



**HAL**  
open science

# L'éveil des sens. : histoire médicale de la puberté (1750-1850)

Philippine Valois

► **To cite this version:**

Philippine Valois. L'éveil des sens. : histoire médicale de la puberté (1750-1850). Histoire. Université d'Angers, 2021. Français. NNT : 2021ANGE0081 . tel-03941450

**HAL Id: tel-03941450**

**<https://theses.hal.science/tel-03941450v1>**

Submitted on 16 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THESE DE DOCTORAT

UNIVERSITE D'ANGERS

ECOLE DOCTORALE N° 604  
*Sociétés, Temps, Territoires*  
Spécialité : Histoire moderne

**Philippine VALOIS**

## **L'éveil des sens. Histoire médicale de la puberté (1750-1850)**

Thèse présentée et soutenue à Angers, le 22 octobre 2021

Unité de recherche : TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés) UMR 9016 CNRS

Thèse N° 184100

### **Rapporteurs avant soutenance :**

Anne CAROL  
Sylvie CHAPERON

Professeure, Université Aix-Marseille  
Professeure, Université Toulouse Jean Jaurès

### **Composition du Jury :**

Examineurs :

Emmanuelle BERTHIAUD  
Hervé GUILLEMAIN

Maîtresse de conférences, Université Jules Verne Picardie  
Professeur, Université Le Mans

Dir. de thèse :

Didier BOISSON

Professeur, Université d'Angers

Co-enc. de thèse :

Nahema HANAFI

Maîtresse de conférences, Université d'Angers

**L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :  
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>**

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Monsieur Didier Boisson et Madame Nahema Hanafi qui m'ont suivie et accompagnée pendant ce travail de recherche. Leur disponibilité et leur écoute constructive m'ont permis d'avancer dans la réflexion et l'analyse de ce sujet.

Merci à mes amis de Tours pour toutes ces parenthèses enchantées dans ma région natale.

Merci aux Angevins de m'avoir accueillie et de m'avoir fait découvrir les coins les plus merveilleux de cette belle ville.

Merci aux collègues doctorants de m'avoir aidée, fait rire, accompagnée sur ce long chemin.

Je remercie également mes relectrices, amies fidèles : Charlie et Cindy.

Merci à Thomas Angove pour sa présence et son soutien.

Et enfin, un grand merci à ma famille et à la grande famille du 108. Merci à eux de m'aimer et de toujours m'encourager.



## Introduction

La génération donne l'existence, la naissance en promet la jouissance, la puberté en fournit la faculté, la confirme & la soutient ; car, dès ce moment, l'homme est un nouvel être, & jusques-là, il est imparfait, sous tel point de vue qu'on le considère, tant du côté du physique, que du moral. La puberté est [...] l'opération de la nature la plus merveilleuse. Plus cette opération est grande, plus elle est secrète ; plus elle exige d'action & d'efforts de la part de la nature. Ces efforts peuvent-ils se soutenir si long-tems sans quelque inconvénient, sans quelque accident ? Cela est impossible.<sup>1</sup>

Le *Tableau des variétés de la vie humaine* (1786) du médecin Guillaume Daignan (1732-1812) décrit la puberté comme une période charnière au cours de laquelle les individus se transforment, se métamorphosent à jamais. Cette étape ponctuée d'émerveillements et d'accidents, de joies et de troubles, est aussi saisie comme un phénomène mystérieux alimentant de profondes réflexions. Ces représentations fréquentes chez les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles témoignent de la manière dont est appréhendée la puberté : il s'agit d'un âge de la vie paradoxal, à la fois secret et accessible, marquant avant tout la « naissance » d'un nouvel être, capable de se reproduire.

La puberté fascine dès lors les médecins, mais également les naturalistes, les éducateurs et les philosophes. Ces différents auteurs s'émerveillent devant les transformations rapides et impressionnantes des physionomies et les mystères que réserve l'étude de ce phénomène. Les traités, thèses et dictionnaires de médecine – sources principales de cette thèse – prolixes sur la puberté ne doivent effectivement masquer un engouement plus large, dépassant le simple aspect médical de ce processus de transformation. Les descriptions et définitions médicales, les études cliniques, les prescriptions hygiéniques et thérapeutiques ne constituent finalement qu'une partie des éléments permettant d'étudier la transformation pubertaire, car la puberté, telle qu'elle est décrite aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, n'est pas uniquement un phénomène biologique engageant des changements d'ordres physiologiques et physionomiques. Il s'agit également d'un âge de la vie humaine – un passage de l'enfance à l'âge adulte – engageant une construction genrée de l'individu.

En ce sens, l'histoire médicale de la puberté invite à regarder bien au-delà des signes, des symptômes, des manifestations ou des pathologies. Elle souligne des liens intimes avec la construction du sexe, la distinction sociale ou encore l'éducation. Elle s'étend à la compréhension de la manière dont sont intriquées les représentations du corps sain et pathologique, des critiques sociales, des réalités politiques et culturelles. Pour étudier la puberté dans sa globalité, il convient effectivement de ne pas se limiter uniquement aux terminologies, mais d'appréhender également

---

<sup>1</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786, p. 141.

des réalités, des discours, des images. Pour chaque âge de vie les auteurs élaborent des métaphores et des analogies : la puberté est ainsi considérée comme un réveil, une révolution, le printemps de la vie.

Ces notions témoignent d'une part de l'intérêt accordé à l'observation de la puberté et, d'autre part, de la difficulté à décrire cette période marquée par une multitude de changements, de crises positives et négatives qui jettent un sentiment d'inquiétude sur les corps pubères. Les discours montrent également la complexité d'une délimitation nette de cette époque de la vie humaine. En effet, si le début de la puberté peut se matérialiser par des signes cliniques – apparition de la pilosité, accroissement notable du corps, naissance de la poitrine, transformation des parties génitales – la fin de la puberté, marquant la capacité reproductive de l'individu, est plus difficile à constater. Cette thèse ambitionne donc de mettre en lumière un ensemble d'opérations, d'outils diagnostiques et sémiologiques, de pratiques et d'imaginaires afin de comprendre comment se matérialise la puberté, comment se cristallisent les différents éléments qui participent à sa définition ainsi que ses différents enjeux culturels, politiques et sociaux.

### ***La puberté au carrefour de divers champs historiographiques***

La complexité de la notion de puberté invite à la saisir à partir d'une multiplicité de regards et à l'inscrire au croisement de plusieurs champs historiographiques. En premier lieu, l'histoire de la médecine s'est imposée pour analyser la multitude des discours médicaux, révélant des manières de voir, énonçant des pratiques et des thérapies dictées par l'évolution de la pensée médicale<sup>2</sup>. L'histoire sociale de la médecine, notamment pratiquée par Jacques Léonard ou Olivier Faure, constitue une focale particulière parce que l'émergence des traités d'hygiène de la puberté est animée par la mise en place de politiques de santé et par une peur démographique<sup>3</sup>. Cette thèse interroge également les différents protagonistes entourant les pubères, mettant en lumière le rôle des mères dans l'éducation et les soins<sup>4</sup>. Ces réflexions mènent à analyser le gouvernement du corps pubère et de manière générale, à l'insérer dans le champ des réflexions sur les biopouvoirs et les biopolitiques mises en place pour renforcer la nation<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> Depuis les années 1970-1980, l'histoire de la médecine s'est vue agrémentée d'une multitude d'études sur les pratiques de santé – qu'elles soient issues de la médecine populaire ou savante – éclairant dès lors la médicalisation croissante de la société et la multiplication des ouvrages d'hygiène au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Jacques LEONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs: histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Aubier-Montaigne, 1981, 396 p ; Olivier FAURE, *Histoire sociale de la médecine*, Paris, diff. Economica, 1994 ; Olivier FAURE, *Les Français et leur médecine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1993 ; Olivier FAURE et Patrice BOURDELAIS, *Les nouvelles pratiques de santé*, Paris, Belin, 2005.

<sup>3</sup> On recense pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, près de 5000 ouvrages en langue française traitant de la question démographique. Dans : *Économie et population*, t. II, Les doctrines française avant 1800, Bibliographique générale commentée, INED, Paris, PUF, 1956.

<sup>4</sup> Sur les soins à l'enfant et les rapports entre médecins et mères, voir : Bernard JOLIBERT, « Les soins aux enfants au XVII<sup>e</sup> siècle : », *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, 8 janvier 2007 ; Marie-France MOREL, « Les soins prodigués aux enfants : influence des innovations médicales et des institutions médicalisées (1750-1914). Médecine et déclin de la mortalité infantile », *Annales de Démographie Historique*, 1989, vol. 1989, n° 1, pp. 157-181 ; Isabelle ROBIN, « L'enfant malade dans les écrits privés du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie & société*, 2003, vol. 22, n° 4, pp. 469-486 ; Catherine ROLLET, « History of the health notebook in France: A stake for mothers, doctors and

Puisque la puberté est avant tout un phénomène engageant de nombreuses transformations anatomiques et physiologiques, son étude contribue également à l'histoire du corps et de ses représentations<sup>6</sup>. En tant qu'étape engendrant de profondes mutations corporelles, elle n'a pourtant été que marginalement investie<sup>7</sup>. Le corps des jeunes filles a toutefois intéressé les historiens et historiennes de l'éducation physique<sup>8</sup>. Toujours au croisement de l'histoire du corps et de la médecine, il faut cependant souligner l'importance des recherches portant sur un épiphénomène de la puberté : les menstruations féminines<sup>9</sup>. Les menstruations ont été analysées à travers l'étude des pratiques et des pathologies, plus rarement à partir des premières menstruations et dans leurs rapports avec la puberté. Cathy McClive a cependant analysé les discours médicaux sur les premières règles comme symbole d'un passage de l'enfance à l'adolescence au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. L'historienne soulève plusieurs éléments abordés dans les traités médicaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle consacrés à l'étude de la puberté féminine. Elle signale notamment que les liens entre l'apparition des premières menstruations et la capacité reproductive ne sont pas perçus comme systématiques par les médecins et stipule que « la menstruation en soi ne signale que le début de l'entrée dans l'âge des fleurs, et non pas

---

state », 2003, p. 24 ; Catherine ROLLET, « Pour une histoire du carnet de santé de l'enfant : une affaire publique ou privée ? », *Revue française des affaires sociales*, 2005, n° 3, pp. 129-156 ; Catherine ROLLET, « Du livret maternel au carnet de santé des enfants. Réflexions sur une histoire des relations entre familles et santé », in *Quand les professionnels de la santé et des sciences sociales se rencontrent*, Archives contemporaines, 2016, p. ; Nahema HANAFLI, « Les mères et les médecins, l'autorité médicale des mères au siècle des Lumières », Laure MACHET, Stéphanie RAVEZ et Pascale SARDIN (dir.), *Les mères et l'autorité, l'autorité des mères*, Bordeaux, PUB, 2013, pp. 63-90 ».

<sup>5</sup> Dans les années 1970, Michel Foucault définit le principe de biopouvoir. Il distingue ainsi deux types de relations de pouvoir en Occident. Le premier mode de fonctionnement du pouvoir est celui du souverain sur ses sujets, un pouvoir articulé à un territoire. Le second, le biopouvoir est articulé au corps. Le biopouvoir se définit tout d'abord par la mise en place de techniques disciplinaires, d'outils de mesures et de mécanismes régulateurs, qui ont pour but de gouverner les corps. Voir : Michel FOUCAULT, François EWALD, Alessandro FONTANA et Michel SENELLART, *Naissance de la biopolitique*, [Paris], Seuil, 2004.

<sup>6</sup> Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO, *Histoire du corps*, Paris, Éd. du Seuil, 2011 ; Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, Genève, Slatkine, 1993.

<sup>7</sup> Laura PICCAND, « Mesurer la puberté. La médicalisation de l'adolescence, Suisse 1950-1970 », *Travail, genre et sociétés*, 5 novembre 2015, n° 34, n° 2, pp. 57-72 ; Laura PICCAND, *Puberté*, La Découverte, 2016.

<sup>8</sup> Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Des scoliotiques aux hystériques : une histoire de l'éducation corporelle des jeunes filles (années 1830-années 1900) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2010, n° 12 ; Florence CARPENTIER, « L'éducation physique des jeunes filles de 1880 à nos jours. Euphémisation et éducation à la différence », in *Genre & éducation. Former, se former, être formée au féminin*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2009, pp. 187-202.

<sup>9</sup> Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI, « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2001, n° 14, pp. 207-229 ; Cathy MCCLIVE, *Menstruation and Procreation in Early Modern France*, Ashgate Publishing, Ltd., 2015, 281 p ; Cathy MCCLIVE, « Engendrer le tabou. L'interprétation du Lévitique 15, 18-19 et 20-18 et de la menstruation sous l'Ancien Régime », *Annales de démographie historique*, 10 octobre 2013, n° 125, n° 1, pp. 165-210 ; Vern BULLOUGH et Martha VOGHT, « Women, menstruation, and nineteenth-century medicine », *Bulletin of the History of Medicine*, 1973, vol. 47, n° 1, pp. 66-82 ; Alexandra M. LORD, « « The Great Arcana of the Deity »: Menstruation and Menstrual Disorders in Eighteenth-Century British Medical Thought », *Bulletin of the History of Medicine*, 1 mars 1999, vol. 73, n° 1, pp. 38-63 ; STRANGE JULIE-MARIE, « Menstrual Fictions : langages of medicine and menstruation, c. 1850-1930. », 2000, vol. 9, n° 3, « Women's History Review », pp. 607-628.

<sup>10</sup> Voir : Cathy MACCLIVE, « L'âge des fleurs : le passage de l'enfance à l'adolescence dans l'imaginaire du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Regards sur l'enfance au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque du Centre des recherches sur le XVII<sup>e</sup> siècle européen (1600-1700)*, Tubingen, Gunter Narr, 2007.

une maturité nouvellement acquise »<sup>11</sup>. Cathy McClive relève ainsi une question majeure : la difficulté de la délimitation de la puberté féminine souvent confondue, ou peu dissociée, des premières règles.

D'autres se sont intéressés à la question de la menstruation sous le prisme de la démographie<sup>12</sup>. Ces études, notamment celle de Catherine Rollet, mettent en lumière l'intérêt des médecins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui tentent d'expliquer, en se basant sur des rapports et des statistiques, les variations d'âge des premières menstruations<sup>13</sup>. La puberté a aussi été largement investie par les ethnologues et les anthropologues, par le biais de l'étude des rites de passage et autres rites initiatiques<sup>14</sup>.

La puberté est ainsi un moment de la vie matérialisé par des normes d'âge, des lieux, des institutions et des figures d'autorité, qui inscrivent également cette étude dans le champ historiographique de l'histoire de la jeunesse<sup>15</sup>. L'histoire des jeunes filles, comme « groupe d'âge », a été largement saisie par l'historiographie. Nombre d'historiens et historiennes ont étudié leur éducation à travers l'émergence de modèles éducatifs féminins<sup>16</sup>. Les jeunes filles ont fait l'objet de plusieurs ouvrages collectifs interrogeant la complexité de ce groupe d'âge à travers les siècles. On peut citer à cet égard *De la pucelle à la Minette*<sup>17</sup> (1983), *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours* (2001)<sup>18</sup>, ou le dossier de *Clio, Histoire, Femmes et sociétés* intitulé « Temps des jeunes filles » (1996).

---

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Catherine ROLLET, « La Révolution française aurait-elle contribué à avancer l'âge à la puberté des filles ? », *Ethnologie française*, 2015, vol. 154, n° 4, pp. 607-620 ; Peter LASLETT, « Age at Menarche in Europe since the Eighteenth Century », *The Journal of Interdisciplinary History*, 1971, vol. 2, n° 2, pp. 221-236 ; Edward SHORTER, « L'âge des premières règles en France, 1750-1950 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1981, vol. 36, n° 3, pp. 495-511.

<sup>13</sup> En se basant sur des rapports médicaux et administratifs des médecins hygiénistes des années 1770 - 1790, Catherine Rollet a montré que le point de vue des médecins change sur les premières menstruations. La précocité des règles devient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une dangereuse anomalie, due à l'alimentation et au mode de vie alors que précédemment il semblait que ce soit l'âge tardif des menstruations qui préoccupe les médecins. Cet article révèle l'intérêt scientifique et statistique des médecins pour comprendre les effets de l'écart d'âge des menstruations. Voir : Catherine ROLLET, « La Révolution française aurait-elle contribué à avancer l'âge à la puberté des filles ? », *op. cit.*

<sup>14</sup> Les travaux de Arnold van Gennep (1873-1957) montrent comment les notions de puberté et d'adolescence sont imbriquées dans les rites de passages. Il distingue pour une question de lisibilité la « puberté physiologique » de la « puberté sociale ». Cet ethnologue met en lumière que dans certains rites de passages la puberté sociale coïncide avec la puberté physique mais ce n'est pas toujours le cas. Dans : Arnold VAN GENNEP, « Les rites de passage », 1909, p. 226.

<sup>15</sup> Maurice CRUBELLIER, *L'enfance et la jeunesse dans la société française*, Paris, A. Colin, 1979 ; Ludivine BANTIGNY et Ivan JABLONKA, *Jeunesse oblige: Une histoire des jeunes en France (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Presses Universitaires de France, 2015, 318 p ; Christine BOUNEAU, *Jeunesse(s) et élites: Des rapports paradoxaux en Europe de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, 2019, 380 p.

<sup>16</sup> Mayeur FRANÇOISE, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Presses de Sciences Po, 1977, 502 p ; Martine SONNET et Daniel ROCHE, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Éd. du Cerf, 2011 ; Martine SONNET, « L'éducation des filles à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : finalités et enjeux », *Publications de l'École Française de Rome*, 1988, vol. 104, n° 1, pp. 53-78 ; Martine SONNET, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, 2006, n° 393, pp. 255-268 ; Rogers REBECCA, *Les bourgeoises au pensionnat : L'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle*, traduit par Céline GRASSER, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, 392 p ; Rebecca ROGERS, « L'internat pour filles au XIX<sup>e</sup> siècle : une question de mœurs ? », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 2014, n° 189, pp. 43-53 ; Rebecca ROGERS, « L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'éducation*, 1 septembre 2007, n° 115-116, pp. 37-79.

<sup>17</sup> Michel BERNOS, Yvonne KNIBIEHLER, Elisabeth RAVOUX-RALLO et Eliane RICHARD, *De la pucelle à la minette : les jeunes filles, de l'âge classique à nos jours / Yvonne Knibiehler, Marcel Bernos, Elisabeth Ravoux-Rallo, Eliane Richard*, Paris, Temps actuels, 1983.

La puberté s'inscrit donc dans l'étude de la jeunesse en ce qu'elle participe à la distinction des âges de la vie. Si *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*<sup>19</sup> publié en 1960 par Philippe Ariès ne se concentre pas sur la puberté, sa parution fait toutefois date dans l'historiographie française. Analysant les regards portés sur l'enfance et mettant en lumière le controversé « sentiment de l'enfance » par le biais de données statistiques, démographiques, littéraires et iconographiques, Ariès ouvre la voie aux études des âges de la vie avec une approche de l'histoire des mentalités<sup>20</sup>. Il soutient l'idée que, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas de distinction entre l'individu enfant ou adulte. L'invention et le développement de diverses institutions comme le collège, l'école ou le service militaire ont contribué à distinguer peu à peu l'enfant de l'adolescent. À la suite des travaux d'Ariès, dans les années 1970 émergent un grand nombre de publications sur l'histoire de la jeunesse et l'histoire de la famille<sup>21</sup>.

Contrairement au thème de la puberté, les études historiques et anthropologiques abondent sur celui de l'adolescence<sup>22</sup>. L'adolescence est étudiée à l'Antiquité<sup>23</sup>, à l'époque médiévale<sup>24</sup>, à la Renaissance<sup>25</sup>, et jusqu'à nos jours ; bien que pour beaucoup d'historiens l'adolescence soit une construction sociale, un concept émergeant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France. Agnès Thiercé a ainsi montré que le concept moderne d'adolescence se constitue en premier lieu par la scolarisation des garçons des élites socio-culturelles, puis s'étend aux jeunes filles à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. D'autres auteurs, comme Jacques Arveiller, placent la construction de la catégorie moderne d'adolescence non pas au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais au début du XX<sup>e</sup> siècle avec la parution de *Adolescence* de

<sup>18</sup> COLLECTIF, Valérie HUET, Louise Bruit ZAIDMAN, Gabrielle HOUBRE, Christiane KLAPISCH-ZUBER et Pauline Schmitt PANTEL, *Le corps des jeunes filles, de l'Antiquité à nos jours*, Perrin, 2001.

<sup>19</sup> Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Points, 2014.

<sup>20</sup> La thèse de Philippe Ariès, mettant en avant l'idée d'une considération nouvelle de l'enfance pendant l'Ancien Régime et l'absence du « sentiment de l'enfance » au Moyen Age fait l'objet de vifs débats parmi les historiens.

Plusieurs articles reviennent sur l'approche de Philippe Ariès et les critiques de son interprétation. Voir : Georges VIGARELLO, « Les paradigmes d'une histoire de l'enfance », *Le Debat*, 2002, n° 121, n° 4, pp. 154-157.

<sup>21</sup> Les travaux historiques sur l'enfance, ont mis en avant la question de la naissance de la famille moderne au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et notamment un changement de regard sur l'éducation et les soins accordés aux enfants, notamment dans la bourgeoisie. A ce sujet voir : Olga B. CRAGG et Rosena DAVISON, *Sexualité, mariage et famille au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Université Laval, 1998, 400 p ; Edward SHORTER et Serge QUADRUPPANI, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1977 ; Marie-Françoise LEVY, *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, O. Orban, 1989 ; Stéphane MINVIELLE, *La famille en France à l'époque moderne*, Armand Colin, 2010.

<sup>22</sup> À partir des années 1990, beaucoup de travaux sur l'adolescence émergent : David Le BRETON, *Une brève histoire de l'adolescence*, Paris, J.-C. Béhar, 2013 ; Roger ALAIN, « Naissance de l'adolescence. De l'âge ingrat à l'état de grâce », in Danièle CHAUVIN (dir.), *L'imaginaire des âges de la vie*, Grenoble, Ellug, 1996, pp. 171-183 ; Michelle PERROT, Jean-Claude SCHMITT et Arlette FARGE, « Adolescences : un pluriel à l'étude des historiens », *Adolescence*, 1985, vol. 3, n° 1, pp. 43-74 ; Michel FIZE, *Ne m'appellez plus jamais crise !*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 2003.

<sup>23</sup> Marc KLEIJWEGT, *Ancient Youth: The Ambiguity of Youth and the Absence of Adolescence in Greco-Roman Society*, 1991.

<sup>24</sup> Kathryn L. REYERSON, « The Adolescent Apprentice/Worker in Medieval Montpellier », *Journal of Family History*, 1 octobre 1992, vol. 17, n° 4, pp. 353-370 ; James A. SCHULTZ, « Medieval Adolescence: The Claims of History and the Silence of German Narrative », *Speculum*, 1991, vol. 66, n° 3, pp. 519-539.

<sup>25</sup> Barbara A. HANAWALT, « The Evolution of Adolescence in Europe », *Journal of Family History*, vol. 17, n° 4 ; Stanley CHOJNACKI, « Measuring Adulthood: Adolescence and Gender in Renaissance Venice », *Journal of Family History*, 1 octobre 1992, vol. 17, n° 4, pp. 371-395.

<sup>26</sup> Agnès THIERCÉ, *Histoire de l'adolescence et des adolescents: France 1850-1914 : d'un âge de classe à une classe d'âge*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7, France, 1997, 880 p ; Agnès THIERCÉ, *Histoire de l'adolescence*, Paris, Belin, 1999 ; Agnès THIERCÉ, « « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III<sup>e</sup> République) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.



Granville Stanley Hall (1844-1924), reconnu comme le fondateur de la psychologie de l'adolescent<sup>27</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, à la suite de Stanley Hall, émergent de nombreux essais de théorisation de la psychologie adolescente qui, comme le soulève Arveiller, conduisent « à assimiler à une maladie une période nécessaire de maturation psychosocio-physiologique avant le passage à l'âge adulte »<sup>28</sup>.

La puberté engage enfin à s'inscrire dans l'histoire des femmes et du genre<sup>29</sup>. L'étude de la puberté implique effectivement d'interroger la production des corps sexués et de catégories de genre, au moment où les attributs sexuels se définissent et s'affirment<sup>30</sup>. Cette thèse se rattache donc également au champ de l'histoire de la sexualité<sup>31</sup>, car l'éveil des sens, la capacité à engendrer et le désir sont des questions récurrentes chez tous les auteurs du corpus. Ces phénomènes sont considérés comme naturels et nécessaires à l'épanouissement des individus dans leur future vie conjugale. Dès lors, les signes de la puberté sont perçus comme des éléments rassurants pour les familles et les médecins, en ce qu'ils témoignent d'une normalité. Toutefois, ces discours masquent mal la peur d'une sexualité perçue comme déviante et de pathologies liées au désir ou à son refrènement. Le corps pubère est décrit comme particulièrement propice à développer des pathologies liées aux sexualités décriées et aux maladies nerveuses comme la masturbation, la nymphomanie ou encore l'hystérie.

N'oublions pas que les corps féminins sont regardés et analysés par des médecins hommes au cours de la période étudiée. Jean-Claude Caron invite à considérer l'impact de ces regards masculins sur les corps féminins : « loin d'être secondaire, le fait est primordial en ce qu'il permet de comprendre à la fois, l'évolution de l'esthétique

---

<sup>27</sup> Granville Stanley Hall est également reconnu comme le fondateur de la psychologie génétique. Philosophe, sociologue, ethnographe et anthropologue, la parution de *Adolescence, its psychology and its relations to physiology, anthropology, sociology, sex, crime, religion and education* (1904) marque un essor des théories de l'adolescence. Dans : Jacques ARVEILLER, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Le Télémaque*, 2010, vol. 38, n° 2, pp. 111-128.

<sup>28</sup> Dans : *Ibid.*, p. 127 ; Sur l'historique des travaux sur la psychologie adolescence voir : Jacques ARVEILLER, « Adolescence, médecine et psychiatrie au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.* ; Michel CLAES, *L'expérience adolescente*, Bruxelles, Belgique, P. Mardaga, 1983, 208 p ; Crista DELUZIO, *Female Adolescence in American Scientific Thought, 1830-1930*, JHU Press, 2007, 344 p ; John DEMOS et Virginia DEMOS, « Adolescence in Historical Perspective », *Journal of Marriage and Family*, 1969, vol. 31, n° 4, pp. 632-638.

<sup>29</sup> Depuis les années 1970-1980, les études sur l'histoire des femmes, la génération et sur la naturalisation des sexes émergent, notamment par des recherches conduites par Yvonne Knibiehler et Pierre Darmon. Yvonne KNIBIEHLER, *La Femme et les médecins : Analyse historique*, Paris, Hachette, 1983, 333 p ; Yvonne KNIBIEHLER, « Les médecins et la « nature féminine » au temps du Code civil », *Annales*, 1976, vol. 31, n° 4, pp. 824-845 ; Yvonne KNIBIEHLER, « Le discours sur la femme : constantes et ruptures », *Romantisme*, 1976, vol. 6, n° 13, pp. 41-55 ; Yvonne KNIBIEHLER et Catherine MARAND-FOUQUET, *Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, [s.l.], Ed. Montalba, 1977. Pierre DARMON, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1981, 283 p ; Pierre DARMON, *Le tribunal de l'impuissance: virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1979, 316 p.

<sup>30</sup> Thomas Walter LAQUEUR et Michel GAUTIER, *La fabrique du sexe*, Paris, Gallimard, 1992 ; Françoise HERITIER, *Masculin-féminin., La pensée de la différence*, Paris, France, O. Jacob, 2012, 332 p ; Nicole ÉCHARD, Catherine QUIMINAL et Françoise HERITIER-AUGE, « La valence différentielle des sexes au fondement de la société ? », *Journal des anthropologues*, 1991, vol. 45, n° 1, pp. 67-78 ; Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE et Emmanuelle BERTHIAUD, « Chapitre premier. La nature des sexes », *Collection Histoire*, 2016, pp. 9-60.

<sup>31</sup> Sur l'évolution de l'historiographie de l'histoire de la médecine dans le domaine du genre et de la sexualité voir : Sylvie CHAPERON et Nahema HANAFI, « Médecine et sexualité, aperçus sur une rencontre historiographique (Recherches francophones, époques moderne et contemporaine) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, pp. 123-142.

féminine (corps regardé), et celle de l'esthétique masculine (corps regardant). La construction du corps de la jeune fille se situe donc à la jonction ou, pour reprendre un néologisme maintenant diffusé, à l'interface de deux esthétiques : l'une dominée, l'autre dominante, si l'on veut, mais étroitement complémentaires et non-forcément conflictuelles<sup>32</sup>. Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont ainsi inéluctablement influencés par les rapports de pouvoir existants lorsqu'ils décrivent les signes de la puberté. Ces rapports de domination sont explicites, car les descriptions des corps féminins sont très souvent empreints d'une sensualité ou d'un érotisme certain et se concentrent tantôt sur les faiblesses, tantôt sur les facultés reproductrices, tandis que les descriptions des corps masculins se focalisent avant tout sur les notions de virilité, de force et de pouvoir.

### *Le temps des pubères (années 1750-années 1850)*

Les limites chronologiques du sujet sur un siècle (1750-1850) se sont imposées, d'une part, par la multiplication des discours sur la puberté au cours de cette période et, d'autre part, pour mettre en lumière les permanences et l'évolution des discours scientifiques. Le changement le plus déterminant dans la manière de concevoir la puberté, se traduit dès fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par l'émergence des premiers traités médicaux consacrés à l'hygiène et à la santé des jeunes filles<sup>33</sup>. En effet, avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la puberté est peu abordée en tant que sujet d'étude autonome. Peut-on parler, en ce sens, d'une émergence du concept de puberté à cette période ?

La puberté est une thématique médicale traitée depuis les débuts de la médecine antique, cependant les traités de médecine consacrés à la puberté sont peu nombreux avant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet dans *La Femme et les médecins* (1983) indiquent, sans les citer, qu'il existe quelques courtes dissertations latines sur la puberté entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>34</sup>. La puberté est alors un sujet peu mis en avant, et

---

<sup>32</sup> Jean-Claude CARON, « Jeune fille, jeune corps : objet et catégorie (France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in *Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001.

<sup>33</sup> Nous faisons référence à ces trois traités : Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776 ; Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776 ; Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, 352 p. Nous pouvons également citer le *Tableau des variétés de la vie humaine* de Guillaume Daignan, publié en 1786, qui bien que la puberté ne soit pas son objet principal, lui consacre plusieurs chapitres d'une grande importance.

<sup>34</sup> Sans estimer que les autrices fassent référence à ces dissertations latines, nous pouvons relever toutefois quelques références bibliographiques latines citées à la fin de l'article « puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales*, volume 46, 1820 écrit par le médecin Augustin Pierre Isidore de Polinière (1790-1857), p. 64 : Triller (Daniel-Guilielmus), *Dissertation de morbis pubertate solutis* ; in-4<sup>o</sup>, Vitembergoe, 1770 ; Ab Eicken, *Dissertatio de noxis es proematura pubertate oriundis, in physicâ educatione maximè attendendis* ; in-4<sup>o</sup>, 1789. Ainsi que dans l'article « filles » et « maladies des filles » du *Dictionnaire des sciences médicales*, volume 15, 1816, p. 516 et 540, écrit par Julien-Joseph Virey (1775-1846) : Rancazzini Bernardin, *De virginum vestalium valetudine tuendâ dissertatio*. Voyez la page 688 de ses *Opera omnia medica et physiologica* , in-4<sup>o</sup>. Genevae, 1716 ; Hofmann (Fréd.), *Dissertatio medica sistens valetudinarium virginale* ; in-4<sup>o</sup>. Haloe, 1721. Cette Dissertation est insérée à la page 317 du tome 2, part. I, du supplément de ses *Œuvres* ; in-fol. Genève, 1753 ; Hofmann (Fréd.), *De Dioetâ virginum* ; in-4<sup>o</sup>, Haloe, 1729. Cette dissertation est insérée à la page 326 du tome 2, part.I, du supplément de ses *Œuvres* ; in-fol. Genève, 1753 ; Crespin (Guillelm. Andreas), *Disseratio de regimine virginum* ; in-4<sup>o</sup>. Monspeli, 1780. ; Ranchin (Francis.), *De morbis virginum iractatus*. Voyez la page 369 de ses *Opuscula medica* ; in-4<sup>o</sup>, Lugduni, 1627 ; Mubner (Joan.Henric.), *De*

rare sont les médecins qui consacrent un chapitre entier à ce sujet.

Les médecins antiques et médiévaux évoquent la puberté essentiellement dans des traités dédiés à la génération, à la menstruation et aux maladies des femmes. L'étude des phénomènes qui lui sont propres, de son fonctionnement et des maladies inhérentes aux changements qu'elle entraîne est rare. La puberté n'est toutefois pas une thématique inexistante, mais les médecins semblent privilégier les épiphénomènes qui participent à sa définition. Ainsi, et depuis l'Antiquité, les médecins évoquent-ils longuement le phénomène de la menstruation féminine. Ils s'intéressent à son fonctionnement, à sa régularité, aux maladies qui en découlent ou encore aux signes qui l'annoncent chez les jeunes filles. On retrouve au XVI<sup>e</sup> siècle chez Ambroise Paré un chapitre dédié aux « signes que les mois veulent couler aux femmes & filles » qui liste les éléments permettant d'observer l'arrivée prochaine des premières menstruations<sup>35</sup>.

Généralement, les signes de la puberté des garçons et des filles sont décrits par de courtes phrases mettant en avant, outre l'apparition des menstruations chez les filles, l'aptitude à la reproduction et la naissance de la pilosité chez les garçons. Les signes et les symptômes de la puberté sont peu développés et se fondent sur les informations consacrées plus largement aux menstruations. Ces thématiques figurent notamment dans les traités des maladies des femmes, toutefois, les médecins ne livrent pas réellement les signes de la puberté, mais présentent davantage les signes de « fécondité »<sup>36</sup> ou propices à l'âge du mariage.

La puberté est également peu développée dans les traités des maladies des enfants, les études médicales portant sur les individus de la naissance jusqu'à la puberté et plus majoritairement sur les premières années de vie. Au cours des années 1750, décennie marquée par la publication de l'*Encyclopédie*<sup>37</sup> et de l'*Histoire Naturelle*<sup>38</sup> de

---

*febre virginum amatoriâ* ; in-4°, Francofurti, 1688 ; Falck (Joan Gothofr.), *De epilepsiâ, seu convulsis motibus virginum*, in-4°, Gottingoe, 1754 ; Koerte (Joam. Gaspar), *Dissertation inauguralis de pallore virginum venerem indicante* ; in-4°, Haloe, 1759 ; Ottman (Jacob), *Historiâ succincta de morbis virginum* ; in-4°, Argentorati, 1770. Les références sont recopiées telles qu'elles sont citées dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822).

<sup>35</sup> « La femme aura les mammelles grosses & endurcies : aussi est titillee & incitee à Venus : elle a pareillement un grand prurit aux parties interieures du col de la matrice : par-ce que le sang est lors eschauffé, devient acre, & se putrefie s'il n'est evacué à heure deuë. Aussi toutes les parties genitales sont eschauffées & tumefiées : toutes-fois si la matiere des fleurs est froide, elle n'appete Venus, & ne s'y delecte, & sent en sa matrice stupeur, avec un decoulement d'aquositez blaffardes : & si l'humeur choleric domine, la couleur dudit flus sera jaulne : & si c'est le sang, sera rubiconde & vermeille : aussi si c'est la melancholie, sera gros, noir & plombin. Aux filles qui sont au quatorzième an, leurs fleurs commencent à sortir, à autres à treize, à autres à douze : alors leurs tetins se grossissent, poignent, & demangent, & la voix se mue plus grosses, & sont incitees à Venus, & ont douleur aux lumbes, & aux parties genitales, semblablement à la teste, avec vomissement de cholere, ou de phlegme, ou tous les deux ensemble : & le sang de leurs fleurs est semblable à la laveure d'une chair sanglante, par-ce qu'il est encore indigeste, & non cuit, à cause de leur tendre jeunesse, & partant est sereux, aqueux & blaffard » Dans : Ambroise PARE, *Les œuvres d'Ambroise Paré, divisées en 28 livres avec les figures et portraits, tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, reveuës et augmentées par l'auteur*, Paris, Gabriel Buon, 1585, p. M.I.

<sup>36</sup> Par exemple, chez François Mauriceau dans son *Traité des femmes grosses*, (première édition 1668), la puberté est peu abordée dans le chapitre 1 « Des signes de la fécondité & de la stérilité des Femmes ». Toutefois la « puberté » n'est pas étudiée comme une période de développement, il n'y a pas de descriptions des signes, l'analyse se concentre surtout sur l'observation anatomique : la matrice, les testicules féminines, donc dans un ordre fonctionnel ou anatomique. Voir : François Mauriceau, *Traité des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, 1681, p. 50-59.

<sup>37</sup> *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1772.

<sup>38</sup> Georges-Louis Leclerc Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière*, Paris, Hotel de Thou, 1775.



Buffon, les ouvrages traitant de la puberté sont donc encore très rares. Ces deux ouvrages, qui constituent l'entrée dans le corpus, proposent toutefois des articles dédiés à la « Puberté » ensuite fréquemment cités par les médecins et naturalistes. Ils font, de ce fait, office de « point de départ » pour l'étude des définitions de la puberté contenues dans les nombreux dictionnaires et encyclopédies médicales publiés au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Louis de Jaucourt, dans l'article « puberté » de l'*Encyclopédie* met en exergue les différents éléments qui participent à sa définition : l'âge, le sexe, la race<sup>39</sup> et le mode de vie. Ces éléments, qu'ils soient présentés comme des critères caractéristiques de la puberté ou bien comme des facteurs de variabilité, sont exploités dans tous les traités, thèses, dictionnaires ou encyclopédies qui évoquent, dans les décennies qui suivent, les corps pubères. La définition de la puberté ne peut, dès lors, s'imaginer sans ces critères.

Si l'on ne peut parler d'une émergence de la puberté en tant que sujet d'étude médical, puisque le phénomène est observé depuis les débuts de la médecine, on peut toutefois noter la mise en avant du corps pubère comme un corps autonome. Comment expliquer la recrudescence de travaux médicaux sur la puberté dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

L'intérêt croissant des médecins pour la puberté à la fin du siècle des Lumières peut s'expliquer par différents éléments contextuels. Le siècle des Lumières porte tout d'abord un nouveau regard sur les enfants. Médecins, philosophes et hygiénistes dénoncent notamment la pratique de l'allaitement mercenaire, militent pour l'allaitement maternel, l'inoculation, signalent les dangers de l'embaumement et promeuvent des vêtements qui n'entravent pas les corps et les mouvements<sup>40</sup>. À travers la démocratisation d'une littérature médicale destinée aux soins des tout-petits, des prescriptions hygiéniques propres à cet âge se développent. Influencé par les idées de Jean-Jacques Rousseau, un nouveau regard se porte sur les enfants, mais également sur les adolescents.

Le livre de IV de l'*Émile ou de l'éducation* (1762) décrit en effet la puberté comme un âge de développement des passions et des sentiments. Les idées rousseauistes imprègnent ensuite la conception de la puberté et de l'adolescence, car un grand nombre de médecins et de pédagogues s'inscrit dans la lignée du philosophe et le revendique<sup>41</sup>. Dans l'*Émile*, Rousseau décrit la puberté : « Comme le mugissement de la mer précède de loin la tempête, cette orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes »<sup>42</sup>. Ces métaphores de la tempête et de l'orage ont imprégné durablement l'imaginaire sur la puberté. Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

---

<sup>39</sup> Les discours médicaux véhiculés dans les traités de médecine se concentrent majoritairement sur les corps blancs, européens et bourgeois. Cependant, nous verrons que les pratiques normatives d'exposition des signes de la puberté se basent et se construisent aussi sur un jeu de comparaison par rapport au sexe, au climat ou au concept de « race ». De plus, les corps racisés sont souvent mobilisés et mis en scène lorsqu'il est question de pudeur, de relations sexuelles ou bien encore de mode de vie. Notre approche se veut donc intersectionnelle et bien que notre corpus de sources se concentre sur la France ou les pays francophones, la question de la race, du climat ou du mode de vie, seront des sujets souvent explorés au sein de notre étude.

<sup>40</sup> Danièle TOSATO-RIGO, « In the shadow of *Emile*: Pedagogues, pediatricians, physical education, 1686- 1762 », *Studies in Philosophy and Education*, vol. 31, issue 5, sept. 2012, p. 449-463.

<sup>41</sup> À l'instar de l'écrivain Alexandre Weill (1811-1899) qui publie un siècle après l'*Émile*, un traité d'éducation au titre évocateur. Voir : Alexandre WEILL, *Mon Fils, ou Le Nouvel Émile*, Paris, Amyot, 1862, 398 p.

<sup>42</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, Tanguy L'AMINOT, Pierre RICHARD et François RICHARD, *Émile ou De l'éducation*, op. cit., p. 245-246.

n'ont de cesse de citer L'*Émile* de Rousseau pour ses principes éducatifs, mais aussi pour sa vision de la physiologie et du moral des adolescents. Ses idées infusent diverses thématiques entourant la transformation pubertaire : la lutte contre les corsets<sup>43</sup>, lorsqu'il est question du caractère des pubères, leur éducation ou leurs premiers émois amoureux. Beaucoup d'auteurs et d'historiens présentent, à ce titre, Jean-Jacques Rousseau comme « l'inventeur de la crise d'adolescence »<sup>44</sup>. Si l'on ne peut l'affirmer, on peut s'en tenir aux propos de Madame de Staël pour qui Rousseau « n'a rien découvert, mais il a tout enflammé »<sup>45</sup>.

À cette même époque, la théorie médicale de « maladies des âges » s'affirme. Les médecins reprenant les diverses théories antiques des divisions des âges de la vie<sup>46</sup> font correspondre à chaque époque de l'existence humaine des maladies spécifiques. De la même manière, les médecins s'interrogent sur la division des âges de la vie proposant non pas une distinction des âges basée sur des nombres, mais sur des critères uniquement physiologiques<sup>47</sup>.

L'intérêt de la puberté pour les médecins passe également par une nouvelle appréhension du corps féminin. À partir de 1750, les discours populationnistes se renforcent : famille, nation et fécondité deviennent les maîtres mots des médecins qui se livrent à une véritable promotion de la figure maternelle. La fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècles se caractérisent par une forte angoisse démographique entraînant une valorisation de la procréation et de la natalité<sup>48</sup>. Elsa Dorlin rapporte que ce nouveau regard porté sur les femmes, alors perçues comme garantes de la multiplication de la nation, donne lieu à une nouvelle définition de la physiologie féminine<sup>49</sup>. La « nature » féminine se dessine sous de nouveaux traits, abandonnant peu à peu l'idée d'une « nature » féminine pathogène animée par un

---

<sup>43</sup> Voir par exemple : Jacques BONNAUD, *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine: ouvrage dans lequel on demontre que c'est aller contre les loix de la nature, augmenter la dépopulation, & abâtardir, pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre a la torture, des les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former*, Paris, Hérissant, 1770, 258 p.

<sup>44</sup> A ce titre, Jacques Bonnaud, dans son traité intitulé *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine* (1770) ne cesse de tarir d'éloge pour Jean-Jacques Rousseau et pour son influence bénéfique sur la société : « Aucun Ecrivain, soit ancien soit moderne, n'a autant décrédité les corps à baleine auprès des femmes, que J. Jacques Rousseau. La chose n'est point étonnante. Il n'est guere de personnes qui n'aient lu *Émile*, mais peu de femmes ont lu les ouvrages de Médecins qui avoient traité le même sujet. Il falloit tout l'art du citoyen de Genève, pour se faire goûter de celles mêmes contre lesquelles il écrivoit. Cet illustre Auteur s'étonne que l'usage des corps à baleine soit aussi enraciné en Angleterre surtout, & qu'il n'y fasse point, à la fin, dégénérer l'espece humaine ». Dans: Jacques BONNAUD, *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine: ouvrage dans lequel on demontre que c'est aller contre les loix de la nature, augmenter la dépopulation, & abâtardir, pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre a la torture, des les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former*, Paris, Hérissant, 1770, p. 9.

<sup>45</sup> Madame de STAËL (ANNE-LOUISE-GERMAINE), *Oeuvres complètes de Madame la baronne de Staël-Holstein*, F. Didot, 1836, p. 285.

<sup>46</sup> Sur les âges de la vie, voir : Jacques ARVEILLER, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *op. cit.* ; Sarah CARVALLO, « Stahl et les âges de la vie », *Astérian. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, 2011, n° 8. La théorie médicale des âges de la vie est notamment promue par les médecins Georges Ernst Stahl (1660-1734) et Frederich Hoffman (1660-1742).

<sup>47</sup> Cf : Chapitre 1 – 1.1.2. La notion d'âge dans les discours médicaux.

<sup>48</sup> À ce sujet voir : Carol BLUM, *Croître Ou Périr: Population, Reproduction Et Pouvoir en France Au XVIIIe Siècle*, INED, 2013, 290 p.

<sup>49</sup> La mise en place d'une politique nataliste a été notamment étudiée par Elsa Dorlin. La philosophe analyse dans *La matrice de la race* la construction médicale de la différence sexuelle et raciale et met en lumière plusieurs éléments contextuels et culturels permettant de comprendre l'évolution de l'appréhension des corps féminins reproducteurs. Voir : Elsa DORLIN, *La matrice de la race: Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, La Découverte, 2014, 837 p ; Elsa DORLIN, « Genre, santé, nation à l'Âge classique », in *Féminin, masculin : anthropologie des catégories et des pratiques médicales*, Les cahiers du Portique, coll. « Le Portique », 2007, pp. 17-47.

corps imparfait ou incomplet. La puberté et la ménopause deviennent des époques critiques et la maternité est appréhendée comme une « période d’accomplissement de la santé féminine »<sup>50</sup>.

Le développement des traités consacrés à la puberté peut également s’expliquer par la notion de dégénérescence de l’espèce humaine, la médicalisation de la société et l’hygiénisme qui émergent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les médecins du siècle des Lumières ne cessent effectivement de décrire une population de plus en plus diminuée. Hommes et femmes sont présentés comme mous, déformés, abâtardis. Les auteurs fournissent des témoignages apocalyptiques de la dégénérescence de l’espèce humaine : les enfants naissent de plus en plus faibles, la population devient peu à peu stérile et de nouvelles maladies émergent. L’enjeu est de taille, puisqu’il mène, disent les médecins, à l’effondrement de la société. S’ils ne cessent d’évoquer une dépopulation constante de la nation, les nombreuses études historiques et démographiques s’accordent pour reconnaître qu’il s’agit davantage d’une peur que de véritables faits. À ce titre, Alexandre Wenger parle d’un « mythe tenace d’une crise démographique »<sup>51</sup>.

La notion de dégénérescence de l’espèce humaine est donc au cœur de la conception de la santé aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ce concept est introduit par Georges-Louis Leclerc Buffon (1707-1788) en 1766, dans un paragraphe du tome XIV de *l’Histoire Naturelle*<sup>52</sup>. Le naturaliste déclare que les variations dans l’espèce humaine – telle que la couleur de peau, le tempérament, ou l’intelligence – s’expliquent par une dégradation de l’espèce originelle. L’idée de dégénérescence se développe tout au long du siècle des Lumières et induit des réflexions sur la santé des Français de la part des médecins<sup>53</sup>. Ceux-ci constatent un affaiblissement de l’humain et alertent la population à travers des ouvrages aux titres révélateurs comme *L’art d’améliorer et perfectionner les générations humaines*<sup>54</sup> ou bien encore *Dégradation de l’espèce humaine*<sup>55</sup>.

Dans les traités de médecine consacrés à la dégénérescence de l’espèce humaine, la puberté détient une place de choix : elle est souvent décrite comme le « moment qui décide des qualités physiques & morales de l’homme, pour le reste de la vie »<sup>56</sup>. Le *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution* de Guillaume Daignan (1786) révèle l’intérêt des médecins pour la puberté et son action dans

---

<sup>50</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race, op. cit.*, p. 131.

<sup>51</sup> Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, Genève, Droz, 2007, p. 206.

<sup>52</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749.

<sup>53</sup> On peut diviser la notion de dégénérescence en plusieurs périodes temporelles. En premier lieu, une première période entoure la naissance de la notion de dégénérescence. Celle-ci se développe à travers des travaux de naturalistes, et semble se concentrer autour de la question de la « race ». Les médecins investissent rapidement ces idées en se concentrant plus activement sur les effets de la dégénération en France. Ceux-ci dénoncent les comportements préjudiciables de la société et notamment ceux de l’aristocratie. Ils révèlent l’incidence sur le corps et la santé de leur oisiveté, de leur alimentation riche et de leurs activités. Le constat est le suivant : en tombant dans les excès du luxe, la civilisation serait tombée dans un dépérissement physique et moral induisant de nouvelles pathologies et une crise démographique.

<sup>54</sup> Jacques-André MILLOT, *L’Art d’améliorer et perfectionner les générations humaines*, Paris, Chez l’auteur, 1803, 310 p.

<sup>55</sup> Jacques BONNAUD, *Dégradation de de l’espece humaine par l’usage des corps a baleine, op. cit.*

<sup>56</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l’un & l’autre sexe, surtout à l’âge de puberté*, Paris, l’auteur, 1786, préface p. x.

l'amélioration de l'espèce humaine<sup>57</sup>. La préface indique que le traité est le fruit d'une riche expérience clinique au contact d'adolescents de tous milieux. L'observation de la fragilité et la mauvaise santé des pubères est en quelque sorte la genèse du livre : « La plus importante de ces réflexions, & celle qui m'a frappé le plus, c'est d'avoir remarqué, dans les campagnes comme dans les villes, combien il y a peu de jeunes gens, qui, à cette époque, soient forts & vigoureux, comme ils devraient l'être. Sur cent rassemblés au hasard, à peine en trouveroit – ou quatre ou cinq qui aient une bonne constitution »<sup>58</sup>. À cette époque, le regard des médecins sur la puberté semble changer et la dangerosité de cet âge de vie est mise en avant. Alors que la santé des femmes devient un enjeu crucial pour les médecins, leur propre dégénérescence est particulièrement scrutée. Le contrôle des capacités procréatives des femmes, garantes de la pérennité de la nation, se manifeste avant même l'arrivée des premières menstruations. Les corps des jeunes filles sont surtout perçus comme les corps de futures mères et l'injonction à la maternité est constante et affirmée<sup>59</sup>.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle se développent également les prémices de l'hygiénisme<sup>60</sup>, tandis que la santé acquiert une dimension publique et politique<sup>61</sup>. Le siècle des Lumières est marqué par une médicalisation de la société qui prend des formes variées<sup>62</sup>, mais s'inscrit dans une volonté de transmission et de dénonciations du charlatanisme et des pratiques jugées dangereuses. Les médecins critiquent ainsi les thérapies « profanes » et les pratiques « populaires »<sup>63</sup> des « matrones zélées pour qui médicamenter est un suprême plaisir »<sup>64</sup>. Influencés par

---

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. vi.

<sup>59</sup> Si des médecins évoquent ponctuellement la future fonction maternelle des jeunes filles, d'autres mettent un point d'honneur à mettre la maternité au centre de leurs discours. Cet aspect est clairement affirmé dans les titres des premiers ouvrages écrits en français consacrés à l'étude des femmes pubères. Que ce soit au XVIII<sup>e</sup> siècle avec *L'Essai de la Santé des filles nubiles* de Virard publié en 1776, ou au XIX<sup>e</sup> siècle avec *l'Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, de Antoine-Martin Bureau-Riofrey (1835). Si au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le mariage et la reproduction apparaissent peu dans les titres, ces éléments restent toutefois persistants et sont toujours liés aux discours sur la puberté. Par exemple, Jean-Baptiste Fossagrives, intitule son chapitre dédié à la puberté dans son *Éducation physique des jeunes filles*, « Les préludes de la maternité »

<sup>60</sup> Sur la naissance de l'hygiénisme en France voir : Patrice BOURDELAIS, *Les hygiénistes*, Paris, Belin, 2001 ; Stéphane FRIOUX, Patrick FOURNIER et Sophie CHAUVEAU, *Hygiène et santé en Europe: De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 2011 ; Gérard JORLAND, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des Histoires », 2010 ; Sun-Young Park, *Ideals of the Body: Architecture, Urbanism, and Hygiene in Postrevolutionary Paris*, University of Pittsburgh Press, 2018.

<sup>61</sup> En outre, les médecins et l'État organisent des études démographiques ou « topographies médicales » ayant pour but d'étudier au plus près ce phénomène. Des études démographiques sont entreprises par la Société royale de médecine, créée en 1776. Dans les années 1730 un réseau de vingt-quatre médecins est mis en place afin de fournir un bilan sanitaire de la société française. Suivront des projets de législations sanitaires. Voir : Patrice BOURDELAIS, *Les Hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2001.

<sup>62</sup> Comme l'indique Jacques Léonard dans *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs* (1981) : l'hygiène « [...] se présente comme un discours sur le bien-être matériel et psychique. Cette « médecine politique » est à la santé publique ce que l'économie politique est à la prospérité publique ; et les deux sont liées ; connaissant bien les malheurs biologiques qu'engendre la misère, certains médecins se font économistes, démographes, philosophes ». Dans : Jacques LEONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, *op. cit.*, p. 149.

<sup>63</sup> Les thérapies dites « parallèles » sont nombreuses, les corporations également : sages-femmes, matrones, herboristes, charlatans. Sur la médicalisation de la société au siècle des Lumières, voir : Jean-Pierre PETER (dir.), *La médicalisation en France du milieu du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, réalités sociales et mentalités*, Actes du colloque de l'Université

l'esprit des Lumières, les ouvrages de vulgarisation à usage domestique sont de plus en plus nombreux. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les thématiques développées dans ces traités de vulgarisation médicale s'élargissent, qu'ils soient à l'usage des médecins et de l'État<sup>65</sup> ou directement adressés au peuple. Le travail et les publications du médecin suisse Samuel-Auguste Tissot (1728-1797) sont représentatifs de cette velléité de transmission des savoirs<sup>66</sup>. Alarmés par la peur de la dépopulation et l'idée d'une dégénérescence de la race, des mesures se mettent en place progressivement pour prendre en charge la santé des populations<sup>67</sup>. Dès lors, les médecins interrogent la salubrité des lieux, la propreté de l'air, l'alimentation... Dans ce contexte, la santé des pubères devient fondamentale parce qu'ils constituent l'avenir de l'État, et par leurs futures facultés reproductrices, des instruments d'une amélioration de la race.

Cette période est également marquée par une circulation et une multiplication des pratiques et des savoirs, ainsi que par une médicalisation de la société dans laquelle les médecins s'emparent de la santé publique sous bien des formes. En effet, le marché thérapeutique au XVIII<sup>e</sup> siècle est vaste, les formations médicales et les champs d'action également<sup>68</sup>. Les travaux de Jacques Léonard soulignent et analysent l'ampleur du marché thérapeutique comprenant médecins, apothicaires et chirurgiens, mais aussi des soignants dits « parallèles » comme les matrones ou sœurs hospitalières<sup>69</sup>. Le corps pubère devient au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle un lieu où se confrontent savoirs, pratiques et médicalisation. Les médecins, notamment dans les nombreux ouvrages de vulgarisations destinés à la santé publiés au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ne cessent de mettre en garde contre les préjugés et le « charlatanisme ». Ils s'insurgent et dénoncent des pratiques populaires qui mettent en péril la santé.

Cet aspect est davantage perceptible dans les traités d'hygiène des femmes et des jeunes filles lorsque les médecins évoquent l'arrivée des menstruations et toutes les pratiques mises en place pour « faire venir les règles ». À cette époque, les phénomènes biologiques féminins deviennent ainsi des champs de compétences pour les médecins.

---

de Haute-Bretagne Rennes II, Presses Universitaires de Rennes, 1978.; Jacques LEONARD, *La Vie quotidienne du médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Littératures, 1977, 285 p.

<sup>64</sup> Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie: depuis la naissance jusqu'à l'extrême vieillesse*, Gand, H. Hoste, 1860, p. 52.

<sup>65</sup> Les titres de ces ouvrages indiquent une volonté de perfectionner l'homme par la médecine : Jacques-André MILLOT, *L'Art d'améliorer et perfectionner les générations humaines*, Paris, Chez l'auteur, 1803; Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756; Julien Joseph VIREY, *L'art de perfectionner l'homme*, Paris, Chez Deterville, 1809.

<sup>66</sup> Les ouvrages de Samuel-Auguste Tissot furent largement lus et diffusés. Il existe plus d'une centaine de rééditions de *l'Avis au peuple sur sa santé*. Dans : R. REY, « La vulgarisation médicale au XVIII<sup>e</sup> siècle : le cas des dictionnaires portatifs de santé », *Revue d'histoire des sciences*, 1991, vol. 44, n° 3, p. 415.

<sup>67</sup> Au sujet de la dégénérescence et de la peur de la dépopulation aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Voir : Claude-Olivier DORON, *L'homme altéré : Races et dégénérescence*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016 ; Bénédicte PERCHERON, « Le corps dégénéré : des textes scientifiques à la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle », *Arts et Savoirs*, 10 décembre 2016, n° 7 ; Carol BLUM, *Croître Ou Périr: Population, Reproduction et pouvoir en France au XVIII<sup>e</sup> Siècle*, INED, 2013 ; Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La démographie de l'époque moderne*, Paris, Belin, 1999 ; Thierry MARTIN et Cem BEHAR, *Arithmétique politique dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, INED, 2003.

<sup>68</sup> La formation des médecins est délivrée à la fois par les facultés de médecine – présentent dans les grandes villes – mais également par des écoles préparatoires, provinciales. Voir : Jacques LEONARD, *La Vie quotidienne du médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 32.

<sup>69</sup> Jacques LEONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, op. cit. ; Jacques LEONARD, *La Vie quotidienne du médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. ; François LEBRUN, Jacques LEONARD et CONGRES (dir.), *La médicalisation en France du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. au début du XX<sup>e</sup> s: réalités sociales et mentalités*, Rennes, Annales de Bretagne et des pays de l'ouest, 1979.



La puberté comme la ménopause, alors considérées comme deux périodes critiques, se médicalisent. Les médecins véhiculent dès lors une hygiène adaptée aux différentes étapes de la vie des femmes, ainsi que des pratiques. Beaucoup de médecins exhortent et rappellent les conséquences de l'automédication dans le déclenchement des menstruations ou bien encore dans la thérapie de certaines maladies des jeunes filles, comme la chlorose. Dans les traités d'hygiène de la puberté, les médecins valorisent le rôle des mères dans la santé des enfants et s'adressent d'ailleurs directement à elles<sup>70</sup>. En prenant un ton moralisateur, les médecins signifient la nécessité d'une « science maternelle »<sup>71</sup>, d'une instruction permettant d'acquérir les notions d'hygiène sous l'égide du médecin afin de régler la santé des enfants. La santé des pubères s'appréhende ainsi au travers de plusieurs protagonistes, parfois perçus comme acteurs ou médiateurs de pratiques et de savoirs.

C'est dans ce contexte qu'à fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les traités d'hygiène et de pathologies uniquement dédiés aux jeunes filles apparaissent avant de se développer nettement au cours du siècle suivant. La période est effectivement marquée par une production diversifiée de traités des maladies des femmes. Des ouvrages uniquement consacrés à la « santé des filles », à la « santé des vierges », à celle « des femmes grosses » ou bien encore à la santé des femmes ménopausées émergent peu à peu<sup>72</sup>. Elsa Dorlin parle en ce sens d'un « processus de diversification »<sup>73</sup>.

Les traités d'hygiène dédiés aux jeunes filles, surtout, se multiplient. *L'Essai sur la santé des Filles nubiles*, de Pierre Virard, publié en 1776, constitue l'un des premiers ouvrages de vulgarisation sur ce sujet. Force est de constater que ces traités ne se concentrent pas uniquement sur les jeunes filles pendant la puberté, mais également sur toutes les femmes avant la ménopause<sup>74</sup>. Si l'on retrouve de multiples chapitres sur l'hygiène des jeunes filles et sur les premières menstruations dans *l'Essai sur la santé et sur l'éducation médicales des filles destinées au mariage* (1776) de Jean-André Venel, ce traité semble également adressé à l'ensemble des femmes non-mariées, qu'importe

---

<sup>70</sup> Cet aspect de transmission a été étudié par : Dena GOODMAN, « Le rôle des mères dans l'éducation des pensionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Isabelle BROUARD-ARENDS et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2016, pp. 33-44 ; Yvonne KNIBIEHLER et Catherine MARAND-FOUQUET, *Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, [s.l.], Ed. Montalba, 1977 ; Yvonne KNIBIEHLER et Martine SAGAERT, *Les Mots des mères : Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Groupe Robert Laffont, 2016, 1138 p ; Nadine BERENGUIER, « Mères, gouvernantes et livres de conduite : guerre ou alliance ? », in Isabelle BROUARD-ARENDS et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2016, pp. 23-32.

<sup>71</sup> Cette expression est utilisée par plusieurs médecins comme Jean-Baptiste Fonssagrives. Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869.

<sup>72</sup> La ménopause fait l'objet de nombreuses études médicales à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout comme la puberté, la ménopause est considérée comme étant une période critique pour les femmes. D'abord appelé « âge critique », « âge climatérique » ou « âge de retour », la terminologie « ménopause » apparaît pour la première fois en 1821 dans un traité du médecin Louis de Gardanne : Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816. Sur l'histoire de la ménopause voir : Annick TILLIER, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2005, n° 21, pp. 269-280 ; Véronique MOULINIE, « Andropause et ménopause : la sexualité sur ordonnance », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, pp. 105-121 ; Christine THERE, « Âge de retour et retour d'âge : l'asymétrie entre les sexes dans les discours médicaux en France (1770-1836) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2015, n° 42, pp. 53-77.

<sup>73</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, op. cit.

<sup>74</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776.

leur âge<sup>75</sup>. D'ailleurs, l'âge et les limites de la puberté ne sont pas ou très peu abordés. Nicolas Chambon de Montaux, dans son *Des Maladies des filles* (1785), ajoute de multiples observations et précisions sur les transformations pubertaires bien que l'âge des « filles » auxquelles est adressé ce traité ne soit toujours pas bien délimité<sup>76</sup>. Il s'agit surtout d'ouvrages relatifs à la santé des femmes non-mariées et vierges.

Rappelons que la puberté, telle qu'elle est décrite et étudiée par les médecins, s'inscrit dans une temporalité, généralement de la fin de l'enfance jusqu'au mariage. Cela est particulièrement perceptible dans les discours médicaux sur les « jeunes filles », qui sont considérées comme telles des premières menstruations jusqu'aux premiers rapports sexuels, toujours pensés dans le cadre du mariage. La santé des « filles » se distingue de celles des femmes et s'inscrit dans un temps relativement long. Si le Code Napoléon en 1804 fixe l'âge du mariage à quinze ans, l'âge moyen du mariage reste toutefois plus proche de vingt-cinq ans durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. Cette période, marquée par un éveil des sens et de l'amour, invite donc au contrôle et à la surveillance. Les traités de médecine ne cessent de mettre en garde sur ce moment, éphémère au regard d'une vie, mais long au regard de la charge qui se dégage de ce groupe d'âge.

La spécialisation médicale et l'autonomisation des filles pubères dans les traités des maladies des femmes apparaît en deux temps. Au tournant du siècle, la puberté semble être de mieux en mieux délimitée, notamment à travers la publication de nombreuses thèses de médecine dédiées à ce sujet<sup>78</sup>. Puis, à partir des années 1820, les ouvrages d'hygiène consacrés uniquement ou partiellement à la puberté féminine et à ses besoins se démocratisent<sup>79</sup>. À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, le regard des médecins semble changer de direction. Les discours relevant de la puberté, davantage axés sur les menstruations féminines, s'ouvrent à des perspectives plus larges. Les nombreux paradigmes

---

<sup>75</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776.

<sup>76</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, 352 p.

<sup>77</sup> Sur l'évolution de l'âge du mariage, voir : Jean-Pierre BARDET, Jacques DUPAQUIER (dir.), *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, 1997, tome 1, p. 360. Les analyses démographiques de Stéphane Minvielle indiquent que ces pratiques sont les mêmes en France selon les confessions. « Protestants et Juifs ne se comportant pas, en la matière, très différemment des Catholiques. Dans la population juive de Bayonne (1751-1789), des hommes âgés en moyenne de 27 ans convolent avec des femmes d'environ 23,5 ans. Chez les juifs avignonnais (1763-1789), ils ont respectivement 26,6 et 25,5 ans ». Les explications ne relèvent donc ni d'un aspect culturel ou religieux mais s'expliquent par, comme le souligne Stéphane Minvielle par une volonté de régulation démographique, pour les filles et socio-économique pour les garçons. À ce sujet voir l'étude suivante : Stéphane Minvielle, « Le mariage précoce des femmes à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, n° 11, 2006, pp. 159-176 ; Stéphane Minvielle, *La famille en France à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 2010.

<sup>78</sup> Voir présentation des sources à la fin de ce volume.

<sup>79</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, 546 p ; Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829, 264 p ; Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, Paris, Plancher, 1819, 202 p ; Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1819, 40 p ; Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, 502 p ; Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne, Tome 1*, Paris, Labé, 1846, 536 p ; Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869.

qui mobilisent les débats scientifiques alimentent les imaginaires médicaux. Le corps pubère devient le centre des préoccupations, tandis que le concept de puberté s'affirme. Les titres des thèses et traités de médecine témoignent ainsi de ce regain d'intérêt et de la progressive autonomisation de la puberté comme sujet d'étude. En effet, si les premiers ouvrages consacrés à ce sujet mettaient davantage en avant la notion de « nubilité » ou de « maladies des filles », le terme de puberté s'impose au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

On ne peut, en ce sens, parler d'« émergence »<sup>80</sup> du sujet, mais plutôt d'une « redéfinition », d'une « autonomisation » du corps pubère et du concept de la puberté dans le domaine médical. Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la puberté est attachée à des concepts et des imaginaires qui participent à l'élaboration de sa définition médicale et culturelle. La puberté est ainsi liée à des notions brutales comme la crise, l'orage ou la tempête : des mots matérialisant à eux seuls la puissance de la métamorphose pubertaire, mais aussi la dangerosité de cette période de la vie humaine qui signe la survenue de nouvelles pathologies, inconnues aux enfants. Surveiller, occuper, diriger : tels sont les maîtres mots des médecins lorsqu'ils évoquent la puberté. En effet, à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la puberté est présentée comme un âge dangereux, sous les torrents des passions naissantes, sous l'égide d'un corps en formation, le corps pubère devient avant tout un corps à maîtriser, à encadrer, et ce jusqu'au mariage.

Les discours médicaux se concentrent essentiellement sur les filles et les femmes, empreintes d'un corps fragile et particulièrement propice, à partir de la puberté, à toute une série de dérèglements de l'utérus et de maladies nerveuses. Les descriptions masculines de la puberté et les pratiques hygiéniques à leur égard se font plus rares mais se répandent à partir des années 1830 dans les ouvrages d'hygiène destinés aux jeunes garçons scolarisés<sup>81</sup>. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la silhouette à peine perceptible du pubère laisse place à un corps animé d'une physionomie, de comportements, et de pathologies caractéristiques à son âge. Les différents éléments dictés par les discours médicaux semblent se cristalliser, participant à la création de la catégorie moderne d'adolescence.

### ***Les sources d'une histoire médicale de la puberté***

Vouloir définir la puberté est un chemin long et tortueux, ponctué de pièges et de difficultés. Notion plurielle et protéiforme, l'étude et l'analyse de la puberté demandent de se tourner vers des sources variées afin d'en dessiner les contours. Le corpus est vaste, mais justifié par la richesse du sujet et ses épiphénomènes. Il révèle la manière dont

---

<sup>80</sup> Comme le souligne Michelle Perrot dans *Adolescence, un pluriel à l'étude des historiens*, l'étude de telles catégories d'âges – puberté, adolescence ou jeunesse - invite à la prudence : « Sans doute faut-il se méfier des « émergence » et des « inventions » de phénomènes nouveaux qui ne sont, bien souvent, que des projections sur le passé de nos propres fantasmes. [...] Faudrait-il se demander comment les époques et les sociétés successives ont formulés leur définition de la jeunesse, et plus précisément, de l'adolescence ». Dans : Michelle PERROT, Jean-Claude SCHMITT et Arlette FARGE, « Adolescences », *op. cit.*, p. 45.

<sup>81</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, Paris, Villeret, 1827, 470 p ; François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, *op. cit.* ; Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, *op. cit.*



le sujet a été appréhendé : comme un âge de vie, un concept, une crise, une période d'éveil des sens dangereuse, un temps pathogène. La diversité et l'ampleur du corpus s'expliquent également par une grande hétérogénéité des discours. En effet, les principales thématiques qui participent à la construction du concept médical de puberté font rarement consensus. Si sur la période allant de 1750 à 1850 certaines continuités et évolutions sont déterminantes, notamment sur les principes hygiéniques et thérapeutiques mis en place pour contrôler, surveiller et diriger la puberté, d'autres notions sont en perpétuel mouvement. De plus, sur une même période, plusieurs paradigmes sont mobilisés pour expliquer ces faits. Cette particularité invite à un panel de sources larges afin de pouvoir analyser toutes les subtilités de la définition de la puberté, toutes les manières d'imaginer le mécanisme pubertaire, son action sur le corps, dans la santé ou la maladie.

Étudier l'histoire médicale de la puberté des années 1750 aux années 1850 implique effectivement de traverser de nombreuses évolutions culturelles, sociales, politiques, mais aussi scientifiques. De la fin du siècle des Lumières à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle de profondes transformations relatives au champ socioprofessionnel de la médecine ou aux politiques sanitaires ont entraîné de nouvelles perceptions du corps humain, et de ses âges.

Au cours du siècle des Lumières, plusieurs paradigmes médicaux sont mobilisés afin d'analyser et expliquer les corps ainsi que la transformation pubertaire. Le paradigme fibrillaire s'épanouit au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et propose une nouvelle manière de percevoir la physiologie : le corps est alors dépeint comme un réseau de fibres nerveuses. Les chocs, les mouvements, les spasmes, les tensions ou toutes autres actions qui viendraient rompre l'état et la disposition naturelle induisent des réactions du corps qui conduisent à la maladie. La santé ne réside donc plus exclusivement sur l'équilibre des humeurs énoncées par la théorie humorale<sup>82</sup>. À la distribution et à la répartition des fluides, s'ajoutent l'économie des fibres, de l'énergie « humaine » ou « vitale »<sup>83</sup>. Les discours sur la puberté en sont profondément complexifiés. Le début du XIX<sup>e</sup> siècle voit ensuite l'émergence de la psychiatrie, qui met en avant l'incidence des actions du cerveau sur les corps et les comportements. Ces différentes représentations et disciplines impliquent des regards différents sur l'origine des métamorphoses pubertaires et sur la manière de percevoir la génération ou d'expliquer l'épanouissement des maladies pubertaires. Il ne faut toutefois pas concevoir la période que nous étudions (1750-1850) comme une succession de paradigmes, mais plutôt comme une période où ils se juxtaposent, se superposent dans une forme de syncrétisme.

---

<sup>82</sup> La théorie humorale considère que la santé réside dans l'équilibre des humeurs que sont le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire. Ces éléments sont mis en relation avec des qualités telles que le froid et l'humide qui caractérisent la femme ou le chaud et le sec qui qualifient l'homme. Or, tout dérèglement de l'un d'eux peut entraîner un problème de santé.

<sup>83</sup> Le XVIII<sup>e</sup> siècle est également marqué par l'émergence du vitalisme. Cette notion d'énergie « humaine » ou « vitale » s'inscrit en premier lieu dans le courant vitaliste de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'inspire des médecins de l'école de Montpellier comme Paul Joseph Barthez (1734-1806) et Théophile de Bordeu (1722-1776). Voir : Roselyne REY, *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du dix-huitième siècle à la fin du premier empire*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, France, 1987, 946 p. Nous reviendrons sur le courant vitaliste et le paradigme fibrillaire dans le chapitre 4.1 « Le mystère de la puberté : donner corps à l'invisible ».

En effet, bien que de nouvelles manières de saisir le corps et la santé émergent, les traités médicaux restent très marqués par la théorie humorale. L'analyse des différents fluides qui traversent et animent les corps, qu'ils soient expliqués et observés aux prismes du néo-hippocratismes ou bien d'autres paradigmes, reste fondamentale<sup>84</sup>. Si certains médecins affirment une vision fibrillaire ou vitaliste pour expliquer le mécanisme pubertaire, beaucoup d'entre eux semblent assembler ces théories. Les différents modèles proposés communiquent entre eux et rares sont les scientifiques qui privilégient un seul élément comme cause de la puberté. Aussi les fibres mettent-elles en exergue un rapport avec les liquides qui composent le corps et l'idée d'énergie est-elle toujours liée à un liquide sanguin ou séminal offrant des qualités irritantes ou stimulantes qui agissent sur les nerfs et provoquent des mouvements et des secousses. En ce sens, l'explication de la puberté se nourrit d'un large panel de paradigmes qui participent à la création d'un imaginaire corporel produisant une mise en scène et une théâtralisation des pubères aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Si les différents paradigmes s'allient parfois pour matérialiser les phénomènes physiologiques, ils se confrontent également, notamment dans l'élaboration des constitutions féminines et masculines et appuient la différence des sexes. Le corps féminin est décrit comme un corps faible, pathogène. Cela se traduit dans la théorie humorale par un corps froid et humide, ou dans le paradigme nerveux, par un corps sensible marqué par une irritabilité singulière des nerfs et des fibres. Le modèle fibrillaire se base ainsi sur la différenciation des corps féminins et masculins qui se distinguent par leur sensibilité respective. Les fibres et les nerfs des femmes sont décrits comme plus faibles et leurs tissus plus lâches. Celles-ci sont par conséquent plus sensibles aux variations et aux impressions. Une telle vision permet d'appuyer une distinction sociale entre les corps délicats des élites socioculturelles et ceux des travailleurs robustes. Ce paradigme révèle ainsi une forme de hiérarchisation et une sexualisation des corps. Nous exploiterons cette confrontation des paradigmes notamment lorsque nous aborderons les causes des pathologies féminines se développant à la puberté comme la chlorose, l'hystérie ou la nymphomanie. L'origine de la maladie, qu'elle soit perçue comme provenant d'un déséquilibre des humeurs, du cerveau ou bien encore d'un relâchement des nerfs, implique des thérapies et une nosographie différentes.

L'intérêt de travailler sur une large période permet également d'interroger l'incidence des théories de la génération sur les manières d'appréhender les corps reproducteurs et leur formation. De la théorie séministe<sup>85</sup> à la théorie oviste<sup>86</sup>, les paradigmes s'affrontent au cours des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour expliquer la

---

<sup>84</sup> De plus le néo-hippocratismes continue de marquer la sphère médicale par le vocabulaire utilisé : le phénomène pubertaire s'observe toujours par les sécrétions, les écoulements et les éjaculations. Le phénomène de la pléthore est largement mobilisé pour expliquer les causes de la menstruation féminine.

<sup>85</sup> Dans la théorie séministe, l'enfant est conçu comme étant le fruit du mélange des semences masculines et féminines éjaculées au moment du coït. Sur la théorie séministe, voir : Evelynne BERRIOT-SALVADORE, « La question du séminisme à la Renaissance », *Histoire des Sciences médicales*, 2017, LI, n° 2, pp. 265-271.

<sup>86</sup> William Harvey en 1651 publie ses *Ercitationes de generatione animalium*, où il y déclare : « *Omne vivum ex ovo* : Tout vivant vient d'un œuf ». Cependant, il ne parvient pas à définir d'où proviennent ces œufs. En 1660, Nicolas Sténon découvre la fonction des ovaires. Il reconnaît l'importance de cet organe dans la génération de l'homme et comprend qu'il est à l'origine de la vie sans pour autant le prouver. C'est Regnier De Graaf, une dizaine d'années plus tard, qui observe que les œufs sont créés par les ovaires. En 1672, dans la préface de son *Nouveau Traité des organes*

reproduction<sup>87</sup>. À partir des années 1840, certains médecins changent de regard sur le mécanisme et le rôle de l'ovulation, défendant dès lors la théorie de l'ovulation spontanée<sup>88</sup>. Ces différentes manières d'appréhender la génération mettent en lumière la question du pouvoir reproductif des femmes et invite aussi à interroger l'influence des ovaires ou du sperme dans la transformation pubertaire. L'explication du fonctionnement des menstruations féminines s'en voit également modifiée.

Afin de représenter l'évolution des paradigmes à partir desquels la puberté a été saisie, la recherche de sources s'est, dans un premier temps, faite à travers l'interrogation de plusieurs bases de données et de catalogues<sup>89</sup>. Elle a été complétée au fil des lectures, notamment de dictionnaires et de thèses de médecine. Le corpus est, en définitive, composé de sources médicales éclectiques : certains ouvrages de Cabanis<sup>90</sup>, Roussel<sup>91</sup> ou d'Astruc<sup>92</sup> sont connus et ont été largement étudiés, d'autres contributions, comme les thèses et traités sur la puberté ont été plus rarement exploités par les historiens et historiennes de la médecine.

Les dictionnaires et encyclopédies, au nombre d'une vingtaine pour la période étudiée, ont constitué un matériau de départ permettant d'interroger la définition de la puberté. Nous avons décidé d'inclure à la fois des dictionnaires et encyclopédies généralistes et spécialisés dans le domaine médical afin d'entrevoir toutes les subtilités de la définition de la puberté. Ces sources permettent, à travers leurs diverses rééditions, d'interroger les évolutions et permanences du discours médical et également leur diffusion<sup>93</sup>.

---

*génitales de la femme*, De Graaf déclare : « Je prétends, que tous les animaux et l'homme même tirent leur origine d'un œuf, non pas d'un œuf formé dans la matrice par la semence, au sentiment d'Aristote, ou par la vertu séminale, suivant Harvey, mais d'un œuf qui existe avant le coït dans les testicules des femelles ». Sur les différents paradigmes médicaux sur la génération des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, voir : Pierre Darmon, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, Du Seuil, p. 37 ; Jacques Roger, *Les Sciences de la vie dans la pensée française du XVIII<sup>e</sup> siècle : la génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie*, Armand Colin, 1971.

<sup>87</sup> Sur le rôle des hommes et des femmes dans la génération et les controverses médicales en découlant à la Renaissance, voir les chapitre « la controverse philosophique » p. 115-118 et « influence de la semence féminine, p. 118-120. Dans : Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, Genève, Slatkine, 1993.

<sup>88</sup> Plusieurs médecins et naturalistes sont attachés à la découverte de l'ovulation et à la « chute de l'œuf » : Victor Coste (1807- 1873), Charles Négrier (1792-1862), Adam Raciborski (1809-1871), Amédée Courty (1819-1886), Félix-Archimède Pouchet (1800-1872). Ce dernier est l'un des premiers à affirmer que l'ovulation est un phénomène spontané et cyclique et qu'elle se produit pendant les menstruations. Sur l'histoire des théories autour de l'ovulation au XIX<sup>e</sup> siècle, voir : Jean ROSTAND, « Félix-Archimède Pouchet et les méthodes contraceptives », *Revue d'histoire des sciences*, 1969, vol. 22, n<sup>o</sup> 3, pp. 257-258 ; Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI, « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *op. cit.*

<sup>89</sup> Le recensement des sources a été majoritairement conduit par des recherches sur les bases de données et bibliothèques numériques suivantes : Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France ; Medica, la bibliothèque numérique réalisée par le service d'histoire de la BIU santé (Université de Paris) ; la base de données de la Wellcome Library ; GoogleBooks.

<sup>90</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802.

<sup>91</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, Paris, Chez Vincent, 1775, 430 p.

<sup>92</sup> Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, Avignon, par les libraires associés, 1763, 396 p.

<sup>93</sup> Nous avons exploité une vingtaine de dictionnaires et encyclopédies de médecine qui s'échelonnent de 1746 à 1885. Nous avons principalement exploité l'*Encyclopédie* (1751-1772) de Diderot et Jean le Rond d'Alembert pour le XVIII<sup>e</sup> siècle ; le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) et l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) pour le XIX<sup>e</sup> siècle. De ces dictionnaires nous avons systématiquement étudié les articles « âges », « adolescence », « fille », « femme » et « puberté ». Très souvent d'autres articles ont été exploités afin d'avoir une approche nosologique sur

Les dictionnaires et encyclopédies ont été confrontés à d'autres sources précieuses : une quarantaine de thèses de médecine sur la puberté recensées entre 1798 et 1845<sup>94</sup>. D'autres thèses ayant pour sujet les menstruations<sup>95</sup> ou la chlorose<sup>96</sup> ont également été mobilisées. Les thèses constituent des outils indispensables à l'analyse de la perméabilité des discours. Elles permettent aussi de mesurer la popularité d'un ouvrage en analysant les références et citations utilisées. Elles précisent autant l'état des connaissances qu'elles indiquent les médecins qui font référence dans ce domaine. Les thèses de médecine comme les dictionnaires constituent, par leur nombre et leur large ancrage chronologique, de bons moyens de comparer l'avancée des idées et des savoirs à une époque donnée.

Des ouvrages scientifiques ont également été intégrés au corpus, et notamment ceux qui portent sur l'histoire naturelle. Les médecins reprennent très souvent les études des naturalistes et les récits de voyageurs afin de prouver l'incidence du climat ou de la race sur le phénomène pubertaire et les capacités reproductives. Si les traités de médecine que nous étudions se focalisent sur les corps blancs européens, les corps racisés sont toutefois souvent exploités et constituent, dès lors, des « contres modèles », mettant en avant un discours racialisé où les signes de puberté se confondent ou deviennent des éléments caractéristiques de racisation.

Les ouvrages médicaux constituent cependant le cœur du corpus scientifique, et en particulier les traités des maladies des femmes qui sont parmi les sources les plus nombreuses. Nous avons ainsi mobilisé plus d'une cinquantaine de sources, du début du XVIII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ces livres, un chapitre ou une sous-partie est généralement consacré à la puberté, car d'une manière générale, les traités des maladies des femmes étudient la santé féminine de la puberté à la ménopause. Les discours médicaux sont surtout axés sur l'arrivée des menstruations, la grossesse et sur les pathologies féminines débutant sous l'action de l'utérus. Afin d'étudier la puberté au prisme d'une crise ou d'une époque critique, nous avons choisi d'inclure quatre traités sur la ménopause

---

certaines maladies comme la chlorose ou l'hystérie. Les différents articles de synthèses des dictionnaires ont également permis d'analyser les signes de puberté au travers des articles « utérus », « pénis », « testicules »...

<sup>94</sup> La majorité des thèses que nous avons recensées sont numérisées et disponibles sur le site BIU santé. Certaines furent consultées grâce au service du prêt entre bibliothèque et d'autres ont été consultées sur place. La majorité des thèses étudiées ont été soutenues à la faculté de médecine de Paris, seule cinq d'entre elle sont publiés à la faculté de Montpellier.

<sup>95</sup> Huit thèses sur les menstruations ont retenues notre attention : BRIERRE DE BOISMONT Alexandre, *De la Menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, Paris, Baillière, 1842 ; CASTAING Edme, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1821 ; CAVARE Frédéric, *De la menstruation envisagée aux trois périodes de la vie utérine. Thèse, etc*, Paris, Rignoux, 1837 ; DOMONT Antoine Joseph, *Dissertation sur la menstruation*, Paris, Didot Jeune, 1807, 28 p ; EMETT Robert, *Essais de médecine sur le flux menstruel et la curation des maladies de la tête, traduits du latin de M. Robert Emmett*, Paris, J.B. Despilly; Jac Ch. Chardon; S. Severin, 1754 ; LARTIGAU Louis, *Essai sur la première menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 17 janvier 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822 ; TOUGES Louis-Urbain, *De la non apparition des menstrues chez les filles parvenues à l'âge de la puberté. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 22 août 1831, pour obtenir le grade de Docteur de médecine*, Didot jeune, Paris, 1831 ; VAN PEENE Jacques Hubert, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, Gand, impr. de J. N. Houdin, 1815.

<sup>96</sup> Nous avons mobilisés une quinzaine de thèse sur ce sujet, publiées entre 1806 et 1850.

publiés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup>. Ces sources permettent d'entrevoir la puberté et la ménopause comme deux « étapes critiques » chez les femmes et d'effectuer une étude comparative des maux féminins et des pratiques médicales au moment de l'apparition et de la disparition des cycles menstruels. Ces traités fournissent d'ailleurs des prescriptions hygiéniques très similaires aux traités d'hygiène des jeunes filles. Les traités d'hygiène et de vulgarisation sur la santé des femmes permettent d'étudier à la fois des théories, mais également les conseils, recommandations et injonctions relatives à leur corps, leur comportement et leur santé.

La puberté est abondamment étudiée dans les traités d'éducation et d'hygiène qui se développent et se démocratisent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Écrits principalement par des hygiénistes dans l'optique de perfection l'espèce humaine, ces sources permettent d'appréhender la santé et le quotidien des jeunes filles et des jeunes hommes au moment de la puberté. Les traités et manuels d'hygiène, ne s'adressant non pas aux jeunes femmes et aux jeunes hommes<sup>98</sup>, mais aux pères, mères, directeurs ou directrices de pensions et d'écoles, laissent entrevoir plusieurs acteurs et médiateurs auxiliaires de la santé des pubères. Ces sources permettent ainsi d'interroger les rôles de chacun dans la mise en place de pratiques préventives ou thérapeutiques.

Leurs auteurs portent un regard sur l'alimentation, le vêtement<sup>99</sup>, l'éducation ou les activités des individus et vantent les mérites de la frugalité, loin du faste et du mode de vie des élites socio-culturelles ; au plus proche de l'idée de nature<sup>100</sup>. Les traités sur l'hygiène et la santé des filles sont toutefois bien plus nombreux. Ils émergent et se développent dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que les traités d'hygiène des jeunes hommes se généralisent plus

---

<sup>97</sup> Des traités de médecine sont par ailleurs consacrés à l'étude de ces deux âges critiques : S.N, *Les Âges critiques de la femme (Puberté Ménopause), Guide des mères de famille, des maitresses de pension et des directrices d'établissements religieux*, Paris, Goupy et Jourdan, 1878 ; Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844, 550 p ; Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation, l'hygiène de la puberté et de l'âge critique, son rôle dans les différentes maladies, ses troubles et leur traitement*, Paris, Baillièrre, 1868, 680 p.

<sup>98</sup> Seule une source de notre corpus s'adresse directement aux pubères, à des fins préventives et thérapeutiques. Il s'agit d'un ouvrage proposant une version adaptée et abrégée de l'*Onanisme* de Samuel-Auguste Tissot (1760) et de la *Nymphomanie* de J.D.T. de Bienville (1771). Nous présenterons cette œuvre singulière dans notre chapitre consacré à la thérapie de la masturbation. P. (jeune) DUSOULIER, *Avis aux jeunes gens des deux sexes*, Angers, impr. des frères Mame, 1810.

<sup>99</sup> Quelques traités consacrés à la mode féminine qui dénoncent corsets et vêtements contraignant l'accroissement des poitrines naissantes ont également été mobilisées. Écrits par des médecins ou des tailleurs, ils apportent un regard sur la formation et la déformation du corps pubère, fragilisé par un accroissement soudain. Ces sources publiées à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'inscrivent dans l'émergence de l'orthopédie : Jacques BONNAUD, *Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleine: ouvrage dans lequel on démontre que c'est aller contre les lois de la nature, augmenter la dépopulation, & abâtardir, pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre à la torture, des les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former*, Paris, Hérisant, 1770 ; Alphonse Louis Vincent LEROY, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, Paris, Le Boucher, 1772 ; P.-J. MARIE DE SAINT-URSIN, *L'ami des femmes, ou lettres d'un médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs moeurs et leur santé. Et la nécessité de l'usage habituel des bains en gardant leur costume actuel*, Paris, Barba, 1805 ; REISSER M., *Avis important au sexe, ou essai sur les corps baleinés, pour former [et] conserver la taille aux jeunes personnes*, Lyon, chez V. Reguilliat, 1770 ; VEDEAUX Mme P., *Traité des corsets, ou Aperçu sur leurs effets physiques, leurs inconvéniens, leurs avantages, à l'usage des mères de famille, avec l'exposé de quelques notions d'orthopédie*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838.

<sup>100</sup> Philippe PERROT, « La vérité des apparences ou le drame du corps bourgeois (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *op. cit.*



tardivement, notamment par le biais des traités d'hygiène des familles et de quelques traités d'hygiène scolaire<sup>101</sup>. Une difficulté réside cependant dans leur exploitation : si certains médecins découpent l'hygiène des garçons en fonction de l'âge, souvent la puberté n'est pas mise en avant, il n'est d'ailleurs quasiment jamais question de « pubères », mais d'écoliers ou de lycéens. L'appréhension du corps des jeunes hommes au moment de la puberté semble être délicate au premier abord, car sur le corpus élaboré, seule une thèse est consacrée à la puberté masculine<sup>102</sup>. Toutefois les corps féminins et masculins sont continuellement étudiés et comparés, notamment au travers des traités consacrés à l'étude des « natures » qui mobilisent à la fois théories biologiques et théories culturelles<sup>103</sup>. Ces ouvrages permettent non pas d'étudier le phénomène pubertaire ou les pathologies auxquels les pubères sont confrontés, mais de questionner les injonctions relatives aux corps féminins et masculins. Dans ces sources, la puberté apparaît comme un seuil, un moment où se « confirment les sexes », imposant de nouvelles normes et devoirs.

L'entrée dans la puberté correspond, aux dires des médecins, à un temps de développement de nouvelles maladies, encore inconnues à l'enfant : les pathologies liées à l'amour, aux passions et aux désirs. À ce titre, notre analyse nous amène à étudier des pathologies relatives à l'éveil des sens, notamment au travers de l'étude de traités sur la masturbation et sur la nymphomanie, qui se développent au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celles-ci mettent en exergue le sentiment de dangerosité de la puberté, dès lors perçue comme une période particulièrement propice au développement de déviations et pathologies « sexuelles ». Ces sources permettent également de puiser dans les descriptions de cas cliniques et dans les tableaux médicaux<sup>104</sup> afin d'analyser les représentations pathologiques des pubères qui construisent, à terme, l'image des jeunes hommes et des jeunes filles aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Afin d'étudier au plus près chacun des signes de la puberté, notre analyse se fonde également sur des traités dédiés à un signe de puberté en particulier, comme la voix, la barbe, l'utérus ou la poitrine, qui permettent de comprendre plus en détail le fonctionnement de chaque organe ou phénomène, mais surtout d'en révéler les éléments pathologiques. Nous avons ainsi intégré au corpus une vingtaine de traités d'anatomie, de dermatologie ou bien encore de nosologies afin de questionner la manière dont ils sont appréhendés par les différentes spécialités médicales.

---

<sup>101</sup> Charles PAVET DE COURTEILLE, *Hygiène des collèges et des maisons d'éducation*, Paris, Gabon et compagnie, 1827 ; Alfred BECQUEREL, *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, Labé, 1851, 660 p ; Louis GUILLAUME, *Hygiène scolaire: considérations sur l'état hygiénique des écoles publiques présentées aux autorités scolaires, aux instituteurs et aux parents*, Genève, J. Cherbuliez, 1865, 164 p.

<sup>102</sup> Jean-Baptiste PICHON, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, 34 p.

<sup>103</sup> Certains médecins et naturalistes cherchent à analyser la « nature » féminine, sa formation et ses particularités : Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802. Jacques Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire Naturelle de la femme*, Paris, Duprat, 1803.

Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, Paris, Vincent, 1775.

Julien-Joseph VIREY, *De la femme sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Paris, Crochard, 1823.

<sup>104</sup> Un tableau médical est un dispositif rhétorique qu'Alexandre Wenger définit comme « un cas, présenté comme étant réel, qui doit illustrer de façon exemplaire et frappante un précepte, une prescription thérapeutique ou une prise de position morale : tableau des malheurs de tel malade, tableau des suites funestes de telle pratique réprimandée, etc. ». Dans : Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, op. cit., p. 120.

En dehors des sources médicales, ou liées au champ de la santé, il a été nécessaire d'intégrer à la réflexion des traités de jurisprudence et des ouvrages juridiques évoquant le principe de nullité du mariage afin de souligner les droits et les devoirs imposés aux pubères et impubères. Des traités de médecine légale ont aussi été exploités pour interroger le décalage entre âge biologique et âge légal afin de mettre en lumière l'appréhension des signes de puberté, notamment dans les jugements pour viol<sup>105</sup>.

En dépit des recherches menées pour trouver des sources iconographiques au sein des traités médicaux ou d'histoire naturelle, il n'a pas été possible de constituer un corpus d'images cohérent traduisant ou illustrant l'accroissement du corps, de la poitrine ou des organes génitaux afin d'analyser les représentations des corps pubères<sup>106</sup>. Cette thèse mobilise toutefois, de manière très parcellaire, quelques illustrations aidant à la compréhension de la mise en image de certaines pathologies comme la masturbation, la nymphomanie, l'hystérie ou la chlorose.

Le corpus de sources de cette thèse, centré sur les productions médicales, n'en est pas moins composé d'une variété d'auteurs dont les profils socioprofessionnels diffèrent, même si certains sont polyvalents à l'instar de Julien-Joseph Virey (1775-1846), à la fois médecin, physiologiste, naturaliste et anthropologue. Dans ces pages se succèdent des hygiénistes, des médecins accoucheurs, des chirurgiens, des anatomistes, des aliénistes, des médecins militaires, des naturalistes ou encore des phrénologues<sup>107</sup>. Pour chaque auteur des recherches biographiques ont été menées, mais la formation médicale et la vie de la plupart des auteurs des thèses de médecine consacrées à la puberté ont été difficiles à retracer. Rares sont ceux qui ont publié à la suite de leur thèse et leur existence professionnelle est donc peu documentée. D'autres sont plus connus ou ont fait de la puberté – ou de la santé des enfants – leur spécialité, à l'instar de l'hygiéniste Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884)<sup>108</sup> ; d'Augustin-Pierre-Isidore Polinière (1790-1856), auteur de l'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) et auteur d'une thèse sur la puberté<sup>109</sup>, ou bien encore d'Adam Raciborski (1809-1871)<sup>110</sup>. La plupart des auteurs de notre corpus ne se sont toutefois pas « spécialisés » dans la puberté, qui ne correspond à aucune spécialisation médicale spécifique.

---

<sup>105</sup> C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que la médecine légale s'épanouit en tant que science et discipline universitaire à part entière. L'ancienne Faculté de médecine et le Collège de chirurgie sont supprimés par la loi du 18 août 1792 et remplacés par des Écoles de santé. C'est dans ce cadre que la médecine légale devient discipline universitaire. Voir : Michel Porret, « La médecine légale entre doctrines et pratiques », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, numéro 22, 2010, pp. 3-15.

<sup>106</sup> Des recherches iconographiques ont été effectuées sur les bases de données suivantes et banque d'images suivantes : les fonds iconographiques de la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIU santé), le portail Joconde – catalogue collectif des collections des musées de France, Gallica.

<sup>107</sup> Nous précisons leur spécialité médicale et formation dans le fil du texte.

<sup>108</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit. ; Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, C. Delagrave, 1870, 394 p ; Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *Le rôle des mères dans les maladies des enfants, ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin*, Paris, Hachette, 1869, 352 p ; Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *La maison: étude d'hygiène et de bien-être domestiques*, Paris, Delagrave et Cie., Libraires-Éditeurs, 1871, 818 p.

<sup>109</sup> Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, 38 p. Ce médecin à l'Hôtel-Dieu et à la Charité de Lyon s'est également illustré dans le domaine de l'éducation : Augustin-Pierre-Isidore de POLINIÈRE, *De l'Éducation et de ses rapports avec la médecine, discours de réception prononcé dans la séance*

Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, un processus de spécialisation médicale de la médecine clinique s'intensifie. Elle s'inscrit dans un phénomène de lutte de concurrence entre les nombreuses corporalités médicales et permet la reconnaissance de spécialité clinique par la faculté de médecine<sup>111</sup>. Sur la période étudiée, plusieurs générations de médecins se succèdent, avec des formations et des spécialisations diverses qui influent sur les représentations de la puberté. Tandis que les hygiénistes de notre corpus se focalisent essentiellement sur des critères diagnostiques donnant lieu à une médicalisation du corps et à des pratiques individuelles, les approches des naturalistes se concentrent sur des « critères universels » afin de comprendre ou de hiérarchiser les êtres humains en fonction du sexe, de la race ou du climat.

Les innovations médicales et écoles participent également à agrémenter la définition de la puberté et la liste des signes de la puberté de nouveaux critères et de nouveaux champs d'action. À l'instar des travaux des phrénologues qui mènent à étudier la taille et le poids ou la couleur du cervelet pour mesurer la transformation pubertaire. Le développement cérébral va être ainsi interpréter comme faisant lien entre les organes génitaux et l'épanouissement de la puberté et révèlent donc d'autres manières d'imaginer les liens mobilisés dans la transformation globale du corps à cette époque de la vie. De la même manière, les travaux des psychiatres et aliénistes amènent à questionner le champ de l'invisible en étudiant les phénomènes héréditaires. Ces dernières thématiques, totalement absentes du discours sur la puberté au XVIII<sup>e</sup> siècle contribuent à de nouvelles approches et moyens de compréhension des phénomènes pubertaires.

### *La fabrique du corps des pubères*

Dans un premier temps, la constitution du corpus et le dépouillement des premières sources ont fait émerger des questionnements autour des définitions de la puberté contenues dans les dictionnaires, les encyclopédies, les thèses ou les traités de médecine. Ces documents développent en effet des critères physiologiques différents pour marquer le début ou la fin de la puberté. Les auteurs mobilisent parfois des limites rigides – âge, apparition de la pilosité ou des menstruations –, mais très souvent des limites floues et difficilement observables ou quantifiables. Les contours de la puberté apparaissent dès lors comme muables et complexes et suscitent des interrogations diverses : combien de temps la puberté dure-t-elle ? à partir de quel moment un individu est-il pubère et quand ne l'est-il plus ?

---

*publique de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, du 3 septembre 1833, par Isid. Polinière,...*, 1833.

<sup>110</sup> Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation, op. cit.* ; Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères, op. cit.*

<sup>111</sup> Sur la restructuration du champ médical et sur le processus de spécialisation au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles voir : Patrice PINELL, « Champ médical et processus de spécialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/1-2 (n° 156-157), pp. 4-36.



Ces questionnements invitent à interroger les signes de la puberté, éléments caractéristiques mobilisés par les médecins pour matérialiser le passage d'un âge de la vie à un autre. Mais comment différencier un signe d'un symptôme ? Quels signes relèvent du sain ou du pathologique, de la norme ou de la monstruosité ?

Outre les difficultés liées aux définitions plurielles de la puberté, le corpus confronte d'emblée à un questionnement autour de notions communes, mal définies, et souvent interchangeables autour de la puberté et de l'adolescence impliquant une confusion entre ces deux termes. Les auteurs évoquent un « passage », une « période », une « étape » ou bien encore « une première » ou « seconde jeunesse » pour qualifier adolescence et puberté. Par ailleurs, si certains médecins distinguent clairement ces deux âges de vie, d'autres les utilisent indifféremment, comme synonymes. Si certains placent l'adolescence avant la puberté dans l'échelle de la vie humaine, d'autres la situent après<sup>112</sup> ou au sein d'une période plus large : la jeunesse<sup>113</sup>. Cette ambiguïté terminologique invite à entrevoir la puberté comme une période relativement floue et mal délimitée<sup>114</sup>, dont nous tenterons toutefois de dresser les limites et les contours. Elle impose également de se détacher des définitions actuelles.

Le terme puberté est de nos jours majoritairement utilisé pour décrire des manifestations d'ordre physiologique, tandis que le terme d'adolescence est généralement employé pour désigner une période de la vie humaine plus vaste associée à certains comportements. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il n'y a pas de puberté sans adolescence, pas d'adolescence sans puberté. La puberté, telle qu'elle est dictée par les médecins et les naturalistes est à la fois un phénomène naturel où des signes sont observés, mais aussi un âge de vie, une époque, un temps plus ou moins long au cours duquel les individus sont confrontés à des droits et des devoirs. Il est question « d'entrer dans la puberté », de « premiers signes » de la puberté, de « règles » de puberté... La puberté est ainsi un phénomène, un état, une étape charnière.

Analyser la puberté au travers des discours médicaux invite à pénétrer les corps et à concevoir l'impalpable et l'invisible. Les corps pubères semblent traversés par des dynamiques, des mouvements, des sensations diverses. Les discours médicaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles mobilisent tout un panel d'imaginaires pour expliquer la transformation globale du corps à la puberté. Selon les écoles médicales, les corps pubères sont animés par des fluides, par une chaleur atypique ou bien encore par la puissance des glandes ou du cerveau. Ces paradigmes suscitent beaucoup de questionnements sur la mobilisation de ces représentations et leur impact sur la manière de se représenter la puberté et les pathologies qui lui sont attribuées. Se plonger dans l'analyse des discours médicaux invite donc à explorer et surtout à donner sens aux diverses manières d'appréhender le corps et la vie. La période étudiée est en effet marquée par de nombreux paradigmes médicaux particulièrement riches et propices au développement de nombreuses

---

<sup>112</sup> « L'espace de vie de l'homme & de la femme peut se diviser en six périodes différens. L'enfance commence au moment de la naissance, jusqu'à l'âge de quatre ans ; l'adolescence, jusqu'à dix. La puberté se prolonge jusqu'à vingt-cinq ; l'âge viril, jusqu'à cinquante ; la décadence, jusqu'à soixante-dix ; & l'âge décrépît conduit au tombeau ». Dans : Jean GOULIN et Anselme JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771.

<sup>113</sup> « La Puberté accompagne l'adolescence et précède la jeunesse ». Dans : Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière*, op. cit., t. 2, p. 478.

<sup>114</sup> Félix-Gustave SOULERAT, *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence. Thèse, etc*, Imprimerie de Ricard Frères, Montpellier, 1845, p. 10.

explications sur l'origine et le déploiement du mécanisme pubertaire et des comportements adolescents. Les nombreux discours s'inscrivent dans un univers bourgeois et impliquent, en ce sens, de questionner les normes, codes et valeurs des élites socioculturels afin de saisir la subtilité des peurs associés aux corps des jeunes filles et des jeunes hommes bourgeois.

Pour saisir l'histoire médicale de la puberté, nous avons organisé l'étude en trois parties. La première invite à « donner corps à la puberté » en se centrant sur l'analyse des définitions et de la représentation des corps pubères. Partant du constat d'une ambiguïté terminologique et de la variété du lexique employé pour nommer garçons et filles pendant la puberté, il s'agit de dépasser les définitions usuelles et de s'attacher aux nombreuses métaphores, analogies et expressions pour comprendre comment est perçue la transformation pubertaire par les médecins et les naturalistes (chapitre 1). Ces premières réflexions interrogeant les limites de la puberté amènent à s'emparer de la sémiologie pubertaire, en mettant en lumière les signes de la puberté, éléments à la fois tangibles et porteurs de nombreuses symboliques (chapitre 2). Cette analyse porte ensuite à questionner la différence des sexes, matérialisée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles par la naissance de « natures » féminines et masculines. La puberté, perçue comme un moment de confirmation ou d'affirmation du sexe, se retrouve au centre des discours médicaux. Entre soumission et domination, entre force et faiblesse se dessinent les futurs rôles des pubères (chapitre 3).

Après une étude de la matérialité des corps mettant en exergue les différents éléments caractéristiques de la puberté, la seconde partie se focalise sur l'immatérialité de la puberté et cherche ainsi à « donner corps à l'invisible ». Ce second pan de l'étude invite à pénétrer la chair, à entrer dans les vaisseaux, à observer les fluides pour saisir la manière dont est compris et imaginé le mystérieux mécanisme pubertaire qui transforme à jamais les corps d'enfants en corps d'adultes. Cette métamorphose occasionne de multiples changements, elle éveille les sens des pubères qui découvrent de nouvelles sensations qui ébranlent leurs sensibilités (chapitre 4). Le façonnement de ces corps sensibles et sensuels débouche, par la naissance du désir et du sentiment amoureux, sur de multiples dangers, les pubères étant victimes d'un large panel de pathologies et de dérèglements compromettant leur santé physique et mentale (chapitres 5 et 6).

Une ultime partie se focalise sur le corps des jeunes filles qui se retrouve épié et contrôlé via une série de pratiques et de prescriptions hygiéniques visant à maîtriser les déformations corporelles et leur santé (chapitre 7), mise à mal par l'arrivée des menstruations et de nouvelles pathologies féminines (chapitre 8). Ces derniers éléments conduisent à envisager l'évolution de l'image de la puberté féminine, une période ponctuée d'étapes difficiles, faites de maux et de peines, jusqu'au mariage, temps d'accomplissement et de délivrance.

## Première partie – Donner corps à la puberté : définitions médicales et émergence d'un concept

La puberté est un phénomène naturel provoquant de nombreuses transformations d'ordres physiologiques et anatomiques. Il s'agit également d'un âge de la vie, d'une étape charnière engendrant droits et devoirs, normes sociales et comportementales. Selon les auteurs, qu'ils soient médecins, naturalistes ou philosophes, la puberté est polysémique. Cet aspect influe sur la compréhension de sa définition qui semble au premier abord difficile à cerner face au manque d'hétérogénéité des discours.

Nous dégagerons dans cette partie les éléments qui caractérisent la puberté au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en analysant en premier lieu les définitions contenues et diffusées dans les dictionnaires et encyclopédies, par le biais de l'étude de l'étymologie et de la sémantique du mot puberté, mais aussi des termes qui y sont attachés, voire confondus avec sa définition. Cette première analyse nous amène à interroger les limites et la temporalité de la puberté en questionnant notamment les éléments caractérisant son début, sa fin ou sa linéarité.

Pour les médecins et naturalistes, les limites de la puberté sont avant tout mobilisées par l'observation de signes diagnostics. L'apparence des poitrines et des parties génitales, la modification de la voix ou le développement de la pilosité sont tout autant d'indices et d'outils permettant d'observer et de « mesurer » la transformation pubertaire. Il convient d'analyser la manière dont les médecins ou naturalistes dépeignent ces éléments caractéristiques de la puberté afin de saisir les valeurs, normes et symboles que ces signes véhiculent.

Les éléments diagnostics observés à la puberté sont avant tout perçus comme des marqueurs de la féminité et de la masculinité : ces signes sont considérés comme des éléments qui « confirment le sexe ». Le corps pubère, à la fois marqué par des caractéristiques propres à l'enfance et propres à son sexe, amène à questionner les notions d'hybridité ou d'altérité avant d'émettre l'hypothèse de l'existence d'une nature pubère singulière.



## Chapitre 1. La puberté comme seuil : définitions médicales de l'âge pubère

Ce premier chapitre interroge et délimite les éléments qui définissent la puberté. Afin de faire émerger le concept médical et culturel de puberté, il questionne ses limites et ses bornes. Celles-ci semblent souvent floues et mouvantes et pourtant, certains principes semblent se cristalliser au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Après l'analyse de l'étymologie et du lexique mobilisé pour qualifier jeunes hommes et jeunes filles pubères, il s'agira d'identifier les images ou imaginaires associés à la puberté et de questionner leur origine et leur permanence.

### 1.1. Émergence du concept de puberté

Le concept de jeunesse est largement investi par les historiens et anthropologues<sup>115</sup>. De nombreuses études ont montré que la jeunesse est un âge social historiquement déterminé par la condition sociale, la culture et des éléments biologiques tels que l'apparition de la puberté. Comme l'analyse Agnès Thiercé, le concept moderne d'adolescence, désignant une classe d'âge bien délimitée, n'est pas universel<sup>116</sup> et constitue un phénomène récent, propre à quelques sociétés occidentales<sup>117</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le terme d'adolescent est réservé à la jeunesse bourgeoise. Certains auteurs ont par ailleurs affirmé à travers le titre de leur livre que *L'adolescence n'existe pas*<sup>118</sup> ou bien encore qu'il s'agit d'un artifice<sup>119</sup>. En effet, l'adolescence est une notion imprécise et difficile à définir physiologiquement, elle se fonde toutefois, en partie, sur les limites physiologiques de la puberté et s'inscrit dans le concept plus large de la jeunesse. Mais quels sont les éléments qui délimitent jeunesse, adolescence et puberté ? Comment distinguer ce qui relève du concept de puberté de celui d'adolescence dans les traités médicaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ? Cette partie sonde les définitions tirées des dictionnaires, encyclopédies et traités médicaux afin d'approfondir les images et les imaginaires liés à la puberté au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>115</sup> Ludvine BANTIGNY et Ivan JABLONKA, *Jeunesse oblige: Une histoire des jeunes en France (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Presses Universitaires de France, 2015, 318 p ; Maurice CRUBELLIER, *L'enfance et la jeunesse dans la société française*, Paris, A. Colin, 1979 ; Jean-Claude FARCY, « Jeunesses rurales dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle - 1848*, 1992, vol. 8, n° 1, pp. 19-38.

<sup>116</sup> Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence et des adolescents: France 1850-1914 : d'un âge de classe à une classe d'âge*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7, France, 1997, 880 p ; Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence*, Paris, Belin, 1999 ; Agnès THIERCE, « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III<sup>e</sup> République) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.

<sup>117</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas*, Paris, O. Jacob, 1997 ; Michel FIZE, *Ne m'appelez plus jamais crise !*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 2003.

<sup>118</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas, op. cit.*

<sup>119</sup> Patrice HUERRE, « L'histoire de l'adolescence : rôles et fonctions d'un artifice », *Journal français de psychiatrie*, 2001, vol. 14, n° 3, pp. 6-8.

### 1.1.1. Adolescent, nubile ou pubère ? Ambiguïtés terminologiques et sémantiques

Si une ambiguïté terminologique existe entre les termes d'adolescence, de puberté ou de nubilité, leurs étymologies relèvent des distinctions très marquées et des sens qui sont propres à chaque mot. Les médecins gardent-ils à l'esprit l'étymologie de ces termes lorsqu'ils les utilisent ? Dans quel contexte ont-ils recours à ces mots ?

#### a) Étymologies

Pour les mots « adolescence » et « adolescent », il existe plusieurs interprétations étymologiques possibles. Le mot « adolescence » se construit autour du verbe « nourrir »<sup>120</sup>. En effet, le mot *alere* duquel il découle a pour signification nourrir ou faire grandir. Le préfixe *al* augmente les interprétations de lectures de ce terme car il appartient à trois familles sémantiques. La première famille s'inscrit dans la notion de « nourrir, faire grandir »<sup>121</sup>. La deuxième se base sur le mot *altus* indiquant « qui a fini de grandir ». Quant à la troisième famille, elle se fonde sur le préfixe *ol* et a donné lieu au mot *adolescens*<sup>122</sup>. C'est dans l'acception de « croître, grandir » que le mot « adolescence » est majoritairement véhiculé dans les dictionnaires de médecine. Ainsi, Jean-François Lavoisier<sup>123</sup>, chirurgien de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, présente l'adolescence de cette manière : « Ce mot vient du verbe latin *adolescere*, croître, grandir, se fortifier, parce que le temps de l'adolescence dure autant que le corps croît & se fortifie, & que le jugement se forme »<sup>124</sup>. Kostas Nassikas propose une autre interprétation étymologique du terme « adolescence » qui se forme à partir du verbe latin *adulesco*, « grandir », qui dérive lui-même d'*adoleo* signifiant « dégager une odeur ou être trahi par une odeur »<sup>125</sup>. Toutefois, cette explication n'est pas répandue aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles où l'étymologie du mot « adolescence » marque majoritairement l'accroissement et s'oppose à l'étymologie latine *adultus* qui dénote la cessation de la croissance<sup>126</sup>.

Le mot « puberté » dérive pour sa part du latin *pubertas*, désignant à la fois la puberté mais aussi ses signes comme les poils ou la barbe<sup>127</sup>. Le préfixe *pu* de *puber* signifie « petit » et se rattache de ce fait à la *pueritia*<sup>128</sup>. Sa racine est liée à l'idée de naissance et de production. Dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, le mot « puberté »

---

<sup>120</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas, op. cit.*, p. 30.

<sup>121</sup> « Dans la première famille sémantique autour de la notion de « nourrir, faire grandir » ont retrouvé ces dérivés : « *almus* (nourricier, bienfaisant), *alimnetum* (aliment), *allescere* (se nourrir, donc grandir), *coalescere* (grandir ensemble, s'unir en grandissant, donc se coaliser) », dans : *Ibid.*, p. 31.

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>124</sup> Jean-François LAVOISIEN, *Dictionnaire portatif de médecine, d'anatomie, de pharmacie, de chimie, d'histoire naturelle, de botanique et de physique*, Paris, Théophile Barrois, 1793, p. 14.

<sup>125</sup> Kostas NASSIKAS, « Mort et création à l'adolescence », *Enfances Psy*, 2010, n° 49, n° 4, pp. 138-145.

<sup>126</sup> David Le BRETON, *Une brève histoire de l'adolescence*, Paris, J.-C. Béhar, 2013, p. 6.

<sup>127</sup> Félix GAFFIOT, *Dictionnaire Latin Français*, Paris, Hachette, 1934, p. 1272.

<sup>128</sup> Adolphe MAZURE, *Dictionnaire étymologique de la langue française, usuelle et littéraire*, Paris, E. Belin, 1863, p. 380.

est dérivé du mot latin *pubes* qui signifie « poil follet »<sup>129</sup>. En effet, la puberté est toujours associée à la pilosité, ce qui sera développé *a posteriori*. Dès lors, la puberté et l'adolescence, de par leurs étymologies respectives, convoquent les notions physiologiques que sont la pousse des poils ou l'accroissement. L'adolescence semble davantage relever du long terme et la puberté du court terme. Par ailleurs, l'étymologie d'« adolescence » détient des variations et des interprétations sémantiques plus larges alors que l'étymologie de « puberté » reste stable. Si le terme de *pubertas* est souvent cité au début des définitions dans les dictionnaires, les auteurs n'en expliquent ni la traduction, ni le sens. Il faut chercher l'origine du mot dans des dictionnaires étymologiques ou dédiés à la traduction français-latin. Or, l'étymologie des mots « puberté » et « adolescence » est très peu citée par les médecins. Pierre Jean Hector Bayssallance<sup>130</sup>, dans sa *Dissertation sur les phénomènes de la puberté* (1832), est l'un des seuls médecins du corpus à se questionner sur l'histoire du mot « puberté ». Dès les premières lignes de son ouvrage, il expose les problèmes sémantiques de l'étymologie de la puberté :

Le mot puberté vient du mot latin *pubes*, poil follet. Cette dénomination me paraît vicieuse, en ce qu'elle tend à faire croire que la puberté est bornée à l'époque de l'apparition des poils follets, tandis que l'apparition de ces poils n'en indique que le commencement et n'en est qu'un des caractères extérieurs.<sup>131</sup>

En effet, Pierre Jean Hector Bayssallance souligne le principal problème lié à la sémantique : quand dater la puberté ? De plus, de par son étymologie, la puberté s'appuie sur un seul des signes de puberté et en délaisse tous les autres. La puberté n'est pas un terme assez précis et son utilisation impose une redéfinition par les médecins, naturalistes ou écrivains qui s'intéressent à ce sujet. Ainsi, quasiment tous les médecins du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles débutent leurs propos par une définition de la puberté qui met en avant l'âge et l'acquisition de la faculté reproductrice. Dans leurs traités, ils sont néanmoins peu nombreux à s'attarder sur l'étymologie et à regarder la puberté comme la naissance de la pilosité. D'autres signes apparaissent pourtant comme tout aussi importants pour la qualifier. C'est le cas des menstruations qui sont considérées par la majorité des médecins comme un signe certain de l'établissement de la puberté chez les filles. La définition de la puberté va ensuite principalement se construire autour de l'âge – un âge numéraire mais également symbolique – qui s'inscrit dans les « âges de la vie humaine ».

## b) Un ou des âges de vie ? : puberté, adolescence et nubilité

Dans les discours médicaux sur la puberté, les classes d'âges semblent plus importantes que l'âge en lui-même. L'âge, perçu comme un facteur clinique, permet non pas de dater précisément l'individu mais de mieux comprendre son fonctionnement en le replaçant dans une vision collective et universelle des âges de la vie. C'est ce

---

<sup>129</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, v. 46, p. 32.

<sup>130</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>131</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, Didot le jeune, Paris, 1832, p. 5.

que révèle l'article « âge » dans la première édition de l'*Encyclopédie* (1751) : « Age se prend, en Medecine, pour la division de la vie humaine »<sup>132</sup>. Cet attachement aux normes d'âges émane d'une tradition héritée de l'Antiquité appelée « âges de la vie » ou « âges de l'homme ». La puberté est avant tout un âge de la vie humaine, que ce soit dans le champ social ou médical. De la sorte, la puberté est toujours présentée comme un âge dans les dictionnaires ou dans les traités de médecine, et ce, toutes époques confondues.

Les premières lignes des définitions de la puberté sont généralement similaires. L'âge y est tout d'abord évoqué, comme dans cette définition tirée du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1619-1688) dans l'édition de 1690 : « Aage & état des filles qui ont passé douze ans, ou des garçons quatorze »<sup>133</sup>. Lorsque l'âge n'est pas cité, l'auteur replace la puberté dans le cycle de la vie humaine. Le naturaliste Georges-Louis Leclerc de Buffon, dans *l'Histoire Naturelle* (1749-1804), introduit le chapitre consacré à la puberté de cette manière : « La puberté accompagne l'adolescence et précède la jeunesse »<sup>134</sup>. Cette contextualisation de la puberté dans le cycle de la vie humaine, bien qu'elle soit nécessaire, pose plusieurs problèmes. Sur la période étudiée – de 1750 à 1850 – il existe effectivement une ambiguïté entre les notions d'âge de la puberté et de l'adolescence. Pour Jean Goulin (1728-1799) et Anselme Jourdain (1732-1816)<sup>135</sup>, auteurs du *Médecin des Dames* (1771), la puberté et l'adolescence sont deux périodes bien distinctes, l'adolescence précédant la puberté :

L'espace de vie de l'homme & de la femme peut se diviser en six périodes différens. L'enfance commence au moment de la naissance, jusqu'à l'âge de quatre ans ; l'adolescence, jusqu'à dix. La puberté se prolonge jusqu'à vingt-cinq ; l'âge viril, jusqu'à cinquante ; la décadence, jusqu'à soixante-dix ; & l'âge décrépit conduit au tombeau.<sup>136</sup>

Pour Étienne Grossin-Duhaume (1734-1804), à la même période, la puberté constitue la dernière phase de l'adolescence :

L'adolescence est le premier âge de la vie & celui dans lequel la nature emploie toutes ses forces pour l'accroissement. [...] L'adolescence comprendra donc, 1- le premier âge, ou ce qu'on nomme proprement l'enfance infantia, jusqu'à sept ans; 2- la puerilité, puerita, depuis sept ans jusqu'à quatorze, 3- la puberté, pubertatis tempus, depuis quatorze ans jusqu'à vingt-un.<sup>137</sup>

---

<sup>132</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 1, p. 169-171.

<sup>133</sup> ANTOINE FURETIERE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye ; Rotterdam, Chez Arnout et Reinier Leers, 1690. (non paginé)

<sup>134</sup> GEORGES-LOUIS LECLERC BUFFON, *Histoire naturelle de Buffon, réduite à ce qu'elle contient de plus instructif et de plus intéressant*, Paris, Hacquart, 1799, t. 2, p. 478.

<sup>135</sup> Ce médecin est également connu sous le nom de Anselme Bréchillet ou de Anselme Louis Bernard Bréchillet-Jourdain.

<sup>136</sup> JEAN GOULIN et ANSELME JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771, p. 206.

<sup>137</sup> ÉTIENNE GROSSIN-DUHAUME, *Tableau de l'économie animale, ou Nouvel abrégé de physiologie, concernant le mécanisme et l'organisation du corps humain*, Paris, L. Cellot, 1778, p. 321.



Le problème ne réside pas seulement dans la manière de concevoir la puberté sur l'échelle de la vie puisqu'il s'avère aussi lexical. Généralement, les auteurs tels que le médecin François-Emmanuel Fodéré (1764-1835) utilisent les termes d'« adolescence » et de « puberté » comme synonymes : « L'adolescence ou la puberté est cette période de la vie où l'homme est parvenu à un degré de maturité suffisant pour procréer son semblable »<sup>138</sup>. Cet exemple, parmi tant d'autres, indique que la définition de puberté n'est pas fixe mais plutôt en construction et permet donc une modulabilité terminologique, chronologique ou conceptuelle.

Dans la plupart des cas, les auteurs font commencer l'âge de la puberté entre douze et quatorze ans. D'autres, plus rares, ont recours à ces bornes d'âges pour clore cette puberté. C'est le cas de la définition donnée par le médecin Augustin Nicolas Gendry<sup>139</sup> dans sa thèse intitulée *De l'influence des âges sur les maladies* (1840) : « la seconde enfance, *pueritia* [...] finit à l'époque de la puberté, variable, selon les individus, entre onze et quinze ans. L'*adolescence* commence alors, et se termine de la vingt et unième à la vingt-cinquième année, suivant le sexe »<sup>140</sup>. La puberté est ici invisibilisée au profit de la *pueritia* et l'*adolescence*. Elle ne semble pas être considérée par l'auteur comme une période à part entière, mais plutôt comme un phénomène servant à clore une époque.

Un élément dissocie l'adolescence de la puberté : la définition de la puberté est intimement liée à celle de nubilité tout au long de la période étudiée. Pourquoi une telle proximité ? Ces deux notions sont rattachées à l'âge du mariage : la nubilité désigne l'état d'une personne en âge de se marier, et la puberté est souvent dépeinte de manière semblable<sup>141</sup>. Telle que définie dans l'*Encyclopédie méthodique ou par ordre des matières* (1787-1830) la nubilité est « l'époque fixée par la nature & par les lois, pour le mariage, le terme ou la fin de la puberté »<sup>142</sup>. L'âge de puberté est donc considéré comme l'âge auquel le mariage est permis et ce pendant tout l'Ancien Régime<sup>143</sup>. De plus, les âges retenus pour la puberté et la légalité du mariage sont les mêmes<sup>144</sup> : douze ans pour les filles et quatorze ans pour les garçons. Quoique synonymes, certains médecins distinguent nettement les deux notions, mais dans quels buts ?

Pour eux, la nubilité semble être un âge de vie purement féminin et l'utilisation de ce terme permet, dès lors, d'aborder uniquement les jeunes femmes. Le médecin accoucheur Jacques André Millot (1738-1811), dans l'*Art d'améliorer et de perfectionner les hommes* (1801), définit la nubilité comme « une opération de la nature, qui

---

<sup>138</sup> François Emmanuel FODERE, *Les lois éclairées par les sciences physiques; ou traité de médecine-légale et d'hygiène publique*, Paris, Chez Croullebois, 1799, p. 51.

<sup>139</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>140</sup> Augustin Nicolas GENDRY, *De l'influence des âges sur les maladies: thèse de concours pour la chaire de pathologie interne vacante à la Faculté de Médecine de Paris*, Paris, Germer Baillière, 1840.

<sup>141</sup> Comme par exemple, dans le *Dictionnaire universel de Furetière* (1701) : « [c']est une majorité naturelle pour contracter mariage ». Dans : Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel*, La Haye, A. et R. Leers, 1701, t 3 .

<sup>142</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit., t. 11, p. 31.

<sup>143</sup> L'âge nubile a quelque peu évolué au fil des siècles. En France, sous l'Ancien Régime, les lois sur le mariage se basent sur celle de l'antiquité romaine. L'âge légal du mariage est de douze ans pour les filles et de quatorze pour les garçons. Cet âge passe à treize ans pour les filles et à quinze ans pour les garçons pendant la Révolution. Le Code civil, institué en 1804, autorise le mariage à partir de quinze ans pour les filles et à dix-huit pour les garçons. Cf : Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas*, op. cit., p. 85.

<sup>144</sup> Sur l'âge du mariage à l'époque moderne, voir : Scarlett BEAUALET-BOUTOUYRIE, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008 ; Stéphane MINVIELLE, *La famille en France à l'époque moderne*, Armand Colin, 2010 ; Benoît GARNOT, *La population française aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Editions OPHRYS, 1988, 134 p.

dégénère souvent en une crise dangereuse, et quelquefois mortelle, lorsqu'on la contrarie. C'est la période la plus intéressante de la vie des femmes ; puisque c'est par elle que la jeune fille parvient à complément physique »<sup>145</sup>. La nubilité paraît ainsi être à la fois considérée comme un âge de vie, au même titre que l'adolescence, et comme un phénomène. En effet, la nubilité est décrite comme l'acte naturel permettant la préparation des parties génitales féminines à la génération :

La nubilité doit donc être regardée comme un débordement des réservoirs, car alors les Ovaires sont tuméfiés, plusieurs œufs sont pleins, ils attendent la fécondation ; les parties extérieures finissent de prendre le développement, parce que l'intérieur est assez pourvu ; l'individu jouit d'une vigueur et d'une énergie qu'il n'avait pas encore connue, et qui augmente chaque jour ; en un mot, peu de jours après que la fille est nubile, comme peu de jours avant les preuves de sa nubilité, elle peut être fécondée.<sup>146</sup>

Si la nubilité désigne l'état d'un jeune homme ou d'une jeune fille en âge d'être mariée, la définition médicale semble être plus compliquée. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les débats sont animés par la place à donner à la nubilité en fonction de la puberté. Les auteurs mettent ainsi en lumière l'ambiguïté accolée à ces deux notions, bien distinctes dans le domaine législatif mais floues dans le domaine médical. Le médecin Léopold Joseph Renaudin (1775-1859), auteur de l'article « nubilité » dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), invite à clairement différencier puberté et nubilité dès les premières lignes de sa définition :

Nubilité. Nubilitas, c'est l'aptitude au mariage. On ne doit pas confondre la nubilité avec la puberté : celle-ci a un commencement et un développement lent ou rapide, qui coïncide avec les derniers efforts de l'accroissement général ; celle-là suppose cet accroissement terminé et tous les organes parvenus au degré de perfection et de force nécessaire pour permettre à l'homme de procréer son semblable, et à la femme de supporter les fatigues de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites.<sup>147</sup>

À la même période, Van Peene<sup>148</sup> va plus loin en expliquant que la nubilité est comparable au développement final du système utérin<sup>149</sup>. Dans sa *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères* (1815), ce médecin propose des moyens pour repérer l'approche de la nubilité. D'après lui, il faut avant tout observer l'apparence des organes sexuels et de la poitrine. Qui plus est, il évoque une notion de « nubilité complète » mais ne donne pas les critères permettant de bien la cerner. Pour Alexis Delacoux (1792-1860), auteur de *l'Hygiène des*

---

<sup>145</sup> Jacques-André MILLOT, *L'Art d'améliorer et perfectionner les hommes, au moral comme au physique*, de l'Imprimerie de Migneret, 1801, t. 2, p. 46.

<sup>146</sup> Jacques-André MILLOT, *L'art de procréer les sexes à volonté, ou Histoire physiologique de la génération humaine*, Paris, Imprimerie de Migneret, 1801, t. 2, p. 57-58.

<sup>147</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, t. 36, p. 481.

<sup>148</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Sa thèse intitulée *Dissertation sur la chlorose*, publiée en 1813 indique que Jacques-Hubert Van Peene est « ex-chirurgien Aide-Major à l'hôpital militaire de Gand ». Voir : Jacques Hubert van PEENE, *Dissertation sur la chlorose; présentée et soutenue à la Faculté de Paris le 31 décembre 1813*, Paris, Didot jeune, 1813, 28 p.

<sup>149</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, Gand, impr. de J. N. Houdin, 1815, p. 19.

*femmes ou préceptes de santé* (1829), le développement de la poitrine est un symptôme de nubilité qu'il faut examiner avec attention<sup>150</sup>. En cela, il distingue les signes et les symptômes relevant de la nubilité et de la puberté.

Dans sa *Dissertation sur les phénomènes de la puberté* (1832), Pierre-Jean-Hector Bayssallance<sup>151</sup> explique qu'il existe plusieurs conceptions de la puberté et revient sur l'ambiguïté de sa définition. Il relève la principale problématique à laquelle sont confrontés les scientifiques : quand commence et termine la puberté ? Selon lui, certains médecins se basent sur l'étymologie de « puberté » en la faisant cesser après l'apparition complète des poils et appellent le reste du temps où les organes génitaux se développent<sup>152</sup> « nubilité », ce qui est toutefois en inéquation avec la définition médicale de cette notion car elle induirait une maturité du corps et une faculté à se reproduire. Ce médecin souligne la difficulté à étudier le processus interne de la puberté. Cependant, cette distinction ne fait pas consensus auprès des médecins de la première moitié XIX<sup>e</sup> siècle.

Antoine-Martin Bureau-Riofrey (1803-18..) dans son *Éducation physique des jeunes filles* publié en 1835, le clame : le concept de nubilité implique ainsi que la transformation pubertaire ait débuté. La nubilité apparaît comme un moment de disparition des douleurs et devient synonyme de libération :

Lorsqu'enfin le vœu de la nature est rempli, que la jeune fille a passé le temps pénible de sa métamorphose, lorsqu'elle est nubile, ses douleurs cessent comme par enchantement ; il semble qu'elle soit délivrée du poids de lourdes chaînes ; papillon aux ailes dorées, elle va prendre son essor.<sup>153</sup>

La physionomie des pubères va alors se développer puis ses formes se dessiner et s'arrondir. La notion de puberté est de la sorte liée à une transformation et à un accroissement du corps tandis que celle de nubilité se voit associée à une perfectibilité et à un embellissement.

Cette démarcation permet de faciliter la compréhension d'une transition en mettant deux temps en exergue : un premier marqué par des changements internes – la puberté – et un second marqué par un « perfectionnement » où l'apparence des jeunes filles change considérablement et marque la faculté reproductrice – la nubilité. Ce dernier concept, quasiment absent dans les descriptions médicales des jeunes hommes, met dès lors en lumière la fonction reproductrice des jeunes femmes. En utilisant le terme de « nubilité », les médecins sous-entendent donc la faculté à porter un enfant.

Dans notre corpus, les médecins qui discernent la puberté de la nubilité sont néanmoins minoritaires. Cette distinction, totalement absente des premiers ouvrages francophones consacrés à la puberté féminine<sup>154</sup>, commence à

---

<sup>150</sup> Ainsi, le développement mammaire accompagné de douleurs sera plus marqué chez les jeunes femmes en bonne santé. Pour ce médecin, il faut y voir un signe de bonne constitution qui montre que le passage de l'enfance à la puberté est bref et efficace. Au contraire, pour les filles ayant une mauvaise constitution, elles ne ressentent pas ou peu de douleurs à la poitrine et celle-ci se développent peu en volume. Dans : Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829, p. 41.

<sup>151</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>152</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, op. cit., p. 6.

<sup>153</sup> Antoine-Martin BUREAU-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, Paris, J. Rouvier, 1835, p. 310.

paraître partiellement dans les traités de médecine et dictionnaires de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La démarcation s'impose au cours de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et figure dans la majorité des définitions<sup>155</sup>.

### c) La difficulté de nommer les pubères

Face à tant de définitions, plus variées les unes que les autres, une extrême vigilance est de mise lors de l'analyse des textes issus du corpus. En effet, l'utilisation de ces différents termes – adolescence, puberté ou nubilité – ne semble pas répondre à une tradition mais à une multitude d'interprétations. Cela implique une interrogation systématique vis-à-vis de la période à laquelle fait référence le médecin : soit en relevant des indices dans le corps du texte – normes et hiérarchie des âges ou signes physiologiques – soit en émettant des hypothèses lorsque ces indices sont absents. Ce chapitre interroge donc tous les « indices » et les normes choisies pour dater la puberté et l'ancrer dans la vie humaine. Avant de s'intéresser à ces éléments, il convient de se pencher sur la manière dont les jeunes personnes ont été dénommées au cours des siècles.

Le choix des termes « enfant » ou « pubère » sont des emprunts à la terminologie des classifications grecques et romaines<sup>156</sup> qui traitait l'*infans* de sa naissance à sept ans, le *puer* de sept à dix-sept ans, ou avant quatorze ans pour Hippocrate, et l'*adulescent* de dix-sept à trente ans<sup>157</sup>. Si les termes sont encore utilisés de nos jours, les normes d'âges en sont très éloignées. Le problème est essentiellement sémantique. Le sociologue Michel Fize remarque justement l'imprécision des termes usités par les auteurs : « [...] Rousseau parle indistinctement d'adolescent, de jeune adolescent (un pléonisme, dira Flaubert) ou de jeune homme. Imprécision que l'on perçoit déjà chez les auteurs grecs ou latins. Platon, dans la *République*, qui use quelquefois (rarement) du mot adolescence, recourt plus volontiers à l'expression de « jeunes gens ».<sup>158</sup>

Comme les définitions d'« adolescence » et de « puberté » qui sont liées, les termes d'« adolescent » et de « pubère » sont tantôt utilisés comme synonymes, tantôt pour qualifier deux genres d'individus distincts.

Le mot « adolescence » est mobilisé à partir du XII<sup>e</sup> siècle en ancien français tandis que celui d'« adolescent » est attesté à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>159</sup>. Au Moyen Âge, le terme d'*adolescens* est toutefois imprécis et

---

<sup>154</sup> Voir : Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776 ; Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776.

<sup>155</sup> On confond souvent la nubilité avec la puberté, et c'est là, ainsi que le fait remarquer Littré, une confusion regrettable, c'est ainsi que la loi française fixe l'âge de la nubilité à quatorze ans pour les garçons et à douze ans pour les filles. En fait, dans nos climats du moins, si à cet âge la femme est pubère, elle n'est pas nubile, ses organes n'ont pas encore atteint le développement nécessaire, ses os ne sont pas soudés, et une grossesse hâtive peut compromettre sa santé. Dans : PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, *La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Société anonyme de la grande encyclopédie, 1885, p. 908.

<sup>156</sup> La définition romaine imitant la classification grecque.

<sup>157</sup> Michel FIZE, *Ne m'appellez plus jamais crise !*, op. cit., p. 46.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>159</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas*, Paris, O. Jacob, 1997, p. 32.

peut désigner autant les nourrissons que les pubères<sup>160</sup>. Ce dernier s'avère peu usité au profit d'une multitude d'autres mots qui fleurissent à cette période pour désigner les enfants ou les jeunes adultes. Nonobstant, les terminologies employées sont peu rigoureuses. Le genre et l'âge ne sont pas clairement définis et affirmés. En effet, une majorité de termes permet avant tout de catégoriser une jeune personne dans une condition ou un groupe social. Le « page » ou « damoiseau » désigne un jeune homme noble qui n'a pas encore été fait chevalier ; le « valet » un jeune noble prêt à l'adoubement ; et le « bachelier » un jeune noble prêt à se marier<sup>161</sup>. En conséquence, la terminologie induit une hiérarchisation sociale. L'aptitude au mariage est marquée mais pas pour autant universelle car elle s'applique, dans cet exemple, uniquement au monde de la chevalerie. Une hiérarchisation similaire se retrouve dans l'Antiquité, notamment par rapport à l'appellation des jeunes gens où le genre est clairement distinctif. Dans la culture latine, les jeunes femmes de dix-sept à trente ans sont désignées par le terme *uxor* signifiant épouse, alors que les jeunes hommes du même âge le sont par le terme *adulescens*<sup>162</sup>. Ainsi, l'appellation *adulescens* n'est pas universelle et se focalise uniquement sur un sexe et non pas sur un âge.

En français, le mot « adolescent » est utilisé pour qualifier les garçons mais est doté d'un sens péjoratif, comme le montre cette définition tirée du *Dictionnaire de l'académie françoise* (1694) : « Jeune garçon. Il ne se dit guere qu'en raillerie »<sup>163</sup>, ou encore celle du *Dictionnaire critique de la langue française* (1787) : « Jeune garçon. Il ne se dit qu'en plaisantant »<sup>164</sup>. Pour les auteurs de *L'Adolescence n'existe pas*<sup>165</sup>, c'est aux alentours de 1845 que le mot « adolescence », pris dans son sens collectif, apparaît. Vers 1850, le terme « adolescent » perd sa connotation railleuse. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le sens du mot « adolescence » se fixe dans les dictionnaires de manière définitive comme une tranche d'âges avec des normes définies entre quatorze et vingt-cinq ans. Ainsi, « si l'on tient compte du délai nécessaire, que l'on estime à une vingtaine d'années, pour qu'un phénomène social soit conceptualisé et consigné dans le lexique, l'adolescence, dans le sens courant qu'on lui connaît aujourd'hui, a commencé à se constituer en France dans les années 1850 »<sup>166</sup>.

Plus rarement, les médecins exploitent d'autres termes pour qualifier les pubères, notamment des termes hérités de la tradition antique. L'analogie entre pubère et éphèbe est fréquente dans les définitions des dictionnaires et encyclopédies médicales et est beaucoup plus discrète dans les traités de médecine. Julien-Joseph Virey, auteur de l'article « Ephèbe » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1815) décrit l'éphèbe comme un terme qui peut être utilisé comme synonyme de pubère : « C'est donc le titre qu'on peut donner aux jeunes gens qui entrent dans

---

<sup>160</sup> Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence et des adolescents*, op. cit., p. 15.

<sup>161</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas*, op. cit.

<sup>162</sup> Si le mot d'*adulescens* est utilisé par les Latins, il ne semble pas l'être pour les Romains, qui optent pour une terminologie indiquant les fonctions civiles et militaires pour désigner l'âge des hommes et des femmes. Cf : *Ibid.*, p. 31.

<sup>163</sup> ACADEMIE FRANÇAISE, *Le dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy*, Veuve de J. B. Coignard & J. B. Coignard, 1694, p. 11.

<sup>164</sup> *Dictionnaire critique de la langue française: A - Z*, Marseille, Jean Mossy, 1787, p. 46.

<sup>165</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas*, op. cit.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 37.

l'époque orageuse de la puberté, à l'âge de quatorze ou quinze ans »<sup>167</sup>. Virey évoque par ailleurs « la jeune fille éphèbe »<sup>168</sup>. Bien que pertinente, puisqu'elle est associée à la transformation pubertaire, cette référence à l'éphébie est pourtant problématique, comme le soulève Alain Roger dans *Naissance de l'adolescence, de l'âge ingrat à l'état de grâce*. Tout d'abord parce que dans l'antiquité, l'âge de l'éphèbe est difficile à déterminer. Il s'agit d'un jeune homme, généralement décrit comme ayant entre seize et dix-huit ans. Ensuite, parce que l'éphébie est une catégorie civile et élitiste puisque l'éphèbe ne peut l'être qu'après avoir passé l'épreuve de la *dokimasia*<sup>169</sup>. La *dokimasia* est un examen préliminaire, mis en place à partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, qui permet l'entrée d'un homme parmi les citoyens<sup>170</sup>. L'éphèbe ne repose sur aucune modalité biologique mais sur une « institution culturelle modulable et modelable à volonté, ou presque »<sup>171</sup>. De plus, ce terme « éphèbe » est très rarement utilisé par les médecins, au profit d'expressions plus floues : « jeunes hommes » ou « jeunes filles », qui semblent davantage associées à la jeunesse qu'à la puberté. Toutefois, dans les traités médicaux, ces dernières expressions semblent être utilisées pour désigner des individus à partir de douze, treize ou quatorze ans, ce qui correspond à l'âge légal et médical de la puberté. Bien que ce dernier aspect ne soit affirmé ou justifié par les auteurs, ces expressions de « jeunes filles » et de « jeunes hommes » sont utilisées pour qualifier un groupe d'âge, de la puberté jusqu'au mariage. Ils désignent dès lors les « pubères » : des individus qui ne peuvent plus être considérés comme des enfants au vu de la loi et de leur aspect physique et qui ne peuvent encore être considérés comme des adultes.

Il semble pertinent de s'interroger sur les différences d'emploi d'un mot dans un langage scientifique et dans un langage plus littéraire. Les médecins semblent recourir indifféremment au mot « pubère » ou « adolescent » pour qualifier l'individu. En littérature, le terme « puberté » paraît moins employé. À titre d'exemples, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) utilise davantage celui d'adolescence<sup>172</sup> dans *l'Émile* (1762) et Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) n'évoque à aucun moment celui de puberté dans le roman *Paul et Virginie* (1788)<sup>173</sup>.

En revanche, l'appellation a pour fonction de différencier les sexes dans certains cas. Quelques médecins emploient donc un vocabulaire spécifique pour distinguer les hommes des femmes. Le terme de « pubère », utilisé dans un contexte où les auteurs parlent des deux sexes, peut induire une ambiguïté chez les lecteurs même si les déterminants « le » et « la » précédant le nom indiquent le genre. Une majorité d'entre eux emploie plus volontiers le terme de « filles nubiles », en faisant référence à leur avenir de femmes mariées pour qualifier les pubères, comme en

---

<sup>167</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., v. 12, p. 442.

<sup>168</sup> *Ibid.* Il s'agit toutefois d'une expression très rare pour qualifier les jeunes filles au moment de la puberté. L'éphébie est davantage associée à la masculinité.

<sup>169</sup> Roger ALAIN, « Naissance de l'adolescence. De l'âge ingrat à l'état de grâce », in Danièle CHAUVIN (dir.), *L'imaginaire des âges de la vie*, Grenoble, Ellug, 1996, p. 171.

<sup>170</sup> Christophe FEYEL, « La dokimasia des nouveaux citoyens dans les cités grecques », *Revue des Études Grecques*, 2007, vol. 120, n° 1, pp. 19-49.

<sup>171</sup> Roger ALAIN, « Naissance de l'adolescence. De l'âge ingrat à l'état de grâce », op. cit., p. 172.

<sup>172</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, Tanguy L'AMINOT, Pierre RICHARD et François RICHARD, *Émile ou De l'éducation*, Paris, Bords, 1992.

<sup>173</sup> Henri BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, Paris, Imprimerie de Monsieur, 1789.



témoignent les titres des premiers ouvrages consacrés à la santé des jeunes femmes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>174</sup>. Au contraire, rares sont ceux qui font allusion à la nubilité des jeunes hommes. Le terme d'« adolescente » n'apparaît qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et est alors très peu exploité par les médecins<sup>175</sup>.

Ces différentes imprécisions terminologiques utilisées dans le domaine médical ou bien encore littéraire pour qualifier des jeunes individus pendant leur puberté renforce l'idée d'une ambiguïté entre les concepts de puberté, de jeunesse et d'adolescence.

#### d) La « petite fille », « la jeune fille » ou la « jeune vierge »

Les diverses dénominations accordées aux filles pubères s'avèrent être beaucoup plus riches, muables et complexes et révèlent notamment des « étapes » multiples dans la transformation pubertaire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs des traités et thèses consacrées à la puberté utilisent peu le terme de « fille » ou de « pubère », au profit de l'expression « jeunes filles ». Cette dernière appellation est en effet la plus utilisée lorsque les médecins décrivent la puberté.

Selon Marcel Bernos, cette dénomination reste peu usitée avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>176</sup>. À l'époque moderne cette expression semble être employée majoritairement pour les classes les plus élevées de la société<sup>177</sup>. L'appellation « jeune fille » semble donc loin d'être universelle. Elle est d'autant plus floue que son âge est rarement justifié, Philippe Ariès cite à ce titre quelques exemples datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle où le terme de « jeune fille » sert à qualifier des sujets très jeunes<sup>178</sup>. Comment d'un terme flou et utilisé que très partiellement par les auteurs, le terme « jeune fille » va devenir une norme chez les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle ? L'expression « jeune fille », quoique très fréquente dans le corpus étudié, pose néanmoins problème car elle demeure vague. Qu'est-ce qui différencie les mots « fille », « jeune fille » et « jeune femme » ?

---

<sup>174</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, op. cit. ; Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, op. cit.

<sup>175</sup> Agnès Thiercé revient sur l'histoire de l'appellation « adolescente » : « Le XIX<sup>e</sup> siècle hésite à conjuguer l'adolescence au féminin et à plus forte raison à parler d'adolescente. Le Littré comme le Larousse affirment qu'adolescence « ne se dit guère qu'en parlant des garçons ». En 1869, le *Courrier de Vaugelas*, répond à la question d'un lecteur à ce sujet : « Selon le dictionnaire de l'Académie, édition de 1835, il « ne se dit guère qu'en parlant des garçons ». Cependant, on lit dans l'*Encyclopédie des gens du monde* l'article suivant qui implique un sens beaucoup moins borné : adolescence (adolescere, grandir, arriver à la maturité). L'adolescence est une période assez courte de la vie, comprise entre la seconde enfance et la jeunesse, dont elle est la première partie et dont elle ne devrait pas être séparée ; [...] chez la femme, qui est plus précoce, en général, elle commence vers 12 ans pour finir à 20 ans ». Se réfèrent enfin à l'exemple des Latins qui selon lui l'appliquaient aux femmes comme aux hommes, il conclut que rien ne peut empêcher d'en faire autant ». Dans : Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence*, op. cit., p. 15.

<sup>176</sup> Marcel BERNOS, « La jeune fille en France à l'époque classique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 novembre 1996, n° 4.

<sup>177</sup> *Ibid.*

<sup>178</sup> « [...] en 1714, dans une traduction d'Érasme, il est question d'une « jeune fille » qui n'a pas cinq ans ». Dans : Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Points, 2014, p. 45

Les expressions associées à la puberté et à la jeunesse féminine sont nombreuses et évoluent considérablement en fonction des périodes et des auteurs. À l'époque médiévale, plusieurs mots sont mobilisés pour décrire les âges des femmes. Didier Lett fournit une étude sur la dénomination des jeunes filles dans les miracula latins médiévaux des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dans lesquels les femmes âgées de douze à seize ans sont désignées par les termes « puella » et « virgo ». Ces deux mots s'appliquent toutefois à plusieurs classes d'âge et Didier Lett perçoit l'usage d'expressions subsidiaires qui accentue la précision de l'âge de celles-ci dans les hagiographies :

La jeune fille peut être « à peine adolescente » (*adolescentula virgo*), ou « déjà entrée dans les années de l'adolescence » (*adolescentiae jam annos ingressa*) ou « déjà entrée dans les années de la puberté » (*annos jam pubertatis ingressa*) ou encore, infirme « depuis la fleur de l'adolescence » (*ab adolescentie flore*)<sup>179</sup>

Dans le milieu médical, la terminologie est différente. Les jeunes filles pendant la puberté ne sont que très rarement distinguées de la petite fille, comme l'analyse Laurence Moulinier dans une étude portant sur les traités de médecine du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle :

La jeune fille constitue en quelque sorte un sous-groupe du sexe féminin, tout en étant d'autant plus assimilable à l'enfant que le vocabulaire y invite : son nom latin de *puella* n'est autre qu'un diminutif de *puer*, s'appliquant en principe au jeune garçon de sept à quatorze ou quinze ans, mais ayant en fait une très grande extension ; quant à l'ancien français *pucelle*<sup>180</sup>, qui était alors un mot très général pour désigner la jeune fille, mais n'impliquant pas forcément l'idée de virginité comme il résultera de son évolution ultérieure, il viendrait de *pullicella*, lui-même diminutif de *pulla*, du latin *pullus*, « jeune enfant », « jeune animal ».<sup>181</sup>

À travers l'analyse du vocabulaire, Laurence Moulinier met en lumière une « indistinction ontologique ». Une indistinction que l'on retrouve dans plusieurs langues et à plusieurs époques. Valérie Huet souligne que dans l'Antiquité romaine deux mots servent à désigner les jeunes filles : *puella* et *virgo*. Le premier peut être employé « pour la jeune femme n'ayant pas eu d'enfant, ou pour la jeune maîtresse par son amant, qu'elle ait eu un enfant ou non »<sup>182</sup>. Le second, *Virgo*, désigne quant à lui des vierges et prend son sens en opposition avec la femme mariée et mère : la *matrona*. Si les deux mots coexistent, Valérie Huet met en garde : « en aucun cas, il ne faut imaginer une progression du statut de *puella* à celui de *virgo*, chacun de ces mots insistant sur des aspects différents de la fille ». Ainsi, ces différentes appellations bien qu'ayant un sens différent ne permettent-elles pas d'appuyer une catégorie d'âge en particulier. Même le mot fille, *filia*, ne correspond pas à une catégorie d'âge, mais « insiste sur les rapports

---

<sup>179</sup> Didier LETT, « Le corps de la jeune fille. Regards de clercs sur l'adolescente aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°4, 1996.

<sup>180</sup> Didier Lett reconnaît également l'attribution des termes « pucelette » et « pucelle », notamment dans les récits de miracles et dans les fabliaux.

<sup>181</sup> Laurence MOULINIER, *Le corps des jeunes filles d'après les traités médicaux dans l'Occident médiéval*, Paris, Perrin, 2001.

<sup>182</sup> Valérie HUET, « À la recherche de la « jeune fille » sur les reliefs historiques romains », in *Le corps des jeunes filles*, Paris, Plon, 2001, pp. 62-79.

sanguins et familiaux entre la fille et ses parents, notamment sa dépendance juridique envers son père »<sup>183</sup>. De la même manière, le mot « fille » est un mot ambigu dans la langue française. En effet, il peut tout aussi bien être attaché à un jeune âge, à un lien de parenté ou à la virginité, ou encore être utilisé par opposition à une femme mariée. Le mot « fille » est d'ailleurs moins utilisé par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et lorsqu'il l'est, il sert souvent à créer une distinction genrée. L'expression « fille » sert ainsi davantage à évoquer un sexe plutôt qu'un groupe d'âge<sup>184</sup>.

Le qualificatif de « jeune vierge » est parfois utilisé par les médecins, mais, comme le mot « fille », il manque de précision vis-à-vis de l'âge du sujet<sup>185</sup>. Le choix de ce terme peut être expliqué par le sens latin de *virgo* qui désigne le « nom des deux sexes avant l'âge de puberté »<sup>186</sup>. Le terme « damoiselle » ou « demoiselle » s'avère encore plus rare et pose un problème de taille : il correspond jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à une fille née de parents nobles ou bourgeois, comme l'illustre l'article « Damoiseau, Damoisel, Damoiselle » de l'*Encyclopédie* (1751) :

C'étoit anciennement un nom d'espérance, & qui marquoit quelque sorte de grandeur & de seigneurie : aujourd'hui dans le langage ordinaire il ressent moins le titre d'un guerrier que d'un petit-maître [...] Dans la suite ce nom fut donné aux jeunes personnes nobles de l'un & de l'autre sexe, aux fils & filles de chevaliers & de barons, & enfin aux fils de gentilshommes qui n'avoient pas encore mérité le grade de chevalerie. [...] Ces noms ne sont plus d'usage aujourd'hui ; mais nous avons celui de *demoiselle*, qui se dit présentement de toutes les filles qui ne sont point encore mariées, pourvu qu'elles ne soient point de la lie du peuple.<sup>187</sup>

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins semblent préférer l'expression « fille nubile », ce qui ne fait qu'augmenter l'ambiguïté terminologique. En effet, doit-on considérer que les jeunes filles dont ils parlent sont prêtes à se marier ? Cette hypothèse est peu probable étant donné que le mariage suppose un corps propice à la maternité. Dans le droit romain, l'âge légal pour se marier était fixé à douze ans pour les filles, mais rares étaient celles qui se mariaient aussi tôt. Les études démographiques tendent d'ailleurs à montrer que l'âge du mariage est relativement tardif à la fin du

---

<sup>183</sup> *Ibid.*

<sup>184</sup> Voir l'analyse des définitions du mot « fille » au cours du XVII<sup>e</sup> siècle dans l'ouvrage collectif *De la pucelle à la Minette*. Une enquête qui met en exergue l'évolution du sens du mot du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : « Pour Furetière (1690), à l'article « fille », on va trouver toute une série d'indications précieuses : « se dit absolument de l'état de celle qui n'a point esté mariée » ; et à l'exemple 2 : « une vieille fille fait une vilaine figure dans le monde ». C'est donc bien par rapport au mariage qu'elle n'a pas encore conclu que la jeune fille se définit ; avec ici le présupposé que le mariage est une chose bonne, puisque la vieille fille fait « mauvaise figure ». Le mariage, on le verra, apparaît comme la « fin » (au sens de finalité) de la jeune fille. À moins, et c'est encore Furetière qui nous l'apprend, qu'elle reste parmi les filles : « personnes... consacrées à Dieu et qui ont fait vœu de virginité ». Dans tous les cas, c'est cette virginité qui fait la « jeune fille », puisqu'elle perd ce titre par le mariage, à moins que l'âge n'en rende l'adjectif caduc. [...] Antérieurement, le *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* de Pierre Richelet (1680) ignore totalement l'expression, même parmi ses exemples, à l'article fille ; il en traite plutôt le contenu à pucelle. Celui de l'Académie française (1694), après avoir donné, à l'article « fille », le sens « par opposition à la femme mariée », n'évoque la jeune fille que parmi des exemples avec « jolie fille » ou « honneste fille ».

<sup>185</sup> P. LEGRIS, *Considérations générales sur l'époque de la puberté chez les femmes, sous le rapport de la physiologie, de la thérapeutique, et de l'hygiène*, Paris, Didot jeune, 1810.

<sup>186</sup> Antoine Court de GEBELIN, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Guillaume, 1788, p. cclxxiv.

<sup>187</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 4, p. 620.

XVIII<sup>e</sup> siècle, les épouses étant en moyenne âgées de vingt-cinq à vingt-six ans au moment de leur union<sup>188</sup>. De ce fait, une « jeune fille » ne serait pas mariée, n'aurait pas de relations sexuelles et pourrait donc tout pareillement qualifier une fille de douze ans qu'une femme de vingt-cinq ans.

Si on se concentre sur les premiers traités médicaux francophones publiés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ayant pour sujet la puberté féminine, les appellations des pubères sont différentes que celles du début du XIX<sup>e</sup> siècle où l'usage de l'expression « jeunes filles » est devenu une norme pour évoquer les femmes pendant la puberté. Chez Jean-André Venel (1776), il est question de « filles », de « filles destinées au mariage ». L'expression « jeune fille » est utilisée uniquement trois fois au cours des 226 pages que constitue le traité<sup>189</sup>. Même chose chez Virard qui dédie la même année (1776) son traité aux « filles nubiles ». Dès les premières lignes de sa préface il dresse le portrait de celles-ci : « On entend par filles nubiles, celles qui sont prêtes à se marier, c'est-à-dire, à être fécondées, à devenir mères ». Même si un chapitre est dédié à l'apparition des règles<sup>190</sup>, l'ouvrage est cependant axé sur le mariage. Chez Virard, l'expression « jeune fille » est inexistante, il est toujours question de « filles », de « filles nubiles ». Cette dernière expression, largement utilisée par les médecins à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant à disparaître au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment même où l'appellation « jeunes filles » se démocratise. L'appellation « jeunes filles » se diffuse. Les titres des ouvrages à partir des années 1820 en attestent<sup>191</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques sources relatives à la religion font mention de l'expression « grande fille ». Un règlement pour le séminaire invite par exemple à séparer les petites filles des grandes filles pendant le catéchisme<sup>192</sup>. Toutefois, à cette époque cette distinction est absente des traités de médecine, car elle n'est pas assez précise et ne semble pas se baser sur un âge en particulier ou un stade de développement corporel. Les expressions « petites filles » et « jeunes filles » vont toutefois s'affirmer à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle au sein des traités médicaux. D'une

---

<sup>188</sup> À ce sujet voir : Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008; Louis HENRY et Jacques HOUDAILLE, « Célibat et âge au mariage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France. II. Age au premier mariage », *Population*, 1979, vol. 34, n° 2, pp. 403-442 ; STEPHANE MINVIELLE, « Le mariage précoce des femmes à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, n° 111, pp. 159-176. L'âge au premier mariage varie en fonction des statuts sociaux, des religions et des régions.

<sup>189</sup> Même chose chez Nicolas Chambon de Montaux dans son *Des maladies des filles* (1785).

<sup>190</sup> Chapitre 1, première partie « De l'apparition des Règles, &c. » Dans : Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, op. cit., p. 9-17.

<sup>191</sup> À titre d'exemple : Paul LANDRY, *Traité pratique des maladies des femmes et des jeunes filles*, Paris, Chez l'auteur, 1869 ; Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, Paris, J. Rouvier, 1835, 364 p ; Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY et ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS OF EDINBURGH, *Maladies des jeunes filles pendant l'époque de l'accroissement. Premier mémoire. De la chlorose*, Londres, Gilbert and Piper, 1837, 40 p ; Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869 ; Jeanne-Louise-Henriette CAMPAN, *De l'éducation: suivi des conseils aux jeunes filles, d'un théâtre pour les jeunes personnes, et de quelques essais de morale*, Paris, Baudoin, 1824, 476 p. Paul LANDRY, *Traité pratique des maladies des femmes et des jeunes filles*, Paris, Chez l'auteur, 1869 ; Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, op. cit. ; Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY et ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS OF EDINBURGH, *Maladies des jeunes filles pendant l'époque de l'accroissement. Premier mémoire. De la chlorose*, Londres, Gilbert and Piper, 1837, 40 p ; Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869 ; Jeanne-Louise-Henriette CAMPAN, *De l'éducation: suivi des conseils aux jeunes filles, d'un théâtre pour les jeunes personnes, et de quelques essais de morale*, Paris, Baudoin, 1824, 476 p.

<sup>192</sup> Charles-Joachim COLBERT, *Les Oeuvres*, La Compagnie, 1740, p. 829.

manière générale, l'âge de douze, treize ans – considéré comme l'âge du début de la puberté féminine – ou bien encore la première menstruation confirment l'utilisation d'une telle distinction. Ainsi, pour les médecins, les femmes changent-elles de statut au début de la puberté. Les mots en témoignent. Il en est tout autrement pour les hommes, car il est rarement question de « petits garçons ». L'hygiéniste Fonssagrives publie deux ouvrages consacrés à l'hygiène, *L'éducation physique des jeunes filles* (1869) et *L'éducation physique des garçons* (1870)<sup>193</sup>, met en avant le terme de « garçons »<sup>194</sup> dans le titre de son traité mais distingue nettement l'enfant, du jeune homme. Le jeune homme est le plus souvent qualifié d'« adolescent » alors qu'il distingue clairement la « petite fille » de la « jeune fille ». Chez cet auteur, et chez beaucoup d'autres au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, « filles » et « garçons » sont majoritairement utilisées comme des termes génériques, marqueurs du sexe. Celui de « fille » est également usité pour marquer l'absence de rapports sexuels et de situation maritale. Les variations du mot utilisé par les médecins soulignent l'âge de celles-ci : il est dès lors question de « vieille fille » ou de « filles âgées » de « petites filles »<sup>195</sup> et plus rarement de « fillettes »<sup>196</sup>. Étrangement le terme « jeune femme » est très peu utilisé dans les traités de médecine au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce terme lorsqu'il est utilisé par les médecins implique généralement le mariage, comme en témoigne une phrase tirée d'un ouvrage de médecine anonyme publié en 1846 : « La jeune fille qui se forme ; la jeune femme nouvellement mariée ; enfin la femme arrivée à l'âge critique »<sup>197</sup>. Cette énumération révèle deux principes essentiels à la définition de la « jeune fille » : d'une part elle est non mariée, d'autre part elle est encore en « formation ». Par conséquent, la terminologie pour désigner les filles semble bien plus riche et développée que celle des garçons. Les médecins désignent les femmes en s'adaptant à leur physiologie ainsi que leur statut matrimonial ou sexuel. Dès lors, il n'est pas uniquement question de femmes, mais de filles, de vierges, de mères ou de veuves. La différenciation entre les hommes et les femmes se lit d'autant plus que le concept de nubilité, certes attribuable aux deux sexes, est généralement vu comme un âge de vie purement féminin.

---

<sup>193</sup> *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement* de Jean-Baptiste Fonssagrives, publié en 1870 était présentée initialement (avant sa publication) sous un autre titre. En effet, à la fin de *L'éducation physique des jeunes filles* publié en 1869, une note annonce la publication prochaine d'un traité intitulé : *L'éducation physique des adolescents ou avis aux pères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*. Pour paraître en Janvier 1870.

<sup>194</sup> Comme le mettent en exergue les auteurs de l'ouvrage *De la pucelle à la minette*, le mot « fille » porte, dans l'histoire de sa transformation, les traces d'une soumission des femmes aux hommes : « à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le mot fille sert de féminin à la fois au mot fils et au mot garçon ; le mot garce, féminin ancien de garçon prend un sens péjoratif. Pourquoi ? Fils et fille appartiennent au vocabulaire de la filiation : ils désignent le jeune dans son rapport avec la famille, avec le père plus spécialement. Garçon et garce désignent le jeune indépendamment de sa famille, considéré en lui-même. Déprécier le terme de garce, c'est refuser à la fille toute existence autonome, toute distance par rapport au père ; c'est lui faire intérioriser ce refus ». Dans : Michel BERNOS, Yvonne KNIBIEHLER, Elisabeth RAVOUX-RALLO et Eliane RICHARD, *De la pucelle à la minette : les jeunes filles, de l'âge classique à nos jours* Paris, Temps actuels, 1983, p. 30.

<sup>195</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, p. 14.

<sup>196</sup> Le terme de « fillettes » est cité dans plusieurs dictionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle, « Fillettes ; substantif féminin Diminutif qui n'a d'usage que dans le style familier où il signifie petite fille. C'est une jolie fillette ». Toutefois ce terme est peu utilisé par les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle, lesquels préfèrent l'expression « petite fille » Dans : Pierre-Jean-Jacques-Guillaume (1719-1784) GUYOT, Sébastien-Roch-Nicolas de (1741?-1794) CHAMFORT et Duchemin de la Chênaye, *Le grand vocabulaire françois*, Paris, Panckoucke, 1767, t. 10, p. 507.

<sup>197</sup> ANONYME, *Un mot sur les maladies de la matrice, du vagin et des parties sexuelles externes de la femme : conseils aux dames*, Paris, Cabinet de consultations médicales, 1846, p. 4.

Les mots employés pour désigner les pubères – garçons et filles – sont donc souvent flous et ne renvoient pas toujours à des aspects physiologiques et à la jeunesse. L'expression « jeunes filles » est la plus souvent utilisée par les médecins pour désigner des femmes, peu âgés mais ayant commencé leur transformation pubertaire. Le concept médical et culturel de « jeunes filles » se construit ainsi au cours du XIX<sup>e</sup> siècle autour de plusieurs éléments. En premier lieu, il est relatif à une période, un âge relativement muable, mais entourant les bornes de la puberté jusqu'au mariage. Il devient toutefois de plus en plus précis au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et se construit avec l'émergence de nombreux traités médicaux dédiés à l'étude et l'hygiène de la puberté féminine. Ces différentes terminologie entre garçons et filles affirment les rôles sociaux sexués et appuient des destinations sociales différentes.

### 1.1.2. La notion d'âge dans les discours médicaux

L'âge de l'être humain est une catégorie médicale à part entière et sert à expliquer son évolution, son tempérament ou ses maladies. C'est un facteur essentiel de la compréhension du corps dans la théorie des humeurs formulée par Hippocrate (460–377) et Galien (129-201). En effet, cette théorie humorale avance qu'à chaque sexe et chaque âge correspondent des quantités d'humeurs spécifiques qui déterminent le caractère de l'individu et sa santé. Celle-ci est dictée dans un traité de la collection hippocratique intitulé *La Nature de l'homme* et écrit par Polybe – disciple d'Hippocrate lui-même<sup>198</sup>. L'univers y est constitué des quatre éléments de l'air, du feu, de l'eau et de la terre, eux-mêmes possédant les qualités du chaud, du froid, du sec et de humide. Le corps est quant à lui composé de quatre liquides, influencés par ces quatre éléments, soit le sang, la phlegme, la bile jaune et la bile noire. Chaque individu est marqué par une complexion différente suivant son sexe et bien sûr son âge. Puisque chaque âge de la vie détient des caractéristiques et des maladies qui lui sont propres, il est indispensable pour les médecins d'y replacer l'individu pour mieux comprendre ses fonctionnements. La médecine des Lumières est largement marquée par cette vision du corps. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, se développe une théorie médicale héritée de la conception galénique des humeurs : la théorie des maladies des âges. D'après celle-ci, chaque âge de la vie correspond à un type singulier de maladies liées à l'action d'un organe ou d'un fluide qui se développerait à une époque plutôt qu'à une autre. Pour Jacques Arveiller, cette théorie des maladies des âges contribue à construire la catégorie d'adolescence en lui attribuant des maladies particulières<sup>199</sup>, ce qui est d'autant plus perceptible au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>198</sup> Jacques JOUANNA, « La théorie des quatre humeurs et des quatre tempéraments dans la tradition latine (Vindicien, Pseudo-Soranos) et une source grecque retrouvée », *Revue des Études Grecques*, 2005, vol. 118, n° 1, pp. 138-167.

<sup>199</sup> Jacques ARVEILLER, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Le Télémaque*, 2010, vol. 38, n° 2, p. 113.



## a) Les âges de la vie humaine

Dans l'imaginaire collectif et dans la tradition philosophique, la succession des âges de la vie est considérée comme un enchaînement d'étapes bornées avec rigueur dans un système répondant à une logique plus ou moins explicitée. Il existe de nombreux travaux d'historiens sur la division des âges de la vie<sup>200</sup> dont ceux de Damien Fortin qui retrace l'évolution d'une telle catégorisation<sup>201</sup>. Dans l'Antiquité, les premiers classements des âges s'inscrivent dans une numérologie hautement symbolique<sup>202</sup>. Le chiffre trois semble être la division la plus ancienne, formulée par les pythagoriciens et par Aristote<sup>203</sup>. Toutefois, les classifications les plus répandues entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles s'inspirent du modèle des quatre saisons ou des sept jours de la semaine et ont dès lors trait au système quaternaire ou système hebdomadaire.

Les âges de vie se construisent également sur le système climatérique. Selon l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences et des métiers* (1751-1772), une climatérique est une « année critique ou période de l'âge de l'homme, dans laquelle les astrologues prétendent qu'il se fait dans le corps une altération considérable qui conduit à des maladies, à la mort, ou qui signale cette année par des accidens funestes »<sup>204</sup>. Ces climatériques peuvent être conçues à l'image d'une échelle où des paliers sont évalués comme plus dangereux que d'autres<sup>205</sup>. De la même façon que les conceptions antiques et médiévales des âges de la vie, elles se construisent sur des chiffres symboliques, le plus souvent sur le sept et le neuf. Les âges climatériques sont décrits de la manière suivante dans l'*Encyclopédie* (1751-1772) : « la première année *climatérique* de la vie de l'homme, c'est, selon quelques-uns la septième ; les autres sont des multiples de celle-ci, savoir 14, 21, 28, 35, 42, 49, 56, 63, 70, 77, 84 : mais les années 63 & 84 sont nommées en particulier, grandes climatériques, & l'on croit que le danger de mort y est beaucoup plus grand que dans les autres »<sup>206</sup>. L'âge de quatorze ans, généralement retenu comme étant le début de la puberté pour les garçons, peut-être en cela perçu comme une année climatérique.

Si la tradition des années climatériques en médecine est admise, elle semble démodée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le *Dictionnaire infernal, répertoire universel des êtres, des personnages, des livres* (1863) de l'écrivain Jacques

---

<sup>200</sup> Pierre-Henri TAVOILLOT, « Le retour des âges de la vie », *Le Télémaque*, 2010, n° 37, n° 1, pp. 7-10 ; Jacques ARVEILLER, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Le Télémaque*, 2010, vol. 38, n° 2, pp. 111-128 ; Philippe ARIES, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, *op. cit.* ; Sarah CARVALLO, « Stahl et les âges de la vie », *Astérior. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, 29 juillet 2011, n° 8 ; Damien FORTIN, « Pour une histoire des âges de la vie (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) ».

<sup>201</sup> Damien FORTIN, « Pour une histoire des âges de la vie (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *op. cit.*

<sup>202</sup> Les âges de la vie sont également appelés *aetates hominum*. Il est difficile de dresser une liste des divisions de la vie chez tous les philosophes et médecins. Aristote divisait le cycle de la vie en trois périodes. Galien, Hippocrate et Ambroise Paré en quatre, Ptolémée en sept. Cf : Sarah CARVALLO, « Stahl et les âges de la vie », *op. cit.*

<sup>203</sup> Damien FORTIN, « Pour une histoire des âges de la vie (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *op. cit.*

<sup>204</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 3, p. 532.

<sup>205</sup> Sur la peur des années climatériques à la Renaissance voir : Max ENGAMMARE, *Soixante-trois: La peur de la grande année climactérique à la Renaissance*, Genève, Librairie Droz, 2016.

<sup>206</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, *op. cit.*, t. 3, p. 532.

Albin Simon Collin de Plancy (1794-1881), évoque un « préjugé des années climatériques [qui] subsiste encore, quoiqu'on en ait à peu près démontré l'absurdité »<sup>207</sup>. Similairement, le *Dictionnaire de la Conversation et de la lecture* (1833) décrit « une vieille croyance, ou, si l'on veut, la crédulité a fait admettre des époques, des révolutions dans la vie humaine amenant de fatales péripéties et souvent de mortelles catastrophes, par l'inévitable marche des fonctions de l'organisme »<sup>208</sup> et illustre l'influence psychosomatique qu'auraient ces croyances sur des « personnes timides »<sup>209</sup> et crédules. Il semblerait toutefois qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence des années climatériques soit encore acceptée par les médecins. Joseph Capuron (1767-1850) expose ainsi une hiérarchie des années climatériques dans le *Nouveau dictionnaire de médecine* (1806) : « La grande année climatérique est la 63<sup>e</sup> ; quelques-uns y ajoutent la 81<sup>e</sup> ; les autres années climatériques remarquables sont la 7<sup>e</sup>, la 21<sup>e</sup>, la 35<sup>e</sup>, la 49<sup>e</sup> : le crédit des années climatériques ne paroît fondé que sur la doctrine des nombres de Pythagore »<sup>210</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins s'interrogent toujours sur l'implication des âges dans la santé mais ne font plus l'usage du terme climatérique, comme en témoigne le *Dictionnaire de Physiologie* :

Pourquoi le fœtus est-il viable à sept mois ? Pourquoi naît-il à neuf ? Pourquoi la première enfance finit-elle à 7 ans ? Pourquoi la puberté commence-t-elle à 14 ans ? Pourquoi la menstruation s'établit-elle d'abord à 14 ans ; se reproduit-elle chaque 28 jours (4 fois 7) ? Pourquoi finit-elle à 49 ans avec la fécondité, etc. ? La mécanique, la physique, la chimie, l'anatomie, etc., sont insuffisantes pour expliquer complètement ces faits, qui sont plus dynamiques qu'organiques.<sup>211</sup>

Quels éléments permettent d'expliquer de tels débats sur la classification des âges ? Jacques Arveiller note une rupture avec la tradition des âges de vie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment à l'initiative du médecin naturaliste Jean-Noël Hallé (1754-1722) qui propose non pas une distinction des âges basée sur des nombres, mais sur des critères uniquement physiologiques<sup>212</sup>. L'adolescence est placée entre la seconde enfance et l'âge adulte et prend alors la définition utilisée à l'heure actuelle [voir Annexe 1]. Elle est désormais perçue comme une période de vie commençant avec les premiers signes de puberté et s'achevant avec la croissance. Jean-Noël Hallé, distingue cinq âges dans *l'Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières* (1787-1830), mais définit aussi des sous-catégories permettant de mieux décrire l'avancée des processus physiologiques<sup>213</sup>. Un plus grand intérêt est porté à la reconnaissance des signes tels que les stigmates qui marquent le corps et en illustrent l'âge. M. Caille, auteur de l'article « maladies des âges » dans *l'Encyclopédie Méthodique*, reprend la classification de Jean Noël Hallé et montre ses bénéfices :

---

<sup>207</sup> Jacques Albin Simon Collin de PLANCY, *Dictionnaire infernal: répertoire universel des êtres, des personnages des livres ... qui tiennent aux esprits, aux démons, aux sorciers...*, Paris, Henri Plon, 1863, p. 39.

<sup>208</sup> *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*, Londres, Bossange, 1833, p. 341.

<sup>209</sup> *Ibid.* p. 342.

<sup>210</sup> Joseph CAPURON, *Nouveau dictionnaire de médecine, de chirurgie, de physique, de chimie et d'histoire naturelle, ou l'on trouve l'étymologie et l'explication des termes de ces sciences*, Paris, J.-A. Brosson, 1806, p. 102.

<sup>211</sup> A. L. BOYER, *Dictionnaire de physiologie*, Paris, Migne, 1861, p. 50.

<sup>212</sup> Jacques ARVEILLER, « Adolescence, médecine et psychiatrie au XIX<sup>e</sup> siècle », *L'Évolution Psychiatrique*, 2006, vol. 71, n° 2, p. 197.

<sup>213</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: médecine*, Paris, Panckoucke, 1787, t.1.

On divise communément la vie ordinaire de l'homme en quatre âges ; l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr, & la vieillesse. Beaucoup de médecins font correspondre ces quatre âges à trois états principaux dans lesquels le corps humain se trouve successivement, l'état d'accroissement, celui de consistance, & l'état de déclin. Cette considération, n'étant relative qu'au volume du corps, a le défaut de trop resserrer ce sujet, & de circonscrire dans des limites trop étroites. La division la plus médicale est celle qui répond aux changements les plus sensibles de l'économie animale dans le cours de la vie.<sup>214</sup>

La catégorisation de Jean Noël Hallé permet également d'expliquer plus précisément les changements produits dans le corps favorisant le passage d'une étape de vie à une autre. Ces modifications sont induites par un changement de l'état des solides, de la nervosité, du mouvement du sang, des sécrétions et des excréctions, du développement de certaines parties corporelles et des humeurs. Ce dernier critère paraît le plus important car il reflète la tradition médicale humorale et le changement de tempérament à chaque époque de la vie humaine.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins sont plus virulents vis-à-vis du sujet de la division des âges qu'ils jugent de plus en plus démodée<sup>215</sup>. Le médecin et physicien Alfred Becquerel (1814-1862) affirme dans son *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique* (1851) que :

Toute division des âges est nécessairement artificielle, car l'évolution complète d'un être humain se fait sans transition, d'une manière insensible et sans qu'il y ait de temps d'arrêt déterminés. Néanmoins, on a toujours cherché à établir pour les âges une division qui rapprochât les époques entre lesquelles il y a une certaine similitude, sous le rapport des conditions anatomiques et physiologiques, et séparât celles entre lesquelles existe une dissemblance très-grande et très-marquée<sup>216</sup>.

L'auteur soutient que ces classements servent à faciliter l'étude « et l'on ne doit pas y attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent »<sup>217</sup>. On retrouve, quoique plus partiellement des propos similaires chez les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle tels que Joseph-Nicolas Pillon<sup>218</sup> qui critique, en 1803 la volonté de donner des âges trop précis à la puberté ou de la percevoir dans un système numéraire trop rigoureux :

Quelque important qu'il pût être de fixer l'époque à laquelle arrive la révolution de la puberté, l'observation qui annule tous les résultats arbitraires, prouve qu'une pareille fixation ne saurait être mathématiquement faite, à beaucoup près, et que la nature se joue de la rigueur de nos calculs, quand nous voulons les appliquer à des opérations sur lesquelles elle semble s'être réservée le plus grand secret.<sup>219</sup>

---

<sup>214</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: médecine*, Panckoucke, 1787, t.1, p. 363.

<sup>215</sup> Alfred Becquerel critique la division antique et « vulgaire » qui admet quatre âges de la vie et se réfère plus volontiers à la division de Hallé, qu'il considère comme « véritablement scientifique ». Cf : Alfred BECQUEREL, *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, Labé, 1851, p. 7.

<sup>216</sup> *Ibid.*

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>218</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>219</sup> Joseph-Nicolas PILLON, *Quelques considérations sur la révolution que produit la puberté chez la femme*, Chez Coucourdan, Montpellier, 1803, p. 5.

Qu'elle soit axée sur les climatériques, sur les âges de vie ou sur l'observation de la physiologie, la catégorisation des âges est une étape indispensable pour évoquer la puberté. Les médecins, bien que parfois réfractaires à l'idée de replacer arbitrairement un corps dans un âge, ne peuvent qu'utiliser ces normes.

Les âges de la vie viennent en outre suppléer une vision sexuée de la santé. Ils constituent un repère et un outil de compréhension des corps car ils permettent d'interpréter et de justifier certaines pathologies. Pour les médecins, physiologistes et naturalistes qui travaillent à partir de ces derniers, l'enjeu est de mieux distinguer ce qui relève de l'enfance, de l'âge adulte ou de la vieillesse. Plus une période de vie est découpée, plus il est aisé de distinguer des degrés à travers le passage d'une étape à une autre. Il s'agit également de déceler à quel moment l'être humain est plus apte à se reproduire. En effet, l'âge où les individus acquièrent des capacités reproductives est toujours mis en avant, même si les déterminants ne sont pas les mêmes. Malgré des bornes mobiles, trois phases importantes se détachent dans les divisions que proposent les médecins pour les femmes : la première liée à l'accroissement, la deuxième à la perfection et la troisième à la décadence. La puberté et la ménopause représentent ainsi des étapes intermédiaires, mais fondamentales.

## **b) Pubères, impubères et âge du mariage : points de vue médicaux et juridiques**

Les définitions de la puberté sont constamment associées à des éléments juridiques. Qu'il soit issu d'un dictionnaire ou d'un traité de médecine, l'âge de la puberté renvoie à des droits et des devoirs qu'il convient de définir avant d'interroger la pertinence de ces questions dans la littérature médicale.

Il est nécessaire de différencier l'âge légal de majorité et la nubilité. Le premier désigne le moment où l'individu est considéré comme capable d'exercer ses droits seul, sans l'aide ou l'aval de tuteurs, tandis que le second cas relève de la capacité à se marier. De même, il faut souligner le décalage entre l'âge de la puberté qui est de quatorze ans pour les garçons et de douze ans pour les filles, et celui de la majorité qui varie au fil des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles entre quinze et vingt-cinq ans<sup>220</sup>.

La puberté joue un rôle primordial en droit, et ce, depuis l'Antiquité. Sous l'Ancien Régime, la législation qui entoure les questions de puberté et de nubilité s'inspire en effet du modèle romain antique bien qu'il existe des variantes. En droit romain, l'âge de puberté est fixé à quatorze ans pour les garçons et à douze ans pour les filles, mais

---

<sup>220</sup> L'âge de majorité est un seuil qui varie a de nombreuses reprises entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. De manière générale, sous l'Ancien Régime l'âge de majorité est fixé à 25 ans. Au début de la Révolution française l'âge est abaissé à 21 ans. La majorité varie en fonction du droit coutumier régional. Il faut également noter des variations selon le sexe de l'individu. Généralement il y a une différence de 5 ans entre l'âge de majorité des filles et ceux des garçons. On retrouve cette même variation dans l'âge de puberté. Sur l'évolution de l'âge de la majorité et de la nubilité, voir : François LEBRUN, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, 3<sup>e</sup> éd., 2<sup>e</sup> tirage édition, Paris, Armand Colin, 1985, 179 p ; Yves BRULEY, « Mariage et famille sous Napoléon : le droit entre religion et laïcité », *Napoleonica. LaRevue*, 2012, N° 14, n° 2, pp. 111-126 ; Serge GAGNON, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Presses Université Laval, 1993, 322 p.

il préexiste un état « transitoire », de sept ans jusqu'à la puberté, appelé *proximus pubertati*<sup>221</sup>. Le droit français n'admet pas une telle classe d'âges mais, dans quelques cas, la proximité avec l'âge de puberté peut accompagner ou modifier le jugement.

Les normes d'âges instituées par les lois posent tout de même plusieurs problèmes au corps médical. Comment juger un individu qui a l'âge d'être pubère sans pour autant l'être physiquement ? Les médecins et juristes partent dès lors en quête d'une « puberté parfaite », également dénommée « pleine puberté », et de normes qui permettraient de prouver son accomplissement total<sup>222</sup>. Certains textes législatifs instaurent ainsi une distinction entre une puberté dite « ordinaire » et une « pleine puberté », comme le fait le juriconsulte Nicolas Guyot (1728-1816) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle :

Dès que l'enfant est parvenu à l'âge de puberté ordinaire, il est appelé adulte. Nous disons puberté ordinaire, qui est à douze & quatorze ans, suivant le sexe, pour la distinguer de celle que l'on nomme pleine puberté, & qui n'est qu'à quatorze ans pour les filles et dix-huit ans pour les garçons : elle est appelée pleine puberté, parce que, quoi-qu'à la rigueur le pubère soit capable de se marier, on ne le regarde point comme pleinement propre au mariage ; aussi les auteurs qui ont consulté ce qui paroissoit le plus convenable, soit pour les mœurs, soit pour le véritable intérêt de l'état, des familles & des individus, ont-ils observé que le mariage étoit plus honnête en soi, & plus avantageux pour la descendance, lorsqu'on attendoit pour les filles jusqu'à seize ans & jusqu'à dix-huit pour les hommes.<sup>223</sup>

Ces analyses permettent avant tout de mettre en exergue un moment où le corps a atteint un seuil de maturité lui permettant d'engendrer la vie. De ce fait, ces distinctions se rapprochent de la notion de nubilité.

L'âge de puberté, dans la majorité des textes législatifs, apparaît plus comme un paramètre qui donne lieu à un raisonnement et à une prise de décisions que comme une catégorie physiologique permettant la reproduction. Par exemple, les impubères doivent être accompagnés d'un tuteur légal pour paraître en justice. Ils sont présentés comme ne détenant pas « le degré & la force de jugement nécessaire pour donner la loi & pour manifester une volonté sage &

---

<sup>221</sup> Nicolas GUYOT, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale: ouvrage de plusieurs juriconsultes: mis en ordre & publié, volume 9*, Paris, Visse, 1784, p. 9.

<sup>222</sup> On retrouve cette notion de « puberté parfaite » développée chez plusieurs auteurs, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Mise à part Fodéré, les médecins ne donnent pas réellement de normes d'âge ou de signes distinctifs pour distinguer clairement ce qui entoure la notion de « puberté parfaite ». L'expression est toutefois utilisée à plusieurs reprises et suggère que tous les éléments caractéristiques de la puberté – pilosité, poitrine, menstruations ect.- sont présents. Voir : François Emmanuel FODERE, *Les lois éclairées par les sciences physiques; ou traité de médecine-légale et d'hygiène publique, op. cit.* ; Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, 38 p ; Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes. Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 mars 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822, 24 p ; Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844, 550 p.

<sup>223</sup> Nicolas GUYOT, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale, op. cit.* p. 82.

réfléchi »<sup>224</sup>. Semblablement, « l'impubère n'est point réputé capable d'un crime proprement dit : s'il en commet un, ce n'est que matériellement »<sup>225</sup> dans les affaires criminelles.

Le point de vue des juristes sur le corps et l'âge des pubères et impubères varie considérablement. Il faut garder à l'esprit que la France distingue le droit écrit et le droit coutumier sous l'Ancien Régime. De plus, le droit ne s'applique pas uniformément sur le territoire puisque chaque région ou province peut détenir une définition ou une loi différente sur un même sujet. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale* indique une nette différence de traitement des pubères entre les pays de droit écrit et les pays dits « coutumiers ». Dans les pays de droit écrit, les pubères ont par exemple la possibilité de faire un testament et de bénéficier de biens matériels et immobiliers même s'ils sont mineurs<sup>226</sup>. Or, selon la coutume à Paris, il faut avoir vingt ans pour acquérir de tels droits. La notion d'âge est par conséquent centrale dans le domaine législatif et principalement dans le domaine de la juridiction civile. En revanche, l'âge n'est pas un facteur suffisant dans les affaires criminelles et les critères du corps sont également regardés, notamment la transformation et l'avancée pubertaires. C'est dans le domaine de la médecine légale, émergeant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, que les réflexions s'avèrent les plus poussées en mêlant le droit, l'apparence corporelle et l'évolution de la puberté<sup>227</sup>.

François Emmanuel Fodéré (1764-1835), souvent considéré comme le père de cette discipline, est l'auteur de plusieurs traités à l'usage des médecins et des juristes<sup>228</sup>. Son travail permet de remarquer à quel point la puberté est une notion vague et difficile à appréhender. À de nombreuses reprises, le médecin fait part de ses difficultés à imposer des lois et des normes fixes au sujet de la puberté :

Les lois françaises, faites depuis la Révolution, ont suivi Zacchias, et ont déterminé l'âge du mariage à 14 ans pour les filles, et à 15 ans pour les garçons. Il est cependant évident que l'âge de la puberté variant à l'infini, on ne peut faire là-dessus aucune loi générale ; il ne peut tout au plus y avoir que des lois particulières, basées sur ce qui arrive le plus fréquemment dans telle ou telle circonstance.<sup>229</sup>

Fodéré met en lumière le décalage entre l'âge biologique et l'âge de criminalité : « Suivant les lois françaises, les filles sont pubères à quatorze ans et les garçons à quinze, pour le civil ; mais au criminel, il faut seize ans accomplis

---

<sup>224</sup> *Ibid.*

<sup>225</sup> *Ibid.* p. 84.

<sup>226</sup> *Ibid.*

<sup>227</sup> C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que la médecine légale s'épanouit en tant que science et discipline universitaire à part entière. L'ancienne Faculté de médecine et le Collège de chirurgie sont supprimés par la loi du 18 août 1792 et remplacés par des Écoles de santé. C'est dans ce cadre que la médecine légale devient discipline universitaire. Voir : Michel Porret, *La médecine légale entre doctrines et pratiques*, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, numéro 22, 2010, pp. 3-15.

<sup>228</sup> François Emmanuel FODERE, *Traité de médecine légale et d'hygiène publique, ou de police de santé, adapté aux codes de l'Empire Français, et aux connaissances actuelles. À l'usage des gens de l'art, de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine*, Paris, Mame, 1813, 612 p ; François Emmanuel FODERE, *Essai de physiologie positive : appliqué spécialement à la médecine pratique*, Avignon, Chez Veuve Seguin et Fils, 1806, 526 p.

<sup>229</sup> François E. FODERE, *Les lois éclairées par les sciences physiques, ou traité de médecine-légale et d'hygiène publique*, Croullebois, 1798, v. 1, p. 330.



pour les deux sexes, et l'on ne saurait assez louer la sagesse de ces nouvelles dispositions ». Son constat induit de bien mettre en lumière ce qui est lié au cadre criminel et ce qui ne l'est pas. Pour juger un crime, le médecin doit s'appliquer à regarder si l'individu est doté d'une maturité ou d'une liberté de penser et si, en somme, il répond à la définition du pubère dans le cadre législatif et social : « L'homme, à cette époque, est censé avoir déjà l'usage d'une certaine raison et être en état de juger de la moralité des actions »<sup>230</sup>.

En ce qui concerne le jugement des viols<sup>231</sup>, l'âge de puberté s'avère crucial, car il peut changer le cours d'un procès<sup>232</sup>. En effet, il n'est plus question de regarder uniquement la différence d'âge entre la victime et son violeur : « Passé l'âge de puberté, la disproportion d'âge entre l'accusé et la plaignante ne peut guère, ce me semble servir de règle qu'autant qu'elle serait considérable, comme de douze ans pour la fille, et de vingt-cinq à trente et au-delà pour le prévenu »<sup>233</sup>. Fodéré interroge à cette occasion la force physique des jeunes femmes et celle engendrée dans l'agression. Il se demande, entre autres, à partir de quel âge les femmes détiennent la force physique suffisante pour se défendre. Selon lui, la question de l'âge ne peut plus être mobilisée à partir d'un certain moment : « qu'une personne du sexe [au sens de l'ensemble des femmes] qui a atteint l'âge de dix-huit à vingt ans ne peut plus être prise par un homme seul, quel qu'il soit, à moins que la menace d'une arme meurtrière, et que la crainte de la mort ne soit plus forte que celle de perdre l'honneur »<sup>234</sup>. Lorsqu'il est question d'un crime perpétré sur des impubères, le jugement est plus « aisé ». Les médecins estiment généralement qu'elles n'ont physiquement pas assez de force pour résister et que, manquant de raison et de pudeur, elles n'ont pas la capacité de contester.

Dans les cas d'enlèvement ou de viol, la loi diffère par ailleurs selon l'âge des jeunes filles. Si son âge approche de seize ans, la peine sera moins lourde pour le ravisseur. Cependant, le médecin demande à prendre en compte l'environnement dans lequel vit la victime. Une jeune fille de moins de seize ans qui aurait un développement pubertaire précoce pourrait ainsi être considérée comme plus âgée qu'elle ne l'est réellement<sup>235</sup>. La jeune femme

---

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 51-52.

<sup>231</sup> Voici la définition du viol par Fodéré : « le mot de viol vient de violence, et peut être défini, d'après le sens commun et le sens sous lequel il est reçu par les lois, un effort fait pour abuser d'une personne contre sa volonté, ou pour abuser de l'innocence d'une personne qui n'a encore point de volonté ».

<sup>232</sup> Sur l'histoire des violences sexuelles, de la loi et de la jurisprudence entourant le viol voir : Georges VIGARELLO, *Histoire du viol (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Du Seuil, 1998, 315 p.

<sup>233</sup> François Emmanuel FODERE, *Traité de médecine légale et d'hygiène publique, ou de police de santé, adapté aux codes de l'Empire Français, et aux connaissances actuelles. À l'usage des gens de l'art, de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine*, Paris, Mame, 1813, t. 4, p. 559-560.

<sup>234</sup> François Emmanuel FODERE, *Les lois éclairées par les sciences physiques; ou traité de médecine-légale et d'hygiène publique, op. cit.*, p. 360.

<sup>235</sup> François Emmanuel FODERE, *Traité de médecine légale et d'hygiène publique, ou de police de santé, adapté aux codes de l'Empire Français, et aux connaissances actuelles. À l'usage des gens de l'art, de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine*, Paris, Impr. de Mame, 1813, t.4, p. 324 : « [...] je conçois que si le rapt a été commis par un majeur sur une jeune fille qui n'a pas encore seize ans accomplis, ou même qui les aurait passés, dans un pays froid, dans les montagnes ou des hameaux écartés, où la malice est extrêmement tardive, je conçois, dis-je, que ce crime serait entièrement le fait du ravisseur : mais si la fille était de celles qui ont acquis de bonne heure un grand degré de développement au physique et au moral ; que le fait se soit passé dans une contrée méridionale, dans une ville, dans une famille où l'opulence et une éducation dépravée ont fait germer avant le temps le goût des voluptés [...] alors je conçois, au contraire, que la fille est le véritable ravisseur, ou que du moins cet attentat a été une action très-libre de part et d'autre ».

deviendrait donc, selon l'avancement de sa transformation pubertaire et son milieu de vie, non plus victime mais tentatrice. Fodéré ne déclare rien de tel par rapport aux jeunes hommes et ne mentionne pas de rapt ou de viols de garçons dans ses textes. Il va jusqu'à expliquer que, pour juger un viol, il faut qu'il y ait conjointement : une résistance constante, une inégalité des forces, la preuve que la victime ait poussé des cris et des traces de violence corporelle. L'âge de puberté caractérisé par la manifestation du désir et l'apparition des facultés reproductives soulève alors la question du consentement. En conséquence, l'expertise médicale peut changer voire renverser un jugement. L'âge, et plus précisément la puberté, apparaît comme un élément pertinent afin de mesurer la force d'un individu.

Les textes de médecine légale, tels que ceux écrits par Fodéré, permettent de comprendre la mise en place de normes autour du concept de puberté. À partir de cette période, les médecins et les juges interrogent le corps et l'avancée pubertaire pour mesurer la force physique d'une victime qui a justement la réputation de se décupler à cette période<sup>236</sup>. Leur sentence sera moins sévère s'ils estiment que ces éléments sont suffisamment développés. Ces derniers sont toutefois hiérarchisés selon le sexe de l'individu puisqu'ils se concentrent essentiellement sur le corps des jeunes femmes. Ces discours sur les violences sexuelles mettent parallèlement en avant l'éveil du désir. Les jeunes femmes, à partir d'un certain âge et lorsqu'elles portent en elles les attributs de la féminité, deviennent suspectes et ne peuvent plus être jugées de la même manière que les enfants<sup>237</sup>. La qualification du crime peut dès lors être remise en question.

---

<sup>236</sup> Ces aspects sont toutefois muables. En effet, comme l'analyse Pauline Mortas, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle assiste à une reconfiguration des agressions sexuelles. Les viols ou tentatives de viol commis sur des impubères, sur des enfants, sont désormais qualifiés d'attentats à la pudeur. Les médecins se basent essentiellement sur l'observation de l'hymen. « Cette assimilation passe d'abord par la requalification quasi systématique des viols ou tentatives de viol commis sur des enfants en attentats à la pudeur, « au nom d'un « dogme » établi dans les années 1850 et longtemps conforté ensuite, selon lequel la disproportion entre les organes des enfants et ceux des adultes empêche de fait tout viol réel. Cette croyance semble en effet prendre racine dans la seconde moitié du siècle : si Devergie, en 1837, mentionne bien la disproportion entre les parties d'un homme et d'une enfant, il en conclut seulement que les désordres physiques provoqués par le viol sont nécessairement plus grands sur une enfant. En revanche, Toulmouche, dès 1856, affirme que neuf fois sur dix, la membrane hymen des enfants qu'il visite est intacte, et en conclut que chez les enfants de 2 à 12 ans, les tentatives de viols se limitent, « à cause de la disproportion extrême des parties », à des tentatives infructueuses d'intromission de la verge. Si cette croyance n'est entérinée par les manuels de médecine légale que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les archives judiciaires témoignent toutefois de son existence auparavant. Ainsi, au début du siècle, on se fie à l'âge de la victime pour affirmer que la pénétration n'a pas été possible, certains faits sont mêmes requalifiés en attentats à la pudeur, alors même que les rapports des médecins constatent l'absence ou la déchirure de l'hymen ». Dans : Pauline MORTAS, *Une rose épineuse: la défloration au XIX<sup>e</sup> siècle en France*, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 203.

<sup>237</sup> La question des viols sur les enfants souvent appelés « attentats à la pudeur » a été largement étudiés : Georges VIGARELLO et Jean-Jacques YVOREL, « A propos des violences sexuelles à enfants », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*. *Le Temps de l'histoire*, 15 novembre 1999, Numéro 2, pp. 161-163 ; Anne-Claude AMBROISE-RENDU, « Attentats à la pudeur sur enfants : le crime sans violence est-il un crime ? (1810-années 1930) », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2009, n° 56-4, n° 4, pp. 165-189 ; Bastien FANTHOU, « Les attentats à la pudeur dans la Corrèze de la Belle Époque. Des jeunes filles soumises au pouvoir masculin », *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »*, 1 décembre 2008, n° 28, pp. 11-23.

## 1.2. Une crise, un orage, une révolution : mots et imaginaires de la puberté

Dans les discours médicaux, la puberté est présentée comme un trouble à la fois critique et bénéfique. Le phénomène pubertaire déclenche une crise qui est vue comme nécessaire et qui peut même apporter un épanouissement si elle est bien conduite. Cette phase est toutefois décrite comme bouleversante et violente, notamment chez les jeunes femmes. Similairement, l'adolescence se définit comme une époque charnière marquée par une crise<sup>238</sup>. Elle est d'ailleurs continuellement citée par les médecins du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

### 1.2.1. Les crises de puberté

La crise a un double sens dans sa définition médicale. Le premier désigne un phénomène salvateur qui apporte une amélioration de la santé ou signe la fin d'une maladie, car la transformation pubertaire est supposée mettre un terme à de nombreuses maladies de l'enfance<sup>239</sup>. L'effet salubre<sup>240</sup> de la puberté est particulièrement observable sur la disparition de certaines formes d'épilepsie<sup>241</sup>, mais aussi sur un grand nombre de maladies cutanées, comme en témoignent les observations du médecin Jacques Poilroux (1779-1847) dans ses *Nouvelles recherches sur les maladies chroniques* (1823) :

Ce que l'art n'opère qu'avec des efforts et souvent sans résultats heureux, la nature le produit elle-même à l'époque de la puberté. On est souvent étonné de voir les écrouelles, le rachitis, la teigne, et d'autres maladies de cette classe, résister aux traitemens les plus appropriés, et disparaître enfin lorsque la nature, chez l'un et chez l'autre sexe, a produit cette révolution étonnante, et que la force, les belles couleurs, l'activité physique et morale, un équilibre dans toutes les fonctions, succèdent à un air pâle, bouffi, à la

---

<sup>238</sup> Agnès Thiercé développe longuement cette idée dans l'Histoire de l'adolescence. Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence, op. cit.*

<sup>239</sup> Pour certains médecins, tel que Claude Lachaise (1797-1881), la crise des maladies de l'enfance ne serait pas uniquement due aux changements pubertaires, mais serait principalement occasionnée par le développement de nouvelles fonctions cérébrales. « Nous savons déjà que la révolution qui s'opère chez la jeune fille à l'époque de la puberté ne peut avoir lieu sans que la plupart des fonctions reçoivent, au moins momentanément, quelque altération, et nous avons développé les moyens de l'art doit employer pour favoriser ces changemens, et les faire servir à l'avantage de l'individu ; changemens qui ne sont, nous ne serons trop le répéter, qu'une transmission de quelques systèmes d'organes à d'autres, ou une différente répartition entre chacun d'eux de l'énergie de la vitalité générale. C'est ainsi que le développement soudain à cette époque de nouvelles fonctions du cerveau, soit que leur apparition résulte de la concentration de l'excitabilité de cet organe sur celles de ces parties chargées d'exécuter ces fonctions, soit qu'elles les dérivent d'une nouvelle direction imprimée à ses mouvemens généraux, fait presque toujours cesser une foule d'altérations, et non pas d'abérations, du système intellectuel et nerveux, qui affectent les jeunes filles dans l'enfance. Au nombre de ces affections on remarque surtout le cauchemar, le somnambulisme, la danse de Saint Guy, les convulsions, le tétanos, l'épilepsie et la catalepsie ». Cf : Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 151.

<sup>240</sup> La notion de crise positive est largement développée par les médecins. Jean Fournet cite les effets bénéfiques de la transformation pubertaire : la puberté « fait disparaître la faiblesse du premier âge, diminue la laxité des solides, et l'aquosité des fluides ; alors les systèmes cellulaires et glanduleux cessent de prédominer ». Jean FOURNET, *Essai sur l'âge de l'adolescence, considéré chez les deux sexes*, Thèse, impr. A. Parent, an XII, Paris, France, 1804, p. 7.

<sup>241</sup> Il existe par ailleurs une thèse de médecine consacrée à ce sujet : P. M. FERRIER, *De la puberté considérée comme crise des maladies de l'enfance*, s. n., Montpellier, 1799.

molesse des chairs, à l'insouciance morale, à l'insensibilité, et à tout le cortège des symptômes d'atonie que l'on remarque dans les maladies lymphatiques du premier âge.<sup>242</sup>

Afin d'expliquer les effets bénéfiques de la puberté sur la santé, les médecins affirment que la transformation pubertaire induit un changement dans le système nerveux et, plus globalement, dans la structure et la composition du corps. Pour le médecin Alex L. M Lullier<sup>243</sup>, en 1803, ces effets corporels puissants détournent « une action habituelle »<sup>244</sup>, ici l'épilepsie, « par une action plus forte »<sup>245</sup>, la puberté. Pour ce faire, il faut que l'action de transformation soit suffisamment puissante pour corrompre la maladie. Il convient donc de surveiller cette crise pubertaire pour la laisser s'exprimer et agir sur le corps au moment opportun.

Dans son second sens, la crise provoque des désordres physiques brutaux qui peuvent s'avérer dangereux. Les médecins doivent porter une attention toute particulière à l'état de santé général des pubères car une faiblesse, par exemple due à une alimentation trop pauvre, peut entraîner une inaction des parties génitales entravant le bon établissement de la crise<sup>246</sup>. Lorsque cette dernière ne peut s'épanouir pleinement, de nombreux symptômes surviennent tels que des accidents nerveux, des douleurs, des palpitations cardiaques ou des convulsions. Des maladies nerveuses plus graves encore peuvent également s'installer comme la manie ou la nymphomanie<sup>247</sup>. En ce sens, la crise de puberté se rapporte à la notion de danger et impose une surveillance accrue du corps. Les médecins se concentrent donc sur l'apparition de ses premiers signes corporels afin de proposer ensuite une « hygiène de la puberté » et assurer un changement moins brutal.

Les crises sont propres à chaque âge de vie et ses effets varient en conséquence. Chez une personne âgée, les désordres causés par la crise s'évacuent par les urines ; chez un adulte, par les sueurs et le système hémorroïdale ; chez un adolescent, par les saignements de nez, les menstruations ou les éruptions cutanées<sup>248</sup>. Dans *Des maladies des jeunes filles* du corpus hippocratique<sup>249</sup>, ce n'est pas tant la puberté en elle-même qui est perçue comme une crise, mais l'apparition des règles. En effet, les médecins guettent celles-ci ou provoquent des saignées lorsque les jeunes femmes sont atteintes de certaines pathologies<sup>250</sup>. L'écoulement du sang peut ainsi correspondre à une crise bénéfique. Nombreux sont ceux à soutenir que les menstruations occasionnent une crise susceptible de traiter des maladies de

---

<sup>242</sup> d

<sup>243</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>244</sup> Alex L. M. LULLIER, *Propositions médicales sur l'épilepsie considérés chez les enfans jusqu'à l'époque*, Paris, Gabon et Cie, 1803, p. 28.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>246</sup> L. PRADIGNAT, *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 août 1810*, Didot le jeune, Paris, 1810, p. 25.

<sup>247</sup> *Ibid.*

<sup>248</sup> Jules Jean Baptiste Gabriel MITAINE, *Considérations générales sur l'âge de l'adolescence; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 8 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1819, p. 29.

<sup>249</sup> Hippocrate (460 avant J.-C. – 377 avant J.-C.)

<sup>250</sup> Christine BONNET-CADILHAC, « Traduction et commentaire du traité hippocratique « Des maladies des jeunes filles » », *History and Philosophy of the Life Sciences*, 1993, vol. 15, n° 2, p. 154.

l'enfance et mettent donc en place des pratiques pour les faire advenir plus rapidement<sup>251</sup>. Certains d'entre eux, tels que Jean-André Venel (1740-1791), mettent cependant en garde contre ces expérimentations :

C'est ici où l'on découvre l'absurdité & le danger d'un préjugé assez généralement répandu, qui est, de regarder l'établissement du flux menstruel comme une crise propre à guérir la plupart des maladies de l'enfance, même, n'a on pas attribué de pareilles maladies au retard de la menstruation, & forcé en conséquence cette évacuation à s'établir, au grand détriment de ces victimes de l'impéritie.<sup>252</sup>

Par ailleurs, la crise peut également permettre un changement de nature brusque et intense. La vie des femmes est d'ailleurs jalonnée par davantage de crises que celle des hommes. La puberté est souvent appelée « âge critique », au même titre que la ménopause qui fait l'objet de nombreuses études médicales à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle puis au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>253</sup>. D'abord qualifiée d'« âge critique », d'« âge climatérique » ou d'« âge de retour », la terminologie « ménopause » apparaît pour la première fois en 1821 dans un traité du médecin Louis de Gardanne (1788-18..) intitulé *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*<sup>254</sup>. Puberté et ménopause se construisent sur un même modèle : celui d'une instabilité de la santé féminine<sup>255</sup>. En cela, les femmes changent de nature car elles acquièrent ou perdent leurs facultés reproductrices<sup>256</sup>.

Le moment d'apparition de la crise et sa durée sont difficiles à appréhender. La temporalité de celle-ci ne semble pas être déterminante aux yeux des médecins qui en font peu mention. Édouard Auber (1804-1873) est l'un des rares à décrire un état relativement long et qui « s'affaiblit insensiblement »<sup>257</sup>, contrairement à la plupart des auteurs qui se focalisent davantage sur l'intensité de la crise plutôt que sur sa durée. Lorsqu'il évoque l'évolution de la jeune fille, Auber démontre que la crise précède la révolution pubertaire :

Enfin, après bien des combats, la nature satisfaite arrive en aide à l'innocente victime ; une crise se prépare, bientôt elle éclate, et la jeune fille, devenue à son tour tributaire souffreteuse d'une nouvelle et importante fonction, sent chaque jour diminuer ses inquiétudes et ses douleurs à mesure que l'appareil merveilleux auquel le gage de la génération future vient d'être confié prend lui-même plus d'extension et plus de force.

---

<sup>251</sup> On reviendra plus en détail sur ces pratiques dans un chapitre dédié aux premières menstruations. Chapitre 8.1.4. « Les premières règles : les faire venir à tout prix ? ».

<sup>252</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicinale des filles destinées au mariage*, op. cit., p. 62.

<sup>253</sup> Un terme est utilisé par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour évoquer la vieillesse masculine et le passage d'un état reproducteur à un état d'altération : « le retour de l'âge » ou « retour d'âge », dans, Christine THERE, « Âge de retour et retour d'âge : l'asymétrie entre les sexes dans les discours médicaux en France (1770-1836) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2015, n° 42, p. 57.

<sup>254</sup> Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816.

<sup>255</sup> On reviendra sur les analogies entre ménopause et puberté, quand on abordera l'hygiène des jeunes femmes et la question de l'arrivée et de l'arrêt des menstruations.

<sup>256</sup> Sur l'histoire de la ménopause voir : Annick TILLIER, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2005, n° 21, pp. 269-280 ; Véronique MOULINIE, « Andropause et ménopause : la sexualité sur ordonnance », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, pp. 105-121 ; Christine THERE, « Âge de retour et retour d'âge », op. cit. ; Daniel DELANOË, « La ménopause comme phénomène culturel », *Champ psychosomatique*, 2001, no 24, n° 4, pp. 57-67.

<sup>257</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, p. 19.

À dater de ce moment, tout rentre dans l'ordre, la révolution est accomplie, et celle qui en était l'objet, devenue alors femme tout-à-fait, jouit à ce titre de la plénitude de ses facultés et de son existence.<sup>258</sup>

Qu'elle soit courte ou longue, salvatrice ou dangereuse, la crise devient une métaphore de l'adolescence et une image véhiculée au fil des siècles dans le domaine de la médecine ou encore celui de la littérature. Mais d'où provient cette idée de crise d'adolescence ? Son historicité est difficile à déterminer puisque la notion de crise existe en médecine depuis l'Antiquité pour traiter de la manière dont le corps humain fonctionne. Nonobstant, il semblerait que la notion de « crise adolescente » ou « crise de puberté » se développe à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que les travaux sur ces sujets s'accroissent. L'écrivain et philosophe Jean-Jacques Rousseau utilise par ailleurs l'expression « moment de crise »<sup>259</sup> pour parler de la puberté dans *l'Emile* (1762). Il est souvent cité par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qui reprennent à la fois ses idées sur l'éducation et ses descriptions de l'adolescent, qu'elles soient physiques ou morales. Rousseau est ainsi largement considéré comme un véritable théoricien de l'adolescence. Son œuvre littéraire, même si elle n'est pas strictement médicale est donc au cœur de cette étude sur la puberté<sup>260</sup> en ce qu'elle participe aussi à la construction de la définition de l'adolescence<sup>261</sup>.

La notion de crise associée à la puberté ou à l'adolescence évolue au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En effet, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand les médecins évoquent la crise de puberté, ils se fondent essentiellement sur sa définition médicale : comme un moment – positif ou négatif – significatif durant une maladie. Or, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la crise est d'autant plus associée à un changement soudain du comportement, à des sentiments violents et dangereux qui animent les pubères. La crise symbolise ainsi une transformation radicale, un moment critique ponctué d'inquiétudes et de peurs.

Au même titre que la crise, l'image de l'orage ou de la tempête est omniprésente dans les discours sur la puberté et permet de révéler la brièveté et la violence des actions de la puberté sur le corps<sup>262</sup>. M. Bureaud-Riofrey (1803- 18...) parle de « puberté orageuse » tandis que Francis Devay (1813-1863) qualifie celle-ci de « temps d'orage

---

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>259</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, Tanguy L'AMINOT, Pierre RICHARD et François RICHARD, *Émile ou De l'éducation*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>260</sup> Agnès Thiercé, dans sa thèse *Histoire de l'adolescence et des adolescents*<sup>260</sup>, invite toutefois à se questionner sur l'idée que Rousseau fut précurseur de toutes les idées pour qualifier la puberté. Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence*, *op. cit.*

<sup>261</sup> Pour Michel Fize, « c'est Rousseau qui, véritablement, théorise cette période de vie [l'adolescence] »<sup>261</sup>. En effet, on retrouve dans le livre IV de *l'Émile* de Jean Jacques Rousseau beaucoup d'éléments de définitions qui participent à la création du concept d'adolescence et de puberté : la notion de crise, de révolution, de seconde naissance et d'éveil des sens que nous allons retrouver tout au long de notre propos. Cf : Michel FIZE, *Ne m'appellez plus jamais crise !*, *op. cit.*, p. 52.

<sup>262</sup> Bien que ces expressions et imaginaires soient associés aux deux sexes. C'est surtout l'apparition des premières menstruations qui est décrite par les médecins comme particulièrement violente. Pour Francis Devay (1846) le moment des premières règles est un « temps d'orage et de trouble pour le moral ». Dans : Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, 1846, p. 114.



et de trouble pour le moral »<sup>263</sup>. Le terme « orage » permet de qualifier des troubles physiques mais avant tout moraux et peut être mis en relation avec d'autres champs lexicaux pour aborder l'adolescence, notamment celui de la tempête. Dans l'*Émile*, Rousseau décrit ainsi la puberté de la manière suivante : « Comme le mugissement de la mer précède de loin la tempête, cette orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes »<sup>264</sup>. Par conséquent, le recours à des métaphores est récurrent pour caractériser la transformation pubertaire et ses effets corporels.

Selon Agnès Thiercé, « les mots des discours sur l'adolescence entendent aussi et surtout signifier la radicalité, la violence et les dangers de la mue adolescente, présentée comme une véritable révolution, phase critique de l'existence »<sup>265</sup>. En effet, la « révolution » est un autre terme largement employé pour définir l'adolescence mais aussi la puberté en offrant toutefois un double sens dans ce dernier cas. Dans sa première acception, la révolution de la puberté correspond au passage d'un âge à un autre et, dans sa seconde, à une période d'agitation tant dans le corps que dans l'esprit.

Le concept de « révolution » est davantage perceptible chez les femmes puisque l'arrivée des menstruations, la grossesse et la ménopause dérèglent et modifient profondément leur corps. En 1826, Charles Picaud déclare : « La femme [...] marche de révolution en révolution, dont la première est la puberté, et la dernière la cessation des règles »<sup>266</sup>. Cette idée que la gent féminine évolue d'étape en étape est d'ailleurs reprise par un bon nombre de médecins du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>267</sup>. Ces « révolutions » sont parfois perçues comme des phases violentes permettant le développement complet de la féminité et cette idée se répercute sur l'imaginaire médical des âges de la vie. En somme, elles constituent des passages obligés qui scandent la vie des femmes et ont donc pour fonction d'illustrer la naissance, la perfection ou la dégénérescence de la féminité. Le médecin et anatomiste Jacques-Louis Moreau de la Sarthe (1771-1826), auteur de l'*Histoire Naturelle de la Femme* (1803), défend cette vision et divise la vie humaine en douze âges. Pour les femmes, quatre grandes périodes se dessinent et sont marquées par des révolutions elles-mêmes considérées comme des époques climatériques dangereuses. Dans le premier âge, « la femme n'est donc pas encore véritablement femme : c'est un être ébauché, équivoque, incertain ; un enfant, qui ne diffère pas même de l'individu mâle, également jeune, par la morbidesse des chairs et la délicatesse des organes »<sup>268</sup>. La révolution qui permet la transition vers le deuxième âge est amenée par une forme de pré-puberté, soit un changement qui prépare le corps à la puberté. À cette étape, le corps féminin évolue : les menstruations s'établissent, le squelette et la

---

<sup>263</sup> François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, 1846, t. 1, p. 114.

<sup>264</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, Tanguy L'AMINOT, Pierre RICHARD et François RICHARD, *Émile ou De l'éducation*, op. cit., p. 245-246.

<sup>265</sup> Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence et des adolescents*, op. cit., p. 68.

<sup>266</sup> Charles PICAUD, *Considérations générales sur l'influence de la puberté, de la première menstruation et du mariage, sur la santé de la jeune fille. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 11 août 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1826, p. 3.

<sup>267</sup> « La femme, dans une carrière plus orageuse, marche de révolutions en révolutions, dont la première est la puberté, que Buffon appelle le printemps de la vie et la saison des plaisirs ». Cf : Charles L. J. FIEVET, *Dissertation sur la puberté chez la femme*, Paris, Didot le jeune, 1826, p. 7.

<sup>268</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803, t. 2, p. 368.

physionomie changent. C'est au fur et à mesure des révolutions qu'une jeune fille « devient femme » ou qu'une femme perd ses attributs de féminité. Dans cette conception, la puberté peut être considérée comme le début d'un « perfectionnement » qui amènerait *in fine* à une perfection corporelle.

### 1.2.2. Le printemps de la nature, la fleuraison de la vie

Si la puberté est rattachée à des notions brutales de crise, d'orage, de tempête ou de révolution, elle est également associée à des images plus douces et positives comme la floraison et le printemps. Dans l'article « puberté » de l'*Histoire Naturelle* publié en 1749, le naturaliste Georges-Louis Leclerc Buffon (1707-1788) déclare : « L'âge de la puberté est le printemps de la Nature, la saison des plaisirs »<sup>269</sup>. Cette phrase, anodine au premier regard, est certainement celle qui caractérise le mieux la puberté telle qu'elle est vue aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, tant en littérature qu'en médecine. Quelle est donc l'origine de son succès ? Pourquoi les auteurs lient-ils le printemps à cette époque de la vie ?

Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles utilisent fréquemment l'expression « printemps de la vie » ou « printemps de la nature » en se référant plus ou moins explicitement à l'auteur de l'*Histoire Naturelle*. Il faut dire que l'article de Buffon jouit d'un succès considérable et s'avère continuellement cité, à la fois dans les définitions des dictionnaires et des encyclopédies mais aussi dans les traités de médecine et les ouvrages de vulgarisation. En 1751, soit deux ans après la publication de l'article de Buffon, l'expression est reprise dans l'article « puberté » de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*<sup>270</sup>. En 1883, plus d'un siècle après sa parution, l'article du naturaliste y fait encore figure de référence lorsqu'il est question d'évoquer la puberté<sup>271</sup>.

L'expression « printemps de la vie » est pourtant antérieure à l'*Histoire Naturelle* de Buffon. Elle est employée dès le XVII<sup>e</sup> siècle dans les domaines de la littérature et de la religion pour qualifier un jeune âge<sup>272</sup>, la jeunesse<sup>273</sup> ou les plaisirs amoureux<sup>274</sup>. Néanmoins, elle ne semble pas être particulièrement attribuée à la puberté ou à

---

<sup>269</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t. 2, p. 478.

<sup>270</sup> « [...] Voilà les signes moraux qui caractérisent cet âge ; voyons ceux par lesquels la nature le développe : k'en emprunterai la description du physicien philosophe, à qui nous devons l'histoire naturelle de l'homme. La puberté, dit-il dans cet ouvrage intéressant, accompagne l'adolescence, & précède la jeunesse... » Cf : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t. 13, p. 549.

<sup>271</sup> Michel VILLEMONT, *Hygiène de l'amour et du mariage : rapports de l'homme et de la femme*, Paris, Librairie des publications nouvelles, 1883.

<sup>272</sup> Ici l'expression « printemps de la vie » sert à qualifier le premier âge : « La nouvelle loy de Jesus-Christ pour accomplir es figures consacre l'enfant à Dieu par les mains de ses parens au baptesme dès les premiers jours de la naissance ; ensuite elle conseille à l'homme de s'y offrir luy mesme dès le premier âge qui est le printemps de la vie, où l'on void les premiers fruits de la raison ». Cf : Yves P., *La conduite du religieux. Par le p. Iues de Paris capucin*, Rennes, chez Pierre Garnier, imprimeur & libraire, demeurant en la Cour du Palais, à la Bible d'Or, 1653, p. 45.

<sup>273</sup> « Il n'y a a personne de si petit jugement, qui ne cognoissoise bien la rigoureuse bataille que fait continuellement le sens contre l'esprit, par le moyen de la memoire des plaisirs que l'on a receu au Printemps de la jeunesse, ou en l'Esté de la virilité », dans : Fabrizio CAMPANI, *La vie civile*, Paris, François Huey, 1608, p. 151.

<sup>274</sup> « [...] les plaisirs amoureux sont les jardins, & le printemps de la vie », dans : *Les fleurs du bien-dire*, Paris, Mathieu Guillemot, 1603, p. 53.

l'adolescence<sup>275</sup>. En médecine, le *Tableau de l'Amour conjugal* réalisé par Nicolas Venette (1633-1698) et publié pour la première fois en 1686 constitue la source la plus ancienne qui a recours à cette expression pour qualifier la puberté<sup>276</sup>. Dans un chapitre intitulé « l'Age le plus propre au mariage »<sup>277</sup>, Venette examine le moment de la puberté en ces termes : « [...] en ce temps là tout ne respire que production ; c'est le printemps de la vie, & l'une des saisons les plus douces qu'ayent les hommes »<sup>278</sup>. Il est impossible d'affirmer que l'expression provient de Nicolas Venette lui-même mais ce médecin a sans doute contribué à sa généralisation. En effet, le *Tableau de l'Amour conjugal*<sup>279</sup> est largement diffusé tout au long des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>280</sup>.

Nombreux sont les médecins qui relient les âges de la vie aux saisons, et ce depuis l'Antiquité. En 1807, le médecin Louis-Hypolite Aubenas déclare au sujet de l'enfance, la puberté et la vieillesse : « ces âges sont autant de saisons de la vie »<sup>281</sup>. Les représentations allégoriques des saisons de l'année s'inscrivent dans cette lignée. Le traité d'iconologie de Cesare Ripa (1555-1622) introduit le printemps sous les traits d'une jeune femme coiffée d'une guirlande de fleurs. Celle-ci apparaît dans un paysage fleuri et tient dans ses deux mains des bouquets. L'illustration [voir Annexe 2] est accompagnée d'un texte succinct :

Cette figure s'explique assez d'elle-mesme, sans qu'il soit besoin d'en faire un plus ample recit, puisque par la guirlande & les bouquets de diverses fleurs qu'elle porte, il est démontré que toutes les plantes se renouvellent en cette belle saison, la plus agreable de toutes celles de l'année.<sup>282</sup>

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le printemps est dorénavant continuellement cité comme la saison de l'adolescence<sup>283</sup>. L'attribution d'un âge à une saison est cependant modulable dans le temps, ce qui semble être en inadéquation avec

---

<sup>275</sup> Cette expression est notamment utilisée pour marquer la mort précoce : « Il y fut chéri pour son talent ; mais la mort l'enleva au printemps de sa vie ; à l'âge de 29 ans, en 1688 », dans : Jean Baptiste DESCAMPS, *La vie des peintres flamands, allemands et hollandais, avec des portraits: Gravés en taille douce*, Paris, Chez Desaint & Saillant, 1660, t. 3 p. 397.

<sup>276</sup> Il ne réside aucune trace de la première édition de ce traité bien qu'elle soit citée par quelques auteurs contemporains. La publication de 1687 est la plus ancienne à ce jour. Nicolas VENETTE, *Tableau de l'amour conjugal considéré dans l'estat du mariage*, Franc d'Amour, Parme, 1687.

<sup>277</sup> *Ibid.*, livre 2, chapitre 3, Article 2, " L'Age le plus propre au mariage".

<sup>278</sup> *Ibid.*

<sup>279</sup> Il s'agit du titre donné aux premières éditions. Le titre évolua à partir de 1696 : « De la génération de l'homme, Tableau de l'Amour conjugal ». La forme la plus utilisée pour évoquer ce livre reste toutefois : « Tableau de l'Amour conjugal ».

<sup>280</sup> L'ouvrage a également été traduit en allemand, en anglais, en hollandais, en italiens et en portugais. Cf : Jean-Noël Biraben, *Nicolas Venette, De l'amour humain dans le mariage*, dans Michel Rouche (dir.), *Mariage et sexualité au Moyen Age, accord ou crise ?*, Actes du colloque de Conques du 15 au 18 octobre 1998, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 317.

<sup>281</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas,...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, Thèse, Montpellier, Jean-Germain Tournel, 1807, p. 10.

<sup>282</sup> Cesare RIPA et BIE, *Iconologie, où les principales choses touchant les vices et les vertus sont représentées sous diverses figures, gravées en cuivre par J. de Bie*, 1677, p. 12-13.

<sup>283</sup> Le printemps ou l'éveil des sens est par ailleurs utilisé dans le domaine de la littérature ou du théâtre pour représenter l'adolescence et la puberté. Par exemple Frank Wedekind publie en 1891 une satire dramatique intitulée « l'Éveil du printemps » mettant en scène des jeunes individus confrontés à un corps qui se métamorphose et sur l'éveil de désirs qu'ils ne comprennent pas.

les théories médiévales. Dans *Hommes et femmes au Moyen Âge*, Didier Lett indique en effet que du XII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle, le printemps est associé à l'enfance et la jeunesse à l'été<sup>284</sup>.

Le recours aux saisons permet d'appuyer le côté éphémère de la puberté qui représente une étape et une époque plutôt courte comparée à la longévité de la vie humaine. L'article « Puberté » dans l'*Encyclopédie* (1751) décrit un « âge où la nature se renouvelle, & dans lequel elle ouvre la source du sentiment, saison des plaisirs, des graces & des amours. Mais plus cette saison est riante, moins elle est »<sup>285</sup>. Les saisons servent par ailleurs à convoquer la fragilité de la vie humaine<sup>286</sup>. En ce sens, le printemps symbolise un moment de beauté fugace et la métaphore des fleurs permet de qualifier la beauté naturelle des femmes qui se flétrirait avec le temps.

Le printemps est avant tout mobilisé comme une analogie saisonnière et l'éveil de la nature qu'il sous-tend. En 1827, le docteur Simon explique l'utilisation de cette métaphore par les médecins dans son *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse* :

Le printemps est ordinairement l'époque de l'année choisie par la nature pour amener ces importants changements ; c'est aussi celle de la floraison de la plupart des plantes ; ainsi ce n'est pas une comparaison purement poétique que d'avoir appelé la puberté le printemps ou la fleur de la vie<sup>287</sup>.

Cette saison signe le renouveau de la nature, au même titre que le paon<sup>288</sup> qui figure sur des représentations de l'adolescence, [voir Annexe 3 et Annexe 4]. De manière générale, la jeunesse est donc liée au printemps, aux fleurs et à la vie. Dans *Le gradus français ou dictionnaire de la langue poétique* (1825) de Carpentier (17..-18..), la jeunesse est décrite de cette manière : « [...] Le jeune âge, la belle saison, la jeune saison, l'aurore de la vie, le matin de la vie ; le printemps de la vie, le printemps de l'âge, le printemps de nos jours, la fleur de la jeunesse, les roses de la jeunesse, les roses du jeune âge ; la saison des ris, des plaisirs, des amours ; les premiers ans l'ardeur, le feu, la fougue de la jeunesse »<sup>289</sup>.

---

<sup>284</sup> Didier LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge: Histoire du genre XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 28.

<sup>285</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 13, p. 549.

<sup>286</sup> « Le printemps est la saison où les plantes reçoivent une nouvelle vie, et c'est en même temps celle où on les voit périr pour la plupart. Quelques sereins que soient les jours de printemps, soudainement ils sont obscurcis par les nuages, les pluies et la tempête. [...] Jette un regard en arrière, ô mon lecteur, sur ces années de la jeunesse qu'on a pu nommer le printemps de ta vie. Qu'ils ont été de courte durée les plaisirs de ton âge ! Rien de plus varié que les agréments dont tu avais la jouissance », dans : Christoph Christian STURM, *Considérations sur les oeuvres de Dieu dans le règne de la nature et de la providence*, Impr. Petitpierre et Prince, 1835, p. 81-82.

<sup>287</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, Paris, Villeret, 1827, p. 19.

<sup>288</sup> Le paon est rattaché à Junon. Cet oiseau qui étale ses plumes avec complaisance est symbole d'orgueil et de vanité. On retrouve beaucoup de représentations de Paon sur les médailles des princesses, l'aigle représentant les princes. Cf : H. Lacombe de PREZEL, *Dictionnaire iconologique ou introduction à la connoissance des peintures, sculptures, médailles, estampes, etc., avec des descriptions tirées des poètes anciens et modernes*, Mevius, 1758, p. 207-208.

<sup>289</sup> L. J. M. CARPENTIER, *Le gradus français, ou dictionnaire de la langue poétique*, A. Johanneau, 1825, p. 660.

### 1.2.3. La fleur de l'âge

Comparer la puberté au printemps revient donc à comparer le corps des pubères à des végétaux. Certains médecins, comme Louis-Hypolite Aubenas<sup>290</sup> dans sa thèse de médecine *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe* (1807), offrent des descriptions lyriques de la puberté en alliant ces deux symboles :

Le Printemps de la nature, la saison des plaisirs, l'aurore de nos premiers beaux jours ; c'est le moment où toutes les facultés, tant corporelles qu'intellectuelles, commencent à entrer en plein exercice, où les organes ayant acquis tout leur développement, le sentiment s'épanouit comme une belle fleur, qui bientôt doit produire le fruit précieux de la raison ».<sup>291</sup>

L'adolescence est souvent dépeinte comme étant « la fleur de l'âge »<sup>292</sup> et la puberté comme le processus qui donne vie aux fleurs. Les pubères, et particulièrement les jeunes filles, sont effectivement vus comme des fleurs qui se développent. L'analogie, qui se découpe en trois niveaux de comparaison, permet de comparer et de comprendre l'individu, ses organes et ses processus en mettant en lumière la reproduction sexuée des plantes.

Les médecins cherchent à souligner la métamorphose pubertaire en comparant les évolutions du corps de la femme à celles que subit une fleur. Le médecin anatomiste Jacques-Louis Moreau de la Sarthe (1771-1826) assimile les jeunes filles à des bourgeons floraux dans son *Histoire Naturelle de la femme* (1803). Imparfaites dans leurs formes, elles n'ont selon lui « point encore d'expression particulière, ni de véritable physionomie »<sup>293</sup>. Le bouton doit s'épanouir pour figurer parmi les fleurs... »<sup>294</sup>. Cette analogie est très souvent utilisée et s'avère persistante. En 1838, soit trente ans plus tard, le médecin Marc Colombat de l'Isère déclare :

La jeune fille, qui jusque là n'était en quelque sorte qu'un être équivoque et sans sexe, devient femme par sa physionomie et toutes les parties de son corps, par l'élégance de sa taille et la beauté de ses formes, par la finesse de ses traits, par sa structure, par le timbre plus sonore et plus mélodieux de sa voix, par sa sensibilité et ses affections, enfin par son caractère, ses penchants, ses goûts, ses habitudes, et même par ses maladies. Bientôt tous les traits de similitude qui existaient entre les deux sexes se trouvent effacés ; le bouton nouvellement épanoui figure parmi les fleurs, et cette brillante métamorphose est signalée par les fraîches couleurs et le complet développement qui annonce la puberté.<sup>295</sup>

---

<sup>290</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>291</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas,...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, *op. cit.*, p. 17.

<sup>292</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, *op. cit.*, v. 1, p. 160.

<sup>293</sup> C'est surtout la rose qui est utilisée pour évoquer la beauté et la fragilité des jeunes filles : « Elle est comme la rose parfaitement éclosée, sans être entièrement développée, dans sa plus grande fraîcheur, parée de ses plus belles couleurs. Comme elle flatte, elle ravit par l'élégance de sa forme & de sa beauté ; & les charmes de cette belle fleur, qui saisissent tous nos sens, ne sont que trop souvent l'emblème de la fragilité de ceux que la nature donne à celle qu'elle destine pour être la compagne de l'homme ». Guillaume Daignan, *Tableau des variétés de la vie humaine*, 1786, t. 1, p. 85.

<sup>294</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, *op. cit.*, t. 2, p. 368.

<sup>295</sup> Colombat de L'ISERE, *Traite des maladies des femmes et de l'hygiene speciale de leur sexe*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838, p. 20-21.

Dans la même logique, l'apparence des jeunes vierges est semblable à une fleur<sup>296</sup>. Le tempérament érotique, la masturbation et les divers attouchements sont considérés comme des causes qui « font pâlir les couleurs de la fleur printanière »<sup>297</sup>. Les réactions des jeunes femmes aux éléments naturels environnants sont également caractérisées au moyen d'images florales. Lorsqu'elles sont privées d'air, elles palissent et flétrissent : « dans une alcôve obscure, éloignée des rayons d'un soleil vivifiant, la jeune fille languit, décolorée comme une fleur qui s'étiole »<sup>298</sup>. Par ailleurs, la chlorose s'impose comme la maladie végétale par excellence la plus représentative des jeunes femmes et certainement la plus citée. Le terme est également utilisé pour une affection des végétaux entraînant une décoloration par manque de chlorophylle. Or, le principal symptôme de cette maladie est une pâleur extrême. De plus, les motifs floraux sont mobilisés pour désigner les menstruations<sup>299</sup> : « On appelle Flux menstruel, menstrues. [...] D'autres l'ont appelé fleurs, parce que, de même que les fleurs précèdent les fruits dans le règne végétal, de même aussi les règles, sont regardées comme l'annonce d'une fécondité future ; aussi dès qu'elles paroissent, les filles sont censées nubiles »<sup>300</sup>. Soulignons que la métaphore des fleurs se concentre essentiellement sur les jeunes filles, tandis que d'autres expressions et lexiques sont employés pour désigner les pubères des deux sexes, notamment l'idée d'un fruit qui mûrit<sup>301</sup> ou d'un arbre plein de sève, fort et capable de se reproduire.

---

<sup>296</sup> François Emmanuel FODERE, *Traité de médecine légale et d'hygiène publique, ou de police de santé, adapté aux codes de l'Empire Français, et aux connaissances actuelles. À l'usage des gens de l'art, de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine*, Paris, Impr. de Mame, 1813, t. 4, p. 350 : « Les poètes ne s'écartent pas de la vérité dans leur comparaison des agréments et des charmes d'une fille ingénue à la fleur du matin : en effet, cette fille, lorsqu'elle se porte bien et qu'elle est dans le bel âge de douze à vingt ans, porte dans toutes ses parties l'empreinte de cette fraîcheur et de cette élasticité à laquelle l'instinct seul distingue une vierge d'avec une fille fanée par divers genres d'attouchemens ».

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 351.

<sup>298</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819, p. 10-11.

<sup>299</sup> Cathy McClive analyse le langage floral associé à la puberté féminine et aux menstruations dans les *Traité des maladies des femmes* et dans l'imaginaire médical du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle souligne ainsi que « Le langage des « fleurs » est omniprésent au XVII<sup>e</sup> siècle, autant dans les textes médicaux que dans les dictionnaires du français, et symbolise la physiologie féminine ainsi que le corps de la jeune fille. Analogie horticole employée dans la médecine antique pour indiquer les règles des femmes, l'expression « femmes en fleurs » dut réitérée au temps moderne selon le vieux proverbe « arbre fertile fleurist avant que de porter fruit ». L'origine du terme est sujet à débats cependant l'une d'entre elle semble être répandue chez les médecins : « Gilles Ménage, auteur d'un dictionnaire étymologique, analyse l'origine du terme « fleurs » employé depuis le Moyen Âge dans des textes médicaux pour signaler le flux menstruel. Ménage constate que de nombreux auteurs expliquent cet usage par une mauvaise traduction ou une corruption du mot latin « fluores », qui veut dire « flux, ou fluer ». Or, selon lui, l'usage sera lié à la culture des fleurs. Ménage pense que les « fleurs » fut utilisé « à cause de la couleur rouge des menstrues, semblable à celle des roses, pour laquelle nos femmes les appellent cardinal ». Cette dernière explication dut aussi répandue chez les auteurs médicaux. Par exemple, on trouve la référence aux « fleurs rouges » dans le texte d'Ambroise Paré, chirurgien royal du XVI<sup>e</sup> siècle, qui insiste sur la couleur pour différencier les règles de la maladie des « fleurs blanches ». Dans : Cathy MCCLIVE, « L'âge des fleurs : le passage de l'enfance à l'adolescence dans l'imaginaire du XVII<sup>e</sup> siècle », 174-75.

<sup>300</sup> Hermann BOERHAAVE, *Maladies des femmes et des enfans, avec un traité des accouchemens. Tirés des Aphorismes de Boerhaave*, Paris, Chez D'Houry, 1769, p. 5.

<sup>301</sup> « Les jeunes gens, parvenus à la puberté, sont comme les fruits qui ont acquis toute leur grosseur ». Dans : Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786, p. 112.



Les femmes étant généralement décrites comme des fleurs, leur beauté est vue comme éphémère et diverses parties de leur corps sont rapprochées du monde végétal. Si la puberté est synonyme d'éclosion et d'épanouissement de la beauté féminine, la sexualité et la grossesse sont quant à elles des signes de fanaison :

Tant que la fille se conserve intacte et pure, il est rare que sa beauté se flétrisse ; et bien qu'elle puisse devenir chlorotique, la régularité et la grâce de ses traits subsistent pour l'ordinaire pendant long-tems. De même que les fleurs ne se fanent guère tant que la fécondation n'est point opérée, et que les quadrupèdes, les oiseaux, ne muent qu'après le coït, pareillement la fleur de la jeunesse décore plus long-temps le visage des filles sages. Il n'en est pas ainsi de celles qui s'abandonnent à des jouissances solitaires et illicites, à l'onanisme.<sup>302</sup>

Pour Julien-Joseph Virey (1775-1846), ce dépérissement serait plus commun chez les hommes que chez les femme et il existe toutefois peu de descriptions de ce type pour les garçons<sup>303</sup>. Parfois, les médecins utilisent des métaphores neutres pour décrire le travail de la puberté sur le corps. Antoine-Martin Bureau-Riofrey (1803-18..) le commente de la manière suivante : « La puberté est, pour ainsi dire, le couronnement de la croissance ; c'est l'épanouissement de la plante humaine ; alors ses couleurs les plus vives se prononcent ou languissent, selon que la tige est riche ou privée de suc sains et nourriciers »<sup>304</sup>.

Le recours à un vocabulaire et à des analogies végétales, outre sa charge symbolique, permet, dans certains cas, de rendre visuelle la transformation pubertaire. Certains médecins, comme Guillaume Daignan (1832-1812) dans son *Tableau des variétés de la vie humaine* (1786) mobilisent la botanique pour expliquer la transformation pubertaire et la reproduction. Pendant l'enfance, l'être humain est perçu comme une graine, un germe ou une simple fleur « qu'un mauvais vent abbat, flétrit, sèche & moissonne, croît et se développe de même »<sup>305</sup>. C'est par l'intermédiaire de la puberté qu'il va acquérir la force et la faculté de se reproduire. Les descriptions se concentrent sur les organes reproducteurs des fleurs, notamment sur les pistils, les stigmates et les étamines.

Dans le *Tableau des variétés de la vie humaine*, les comparaisons entre les corps et les végétaux sont néanmoins reléguées en notes de bas de page et n'apparaissent pas dans le corps du texte. Ce point entrave l'intérêt vulgarisateur de ces descriptions : « Ce qui se passe dans les fleurs, pour la production du fruit, peut servir, à beaucoup d'égards, à expliquer la plupart des phénomènes de la puberté, & à faire mieux comprendre ce que nous en

---

<sup>302</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 87.

<sup>303</sup> Jean Goulin et Anselme Jourdain, auteurs *Du Médecin des hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, comparent l'homme à « une jeune plante qui, quoique transplantée dans un bon sol, y perdra de son essence si le cultivateur n'y veille pas attentivement ». Les descriptions ne s'attachent pas au physique des hommes mais plutôt à montrer l'importance de l'environnement dans la transformation pubertaire, dans : Jean GOULIN et Anselme Louis Bernard Bréchillet JOURDAIN, *Le médecin des hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, chez Vincent, 1772, p. 8.

<sup>304</sup> Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, op. cit., p. 305.

<sup>305</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786, t. 1, p. 56-57.

disons, avec réserve, pour ne pas offusquer la décence »<sup>306</sup>. En effet, l'utilisation d'un vocabulaire botanique permet d'aborder la forme, la consistance et le fonctionnement des organes génitaux sans pour autant user d'un vocabulaire médical<sup>307</sup>.

Guillaume Daignan va au-delà d'une simple comparaison lexicale puisqu'il expérimente, dissèque et observe les fleurs dans le but d'en expliquer le processus évolutif. L'analogie est particulièrement marquante car les parties mâles – les étamines – et les parties femelles – les pistils – n'acquièrent leur pouvoir reproducteur qu'à la fin de leur accroissement. Avant ce développement, les parties de la fleur ont une allure très différente : les étamines et le pistil sont très petits, à peine visibles, et les anthères ne sont pas formés. Ces descriptions permettent de montrer le perfectionnement induit par la puberté car, comme le soulève Guillaume Daignan : « jusqu'à la puberté, l'homme est un être imparfait. Il ne mérite ce beau titre, que, lorsqu'il est en état de se reproduire »<sup>308</sup>. Les expériences médicales permettent aussi d'étudier la stérilité des fleurs et de montrer l'importance de toutes les parties qui les composent, toujours dans le cadre d'une analogie entre le végétal et l'humain : « Si on coupe les antheres des étamines, si on les froisse, si on les mouille continuellement, si on les imbibe d'huile, la fleur reste stérile. La même chose arrive si on coupe le pistil, si on le froisse, si on le courbe, si on y introduit de l'huile, ou si on ferme l'orifice avec une petite boule de cire »<sup>309</sup>. Par la suite, Daignan liste tous les facteurs susceptibles d'occasionner une stérilité chez les fleurs : malformation, surabondance de sucs nourriciers etc. Il en conclut : « Tout cela prouve que les accidens, qui arrivent aux parties sexuelles des plantes, sont l'emblème de celles qui arrivent aux parties sexuelles de l'espece humaine »<sup>310</sup>. Bien que pertinentes, ces descriptions et expériences sur le monde végétal sont rares dans les discours médicaux sur la puberté, contrairement à l'emploi de termes botaniques pour évoquer les pathologies qui lui sont associées<sup>311</sup> ou pour qualifier les différents stades de la vie des femmes<sup>312</sup>.

---

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>307</sup> Anselme Bréchillet Jourdain, auteur du *Médecin des Dames* (1771) recourt également à des analogies, mais cette fois entre les parties d'un corps humain et les parties du corps d'un animal domestique afin de ne pas offenser la pudeur de ses lectrices : « Les termes anatomiques, ceux de Médecine & de Chirurgie sont peu familiers à bien des gens, & particulièrement aux femmes : aussi ai-je eu l'attention de m'en écarter, & d'en substituer d'autres plus aisés à comprendre ; & j'ai tâché, autant qu'il m'a été possible, de comparer telle partie humaine avec telle partie d'un animal domestique. De cette façon, la femme la moins instruite peut avoir une idée d'elle même, sans que rien la rebute ni n'offense sa pudeur », dans Jean GOULIN et Anselme JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771, pp. v-vi.

<sup>308</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, op. cit., t. 1, p. 56.

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>311</sup> Je pense notamment aux fleurs blanches, Joseph RAULIN, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir*, Paris, Hérisant fils, 1766, t. 1. ; Jacques-Louis DOUSSIN-DUBREUIL, *Avis aux jeunes mariés, ou De la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches*, Paris, Roret [etc.], 1830.

<sup>312</sup> Voir ces deux ouvrages qui évoquent l'analogie femmes/fleurs en médecine : Cathy MCCLIVE et Nicole PELLEGRIN, *Femmes en fleurs, femmes en corps*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010 ; Cathy MCCLIVE, « L'Age des fleurs: le passage de l'enfance à l'adolescence dans l'imaginaire médical du XVII<sup>e</sup> siècle », *Biblio*, 2007, vol. xvii.

En définitive, les comparaisons avec le monde végétal permettent de souligner la fragilité de l'être humain mais surtout de mettre en image l'incidence des capacités reproductives sur la santé des individus. Les auteurs insistent sur l'idée d'une perfection, ils évoquent des fruits peu mûrs, des bourgeons de fleurs ou bien encore des arbres chétifs. Comme l'annonce Guillaume Daignan, la force, la santé et la perfection s'acquièrent par la capacité de se reproduire :

Du moment que cette faculté [de reproduction] diminue, il s'affoiblit, il décline & il se détruit insensiblement, semblable à une graine, dont le germe seche, s'altère & se décompose. Oui, l'homme, semblable à tant d'égards, dans le premier tems de son existence, à un germe, à une plante, à une simple fleur qu'un mauvais vent abbat, flétrit, seche & moissonne, se nourrit, croît & se développe de même.<sup>313</sup>

La puberté est un sujet complexe, qui s'inscrit dans de multiples dimensions : sociales, médicales, juridiques et philosophiques. Avant d'être une période de transformation corporelle, elle est considérée comme une étape s'inscrivant dans la logique des âges de la vie et dans une tradition médicale. Sa définition est en perpétuelle mutation au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles mais quelques notions et expressions émergent et commencent à dessiner les contours de ce concept. Un concept qui se construit à travers l'utilisation d'un vocabulaire, hautement imagé et fondamentalement lyrique à travers des limites d'âges, souvent floues, laissant apparaître d'autres notions liées à la puberté comme la virginité ou bien encore le mariage. Face au « brouillard » terminologique et ses bornes incertaines, l'analyse des signes et des éléments caractéristiques de la puberté est essentielle à la délimitation de ce concept.

---

<sup>313</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, op. cit., t. 1, p. 56.



## Chapitre 2 – La puberté en signes

Après avoir posé le cadre des tentatives définitionnelles de la puberté, ce deuxième chapitre définit les normes et apparences liées à la transformation pubertaire en se concentrant sur les signes de la puberté, éléments palpables, observables, nécessaires aux médecins pour identifier les pubères et de borner la métamorphose pubertaire. Ces signes sont bien plus que de simples éléments physiologiques ou anatomiques : ils deviennent des symboles de virilité, de féminité et/ou des caractéristiques raciales. Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont inéluctablement influencés par des rapports de pouvoir existants lorsqu'ils décrivent les signes de la puberté. Ces rapports de domination sont explicites car les descriptions des corps féminins sont très souvent empreintes d'une sensualité ou d'un érotisme certain et se concentrent tantôt sur les faiblesses, tantôt sur les facultés reproductrices, tandis que les descriptions des corps masculins se focalisent avant tout sur les notions de virilité, de force et de pouvoir. Les descriptions des signes de la puberté s'imprègnent d'une culture et d'un ordre social. Elles se fondent ainsi sur des corps genrés ou racisés et ont une double portée : elles servent à normer et prouver l'établissement de la puberté d'une part, mais aussi à affirmer la différence entre les êtres humains d'autre part. Les médecins s'attachent à un grand nombre de représentations et de symboles qui seront définis et analysés dans ce chapitre consacré aux observations des signes de la puberté. Notre analyse conduira à exploiter des traités de médecine et d'histoire naturelle afin de nous concentrer sur l'accroissement du corps, le changement d'apparence des poitrines et des parties génitales, la pilosité et la mue de la voix, qui apparaissent tant pour les médecins que pour les naturalistes comme les principaux éléments caractéristiques de la puberté.

### 2.1. Signes de la puberté : quand se mêlent les notions de « sexe » et de « race »

Les signes de la puberté sont parfois difficiles à appréhender : si la pilosité, le changement de la voix, les menstruations, l'accroissement des seins et des parties génitales sont des éléments jugés typiques de la transformation pubertaire, chaque auteur peut leur donner un sens et une fonction différente. Il est donc nécessaire de se focaliser, tout d'abord, sur ce qui définit et sur ce qui caractérise les signes de la puberté. Cela ne peut se faire sans l'analyse de la manière dont ces derniers sont énoncés et matérialisés dans les dictionnaires ou les traités des naturalistes et des médecins. Les signes de la puberté étant avant tout des éléments normatifs, il convient de se questionner sur leur fonctionnement ainsi que sur la mise en scène des corps pubères.

Les discours médicaux sur la puberté se concentrent majoritairement sur les corps blancs, européens et bourgeois. En cela, les normes qui en découlent peuvent s'avérer restrictives. Cependant, les pratiques normatives d'exposition des signes de la puberté se basent aussi sur un jeu de comparaison par rapport au sexe, au climat ou au

concept de « race ». De ce fait, la description et la définition des signes de la puberté des Européens se construisent en parallèle de celles des corps racisés<sup>314</sup> et par analogie avec elles. Les corps que les auteurs considèrent anormaux, à l'instar de ceux des eunuques aux voix perçantes, des Péruviens imberbes ou des pubères précoces, servent ainsi de « contre-modèles » véhiculant des notions d'animalité, d'altérité ou bien encore de monstruosité.

### a) Temporalité des signes : la puberté précoce

Les signes de la puberté sont avant tout corrélés à une temporalité : s'ils apparaissent précocement ou sont absents à partir d'un certain âge, ils renvoient à une anormalité. Les médecins parlent toutefois peu d'« anormalité » mais davantage de « contre-nature ». La manière dont ils décrivent et analysent les cas de puberté précoce fait d'ailleurs penser aux discours portés sur les monstres<sup>315</sup>.

Les médecins évoquent généralement les cas de puberté précoce sous la forme d'observations cliniques ou de lettres relayées par d'autres auteurs. Ils cherchent à retracer le plus précisément possible la vie et l'apparence des individus. Les descriptions commencent fréquemment à la naissance de l'enfant et ont pour but de révéler l'élément déclencheur d'un développement prématuré. Celles-ci concernent souvent de jeunes garçons dont la taille, la force physique, l'apparence du pénis et la pilosité sont dépeintes avec une grande précision. Elles mettent ainsi en avant l'anormalité de la grandeur des testicules et du pénis chez des sujets très jeunes, voire des bébés. Chez les jeunes filles, les menstruations participent également au diagnostic d'une puberté précoce mais, comme le montre le chirurgien Louis de Lignac, en 1772, elles peuvent constituer un élément isolé :

Il est plus ordinaire, d'observer de petites filles chez qui l'éruption des menstrues semble annoncer une puberté des plus précoces, quoiqu'on ne doive pas regarder comme pubères, celles qui n'en ont que ce seul symptôme. Une petite fille d'un an, jouissoit d'une bonne santé, & étoit à cet âge sujette à l'écoulement

<sup>314</sup> « L'intérêt du néologisme racisation tient précisément au fait qu'il permet d'insister sur cette production sociale de la "race" et sur sa dimension dynamique ». Dans : Roland PFEFFERKORN, « Rapports de racisation, de classe, de sexe... », *Migrations Societe*, 2011, N° 133, n° 1, p. 193.

Les définitions de racisation et racialisation sont étroitement liées. « Précisons ce que recouvrent les termes racisation et racialisation utilisés en SHS et dont la première apparition en France remonte à C. Guillaumin (1972), s'agissant de racisation. Ces termes désignent le processus de construction sociohistorique de la « race », processus qu'il s'agit ce faisant de décrire tout en invalidant toute essentialisation biologique de cette catégorie [...] Telle qu'elle se dégage de leurs principaux emplois en SHS, leur différence (qui n'est du reste pas toujours faite) [...] résiderait dans leur extension : racisation semble parfois s'appliquer strictement au rapport social d'oppression raciste. Ainsi, pour Magali Bessone reprenant Véronique De Rudder et ses coauteurs (2000), à la suite de C. Guillaumin (1972), il s'agit d'un « processus d'imputation raciale qui consiste à absolutiser la différence "culturelle et d'origine" en l'inscrivant dans la nature ; c'est un rapport social qui lie racisant et racisé dans des rapports de pouvoir » (Bessone, 2013, p. 11). Quant à racialisation, d'usage plus récent, il fonctionne en outre comme désignant générique ». Dans : Emilie DEVRIENDT, Michèle MONTE et Marion SANDRE, « Analyse du discours et catégories « raciales » : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots. Les langages du politique*, 9 mars 2018, n° 116, n° 1, p. 14.

<sup>315</sup> Le terme « monstre » provient du latin *monstrare* (montrer) et « désigne un animal ou un être humain présentant des malformations importantes, et suscitant à la fois la curiosité et l'angoisse » Dans : Esther BENBASSA, Jean-Christophe ATTIAS, Stéphanie LAITHIER et Vincent VILMAIN, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Paris, Larousse, 2010, p. 486-487.



périodique ordinaire aux filles qui entrent en âge de Puberté. Quelques Médecins ont observé les règles dans des filles, depuis leur naissance, sans interruption. On les a vu paroître, à six mois, à deux ans, à trois, à cinq, &c. dans les filles qui jouissoient également d'une bonne santé.<sup>316</sup>

En effet, les menstruations peuvent arriver tôt sans pour autant marquer l'épanouissement des autres signes de la puberté. La corrélation entre l'arrivée des règles et le développement corporel ne semble donc pas systématique. Soixante-dix ans après les propos de Lignac, cet aspect continue à être mobilisé et approfondi par les médecins qui décrivent des jeunes femmes menstruées mais ayant encore des hanches fines, des poitrines plates, des voix inchangées ou des vagins très étroits. Néanmoins, « les yeux sont animés ; la petite fille éprouve le trouble nerveux et une partie des sensations que ressentent les filles plus âgées »<sup>317</sup>. Pour l'auteur anonyme de l'ouvrage *Conseils aux femmes ou sont indiqués les moyens de conserver leur santé, leur force, leur fraîcheur* (1848), cette conformation s'explique par le fait que ces jeunes filles ont un utérus et des ovaires très développés et actifs et, bien que prêtes à enfanter, leurs corps garderont toujours la trace de leur précocité<sup>318</sup>.

Les cas de puberté précoce relèvent aussi d'une « monstruosité »<sup>319</sup>, surtout lorsque les parties génitales présentent une taille extraordinaire comme le révèle ce passage tiré de la *Description des principales monstruosité dans l'homme et dans les animaux* (1808) de Jacques-Louis Moreau de la Sarthe :

À l'âge de trois ans, on crut s'apercevoir que les testicules étaient beaucoup plus gros qu'ils ne le sont ordinairement à cet âge. A six ans, le volume avait quelque chose de monstrueux, et alors cette circonstance étoit accompagnée d'une force physique extraordinaire. La voix étoit grave, et plusieurs régions du corps étoient couvertes de poils aussi épais et aussi forts que chez l'adulte le plus vigoureux. A sept ans, ce petit homme fut obligé de faire sa barbe. Il étoit presque aussi grand, aussi fort qu'il est aujourd'hui, et pouvait conduire une charrue ou se livrer à des exercices très-pénibles. La dégénérescence et le volume des testicules sont d'ailleurs ce qu'il y a de plus remarquable chez ce jeune homme : ces parties ont pris un tel accroissement, que sa marche est devenue pénible, et que l'on a été obligé de faire faire une ceinture pour soutenir ce poids incommode.<sup>320</sup>

Tandis que la taille excessive des testicules est essentiellement mise en avant, les discours sur la taille du pénis et sa capacité à produire une érection sont beaucoup plus rares<sup>321</sup>. Le naturaliste Geoffroy Saint Hillaire<sup>322</sup>, auteur de

---

<sup>316</sup> De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, Lille, J.B Henry, 1772, t.2, p. 244-245.

<sup>317</sup> B., *Conseils aux femmes ou sont indiqués les moyens de conserver leur santé, leur force, leur fraîcheur, de se préserver des maladies funestes aux jeunes filles, et aux femmes de 40 à 55 ans, de se guérir des pâles couleurs, des fleurs blanches, des scropules, des difformités de la taille, des maladies de la Matrice, de celle des nerfs, de la poitrine du ventre, etc.*, 1848, p. 2.

<sup>318</sup> *Ibid.*

<sup>319</sup> Sur la notion de monstruosité, voir : Régis BERTRAND et Anne CAROL, *Le monstre humain*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005 ; Patrick GRAILLE, *L'idée de monstre au XVIII<sup>e</sup> siècle : savoirs et fantasmes*, These de doctorat, Paris 4, 1998 ; Line COTTEGNIES, Tony GHEERAERT et Gisèle VENET, *La beauté et ses monstres : dans l'Europe baroque 16e-18e siècles*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003, 272 p.

<sup>320</sup> Jacques Moreau de la SARTHE, *Description des principales Momnstruosites dans l'Homme et dans les animaux*, Paris, Fournier, 1808, p. v-vi.

<sup>321</sup> À l'époque moderne, les médecins expliquent que la virilité se trouve et s'expriment dans les testicules et non pas dans le pénis. À ce sujet voir : Rafael MANDRESSI, « La chaleur des hommes : virilité et pensée médicale à l'époque moderne », in *Histoire de la virilité, tome 1 : L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, pp. 231-254.

*l'Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et chez les animaux* (1832), fournit toutefois un exemple de pénis à la taille hors-norme chez un petit garçon :

Mais ce que le jeune Savin offrait de plus remarquable, c'était le volume de ses organes génitaux, hors de proportion non-seulement avec son âge, mais même avec le volume de toutes les autres parties du corps. Le Pénis n'avait plus de trois pouces de long dans le repos, et cinq dans l'érection, qui était quelquefois suivie d'éjaculation : les testicules étaient aussi très-gros, quoiqu'un peu moins proportionnellement, et un poil épais et frisé entourait toutes ces parties.<sup>323</sup>

La précocité de la puberté est mal perçue : il s'agit d'une bizarrerie et même d'une anomalie dont les médecins n'arrivent pas à trouver la cause. Dans la majorité des cas, elle préfigure de graves problèmes de santé et une espérance de vie réduite. *A contrario*, l'apparition des premiers signes classiques de développement au début de la puberté est considérée comme l'heureuse preuve d'une transformation saine.

## b) Sémiologie de la puberté : signes, symptômes ou phénomènes ?

Le signe, tel qu'il est défini dans la première édition de *l'Encyclopédie* (1751), est un « effet apparent, par le moyen duquel on parvient à la connoissance d'un effet plus caché, dérobé au témoignage des sens »<sup>324</sup>. Les signes sont ainsi des outils indispensables aux médecins pour définir et étudier la puberté. Ils permettent de matérialiser cette époque de la vie humaine et d'en tirer des éléments qui déterminent ce qui relève du sain ou du pathologique, de la norme ou de l'anormalité. Comment sont-ils perçus et présentés par les scientifiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ? De quelles manières deviennent-ils des instruments témoignant d'une racialisation et d'une supériorité ou d'une infériorité liée au sexe des individus ?

Si les signes sont parfois étudiés individuellement, ils fonctionnent collectivement. Chacun d'eux participe à la transformation pubertaire, de telle sorte qu'ils sont perçus par le docteur Simon dans le *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse* (1827) comme une multitude de « changements successifs »<sup>325</sup> ayant pour but la transformation complète du corps. Ces éléments observables, en permettant d'entériner la survenue de la puberté, ouvrent la recherche de ses causes et mécanismes. Non seulement cliniques, ils sont parfois considérés comme de véritables preuves d'une maturité sexuelle ou d'une faculté à procréer. Leurs enjeux sont donc fondamentaux et les

---

<sup>322</sup> Étienne Geoffroy Saint-Hillaire (1772-1844) a joué un rôle capital dans la mise en place d'une nouvelle branche de la science : la tératologie, qui correspond à l'étude, à la classification et à la manipulation des corps monstrueux. Esther BENBASSA, Jean-Christophe ATTIAS, Stéphanie LAITHIER et Vincent VILMAIN, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, op. cit., p. 487, article « monstre ».

<sup>323</sup> Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, op. cit., t.1, p. 202.

<sup>324</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t.15, p. 188-189.

<sup>325</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, Paris, Villeret, 1827, p. 20.

débats médicaux témoignent de la difficulté à trancher sur la primauté d'un signe sur un autre ou encore sur leur fiabilité.

Les signes de la puberté sont mentionnés dans divers types de sources. Les dictionnaires et les encyclopédies les énumèrent et participent à caractériser la puberté comme une époque de vie. Dans les traités et les thèses de médecine ayant pour thème l'adolescence, la puberté ou le phénomène de menstruations, les discours se focalisent avant tout sur le diagnostic. De plus, il existe des traités dédiés à un signe de puberté en particulier, comme la voix<sup>326</sup>, la barbe<sup>327</sup>, l'utérus<sup>328</sup> ou la poitrine<sup>329</sup>, qui permettent de comprendre plus en détails le fonctionnement de chaque organe ou phénomène, mais surtout d'en révéler les éléments pathologiques ou pathogènes. En dernier lieu, les traités des naturalistes Julien-Joseph Virey<sup>330</sup> (1775-1846) et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861)<sup>331</sup>, qui s'inscrivent dans la lignée de l'*Histoire Naturelle* de Georges Louis Leclerc Buffon<sup>332</sup> (1707-1788), se concentrent sur la pilosité, la taille ou la précocité pubertaire. Analysés sous le prisme du sexe ou du climat, ces éléments mènent à une racisation des corps.

Ces sources, de par leur diversité, permettent d'étudier les signes de la puberté dans leur globalité. Bien qu'elles les conçoivent différemment, elles ont tout de même un point commun : elles sont particulièrement axées sur la compréhension et l'analyse des différences des corps féminins et masculins, blancs et racisés. De quelle manière les médecins, physiologistes, anatomistes et naturalistes définissent-ils ces signes ? Des schémas systématiques en résultent-ils ?

Les auteurs, lorsqu'ils abordent le concept de puberté, commencent par définir l'âge et le moment de la vie humaine où cette période advient. Ce n'est que par la suite qu'ils en exposent les signes et les symptômes sous la forme d'une liste. Ils définissent d'abord les signes partagés par les deux sexes, puis s'intéressent aux signes exclusivement masculins et féminins pour distinguer des particularités suivant le genre de l'individu. Louis de Jaucourt<sup>333</sup> (1704-1780) en témoigne dans l'article « puberté » de l'*Encyclopédie* (1751) :

---

<sup>326</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole*, Paris, impr. de Feugueray, 1803.

<sup>327</sup> EUGENE, *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches*, Paris, Lachapelle, 1842 ; Jacques-Antoine DULAURE, *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe*, Paris, Le Jay, 1786.

<sup>328</sup> P.-F. DELARUE, *Les affections organiques de l'utérus, et leur traitement*, Rignoux, 1839 ; Jacques LISFRANC et Jean Hippolyte PAULY, *Maladies de l'utérus: d'après les leçons cliniques de M. Lisfranc : faites à l'Hopital de la Pitié*, Paris, Germer Baillièrre, 1836 ; NAUCHE JACQUES-LOUIS, *Des maladies de l'utérus, ou de la matrice*, Paris, Chez Gabon, Croullebois, l'auteur, 1816.

<sup>329</sup> Charles BARBEYRAC, *Traité nouveaux de médecine, contenant les maladies de la poitrine, les maladies des femmes, & quelques autres maladies particulières*, 1712 ; E. E. LOUSIER, *Dissertation anatomique et physiologique sur la sécrétion du lait*, J. A. Brosson., Paris, 1802 ; Philippe PETIT-RADEL, *Essai sur le lait, considéré médicalement sous ses différens aspects, ou, Histoire de ce qui a rapport à ce fluide chez les femmes, les enfans & les adultes, soit qu'on le regarde comme cause de maladie, comme aliment, ou comme médicament*, Paris, E. Boudet, 1786.

<sup>330</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, Paris, De l'Imprimerie de F. Dufart, 1800.

<sup>331</sup> Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, *op. cit.*

<sup>332</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749.

<sup>333</sup> Louis de Jaucourt (1704-1780) est l'un des auteurs les plus prolifique de l'*Encyclopédie*. Sa formation est variée, il étudie la théologie à Genève, les mathématiques et la physique à Cambridge et la médecine à Leyde où il devient

Le premier signe de la *puberté* est une espèce d'engourdissement aux aînes, qui devient plus sensible lorsque l'on marche, ou lorsque l'on plie le corps en avant. Souvent cet engourdissement est accompagné de douleurs assez vives dans toutes les jointures des membres : ceci arrive presque toujours aux jeunes gens qui tiennent un peu du rachitisme ; tous ont éprouvé auparavant, ou éprouvent en même tems une sensation jusqu'alors inconnue dans les parties qui caractérisent le sexe ; il s'y élève une quantité de proéminences d'une couleur blanchâtre ; ces petits boutons sont les germes d'une nouvelle production de cette espèce de cheveux qui doivent voiler ces parties. Le son de la voix change, il devient rauque & inégal pendant un espace de tems assez long, après lequel il se trouve plus plein, plus assuré, plus fort & plus grave qu'il n'étoit auparavant. Ce changement est très-sensible dans les garçons ; & s'il l'est moins dans les filles, c'est parce que le son de leur voix est naturellement plus aigu.

Ces signes de *puberté* sont communs aux deux sexes, mais il y en a de particuliers à chacun. L'éruption des menstrues, l'accroissement du sein pour les femmes ; la barbe & l'émission de la liqueur séminale pour les hommes. Il est vrai que ces signes ne sont pas aussi constans les uns que les autres. La barbe, par exemple, ne paroît pas toujours précisément au tems de la *puberté* ; il y a même des nations entières ou les hommes n'ont presque point de barbe, & il n'y a au contraire aucun peuple chez qui la *puberté* des femmes ne soit marquée par l'accroissement des mamelles.<sup>334</sup>

Cette manière d'exposer les signes de puberté est très fréquente car les médecins sont nombreux à fournir des textes similaires, tant dans le fond que dans la forme. Plus rarement, ces signes sont évoqués dans des textes lyriques qui soulignent un phénomène de « métamorphose générale »<sup>335</sup>. Par exemple, les passages rédigés par le médecin Pierre Brouzet (1714-1772) dans son *Essai sur l'éducation médicale des enfans, et sur leurs maladies* (1754) ne s'arrêtent pas uniquement à une exposition des signes, mais constituent plutôt un « récit » qui se focalise davantage sur les sensations des individus :

Tous ces changemens sont encore plus frappans dans un jeune garçon. A peine ressent-il les premiers effets de la virilité qu'il s'aperçoit avec étonnement que sa voix grossit tous les jours ; sa surprise est accompagnée d'une nonchalance & d'une timidité singulière, il suit la société ou la compagnie domestique, il ne se plaint qu'avec les jeunes gens de son âge ; les enfans qui l'amusoient auparavant, commencent à l'ennuyer, il tremble devant les hommes faits, dont les propos & les actions ont très-peu de rapport communément avec les désirs qui l'occupent. Il vit, en un mot, dans une espèce d'yvresse, tant ses idées sont fortes, vives, passagères & extrêmement multipliées.<sup>336</sup>

Quelques soient les formes utilisées pour présenter les signes, les auteurs aspirent à montrer l'impact de la transformation sur les corps des pubères et à en tirer des éléments caractéristiques. Les signes font partie intégrante du discours médical et sont omniprésents parce qu'ils participent à l'observation et à la définition médicale de la puberté.

---

médecin en 1730. Sa pratique médicale est peu documentée. Pendant vingt-ans, de 1730 à 1750 il rédige près de dix-sept mille articles, ce qui correspondrait aux vingt-huitièmes pourcents de l'ensemble de l'*Encyclopédie*. Il publie des articles issus de plusieurs disciplines telles que l'histoire, la géographie, les sciences, l'astronomie, la politique, la médecine et la biologie. Voir : Madeleine F. MORRIS, *Le Chevalier de Jaucourt, un ami de la terre (1704-1780)*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>334</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, *op. cit.*, p. 549-550.

<sup>335</sup> Cette expression est utilisée par Félix-Gustave SOULERAT, *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence. Thèse, etc*, Montpellier, Imprimerie de Ricard Frères, 1845, p. 21.

<sup>336</sup> Pierre BROUZET, *Essai sur l'éducation médicale, des enfans, et sur leurs maladies*, Paris, Chez la Veuve Cavelier & fils, 1754, p. 346-347.

Cependant, certains signes sont également vus comme les symptômes de maladies. Dans un tel cas de figure, on peut se demander comment les médecins les appréhendent et les dénomment.

Le vocabulaire utilisé pour désigner les éléments de la puberté ne semble pas répondre à un schéma particulier. Que ce soit au XVIII<sup>e</sup> siècle ou au XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins emploient indifféremment les mots « signe » et « symptôme »<sup>337</sup>. Toutefois, ce dernier mot est souvent connoté. Il est, de ce fait, davantage utilisé pour exprimer les maux typiques de la puberté des jeunes femmes telles que les douleurs menstruelles.

Certains médecins se focalisent exclusivement sur l'aspect symptomatique de la puberté féminine. Dans sa thèse *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme* (1816), le médecin Auguste Lalourcey (17..-18..) ne fait à aucun moment référence à des signes, mais parle de symptômes à de nombreuses reprises. Il procure d'ailleurs une longue liste de ces symptômes éprouvés par les jeunes femmes pubères<sup>338</sup>. D'autres médecins, comme P. Bauduit<sup>339</sup> à la même période, préfèrent l'expression de « phénomènes communs »<sup>340</sup> de la puberté. Le naturaliste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861) qualifie cette période de la façon suivante : « c'est en quelque sorte, si je puis employer cette expression, un cercle formé par une série de phénomènes remarquables »<sup>341</sup>.

Le choix des mots utilisés pour évoquer les phénomènes et épiphénomènes associés à la puberté n'est pas laissé au hasard. Selon le terme utilisé, leurs auteurs accentuent plus ou moins la dimension pathologique d'un épiphénomène de la puberté. Guillaume Daignan dans son *Tableau des variétés de la vie humaine* (1786) met toutefois un point d'honneur à expliquer sa démarche et l'utilisation d'un vocabulaire précis :

Je m'empresse de faire remarquer que dans la longue énumération que je viens de faire des accidens ordinaires dans le tems de la puberté, je me suis abstenu d'employer le terme de maladie, quoiqu'il y en ait d'assez graves, pour qu'on puisse les regarder comme de véritables maladies ; quoiqu'on les traite ordinairement, & quoique je les aie traités moi-même, comme tels, en suivant l'exemple des autres. Je déclare, ici, que c'est le dessin prémédité, que je n'ai employé que le terme accident, en le variant avec ceux d'inconvéniens, d'incommodités, de dérangemens &c. parce que je suis très-convaincu que ces accidens, bien loin d'être des maladies, lorsqu'ils ne dépendent pas de causes étrangères aux mouvemens de la nature, sont au contraire des efforts puissans & salutaires de la nature même, pour le développement des organes.<sup>342</sup>

<sup>337</sup> Cet auteur utilise à plusieurs reprises l'expression « symptômes de puberté » : Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, t. 1, 1803, p. 192.

<sup>338</sup> Auguste LALOURCEY, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 avril 1816*, Paris, Didot le jeune, 1816, p. 10-11 : « douleurs de tête, constructions d'estomac, douleurs dans les lombes, dans le bassin ; engourdissement dans les aines et dans les cuisses, coliques, lassitudes spontanées, chaleur, éréthisme, prurit, tuméfaction légère des organes extérieurs de la génération, ardeur, incontinence d'urines, durcissement, augmentation de sensibilité des mamelles, quelquefois même jusqu'à la douleur ; érection du mamelon, coloration plus intense de l'aréole, qui se circonscrit ; chaleurs vagues, accès de fièvre inflammatoire éphémère, hémorrhagies nasales, afflorescences passagères du système cutané, particulièrement de celui de la face ; sommeil inquiet, interrompu par des rêves fatigans ; pouls fort, accéléré, souvent même dicrote, [ ... ], perte de l'appétit, diarrhée, quelquefois constipation.. ».

<sup>339</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>340</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822, p. 8.

<sup>341</sup> Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux, op. cit.*, t.1, p. 190-191.

<sup>342</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786, p. 137.

Cependant, rares sont les médecins à justifier l'emploi d'un terme au profit d'un autre. Une ambiguïté subsiste autour des termes de « signes », « symptômes » et « phénomènes » dans la majorité des cas car peu d'auteurs distinguent nettement ces trois mots et leurs actions sur les corps. Seul A. J. Landé-Beauvais<sup>343</sup>, dans le *Traité des signes des maladies* (1803), incite à différencier ces concepts. Si les phénomènes sont caractérisés par tout changement du corps, sain ou malade, les symptômes désignent quant à eux des changements survenus ou causés par une maladie et qui altèrent une partie du corps ou une fonction<sup>344</sup>. La distinction est dès lors admise par la santé du sujet à l'étude. En revanche, la définition du signe est bien plus complexe, car il appartient au médecin de lui donner un sens en le considérant sur le moment, antérieurement ou ultérieurement :

Le signe est tout phénomène, tout symptôme, par le moyen duquel on parvient à la connoissance d'effets plus cachés. Il se rapporte à l'état actuel, à ce qui a précédé, à ce qui surviendra. Le signe est donc un effet apparent qui fait connoître des effets plus cachés passés, présents ou futurs. Le signe dans son essence, est une conclusion que l'esprit tire des symptômes observés par les sens, au lieu que le symptôme n'est qu'une perception des sens.<sup>345</sup>

Par conséquent, le signe relève de l'expertise et le symptôme de l'observation. Selon la conception de A. J. Landé-Beauvais, si les symptômes peuvent être perçus par tout le monde, y compris par soi-même, il n'y a que le médecin qui puisse par son expérience, faire émerger les signes de ces symptômes. Ainsi signes, symptômes et phénomènes ont-ils un point commun : d'être observés ou perceptibles par les sens.

### c) Caractéristiques des signes de la puberté

Les signes sont tout d'abord des marqueurs de la transformation pubertaire et des éléments particulièrement flagrants. Comme le relève Joseph Capuron (1767-1850) : « Il faudroit être bien aveugle, ou n'avoir aucune teinture de physiologique, pour méconnoître la révolution qui s'opère dans le physique et le moral de la femme aux approches de la puberté »<sup>346</sup>. La majorité des définitions insiste sur leur évidence, non seulement pour les scientifiques mais aussi pour tout un chacun. Le médecin Pierre Jean Hector Bayssallance<sup>347</sup> dans sa *Dissertation sur les phénomènes de la puberté* (1832) déclare justement que ces éléments « font dire au vulgaire que le premier devient homme, et que la seconde devient femme »<sup>348</sup>. Cependant, quelques signes sont davantage mis en avant et semblent donc plus légitimes

---

<sup>343</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>344</sup> Augustin Jacob LANDRE-BEAUVAIS, *Séméiotique, ou Traité des signes des maladies*, Brosson, 1813, p. 3.

<sup>345</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>346</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812, p. 17.

<sup>347</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>348</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, Didot le jeune, Paris, 1832, p. 11.



que d'autres pour illustrer la puberté. L'apparition des menstruations féminines est par exemple présentée par Anselme Jourdain (1734-1816) et Jean Goulin (1728-1799), auteurs du *Médecin des Dames ou l'art de les conserver en santé* (1771), comme « un symptôme non-équivoque qu'elles peuvent être mères »<sup>349</sup>. En cela, les signes matérialisent la puberté et constituent avant tout des critères visuels. Toutefois, les sensations qui précèdent l'arrivée de certains signes peuvent elles-mêmes être considérées comme des signes précurseurs.

Les signes sont d'ordinaire précédés de sensations subtiles. Avant leur manifestation physique et visuelle, certains médecins peuvent en effet noter un changement dans le comportement des pubères. En 1825, Claude Lachaise remarque ainsi une « lassitude et une anxiété générale »<sup>350</sup> chez des jeunes femmes avant le commencement de leur puberté. D'autres médecins avancent que ces sensations sont ressenties par les adolescents eux-mêmes. En ce sens, l'étude des signes précurseurs est particulièrement intéressante sur toute la période étudiée car les médecins se focalisent non pas sur l'observation visuelle mais sur les impressions des pubères. L'article « Puberté » de l'*Encyclopédie* (1751), écrit par Polinière, indique que « le premier signe de la puberté est une espèce d'engourdissement aux aînes »<sup>351</sup>. Si cet aspect est partagé par les deux sexes, ce sont surtout les jeunes femmes qui éprouvent ces sensations. Pour l'auteur de l'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), les signes précurseurs de la puberté féminine sont essentiellement des douleurs qui indiquent que l'utérus commence sa transformation<sup>352</sup>. Ces perceptions véhiculent parallèlement un trouble plus global. L'article « Fille » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) écrit par Julien-Joseph Virey évoque un engourdissement général et des pesanteurs aux lombes qui induisent « un trouble confus [qui] circule dans tout le corps »<sup>353</sup>. Les signes avertissent donc les médecins, mais également les individus eux-mêmes<sup>354</sup>, de l'imminence de la puberté. Similairement, l'article « Adolescence » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) explique que « l'homme sent se former en lui un nouvel ordre de sensations »<sup>355</sup>. Si les sensations sont souvent décrites comme précédant les signes observables, rares sont les médecins qui leur assignent la fonction de signes précurseurs. Seul Auguste Benoist adopte un vocabulaire adapté pour distinguer les signes « précurseurs »<sup>356</sup> en amont des signes qui indiquent que le

---

<sup>349</sup> Jean GOULIN et Anselme JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771, p. 151.

<sup>350</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 85.

<sup>351</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t. 13, p. 549.

<sup>352</sup> « Les signes généraux de la puberté sont précédés, chez la femme, d'un travail plus ou moins pénible dans les ovaires et dans l'utérus : il occasionne des douleurs lombaires, des lassitudes, des frissons et des céphalgies quelquefois très-longues ». Dans : ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, v. 46, p. 43.

<sup>353</sup> *Ibid.*, v. 15, p. 501.

<sup>354</sup> Augustin-Pierre Isidore de Polinière (1790-1856) dans son *Essai sur la puberté* publié en 1815, déclare que « l'homme est averti de son entrée en puberté par les signes généraux que je viens d'exposer ». Dans : Augustin Pierre ISIDORE POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1815, p. 14.

<sup>355</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: médecine*, Paris, Panckoucke, 1787, p. 197.

<sup>356</sup> Auguste BENOIST, *Considérations sur la puberté chez la femme, l'aménorrhée et la ménorrhagie*, Paris, Didot jeune, 1825, p. 12.

phénomène pubertaire est engagé. L'ordre d'arrivée des signes est néanmoins important, voire nécessaire, car ces derniers marquent et balisent la puberté.

D'après Pierre Jean Hector Bayssallance, « la puberté ne se développe que par degrés, et l'individu n'est parfaitement apte à se reproduire que lorsqu'elle est entièrement achevée »<sup>357</sup>. Les signes ont donc pour fonction de diviser et d'échelonner les étapes de la puberté. Chacun d'entre eux peut dès lors être considéré comme un degré de plus à franchir jusqu'à l'accomplissement des fonctions reproductives. Nicolas Philibert Adelon (1782-1862) déclare à ce sujet que « l'âge de la puberté [...] ne se prononce que par gradation »<sup>358</sup>. Ainsi, les signes deviennent-ils des « outils » permettant de constater visuellement le développement du corps. Adelon met cependant en garde et refuse de s'attarder sur un signe plutôt qu'un autre. Le développement des parties génitales, l'arrivée des règles et l'excrétion spermatique, quoique révélatrice du fonctionnement des organes sexuels, ne sont que des cas isolés et ne peuvent refléter la maturité complète du corps, de la physionomie et des organes. De ce fait, « c'est moins leur état qu'il faut consulter que celui de l'économie entière ; car le vœu de la nature est que l'individu soit parfait avant qu'il pense à la reproduction »<sup>359</sup>. Les discours médicaux se rejoignent sur ce point en soutenant que la perfection complète du corps prime sur l'apparence des parties reproductives.

Enfin, ces signes paraissent interagir entre eux par le biais d'un principe de « sympathie » qui permet de faire la lumière sur les influences et les liens fonctionnels des éléments qui caractérisent la puberté. Selon d'Alembert (1717-1783) et Louis de Jaucourt (1704-1780), auteurs de l'article « Sympathie » de l'*Encyclopédie*, la sympathie correspond à « l'harmonie, l'accord mutuel qui regne entre diverses parties du corps humain par l'entremise des nerfs, merveilleusement arrangés, & distribués pour cet effet »<sup>360</sup> en médecine. La sympathie permet, dans un premier temps, d'éclairer le fonctionnement des organes des sens, des muscles et des fibres. Elle permet, dans un second temps, « de mettre les parties du corps dans une dépendance réciproque les unes des autres »<sup>361</sup>. C'est cette dernière fonction qui intéresse particulièrement les médecins. La notion de sympathie s'avère d'ailleurs indissociable de la définition de puberté puisqu'elle permet de rendre compte des liens entre les organes, du phénomène de pilosité, de l'augmentation de la poitrine, du changement de la voix et, en somme, de l'origine des éléments caractéristiques de cette période. Patrick Dandrey, dans un article intitulé *Entre medicinalia et moralia : la double ascendance de la « Sympathie »*, retrace l'histoire du mot dans sa connotation médicale<sup>362</sup>. Selon lui, François Rabelais (1483-1553) a recours au mot « sympathie » pour exprimer la correspondance entre les qualités de certains organes<sup>363</sup>. Le terme « sympathique » est quant à lui majoritairement employé dans des acceptions physiques, chimiques et biologiques,

---

<sup>357</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, op. cit., p. 11.

<sup>358</sup> Nicolas Philibert ADELON, *Physiologie de l'homme*, Paris, Compere Jeune, 1829, t. 4, p. 452.

<sup>359</sup> *Ibid.* t. 4.

<sup>360</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t. 15, p. 735-740.

<sup>361</sup> *Ibid.* t. 15.

<sup>362</sup> Patrick DANDREY, « Entre medicinalia et moralia : la double ascendance de la « Sympathie » », in *Les discours de la sympathie: enquête sur une notion de l'âge classique à la modernité*, Presses Université Laval, 2007, pp. 3-23.

<sup>363</sup> *Ibid.*, p. 3.

comme pour qualifier des « remèdes sympathiques »<sup>364</sup> ou une « poudre sympathique »<sup>365</sup>. Si sa présence est attestée à plusieurs reprises au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Patrick Dandrey note que son usage médical est plus tardif et « ne s'impose en langue vernaculaire qu'au XIX<sup>e</sup> siècle de manière vraiment massive »<sup>366</sup>. Dans l'intégralité des discours sur la puberté des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'utilisation des termes « sympathie » et « sympathique » s'avère redondante et des traités spécialisés sur ce sujet<sup>367</sup> voient même le jour. Bien que les médecins ne puissent pas toujours expliquer le fonctionnement de la notion de sympathie, ils cherchent bel et bien à montrer son action sur l'intégralité du corps et à illustrer son pouvoir. Le physiologiste Pierre Jean Georges Cabanis perçoit les éléments qui caractérisent la puberté comme un système :

Les circonstances physiques particulières à l'adolescence, sont donc naturellement liées entre elles ; elle forment un système auquel viennent se rapporter encore quelques phénomènes accessoires, dont l'exposition nous entraineroit dans des détails trop minutieux : et comme la plus remarquable de toutes ces circonstances, je veux dire le développement ou l'action nouvelle des organes de la génération, exerce une grande influence sur l'état moral ; comme elle crée tout-à-coup d'autres idées et d'autres penchants, nous ne pouvons douter que le nouvel état moral ne tiennent, du moins d'une manière médiate, à l'ensemble de ces mêmes circonstances, et ne se coordonnent avec celles qu'on eût, au premier aspect, dû le moins soupçonner d'y contribuer par de véritables rapports. Mais je me propose de revenir sur ce sujet dans le mémoire suivant où nous considérons l'influence des sexes.<sup>368</sup>

Même si la notion de sympathie permet de faire des liens entre les organes et les sensations, elle reste mystérieuse, comme l'affirme le docteur P. Legris en 1810 : « cette sympathie que l'expérience confirme tous les jours, mais dont l'anatomie ne peut indiquer le moyen »<sup>369</sup>.

#### d) Les signes de la puberté : outils de différenciation sexuelle et raciale

Les éléments qui caractérisent, norment et délimitent la puberté participent à des processus de différenciation. Les médecins hiérarchisent effectivement les corps à partir d'un certain nombre de déterminants qui contribuent à l'analyse des signes de puberté. Deux procédés probants émergent de leurs discours : le premier a trait à la différenciation sexuelle, le second à la différenciation raciale. Cette concomitance entre « sexe » et « race », quoi que souvent faite par les auteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, n'est toutefois pas systématique. Les discours sur l'apparence des parties sexuelles et sur la pilosité sont les plus prolifiques.

---

<sup>364</sup> *Ibid.*

<sup>365</sup> *Ibid.*

<sup>366</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>367</sup> Henri DUTROCHET, *Nouvelle théorie de l'habitude et des sympathies*, Paris, Allut, 1810 ; Paul REIS et ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND, *Des sympathies considérées dans les différens appareils d'organes*, Paris, Lugan, 1825.

<sup>368</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802, p. 277.

<sup>369</sup> P. LEGRIS, *Considérations générales sur l'époque de la puberté chez les femmes, sous le rapport de la physiologie, de la thérapeutique, et de l'hygiène*, Paris, Didot jeune, 1810, p. 11.

Les signes sont des « traits distinctifs »<sup>370</sup> entre les hommes et les femmes. Dans cette logique, la puberté est selon P. Bauduit<sup>371</sup> (1822) une époque où « se manifestent dans les deux sexes les caractères qui dans la suite doivent servir à les distinguer »<sup>372</sup>. Ainsi les signes sont-ils principalement considérés comme des marqueurs de différenciation sexuelle. Ils relèvent à la fois de la puberté, mais aussi des attributs de la féminité<sup>373</sup> et de la virilité<sup>374</sup>. Un différentialisme des signes de la puberté est rendu possible par le fait que les corps féminins et masculins ne se développent pas de la même façon. La puberté féminine est par exemple vue comme plus précoce en raison de la « nature ».

Les signes sont dès lors des outils de démarcation qui se développent avec plus de force chez les hommes, à l'instar des poils, de la voix et de la taille. Au contraire, les femmes, même après la transformation pubertaire, conservent « toujours quelque chose du tempérament propre aux enfants »<sup>375</sup>. Ces signes sont décrits par le médecin anatomiste Jacques Louis Moreau de la Sarthe (1803) comme des « nuances, qui ne permettent plus de confondre les petites filles et les petits garçons »<sup>376</sup>. Ils permettent, en somme, une confirmation du sexe qui évolue comme « une marche graduée dans ses opérations »<sup>377</sup>. Plus celle-ci avance, plus les signes sont flagrants et modifient l'apparence.

Les médecins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècles insistent sur ce qui détermine et compose le sexe ou ce qu'ils appellent la « nature » des hommes et des femmes. Les nombreux traités de médecine qui s'interrogent sur les particularités de la « nature féminine »<sup>378</sup> en témoignent. Dans ces derniers, les auteurs ont propension à énumérer et investir tous les éléments caractéristiques de ce qui fait la « féminité ». Roussel, dans son *Système physique et moral de la femme* publié en 1775, explique que ce qui fait la particularité des femmes n'est non

---

<sup>370</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t. 1, p. 373.

<sup>371</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Auteur d'une thèse de médecine sur l'hygiène du mariage.

<sup>372</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 7.

<sup>373</sup> La féminité est un terme récent. Sa diffusion date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et sert à définir l'ensemble des caractères anatomiques et physiologiques propres à la femme. C'est un mot qui se construit et se définit par rapport au masculin. Selon Caroline Courbières, « la féminité se dessine alors comme une zone conceptuelle instable où chacune et chacun négocient leur propre représentation du féminin versus le masculin. Là où le masculin peut s'affirmer essentiellement en rapport avec le sexe, voire la puissance virile (intermittente), le féminin se trouve dilué dans ses valeurs associées qui tout à la fois le débordent et le réduisent ». Dans : Caroline COURBIÈRES, « Représentations du féminin : sexe, concept et définitions », *Communication langages*, 2013, N° 175, n° 1, p. 149.

<sup>374</sup> La virilité renvoie aux caractéristiques masculines. Le mot « viril » est défini de cette manière dans l'*Encyclopédie* : « Viril, adj. (Gram.) ce qui convient ou appartient à l'homme, ou ce qui est particulier à un homme, ou au sexe masculin ». Dans : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t. 17, p. 329-330.

<sup>375</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, Paris, Chez Vincent, 1775, p. 6.

<sup>376</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t. 1, p. 373..

<sup>377</sup> *Ibid.*

<sup>378</sup> Les principaux ouvrages de référence sont :

Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802.

Jacques Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire Naturelle de la femme*, Paris, Duprat, 1803.

Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, Paris, Vincent, 1775.

Julien-Joseph VIREY, *De la femme sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Paris, Crochard, 1823.

pas l'apparence de leurs parties génitales, mais l'intégralité de leurs formes, de leur anatomie et de leur comportement :

La différence de ces moyens constitue le sexe, dont l'essence ne se borne point à un seul organe, mais s'étend, par des nuances plus ou moins sensibles, à toutes les parties ; de sorte que la femme n'est pas femme seulement par endroit, mais encore par toutes les faces par lesquelles elle peut être envisagée.<sup>379</sup>

Cette idée est reprise par un grand nombre de médecins au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Trente ans plus tard, Jacques Louis Moreau de la Sarthe (1771-1826) s'en empare à son tour dans son *Histoire Naturelle de la femme* (1803) :

Elle est femme pour le naturaliste et le médecin, dans toutes ses manières d'exister, dans ses affections morales comme dans son système physique, dans ses jouissances comme dans ses douleurs : enfin, toutes les parties, tous les points de son être révèlent son sexe, et présentent avec tous les points et toutes les parties correspondantes de l'homme, une série d'oppositions et de contrastes.<sup>380</sup>

Les définitions des signes de la puberté se construisent ainsi à partir d'un jeu d'analogies et de différences. L'anatomie comme la physiologie des femmes sont toujours présentées en fonction de celles des hommes et dévoilent une tendance générale dans les discours médicaux de la période étudiée. Les corps masculins apparaissent comme des sujets « sains » et des « modèles ». Même au cœur des traités de médecine uniquement consacrés à des enjeux « féminins », les corps des hommes ne sont jamais absents et sous-tendent la description des signes de puberté chez les femmes dans le cadre d'une différenciation sexuelle. Elsa Dorlin, dans *La matrice de la Race*, précise cette propension : « La conceptualisation de la différence sexuelle à l'âge classique passe ainsi par les catégories du sain et du malsain, qui sont tout autant des catégories médicales que politiques : le corps féminin est un corps malade et tout corps malade est par définition un corps efféminé »<sup>381</sup>. Ce type d'analogies et de complémentarités se retrouve dans les descriptions des corps racisés et des corps « anormaux » comme ceux des eunuques.

En effet, les signes permettent également une racisation des corps. La forme des seins, la pilosité ou la précocité de la puberté deviennent, au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, des éléments de racisation. Il est nécessaire, dans un premier temps, de comprendre ce que les auteurs expriment à travers le mot « race » dont la signification a évolué avec le temps et comment un système de racialisation<sup>382</sup> est né. Le terme de « race » est introduit à la fin du

---

<sup>379</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, op. cit., p. 2.

<sup>380</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t. 1, p. 70.

<sup>381</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2006, p. 24-25.

<sup>382</sup> Le *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations* donne cette définition du mot racialisation : « Analyse des phénomènes sociaux ou politiques, appréciation des traits caractéristiques et des comportements d'une population ou d'un individu, qui accorde une place centrale, comme clé d'interprétation, à la notion de race, alors même que la « race », loin d'être un fait biologique, est elle-même une construction culturelle ». Dans : Esther BENBASSA, Jean-Christophe ATTIAS, Stéphanie LAITHIER et Vincent VILMAIN, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, op. cit., p. 573.

XV<sup>e</sup> siècle en France<sup>383</sup> et serait, selon Pierre H. Bouille, emprunté à l'équivalent italien *razza*. Pour d'autres, il dériverait du mot arabe *ras* désignant la tête<sup>384</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, il a une connotation de lignée « sans qu'il soit associé à des caractéristiques fixes, soit physiques soit morales »<sup>385</sup>. C'est au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il se rapproche du sens actuel de « racisme »<sup>386</sup>, fondé sur l'idée que les différences entre êtres humains pourraient être hiérarchisées<sup>387</sup>. Des traits physiques et moraux sont alors associés aux « races » distinctes puis le terme permet de décrire des catégories d'individus de plus en plus larges. La classification des races émerge principalement des travaux de trois naturalistes : François Bernier<sup>388</sup> (1625-1688), Carl von Linné<sup>389</sup> (1707-1778) et Georges-Louis Leclerc Buffon<sup>390</sup> (1707-1788)<sup>391</sup>. Ces auteurs offrent respectivement une taxinomie et des explications singulières du système de racialisation. Par exemple, François Bernier propose une division en quatre espèces et appuie avant tout son discours raciste sur « l'animalisation » et « l'érotisation » des différences<sup>392</sup>. En revanche, Carl von Linné présente une classification qui découle de critères géographiques, humoraux, physiques et sociaux<sup>393</sup>. Pour Buffon, les variations de l'être humain – telles que la couleur de peau, le tempérament et l'intelligence – sont dues à une dégradation d'une espèce originelle. Il défend en cela une thèse monogéniste basée sur la dégénération d'une seule espèce, tandis que les polygénistes admettent la préexistence de plusieurs « races » originelles<sup>394</sup>.

<sup>383</sup> Le mot « race » est utilisé à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle mais il renvoie uniquement à la notion de lignage jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est avec Buffon que le mot « race » prend son sens moderne pour caractériser un groupe humain et sert d'outil de différences sociales. Voir : Colette GUILLAUMIN, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, La Haye, Mouton, 1972, p. 54.

<sup>384</sup> Pierre H. BOULLE, « La construction du concept de race dans la France d'Ancien Régime », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2002, vol. 89, n° 336, pp. 155-175.

<sup>385</sup> *Ibid.*

<sup>386</sup> Pour une définition plus complète du terme « raciste » et son évolution sémantique, voir Chapitre V- Définition du racisme, pp. 69-79. Le racisme est défini par Colette Guillaumin comme « l'application de cette pensée biologisante par quoi se fonde la race ». Le mot racisme existe seulement depuis 1930. C'est un terme qui au départ caractérisait uniquement les relations hostiles « entre des groupes strictement définis comme raciaux » est devenu par la suite « le signifiant d'un rapport entre des groupes qui ne sont pas obligatoirement considérés, consciemment comme raciaux ». Voir : Colette GUILLAUMIN, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, op. cit.

<sup>387</sup> Sur l'histoire des mots « race » et « racisme », voir la partie « Races, théorie raciales et racismes. De l'idée à ses déclinaisons politiques ». Dans : Esther BENBASSA, Jean-Christophe ATTIAS, Stéphanie LAITHIER et Vincent VILMAIN, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, op. cit., p. 567-580.

<sup>388</sup> Le discours sur les « races » de François Bernier est principalement dicté dans un article anonyme publié en 1684 dans le *Journal des Savants*. « Nouvelle division de la Terre par les différentes espèces ou races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux voyageur à M. l'abbé de la \*\*\*, à peu près en ces termes », *Journal des Savants*, 24 avril 1684, p. 133-140.

<sup>389</sup> Le discours sur les « races » de Carl Von Linné provient de son *Systema naturae*, publié pour la première fois en 1735.

<sup>390</sup> Le discours sur les « races » de Buffon provient de l'*Histoire Naturelle* (1749-1804).

<sup>391</sup> Au sujet de la naissance du concept de racialisation et de l'idéologie raciste, voir : Nicolas BANCEL, Thomas DAVID et Dominic Richard David THOMAS, *L'invention de la race*, Paris, La Découverte, 2014 ; Pierre H. BOULLE, « La construction du concept de race dans la France d'Ancien Régime », op. cit. ; Claude-Olivier DORON, *Races et dégénérescence. L'émergence des savoirs sur l'homme anormal*, Université Paris Diderot- Paris VII, 2011 ; Claude-Olivier DORON, *L'homme altéré : Races et dégénérescence*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, 592 p ; Colette GUILLAUMIN, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, op. cit. ; Bénédicte PERCHERON, « Le corps dégénéré : des textes scientifiques à la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle », *Arts et Savoirs*, 10 décembre 2016, n° 7.

<sup>392</sup> Thierry HOQUET, *1. Biologisation de la race et racialisation de l'humain*, op. cit., p. 30.

<sup>393</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>394</sup> Esther BENBASSA, Jean-Christophe ATTIAS, Stéphanie LAITHIER et Vincent VILMAIN, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, op. cit., p. 449.



La théorie de la dégénération, aussi appelée dégénérescence<sup>395</sup>, est intimement liée au climat. Selon Buffon, c'est son influence qui a imprimé, au fil du temps, les différences héréditaires. Dans *L'homme altéré : race et dégénérescence*, Claude-Olivier Doron évoque également l'apparition d'une « théorie de la dégénération des hommes déracinés »<sup>396</sup> au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les auteurs, essentiellement des naturalistes comme Buffon, se questionnent sur l'incidence du climat, de la nourriture, des mœurs et des maladies sur les tempéraments des hommes. Ainsi des expériences sont-elles menées par des médecins afin d'étudier des personnes racisées dans un environnement différent et de déterminer ce qui est dû à des facteurs extérieurs ou à des caractéristiques intrinsèques. Claude-Olivier Doron montre à quel point « la théorie de la dégénération en histoire naturelle se fonde sur un européocentrisme évident, qui assigne aux espèces primitives leur « vrai climat » et leur « modèle », et situe ce vrai climat et cette norme dans l'Ancien Monde »<sup>397</sup>. Les corps racisés apparaissent donc comme « anormaux » dans le sens où ils s'éloignent du modèle européen, comme en attestent les discours médicaux sur la puberté.

Cette racialisation sert avant tout à la démonstration des médecins et présente deux aspects principaux. Tout d'abord, le concept de « race » est considéré comme un facteur de variabilité de la puberté, au même titre que le sexe, le climat ou le mode de vie des individus. La majorité des définitions de la puberté commencent par l'exposition de la notion d'âge et des éléments qui la font varier, à l'image de l'article « Puberté » de l'*Encyclopédie* (1751) : « Dans toutes les parties méridionales de l'Europe, & dans les villes, la plupart des filles sont *puberes* à 12 ans, & les garçons à 14 ; mais dans les provinces du nord & dans les campagnes, à peine les filles le sont-elles à 14, & les garçons à 16 »<sup>398</sup>. Si cette description prend uniquement en compte l'âge des Européens, certains médecins tels que Pierre Jean Hector Bayssallance en 1832 s'intéressent en parallèle aux climats et aux corps racisés :

Elles [les races] ont des organisations particulières et un mode propre de vie ; l'enfant nègre né en France est plus tôt pubère qu'un Français ; un sibérien, de race mongole et un suédois, élevés dans des climats également froids, n'arrivent pas en même temps à la puberté (toutes choses égales d'ailleurs).<sup>399</sup>

La racialisation des corps passe ensuite par une mise en avant des capacités reproductives. Le médecin De Lignac soutient par exemple que « dans l'Indoustan les enfans sont également capables d'être mariés à neuf ou dix ans »<sup>400</sup>. La précocité de la puberté n'est pas vue comme bénéfique car les femmes concernées semblent vieillir plus rapidement. La cause avancée de ce phénomène est souvent « l'usage prématuré du plaisir »<sup>401</sup>. En 1803, Jacques Louis Moreau de la Sarthe déclare dans *l'Histoire Naturelle de la Femme* : « Il n'y a peut-être aucune partie de la

<sup>395</sup> La théorie de la dégénérescence de l'espèce humaine, concept introduit par Buffon en 1766, dans un paragraphe du tome XIV de *l'Histoire Naturelle*.

<sup>396</sup> Claude-Olivier DORON, *L'homme altéré*, *op. cit.*

<sup>397</sup> *Ibid.*, p. 275.

<sup>398</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, *op. cit.*, t. 13, p. 549.

<sup>399</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>400</sup> De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, Lille, J.B Henry, 1772, t. 2, p. 240.

<sup>401</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 243.

terre où la puberté et l'essai des plaisirs de l'amour soient plus précoces que chez les Nègres. Les enfans des deux sexes vivent librement ensemble, obéissent à la première impulsion de leurs sens ; et rien n'est plus rare, par exemple, que de trouver en Guinée quelque fille qui puisse se souvenir du tems où elle a été vierge »<sup>402</sup>. Ce type de discours permet d'affirmer une forme de contrôle de la sexualité et des mœurs dans les pays européens. Ces discours permettent également d'affirmer une altérité incommensurables entre les sexes et les races, notamment par le biais des descriptions cliniques des poitrines, de la pilosité et des organes génitaux présents dans les traités de médecine et d'histoire naturelle.

## 2.2. Sémiologie et symboliques

Les signes de la puberté sont intimement liés à la capacité de reproduction, comme le déclare Pierre André Latreille (1762-1833) dans *l'Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières : histoire naturelle* (1782) car ils annoncent « le temps où les hommes peuvent engendrer, & où les femmes sont en état de concevoir »<sup>403</sup>. Quand les médecins sont appelés à se prononcer sur la nubilité d'un individu, les signes pris en compte sont généralement les éléments caractéristiques de la puberté : l'accroissement des seins, la pilosité et la voix. Cependant, dans certains cas, un ou plusieurs signes peuvent être absents du développement. Dès lors, Jean-Baptiste Pichon<sup>404</sup> explique que si c'est la multiplicité des signes qui détermine la puberté, la totalité de ces signes n'est toutefois pas toujours nécessaire pour juger de la nubilité : « l'absence de quelques-uns des signes énoncés ne déciderait pas pour la négative, tous ne se trouvant pas toujours réunis chez les même individus : le jugement serait basé sur la présence des plus importants et des plus évidens »<sup>405</sup>. Pour émettre le plus juste des diagnostics possibles, les médecins sont donc amenés étudier les signes et leurs variations au plus près afin d'établir ceux qu'ils considèrent comme indiscutables.

Certains médecins ne mettent aucun signe de puberté en avant tandis que d'autres imposent clairement une hiérarchie. Ce phénomène ne semble pas être attribué à une profession ou à une époque particulière. Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, chaque auteur peut choisir de donner plus ou moins de valeur à un signe. Certaines caractéristiques apparaissent comme « secondaires » dans la mesure où elles ne sont pas récurrentes dans les discours médicaux. Le changement de l'aspect de la peau<sup>406</sup> et l'altération du poulx<sup>407</sup> sont, par exemple, des éléments peu abordés. Le

---

<sup>402</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., p. 519.

<sup>403</sup> Pierre André LATREILLE, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: histoire naturelle*, Paris, Panckoucke, 1782, v. 1, p. lix.

<sup>404</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>405</sup> Pichon JEAN-BAPTISTE, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, p. 20.

<sup>406</sup> L'anatomiste Jacques Louis Moreau de la Sarthe (1771-1826) note un brunissement de la peau à cette époque de la vie ; le médecin Achille Chereau (1817-1885) évoque un durcissement de la peau ; P. Bauduit mentionne une perte de finesse qui caractérise la peau des enfans. Dans : Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t.1,

médecin Louis-Hypolite Aubenas<sup>408</sup>, dans sa thèse *Considérations physiologico-médicales sur la puberté* (1807), assure que « les seuls phénomènes propres à constater cette époque de la vie, sont donc seulement l'émission de la liqueur séminale, l'odeur caractéristique qu'ont les parties génitales, et l'accroissement des mamelles »<sup>409</sup>. Au contraire, la pousse de la barbe et l'éruption des premières règles caractérisent la puberté<sup>410</sup> aux yeux du médecin Pierre Jean Hector Bayssallance.

Les menstruations représentent un signe qui pose davantage de problème que les autres. Pour certains médecins, l'apparition du flux menstruel implique qu'une partie de la transformation pubertaire est déjà effectuée. Pour d'autres, l'apparition des règles est à analyser comme un signe à part entière, car certaines jeunes femmes peuvent être réglées en ayant pourtant un développement corporel et génital propre aux enfants. Les signes des menstruations se mélangent ainsi avec les signes de la puberté en général, entraînant une confusion chez les auteurs et les lecteurs. Dans *Considérations sur la puberté chez les femmes* (1825), Auguste Benoist<sup>411</sup> désigne d'abord la menstruation comme le « signe caractéristique de la puberté »<sup>412</sup>, puis déclare : « Cet écoulement est lui-même annoncé par des signes qui lui sont propres, mais qui cependant rentrent dans la classe des signes précurseurs de la puberté »<sup>413</sup>. Cette réflexion, typique de la pensée médicale des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, révèle les liens étroits entre ces deux catégories de signes.

Les médecins s'accordent à dire que les menstruations sont un signe nécessaire et déterminant de la puberté féminine. En 1860, Charles Van Leynesseele<sup>414</sup> les envisage comme « le phénomène capital de l'âge de puberté »<sup>415</sup>. Néanmoins, ce signe ne témoigne en rien de la parfaite nubilité des jeunes femmes et il faut, selon lui, attendre que le corps achève sa croissance et acquière une certaine maturité avant de juger un individu apte au mariage et à la

---

p. 192; Achille CHEREAU, *Mémoires pour servir à l'étude des maladies des ovaires*, Paris, Fortin, Masson et Cie, 1844, p. 70; P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 7... Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle certaines maladies dermatologiques sont considérées comme aggravées au moment de la puberté. C'est le cas de l'eczéma, qui, « à la révolution de la puberté [...] reparait ou acquiert une nouvelle intensité, il s'est de plus étendu à la poitrine, autour des membres, sur les doigts, aux organes sexuels ». Dans : Auguste-Nicolas Gendrin, *De l'influence des âges sur les maladies*, Paris, Baillière, 1840, p. 104.

<sup>407</sup> À la puberté, le pouls est décrit par Auguste Lalourcey comme « fort accéléré », et par Joseph Capuron comme « rebond[i] ». D'une manière générale, le pouls du pubère se distingue de celui de l'enfant par sa force. Dans : Auguste LALOURCEY, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 avril 1816, op. cit.*, p. 11; Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement, op. cit.*, p. 8; Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté, op. cit.*, p. 11.

<sup>408</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>409</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas, Pour obtenir le grade de docteur en médecine*, Thèse, Montpellier, Jean-Germain Tournel, 1807, p. 21.

<sup>410</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté, op. cit.*, p. 11.

<sup>411</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>412</sup> Auguste BENOIST, *Considérations sur la puberté chez la femme, l'aménorrhée et la ménorrhagie, op. cit.*, p. 11.

<sup>413</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>414</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>415</sup> Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie: depuis la naissance jusqu'à l'extrême vieillesse*, Gand, H. Hoste, 1860, p. 243.

reproduction<sup>416</sup>. Bon nombre d'auteurs partagent l'idée que les menstruations surpassent tous les autres signes de la puberté féminine. À ce sujet, Charles Van Leynseele déclare que « l'apparition des règles constitue le signe le plus certain de la transformation qui s'est opérée dans la fille »<sup>417</sup>. Il est par ailleurs pertinent de noter que les médecins antiques et modernes se concentrent davantage sur le phénomène de menstruation plutôt que sur la période plus abstraite de la puberté<sup>418</sup>.

Similairement, Jean-André Venel (1740-1791) se concentre uniquement sur les signes de la menstruation dans son *Essai sur la santé et sur l'éducation médicale des filles destinées au mariage* publié en 1776. Il considère d'ailleurs que les règles sont à la fois le signe de la fécondité et de la nubilité<sup>419</sup>. Si la manière d'aborder les signes de la puberté est inconstante et modulable selon les définitions que les médecins leur attribuent, plus les concepts de puberté et d'adolescence se précisent, plus une distinction nette apparaît entre les signes de la puberté et ceux qui annoncent la menstruation. Ainsi, dans les traités et les thèses du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux sujets sont généralement évoqués dans des chapitres distincts. Cette démarcation, quoique anecdotique au premier regard, est cependant essentielle : elle permet d'examiner la puberté féminine comme une période plus vaste et non plus uniquement centrée sur le fluide menstruel.

Chez les hommes, les médecins sont plus partagés car peu d'entre eux mettent en avant un signe plutôt qu'un autre. En revanche, la première éjaculation est fréquemment vue comme un signe avéré de la puberté. Le médecin Frédéric-Auguste Davesnes<sup>420</sup>, dans son *Essai sur la puberté* (1821), met justement en scène la première émission nocturne de sperme :

Le pubère se réveille en sursaut, et s'aperçoit qu'il est promu à l'état d'homme. La sécrétion de ce fluide ne tarde pas à se faire en abondance, et il jouit de toutes les qualités prolifiques. Sa résorption dans l'économie

---

<sup>416</sup> Le mariage est un sujet au centre des préoccupations des médecins qui s'interrogent sur la dégénérescence de l'espèce humaine. Tous les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles évoquent les effets néfastes des mariages précoces. Les discours sont vifs et culpabilisants, car ces « hymens prématurés » causent de nombreuses maladies incurables, surtout sur les femmes. En 1816, dans sa thèse consacrée à la puberté, le médecin J.-A. Durand les liste : « la consommation dorsale, le crachement de sang, la phtisie pulmonaire, l'apoplexie et un grand nombre de maladies nerveuses les plus redoutables ». De plus, les mariages précoces abrègent la santé et la beauté des femmes et ne permettent d'engendrer des enfants robustes. Dans : J. A. Durand, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes*. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit., p. 46.

<sup>417</sup> *Ibid.*

<sup>418</sup> Jean Liébaut (1535-1596), par exemple, dans *Les trois livres appartenant aux infirmités et maladies des femmes*, liste les signes « pour congnoistes que les mois veulent couler aux jeunes filles », mais n'évoque pas le phénomène général de la puberté. Tous les changements physiques, physiologiques et moraux sont dès lors occasionnés par l'arrivée ou la stagnation du flux menstruel. On retrouve par ailleurs cette idée chez Aristote dans l'*Histoire des animaux*. Pour le philosophe, ce sont les règles qui servent de facteur pour déterminer l'apparition des autres signes : « Les règles apparaissent chez la plupart des femmes dès que le volume des seins a augmenté de deux doigts. La voix des jeunes femmes se transforme aussi à ce moment-là et devient plus grave ».

<sup>419</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, p. 60.

<sup>420</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

imprime au corps de l'homme une odeur particulière qui stimule le système nerveux de l'autre sexe, et l'invite à satisfaire des désirs qui bientôt seraient de pressans besoins.<sup>421</sup>

L'émission de sperme est parfois comparée au flux menstruels. Pierre Brouzet évoque la puberté en ces termes : « Les regles commencent à se manifester dans les filles, & les garçons voyent sortir avec surprise des parties de la génération une matière laiteuse qui caractérise les premiers temps de la virilité »<sup>422</sup>. L'éjaculation est alors perçue comme le signe décisif de la puberté mais, bien qu'elle témoigne visuellement des capacités reproductives, elle est très peu citée et mise en exergue par les médecins.

### a) L'accroissement : grandir et mûrir

Charles Vandermonde dans son *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine* (1756), déclare : « La puberté qui est l'âge où ils [ les enfants] grandissent le plus promptement, produit cette espèce de métamorphose »<sup>423</sup>. En effet, l'accroissement des corps définit la puberté et participe activement et visuellement au passage d'une physionomie d'enfant à une physionomie d'adulte.

Dans les discours sur la puberté, l'accroissement est utilisé dans sa définition la plus large. Il ne s'agit pas uniquement d'un changement général de la taille, en hauteur, mais également d'un agrandissement individuel des membres du corps, comme en témoigne la définition de l'*Encyclopédie méthodique ou par ordre des matières : médecine* (1787-1830) : « L'accroissement est l'augmentation & le développement successifs de notre corps ou de quelques-unes de ses parties. Le mécanisme [...] se fait par une extension des parties, qui en multiplie l'étendue, & par une addition de substance, qui en augmente la masse »<sup>424</sup>. Ce qui diffère entre l'accroissement des enfants et celui des adolescents serait alors la puissance. Pour le médecin et chirurgien Jean-Ferapie Dufieu (1731-1769), il est, au moment de la puberté « subit & marqué »<sup>425</sup>, tandis que pour le docteur Simon, il « suit une marche non interrompue »<sup>426</sup>.

---

<sup>421</sup> Frédéric-Auguste DAVESNE, *Essai sur la puberté*, Paris, Didot jeune, 1821, p. 7.

<sup>422</sup> Pierre BROUZET, *Essai sur l'éducation médicale, des enfans, et sur leurs maladies*, op. cit., p. ix.

<sup>423</sup> Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756, t. 1, p. 161.

<sup>424</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit., p. 93. L'article « Puberté » dans l'*Encyclopédie méthodique* est signé « L. J. Ramon ». Nous disposons de peu de renseignements sur l'identité de Louis-Joseph Ramon. Selon l'IdRef, *l'Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur de la recherche*, Louis Joseph Ramon (1791- 1871) est médecin originaire de Provins et chirurgien aide-major.

<sup>425</sup> Jean-Ferapie DUFIEU, *Dictionnaire raisonné d'anatomie et de physiologie, dans lequel on trouve, 1°. la description exacte de toutes les parties du corps humain ; 2°. l'étymologie de beaucoup de termes difficiles ; 3°. des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les parties que l'on décrit ; 4°. la manière de faire toutes sortes de préparations anatomiques, & l'art de les conserver ; 5°. l'explication physique & mécanique de toutes les fonctions de l'homme ; avec des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les dérangemens qui peuvent y survenir. Le tout orné de beaucoup d'observations utiles & curieuses*, Paris, Didot jeune, 1766, t.2, p. 304.

<sup>426</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 16.

L'accroissement est un signe de puberté à part entière et figure dans toutes les définitions. Il n'est pas seulement caractéristique de la puberté mais l'encadre. En effet, il est à la fois considéré comme un marqueur de début et de fin. Les discours à ce sujet sont ambivalents car ils ne distinguent pas nettement ce qui relève du général ou de l'individuel. Selon Pierre Roussel (1742-1802), l'extension de la taille constitue le premier signe de puberté qui précède tous les autres. Dans son *Système physique et moral de la femme*, il explique que celle-ci parvient « sans éprouver d'autre changement sensible qu'une augmentation dans la taille, à cette époque brillante qui est celle de son triomphe, je veux dire la puberté »<sup>427</sup>. Une majorité d'auteurs soutient que la fin de l'accroissement entérine la fin de la puberté ou de l'adolescence, comme en témoigne cette définition tirée du *Dictionnaire de médecine pratique* (1829) : « Adolescence, s. f. *adolescencia* ; période de la vie humaine comprise entre l'apparition des premiers signes de la puberté et l'achèvement complet de l'accroissement du corps »<sup>428</sup>.

La notion de taille est toutefois l'objet de propos contradictoires. Pour Jacques Louis Moreau de la Sarthe (1803), « le corps achève de prendre son accroissement en hauteur à l'âge de la puberté, et pendant les premières années qui succèdent à cet âge »<sup>429</sup>. Usuellement, la fin de l'accroissement advient bel et bien à un âge supérieur à celui de la puberté. Ainsi, pour Dupont de L'Ain<sup>430</sup>, les femmes terminent de grandir à vingt et un ans et les hommes à vingt-cinq ans<sup>431</sup>. Une grande partie des traités médicaux admet néanmoins que la progression de la taille ne marque pas la fin de la puberté, car le corps continue encore de grandir pendant une dizaine d'années. L'accroissement, après l'apparition des éléments caractéristiques de la puberté, est seulement ralenti et plus difficilement perceptible<sup>432</sup>.

La cause de l'accroissement complet du corps à la puberté, aux yeux des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, est rendu possible par le sang qui transmet à certaines parties du corps des fluides nutritifs leur permettant un changement d'état. Selon M. Dupont de l'Ain<sup>433</sup>, l'extension de la taille est abordée sous le prisme d'une métamorphose globale et suit une marche bien définie. Il se concentre d'abord sur la taille puis sur la poitrine, le cœur et les reins pour enfin se canaliser sur les parties génitales<sup>434</sup>. Le rapport entre la taille et la puberté repose avant tout sur la nutrition du corps. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chirurgien Louis De Lignac<sup>435</sup> explique que, pour croître et développer toutes ses fonctions, ce dernier a besoin de nourriture qui, de la naissance jusqu'à la puberté, est distribuée uniformément et sous-tend le développement des fonctions vitales autant que la taille. Ce n'est qu'après

---

<sup>427</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, op. cit., p. 77-78.

<sup>428</sup> G. (Gabriel) ANDRAL, L. J. (Louis Jacques) BEGIN et Ph Fr (Philippe Frédéric) BLANDIN, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, Gabon, Mequignon-Marvis, J.B. Baillière, 1829, t.1, p. 352.

<sup>429</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t.1, p. 71.

<sup>430</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>431</sup> DUPONT DE L'AIN, *Études médicales sur les quatre âges de la vie, ou Guide sanitaire pour l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse, mis à la portée de toutes les classes de la société*, Paris, Gabon, 1830, p. 87.

<sup>432</sup> « si, en effet, l'accroissement continue encore lorsque tous les caractères de la virilité sont bien prononcés, cet accroissement est beaucoup plus lent & beaucoup moins sensible que pendant les premières années de la puberté » Dans : Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit., t.12, p. 361, article « puberté ».

<sup>433</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>434</sup> DUPONT DE L'AIN, *Études médicales sur les quatre âges de la vie, ou Guide sanitaire pour l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse, mis à la portée de toutes les classes de la société*, op. cit., p. 86.

<sup>435</sup> Dates de vie et de mort inconnues.



l'accroissement général du corps qu'un accroissement individuel s'opère et « qu'on peut croire que le superflu des parties organiques est obligé, ne trouvant plus autant de facilité à s'introduire dans le tissu des parties, de refluer vers celles qui coopèrent à la génération »<sup>436</sup>. Louis De Lignac spécifie :

Il faut que le corps ait pris la plus grande partie de son accroissement, qu'il n'ait plus besoin d'une aussi grande quantité de nourriture pour se développer, avant que la substance qui doit faire la liqueur séminale soit renvoyée de toutes les parties du corps dans les organes qui doivent la séparer du sang.<sup>437</sup>

Dans cette logique, l'accroissement précède le développement des parties génitales et des fonctions reproductrices et est à l'origine d'un fluide nutritif. Cette manière de décrire les mouvements de la taille permet d'imaginer le cheminement des fluides de la puberté.

L'accroissement a des conséquences de plusieurs types. Il a d'abord un impact sur la taille puis sur la forme et la densité des corps, ce qui donne lieu à l'acquisition d'une nouvelle physionomie propre à chaque sexe. Dans son *Traité d'Hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse* (1827), le docteur Simon décrit précisément la transformation du squelette des jeunes hommes :

Le système osseux prend un accroissement rapide qui allonge la taille ; les articulations sont moins saillantes, tant à raison du développement des muscles que parce que les os prenant plus de solidité, leur substance compacte s'accroît, pendant que la substance spongieuse augmente plutôt de densité que de volume ; les épiphyses se soudent au corps de l'os ; le canal médullaire des os longs prend un plus grand diamètre ; les os du crâne ont plus d'épaisseur, et leurs sutures s'engrènent plus intimement ; les côtes s'allongent et donnent plus d'ampleur à la poitrine.<sup>438</sup>

L'accroissement modifie également la texture et la rigidité des corps. Dans sa thèse *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence* (1845), le docteur Soulerat évoque le changement de la matière des os qui perdent leur flexibilité de l'enfance<sup>439</sup>. De ce fait, les éminences sont plus prononcées tandis que les contours de la mâchoire deviennent plus durs et angulaires jusqu'à supprimer les traits ronds et enfantins. La matérialité des os fait alors évoluer la physionomie des hommes. Cette nouvelle ossature est un signe important de la puberté, car elle participe à l'acquisition d'une nouvelle apparence propre au sexe de l'individu. De pareilles descriptions sont faites du squelette féminin. Pour l'auteur de l'article « Puberté » dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), ce phénomène est « le résultat de ce qui se passe au dedans »<sup>440</sup>. Ainsi, l'accroissement est-il prétexte à l'énonciation d'une différenciation des sexes. La fin de celui-ci correspond, selon Jacques Louis Moreau de la Sarthe dans *l'Histoire naturelle de la femme* (1803), au moment où « leur physionomie respective est si bien exprimée »<sup>441</sup>.

---

<sup>436</sup> De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, op. cit., t.1, p. 231.

<sup>437</sup> *Ibid.*, t.1, p. 230-232.

<sup>438</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 21.

<sup>439</sup> Félix-Gustave SOULERAT, *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence. Thèse, etc*, op. cit., p. 18.

<sup>440</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., v. 46, p. 44, "article puberté".

<sup>441</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t.1, p. 71.

La taille des individus est en lien avec les menstruations. D'après le médecin Boerhave, ces dernières peuvent uniquement se déclarer chez les jeunes femmes lorsque leur corps « est parvenu à un certain degré d'accroissement »<sup>442</sup>. Certains auteurs comme le naturaliste Isidore Geoffroy Saint-Hillaire (1805-1861) estiment en effet que l'élargissement et l'extension des corps sont les déclencheurs de la puberté. S'il est très précoce, la puberté et les menstruations le seront pareillement<sup>443</sup>. En conséquence, la taille des jeunes femmes est un élément souvent cité pour expliquer la précocité menstruelle, à l'instar de Bertin qui se réfère à une étude statistique selon laquelle les menstruations apparaissent plus tôt chez les jeunes femmes de petite taille<sup>444</sup>. La taille reste toutefois un facteur controversé, selon le médecin Adam Raciborski (1809-1871) dans *De la puberté et de l'âge critique chez la femme* (1844). Bien qu'il démontre qu'elle constitue un élément majeur de l'établissement général de la puberté, il met en garde en soutenant par exemple que la petitesse ne serait pas la cause d'un développement pubertaire tardif mais seulement un effet du rachitisme. Vis-à-vis des femmes de grande taille, celui-ci invite à prendre en compte leur mode de vie, leur milieu et leur ardeur au travail : « Qui ne voit dans toutes ces conditions autant de causes capables de hâter l'époque de la puberté ? Et ne serait-ce pas un non-sens que de vouloir après cela attribuer la précocité des femmes grandes, en supposant qu'elles sont réellement plus précoces, exclusivement à l'élévation de la taille ? »<sup>445</sup>.

L'accroissement a beau être fréquemment mentionné, il constitue un signe ambivalent et de ce fait peu fiable. Il est effectivement difficile de matérialiser la taille et surtout de lier l'accroissement – long de plusieurs années – à des transformations plus rapides tel que le changement de l'apparence des parties génitales.

## b) L'apparence des parties génitales

Dans le corpus médical, le changement de l'apparence des parties génitales est considéré comme un signe, mais aussi comme l'origine du développement pubertaire et, de par ses fonctions, comme la fin de celui-ci. Les descriptions anatomiques sont souvent séparées de l'énonciation des signes de puberté ; l'utérus est ainsi prioritairement dépeint pour expliquer le phénomène de menstruation<sup>446</sup>. Contrairement aux autres signes, les médecins ne cherchent pas ici à donner uniquement des normes ou à décrire l'apparence des organes génitaux, mais plutôt à montrer le déroulement de la transformation. Cela est perceptible dans la *Dissertation sur l'histoire et*

---

<sup>442</sup> Hermann BOERHAVE, *Maladies des femmes et des enfans, avec un traité des accouchemens. Tirés des Aphorismes de Boerhaave*, Paris, Chez D'Houry, 1769, p. 3.

<sup>443</sup> Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux, op. cit.*, t.1, p. 190.

<sup>444</sup> Emile Adolphe Joseph BERTON, *Traité pratique des maladies des enfans, depuis la naissance jusqu'à la puberté: fondé sur de nombreuses observations cliniques et sur l'examen et l'analyse des travaux des auteurs qui se sont occupés de cette partie de la médecine*, Paris, J.-B. Baillière, 1842, p. 790.

<sup>445</sup> Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844, p. 67.

<sup>446</sup> La thèse d'Auguste LALOURCEY, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme*, publiée en 1816 fait figure d'exception. Avant même de parler de puberté, sujet principal de sa thèse, il décrit de façon très précise l'utérus.

*l'hygiène de la puberté chez la fille* d'Annet-François-Roger Deliens (1821) lorsqu'il décrit le changement d'apparence des parties génitales :

Les parties externes se gonflent, les grandes et les petites lèvres sont plus saillantes, surtout ces dernières. La membrane muqueuse qui les revêt est plus injectée, les follicules muqueux qu'elle contient grossissent et sécrètent un liquide onctueux, abondant, qui lubrifie ces parties ; l'orifice du vagin est rétréci par le développement d'un tissu érectile.<sup>447</sup>

La puberté est ainsi perçue comme un moment de perfectionnement des organes génitaux. Ce phénomène est toutefois douloureux et la cause de nouvelles affections physiques et morales. Les auteurs emploient systématiquement la même méthode qui consiste à montrer que la puberté fait sortir les parties génitales de leur état d'inertie<sup>448</sup>. Leur accroissement semble d'ailleurs être assez long. J.-P. Maygrier souligne dans ses *Nouvelles démonstrations d'accouchemens* (1825) que l'extension de l'utérus se fait progressivement de la naissance jusqu'à la puberté. Mais c'est lors de cette dernière période que son apparence, sa couleur et son volume changent radicalement :

Il acquiert tout à coup, ainsi que les ovaires, un développement considérable et devient le siège d'une nutrition très-active ; ses vaisseaux se dilatent, le sang y afflue en plus grande quantité, et sa surface intérieure prend une teinte rougeâtre qui annonce l'établissement prochain du flux menstruel, il achève de prendre la forme et le volume qu'il conserva dans la suite, et descend en totalité dans l'exclavation du bassin.<sup>449</sup>

Dans la majorité des descriptions, l'accroissement des organes génitaux paraît débiter subitement et s'effectuer de manière linéaire sur un temps long.

Les médecins étudient les parties génitales comme le lieu principal de la transformation pubertaire : ils s'attachent à les décrire visuellement et à déterminer leur maturité, à l'image de l'utérus dont le volume, la largeur et l'épaisseur vont être scrupuleusement observés<sup>450</sup>. L'apparence de ce dernier change amplement pendant la puberté et tout au long de la vie d'une femme. En 1825, Auguste Benoist le présente comme un organe dur, épais et aplati<sup>451</sup> dans l'enfance. À ce stade, il est vu comme une « ébauche qui marque la place qu'il doit occuper avant de jouer un rôle dans l'économie, comme le peintre indique grossièrement d'un coup de pinceau le trait caractéristique d'un

---

<sup>447</sup> Annet-François-Roger DELIENS, *Dissertation sur l'histoire et l'hygiène de la puberté chez les filles. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 10 avril 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1821, p. 7.

<sup>448</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, v.1, p. 159, "Article adolescence".

<sup>449</sup> Jacques Pierre MAYGRIER, *Nouvelles démonstrations d'accouchemens*, Bruxelles : A. Wahlen, 1825, p. 33.

<sup>450</sup> P.-F. DELARUE, *Les affections organiques de l'utérus, et leur traitement, op. cit.*, p. 11.

<sup>451</sup> Auguste BENOIST, *Considérations sur la puberté chez la femme, l'aménorrhée et la ménorrhée, op. cit.*, p. 15.

portrait, en attendant le moment de lui donner toute son expression »<sup>452</sup>. L'utérus est donc originellement un organe endormi<sup>453</sup> qui n'a pas encore de fonctions sur l'organisme<sup>454</sup>.

Les descriptions des parties génitales font parallèlement mention des émotions qu'elles produisent, comme l'article « Puberté » de l'*Encyclopédie* (1751) qui évoque « une sensation jusqu'alors inconnue dans les parties qui caractérisent le sexe »<sup>455</sup>. Les perceptions ne sont pas usuellement décrites mais le médecin obstétricien Joseph Capuron, dans le *Traité des maladies des femmes* (1812), affirme tout de même que les jeunes femmes ressentent un « chatouillement, un prurit, une sensation, ou une excitation plus agréable qu'incommode, mais inconnue jusqu'alors »<sup>456</sup>. Ces impressions nouvelles et énigmatiques avertissent les pubères de leurs nouvelles fonctions reproductives. Il est cependant difficile de connaître leur véritable nature. Sont-elles liées à la naissance du désir ou ne servent-elles qu'à matérialiser les changements corporels ?

Rares sont les médecins qui traitent de l'odeur que dégagent les organes génitaux à partir de la puberté. Cet élément est pourtant déterminant car il participe dans une conception hétéronormée à la naissance du désir entre les hommes et les femmes, selon Julien-Joseph Virey dans *l'Histoire Naturelle du genre humain* (1800) :

L'exhalaison que répandent les organes sexuels est un violent irritant que la Nature y a placé pour attirer les individus à la reproduction ; cette odeur se développe sur tout par la fréquentation des sexes ; elle s'anime avec la jeunesse ; elle s'épuise lorsque l'ame languissante, dans l'hyver de la vieillesse, en sent plus le feu de ses adolescentes années circuler dans ses artères brûlantes.<sup>457</sup>

*Le Nouveau dictionnaire d'Histoire Naturelle appliqué aux arts*, publié en 1803, décrit l'odeur des hommes vigoureux comme « forte, ammoniacale et même un peu vireuse » qui se distingue de l'odeur « acide ou fade » des enfans ou des « femmelettes »<sup>458</sup>. Cette odeur, bien que chargée de virilité, commence à imprégner les filles « nubiles et pleines de santé », elle influe « plus qu'on ne l'imagine sur les hommes qui les approches, quoiqu'ils n'y fassent aucune attention pour l'ordinaire ». L'odorat participe donc aussi à la stimulation du désir dans les deux sexes ancrant les corps dans une hétéronormativité affirmée.

---

<sup>452</sup> *Ibid.*

<sup>453</sup> Auguste Benoist déclare : « ces organes, qui jusqu'alors étaient plongés dans un sommeil profond, se réveillent et entrent en action ». Dans : *Ibid.*, p. 11.

<sup>454</sup> Cabanis parle d'ailleurs d'un « engourdissement » des parties génitales féminines pendant l'enfance. Dans : Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, *op. cit.*, t. 1, p. 332.

<sup>455</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, *op. cit.*, t. 12, p. 549-550.

<sup>456</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, *op. cit.*, p. 17-18.

<sup>457</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, *op. cit.*, t.1, p. 385.

<sup>458</sup> DETERVILLE, *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliqué aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique, par une Société de naturalistes et d'agriculteurs...*, Paris, chez Déterville, 1803, p. 150.

L'odeur des parties intimes est aussi un élément de racisation qui permet aux auteurs de prouver une lascivité des populations concernées<sup>459</sup>. Julien-Joseph Virey va dans ce sens : « On assure que les hottentots, dans l'ardeur de l'âge de l'amour, exhalent une odeur terriblement forte comme les biches en rut ».

Les descriptions de l'appareil génital masculin semblent répondre à un double schéma. En premier lieu, les médecins se focalisent sur les changements dans l'apparence du pénis et des testicules<sup>460</sup>. Ils peuvent ainsi énumérer les modifications subies au moment de la puberté et élaborer des critères normatifs avant tout basés sur l'apparence et la couleur. La taille du pénis est rarement abordée. Le médecin De Lignac (1740-1809) explique que « la longueur de la Verge est ordinairement de huit ou neuf travers de doigts, & sa grosseur environ de trois »<sup>461</sup>, mais démontre par la suite que les mensurations ont peu d'intérêt car elles ne sont pas révélatrices des capacités reproductives :

Mais on ne peut déterminer précisément cette longueur ni cette grosseur, & elles ne sont pas de fortes inductions pour tirer des conséquences sur le plus ou moins de talens en amour. On dit même que les hommes dont la Verge passe la mesure ordinaire de la Nature, ne sont pas si bons au déduit que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs mariages sont stériles, quoique l'époux donne, par une bonne conformation, les plus hautes idées de sa valeur.<sup>462</sup>

En somme, la taille du pénis n'est pas un élément important pour les médecins tant qu'elle n'entrave pas la génération<sup>463</sup>. En revanche, l'apparence des testicules et son action dans la reproduction est un sujet de prédilection.

Le médecin Etienne Tourtelle (1797) déclare :

L'influence des testicules dans les mâles est si générale et si puissante, qu'outre la production de la barbe et des poils, et la mue de la voix auxquelles elle donne lieu, chaque partie acquiert de nouvelles forces, les solides plus de dureté, les fluides plus de densité : enfin une exubérance de vie, marquée par l'impatience du plaisir, porte l'homme à se reproduire.<sup>464</sup>

Les testicules jouent un rôle fondamental dans la différenciation des sexes puisqu'elles modifient l'intégralité du corps. Comme l'a mis en lumière Rafael Mandressi, les testicules marque le corps du cachet de la virilité : « On naît homme, et on le devient. Par la chaleur, qui est responsable, dans la nature, de faire la différence »<sup>465</sup>. En effet, depuis

---

<sup>459</sup> Sur l'hypersexualisation de la population noire. Voir : PEIRETTI-COURTIS Delphine, « Quand le sexe incarne la race : le corps noir dans l'imaginaire médical français (1800-1950) », *Les Cahiers de Framespa. Nouveaux champs de l'histoire sociale*, 1 septembre 2016, n° 22.

<sup>460</sup> Augustin-Pierre-Isidore Polinière (1790-1856), dans son *Essai sur la puberté* (1815), remarque chez un jeune sujet que : « La peau de la verge et du scrotum a perdu sa blancheur ; elle a bruni en raison de la couleur plus ou moins foncée du système cutané des autres régions. Les bourses, jusqu'alors resserrées, se sont agrandies ; les testicules, éloignés des anneaux par l'allongement des cordons spermatiques, ont déjà secrété la liqueur séminale. La verge grossit, prend plus de longueur ; les érections fréquentes font que le prépuce devient plus court et que le gland se découvre en partie ». Dans : Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 14.

<sup>461</sup> De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage, op. cit.*, t. 2., p. 158.

<sup>462</sup> *Ibid.*

<sup>463</sup> *Ibid.*

<sup>464</sup> Étienne TOURTELLE, *Elémens d'hygiène, ou, De l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et des moyens de conserver la santé*, Strasbourg, F.G. Levraut, 1797, p. 51.

<sup>465</sup> Rafael MANDRESSI, « La chaleur des hommes : virilité et pensée médicale à l'époque moderne », in *Histoire de la virilité, tome 1 : L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, p. 245.

l'Antiquité, la différence des sexes se construit dans la dichotomie, le froid et l'humide sont associés à la féminité, le chaud et le sec à la masculinité. Les femmes perçues comme naturellement plus froide que les hommes dans la théorie humorale, privées des organes constitutifs de la chaleur, ne pourront être marquées par les attributs de la virilité. Ce sont les caractéristiques du corps mâle - sec et chaud - qui assurent un bon équilibre des humeurs et permettent le développement externe de l'appareil génital masculin. Une fois les testicules formés, une chaleur décuplée continue à se propager dans l'intégralité du corps, par le biais du sperme.

L'accroissement des testicules est l'élément qui participe le plus à la « fabrique du mâle » à l'époque moderne. Les testicules deviennent ainsi une preuve et un symbole de masculinité, comme le montre Pierre Darmon lors des autopsies et des tribunaux de l'impuissance<sup>466</sup>. Les médecins s'appuient essentiellement sur leur apparence. L'évaluation de la virilité<sup>467</sup> passe ainsi par l'observation de leur forme, leur position ou leur taille<sup>468</sup>. Mandressi avance que certains médecins tels que Jan Palfijn (1650-1730) et Louis Leméry (1677-1743) « hasardent une étymologie » au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Les testicules sont nommés en latin *testes*, parce qu'ils sont les témoins de la virilité »<sup>469</sup>.

Si les discours et les normes véhiculés se concentrent sur les corps blancs européens, certains auteurs se focalisent occasionnellement sur l'apparence des parties génitales des corps racisés. Ce sont les parties génitales des Africains et plus particulièrement des Hottentots<sup>470</sup> qui sont mises en avant. Dans l'article « Homme » du *Dictionnaire des sciences médicales* rédigé par Virey, les femmes noires sont caractérisées par « des lèvres internes du vagin fort allongées »<sup>471</sup> et « un prolongement considérable des nymphes, longues de plusieurs pouces, descendant de chaque côté de la commissure supérieure de la fente du vagin, et recouvrant le clitoris en forme de capuchon »<sup>472</sup> [figure 1]. Cette élongation des petites lèvres<sup>473</sup> est généralement appelée le « tablier hottentot »<sup>474</sup>.

---

<sup>466</sup> Au cours des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, l'impuissance était punie par la loi car perçue comme contraire aux sacrements du mariage. Le tribunal de l'impuissance était le lieu de procès et d'expertises médicales. À ce sujet, voir : Pierre DARMON, *Le tribunal de l'impuissance: virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1979, 6 p.

<sup>467</sup> « La virilité, a-t-on dit, renvoie à une trajectoire et à un seuil, tous les deux inscrits dans le temps et dans le corps. Franchir le seuil revient à accomplir un processus, à accéder à un état qui est pourtant voué à décliner, tôt ou tard, jusqu'à disparaître, noyé dans la vieillesse. On aura atteint la perfection, le corps aura été travaillé par les qualités et les forces qui sont en lui jusqu'à lui permettre d'engendrer, en lui donnant la robustesse, la solidité, la vigueur auxquelles il est promis. Le courage, la modération, la barbe, la voix accompagneront cette progression. Les testicules, dehors ou même dedans, assureront – à la condition de les conserver – la production de la semence et en irradieront la vertu à l'ensemble des parties. ». Dans : Rafael MANDRESSI, « La chaleur des hommes : virilité et pensée médicale à l'époque moderne », in *Histoire de la virilité, tome 1 : L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, p. 245.

<sup>468</sup> Rafael MANDRESSI, « La chaleur des hommes : virilité et pensée médicale à l'époque moderne », in *Histoire de la virilité, tome 1 : L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, p. 245.

<sup>469</sup> *Ibid.*

<sup>470</sup> L'Encyclopédie définit les Hottentots comme un « peuple d'Afrique dans la Caffrerie, près du cap de Bonne-espérance »<sup>470</sup>. Dans : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t. 8, p. 320-321.

<sup>471</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, v. 21, p. 260.

<sup>472</sup> *Ibid.* volume 21.

<sup>473</sup> Delphine PEIRETTI-COURTIS, « Quand le sexe incarne la race : le corps noir dans l'imaginaire médical français (1800-1950) », *Les Cahiers de Framespa. Nouveaux champs de l'histoire sociale*, 2016, n° 22, p. 11.



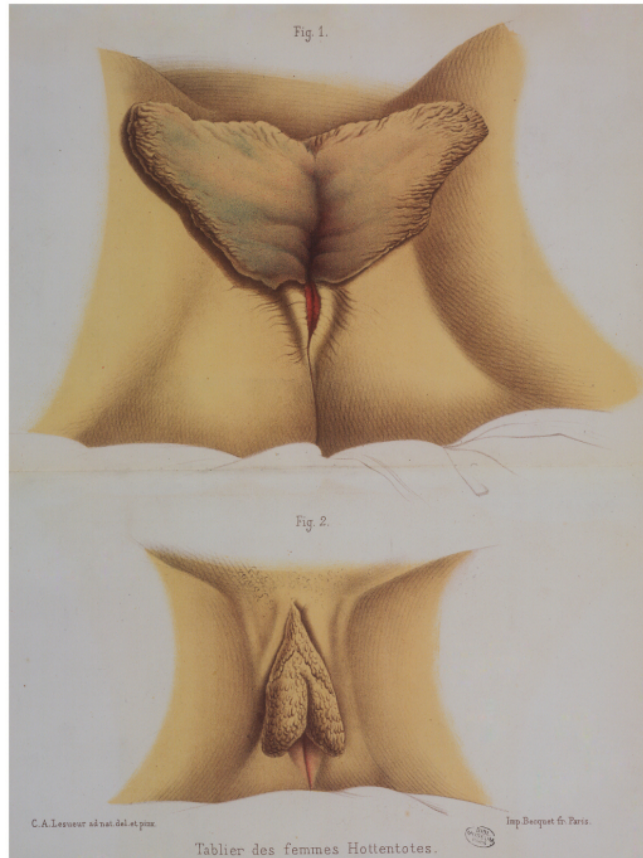


Figure 1- Tablier des femmes hottentotes. Dessins de Lesueur extraits du Bulletin de la société zoologique de France, planche II. Bibliothèque centrale, MNHN.

Dans l'article « Afrique » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830), ces lèvres sont décrites comme des « excroissances charnelles »<sup>475</sup> qui peuvent donner lieu à des opérations pour les rétrécir. Le corps médical met également en exergue la taille du pénis des hommes. À ce propos, le médecin et anthropologue Paul Broca (1824-1880) déclare que la « verge du Nègre est grosse en proportion, mais incapable d'une érection parfaite<sup>476</sup> » dans son ouvrage *Les races humaines dans leurs rapports anatomiques et philosophiques* (1836). Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le « tablier hottentot » ainsi que la stéatopygie<sup>477</sup> chez les Hottentotes deviennent, à travers les écrits des médecins coloniaux et la diffusion de représentations picturales<sup>478</sup>, des caractéristiques représentatives des personnes noires<sup>479</sup>.

<sup>474</sup> François-Xavier Fauvelle-Aymar revient sur l'histoire du terme « tablier hottentot » : « Le terme de “tablier” [...] n'apparaît pas dans les textes de la période : il est une désignation plus tardive, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Dans : François-Xavier FAUVELLE-AYMAR, *L'invention du Hottentot: histoire du regard occidental sur les Khoisan, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 146.

<sup>475</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit., v.1, p. 315.

<sup>476</sup> Paul BROCA, *Les Races humaines, sous les rapports anatomiques et philosophiques*, Rouvier, 1836, p. 72.

<sup>477</sup> Selon le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, la stéatopygie est une hypertrophie graisseuse du tissu adipeux des fesses. Voir : <https://www.cnrtl.fr/definition/st%C3%A9atopygie>.

<sup>478</sup> Je pense ici principalement à la « Vénus Hottentote », une jeune femme nommée Saartjie Baartma (c. 1788-1815) née en Afrique du Sud, réduite en esclavage et exhibée dans toute l'Europe pour ses caractéristiques physiques. Il existe de nombreux textes et représentations iconographiques au XIX<sup>e</sup> siècle. Voir : Thierry HOQUET, *1. Biologisation de la race*

À ce sujet, l'historienne Delphine Peiretti-Courtis indique que « le sexe et la race semblent se confondre dans le corps noir »<sup>480</sup>. Cette idée est clairement perceptible dans les discours des médecins de la période étudiée qui basent leurs conclusions sur les études de naturalistes et les récits de voyageurs. Ils aspirent à démontrer les effets du climat sur la puberté et la capacité de reproduction. Bon nombre de naturalistes évoquent la sexualité débordante et la lascivité des Africains. Pour l'historien William B. Cohen, ces considérations sont principalement induites par l'observation de la taille de leurs parties génitales : « D'après les Français, les Africains possédaient une libido dérégulée qui ne leur laissait aucun repos. Cet état de fait venait de la taille démesurée de leurs organes sexuels, les Noirs ayant un pénis plus grand que celui de l'homme blanc et leurs compagnes un vagin plus large que celui de la femme blanche »<sup>481</sup>. L'apparence des parties génitales féminines et masculines participe donc à affirmer le caractère lascif des Hottentots<sup>482</sup> et à exposer par opposition une sexualité européenne « naturellement » plus contrôlée et « saine ».

### c) Des poitrines naissantes riches en symboles

Peu de médecins abordent les changements de la poitrine des hommes, si ce n'est P. Bauduit qui note une « légère intumescence »<sup>483</sup> participant au développement de la poitrine des garçons. Les descriptions se concentrent surtout sur l'aspect général de la poitrine des femmes, notamment sur leur forme et leur couleur. Elles retracent souvent l'évolution des seins au fil des différentes étapes de la vie des femmes. De la même manière que les organes génitaux, les discours médicaux consistent à mettre en lumière les bouleversements physiques importants de la puberté.

Chez les petites filles, la poitrine a une apparence de « tubercule verruqueux adhérent à un disque aplati »<sup>484</sup> qui s'épanouit au moment de la puberté. Philippe Petit Radel, auteur de *L'Essai sur le lait considéré médicalement sur ses différents aspects* (1786) en montre la métamorphose : « Du centre s'élève une petite pyramide spongieuse,

---

*et racialisation de l'humain, op. cit.* ; Claude BLANCKAERT, *La Vénus hottentote: Entre Barnum et Muséum*, Publications scientifiques du Muséum, 2019, 482 p.

<sup>479</sup> Delphine Peiretti-Courtis explique que le tablier a été décrit pour la première fois au XVII<sup>e</sup> siècle par deux Néerlandais, Olfert Dapper (1636-1689) en 1676, et Willem ten Rhyne (1647-1700) en 1686. Cette particularité physique passionne les auteurs qui cherchent à déterminer son origine raciale, climatique et culturelle. Dans : Delphine PEIRETTI-COURTIS, « Quand le sexe incarne la race », *op. cit.*, p. 4.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>481</sup> William Benjamin COHEN, *Français et Africains: les Noirs dans le regard des Blancs : 1530-1880*, traduit par Camille GARNIER, Paris, France, Gallimard, 1981, p. 339.

<sup>482</sup> Sur l'histoire des critères de la racialisation des Hottentots, voir : François-Xavier FAUVELLE-AYMAR, *L'invention du Hottentot: histoire du regard occidental sur les Khoisan, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002 ; Claude BLANCKAERT, *La Vénus hottentote: Entre Barnum et Muséum*, Publications scientifiques du Muséum, 2019 ; Carole SANDREL et Jean-Denis BREDIN, *Vénus & Hottentote*, Paris, Perrin, 2010.

<sup>483</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 8.

<sup>484</sup> Philippe PETIT-RADEL, *Essai sur le lait, considéré médicalement sous ses différents aspects, ou, Histoire de ce qui a rapport à ce fluide chez les femmes, les enfants & les adultes, soit qu'on le regarde comme cause de maladie, comme aliment, ou comme médicament, op. cit.*, p. 5.

poreuse & rugeuse, que la sensibilité développe, & que l'indifférence déprime »<sup>485</sup>. L'auréole se colore différemment selon les âges de la vie. Elle est rouge clair chez les jeunes femmes, rouge chez les femmes puis se brunit avec la vieillesse<sup>486</sup>. Des nuances que Petit-Radel explique par un resserrement du réseau vasculaire<sup>487</sup>. Le changement de couleur du mamelon est par ailleurs vu comme un signe de défloration<sup>488</sup>. Il s'agit donc d'un signe permettant de juger de la vie et de la santé des femmes, qu'elles soient petites filles, vierges, mères ou ménopausées. Les discours sur les poitrines ne se focalisent donc pas uniquement sur la puberté, mais bien sur toute la vie des femmes. Ainsi, dans les descriptions de leurs poitrines naissantes, les jeunes filles sont assignées à leur fonction nourricière, alors même qu'elles ne sont pas encore mères ou en âge de le devenir.

La poitrine est une partie du corps riche de symboles<sup>489</sup> puisqu'elle représente à la fois la féminité, la maternité, la sexualité et la santé. Les seins sont considérés par Claude Lachaise (1797-1881) comme des « attributs sexuels »<sup>490</sup> et « une partie essentielle à l'organisation de la femme »<sup>491</sup> et ils sont également présentés comme l'une des parties du corps « naturellement destinées à la sécrétion du lait »<sup>492</sup>. Les descriptions mammaires, même si elles concernent des jeunes femmes, sont effectivement toujours attachées à leurs futures fonctions de lactation. De ce fait, les corps des pubères sont avant tout perçus comme des corps de femmes et de mères en devenir. Alexis Delacoux (1792-1860), dans son *Hygiène des femmes ou préceptes de santé* (1829), décrit la poitrine comme « une condition essentielle pour la femme, puisque les mamelles font parties du système de la génération ; que leur développement est le complément de la nubilité, qu'elles sont une garantie pour la fécondation et l'allaitement qui en est la fin réelle »<sup>493</sup>.

De telles transformations ne sont pas sans conséquences. Pour Edme Castaing (1796-1823), l'augmentation du volume de la poitrine est précédée d'un « picotement dans les mamelles »<sup>494</sup>. Ces sensations se manifestent d'abord sous la forme de fourmillements puis laissent place à la douleur. Nombreux sont les médecins, comme Claude

---

<sup>485</sup> *Ibid.*, p. 5-6.

<sup>486</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>487</sup> *Ibid.*

<sup>488</sup> Un siècle auparavant, Jacques Duval évoque un changement de couleur du bout du mamelon au moment de la défloration dans *Des Hermaphrodites, accouchements des femmes et traitement qui est requis pour les relever en santé* (1612) : « Dit aussi qu'en la pucelle le bout du tetin ou papille, c'est ce que l'enfant prend en sa bouche pour sucquer le lait de la mere nourrisse, est de mesme couleur que le reste du tetin. Mais qu'apres la defloration il est rendu rouge, en la fille qui est blanche de nature, & en la brune il ternit & devient tanné ». Dans : Jacques DUVAL, *Des Hermaphrodites, accouchemens des femmes, et traitement qui est requis pour les relever en santé, et bien éleuer leurs enfans*, Rouen, De l'imprimerie de David Geuffroy, 1612, p. 123.

<sup>489</sup> Sur l'histoire et la symbolique des seins au fil des siècles, voir : Damien BALDIN, *Histoire du sein*, Paris, Distribution L'Harmattan, 2005 ; Martin MONESTIER, *Les seins. Encyclopédie historique et bizarre des gorges, mamelles, poitrines, pis et autres tétons, des origines à nos jours*, Paris, le Cherche midi éd, 2001 ; Marilyn YALOM, Dominique LETELLIER et Élisabeth BADINTER, *Le sein, une histoire*, Paris, Galaade éd., 2010.

<sup>490</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829, p. 45.

<sup>491</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit., p. 45.

<sup>492</sup> Philippe PETIT-RADEL, *Essai sur le lait, considéré médicalement sous ses différens aspects, ou, Histoire de ce qui a rapport à ce fluide chez les femmes, les enfans & les adultes, soit qu'on le regarde comme cause de maladie, comme aliment, ou comme médicament*, op. cit., p. 5.

<sup>493</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 44-45.

<sup>494</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1821, p. 11.

Lachaise, à mentionner des tensions qui accompagnent le gonflement de la poitrine<sup>495</sup>. Ces perceptions, souvent qualifiées de « très-aiguës »<sup>496</sup>, gênent les mouvements des bras et peuvent avoir de grandes répercussions sur la santé en engendrant un engorgement des glandes et des aisselles<sup>497</sup>. Selon P. Legris (1810), ces douleurs mammaires sont déterminées par des caractéristiques physiques : les filles à la peau brune, aux « yeux noirs, vifs et pleins de feu »<sup>498</sup> sont davantage touchées.

Plus que tous les autres signes, les seins sont de véritables attributs de féminité et véhiculent en cela des canons de beauté<sup>499</sup>. La dimension esthétique des descriptions médicales de la poitrine doit d'ailleurs être soulignée. Aux yeux d'Alexis Delacoux, « la gorge est un des plus beaux ornements de la femme »<sup>500</sup> à condition qu'elle soit développée dans de belles proportions. Pour E. E. Lousier, l'apparence des seins de la jeune fille vierge, blanche, adulte et bien conformée est caractérisée par « deux éminences hémisphériques, un peu coniques, dures et fermes, légèrement écartées l'une de l'autre »<sup>501</sup>, écrit-il dans sa *Dissertation anatomique et physiologique sur la sécrétion du lait* (1802). Selon Lalourcey, la poitrine doit être « proéminente et ressée sur les côtés »<sup>502</sup> dans sa *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme* (1816). Alexis Delacoux soutient qu'une petite poitrine est « comme atrophiée »<sup>503</sup> et synonyme d'une « infirmité physique »<sup>504</sup>. Dans l'imaginaire médical, celle-ci est peu féconde et peu nourissante<sup>505</sup>. Elle peut être perçue comme le symptôme ou la résultante d'une faible constitution. L'absence de volume des seins au moment de la puberté est donc acquise comme une anomalie inquiétante et comme un signe d'extrême faiblesse, voire de débilité d'après Alexis Delacoux<sup>506</sup>. Les jeunes femmes peuvent entrer en puberté même si leur poitrine ne se développe pas et ne souffriront en ce sens d'aucune douleur mammaire<sup>507</sup>. À l'inverse, les poitrines abondantes constituent des signes de féminité, de fertilité et de force : « Leur présence devient ensuite favorable au maintien et à la conservation de la santé »<sup>508</sup>. Ainsi les poitrines sphériques de taille moyenne semblent-elles être mises à l'honneur. Mêlant critères anatomiques et esthétiques, elles sont censées être douces au toucher et

---

<sup>495</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit., p. 85.

<sup>496</sup> P. LEGRIS, *Considérations générales sur l'époque de la puberté chez les femmes, sous le rapport de la physiologie, de la thérapeutique, et de l'hygiène*, op. cit., p. 10.

<sup>497</sup> *Ibid.*

<sup>498</sup> *Ibid.*

<sup>499</sup> « Combien passeraient pour belles, si aux traits fins et délicats et aux manières élégantes, elles réunissaient cet attribut de leur sexe ». Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 42-43.

<sup>500</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>501</sup> E. E. LOUSIER, *Dissertation anatomique et physiologique sur la sécrétion du lait*, op. cit., p. 8.

<sup>502</sup> Auguste LALOURCEY, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 avril 1816*, op. cit., p. 9.

<sup>503</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 44.

<sup>504</sup> *Ibid.*

<sup>505</sup> *Ibid.*

<sup>506</sup> « Débilité, (maladie) foiblesse du corps en général, défaut de forces, symptôme de maladie & surtout de fièvre. C'est l'impuissance d'exercer les mouvemens musculaires, qui dépendent de la volonté ; comme lorsqu'un malade alité par la fièvre, peur à peine remuer & lever les membres, quoiqu'il en ait le dessein, & qu'il fasse ses efforts pour l'exécuter, sans cependant qu'aucune douleur l'en empêche ». D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.4, p. 649-651.

<sup>507</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 41.

<sup>508</sup> *Ibid.*, p. 45.

avoir une auréole rugueuse. Leur forme et leur beauté sont toutefois éphémères parce qu'elles se flétrissent puis deviennent molles et pendantes avec l'âge et les grossesses selon E. E. Lousier<sup>509</sup>.

La forme des seins est un « indice de bonne constitution »<sup>510</sup> mais, pour Delacoux, elle est conditionnée par l'activité et l'éducation. Les jeunes femmes qui travaillent dès leur plus jeune âge développent ainsi « mécaniquement » les muscles entourant leur poitrine. De par leur constitution et la force engrangée dans cette partie, elles sont alors moins victimes des maladies qui touchent celle-ci ou leurs poumons<sup>511</sup>. Cette manière de comparer les corps des « citadines »<sup>512</sup> à ceux des travailleuses est une tendance commune aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'émergence de certains signes de puberté est en conséquence due aux conditions de vie. Si le volume des seins témoigne d'un bon développement pubertaire, l'hypertrophie glandulaire est souvent synonyme de tumeurs ou devient un élément de racialisation<sup>513</sup>, comme en témoigne l'article « Mamelles » du *Dictionnaire de médecine ou Répertoire général des sciences médicales* (1839) :

C'est une affection que l'on paraît avoir observée plus fréquemment aux Indes, en Amérique, en Angleterre et en Allemagne qu'en France. [...] M. Huston (Journ. Des conn. Méd.-chir., t. II., p. 89) cite l'observation d'une négresse qui, réglée une première fois à quatorze ans, ne fut plus menstruée ensuite. En deux ans, les mamelles de cette fille acquirent un développement extrême, quoique la santé générale fût d'ailleurs excellente. [...] La mamelle gauche, qui pesait vingt livres, avait quarante de pouces de circonférence. Le contour de l'autre ne donnait que trente-quatre pouces pour un poids de douze livres. La tumeur, entièrement constituée par l'hypertrophie du tissu glandulaire, ne contenait aucune sorte de dégénérescence ou de tissu anormal.<sup>514</sup>

Les discours se focalisent essentiellement sur les poitrines des femmes africaines décrites comme « basses, pendantes, piriformes, terminées par un bout très-allongé dès la puberté »<sup>515</sup> dans l'*Encyclographie des sciences médicales* (1833). L'énonciation par les médecins des critères esthétiques et normatifs de la poitrine révèle une érotisation du corps féminins. La dimension sexualisée du regard des médecins et l'érotisation des femmes est constante dans les discours médicaux sur la puberté, on remarque toutefois qu'elle est davantage perceptible dans les descriptions des poitrines féminines : la notion de beauté est largement mis en avant. Les seins, attributs de féminité deviennent « outils » de séduction.

---

<sup>509</sup> E. E. LOUSIER, *Dissertation anatomique et physiologique sur la sécrétion du lait*, op. cit., p. 9.

<sup>510</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 48.

<sup>511</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>512</sup> *Ibid.*

<sup>513</sup> Nicolas Philibert ADELON, *Dictionnaire de médecine: ou, Répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique*, Paris, Béchot, 1834, vol. 19, p. 53.

<sup>514</sup> *Ibid.*

<sup>515</sup> *Encyclographie des sciences médicales. Répertoire général de ces sciences, au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Etablissement encyclographique, 1833, v. 13, p. 19.



#### d) La voix : outil de séduction et de virilisation

Le développement de la voix et du larynx est souvent présenté comme « un des signes les moins équivoques de la puberté »<sup>516</sup>. Il s'agit d'un critère déterminant qui permet non seulement de prouver que le phénomène pubertaire est en action mais aussi de signifier les différences entre hommes et femmes. Selon Rampont, auteur de *De la voix et de la parole* (1803), le développement final de la voix s'installe pourtant « à l'instant où le développement s'achève »<sup>517</sup>.

La voix est un signe qui accompagne la puberté. Elle se transforme jusqu'à prendre une forme définitive et spécifique à un sexe. Dans ses *Considérations physiologico-médicales sur la puberté* (1807), le médecin Aubenas affirme qu'il ne faudrait pas seulement la considérer comme un signe mais comme un critère qui dicte la fin de la puberté : « La puberté est finie quand la voix, qui a été d'abord faible et aiguë, ensuite rauque et inégale, est enfin devenue plus assurée, plus grave et sonore »<sup>518</sup>. Rares sont ceux qui évoquent, comme lui, une inégalité du timbre ou une période d'instabilité de la voix. Dans l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830), la voix dépeinte est « rauque & couverte [et] passe souvent d'une manière brusque du grave à l'aigu »<sup>519</sup>.

Pour une majorité de médecins, le changement de la voix résulte de l'augmentation de la force du larynx<sup>520</sup>. Plus il est développé, plus la voix est de ce fait puissante et sonore. Au contraire, lorsque le larynx se développe peu pendant la puberté, les hommes gardent à vie une voix « efféminée », considérée comme aigue et faible<sup>521</sup>.

En 1810, Henri Dutrochet déclare : « La sympathie des organes génitaux et du larynx est une des plus surprenantes de celles que nous présente l'organisation humaine »<sup>522</sup>. Cette relation étonne dans la mesure où les deux parties sont anatomiquement éloignées l'une de l'autre et n'ont entre elles « aucun lien organique autre qui réunit en un seul corps toutes les parties qui forment l'animal, et qui n'offre aucune similitude d'organisation, aucun rapport d'action »<sup>523</sup>. Les liens entre les différents éléments qui caractérisent la puberté sonnent comme une évidence. Le docteur Simon avance par exemple que « l'appareil de la voix [...] est évidemment lié [à celui] des organes générateurs »<sup>524</sup>. Même si les médecins défendent l'existence d'un rapport entre les parties génitales et le larynx, Dutrochet montre bien qu'ils ne peuvent pas réellement en déterminer l'origine : « La cause immédiate de cette

---

<sup>516</sup> G. (Gabriel) ANDRAL, L. J. (Louis Jacques) BEGIN et Ph Fr (Philippe Frédéric) BLANDIN, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, op. cit., v.6, p. 46.

<sup>517</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole*, op. cit., p. 49.

<sup>518</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas,...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, Thèse, Montpellier, Jean-Germain Tournel, 1807, p. 23.

<sup>519</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit., t.12, p. 361.

<sup>520</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit., p. 104.

<sup>521</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole*, op. cit., p. 50.

<sup>522</sup> Henri DUTROCHET, *Nouvelle théorie de l'habitude et des sympathies*, op. cit., p. 86.

<sup>523</sup> *Ibid.*

<sup>524</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 27.



sympathie échappe à toutes nos recherches ; il ne nous est permis d'émettre, à ce sujet, que quelques considérations finales »<sup>525</sup>. Les médecins, comme Jacques Louis Moreau de la Sarthe s'interrogent sur les variations vocales :

Ne demandez pas à l'anatomiste la cause de toutes ces différences; il vous répondrait seulement, pour en expliquer quelques circonstances, que la glotte chez les femmes ne s'agrandit pas à l'époque de la puberté dans la même proportion que dans l'homme ; que le larynx est moins volumineux ; et que la langue, les muscles et les organes de la parole, en général, étant comme toutes les autres parties, moins rigides, moins serrés et plus dociles.<sup>526</sup>

Le changement du timbre de la voix chez les garçons est décrit par Louis de Jaucourt dans l'article « Puberté » de l'*Encyclopédie* comme « très-sensible »<sup>527</sup> alors que celui des filles le serait moins.

Les médecins se réfèrent également à la sympathie entre les parties génitales et le larynx pour qualifier les corps féminins. Plus une femme a une vie sexuelle active, plus la voix de celle-ci deviendrait rauque : « la femme lubrique a ordinairement une voix virile »<sup>528</sup>. Selon Henri Dutrochet, celle qui a très souvent recours aux plaisirs charnels a similairement la voix grave et « le col tuméfié »<sup>529</sup>. L'article « Puberté » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) cite cette caractéristique chez des femmes internées pour manie érotique<sup>530</sup>. Par conséquent, la voix est intrinsèquement liée à la sexualité. Elsa Dorlin, dans *La matrice de la race*, explique que « la voix est définie comme l'expression même des organes sexuels »<sup>531</sup>. Elle participe à un système de virilisation des corps féminins, au même titre que le tempérament ou l'apparence physique. Dans cette optique, une voix rauque devient caractéristique des prostituées ou des femmes stériles<sup>532</sup>. Le coït aurait par ailleurs une action directe sur le développement du cou et de la voix. Le médecin Mansuès François Rampont assure qu'« un père très-clairvoyant et ayant de bonnes oreilles, pourrait à plus forte raison faire cette remarque. Si le cou d'une jeune fille est plus gros le lendemain de ses noces »<sup>533</sup>. Cette idée a beau être souvent développée, elle n'est pas toujours validée. Julien-Joseph Virey, dans *l'Histoire Naturelle du genre humain* (1824), déclare qu'il ne lui paraît pas « vraisemblable que la défloration puisse en varier le ton d'une manière bien appréciable à une oreille même exercée »<sup>534</sup> ; il suggère pourtant dans *De la femme sous ses*

---

<sup>525</sup> Henri DUTROCHET, *Nouvelle théorie de l'habitude et des sympathies*, op. cit., p. 88.

<sup>526</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t.1, p. 164-165.

<sup>527</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.13, p. 549.

<sup>528</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole*, op. cit., p. 49.

<sup>529</sup> Henri DUTROCHET, *Nouvelle théorie de l'habitude et des sympathies*, op. cit., p. 87.

<sup>530</sup> La manie érotique, parfois appelée « érotomanie », est une forme de folie liée au sentiment amoureux et à la sexualité. Pour Joseph Frank dans son *Traité de pathologie interne*, (volume 2), publié en 1842 (Bruxelles, société Encyclographique), il existe deux formes de manie érotique. Dans la première forme, le ou la malade tombe amoureux d'un être imaginaire ou d'un être qui ne l'aime pas en retour et cette passion vire à la folie. Dans la seconde forme, l'individu sombre dans l'onanisme et des pensées « malhonnêtes ».

<sup>531</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, op. cit., p. 65.

<sup>532</sup> *Ibid.*

<sup>533</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole*, op. cit., p. 49.

<sup>534</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, op. cit., p. 388.

*rappports physiologique, moral et littéraire* (1826) que les femmes « homasses »<sup>535</sup> sont dotées de qualités « demi-viriles »<sup>536</sup>. Elles présentent une voix « haute, criarde, arrogante »<sup>537</sup> et « elles ont le ton l'air hardi, la trogne masculine, même le ton grenadier »<sup>538</sup>.

Enfin, les discours sur la voix peuvent être divisés en plusieurs catégories qui ont respectivement une fonction bien précise. Dans un premier temps, la voix est un outil de communication et symbolise en cela l'ouverture des pubères sur le monde, à l'image de la célèbre phrase de Buffon dans l'*Histoire Naturelle* (1749) :

Jusqu'alors la Nature ne paroît avoir travaillé que pour la conservation et l'accroissement de son ouvrage, elle ne fournit à l'enfant que ce qui lui est nécessaire pour se nourrir et pour croître, il vit, ou plutôt il végète d'une vie particulière, toujours foible, renfermée en lui-même, et qu'il ne peut communiquer.<sup>539</sup>

Dans la tradition médicale, les enfants sont présentés comme des êtres dénués de la faculté de communiquer. Dans *De la voix et de la parole* (1803), Rampont affirme que leur voix est réduite à quelques cris pour exprimer leurs besoins et « se modifie a mesure que par le progrès de l'âge son intelligence s'accroît »<sup>540</sup>.

Plus qu'un simple outil de communication, la voix offre dans un deuxième temps la possibilité de partager et de véhiculer des émotions<sup>541</sup>. En 1805, P.-J. Marie de Saint-Ursin la décrit ainsi : « cet instrument le plus harmonieux de tous, aux sons duquel tout frémit de terreur ou de plaisir »<sup>542</sup>. Pour Édouard Aubert, une quarantaine d'années plus tard, elle prend « le timbre des passions du cœur »<sup>543</sup> à la puberté. Dans un troisième temps, la voix permet de distinguer nettement les enfants des adultes, de la même façon que la barbe. Celle d'un enfant est d'abord qualifiée de « frêle et aiguë »<sup>544</sup> puis, selon Mansuès François Rampont, elle prend un air de gravité à l'âge pubère « qui annonce qu'il est maintenant propre à se reproduire »<sup>545</sup>. Pour finir, la voix incarne un outil de différenciation sexuelle. Par l'intermédiaire d'un vocabulaire développé et riche, ses changements sont amplement commentés suivant le sexe de l'individu. Elle peut être « grave ou aigue, douce ou dure, agréable ou maussade, fausse ou juste, sonore ou cassée ; puis sifflante, nasillarde, indocile, fatigante, convulsive »<sup>546</sup>. La voix masculine se distingue néanmoins par sa force.

---

<sup>535</sup> Ce sont généralement les courtisanes ou les prostituées qui sont décrites de cette manière.

<sup>536</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 89.

<sup>537</sup> *Ibid.*

<sup>538</sup> *Ibid.*

<sup>539</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière, op. cit.*, t.2, p. 478.

<sup>540</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole, op. cit.*, p. 46.

<sup>541</sup> Selon Jacques Louis Moreau de la Sarthe elle sert à exprimer toutes « les formes du sentiment, toutes les nuances de pensée ». Dans : Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire naturelle de la femme, op. cit.*, t.1, p. 163.

<sup>542</sup> P.-J. MARIE DE SAINT-URSIN, *L'ami des femmes, ou lettres d'un médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs moeurs et leur santé. Et la nécessité de l'usage habituel des bains en gardant leur costume actuel*, Paris, Barba & the author, 1805, p. 330.

<sup>543</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBERT, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, p. 20.

<sup>544</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole, op. cit.*, p. 46.

<sup>545</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>546</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBERT, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie, op. cit.*, p. 300.

Selon Edouard Auber, les hommes ont le « ton grave du commandement »<sup>547</sup>. Les adjectifs utilisés témoignent essentiellement d'un caractère viril, plus assuré et plus sonore que chez les femmes<sup>548</sup>. La voix féminine se caractérise, en revanche, par une certaine douceur et même une musicalité. Elle est douée d'une grande flexibilité et d'une faculté d'adaptabilité qui permet à la femme de jouer avec. Pour l'auteur de l'article « Parole » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830), celle-ci aime davantage converser que l'homme<sup>549</sup> : « La femme parle souvent pour parler ; elle parle à peu près comme on chante »<sup>550</sup>. La manière dont elle utilise sa voix provoque des émotions : « Il semble pour elle que ce soit là un instrument de musique dont elle aime à tirer des sons mélodieux qui retentissent jusqu'au cœur & qui l'émeuvent »<sup>551</sup>. Les femmes paraissent également plus habiles dans l'articulation et, de ce fait, l'acquisition de la parole semble davantage aisée pour elles<sup>552</sup>. Sa voix est « plus flexible & plus propre à toute sorte de mouvements »<sup>553</sup>, tant et si bien qu'elle est reconnue comme meilleure dans les déclamations théâtrales car plus à même d'en moduler les inflexions. Cette sensibilité particulière est, pour le médecin Roussel, un avantage typiquement féminin.

Dans une conception hétérocentrée, la voix est également un outil de séduction : Les hommes seraient charmés par la douceur de la voix féminine alors que les femmes seraient davantage émues par la virilité qui se dégage d'une voix grave et sonore. En plus de leur tonalité singulière, les femmes auraient pour Édouard Auber un accent caractéristique « qui séduit et qui désarme »<sup>554</sup>. Jacques Louis Moreau de La Sarthe va plus loin en évoquant un timbre particulier doté d'une « puissance magique »<sup>555</sup> qui suscite l'attirance et permet d'exprimer les sentiments les plus tendres<sup>556</sup>.

### e) Les eunuques

Les normes édictées par les discours médicaux en se focalisant sur des corps blancs et européens opèrent une standardisation physiologique et esthétique. À l'inverse, les personnes racisées, les eunuques<sup>557</sup> ou encore les cas de

<sup>547</sup> *Ibid.*

<sup>548</sup> Mansuès François RAMPONT, *De la voix et de la parole, op. cit.*, p. 49.

<sup>549</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, op. cit.*, t.11, p. 404.

<sup>550</sup> *Ibid.*

<sup>551</sup> *Ibid.*

<sup>552</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme, op. cit.*, t.1, p. 163.

<sup>553</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, op. cit.*, p. 26.

<sup>554</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie, op. cit.*, p. 300.

<sup>555</sup> Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire naturelle de la femme, op. cit.*, t.1, p. 163.

<sup>556</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>557</sup> Sur la représentation des eunuques dans la médecine et dans l'histoire naturelle, voir : Marie-Laure DELMAS, « Le fait est certain, & cela suffit » : regard des lumières sur l'eunuque », *Dix-huitième siècle*, 1 septembre 2009, n° 41, n° 1, pp. 431-447 ; Olivier de MARLIAVE, *Le monde des eunuques*, Paris, Imago, 2011 ; Concetta PENNUTO, « Il n'est pas sûr de laisser les eunuques surveiller les femmes » : réflexions sur les eunuques à la Renaissance », *Seizième Siècle*, 2011, vol. 7, n° 1, pp. 111-123 ; Denise BRAHIMI, « La sexualité dans l'anthropologie humaniste de Buffon », *Dix-Huitième Siècle*, 1980, vol. 12, n° 12, pp. 113-126.

puberté précoce représentent des « contre-modèles ». Ils permettent de montrer quels sont les facteurs qui entravent ou accélèrent la transformation pubertaire et donc l'acquisition des attributs de la féminité ou de la virilité.

La situation des individus privés en totalité ou en partie d'organes sexuels permet aux auteurs de montrer que la transformation pubertaire ne s'effectue parfois pas ou qu'elle est, pour reprendre les termes de Jean Puy-Pagnon, « presque nulle »<sup>558</sup>. La figure de l'eunuque<sup>559</sup> oriental s'avère être la plus citée lorsque les médecins étudient la puberté. Beaucoup de dictionnaires, d'encyclopédies médicales, de traités de médecine ou de traités d'histoire naturelle, évoquent la castration et font référence aux eunuques. La construction de l'article « Puberté » de l'*Histoire Naturelle* (1749) de Buffon est révélatrice, car une longue partie sur les castrations ou modifications des parties génitales précède la partie sur les signes et le fonctionnement de la puberté. Le naturaliste cherche par là même à montrer l'importance des organes génitaux dans la transformation pubertaire. Il explique que si les testicules sont ôtés avant la puberté, le pénis cesse de croître et sa forme « demeure à peu-près dans le même état où elle étoit avant l'opération »<sup>560</sup>. Les discours sur les eunuques fonctionnent tous de la même manière. Dans un premier temps, ils investissent les effets de la castration sur la puberté et aspirent à prouver la sympathie des parties génitales avec le reste du corps. Dans un second temps, ils permettent de montrer l'incidence de l'émasculatation sur le physique comme sur le moral. Ainsi, si l'observation clinique des eunuques est autant présente dans les traités médicaux de la puberté, c'est qu'ils permettent d'expliquer et de prouver le lien entre l'ablation des testicules dans la défaillance du développement pubertaire. Privés de la chaleur virile induite par les testicules, les marqueurs de la masculinité ne peuvent se développer : le corps des eunuques, comme ceux des impubères resteront marqués par des caractéristiques d'enfants ou de femmes.

En effet, lorsque les auteurs présentent les eunuques, ils se concentrent principalement sur la voix et la barbe afin de montrer l'absence du développement de ces deux éléments caractéristiques de la puberté masculine. Buffon, dans l'*Histoire Naturelle*, déclare : « Les eunuques n'ont point de barbe, leur voix quoique forte & perçante, n'est jamais d'un ton grave »<sup>561</sup>. Ce « défaut » de virilité n'est pas dû à l'ablation ou à la modification des organes génitaux mais à la privation de chaleur qui induit une privation de sperme. Jacques Louis Moreau de la Sarthe affirme que la semence ou la « liqueur »<sup>562</sup>, en raison de sa consistance « gélatineuse »<sup>563</sup> et « spiritueuse »<sup>564</sup>, entre dans la masse des humeurs, consolide et nourrit les parties du corps puis stimule les fibres. De par cette absence de sperme, les corps

---

<sup>558</sup> Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes*, Paris, Didot le jeune, 1822, p. 10.

<sup>559</sup> L'article « Eunuque » de l'*Encyclopédie* (1751) en donne cette définition : « Eunuque est un mot grec, qui signifie proprement celui à qui les testicules ont été coupés, détruits : les Latins l'appellent castratus, spado ». D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t.6, p. 158-161.

<sup>560</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t.2, p. 485.

<sup>561</sup> *Ibid.*

<sup>562</sup> Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803, p. 196.

<sup>563</sup> *Ibid.*

<sup>564</sup> *Ibid.*

des eunuques se féminisent, car tous les discours tendent à les rapprocher de ceux des femmes. Outre la voix et l'absence de pilosité, ils seraient mous et faibles tandis que leurs membres seraient arrondis et dénués de muscles<sup>565</sup>. Les traits des eunuques, que ce soit la peau fine, la pilosité, l'ossature, la physionomie, le visage ou la voix, sont en tout point comparables à ceux des femmes<sup>566</sup>. Jean Puy-Pagnon, dans sa *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considéré dans les deux sexes* (1822), fait une telle analogie en avançant que la face imberbe d'un eunuque « se rapprochera moins de celle de l'homme, que de celle de la femme, à laquelle il ressemblera sous tant de rapports »<sup>567</sup>. De ce fait, celui-ci peut-il être considéré<sup>568</sup> comme un être hétéroclite ? Pour Auguste Jallot, un homme privé des « organes les plus précieux à l'humanité »<sup>568</sup> devient, à terme, une silhouette sans genre affirmé.

L'ablation des testicules a une influence sur le physique mais également sur le moral. Les eunuques sont décrits comme faibles d'esprits<sup>569</sup>, fourbes ou incapables de belles actions<sup>570</sup>. Auguste Jallot (1814) les présente comme déchus de leurs droits, sournois, lâches et cruels<sup>571</sup> tandis que Jean Puy-Pagnon (1822) les dépeint comme perfides et méchants<sup>572</sup>. Ces individus sont perçus comme des êtres imparfaits et largement dénigrés en raison de leur anormalité voire de leur monstruosité. Le physiologiste Cabanis parle « d'hommes mutilés »<sup>573</sup> mais, pour la majorité des auteurs, ils ne peuvent même pas être considérés comme tels. Jean Baptiste Pichon (1815) soutient en cela qu'ils « n'ont d'homme que le nom »<sup>574</sup>. Similairement, Jean Puy-Pagnon assure qu'ils ne peuvent prétendre au titre d'hommes. Privés de leurs fonctions reproductrices, les eunuques constituent donc une menace susceptible de remettre l'ordre de la société et de l'espèce humaine en question. Ils sont par ailleurs considérés comme inutiles dans l'espace social : « Ne pouvant concourir à la formation de [leur] semblable, il[s] ne vi[vent] que pour [eux] »<sup>575</sup>. Les propos sur les eunuques permettent de promouvoir la force de la virilité et le pouvoir reproductif. Le médecin Amant-

<sup>565</sup> Pichon JEAN-BAPTISTE, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, p. 20.

<sup>566</sup> Pour Jean Puy-Pagnon, les eunuques n'ont « plus d'agrémens dans les formes, plus de régularité dans les proportions, plus d'expression dans la physionomie ; des masses informes de tissu lamineux remplacent les saillies musculaires ; le gonflement des articulations, la grosseur désagréable des hanches et des genoux, les muscles sans vigueur, un visage efféminé, une voix claire et aiguë, de vils penchans ». Dans : Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, Paris, Didot jeune, 1814, p. 12.

<sup>567</sup> Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>568</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>569</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: médecine*, Paris, Panckoucke, 1787, t.12, p. 361.

<sup>570</sup> Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>571</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>572</sup> Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>573</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, t.2, 1749.

<sup>574</sup> Pichon JEAN-BAPTISTE, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>575</sup> Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes*, *op. cit.*, p. 11.

Auguste Jallot explique que ceux-ci, incapables d'aimer et de se reproduire, n'atteindront jamais « l'excellence de l'homme »<sup>576</sup>. Ils font en ce sens figure de « contre-modèles » du développement pubertaire. Quoiqu'ils grandissent, ils ne recevront jamais tous les attributs de la virilité et ne seront jamais pleinement considérés comme des « hommes » aux yeux des médecins et de la société.

Les eunuques sont avant tout des objets de démonstration, ce qui est particulièrement perceptible dans la manière dont en parlent les médecins. Pierre Brouzet certifie que la force et la « vigueur »<sup>577</sup> des corps masculins proviennent du développement total des parties génitales : « la foiblesse & le tempérament valétudinaire des eunuques le démontre évidemment »<sup>578</sup>. Si les eunuques sont des « contre-modèles » très souvent utilisés par les médecins pour aborder les dysfonctionnements pubertaires chez les garçons, ce sont généralement les femmes stériles qui servent de « contre-modèles » pour la puberté féminine. Le physiologiste Pierre Jean Georges Cabanis qualifie les eunuques et les femmes stériles de « deux espèces d'êtres indécis »<sup>579</sup> chez lesquelles « on ne retrouve ni la disposition des membres et des articulations, ni la démarche, ni les gestes, ni le son de la voix, ni la physionomie, ni la tournure d'esprit et les goûts propres à leur sexe respectif »<sup>580</sup>. Cette indécision des genres, qui inquiète les médecins, fait naître des normes médicales et esthétiques pour fixer les différences entre hommes et femmes mais aussi les critères de beauté.

Les médecins et naturalistes ne cessent de souligner « l'étrangeté » des eunuques : la privation de testicules et de barbe, marqueurs de la masculinité hégémoniques, les inscrivent dans l'altérité. Les médecins dans leurs critiques se focalisent avant tout sur l'état d'imperfection des eunuques. Si leur corps et leur physionomie sont autant mobilisés dans les discours sur la puberté c'est qu'ils permettent de démontrer la puissance des testicules dans la fabrique du masculin. Les testicules deviennent dès lors essentielles à l'élaboration d'une voix mâle, d'une carrure d'homme, d'une barbe fournie... des éléments présentés tant comme esthétiques que fonctionnels, puisque c'est la distinction des apparences des sexes qui participe au désir, dans une dynamique hétérocentrée. De cette façon l'indistinction sexuée des eunuques provoque de la peur puisqu'elle trouble la bicatégorisation des sexes.

#### f) Barbe, duvet et toison pubienne

La pilosité est certainement le signe qui est le plus mobilisé chez les médecins. Le poil caractérise parfois à lui-seul la transformation pubertaire. L'étymologie du terme « puberté », bien qu'elle soit rarement utilisée et mise en avant par les médecins, en témoigne car elle se concentre sur ce seul signe de puberté. Dans la *Dissertation sur les*

---

<sup>576</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814, op. cit.*, p. 12.

<sup>577</sup> Pierre BROUZET, *Essai sur l'éducation médicale, des enfants, et sur leurs maladies*, Paris, Chez la Veuve Cavelier & fils, 1754, p. 351.

<sup>578</sup> *Ibid.*

<sup>579</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme, op. cit.*, t.1, p. 320.

<sup>580</sup> *Ibid.*, p. 320-321.



*phénomènes de la puberté* publiée en 1832, Pierre Jean Hector Baysallance énonce : « le mot puberté vient du mot latin *pubis, poil follet*. Cette dénomination me paraît vicieuse, en ce qu'elle tend à faire croire que la puberté est bornée à l'époque de l'apparition des poils follets, tandis que l'apparition de ces poils n'en indique que le commencement et n'en est qu'un des caractères extérieurs»<sup>581</sup>. Toutefois, le poil est constamment cité dans les définitions de la période pubertaire, car il possède une charge hautement symbolique<sup>582</sup>. Il constitue une manifestation visuelle qui permet de distinguer les pubères des impubères et les hommes des femmes dès le premier regard. De plus, le poil est également un critère mobilisé par les médecins pour définir l'anormalité, voire la monstruosité, lorsqu'il couvre le menton des femmes ou qu'il n'apparaît chez les hommes adultes.

Dans son traité d'*Hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse* (1827), le docteur Simon défend que les poils poussent selon une marche précise<sup>583</sup> : d'abord au niveau de la toison pubienne et de la barbe, puis dans le creux des aisselles et enfin sur le reste du corps<sup>584</sup>. Les médecins commentent étrangement peu les poils pubiens et en évoquent rarement la texture ou la couleur, tandis que le pubis est la première partie du corps à se couvrir de poils. Cette pousse ne signifie pas que le corps est apte à la reproduction et ne constitue donc pas un signe fiable, mais davantage un signe précurseur<sup>585</sup>. Jacques Louis Moreau de la Sarthe s'exprime sur le sujet dans son *Histoire Naturelle de la femme* (1803) : « Cet individu n'a point encore de barbe ; mais le poil dont le pubis commence à être ombragé, annonce l'époque de la puberté. Il rapporte qu'il éprouve souvent des désirs à l'approche des personnes du sexe [au sens de l'ensemble des femmes] avec le signe extérieur de la virilité ; mais on voit en même temps qu'il est inhabile à propager son espèce »<sup>586</sup>. Chez les femmes, l'apparition des poils pubiens est attachée à la notion de pudeur<sup>587</sup>. Le médecin Pierre Boyveau-Laffeteur (1743-1812), dans son *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes* publié en 1789, évoque l'apparition d'un « voile »<sup>588</sup> ou d'un « rideau »<sup>589</sup> qui a pour fonction de couvrir les parties génitales féminines.

---

<sup>581</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté, op. cit.*, p. 5.

<sup>582</sup> Sur la symbolique des poils à travers le temps, voir : Marie-France AUZEPY et Joël CORNETTE, *Histoire du poil*, Humensis, 2017 ; Claude GUDIN, *Une histoire naturelle du poil*, Paris, Éd. du Panama, 2007.

<sup>583</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>584</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse, op. cit.*, p. 25.

<sup>585</sup> L'un des seuls médecins à analyser les sensations de la pousse des poils est Annet-François Deliens. Selon lui, elle s'accompagne d'une sensation de chaleur et d'une « excitation particulière parfois douloureuse ». Dans : Annet-François-Roger DELIENS, *Dissertation sur l'histoire et l'hygiène de la puberté chez les filles. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 10 avril 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 7.

<sup>586</sup> Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire naturelle de la femme, op. cit.*, t. 1, p. 226.

<sup>587</sup> La pudeur est pour les médecins d'autant plus présent chez les femmes. Selon beaucoup d'auteur le sentiment de pudeur naît ou s'intensifie à la puberté. Pour Virey, la pudeur est à la fois une manière pour les jeunes filles de protéger leur virginité : « Des lois plus ou moins sévères, par toute la terre, imposent à la fille un devoir de chasteté avant le mariage légal, pour prévenir les désordres qu'entraîneraient la promiscuité des sexes et les abus des unions trop prématurées. Mais quand même la législation civile et les lois religieuses n'auraient pas opposé leurs barrières, il n'en résulterait pas moins un frein naturel, d'abord dans la pudeur du sexe ». Dans : Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire, op. cit.*, p. 81.

<sup>588</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFETEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1789, p. 149.

Les premiers poils se présentent d'abord sous la forme d'un duvet « fin et cotonneux »<sup>590</sup>, puis changent progressivement de matière et acquièrent de l'épaisseur<sup>591</sup>. Si le duvet est le signe de la perfectibilité, la barbe est quant à elle le signe de la perfection virile. Elle marque le visage d'une « empreinte virile » et devient un signe qui confirme le sexe<sup>592</sup>. Comme l'annonce l'historien Jacques-Antoine Dulaure, auteur de la *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe* (1786) cette dernière est aux jeunes garçons « ce que l'accroissement de la gorge est chez les jeunes filles »<sup>593</sup>. Les discours sur la barbe abondent de symboles, car celle-ci peut aussi bien représenter la force que le charisme. Le *Dictionnaire des sciences médicales* la décrit par exemple comme le « cachet de la virilité »<sup>594</sup>. Pichon explique pour sa part qu'elle donne un « air de dignité » et qu'elle « est devenue un ornement des guerriers, auxquels elle ne contribue pas peu à donner un air martial »<sup>595</sup>. Elle est vue comme un « ornement viril »<sup>596</sup> naturel et donc un critère de masculinité indéniable<sup>597</sup>. Plus la barbe est grande et fournie, plus elle témoigne de la vigueur de celui qui la possède<sup>598</sup>. Eugène Dulac<sup>599</sup>, dans la *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches* (1842), affirme que les femmes sont particulièrement attirées par les hommes barbus<sup>600</sup>, mais peine toutefois à éclaircir la cause de cet objet de désir et de séduction :

Les femmes, avons-nous dit, ont presque toutes une espèce d'instinct, *un je ne sais quoi*, qui les porte à aimer la barbe. Est-ce chez elles raison, sympathie ou caprice ?  
Je l'ignore ; du reste, ce ne serait plus un *je ne sais quoi*, si je pouvais vous dire ce que c'est ; car la nature du *je ne sais quoi* est d'être incompréhensible et inexplicable.<sup>601</sup>

Au contraire, l'absence de barbe provoquerait chez les femmes un « dégoût »<sup>602</sup> en ce qu'il donne au visage un air efféminé, « tout-à-fait de mauvaise augure »<sup>603</sup>. Pour Nicolas Andry de Boisregard, auteur de *L'orthopédie* (1743), le

<sup>589</sup> « Lorsque l'âge de la puberté commence, et que l'organe de la conception se couvre d'un rideau ». Dans : *Ibid.*, p. 153.

<sup>590</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe: présenté à la Faculté de Médecine de Paris le 31 août 1811*, Paris, Didot le jeune, 1811, p. 23.

<sup>591</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., v. 13, p. 6.

<sup>592</sup> Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, Paris, Genton, 1838, p. 272.

<sup>593</sup> Jacques-Antoine DULAURE, *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe*, op. cit., p. 79.

<sup>594</sup> Pour l'historien Jacques-Antoine Dulaure (1755-1835), dans son traité *Pogonologie ou histoire de la barbe* (1786), le duvet représente un signe précurseur de la puberté et une preuve physique que les organes génitaux exercent déjà une action sur le corps. Dans : Jacques-Antoine DULAURE, *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe*, op. cit., p. 79. Dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, le duvet est présenté comme « le germe de la barbe ». Dans : ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., v.13, p. 4.

<sup>595</sup> Jean-Baptiste PICHON, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 19.

<sup>596</sup> SAINT HILAIRE, *L'Anatomie du corps humain avec ses maladies*, Paris, L. d'Houry fils, 1739, t.1, p. 4.

<sup>597</sup> De nombreux auteurs utilisent le terme « ornement » pour qualifier la barbe. Eugène DULAC parle aussi d'ornement masculin. Dans : Eugène DULAC, *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches*, op. cit., p. 7.

<sup>598</sup> « C'est alors que l'abondance, plus ou moins grande, de la barbe détermine le plus ou moins de vigueur de celui qui en est pourvu ; c'est alors que la nature, constante dans sa marche, nécessite son accroissement ; & ce n'est sans doute qu'au préjudice des parties ». Dans : Jacques-Antoine DULAURE, *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe*, op. cit., p. 79-80.

<sup>599</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Profession inconnue.

<sup>600</sup> Eugène DULAC, *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches*, op. cit., p. 16.

<sup>601</sup> *Ibid.*

<sup>602</sup> *Ibid.*

fait d'être imberbe est considéré comme un « défaut »<sup>604</sup> et un signe de faiblesse. Le médecin propose une thérapie afin de faire apparaître la barbe qui repose essentiellement sur la dilatation des vaisseaux puisque ce serait le rétrécissement de ceux-ci qui empêcherait la pousse des poils. Si des lotions et d'autres décoctions peuvent être utilisées quotidiennement pour stimuler la pousse, le médecin n'en reste pas moins sceptique car, si le problème provient de la constitution de l'individu, « ce défaut ne sauroit être réparé par aucun remède »<sup>605</sup>. De la même manière, la barbe féminine est mal perçue car elle est en inadéquation avec les normes de genre. Aux yeux de Nicolas Andry de Boisregard (1743), elle constitue une « difformité ». Une femme peut néanmoins « déguiser »<sup>606</sup> son défaut à l'aide de plusieurs procédés tels que l'épilation ou des lotions dépilatoires<sup>607</sup>.

Le poil est avant tout un attribut qui symbolise la vigueur sexuelle. Pour le prouver, certains médecins comme Jean-Marie Pichard dans son *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et dans l'autre sexe* (1811) observent et analysent les animaux. Ils veulent alors montrer que des signes distinctifs comparables à la barbe se manifestent naturellement à la puberté. Ils évoquent le plus souvent la crête du coq ou bien les bois du cerf. Ces « excroissances »<sup>608</sup> sont des attributs de virilité tant dans le monde humain que dans le monde animal et forment un « indice de force et de puissance génératrice »<sup>609</sup>. Selon le docteur Simon, les plumages, les pelages ou encore les cornes signalent une aptitude à la reproduction et doivent être perçus comme « de nouvelles nuances qui donnent au mâle et à la femelle un aspect différent »<sup>610</sup>, au même titre que les chants et autres mugissements.

On a vu que les auteurs ont recours à une comparaison entre les hommes et les eunuques afin de prouver un effet de sympathie entre les testicules et le développement pileux. La pilosité est en conséquence liée à la production de sperme. Pour le naturaliste Jean-Claude de la Méthérie, elle atteste de la force des parties génitales d'un homme et, plus précisément, du « fluide » qui y est contenu. Plus sa barbe est fournie et longue, plus il détient du sperme<sup>611</sup>. Cette notion permet d'expliquer pourquoi les femmes sont dépourvues de barbe : « Ce fluide, chez les femmes, n'a point assez d'activité pour donner naissance à la barbe : leur voix est toujours aiguë comme celle de l'enfant et du mutilé. Si ce fluide, chez quelques-uns, est plus actif, leur constitution sera plus vigoureuse »<sup>612</sup>. Certaines femmes, dont la constitution est proche de celle des hommes, développeraient ainsi une pilosité au niveau du visage. La stérilité ou l'excès de chasteté sont les principales causes avancées par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour justifier l'émergence de la barbe ou de la moustache féminine.

---

<sup>603</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>604</sup> Nicolas ANDRY DE BOISREGARD, *L'orthopédie, ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps*, Bruxelles, G. Friex, 1743, t. 2, p. 150.

<sup>605</sup> *Ibid.*

<sup>606</sup> *Ibid.*

<sup>607</sup> *Ibid.*, p. 150-152.

<sup>608</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe*, op. cit., p. 23.

<sup>609</sup> *Ibid.*

<sup>610</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 19.

<sup>611</sup> Jean-Claude de La METHÉRIE, *Considérations sur les êtres organisés*, Paris, Courcier, 1804, t.1, p. 319.

<sup>612</sup> *Ibid.*

Même si les médecins se focalisent majoritairement sur la barbe, l'absence de pilosité est un sujet récurrent car elle touche toutes les parties du corps. Elle devient d'ailleurs un élément caractéristique de racisation dans les discours sur les signes de la puberté. Les nombreuses descriptions des corps des Natifs américains – appelés Indiens ou « sauvages de l'Amérique » – en témoignent. Ces derniers sont présentés comme ayant peu de pilosité et constituent des contre-modèles pour démontrer que la « race » et le climat ont une action sur le développement de certains signes pubertaires. Cette idée s'avère répandue, comme le confirme Cornélius de Pauw (1739-1799) dans ses *Recherches philosophiques sur les Américains* (1768) : « Il faut être extrêmement ignorant [...] pour ne pas savoir que tous les Américains sont naturellement imberbes »<sup>613</sup>. Louis de Lignac indique quant à lui qu'ils sont « privés de poils au menton » et de poils pubiens<sup>614</sup>. Selon lui, l'absence d'un tel signe pose un réel problème pour poser un diagnostic sur la transformation pubertaire. Il propose donc de se concentrer sur l'émission de sperme ainsi que sur la poitrine qui « peuvent seuls [l']annoncer »<sup>615</sup>. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les auteurs interrogent ce manque de pilosité, et notamment ses effets sur le moral et le physique des individus.

Les Péruviens, de par leur absence supposée de poils, sont très souvent cités par les médecins qui étudient la puberté<sup>616</sup>. Ils représentent, en raison de leurs particularités physiques, une forme de dégénération de l'espèce humaine. Gaspard Lavater, auteur du célèbre *Essai sur la physiognomonie, destiné à faire connoître l'homme et à le faire aimer* (1803), décrit des « hommes défectueux »<sup>617</sup>, souvent « sourds, imbéciles, aveugles, muets »<sup>618</sup> ou encore petits et trapus. Il dresse par la suite leur portrait : nez aquilin, front étroits, cheveux noirs, teint roux-olivâtre et absence de pilosité. Lavater déclare que des poils « courts et rares » apparaissent parfois sur leur corps mais bien après la puberté et plutôt au cours de la vieillesse. À l'inverse, Cornélius de Paw soutient que les Natifs américains sont dotés de poils à la naissance, mais que ces derniers tombent lors des premiers jours de la vie : « Il faut observer que les enfants sauvages, & principalement ceux de l'Amérique septentrionale, ont en venant au monde, tous les membres chargés d'un duvet rare, qui se déracine & tombe vers le huitième ou neuvième jour, sans jamais repousser »<sup>619</sup>.

---

<sup>613</sup> Cornélius DE PAUW, *Recherches philosophiques sur les Américains, ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine*, 1768, p. 41.

<sup>614</sup> De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, op. cit., t.2, p. 213.

<sup>615</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>616</sup> Johann Caspar LAVATER, *Essai sur la physiognomonie, destiné à faire connoître l'homme et à le faire aimer*, La Haye, van Karnebeck, 1803, 438 p ; EUGÈNE, *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches*, op. cit.

<sup>617</sup> Johann Caspar LAVATER, *Essai sur la physiognomonie, destiné à faire connoître l'homme et à le faire aimer*, op. cit., v.4, p. 142.

<sup>618</sup> *Ibid.*

<sup>619</sup> Cornélius DE PAUW, *Recherches philosophiques sur les Américains, ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine*, op. cit., p. 39.

Dans les discours médicaux les caractéristiques physiques des Natifs américains sont essentiellement conditionnées par le climat. Dans la tradition monogéniste<sup>620</sup> de Buffon, la « race primitive » a dégénéré à cause d'un environnement hostile :

Dans cette théorie, le continent américain occupe une place particulière car, aux yeux de Buffon, il s'agit d'un continent plus récent mais surtout où les molécules organiques sont moins actives que dans les autres parties du monde, un continent doté d'un climat plus froid et plus humide. Les espèces sont condamnées à y dégénérer plus fortement, elles sont incapables de prendre le développement dont elles seraient capables normalement, ce qui explique l'absence des mammifères de grande taille aux Amériques et l'importante dégradation qu'y subissent les animaux transplantés.<sup>621</sup>

Cornélius de Pauw défend une conception similaire à celle de Buffon puisqu'il faut à ses yeux considérer l'influence du climat et du tempérament, plutôt que celle des mœurs et de la culture, afin d'éclairer l'origine des traits physiques des Natifs américains<sup>622</sup>.

Si les causes de l'altérité pileuse des Natifs américains sont difficiles à déterminer et changent selon les auteurs<sup>623</sup>, tous s'accordent à dire que cette absence de poils constitue un « défaut de virilité » et a une incidence directe sur leur vie sexuelle et amoureuse. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Nicolas de Condorcet (1743-1794) les présente comme « foiblement doués de ce sentiment vif et puissant, de cet amour délicieux, qui est la source de tous les amours, qui est le principe de tous les attachements, qui est le premier instinct, le premier nœud de la société, sans lequel tous les autres liens factives n'ont point de ressort ni de durée »<sup>624</sup>. Une cinquantaine d'années plus tard, les mêmes schémas et images sont mobilisés par Eugène Dulac dans sa *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches* (1842) qui les dépeint comme « très peu vaillants dans les combats amoureux »<sup>625</sup>. Ils s'opposent en cela aux Turcs qui seraient « naturellement » dotés d'une « pilosité importante » et qui ont « mérité, dans les annales de l'amour, une réputation herculéenne, devenue aujourd'hui proverbiale »<sup>626</sup>.

---

<sup>620</sup> Les naturalistes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles travaillant sur les différences raciales se divisent en deux familles : les monogénistes et les polygénistes. Pour les premiers, toutes les races humaines ont une origine commune tandis que pour les seconds, les races ont plusieurs ancêtres différents, ce qui expliquerait les différences physiologiques entre celles-ci. Georges-Louis Leclerc BUFFON s'inscrit dans la tradition monogéniste qui s'appuie sur l'idée d'une dégénération et donc laisse place à une notion de perfectibilité de l'espèce tandis que dans la tradition polygéniste, les races restent invariables. Pour BUFFON, les différences entre les races proviennent essentiellement des variations du climat et des pratiques culturelles. Voir : Claude BLANCKAERT et Claude BENICHOU, *Julien-Joseph Virey*, Paris, J. Vrin, 1988, p. 103.

<sup>621</sup> Claude-Olivier DORON, *L'homme altéré*, op. cit., p. 272.

<sup>622</sup> Cornélius DE PAUW, *Recherches philosophiques sur les Américains, ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine*, op. cit., p. 41.

<sup>623</sup> Les discours sur la race américaine et leur construction sont traités dans un chapitre de *La matrice de la Race* d'Elsa Dorlin : « Du tempérament de sexe au tempérament de race », La Découverte, 2006, pp. 221-231. L'autrice montre comment se construit la stigmatisation des caractères raciaux des Indiens d'Amérique notamment aux travers de l'*Histoire Naturelle* de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788) et des *Recherches philosophiques sur les Américains ou mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine* de Cornélius De Pauw (1739-1799) publié en 1768.

<sup>624</sup> Jean-Antoine-Nicolas DE CARITAT (1743-1794 ; marquis de CONDORCET), Charles de PEYSSONNEL (1727-1790), Isaac-René-Guy LE CHAPÉLIER (1754-1794), *Bibliothèque de l'homme public*, Paris, Buisson, 1792, t.2, p. 178.

<sup>625</sup> Eugène DULAC, *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches*, op. cit., p. 7.

<sup>626</sup> *Ibid.*

Par un jeu d'analogies, le tempérament des Natifs américains est parfois assimilé à celui des femmes<sup>627</sup> ou des enfants<sup>628</sup> dans le but d'explicitier l'absence ou le manque d'attributs virils. Pour Elsa Dorlin il faut voir ce rapprochement comme « l'assimilation d'une population au tempérament féminin, au « naturel » des femmes, afin de marquer sa différence et son infériorité »<sup>629</sup>. Ainsi, la racialisation des « Indiens » passe par leur effémination et permet de faire l'éloge des corps blancs afin d'inscrire leur supériorité. Cornélius De Pauw (1739-1799) avance par ailleurs que les hommes Natifs américains, au vu de leur conformation, produisent du lait : « La masse de leur sang étoit certainement mal élaborée, puisque dans plusieurs endroits, les hommes faits & les adultes avoient du lait dans leurs mamelles »<sup>630</sup>.

Les descriptions médicales de la période étudiée accentuent l'aspect dégénératif de certaines populations en affirmant le tempérament plus ou moins masculin ou féminin des individus dont les corps sont alors racisés. De ce fait, les eunuques, les Natifs américains ou encore les Noirs, par des causes « naturelles » ou « accidentelles », subiraient une dégénération. Ces exemples montrent à quel point les discours sur les signes de la puberté se construisent avec et par la différence. Les corps sont comparés les uns aux autres dans un jeu de miroir et de complémentarité d'où émergent des normes physiques, physiologiques, morales et esthétiques.

Les signes de la puberté ont plusieurs fonctions. Ils participent activement au « diagnostic » et sont à considérer sous le prisme du sexe, de l'âge, de la « race », du climat et du mode de vie. Dans une volonté de glorifier l'apparence et les mœurs des Européens, les corps racisés apparaissent comme « dégénérés ». Leur puberté, leur sexualité et leur fertilité deviennent des éléments de racialisation et soulignent des rapports de domination. Les eunuques et les femmes stériles, destitués de leurs fonctions reproductives et des qualités propres à leur sexe, symbolisent dès lors l'« anormalité ».

Ces signes de la puberté sont éphémères puisqu'ils s'estompent ou se modifient quand les individus perdent leurs capacités reproductives. Cet aspect est d'autant plus commenté dans les discours sur les femmes. Pour Charles-Pierre de Gardanne (1788-18...), la finesse du visage, la voix et l'expression des yeux tendent à disparaître à mesure

---

<sup>627</sup> Les Indiens seraient dotés d'une complexion froide et humide comme « les femmes, les eunuques et les enfants jusqu'à leur puberté ». Voir : Claude-Olivier DORON, *Races et dégénérescence. L'émergence des savoirs sur l'homme anormal*, Université Paris Diderot- Paris VII, 2011, p. 348.

<sup>628</sup> « Cependant on peut dire qu'en Amérique, comme sur toute la terre, les hommes ont eu l'équité, quand ils ont condamné les femmes au travail, de se réserver les périls à la chasse, à la pêche comme à la guerre, mais l'indifférence pour ce sexe auquel la nature a confié le dépôt de la reproduction suppose une imperfection dans les organes, une sorte d'enfance dans les peuples de l'Amérique, comme dans les individus de notre continens, qui n'ont pas atteint l'âge de puberté. C'est un vice radical dans l'autre hémisphère dont la nouveauté se décèle par cette sorte d'impuissance ». Dans : Jean-Antoine-Nicolas DE CARITAT (1743-1794 ; marquis de CONDORCET), Charles de PEYSSONNEL (1727-1790), Isaac-René-Guy LE CHAPELIER (1754-1794), *Bibliothèque de l'homme public, op. cit.*, t.2, p. 178-179.

<sup>629</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race, op. cit.*, p. 223.

<sup>630</sup> Cornélius DE PAUW, *Recherches philosophiques sur les Américains, ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine, op. cit.*, p. 42.



que celles-ci approchent de la cessation de leurs règles<sup>631</sup>. En effet, les femmes ménopausées sont dépossédées d'une grande partie des éléments qui ont caractérisé leur puberté<sup>632</sup>. Lorsqu'elles n'ont plus de menstruations, elles perdent la rondeur de leurs formes et la fermeté de leur poitrine. Leur voix devient plus grave et leur visage « se couvre de poils »<sup>633</sup>. Elles paraissent, en somme, se viriliser. L'auteur de l'article « Barbe » du *Dictionnaire des sciences médicales* explique ce phénomène de virilisation en faisant une analogie entre le sperme et le sang menstruel : « C'est, en effet, à la résorption de ces deux liqueurs, à leur transport dans toute l'économie, que l'on peut attribuer le développement des mêmes produits, de la barbe et des poils »<sup>634</sup>. Les signes de la puberté, et particulièrement ceux qui participent à la différenciation des sexes tels que la barbe et la poitrine féminine, véhiculent des canons de beauté. Le « beau » et l'esthétique sont continuellement abordés et légitimés par les discours médicaux. Certaines personnes racisées sont considérées comme « laides » car leur genre ne transparait pas dans l'aspect de leur corps. De Lignac déclare en ce sens : « Les Samjèdes hommes & femmes sont très-lajds, & [...] on n'observe aucune différence de physionomie entre les sexes »<sup>635</sup>.

Dans un contexte hétéronormé, les signes de la puberté permettent de conceptualiser la différenciation et la complémentarité des sexes. Certains signes comme la voix, la poitrine et la barbe sont présentés comme des attributs sexuels participant à l'éveil du désir envers l'autre sexe. Les femmes seraient par conséquent attirées par les barbes viriles et les hommes charmés par les douces voix féminines. Pour Jacques Louis Moreau de la Sarthe, ce sont ces caractéristiques genrées qui montrent que « l'homme et la femme, entraînés l'un vers l'autre avec d'autant plus de force qu'ils diffèrent davantage, sont liés par une foule de relations, qui tout-à-coup agrandissent une existence jusqu'alors personnelle, solitaire, et isolée »<sup>636</sup>. La puberté repose ainsi sur une multiplication de phénomènes amenant à la capacité de reproduction. L'addition des signes, qu'importe leur ordre, est nécessaire à l'expertise des médecins. L'objectif principal est de constater l'évolution de la puberté à partir des caractéristiques qui symbolisent la fertilité et le pouvoir reproductif, comme en atteste le médecin Louis-Hypolite Aubenas<sup>637</sup> (1807) :

La puberté est finie quand la voix, qui a été d'abord faible et aiguë, ensuite rauque et inégale, est enfin devenue plus assurée, plus grave et sonore ; quand la poitrine et le bassin se sont bien développés ; quand

<sup>631</sup> Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'age critique*, op. cit., p. 56.

<sup>632</sup> La ménopause fait l'objet de nombreuses études médicales à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout comme la puberté, elle est considérée comme étant une période critique pour les femmes. D'abord appelée « âge critique », « âge climatérique » ou « âge de retour », la terminologie « ménopause » apparaît pour la première fois en 1821 dans un traité du médecin Louis de Gardanne. Voir : Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'age critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816.

Sur l'histoire de la ménopause, voir : Annick TILLIER, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2005, n° 21, pp. 269-280 ; Véronique MOULINIE, « Andropause et ménopause : la sexualité sur ordonnance », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, pp. 105-121 ; Christine THERE, « Âge de retour et retour d'âge : l'asymétrie entre les sexes dans les discours médicaux en France (1770-1836) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2015, n° 42, pp. 53-77.

<sup>633</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., p. 93.

<sup>634</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>635</sup> De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, op. cit., t.2, p. 241.

<sup>636</sup> Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t.1, p. 71.

<sup>637</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

les seins se sont formés, que les parties naturelles et les aisselles se sont garnies de poils, que la barbe est venue aux hommes, le flux menstruel aux femmes, et que les uns et les autres ont acquis tous les caractères de la fécondité. Les hommes ont alors l'odeur du mâle, et la femme se fait aussi remarquer par une odeur des parties génitales.<sup>638</sup>

Les odeurs corporelles pourraient-elles alors constituer un signe de puberté ? Bien que présentes dans les discours médicaux, elles ne semblent pas constituer un critère à part entière. Elles matérialisent pourtant non seulement l'identité sexuelle mais prouvent également l'acquisition de facultés reproductives masculines. Jean-Guillaume Auguste Lugol (1788-1751) affirme que la peau des jeunes hommes, à l'adolescence, répand une « odeur particulière »<sup>639</sup> que Jean-Louis Alibert (1768-1837) qualifie au demeurant de « séminale »<sup>640</sup>. Cet effluve est typiquement virile car il ne se retrouve pas chez les hommes privés de sperme ou dans l'incapacité de se reproduire<sup>641</sup>, ni chez les jeunes filles<sup>642</sup>. C'est un élément qui permet donc de confirmer la sympathie entre les testicules et l'ensemble du corps.

---

<sup>638</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas, Pour obtenir le grade de docteur en médecine, op. cit.*, p. 23.

<sup>639</sup> Jean Guillaume Auguste LUGOL, *De l'adolescence, considérée comme cause de plusieurs maladies, et comme époque critique de quelques autres, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 27 mars 1812*, Didot le jeune, Paris, 1812, p. 9.

<sup>640</sup> Jean-Louis ALIBERT, *Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement*, Paris, Caille et Ravier, 1806, t.1, p. viii.

<sup>641</sup> « Les eunuques, les vieillards en sont dépourvus : aussi leur sang, leurs chairs, leur peau, ne répandent-ils pas l'odeur propre à la vapeur séminale ». Dans : Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816, p. 69.

<sup>642</sup> « La révolution de la puberté n'opère point le même effet chez les femmes : elle est nulle à l'odorat ». Dans : Augustin Jacob LANDRE-BEAUVAIS, *Séméiotique, ou Traité des signes des maladies, op. cit.*, p. 421.

## Chapitre 3 - Sexes et « nature » : invention, modèles et théories

La période allant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle regorge de traités médicaux s'interrogeant sur la « nature » des hommes et des femmes. Qu'ils soient médecins, naturalistes<sup>643</sup> ou hygiénistes, les auteurs sont à la recherche d'un système d'explication globale des différences anatomiques, physiologiques et comportementales entre les sexes. Ils offrent et diffusent ainsi une vision fonctionnaliste du corps, chacune de ses parties – textures, muscles et os – étant perçue comme un élément « naturalisant » le sexe.

Les fondements de l'asymétrie entre les sexes et l'influence des discours médicaux sur les rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes seront particulièrement analysés. Il sera donc question de « nature », mais aussi d'apparence, de physionomie et de beauté, car ces notions sont intimement liées. L'existence d'une « nature pubère » sera également étudiée à travers des descriptions physiologiques et des témoignages sur le ressenti des adolescents.

### 3.1.1. Natures et modèles : normer la différence des sexes

La justification biologique de la différence des sexes a considérablement évolué au fil du temps, les historiens de la médecine décrivent ainsi une « invention » de la nature à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Thomas Laqueur, dans *La Fabrique du sexe* (1990), évoque justement la genèse d'une différenciation sexuelle au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>644</sup>. Selon lui, les médecins l'expliquent selon deux modèles : le modèle « unisexe » ou du sexe unique et celui des « deux sexes ». Dans le premier, les différences anatomiques et physionomiques des hommes et des femmes sont conçues comme des « variations sur un corps unique, archétypique, masculin dont le corps féminin semblait être une version souvent imparfaite »<sup>645</sup>. En substance, le vagin est défini comme un pénis interne, tandis que l'utérus est affilié au scrotum et les ovaires aux testicules. De plus, l'utilisation des mêmes termes pour désigner les parties génitales féminines et masculines illustre bien l'idée d'un sexe unique. Certains organes partagent la même terminologie, comme dans le cas des testicules dont la dénomination est parallèlement utilisée pour désigner les ovaires alors que d'autres ne sont pas encore « distingués par un nom propre »<sup>646</sup>, à l'instar du vagin. Pour Laqueur, cette manière de percevoir les sexes comme la variation d'un seul, soit l'isomorphisme, est une thèse centrale dans la pensée médicale antique et médiévale. Elle est notamment développée au II<sup>e</sup> siècle par Claude Galien dans *De l'utilité des parties du corps humain*. Elsa Dorlin propose néanmoins une interprétation du texte galénique qui s'éloigne de celle de Thomas

---

<sup>643</sup> Sur le lien entre les naturalistes et la notion de « nature », voir : Claude BLANCKAERT et Claude BENICHO, *Julien-Joseph Virey*, Paris, J. Vrin, 1988.

<sup>644</sup> L'ouvrage *La Fabrique du sexe* a été publié en 1990 en anglais. La traduction française date de 1992. Thomas LAQUEUR, *Making Sex – Body & Gender from the Greeks to Freud*, Reprint., Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1992, 328 p.

<sup>645</sup> Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, Paris, Gallimard, 2005, p. 11.

<sup>646</sup> Thomas Walter LAQUEUR et Michel GAUTIER, *La fabrique du sexe*, [Paris], Gallimard, 1992, p. 171.

Laqueur<sup>647</sup>. En effet, ce dernier soutient que Galien évoque un seul sexe « biologique » qui est considéré comme développé et parfait chez les hommes mais restreint et imparfait chez les femmes. En revanche, Elsa Dorlin avance que les médecins décrivent deux « sexes incommensurables » même s'il s'agit des mêmes organes en position inversée. Cette inversion est, en ce sens, « physiologiquement fondée » car naturellement causée par le tempérament.

Le « modèle des deux sexes » se construit sur une binarité éclairée par la biologie et la « nature » des êtres humains. En somme, une différenciation sexuelle qui se détermine socialement et s'explique à travers l'anatomie et la physiologie s'opère. Les théories émises par Thomas Laqueur font l'objet de nombreux débats chez les historiens de la médecine<sup>648</sup>, notamment autour de la définition qu'il donne du sexe et du genre ou de la méthodologie qu'il met en œuvre. En réalité, deux écoles auraient coexisté au fil des siècles : le modèle galénique et le modèle aristotélicien<sup>649</sup>. Pour Annick Jaulin, ils s'inscrivent tous deux dans le cadre plus large du « modèle des sexes uniques »<sup>650</sup>. Les expressions utilisées pour distinguer ces deux façons de concevoir les sexes sont elles-mêmes problématiques, comme le relève Sylvie Steinberg :

L'expression « modèle unisexe » a, elle aussi, pu prêter à confusion. Elle peut masquer en effet la hiérarchie entre les sexes qui est consubstantielle à cette représentation des organes génitaux de l'homme et de la femme. Il y a certes un *continuum* entre les sexes le long d'une ligne horizontale qui va du plus viril (le plus chaud et sec) au plus féminin (le plus froid et humide), mais il y a aussi un axe vertical suivant le degré de perfection (de l'homme) et d'imperfection (de la femme).<sup>651</sup>

Les historiens remettent ainsi en question l'idée d'une rupture nette dans la conception des sexes. Thomas Laqueur est d'ailleurs revenu sur certaines de ses affirmations dans l'introduction de son dernier ouvrage, *Le Sexe en solitaire, contribution à l'histoire culturelle de la sexualité*<sup>652</sup>, publié en 2003<sup>653</sup> :

J'y soutenais que, quelque part entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup>, on en était venu à comprendre la différence sexuelle d'une manière qui paraît désormais évidente. Médecins et anatomistes décidèrent qu'il existe deux sexes opposés, caractérisés par des corps distincts et fondamentalement

<sup>647</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2009.

<sup>648</sup> Helen KING, *The One-Sex Body on Trial: The classical and early modern evidence*, Franham, Ashgate, 2013 ; Sylvie STEINBERG, « Sexe et genre au XVIII<sup>e</sup> siècle, Quelques remarques sur l'hypothèses d'une « Fabrique du sexe » », in : *Ce que le genre fait aux personnes*, Paris, EHESS, 2008 ; Jean-Hugues DECHAUX, « Laqueur Thomas, La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident. », *Revue française de sociologie*, 1993, vol. 34, n° 3, pp. 454-457 ; Annick JAULIN, « La fabrique du sexe, Thomas Laqueur et Aristote », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 novembre 2001, n° 14, pp. 195-205 ; Katharine PARK, « Destiny is Anatomy, &quot; essay review of Thomas Laqueur, Making Sex: Body and Gender from the Greeks to Freud (1990), The New Republic (18 February 1991): 53-57 » ; Monica H. GREEN, « Bodily Essences: Bodies as Categories of Difference », in *A Cultural History of the Human Body in the Middle Ages*, Oxford, 2010, pp. 149-172.

<sup>649</sup> Annick JAULIN, « La fabrique du sexe, Thomas Laqueur et Aristote », *op. cit.*

<sup>650</sup> « Personne n'ira chercher chez Aristote des modèles pour penser actuellement la différence des sexes ! Est-ce une raison pour le confondre avec Galien et l'intégrer dans un modèle qui, de plusieurs manières, est contraire à ce qu'il écrit. De cet amalgame découle l'ambiguïté du modèle unisexe proposé par Laqueur. Si le modèle unisexe est ambigu, son contraire, le modèle des deux sexes perd de son originalité, et l'opposition qui structure la Fabrique du sexe devient beaucoup moins significative ». Dans : *Ibid.*

<sup>651</sup> Sylvie STEINBERG, « Sexe et genre au XVIII<sup>e</sup> siècle, Quelques remarques sur l'hypothèses d'une « Fabrique du sexe » », *op. cit.*, p. 202.

<sup>652</sup> Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.*

<sup>653</sup> Cet ouvrage a été publié la même année en anglais sous le titre *Solitary Sex : A cultural History of Masturbation*.

différents. [...] J'ai parlé à ce propos de « modèle des deux sexes ». Avant ce modèle, n'existait, pour aller vite, qu'un « seul sexe ». Je ne veux pas dire par là, bien entendu, qu'il n'y avait point de créatures pourvues d'un vagin et d'un utérus – les femmes – et d'autres d'un pénis et de testicules – les hommes – ou que ces faits avaient échappé à l'attention des contemporains. Je n'entends pas non plus à suggérer qu'il y ait un « avant » et un « après » dans la compréhension de la différence sexuelle aussi nette que l'est le tournant de 1712 dans l'histoire culturelle de la masturbation. Je crois désormais, plus encore qu'en 1990, que les deux modèles étaient, et sont, à l'œuvre avant et après les Lumières. Le « sexe unique » est présent, comme de grandes alluvions archéologiques, qui font sentir leur présence de diverses manières sur lesquelles je reviendrai. Cela dit, je soutiens dans la *Fabrique du sexe* qu'il y eut un changement d'accentuation et, surtout, un changement affectant les bases philosophiques mêmes de l'interprétation des corps.<sup>654</sup>

Les chercheurs critiquent par ailleurs l'idée de l'« invention »<sup>655</sup> d'un nouveau concept de « nature » à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'expose Sylvie Steinberg :

L'affirmation qu'il y a eu une « fabrication historique » du sexe (même si on le qualifie plus précisément de sexe biologique) peut prêter à confusion, comme prêtait également à confusion l'idée exprimée par Yvonne Kniebihler qu'il y a eu une invention de la « nature » féminine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle évoquant la « nature » féminine, ou du moins avançant l'argument de nature pour expliquer l'infériorité de la femme, comme on trouverait quantité d'explications biologiques de la différence des sexes avant l'avènement de la biologie moderne. Simplement, il s'agit bel et bien d'autres modes d'explication « biologique », d'une autre « biologie » qui mobilise des explications différentes (les qualités, les humeurs, les tempéraments, les degrés). Et les fondements de cette « biologie » se situent dans une conception bien plus large, d'ordre cosmologique et théologique, qui relie les différents éléments du cosmos en une chaîne hiérarchique des êtres depuis les éléments inanimés, les êtres animés jusqu'aux orbes célestes.<sup>656</sup>

Bien que la question d'une césure nette ne soit pas tranchée entre une catégorie « unisexe » et une catégorie « des deux sexes », un modèle s'impose toutefois au XVIII<sup>e</sup> siècle : celui des « natures humaines ». Est-il alors possible de parler de l'invention du concept de « nature » ou plutôt de l'affirmation des différences rendue possible par cette même notion de « nature » ?

#### a) L'émergence d'un « nouveau » concept de nature à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Nicole Mosconi met en exergue une redéfinition de la « nature », en précisant que si « la nature avait au XVIII<sup>e</sup> siècle une vertu libératrice, la « science » du XIX<sup>e</sup> siècle renforce (avec la suprématie de la biologie) les

---

<sup>654</sup> Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>655</sup> Sur l'idée d'une « invention » du naturel voir l'ouvrage collectif dirigé par Delphine Gardey et Ilana Löwy. Les auteurs et autrices de *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, proposent une synthèse des recherches menées sur le sujet. Les différents chapitres interrogent notamment la question des apports de l'histoire des femmes et de l'histoire féministe à l'histoire des sciences par le biais de l'analyse des « nature féminine » et « nature masculine ». Les nombreux questionnements mettent en lumière le rôle des sciences et des champs historiques dans la fabrication du féminin et du masculin. Voir : Delphine GARDEY, Ilana LÖWY (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 2000.

<sup>656</sup> Sylvie STEINBERG, « Sexe et genre au XVIII<sup>e</sup> siècle, Quelques remarques sur l'hypothèse d'une « Fabrique du sexe » », *op. cit.*, p. 202.

anciennes hiérarchies et en crée de nouvelles (entre les races, les groupes sociaux, etc.)<sup>657</sup>. Celle-ci a des conséquences sur les rapports hommes-femmes d'une part et sur le retard de l'instruction des femmes, qui serait causé par « l'image d'une nature inférieure de la femme par rapport aux hommes, donc apporté[e] par la médecine et par des idées véhiculées notamment par Cabanis »<sup>658</sup> d'autre part. En effet, ce sont les médecins qui fournissent et légitiment les définitions normatives de la différence entre les sexes. Selon Nicole Mosconi, cette définition médicale de la « nature », mêlée à la philosophie de la société des idéologues<sup>659</sup>, « annonce la mise en place de l'idéologie “sexiste” du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>660</sup>. Mais quel en est le point de départ ?

Le concept de « nature » a essentiellement été analysé dans les domaines de l'épistémologie et de l'anthropologie féministes. Les diverses études interrogent le fondement de la hiérarchie entre les sexes et les éléments qui composent un certain déterminisme biologique<sup>661</sup>. Les travaux de Françoise Héritier permettent notamment d'investir la hiérarchisation des catégories binaires en fonction des cultures et des sociétés. La notion de « valence différentielle des sexes » développée dans *Masculin/féminin. La pensée de la différence* (1996) invite à questionner la place et les différentes valeurs que les auteurs ont accordés aux deux sexes. Pour Françoise Héritier, cette catégorisation résulte d'une volonté masculine de contrôler la reproduction<sup>662</sup> et de maîtriser le sang, autrement dit le fluide menstruel<sup>663</sup>.

Afin d'approfondir la question de la nature, les chercheurs se focalisent sur les représentations sociales. Yvonne Kniebihler se penche sur les origines du « stéréotype de la féminité » qui domine la « société française jusque bien au-delà de la Grande Guerre »<sup>664</sup>. En retraçant l'histoire des discours et leur influence sur l'imaginaire des corps féminins, elle distingue deux principales étapes. Les écrits des clercs de l'Occident chrétien sont les premiers à

---

<sup>657</sup> Nicole MOSCONI, « Aux sources du sexisme contemporain : Cabanis et la faiblesse des femmes », *Le Télémaque*, 18 août 2011, n° 39, n° 1, p. 115.

<sup>658</sup> *Ibid.*

<sup>659</sup> La société des idéologues est un groupe de penseurs fondé au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Leur chef de file est Antoine Destutt de Tracy (1754-1836). Le médecin Cabanis en est membre. Voir : Claude NICOLET, « L'Institut des idéologues », *Mélanges de l'école française de Rome*, 1996, vol. 108, n° 2, pp. 659-676 ; Guy de La PRADE, *L'illustre société d'Auteuil 1772-1830, ou, La fascination de la liberté*, Fernand Lanore, 1989.

<sup>660</sup> Nicole MOSCONI, « Aux sources du sexisme contemporain », *op. cit.*

<sup>661</sup> Voir l'ouvrage collectif qui prend son origine dans les journées d'études organisées en 1997 par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques : Ilana LÖWY et Delphine GARDEY, *L'invention du naturel*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 2000. Ce livre interroge les rapports entre savoirs scientifiques et définition du féminin et du masculin. Voir notamment le chapitre « La bicatégorisation par sexe à l'épreuve de la science » de Cynthia Kraus et « Sexe, hérédité et pathologies » de Jean-Christophe Coffin.

<sup>662</sup> « Cherchant d'où pouvait provenir cette “valence différentielle des sexes”, quels seraient les phénomènes premiers pris en considération pour expliquer son universelle présence, j'en suis arrivée à la conclusion hypothétique qu'il s'agit moins d'un handicap du côté féminin (fragilité, moindre poids, moindre taille, handicap des grossesses et de l'allaitement) que de l'expression d'une volonté de contrôle de la reproduction de la part de ceux qui ne disposent pas de ce pouvoir si particulier ». Dans : Françoise HERITIER, *Masculin-féminin., La pensée de la différence*, Paris, France, O. Jacob, 2012, p. 25.

<sup>663</sup> Françoise HERITIER, « Le sang du guerrier et le sang des femmes », *Les cahiers du GRIF*, 1984, vol. 29, n° 1, pp. 7-21.

<sup>664</sup> Yvonne KNIBIEHLER, « Les médecins et la « nature féminine » au temps du Code civil », *Annales*, 1976, vol. 31, n° 4, p. 824.



définir une nature féminine en véhiculant majoritairement des notions de tentation, de chasteté et de pureté<sup>665</sup>. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, avec la pratique de la dissection et la redécouverte des textes antiques, une autre image du corps féminin apparaît. Toutefois, ce n'est qu'à l'époque des Lumières qu'une « définition globale »<sup>666</sup> de la « nature féminine » se fixe et « rencontre un consensus d'autant plus large qu'elle s'intègre parfaitement au contexte culturel ; elle offre une formulation « scientifique » à des idées reçues »<sup>667</sup>. Yvonne Kniebihler recense et commente les dynamiques derrière la mise en place de la définition de « nature ». À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la femme passe du « stéréotype de la pécheresse »<sup>668</sup>, véhiculé par les écrits ecclésiastiques, au « stéréotype de la reproductrice »<sup>669</sup> défendu par les scientifiques. Ainsi, les textes sont en premier lieu axés sur elle et impliquent une redéfinition de sa « nature ».

Le *Système physique et moral de la Femme* de Pierre Roussel (1742-1802), publié en 1775, est considéré par de nombreux historiens comme un ouvrage fondateur pour les réflexions sur une « nature » féminine fragile et sujette à la domination masculine<sup>670</sup>. Gabrielle Hourbre fait référence à une « idéologie biologisante »<sup>671</sup> qui se met en place dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et se trouve ensuite martelée dans le Code civil de 1804 : « La femme a besoin de protection parce qu'elle est plus faible, l'homme est plus libre parce qu'il est plus fort » ou bien « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari »<sup>672</sup>. De ce fait, le Code civil entérine la définition de la « nature féminine » initialement formée par les discours des médecins et des naturalistes<sup>673</sup>. Or, cette conception induit un nouveau regard sur les corps des femmes enceintes. La maternité, autrefois perçue comme une maladie, devient au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, un état physiologique gage de bonne santé, et surtout, source de prospérité pour la nation<sup>674</sup>.

---

<sup>665</sup> Yvonne KNIBIEHLER, *La Femme et les médecins : Analyse historique*, Paris, Hachette, 1983, p. 8.

<sup>666</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>667</sup> *Ibid.*

<sup>668</sup> *Ibid.*

<sup>669</sup> *Ibid.*

<sup>670</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, Paris, Chez Vincent, 1775, 430 p.

<sup>671</sup> Sylvie STEINBERG, Christine BARD, Sandra BOERHINGER, Gabrielle HOUBRE et Didier LETT, *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF, 2018, p. 268.

<sup>672</sup> Cité par Gabrielle Hourbre. Dans : *Ibid.*

<sup>673</sup> Anne-Marie Sohn résume les valeurs et modèles apportés par le code civil : « Le Code civil, inspiré de modèles anciens : chrétien et coutumier, méditerranéen et patriarcal, en raison du rôle joué par Bonaparte dans son élaboration prolonge pour 150 ans le stéréotype de l'infériorité féminine. La femme est toujours placée sous une tutelle masculine : celle du père, de l'époux, du juge quand elle est veuve ou divorcée. La philosophie du Code se résume dans les articles 213 et 214 qui mettent en parallèle l'obligation d'entretien ainsi que la protection dues par le mari et l'obéissance exigée de l'épouse puisque l'homme, chef de famille, gère les biens et exerce seul l'autorité parentale. Le Code qui fait de la femme, dans le cadre familial, une mineure légale, présente un caractère anti féministe et répressif dénoncé par de nombreux auteurs du XX<sup>e</sup> siècle. Sont jugés particulièrement choquants l'inégal traitement des époux adultères et l'interdiction de la recherche de paternité qui sanctionnent légalement la « double morale ». Dans : Anne-Marie SOHN, *Chrysalides, femmes dans la vie privée, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, 1996, p. 64.

<sup>674</sup> Emmanuelle Berthiaud explique cette évolution des représentations de la grossesse par la réélaboration des catégories sexuelles : « s'opère à l'époque une naturalisation du sexe féminin qui ancre le corps de la femme encore davantage dans sa fonction maternelle. Le mariage et la maternité étant la vocation « naturelle » des femmes, la nature ne peut donc pas faire de cet « état physiologique par excellence » une maladie ». Dans : Emmanuelle BERTHIAUD, « Attendre un enfant » : vécu et représentations de la grossesse aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (France), thèse,

## b) Caractéristiques des définitions de la « nature » aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

Le terme « nature » s'avère polysémique<sup>675</sup>. Louis de Jaucourt (1704-1780), dans l'*Encyclopédie* (1751-1772), mentionne la difficulté d'en dénombrer les sens :

NATURE, s. f. (Philos.) est un terme dont on fait différens usages. Il y a dans Aristote un chapitre entier sur les différens sens que les Grecs donnoient au mot φύσις, nature ; & parmi les Latins, ses différens sens sont en si grand nombre, qu'un auteur en compte jusqu'à 14 ou 15. M. Boyle, dans un traité exprès qu'il a fait sur les sens vulgairement attribués au mot nature, en compte huit principaux.<sup>676</sup>

Le mot a beau être principalement utilisé pour signifier « l'ordre & le cours naturel des choses »<sup>677</sup>, il exprime également « la réunion des puissances et des facultés d'un corps »<sup>678</sup>. C'est surtout dans cette dernière acceptation que les médecins l'emploient, comme le relève l'article « Nature » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1819) : « les forces actives qui gouvernent l'organisme vivant, l'ensemble des facultés et leur concours ou synergie en tel ou tel sens, est aussi désigné spécialement en médecine sous le nom de nature. C'est ainsi qu'on dit les efforts conservateurs, la force médiatrice de la nature, dans les maladies, et que la nature opère fortement ou faiblement en un individu »<sup>679</sup>. De manière générale, les médecins utilisent ce mot dans deux contextes : pour désigner toutes les fonctions qui donnent vie au corps et l'actionnent d'une part ou pour évoquer l'« essence » de ce dernier d'autre part, comme en atteste l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) : « On emploie le mot nature pour désigner, en la personnifiant, la puissance qui opère suivant les lois générales, & qui gouverne les mondes »<sup>680</sup>.

La nature est avant tout une entité qui est constamment personnifiée au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>681</sup>. Le naturaliste Julien-Joseph Virey (1775-1846), dans son *Histoire Naturelle du genre humain* (1800), soutient qu'elle est « inévitable dans ses actions, inflexible à tous les murmures, immuable dans ses décrets »<sup>682</sup>. Ne pas s'y conformer revient à adopter une conduite dangereuse et contraire à la félicité : « Suivre la Nature, c'est trouver le bonheur ; s'écarter de ses traces sacrées, fût-on même assis sur le trône, c'est se précipiter dans un abîme de douleurs »<sup>683</sup>.

---

Université de Picardie Jules Verne, 2011. Voir : Chapitre IV ; I. La grossesse, un état pathologique ou physiologique ?, pp. 401-419.

<sup>675</sup> Sur l'étude de la polysémie du mot nature, notamment chez Aristote et Thomas D'Aquin, voir : Michel BOYANCE, « Les concepts de genre et de nature sont-ils antinomiques ? », in *Penser avec le genre : Sociétés, corps, christianisme*, Paris, Lethielleux Editions, 2016.

<sup>676</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, t.11, 1751.

<sup>677</sup> *Ibid.* T.11 (1765).

<sup>678</sup> *Ibid.*

<sup>679</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, p. 241 volume 35 (1819).

<sup>680</sup> *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Paris, Veuve Agasse, 1828, t. 10, p. 498.

<sup>681</sup> Yvonne Kniebiehler définit la nature comme « une essence éternelle et universelle » au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans : Yvonne KNIBIEHLER, *La Femme et les médecins, op. cit.*, p. 9.

<sup>682</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, Paris, De l'Imprimerie de F. Dufart, 1800, p. 15.

<sup>683</sup> *Ibid.*, p. 38.

La notion de « nature » évolue au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Yvonne Kniebihler distingue deux manières de concevoir la « nature » entre 1770 et 1825 : « L'un[e] est de caractère scientifique, l'autre de caractère littéraire et moraliste »<sup>684</sup>. Dans le premier cas de figure, les auteurs semblent se dégager de « la permanence antérieure » en axant leur discours sur un langage scientifique et technique. Yvonne Kniebihler cite principalement l'aliéniste Philippe Pinel (1745-1826) et le médecin Pierre Jean Georges Cabanis<sup>685</sup> (1757-1808). Dans le second cas de figure, les propos des médecins Pierre Roussel<sup>686</sup> (1742-1802) et Louis-Jacques Moreau de la Sarthe<sup>687</sup> (1771-1826) ou encore du naturaliste Julien-Joseph Virey<sup>688</sup> (1775-1846) sont, selon l'historienne, « plus souvent construits en « système » [...], où les causes premières jouent un rôle essentiel, et où les a priori ne manquent pas. Ainsi, ces médecins sont volontiers finalistes, et même déterministes : c'est en vue de telle ou telle fin que le corps et l'âme de la femme présentent tel ou tel caractère »<sup>689</sup>. Cette idée est développée dans la majorité des sources de ce corpus. De la sorte, la puberté s'explique et se fabrique à partir de l'observation de critères déterminants transmis par la notion de « nature ».

Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles défendent l'idée d'une « nature » dans laquelle les différences entre les sexes sont pensées dans la globalité des corps et où toutes les parties qui les composent en témoignent. Roussel, dans son *Système Physique et moral de la femme* (1775), déclare :

La différence de ces moyens constitue le sexe, dont l'essence ne se borne point à un seul organe, mais s'étend, par des nuances plus ou moins sensibles, à toutes les parties ; de sorte que la femme n'est pas femme seulement par un endroit, mais encore par toutes les faces par lesquelles elle peut être envisagée.<sup>690</sup>

Cette phrase est reprise dans bon nombre d'ouvrages et ébauche ainsi un modèle de pensée<sup>691</sup>. Le discours de la distinction des sexes se profile et ne repose plus sur la comparaison des organes génitaux mais sur une multiplicité de

---

<sup>684</sup> Yvonne KNIBIEHLER, « Les médecins et la « nature féminine » au temps du Code civil », *op. cit.*, p. 828.

<sup>685</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, T.1, 1802.

<sup>686</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, Paris, Chez Vincent, 1775, 430 p.

<sup>687</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, T.1, 1803.

<sup>688</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, Paris, De l'Imprimerie de F. Dufart, 1800, 460 p ; Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, 472 p.

<sup>689</sup> *Ibid.*

<sup>690</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>691</sup> On retrouve cette phrase à la fois dans des ouvrages sur les maladies des femmes, dans les histoires naturelles des êtres humains mais aussi dans les ouvrages de phrénologie. Voir par exemple : Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803, p. 70 ; Émile DEBOUT, *Esquisse de la phrénologie et de ses applications: exposées aux gens du monde*, Paris, H. Lebrun, 1845, p. 82.

signes, de différences morphologiques et de « natures »<sup>692</sup>. Pierre Roussel dénonce d'ailleurs la tendance à percevoir les parties masculines et féminines comme « similaires »<sup>693</sup> :

On peut être assuré que ces auteurs ont été séduits par des rapports faux ou peu approfondis. La seule différence des fonctions de l'homme & de la femme, dans l'œuvre importante de la génération, suffit pour éloigner toute idée de similitude entre les organes par lesquels chacun d'eux y coopere & on conçoit naturellement que des parties destinées à recevoir, ne doivent pas être faites comme celles dont la fonction est de donner, indépendamment des effets qui, n'étant propres qu'à la femme, exigent d'elle ou des organes particuliers ou des organes différents.<sup>694</sup>

En dehors de ces particularités essentielles, d'autres caractéristiques sont mises en avant dans les traités de médecine de la période étudiée. L'analyse des titres de ces ouvrages révèle la manière dont sont abordées ces « natures ». Si quelques auteurs utilisent l'appellation « Histoire naturelle »<sup>695</sup>, d'autres choisissent des intitulés qui traitent à la fois du moral et du physique<sup>696</sup>. Ces ouvrages ont souvent une double vocation : théorique, car ils investissent les caractéristiques proprement « masculines » ou « féminines », et hygiénique car la recherche qu'ils mènent sur la « nature » donne lieu à des prescriptions préventives et salutaires. Ces traités, selon l'introduction de *l'Histoire naturelle de la Femme (1803)* de Jacques Louis Moreau de la Sarthe, se basent majoritairement sur la physiologie définie comme « la science qui a pour objet l'étude physique de l'homme, la connaissance des moyens et des phénomènes de sa vie, dans l'état sain »<sup>697</sup>.

---

<sup>692</sup> Nous développerons l'idée de « nature » dans le prochain chapitre.

<sup>693</sup> « Il y a des auteurs qui ont cru voir beaucoup de ressemblance entre les parties génitales de la femme & celles de l'homme. Ils disent que si par la pensée, on replie vers l'intérieur les organes qui se présentent extérieurement dans l'homme, & qu'on les place dans le siège qu'occupent les parties plus cachées de la femme, ou qu'on amène du dedans au dehors les organes que la femme emploie à la génération, pour leur donner une position aussi apparente que celle qu'on les organes du premier, on trouvera entr'eux de l'analogie, & une certaine conformité de structure ». Dans : Pierre ROUSSEL, *Systeme physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, op. cit.*, p. 133-134.

<sup>694</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>695</sup> Nous pouvons citer par exemple : Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, Paris, De l'Imprimerie de F. Dufart, 1800, 460 p ; Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, t. 1, 1803.

<sup>696</sup> Pierre ROUSSEL, *Systeme physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, op. cit.* ; Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802 ; Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, 502 p ; Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1789, 346 p.

<sup>697</sup> Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE explique plus en détails les termes « physiologie » et « physiologique » : « Ces mots reviendront souvent dans cet ouvrage : commençons donc par les définir. Le mot physiologie s'emploie toujours pour désigner la science qui a pour objet l'étude physique de l'homme, la connaissance des moyens et des phénomènes de sa vie, dans l'état sain. L'histoire naturelle lui sert d'introduction : l'anatomie et la chimie sont ses moyens et les résultats des expériences sur les animaux vivans ses principales données, qu'elle tire aussi des observations sur les cas extraordinaires, les monstruosité, les maladies qui sont quelquefois des expériences que la nature présente sans avoir été interrogée, et par lesquelles on dirait qu'elle cherche à trahir le secret de ses opérations ». Dans : *Ibid.*

### c) Jeu de dichotomies : ossatures et matérialités des corps

Les scientifiques qui s'attèlent à la « nature humaine » se questionnent avant toute chose sur la façon de l'appréhender. Un modèle basé sur la comparaison apparaît comme le plus pertinent afin de révéler les particularités de chaque sexe. Le médecin obstétricien Joseph Capuron (1767-1850), dès les premières lignes de son *Traité des maladies des femmes* (1812), vante les mérites d'une analyse comparative des corps :

Voulez-vous connoître et approfondir l'état physiologique de la femme ? Voulez-vous avoir une idée de sa constitution ? Comparez-la avec l'homme. Un tel rapprochement entre ces deux individus de la même espèce fera ressortir une foule de différences relative à l'organisation, au tempérament et aux fonctions de la vie : différences qui ont été d'abord établies par la nature, et que l'éducation a entretenues et fortifiées dans la suite. Quand on étudie les divers systèmes qui forment le corps de la femme, on y aperçoit partout à peu près les mêmes organes que dans celui de l'homme. Mais que de nuances quant à leur structure, à leur forme et à leur volume !<sup>698</sup>

Cette manière d'apprivoiser les corps n'est cependant pas nouvelle car elle est présente au sein de la théorie des humeurs et du discours aristotélicien. Dans la pensée grecque, deux grandes dichotomies se dessinent : celle du froid et de l'humidité associée à la féminité d'une part, et celle de la chaleur et de la sécheresse liées à la masculinité d'autre part. Dans l'article « Le sang du guerrier et le sang des femmes », Françoise Héritier souligne le caractère symbolique de ces oppositions binaires : le féminin, froid et humide, renvoie à des valeurs négatives comme la mort ou l'hiver. Au contraire, le masculin, chaud et sec, fait écho à la vie et à l'été<sup>699</sup>. Ces représentations alimentent le discours médical et se matérialisent dans les vertus des fluides corporels :

C'est qu'il s'agit, dit Aristote, d'une différence de nature dans l'aptitude à « cuire » le sang pour en construire les humeurs du corps propres à chaque sexe : les menstrues chez les femmes sont la forme inachevée et imparfaite du sperme. [...] Ce rapport perfection/imperfection, pureté/impureté, qui est celui du sperme et des menstrues, donc du masculin et du féminin, renvoie par conséquent à une différence fondamentale, naturelle, biologique, dans l'aptitude à la coction : c'est parce que l'homme est au départ chaud et sec qu'il réussit parfaitement ce que la femme, parce qu'elle est naturellement froide et humide, ne peut que réussir imparfaitement, dans ses moments de plus forte chaleur, sous la forme du lait.<sup>700</sup>

Comme le remarque Françoise Héritier ces « systèmes catégoriels d'opposition »<sup>701</sup> s'intensifient dans les discours des médecins hygiénistes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les corps sont ainsi pensés dans un système idéologique où les valeurs qualitatives et quantitatives s'affrontent. Les facteurs sont nombreux puisqu'ils recouvrent le sexe, la race et le milieu de vie. Ils permettent de hiérarchiser les corps dans un schéma régi par les notions de pouvoir et de faiblesse. En effet, la notion de domination est l'une des caractéristiques majeures du concept de « nature » tel qu'il

---

<sup>698</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812, p. 3-4.

<sup>699</sup> Françoise HERITIER, « Le sang du guerrier et le sang des femmes », *Les cahiers du GRIF*, 1984, vol. 29, n° 1, p. 13.

<sup>700</sup> *Ibid.*

<sup>701</sup> *Ibid.*, p. 19.

émerge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme le soulèvent Nicole Mosconi<sup>702</sup> et Colette Guillaumin<sup>703</sup>, celui-ci permet de légitimer l'ascendance masculine : « S'il y a des opprimés, des exploités, des aliénés, cela tient à la biologie. C'est la nature qui fait qu'il y a des dominants et des dominés, les dominants n'y sont pour rien, ils n'en sont pas responsables »<sup>704</sup>. Nicole Mosconi dresse la liste des nombreuses oppositions sur lesquelles se fondent la « nature » des hommes et des femmes en dépeignant notamment le squelette et la matérialité de leurs corps :

On voit donc que cette conception médicale et matérialiste des sexes repose sur des dichotomies qui opposent hommes et femmes terme à terme : fermeté / mollesse, force / faiblesse, vigueur / lenteur, rigidité / souplesse, activité / passivité, vivacité / lenteur, profondeur / superficialité, angles / rondeurs, mouvement / sédentarité, hardiesse / crainte, courage / timidité, attaque / défense, confiance en soi / défiance, rudesse / douceur, activité / repos, puissance / impuissance, extérieur / intérieur, énergie / mollesse, caractère / soumission, protecteur / protégée, vie publique / vie privée, droiture / ruse, indépendance / dépendance, raison / instinct, attention soutenue / labile, persévérance / légèreté, profondeur / finesse, intelligence / faiblesse de l'intelligence, savant / pédante, science / tact, philosophie / observation du cœur humain, méditation forte / notions partielles.<sup>705</sup>

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les descriptions du squelette<sup>706</sup> permettent dans un premier temps de mettre en avant la « faiblesse naturelle »<sup>707</sup> des femmes. D'après l'article « Squelette » rédigé par Louis de Jaucourt dans l'*Encyclopédie* (1751- 1772), les os des femmes sont plus petits et fragiles car la force de leurs muscles n'est pas assez grande et les empêche de s'étendre<sup>708</sup>. Les discours médicaux permettent dans un second temps de montrer que le squelette féminin est déterminé par leurs fonctions reproductives. Elles disposent par exemple d'un trou au milieu du sternum qui a

---

<sup>702</sup> Nicole MOSCONI, « Aux sources du sexisme contemporain », *op. cit.*

<sup>703</sup> Colette Guillaumin distingue deux concepts de « nature » au fil des siècles. En premier lieu, l'idée ancienne de « nature », aristotélicienne, « exprimait une conception finaliste des phénomènes sociaux : un esclave et fait pour faire ce qu'il fait, une femme est faite pour obéir et pour être soumise, etc. ». En somme, ce concept se confond avec sa fonction. En second lieu, l'idée moderne de nature « tend à la *personnification* de cette entité ». La notion de finalité naturelle est toujours présente mais Colette Guillaumin remarque que l'imputation d'une nature spécifique est d'autant plus présente contre les « dominés » : « ces derniers sont censés relever totalement et uniquement d'explications par la Nature, par leur nature ». Dans : Colette GUILLAUMIN, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2016, p. 49. A ce sujet voir également : Colette GUILLAUMIN, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, La Haye, Mouton, 1972.

<sup>704</sup> Nicole MOSCONI, « Aux sources du sexisme contemporain », *op. cit.*, p. 128.

<sup>705</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>706</sup> Evelyne Peyre, dans le domaine de la paléoanthropologie, analyse la construction et la manipulation des discours autour de l'ossature dans un but d'infériorisation des femmes : « Le squelette témoigne de notre histoire évolutive, il en est la mémoire vivante. Quant à l'influence du sexe sur les os, les traités d'anthropologie nous en donnaient une signalétique où le féminin et le masculin se révélaient au plus haut point contrasté. Jusqu'à ce que les recherches, désormais adossées aux outils informatiques, s'orientent vers l'étude de populations. À l'étonnement général, l'estimation du sexe par l'os était plus complexe à établir que ne le laissait supposer la bicatégorisation sexuelle. Non seulement l'expression des traits sexués osseux ne répond pas à la loi du tout ou rien, mais un nouveau concept s'est dégagé de ces études statistiques, celui de variabilité ». Dans : Evelyne PEYRE, « Chapitre 3. Du sexe et des os », in *Féminin/Masculin, Mythes et idéologies*, Paris, Belin, 2015, pp. 39-55.

<sup>707</sup> Sur les rapports entre anatomie, squelette et déterminisme biologique, voir les travaux de Michael STOLBERG, « A Woman Down to Her Bones: The Anatomy of Sexual Difference in the Sixteenth and Early Seventeenth Centuries », *Isis*, 2003, vol. 94, n° 2, pp. 274-299.

<sup>708</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, *op. cit.*, t. 15, p. 482-483.



pour fonction de faire passer les vaisseaux des seins en vue de l'allaitement<sup>709</sup>. Leur bassin est plus large et plus évasé afin de rendre « la grossesse moins incommode et l'accouchement plus facile »<sup>710</sup>. De même, « les cartilages supérieurs des côtes qui ont à supporter les mamelles, s'ossifient plus promptement »<sup>711</sup>. Leur coccyx paraît quant à lui plus mobile et placé en arrière pour fortifier la sortie de l'enfant lors de l'accouchement<sup>712</sup>.

Au siècle des Lumières, plusieurs paradigmes médicaux se consacrent à l'analyse de la matérialité du corps afin de préciser le concept de « nature ». La théorie humorale est toujours présente dans les discours de cette période, bien qu'une majorité d'entre eux se concentrent davantage sur la matérialité des fibres, des nerfs et de la sensibilité<sup>713</sup>. Dès le début de la médecine occidentale, la théorie humorale considère que la santé réside dans l'équilibre des humeurs que sont le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire. Ces éléments sont mis en relation avec des qualités telles que le froid et l'humide qui caractérisent la femme ou le chaud et le sec qui qualifient l'homme. Or, tout dérèglement de l'un d'eux peut entraîner un problème de santé. En conséquence, les humeurs permettent à la fois de déterminer la santé et de figurer la différence des sexes à travers la matérialité du corps. Les femmes, dominées par des humeurs froides et humides, sont vues comme naturellement plus faibles car elles ne jouissent pas d'un tempérament sanguin qui est un gage de bonne santé à l'âge classique<sup>714</sup>. Comme le montre Elsa Dorlin, le tempérament est effectivement déterminant pour la santé car « il fournit une définition et une représentation du corps suffisamment cohérente pour rendre possible une médecine, c'est-à-dire une pratique thérapeutique considérée comme efficace, mais aussi parce qu'il rend raison de la différence sexuelle et permet de justifier l'inégalité sociale entre les hommes et les femmes, même après que la médecine humorale ait été abandonnée »<sup>715</sup>.

D'autres courants de pensée se penchent sur la sensibilité des nerfs et des fibres. Le paradigme fibrillaire s'épanouit au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>716</sup>. Le corps est alors dépeint comme un réseau de fibres nerveuses : « L'équilibre qui fait la santé ne procède plus d'une répartition adéquate des humeurs, mais d'une juste

---

<sup>709</sup> Selon la définition du CNRTL : le sternum est un « os plat, allongé, situé à la partie antérieure et médiane du thorax de l'homme, qui s'articule latéralement avec les sept premières paires de cartilages costaux et, par son segment supérieur, avec les deux clavicules ». Voir : <https://www.cnrtl.fr/definition/sternum>.

<sup>710</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, op. cit., p. 4.

<sup>711</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t. 15, p. 482-483.

<sup>712</sup> *Ibid.*

<sup>713</sup> Sur la représentation des corps en fonction des fibres et de la sensibilité : Isabelle BILLAUD et Marie-Catherine LAPERRIERE, *Représentations du corps sous l'Ancien Régime: discours et pratiques*, Presses Université Laval, 2007, 316 p ; Georges VIGARELLO, Jean-Jacques COURTINE et Alain CORBIN, *Histoire du corps*, Paris, Éd. du Seuil, 2011 ; Alexandre WENGER, *La fibre littéraire: le discours médical sur la lecture au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Librairie Droz, 2007, 364 p.

<sup>714</sup> Evelyne Berriot-Salvadore analyse la nature féminine dans les traités de médecine de la Renaissance. Elle montre de quelle manière la théorie des humeurs permet de justifier une vision de la femme instable et valétudinaire. Voir le chapitre 2 « l'imperfection radicale » dans : Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, Genève, Slatkine, 1993, p. 43-49.

<sup>715</sup> Elsa DORLIN, « Genre, santé, nation à l'Âge classique », in *Féminin, masculin : anthropologie des catégories et des pratiques médicales*, Les cahiers du Portique, coll. « Le Portique », 2007, p. 18-19.

<sup>716</sup> Alexandre Wenger note une augmentation des références à la fibre à partir des années 1740. Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, op. cit., p. 39.

distribution de l'énergie vitale et des dispositions sensibles propres à chaque individu »<sup>717</sup>. Pour Nicole Mosconi, le système d'exposition dichotomique des corps féminins et masculins est justement permis par la matérialité du corps, et notamment par la théorie des fibres. Celles des femmes seraient plus molles que celles des hommes et justifieraient ainsi les oppositions suivantes : « mollesse et faiblesse musculaire des femmes, fermeté et force des hommes, rondeur des formes féminines, source de beauté, caractère anguleux du squelette et du corps masculins, source de « vigueur »<sup>718</sup>.

Si la « nature » renvoie majoritairement aux corps sains, elle peut également être pathologique et se décliner infiniment. De la sorte, la notion de « nature » s'avère plurielle et n'implique pas un seul modèle. Parallèlement, d'autres codes de représentation de la santé et de la féminité émergent pour distinguer les femmes paysannes, racisées, nobles ou bourgeoises, comme le souligne Elsa Dorlin : « Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la « nature » féminine n'est donc plus pensée comme absolument pathogène et la maladie permet désormais de différencier et de pluraliser le tempérament féminin et donc les femmes entre elles »<sup>719</sup>.

### 3.2. Natures et prédestinations des fonctions et devoirs

Les corps féminins et masculins sont pensés par le biais de la différence<sup>720</sup>. Dans la *Matrice de la Race*, Elsa Dorlin relève que les premiers sont perçus comme fondamentalement malades et les seconds comme étant en pleine santé. Elle en déduit que « la santé doit être ainsi comprise non pas seulement comme un état physiologique fluctuant, mais aussi comme un attribut de domination dans le cadre d'un rapport de pouvoir, un attribut de domination de genre »<sup>721</sup>. Le terme de la puberté est communément vu comme le moment où les hommes et les femmes se distinguent tant dans leurs apparences que dans leurs comportements. Les discours invitent dès lors à percevoir les corps comme investis et régis par une prédestination naturelle. Cependant les pubères sont souvent décrits comme

---

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>718</sup> Nicole MOSCONI, « Aux sources du sexisme contemporain », *op. cit.*, p. 120.

<sup>719</sup> Voir le chapitre « Les vapeurs de la lutte des classes » dans : Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2009, p. 95-108.

<sup>720</sup> Sur la différence des sexes au fil des siècles, voir : Sylvie STEINBERG, « Sexe et genre au XVIII<sup>e</sup> siècle, Quelques remarques sur l'hypothèse d'une "Fabrique du sexe" », in : *Ce que le genre fait aux personnes*, Paris, EHESS, 2008, p. ; Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE et Emmanuelle BERTHIAUD, *Le rose et le bleu*, Paris, Belin, 2016 ; Paul HOFMANN, « L'héritage des Lumières : mythes et modèles de la féminité au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, 1976, vol. 6, n<sup>o</sup> 13, pp. 5-22 ; Didier LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge: Histoire du genre XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Joan CADDEN, *The Meanings of Sex Difference in the Middle Ages: Medicine, Science, and Culture*, Cambridge University Press, 1995, 332 p ; Luc CAPDEVILA, Martine COCAUD, Dominique GODINEAU, Sophie CASSAGNES, François ROUQUET et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, 420 p ; Jean-Baptiste BONNARD, « Corps masculin et corps féminin chez les médecins grecs », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 juillet 2013, n<sup>o</sup> 37, pp. 21-39 ; Aline ROUSSELLE, « Observation féminine et idéologie masculine : le corps de la femme d'après les médecins grecs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, octobre 1980, vol. 35, n<sup>o</sup> 5, pp. 1089-1115 ; Helen KING, *Hippocrates' Woman: Reading the Female Body in Ancient Greece*, New York, Taylor & Francis, 1998, 352 p.

<sup>721</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2006.

n'ayant pas encore acquis tous les éléments constitutifs d'une « nature » féminine ou « masculine ». Cet aspect invite à interroger d'une part, le moment où se figent ces différences, d'autre part, de l'existence d'une « nature » pubère caractéristique reflétant un moment où les corps, comportements et instincts sont en cours de construction.

#### a) « Natures » féminines et masculines : faiblesse et domination

Les médecins et naturalistes ne se concentrent pas uniquement sur la matérialité du corps, la « nature » féminine se construit également autour de la notion de douceur conjugale et de douleur. Dans l'*Histoire Naturelle* (1749), Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788) déclare : « L'état naturel des hommes après la puberté est celui du mariage »<sup>722</sup>. Les recherches sur la nature permettent de valoriser la vie maritale et la procréation : « La seule destination du sexe est le mariage et la reproduction de l'espèce »<sup>723</sup>. Aux dires des médecins, les femmes ne peuvent vivre seules. Isolées, ces dernières n'existent pas aux yeux de la société et sont donc dans l'incapacité de s'épanouir. Le bonheur conjugal et maternel est d'ailleurs ancré dans leur « nature ». Claude Lachaise (1797-1881) dans son *Hygiène physiologique de la femme* (1825) présente les femmes comme des compagnes assidues « de ses souffrances et de ses plaisirs »<sup>724</sup>. Que ce soit durant l'enfance ou la puberté, elles éprouvent naturellement plus de peine que les hommes. Même la maternité, « la plus pure des jouissances », n'advient qu'aux dépens « de [leur] santé, et quelquefois de [leur] vie »<sup>725</sup>. Ces douleurs forment « une série d'écueils »<sup>726</sup> qui sont indissociables de la féminité et fatalement immuables. La « nature » féminine, ainsi présentée et justifiée par des éléments biologiques, permet de mettre en exergue des fonctions et des devoirs qui lui sont propres. Le corps et le sexe sont dès lors régis par une prédestination naturelle. Les femmes sont vouées à être des épouses et des mères tandis que les hommes sont poussés à contrôler et protéger<sup>727</sup>.

Les médecins s'accordent à dire que les femmes sont faites pour prendre soin d'autrui. Selon Virey, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette inclination serait une « nécessité »<sup>728</sup> et constituerait son principal devoir : « La femme semble n'exister que pour offrir un appui secourable au malheureux, ne vivre que pour calmer les peines de l'homme, et ne respirer enfin que pour aimer : c'est là sa première, son unique destination ; c'est la seule loi qui lui soit imposée. Combien elle sort de la sphère qui lui est assignée ! combien elle est coupable lorsqu'elle transgresse ces saints

---

<sup>722</sup> Article « Mariage ». Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t.2, p. 502.

<sup>723</sup> Julien-Joseph VIREY, *De l'éducation publique et privée des français*, Paris, Chez Deterville, 1802, p. 75.

<sup>724</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. ii.

<sup>725</sup> *Ibid.*, p. iii.

<sup>726</sup> *Ibid.*, p. iv.

<sup>727</sup> L'aspect d'une « nature » déterminant des fonctions et des devoirs envers le sexe de l'individu est perceptible à la Renaissance bien qu'elle s'explique par le biais d'autres théories médicales. Voir : Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, Genève, Slatkine, 1993, pp. 18-31, « chapitre II- L'imperfection radicale ».

<sup>728</sup> *Ibid.*, p. 308.

devoirs de la nature ! »<sup>729</sup>. L'amour conjugal apparaît dès lors comme un réconfort. Celui-ci est décrit comme « un sentiment brûlant et voluptueux, juste dédommagement des souffrances de la maternité, des fatigues de neuf mois de grossesse, et des peines douloureuses de l'enfantement »<sup>730</sup>. Si elles luttent contre leur « nature », elles seront punies par de violentes maladies nerveuses résultant de leurs faiblesses intrinsèque<sup>731</sup>.

Cette faiblesse des femmes est cependant vue comme utile à leurs fonctions maternelles<sup>732</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Gaspard Lavater (1741-1801) l'annonce clairement : « Elles sont créées pour être épouses et mères tendres »<sup>733</sup>. Les médecins ne cessent de vanter leur affection maternelle et le bonheur qu'elles ressentent à s'occuper de leur progéniture. Selon Antoine-Martin Bureau-Riofrey (1803-18..), l'enfantement serait l'unique manière de toucher à la félicité : « Heureuses celles qui [...] peuvent aspirer au doux titre de mère ! C'est là le but, le grand but de la nature ; tout est fait pour cette belle et sublime fonction de la maternité : la beauté, la pudeur, les grâces, la coquetterie, tous les charmes y conduisent »<sup>734</sup>. Sans l'amour, sans la maternité, les femmes sont vouées à vivre dans « l'isolement le plus complet »<sup>735</sup>.

Cet « instinct maternel » – ou « faculté naturelle » – serait présent « même avant que la nubilité se déclare »<sup>736</sup> et serait déjà perceptible chez les petites filles qui témoignent d'un intérêt particulier pour les jeux de poupées. Plus qu'une simple imitation, ce penchant obéit à un devoir d'acquisition et à un travail en lui-même. En ce sens, Virey propose dans son traité d'éducation que les jeunes femmes apportent leurs poupées à l'école : « Quel tableau, que celui d'une bonne maîtresse apprenant à nos petites filles, tout en babillant et en chantant, à tricoter, broder, faire des points, tailler et coudre une robe, monter un bonnet pour leurs poupées ! [...] Comme elles s'instruisent par l'exemple de leur maîtresse, de tous les détails d'un ménage »<sup>737</sup>. Néanmoins, c'est à partir de la puberté que cet « instinct maternel » semble s'intensifier et devenir un véritable « besoin ». Pour Cabanis (1757-1808), il s'agit d'un « attrait, qui se fortifie ensuite considérablement à l'époque de la nubilité, [et] reste toujours le même jusqu'à celle de la cessation des règles »<sup>738</sup>. Ainsi, « l'instinct maternel » s'explique par un goût inné pour les soins de l'enfance d'une part, et par la physiologie d'autre part. Félix-Gustave Soulerat affirme qu'une jeune fille pubère apprécie spontanément la compagnie et l'accompagnement des enfants<sup>739</sup> : « L'adolescente n'est jamais plus

---

<sup>729</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, op. cit., p. 307-308.

<sup>730</sup> *Ibid.*

<sup>731</sup> *Ibid.*

<sup>732</sup> Sur l'injonction à la reproduction et son rapport avec la notion de « nature », voir l'article de Priscille Touraille. L'autrice confronte les discours scientifiques aux représentations et conceptions occidentales courantes afin d'étudier le désir de l'enfant, « l'horloge biologique » et les discours reproductivistes. Priscille TOURAILLE, « Du désir de procréer : des cultures plus naturalistes que la Nature ? », *Nouvelles Questions Feministes*, 2011, Vol. 30, n° 1, pp. 52-62.

<sup>733</sup> *L'art de connaître les hommes par la physionomie, par Gaspard Lavater*, Paris, 1807, t.7, p. 7.

<sup>734</sup> Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, Paris, J. Rouvier, 1835, p. 22-23.

<sup>735</sup> *Ibid.*

<sup>736</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., t. 1, p. 382.

<sup>737</sup> Julien-Joseph VIREY, *De l'éducation publique et privée des français*, op. cit., p. 77.

<sup>738</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., t. 1, p. 382.

<sup>739</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

joyeuse que lorsqu'on lui confie des enfants au berceau ; on dirait que l'amour, la tendresse maternelle, la porte instinctivement à agir ainsi, afin qu'elle soit plus tard préparée à remplir les devoirs de la maternité. Voyez, en effet, avec quelle sollicitude elle veille sur lui ; comme elle prévient et devine ses goûts ; comme elle sait le calmer et lui faire patiemment attendre le retour de sa mère »<sup>740</sup>. Seul Casimir Broussais<sup>741</sup>, en 1837, évoque un instinct de parentalité ou une « philogéniture » partagée par les deux sexes : « L'amour des enfants est un besoin naturel à l'homme, et son organe existe chez tous, mais à des degrés si différents de développement »<sup>742</sup>. Ce sentiment est toutefois perceptible plus tôt chez le sexe féminin car celui-ci « est appelé le premier à donner des soins au nouveau-né »<sup>743</sup>. Selon les médecins, le seul « avantage » des femmes est de jouir d'une sensibilité plus fine<sup>744</sup> qui leur permet de prendre soin de ceux qui les entourent.

La puberté permet aussi d'assurer et d'asseoir la supériorité masculine. Etienne Tourtelle (1756-1801) argue dans *Éléments d'Hygiène ou de l'influence des choses physiques et morales sur l'homme* (1797) : « Tout marque dans l'homme, même à l'extérieur, sa supériorité : il est droit, élevé [...]. Sa tête regarde le ciel et présente une face auguste qui porte l'empreinte de sa dignité »<sup>745</sup>. La nature mâle induit systématiquement force et domination et les auteurs fournissent des schémas analogues tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La description des proportions des hommes et des femmes fournie par Virey dans son *Histoire Naturelle du genre humain* (1824) en est révélatrice :

Les parties supérieures du corps de l'homme, telles que la poitrine, les épaules et la tête, sont fortes et puissantes ; la capacité de son cerveau est considérable, et contient trois à quatre onces de cervelle de plus, suivant nos expériences, que le crâne dans la femme ; mais les hanches, les fesses, le bassin, restent plus étroits, plus maigres que chez celle-ci. La stature de l'homme, outre une plus grande hauteur ordinaire, est donc plus large en haut qu'en bas, et ressemble à une pyramide renversée. Dans la femme, au contraire, la tête, les épaules, la poitrine, sont petites, minces, serrées, tandis que le bassin ou les hanches, les fesses, les cuisses, et les autres organes du bas-ventre, sont amples et larges ; ainsi, son corps monte en pointe.<sup>746</sup>

L'aspect de l'homme sert à justifier son devoir de protection : « Cette différence de conformation est analogue aux fonctions de chaque sexe. L'homme est destiné par la nature au travail, à l'emploi des forces physiques, à l'usage de la pensée, à se servir de la raison et du génie pour soutenir la famille dont il doit être le chef »<sup>747</sup>. Pour Adolphe Clavel (1815-1881), cet instinct protecteur se manifeste à la puberté : « L'aptitude à engendrer fait ainsi naître les

---

<sup>740</sup> Félix-Gustave SOULERAT, *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence. Thèse, etc*, Montpellier, Imprimerie de Ricard Frères, 1845, p. 30.

<sup>741</sup> (1803-1847)

<sup>742</sup> Casimir BROUSSAIS, *Hygiène morale, ou Application de la physiologie à la morale et à l'éducation*, Paris, Baillière, 1837, p. 137.

<sup>743</sup> *Ibid.*

<sup>744</sup> « Au contraire, les organes des sens de la femme ont une activité plus grande que ceux de l'homme ; ce qui dépend de la plus grande mobilité de son système nerveux ; elle a l'œil plus vif et plus pénétrant, le tact plus délicat, l'ouïe et l'odorat plus fins, et le goût plus exquis ». Dans : J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes*, Paris, Didot jeune, 1816, p. 12.

<sup>745</sup> Étienne TOURTELLE, *Eléments d'hygiène, ou, De l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et des moyens de conserver la santé*, Strasbourg, F.G. Levrault, 1797, p. 33.

<sup>746</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux, op. cit.*, vol. 1, p. 171-172.

<sup>747</sup> *Ibid.*

moyens de nourrir et de protéger une famille ; le mot de paternité implique ceux de force et de protection, comme celui de maternité implique les mots de beauté et de faiblesse »<sup>748</sup>. Virey explique quant à lui que l'homme a la faculté de se contrôler, contrairement à la femme. Les corps féminins sont considérés comme instables : « Ouvrez toutes les barrières, et la femme n'aura plus aucune retenue dans son impudeur, tandis que l'homme, malgré ses vices, peut s'imposer quelques limites »<sup>749</sup>. De ce fait, « l'homme peut toujours gouverner la femme, surtout en affectant de lui obéir »<sup>750</sup>. Cette domination est également permise par la « nature » des femmes que Gaspard Lavater présente comme « beaucoup plus délicates, plus tendres, plus sensibles et plus passibles, plus faciles à former et à conduire que le sexe masculin »<sup>751</sup>.

Les variations de la « nature » des corps impliquent aussi des lieux d'épanouissement différents. Ainsi, les hommes sont liés à l'extérieur, au monde du travail et de la guerre, tandis que les femmes sont assignées à l'intérieur d'une maison. Jean-Guillaume Lugol (1788-1851) explique que « chez l'homme, les caractères masculins se développent avec les apparences de la vigueur ». Le fait de sortir et de rester en activité semble être guidé par sa nature<sup>752</sup> car son « habitude extérieure est toute vivante »<sup>753</sup>. Pour Virey, il est amené à s'occuper « de vastes objets et d'actions fortes, comme de défendre, de protéger sa famille et l'état contre les maux extérieurs »<sup>754</sup> alors que la femme, en tant qu'épouse, reste enfermée à son domicile<sup>755</sup>. Seule la « nature » contraint les corps à des lieux qui leur sont prédestinés : « Ce ne sont pas nos institutions, c'est la nature qui proclame cette vérité, qu'une épouse n'est dans son élément, dans sa place la plus respectable, la plus heureuse même pour elle, que là où ses devoirs essentiels l'appellent »<sup>756</sup>. Afin de légitimer cette affirmation, Virey émet une comparaison avec le monde végétal qui lui permet de justifier la domination masculine et le besoin de protection des femmes : « C'est la vigne féconde qui a besoin de l'appui de l'ormeau pour soutenir sa tige et ses fruits ; sans lui, elle rampe stérile, mourante et foulée aux pieds »<sup>757</sup>.

La « nature » permet également de justifier l'infériorité intellectuelle des femmes et leur inaptitude à étudier certaines disciplines. L. Pradignat s'interroge sur la cause de cette déficience féminine dans son *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes* (1810). Est-elle produite par le genre de vie que la société leur impose ? Est-elle le fruit d'une éducation genrée ? Le médecin répond : « Il est vrai que l'éducation influe beaucoup sur l'étendue de leur esprit ; mais elles ne parviennent que rarement à des connaissances profondes, quelques soins qu'on

---

<sup>748</sup> Adolphe CLAVEL et Emile MULLER, *Traité d'éducation physique et morale*, Paris, Librairie de Victor Masson, 1855, p. 369.

<sup>749</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 236.

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>751</sup> *L'art de connaître les hommes par la physionomie, par Gaspard Lavater, op. cit.*, vol.7, p. 7.

<sup>752</sup> Jean Guillaume Auguste LUGOL, *De l'adolescence, considérée comme cause de plusieurs maladies, et comme époque critique de quelques autres, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 27 mars 1812*, Didot le jeune, Paris, 1812, p. 11.

<sup>753</sup> *Ibid.*

<sup>754</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire, op. cit.*, p. 234.

<sup>755</sup> « Le cercle le plus étroit de la vie domestiques ». *Ibid.*

<sup>756</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>757</sup> Julien-Joseph VIREY, *De l'éducation publique et privée des français, op. cit.*, p. 75.



ait donnés à sa culture »<sup>758</sup>. Si les femmes cherchent à parfaire leur intellect, elles sont vouées à un physique ingrat voire viril et, de ce fait, à une vie solitaire et malheureuse<sup>759</sup>. Cette incapacité à poursuivre des études et des réflexions s'intensifie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment marqué par l'accès de quelques femmes aux études supérieures. Le médecin Marcellin Camboulives livre ainsi en 1890 sa défiance envers les études longues chez les personnes du sexe féminin :

Avec son tempérament anémique et nerveux, la jeune fille arrivera-t-elle aisément au doctorat dans les sciences, les lettres, le droit, la médecine, etc. ? Sa santé ne sera-t-elle pas profondément ébranlée par des études aussi longues, aussi sérieuses ? Et en supposant qu'elle y arrive, comment exercera-t-elle sa profession ? Les menstruations, la grossesse, l'accouchement, la puerpéralité, l'allaitement n'apporteront-ils pas un sérieux obstacle à cette tentative ? Et puis voudra-t-elle attendre pour faire un plus riche mariage de s'être créée une certaine clientèle ? Mais alors à quel âge se mariera-t-elle ?<sup>760</sup>

La « nature féminine » permet ainsi de contrôler l'émancipation des femmes puisqu'elle est présentée comme un handicap à des études longues et aux professions qui en découlent. De plus, la réflexion intense est présentée comme contre-nature, les éloignant d'une part de leurs principales « fonctions » et attributs : « les soins de ménage, la modestie, la pudeur, son exquise sensibilité, ses ravissants appâts » et les privant d'autre part, des « deux attraits les plus nobles de son sexe : la beauté et la vertu »<sup>761</sup>.

## b) Une nature pubère ?

Bien qu'une « nature pubère » ne soit pas explicitement énoncée par les médecins, la notion de « nature » guide bel et bien l'appréhension de la puberté<sup>762</sup>. Il faut la laisser s'exprimer, car « presque toujours, ainsi que dans la puberté, la nature se suffit seule, et sans efforts elle fait tout ce qu'il convient »<sup>763</sup>. Toutes les prescriptions hygiéniques vont dans ce sens en martelant la nécessité de la comprendre et surtout de la respecter. Cependant, elle reste difficile à cerner de par sa polysémie : elle est tantôt utilisée pour justifier une condition sociale, tantôt pour expliquer une force ou une faiblesse. Si les médecins évoquent la « nature » des hommes et des femmes ils ne parlent

---

<sup>758</sup> L. PRADIGNAT, *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 août 1810*, Paris, Didot le jeune, 1810, p. 14-15.

<sup>759</sup> « S'il en paraît de temps en temps quelques-uns qui semblent sortir des limites qui leur sont prescrites, ce ne sont plus des femmes véritables, elles n'en ont que le port ; ce sont de ces être mixtes, ou plutôt n'appartenant à aucun sexe, qui ne peuvent fixer un homme, répandre aucune douceur sur la vie d'un époux ; qui regardent comme dessous d'elles les soins du ménage, et qui dédaignent de descendre à l'attention de veilleur à leurs enfans ». Dans : *Ibid.*

<sup>760</sup> Marcellin CAMBOULIVES, *L'homme et la femme à tous les âges de la vie : étude hygiénique, médicale, physiologique, sociale et morale*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1890, p. 146.

<sup>761</sup> *Ibid.*

<sup>762</sup> Jean-Marie Pichard, par exemple, évoque des « opérations de la nature ». Dans : Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe: présenté à la Faculté de Médecine de Paris le 31 août 1811*, Paris, Didot le jeune, 1811, p. 20.

<sup>763</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 56, p. 416.

jamais d'une « nature pubère ». Toutefois, la puberté, telle qu'elle est décrite par les scientifiques correspondrait à l'acquisition d'une « nature », en cela, est-ce que les adolescents et adolescentes peuvent être considérés comme des êtres « hybrides » ?

La difficulté à saisir une nature pubère provient du fait que la majorité des descriptions normatives qui accompagnent les discours sur la puberté concernent des corps « matures », adultes et aptes à la reproduction. Autrement dit, elles présentent ce à quoi les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent ressembler au terme de leur puberté. Au cours de leur transformation pubertaire, les corps sont plus rarement commentés et s'attachent davantage à la physionomie qu'à la « nature ». Une autre difficulté réside dans le fait que les sources médicales fournissent peu de comparaisons entre les corps « matures » et les corps « pubères » alors que les médecins ont recours à de nombreuses analogies pour faire ressortir les particularités anatomiques, physiologiques ou physionomiques entre les sexes et les « races »<sup>764</sup>. Ils emploient également des jeux dichotomiques entre les gens des villes et des campagnes, les gens de lettres et les travailleurs. Au XVIII<sup>e</sup> puis au XIX<sup>e</sup> siècle, la normalisation et la naturalisation des sexes se fondent effectivement sur la comparaison. Pourtant, les exemples de représentations comparatives de corps d'enfants, d'adolescents et d'adultes demeurent rares.

Dans son *Système physique et moral de la femme* (1775), Roussel s'attache à dresser la liste des différences de constitution entre les hommes et les femmes. Pour lui, celles-ci seraient perceptibles dès le plus jeune âge, et ce bien avant l'apparition des premiers signes visuels. Elles prennent toutefois la forme de « légères modifications plus faciles à sentir qu'à déterminer »<sup>765</sup>. Les médecins ne cessent d'insister sur la ressemblance des corps féminins et masculins dans la petite enfance<sup>766</sup>. Cependant, les médecins observent déjà certaines altérités qui s'expriment d'abord à travers le comportement. En 1835, M. Bureau-Riofrey note des spécificités comportementales lors des jeux : les garçons, dans l'action, « semblent dès lors préluder à [leur] indépendance future »<sup>767</sup>, tandis que les filles sont attirées par les activités calmes et le repos. Ces dernières semblent particulièrement intéressées par les jeux d'imitation qui les prédestinent à leur future vie de mères et d'épouses<sup>768</sup>. Les pratiques des adolescents sont peu commentées mais le même modèle en ressort, toutes périodes confondues, que ce soit dans les traités d'hygiène et d'éducation ou dans les thèses de médecine. Pierre Brouzet (1754) mentionne des « jeux de force », un goût prononcé pour la chasse, la lutte

---

<sup>764</sup> Voir par exemple le chapitre « Histoire des variétés de la femme, considérée chez les différents peuples et aux diverses époques de la civilisation ». Dans : Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803.

<sup>765</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, op. cit., p. 75.

<sup>766</sup> Seuls quelques médecins comme Virey s'attachent à décrire les différences physiques entre les petits garçons et petites filles. Il présente ces dernières comme détenant déjà « l'intériorité féminine » dans leur physique. De la même manière que les corps féminins sont comparés aux corps masculins, par dichotomie, les corps des petites filles sont plus minces, leurs cheveux plus blonds et leurs muscles plus flexibles. Néanmoins les différences restent peu nombreuses. Dans : Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, op. cit., p. 73.

<sup>767</sup> Antoine-Martin BUREAU-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, op. cit., p. 19.

<sup>768</sup> « Elle s'amuse beaucoup de ses poupées, de sa parure, de son petit ménage. Voyez-là sérieusement occupée près de sa mère à coiffer, décoiffer, décoiffer, vêtir cette poupée » Dans : Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, op. cit., p. 70.

et la course<sup>769</sup> chez les garçons mais un goût pour les jeux calmes<sup>770</sup> chez les filles qui s'adonnent fréquemment au chant, à la danse, à la musique et à la poésie<sup>771</sup>. En plus de l'idée de « nature » qui guide souvent les discours médicaux sur les comportements des enfants, Brouzet évoque l'incidence de l'éducation sur les rôles sociaux : « Il est vrai que l'éducation peut donner lieu à toutes ces différences ; mais la nature paroît y contribuer aussi »<sup>772</sup>.

De telles observations sur les jeux soulèvent la question de l'âge d'acquisition de ces « natures ». Comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, bon nombre d'auteurs évoquent la puberté comme une « renaissance », une entrée dans la vie ou un « réveil ». Or, les propos sur la préexistence de comportements dits « masculins » ou « féminins » dès la petite enfance semblent contredire l'hypothèse de la formation d'une nature pubère. Félix-Gustave Soulerat s'emploie à étudier l'acquisition « complète » des natures au moment de la puberté dans ses *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence* (1845) : « La nature a pris définitivement possession du logis ; elle peut s'y établir à sa guise, sans trop se hâter ; les dangers ont disparu ; elle ne va plus à tâtons, mais n'a pas cessé d'être prudente »<sup>773</sup>.

En admettant cette hypothèse, la « nature pubère » peut-elle être qualifiée de « nature transitoire », s'établissant alors par paliers ? Ses caractéristiques s'inscrivent-elles dans une certaine « hybridité » corporelle ? La puberté engendre des physionomies composites en les soumettant à une métamorphose. Aux yeux des médecins, éducateurs et philosophes, elle doit être suffisamment longue pour atteindre la perfection. Une précocité du développement du corps et du moral n'est pas de bon augure et apporte effectivement troubles et pathologies. La « nature pubère » apparaît ainsi comme transitoire et nécessaire à la formation d'hommes et de femmes accomplis, elle semble toutefois, à en lire les médecins, difficile à borner. Leurs caractères respectifs se développeraient « un, deux ou trois ans avant la puberté » selon J. A. Durand (1816)<sup>774</sup>, l'un des rares médecins à décrire l'état « hétéroclite » des corps pubères. Un jeune homme montre alors « un mélange heureux d'audace et de timidité, des

---

<sup>769</sup> Ces activités sont les plus couramment citées dans les traités d'éducation : « Le jeune homme aime à essayer ses force ; c'est un besoin pour lui : il se livre à la lutte, à la course, à la chasse, et à tous les violens exercices ». Dans : Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, Didot le jeune, Paris, 1832, p. 9.

<sup>770</sup> Pierre BROUZET, *Essai sur l'éducation médicale, des enfans, et sur leurs maladies*, Paris, Chez la Veuve Cavelier & fils, 1754, 392 p. On retrouve une telle distinction des activités reprises dans l'*Emile* de Rousseau : « Les garçons cherchent le mouvement et le bruit : des tambours, des sabots, de petits carrosses ; les filles aiment mieux ce qui donne dans la vue et sert à l'ornement : des miroirs, des bijoux, des chiffons, surtout des poupées. [...] Voyez une fille passer la journée autour de sa poupée, lui changer sans cesse d'ajustement, l'habiller, la déshabiller cent et cent fois, chercher continuellement de nouvelles combinaisons d'ornemens bien ou mal assortis, il n'importe [...] le goût n'est pas formé, mais déjà le penchant se montre. [...] elle est toute dans sa poupée, elle y met toute sa coquetterie ». Dans : Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, 1762.

<sup>771</sup> « La jeune fille surtout aime à chanter : elle chante ses plaisirs et ses douleurs, ses craintes et ses espérances. La danse, la musique et la poésie, qui ont leur source dans le cerveau, trouvent dans les organes des mouvemens et de la voix des instrumens merveilleusement préparés ». Dans : Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, op. cit., p. 9.

<sup>772</sup> Pierre BROUZET, *Essai sur l'éducation médicale, des enfans, et sur leurs maladies*, op. cit. t.1.

<sup>773</sup> Marcellin CAMBOULIVES, *L'homme et la femme à tous les âges de la vie : étude hygiénique, médicale, physiologique, sociale et morale*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1890, p. 146.

<sup>774</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes*, Paris, Didot jeune, 1816, p. 10.

craintes enfantines et un courage emporté », ses traits encore enfantins peuvent « le faire confondre avec la jeune fille »<sup>775</sup>.

### c) Appréhender la « nature » des jeunes filles

Laurence Moulinier, en étudiant le corps des jeunes filles dans les traités médiévaux, indique qu'elles « constitue[nt] en quelque sorte un sous-groupe du sexe féminin »<sup>776</sup> et en conclut que « la plupart du temps, lorsqu'il est question de la menstruation, la jeune fille est comprise dans le lot commun à toutes les femmes »<sup>777</sup>. En somme, elles ne sont pas considérées, dans ces traités médicaux comme sujet d'étude à part entière<sup>778</sup>. De la même manière, elles ne sont que peu distinguées des enfants. L'historienne évoque leur « silhouette » mal déterminée et, en ce sens, leur corps transitoire :

Si l'on excepte l'extraordinaire pouvoir, certes à double tranchant, reconnu à la jeune fille dans le cadre de l'histoire de la Pucelle venimeuse ou la fascination nostalgique exercée dans certains cas par la virginité, force est donc de reconnaître que la morphologie de la jeune fille n'a guère d'existence propre dans les traités considérés : à l'instar du corps de la vieille femme dont il est à maints égards le contrepoint, celui de la jeune fille ne fait l'objet d'aucun traitement spécifique, sa silhouette mouvante traverse les textes, et les informations à son sujet doivent être glanées çà et là. Pas plus que la jeune fille dans la vie d'un point de vue juridique, son corps n'a d'autonomie<sup>779</sup>.

Une pâle silhouette émerge toutefois au siècle des Lumières. Avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la santé des filles ne fait pas l'objet de traités de médecine à part entière. Dans les traités de médecine, seuls certains chapitres sont dédiés aux menstruations et à quelques maladies touchant les femmes à tout âge. Cependant, les considérations générales sur la santé des adolescentes sont plus rares. La puberté est abordée dans le *Tableau de l'Amour conjugal* de Nicolas Venette mais l'hygiène et la santé des jeunes femmes n'y sont pas développées<sup>780</sup>. Les ouvrages se focalisent davantage sur la capacité du corps à reproduire et sur la physionomie idéale attendue à l'âge du mariage. C'est à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que les médecins évoquent plus en détail le concept de puberté, notamment dans les travaux qui s'interrogent sur la « nature » des femmes<sup>781</sup>. Leur silhouette, peu représentées avant la fin

<sup>775</sup> *Ibid.*

<sup>776</sup> Laurence MOULINIER, *Le corps des jeunes filles d'après les traités médicaux dans l'Occident médiéval*, Paris, Perrin, 2001, p. 2.

<sup>777</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>778</sup> Laurence Moulinier base son étude sur des traités de médecine rédigés en latin et composés en Occident entre XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Elle précise qu'il s'agit dès lors d'ouvrages ayant intégrés l'apport des traductions effectuées par le médecin arabe Constantin l'Africain (1020-1087), qui se distinguent « nettement de la médecine au haut Moyen Age ». Voir : Laurence MOULINIER, *Le corps des jeunes filles d'après les traités médicaux dans l'Occident médiéval*, op. cit.

<sup>779</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>780</sup> Nicolas VENETTE, *Tableau de l'amour conjugal considéré dans l'état du mariage*, Franc d'Amour., Parme, 1687.

<sup>781</sup> Les principaux ouvrages référencés sont : Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802 ; Jacques Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire Naturelle de la femme*, Paris, Duprat, 1803 ; Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, Paris, Vincent, 1775.

Julien-Joseph VIREY, *De la femme sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Paris, Crochard, 1823.

du siècle des Lumières dans les traités de médecine, laisse désormais place à un corps tangible, quoique discret, et à un sujet d'étude concret. Il s'agit toutefois d'un archétype : celui des jeunes femmes blanches et bourgeoises qui constituent le modèle de la « jeune fille ».

Ce changement de regard est rendu possible par la diversification des traités sur les maladies des femmes au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Comme l'explique Elsa Dorlin, le corpus médical se spécialise en se destinant exclusivement à la santé féminine<sup>782</sup>. Au départ, les ouvrages concernés sont écrits par des chirurgiens ou des sages-femmes, mais les traités rédigés par des médecins se multiplient à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, « notamment dans le cadre du développement d'une politique naturaliste et de ce que l'on peut appeler une véritable « nosopolitique »<sup>783</sup>. Les réflexions sur les pathologies des femmes, et donc nécessairement sur leur « nature », sont inspirées par une peur de la dégénérescence de l'espèce humaine et par la mise en place d'une idéologie populationniste pour préserver celles qui ont le pouvoir d'enfanter la future nation. De telles idées sont omniprésentes dans les chapitres consacrés à la nature des hommes et des femmes. Même si les volontés politiques n'y sont pas toujours clairement affirmées, les facultés reproductrices et la maternité en sont désormais le fil rouge. Les jeunes femmes deviennent ainsi des figures centrales, soit des mères en devenir qui peuvent lutter contre la dégénérescence de l'espèce humaine et la dépopulation tant décriée par les auteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>784</sup>.

Face à la multiplication de traités de médecine consacrés à la puberté, une « nature » des jeunes filles semble émerger, mais il faut faire face à quelques difficultés méthodiques afin de la saisir. Anne Richardot met en lumière le problème de la stabilisation de l'image féminine lors de la puberté : « La jeune fille du XVIII<sup>e</sup> siècle est introuvable comme telle. Lexicalement, tout d'abord, le syntagme n'est pas encore créé, qui désigne une catégorie d'âge relativement précise »<sup>785</sup>. Bien que l'âge soit rarement précisé au siècle des Lumières, un « portrait type » commence à émerger dans les discours littéraires, scientifiques et éducatifs : « Est jeune fille celle qui adopte un certain port, un certain habillement, ainsi que les règles de la pudeur édictées à son usage, qui peut se complaire dans un gentil narcissisme, mais refoule soigneusement toute impulsion vitale quotidienne »<sup>786</sup>. Les médecins insistent sur la « nature » de son corps, en se référant par exemple à la matérialité des fibres de celui-ci, mais aussi et surtout sur la dangerosité de sa virginité, siège « d'un érotisme aussi diffus que tentateur »<sup>787</sup>.

---

<sup>782</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race: Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, La Découverte, 2014, 837 p ; Elsa DORLIN, « Genre, santé, nation à l'Âge classique », in *Féminin, masculin : anthropologie des catégories et des pratiques médicales*, Les cahiers du Portique, coll. « Le Portique », 2007, pp. 17-47.

<sup>783</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>784</sup> Au sujet de la dégénérescence et de la peur de la dépopulation aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Voir : Claude-Olivier DORON, *L'homme altéré: Races et dégénérescence*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016 ; Bénédicte PERCHERON, « Le corps dégénéré : des textes scientifiques à la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle », *Arts et Savoirs*, 10 décembre 2016, n° 7 ; Carol BLUM, *Croître Ou Périr: Population, Reproduction et pouvoir en France au XVIII<sup>e</sup> Siècle*, INED, 2013 ; Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La démographie de l'époque moderne*, Paris, Belin, 1999 ; Thierry MARTIN et Cem BEHAR, *Arithmétique politique dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, INED, 2003.

<sup>785</sup> « Lumières sur les jeunes filles : éloquence et artifices de la physiologie », in *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, edi8, 2010, p. 266.

<sup>786</sup> *Ibid.*

<sup>787</sup> *Ibid.*, p. 269.

Dans la *Physiologie des amoureux* (1841), Étienne Neufville (1815-1869)<sup>788</sup> illustre l'état transitoire dans lequel se trouvent les jeunes filles :

Savez vous ce que c'est qu'une jeune fille ? – Une jeune fille est une assez jolie poupée dont la maman tient tous les ressorts, une statue de chair et d'or qui attend son Prométhée, une chrysalide qui peut devenir un délicieux papillon aux ailes diaprées, au vol aérien, aux allures vives et agaçantes ; mais enfin ce n'est encore qu'une pâle et froide chrysalide, emmaillottée dans mille entraves conventionnelles comme une momie dans ses bandelettes ; c'est en un mot, quelque chose qui promet beaucoup pour l'avenir, et pour le quart d'heure est souvent moins que rien.<sup>789</sup>

L'auteur témoigne également des sensations qu'elle est amenée à expérimenter. Son désir ne peut toutefois être assouvi, car elle ne connaît pas encore l'amour ou ne peut en profiter librement :

La jeune fille, comme nous venons d'en tracer la portraiture (et elle n'est malheureusement que trop ressemblante) ; la jeune fille, dis-je est un petit être excessivement infatué de sa petite personne. Et notez que ce n'est point sa faute, la pauvre enfant ! On lui a tant corné que l'amour est la plus abominable, exécration, infernale chose qui existe ; on lui a si bien recommandé de mentir, mentir, toujours mentir, même aux impulsions les plus naturelles, les plus innocentes du cœur, que s'il lui arrive, par je ne sais quelle heureuse rencontre, de partager quelque peu ces sentimens que dame Nature est si habile à réveiller, c'est déjà, à ses yeux, un pas si gigantesque, qu'elle daigne permettre qu'on l'adore ; - elle pose en idole, et s'arrête là, comme émerveillée d'une pareille concession.<sup>790</sup>

En effet, celle-ci n'est pas encore une femme ; elle est donc constamment décrite comme imparfaite en raison de son ignorance des sentiments amoureux : « Si la jeune fille est le rêve, la femme est le désir, le désir de toutes les heures, désir pur, désir sensuel, désir caressé, désir combattu, désir ardent, désir crépusculaire ; mais c'est toujours le désir, qui, véritable protégée, revêt toutes les formes imaginables »<sup>791</sup>.

La « nature pubère » s'avère tangible mais discrète. Elle s'appuie sur le même rapport de domination que la « nature » des hommes et des femmes, mais se distingue dans le sens où elle est en cours d'acquisition. Le corps des jeunes femmes se construit à partir d'une faiblesse propre à la nature féminine, contrairement à celui des jeunes hommes qui se fonde sur une puissance intrinsèque à leur sexe. Même si le corps pubère est davantage défini au XIX<sup>e</sup> siècle, sa « nature » n'est pas aisément perceptible. Les jeunes filles peuvent être présentées physiologiquement comme des femmes à partir de leurs ménarches ou comme étant encore des enfants alors qu'elles sont réglées. Les menstruations sont souvent présentées comme le « point de départ » d'un changement de « nature », une étape ultime.

La puberté est toutefois communément perçue comme une période de transformation longue qui permet un perfectionnement du corps et de l'esprit. Les nombreux discours des médecins sur l'âge du mariage et la nécessité d'attendre un accroissement plus complet du corps après les menstruations en attestent. Les filles, quoique formées et « aptes » à la reproduction, sont pleinement reconnues comme des « femmes » lorsqu'elles accèdent à la sphère du

---

<sup>788</sup> Étienne de Neufville est un pseudonyme utilisé par Eugène Villemin, médecin et poète. Source : <https://www.idref.fr/>

<sup>789</sup> Étienne de NEUFVILLE, *Physiologie des amoureux*, Bruxelles, Géruzet, 1841, p. 14.

<sup>790</sup> *Ibid.*, p. 14-15.

<sup>791</sup> *Ibid.*, p. 16.



mariage et de la famille. La distinction entre « petite fille », « fille » et « femme » semble toutefois se fixer au cours du XIX<sup>e</sup> siècle avec la multiplication des traités d'hygiène à leur propos<sup>792</sup>. La réflexion sur les âges se précise alors que les médecins tentent de différencier les petites filles des filles avant et après la puberté.

#### d) Une « nature féminine » déjà présente chez les petites filles

La notion de « jeune fille » est intimement liée à la puberté. C'est l'arrivée des menstruations et de la transformation pubertaire qui signe le passage d'un âge à un autre : dès lors la petite fille ne peut plus être considérée comme telle. Mais jusqu'à quand les médecins considèrent-ils qu'une jeune fille ne l'est plus ? S'attachent-ils à des éléments physiologiques, comportementaux ou bien est-ce que le statut matrimonial prime ?

Ainsi les contours qui dessinent la jeune fille sont-ils flous et mal délimités. Si l'âge n'est pas évoqué, il semblerait que ce ne soit pas primordial pour les médecins. On note au contraire une nécessité de repérer les changements physiologiques, les signes prémenstruels, le développement mammaire, etc., par l'observation précise du corps. L'observation du caractère de la jeune fille peut aussi permettre de pointer du doigt une proche transformation physiologique. Aux approches de la puberté, elle est décrite comme mélancolique, délaissant les jeux de l'enfance et cherchant la solitude. Définir des stades physiologiques pour adapter l'hygiène importe davantage qu'un âge numéraire. Et cela ne se fait pas sans observations.

Pour un grand nombre de médecins, en accord avec la tradition scientifique, ce n'est qu'après l'avènement de la puberté que l'homme et la femme se distinguent réellement l'un de l'autre, comme le précise la définition de Puberté dans *l'Encyclopédie Méthodique* de Panckoucke, en 1827 :

Les différences physiques qui caractérisent les sexes sont presque insensibles dans les premières années de la vie, il n'en existe que des rudiments qu'il n'est pas toujours facile d'apercevoir : ce n'est qu'à la puberté, quand l'homme & la femme naissent pour la société & pour la conservation de l'espèce, qu'elles se dessinent, & que s'établit définitivement la distinction des sexes.<sup>793</sup>

---

<sup>792</sup> On peut notamment citer ces traités d'hygiène qui sont entièrement ou partiellement consacrés aux jeunes filles : Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841 ; Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829 ; Alexis DELACOUX, *Éducation sanitaire des enfants*, Crevot, Libraire, 1827 ; Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869 ; Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, Paris, Plancher, 1819 ; Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819 ; Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825 ; François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, 1846.

<sup>793</sup> Jacques-Louis (éd.) MOREAU, *Encyclopédie méthodique, Tome XII*, Paris, Veuve Agasse, 1827, p. 359.

Cette définition n'est pourtant pas en accord avec les idées émergent au cours de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui témoignent d'une évolution. Cette manière de percevoir les jeunes individus au cours du XIX<sup>e</sup> siècle invite à se détacher de la tradition médicale où l'enfant – par définition, l'homme ou la femme avant la puberté – est considéré comme un être neutre, mixte, asexué. Dans les traités des maladies des enfants, les petits garçons et les petites filles se distinguent peu ou pas. D'une manière générale, les maladies sont les mêmes, l'hygiène également<sup>794</sup>. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins se détachent cependant de cette conception traditionnelle et « inventent » des éléments thérapeutiques et préventifs qui s'adaptent au corps féminin dès son plus jeune âge. Fonssagrives le soutient : il est nécessaire d'imposer aux enfants une hygiène et un mode de vie différencié, propre à leur sexe quelques années avant l'apparition de la puberté<sup>795</sup>. Dans la lignée des médecins et éducateurs des Lumières, un nouveau regard est porté sur l'enfant, un nouveau sujet d'étude voit le jour : la petite fille.

Dès les premières pages de son livre consacrée à l'enfance féminine, Laura Kreyder se questionne : « Il y a naturellement toujours eu des petites filles. Mais les voyait-on ? Distinguaient-on cet état de celui de la femme, d'un destin biologique ? L'enfance se termine pour la fille avec la nubilité, équivalant à la possibilité de procréer. Cette équation est souvent abstraite, car le lien entre la menstruation et la fertilité a mis longtemps à être compris et reconnu »<sup>796</sup>. Cette autrice met en lumière le problème de la place de la puberté dans la vie des femmes : en effet, faut-il concevoir l'arrivée des premiers signes de puberté – menstruations, gonflement de la poitrine, début de la pilosité comme des critères déterminant la distinction petite fille/ jeune fille, ou s'attacher à des critères de nubilité, qui renvoient davantage au mariage et à la capacité de procréer ?

Pour Laura Kreyder, c'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que l'image des « petites filles » émerge vraiment, notamment par une réévaluation de l'âge de l'enfance et de la vie féminine. Ce nouveau découpage fait émerger le personnage de la petite fille. Celles-ci prennent vie à travers l'épanouissement de la littérature enfantine au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>797</sup>. C'est également à cette période que la distinction petite fille/ jeune fille est affirmée, et les médecins utilisent de plus en plus ces deux expressions pour distinguer ces deux âges de la vie.

---

<sup>794</sup> Dans les traités dédiés aux maladies et à l'hygiène des enfants, garçons et filles sont peu différenciés. D'une manière générale, ils sont sujets aux mêmes maux et à la même hygiène. Comme les indiquent les titres des traités, les maladies des enfants sont considérées jusqu'à la puberté. En effet, la puberté marque une distinction dans la manière de considérer les corps féminins et masculins et amène les médecins à évoquer leurs pathologies dans des ouvrages différents. Jacques BALLEXSERD, *Dissertation sur l'éducation physique des enfans : depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Vallat-la-Chapelle, 1762 ; Joseph CAPURON, *Traite des maladies des enfans jusqu'à la puberte*, Croullebois, 1813 ; Pierre BROUZET, *Essai sur l'éducation médicinale, des enfans, et sur leurs maladies*, Paris, Chez la Veuve Cavelier & fils, 1754.

<sup>795</sup> « Des dissemblances corrélatives se montrent, en effet, dès cette époque, dans le tempérament, dans les formes de la santé, dans la prédisposition à contracter telle ou telle maladie, etc... et il faut de toute nécessité étudier, à ce point de vue et séparément, la petite fille et le petit garçon : c'est ce qu'on ne fait pas d'ordinaire, d'où une simplification qui est commode sans doute, mais qui confond des choses essentiellement différentes » Dans : Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 1-2.

<sup>796</sup> Laura KREYDER, *La passion des petites filles : Histoire de l'enfance féminine de la Terre à Lolita*, Arras, Artois Presses Université, 2004, p. 7.

<sup>797</sup> Laura Kreyder cite notamment *Alice au pays des merveilles* (1865) de Lewis Carroll, *Les malheurs de Sophie* (1858) de la comtesse de Ségur et *Les quatre filles du docteur March* (1868).

Alors que beaucoup d'auteurs affirment et présentent la puberté comme la naissance du sexe, comme le moment où les corps des filles diffèrent de ceux des garçons, au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle quelques médecins estiment que certains éléments de la féminité se construisent dès le plus jeune âge. La « nature féminine » serait ainsi perceptible dès l'enfance. Le médecin Gabriel Jouard (17..-18..) dans son *Nouvel Essai sur la femme*, publié en 1804 note une différence anatomique de la poitrine<sup>798</sup>. Chez les bébés et bambins, il observe que l'aréole des filles est « plus étendue, plus colorée » et plus saillant alors qu'il n'est pas encore question de développement mammaire<sup>799</sup>. C'est certainement l'hygiéniste Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884) qui déploie le plus l'image de la « petite fille » ainsi que le passage de l'état de « petite fille » à celui de « jeune fille ». Dans son *Éducation physique des jeunes filles* (1869) il dresse le portrait de la petite fille : « expression la plus charmante de l'enfance, symbole vivant de la puissance dans la faiblesse ». Il décrit un individu touchant se caractérisant principalement par une naïveté et une « gaité qui chante »<sup>800</sup>. Le médecin cultive l'idée d'un corps immature où les attributs de la féminité ne sont pas encore développés, où la transformation pubertaire est encore invisible, mais où la « nature » féminine est déjà perceptible. En effet, pour Fonssagrives la petite fille est comparable à une « statuette féminine » portant les prédispositions à être femme avant de l'être : « On dit petite fille, je dirais plus volontiers petite femme, et j'ai mes raisons pour cela. La différence des deux sexes est, en effet, dans ce qu'elle a de plus général, accentuée dès les premiers temps de la vie : elle l'est au point de vue de la structure comme au point de vue des fonctions, au point de vue du caractère comme au point de vue de l'esprit »<sup>801</sup>. Le médecin distingue des différences notables « chez les enfants très-jeunes » dans l'anatomie et la musculature. Les os de la fillette sont décrits comme plus fragiles et légers, les muscles moins développés. Et pour prouver qu'il s'agit bien d'une faculté naturelle, il précise que ces observations sont effectuées sur des sujets des deux sexes « où tous les deux ont vécu d'une vie commune, dans laquelle les exercices du corps ont joué à peu près le même rôle »<sup>802</sup>. Mais la « dissemblance radicale des deux sexes » est surtout perceptible pour Fonssagrives dans les rapports poids-taille<sup>803</sup>. Il est d'ailleurs l'un des premiers auteurs à

---

<sup>798</sup> Gabriel JOUARD, *Nouvel Essai sur la femme*, Paris, L'auteur, Ponthieu, Crochard, 1804, p. 165.

<sup>799</sup> Gabriel Jouard note également une fragilité du système digestif : «Elles ont aussi en général le ventre très-paresseux, & souvent même dès le tems de l'allaitement, j'ajouterai qu'il n'est pas rare d'en voir qui sont plus maigres que des garçons du même âge, ce qui se maintient souvent jusqu'aux approches de la puberté, où une augmentation manifeste dans l'appétit, dans le besoin de prendre des alimens annonce & prépare les grands changemens qui vont s'opérer dans la jeune personne du sexe (je parle de celle qui jouit d'une bonne santé), & allume la première étincelle de l'orgasme, de l'état phlogistique général qui doit être le principal agent ». Dans : *Ibid.*, p. 14.

<sup>800</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, *op. cit.*, p. 1-2.

<sup>801</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>802</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>803</sup> Fonssagrives s'appuie notamment sur les études du mathématicien et statisticien Belge, Lambert Adolphe Jacques Quételet (1796-1874) "Mesurant très-exactement 100 nouveau-nés des deux sexes, il a constaté que les petites filles ont, en moyenne, 1 pouce 5 lignes de moins que les petits garçons, et Quételet a établi de son côté que la taille moyenne de ceux-ci à la naissance, étant de 496 millimètres, celles des filles n'atteint que 483 millimètres, c'est-à-dire qu'il y a 13 millimètres à l'avantage des garçons. Cette différence se maintient dans les années qui suivent, et la petite fille présente toujours une infériorité de taille dont le minimum est à un an et le maximum à 12 ans ; elle est mesurée pour le premier de ces deux âges, par 6 millimètres, et pour le second, par 32 millimètres. C'est surtout à partir de 8 ans que cette différence s'accroît d'une manière très-marquée. A 7 ans, en effet, elle n'est encore que de 16 millimètres" Dans *Ibid.*, p. 7.

utiliser le terme « féminisme »<sup>804</sup>, non dans sa définition actuelle, mais pour évoquer des caractéristiques propres aux femmes, présentes dès la petite enfance :

Qu'on fasse abstraction de sa sexualité, la femme lui survit, et je la retrouve, je l'avouerai, aussi complète, aussi bien elle-même, aussi harmonieuse, dans la petite fille que dans la mère, et dans l'aïeule que dans celle-ci. Il n'y a pas un seul trait de son organisation physique, une seule de ses formes, une seule de ses manières de vivre et de sentir, un seul caractère de son esprit, un seul mouvement de son cœur, qui ne soient, si je puis ainsi dire, tout imprégnés de *féminisme*. Eh bien ! l'observateur attentif trouve chez la petite fille, inconsciente encore de la maternité qui l'attend et n'en ayant d'ailleurs que les aptitudes ébauchées, une analyse toute faite, qui sépare ce qui appartient à la mère de ce qui appartient à la femme, et il peut l'interroger avec un fruit réel.<sup>805</sup>

Ainsi l'appréhension de la « nature » féminine évolue-telle au cours du siècle des Lumières. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle les médecins commencent à attribuer aux jeunes filles, à partir de la puberté, une « nature » qui leur est propre et font de ce fait émerger un groupe d'âge autonome, la construction de cette « nature » se transforme toutefois. Là où les médecins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle présentent la puberté comme la « naissance du sexe » ou une « révolution », ceux de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, évoquent davantage une « confirmation du sexe », puisque les caractères physiologiques et moraux seraient perceptibles dès la petite enfance.

### 3.3. Apparence des corps : nature, physionomie et beauté

La métamorphose pubertaire inspire des descriptions très visuelles et poétique. Celles-ci se concentrent sur la douceur et la volupté des formes des jeunes filles : « On voit le sein s'élever, les muscles, les chairs se remplir ; le ventre devient plus gros, les membres prennent une forme plus adoucie, les traits se polissent »<sup>806</sup>, comme l'annonce Charles Vandermonde (1727-1762). En outre, ils se focalisent sur l'augmentation de la musculature d'un jeune homme : « C'est une mâle vigueur qui s'empare de tout son corps, son menton se couvre de barbe, ses chairs se durcissent, ses muscles se dessinent, ses membres se moulent, [...] partout il ressent des preuves de sa maturité »<sup>807</sup>. La transformation est jalonnée par des pertes et des acquisitions. Les femmes perdent leurs saillies musculaires mais acquièrent une « graisse plus abondante »<sup>808</sup> tandis que les hommes perdent leurs formes arrondies mais gagnent une musculature ferme. La transformation pubère se matérialise dans les descriptions des physionomies, mais quelles sont leurs fonctions ?

---

<sup>804</sup> Sur l'histoire et l'emploi du terme féminisme voir : Sylvie CHAPERON et Christine BARD, *Dictionnaire des féministes. France - XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, 2017, 1407 p.; Karen OFFEN, « Sur l'origine des mots « féminisme » et « féministe » », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1987, vol. 34, n° 3, pp. 492-496.

<sup>805</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>806</sup> Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756, t. 1, p. 77-78.

<sup>807</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>808</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, *op. cit.*, p. 8-9.

## a) À la recherche d'une « silhouette » adolescente

Des modèles en miroir se mettent en place et permettent d'affirmer une complémentarité des sexes. Les médecins cherchent ainsi à justifier les différences anatomiques, physiologiques et caractérielles. En 1816, J. A. Durand déclare :

La femme est le complément de l'homme, et l'homme le complément de la femme, non-seulement dans la proportion respective des organes de la génération, mais encore dans les proportions résultantes des facultés et des dispositions qui font le bonheur de tous deux. [...] Les sexes, ainsi considérés, offrent un seul être partagé en deux moitiés ; l'une a la force qui plaît, l'autre à la faiblesse et la douceur qui séduisent.<sup>809</sup>

Cette phrase reprend l'idée diffusée par le médecin Jean Noël Hallé selon laquelle « la femme est la partie nerveuse du genre humain, et l'homme en est la partie musculaire »<sup>810</sup>.

Si les hommes sont caractérisés par des traits carrés et saillants, les femmes sont quant à elles associées à la rondeur et aux formes généreuses<sup>811</sup>. Achille Chéreau (1817-1885) explique qu'avec la puberté « tout le[ur] corps prend une certaine rotundité »<sup>812</sup>. Nicolas Chambon de Montaux (1748-1826) présente le tissu cellulaire des femmes comme davantage gorgé de liquides et formé de « grands amas de graisse »<sup>813</sup> dans les cuisses, les reins, le visage et la poitrine. Au contraire, les descriptions des hommes sont axées sur leur musculature et la dureté de leurs membres :

Si les muscles des hommes sont dessinés plus fortement, leurs faisceaux charnus sont plus volumineux & plus renflés ; leurs vaisseaux ont aussi plus de consistance, & les tuniques en sont plus épaisses & plus solides. Les os chez les hommes sont plus secs & plus gros : on y aperçoit mieux les empreintes musculaires ; les sillons que forment les tendons sont plus profonds & plus spacieux. La solidité de l'os est remarquable chez l'homme.<sup>814</sup>

---

<sup>809</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes*, Paris, Didot jeune, 1816, p. 19.

<sup>810</sup> Une phrase célèbre et souvent reprise dans un grand nombre d'ouvrages pour confirmer la complémentarité des sexes et la nature nerveuse des corps féminin. Elle est notamment présente dans les ouvrages suivants : J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes*, Paris, Didot jeune, 1816, p. 19 ; Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816, p. 10 ; Charles François MENVILLE, *Histoire médicale et philosophique de la femme : considérée dans toutes les époques principales de sa vie, avec tous les changements qui surviennent dans son physique et son moral, avec l'hygiène applicable à son sexe et toutes les maladies qui peuvent l'atteindre aux différents âges*, Paris, Amyot, 1845, p. 231 ; Jules Jean Baptiste Gabriel MITAINE, *Considérations générales sur l'âge de l'adolescence; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 8 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819, p. 19.

<sup>811</sup> « Le corps de l'homme, pour être bien fait, doit être carré, les muscles durement exprimés, le contour des membres fortement dessiné, et les traits du visage bien prononcés. Dans les femmes tout est plus arrondi, les formes plus adoucies, les traits plus fins et le teint plus éclatant. L'homme a la force et la majesté en partage ; les grâces touchantes et la beauté sont l'apanage de l'autre sexe ». Dans : Étienne TOURTELLE, *Elémens d'hygiène, ou, De l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et des moyens de conserver la santé*, op. cit.

<sup>812</sup> Achille CHEREAU, *Mémoires pour servir à l'étude des maladies des ovaires*, Paris, Fortin, Masson et Cie, 1844, p. 71.

<sup>813</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., p. 1-2.

<sup>814</sup> *Ibid.*, p. 4.

Dans les traités médicaux, la « nature » dicte des normes physiologiques qui, pour être belles et « conformes aux sexes », doivent avant tout être complémentaires dans le sens où ce qui est attribuable aux hommes ne l'est pas aux femmes.

L'apparence que prennent les corps à la puberté permet également de préfigurer des devoirs sociaux. Avant même que la poitrine soit complètement formée, les médecins présentent sa future fonction de lactation : « Chez la femme, on voit se produire, sur la poitrine, uniforme jusqu'alors, deux organes que la nature prévoyante a disposés pour produire l'aliment qu'elle doit plus tard offrir à son enfant »<sup>815</sup>.

Selon le médecin Jacques Louis Moreau de la Sarthe (1771-1826) dans son *Histoire Naturelle de la femme* (1803), la puberté est pour les jeunes filles et garçons « une époque où leur physionomie respective est si bien exprimée »<sup>816</sup>. Cependant, la transformation pubertaire s'inscrit dans un temps long et, même si les signes caractéristiques des sexes apparaissent pour certains durant cette période, les individus atteignent seulement leur « physionomie idéale » à la fin de celle-ci. Au début, les corps des adolescents sont encore affiliés à ceux des enfants.

L'acquisition d'une physionomie propre au sexe semble être plus rapide chez les jeunes femmes. Dès les premières menstruations, celles-ci semblent se transformer rapidement et drastiquement. La métamorphose d'un corps de petite fille en celui d'une femme est bien explicitée par Pierre Roussel :

Dans cette seconde époque où la nature travaille à mettre la femme en état de se reproduire, [...] les productions qui partent du centre supérieur, après avoir arrondi le col & lié les traits du visage, vont se perdre agréablement vers les épaules, & se prolonger vers les bras, pour leur donner ces contours fins, déliés & moelleux, qui se continuent jusqu'aux extrémités des mains. Les productions qui partent de l'autre centre vont modifier à peu près de la même manière toutes les parties inférieures.<sup>817</sup>

Toutefois, il s'agit là d'une apparence éphémère que les femmes perdent avec l'âge. Lorsque « le vœu de la nature est rempli »<sup>818</sup>, celles-ci sont dépossédées de leurs attraits : « Cette fleur délicate de tempérament, qui ne marche qu'avec la première jeunesse, disparaît comme la rosée du matin »<sup>819</sup>.

Le corps des jeunes femmes est souvent mobilisé pour analyser la transformation pubertaire et les maladies de l'adolescence féminine telles que la chlorose, la phtisie et l'hystérie. Les descriptions masculines se font plus rares, hormis dans les ouvrages d'hygiène qui sont destinés aux jeunes garçons scolarisés et se répandent à partir des années 1830<sup>820</sup>. L'apparence typique de l'adolescent commence à s'y fixer, à l'instar des propos que tient Jean-Baptiste Fonssagrives en 1870 :

---

<sup>815</sup> A. L. BOYER, *Dictionnaire de physiologie*, Paris, Migne, 1861, p. 1474.

<sup>816</sup> Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t. 1, p. 71.

<sup>817</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, op. cit., p. 81-82.

<sup>818</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>819</sup> *Ibid.*

<sup>820</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, Paris, Villeret, 1827; François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, 1846; Jean Baptiste FONSSAGRIVES,



Tout en lui fait pressentir la métamorphose pubère. Il s'accroît avec une activité nouvelle ; les traits de la structure qui appartient à son sexe s'accroissent de plus en plus ; sa physionomie revêt un caractère mâle ; sa voix prélude à un timbre grave et sonore par des dissonances caractéristiques ; ses joues et ses lèvres d'ombragent du duvet d'une virilité commençante.<sup>821</sup>

Les changements physiques sont tels qu'ils rendent l'individu méconnaissable :

C'en un fait, l'homme apparaît avec ses velléités d'indépendance et d'autorité, et la mère compare déjà, avec un sentiment mêlé de regret et de vanité, aux cheveux bruns et aux traits accentués qu'elle a sous les yeux, les boucles blondes qu'elle a mises soigneusement à l'écart et le teint blanc et rose dont des portraits enfantins conservés dans quelque reliquaire de ses jeunes années, ont matérialisée pour elle le souvenir.<sup>822</sup>

Cependant, le développement des attributs masculins paraît plus lent. Si la physionomie des femmes est liée aux menstruations, celle des hommes est caractérisée par la taille. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Étienne Tourtelle explique de ce fait que les corps masculins achèvent leur accroissement autour de vingt-deux ans. Est-il alors possible de parler d'apparence « hybride » à la puberté ? L'auteur fait référence à une époque « transitoire » entre la puberté et la vingtaine durant laquelle les jeunes hommes sont décrits comme « sveltes »<sup>823</sup> et dotés d'une taille « effilée »<sup>824</sup> ainsi que de cuisses et de jambes « menues »<sup>825</sup>. Autant d'attributs souvent considérés comme féminins. Dans l'article « Homme » du *Grand vocabulaire françois* (1770), leur corps est ainsi présenté comme hybride et inachevé ou tout juste sur le point de l'être : « Toutes les parties musculuses ne sont pas encore remplies comme elles le doivent être, mais peu à peu la chair augmente »<sup>826</sup>.

L'idée d'un corps en « cours de maturation » est un fait que l'on retrouve largement développé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par les premiers traités d'hygiène consacrés à la santé des écoliers. Le docteur Simon<sup>827</sup> dans son *Traité d'hygiène appliqué à l'éducation de la jeunesse* (1827) décrit un corps adolescent « en construction » : « Les muscles comme toutes les parties molles sont allongés par l'accroissement des os [...] ; ils ne font pas encore des saillies prononcées qui annoncent la force et le complément de leur développement »<sup>828</sup>. Ces rares descriptions corporelles renvoient, pour les jeunes hommes, à des canons de beauté. L'auteur explique que durant la puberté :

---

*L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, C. Delagrave, 1870.

<sup>821</sup> Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 323.

<sup>822</sup> *Ibid.*

<sup>823</sup> Étienne TOURTELLE, *Elémens d'hygiène, ou, De l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et des moyens de conserver la santé*, op. cit., p. 32.

<sup>824</sup> PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, *Le grand vocabulaire françois. tome 13*, Paris, Panckoucke, 1770, p. 388.

<sup>825</sup> *Ibid.*

<sup>826</sup> *Ibid.*, p. 388.

<sup>827</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>828</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliqué à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 21.

Le corps a des proportions que les peintres et les statuaires savent reproduire : les formes des statues de Castor et Pollux nous donnent le type de la beauté de l'adolescent ; et il ne faut pas croire que la nature s'éloigne beaucoup de cette perfection que l'on regarde comme imaginaire. Le jeune homme sain dont l'accroissement n'a été entravé par aucune maladie, dont la constitution n'a été épuisée ni par la misère, ni par des passions désordonnées, ni par la débauche ; celui surtout qui a fait usage d'un exercice presque continuel (ca, le système musculaire, agent de tous les mouvements, formant à lui seul la presque-totalité de nos parties molles, c'est à son développement régulier que le corps devra ses belles formes) ; ce jeune homme qui aura suivi, sans dévier, la route tracée par la nature et par l'hygiène, pourrait à son tour devenir le modèle de quelque chef-d'œuvre.<sup>829</sup>

Les canons de beauté sont avant tout inspirés de l'Antiquité et du goût néoclassique qui s'impose dans la peinture, la sculpture et l'architecture à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>830</sup>. Quand les médecins font des allusions à la mode pour décrire les attributs féminins, tels que la taille<sup>831</sup>, et masculins, comme la barbe<sup>832</sup>, ils citent fréquemment Johann Joachim Winckelmann (1717-1769)<sup>833</sup>, théoricien du néoclassicisme selon lequel l'art grec détient toutes les caractéristiques du « beau »<sup>834</sup>. Médecins comme historiens de l'art aspirent à trouver « ce qui fait le beau » et de quelle manière il se matérialise. Joseph Capuron a recours à l'exemple des sculptures antiques pour soutenir ses arguments. Lorsqu'il évoque la matière plus lâche et abondante des tissus qui composent le corps des femmes, il prend la Vénus de Médicis comme modèle et l'oppose aux formes de l'Hercule Farnèse<sup>835</sup>. Ces descriptions médicales se basent sur un « idéal corporel » relativement difficile à déterminer en termes d'âge. Les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* de 1836 fournissent tout de même un âge précis pour les hommes : « À l'âge de 2 ans, il s'opère un grand changement dans l'organisation ; à l'âge de 6 ans l'enfant n'est plus enfant, c'est un garçon ; à l'âge de 14 ou de 16 ans, le garçon est adolescent ; à 22 l'adolescent est homme : ajoutez encore 10 ans l'homme est parvenu à son plus haut degré de perfection »<sup>836</sup>. Cependant, aucune justification anatomique ou physiologique n'est apportée à l'âge

---

<sup>829</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>830</sup> Thomas W. GAEHTGENS, Christian MICHEL, Marc FUMAROLI, COLLECTIFS, Guilhem SCHERF, Christophe LERIBAUT et Guillaume FAROULT, *L'Antiquité rêvée: Innovations et résistances au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2010, 504 p.

<sup>831</sup> Les médecins font souvent référence à l'esthétisme grec lorsqu'ils évoquent la mode et la forme des robes : « Les robes turques & celles à la Polonoise, qui marquent élégamment les contours naturels de la taille, au lieu de la tailler rudement en pyramide renversée (on pourroit presque dire en obélisque), seront toujours une illusion infiniment plus agréable aux yeux des hommes sensés & de bon goût ». Dans : Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicinale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, p. 176. « En adoptant le costume grec, on devrait lui faire subir des modifications qu'exige la température variable où nous vivons. Les phtisies et les autres affections du poumon seraient moins communes ». Dans : Augustin Pierre POLINIÈRE, *Essai sur la puberté*, Paris, Didot le jeune, p. 29.

<sup>832</sup> Jacques-Antoine DULAURE, *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe*, Paris, Le Jay, 1786, 234 p.

<sup>833</sup> Jacques-Louis Moreau de la Sarthe propose un chapitre intitulé « Histoire des variétés de la femme » qui cherche à trouver la beauté en fonction des peuples, des races et de l'histoire. Jacques-Louis MOREAU DE LA SARTHE, *Histoire naturelle de la femme*, *op. cit.*, t. 1, p. 559.

<sup>834</sup> Edouard POMMIER, *Winckelmann*, Paris, Gallimard, 2003.

<sup>835</sup> « Le tissu cellulaire est plus gras, plus lâche et plus abondant chez la femme ; il domine surtout vers la poitrine et le bassin, où il forme ces contours moelleux qui vont se perdre avec tant de grâce le long des cuisses et des bras. Partout il remplit les interstices des os, des fibres musculaires et des tendons ; il lie tous les viscères, tous les vaisseaux et tous les nerfs ent'eux ; il recouvre toute la superficie du corps, où il produit cette délicatesse dans les formes extérieures, que le ciseau a su faire admirer la Vénus de Médicis, et fait disparaître ces saillies fortement prononcées qui distinguent l'Hercule de Farnèse ». Dans : Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>836</sup> *Annales d'hygiène publique, industrielle et sociale*, Paris, J.-B. Baillière et fils., 1836, p. 90.

arbitraire de vingt-deux ans. Dans les discours médicaux, la virilité apparaît comme un seuil de perfection ; cette perfection semble s'acquérir dans un temps long. Bien que les jeunes hommes détiennent des signes manifestant de leur masculinité comme la pilosité ou une voix grave, leurs corps sont modulables, en formation et de ce fait encore affiliés aux corps mous des enfants.

Cette flexibilité et cette souplesse sont non seulement convoquées dans les descriptions des corps mais aussi prescrites dans les traités d'hygiène. L'article « De la puberté » de M. Bailly publié dans *Le journal d'éducation* en 1816 invite les pères de famille et les instituteurs à veiller à ne pas « fatiguer les organes qui achèvent de se mouler, de se perfectionner »<sup>837</sup>. Pour ce faire, il faut bannir tout ce qui constitue un obstacle au bon développement des corps comme les corsets pour les jeunes femmes ou les positions d'étude inconfortables et trop longues<sup>838</sup>. En d'autres termes, il ne faut pas entraver la marche de la nature<sup>839</sup>.

## b) La fonction des physionomies masculines et féminines : rapprocher les corps, le désir

Les médecins soutiennent que la « nature », en offrant une physionomie différente aux hommes et aux femmes, a également pour but de les rapprocher dans le cadre de la reproduction. La distinction entre les sexes, régie par les notions de pouvoir et de soumission, participe ainsi au désir dans une dynamique hétérocentrée. Ce sont les différences entre les sexes, tant anatomiques, physionomiques et morales, qui peuvent éclairer l'attrance de l'un envers l'autre. Pierre Roussel évoque un « lien invincible dont la nature se sert pour rapprocher les deux sexes »<sup>840</sup>, soit un attrait puissant qui pousse hommes et femmes à s'unir :

Chaque individu a bien en lui les moyens de se conserver, mais non celui de se reproduire ; il a besoin, pour remplir ce grand objet, du concours d'un autre individu qui lui ressemble par son espèce, & qui soit différent par son sexe. De ce besoin naît la dépendance réciproque des deux sexes. [...] Tel est le charme inconcevable attaché à la différence des sexes, que si les désirs naturels la font rechercher comme terme où ils doivent cesser, elle ranime à son tour ces mêmes désirs lorsqu'ils sont éteints ; elle leur sert d'aliment, elle est encore un plaisir, lorsque le premier de tous est évanoui.<sup>841</sup>

---

<sup>837</sup> SOCIÉTÉ FORMÉE À PARIS POUR L'AMÉLIORATION DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE, *Journal d'éducation, Tome troisième, octobre 1816- Mars 1817*, Paris, L. Colas, 1816, p. 302.

<sup>838</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>839</sup> Les questions sur la « nature » impliquent une analyse sur la « fabrique des corps ». Les moyens de contrôler, modifier et réparer les corps sont surtout axés sur les femmes. Le sujet des corsets implique de vifs débats chez les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Si les corps à baleines et les fortes armatures sont de rigueur chez les aristocrates des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les médecins vont remettre en question le corset et le maillot qui, pour la majorité d'entre eux, comprime le corps dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et en même temps que le développement de l'orthopédie. Les modes sont toutefois changeantes et bien que les corsets soient bannis ou s'assouplissent pendant l'époque révolutionnaire, ils reviennent de plus belle au XIX<sup>e</sup> siècle pour donner aux femmes une silhouette fine en comprimant la taille et le ventre. Or, il faut désormais laisser faire la nature et non l'appriivoiser. Nous aborderons ces thématiques dans le chapitre 7 « Former le corps des jeunes filles entre contraintes et libertés ».

<sup>840</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs, op. cit.*, p. 142.

<sup>841</sup> *Ibid.*, p. 142-143.

La nécessité de se reproduire est donc guidée par la « nature » et la complémentarité des sexes. Pierre Bauduit<sup>842</sup> dans ses *Considérations médicales sur le mariage* (1822) explique : « Des ces contrastes que l'on a pu remarquer dans le caractère de l'homme et de la femme naît tout naturellement l'idée qu'ils ont besoin d'être unis l'un à l'autre »<sup>843</sup>. Bien que le désir soit réciproque, les jeunes femmes semblent être davantage animées par un instinct amoureux. C'est ce que révèle l'article « Ephèbe » dans le douzième volume du *Dictionnaire des sciences médicales* (1815) : « Tel est l'ordre de la nature ; l'individu plus faible, ayant besoin de protection, doit en effet se rapprocher davantage de l'être fort »<sup>844</sup>.

La beauté, conçue comme l'un des moyens les plus sûrs d'assurer la reproduction, est développée par le médecin Pierre Roussel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et ne cesse d'être mobilisée et citée au cours du siècle suivant. Celui-ci déclare :

Lorsque cette qualité manque, tous les autres agréments ne frappent que faiblement, parce qu'un jugement prompt & rapide que l'instinct nous suggère, nous avertit qu'une femme, dont l'individu ne présente point tous les caractères d'une parfaite santé, est dans une disposition peu favorable au plan de la nature, relativement au maintien de l'espèce.<sup>845</sup>

La beauté et le désir véhiculent des idéaux de virilité et de féminité qui sont édictés par les « natures ». Virey, dans son *Histoire Naturelle du genre humain* (1834), pose la question suivante : « Comment donc s'établit l'amour le plus pénétrant, le plus parfait entre les sexes ? »<sup>846</sup>. La réponse réside dans la complémentarité des sexes qui se base sur une répartition parfaite de leurs qualités respectives :

C'est lorsque la femme est le plus femelle, et que l'homme est le plus viril ; c'est quand un mâle brun, velu, sec, chaud et impétueux, trouve l'autre sexe délicat, humide, lisse et blanc, timide et pudique. L'un doit donner, et l'autre est constitué pour recevoir ; le premier, par cette raison, doit avoir un principe de surabondance, de force, de générosité, de libéralité qui aspire à s'épancher ; la seconde, au contraire, étant constituée en moins, doit, par sa timidité, tendre à recueillir, à absorber, avec une sorte de besoin et d'économie, le trop de l'autre, pour établir l'égalité, le niveau complet. Ainsi le résultat de l'union conjugale, ou le but de la procréation d'un nouvel être, ne peut être rempli que par cette unité physique et morale dont parlent Pythagore et Platon, au moyen de laquelle les deux sexes s'égalent, se saturent pour ainsi dire réciproquement.<sup>847</sup>

Comme le prône M. Bureau-Riofrey, « l'amour est l'apanage de la santé »<sup>848</sup> et a donc un fort impact sur l'apparence des individus. Les passions changent l'aspect des jeunes filles qui se transforment peu à peu jusqu'à devenir des « femmes ». Elles conditionnent en effet leur éclat et leur constitution, pourvu qu'elles soient bien amenées. À

---

<sup>842</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>843</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822, 30 p.

<sup>844</sup> Une SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckouke, 1812, v. 12, p. 442.

<sup>845</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, op. cit., p. 149.

<sup>846</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain*, Bruxelles, Louis Hauman et Comp., 1834, vol. 4, p. 156.

<sup>847</sup> *Ibid.*

<sup>848</sup> Antoine-Martin BUREAU-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, op. cit., p. 22.

l'inverse, « l'amour ressemble à une lampe funèbre placée sur un cercueil, dont les rayons sont pâles et sans éclats »<sup>849</sup> dans les corps débiles et maladifs.

La beauté a une place de choix au cœur des discours sur la santé lors de la puberté. Dans l'introduction de *L'éducation physique des jeunes filles ou hygiène de la femme avant le mariage* (1825), M. Bureaud-Riofrey rappelle le lien indéfectible entre ces deux notions :

J'ai regardé la beauté comme inséparable de la santé ; l'une ne peut exister sans l'autre. La beauté peut s'acquérir, même pour des constitutions déviées, depuis la renaissance de l'orthopédie et de la gymnastique [...] Dans l'éducation physique, tout concourt au perfectionnement de la beauté du corps.<sup>850</sup>

Par conséquent, la beauté s'acquiert et se travaille, au même titre que la santé. Pour Roussel, elle représente un « lien invincible dont la nature se sert pour rapprocher les deux sexes »<sup>851</sup>. Cette « impulsion primitive » est donnée à tous les êtres humains, même lorsqu'ils sont privés de leurs parties génitales : « On peut nous priver de l'usage de nos membres, mais non détruire la pente naturelle du principe qui les fait agir »<sup>852</sup>.

La beauté est par ailleurs au centre de l'éducation féminine au moment de la puberté, comme en témoigne Adolphe Clavel dans son *Traité d'éducation physique et moral* (1855) :

L'éducation de l'adolescence a dont été partagée en deux parts, l'une s'appliquant à la fille pubère et se proposant de la transformer en une femme belle, saine et capable de donner l'être à des enfants bien constitués, l'autre s'adressant au jeune homme et prétendant le douer de la santé, de la vigueur, de l'harmonie des formes et de l'agilité<sup>853</sup>.

L'éducation vise à révéler la beauté si indispensable à la reproduction. Cette qualité est surtout prêtée aux femmes, car celle des hommes est avant tout la force physique. Adolphe Clavel, dans son *Traité d'éducation physique et moral* (1855), distingue nettement les objectifs éducatifs selon les sexes : « L'éducation s'engage à rendre l'adolescent sain, fort et agile, comme elle rend les jeunes filles saines, élégantes et gracieuses : c'est-à-dire qu'à l'époque de la puberté elle doit diriger les deux sexes par des voies entièrement différentes »<sup>854</sup>. Ces considérations enferment dès le plus jeune âge les individus dans un rôle social. Pour les filles, il est question de beauté et d'évolution organique « favorable à la conception, à la parturition et à l'allaitement »<sup>855</sup>, tandis que pour les garçons, il s'agit d'une élévation de la taille et d'une aptitude à résister à la fatigue engendrée par le travail physique. Ainsi, un rapport étroit entre éducation, santé et beauté se profile-t-il, d'autant plus dans les traités de médecine dédiés aux jeunes femmes. Dans l'un des premiers ouvrages de ce genre, *l'Essai sur la santé et sur l'éducation médicale des filles destinées au mariage* (1776) de Jean-André Venel (1740-1791), un chapitre est consacré « au genre de perfection des femmes ».

---

<sup>849</sup> *Ibid.*

<sup>850</sup> *Ibid.*, p. xiv.

<sup>851</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, op. cit.*, p. 142.

<sup>852</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>853</sup> Adolphe CLAVEL et Emile MULLER, *Traité d'éducation physique et morale, op. cit.*, vol.1, p. xxvi.

<sup>854</sup> *Ibid.*, p. 369.

<sup>855</sup> *Ibid.*

Pour optimiser aussi bien leur santé que leur beauté, il est nécessaire de s'adapter à leur mode de vie. Les recommandations « ne doi[vent] sans doute pas être le[s] même[s] que [celles] de la jeune fille destinée à être la compagne de travaux du robuste & grossier manouvrier »<sup>856</sup>. Cependant, toutes ces prescriptions ont le même but : « Les goûts de la société ne doivent pas non plus l'emporter sur les droits de la nature »<sup>857</sup>. Qu'elles soient citadines ou paysannes, les femmes doivent soigner leur beauté leur permettant d'accéder à « l'état de mère »<sup>858</sup>.

### c) Âge ingrat ou âge de grâce ? Santé et beauté adolescentes

Les discours sur la puberté sont ambivalents car ils la présentent tantôt comme un âge ingrat<sup>859</sup>, tantôt comme un âge gracieux. La beauté des pubères, essentiellement déterminée par la santé, y est constamment abordée. Celle des jeunes femmes dépend quant à elle du flux menstruel. Les médecins dépeignent toutefois plus souvent la beauté que la laideur adolescente qui ne s'affirme que graduellement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette partie se concentrera principalement sur la beauté féminine. En effet, les traités du corpus sur la puberté sont quasiment tous dédiés aux jeunes femmes. Peu d'ouvrages sont consacrés aux deux sexes<sup>860</sup> et une seule thèse analyse exclusivement la puberté chez les jeunes hommes<sup>861</sup>.

Les médecins n'évoquent pas unanimement la beauté car certains d'entre eux parlent plus volontiers de « grâce ». Selon Jean-Marie Pichard, la puberté marque le triomphe des jeunes femmes qui acquièrent alors des formes gracieuses. L'esthétisme est surtout porté sur l'aspect du visage, sur la blancheur de la peau et des dents, sur la teinte vive des lèvres et sur l'expression du regard<sup>862</sup>. La beauté féminine, pour Roussel, est justement à son apogée

---

<sup>856</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, p. 110.

<sup>857</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>858</sup> *Ibid.*

<sup>859</sup> Les médecins n'utilisent pas l'expression d'« âge ingrat » mais certaines descriptions renvoient à cet aspect. Agnès Thiercé, dans son *Histoire de l'adolescence*, revient sur son attribution aux adolescents : « Si *âge bête*, rencontré chez l'écrivain catholique et directeur de patronage Edward Montier, ne s'impose guère avant le XIX<sup>e</sup> siècle, *âge ingrat*, aujourd'hui quasiment indissociable de l'adolescence, rencontre le succès dès sa naissance, en 1849, semble-t-il sous la plume d'Alphonse de Lamartine dans ses *Confidences* – “J'étais à cet âge ingrat où la légèreté et l'imitation font une mauvaise honte au jeune homme de ses meilleurs sentiments”. Le *Littré* et le *Grand Larousse* l'ignorent, mais les *Lettres sur l'éducation des filles* de Mgr Dupanloup, écrites dans les années 1860, ou encore le *Dictionnaire de Pédagogie de Ferdinand Buisson*, paru en 1882, montrent que l'expression est usuelle ». Dans : Agnès THIERCE, *Histoire de l'adolescence*, Paris, Belin, 1999, p. 13.

<sup>860</sup> P. (jeune) DUSOULIER, *Avis aux jeunes gens des deux sexes*, Angers, impr. des frères Mame, 1810 ; Jean FOURNET, *Essai sur l'âge de l'adolescence, considéré chez les deux sexes*, Thèse, impr. A. Parent, an XII, Paris, France, 1804, 19 p ; Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, Paris, Didot jeune, 1814 ; V. T. LESPINE, *Essai sur la puberté: considérée dans les deux sexes sous les rapports physiologiques et pathologiques*, Barbou, Paris, 1799 ; Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes*, Paris, Didot le jeune, 1822, 24 p.

<sup>861</sup> Jean-Baptiste PICHON, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, 34 p.

<sup>862</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe*, *op. cit.*, p. 36.



lors de la puberté<sup>863</sup>. Une jeune fille ne peut qu'être belle au moment où elle possède tous les éléments qui composent le stéréotype de la féminité : « Sa beauté alors est d'être femme »<sup>864</sup>. La beauté est dès lors indissociable de la jeunesse<sup>865</sup>. De cette manière, Pierre Roussel explique qu'« il n'y a pas de beauté sans fraîcheur »<sup>866</sup>. C'est d'ailleurs « dans les premières années de la jeunesse et dans le temps de la puberté »<sup>867</sup> que la beauté est universelle chez les jeunes femmes<sup>868</sup>. Néanmoins, elle nécessite une certaine maturité des corps pour se confirmer. Elle n'est atteinte qu'une fois que les fonctions dites « masculines » et « féminines » sont clairement établies et que l'accroissement est terminé. Comme le montre Roussel, la grâce est liée à la grandeur :

Tout le monde convient que les objets, pour être beaux, doivent être grands, c'est-à-dire avoir toute la grandeur relative que comporte leur espèce ; car le plus petit objet peut être beau comparé à ses semblables. Une rose est belle, lorsqu'elle a toute sa grandeur & tout l'éclat qu'une rose puisse avoir : alors l'impression qu'elle fait sur nos sens est plus vive & plus agréable. Un cheval n'est beau qu'autant que sa taille, la souplesse de ses jarrets, une peau luisante, une encolure noble & élevée, & le feu qui sort de ses yeux & de ses naseaux, attestent sa vigueur & sa légèreté.<sup>869</sup>

Cette recherche de la maturité des corps est surtout motivée par les facultés reproductrices. Si la puberté est souvent associée à la grâce, la ménopause est quant à elle attachée à la perte du charme<sup>870</sup>. Au siècle des Lumières, la vieillesse féminine rime donc avec la laideur. De plus, des caractéristiques physiques masculines et viriles lui sont parfois attribuées dans les discours médicaux<sup>871</sup>.

La beauté féminine est également synonyme de fragilité. Pour Bureaud-Riofrey, la constitution faible des femmes ainsi que la délicatesse de leurs fibres, de leurs organes et de leurs tissus sont « le plus bel apanage de la beauté »<sup>872</sup>. Cette idée est reprise par une majorité de médecins. Virey soutient que « les attraits séducteurs de la femme proviennent de son impuissance même »<sup>873</sup>. Afin de cultiver la beauté et paraître attrayante aux yeux des hommes, il recommande qu'elles « conservent les habitudes contraires à celles du sexe masculin »<sup>874</sup>. En d'autres termes, « la puissance de la femme est dans sa faiblesse »<sup>875</sup>. Toutefois, il affirme qu'un excès de délicatesse « nuit autant à la beauté qu'à la santé », avant d'ajouter : C'est une erreur funeste [...] de croire qu'on peut les séparer. [...]

---

<sup>863</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, op. cit.*, p. 149.

<sup>864</sup> *Ibid.*

<sup>865</sup> Sur les notions de beauté et de laideur, voir : Cathy MCCLIVE et Nicole PELLEGRIN, *Femmes en fleurs, femmes en corps*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010 ; Georges VIGARELLO, *Histoire de la beauté*, Paris, Éditions du Seuil, 2004 ; Claudine SAGAERT, David Le BRETON et Georges VIGARELLO, *Histoire de la laideur féminine*, Paris, Imago, 2015.

<sup>866</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>867</sup> *Ibid.*

<sup>868</sup> « Il n'y a pas de femme qui ne plaise à cette époque ». Dans : *Ibid.*

<sup>869</sup> *Ibid.*, p. 157-158.

<sup>870</sup> Annick TILLIER, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 avril 2005, n° 21, pp. 269-280.

<sup>871</sup> Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume, op. cit.*, p. 333-344.

<sup>872</sup> Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage, op. cit.*, p. 20.

<sup>873</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire, op. cit.*, p. 232.

<sup>874</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>875</sup> Julien-Joseph VIREY, *De l'éducation publique et privée des français, op. cit.*, p. 76.

Il faut être vivante avant que d'être belle »<sup>876</sup>. Les préceptes médicaux cherchent un certain équilibre : il ne faut pas dénaturer la faiblesse des femmes, mais tout de même exercer un contrôle pour que la santé de celles-ci ne décline pas. Parmi les nombreux moyens hygiéniques mis en avant, c'est certainement l'activité physique qui revient le plus souvent pour susciter et entretenir leur éclat<sup>877</sup>. En effet, l'exercice a une influence considérable sur la santé et la beauté. Il procure une couleur vive au visage, permet aux vaisseaux de distribuer continuellement et convenablement les différents fluides qui composent le corps et garantit également une bonne digestion. Il doit cependant toujours être accompagné d'un repos mesuré. Venel déclare à ce sujet : « par lui la digestion qui est la base de la vie & de la santé, se fait avec exactitude ; par lui enfin, & par lui principalement, le corps se développe, croît, se fortifie, devient souple, adroit, actif, agile & s'embellit »<sup>878</sup>.

Par ailleurs, la puberté est occasionnellement taxée de disgrâce. En 1825, Auguste Benoist<sup>879</sup> évoque la laideur des jeunes femmes en décrivant un processus qui ne leur est « réellement pas avantageux »<sup>880</sup> et qui entérine l'expression d'« âge ingrat »<sup>881</sup>. Avant l'apparition et la régularisation des menstruations, toute jeune fille perd sa fraîcheur et son embonpoint de l'enfance. Qui plus est, elle ne possède « pas encore les charmes qui doivent bientôt l'embellir »<sup>882</sup>. Elle présente donc une certaine hybridité qui est considérée comme laide. Mais à quoi est-elle censée ressembler ? Auguste Benoist répond :

Une taille effilée, des membres amaigris, des articulations disproportionnées par leur volume, des mouvemens sans grâce, quelquefois des traits agréables dans la physionomie, mais manquant d'ensemble et de régularité ; joignez à cela un état de langueur et d'inquiétude, avant-coureur de la nubilité, voilà ce qu'on observe à cette époque.<sup>883</sup>

À la même période, Henriette Campan (1752-1822) date précisément l'arrivée de cet « âge ingrat » dans son traité d'éducation : « La petite fille la mieux élevée, la plus jolie, arrivée à l'âge de douze ans va franchir un espace de quatre années, pendant lesquelles ses grâces, son maintien, et jusqu'à ses traits, perdront une grande partie de leurs charmes »<sup>884</sup>. Elle change d'aspect avec la découverte de l'amour et du désir mais seulement si ces derniers peuvent s'épanouir et s'exprimer librement<sup>885</sup>. L'autrice explique que les convenances sociales contraignent les jeunes femmes

---

<sup>876</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, op. cit., p. 115.

<sup>877</sup> Nous reviendrons plus en détails sur les activités physiques proposées aux jeunes filles (danse, équitation, gymnastique etc.) dans une partie dédiée à l'hygiène et au quotidien.

<sup>878</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, op. cit., p. 143.

<sup>879</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>880</sup> Auguste BENOIST, *Considérations sur la puberté chez la femme, l'aménorrhée et la ménorrhagie*, Paris, Didot jeune, 1825, p. 13.

<sup>881</sup> *Ibid.*

<sup>882</sup> *Ibid.*

<sup>883</sup> *Ibid.*

<sup>884</sup> Jeanne-Louise-Henriette CAMPAN, *De l'éducation: suivi des conseils aux jeunes filles, d'un théâtre pour les jeunes personnes, et de quelques essais de morale*, Paris, Baudoin, 1824, p. 274.

<sup>885</sup> Auguste BENOIST, *Considérations sur la puberté chez la femme, l'aménorrhée et la ménorrhagie*, op. cit., p. 14.

à étouffer ces nouveaux sentiments<sup>886</sup>. Ce n'est qu'après cette étape marquée par une « humeur inégale »<sup>887</sup> que leur utérus et leur physionomie évoluent et révèlent leur beauté.

L'apparence du corps féminin dépendrait effectivement de l'état de l'utérus. Dans son *Traité des maladies des femmes* (1812), Joseph Capuron, médecin obstétricien, liste tous les phénomènes qui attestent de « l'influence générale de la matrice »<sup>888</sup> chez les jeunes femmes au moment de la puberté. Parmi les symptômes et les maux physiologiques comme les étourdissements, les sensations de pesanteur et l'accélération de la circulation sanguine, l'aspect de la figure est décrit avec précision. « Le visage [...] bourgeoise », se couvre de rougeur, est « abattu et décoloré ». Les yeux sont pour leur part enfoncés et cernés<sup>889</sup>. Ce n'est qu'une fois leurs menstruations bien établies que les jeunes filles deviennent concrètement belles :

Mais quelques gouttes de sang ont à peine coulé, que tout rentre comme par enchantement dans le calme et dans l'ordre. Le mal-aise général disparaît, le corps est plus léger et l'esprit moins embarrassé, toutes les fonctions prennent un cours plus libre et plus facile ; la gaieté revient, le visage se pare des grâces et de la fraîcheur de la jeunesse ; les yeux pétillent de feu ; tout indique une nouvelle vie et la plus brillante santé.<sup>890</sup>

P. Bauduit compare quant à lui les menstruations à un fluide salvateur. Quand elles s'établissent normalement, elles permettent de mettre un terme à la laideur entraînée par les maux physiques<sup>891</sup>. Ce sont elles, selon ses dires, qui apportent fraîcheur et bien-être aux jeunes femmes : « Sans elles, la beauté ne naît point ou s'efface ; l'ordre des mouvemens vitaux s'altèrent ; l'âme tombe dans la langueur et le corps dans le dépérissement »<sup>892</sup>.

#### d) Puberté et aspect du visage

Trois éléments du visage sont particulièrement représentés dans les discours sur la puberté féminine : les cheveux, les yeux et le teint. C'est à la puberté que les femmes se voient parer d'une « chevelure abondante »<sup>893</sup> qui participe à leur beauté et à la différenciation sexuelle. Les auteurs se focalisent sur la longueur de leurs mèches qui ont pour fonction d'embellir les traits de leur visage<sup>894</sup> ou d'en rehausser l'éclat<sup>895</sup>. Véritable atout de beauté, la

---

<sup>886</sup> « A cet âge, en effet, le murmure des passions naissantes se fait entendre dans les deux sexes ; mais, comprimé par les convenances et l'éducation, le volcan qui fait explosion chez le jeune homme couve sourdement dans le sein de la jeune fille ». Dans : *Ibid.*

<sup>887</sup> *Ibid.*

<sup>888</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement, op. cit.*, p. 19.

<sup>889</sup> *Ibid.*

<sup>890</sup> *Ibid.*

<sup>891</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 10.

<sup>892</sup> *Ibid.*

<sup>893</sup> Félix-Gustave SOULERAT, *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence. Thèse, etc, op. cit.*, p. 47.

<sup>894</sup> Annet-François-Roger DELIENS, *Dissertation sur l'histoire et l'hygiène de la puberté chez les filles. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 10 avril 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1821, p. 8.

<sup>895</sup> Ph.-H.-Ch. MONLAUD, *Essai sur la puberté chez la femme, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 août 1831*, Paris, Didot le jeune, 1831, p. 10.

chevelure est ainsi considérée comme « la parure du sexe [au sens de l'ensemble des femmes] »<sup>896</sup> ou encore « l'une de ses plus belles parures »<sup>897</sup>. Elle constitue un signe de puberté à part entière et fournit une preuve de la fin de l'accroissement des corps<sup>898</sup>.

Similairement, le changement d'aspect des yeux constitue un élément représentatif de la puberté, comme l'illustre la citation de Jean-Jacques Rousseau citée par le médecin Auguste Benoist : « Ses yeux, ces organes de l'âme qui n'ont rien dit jusqu'alors, trouvent un langage et de l'expression. Leurs regards, plus vifs, ont encore une sainte innocence, mais ils n'ont plus leur première imbécillité ; on sent déjà qu'ils peuvent trop dire ; on commence à savoir les baisser et rougir »<sup>899</sup>. Dans *son Essai sur l'âge de l'adolescence* (1804), Jean Fournet mentionne quant à lui des yeux « auparavant muets »<sup>900</sup> dans l'enfance et qui gagnent de « l'éclat et de l'expression »<sup>901</sup> dans la jeunesse. Ces descriptions sont avant tout liées à la physiologie féminine. Pendant la préparation des menstruations, les yeux sont décrits par Polinière (1790-1856) comme mornes et cernés<sup>902</sup>. Lorsque la puberté des jeunes femmes se développe mal, leurs yeux sont « abbatus » et témoignent d'un « état de langueur »<sup>903</sup> selon Claude Lachaise. Les yeux et le regard révèlent donc l'état de santé des adolescentes. Le philosophe et médecin Antoine Le Camus (1722-1772) est le seul à aborder l'évolution des yeux des adolescents : « Ce jeune garçon qui touche l'aurore de son bel âge : un feu secret coule dans ses veines, l'agite & l'étonne ; ses yeux deviennent plus étincelans »<sup>904</sup>.

La peau change également de texture et de couleur. En 1827, le docteur Simon explique ce phénomène de la façon suivante :

La peau, qui semble n'être qu'une trame plus serrée des lames extérieures du tissu cellulaire, est pourvue d'une vitalité plus prononcée, non parce qu'elle reçoit à cette époque et plus de nerfs et plus de vaisseaux, mais parce que ces deux conducteurs de la vie ont eux-même plus d'activité ; elle a une teinte plus animée, surtout à la figure, sur laquelle les émotions les plus légères viennent se manifester par une rougeur instantanée.<sup>905</sup>

Après la puberté, la peau est dépeinte comme plus foncée chez les hommes, mais naturellement plus blanche et plus douce chez les femmes<sup>906</sup>. Elle devient alors un critère de différenciation sexuelle. Sa blancheur est un élément primordial de beauté, caractéristique des hautes classes de la société, mais aussi typique de la puberté puisque la

---

<sup>896</sup> Charles L. J. FIEVET, *Dissertation sur la puberté chez la femme*, Paris, Didot le jeune, 1826, p. 9.

<sup>897</sup> Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1815, p. 18.

<sup>898</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté, op. cit.*, p. 8-9.

<sup>899</sup> Auguste BENOIST, *Considérations sur la puberté chez la femme, l'aménorrhée et la ménorrhagie, op. cit.*, p. 13.

<sup>900</sup> Jean FOURNET, *Essai sur l'âge de l'adolescence, considéré chez les deux sexes, op. cit.*, p. 13.

<sup>901</sup> *Ibid.*

<sup>902</sup> Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 16.

<sup>903</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. 135.

<sup>904</sup> Antoine LE CAMUS, *Abdeker, ou, L'art de conserver la beauté*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1790, t.3, p. 79.

<sup>905</sup> *Ibid.*

<sup>906</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement, op. cit.*, p. 6.

pâleur est attachée à une maladie courante chez les jeunes femmes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : la chlorose<sup>907</sup>. La carnation est donc intimement liée à la santé<sup>908</sup> et, d'après le docteur Simon, c'est véritablement à partir de la puberté que ce rapport s'établit<sup>909</sup>. Le teint, pâle et jaune chez les sujets faibles et irritables, « annonce un désordre intérieur qui n'a pas encore été caractérisé, mais que rend évident l'état de faiblesse de ces individus »<sup>910</sup>. Selon ce même auteur, la couleur « rosée » est caractéristique des adolescentes en bonne santé et montre que les organes, la nutrition et le sang se trouvent dans une disposition idéale.

La rougeur du teint est tout autant associée à la puberté car elle véhicule la timidité<sup>911</sup>, et indique un changement brusque dans le corps, soit un « trouble inexprimable »<sup>912</sup> que les jeunes femmes ressentent au début de leur métamorphose. Pour le médecin Bureau-Riofrey, cette coloration peut être perçue comme un signe annonçant la puberté, au même titre que les engourdissements, les pesanteurs et les palpitations. Pendant cette période d'agitation, le sang des jeunes femmes bouillonne tandis que leurs veines se gonflent et entraînent de nombreux désagréments parmi lesquels figure la rougeur des joues. Ce rougissement est toutefois vu comme positif car il est le signe qu'un « grand travail a lieu »<sup>913</sup> et atteste de la bonne mise en œuvre de la « nature ». Au contraire, « lorsque la nature est embarrassée dans sa marche »<sup>914</sup>, les jeunes femmes perdent leurs couleurs et sont décrites comme tristes et ternes. Une fois leurs menstruations établies, elles retrouvent leur peau pâle et délicate, voire la découvrent selon les propos de Polinière : « La peau conserve sa blancheur, souvent même en acquiert une nouvelle »<sup>915</sup>. Les médecins commentent ainsi fréquemment le changement du teint et de l'aspect du visage chez les jeunes femmes. Edme Castaing (1796-1823), dans ses *Essais sur les accidents relatifs à la menstruation* (1821), évoque tantôt des faces rouges et gonflées, tantôt une « bouffissure pâle » qui altère les traits du visage<sup>916</sup>. La rougeur de la peau semble être avant tout un attribut féminin car seul Boyer, dans son *Dictionnaire de physiologie*, mentionne un visage « rouge, brillant »<sup>917</sup> chez les deux sexes, synonyme d'une pléthore<sup>918</sup>.

---

<sup>907</sup> La chlorose est une maladie également désignée par l'expression de « pâles couleurs » et prenant la forme d'une anémie. Ses principaux symptômes sont la faiblesse, la blancheur de la peau, le manque d'appétit et les douleurs à la tête. Nous reviendrons sur cette pathologie dans une partie consacrée aux maladies des jeunes filles.

<sup>908</sup> Sur les variations du teint en fonction de la santé, voir : *Corps polychrome, couleurs et santé: Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*, Paris, L'Harmattan, 2018, 378 p.

<sup>909</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>910</sup> *Ibid.*

<sup>911</sup> La timidité est une thématique largement développée par les médecins dans les discours sur la puberté féminine.

<sup>912</sup> Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>913</sup> *Ibid.*

<sup>914</sup> *Ibid.*

<sup>915</sup> Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>916</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidents relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1821, p. 12.

<sup>917</sup> A. L. BOYER, *Dictionnaire de physiologie*, Paris, Migne, 1861, p. 1473.

<sup>918</sup> Selon le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, la pléthore est une « surabondance de sang dans l'ensemble ou dans une partie de l'organisme ». Elle peut également signifier une surabondance des humeurs selon la théorie d'Hippocrate. Nous développerons cette notion lorsque nous nous interrogerons sur les mécanismes de la puberté et la manière de concevoir les corps pubères. Voir : <https://www.cnrtl.fr/definition/pl%C3%A9thore>.

La beauté est, enfin, au cœur des principes hygiéniques qui sont supposés contrer « ce qui change l'ordre de la nature »<sup>919</sup> chez les jeunes femmes. Le docteur Pichon<sup>920</sup>, auteur de la thèse *De la puberté chez l'homme* (1815), leur recommande de vivre en adéquation avec la nature, de supprimer toutes les activités nocturnes, comme les bals, et de privilégier « l'influence bienfaisante des rayons solaires »<sup>921</sup> afin de conserver beauté, fraîcheur et santé<sup>922</sup>. Ce genre de conseils se retrouve dans la majorité des ouvrages consacrés à la puberté, à la nubilité ou à l'adolescence. Les médecins ne cessent de dénoncer le nouveau mode de vie et l'alimentation de leurs contemporains, et essentiellement des élites socio-culturelles. Sans prôner un retour à l'état de « nature », les médecins préconisent de laisser faire cette dernière tout en l'adaptant à la vie moderne.

Le siècle des Lumières coïncide avec l'émergence du concept de « nature » qui désigne une entité universelle servant à catégoriser. Ce changement de paradigme implique une redéfinition des systèmes d'oppositions. Si les notions de chaud, froid, sec et humide sont toujours perceptibles dans les discours médicaux, d'autres éléments émergent pour éclairer la différence des sexes et plus précisément l'infériorité féminine, à l'image de l'ossature, de la mollesse et de la sensibilité des fibres ou de la physionomie. Les médecins, animés par un déterminisme biologique, ont la volonté d'expliquer et d'asseoir un ordre social. Le genre permet ainsi d'introduire des catégories scientifiques et d'imposer des normes. Les femmes sont réduites à leur fonction reproductive dans le cadre d'une injonction « naturelle » présentée comme nécessaire au bien commun. La sphère collective, qui prend une place primordiale, se base néanmoins sur la complémentarité des sexes. Le bonheur féminin ne peut être conçu qu'à travers l'amour conjugal et maternel. L'établissement d'une « nature » commune à toutes les femmes, une « nature » sensible, fragile et vulnérable implique et justifie un pouvoir de surveillance et de contrôle. Il participe de ce fait à la légitimation du pouvoir sur les femmes, soumises « pour leur bien et leur bonheur, à la reproduction.

Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la puberté est un sujet complexe qui s'inscrit dans de multiples dimensions médicales, philosophiques, juridiques et culturelles. Au premier abord la linéarité de la puberté semble difficile à cerner tant les discours sont nombreux et discordants à ce sujet. Les auteurs évoquent parfois une « transformation lente », d'autre fois « une crise passagère ». Progressive ou par étape, longue ou courte, la puberté est surtout matérialisée par des imaginaires qui reflètent l'idée d'une crise : les médecins évoquent un orage, une tempête, une révolution ; ou bien encore de l'épanouissement des capacités reproductives par les métaphores du printemps ou de la fleur de l'âge.

---

<sup>919</sup> Jean-Baptiste PICHON, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 20.

<sup>920</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>921</sup> *Ibid.*

<sup>922</sup> Nous reviendrons plus en détails sur ces prescriptions hygiéniques dans les chapitres 7 et 8.



La description des signes de la puberté participe à une naturalisation du sexe et à l'hétéronormativité. Ils deviennent tour à tour des attributs de la féminité et de la masculinité hégémonique. Les signes sont mis en scène et en discours et constituent de ce fait des éléments riches en symboles. Les poitrine assignent les femmes à leur fonction nourricière et sont alors considérées comme un attribut sensuel et esthétique participant à la naissance d'un désir hétérocentré. Aussi, la barbe et la voix, véritables attributs virils et outils de séduction, sont particulièrement mobilisées dans les descriptions médicales de la puberté puisqu'ils attestent de la puissance des testicules et de la présence d'un sperme mature. Enfin, l'odeur des parties génitales dégagée à la puberté ou les différents tons de la voix sont tout autant décrits comme des éléments caractéristiques de la puberté que comme des outils de séduction à destination du sexe opposé.

Ces descriptions révèlent des modèles et des « contre-modèles » qui apparaissent généralement comme des hommes et des femmes dénaturés, l'absence ou la précocité des signes devenant les symboles d'une altérité monstrueuse. Elles participent de ce fait à la diffusion d'une norme de bicatégorisation des sexes. Les signes de la puberté, éléments tangibles, s'inscrivent dans le contexte plus abstrait du concept de « nature » humaine qui pose les fondements de l'asymétrie entre les sexes. Les représentations des pubères se construisent à travers les dichotomies traditionnelles de la force et de la faiblesse, de l'infériorité et de la supériorité, de l'actif et du passif.

Les descriptions des physionomies adolescentes témoignent d'un corps en construction, caractérisé par une « nature » transitoire mais nécessaire à l'élaboration d'un corps mature. Le corps pubère apparaît comme marqué par une physionomie singulière, souvent décrite comme ingrate avant de passer pour gracieuse. Plus uniquement présenté sous le prisme de l'altérité ou l'hybridité, le corps pubère revêt des caractéristiques qui lui sont propres.



## Deuxième partie – Sens, sensibilités et sensualités

La puberté est souvent décrite par les médecins comme un éveil sensuel et sensoriel. Cet éveil des sens naturels se retrouve au cœur d'une multitude de sentiments et de sensations qui s'épanouissent ou émergent à la puberté. Passions, désir ou amour ne cessent d'être mobilisés par les médecins pour affirmer la nécessité d'un contrôle et d'une surveillance envers les pubères. Bien que la puberté soit un événement heureux, source de joies et de plaisirs, cette subite découverte des sens secoue les adolescents. Les passions deviennent ainsi des « torrens dévastateurs » qui mettent à mal la santé des jeunes individus et occasionnent de nouvelles sensations qui ébranlent leur sensibilité. Cette seconde partie se focalise majoritairement sur l'immatérialité de la puberté et cherche ainsi à « donner corps à l'invisible ». L'analyse des différents paradigmes médicaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles permettent de questionner la manière dont est compris et imaginé le mystérieux mécanisme pubertaire. L'étude des causes de la puberté invite à se pencher sur de nombreux discours sur les passions, les sens et les sensations des pubères. Les discours médicaux sur les sensations et la sensibilité se concentrent davantage sur les jeunes filles. Animées par une sensibilité et une imagination, les jeunes filles deviennent, au travers des descriptions médicales, de véritables victimes de leurs sensations.

L'éveil des sens induit également la naissance du désir et participe de ce fait au passage de sensations d'« enfants » à celles d'« adultes ». En effet, l'éveil des sens conduit à la naissance d'un plaisir sensuel et charnel. Toutes les prescriptions hygiéniques entourant la santé des pubères invitent à contrôler l'imagination, à préserver leur sens et leur sensation. Les médecins proposent par le biais de prescriptions hygiéniques mêlées à une extrême surveillance, des moyens de canaliser les sensations, émotions et imaginations des pubères. Des précautions essentielles puisque les jeunes sont considérés comme étant dans l'absence de maîtrise des sens. Chaque émotion, qu'elle soit triste, gaie ou étonnante, peut faire chavirer ceux-ci dans un large spectre de maladies telles que la masturbation, la nymphomanie et l'hystérie. Nous questionnerons l'impact de la puberté dans l'épanouissement de ces maladies.



## Chapitre 4 – La naissance de corps sensibles

Les discours médicaux sur l'adolescence s'attachent souvent à décrire les signes de la puberté. L'aspect du visage, l'apparition de la pilosité et la formation de la poitrine sont autant d'éléments permettant de la mesurer visuellement<sup>923</sup>. Toutefois, ce ne sont là que des signes partiels qui constituent seulement le haut de l'iceberg, comme en témoigne l'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) : « Toute cette brillante métamorphose n'est que le résultat de ce qui se passe au dedans »<sup>924</sup>. Or, nommer et interpréter l'invisible s'avère extrêmement complexe. Les auteurs conçoivent donc un imaginaire du corps en s'appuyant sur des éléments observables pour expliquer les conséquences intérieures de la transformation pubertaire. Ils se penchent sur quelques organes ou parties du corps qui deviennent de véritables foyers d'activité à cette période. Ceux-ci apparaissent comme particulièrement sensibles et sont souvent considérés comme des lieux propices au développement de maladies. Quelles sont les caractéristiques communes aux discours médicaux sur la métamorphose pubertaire interne ? Permettent-elles de donner corps à l'invisible ? Ce chapitre interroge la matérialité et l'immatérialité des changements corporels chez les pubères. Si les signes de la puberté sont tangibles, les principes, les causes et les sensations qui les engendrent sont quant à eux plus mystérieux. Comment les médecins investissent-ils les bouleversements de la puberté avant l'explication hormonale formulée au début du XX<sup>e</sup> siècle ? Les sens peuvent-ils concrètement matérialiser la transformation pubertaire ?

### 4.1. Le mystère de la puberté : donner corps à l'invisible

En 1804, Gabriel Jouard fait part des mystères qui entourent la puberté dans son *Nouvel essai sur la femme* :

Je me hâte d'arriver à cette brillante époque, à ce début remarquable du rôle intéressant que doit remplir pour la propagation de son espèce, la plus belle moitié du chef-d'œuvre du créateur. [...] Comment dépeindrai-je les changemens presque inexprimables qui s'opèrent chez la jeune fille, & viennent apposer cachet de son sexe ! Comment pénétrer dans l'atelier sacré de la génération, découvrir la source du principe de la germination ? Comment suivre ce principe dans toutes les parties qu'il va animer d'une vie nouvelle ? Comment donner quelque idée des puissans effets qu'il détermine au dedans, & présenter sous les couleurs vives qui leur conviennent ceux qu'il fait se manifester au dehors ?<sup>925</sup>

Face à tant de questionnements, le médecin se livre à une observation des systèmes qui animent le corps afin de comprendre le fonctionnement général de la puberté :

---

<sup>923</sup> Voir : Chapitre 2 « La puberté en signes ».

<sup>924</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, t. 46, p. 44.

<sup>925</sup> Gabriel JOUARD, *Nouvel Essai sur la femme*, Paris, L'auteur, Ponthieu, Crochard, 1804, p. 167-168.

Trop impénétrable nature, aide-moi toi-même à découvrir tes secrets ! fais que je puisse apprendre & dire par quelle cause tous les systèmes particuliers, dont l'ensemble forme le système général & sublime de l'organisme animal, reçoivent un nouveau degré d'énergie & d'activité, qui diffère cependant dans chaque organe, suivant celui de ces systèmes qui y prédomine ! ou bien, modérant mon ambition de savoir, me renfermant dans les bornes étroites de mes connaissances, je me contenterai, admirateur discret & réservé, d'observer les faits !<sup>926</sup>

Si les signes répondent à des normes et se construisent à partir d'elles, l'explication pubertaire prend quant à elle appui sur des concepts plus vagues et des écoles de pensée qui divergent. Les mécanismes corporels sont décrits selon la tradition médicale et notamment la théorie des humeurs qui se concentre sur la circulation des fluides, mais aussi selon divers paradigmes médicaux en vigueur aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Comme le stipule Alexandre Klein, le siècle des Lumières est une époque où les modèles avancés jouissent d'un singulier syncrétisme : « Ce qui est le plus frappant [...] c'est la superposition des différents modèles. Le modèle fibreux et nerveux, loin de venir remplacer le modèle humoral, comme le souhaitait Diderot lorsqu'il affirmait en 1765 qu'en « physiologie la fibre est ce que la ligne est en mathématique », semble le compléter. La machine corporelle acquiert simplement, de ce point de vue, de nouveaux composants »<sup>927</sup>.

Si les courants médicaux se multiplient lors de la période étudiée<sup>928</sup>, deux grandes théories sont particulièrement mises en avant : le vitalisme et la théorie des fibres<sup>929</sup>. Le corps des Lumières est considéré comme un système que les médecins appellent généralement « économie animale ». Selon le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), l'économie désigne « les lois de la maison » de par son étymologie :

Mais ce mot, spécialement appliqué à l'organisme, exprime, d'une manière particulière, l'ordre admirable dans lequel s'enchaînent et se nécessitent les différents phénomènes de la vie qu'on observe dans les êtres organisés, et notamment dans les animaux. [...] Les idées auxquelles on rattache le mot *économie*, dans le langage de la physiologie, s'étendent aujourd'hui non seulement à l'homme et à l'animalité, mais encore à l'ensemble des lois et des phénomènes propres à l'organisme vivant, considéré dans son universalité, c'est-à-dire dans les animaux et dans les végétaux.<sup>930</sup>

---

<sup>926</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>927</sup> Alexandre KLEIN, « Du corps médical au corps du sujet. Étude historique et philosophique du problème de la subjectivité dans la médecine française moderne et contemporaine. », 10 décembre 2012, p. 460.

<sup>928</sup> Jacques GONZALES, *Initiation à l'histoire de la médecine et des idées médicales : comprendre pour mieux savoir*, Heures de France, 2005, 196 p ; Mirko GRMEK, Bernardino FANTINI, Maria Laura Brosio BARDINET, Louise LAMBRICHS et COLLECTIF, *Histoire de la pensée médicale en Occident*, Paris, Seuil, 2014 ; Rafael MANDRESSI, *Le Regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident: Dissections et invention du corps en Occident*, Le Seuil, 2009, 350 p ; Niko ZURAK, « Nervous System in the Fibrillar Theory of Giorgio Baglivi », *Medicina nei Secoli*, 1 mars 2000, vol. 12, n° 1, pp. 147-158.

<sup>929</sup> On peut également évoquer la physiopathologie solidiste de Giorgio Baglivi (1668-1707), doctrine médicale qui rapporte l'intégralité des maladies à une modification des propriétés vitales des solides et dont la fibre et au cœur de la conception. L'animisme de Georg Ernst Stahl (1659-1734) dont le principe d'anima (âme au sens d'Aristote) produit des mouvements immatériels entre l'âme et le corps. Voir : Paul HOFFMANN, « L'âme et les passions dans la philosophie médicale de Georg-Ernst Stahl », *Dix-Huitième Siècle*, 1991, vol. 23, n° 1, pp. 31-43 ; Gottfried Wilhelm LEIBNIZ, *La controverse entre Stahl et Leibniz sur la vie, l'organisme et le mixte: doutes concernant la vraie théorie médicale du célèbre Stahl, avec les répliques de Leibniz aux observations stahliennes*, Vrin, 2004, 228 p.

<sup>930</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 11, p. 179.



Les médecins mobilisent souvent cette idée, mais n'en expliquent pas toujours le sens, ce qui fait dire à l'auteur de l'article « Économie » du *Dictionnaire des sciences médicales* :

Le mot économie a reçu, dans les ouvrages des médecins, plusieurs acceptations, et que l'emploi très-journalier qu'on en fait le rend fréquemment tout à fait représentatif des mots, vie, organisme, et même nature, et qu'ainsi son emploi, qui offre beaucoup de latitude, laisse souvent, au langage médical, de l'arbitraire et même du vague.<sup>931</sup>

Les termes tantôt se confondent, tantôt se confrontent pour décrire et résumer les principes de la vie humaine. D'autres expressions comme « système animal »<sup>932</sup> ou « fonctions vitales » sont fréquemment utilisées mais, qu'importe la terminologie usitée, elles désignent un ensemble abstrait et organisé par des lois qui agissent sur les nerfs, les liquides et les solides qui composent les corps. En conséquence, la puberté est perçue comme un chamboulement de l'intégralité du corps, une seconde vie, une renaissance ou encore un réveil selon les auteurs. Elle en vient alors à troubler l'économie corporelle. Bien que ces notions soient constantes chez les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, tous n'ont pas la même vision des éléments qui composent le corps. La puberté est ainsi associée à l'énergie, à la sensibilité ou aux secousses. Pourquoi ces concepts jouent-ils un rôle dans les phénomènes pubertaires ? Comment matérialiser les changements anatomiques et physiologiques d'une telle métamorphose ?

#### 4.1.1. L'imaginaire de la puberté : circulation, sensibilité et secousses

Le phénomène pubertaire rime avec nouveauté. Les individus acquièrent par exemple « un nouveau degré de force »<sup>933</sup>. Les goûts sont « nouveaux et plus prononcés »<sup>934</sup>, tout comme les caractères<sup>935</sup>. Plus largement, « dans cet espace de temps, l'homme sent se former en lui un nouvel ordre de sensations, qui doit un jour lui faire éprouver de nouveaux plaisirs & de nouveaux besoins »<sup>936</sup>. Ces émotions inédites sont constamment développées par les auteurs, mais leurs causes ne sont pas toujours explicites. En effet, les fonctionnements à l'œuvre au cours de la puberté constituent des mystères difficiles à expliquer. Pour Jean-Marie Pichard (1781-1836), dans son *Éssai sur les*

---

<sup>931</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>932</sup> « Il est difficile de déterminer quelle est la nature de la vie animale ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'existe point, sans une organisation de parties ; & que plus cette organisation est complète, plus la vie a de force & de perfection. Quand on examine de près la substance des animaux, on voit que ce n'est pas un amas confus de matériaux entassés les uns sur les autres, sans choix, sans distinction ; mais que, dans toutes son étendue, elle fait un assemblage de parties, délicatement travaillées, merveilleusement agencées les unes dans les autres, pour former ensemble un Tout complet. Elle est divisée en Solides & en Fluides. Les Solides comprennent les Nerfs, les Artres, les Veines, les Muscles, les Tendons, les Cartillages, les Glandes, les Intestins, en un mot, la Chair & les Os. Parmi les Fluides on compte le Chyle, le Sang, la Lymphoe, la Bile, les Esprits animaux, & quantité d'autres sucres contenus dans la substance des glandes ». Dans : John BRUCKNER, *Theorie du systeme animal*, Leide, Chez Jean Luzac, 1767, p. 1-2.

<sup>933</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 46, p. 34.

<sup>934</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>935</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>936</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: médecine*, Paris, Panckoucke, 1787, t. 1, p. 197, « article adolescence ».

*phénomènes de la puberté* (1811), les phénomènes de la puberté ne peuvent être clairement élucidés. Comme bon nombre de ses homologues, il imagine les effets du sperme sur l'accroissement des parties génitales, mais déclare : « Sans tenter en aucune manière d'expliquer ce phénomène, contentons-nous de considérer ici la nature, la position et les sympathies des organes sécréteurs de la semence »<sup>937</sup>. De la même manière, Jean-Louis Alibert (1768-1837) parle des « mystères les plus augustes »<sup>938</sup> lorsqu'il aborde le sujet complexe de la puberté. Si de rares médecins proposent un système avec une cause définie, une majorité d'entre eux évoque une idée floue du corps à cette époque de la vie. Malgré une image encore vague du corps, celui-ci paraît animé par les idées de chaleur, de vie, de circulation de fluides et de secousses qui donnent du mouvement, de l'énergie et de la vitalité aux corps pubères.

### a) Une vitalité impulsée par un regain d'énergie

L'énergie représente sans doute la notion la plus présente dans les discours consacrés à la puberté. Les termes utilisés pour la dépeindre s'avèrent innombrables. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Joseph Capuron (1767-1850) mentionne une augmentation de « l'énergie vitale »<sup>939</sup>, tandis que d'autres auteurs évoquent plutôt une « vitalité » ou une « sur-abondance de vie »<sup>940</sup> qui pourrait être à l'origine des changements pubertaires ?

Pour Michel Delon, l'émergence de l'idée d'énergie vitale « va de pair avec une exploration renouvelée des liens qui unissent le corps et l'âme ou, dans un vocabulaire différent, le physique et le moral »<sup>941</sup>. Cette notion d'énergie « humaine » ou « vitale » s'inscrit en premier lieu dans le courant vitaliste de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'inspire des médecins de l'école de Montpellier comme Paul Joseph Barthez (1734-1806) et Théophile de Bordeu (1722-1776). En 1772, Paul Joseph Barthez invite justement à analyser le « principe vital » du corps dans un discours éponyme. Comme le résume Michel Delon, « [c]e principe vital est “cause efficiente” des mouvements et des sensations sans être, à proprement parler, le mouvement ou la faculté de sentir »<sup>942</sup>. En d'autres termes, l'énergie vitale proviendrait des organes eux-mêmes et n'aurait donc pas d'origine extérieure. Selon le vitalisme, une vie organique se distingue d'une vie animale<sup>943</sup>. Le médecin et anatomiste Xavier Bichat (1771-1802) reprend par la suite les théories vitalistes dans son *Traité des Membranes* publié en 1799 et en devient d'ailleurs l'un

---

<sup>937</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe*: présenté à la Faculté de Médecine de Paris le 31 août 1811, Paris, Didot le jeune, 1811, p. 13.

<sup>938</sup> Jean-Louis ALIBERT, *Nouveaux éléments de thérapeutique et de matière médicale*, Seconde édition, revue, corrigée et augmentée, t. 1, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1808, p. 441.

<sup>939</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des enfans, jusqu'à la puberté*, Paris, A. Belin, 1820, p. 411.

<sup>940</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t. 2, p. 478.

<sup>941</sup> Michel DELON, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 243.

<sup>942</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>943</sup> « Les vitalistes opposent la vie organique, végétative, à la vie animale, sensitivo-motrice, relationnelle. La vie animale s'arrête durant le sommeil. La vie organique commence dès la conception et se poursuit un peu après la mort : la preuve en est que les poils continuent à pousser dans les heures qui suivent le décès ». Dans : Jacques GONZALES, *Initiation à l'histoire de la médecine et des idées médicales*, *op. cit.*, p. 89.

des principaux représentants qui s'oppose directement au mécanisme cartésien fondé sur le principe d'inertie de la matière. Cette définition est bien entendu réductrice. L'historienne Roselyne Rey se questionne : « Y a-t'il des concepts spécifiquement vitalistes ? [...] On s'aperçoit vite des apories que recèlent les définitions des dictionnaires, si on les confronte à la réalité du courant étudié. Les définitions ont parfois des sens très larges comme très étroits. Et de plus, comment faire avec les étiquettes données à certains médecins au fil des siècles. On parle de « Vitalistes » mais le sont-ils vraiment ? »<sup>944</sup>.

L'énergie vitale est intrinsèquement liée à la santé puisque certaines maladies sont directement causées par un défaut de celle-ci. Or, elle représente aussi un concept politique de distinction. Comme le montre Michel Delon, elle est auréolée d'une riche symbolique car celle du peuple est différente de celle des aristocrates au comportement oisif<sup>945</sup>. Par ailleurs, elle est souvent associée à la virilité, comme en atteste Julien-Joseph Virey (1775-1846) dans l'article « Virilité » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) :

Le règne de la virilité et des hommes mâles a son siège sous les climats secs et froids, comme le règne de la servilité et de l'effémation sous les climats inter-tropicaux, toujours humides ou hygrométriques. Ainsi tout ce qui accroît l'énergie vitale, procure la virilité, comme le contraire amène les vices de l'oisiveté, de la mollesse et de la bassesse.<sup>946</sup>

En ce sens, l'énergie vitale devient essentielle au développement des corps masculins. Les corps des femmes sont, au contraire, considérés comme imparfaits ou se rapprochant de ceux des enfants. Aux dires des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ils se développent moins que ceux des garçons à la puberté. Similairement, un défaut d'énergie vitale permet d'expliquer l'effémation de certains hommes<sup>947</sup>.

L'idée d'énergie est chère aux vitalistes mais également perceptible dans les discours sur la puberté en général. Si différentes écoles médicales se distinguent au siècle des Lumières, le clivage idéologique n'est pas toujours prégnant. Les concepts d'énergie et de chaleur vitale ou animale sont récurrents. Or, comment définir un « principe vital » immatériel ?

Les nerfs sont décrits par le médecin suisse Jean-André Venel dans son *Essai sur la santé et l'éducation médicinale des filles destinées au mariage* (1776) comme « les principaux agens de l'économie animale »<sup>948</sup>.

---

<sup>944</sup> Roselyne REY, *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle à la fin du Premier Empire*, Oxford, Voltaire Fondation, coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century », n° 381, 2000, p. 3 ; GUILLEMAIN Hervé, « Vitalisme », in *Dictionnaire de la fatigue*, Librairie Droz, 2016, pp. 832-834.

<sup>945</sup> Michel DELON, L'idée d'énergie au tournant des Lumières, op. cit.

<sup>946</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 58, p. 180.

<sup>947</sup> Voir la partie sur les Eunuques et les américains.

<sup>948</sup> L'article « Économie animale » du médecin Jean-Joseph Menuret (1739-1815) dans l'*Encyclopédie* (1751) nous propose une définition : « le mot œconomie signifie littéralement lois de la maison ; il est formé des deux mots grecs οἶκος, maison, & νόμος, loi ; quelques auteurs ont employé improprement le nom d'œconomie animale, pour désigner l'animal lui-même ; c'est de cette idée que sont venues ces façons de parler abusives, mouvemens, fonctions de l'œconomie animale ; mais cette dénomination prise dans le sens le plus exact & le plus usité ne regarde que l'ordre, le mécanisme, l'ensemble des fonctions & des mouvemens qui entretiennent la vie des animaux, dont l'exercice parfait, universel, fait avec constance, alacrité & facilité, constitue l'état le plus florissant de santé, dont le moindre dérangement est par lui-même maladie, & dont l'entière cessation est l'extrême diamétralement opposé à la vie, c'est-à-

Intermédiaires, pour ainsi dire, entre l'ame & le corps, ce sont eux qui transmettent à celle-là, par les sens, l'impression des objets extérieurs ; & c'est d'eux qu'elle se sert pour mettre en jeu les différens mouvemens animaux, qu'on nomme fonctions »<sup>949</sup>. La communication entre les éléments psychiques et physiques se révèle donc nécessaire. Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808), dans son ouvrage *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802), définit d'ailleurs la vie de la manière suivante :

[C']est une suite de mouvemens qui s'exécutent en vertu des impressions reçues par les différens organes ; que les opérations de l'ame ou de l'esprit résultent aussi des mouvemens exécutés par l'organe cérébral ; et ces mouvemens, d'impressions, ou reçues et transmises par les extrémités sentantes des nerfs dans les différentes parties, ou réveillées dans cet organe par des moyens qui paroissent agir immédiatement sur lui.<sup>950</sup>

Le rapport entre le corps et les organes qui le constituent est indispensable à la vie : « Du moment que nous sentons, nous sommes »<sup>951</sup>. Les sensations se déclinent selon l'organe correspondant. De ce fait, acquérir une sensibilité dans les parties génitales revient à vivre complètement et à s'accomplir – une transition assurée par le travail de la puberté. Bien que certains médecins différencient les notions d'irritabilité et de sensibilité, Cabanis maintient que « ce n'est guère qu'une question de mots, comme beaucoup d'autres qui divisent le monde depuis des siècles »<sup>952</sup>. Dans sa conception, les nerfs sont les « organes de la sensibilité ». Les sensations et les mouvements du corps ne s'exécutent pas seulement à partir de perceptions et de jugements, mais aussi à partir d'« organes moteurs » et d'« organes sensitifs ». Néanmoins, comment l'énergie réussit-elle à toucher les différentes parties qui composent le corps ? Est-ce par un effet de sympathie ? Est-ce dû à un corps particulièrement sensible à la puberté ou encore à une modification de la nature des nerfs qui permettent une transmission plus active ?

Pour une majorité d'auteurs, la puberté est une période où les nerfs et les tensions nerveuses sont dans un profond état d'excitation. Le physique, comme le moral des pubères, est alors marqué par une grande nervosité que Cabanis questionne:

Quelle est la cause de tous ces grands changemens ? s'est-il fait des changemens analogues ou proportionnels dans les extrémités sentantes des nerfs ? Ces extrémités, où sont reçues les impressions des objets externes, ont-elles éprouvé par eux de profondes modifications ? non sans doute. Il ne s'est rien passé que dans l'intérieur. Un système d'organes, uni par de nombreux rapports à tous ceux de l'abdomen, qui s'est fait remarquer à peine depuis la naissance, sort, pour ainsi dire, tout-à-coup de son engourdissement.

---

dire la mort ». Dans : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 11, p. 360-366.

<sup>949</sup> Ce médecin distingue deux éléments : la sensibilité et la force vitale, également appelée irritabilité « parce que c'est elle qui vivifie chaque partie ». Virey propose ainsi un « mécanisme » qui met en jeu deux types de nerfs : « sensitifs » et « moteurs »<sup>949</sup>. La santé repose donc sur un équilibre entre ces deux espèces de nerfs. Dans : Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicinale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, p. 27.

<sup>950</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802, p. 38.

<sup>951</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>952</sup> *Ibid.*, p. 89.

Déjà sa sensibilité particulière, obscure jusqu'alors, se montre toute développée : les opérations cachées dans sa structure délicate, ont retenti de toutes parts : son influence s'est fait sentir aux parties qui lui paroissent le plus étrangères : en un mot, par lui seul, tout a changé de face : et si les sensations proprement dites ne sont plus les mêmes, si elles donnent à tous les objets de la nature un nouvel aspect et de nouvelles couleurs, c'est encore à lui, c'est à sa puissante influence qu'il faut l'attribuer.<sup>953</sup>

De cette manière, les changements de comportement au moment de la puberté ne peuvent être attribués aux sensations ou aux « impressions distinctes reçues par les organes des sens », mais plutôt aux « impressions résultantes des fonctions de plusieurs organes internes »<sup>954</sup> dont le moteur est permis par un réseau nerveux. Cette idée est reprise par de nombreux médecins au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'instar du naturaliste Julien-Joseph Virey qui évoque l'émergence d'un « nouveau mode d'impulsion vitale »<sup>955</sup> à la puberté<sup>956</sup>. Ce dernier est entraîné par « des ondulations nerveuses qui semblent errer d'abord dans toute l'économie animale, et qui cherchent à se fixer dans un centre de ralliement »<sup>957</sup>. L'énergie déployée est dès lors associée à un réseau de fibres nerveuses.

La notion d'énergie, bien que constamment employée, demeure envers et contre tout floue. Le naturaliste Georges Louis Leclerc Buffon (1707-1788), dans son célèbre article *De la puberté* (1751), fait mention d'une « surabondance de vie, source de la force et de la santé, ne pouvant plus être contenue au dedans [et qui] cherche à se répandre au dehors »<sup>958</sup>. Fait-il ici référence à une énergie impalpable ou plus tangible telle qu'une pléthore sanguine ou un liquide séminal ?

Les discours sur l'énergie vitale sont hétérogènes et s'adaptent selon les courants de pensée médicaux. Ainsi, la notion d'énergie est généralement perçue comme une impulsion reliant l'âme et le corps mais, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, se voit davantage associée à la matérialité des fibres.

## b) De vives secousses qui irritent les nerfs

L'énergie vitale se caractérise souvent par des secousses, au demeurant typiques de la puberté, causées par l'irritabilité des fibres à la lumière du paradigme fibrillaire. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la théorie humorale n'est plus la seule manière d'expliquer la santé et la physiologie des corps puisque la théorie fibrillaire voit le jour sous l'influence des travaux de Giorgi Baglivi (1668-1707). La fibre devient alors le « principe de toutes les parties du corps,

---

<sup>953</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>954</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>955</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 78.

<sup>956</sup> Les médecins utilisent également d'autres expressions comme « activité vitale » ou « énergie vitale ». Le terme d'impulsion vital est largement utilisé par Adam Raciborski. Dans : Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation, l'hygiène de la puberté et de l'âge critique, son rôle dans les différentes maladies, ses troubles et leur traitement*, Paris, Baillière, 1868, p. 378.

<sup>957</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, op. cit., p. 78.

<sup>958</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière*, op. cit., t. 2, p. 478 .

permettant de rendre raison des mouvements de la matière vivante »<sup>959</sup>. Dans la conception fibrillaire<sup>960</sup>, la santé repose sur la juste distribution de l'énergie par un réseau de fibres nerveuses<sup>961</sup>. La sensibilité devient en cela essentielle à la santé car elle permet la communication des différents éléments qui composent le corps. Cependant, elle doit impérativement être mesurée.

En effet, un excès ou un défaut de sensibilité provoque des tensions ou des relâchements des fibres et peut engendrer de nombreuses maladies. Le modèle fibrillaire se base ainsi sur la différenciation des corps féminins et masculins qui se distinguent par leur sensibilité respective. Les fibres et les nerfs des femmes sont décrits comme plus faibles et leurs tissus plus lâches. Celles-ci sont par conséquent plus sensibles aux variations et aux impressions<sup>962</sup>. En outre, une telle vision corporelle permet d'appuyer une distinction sociale entre les corps délicats des élites socioculturelles<sup>963</sup> et ceux des travailleurs robustes. Comme l'atteste Nahema Hanafi, « le paradigme nerveux permet une théâtralisation nouvelle du corps qui se rapproche des sensibilités romanesques »<sup>964</sup>. Cet imaginaire des corps vise également à expliquer le phénomène pubertaire. Alexandre Klein relève que « le corps des Lumières est un corps ambivalent, car pétri d'une multiplicité de théorisation »<sup>965</sup>. Toutefois, la théorie fibrillaire permet « de donner une dimension nouvelle à la machine corporelle : celle de l'âme »<sup>966</sup>. Parmi la multitude de fibres qui composent le corps humain, ce sont les nerfs qui vont être particulièrement investis pour éclairer les relations entre le corps et l'esprit<sup>967</sup>.

Le champ lexical entourant les fibres est à la fois riche et imagé. Les médecins évoquent des tensions, des faiblesses, des convulsions ou encore des tiraillements. Leur imaginaire met en scène des corps fragiles et nerveux dont les fibres peuvent être de plusieurs natures<sup>968</sup>. Selon l'*Encyclopédie* (1751-1772), elles sont osseuses, nerveuses, ligamentaires et musculaires. Elles représentent des « filamens les plus simples qui entrent dans la composition, la

---

<sup>959</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2009, p. 95.

<sup>960</sup> George VIGARELLO explique que les nouvelles perceptions du corps au XVIII<sup>e</sup> siècle sont essentiellement dues à la multiplication des expériences conduites afin de déterminer l'action de l'électricité sur les corps. L'irritabilité, la capacité que l'on reconnaît alors à la fibre de réagir à l'influx électrique témoigne selon lui de ces nouvelles perceptions. Georges VIGARELLO, *Le sain et le malsain*, Paris, Éd. du Seuil, 1993, p. 149-150.

<sup>961</sup> Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, Genève, Droz, 2007, p. 39.

<sup>962</sup> Cet aspect est développé dans le chapitre 4.2 « Les cinq sens en éveil : naissance d'êtres sensibles ».

<sup>963</sup> Nous parlerons d'élites plutôt que de noblesse ou de bourgeoisie. En effet, comme la montré l'historien Guy Lemarchand au XVIII<sup>e</sup> siècle, noblesse et bourgeoisie forment deux entités que l'on peut difficilement segmenter. Voir : Guy LEMARCHAND, « La France au XVIII<sup>e</sup> siècle : élites ou noblesse et bourgeoisie ? », *Annales de Normandie*, 2000, vol. 30, n° 1, p. 107.

<sup>964</sup> Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume : souffrantes et soignantes au siècle des Lumières* (France, Suisse), thèse, Toulouse 2, 2012, p. 259.

<sup>965</sup> Alexandre KLEIN, « Du corps médical au corps du sujet. Etude historique et philosophique du problème de la subjectivité dans la médecine française moderne et contemporaine. », *op. cit.*, p. 453.

<sup>966</sup> *Ibid.*

<sup>967</sup> Cette relation corps-âme dans le paradigme fibreux a été développé par Claire Jacquier, dans : Claire JAQUIER, *La sensibilité dans la Suisse des Lumières: entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Slatkine, 2005, 384 p.

<sup>968</sup> Sur la représentation des fibres qui composent le corps, voir : Isabelle BILLAUD et Marie-Catherine LAPERRIERE, *Représentations du corps sous l'Ancien Régime: discours et pratiques*, Presses Université Laval, 2007, 316 p ; Georges VIGARELLO, Jean-Jacques COURTINE et Jacques GELIS (dir.), *Histoire du corps*, Paris, France, Points, DL 2011, 2011, 611 p ; Alexandre WENGER, *La fibre littéraire, op. cit.*



structure des parties solides dont [le corps] est formé »<sup>969</sup>. En somme, elles forment des éléments sensibles et actifs car elles réagissent au moindre changement, qu'il soit causé par un mouvement, une force ou une passion, et car elles sont en perpétuel mouvement. Elles agissent donc autant sur le corps que sur l'âme, autant sur le physique que sur le moral. Le médecin militaire Clément Joseph Tissot (1747- 1826) témoigne de leur sensibilité face à toute perturbation ou tout ébranlement :

Le corps a-t-il reçu une secousse vive de la part de l'ame, toutes les cordes sont-elles tendues ? Il faut délayer, tempérer, détendre par tous les moyens possibles. La fibre bien abreuvée, bien assouplie, n'aura plus cette réaction qui entretient le mouvement d'abord imprimé par l'ame, et les impressions s'affaibliront insensiblement comme ces ondulations circulaires que la chute d'un corps dans l'eau a fait naître.<sup>970</sup>

À la puberté, les fibres sont dans un état d'excitation et s'irritent. L'hygiène de l'adolescence a d'ailleurs pour principe fondamental de modérer les irritations fibrillaires. Les bains, à l'approche de la puberté, sont par exemple conseillés afin de pondérer ses bouleversements sur les fibres et les nerfs<sup>971</sup>.

L'idée de secousse n'est pas systématiquement mais très largement développée par les médecins qui parlent ainsi de « secousse organique »<sup>972</sup>. Cette action, commentée par Cabanis, semble avoir pour but d'enclencher des phénomènes physiologiques nécessaires à l'épanouissement de la puberté :

Dans la secousse qui se fait sentir alors à toute la machine, d'une manière très remarquable pour des yeux attentifs, la vie et la densité des humeurs, la force et le ton des organes, paroissent redoubler, pour ainsi dire, brusquement. Mais, encore une fois, ce n'est pas un nouvel ordre de phénomènes ; c'est une gradation plus forte, une nuance plus marquée de l'énergie des fonctions.<sup>973</sup>

La secousse est surtout attribuée à la croissance et bien qu'elle occasionne un mouvement brusque qui ébranle le corps, elle reste bénéfique<sup>974</sup>. Elle semble primordiale au développement des organes d'une part, et permet la guérison de certaines maladies d'autre part, comme en témoigne l'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) :

---

<sup>969</sup> D'ALEMBERT et alii, Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit., t.6, p. 661-675.

<sup>970</sup> Clément-Joseph TISSOT, De l'influence des passions de l'âme dans les maladies, et des moyens d'en corriger les mauvais effets, Paris-Strasbourg, A. Koenig, 1798.

<sup>971</sup> Comme en témoigne L. Morel en 1788 : « Dans ces circonstances les bains préviendront les irritations, les oscillations irrégulières des nerfs, les spasmes, les convulsions ; ils favoriseront l'extension & la nutrition des fibres, le développement des organes & toutes les opérations de la nature ». Dans : L. MOREL, *Instructions familières sur l'utilité et l'usage des bains d'été*, Lyon, Chez l'auteur, 1788, p. 17.

<sup>972</sup> « Voici, à bien considérer, l'époque la plus orageuse de la vie des femmes, celle où leur sensibilité est le plus étrangement tourmentée en sens contraire, c'est l'époque qui précède et accompagne le développement de la puberté. Nous avons dit à l'article femme quelles causes accélèrent ou retardent l'explosion de cette secousse organique, dont les phénomènes seront exposés au mot *puberté* ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 15, p. 499, « article fille ».

<sup>973</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., p. 279.

<sup>974</sup> Johannes Peter Muller (1801-1858), médecin physiologiste allemand, déclare alors que « l'accroissement se fait elle-aussi par secousses lorsqu'elle est rapide » Johannes Peter MÜLLER, *Manuel de physiologie*, Paris, Baillière, 1851, vol. 2, p. 264.

L'épilepsie qui a été déterminée dans les premières années par une frayeur ou autres cause accidentelles, et n'est entretenue que par l'excitation ataxique du système nerveux et sa facilité à reproduire les mêmes actes, cède assez ordinairement à la révolution de la puberté lorsque celle-ci se fait d'une manière prompte, je dirai même brusque, et qu'elle a secoué fortement l'économie.<sup>975</sup>

La secousse s'avère finalement idéale parce qu'elle permet de matérialiser des mutations abruptes et rapides. Charpentier, en 1808, parle ainsi d'« un changement total, [d']un ébranlement général »<sup>976</sup>. Cette action permet aussi de symboliser les phénomènes, d'ordinaire invisibles à l'œil nu, au niveau cellulaire. En 1825, Claude Lachaise décrit l'évolution de la physionomie chez les jeunes femmes dans son *Hygiène physiologique des femmes*<sup>977</sup> :

Dès le moment du soupir de la jeune fille, ou même seulement de cette inquiétude vague qu'elle éprouve d'abord, sa taille, par un mouvement rapide, prend un accroissement considérable. Une secousse générale est imprimée à toute la masse du tissu cellulaire, qui s'arrange et se modifie dans toutes les parties du corps, remplir les interstices des muscles, les intervalles des os, se groupe autour de chaque partie qu'il rend saillante, et dont il dessine les formes.<sup>978</sup>

L'image de la secousse offre ainsi la possibilité de figurer le trouble et l'intensité des fonctions corporelles pendant la puberté. Les discours ont beau être hétéroclites, rares sont les médecins qui ne l'évoquent pas entre 1750 et 1850<sup>979</sup>.

L'imaginaire médical de la secousse matérialise par ailleurs les premiers rapports sexuels qui participent « à achever » le travail de la puberté<sup>980</sup>. Ces agitations peuvent également être produites par la masturbation<sup>981</sup>. Tous les

---

<sup>975</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 46, p. 52.

<sup>976</sup> C. A. T. CHARPENTIER, *De l'influence des passions sur la production des maladies*, A Liège, De l'Imprimerie de J. Desoer, 1808, p. 221.

<sup>977</sup> Charles François Menville reprend la même phrase pour expliquer le changement de morphologie chez les jeunes hommes : « Une secousse générale est imprimée à toute la masse du tissu cellulaire, qui s'arrange et se modifie dans toutes les parties du corps, remplir les interstices des muscles, les intervalles des os, et se groupe autour de chaque partie qu'il rend plus saillante et dont il dessine les formes ». Dans : Charles François MENVILLE, *Histoire médicale et philosophique de la femme : considérée dans toutes les époques principales de sa vie, avec tous les changements qui surviennent dans son physique et son moral, avec l'hygiène applicable à son sexe et toutes les maladies qui peuvent l'atteindre aux différents âges*, Paris, Amyot, 1845, t.1, p. 147.

<sup>978</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 83.

<sup>979</sup> Certains auteurs ne parlent pas de « secousses » mais évoquent des mouvements brusques, des ébranlements, ce qui renvoie à la même chose.

<sup>980</sup> L'article « puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* témoigne ainsi de cette idée : « Aussitôt que la jeune fille a ressenti la secousse imprimée à tout son être, elle quitte les jeux simples de son enfance, ils ne lui suffisent plus. Elle sent dans son cœur un vide qu'elle cherche vainement à remplir. Inquiète des désirs vagues et obscurs dont elle est tourmentée, elle croit retrouver dans la solitude le calme et la gaieté qu'elle a perdus ; mais son imagination vive, mobile ne fait qu'augmenter son trouble, elle languit dans une mélancolie profonde dont les accès sont terminés par une abondante effusion de larmes qui la soulage : *Est quaedam flere voluptas*. Ovide ». Dans : Charles-Louis-Fleury PANCKOUCKE (PARIS), *Dictionnaire des sciences médicales: Biographie médicale*, C. L. F. Panckoucke, éditeur, 1820, vol. 46, p. 46.

<sup>981</sup> « L'excès de stimulation des organes génitaux parmi les adolescents, peut déterminer, chez les sujets nerveux, des spasmes, des secousses analogues à l'épilepsie, et, chez les jeunes filles, des accès d'hystérie plus ou moins fréquemment répétés ». Dans : G. (Gabriel) ANDRAL, L. J. (Louis Jacques) BEGIN et Ph Fr (Philippe Frédéric) BLANDIN, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, Gabon, Mequignon-Marvis, J.B. Baillière, 1829, t.1, p. 361.

éléments physiologiques majeurs qui touchent les femmes peuvent être considérés comme de véritables ébranlements selon Claude Lachaise nécessiterait une action éducative :

Les principales règles de l'éducation [...] ont pour but de développer la complexion des jeunes filles afin de les rendre saines, fortes et capables de soutenir les secousses de la puberté, les travaux de la grossesse, les peines et les soins de la maternité.<sup>982</sup>

La notion de convulsion s'avère au cœur de la santé des filles qui ont la réputation d'avoir une sensibilité exacerbée. À l'inverse, les médecins l'évoquent peu vis-à-vis des garçons, sûrement parce que la puberté féminine est perçue comme plus orageuse et violente. L'instabilité des jeunes femmes, traditionnellement représentée par un ébranlement physique plus intense, est aussi mobilisée dans les discours sur la faiblesse de leurs fibres. Le corps féminin est donc souvent décrit par les médecins comme secoué, malmené et troublé pendant la transformation pubertaire.

Si la secousse a suscité autant d'intérêt, c'est sans doute parce qu'elle matérialise les notions de violence, de crise et de tempête qui participent directement à la définition de la puberté. Les impulsions, semblables à des ondes, se propagent dans les corps et concrétisent ainsi la métamorphose pubertaire en illustrant la mise en œuvre de ses mécanismes impalpables.

#### 4.1.2. Le « feu adolescent » : cause de la transformation des corps ?

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Julien-Joseph Virey qualifie les effets de la puberté de la façon suivante : « Il est une époque terrible dans la jeunesse, où le sang bouillonne dans les veines »<sup>983</sup>. Pour la majorité des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le corps est soumis à une chaleur qui induit des transformations physiques et morales<sup>984</sup>. Les auteurs n'expliquent néanmoins pas toujours la cause de ce « feu adolescent ». Pour certains cette sensation serait l'un des premiers signes de la puberté.

##### a) Une chaleur nécessaire

<sup>982</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit., p. 69.

<sup>983</sup> Dans : Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, Paris, De l'Imprimerie de F. Dufart, 1800, t.1, p. 284-285.

<sup>984</sup> Il est difficile d'analyser cette question car les discours sur la puberté sont peu nombreux avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les médecins se concentrent davantage sur les menstruations et sur les capacités reproductives plutôt que sur le phénomène « global » de la puberté. Par exemple, à la Renaissance, chez Ambroise Paré, aucun chapitre n'est consacré à la puberté, mais celui intitulé « les signes que les mois veulent couler aux femmes & filles » témoigne de certaines similitudes. N'évoquant pas la puberté, mais seulement les menstruations, le médecin explique que les jeunes femmes commencent par être « titillee[s] & incitee[s] à Venus », en d'autres termes, qu'elles ressentent des sensations témoignant d'une action dans les parties génitales. Par la suite, le sang est « eschauffé », il change de nature, « devient acre, & se purtrefie s'il n'est évacué à heure deuë ». Toutes les parties du corps ressentent une chaleur qui transforme la morphologie et le visage des jeunes femmes. Cet exemple montre que les notions de chaleur et d'activité des parties génitales sont présents dans les discours à la Renaissance. Ambroise PARE, *Les œuvres d'Ambroise Paré, divisées en 28 livres avec les figures et portraits, tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, reveuës et augmentées par l'auteur*, Paris, Gabriel Buon, 1585, p. M.I.

Pour l'auteur de l'article « Régime » du *Dictionnaire portatif de santé* (1777), la nouvelle chaleur expérimentée serait causée par une activité plus intense des viscères et des vaisseaux qui rendraient à terme « le sang plus fougueux »<sup>985</sup>. La sensation de chaleur serait par conséquent entraînée par l'échauffement concret du sang qui parachèverait à la fois la physiologie et la morphologie des pubères. Le médecin et hygiéniste Charles-Augustin Vandermonde (1727-1762) décrit un sang qui s'infiltré dans le corps :

Le sang, pénétré de ce nouveau feu, roule avec plus de vitesse, force ses digues, & par un débordement nouveau annonce la fécondité de la terre qu'il a arrosée. D'un autre côté, on voit le sein s'élever, les muscles, les chairs se remplir ; le ventre devient plus gros, les membres prennent une forme plus adoucie, les traits se polissent ; tout annonce printems de l'âge & la saison de la force.<sup>986</sup>

En 1832, Pierre Jean Hector Baysallance<sup>987</sup> soutient cependant que cette chaleur n'est pas apportée par le développement des viscères mais par la naissance d'un tact « voluptueux » qui « fait bouillonner le sang dans les veines » des pubères<sup>988</sup>. Cette idée qui lie comportement, sexualité et physiologie est d'autant plus diffusée à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quelles qu'en soient les causes, les jeunes hommes et femmes sont animés par une chaleur exceptionnelle qui modifie leur comportement, comme en atteste la description du phrénologue Félix Voisin datant de 1826 :

Vers le commencement de la puberté, vers cette époque si remarquable de la vie, l'adolescent, qui entre dans cet âge que l'on a comparé au printemps de l'année, éprouve une chaleur nouvelle qui le pénètre ; il ressent une agitation intérieure qui lui était inconnue ; un mélange de douleur et de plaisir s'empare de son cœur ; sa tête se remplit d'illusions ; ses incertitudes, ses craintes sont remplacées par des rêves de bonheur.<sup>989</sup>

La chaleur touche ainsi l'intégralité du corps. L'idée selon laquelle elle serait à l'origine de la métamorphose pubertaire est pratiquement inexistante au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>990</sup> mais se développe massivement dans les traités médicaux à partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette chaleur est avant tout liée à la masculinité<sup>991</sup>, car d'après le corpus hippocratique, l'homme est associé à la chaleur et à la sécheresse tandis, que la femme est rapprochée de la froideur et de l'humidité. En raison de ces

---

<sup>985</sup> *Dictionnaire portatif de Santé. Sixième édition.*, Paris, Joseph Barbou, 1777, t. 2, p. 414.

<sup>986</sup> Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756, t.1, p. 77-78.

<sup>987</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>988</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, Didot le jeune, Paris, 1832, p. 9.

<sup>989</sup> Félix VOISIN, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis*, Paris, Chez J.-B. Baillièrre, Libraire, 1826, p. 105.

<sup>990</sup> Buffon, Venel, Virard et Chambon de Montaux n'en parlent pas. Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière, op. cit.* ; Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation medicinale des filles destinées au mariage, op. cit.* ; Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776 ; Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, 352 p.

<sup>991</sup> À ce sujet voir le chapitre « La chaleur des hommes : virilité et pensée médicale à l'époque moderne » écrit par Rafael Madresi dans : Paul AIRIAU, Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Jean-Paul BERTAUD, *Histoire de la virilité*, Paris, France, Points, t. 1, 2015.

caractéristiques, les corps féminins ne pourraient se développer convenablement. Ces attributs participent à la construction et la confirmation de la différenciation sexuelle d'une part, et à la démonstration de la faiblesse intrinsèque aux femmes d'autre part. La chaleur distingue ainsi les garçons et les filles dès la puberté. Les médecins affirment que l'organisme de ces dernières produit moins de chaleur et connaît donc un développement moindre, quitte à rester affilié à celui des enfants. Bien que la chaleur soit inhérente à l'affirmation de la virilité et qu'elle sous-tende la justification de la binarité, elle est aussi présentée comme essentielle au développement des corps des jeunes femmes, même si elle est plus mesurée chez elles<sup>992</sup>. Tous les éléments qui constituent les témoins de la virilité comme les testicules ou la pilosité sont expliqués et causés par la chaleur. La chaleur est ainsi placée au cœur de la transformation pubertaire. Elle est essentielle à la puberté car elle fait sortir de l'enfance les corps féminin et masculin, elle est encore plus nécessaire à la puberté masculine car elle permet l'épanouissement des attributs de virilité.

La chaleur est systématiquement dépeinte comme nouvelle, surprenante voire accablante. Si cette sensation marque le corps dans son intégralité, elle semble prioritairement émaner des parties génitales puis rayonner dans les autres membres<sup>993</sup>. Ce réchauffement s'explique principalement par le désir, soit un éveil des sens qui peut orienter les pubères vers des pratiques masturbatoires :

Une irritation nerveuse accompagne des ondées de chaleur, et lui fait éprouver des tourments, une inquiétude inconnue : sa main se porte alors involontairement sur la région génitale, et souvent il la retire souillée par quelques gouttes d'un liquide visqueux et gluant : cette sécrétion, à son tour, le plonge dans un état de langueur, d'abattement ; une détente générale semble s'opérer dans son système nerveux, et il ne tarde pas à être assoupi par un sommeil réparateur. Dès ce moment, on ne peut méconnaître la manifestation des organes génitaux.<sup>994</sup>

La chaleur causée par la puberté peut être également d'ordre pathologique. Le naturaliste Julien-Joseph Virey évoque une « fièvre aiguë des filles pubères » qui frappe majoritairement celles qui sont « fortes, pléthoriques, colorées » au printemps ou à l'été dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* (1812-1822)<sup>995</sup>. Cette maladie semble être

---

<sup>992</sup> La chaleur influe ainsi dans le corps, en interne, mais également en externe. La chaleur du climat est un élément caractéristique des pubertés précoces. Tous les auteurs, qu'ils soient naturalistes, médecins ou philosophes estiment que le climat joue un rôle dans l'apparition des signes de la puberté, dans la venue des premières règles ou bien dans la faculté à la reproduction. Comme l'annonce l'article Puberté de l'*Encyclopédie* (1751) : « Dans les climats les plus chauds de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique, la plupart des filles sont pubères à 10 & même à 9 ans ; l'écoulement périodique, quoique moins abondant dans ces pays chauds, paroît cependant plutôt que dans les pays froids : l'intervalle de cet écoulement est à-peu-près le même dans toutes les nations que de peuple à peuple ; car dans le même climat & dans la même nation, il y a des femmes qui tous les quinze jours sont sujettes au retour de cette évacuation naturelle, & d'autres qui ont jusqu'à cinq ou six semaines libres ; mais communément l'intervalle est d'un mois, à quelques jours près ». Dans : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t. 13, p. 549-550.

<sup>993</sup> « Le jeune malade s'éveille en sursaut agité par les rêves qui l'oppressent ; il ressent dans tout son corps une chaleur accablante, qui, s'irradiant des parties génitales, inonde sa poitrine pour affluer avec force vers la tête ». Dans : Félix-Gustave SOULERAT, *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence. Thèse, etc*, Montpellier, Imprimerie de Ricard Frères, 1845, p. 14.

<sup>994</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>995</sup> *Dictionnaire des sciences médicales*, Panckoucke, 1813, vol. 14, p. 587.

provoquée par un excès de chaleur, par une « exubérance du sang, qui n'a point encore pu trouver une issue »<sup>996</sup>, par des activités physiques trop intenses ou encore par des bains trop chauds. Cette pathologie, toujours associée à la puberté, a la réputation d'être subite : « La fièvre alors n'est précédée d'aucun symptôme précurseur », la chaleur s'établit d'un coup et est soulagée par l'apparition des premières menstruations »<sup>997</sup>. Par ailleurs, la notion de chaleur est intimement liée au désir et à certaines maladies typiquement féminines telles que la nymphomanie et certaines formes d'hystérie. Les auteurs mentionnent alors une ardeur dévorante, inédite et anormale qui submerge les femmes et qui participe à la définition de l'adolescence<sup>998</sup>. Jean-Jacques Rousseau fixe ainsi le concept d'un « feu adolescent » dans l'*Émile* (1762)<sup>999</sup>. L'image de la chaleur est omniprésente dans les discours médicaux de la période étudiée sur la transformation pubertaire, l'éveil du désir et l'amour. Dans certains cas, elle permet même d'aborder la violence et la dangerosité des conséquences de cet âge de la vie. Claude-Benoit Chardon<sup>1000</sup>, auteur d'un *Guide des pères et des mères pour l'éducation* (1838), mentionne les risques d'un tel « feu de la puberté »<sup>1001</sup> provoquant notamment l'impétuosité des jeunes hommes. La chaleur ne véhicule et ne matérialise pas les mêmes symboles selon le sexe de l'individu ; alors qu'elle illustre la pathologisation et la sensualité chez les femmes, elle renvoie à la virilité et la force chez les hommes.

Comme vu précédemment, l'effet de sympathie permet d'élucider la relation entre chaque organe et le développement global du corps. Quelle que soit l'époque ou la discipline, les médecins évoquent un changement du sang à la puberté, notamment vis-à-vis de sa chaleur. Antoine Petit Radet parle d'une exaltation en 1786, le chirurgien accoucheur Jacques-André Millot d'une effervescence du sang en 1807 et Claude-Benoît Chardon d'une

<sup>996</sup> *Ibid.*

<sup>997</sup> *Ibid.*

<sup>998</sup> Comme en témoigne l'observation clinique de Virey sur un cas de nymphomanie : « Nous avons vu une jeune fille fort brune, maigre, de taille courte, d'un caractère très-vif, ardent, loquace et hardi, ayant à peine quatorze ans, peu de gorge, mais des yeux étincelans et libidineux, manifester par ses gestes, ses discours, l'appétit vénérien le plus effréné devant de jeunes garçons. [...] Et cette contrainte qui refoule au dedans les desirs, chez la fille, ne fait que mieux renfermer le feu qui la consume, et lui donner une nouvelle énergie ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 14, p. 533.

<sup>999</sup> « Les maîtres se plaignent que le feu de cet âge rend la jeunesse indisciplinable, & je le vois ; mais n'est-ce pas leur faute ? Si-tôt qu'ils ont laissé prendre à ce feu son cours par les sens, ignorent-ils qu'on ne peut plus lui en donner un autre ? Les longs & froids fermons d'un pédant effaceront-ils dans l'esprit de son élève l'image des plaisirs qu'il a conçus ? Baniront-ils de son cœur les desirs qui le tourmentent ? Amortiront-ils l'ardeur d'un temperament dont il fait l'usage ? Ne s'irritera-t-il pas contre les obstacles qui s'opposent au seul bonheur dont il ait l'idée ; & dans la dure loi qu'on lui prescrit sans pouvoir la lui faire entendre, que verra-t-il, sinon le caprice & la haine d'un homme qui cherche à le tourmenter ? Est-il étrange qu'il se mutine & le haïsse à son tour ? Je conçois bien qu'en se rendant facile, on peut se rendre plus supportable, & conserver une apparente autorité. Mais je ne vois pas trop à quoi sert l'autorité qu'on ne garde sur son élève qu'en soumettant les vices qu'elles devroit réprimer ; c'est comme si pour calmer un cheval fougueux, l'ecuyer le faisoit sauter dans un précipice. Loin que ce feu de l'adolescence soit un obstacle à l'éducation, c'est par lui qu'elle se consomme & s'acheve ; c'est lui qui vous donne une prise sur le cœur d'un jeune homme, quand il cesse d'être moins fort que vous. Ses premières affections sont les rênes avec lesquels vous dirigez tous ses mouvemens, il étoit libre, & je le vois asservi ». Dans : Jean-Jacques ROUSSEAU, *Emile, ou De l'éducation.*, Paris, 1762, vol. 1, p. 120.

<sup>1000</sup> Ses dates de vie et de mort ne sont pas référencées. Claude-Benoit Chardon est également l'auteur d'un traité, *Pathologie de l'estomac, des intestins et du péritoine* (1832).

<sup>1001</sup> Claude-Benoît CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, op. cit., p. 273.



surabondance de sang en 1838<sup>1002</sup>. Cette mutation est aussi importante en quantité qu'en qualité puisqu'elle occasionne généralement une augmentation du fluide sanguin et lui donne une couleur plus intense<sup>1003</sup>. L'aspect prolifique du sang est d'ailleurs loué : « Le liquide nourricier par excellence, revêt des qualités nouvelles »<sup>1004</sup>.

Le sang n'est pas uniquement admiré pour ses propriétés car, plus qu'un simple fluide, il permet d'expliquer le mécanisme de la puberté et de mettre en exergue un système circulatoire. Jules Jean-Baptiste Mitaine, auteur d'une thèse consacrée à l'adolescence en 1819, témoigne de la puissance et de l'efficacité du travail du sang dans les artères :

L'adolescence, en faisant refluer dans le sang un principe extrêmement actif, augmente encore beaucoup la qualité stimulante de ce fluide. Le système artériel est alors dans son plus grand développement. Le cœur, plus ample, plus volumineux, plus irrité, lance avec force le sang, qui pénètre avec facilité jusqu'aux parties les plus éloignées ; il porte partout la chaleur et la vie.<sup>1005</sup>

En conséquence, le sang imprègne le corps des pubères et le met en mouvement. Mais pourquoi jouit-il d'une activité, d'une vitalité et d'une circulation si exceptionnelles à la puberté ? L'article « Age » de l'*Encyclopédie du Dix-neuvième siècle* (1842) souligne le dynamisme particulier des artères qui prennent de l'ampleur, développent aussi bien les poumons que le cœur et assurent une distribution de « nourriture, de chaleur et de force » dans tout le corps à ce moment charnière<sup>1006</sup>.

## b) Le sang et le sperme, liquides nourriciers par excellence

Au siècle des Lumières, certains auteurs avancent que le sang peut jouer un rôle total ou partiel dans le développement pubertaire<sup>1007</sup>. Son effervescence et son expansion permettent alors de faire la lumière sur l'entièreté

---

<sup>1002</sup> « Le sang, également exalté, se porte aux glandes séminales ». Dans : Philippe PETIT-RADEL, *Essai sur le lait, considéré médicalement sous ses différens aspects, ou, Histoire de ce qui a rapport à ce fluide chez les femmes, les enfans & les adultes, soit qu'on le regarde comme cause de maladie, comme aliment, ou comme médicament*, Paris, E. Boudet, 1786, p. 267 ; Jacques-André MILLOT, *La gérocomie, ou Code physiologique et philosophique, pour conduire les individus des deux sexes à une longue vie, en les déroband à la douleur et aux infirmités*, Paris, Chez F. Buisson, 1807, p. 71 ; « La puberté modifie toute l'économie animale : la vie prend une nouvelle activité dans tous les organes ; l'adolescent se sent plus fort ; son sang surabonde ; ses poumons s'en gonflent facilement dans les exercices, ce qui le rend haletant ; les battemens de son cœur sont tumultueux et l'étonnent ». Dans : Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, op. cit., p. 272.

<sup>1003</sup> « Le sang artériel, devenu plus coloré, plus chaud, plus irritant, ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 46, p. 34.

<sup>1004</sup> *Encyclopédie du dix-neuvième siècle: répertoire universel des sciences, des lettres et des arts avec la biographie de tous les hommes célèbres*, Paris, Beaulé, 1842, t.1, p. 586.

<sup>1005</sup> Jules Jean Baptiste Gabriel MITAINE, *Considérations générales sur l'âge de l'adolescence; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 8 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819, p. 9.

<sup>1006</sup> *Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, op. cit., t. 1, p. 586.

<sup>1007</sup> Sur les valeurs symboliques accordées au sang, voir : Françoise HERITIER, « Le sang du guerrier et le sang des femmes », *Les cahiers du GRIF*, 1984, vol. 29, n° 1, pp. 7-21 ; Chantal BEAUCHAMP et Marc FERRO, *Le sang et*

de la métamorphose adolescente. Pour d'autres, le sang n'est qu'un « vecteur » qui permet seulement d'échauffer les parties génitales<sup>1008</sup>. Le médecin Alphonse Leroy (1742-1816) analyse l'action de la chaleur sur le sang en 1780 :

La chaleur aide à la résolution du sang, le tient en un état fluide, dulcifie la sérosité âcre qui s'en échappe, & la recombine aux principes dont elle se sépare. La chaleur provoque plus rapidement la circulation : elle opère une fonte dans le sang & le rend plus fluide.<sup>1009</sup>

Ainsi la chaleur du sang donne-t-elle une nouvelle substance au fluide et anime sa circulation qui est reconnue comme bien plus rapide à la puberté. Cette notion de chaleur qui fourmille dans le corps est intimement liée au climat. Lorsque ce dernier est chaud, il assure un développement plus rapide de la puberté et garantit des facultés sexuelles et reproductrices.

Le sang est avant tout perçu comme un fluide en mouvement et fait l'objet de nombreuses observations médicales qui s'attachent à décrire sa circulation à la puberté et offrent la possibilité d'imaginer visuellement le déplacement des effets prolifères de ce liquide dans l'intégralité du corps à cette période. En 1786, le médecin Antoine Petit-Radel commente l'animation du sang :

Le sang bouillonnant dans ses propres canaux, est emporté d'un tourbillon rapide, &, dans son impatience, il cherche issue de toute part, il se fraie enfin voie à travers les organes qui se développent, & dilatant les orifices des lacunes de la matrice, ils transsudent<sup>1010</sup>, chaque mois, sous la forme de rosée. La même force contourne les mamelles aplaties en deux globes d'une blancheur éblouissante, & en tuméfiant le tissu sous-cutané de l'aréole, elle dispose tout l'appareil aux fonctions solennelles qu'il doit remplir. Ces changemens que le sexe éprouve alors, ont pareillement lieu chez l'homme, avec néanmoins les différences qu'amène la disposition de ses parties. En effet, le sang, également exalté, se porte aux glandes séminales, organes qui jusqu'ici avaient été dans le plus profond repos ; il les distend, devenu plus subtil & plus spiritueux, il abandonne dans leur labyrinthe une liqueur féconde qu'un conduit flexueux amène dans des utricules particuliers. Là, elle reçoit un nouveau degré de perfection, & y séjourne jusqu'au moment où l'union sexuelle favorise sa transmission dans le lieu même destiné à la fécondation de l'embryon.<sup>1011</sup>

En ce sens, il propose un tableau visuel et même poétique de la transformation pubertaire. Les médecins se concentrent systématiquement sur deux zones – la poitrine féminine et les testicules masculins – qui apparaissent dès

---

*l'imaginaire médical: histoire de la saignée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Desclée de Brouwer, 2000, 268 p ; Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI, « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2001, n° 14, pp. 207-229.

<sup>1008</sup> Il s'agit par exemple de la théorie de Michael Frieland (1815) qui indique qu'une caractéristique principale de la puberté est que « le sang est spécialement porté vers les parties génitales ». Dans : Michael FRIEDLÄNDER, *De l'éducation physique de l'homme*, Paris, Treuttel et Würtz, 1815, p. 588.

<sup>1009</sup> Alphonse Vincent Louis Antoine LEROY, *Observations et réflexions sur l'opération de la symphyse & les accouchemens laborieux*, Paris : Leclerc, 1780, p. 79.

<sup>1010</sup> Transsuder est un verbe utilisé pour désigner « passer au travers d'un corps en fines gouttelettes ». Selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cnrtl.fr/definition/transsuder>.

<sup>1011</sup> Philippe PETIT-RADEL, *Essai sur le lait, considéré médicalement sous ses différens aspects, ou, Histoire de ce qui a rapport à ce fluide chez les femmes, les enfans & les adultes, soit qu'on le regarde comme cause de maladie, comme aliment, ou comme médicament*, op. cit., p. 266-267.

lors comme des foyers privilégiés avec le bassin<sup>1012</sup>. Le caractère érotique de la métamorphose pubertaire transparaît dans la volupté que les corps atteignent au moment de la reproduction.

Le sang est mû par une telle vitalité qu'il provoque des changements immédiats et considérables. Son abondance peut d'ailleurs entraîner plusieurs maux et signes caractéristiques de la puberté. Les descriptions sont si détaillées qu'elles permettent de suivre la circulation du sang dans différents centres. Jeunes hommes et femmes peuvent alors ressentir des oppressions à la poitrine, des palpitations, des titillements ou des picotements dans les seins, puis des pressions aux aines ou aux reins<sup>1013</sup>. Lorsque le sang se porte à la tête, il provoque migraines, vertiges et saignements de nez. Sa profusion, souvent appelée pléthore, occasionne des hémorragies et certaines maladies. Bon nombre de médecins soutiennent que la cause des menstruations réside dans cet effet de pléthore. Les saignements sont, pour Jean-Marie Pichard au début du XIX<sup>e</sup> siècle, induits par une suractivité de la circulation sanguine. Qu'elles soient « génito-urinaires » chez les femmes, nasales ou « gastro-pulmonaires » chez les hommes, ces hémorragies s'avèrent toujours salvatrices :

Le sang coule-t-il ? Ordinairement, c'est sans trouble et sans produire un état de débilité. Aussitôt après, le calme se rétablit, la chaleur se répartit également, et le malade éprouve un sentiment de bien-être ; souvent même, par cette opération, d'autres maladies sont prévenues.<sup>1014</sup>

L'hémorragie nasale est présentée comme un mal fréquent chez les pubères, et notamment les jeunes hommes. Elle est parfois vue comme une « menstruation masculine »<sup>1015</sup>, au même titre que les hémorroïdes, la goutte ou encore les « pollutions »<sup>1016</sup> nocturnes ou diurnes<sup>1017</sup>. Pour Jean Lugol (1788-1851), le saignement de nez est généralement

---

<sup>1012</sup> Albrecht von Haller, décrit la métamorphose du bassin et de la matrice à la puberté : « Ce sang fait prendre d'autant plus d'augmentation au bassin & aux extrémités inférieures, que ces parties étant plus petites sont aussi d'une texture moins serrée, tiennent moins de la nature osseuse, elles ont encore toute la molesse de l'embryon ; elles s'augmentent aussi avec plus de facilité, parce que le sang arrive avec vitesse par le moyen des artères, & que son retour par les veines est plus lent ; le bassin s'étend peu-à-peu, de manière que la matrice, ainsi que la vessie, qui s'élevoient au dessus de son bord, sont entièrement contenues dans sa capacité. Ce développement des vaisseaux de la matrice est confirmé, même par une expérience anatomique ; car dans un enfant la matrice n'a que peu de vaisseaux, & qui ne peuvent pas admettre d'injection ; & quand la puberté a développé les artères, on y voit après l'injection un grand nombre de ces vaisseaux, & fort gros ». Dans : Albrecht von HALLER, *La Génération, ou Exposition des phénomènes relatifs à cette fonction naturelle ; de leur mécanisme, de leurs causes respectives & des effets immédiats qui en résultent*, Paris, Des ventes de la Doué, 1774, t. 1, p. 331.

<sup>1013</sup> Michael FRIEDLÄNDER, *De l'éducation physique de l'homme*, op. cit., p. 390.

<sup>1014</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe*, op. cit., p. 14.

<sup>1015</sup> Lisa Wynne SMITH, « The Body Embarrassed? Rethinking the Leaky Male Body in Eighteenth-Century England and France », *Gender & History*, 2011, vol. 23, n° 1, pp. 26-46 ; Professor of Italian Studies and Theater Studies Valeria FINUCCI, Valeria FINUCCI et Kevin BROWNLEE, *Generation and Degeneration: Tropes of Reproduction in Literature and History from Antiquity Through Early Modern Europe*, Duke University Press, 2001, 342 p ; Véronique MOULINIÉ, *La chirurgie des âges: Corps, sexualité et représentations du sang*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016, p. 159.

<sup>1016</sup> La pollution désigne une émission involontaire de sperme.

<sup>1017</sup> « La menstruation est le caractère exclusif de l'organisation féminine ; mais l'homme est sujet à des déperditions qui ne sont pas sans quelque analogie avec cette fonction quant à ses relations avec la vie individuelle. [...] Pendant la puberté et dans l'âge viril, la continence produit chez l'homme des pollutions qui sont une sorte de menstruation masculine ; elles cessent par l'exercice de la faculté génératrice, comme les règles par la grossesse. Enfin, les hémorroïdes, quoique provoquées surtout par le genre de vie sédentaire, se voient plus fréquemment chez l'homme que chez la femme ; elles sont la crise pléthorique de l'âge mûr ; chez quelques femmes elles remplacent les règles : on les a

salutaire car il permet, par exemple, la guérison de la phtisie pulmonaire<sup>1018</sup>. Ce dernier est par ailleurs reconnu comme un signe de la puberté et facilite de ce fait le diagnostic<sup>1019</sup>. L'écoulement nasal touche plus rarement les jeunes femmes, mises à part celles dont les règles sont absentes ou peinent à s'écouler<sup>1020</sup>. Ces idées, largement développées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, signent une reconfiguration de la théorie des humeurs selon laquelle la santé repose sur un équilibre des fluides qui composent le corps. Tout déséquilibre peut donc être évacué par une saignée artificielle ou naturelle.

Néanmoins, la cause de l'échauffement et de la surabondance du sang à la puberté est rarement investie par les auteurs, excepté le médecin E. Mathieu<sup>1021</sup> qui affirme en 1850 qu'elle se trouverait dans les effets du sperme :

A l'époque de la puberté, le sang artériel reçoit du sperme un stimulus particulier qui lui apporte un surcroît de vie ; aussi les individus sont-ils généralement plus colorés. Ce rapprochement entre la coloration du sang et les effets du fluide spermatique m'a fait souvent me demander si là ne se trouvait pas la raison pour laquelle les gens bien colorés étaient en général portés aux plaisirs de l'amour.<sup>1022</sup>

En 1799, François-Emmanuel Fodéré formule toutefois une théorie inverse selon laquelle ce serait la nouvelle vitalité du sang qui engendrerait le sperme<sup>1023</sup>. Cette nouvelle conception ne cesse ensuite de se répandre jusqu'à s'imposer au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

observées particulièrement chez les sujets efféminés, et, suivant Mojon, chez les eunuques. Toutefois, comme nous le verrons plus tard (*Habitudes morbides*), les hémorïdes, tant par leur siège que par la nature de la lésion dont elles sont l'expression symptomatique, constituent toujours une incommodité, souvent une maladie fâcheuse, quoique d'autres organes bénéficient de la perte sanguine qu'elles déterminent avec une périodicité parfois aussi régulière que la menstruation ». Dans : Michel LEVY, *Traité d'hygiène publique et privée*, Paris, J.-B. Baillière, 1850, p. 122.

<sup>1018</sup> « Je connais deux familles dans chacune desquelles cinq ou six enfans sont morts successivement phtidiques à l'époque de la puberté ; et ce qui est bien digne d'attention, c'est que dans une d'elles un jeune homme qui grandit très-rapidement jusqu'à arriver à une taille de près de six pieds, et qui offrait même déjà plusieurs dispositions médiates à la phtisie pulmonaires, n'en fut cependant point atteint. J'attribue cet heureux sort aux hémorrhagies nasales auxquelles ce jeune homme était très-sujet vers l'âge de vingt ans ». Dans : Jean Guillaume Auguste LUGOL, *De l'adolescence, considérée comme cause de plusieurs maladies, et comme époque critique de quelques autres, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 27 mars 1812*, Didot le jeune, Paris, 1812, p. 23.

<sup>1019</sup> Philippe PINEL, *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, Maradan, 1797, t. 1, p. 249.

<sup>1020</sup> Les saignements de nez chez les jeunes filles peuvent indiquer une constitution pléthorique et un retard de règles. Pour Raciborski (1809-1871), ces saignements sont causés chez elles par l'« excitation de l'appareil sanguin » au même titre que les phlegmasies, les ophtalmies, les fluxions des gencives et les éruptions cutanées. Voir : Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844, p. 104. Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles évoquent également la notion de « règles dévoyées » chez les femmes. Dans cette conception, le sang des règles, ne pouvant s'écouler par les voies utérines migre dans le corps et s'échappe par le nez, les oreilles, les crachats ou l'anus.

<sup>1021</sup> Dates de vie et de morts inconnues.

<sup>1022</sup> E. MATHIEU, *Études cliniques sur les maladies des femmes : appliquées aux affections nerveuses et utérines, et précédées d'essais philosophiques et anthropologiques sur la physiologie et la pathologie*, Paris, J.B. Baillière, 1850, p. 23.

<sup>1023</sup> « Arrivé à ce tems où l'accroissement de tout le corps n'est plus aussi sensible, le jeune individu commence à éprouver des symptômes généraux de pléthore ; un sang bouillant prépare en abondance par des viscères qui jouissent de toute leur vigueur, et entretenu par un bon appetit, se fait jour de toute part ; dans les mâles, il excite des hémorrhagies du nez, par la dilatation du nez, par la dilatation des vaisseaux exhalans de la membrane pituitaire, et s'ouvrant un plus libre passage par les vaisseaux rétrécis et tortueux des organes spermatiques, il les développe, il hâte la sécrétion de la

Les discours se concentrent essentiellement sur le sang mais les autres fluides ne sont pas oubliés. En 1789, Pierre Boyveau-Laffeteur perçoit la puberté comme une « fermentation générale [qui] se fait sentir dans les fluides »<sup>1024</sup>. Si les organes génitaux sont largement décrits, ce sont surtout les fluides qu'ils produisent qui se trouvent au cœur des descriptions. Trente ans plus tard, en 1811, Jean-Marie Pichard parle d'ailleurs d'« organes sécréteurs de la semence »<sup>1025</sup>. Les auteurs observent un changement notable de la texture et de la qualité du sperme chez les adolescents. Ils comparent ainsi le fluide séminal de l'enfant, aqueux et pauvre, avec celui du pubère, « fort actif, [qui] agace singulièrement les nerfs »<sup>1026</sup>. Pour François-Emmanuel Fodéré, seule une partie du liquide est absorbée par le sang dans le cadre d'une évaporation<sup>1027</sup> :

Cette liqueur ramassée dans les vésicules, produit dans l'adolescent des desirs jusqu'alors inconnus ; la partie la plus volatile, la plus odorante est absorbée, elle se mêle au sang ; dès ce moment le jeune homme est changé, les organes secondaires de la génération acquièrent du volume, le menton, les aisselles, le pubis se recouvrent de poils, la voix mue, les mœurs ne sont plus les mêmes. Tous ces changements dépendent véritablement de la sécrétion de la semence, et non de l'âge ; ils n'arrivent jamais aux eunuques : les animaux châtrés deviennent gros, mais ils n'ont ni l'accroissement, ni la force, ni la férocité de ceux qui sont entiers.<sup>1028</sup>

Le lien entre le sang et le sperme est constant chez les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La symbolique entre ces deux fluides provient de traditions anciennes, et plus particulièrement de la pensée aristotélicienne. Françoise Héritier, à partir des textes médicaux et des théories de la génération, insiste sur les valeurs qui animent ces deux liquides, tous deux symboles de fertilité :

Le sang est indispensable à la vie, il en est le support, et sa présence dans le corps en est le signe. [...] Sang et vie sont chaleur. Et cet enfant qui naît vivant et chaud, porteur de la faible quantité de sang que son corps peut contenir, procède d'un rapprochement sans lequel la reproduction est impossible, au cours duquel passe bien du corps masculin au corps féminin, une substance, qui est donc nécessaire à la création du nouvel être vivant mais qui n'est pas du sang : c'est la « semence », le sperme.<sup>1029</sup>

---

liqueur séminale ». Dans : François Emmanuel FODERE, *Les lois éclairées par les sciences physiques; ou traité de médecine-légale et d'hygiène publique*, Paris, Chez Croullebois, 1799, p. 52.

<sup>1024</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1789, p. 124.

<sup>1025</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe*, op. cit., p. 13.

<sup>1026</sup> Jean-Claude de LA METHERIE, *Vues physiologiques sur l'organisation animale et végétale*, Paris, Didot le jeune, 1780, p. 277.

<sup>1027</sup> L'idée d'évaporation est omniprésente. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Joseph-Guichard Duverney (1648-1730) fournit une explication. La « vapeur subtile & pénétrante » se mêle avec le sang puis brise et volatilise « les parties salines les plus grossières ». Ainsi cette métamorphose du liquide séminal est due à « une vive fermentation & une forte trituration » apportée par le sang Voir : Joseph Guichard DUVERNEY, *Oeuvres anatomiques de M. Duverney*, op. cit., t. 2, p. 338.

<sup>1028</sup> François Emmanuel FODERE, *Les lois éclairées par les sciences physiques; ou traité de médecine-légale et d'hygiène publique*, op. cit., p. 52.

<sup>1029</sup> Françoise HERITIER, *Masculin-féminin., La pensée de la différence*, Paris, France, O. Jacob, 2012, p. 133.

D'après le courant aristotélicien qui a largement inspiré les médecins des Lumières, le sperme masculin provient d'une transformation et d'une coction du sang, mais pourquoi se trouve-t-il au centre du mécanisme pubertaire ? Cela reviendrait-il à dire que les femmes, dénuées de sperme, ne peuvent pas se transformer ?

En 1780, le naturaliste Jean-Claude De la Métherie présente le sperme comme un principe actif qui, de par sa texture visqueuse, peut pénétrer le corps et le développer entièrement. De ce fait, il agit sur les nerfs et fait croître « les organes qui doivent le filtrer, & leur faire prendre toutes leurs dimensions »<sup>1030</sup>. Il déploie alors les parties génitales par le biais d'une filtration convoquée par tous les auteurs de la période étudiée<sup>1031</sup>. Le fluide séminal est tantôt dépeint comme un liquide visqueux, tantôt comme une « vapeur »<sup>1032</sup>. Ce changement d'état, rendu possible par l'augmentation de la chaleur corporelle à la puberté, imprègne le sang, les glandes ainsi que les tissus et les nerfs.

Le vocabulaire pour désigner le sperme se révèle foisonnant et toujours positif. À la puberté, ce dernier est décrit comme une « liqueur blanche »<sup>1033</sup>, une « liqueur prolifique »<sup>1034</sup>, ou encore « la crème & l'elixir du sang »<sup>1035</sup>. Les médecins vantent les pouvoirs de cette substance essentielle à la reproduction de l'espèce. Ils parlent plus volontiers de « semence » que de « sperme » qui semble davantage lié au monde animal, comme en témoigne l'article « Sperme » de l'*Encyclopédie* (1751-1772)<sup>1036</sup>. Les discours sur les qualités et les actions du sperme sont relativement homogènes et esquissent une véritable tradition médicale. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les « bons effets de la semence » sont perceptibles à la fois sur les corps et sur les esprits selon Joseph-Guchard Duverney. Le sperme, à l'image de la notion de chaleur, devient ainsi synonyme de force, de vigueur, d'accroissement<sup>1037</sup> mais aussi de virilité<sup>1038</sup>.

Certains médecins s'attardent également sur le pouvoir des sécrétions féminines, semblables au sperme dans le développement pubertaire, à l'instar de Jean Astruc qui affirme en 1763 que « l'humeur de la matrice [...] et des mamelles » constitue une « lymphé chargée de quelques parties chyleuses en assez petite quantité »<sup>1039</sup> qui évolue dans sa consistance. Au départ très fluides, ces humeurs passent rapidement dans les vaisseaux de l'utérus et de la

---

<sup>1030</sup> Jean-Claude de LA METHERIE, *Vues physiologiques sur l'organisation animale et végétale*, op. cit., p. 277.

<sup>1031</sup> Jean-Claude de La Metherie décrit les liens entre liquide séminal et développement des parties génitales : « arrivant aux organes de la génération, en agacera les nerfs ; ils se contracteront, les vaisseaux battront avec plus de force ; & cette action, jointe à celle du sang qui s'y porte en plus grande quantité, produiront le développement de ces organes ». Dans : *Ibid.*, p. 278.

<sup>1032</sup> Joseph Guichard DUVERNEY, *Oeuvres anatomiques de M. Duverney*, t. 2, op. cit., p. 339.

<sup>1033</sup> *Ibid.*

<sup>1034</sup> François Emmanuel FODERE, *Les lois éclairées par les sciences physiques; ou traité de médecine-légale et d'hygiène publique*, op. cit., p. 52.

<sup>1035</sup> Joseph Guichard DUVERNEY, *Oeuvres anatomiques de M. Duverney*, t. 2, op. cit., p. 675.

<sup>1036</sup> « Sperme, s. m. (Gram.) liqueur seminale des animaux ». Dans : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.15, p. 451.

<sup>1037</sup> L'accroissement de la taille est également lié au sang. Pour l'auteur de l'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* : « Le sang artériel, devenu plus coloré, plus chaud, plus irritant, porte un sucroit de vie si considérable dans tous les organes, qu'on voit des jeunes gens gagner quatre, cinq, six et sept pouces de hauteur dans un an, sans que leur santé en éprouve d'altération notable ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 46, p. 34.

<sup>1038</sup> Rafael MANDRESSI, « La chaleur des hommes : virilité et pensée médicale à l'époque moderne », in *Histoire de la virilité, tome 1 : L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, pp. 231-254.

<sup>1039</sup> Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, Avignon, par les libraires associés, 1763, p. 13.



poitrine, puis s'épaississent et « passent plus difficilement dans les vaisseaux lymphatiques destinés à les reprendre ; s'arrêtent plus longtemps dans les réservoirs qui les contiennent ; dilatent ces réservoirs & les gonflent de plus en plus en s'y accumulant, & donnent lieu par – là au sein de s'enfler, aux tettons de se former, à la matrice de s'étendre, de se dilater, de se gonfler : ce qui fait la puberté dans les filles »<sup>1040</sup>.

Par conséquent, la chaleur du sang et du sperme participe à la construction de l'imaginaire de la puberté et à l'explication de ses phénomènes internes chez les jeunes hommes comme chez les jeunes femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ce paradigme n'est pas le seul à être mobilisé afin de comprendre la transformation pubertaire. Les médecins s'intéressent également à l'observation des organes pour tenter de percer ses mystères.

#### 4.1.3. Les organes « épacentres » de la puberté et les mouvements des corps adolescents

Les corps adolescents sont avant tout représentés en mouvement, comme l'indique Cabanis dans *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802), « il est évident que l'adolescence introduit dans le système, une série nouvelle de mouvemens. Elle trouve déjà le tissu cellulaire et toute la contexture des solides dans un état de condensation, d'élaboration, d'énergie que manifeste la force, journallement croissante, des opérations »<sup>1041</sup>. Cette animation exerce une influence sur l'ensemble du corps en apportant une vitalité aux fluides, aux fibres et aux membres solides qui ne cessent d'augmenter et « deviennent [...] de jour en jour plus denses et plus vigoureux »<sup>1042</sup>. En cela, la puberté donne une impulsion au corps et un rythme nécessaire à son développement. Le médecin Monlaud, dans son *Essai sur la puberté chez la femme* (1832), évoque une « marche » faite d'une multitude d'étapes: « C'est ainsi que se succèdent les différens phénomènes, lorsque tout se passe selon les vœux de la nature et que rien ne vient l'arrêter dans sa marche ; mais il s'en faut que le plus souvent les choses se passent ainsi »<sup>1043</sup>. Une cinquantaine d'années plus tard, en 1868, Raciborski propose un autre type de modèle, toujours basé sur l'idée d'un dynamisme caractéristique. La puberté crée une « impulsion vitale » du corps qui s'empare de « toutes les parties de l'économie, et bien des germes morbides peuvent se trouver ainsi, en quelque sorte, broyés au milieu de ce mouvement »<sup>1044</sup>. L'auteur suggère que celle-ci, bien que dynamique, constitue un processus long, car le corps a besoin de temps pour être apte à se reproduire : « Il faut qu'elle donne la dernière main à tous les principaux rouages pour assurer l'ensemble et l'harmonie de leurs mouvements »<sup>1045</sup>. Si le mouvement est essentiel au développement, l'oisiveté et le manque d'activité sont contraires à l'épanouissement de la puberté. Le corps des pubères se doit donc d'être énergique et en perpétuelle évolution. À l'inverse, l'inactivité est associée à la maladie. Une majorité de

---

<sup>1040</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>1041</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., p. 278.

<sup>1042</sup> *Ibid.*

<sup>1043</sup> Ph.-H.-Ch. MONLAUD, *Essai sur la puberté chez la femme*, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 août 1831, Paris, Didot le jeune, 1831, p. 10.

<sup>1044</sup> Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation*, op. cit., p. 378.

<sup>1045</sup> *Ibid.*

médecins souligne par exemple la langueur ou la « répugnance pour le mouvement » des jeunes femmes chlorotiques<sup>1046</sup>.

Les descriptions médicales véhiculent ainsi l'idée d'un chemin de la métamorphose pubertaire. Qu'elle soit induite par le sang, le sperme ou une forme d'énergie, cette dernière s'empare de tout le corps en agissant sur ses éléments aussi bien liquides que solides. Pour expliquer les causes de la puberté, certains organes sont davantage mis en avant que d'autres et sujets à des hypothèses, mais peuvent-ils être à l'origine de la transformation pubertaire ? Au siècle des Lumières, plusieurs « épacentres » de la puberté émergent, parmi lesquels figurent les poumons, les organes génitaux, le cœur, les artères, les glandes et enfin, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le cerveau.

### a) De puissantes glandes

Pour une majorité de médecins et de naturalistes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le travail de la puberté « commence au moment où les organes de la génération se conforment et s'animent pour leur destination, et finit à celui où ils ont acquis toute leur force et le plein exercice de leurs fonctions, telles qu'elles doivent s'exécuter jusqu'au temps où elles cesseront naturellement »<sup>1047</sup>. Les parties génitales sont une fois de plus au cœur du discours sur la puberté et permettent d'en marquer le début et la fin<sup>1048</sup>. Tous les auteurs évoquent leur « éveil » ou leur « réveil » à cette période charnière et comparent les organes génitaux des enfants à ceux des pubères. En 1811, Jean-Marie Pichard parle ainsi d'un « profond engourdissement » et de « testicules latentes chez l'enfant »<sup>1049</sup>.

Les glandes, qui forment le « système glandulaire », se trouvent au centre de la transformation pubertaire. Ce postulat émerge au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et s'impose au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Jean-Marie Pichard définit la puberté comme l'époque où « les organes glandulaires entrent en action ; et, par le seul fait de la prédominance qu'ils acquièrent, ils donnent une activité plus grande à tout l'organisme par la sensibilité acquise dont ils jouissent »<sup>1050</sup>. Suivant cette idée, ceux-ci déterminent « de nouveaux mouvemens vitaux »<sup>1051</sup>. Les médecins n'expliquent toutefois pas toujours ce qu'ils entendent par « glandes », tandis que l'*Encyclopédie* (1751) les présente comme :

Des parties d'une forme particulières, qui résultent de l'assemblage des plus petits vaisseaux de tous genres, arteres, veines, nerfs, & quelquefois de vaisseaux excréteurs & des lymphatiques. Elles sont renfermées

---

<sup>1046</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., p. 131.

<sup>1047</sup> B., *Conseils aux femmes ou sont indiqués les moyens de conserver leur santé, leur force, leur fraîcheur, de se préserver des maladies funestes aux jeunes filles, et aux femmes de 40 à 55 ans, de se guérir des pâles couleurs, des fleurs blanches, des scropules, des difformités de la taille, des maladies de la Matrice, de celle des nerfs, de la poitrine du ventre*, 1848, p. 4.

<sup>1048</sup> Michael Frielandier au début du XIX<sup>e</sup> siècle parle d'ailleurs d'une « énergie des organes sexuels » caractéristique de cette période. Dans : Michael FRIEDLÄNDER, *De l'éducation physique de l'homme*, op. cit., p. 389.

<sup>1049</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe*, op. cit., p. 13.

<sup>1050</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>1051</sup> *Ibid.*

dans des membranes particulieres ; elles different entre elles par la figure, la couleur, & la consistance, & sont pour la plus grande partie destinées à séparer de la masse du sang quelques liqueurs particulieres<sup>1052</sup>.

Leur fonctionnement demeure mystérieux pour bon nombre d'auteurs et leur description reste tout aussi vague tant leurs formes sont diversifiées. Cependant, les glandes ont un point commun : elles produisent toutes des « liqueurs ». En 1817, Alibert déclare : « Le système glanduleux n'est point encore suffisamment connu. Les maladies chroniques dont il est le siège spécial constituent une famille qui a besoin d'être profondément étudiée »<sup>1053</sup>. La fonction principale des glandes semble tout de même acquise puisqu'elles servent à « séparer certains fluides du système sanguin, et peut-être même du système nerveux ». Elles entretiennent un rapport avec le sang et les nerfs qui constituent les deux éléments essentiels aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour expliquer la puberté. Si pour bien des auteurs, l'effet des glandes sur le corps est indéniable, peu d'entre eux lui attribuent l'origine de la puberté. Or, le fonctionnement des glandes permet d'éclairer la circulation des fluides, l'imprégnation des tissus et des autres fibres dans le corps. Pour l'anatomo-pathologiste Xavier Bichat, ce sont les « glandes génitales » qui prédominent à la puberté car elles forment un « foyer d'où partent des irradiations qui animent toute la machine »<sup>1054</sup>.

Les notions d'irrigation, de transmission et de mécanisme sont prégnantes dans les propos des médecins, tout comme celles de mouvement, de résidu, d'influence et d'engorgement. Dans son ouvrage *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802), Cabanis décrit la « nature glandulaire »<sup>1055</sup> des organes génitaux. Contrairement aux autres, les glandes génitales communiquent intensivement avec toutes les parties du corps par un effet de sympathie. Sous la plume de l'auteur, celles-ci prennent vie et semblent être dotées d'une véritable sensibilité<sup>1056</sup> voire d'une « puissance sympathique »<sup>1057</sup> qui semble ne pas être le fruit des glandes en elles-mêmes mais plutôt de la « liqueur particulière, dont les émanations refluant dans le sang, lui communique un caractère plus stimulant, et plus actif »<sup>1058</sup>. Cette « liqueur séminale » produite par les testicules chez l'homme est rapprochée de l'« humeur particulière » produite par les ovaires chez la femme et présente des qualités semblables. Alors que Cabanis étudie les glandes à la fois masculines et féminines, les médecins de son temps se concentrent davantage sur les testicules.

C'est certainement Jean-Louis Alibert, médecin spécialisé dans la dermatologie, qui investit le plus l'« économie des glandes ». En 1817, il compare ces dernières à des « laboratoires animés, qui n'agissent pas toujours simultanément mais qui existent et s'éveillent successivement et à leur tour, pour atteindre le but qui leur est réservé »<sup>1059</sup>. Leur mécanisme est plus ou moins long et leur impact plus ou moins fort. Les glandes sexuelles, que ce

---

<sup>1052</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.7, p. 701-103.

<sup>1053</sup> Jean-Louis ALIBERT, *Nosologie naturelle ou les maladies du corps humain*, Paris, Caille et Ravier, 1817, t.1, p. 470.

<sup>1054</sup> Xavier BICHAT, *Anatomie générale, appliquée à la physiologie et à la médecine [electronic resource]*, Paris, Brosson, Gabon, 1801, t.4, p. 636.

<sup>1055</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., p. 329.

<sup>1056</sup> « elles ressentent vivement et profondément les affections les unes des autres ». Dans : *Ibid.*

<sup>1057</sup> *Ibid.*, p. 336.

<sup>1058</sup> *Ibid.*, p. 329-330.

<sup>1059</sup> Jean-Louis ALIBERT, *Nosologie naturelle ou les maladies du corps humain*, Paris, Caille et Ravier, 1817, t.1, p. 441.

soient les testicules ou les ovaires, sont celles qui semblent agir avec le plus de puissance sur les corps, en entraînant la vie ou le dépérissement des organes qu'elles stimulent<sup>1060</sup>. Alibert s'émerveille d'ailleurs devant le travail qu'elles accomplissent :

C'est un grand et intéressant spectacle que de voir ainsi tous ces instrumens de la vie coopérer conjointement ou individuellement au complément général de la nutrition. C'est dans les glandes que la nature accomplit ses actes les plus importants et qu'elle cache ses mystères les plus augustes.<sup>1061</sup>

L'influence des glandes sur la santé est avérée au vu des maladies qui sont liées à leur développement<sup>1062</sup>. Pour Alibert, elles représentent toutefois des parties fragiles qui peuvent être altérées dès l'enfance. En effet, elles « s'engorgent, s'irritent, s'enflamment, et beaucoup de malades finissent par succomber à la phthisie purulente »<sup>1063</sup>. Selon Xavier Bichat, le mouvement du corps et de l'âme est essentiellement dû à celui occasionné par les glandes génitales à la puberté. Au cours de la jeunesse, ce sont bel et bien les glandes génitales qui jouent un rôle primordial : « Elles semblent être un foyer d'où partent des irradiations qui animent toute la machine. On dirait le plus souvent qu'elles sont, dans le mécanisme de nos actions morales, le balancier qui met tout en mouvement »<sup>1064</sup>. L'action de ces glandes s'affaiblit ensuite peu à peu. De la sorte, Bichat observe que vers la « trente-sixième ou quarantième année », d'autres glandes telles que celles de la digestion prennent le relai<sup>1065</sup>.

Si les discours sur les glandes se focalisent sur les testicules, des témoignages similaires existent également vis-à-vis des organes génitaux féminins. L'accent est toujours mis sur les fonctions reproductives décrites comme assoupies durant l'enfance, mais réveillées lors de la puberté à travers la puissance des organes sexuels, ce qui fait dire à Antoine-Severin Belmer en 1818 : « La femme, à cette époque, commence pour ainsi dire une existence nouvelle sous l'influence des organes génitaux »<sup>1066</sup>. Dès lors, le pouvoir de l'utérus sur le corps transparaît à la puberté. Comme les testicules, ce dernier est dépeint « sans action » dans l'enfance et avec une influence « nulle » dans la vieillesse. Si les organes génitaux masculins et féminins semblent avoir le même ascendant sur le développement de la puberté, l'utérus est davantage associé au désordre et à la maladie<sup>1067</sup>.

---

<sup>1060</sup> C'est ainsi que Alibert décrit le rôle des ovaires : « à l'âge de retour chez les femmes, l'utérus interrompt l'acte de la menstruation, et tombe dans un état de mort apparente. » Dans : *Ibid.*

<sup>1061</sup> *Ibid.*

<sup>1062</sup> Auguste-Nicolas Gendrin évoque un renforcement et une activité prononcée de « l'appareil ganglionnaire abdominal et bronchique » à la puberté. Dans : Auguste-Nicolas GENDRIN, *De l'influence des âges sur les maladies*, Paris, Baillière, 1840, p. 57.

<sup>1063</sup> Jean-Louis ALIBERT, *Nosologie naturelle ou les maladies du corps humain*, Paris, Caille et Ravier, 1817, t.1, p. 441.

<sup>1064</sup> Xavier BICHAT, *Traité d'anatomie descriptive, Tome 1*, Paris, Gabon, 1812.

<sup>1065</sup> Ces changements induisent une prédisposition aux affections bilieuses et digestives

<sup>1066</sup> Antoine Séverin BELMER, *Dissertation sur la nymphomanie ou fureur utérine*, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 août 1818, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, Paris, Didot le jeune, 1818, p. 8.

<sup>1067</sup> Sur le sujet de la pathologisation du corps féminin et de son rapport avec la vision de la matrice : « Dans la pensée hippocratique, la matrice et le cerveau sont définis comme les deux organes naturels du flegme. La définition classique de la maladie comme déséquilibre (« tempérament froid et humide », « habitude mole et lâche », « superfluités et excréments ») se double donc d'une conception *topographique* de la maladie, qui fait de la matrice une entité morbide par excellence. La matrice est le siège des maladies des femmes. Plus fondamentalement, elle devient ce par quoi se

## b) L'émergence de nouveaux foyers pathologiques

Comme les parties génitales sont liées, par un phénomène de sympathie<sup>1068</sup>, au cerveau, un grand nombre de médecins abordent la relation intime entre ces deux organes. Virey mentionne par exemple une « puberté cérébrale et sexuelle »<sup>1069</sup>. Augustin-Pierre-Isidore Polinière, auteur de l'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), avance quant à lui que le cerveau reçoit « un degré d'énergie dont se ressentent les facultés intellectuelles, les dispositions, les penchans que les divers individus ont reçus de la nature » à la puberté. Celui-ci est souvent présenté comme un « siège de modifications importantes »<sup>1070</sup> qui influent tant sur le physique que sur le moral. Comment le cerveau agit-il sur le corps et par quels moyens ? Certains auteurs considèrent que c'est le sang qui lui permet de tels changements tandis que d'autres pensent que c'est plutôt une « étroite sympathie » entre les organes génitaux et l'organe cérébral<sup>1071</sup>. Franz Joseph Gall (1758-1828) est sans doute l'auteur le plus cité par ses contemporains lorsqu'ils traitent des conséquences du développement du cerveau lors de la transformation pubertaire, car il est considéré comme le père de la phrénologie – théorie selon laquelle la forme du crâne reflète les traits de caractère et les aptitudes de l'individu<sup>1072</sup>. Ce dernier remarque par exemple que la taille et le poids du cervelet augmentent considérablement à la puberté et associe donc l'organe cérébral à l'épanouissement des organes de la génération<sup>1073</sup>. Afin de prouver le lien entre « l'instinct de la propagation » et la taille du cervelet, il soutient que celui-ci est disproportionné<sup>1074</sup> chez les enfants qui ont des rapports sexuels précoces<sup>1075</sup>.

---

définit la féminité du corps : le principe de la maladie féminine et donc du corps féminin. Elle est ainsi définie comme « une des plus nobles, plus principales et plus nécessaires parties de la femme : et de laquelle les offenses, tant petites soient-elles, apportent accidents fâcheux, non à elle seulement, mais à tout le corps. Dans le cas des femmes, le tempérament, à l'origine d'un corps poreux et sensible, le rend victime non pas tant de l'air extérieur, mais des violents mouvements intérieurs et des humeurs viciées qu'exhale la matrice, véritable animal dans l'animal, douée d'une âme propre ». Voir : Chapitre « la maladie a-t-elle un sexe ? », Elsa DORLIN, *La matrice de la race, op. cit.*, p. 34-60.

<sup>1068</sup> Johann Caspar Lavater donne une définition de la sympathie très claire : « La sympathie est la correspondance intime et en quelque sorte spéciale et élective de deux organes voisins ou éloignés, dont l'un est toujours affecté lorsque l'autre éprouve une forte impression. Cette affection par communication est un effet sympathique ; tels sont, la douleur d'un œil quand l'autre est malade ; le gonflement douloureux du sein et l'altération de la voix, à l'époque de la puberté ; le serrement spasmodique de la gorge dans l'hystérisme, etc. ». Dans : Johann Caspar LAVATER, *L'art de connaître les hommes par la physionomie*, Paris, L. Prudhomme, 1806, t. 3, p. 283.

<sup>1069</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la physiologie dans ses rapports avec la philosophie*, Paris, Baillière, 1844, p. 103.

<sup>1070</sup> Pierre LAROUSSE, Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, t. 13, 1866, non paginé.

<sup>1071</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 46, p. 53.

<sup>1072</sup> Sur l'histoire de la phrénologie, voir : Georges LANTERI-LAURA, *Histoire de la phrénologie: L'homme et son cerveau selon F.J. Gall*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 269 p ; Marc RENNEVILLE, *Le Langage des crânes : Une histoire de la phrénologie*, Paris, Empêcheurs de penser rond, 2000, 354 p.

<sup>1073</sup> Franz Joseph GALL, Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchans, les talens ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux par la configuration de leur cerveau et de leur tête, Paris : Chez l'Auteur, Boucher, et al, 1822, 524 p.

<sup>1074</sup> Les médecins se focalisent essentiellement sur le rapport poids/taille du cervelet, toutefois, la morphologie, la couleur et l'aspect du cerveau sont également étudiés. Comme le remarque Joseph Wensel (1768-1806) : « Vers l'âge de quatorze ans, la face supérieure du cervelet s'aplatit et se met de niveau. Plus tard, on voit à la place où s'insère

Pour démontrer la liaison entre ces différents organes, les médecins évoquent souvent l'odeur « spermatique » qui se dégage du cerveau à partir de la puberté<sup>1076</sup>. Selon L. J. Ramon dans l'article « Puberté » de l'*Encyclopédie méthodique* (1792-1830), l'odeur spermatique du cerveau ne peut uniquement provenir des testicules puisqu'elle se dégage aussi du cerveau de la femme<sup>1077</sup>. Si Broussais défend similairement une influence certaine du cervelet à la puberté, il ajoute toutefois que les transformations provoquées ne peuvent pas lui être toutes attribuées en 1828. Il affirme que l'organe cérébral ne se destine pas seulement à la génération « mais qu'il est également lié au surcroît d'énergie vitale qui vient achever le développement de tous les organes » et surtout « qu'il n'est pas le promoteur » des changements de la puberté<sup>1078</sup>. Il offre en ce sens une vision plus mesurée du rôle joué par le cerveau. Bon nombre d'auteurs contestent par la suite la thèse de Gall, à l'instar du médecin et philosophe Louis-Francois Lélut (1804-1877) qui révèle par l'intermédiaire d'une série d'expérimentations que le cervelet s'accroît avant même les premiers signes de puberté dans un ouvrage sur la phrénologie publié en 1857 :

J'ai moi-même, dans des enfants de l'âge de trois ans à celui de dix, pesé proportionnellement, un certain nombre de fois, le cerveau et le cervelet et j'ai obtenu des résultats véritablement identiques à ceux qu'on publiés les frères Wenzel, c'est-à-dire que j'ai constaté qu'à l'âge de trois, cinq, six, huit, dix ans, la proportion du cervelet au cerveau est d'un septième ou d'un siècle. [...] C'est donc prouvé, que c'est bien avant l'âge où se manifeste le penchant à l'amour physique que le cervelet acquiert, relativement au cerveau, la proportion qu'il gardera toute la vie, est-il nécessaire de prouver aussi que cette proportion ne diminue point dans la vieillesse.<sup>1079</sup>

La théorie d'une influence particulière du cerveau à la puberté est ainsi décriée par de nombreux médecins. L'organe ne serait pas à l'origine de la puberté mais seulement un élément témoignant de ses bouleversements. L.-J. Béguin, auteur de l'article « Adolescence » du *Dictionnaire de médecine pratique* (1829), dénonce les idées de Gall ainsi que de ses homologues qui accordent trop d'importance au cerveau dans la métamorphose pubertaire :

---

*l'infundibulum*, une cavité conique qui est d'abord petite, mais qui s'accroît avec les années, et produit enfin une déperdition de la substance considérable. La couleur du lobe antérieur du cervelet est dans les enfants nés avant terme, d'un rouge de cinnabre ; dans les nouveaux-nés et les enfants, d'un rouge plus foncé ; dans le moyen âge, d'un gris tantôt clair, tantôt sombre, plus ou moins nuancé de rouge ; et dans les vieillards, communément d'un rouge brun ». Dans : Joseph WENZEL, *Observations sur le cervelet et sur les diverses parties du cerveau dans les épileptiques*, Paris, J. E. G. Dufour, 1811, p. 60.

<sup>1075</sup> « Nous trouvâmes le cervelet tout aussi développé chez un garçon de dix ans qui étoit détenu dans une maison de correction, à Leipzig, pour avoir violé une jeune fille ». Dans : Franz Josef GALL et Johann Gaspar SPURZHEIM, *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, Paris, F. Schoell, 1810, t. 3, p. 95.

<sup>1076</sup> « Les différentes parties du corps se constituent dans les rapports qu'elles doivent avoir : la tête et le ventre perdent leur prédominance ; la poitrine devient plus ample ; le cerveau acquiert plus de consistance et une odeur spermatique ». Dans : Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté, op. cit.*, p. 8.

<sup>1077</sup> L'auteur se questionne également sur l'odeur des autres organes, dénués de fragrances spermatiques : « la résorption de la semence étoit susceptible de produire un pareil effet, pourquoi d'autres organes émmement vivans, & dans la texture desquels il entre une quantité considérable de vaisseaux, au lieu de l'odeur propre qui les caractérise n'exhaleroient-ils point cette odeur du sperme ? ». Dans : Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, op. cit.*, t. 12, p. 360.

<sup>1078</sup> François Joseph Victor BROUSSAIS, *De l'irritation et de la folie* : ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique, Bruxelles, Librairie polymathique, 1828, p. 77.

<sup>1079</sup> Louis-Francois LELUT, *La phrénologie : son histoire, ses systèmes et sa condamnation*, Delahays, 1858, p. 127.



On a essayé de rapporter tous les phénomènes de l'adolescence et de la puberté au développement de l'appareil nerveux encéphalique, et spécialement à la suractivité du cervelet. Suivant cette opinion, le point de départ de tous les changemens dont nous avons parlé serait l'encéphale, qui en réglerait encore l'intensité, les progrès et la durée. Mais une manière de voir aussi étroite ne saurait soutenir un examen sérieux.<sup>1080</sup>

Bien que L.-J Béguin ne nie pas les effets du cerveau et de l'épanouissement intellectuel sur les corps des pubères, il soutient que l'organisme constitue « un ensemble harmonique, dont toutes les parties sont réciproquement subordonnées les unes aux autres et concourent au but commun »<sup>1081</sup>. Les êtres humains ne peuvent donc pas être contrôlés par une « masse cérébrale qui ferait agir tous les autres viscères »<sup>1082</sup>.

Malgré le débat qui fait rage autour du sujet au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, fort et de constater que quasiment tous les médecins admettent une influence du cerveau sur la puberté qu'ils justifient par la seule apparition de maladies ou de facultés typiques à cette période. L'accroissement du cervelet permet également d'expliquer l'augmentation des facultés cérébrales et l'évolution du caractère des pubères. En 1825, Claude Lachaise remarque une rupture vers « l'âge de douze ans, un peu plus tôt ou un peu plus tard », au moment où les jeunes filles abandonnent les jeux ou les comportements enfantins et deviennent plus modestes et timides<sup>1083</sup>. Le développement cérébral implique parfois des pathologies ayant trait à la folie<sup>1084</sup>. En 1836, le psychiatre Félix Voisin commente les changements comportementaux qui en découlent en annonçant que les organes de la génération sont « soumis à [l']empire » du cervelet, et en ajoutant qu'« un nouvel ordre de fonctions vient alors animer la scène et tout préparer pour le grand œuvre de la reproduction »<sup>1085</sup>. Cette idée, défendue par Xavier Bichat (1771-1802) et Georges Cabanis (1756-1808), repose sur le modèle sympathique entre ces deux organes.

L'étude des discours sur la transformation pubertaire dévoile donc une vaste hétérogénéité d'opinions entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles. Les médecins énumèrent des causes ou des foyers multiples à l'origine de la métamorphose des corps pubères. À l'argumentaire et aux affirmations médicales se mêlent d'innombrables incertitudes et hypothèses. Le savoir s'avère en perpétuelle construction et se nourrit des paradigmes et des spécialités de la médecine qui fleurissent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. L'apport de la phrénologie s'impose progressivement car le cerveau est de plus en plus cité, étudié, analysé et disséqué, sans pour autant prendre le dessus sur l'idée d'une chaleur ou d'un fluide moteur de la transformation pubertaire.

---

<sup>1080</sup> Gabriel ANDRAL, Louis Jacques BEGIN et Philippe Frédéri BLANDIN, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, op. cit.*, t. 1, p. 357.

<sup>1081</sup> *Ibid.*

<sup>1082</sup> *Ibid.*

<sup>1083</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit., p. 75.

<sup>1084</sup> Sur le lien entre folie et adolescence voir le travail de Jacques Arveiller. Jacques ARVEILLER, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Le Télémaque*, 2010, vol. 38, n° 2, pp. 111-128 ; Jacques ARVEILLER, « Adolescence, médecine et psychiatrie au XIX<sup>e</sup> siècle », *L'Évolution Psychiatrique*, 2006, vol. 71, n° 2, pp. 195-221. Pour Broussais, par exemple, la folie et les troubles des cinq sens n'apparaissent jamais avant la puberté. L'auteur cite par exemple les « aberrations du goût, de l'ouïe ». Dans : François Joseph Victor BROUSSAIS, *De l'irritation et de la folie*, op. cit., p. 333.

<sup>1085</sup> Félix VOISIN, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis*, op. cit., p. 104.

### c) Expliquer le développement pubertaire en étudiant ses pathologies

Les maux et diverses pathologies qui se manifestent ou s'accroissent à la puberté sont souvent considérés comme les preuves du passage d'un fluide, d'un accroissement de la chaleur ou d'une accélération de la circulation sanguine. Les maladies pubertaires ne doivent donc pas être négligées car elles sont des témoignages utiles pour faire la lumière sur le phénomène de la puberté.

Parmi les parties du sujet mises en récit, le cœur n'est pas un organe central dans les discours sur le changement du sang à la puberté. La région de la poitrine, et plus particulièrement les poumons, est plus largement décrite et apparaît souvent comme active dans la sanguification. En 1797, Étienne Tourtelle (1756-1801) considère d'ailleurs les poumons comme « le centre du système artériel [et] le principal atelier où la nature travaille à la sanguification : c'est là que le sang que charrient les veines, se convertit en sang artériel »<sup>1086</sup> à la puberté. Leur accroissement provoquerait une plus grande production de sang et cette action chimique transformerait les éléments qui le composent :

Les actes de la respiration s'exercent alors d'une manière bien plus étendue et plus énergique ; l'hydrogène et le carbone se dégagent du sang pulmonaire en plus grande quantité font dominer relativement l'azote, qui augmente en conséquence la proportion de gluten, dont il est le principe essentiel ; l'oxygène atmosphérique, absorbé aussi en plus grande quantité par le sang, oxide davantage le fer qui y est contenu.<sup>1087</sup>

Cette matérialité, exprimée ici par les compositions chimiques et leur action sur le sang, permet de recréer visuellement la circulation de ce dernier et d'en imaginer l'influence sur l'entièreté du corps. Les observations médicales de la transformation pubertaire sont teintées de poésie, étant donné que chaque partie du corps prend vie sous la plume des divers auteurs et laisse transparaître une physionomie typiquement pubère :

Toute l'activité du système pileux semble se concentrer vers la tête : la chevelure s'allonge pour la parure du sexe. La glotte s'ouvre, s'élargit presque instantanément. Les saillies osseuses s'effacent sous la présence d'un tissu cellulaire, qui remplit les interstices musculaires, et dessine voluptueusement ces formes moelleuses et ces contours fins qui se prolongent jusqu'à la pulpe des doigts.<sup>1088</sup>

Si certains médecins privilégient une partie corporelle plutôt qu'une autre, les discours tendent généralement à montrer que la puberté est un phénomène mouvant et une marche lente qui entraîne sur son passage des modifications

---

<sup>1086</sup> Étienne TOURTELLE, *Elémens d'hygiène, ou, De l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et des moyens de conserver la santé*, Strasbourg, F.G. Levrault, 1797, p. 54.

<sup>1087</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

<sup>1088</sup> Michael FRIEDLÄNDER, *De l'éducation physique de l'homme*, op. cit., p. 9-10.

de l'intégralité du corps. Or, les mécanismes de la puberté sont parfois analysés à travers le prisme des pathologies répandues à cette période.

Les maladies pulmonaires se révèlent alors fréquentes et seraient directement produites par la transformation pubertaire qui concentre une partie de son énergie ou fluide sur la poitrine. Pour Jean-Marie Pichard, elles constituent des « preuves de la liaison intime qui existe entre les poumons et les organes génitaux, quoique l'anatomie ne puisse la démontrer »<sup>1089</sup>. La phtisie pulmonaire est certainement la maladie la plus citée et elle touche uniformément les deux sexes. En 1811, elle est présentée par Jean-Marie Pichard comme « une maladie cruelle [qui] vient menacer les jours du jeune pubère »<sup>1090</sup>. Le terme de « phtisie » prête tout de même à confusion. Selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), le mot est utilisé pour désigner une « consommation lente et progressive, accompagnée d'épuisement des forces. Cliniquement, on groupait [à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle] sous le nom de « phtisie » toutes les consommations mal précisées, et l'on s'en tenait à la connaissance de quelques symptômes prédominants, communs d'ailleurs à toutes sortes de maladies ». De plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, la phtisie pulmonaire peut aussi bien désigner une tuberculose pulmonaire. Les pathologies liées à la gorge et à la voix sont également mentionnées. Nombreux sont les médecins à préconiser une surveillance consciencieuse de la mue des jeunes hommes qui occasionne un état d'irritation du larynx, pouvant donner lieu à des angines à répétition. Celles-ci sont, au demeurant, courantes aux dires de Jean-Marie Pichard : « Des angines tonsillaires, pharyngiennes et laryngées, seules ou compliquées de phlegmasies cutanées, ou accompagnant des fièvres ataxiques et adynamiques, sont souvent le partage des jeunes gens. Elles semblent être l'intermédiaire entre les maladies de la tête et les affections dont la poitrine va devenir le théâtre »<sup>1091</sup>. Sous la surface de la métamorphose pubertaire se cachent ainsi des phénomènes invisibles et impalpables. Dès lors, le moindre changement du physique et du moral ou la moindre pathologie sert à prouver que le travail de la puberté est en marche.

Bien que les maladies soient communes, le phénomène de la puberté peut s'avérer bénéfique puisque son énergie permet de transformer le corps et de lui donner à la fois de la vitalité et de la consistance<sup>1092</sup>. Une fois que la marche pubertaire est instituée, les organes semblent être au paroxysme de leur force. À cet égard, Augustin Polinière décrit un système sain et fonctionnel dans son *Essai sur la puberté* (1815) :

---

<sup>1089</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté*, considérés dans l'un et l'autre sexe, op. cit., p. 15.

<sup>1090</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>1091</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe*, op. cit., p. 16.

<sup>1092</sup> Elle est également salvatrice et peut guérir les maladies héréditaires et l'épilepsie. Les effets de la puberté, pour l'auteur de l'article « maladies Héréditaires » : « tendent tous à introduire un état d'énergie dans le corps, & à éloigner les congestions de la tête ; ainsi l'époque de la puberté, en introduisant un nouveau degré de force dans la faculté locomotrice, & dans tout le système, est une des époques les plus favorables pour la solution de cette maladie ». Dans : Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, op. cit.*, vol. 7, p. 167. Les mentions à la fin de l'article sont contradictoires et ne permettent pas d'en définir l'auteur. Une phrase située en dessous de l'article stipule : « Cet article est de M. Pagès, médecin à Alais », mais le nom de « Mahon » est placé en dessous. Il peut donc s'agir de Paul Augustin Olivier Mahon, collaborateur de l'*Encyclopédie méthodique*.

Tous les viscères remplissent leurs fonctions avec activité ; les digestions sont promptes, l'assimilation parfaite ; les organes générateurs sont dans un état d'éréthisme presque continu. La respiration exercée par des poumons dont le volume est augmenté et sans cesse excité par l'abord d'un sang abondant qui vient y puiser la vie, est large, fréquente – la plénitude de cette fonction est surtout remarquable chez les individus très-portés aux plaisirs de l'amour. [...] L'oxygène, abondamment absorbé par l'acte de la respiration, prédomine dans tous les organes, qu'il excite et fortifie.<sup>1093</sup>

Les éléments qui composent le corpus sur la transformation pubertaire abondent mais tous les auteurs ne leur donnent pas la même place, ni les mêmes fonctions. Il est parfois difficile de comprendre, face à la diversité de propos, si les organes cités sont considérés comme des causes, des facteurs ou des stimuli de la puberté. L'origine de la puberté a beau être une question importante, elle n'est pas fondamentale pour tous les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Face aux mystères du corps humain, l'intérêt est surtout de définir les rouages qui animent la métamorphose pubertaire. Les termes d'« opération » et de « mécanisme » peuvent également être mobilisés pour caractériser la puberté. Sur la période étudiée (1750-1850), aucune expression ne semble être plus utilisée qu'une autre pour l'analyser. Cependant, les médecins s'accordent pour lier des organes ou des parties du corps par des effets sympathiques. Cette sympathie se trouve par conséquent au cœur des bouleversements internes de la puberté. Même si tous les auteurs n'utilisent pas ce terme, ils conviennent que cette dernière est une force entraînant des modifications à la fois sporadiques – sur un organe – et générales – sur l'intégralité du corps.

Les discours médicaux sont donc souvent hétérogènes en ce qui concerne la manière d'expliquer et de concevoir la puberté. Plusieurs paradigmes médicaux se sont succédés afin de la commenter. Alors que certains médecins se focalisent davantage sur les qualités d'un fluide, d'autres s'attardent plutôt sur une partie du corps ou encore sur les sensations provoquées. Les multiples façons de percevoir le phénomène pubertaire renforcent la notion de mystère qui l'entoure. Les différents modèles proposés communiquent néanmoins entre eux. Rares sont ceux qui privilégient un seul élément comme cause de la puberté. Par exemple, la théorie fibrillaire met en exergue un rapport avec les liquides qui composent le corps. De la même manière, l'idée de « surcroît de vie » ou d'énergie est toujours liée à un liquide sanguin ou séminal offrant des qualités irritantes ou stimulantes qui agissent sur les nerfs et provoquent des mouvements et des secousses. En ce sens, l'image de la puberté se nourrit d'un large panel d'imaginaires des corps qui participent à une mise en scène et une théâtralisation des pubères aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ils incarnent, au fil des traités médicaux, des corps secoués, bouillonnants et mouvants mais avant tout sensibles.

## 4.2. Les cinq sens en éveil : naissance d'êtres sensibles

La puberté est très couramment décrite comme une période d'éveil ou de découverte de nouvelles sensations, comme en atteste Guillaume Daignan en 1787 :

---

<sup>1093</sup> Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté*, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, Paris, Didot le jeune, 1815, p. 12.

Ce moment [la puberté] est enfin pour l'homme le passage des ténèbres à la clarté du plus beau jour. Le voile qui lui cachait sa destinée se déchire tout-à-coup; tout lui paroît nouveau en lui & hors de lui; son corps acquiert une énergie qui donne à toutes ses parties une nouvelle activité, & son esprit, un développement qui établit un nouvel ordre dans ses idées, dans ses sensations, dans ses perceptions, dans ses goûts & dans ses desirs.<sup>1094</sup>

Les sens deviennent alors les éléments probants d'un passage du stade de l'enfant à celui de l'adulte et s'accompagnent de la découverte d'une forme de sensualité. De la sorte, Pierre Jean Hector Bayssallance déclare en 1832 :

La puberté amène une grande révolution dans les fonctions. Les sens externes sont excités par l'instinct qui s'éveille. Les yeux brillent d'un éclat inaccoutumé ; souvent ils sont languissans et humides de pleurs chez la jeune fille ; l'ouïe écoute avidement la voix d'une personne de sexe différent ; le tact, devenu voluptueux, fait bouillonner le sang dans les veines. Jusque-là le cerveau n'avait fait, en quelque sorte, que préluder à ses destins ; il va recevoir une forte impulsion et apparaître dans toute sa puissance.<sup>1095</sup>

Les discours sur les sens s'inscrivent ainsi dans une vision hétéronormée où la question du désir est prédominante. En effet, de telles émotions colorent les joues des demoiselles ou font couler des larmes qui ravivent leurs yeux dans le cadre d'une sensibilité érotisée par les médecins. Or, celles-ci ne sont pas uniquement positives car, chez les jeunes filles, elles peuvent susciter de nombreux maux et troubles. Quel est donc cet « éveil des sens » dont parlent les médecins ? Comment se matérialise-t-il chez les pubères ? Qu'induit une pathologisation des sens à ce moment de la vie ? L'importance donnée aux sensations dans les discours médicaux sera d'abord étudiée puis les différents concepts et codes de représentations qui les entourent seront analysés.

#### 4.2.1. La puberté : éveil ou réveil des sens ?

Les rares descriptions de l'éveil des sens chez les pubères sont principalement contenues dans des traités de médecine adressés à un public scientifique<sup>1096</sup> qui se concentrent sur l'explication de leur manifestation par

---

<sup>1094</sup> Guillaume DAIGNAN, *Gymnastique des enfans convalescens, infirmes, foibles et délicats*, Paris, la Gymnastique, 1787, p. 53.

<sup>1095</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, Didot le jeune, Paris, 1832, p. 9. On retrouve ce même genre de description bénéfique chez Charles Pierre Louis de Gardanne : « L'ouïe et l'odorat jouissent de plus de finesse ; le goût et le tact deviennent plus exquis ; la voix éprouve des modifications, elle est plus juste, plus sonore ». Dans : Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816, p. 59.

<sup>1096</sup> Plusieurs historiens travaillent sur la perception et l'imaginaire des sens. C'est le cas de Alain Corbin qui a notamment analysé l'imaginaire de l'odorat des sociétés du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dans le *Miasme et la Jonquille* (1982), le son des campagnes française du XIX<sup>e</sup> siècle dans *Les cloches de la terre* (1994). Cet historien du sensible s'attache principalement à la réception des messages sensoriels et aux émotions qui en découlent. Alain CORBIN, *Le miasme et la jonquille: l'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Flammarion, DL 2016, 2016. Alain CORBIN, *Les cloches de la terre*, Paris, Flammarion, 2000.

l'intermédiaire des transmissions nerveuses<sup>1097</sup>. Toutefois, les ouvrages de vulgarisation abordent également le sujet à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle et fournissent quant à eux des prescriptions hygiéniques adaptées aux pubères. Ces discours énumèrent plusieurs objectifs en partant de l'idée d'une perfection des sens au moment de la puberté. En premier lieu, la notion d'éveil des sens permet de montrer l'épanouissement physique et moral que ressentent alors les pubères. Par ailleurs, elle précise et fixe les différences entre les hommes et les femmes qui se développent à cette époque charnière, notamment à travers la pathologisation des sensations des jeunes filles. En effet, elle participe à légitimer la différenciation des sexes ainsi que la norme du désir hétérosexuel et de l'infériorité féminine.

La puberté est un passage obligé pour les hommes comme pour les femmes mais est vécue avec plus de violence et de puissance par ces dernières qui développent parallèlement une sensibilité exacerbée. Une continuité se dégage des traités médicaux du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle vis-à-vis des notions d'éveil et de perfection des sens à la puberté. La transmission des sensations, par un réseau de fibres pour certains, par le cerveau pour d'autres<sup>1098</sup>, paraît être le seul changement notable. Enfin, des prescriptions médicales plus précises émergent afin de régir, de contrôler et d'éduquer les sens pendant la puberté à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement à destination des jeunes filles décrites comme « hypersensibles » au moment de l'arrivée de leurs premières règles.

#### a) Un réveil brutal : instabilité, tristesses et angoisses ?

Les descriptions médicales de l'éveil de sens, quoique rares, offrent des passages poétiques et imagés. Les émotions des pubères sont par exemple transcendées par le médecin C. Martial Guiral en 1812 :

Les organes des sens présentent un aspect tout différent après la puberté. [...] La jeune pubère n'entend pas, mais elle écoute. L'odorat possède une sensibilité particulière : les parfums, les odeurs, produisent des impressions délicieuses ; d'autres fois, ils sont nuisibles et causent des syncopes, des spasmes, etc. [...] Le goût acquiert une délicatesse, une finesse étrangère aux hommes. [...] Le sens du toucher a une susceptibilité remarquable.<sup>1099</sup>

L'éveil des sens marque par conséquent le corps et entraîne parfois un changement de ses organes. Pour l'auteur, ce genre de modification est particulièrement perceptible dans l'aspect des yeux, plus brillants et plus énergiques<sup>1100</sup>,

---

<sup>1097</sup> La majorité des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles distinguent les sens, systèmes récepteurs, des sensations, les impressions reçues par les organes des sens, toutefois tous ne l'expliquent pas de cette manière. De même, la manière de percevoir les transmissions nerveuses sont différentes selon les médecins et leur imaginaire du corps. Nous évoquerons, dans cette partie, majoritairement la théorie des nerfs, qui « conduisent » l'information et permet les sensations car c'est la théorie en vigueur au siècle des Lumières et au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>1098</sup> Nous reviendrons sur la matérialité et l'immatérialité des sens dans la partie consacrée à la sensibilité des jeunes filles mais également lorsque nous aborderons les différentes manières de penser le corps aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

<sup>1099</sup> C. Martial GUIRAL, *Dissertation sur l'influence de la puberté chez le sexe*, Thèse, J. Martel aîné, Montpellier, France, 1812, p. 14-15.

<sup>1100</sup> *Ibid.*, p. 14.



après la puberté. Si certains médecins ne dissertent pas longuement sur la transformation des sens à la puberté, tous font remarquer l'incroyable incidence de ces derniers sur le moral et le physique des jeunes gens<sup>1101</sup>.

La notion d'éveil participe activement à la définition médicale de la puberté en véhiculant l'idée d'une maturation des sens d'une part, et le passage de sensations d'« enfants » à celles d'« adultes » d'autre part. Or, l'expression est peu utilisée en tant que telle, contrairement à d'autres métaphores pour qualifier l'éclosion des sens et le développement de la sensibilité à cette époque de la vie. Les termes de « révolution »<sup>1102</sup> ou de « printemps de la Nature »<sup>1103</sup> sont plus souvent usités. Par ailleurs, le concept d'éveil est également figuré par celui de « réveil ». En 1821, Frédéric-Auguste Davesne qualifie ainsi la puberté de « réveil de la nature »<sup>1104</sup>. Cette idée, quoique peu mobilisée par les médecins, paraît pourtant être la plus appropriée car les cinq sens sont déjà présents chez l'enfant. De même, elle se montre tout à fait en accord avec les définitions héritées de Buffon qui circulent tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'enfant est dès lors perçu comme un être endormi qui prend vie et part à la société au moment de la puberté : « Jusqu'alors la Nature ne paroît avoir travaillé que pour la conservation et l'accroissement de son ouvrage, elle ne fournit à l'enfant que ce qui lui est nécessaire pour se nourrir et pour croître, il vit, ou plutôt il végète d'une vie particulière, toujours foible, renfermée en lui-même, et qu'il ne peut communiquer »<sup>1105</sup>.

## b) Du nourrisson à l'adulte : une découverte des sens.

L'ouvrage *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802) de Cabanis, fournit une incroyable description de la découverte des sens. Le médecin les décrypte et distingue deux âges de la vie humaine durant lesquels ils sont particulièrement actifs : les heures et les jours suivant la naissance ainsi que la puberté. Selon lui, les êtres humains et les animaux n'en éprouvent aucun dans le ventre de leur mère. La vie intra-utérine est d'une neutralité singulière puisque même la sensation du toucher est inexistante : « Environnés des eaux de l'amnios, l'habitude émousse et rend nulle pour eux l'impression de ce fluide ; et s'ils rencontrent dans leurs mouvemens les parois de la matrice, si même il leur arrive quelquefois d'en être pressés étroitement, il ne résulte pour eux de là vraisemblablement aucune notion, aucune conscience précise et distincte des corps extérieurs ». Tant que les impressions reçues par un sens ne sont pas comparées avec celles émanant d'un autre, leur effet est réduit à des

---

<sup>1101</sup> Ph.-H.-Ch. MONLAUD, *Essai sur la puberté chez la femme, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 août 1831*, Paris, Didot le jeune, 1831, p. 6-7.

<sup>1102</sup> Par exemple, Guillaume Daignan parle de la puberté comme d'une « révolution étonnante ». Cf : Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, op. cit., t.1, p. xii .

<sup>1103</sup> Georges-Louis Leclerc Buffon évoque l'idée d'un « Printemps de la Nature », cette expression sera largement reprise aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Cf : Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t. II, p. 478.

<sup>1104</sup> Frédéric-Auguste DAVESNE, *Essai sur la puberté*, Paris, Didot jeune, 1821, p. 5.

<sup>1105</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière*, op. cit., t. II, p. 478.

modifications intérieures mais sans jugement formel de la part de l'animal, « qui puisse l'induire à placer leur cause hors de lui »<sup>1106</sup>. De plus, Cabanis soutient que les mouvements du bébé dans les derniers mois de la grossesse ne sont pas causés par la sensation d'étroitesse vu qu'« il nage au contraire au milieu des eaux »<sup>1107</sup>.

À la naissance et dans les premières heures de la vie, le nourrisson découvre de toutes nouvelles sensations, que ce soit la respiration, l'appétit, la lumière ou la chaleur d'un sein, mais la perfection des sens s'établit en grandissant. Cabanis s'attarde sur l'exemple du goût qui, dans la petite enfance, est peu perceptible, « avide sans être éclairé ou délicat »<sup>1108</sup>. En revanche, « il cède le pas à d'autres organes, dont les sensations ont un tout autre prix, et dont l'influence sur le système est d'ailleurs bien plus étendue »<sup>1109</sup> plus tard dans la jeunesse. Si le goût commence à se perfectionner un peu avant et pendant la puberté, l'odorat est quant à lui intrinsèquement lié à la transformation pubertaire, à l'accroissement des « organes de la génération » et à l'amour. L'auteur déclare en cela : « Dans l'enfance, l'influence de l'odorat est presque nulle ; dans la vieillesse, elle est faible : son époque véritable est celle de la jeunesse, celle de l'amour »<sup>1110</sup>. Cabanis établit un rapport intime entre l'odorat et les parties génitales :

Les médecins avoient remarqué, dès l'origine même de l'art, que les affections qui leur sont propres [aux parties de la génération] peuvent être facilement excitées ou calmées par différentes odeurs. La saison des fleurs est en même temps celle des plaisirs de l'amour : les idées voluptueuses se lient à celles des jardins ou des ombrages odorans ; et les poètes attribuent avec raison aux parfums la propriété de porter dans l'ame une douce ivresse.<sup>1111</sup>

Puissantes, les odeurs provoquent des impressions fortes sur les corps car elles agissent sur l'intégralité du système nerveux. Cabanis décrit largement leurs effets sur l'être humain : « Elles le disposent à toutes les sensations de plaisir : elles lui communiquent ce léger degré de trouble, qui semble en être inséparable ; et tout cela, parce qu'elles exercent une action spéciale sur les organes où prennent leur source les plaisirs : elle lui communiquent ce léger degré de trouble, qui semble en être inséparable, et tout cela, parce qu'elles exercent une action spéciale sur les organes où prennent leur source les plaisirs les plus vifs accordés à la nature sensible »<sup>1112</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'odorat semble être auréolé d'un pouvoir sensuel. Cinquante ans après la publication de Cabanis, l'anatomiste et physiologiste François-Achille Longet (1811-1871) fait de l'odorat un sens participant à l'attraction charnelle dans son *Traité de Physiologie : Des Sens. Propriétés et fonctions du système nerveux* (1850) :

L'odorat intervient dans l'éveil du désir vénérien chez quelques personnes : il est des hommes qui trouvent, dans l'influence exercée par l'odeur de la vulve sur le pituitaire, le principe de dispositions très érotiques ; l'odeur de l'homme lui-même réveille, chez quelques femmes ardentes, le besoin du plaisir. Mais le souvenir et l'imagination doivent avoir ici une grande part : n'en est-il pas ainsi pour l'impression électrique

---

<sup>1106</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., t.1, p. 117-118.

<sup>1107</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>1108</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>1109</sup> *Ibid.*

<sup>1110</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>1111</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., t.1, p. 221.

<sup>1112</sup> *Ibid.*, p. 222.

que produit, surtout dans la jeunesse, l'atmosphère exhalée de certaines femmes, et que la volupté ressaisit même dans les vêtements qu'elles ont quittés ?<sup>1113</sup>

Les descriptions de la naissance et de la découverte des sens au cours de la vie humaine invitent les médecins à se questionner sur l'apparition d'un sixième sens au moment de la puberté<sup>1114</sup>. Au siècle des Lumières, les théories s'affrontent pour justifier la présence de sens supplémentaires qui expliqueraient des sensations différentes et attribuables, ni à la vue, ni au toucher, ni à l'odorat, ni au goût, ni à l'ouïe<sup>1115</sup>. En conséquence, les sens et les sensations sont des sujets largement traités par les auteurs et animent aussi bien les débats philosophiques que médicaux. Le médecin François Joseph Victor Broussais (1772-1838) propose des sens additionnels impliquant les nerfs et leur influence sur le cerveau : un sens accidentel, un sens pulmonaire, un sens gastrique et un sens génital<sup>1116</sup>. Ce dernier est « moitié externe et moitié interne, [...] réside soit dans les surfaces muqueuses en rapport avec plusieurs espèces d'agens, soit dans des tissus érectiles, qui fournissent des perceptions différentes »<sup>1117</sup>. Dès lors, il existerait un sens typiquement attaché aux organes génitaux qui s'épanouirait au moment de la puberté. Est-il pour autant possible de le rapprocher du désir ? Il convient de le percevoir davantage comme un sens qui donne naissance au désir. Guillaume Daignan, dans son *Tableau des variétés de la vie humaine* publié en 1786, évoque justement la présence d'un sens supplémentaire créé par la « surabondance de vie »<sup>1118</sup> induite par la puberté. Ce dernier, qu'il nomme d'ailleurs « sixième sens », participerait à la sollicitation du désir, de l'amour<sup>1119</sup> et du « penchant irrésistible

---

<sup>1113</sup> François-Achille LONGET, *Traité de physiologie : Des sens. Propriétés et fonctions du système nerveux en général. De la génération*. 1850, Masson, 1850, p. 162.

<sup>1114</sup> L'idée de l'existence d'un sixième sens remonte à l'Antiquité. Le philosophe Aristote (384 av. J.-C. – 322 av. J.-C.) indique dans *De l'Âme* que l'être humain possède cinq sens : la vue, le toucher, le goût, l'odorat et l'ouïe. Ces sens externes qui font le lien entre le corps et l'âme, sont liés dans la conception aristotélicienne à cinq organes, et selon Aristote, il ne peut en exister d'autres. Toutefois, l'ensemble de ces cinq sens forme un sens commun, *Koïne aïsthesis*, qui, comme le remarque le sociologue Bernard Valade, a pu être considéré comme un sixième sens. Voir : ARISTOTE et Richard BODEUS, *De l'âme*, Paris, Flammarion, 1993 ; Stanislas CANTIN, « Le nombre des sens externes d'après Aristote », *Laval théologique et philosophique*, 1951, vol. 7, no 1, p. 59; Bernard VALADE, « Les cinq sens : diversité et divergences de savoirs désunis », *Hermès, La Revue*, 12 mai 2016, n° 74, no 1, p. 35.

<sup>1115</sup> Par ailleurs, l'étude et l'analyse des sens en médecine s'inscrivent dans une hiérarchisation des sens. Certains sont considérés comme plus nobles et plus claires que d'autres. Pour le médecin Claude-Nicolas Le Cat (1700-1768) auteur d'un célèbre *Traité des sens* au XVIII<sup>e</sup> siècle, le toucher est le sens « le plus grossier, mais aussi le plus sûr de tous ». De même, l'odorat peut être considérée comme une sous-catégorie du goût : « L'Odorat me paroît donc moins un sens particulier, qu'une partie ou un supplément de celui du Goût dont il est comme la sentinelle. En un mot, l'Odorat est le goût des Odeurs, & comme l'avant goût des Saveurs ». Ces exemples permettent la construction d'un système de hiérarchisation et de catégorisation des sens qui entourent les êtres humains et participent ainsi à la réflexion.

<sup>1116</sup> Beaucoup d'autres auteurs et de médecins vont évoquer la présence d'un ou de plusieurs sens additionnels. Pour certains il s'agit d'un sens moral qui permet le jugement du bien et du mal, pour d'autres, il est l'expression de la conscience. En somme, chaque auteur donne une définition et un nombre différent de sens bien que l'idée d'un sens liée au désir soit la plus soutenue par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

<sup>1117</sup> François Joseph Victor BROUSSAIS, *De l'irritation et de la folie : ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique*, Bruxelles, Librairie polymathique, 1828, p. 60-61.

<sup>1118</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786, t. 1, p. 78.

<sup>1119</sup> Guillaume Daignan fait certainement référence au « sens de l'amour » que Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788) examine dans son *Histoire Naturelle des oiseaux* (1770-1783). En effet, Buffon évoque un « sens de l'amour » qui touche à la fois les hommes, les oiseaux et les quadrupèdes. Voir : Georges Louis Leclerc Buffon (comte DE),

d'un sexe pour l'autre »<sup>1120</sup>. L'éveil des sens ne correspondrait donc pas seulement à une perfection des cinq sens, mais concernerait également la création d'autres sens liés à la sensualité et à la sexualité.

#### 4.2.2. Des pubères « victimes » de leurs sensations

Julien-Joseph Virey, dans son *Histoire Naturelle du genre humain* (1800), dépeint des pubères songeurs et émerveillés face au spectacle de la nature<sup>1121</sup>. Similairement, Pierre Jean Georges Cabanis compare les adolescents à des « êtres incertains et étonnés »<sup>1122</sup> dans ses *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802). Les jeunes hommes et femmes semblent donc passifs dans leur découverte de nouveaux sens. Seraient-ils « victimes » de leurs sensations ? Comment ces dernières fonctionnent-elles ? Une certaine maîtrise des sens est-elle possible à cette époque de la vie marquée par la naissance du désir et sous le joug des passions ?

##### a) Sens, sensibilité et irritabilité

L'article « Sens » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) fait la lumière sur la transmission des sensations à travers les nerfs qui s'imposent comme les « agens exclusifs de la sensibilité »<sup>1123</sup>. L'impression qu'ils reçoivent se transforme ensuite en sensation pleinement perçue par l'être humain. Julien-Joseph Virey précise le terme d'impressio dans volume 24 du *Dictionnaire des Sciences médicales* (1812-1822) : « Se dit en général du contact des corps extérieurs sur nos organes, et principalement sur nos sens ; de là l'on conçoit qu'il peut se faire une infinité d'impressions, soit par la variété des objets qui les produisent, soit par la force ou l'intensité, ou la durée, ou le mode même de leur action, ou leurs successions diverses »<sup>1124</sup>. Par ailleurs, il qualifie les impressions de la jeunesse comme agréables, « vives et neuves »<sup>1125</sup>. Ainsi, ce ne sont pas les sens qui marquent le corps mais les impressions des sens sur l'organisme des individus qui sont ressenties d'autant plus violemment quand les sujets sont initialement sensibles. Le système nerveux des adolescents est marqué par une forte impressionnabilité qui leur fait vivre toutes les émotions plus intensément<sup>1126</sup>.

---

Georges CUVIER (BARON) et Daubenton (Louis-Jean-Marie M.), *Oeuvres complètes de Buffon: avec des extraits de Daubenton et la classification de Cuvier*, Paris, Chez Furne, 1841, p. 20.

<sup>1120</sup> *Ibid.*

<sup>1121</sup> Julien-Joseph VIREY, *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux*, Paris, De l'Imprimerie de F. Dufart, 1800, t. 1, p. 284.

<sup>1122</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme, op. cit.*, t. 1, p. 111.

<sup>1123</sup> ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, v. 51, p. 24.

<sup>1124</sup> *Ibid.*, p. 155-156, v.24 (1818).

<sup>1125</sup> *Ibid.*

<sup>1126</sup> Théophile BASSET, *Étude sur la puberté chez la femme*, Montpellier, Boehm et fils, 1867, p. 114.

L'imagination est en outre intimement liée au sens. D'une part, certains sens sont plus à même de développer l'imagination. D'autre part, l'imagination trouble les sens et floute les limites avec le réel. L'article « Imagination » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) relève cette ambivalence et instaure une hiérarchie des sens associés au développement de l'imaginaire : « Si la vue et l'ouïe, par la musique et la parole, nous enlèvent dans des sphères si merveilleuses, au contraire, les sens plus matériels du toucher, du goût et de l'odorat, rabaisent l'élan de l'imagination<sup>1127</sup> ».

Si la sensibilité et l'imagination des pubères sont des caractéristiques propres aux deux sexes, celles des jeunes filles sont exacerbées et mènent à une pathologisation des sens. En effet, elles les poussent à développer des troubles découlant directement de leurs sensations. Pour tous les médecins, l'écoute de la musique, la contemplation d'un tableau et les effluves trop odorants peuvent causer des impressions excessivement fortes sur les jeunes femmes. Pour mieux comprendre la notion « d'impressionnabilité », il faut étudier le mécanisme des sensations qui s'inscrit dans un corps marqué par la sensibilité des fibres nerveuses. Les courants de pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle défendent une nouvelle manière de percevoir le corps et la santé, car les moindres chocs, mouvements, spasmes, tensions ou actions qui viennent rompre leur état et leur disposition naturelle induisent des réactions corporelles qui peuvent conduire à la maladie. Par conséquent, la santé ne repose plus exclusivement sur un équilibre des humeurs. Il n'est plus seulement question de la distribution des fluides mais également de l'irritabilité des fibres. Ces fibres, tout comme les nerfs, sont majoritairement présentées sous les formes tendues, lâches ou molles<sup>1128</sup>.

Plusieurs théories médicales expliquent le principe d'« impressionnabilité ». Pour les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le rôle des nerfs revient à donner corps aux sensations. Aux yeux de Jean-André Venel (1740-1791), ils représentent l'intermédiaire entre le corps et l'âme : « Ce sont eux qui transmettent [...] l'impression des sens extérieurs »<sup>1129</sup>. Ainsi, l'éveil des sens n'est pas uniquement décrit comme un moment d'épanouissement personnel mais aussi comme un moment dangereux pour les jeunes filles qui, de par leur fragilité et la sensibilité de leur imagination, développent des « désordres nerveux d'une variété infinie »<sup>1130</sup>.

## b) Une sensibilité adolescente ?

L'éveil des sens et de la sensibilité entraîne une nouvelle perception des adolescents, mais les conséquences ne sont pas les mêmes selon leur sexe. Pour Cabanis, la transformation pubertaire chez le jeune homme engendre une

---

<sup>1127</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, t. 24, p. 20.

<sup>1128</sup> Paul-Joseph BARTHEZ, *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, Montpellier, Martel aîné, 1778, t. 1, p. 300.

<sup>1129</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, p. 27.

<sup>1130</sup> Théophile BASSET, *Étude sur la puberté chez la femme*, op. cit., p. 114-115.

perfection des organes et une « sensibilité plus esquise »<sup>1131</sup> qui « modifient plus profondément toute son existence »<sup>1132</sup>. Le pubère est alors vu comme rêveur et à la recherche de sensations qu'il ne connaît pas encore. Il expérimente une découverte de lui-même et appréhende enfin une ouverture sur le monde :

Il est plongé dans de profondes rêveries. Son imagination se nourrit de peintures indéçises, source inépuisable de ses contemplations : son cœur se perd dans les affections les plus douces, dont il ignore encore le but ; il les porte, en attendant, sur tous les êtres qui l'environnent<sup>1133</sup>.

À l'inverse, la jeune femme ne semble pas vivre aussi paisiblement l'éveil de ses sens. Les médecins évoquent non pas de « douces affections » mais des passions et des sensations violentes, suscitées par une sensibilité plus vive qui accentue par là même la binarité, au même titre que les différences d'ordre anatomique ou physiologique.

L'extrême irritabilité des jeunes filles provient directement de leur constitution. Le médecin Jules Jean Baptiste Gabriel Mitaine<sup>1134</sup>, dans sa thèse *Considérations générales sur l'âge de l'adolescence* (1819), explique que celle-ci est due à leurs organes moins volumineux, à leur système musculaire peu développé et surtout à leur système nerveux qui « jouit d'une susceptibilité plus grande que chez l'homme »<sup>1135</sup>. Dans cette perspective, elles acquièrent une sensibilité particulière lors de cet éveil. Une sensibilité au goût, au toucher et à l'odorat perdure d'ailleurs tout au long de leur vie : « Chez la femme, tous les organes des sens ont une activité plus grande ; elle a l'œil plus vif, plus pénétrant, le tact plus délicat, l'ouïe et l'odorat plus fins, le goût plus exquis »<sup>1136</sup>. Cette « hypersensibilité » est d'autant plus observable pendant leur puberté, leurs menstruations, leurs grossesses ou encore leur ménopause. En ce sens, elle constitue un signe de puberté à part entière. Cette notion, bien qu'elle soit à l'origine de la pathologisation des corps féminins, n'est toutefois pas toujours péjorative. Une vision positive de la sensibilité féminine émerge puisqu'elle se voit considérer comme une force essentielle à la vie, notamment par P. Bauduit qui affirme en 1822 : « Chez la femme, le caractère moral reçoit de la puberté une influence spéciale dont il conserve les traits non seulement dans l'adolescence, mais encore dans tout le reste du jeune âge. L'exquise sensibilité dont ce sexe est doué donne à ses perceptions une finesse et une rapidité extraordinaires : la femme a vu et entendu lorsque l'homme regarde et écoute encore »<sup>1137</sup>.

Les discours sur le sujet s'épanouissent dans le domaine médical et révèlent des dynamiques sociales. La sensibilité est un élément de dimorphisme sexuel car elle a beau être naturelle chez les femmes, elle devient « contre-nature » chez les hommes lorsqu'elle est trop prononcée. En effet, « les hommes qui adoptent un mode de vie

---

<sup>1131</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>1132</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>1133</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>1134</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1135</sup> Jules Jean Baptiste Gabriel MITAINE, *Considérations générales sur l'âge de l'adolescence ; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 8 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819, p. 19.

<sup>1136</sup> *Ibid.*

<sup>1137</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822, p. 11.



«féminin» – gens du monde et gens de lettres – basculent vers la corporéité féminine et peuvent alors en souffrir »<sup>1138</sup>. Au siècle des Lumières, la sensibilité devient une faculté associée aux élites socio-culturelles, comme le montre Nahema Hanafi dans *Le frisson et le baume* (2012), et un élément de distinction qui confronte les corps sensibles des aristocrates aux corps robustes des travailleurs. Elle permet en ce sens de revendiquer son identité et son appartenance à un groupe. Les classes aisées seraient plus concernées par la maladie des vapeurs qui touche les nerfs et se caractérise notamment par des suffocations théâtrales, des convulsions ou des évanouissements. Nahema Hanafi évoque ainsi une « scénographie mondaine » dans laquelle les hommes et les femmes de lettres se mettent en scène dans des théâtres vaporeux<sup>1139</sup>. Les vapeurs<sup>1140</sup> semblent avant tout dépendre du mode de vie des milieux urbains<sup>1141</sup>. Comme l'annonce Pierre Pomme (1735-1812) dans son *Traité des affections vaporeuses* (1799), « les médecins conviennent que [ceux] qui habitent les grandes villes, et qui vivent dans la mollesse, n'étant pas cette raison d'une nature plus faible et plus délicate, sont plus susceptibles d'ébranlement »<sup>1142</sup>. Les symptômes des vapeurs sont nombreux, mais force est de constater que la plupart d'entre eux sont liés à la sensibilité et à la perte de contrôle des sens. Pierre Pomme mentionne des « sifflemens dans les oreilles » ou des « tremblemens ou trémoussements de tout le corps »<sup>1143</sup>. Cet aspect transparait aussi dans la *Philosophie des vapeurs* (1774) de Claude Paumerelle (1746- 17...) où il est question de « joug impérieux »<sup>1144</sup>, de « captivité »<sup>1145</sup> ou d'« ivresse »<sup>1146</sup> des sens. La maladie des vapeurs traduit donc une hypersensibilité et une affirmation pathologique des sensations. L'évanouissement<sup>1147</sup>, l'un des principaux symptômes, est d'ailleurs décrit comme une perte des sens<sup>1148</sup>.

<sup>1138</sup> Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume : souffrantes et soignantes au siècle des Lumières (France, Suisse)*, thèse, Toulouse 2, 2012, p. 264.

<sup>1139</sup> *Ibid.*

<sup>1140</sup> Les médecins n'expliquent pas tous de la même manière la cause des vapeurs. Pour certains il s'agit d'une maladie utérine, ce qui permet d'expliquer que les femmes en sont plus touchées. Pour d'autres, il s'agit d'une sorte de stagnation des humeurs d'où se dégage une fumée, une vapeur, d'où son nom. Voir : Paul HOFFMANN, *La Femme dans la pensée des lumières*, Genève, Slatkine, 1995, 644 p ; Claude PAUMERELLE, Sabine ARNAUD et Pierre HUNAULD, *La philosophie des vapeurs*, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 2009, 208 p ; Sabine ARNAUD, « L'art de vaporiser à propos », *Dix-huitième siècle*, 2007, no 39, n° 1, pp. 505-519.

<sup>1141</sup> Nous nous concentrons sur les critiques de la vie urbaine dans le chapitre 7.1.1 « Lutter contre l'oisiveté et les vices des milieux urbains ».

<sup>1142</sup> Pierre POMME, *Traité des affections vaporeuses des deux sexes, ou maladies nerveuses, vulgairement appelées maux de nerfs*, Paris, Chez Cussac, Imprimeur-Libraire, 1799, p. 11.

<sup>1143</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>1144</sup> Claude PAUMERELLE, *La Philosophie des vapeurs, ou Lettres raisonnées d'une jolie femme, sur l'usage des symptomes vaporeux*, Lausanne, J. Fr. Bastien, 1774, p. 175.

<sup>1145</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>1146</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>1147</sup> Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs termes sont retenus pour évoquer les évanouissements. Sabine Arnaud en relève les plus souvent cités : «[...] passion, affections, vapeurs hystériques, vapeurs hypocondriaques, ou vapeurs convulsives ». Dans : Sabine ARNAUD, « De la dénomination d'une maladie à son assignation : l'hystérie et la différence sexuelle, entre 1750 et 1820 », in *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 131.

<sup>1148</sup> C'est de cette manière que le décrit Stéphanie Félicité de Genlis (1746-1830), femme de lettres autrice d'une *Nouvelle méthode d'enseignement pour la première enfance* : « s'évanouir, c'est perdre l'usage de ses sens, c'est-à-dire sa connoissance [...]. Une personne évanouie ne voit point, n'entend point, elle ne sent point les odeurs, elle ne peut ni boire, ni manger, ni rien toucher » dans : Stéphanie Félicité de GENLIS, *Nouvelle methode d'enseignement pour la première enfance*, Paris, Maradan, 1801, p. 57. Pelletan fils, auteur de l'article « évanouissement » dans le *Dictionnaire*

La puberté provoque des sensations et des sentiments bien différents chez les jeunes hommes et les jeunes filles. Pichon, auteur d'une thèse intitulée *De la puberté chez l'homme* (1815), livre un tableau d'un adolescent, maîtrisant ses sens et évoluant en confiance dans cet âge de la vie :

À la puberté, la vie animale est parvenue à un haut degré de perfection. Les sens, comme dans l'âge précédant, ne se laissent plus décevoir par de fausses apparences. Aidé de ses nouvelles facultés intellectuelles comme de ses forces physiques, le jeune homme paraît sur la scène dans une autre attitude. Fier de ses attributs, il veut déjà commander le respect. Sa démarche devient assurée ; son port prend de la dignité. Souple et léger, les exercices du corps le charment et ont pour lui le plus vif attrait.<sup>1149</sup>

Les descriptions des jeunes hommes laissent cependant apparaître un excès de confiance et le besoin de l'apprentissage du raisonnement et de la sagesse :

Parvenu à l'âge de la puberté, l'enfant devient adolescent ; c'est un jeune homme ; il est toujours étourdi, il aime encore le bruit et le mouvement, mais moins que dans l'enfance. Des nuages altèrent plus souvent sa gaieté ; il est moins gourmand, mais il a plus de présomption et d'orgueil. Les vieillards qui aiment à lui donner des conseils au nom de l'expérience perdent généralement leur temps. Il semble que la faculté de les comprendre manque au jeune homme ; il méprise des conseils qui l'ennuient ; il a trop de confiance en lui pour ne pas braver les obstacles qui s'opposent à ses passions, jusqu'à ce qu'il ait maintes fois essuyé les dures leçons de l'expérience. Chaque âge n'arrive ainsi à la sagesse qu'à ses dépens, et il ne faut rien moins pour dissiper la folle confiance de la présomption de la jeunesse.<sup>1150</sup>

La différence entre hommes et femmes s'inscrit donc dans une dynamique de maîtrise et de soumission des sens. Cette distinction genrée participe à l'essentialisation de la différence des sexes, au même titre que les concepts de « natures » féminines et masculines. Les femmes sont ainsi décrites comme étant sous la servitude de leur sens et de leurs sensations à partir de la puberté, tandis que leurs acolytes masculins commencent dès lors à maîtriser, à prendre le contrôle de leur sens. Cependant, les jeunes hommes pubères ne semblent pas encore être tout à fait matures. Passée la fougue de la jeunesse, ils auront le tempérament maîtrisé qui signe la « nature » des hommes. La maîtrise dans tous les sens du terme : en premier lieu maîtrise de soi, les préservant des maladies nerveuses, mais également faculté de se gouverner et de gouverner l'autre. La puberté masculine est dès lors perçue comme le moment au cours duquel s'acquière cette faculté.

En définitive, le corpus médical sur l'éveil des sens et de la sensibilité se focalise d'une part sur le sexe de l'individu, d'autre part sur sa manière de vivre. Les dénonciations et précautions vis-à-vis du mode de vie des jeunes filles issues des élites socioculturelles en témoignent car elles les présentent comme victimes de stimuli tels que la musique, les odeurs et l'imagination qui ébranlent leur hypersensibilité intrinsèque.

---

*des sciences médicales*, l'exprime en d'autres termes : « L'évanouissement est l'abolition momentanée de toutes les fonctions qui mettent l'homme en rapport avec les objets extérieurs » Dans : Charles-Louis-Fleury PANCKOUCKE (PARIS), *Dictionnaire des sciences médicales*, C.L.F. Panckoucke, 1818, vol. 13, p. 488.

<sup>1149</sup> Jean-Baptiste PICHON, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, p. 27.

<sup>1150</sup> Pierre BOYVEAU-LAFFECTEUR, *Traité des maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1812, p. 259.

### c) Une pathologisation des cinq sens chez les jeunes filles : exacerbation, détérioration et perte

Les discours médicaux abordent la naissance d'une sensibilité propre à l'adolescence qui est une fois de plus partagée par les jeunes hommes comme les jeunes femmes puisqu'ils se trouvent similairement dans une situation « floue » et une instabilité émotionnelle. Ce sentiment s'avère toutefois plus violent chez les filles, sujettes à de nombreuses maladies résultant de leurs cinq sens.

Trois types de « pathologies des sens » se distinguent pendant la puberté féminine : en premier lieu, des maux liés à une exacerbation des sens, comme une extrême sensibilité aux odeurs ou au toucher ; en second lieu, certains sens affectent la nervosité et l'excitation du corps par l'imagination, comme l'écoute de musique ou la contemplation de tableaux ; et enfin, des troubles agissant et détériorent les sens, comme celui du goût. En d'autres termes, ces pathologies peuvent être déterminées par une sensibilité accrue, une imagination en effervescence ou une dégénérescence des sens.

Selon les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la puberté entraîne une amélioration du sens du goût d'autant plus sensible et exacerbé chez les femmes. C. Martial Guiral explique qu'il acquiert alors une délicatesse et « une finesse étrangère aux hommes »<sup>1151</sup>. Néanmoins, la perception de la subtilité des aliments n'est pas toujours positive car bon nombre de médecins évoquent une « dépravation du goût » qui touche les femmes aux moments critiques de leurs vies, que ce soit à la puberté, pendant la grossesse ou la ménopause. Si la nourriture ingurgitée et les comportements alimentaires sont décrits avec précision par les médecins, l'explication physiologique de cette « dépravation du goût »<sup>1152</sup> n'est pas toujours claire. Pour certains, elle pourrait attester de deux maladies essentiellement féminines : le pica et la chlorose<sup>1153</sup>.

Le pica est considéré comme une maladie rare qui touche principalement les femmes<sup>1154</sup>. Ce trouble du comportement alimentaire est marqué par un dégoût des aliments ordinaires et par une attirance pour des substances mauvaises ou impropres à la consommation<sup>1155</sup>. Pierre-Guillaume Frejacques<sup>1156</sup>, auteur d'une thèse soutenue en 1803, dresse une longue liste d'objets et d'animaux ingérés par les malades :

La craie, la chaux, le plâtre, le sable, la boue, des fragmens de poterie, le charbon, le suif, le blé, des chiffons de drap ; les insectes en général, oux, les araignées, les écrevisses, les harengs et les lézards crus ;

<sup>1151</sup> C. Martial GUIRAL, *Dissertation sur l'influence de la puberté chez le sexe*, op. cit., p. 15.

<sup>1152</sup> Un autre trouble alimentaire lié aux femmes doit retenir notre attention : « les appétits depravez » ou la « faim canine ». L'appétit pathologique des jeunes filles et femmes enceintes ainsi que les troubles du goût sont des sujets anciens. Ambroise Paré (1510-1590) propose un chapitre uniquement consacré à ce sujet : « De l'appetit corrompu & depravé ».

<sup>1153</sup> L'auteur de l'article « Chlorose » du *Dictionnaire des sciences médicales*, propose de considérer l'attirance des jeunes chlorotiques pour des « substances ridicules et inusités » comme « un instinct naturel, qui indique ce qui leur est le plus convenable ». Dans : ADELON et alii, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., v. 5, p. 132.

<sup>1154</sup> Pierre-Guillaume FREJACQUE, *Du Pica: dissertation présentée et soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris le 25 Messidor, an XI*, Paris, Panckoucke, 1803, p. 6.

<sup>1155</sup> *Ibid.*

<sup>1156</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

des lambeaux de cuir pourri et même de chair humaine, détachés furtivement d'un corps à demi putréfié, dont on se proposait de faire un squelette ; enfin les excréments des animaux et même ceux de l'homme.<sup>1157</sup>

Cette énumération est analogue à celle faite par le médecin Julien-Joseph Virey en 1827. Ce dernier y explique que les jeunes filles avalent du sel, du plâtre, du charbon, des cheveux et, plus largement, « des objets incapables de nourrir et nuisibles »<sup>1158</sup>. Fréjacques distingue cependant le pica des « envies des femmes grosses »<sup>1159</sup> et des jeunes filles. En effet, les femmes enceintes<sup>1160</sup> seraient majoritairement attirées par des aliments « absurdes »<sup>1161</sup> mais nourrissants comme « des fruits non mûrs, ou hors de saison, du pain noir mal fait et mal cuit, des harengs [...], de la farine, de la chair crue, du vinaigre, bu dans la quantité des autres boissons, des citrons »<sup>1162</sup>. Les envies des jeunes filles se révèlent d'ailleurs semblables<sup>1163</sup>.

Pour Julien-Joseph Virey, les problèmes venant de l'appétit et du goût sont directement liés au fonctionnement de la puberté. À ce moment décisif, les « facultés vitales »<sup>1164</sup> se focalisent sur les organes sexuels et délaissent les autres fonctions du corps. La digestion devient ainsi difficile, ce qui provoque du pica ou de la chlorose. Pour l'auteur de l'article « Puberté » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830), la répugnance pour certains aliments et l'attraction pour d'autres peuvent être directement causées par la puberté et participer aux nombreux maux des jeunes filles à cette époque de la vie : « Il survient fréquemment des frissons & du dégoût, ou assez souvent une dépravation telle dans le goût, qu'on la voit se livrer à des appétits bizarres & manger de la terre, du charbon, du

---

<sup>1157</sup> Pierre-Guillaume FREJACQUE, *Du Pica*, op. cit., p. 4-5.

<sup>1158</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 80.

<sup>1159</sup> *Ibid.*, p. 4 : Les "envies des femmes grosses" portent également le nom de *malacia*. Pierre-Guillaume Fréjacque explique que " le radical de ce mot signifie mol mollesse. Pline s'en est servi pour caractériser les envies des femmes grosses. Les goûts bizarres paraissent en effet moins dépendans de l'état des organes, que de l'imagination oisive des femmes vivant dans l'inaction et la mollesse. Aussi les envies sont-elles très-rares chez les femmes de la campagne, habituellement occupées à des travaux rustiques.

<sup>1160</sup> Sur les envies des femmes enceintes voir : Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, Genève, Slatkine, 1993, pp. 136-138, chapitre « un état de perturbation psychologique » et Emmanuelle BERTHIAUD, " Attendre un enfant " : vécu et représentations de la grossesse aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle siècle (France), Thèse, Université de Picardie Jules Verne, 2011, p. 310-313. L'analyse de Emmanuelle Berthiaud sur les « envies » des femmes enceintes sont sur plusieurs point similaires aux discours des médecins sur les « envies » des jeunes filles, notamment une appétence particulière pour les fruits pourris, moisiss.

<sup>1161</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>1162</sup> *Ibid.*

<sup>1163</sup> Joseph LIEUTAUD, *Précis de médecine pratique, contenant l'histoire des maladies, et la manière de les traiter*, Paris, Chez Vincent, 1776, t. 3, p. 187: "Quoique l'appétit déréglé des filles & des femmes (pica & maladia) ne soit pas par lui-même dangereux, il ne laisse pas de devenir quelquefois funeste, par la quantité, ou la pernicieuse qualité de la matiere qui en est l'objet, qui peut être arrêtée dans les premieres voies, ou passer en partie dans la masse du sang". Le dérèglement du goût en lui-même n'est pas considéré comme dangereux il s'agit davantage d'un symptôme. Joseph Lieutaud (1703-1780) préconise toutefois des lavements pour s'assurer que les matières ingérées ne stagnent pas dans le sang : « Mais lorsqu'on craint pour l'un & l'autre sexe, que les premieres voies ne soient farcies de ces matieres absurdes, ou qu'il n'en soit passé avec le chyle une quantité dans le sang, on doit en venir à des secours plus efficaces : tels sont, pour le premier cas, les délayans, les purgatifs & les émétiques ; & pour le second, les apéritifs, les diurétiques & les emménagogues. On fortifie ensuite l'estomac par les remèdes les plus propres à remplir cette vue : tels sont la menthe, & la mélisse ; l'écorce d'orange & de limon ; l'extrait de genièvre & la thériaque, &c. Mais tous ces remèdes ne conviennent qu'aux filles, & très rarement aux garçons ».

<sup>1164</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, op. cit., p. 80.

plâtre, &c »<sup>1165</sup>. Il est intéressant de noter que les troubles du goût sont considérés comme des symptômes de la puberté féminine, au même titre que les maux de ventre ou de tête<sup>1166</sup>. De la même manière, les troubles de l'odorat sont perçus comme des signes avant-coureurs de l'« adolescence » dans l'*Encyclographie des sciences médicales* (1833) :

La raucité de la voix, le gonflement des testicules, la douleur et la tuméfaction des mamelles sont les accidents particuliers qui signalent chez le jeune homme la puberté, tandis que ceux-ci, envisagés chez la jeune fille, consistent dans la dépravation du goût et de l'odorat, la suffocation hystérique, les bouffés de chaleur, la chlorose, les coliques, la leucorrhée, et quelquefois la métrorrhagie.<sup>1167</sup>

Le médecin Joseph-Nicolas Pillon<sup>1168</sup>, dans sa thèse consacrée à la puberté en 1803, explique que la sensibilité aux odeurs est engendrée par les effets d'une sympathie entre les organes sexuels et « l'organe de l'odorat »<sup>1169</sup>, soit le nez. Certaines précautions peuvent dès lors être prises pour limiter leurs conséquences néfastes. Même si les parfums sont principalement cités dans les traités médicaux, le médecin Joseph Capuron avance que les fragrances d'aubépine, de tubéreuse et de jasmin incommode tout autant les femmes<sup>1170</sup>. Plus de soixante ans plus tard, Théophile Basset relate que, pour des femmes de Grasse, l'éloignement des usines de parfums a pu les libérer de diverses névroses dans son *Étude sur la puberté chez la femme* en 1867<sup>1171</sup>. Généralement, les femmes sont décrites comme plus sensibles aux odeurs que les hommes et l'influence de ces dernières est telle qu'elles peuvent, dans certains cas, déclencher des fausses couches. Les effluves de la fumée, du charbon, d'une lampe<sup>1172</sup> ou d'une bougie mal éteinte<sup>1173</sup> sont

---

<sup>1165</sup> *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Paris, Veuve Agasse, 1828, t. 12, p. 362.

<sup>1166</sup> L'appétit des jeunes hommes est souvent mis en avant comme quelque chose de bénéfique, utile à l'élaboration de la force physique et utile à l'accroissement. Les médecins, comme Michael Frieländer évoquent parfois une « faim dévorante » des jeunes garçons, mais qui s'explique et se justifie par l'établissement de la puberté qui induit une « grande consommation de sucs nourriciers ». L'effet sur le corps de ces forts appétits ne sont pas les mêmes pour les garçons et pour les filles. D'une manière générale, les médecins n'évoquent pas l'incidence de la nourriture sur le corps des jeunes hommes, tandis que l'appétit et les goûts des jeunes filles sont systématiquement pathologistes. Cela est révélateur d'un traitement différencié de la puberté.

<sup>1167</sup> *Encyclographie des sciences médicales. Répertoire général de ces sciences, au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Etablissement encyclographique, 1833, t. 1, p. 18.

<sup>1168</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1169</sup> Joseph-Nicolas PILLON, *Quelques considérations sur la révolution que produit la puberté chez la femme*, Chez Coucourdan, Montpellier, 1803, p. 7.

<sup>1170</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812, p. 40.

<sup>1171</sup> Théophile BASSET, *Étude sur la puberté chez la femme*, Montpellier, Boehm et fils, 1867, p. 177 : "Notre ami le D<sup>r</sup> Laugier (de Grasse) nous a signalé ce fait, et, pour qu'on ne puisse pas révoquer en doute cette influence délétère de l'action trop prolongée des parfums, il nous a cité plusieurs exemples de riches parfumeurs, qui certes étaient dans les meilleures conditions d'hygiène sous le rapport de l'alimentation et du climat, et qui avaient été atteints de diverses névroses. Il leur avait été recommandé de se tenir éloigné de leurs ateliers, et ce moyen seul avait pu apporter quelque amélioration de leur état. De même pour certaines jeunes filles et même pour des femmes arrivées à la période de la ménopause : l'éloignement de l'usine avait seul pu leur rendre la santé. Cette action des parfums s'explique assez par le grand nombre de molécules odorantes qui pénètrent dans les fosses nasales et qui peuvent agir, soit en chatouillant les nerfs olfactifs, soit en se substituant à une partie de l'air respiré ; dans le premier cas, névroses par suite de l'excitation du système nerveux ; dans le second, anémie à la suite d'une hématose incomplète".

<sup>1172</sup> ARISTOTE et PRUNELLE, *Histoire des animaux d'Aristote*, Paris, chez la Veuve Desaint, 1783, p. 517.

<sup>1173</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 7, p. 962.



certainement les plus funestes pour les femmes enceintes. Les médecins recommandent parallèlement d'enlever les bouquets de fleurs odorantes<sup>1174</sup> car même les odeurs les plus douces peuvent causer des maux sérieux. Pour Gilbert-Jean Sersiron, auteur d'une *Dissertation sur l'hygiène appliquée aux femmes enceintes* (1809), celles-ci peuvent représenter « une cause puissante de céphalgies, de syncopes, de convulsions, et peuvent par conséquent déterminer l'avortement »<sup>1175</sup>.

Les médecins et naturalistes qui s'intéressent à la puberté n'évoquent pas souvent les troubles liés au toucher qui est de ce fait l'un des sens les moins pathologisés. Néanmoins, il est traditionnellement associé à la sensibilité féminine. C. Martial Guiral, auteur d'une *Dissertation sur l'influence de la puberté chez le sexe* (1812), fait mention d'« une susceptibilité remarquable »<sup>1176</sup> découlant du toucher chez les femmes. Bien que rare, un état convulsif « très-grave et fort à craindre »<sup>1177</sup> peut être produit par le simple contact d'une pêche ou d'un tissu.

Les troubles de l'audition sont quant à eux plus largement commentés. Ils ne sont pas liés à la surdité ou à la perte de l'ouïe mais plutôt véhiculés par une écoute active. Le médecin Pradignat loue les bénéfices de la musique sur le corps humain car elle peut, d'après lui, « inspirer le courage, déridier le front de la sagesse austère, charmer les cœurs tendres, exprimer les plaintes et les soupirs des amans »<sup>1178</sup>. Cependant, il soutient que celle-ci a des effets à double tranchant parce qu'elle peut tout aussi bien exciter « les mouvemens impétieux de l'âme »<sup>1179</sup> que les calmer<sup>1180</sup>. Même si la musique peut s'avérer dangereuse, il n'est tout de même pas question d'en priver totalement les jeunes filles<sup>1181</sup>.

---

<sup>1174</sup> De cette manière Capuron recommande aux femmes d'éviter les bouquets d'aubépine et de jasmin ainsi que les appartements nouvellement peints. Dans : Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812, p. 40. Le médecin Charles Van Leynseele lui cite principalement les odeurs fortes contenus dans les parfums et les cosmétiques : patchouli, camphre, musc et éther, qui occasionnent « des maux de nerfs ». Dans : Ch. Van Leynseele, *Hygiène de la femme ou l'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, Gand, 1860, p. 281.

<sup>1175</sup> Gilbert-Jean SERSIRON, *Dissertation sur l'hygiène appliquée aux femmes enceintes, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 21 août 1809*, Paris, Didot, 1809, p. 17.

<sup>1176</sup> C. Martial GUIRAL, *Dissertation sur l'influence de la puberté chez le sexe, op. cit.*, p. 15.

<sup>1177</sup> *Ibid.*

<sup>1178</sup> L. PRADIGNAT, *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 août 1810*, Paris, Didot le jeune, 1810, p. 43.

<sup>1179</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>1180</sup> En effet, la mélodie peut être utilisée comme thérapie pour calmer les femmes chlorotiques et les passions violentes Voir : *Ibid.*

<sup>1181</sup> Sur le rapport entre musique et nervosité et sur l'incidence de la musique sur les corps, voir : James KENNAWAY, « The piano plague: the nineteenth-century medical critique of female musical education », *Gesnerus*, 2011, vol. 68, n° 1, pp. 26-40 ; James KENNAWAY, « From sensibility to pathology: the origins of the idea of nervous music around 1800 », *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, juillet 2010, vol. 65, n° 3, pp. 396-426 ; James KENNAWAY, « Historical perspectives on music as a cause of disease », *Progress in Brain Research*, 2015, vol. 216, pp. 127-145 ; « Des cordes qui vibrent aux cordes cachées. Acoustique et musique dans le traité des nerfs de Tissot », in . Sur la place de la musique dans l'éducation des filles aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, voir : Martine SONNET, « Quelques échos des pratiques musicales dans l'éducation des filles au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Catherine DEUTSCH et Caroline GIRON-PANEL (dir.), *Pratiques musicales féminines: discours, normes, représentations*, Symétrie, coll. « Symétrie Recherche série Histoire du concert », 2016, p. ; Estelle FREYERMUTH, « Estelle Freyermuth, L'éducation musicale des filles à Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle. Master 2 - Université Marc Boch - Strasbourg II, 2007 », *Genre & Histoire*, 2008, n° 2.



La musique est perçue comme essentielle à leur éducation, surtout dans les milieux bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle. L'hygiéniste Jean-Baptiste Fonssagrives, dans son *Éducation physique des jeunes filles* (1869), la qualifie de « complément obligé » de leur formation. Elle constitue une nécessité, voire une fatalité : « Qu'elles y trouvent du déplaisir ou de l'attrait, il faut qu'elles payent aujourd'hui leur tribu au piano »<sup>1182</sup>. Le médecin présente ainsi cet instrument à la mode<sup>1183</sup> comme un élément préventif et thérapeutique : « La musique est, j'en demande pardon aux mélomanes, que ce mot va froisser, la musique est un médicament, c'est-à-dire un moyen actif, susceptible de déterminer à un moment donné, chez des gens malades d'une certaine façon, des modifications extrêmement énergiques, qu'il est bon de surveiller chez les jeunes filles délicates et nerveuses »<sup>1184</sup>. En effet, la musique a un impact sur le système nerveux et plus précisément sur la sensibilité des nerfs<sup>1185</sup>.

La musique touche, pénètre et marque davantage les jeunes filles<sup>1186</sup> au corps plus perméable<sup>1187</sup>. Lors de l'écoute d'une musique harmonieuse et « sentimentale »<sup>1188</sup>, elles éprouvent des sensations « dont elles peuvent ne pas comprendre la nature, mais qui favorisent néanmoins le développement des organes qui vivent constamment dans leur atmosphère »<sup>1189</sup>. Adam Raciborski, dans son *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation, l'hygiène de la puberté et de l'âge critique* (1868), déclare que la pratique usuelle de la musique favoriserait l'épanouissement de la puberté par le développement des follicules de Graaf<sup>1190</sup>, ce qui précipiterait le phénomène de l'ovulation<sup>1191</sup>. L'écoute de la musique devient, en conséquence, un facteur de puberté précoce qui se retrouve dans les grandes villes et les classes aisées<sup>1192</sup>.

---

<sup>1182</sup> Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'Éducation physique des jeunes filles, etc*, Paris, 1869, p. 283.

<sup>1183</sup> « L'invention du Florentin Cristofori a prospéré, et les clavecins à marteau ont achevé progressivement à la conquête de tous les étages : on les trouve partout, et, ils complètent leur invasion par la mansarde, la loge et l'arrière-boutique. L'art qu'on illustré les Pleyel, les Pape, les Freudenthaler, les Erard, ne chôme guère. En 1833, M. Fétis estimait à 450 le nombre des facteurs de pianos établis à Paris ou en provence, et en 1855, dans son *Rapport sur l'Exposition universelle*, il portait à 75 millions de francs les produits de la fabrication des pianos dans les deux mondes, l'Angleterre figurant dans ce chiffre pour 27 millions et la France pour 10 millions ». Dans : *Ibid.*

<sup>1184</sup> *Ibid.*

<sup>1185</sup> Le médecin polonais Adam Raciborski (1809-1871), décrit longuement l'influence de la musique sur le corps et l'esprit. Dans : Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844, p. 204.

<sup>1186</sup> Le médecin Auber consacre un chapitre entier à la question des effets de la musique sur les femmes. Voir son chapitre XI « Des effets de la musique sur l'économie, et de la manière de les diriger comme moyens hygiéniques ». Dans : Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, p. 270-311.

<sup>1187</sup> La musique a une grande influence à la fois sur l'apparition des règles mais est aussi la cause de puberté précoce, car elle agit directement sur la sensibilité des organes sexuels.

<sup>1188</sup> Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, op. cit., p. 50.

<sup>1189</sup> *Ibid.*

<sup>1190</sup> Un follicule ovarien contient l'ovocyte, relâché pendant l'ovulation. Un ovule mature est appelé follicule de De Graaf. Il doit son nom au médecin qui les a observés : Reinier de Graaf, médecin et anatomiste néerlandais (1641-1673).

<sup>1191</sup> « Toutes ces impressions étant presque entièrement inconnues des pauvres villageoises qui se livrent tranquillement aux travaux d'agriculture, nous ne devons pas être étonnés si leur maturité procréatrice arrive proportionnellement plus tard à son terme que dans les villes, où le système nerveux, chatouillé sans cesse par de nouvelles impressions agréables rendues encore plus fortes par la puissance de l'imagination, favorise le développement des follicules et prépare leur éclosion ». Dans : Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation,*

Dès lors, les médecins s'accordent à dire qu'il faut surveiller l'éducation musicale à la puberté. C'est en effet une période où la musique peut fortement « frapper » l'esprit et provoquer une excitation de l'âme ainsi qu'un affaiblissement du corps<sup>1193</sup>. Le médecin Amant-Auguste Jallot<sup>1194</sup> invite justement à en éloigner les jeunes filles « qui ont une imagination vive »<sup>1195</sup>, et plus particulièrement de la harpe ou du piano-forte qui exalterait les sens et provoquerait de graves maladies. Il leur déconseille, par exemple, le son d'instruments qui « exalte les sens, maîtrise la raison »<sup>1196</sup>. L'écoute de la musique devient une activité qui doit être hautement surveillée car elle peut occasionnellement être néfaste pour les jeunes femmes dont le système nerveux est considéré comme faible et impressionnable, notamment avec l'arrivée de leurs premières menstruations<sup>1197</sup>. Ces prescriptions médicales alimentent, surtout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les traités de vulgarisation destinés à l'hygiène féminine.

#### d) Régir et contrôler la sensibilité des demoiselles

Les jeunes femmes sont caractérisées par les médecins comme détenant une sensibilité naturellement accrue. Si celle-ci est rattachée à des notions positives telles que le dévouement maternel, la pitié et la modestie, la sensibilité féminine ne permet pas l'exercice de certains métiers et s'avère incompatible avec le développement de l'intelligence<sup>1198</sup>. Il s'agit là d'un moyen pour justifier leur éducation moins soutenue et plus sommaire. Les préceptes hygiéniques qui leur sont adressés au moment de la puberté ne cessent de revendiquer un contrôle de leurs occupations afin d'amoinrir les effets délétères de l'éveil orageux de leurs sens. Contrairement aux jeunes hommes qui se trouvent dans une phase de perfection des sens, elles sont perçues comme victimes de ces mêmes sens et doivent être surveillées. Les rares descriptions médicales de l'épanouissement des sens chez les jeunes hommes

---

*l'hygiène de la puberté et de l'âge critique, son rôle dans les différentes maladies, ses troubles et leur traitement*, Paris, Baillière, 1868, p. 319.

<sup>1192</sup> Les comparaisons entre villes et campagnes sont très nombreuses dans les traités médicaux du siècle des Lumières. Il s'agit pour les médecins de définir quels sont les effets des activités, de l'environnement et des modes de vie sur les êtres humains. Nous développerons cette idée à de nombreuses reprises car le lieu de vie a une influence sur le développement de la puberté, de maladies mais aussi sur l'effémination et la virilité des corps.

<sup>1193</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, Paris, Didot jeune, 1814, p. 26.

<sup>1194</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1195</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814, op. cit.*, p. 26.

<sup>1196</sup> *Ibid.*

<sup>1197</sup> *Ibid.*

<sup>1198</sup> Ce dernier fait a été développé par Adeline Gardam qui a travaillé sur des traités de médecine et de littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Plusieurs d'entre eux accusent la puberté d'être une époque intellectuellement débilante car l'utérus se charge d'une extrême sensibilité. Depuis Condillac, il est en effet établi que la sensibilité constitue un instrument de mesure de la force de l'esprit. Tout surplus ou tout déficit est donc susceptible de perturber le fonctionnement cérébral. C'est pourquoi, les règles et la grossesse passent pour deux moments de la vie biologique peu propices au développement de son intelligence : son organe sexuel est alors bien trop sensible ». Dans : GARGAM, ADELIN, « Les âges de l'intelligence féminine dans les textes scientifiques et littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle français: éléments d'une théorie androcentrique », *Romanica Silesiana*, n° 8/1, p. 211.

invitent effectivement à concevoir cette période comme positive pour eux. Amant-Auguste Jallot<sup>1199</sup>, dans sa thèse *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes* soutenue en 1814, offre un tableau des sensations masculines pendant la transformation pubertaire :

Son œil brillant dévore l'espace, et reconnaît aussitôt que son cœur l'objet dont il est épris. Son oreille est sensible aux charmes de la musique ; des sons belliqueux excitent dans son ame une ardeur guerrière et enflamment son courage. Quoique l'odorat et le goût ne semblent pas encore être parvenus à leur dernier degré de perfection, cependant les fosses nasales, dans lesquelles réside l'organe de l'odorat, en acquérant plus d'ampleur, augmentent la surface olfactive, et permettent à plus de parfum d'y pénétrer. Le goût s'exerce aussi sur une surface plus étendue, et conséquemment l'impression des corps sapides sur les nerfs gustatifs deviendra plus parfaite ; son toucher précis et délicat fournit avec prodigalité les matériaux des sensations au cerveau, qu'embrase une imagination ardente : faculté créatrice, qui embellit tout aux yeux de l'homme à cet heureux temps de la vie.<sup>1200</sup>

Ce court passage met en avant les valeurs que doivent acquérir les jeunes hommes, notamment le courage et l'action qui se matérialisent par des « facultés créatrices ». Les sujets dépeints sont acteurs de leur transformation et surtout libres de s'extasier et de profiter de cet âge singulier que tous les médecins décrivent comme le plus beau de leur vie. Au contraire, Amant-Auguste Jallot propose une multitude de règles afin de préserver la sensibilité des jeunes femmes. Il préconise ainsi une grande vigilance : « Éloignons de la jeune fille tout ce qui peut dégrader son physique, affaiblir son corps et énerver son ame ; offrons-lui des spectacles qui la retiennent sans l'exciter ; choisissons avec soins sa société, ses occupations, ses plaisirs ; ne lui montrons que des tableaux touchans et modestes »<sup>1201</sup>. Alors qu'il recommande du repos et des activités calmes pour les filles, l'auteur défend « le bruit, la variété, le tumulte des villes, le tourbillon du monde, les dangers, les voyages »<sup>1202</sup> pour les garçons. En somme, les premières doivent se familiariser avec une certaine contenance tandis que les seconds sont censés s'éveiller dans l'action. Les prescriptions médicales s'adaptent en cela aux rôles sociaux. Les femmes sont renfermées à l'intérieur du domicile mais les hommes sont quant à eux tournés vers l'extérieur en raison de leurs activités.

Les médecins soutiennent en outre que les jeunes filles cultivent une sensibilité à la fois attachante et dangereuse. Ils les enferment dès lors dans un corps fragile et perméable car les sens peuvent mieux les pénétrer en raison de leur impressionnabilité. Amant-Auguste Jallot pense que leur emploi du temps doit les rasséréner sans les séduire et nourrir leur sensibilité sans pour autant émouvoir leurs sens<sup>1203</sup>. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) expose la même idée dans *Émile ou De l'éducation* (1762) pour éclairer la méthode d'éducation à privilégier durant l'adolescence<sup>1204</sup>. Le principe de régulation des sensibilités et des sens régit toutes les activités proposées aux jeunes

---

<sup>1199</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814, op. cit.*

<sup>1200</sup> Ibid.

<sup>1201</sup> Ibid., p. 26.

<sup>1202</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814, op. cit.*, p. 11.

<sup>1203</sup> Ibid., p. 26.

<sup>1204</sup> « Que votre élève connaisse donc le sort de l'homme et les misères de ses semblables, mais qu'il n'en soit pas trop souvent le témoin. Un seul objet bien choisi, et montré dans un jour convenable, lui donnera pour un mois d'attendrissement et de réflexions. Ce n'est pas tant ce qu'il voit, que son retour sur ce qu'il a vu, qui détermine le

filles. Pour Amant-Auguste Jallot, le dessin est par exemple un loisir idéal même si le genre du portrait est évité car il s'avère trop dangereux pour l'imagination. En revanche, les sujets végétaux comme les feuillages, les fleurs ou les fruits sont fortement conseillés. Les natures mortes permettent d'éveiller des idées douces et paisibles chez les jeunes filles<sup>1205</sup>.

Les troubles et les pathologies des sens peuvent toucher toutes les classes de la société mais ce sont les jeunes citadines qui ont le plus de chance de les développer de par les activités qui leur sont proposées quotidiennement. Les théâtres et les musées regorgent de scènes « où la nature est toujours embellie »<sup>1206</sup> et frappent l'imagination des pubères. L'éveil du désir et de la sexualité, alimenté par des spectacles sensuels, représente un danger incommensurable. Les mêmes critiques vis-à-vis des activités mondaines se retrouvent d'ailleurs dans les traités sur l'onanisme ou sur la nymphomanie.

Les conseils des médecins pour limiter l'excitation des sens s'inscrivent plus largement dans « une hygiène de la puberté » qui s'esquisse dans des ouvrages de vulgarisation à l'usage des parents ou des personnes ayant la charge des pubères. Les principes hygiéniques édictés visent une modération du corps ainsi qu'un modelage physique et intellectuel des jeunes hommes et femmes. Liés aux sens, ils consistent tous à surveiller et préserver les pubères. Amant-Auguste Jallot évoque le cas d'une jeune fille particulièrement sensible et impressionnable : « Offrons-lui des spectacles qui la retiennent sans l'exciter ; choisissons avec soin sa société, ses occupations, ses plaisirs ; ne lui montrons que des tableaux touchans et modestes qui la fixent sans la séduire, qui nourrissent sa sensibilité sans émouvoir les sens »<sup>1207</sup>. Les professionnels aspirent ainsi à construire la sensibilité de futurs adultes équilibrés en proposant d'accompagner l'éveil de leurs sens sans pour autant les exciter outre mesure. La lecture et l'écoute de la musique sont parfois considérées comme des activités nocives mais les précautions à prendre varient selon l'âge des femmes. Charles-Pierre de Gardanne (1788-18...) adresse des conseils à celles touchées par la ménopause pour qui il n'est plus question de surveiller ou d'interdire certaines activités à l'inverse des jeunes filles<sup>1208</sup>. Il faut toutefois les avertir des passe-temps néfastes sur leur santé :

Les spectacles, les tableaux, la musique, font à nos sens des impressions qui agissent plus ou moins vivement sur eux, et qui peuvent troubler notre organisation ou lui être avantageuses. Sans défendre aux femmes de jouir de ces différens plaisirs, je leur conseillerai de donner la préférence à ceux qui offriront des objets agréables à la vue, de fuir ceux qui présenteront des images trop tristes ou trop lascives.<sup>1209</sup>

---

jugement qu'il en porte ; et l'impression durable qu'il reçoit d'un objet lui vient moins de l'objet même que du point de vue sous lequel on le porte à se le rappeler. C'est ainsi qu'en ménageant les exemples, les leçons, les images, vous émousserez longtemps l'aiguillon des sens, et donnerez le change à la nature en suivant ses propres directions », dans : Jean-Jacques ROUSSEAU, Tanguy L'AMINOT, Pierre RICHARD et François RICHARD, *Émile ou De l'éducation*, op. cit., p. 273.

<sup>1205</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, op. cit., p. 25.

<sup>1206</sup> Théophile BASSET, *Étude sur la puberté chez la femme*, op. cit., p. 115.

<sup>1207</sup> Amant-Auguste JALLOT, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, op. cit., p. 26.

<sup>1208</sup> Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, op. cit., p. 200.

<sup>1209</sup> *Ibid.*

Cependant, les recommandations hygiéniques qui visent les femmes ménopausées peuvent également être semblables à celles destinées aux jeunes filles. Il convient de les préserver des passions vives et de les éloigner des causes pouvant échauffer ou irriter leur nature sensible. Les femmes matures, sorties du champ de la sexualité reproductrice, sont privées des plaisirs sensoriels mais leurs sens doivent néanmoins être épargnés. Le médecin Joseph-Hortense Houler<sup>1210</sup>, auteur de la thèse *De la ménopause, considérée au point de vue de l'hygiène*, invite celles qui expérimentent la ménopause à résider dans des lieux chargés d'un air doux et à fuir les endroits odorants ou les airs corrompus des promenades publiques et des réunions nombreuses<sup>1211</sup>.

Si une majorité de médecins au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle prône une surveillance des sens, l'idée d'une éducation des sens se développe progressivement. Tandis que les prescriptions hygiéniques doivent accompagner la puberté, l'éducation des sens doit quant à elle précéder cette même puberté afin d'éviter désordres et maladies. La notion de prévention est alors récurrente. Antoine-Martin Bureau-Riofrey, dans le chapitre intitulé « Éducation des sens »<sup>1212</sup> de son *Éducation physique des jeunes filles* (1835), propose une méthode préventive des troubles sensitifs :

C'est par la pointe de la pyramide que l'on commence l'édifice, et non par la base : ce sont des organes des sens que l'on exerce les premiers ; ce sont aussi les organes des sens qui se développent les premiers, et presque toujours au détriment de l'organisation entière qui est négligée et reste en repos, tandis qu'ils sont exaltés au point de causer des maladies graves suivies quelquefois de la mort, ou qui rendent le système nerveux d'une susceptibilité telle que la vie entière s'en ressent.<sup>1213</sup>

Tel que présenté par les médecins, l'éveil des sens est naturel et bénéfique car il participe à la construction d'êtres en harmonie avec ce qui les entoure. Les discours sur la puberté se concentrent ainsi sur des individus sensibles et sensuels, notamment les jeunes filles. L'hypersensibilité est une notion qui participe à l'élaboration de leur « nature ». Elle est particulièrement instable chez les jeunes filles mais semble ensuite se cristalliser lorsque celles-ci avancent en âge. Les femmes ne sont toutefois jamais loin d'être déstabilisées par cette sensibilité exacerbée qui les caractérise. La grossesse et la ménopause sont perçues comme des étapes, au même titre que la puberté, essentielles à l'éveil de sensations aiguës.

Ce « défaut » de canalisation des émotions sert avant tout à justifier une infériorité féminine. Les femmes seraient dès lors moins aptes à la raison ou à la création. Cette pathologisation des sens crée en effet une infinité

---

<sup>1210</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1211</sup> Joseph-Hortense HOULES, *De la ménopause considérée au point de vue de l'hygiène*, Montpellier, Isidore Tournel, 1843, p. 34.

<sup>1212</sup> Si l'on en suit les mots de l'auteur, il s'agit d'ailleurs davantage d'une gymnastique des sens : « De là naît la nécessité de faire pour les organes des sens, ce que l'on fait pour les muscles, organes des mouvements. Il y a pour les sens une gymnastique, comme pour les muscles : cette gymnastique est particulière à chaque sens, mais on ne saurait négliger d'en rappeler l'importance ». Dans : *Ibid.*, p. 245-246.

<sup>1213</sup> *Ibid.*, p. 246.

contraire à l'émancipation car contraire à la liberté. Elle accentue en parallèle le rôle protecteur des hommes rendu possible par une juste maîtrise de leur corps et de leurs sens. Par conséquent, le discours majoritaire sur les sens souligne un processus de différenciation sexuelle, à l'image de celui sur la notion de « nature », en se basant sur des différences anatomiques et intellectuelles. Contrôler les sens des femmes, par le biais de leurs activités ou de leur éducation dès l'enfance, permet ainsi de maîtriser leur santé d'une part, et d'illustrer la naissance de leur sensualité et d'un « sixième sens » lié au désir d'autre part. Les sens, bien qu'ils soient présentés comme indépendants, ont toutefois un point commun puisqu'ils assurent une communication entre le corps et l'âme, entre les sensations et l'imagination. L'imagination, notion intimement liée à la puberté, est d'ailleurs souvent vue comme le point de départ de la masturbation, de la nymphomanie ou encore de l'hystérie. Éveiller les pubères s'avère donc indispensable à condition que leur imagination soit modérée afin d'éviter la domination de chimères sur leur corps.



## Chapitre 5 - Préserver l'innocence et soigner par le choc

La puberté est pour tous les médecins une période d'éveil des sens et de la sensualité. Les corps pubères, tels qu'ils sont observés et décrits dans les traités médicaux, sont emprunts à un large spectre de maladies telles que la masturbation, la nymphomanie et l'hystérie. Toutefois ces pathologies peuvent-elles être considérées comme des maladies de la puberté ? La puberté déclenche-t-elle ces maladies ou bien est-ce dû à des épiphénomènes ? Ce chapitre a pour but d'interroger les discours et les pathologies liées à l'éveil des sens, du désir, de l'amour. Il s'agit de définir quelles sont les techniques, thérapies ou diversions mises en place pour prévenir ou guérir ces maladies, souvent présentées comme destructrices et mettant à mal l'avenir de la nation. À plusieurs reprises nous serons confrontés aux interrogations des médecins sur la possibilité et la dangerosité de manipuler et contrôler ces passions naissantes.

### 5.1. Le fléau masturbatoire et les adolescents

Le siècle des Lumières assiste à une réévaluation du statut de la masturbation. De péché condamné par l'Église, la pratique devient une question de santé publique. Les premiers écrits des médecins à ce sujet – tel que l'*Onanisme* de Samuel Auguste Tissot (1728-1797) publié en français en 1760 – signent la naissance de la crainte de la masturbation, qui perdure jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>1214</sup>. Maladie polymorphe, fruit d'innombrables maux physiques et psychiques, elle est également présentée par les médecins comme le signe du dépérissement de la démographie et de l'ordre social. La masturbation devient un véritable fléau et la littérature médicale s'empare du sujet. C'est une maladie féminine et masculine, qui peut toucher tout aussi bien les enfants, les adultes que les personnes âgées. Cependant, les pubères – vivant une période d'« éveil des sens » et souvent présentés comme ne maîtrisant pas leurs désirs et leurs passions – semblent être des sujets à risque.

Il n'est pas un traité ou une thèse de médecine dédiée à l'étude de la puberté ou de ces épiphénomènes qui n'évoque ce sujet. Ainsi surveillance et reconnaissance des symptômes deviennent-elles les maîtres mots de l'hygiène des pubères. Les traités regorgent dès lors d'injonctions à la surveillance, de méthodes pour reconnaître les stigmates et signes de la masturbation sur les jeunes hommes comme les jeunes femmes et, surtout, de moyens de soigner ce que tout auteur considère comme « le poison le plus subtil et le plus destructeur de l'espèce humaine »<sup>1215</sup>. Une surveillance obsessionnelle des parents, médecins et tuteurs se met en place, et de là naît un nouveau lectorat. De la

---

<sup>1214</sup> Samuel-Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, A. Chাপuis, 1760.

<sup>1215</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786, t. 1, p. 300.

même manière, la gestion des institutions éducatives devient un sujet récurrent des traités de médecine sur l'onanisme. Collèges, internats, pensionnats et écoles sont perçus comme des lieux dangereux dans lesquels la promiscuité et l'ennui poussent les pubères aux habitudes du vice solitaire.

La masturbation est un sujet abondamment étudié par les historiens et historiennes, que ce soit au travers des études de Anne Carol, Elsa Dorlin et Grégoire Chamayou - qui analysent les stratégies dissuasives mises en place par les médecins au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>1216</sup> - ou bien encore des travaux de Michel Foucault, de Robert Muchembled et de Thomas Laqueur - qui mettent en avant l'impact de tels discours dans la société et plus largement dans la vision de la sexualité<sup>1217</sup>. L'onanisme a également été étudié par Alexandre Wenger sous le prisme des effets de la lecture<sup>1218</sup>.

Notre étude se focalise sur la masturbation des enfants et des adolescents. Nous investirons plusieurs types de sources : les traités sur la masturbation, mais aussi les manuels et traités d'hygiène des jeunes hommes et des jeunes filles, qui s'attardent plus largement sur l'impact de la transformation pubertaire sur les pratiques masturbatoires. Bien que l'étude soit concentrée sur le corps des pubères, nous interrogerons également les protagonistes chargés de les surveiller ainsi que les lieux où sont observés ces contrôles. Notre analyse apporte donc un regard sur les caractéristiques de la masturbation chez les adolescents en questionnant l'incidence du développement pubertaire dans la mise en place de pratiques thérapeutiques et préventives.

### 5.1.1. Naissance d'une grande campagne anti-masturbatoire

Les nombreuses études historiques s'opposent quant à la date de parution du premier texte médical sur l'onanisme. Pour beaucoup d'auteurs, il s'agit d'un petit ouvrage anglais, publié entre 1710 et 1715 sous le titre d'*Onania*<sup>1219</sup>, une brochure d'une dizaine de pages considérée par Thomas Laqueur comme « le texte originel sur la

---

<sup>1216</sup> Elsa DORLIN et Grégoire CHAMAYOU, « L'objet = X. Nymphomanes et masturbateurs XVIIIe-XIXe siècles », *Nouvelles Questions Féministes*, 2005, vol. 24, n° 1, pp. 53-66 ; Anne CAROL, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2002, vol. no49-1, n° 1, pp. 156-172.

<sup>1217</sup> Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, [Paris], Gallimard, 1997 ; Robert MUCHEMBLED, *L'orgasme et l'Occident*, [Paris], Éd. du Seuil, 2008 ; Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, Paris, Gallimard, 2005. Voir également : Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La sexualité en France à l'époque moderne*, Paris, A. Colin, 2010.

<sup>1218</sup> Alexandre WENGER, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminines au xviii<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2005, n° 22, pp. 227-243 ; Alexandre WENGER, « Lire le désir. Le médecin et le libertin à l'époque des Lumières », *Dix-Huitième Siècle*, 2005, vol. 37, n° 1, pp. 537-548 ; Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, Genève, Droz, 2007.

<sup>1219</sup> On sait peu de choses sur ce court texte. Yan Aresu fournit quelques explications et hypothèses sur les éditions de cette brochure : « La première édition d'*Onania* a vu le jour en 1710 et 1715. Comme il n'en reste aucun exemplaire, il est difficile d'être plus précis. La deuxième édition est annoncée en 1716 dans *The weekly Journal or Saturday's Post*. L'exemplaire le plus ancien connu à ce jour est issu de la quatrième édition, qui date de 1718 ». Dans : Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, Université Henri Poincaré, Nancy, 2004, p. 34.

masturbation [qui] s'inscrit dans la foisonnante culture populaire de l'imprimé du XVIII<sup>e</sup> siècle anglais »<sup>1220</sup>. Ce texte avertit sur les dangers de la masturbation et propose des médicaments et des potions couteuses<sup>1221</sup>. L'identité de l'auteur fait l'objet de débat, tandis que pour Thomas Laqueur, il est lié à John Marten, chirurgien anglais, auteur de plusieurs traités sur les maladies vénériennes<sup>1222</sup>. Ce texte est un véritable *best-seller* et il est difficile d'en compter les rééditions et les traductions<sup>1223</sup>, bien qu'Alan Hunt en comptabilise dix-neuf éditions et trente-huit copies avant 1750<sup>1224</sup>.

Si l'*Onania* marque les prémices d'une lutte anti-masturbatoire, le premier traité de médecine en français uniquement consacré à ce sujet est celui de Samuel Auguste Tissot. À travers l'*Onanisme*, le médecin suisse propose un ouvrage uniquement voué à la description de la masturbation et à son traitement. Il met en scène ses observations médicales ainsi que des lettres de patients. Malgré un sujet commun, Tissot rompt avec l'*Onania* puisqu'il aspire à fournir un traité sérieux et se défend, dès sa préface, de toute similitude avec la brochure anglaise : « Cet ouvrage au reste n'a rien de commun avec l'*Onania* Anglois [...] à deux pages & demi près que j'en ai tiré, cette rapsodie ne m'a fourni aucun secours. Ceux qui liront les deux ouvrages sentiront j'espère la différence totale qu'il y a de l'un à l'autre »<sup>1225</sup>.

L'*Onanisme*, publié en 1758 en latin<sup>1226</sup>, en 1760 en français, puis traduit dans de nombreuses langues, est un véritable succès éditorial. À la suite de la publication de Tissot, la masturbation devient une maladie aussi grave qu'universelle et la cause de tous les maux<sup>1227</sup>. Tissot s'affranchit alors de la portée religieuse et moralisante en proposant de se concentrer uniquement sur les effets pathologiques de la masturbation. Cet aspect est développé dès les premières lignes de l'*Onanisme*, dans sa préface : « Je me suis proposé d'écrire des maladies produites par la masturbation, et non point du crime de la masturbation ; n'est-ce pas d'ailleurs assez en prouver le crime, que de

---

<sup>1220</sup> Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, Paris, Gallimard, 2005, p. 39.

<sup>1221</sup> *Ibid.*, p. 40-41.

<sup>1222</sup> L'auteur de la brochure est resté dans l'anonymat. Selon Samuel-Auguste Tissot, il s'agit d'un docteur appelé Bekkers, toutefois son identité reste incertaine. Selon d'autres auteurs, il s'agit d'un certain Boerner. La profession de l'auteur est également inconnue. Selon les différentes hypothèses, il peut s'agir d'un médecin, d'un ecclésiastique, ou comme le stipule Yan Aresu d'un charlatan. Voir : Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>1223</sup> Les historiens répertorient quinze éditions en 1730 et une vingtaine en 1778, ainsi qu'une traduction hollandaise et une allemande à partir des années 1730. Voir : Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.* ; Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, *op. cit.*

<sup>1224</sup> Alan HUNT, « The Great Masturbation Panic and the Discourses of Moral Regulation in Nineteenth- and Early Twentieth-Century Britain », *Journal of the History of Sexuality*, 1998, vol. 8, n° 4, pp. 575-615.

<sup>1225</sup> Samuel-Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, impr. de A. Chapuis, 1760, p. xi.

<sup>1226</sup> Dans la première édition, en 1758, le texte intitulé *tentamen de morbis ex manustupratione* est placé en annexe d'un traité sur les fièvres. Ce n'est que par la suite qu'il sera publié sous le nom de l'*Onanisme*.

<sup>1227</sup> Sur la médicalisation de la masturbation, voir : Anne CAROL, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *op. cit.* ; Georges ANDROUTSOS, « De l'onanisme à la masturbation. Une note historique », *Andrologie*, 1 mars 2005, vol. 15, n° 1, pp. 71-79 ; Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, *op. cit.* ; Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.*

démontrer qu'elle est un acte de suicide »<sup>1228</sup>. L'influence de Tissot et la pathologisation de la masturbation est perceptible à travers les siècles car la dépathologisation de l'onanisme a été lente et limitée. Dans les années 1875-1880, seuls trois médecins contestent les aspects pathologiques des pratiques masturbatoires<sup>1229</sup>. Si dans les années 1930, un changement de paradigme s'effectue envers l'onanisme, il faut attendre les années 1960 pour voir disparaître les mots « vice » et « guérison » des ouvrages de psychologie abordant ce sujet<sup>1230</sup>.

Thomas Laqueur analyse et distingue trois éléments permettant d'expliquer comment l'onanisme est devenu un acte contre-nature à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps, la masturbation est motivée, contrairement au coït hétérosexuel, par un fantasme et donc par l'imagination, entité responsable de bien des maux. Dans un second temps, la pratique est intime et solitaire : « alors que toutes les autres formes de sexualité étaient sociales, la masturbation était privée ; ou, quand elle ne se pratiquait pas en solitaire, elle était sociale de toutes les mauvaises manières »<sup>1231</sup>. En dernier lieu, le problème réside dans le fait que la masturbation est présentée comme une fureur, une habitude ou une addiction, difficilement contrôlable par l'individu et par la société entière.

Avant la parution de l'ouvrage de Tissot, la masturbation relevait de la théologie ou de la morale. Les auteurs parlent d'ailleurs non pas de maladie mais de « péché de mollesse » ou de « pollutions ». Il s'agit donc d'un péché au même titre que la sodomie. La masturbation passe ensuite d'un sujet religieux à un sujet médical et social. Comme le montre Anne Carol, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les discours insistent sur la stigmatisation d'un vice. Beaucoup d'historiens évoquent l'obsession de la masturbation après son appropriation dans le domaine de la médecine<sup>1232</sup>. Mais pourquoi une telle stigmatisation ? Pour Anne Carol, ce phénomène s'explique par l'ascension sociale de la bourgeoisie qui dénonce les modes de vie des nobles et véhicule des idées d'économie des corps<sup>1233</sup> d'une part, et par une forme de glissement d'autre part : « la médecine a inventé son propre péché » avec des techniques de dissuasion et de punition<sup>1234</sup>.

---

<sup>1228</sup> Samuel-Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, *op. cit.*, p. xviii.

<sup>1229</sup> Sur la dépathologisation de la maladie voir : Jean STENGERS et Anne Van NECK, *Histoire d'une grande peur, la masturbation*, Le Plessis-Robinson France, Empêcheurs de penser rond, 1998, 234 p ; Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.*

<sup>1230</sup> C. LE BODIC, « Masturbation et thérapeutique : l'exemple du traitement des auteurs d'agressions à caractère sexuel », *Sexologies*, octobre 2009, vol. 18, n° 4, p. 3.

<sup>1231</sup> Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.*, p. 232.

<sup>1232</sup> Voir par exemple : Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.* ; Anne CAROL, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *op. cit.* ; Georges ANDROUTSOS, « De l'onanisme à la masturbation. Une note historique », *op. cit.* ; R. P. NEUMAN, « Masturbation, madness, and the modern concepts of childhood and adolescence », *Journal of social history*, 1975 p.

<sup>1233</sup> Sur l'économie et l'imaginaire des corps bourgeois, voir : Alain CORBIN, *Le temps, le désir et l'horreur: essais sur le dix-neuvième siècle*, Paris, France, Flammarion, 1991, 1991, 244 p ; Philippe PERROT, « La vérité des apparences ou le drame du corps bourgeois (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1984, vol. 76, pp. 185-199 ; Sarah MAZA, « Construire et déconstruire la bourgeoisie : discours politique et imaginaire social au début du xix<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1 juin 2007, n° 34, pp. 21-37 ; Jean-Paul ARON et Roger KEMPF, *Le pénis et la démoralisation de l'Occident*, Paris, France, Librairie générale française, 1999, 277 p.

<sup>1234</sup> Anne CAROL, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *op. cit.*, p. 157.

En effet, avant cette grande période de campagne anti-masturbatoire<sup>1235</sup>, l'onanisme est rarement abordé dans les textes médicaux. Pierre Humbert et Jérôme Palazzolo, auteurs de la *Petite histoire de la masturbation*, relèvent un fait intéressant : les premiers médecins qui écrivent sur ce sujet, comme Tissot, « ont tenté en vain de s'appuyer sur les Anciens, tels que Hippocrate (460 av. J.-C. – 377 av. J.-C.) et Galien (131-201), pour étayer leurs thèses sur les maladies provoquées par la masturbation, mais leurs citations sont toujours mal fondées ou déformées »<sup>1236</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le concept de la maladie est en cours de construction. La masturbation est considérée comme un mal récent, témoin des vices des sociétés modernes et de la dégénération de l'espèce humaine. Pour le médecin céroplasticien Jean-François Bertrand-Rival<sup>1237</sup>, la masturbation est devenue une pratique néfaste pour la santé en Europe à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1238</sup> : dans l'Antiquité, nulle trace de « ce vice détestable »<sup>1239</sup>. La masturbation se présente sous les traits d'une pandémie, se propageant dans la société et épargnant peu de monde. L'objectif premier des médecins est de préserver la société de cette funeste maladie. Les mots employés par le médecin Guillaume Daignan dans son *Tableau des variétés de la vie humaine* (1785) en témoignent :

Tout le monde ne sait pas que ces habitudes sont très-communes parmi les jeunes gens de tous les états ; tout le monde ne sait pas combien elles sont contagieuses ; combien elles sont difficiles à déraciner, & que les désordres qu'elles causent sont irréparables. Or, il est très-essentiel que tout le monde le sache, & c'est ce que nous allons tâcher de faire sentir.<sup>1240</sup>

La masturbation est continuellement présentée comme une « triste habitude »<sup>1241</sup>, « fatale habitude »<sup>1242</sup> ou « abominable habitude »<sup>1243</sup>. Aux dires des médecins, il s'agit d'un geste qui se répète sans fin et entraîne l'individu

---

<sup>1235</sup> Au sujet de la mise en place d'une « campagne anti-masturbatoire » et du phénomène de peur autour de l'onanisme, voir : Thomas LAQUEUR, *Le sexe en solitaire*, *op. cit.* ; Alan HUNT, « The Great Masturbation Panic and the Discourses of Moral Regulation in Nineteenth- and Early Twentieth-Century Britain », *op. cit.* ; Jean STENGERS et Anne Van NECK, *Histoire d'une grande peur, la masturbation*, *op. cit.*

<sup>1236</sup> Pierre HUMBERT et Jérôme PALAZZOLO, *Petite histoire de la masturbation*, Odile Jacob, 2009, 256 p.

<sup>1237</sup> Jean-François Bertrand Rival est créateur d'un cabinet de cire notamment dédié à montrer les effets physiques de la masturbation, Sa vie et son parcours est peu documenté. Une étude de Jean-Marie le Minor indique que « sa biographie [...] reste pour l'instant obscure. A partir de 1800, J.F. Bertrand ajoute à son nom de famille celui de Rival, et s'en explique ainsi : « Si j'ai ajouté à mon nom celui de Rival, ce n'est uniquement que pour honorer la mémoire de ma mère ». Il se présente comme « Ancien professeur de Physiologie et d'accouchemnts » et dit avoir été l'élève de l'obstétricien André Levret (1703-1780). Il collabore à partir de 1775 avec l'Hôtel-Dieu de Paris dans la réalisation de cires de pathologies puis constitue un cabinet de cires. Il publie par la suite un ouvrage décrivant ses collections « Tableau historique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature qui composent le cabinet de J.F. Bertrand. Voir : Jean-Marie LE MINOR, « Le cabinet de cires médicales du céroplasticien J.F. Bertrand à Paris (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> s) », *Histoire des Sciences médicales*, TOME XXXIII, n°3, 1999 pp.

<sup>1238</sup> « L'antiquité ne nous présente aucun exemple de ce vice détestable chez le sexe, pas même le paganisme, [...] il est certain que depuis environ deux cents ans que cette malheureuse passion a gagné le sexe Européen, elle va toujours en augmentant, et nous en sommes à un point qui fait frémir : essayons pourtant de proposer quelques moyens pour au moins en modérer le cours, si nous ne pouvons l'arrêter ! ». Dans : Jean François BERTRAND RIVAL, *Tableau historique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature, qui composent le muséum de J.-Fois Bertrand-Rival*, Paris, impr. de Richard, 1800, p. 327.

<sup>1239</sup> *Ibid.*

<sup>1240</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, *op. cit.*, t.1, p. 301.

<sup>1241</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, Paris, Villeret, 1827, p. 152.

dans un cercle vicieux qui ne peut se rompre qu'avec une thérapie efficace. Guillaume Daignan décrit l'acte masturbatoire de cette manière : « On y porte la main ; on s'y arrête ; on y revient ; on sent du soulagement ou du plaisir »<sup>1244</sup>. La masturbation est présentée comme un vice qui se communique et se propage : « le voisin s'aperçoit de la manœuvre ; on en jase, chacun sait ce qu'il doit faire, & l'habitude passe de l'un à l'autre »<sup>1245</sup>. Elle semble être un mécanisme, et les malades en sont souvent d'innocentes victimes : « La première sensation de volupté en provoque une seconde, et se transforme bientôt en une habitude, à laquelle le jeune homme comme la jeune fille, sans prévoyance, sans expérience, se livre en secret. N'ayant pas la conscience du mal qu'il se fait, ni du danger qu'il court, il agit, pour ainsi dire, machinalement »<sup>1246</sup>. C'est l'habitude de la masturbation qui est dangereuse. L'individu peut être poussé par la curiosité des sensations, mais elle devient néfaste quand elle devient addiction. La notion d'accoutumance est d'ailleurs largement perceptible.

Pour endiguer cette maladie susceptible d'entraîner la mort au XVIII<sup>e</sup> siècle, se développe en Europe une multitude de discours médicaux. Certains d'entre eux prennent la forme de traités médicaux, d'autres de conseils à l'attention des parents ou des instituteurs, d'autres encore d'ouvrages utiles aux masturbateurs. Ces livres ont une triple destinée : d'abord, diffuser les symptômes pour mieux reconnaître la maladie et la prendre en charge rapidement, puis proposer une palette de soins s'adaptant à l'âge des individus ou à la force des maux, et enfin faire peur, toujours dans un but préventif.

#### a) **Masturbation, onanisme, plaisir solitaire : une véritable « plaie sociale »**

Comme l'annonce Didier-Jacques Duché dans *l'Histoire de l'Onanisme* : « À la clarté de l'acte masturbatoire s'oppose la complexité des mots pour le dire, et la multiplicité des termes prouve déjà la diversité des points de vue »<sup>1247</sup>. En effet, les termes et expressions qualifiant l'acte sont très nombreux<sup>1248</sup>. « Manustrupration »<sup>1249</sup>

---

<sup>1242</sup> Léopold DESLANDES, *De l'onanisme et des autres abus vénériens : considérés dans leurs rapports avec la santé*, Paris, A. Lelarge, 1835, p. 529.

<sup>1243</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, op. cit., t.1, p. 329.

<sup>1244</sup> *Ibid.*, t.1, p. 313.

<sup>1245</sup> *Ibid.*

<sup>1246</sup> Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, Paris, Genton, 1838, p. 203.

<sup>1247</sup> Didier-Jacques DUCHE, *Histoire de l'onanisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 7.

<sup>1248</sup> Tous les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine étymologique du mot masturbation. Pour la majorité le terme dérive de *manus* (main) et *stuprater* (souiller) tandis que pour d'autres il dérive de *mas* (organe génital masculin) et de *turbation* (excitation). Sur les différentes lectures étymographiques des termes employés pour désigner la masturbation, voir : *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>1249</sup> Ce terme est très rarement utilisé par les médecins, cependant c'est sous ce nom que l'on évoque la masturbation dans la première édition de *l'Encyclopédie* (1751).



et « masturbation »<sup>1250</sup> détiennent la même étymologie et se forment du latin *manus* – main – et de *stuprare* – souiller<sup>1251</sup>. L’onanisme semble cependant être le terme le plus utilisé par les médecins à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certainement grâce au succès du livre éponyme de Samuel-Auguste Tissot<sup>1252</sup>. Le mot « onanisme » provient du personnage Onan dans l’Ancien Testament : il s’agit du second fils de Juda, le patriarche. Son frère étant mort sans enfant, Onan épouse la veuve de son défunt frère selon la loi du Lévirat<sup>1253</sup> :

Alors Juda dit à Onan : va vers la femme de ton frère, prend-la, comme beau-frère, et suscite une postérité à ton frère. Onan, sachant que cette postérité ne serait pas à lui, se souillait à terre lorsqu’il allait vers la femme de son frère, afin de ne pas donner de postérité à son frère. Ce qu’il faisait déplut à l’Éternel, qui le fit aussi mourir.<sup>1254</sup>

Ainsi l’onanisme désigne-t-il un coït interrompu mais devient-il peu à peu synonyme de masturbation. Les médecins utilisent d’ailleurs non seulement des termes « scientifiques », mais également de nombreuses expressions ou métaphores teintées de moralisme<sup>1255</sup>. Il est ainsi question, dans les traités et les thèses de médecine de « souillure prématurée »<sup>1256</sup> ou de « funeste passion »<sup>1257</sup>. Les expressions utilisées peuvent être séparées en plusieurs catégories, dénotant une idée d’impureté, une honte, un geste solitaire ou bien encore une habitude.

Le champ lexical et la terminologie liée à la masturbation sont souvent discutés par les auteurs. Certains utilisent indifféremment plusieurs expressions d’autres se concentrent sur un unique mot tout au long de leur traité. L’ouvrage du médecin Jean-Baptiste Téraube publié en 1826 sous le titre *Traité de la chiromanie* témoigne de l’importance accordée au lexique. Dès les premières pages, l’auteur justifie l’invention d’un nouveau mot pour qualifier les pratiques masturbatoires et leurs effets :

La chiromanie, [...] est un acte contre nature, malheureusement trop connu pour que j’aie besoin d’entrer dans de plus longs détails sur sa définition. On s’est servi jusqu’à ce jour des mots masturbation, manustupration, pollutions volontaires, pour désigner le même vice ; quelques auteurs même le désignaient par le mot onanisme ; mais c’est à tort, selon moi ; car dans le passage même de la Genèse où il est question de la fin d’Onan, et sur lequel on s’est appuyé pour avancer qu’Onan se masturbait, et pouvoir dès-lors imposer son nom à cette funeste passion, il ne s’agit nullement du vice de la chiromanie. [...] De toutes ces

---

<sup>1250</sup> Le mot « masturbation » aurait été introduit dans la langue française par Montaigne en 1580. Voir : Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l’onanisme de 1710 à nos jours*, op. cit., p. 30.

<sup>1251</sup> Beaucoup plus rare, certain médecin comme Jean-Baptiste Téraube (dates de vie et de mort inconnues), docteur en médecine de la Faculté de Paris, utilise le terme de « chiromanie », formé des mots main et manie. Téraube est l’un des seuls docteur du XIX<sup>e</sup> siècle à utiliser ce mot dans le titre de son traité dédié à la masturbation. Voir : Jean-Baptiste TERAUBE, *Traité de la chiromanie*, Béchet, 1826.

<sup>1252</sup> Selon Yan Aresu c’est Tissot qui fait entrer le mot « onanisme » dans la langue française en 1760 lors de la première édition en français. Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l’onanisme de 1710 à nos jours*, op. cit., p. 41.

<sup>1253</sup> Le Lévirat est une forme de mariage où le frère d’un défunt épouse la veuve si ceux-ci n’ont pas eu d’enfants, afin de poursuivre une lignée familiale. Voir : P. CRUVEILHIER, « Le lévirat chez les Hébreux et chez les Assyriens », *Revue Biblique (1892-1940)*, 1925, vol. 34, n° 4, pp. 524-546.

<sup>1254</sup> Genèse, 38.

<sup>1255</sup> Théodore Tarczylo a montré la richesse lexicale de la masturbation au XVIII<sup>e</sup> siècle. Théodore TARCZYLO, *Sexe et liberté au siècle des Lumières*, 1983, p. 99-103.

<sup>1256</sup> SIMON, *Traité d’hygiène appliquée à l’éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 154.

<sup>1257</sup> *Ibid.*, p. 148.

expressions, il n'en est pas qui ne soit plus ou moins propre à désigner le vice dont j'ai à étudier les tristes conséquences, et je ne me serais pas écarté de la route commune si je n'y eusse été contraint par des circonstances indépendantes de ma volonté. Obligé de chercher un titre nouveau, j'ai cru devoir en former un, et en me servant du mot chiromanie, qui exprime assez bien le sens du sujet, je crois avoir atteint le but que je m'étais proposé<sup>1258</sup>.

Si beaucoup de médecins utilisent les termes d'onanisme ou de masturbation aussi bien pour les hommes que pour les femmes, certains préfèrent le terme « clitorisme » pour qualifier les attouchements féminins non pénétratifs<sup>1259</sup>. François Fournier en donne une définition dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) : « Ce mot n'est point usité dans nos Dictionnaires ; mais il nous semble expressif, et il convient de lui donner une place dans celui-ci. Le clitorisme est cet acte au moyen duquel les femmes suppléent, par une sorte d'artifice, aux plaisirs que la nature réserve aux seules approches amoureuses des deux sexes. C'est, chez les femmes, la même chose que la masturbation chez les hommes »<sup>1260</sup>.

Bien que la masturbation soit un sujet médical, la notion de crime ou de péché reste véhiculée par les médecins. En témoignent les mots utilisés par Francis Marie Antoine Devay (1813-1863) dans son *Hygiène des familles* (1846) lorsqu'il décrit le devenir des masturbateurs :

L'onanisme [...], un crime contre l'espèce, nous montre, dans toute leur hideuse nudité, les tristes résultats qu'amène l'infraction aux lois physiologiques. [...]. L'abus de soi-même, dit un philosophe, qui consiste à se livrer lâchement à son inclination animale, fait de l'homme un instrument de jouissance, et par là même un objet contre-nature, c'est-à-dire une chose abominable, au mépris de tout ce qu'il se doit à lui-même. La masturbation pervertit et modifie l'instinct génésique. Elle pousse encore nécessairement à l'égoïsme et au mensonge, par l'isolement et la dissimulation, dont la nécessité continuelle se change en habitude. Il ne faut attendre ni franchise ni expansion de celui qui est dominé par cette passion abrutissante. Concentré dans ses désirs solitaires, il n'a pas désormais d'autre préoccupation ; il n'aime plus personne, il ne s'attache plus à rien ; il ne peut plus éprouver aucune émotion devant les grandes scènes de la nature ou les chefs-d'œuvre de la nature ou les chefs-d'œuvre des arts ; il est encore moins capable d'une impulsion généreuse, d'un acte de dévouement ; il est mort aux sentiments de famille, de patrie et d'humanité. S'il se corrige complètement, s'il guérit ses mauvais penchants, son cerveau conservera plus ou moins la trace des impressions qu'il a reçues dans l'enfance.<sup>1261</sup>

Les mots employés par les médecins sont aussi durs que culpabilisants et témoignent de la gravité de la maladie.

---

<sup>1258</sup> J. B. TERAUBE, *Traité de la chiromanie*, op. cit., p. 16-17.

<sup>1259</sup> Sur l'histoire du clitoris et l'évolution de ces conceptions voir : Sylvie CHAPERON, « Le trône des plaisirs et des voluptés » : anatomie politique du clitoris, de l'Antiquité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 1 janvier 2012, n° 118, pp. 41-60.

<sup>1260</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, p. 376.

<sup>1261</sup> Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, 1846, t. 2, p. 71-72.

## b) Une maladie « universelle » ?

La pathologie est perçue comme dangereuse car elle est universelle. Si elle peut toucher tous les âges<sup>1262</sup>, hommes et femmes, pauvres ou riches, les pubères animés par un éveil des sens et du désir semblent être particulièrement à même de tomber dans l'onanisme. De surcroît, la masturbation des adolescents est toutefois très souvent associée à des milieux sociaux privilégiés. Le mode de vie des élites socio-culturelles urbaines est perçu comme propice au développement de l'imagination et donc des formes de désirs et de voluptés<sup>1263</sup>. Ainsi, bien que la masturbation soit présentée comme une pathologie touchant un large spectre d'individus, l'attention et la surveillance sont-elles accrues chez les masturbateurs pubères issus d'un milieu privilégié. De plus, nous y reviendrons, la masturbation des pubères est généralement liée à la scolarisation et d'une manière plus générale, aux collèges et pensionnats, mettant en valeur le profil des jeunes hommes scolarisés.

Les cas et les observations médicales contenus dans les traités des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont d'ailleurs presque essentiellement masculins<sup>1264</sup>. À partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, des ouvrages dédiés uniquement à l'acte masturbatoire des dames et demoiselles voient le jour, comme celui du docteur Rozier<sup>1265</sup> intitulé *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes* (1825)<sup>1266</sup>. Cependant, les cas de masturbation féminine sont présents mais dissimulés dans des traités antérieurs sur les maladies des femmes<sup>1267</sup> ou des filles<sup>1268</sup> ou dans des ouvrages sur la nymphomanie, maladie souvent liée aux pratiques masturbatoires<sup>1269</sup>.

---

<sup>1262</sup> Certains médecins rapportent des cas de masturbation frénétiques chez des bébés âgés de quelques mois.

<sup>1263</sup> Nous aborderons plus en détail les modes de vies des élites socio-culturelles et leurs influences sur le corps dans le chapitre 7.

<sup>1264</sup> Par exemple Tissot dans son *Onanisme* répertorie et décrit 41 cas de masturbateurs contre trois cas de masturbatrices.

<sup>1265</sup> Dates de vies et de mort inconnues.

<sup>1266</sup> ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes: lettres médicales, anecdotiques et morales, a une jeune malade et a une mère*, Paris, Peytieux, 1825, 336 p.

<sup>1267</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, 502 p ; Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1789, 346 p.

<sup>1268</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819, 40 p ; Théophile BASSET, *Étude sur la puberté chez la femme*, Montpellier, Boehm et fils, 1867 ; Nicolas CHAMBON DE MONTAUX, *Des maladies des enfans*, Paris, A.J. Dugour et Durand, 1799, 500 p.

<sup>1269</sup> La nymphomanie est souvent présentée comme une forme féminine de la masturbation. Voir : Antoine Séverin BELMER, *Dissertation sur la nymphomanie ou fureur utérine, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 août 1818, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1818, 32 p ; J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine : dans lequel on explique, avec autant de clarté que de méthode, les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie, dont on développe les différentes causes. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation*, Amsterdam, s.n., 1784, 212 p ; Pierre LAFAGE, *Essai sur la nymphomanie ou fureur utérine, thèse de médecine de Montpellier, numéro 12*, Montpellier, Veuve Jean Martel aîné, 1800 ; Félix VOISIN, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis ; par F. Voisin*, Paris, J. B. Baillière, 1826.

Certains médecins l'annoncent clairement : « Les filles s'y livrent comme les garçons, quoique moins fréquemment »<sup>1270</sup>. En revanche, les incidences sur la santé ne sont pas les mêmes suivant le genre et l'âge des individus. Selon ces mêmes médecins, chez les femmes, de par leur nature et leur sensibilité, les effets de la masturbation semblent être plus graves. Chez les jeunes, l'onanisme provoque retard mental et marque supposément le corps à vie. Pour certains, la masturbation des enfants est tout aussi dangereuse que chez les adultes ; pour d'autres, elle l'est plus. C'est notamment ce que défend l'auteur de l'article « masturbation » dans le *Dictionnaire de santé ou vocabulaire de médecine pratique* (1829) en expliquant que l'ébranlement nerveux provoqué par les éjaculations chez les impubères provoque beaucoup plus de dégâts sur leur corps et leur âme<sup>1271</sup>. Toutefois, les traitements semblent plus faciles à mettre en place chez les jeunes sujets : il est possible de contraindre le corps et d'instaurer une surveillance stricte auprès d'eux, contrairement à des adultes en dehors d'institutions hospitalières.

La dangerosité de la masturbation selon l'âge et le sexe de l'individu est un sujet souvent discuté par les médecins. Pour beaucoup, la puberté est perçue comme un point de départ. Selon le Docteur Simon, auteur du *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse* (1827) à partir de la puberté les jeunes hommes sont confrontés à la naissance de désir et à des phénomènes physiologiques incontrôlables :

L'enfant peut arriver avec son ignorance jusqu'à l'époque de la puberté : alors les organes sexuels deviennent le siège d'une exaltation qui se manifeste par de fréquentes érections, et il peut suffire du frottement exercé par les vêtements pour exciter dans ces parties un prurit qui appelle la main, et le plaisir l'y fixe ; à son tour, la main excite ces organes, et, si le jeune homme trouve dans la solitude assez de sécurité pour s'abandonner sans crainte à ces attouchements, il aura bientôt amené la crise qui l'invitera à les renouveler.<sup>1272</sup>

On retrouve des témoignages similaires chez les jeunes filles pubères. Il n'est toutefois pas question d'érections, mais de voluptés, de chaleur, menant également à une « habitude » des attouchements. C'est cette « habitude », ce renouvellement des caresses qui est pernicieuse puisqu'elles deviennent de plus en plus fréquentes et conduisent l'individu dans le « cercle vicieux » de la maladie.

La masturbation féminine est souvent considérée par les médecins comme plus dangereuse que celle qui touche les hommes car la nature des femmes est alors vue comme plus fragile et impressionnable. Comme l'explique Jean-François Bertrand-Rival en 1798 : « on remarque que chez les femmes [elle] affecte plus particulièrement le genre nerveux, parce qu'elles sont en effet plus sensibles et plus irritables que les hommes, raisons qui doivent porter les personnes qui les dirigent ou qui les entourent à être extrêmement réservées »<sup>1273</sup>. Les femmes sont plus à même de développer, avec la masturbation, d'autres pathologies dites « nerveuses » comme la nymphomanie ou l'hystérie. Les

---

<sup>1270</sup> Carl Georg Christian HARTLAUB, *Le médecin homoeopathe des enfans ou Conseils aux pères et mères, aux maîtres et maîtresses de pension, sur la manière d'élever les enfans et de les traiter dans leurs indispositions, etc*, Paris, Baillière, 1838, p. 51.

<sup>1271</sup> Jacques COSTER, *Dictionnaire de santé, ou Vocabulaire de médecine pratique*, Paris, Gabon, 1829, p. 547.

<sup>1272</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 155.

<sup>1273</sup> Jean François BERTRAND RIVAL, *Tableau historique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature, qui composent le muséum de J.-Fois Bertrand-Rival*, op. cit., p. 328.

craintes liées à la masturbation féminine détiennent des enjeux supplémentaires. Sylvie Stenberg souligne que les discours médicaux sur la masturbation révèlent la hantise du « tribadisme ». La masturbation féminine dès l'enfance provoque selon eux, un grossissement du clitoris ainsi qu'une attirance, dans l'âge adulte, pour des personnes du même sexe : « Cette figure de la tribade n'est pas une nouveauté dans la littérature médicale, puisqu'on la trouve déjà au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Mais ce qui est plus nouveau, c'est que cette conformation puisse être le résultat de pratiques masturbatoires et que l'homosexualité féminine apparaît comme une suite possible de l'autoérotisme »<sup>1274</sup>. Samuel-Auguste Tissot rapproche en effet dans l'*Onanisme* la « souillure clitoridienne » de l'homosexualité féminine :

Outre la masturbation ou la souillure manuelle, il est une autre souillure qu'on pourroit appeler *clitoridienne*, dont l'origine connue remonte jusqu'à la seconde Sapho [...] La nature, dans ses jeux, donne à quelques femme une demi ressemblance aux hommes, qui, mal examinée, a fait croire pendant bien des Siècles à la chimere des hermaphrodites. La taille surnaturelle d'une partie très petite à l'ordinaire, & sur laquelle M. Tronchin a donné une savante Dissertation, opere tout le miracle, & l'abus odieux de cette partie tout le mal. Glorieuses, peut-être, de cette espece de ressemblance, il s'est trouvé de ces femmes imparfaites qui se sont emparées des fonctions viriles. La Grece les appela *Tribades*, nom qu'on rendroit en françois par celui de *Frotteuses* ; c'est une espece de monstre qui se reproduit souvent.<sup>1275</sup>

Ce dernier aspect n'est pas toujours développé par les médecins, contrairement au grossissement du clitoris perçu comme un immense danger pour l'ordre moral puisque ces femmes, au même titre que les eunuques, s'éloignent de leur « nature ». Les discours médicaux sur la masturbation féminine sont animés par deux peurs supplémentaires. Premièrement, la peur qu'avec leur apparence virile elles s'emparent des pouvoirs accordés aux hommes. Deuxièmement, que ces femmes délaissent par la suite leurs devoirs conjugaux. En effet, nombreux sont les médecins qui expliquent que les pratiques masturbatoires éteignent, à l'âge adulte, l'envie du coït<sup>1276</sup>. Tissot, dans l'*Onanisme* déclare effectivement que les masturbatrices sont plus à même de délaisser « les plaisirs légitimes de l'hymen »<sup>1277</sup>.

J.-B.-D. Demeaux annonce ainsi que la masturbation est « une plaie sociale dont on peut si facilement apprécier la gravité<sup>1278</sup> ». L'onanisme « sape les fondements de la santé » et entraîne, s'il n'est pas pris en charge, une

---

<sup>1274</sup> Sylvie STEINBERG, Christine BARD, Sandra BOERHINGER, Gabrielle HOUBRE et Didier LETT, *Une histoire des sexualités*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2018, p. 232.

<sup>1275</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, op. cit., p. 50.

<sup>1276</sup> Guillaume Daignan (1732-1812) annonce à plusieurs reprises que la masturbation dégoûte « des plaisirs légitimes du mariage » avertit en mettant en scène une jeune femme, née dans une famille bourgeoise, bien élevée, « & qui aimoit beaucoup la lecture, sur-tout des contes, des voyageurs & des romans, s'étoit insensiblement accoutumée, vers l'âge de quinze ans, à s'éloigner de la société, pour se livrer à son penchant » Dans : Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, op. cit., t. 1, p. 362.

<sup>1277</sup> Tissot précise qu'il s'agit d'un « symptôme commun aux deux sexe » mais « plus fréquent chez les femmes. Dans : Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, op. cit., p. 47.

<sup>1278</sup> J.-B.-D. DEMAUX, *Hygiène publique. Mémoire sur l'onanisme et sur les moyens d'en prévenir ou d'en réprimer les abus dans les établissements consacrés à l'instruction publique*, Paris, impr. de Walder, 1856, p. 10.

mort certaine<sup>1279</sup>. Les conséquences de l'acte solitaire sont aussi bien individuelles que collectives. En effet, les auteurs, tel que J.-B. D. Demeaux, en 1856, ne cessent de présenter l'onanisme comme un élément qui affaiblit les hommes de génération en génération – un thème cher aux médecins des Lumières :

Ainsi donc le vice de la masturbation, qui mine si cruellement la génération actuelle, qui amoindrit, avec sa force physique, sa valeur morale et intellectuelle, menace de devenir rapidement, s'il ne l'est déjà devenu, une cause extrêmement active de la dégénérescence dans l'espèce humaine.<sup>1280</sup>

L'onanisme est ainsi accusé de mettre en péril la force et la fécondité de la population puisqu'il affaiblit hommes et femmes, rend impuissant et même stérile<sup>1281</sup>. L'onanisme est donc bel et bien au cœur du discours sur la dégénération de l'être humain. Les discours sont alarmistes et accusateurs. Du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'ils soient écrits par des médecins, des hygiénistes ou des éducateurs, on retrouve les mêmes idées développées qui reflètent notamment des inquiétudes populationnistes<sup>1282</sup>. Ces discours s'inscrivent ainsi dans une lutte contre la dégénérescence de l'espèce humaine et dans celle de l'hygiénisme.

### c) Les causes et les effets de la masturbation

Le danger de la masturbation provient de l'émission de sperme (masculin ou féminin), une humeur qui contrairement au sang ou à l'urine ne peut s'évacuer lorsqu'il y en a pléthore. Si le sperme s'évacue trop souvent et en trop grande quantité, les médecins estiment qu'il appauvrit le corps. Le sperme est perçu comme un liquide qui, de par sa viscosité, est absorbé par le sang puis les muscles. De plus, les éjaculations sont considérées comme des convulsions exerçant un fort pouvoir sur le système nerveux et donc comme potentiellement dangereuses. Si le danger réside essentiellement dans la perte de sperme, comment les médecins expliquent-ils la différence entre une

---

<sup>1279</sup> Carl Georg Christian HARTLAUB, *Le médecin homoeopathe des enfans ou Conseils aux pères et mères, aux maîtres et maîtresses de pension, sur la manière d'élever les enfans et de les traiter dans leurs indispositions, etc, op. cit.*, p. 51.

<sup>1280</sup> J.-B.-D. DEMAUX, *Hygiène publique. Mémoire sur l'onanisme et sur les moyens d'en prévenir ou d'en réprimer les abus dans les établissements consacrés à l'instruction publique, op. cit.*, p. 7-8.

<sup>1281</sup> « De même les masturbateurs ne se retrouvent plus hommes devant une personne du sexe, et sont frappés d'impuissance, de même le clitorisme, relâchant les organes utérins, les prive de sensibilité contractile, et, en empêchant la rétention du sperme, cause la stérilité ». Dans : Michel Étienne DESCOURTILZ, *De l'impuissance et de la stérilité: ou recherches sur l'anaphrodisie distinguée de l'agénésie*, Paris, Masson et Yonet, 1831, vol. 2, p. 111-113.

<sup>1282</sup> On retrouve ces mêmes peurs et inquiétudes développées au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Un siècle après la parution de *l'Onanisme* de Tissot, les médecins ne cessent de mettre en garde : « En me résumant ici sur les dangers de la masturpationmanie, je crois pouvoir dire hautement, et sans craindre d'être démenti par aucun fait, que cette pratique abominable a mis à mort plus d'individus que ne l'ont fait les plus grandes guerres, jointes aux épidémies les plus dépopultrices !!! que ceux qui n'ont pas assez sacrifié à ce vice pour en être également victimes, n'ont plus néanmoins devant eux que la triste perspective de l'existence pénible et incessamment malade qu'il leur reste à trainer ; et que ceux dont les lèvres se sont approchées bien moins encore de la coupe empoisonnée, n'en ressentent pas moins toute leur vie de bien fâcheux contre-coups ! ». Dans : Jean-Baptiste DEBOURGE, *Le memento du père de famille et de l'éducateur de l'enfance, ou Les conseils intimes sur les dangers de la masturbation*, Mimecourt, Humberg, 1860.



éjaculation produite lors d'un coït hétérosexuel de celle produite par la masturbation ? À ce sujet Samuel Auguste Tissot dans l'*Onanisme* (1760) déclare :

Si les dangereuses suites de la perte trop abondante de cette humeur, ne dépendoient que de la quantité, ou étoient les mêmes à quantité égale, il importeroit peu, relativement au physique, que cette évacuation se fit de l'une ou de l'autre des façons, que je viens d'indiquer. Mais la forme fait ici autant que le fond [...] Une quantité trop considérable de semence perdue dans les voyes de la nature, jette dans des maux très fâcheux ; mais qui le sont bien d'avantage, quand la même quantité a été dissipée par des moyens contre nature. Les accidens que ceux qui s'épuisent dans un commerce naturel éprouvent sont terribles, ceux que la masturbation entraîne le sont bien plus.<sup>1283</sup>

C'est la perte de semence qui produit les principaux maux, celle-ci est considérée comme anormale car elle n'est pas motivée par un coït. Les médecins distinguent aussi nettement les « pollutions volontaires » des « pollutions involontaires », l'individu peut donc être ainsi considéré comme conscient ou inconscient de son geste. Les éjaculations peuvent également survenir pendant le sommeil<sup>1284</sup>. Selon Tissot ces pollutions sont de deux types. Elles peuvent être perçues comme « une crise favorable » à la condition que ces pollutions nocturnes proviennent d'une surabondance de semence, chez un sujet adulte. À ce titre, ces éjaculations sont « naturellement » produites afin d'évacuer un trop plein : « la chaleur du lit venant à rarefier les humeurs, & la liqueur spermatique étant plus susceptible de rarefaction qu'une autre, les vésicules irritées entraînent l'imagination, qui dénuée des secours qui lui faisoient voir l'illusion, s'y livre toute entière ; l'idée du coït en produit l'effet dernier, l'éjaculation ». Les pollutions nocturnes deviennent dangereuses au moment où « les évacuations en deviennent une suite indépendamment du besoin, & lors même qu'il n'existe pas »<sup>1285</sup>. Comment expliquer les conséquences de la masturbation chez les enfants impubères qui par définition ne produisent pas de sperme ? Les érections et éjaculations infantiles provoquent de nombreux mouvements spasmodiques et convulsifs – parfois semblables à des crises d'épilepsie – qui, à terme, fatiguent le corps et agissent sur l'entière de l'organisme. La dangerosité de la maladie n'a donc aucun lien avec la contenance et la maturité du sperme. La pratique masturbatoire devient dangereuse par sa fréquence. En effet, les symptômes sont surtout attribués à l'habitude et au recommencement : plus les masturbateurs – quelque soit leur âge ou leur sexe – portent leurs mains aux parties génitales, plus ils s'épuisent. Par contre, l'âge et la maturité semble avoir une influence sur l'origine du déclenchement de la pratique masturbatoire.

Chez les enfants, la masturbation a quasiment toujours une cause accidentelle. Elle peut être causée par la malpropreté, la présence de vers, de dartres, des vêtements trop serrés et, en dernier lieu, une négligence des parties

---

<sup>1283</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>1284</sup> Samuel Auguste Tissot dans l'*Onanisme* explique le procédé des « pollutions nocturnes » : « l'âme peut dans le sommeil, faire naître les mouvements nécessaires à l'exécution des volontés que les idées dont elle s'occupe lui suggerent. Occupée d'idées relatives aux plaisirs de l'amour, livrée à des songes lascifs, les objets qu'elle se peint, produisent sur les organes de la génération, les mêmes mouvements qu'ils y auroient produit pendant la veille, & l'acte se consomme physiquement s'il se consomme dans l'imagination ». Dans : *Ibid.*, p. 194.

<sup>1285</sup> *Ibid.*, p. 195.

intimes ou une rétention urinaire<sup>1286</sup>. L'origine du développement de l'onanisme chez les impubères peut être variée, mais l'acte est continuellement présenté comme le fruit d'un hasard et d'une découverte incongrue de plaisirs que ces jeunes ne devraient pas connaître. Francis Devay en 1846 cite des « accidents » avec des animaux domestiques : « Il est arrivé quelquefois, d'après Hufeland, que des animaux domestiques, des chats, des chiens surtout, ont, en léchant les parties sexuelles des jeunes enfants, particulièrement des petites filles, tiré de la torpeur un sens qui devrait dormir encore »<sup>1287</sup>. Ces éléments provoquent des démangeaisons ou un échauffement qui sont d'après le médecin François Lallemand, en 1836, à l'origine d'une « découverte fatale »<sup>1288</sup>.

Quelques médecins dénoncent également les punitions corporelles qui, par un moyen mécanique, échauffent les parties génitales et provoquent une excitation. Amédée Doppet (1753-1799) dans son *Traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour* (1836), signale ainsi les effets des flagellations et punitions corporelles sur les jeunes<sup>1289</sup>. Ces châtiments, notamment lorsqu'ils touchent le fessier, leur donnent ainsi l'envie de « porter souvent les mains à cette partie ; elle leur apprend, comme je viens de la dire, à se fustiger entre eux ; de là différents attouchements qui les éclairent peu-à-peu, et qui font que la débauche devance, en eux, le mouvement des sens »<sup>1290</sup>. L'auteur ne bannît pas complètement ces attitudes, utiles selon lui à l'éducation. En revanche, il se questionne sur la manière d'instituer ces peines corporelles et sur les personnes chargées de les exercer. Le médecin dénonce, moins explicitement, des pratiques sexuelles avec des enfants ou entre personne du même sexe<sup>1291</sup> :

---

<sup>1286</sup> La rétention urinaire semble toucher davantage les garçons : « La paresse ou toute autre circonstance peut empêcher les petits garçons d'obéir assez tôt au besoin d'uriner, et cette rétention peut aussi les conduire à contracter ces habitudes secrètes ». Dans : Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, Bruxelles, A. Jamar, 1850, p. 122.

<sup>1287</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme : considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, 1846, t. 2, p. 73.

<sup>1288</sup> François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires*, Béchet jeune, 1836, p. 432.

<sup>1289</sup> Sur les liens entre érection et flagellation voir l'ouvrage de Boris Klein. Boris Klein étudie un traité de médecine publié en 1643 par un médecin allemand : Jean-Henri Meibom. Son analyse interroge les liens entre médecine et sexualité. A de nombreuses reprises, dans le texte de l'édition française de 1795, Meibom évoque la matérialité des muscles et des nerfs et dévoilent des liens très étroits entre les reins et les « corps caverneux qui contiennent la liqueur séminale ». Les problèmes d'érections sont par ailleurs décrits comme causés par une faiblesse des reins ou des lombes. Jean-Henri Meibom préconise ainsi la flagellation pour « rendre la vigueur étreinte par les excès de la volupté ». « Il est probable que la flagellation donne aux parties relâchées et refroidies, une commotion violente, une irritation voluptueuse, qui les embrase et se communique à la semence, ajoutez à cela que le sentiment aigu de la douleur des parties frappées, subtilise et précipite le sang avec plus d'abondance, attire les esprits, et fournissant aux parties de la génération une chaleur excessive, procure à l'homme libidineux qui cherchait en vain le plaisir, le moyen de consommer l'acte de la génération ». Dans : Boris KLEIN, *D'un usage curieux en médecine: réflexions sur De l'utilité de la flagellation de J.-H. Meibom*, Classiques Garnier, 2016, p. 152.

<sup>1290</sup> Amédée DOPPET, *Traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ou Aphrodisiaque externe. Ouvrage médico-philosophique, suivi d'une dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour*, [s.n.], 1788, p. 67.

<sup>1291</sup> Gabrielle Hourbre dans la quatrième partie de l'*Histoire des sexualités* dédié au XIX<sup>e</sup> siècle revient sur l'histoire du mot « homosexualité » : « En Europe, l'apparition du terme « homosexuel » est repérée en 1868-1869 sous la plume de l'écrivain et journaliste hongrois Karoly-Maria Kertbeny, d'abord dans sa correspondance puis dans un mémoire adressé au ministre de la Justice de Prusse. Ce mémoire, envoyé au reste de façon anonyme, réclamait l'abolition des lois pénales sur « les actes contre nature ». Le terme d'« homosexualité » a ensuite été diffusé par l'intermédiaire des médecins, qui souhaitaient en l'employant affirmer une vision objective et scientifique d'une sexualité échappant aux normes. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'usage du mot reste peu fréquent, concurrencé

Je suppose qu'il fut nécessaire, dans certains cas, d'infliger aux enfants des peines corporelles ; devrait-on frapper le coupable sur le dos ? On nous apprend pendant les cinq ou six premières années que nous vivons à cacher notre derrière et les parties honteuses ; au bout de ce temps vient un régent qui nous force à déboutonner nos culottes, à les abattre, à trousser la chemise, à tout montrer, pour recevoir les écrivains en pleine classe. Ces parties ne seroient-elles plus honteuses, quand c'est un cuistre qui les regarde et qui les touche ? S'il arrivoit au moins que ce châtement fût distribué avec justice ; mais le célibataire qui punit, n'est-il pas souvent de la compagnie de la manchette<sup>1292</sup> ? Et ne choisit-il pas pour l'opération le derrière qui le flattera le plus ? J'ai observé pendant tout mon cours de collège, que les écoliers maigres et laids n'étoient jamais fustigés.<sup>1293</sup>

Les désirs vénériens des impubères sont, comme le décrit Louis Fleury (1815-1874), « précoces, instinctifs, spontanés ou provoqués » et ne témoignent donc pas d'une forme de déviance comme chez l'adulte<sup>1294</sup>. Seul le psychiatre Félix Voisin (1794-1872) parle de désir insatisfait comme cause de masturbation chez les jeunes sujets en 1826. Il déclare alors que « des enfants de cinq, six, sept, huit, neuf ou dix ans, chez lesquels les parties génitales n'ont encore aucun développement, éprouvent cependant un penchant déterminé pour l'autre sexe et, dans l'impossibilité de se satisfaire, se livrent avec une espèce de fureur à l'onanisme »<sup>1295</sup>. Cette manière de percevoir la masturbation infantile est d'autant plus développée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et laisse entrevoir les prémices des travaux de Sigmund Freud (1856-1939), notamment basés sur l'idée de pulsions et de satisfaction. Si les causes de la

---

qu'il est par « inverti » ou « ùraniste » (ce dernier vocable ayant été créé par le juriste allemand Karl Ulrichs par référence à Aphrodite Urania, c'est-à-dire Aphrodite la céleste dans le Banquet de Platon), sans oublier, parmi beaucoup d'autres, les termes plus anciens de « sodomite » et de « pédéraste ». Dans : Sylvie STEINBERG, Christine BARD, Sandra BOERHINGER, Gabrielle HOUBRE et Didier LETT, *Une histoire des sexualités, op. cit.*, p. 321.

<sup>1292</sup> L'expression « être de la jacquette », variante de l'expression « être de la Manchette » ou « appartenir à l'ordre de la Manchette » semble être plus répandue pour évoquer l'homosexualité ou les pratiques sodomites d'un individu masculin. « La Révolution française marque l'abandon de la répression pénale de l'homosexualité, et c'est sous ce souffle révolutionnaire que l'ordre de la Manchette [...] se fait connaître par la publication de pamphlets comme les Enfants de Sodome à l'Assemblée 1790) ; il sécrète en sept articles qu'au nom des Droits de l'Homme il sera permis à tout membre de cet ordre d'utiliser de sa personne comme bon lui semble. C'est pourquoi l'expression du titre se décline en « en être » (soit, appartenir à cet ordre) ou « être de la jacquette », du vêtement que portaient ses adeptes : une veste de cérémonie aux longs pans, fendue à l'arrière » Dans : Maria GRAZINNI, *Complètement idiome !: Dictionnaire des expressions imagées et leurs équivalents dans les langues du monde*, Place des éditeurs, 2015, 191 p ; Jean-Luc Henning en donne une autre explication : « Ordre, assemblée, députation, parti, chevalier, compagnie de la manchette, pour désigner les sodomites, sont des locutions qui semblent n'avoir eu cours qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, quoiqu'une allusion apparaisse déjà à ce détail du costume, masculin ou féminin d'ailleurs, dans l'île des Hermaphrodites (1605), au moment de la toilette de l'un d'entre eux. [...] Mais pourquoi la manchette ? On appelait gentilshommes de la manche, au XVII<sup>e</sup> siècle, les gentilshommes d'honneurs, les « menins », dont la fonction était d'accompagner continuellement les fils de roi, depuis qu'ils étaient sortis des mains des femmes jusqu'à la fin de leur éducation. Et chevalier de la manchette, un siècle plus tard, les hommes qui appartenaient à la suite d'un noble. On ne retiendra de ces définitions, qui n'ont finalement que peu de relation avec notre propos, qu'elles sont liées à la noblesse et mettent en rapport deux hommes et même un groupe d'hommes rassemblés autour d'un prince ou d'un noble. Mais, indique Michel Rey, à partir des années 1740 déjà, les rapports de police utilisent à propos de n'importe qui ces expressions de gens de la manchette ou chevaliers de la manchette, qui resteront en usage jusqu'à la Révolution ». Dans : Jean-Luc HENNING, *Espadons, mignons autres monstres : Vocabulaire de l'homosexualité masculine sous l'Ancien Régime*, Cherche Midi, 2015, 311 p.

<sup>1293</sup> Amédée DOPPET, *Traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ou Aphrodisiaque externe. Ouvrage médico-philosophique, suivi d'une dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour, op. cit.*, p. 65-66.

<sup>1294</sup> Louis FLEURY, *Cours d'hygiène, fait à la Faculté de médecine de Paris*, Paris, Labé, 1856, t. 2, p. 576.

<sup>1295</sup> Félix VOISIN, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis*, Paris, Chez J.-B. Baillière, Libraire, 1826, p. 113.

masturbation des enfants, filles ou garçons, sont toujours présentées comme accidentelles et dénuées de déviance, qu'en est-il de la masturbation des pubères ?

La puberté, de par son éveil sensuel et sensoriel, marque une étape importante : les masturbateurs et masturbatrices ne sont plus considérés uniquement comme « victimes », mais désormais comme initiateurs. De cette manière, le docteur Sovet déclare que la masturbation peut être causée par « un mouvement instinctif vers neuf ou douze ans »<sup>1296</sup>. Les médecins considèrent que les passions liées à la naissance du désir peuvent entraîner des actes de masturbation, mais force est de constater que les adolescents et adolescentes sont souvent présentés comme endigués, manipulés par leurs pairs ou par des adultes.

La puberté est néanmoins perçue comme une étape décisive qui modifie quelque peu les discours sur l'onanisme. Aux yeux des médecins, les pubères, comme les adultes, peuvent être guidés par l'éveil d'une forme de volupté. Ils peuvent ainsi être considérés comme « acteurs » de leur masturbation. À cet âge il n'est plus questions « d'accidents ». Même si la « découverte » de l'onanisme peut être initié par d'autres jeunes ou des individus plus âgés, les pubères sont présentés comme conscients de leurs actes. Bien qu'ils n'en connaissent pas toujours les conséquences sur leur santé, ils sentent et savent que ces attouchements sont liés à une forme de sexualité à laquelle ils n'ont pas accès. À partir de la puberté, le regard change sur la masturbation, il s'agit toujours d'une maladie dégénérative guidée par « une funeste habitude », mais il est désormais question de déviance.

### 5.1.2. Diagnostiquer les masturbateurs et masturbatrices : entre soupçons et stigmates

La puberté matérialise ainsi le passage d'un attouchement « accidentel »<sup>1297</sup> à un attouchement « provoqué », d'une pratique « subie » à une pratique « coupable », bien qu'il soit difficile de prouver si les pubères connaissent les enjeux de leurs « fatals gestes ». Le jugement de valeur et de regard change mais la surveillance reste de mise. Garçons ou filles, âgés de quatre ans ou de quatorze ans, ces jeunes masturbateurs sont présentés comme peu mûres et ne sont donc pas armés pour guérir seuls. Ces différents éléments justifient la sévérité de la surveillance des enfants et adolescents. Les adultes deviennent ainsi garants et acteurs de la santé des jeunes. Ils en ont la responsabilité car ils peuvent prévenir les causes de l'onanisme. Les exhortations à contrôler la jeunesse vis-à-vis de ces « habitudes honteuses »<sup>1298</sup> sont nombreuses et constantes, aussi bien dans les traités de vulgarisation qu'au sein des traités

---

<sup>1296</sup> Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, op. cit., p. 122.

<sup>1297</sup> Le terme d'« accidens » est très souvent utilisé par les médecins surtout pour évoquer la masturbation des petits enfants. Nous y reviendrons lorsque nous aborderons les causes de la masturbation mais la notion d'accident est surtout liée à des phénomènes comme une démangeaison, une infection, donnant lieu à des attouchements au premier abord innocents.

<sup>1298</sup> Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, op. cit., t.1, p. 123.

scientifiques à l'usage des médecins<sup>1299</sup>. Ces textes ont cependant pour point commun d'instaurer une méfiance envers le comportement des jeunes, car l'innocence est une vertu fragile.

### a) Écoles et pensionnats : des lieux de débauche et de perversion

Les travaux d'Edward Shorter ont démontré que les auteurs – qu'ils soient médecins ou pédagogues – sont convaincus d'une chose : les garçons scolarisés et vivant en ville se masturbent plus que les autres<sup>1300</sup>. Si certains décrivent des réunions de jeunes bergers où la masturbation collective est présentée comme une activité quotidienne, la majorité d'entre eux se concentrent sur l'école secondaire. Les établissements deviennent alors des lieux d'initiation à tous les vices. Les titres des traités évoquant la masturbation chez les jeunes hommes en témoignent. Il y est question d'« hygiène publique »<sup>1301</sup> ou d'« hygiène scolaire »<sup>1302</sup>. Par ailleurs, ces discours ne sont plus uniquement dédiés aux pères et aux mères, mais bel et bien aux surveillants, instituteurs et directeurs de pensions, nouveaux garants de la santé des jeunes. Ils sont avant tout développés auprès des jeunes hommes, et peuvent en cela illustrer une divergence du lieu d'éducation selon le genre : dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'éducation féminine s'inscrit dans l'individualité et l'intimité d'une maison et est principalement dirigée par les mères, tandis que celle des garçons s'inscrit dans la collectivité puisqu'elle est pensée dans le cadre de l'école<sup>1303</sup>.

Aussi les pensionnats et les collèges sont-ils désormais vus par les médecins comme des lieux de perversion par excellence. Le professeur François Lallemand en 1836 présente des statistiques à ce sujet : « Si j'en juge par ma propre observation, sur dix masturbateurs dont la santé s'est altérée immédiatement ou consécutivement, on peut en compter neuf qui se sont perdus au collège ou dans un pensionnat »<sup>1304</sup>. Suite à ces dénonciations, certains médecins proposent la mise en place d'éléments au sein des écoles, collèges et lycées pour contrer l'avancée de ce que tous considèrent comme une véritable épidémie. François Lallemand compare ainsi le collège à « un foyer de contagion »

---

<sup>1299</sup> « Combien donc n'importe-il pas de surveiller les enfants, de les soustraire aux inspirations de la curiosité, de la solitude, de l'ennui, de l'oisiveté ; à toutes les causes d'initiation et d'excitation génésiques : lectures, images, conversations, spectacles, etc. En général, l'on se défie trop peu de la perspicacité, de la pénétration des enfants ». Dans : Louis FLEURY, *Cours d'hygiène, fait à la Faculté de médecine de Paris, op. cit.*, t.2, p. 576.

<sup>1300</sup> Edward SHORTER et Serge QUADRUPANI, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 126.

<sup>1301</sup> Julien-Joseph VIREY, *De l'éducation publique et privée des français*, Paris, Chez Deterville, 1802, 280 p ; Alfred BECQUEREL, *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, Labé, 1851, 660 p ; J.-B.-D. DEMAUX, *Hygiène publique. Mémoire sur l'onanisme et sur les moyens d'en prévenir ou d'en réprimer les abus dans les établissements consacrés à l'instruction publique, op. cit.* ; Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, C. Delagrave, 1870, 394 p.

<sup>1302</sup> C'est un terme utilisé par le docteur Simon dans son *Traité d'Hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, publié en 1827. Mot qui sera introduit dans la législation scolaire par la circulaire du 23 septembre 1867. Cf : Séverine Parayre, « L'hygiène à l'école aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : vers la création d'une éducation à la santé », *Recherches & éducatives*, n°1, 2<sup>e</sup> semestre 2008, [En Ligne]: [http://journals.openedition.org/rechercheseducations/458\(consulter le 10 février 2019\)](http://journals.openedition.org/rechercheseducations/458(consulter le 10 février 2019)).

<sup>1303</sup> Sur l'histoire de l'éducation sanitaire voir : Jacques ARVEILLER, « De l'Hygiène publique à l'éducation sanitaire », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2006, Vol. 39, n° 1, pp. 115-134.

<sup>1304</sup> François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires, op. cit.*, p. 423.

dans lequel l'habitude de la masturbation s'établit « d'une manière endémique, et se transmet sans interruption, des anciens aux nouveaux venus ». Il évoque aussi les « initiations perfides » des autres élèves<sup>1305</sup>.

Certaines règles de surveillance et de prévention sont par conséquent édictées. Boyveau-Laffeteur, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, exige par exemple de changer les horaires des récréations, surtout lorsque les journées sont courtes afin de pouvoir observer les faits et gestes des élèves en toutes circonstances<sup>1306</sup>. Toutefois, la principale manière de lutter contre cette « épidémie » est de repérer et de séparer les sujets « sains » des élèves masturbateurs. C.-B. Chardon dans son *Guide des pères et des mères pour l'éducation* (1838) l'exhorte : « il est de la plus grande utilité que les Maîtres surveillent leurs élèves pour étouffer, autant que possible à sa naissance, le penchant à l'onanisme. Ils doivent surveiller de près les sujets suspects, et renvoyer impitoyablement, comme brebis galeuses, ceux qui sont arrivés infectés, et qui paraissent incorrigibles »<sup>1307</sup>.

Les médecins critiquent le système scolaire en se focalisant également sur la méthode pédagogique. Ils dénoncent l'ennui et la promiscuité dans lesquels sont plongés les étudiants<sup>1308</sup>. Pour Guillaume Daignan, en 1786, les principaux cas de masturbation sont dus à l'extrême rigueur de l'éducation : « La jeunesse n'aime pas la contrainte, & vous y tenez des enfans au moins sept ou huit heures par jour dans un morne silence, assis sur des bancs vis-à-vis de livres qui les ennuient »<sup>1309</sup>. De l'ennui découlerait l'imagination et de l'imagination le vice.

Si les traités d'hygiène adressés aux jeunes femmes se développent dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1310</sup>, ceux consacrés aux garçons sont plus tardifs et se multiplient notamment à partir des années 1820, mais uniquement dans le cadre scolaire<sup>1311</sup>. Les critiques à l'encontre du système éducatif y sont alors très virulentes.

Les médecins dénoncent parallèlement le défaut d'éducation physique dans les établissements scolaires et prônent une instruction plus pratique, moins théorique, à l'instar de François Lallemand qui déclare en 1836 :

Mais de quoi s'occupe-t-on aujourd'hui dans les collèges ? De bourrer toutes ces pauvres têtes de grec et de latin, sans s'informer des dispositions individuelles. Comment s'y prend-on ? On commence par leur mettre entre les mains un rudiment, de tous les livres le plus sec, le plus abrutissant ! On leur fait entrer dans la mémoire des règles et des exceptions, dont il leur est impossible de saisir les applications, faute de matériaux préalables ; règles et exceptions que ne comprennent pas, le plus souvent, ceux qui sont chargés

---

<sup>1305</sup> *Ibid.*

<sup>1306</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 166.

<sup>1307</sup> Claude-Benoît CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, Paris, Genton, 1838, 422 p.

<sup>1308</sup> Jean François BERTRAND RIVAL, *Tableau historique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature, qui composent le muséum de J.-Fois Bertrand-Rival*, op. cit., p. 315.

<sup>1309</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, op. cit., t. 1, p. 313.

<sup>1310</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776 ; Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicinale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776 ; Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, 352 p.

<sup>1311</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit. ; Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit.



de les leur expliquer, car il n'y a pas d'autre explication à en donner que celle-ci : c'est ainsi parce que c'est ainsi.<sup>1312</sup>

À la même époque, Léopold Deslandes s'applique à observer le phénomène de contagion lié à la masturbation et décrit ainsi l'initiation entre élèves : « Ils se font gloire des joies qu'ils se procurent, les vantent, et raillent ceux qui n'osent les partager. Les plus âgés ne se bornent pas toujours à instruire les plus jeunes ; ils les utilisent, et tirent d'eux, soit par promesses, soit par menaces, les plus honteux services. C'est ainsi que, dans les réunions de jeunes gens, se commettent des désordres dont la crainte ou la complicité gardent le secret, et qui, de la sorte, reste ignorés du maître »<sup>1313</sup>.

Plusieurs prescriptions hygiéniques sont mises en place dans les établissements scolaires pour contrer l'onanisme. L'hygiéniste J.B.D. Demeaux propose des visites médicales plus fréquentes ayant pour but d'observer la nudité des jeunes garçons. Il juge cet élément avant tout dissuasif : « Je crois pouvoir affirmer que la crainte des visites contiendrait le plus grand nombre des jeunes gens »<sup>1314</sup>.

Le mobilier est également considéré : il doit être confortable sans pour autant éveiller du désir. Francis Devay propose donc de remplacer les bancs durs des écoliers par des chaises en jonc entrelacé. De la même manière, il préconise de faire lever les élèves plusieurs fois dans la journée pour éviter tout échauffement et toute gêne des fesses ou des parties génitales, sensations pouvant occasionner d'après lui des attouchements.

Le médecin Amédée Doppet (1753-1799) déplore quant à lui les regroupements d'enfants et d'adolescents dans les écoles. Ceux-ci sont considérés comme des vecteurs de vices. L'auteur illustre à plusieurs reprises des exemples d'attouchements entre jeunes individus, surtout lorsqu'ils reçoivent des châtiments corporels : « Plusieurs enfants élevés ensemble, et de la manière accoutumée, deviennent toujours polissons. Ils se touchent les uns et les autres, ils en viennent petit à petit à la masturbation, et ne finissent que trop souvent par le péché des Jésuites. C'est dans ces assemblées de jeunes écoliers que s'apprennent toutes ces sottises qu'on ne peut ensuite cacher dans la société : on y apporte des plaisirs infâmes, des goûts dépravés et peu délicats »<sup>1315</sup>. Comme l'annonce le docteur Simon, dans les collèges, « souvent le mal existe, il s'étend ; mais le supérieur, abusé par son ignorance, peut-être même par la pureté de ses mœurs, par le calme de ses passions, ne voit rien : il faut donc qu'il se prémunisse lui-même contre son incrédulité, qu'il craigne d'avoir les yeux fascinés »<sup>1316</sup>. La prévention de la masturbation doit ainsi passer par l'instruction des instituteurs et des surveillants, afin de repérer toutes les subtilités de la pathologie.

---

<sup>1312</sup> François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires*, op. cit., p. 423.

<sup>1313</sup> Léopold DESLANDES, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 517-518.

<sup>1314</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>1315</sup> Amédée DOPPET, *Traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ou Aphrodisiaque externe. Ouvrage médico-philosophique, suivi d'une dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour*, op. cit., p. 68.

<sup>1316</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 153.

Les exemples de perversion en milieu rural sont plus rares, toutefois, M. Lallemand estime que les regroupements d'enfants dans ce cadre sont les plus dangereux, d'autant plus lorsqu'ils sont associés à une activité oisive :

Quand des troupeaux sont gardés par des enfants des deux sexes, les découvertes se font rapidement, et des rapports intimes s'établissent, bien avant la puberté. Lorsque plusieurs bergers sont habituellement ensemble, les désordres ne sont pas moindres : les plus jeunes sont bientôt pervers par l'exemple des autres, et l'oisiveté donne à leur passion un haut degré d'intensité et d'impudence.<sup>1317</sup>

Les jeunes bergers sont alors décrits comme aimant se regrouper en petit comité et « se livrant à leurs infamies en face les uns des autres »<sup>1318</sup>. Bien que vivant loin de l'agitation des grandes villes, ils sont donc « les plus dépravés, les plus incorrigibles : c'est parmi eux qu'il faut chercher des exemples horribles, incroyables »<sup>1319</sup>. On retrouve des cas d'instruction similaires concernant les regroupements de jeunes femmes. Nicolas Chambon de Montaux rapporte leurs dangers, au sein d'un pensionnat ou d'une communauté religieuse :

J'ai dit que les exemples dangereux étoient une des causes les plus ordinaires de la masturbation ; c'est presque toujours dans les lieux où les filles sont rassemblées en grand nombre, que cette funeste habitude se contracte. Il est presque impossible que dans la multitude il ne s'en rencontre pas qui ne communique leurs fatales instructions à celles qu'elles choisissent pour compagnes les plus intimes. Le mystère qu'elles affectent dans leurs réunions, est un motif puissant pour exciter la curiosité des autres ; car les liaisons formées par le vice, ont presque toujours une apparence séduisante ; & si quelque chose contribue à faire naître l'empressement d'une jeune fille pour y être admise, c'est l'affectation qu'on a de reculer le moment désiré, & le soin qu'on prend de s'assurer du penchant de la nouvelle prosélyte. Dans ces associations, le vice consommé dicte à ses auditeurs ses perverses maximes. Mais, croira-t-on que ces écoles de débauche, se trouvent quelquefois placées à côté des autels ? Que ces retraites sacrées où la vertu s'annonce à la jeunesse par l'exemple, renferment aussi des enceintes secrètes, où la mauvaise conduite enseigne ses préceptes scandaleux ?<sup>1320</sup>

Si la maison est perçue comme un lieu propice à la surveillance, les dangers d'une corruption et d'une instruction à la masturbation sont toutefois patents. Les traités médicaux regorgent d'exemples d'adultes apprenant les bases de la masturbation à des jeunes individus et les soupçons se portent fréquemment sur les domestiques<sup>1321</sup>. Ceux-ci sont vus comme des initiateurs à la débauche et aux vices<sup>1322</sup>. Beaucoup de médecins le soulignent, à l'instar de Devay : « Les familles doivent être prévenues que ce vice découle souvent d'un véritable enseignement, et que les bonnes, les nourrices, en général, doivent être scrupuleusement surveillées »<sup>1323</sup>.

---

<sup>1317</sup> François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires*, op. cit., p. 442.

<sup>1318</sup> *Ibid.*, p. 443.

<sup>1319</sup> *Ibid.*

<sup>1320</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t. 2, p. 92-93.

<sup>1321</sup> Sur l'appréhension des maladies comme marqueur d'une étiologie sociale, voir le chapitre « Domestique nymphomane et bourgeoises hystériques » dans : Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 104-109.

<sup>1322</sup> Les appellations sont nombreuses, toutefois celle que l'on retrouve le plus souvent est certainement celle-ci : « domestiques pervers », qui témoigne de la méfiance envers eux. Dans :

Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, op. cit., p. 122.

<sup>1323</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, op. cit., p. 73-74.

Les personnes suspectées changent en fonction de l'âge. Au près des très jeunes enfants, ce sont les nourrices qui sont pointées du doigt. Beaucoup de médecins mettent en garde par des histoires de nourrices ou de « bonnes ignorantes » se livrant à des « manœuvres destinées soit à calmer l'enfant, à l'endormir, soit à satisfaire leur propre lubricité »<sup>1324</sup>. L'enfant, une fois habitué à ces sensations, ne cesse de les reproduire au fur et à mesure qu'il grandit.

La pratique de la masturbation chez ces très jeunes enfants, voire des bébés dans la plupart des témoignages véhiculés par les discours médicaux, est difficile à diagnostiquer pour les médecins souvent perplexes face à leurs cris et leur mal-être. François Lallemand, auteur de l'ouvrage *Des pertes séminales involontaires*, 1836, témoigne de cet écueil :

Un malheureux enfant, encore à la mamelle, faillit être victime de la stupidité de sa nourrice. Elle avait remarqué que divers attouchements des parties génitales calmaient ses cris, et provoquaient le sommeil plus facilement que toute autre chose ; elle y revint, elle les varia, sans remarquer que ce repos était précédé de mouvemens spasmodiques ; ils augmentèrent, ils prirent le caractère convulsif : l'enfant dépérit rapidement, et devint plus difficile à calmer. Je crus d'abord à des vers, à la dentition, etc. Mais ayant remarqué certains gestes, j'examinai les parties génitales, et je trouvai la verge en érection. Il ne me fut pas difficile de tout apprendre, car cette imprudente nourrice n'avait pas cru mal faire : il lui semblait que, à cet âge, elle pouvait chatouiller ces parties comme le menton. On dut la renvoyer, car sa présence suffisait pour rappeler à cet enfant des sensations dont il s'était déjà fait une habitude.<sup>1325</sup>

Chez les jeunes femmes, ce sont majoritairement les bonnes et institutrices qui font figure de mauvais exemples<sup>1326</sup>. Selon Bienville, « la familiarité criminelle » entre une jeune femme et sa bonne, « est une contagion plus générale qu'on ne pense »<sup>1327</sup>.

Les attouchements sur de jeunes enfants sont régulièrement présentés comme le point de départ de la masturbation. Le témoignage de Doussin-Dubreuil (issu des *Avis aux jeunes mariés* 1830) en atteste :

Je suis âgé de dix-huit ans ; j'ai toujours été d'une constitution délicate ; à l'âge de douze ans, je pissais encore au lit. Je n'avais encore l'idée de l'amour, lorsqu'une servante que nous avions vint la faire naître chez moi, en me caressant tous les soirs et en me masturbant. Une année après, je commençais à rechercher les femmes, et depuis, j'ai toujours cherché à multiplier mes jouissances.<sup>1328</sup>

---

<sup>1324</sup> Louis FLEURY, *Cours d'hygiène, fait à la Faculté de médecine de Paris, op. cit.*, t. 2, p. 576. Léopold Deslandes évoque l'histoire d'une nourrice se servant d'un jeune enfant pour assouvir ses désirs : « Il serait trop long d'exposer tous les moyens qu'elles imaginent pour exploiter cette coupable ressource : aussi me bornerai-je à rapporter un fait qui résume en lui tout ce que la luxure peut inventer de plus diabolique, fait dont l'authenticité m'est garantie par M. le docteur Andrieux. Un enfant qu'on avait pourvu d'une nourrice jeune et vigoureuse, dépérissait chaque jour. Les parens affligés cherchaient en vain la cause de cet état : on finit par la découvrir. Mais où trouver des mots pour exprimer leur surprise et leur colère, quand ils trouvèrent cette malheureuse exténuée, sans mouvement, avec son nourrisson qui cherchait encore dans une succion affreuse, et inévitablement stérile, un aliment que les seins auraient pu seuls donner !!! ». Dans : Léopold DESLANDES, *De l'onanisme et des autres abus vénériens, op. cit.*, p. 517.

<sup>1325</sup> François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires, op. cit.*, p. 409-410.

<sup>1326</sup> « Surveillez surtout les bonnes et les institutrices : que de maux elles causent et préparent quelquefois ! ». Dans : Jean-Louis BRACHET, *Traité de l'hystérie*, Paris, Baillière, 1847, p. 500.

<sup>1327</sup> J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, op. cit.*, p. 93.

<sup>1328</sup> Jacques-Louis DOUSSIN-DUBREUIL, *Avis aux jeunes mariés, ou De la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches*, Paris, Roret [etc.], 1830, p. 114.

Si la dangerosité des domestiques est présente dans l'*Onanisme* de Tissot<sup>1329</sup>, ces dénonciations voient concrètement le jour à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque se développent des ouvrages ou chapitres consacrés à la masturbation infantile<sup>1330</sup>. Les médecins militent pour la méfiance : il faut apprendre à bien choisir ses domestiques afin que les jeunes individus ne tombent pas dans des mains « étrangères et criminelles »<sup>1331</sup>, et ainsi confier ses enfants uniquement à « des personnes d'une moralité éprouvée »<sup>1332</sup>. Ces « agens de corruption de l'enfance »<sup>1333</sup> sont très souvent des femmes. Léopold Deslandes déclare d'ailleurs que « les domestiques mâles ne sont, en général, à craindre que pour les jeunes gens qui touchent à leur puberté, ou l'ont atteint »<sup>1334</sup>. À partir de cet âge, la transmission ne se fait plus par des attouchements, mais davantage par une forme d'initiation.

Ces divers témoignages témoignent des visions négatives attribuées au monde de la domesticité et plus largement aux classes populaires. Ces traités, qu'ils soient lus par les médecins ou par des lecteurs, véhiculent les valeurs bourgeoises de modération et de contenance. Les discours sur les domestiques témoignent également de la peur de la « corruption morale » affublée aux milieux modestes. Comme le met en exergue Sylvie Chaperon dans *La médecine du sexe et des femmes* : « La frontière de classe est, après celle du sexe, une des plus fortes qui soit. Le médecin, si prompt à ménager la pudeur des femmes de la bonne société, prête volontiers aux femmes des milieux modestes une sexualité débridée : les couturières ou les repasseuses masturbatrices, les domestiques nymphomanes, les prostitués insatiables sont innombrables »<sup>1335</sup>.

## b) Une surveillance continue et nécessaire

La surveillance des jeunes est indispensable dans le sens où cette « détestable habitude » ne disparaît pas avec l'âge mais, pire encore, s'installe. La masturbation devient à terme une maladie longue et tenace entraînant les pires maux. L'imagination ne doit donc pas être activée car la moindre stimulation peut s'avérer sans conséquences sur le moment mais s'accroître au cours de la puberté. Comme le déclare Louis Fleury : « Les érections précédant l'époque de la puberté [...] sont une des principales causes de la masturbation chez les adolescents »<sup>1336</sup>.

---

<sup>1329</sup> Samuel-Auguste Tissot le demande : « Ne laisser jamais les jeunes gens seuls avec les Maîtres suspects ; empêcher tout commerce avec les Domestiques ». Dans : Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, impr. de A. Chapuis, 1760, p. 49.

<sup>1330</sup> Voir notamment : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit. ; Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, op. cit. ; François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires*, op. cit.

<sup>1331</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, op. cit., p. 73.

<sup>1332</sup> Jacques-Louis DOUSSIN-DUBREUIL, *Avis aux jeunes mariés, ou De la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches*, op. cit., p. 113.

<sup>1333</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, op. cit., p. 124.

<sup>1334</sup> Léopold DESLANDES, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 517.

<sup>1335</sup> Sylvie CHAPERON, *La médecine du sexe et les femmes*, Paris, la Musardine, 2008, p. 26.

<sup>1336</sup> Louis FLEURY, *Cours d'hygiène, fait à la Faculté de médecine de Paris*, op. cit., t.2, p. 576.

En conséquence, une surveillance obsessionnelle des parents, médecins et tuteurs se met en place. De la même manière, la gestion des institutions éducatives devient un sujet récurrent des traités de médecine sur l'onanisme. Il est donc nécessaire de gouverner ces corps en perdition. Mais comment établir et maintenir une telle vigilance ? Faut-il aller jusqu'à entrer dans l'intimité pour percevoir les signes et symptômes de la masturbation ? Quelle est la personne la plus à même de surveiller les jeunes hommes et les jeunes femmes ?

Bertrand-Rival recommande aux parents de jeunes filles suspectées d'un comportement étrange de les « veiller de très-près, les épier même, et surtout ne pas les laisser seules »<sup>1337</sup>. Les exhortations des médecins sont quant à elles innombrables et sans appel : enfant ou adolescent, garçon ou fille, la surveillance est de mise et en particulier celle des mères.

La figure des mères est omniprésente dans les traités médicaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Celles-ci sont constamment citées et interpellées par les médecins dans les ouvrages de vulgarisation. En témoignent leurs titres qui en font les garantes et responsables de la santé de leurs enfants, de la naissance à l'adolescence<sup>1338</sup>. Les pères sont relativement moins présents dans ces traités liés à la santé et l'hygiène des enfants et des adolescents, et lorsqu'ils apparaissent dans les titres, leurs noms sont souvent accolés à ceux des mères<sup>1339</sup>. Une autre figure apparaît au côté du père de famille dans le titre du traité de Jacques-Louis Doussin-Dubreuil *Nouveau manuel sur les dangers de l'onanisme et conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent, ouvrage nécessaire aux pères de famille et aux instituteurs*<sup>1340</sup>. Les livres traitant de masturbation renvoient en effet très souvent à la « bienveillance des instituteurs et des pères »<sup>1341</sup>. Dans ce cas, la masturbation est-elle une affaire d'hommes ? Il apparaît qu'elle l'est quand il est question de jeunes hommes. Une répartition suivant le sexe de l'individu émerge. Les mères deviennent ainsi garantes des petits garçons et des petites filles impubères, ainsi que des jeunes femmes plus âgées. En revanche, les pères semblent être présentés comme les garants des jeunes hommes à partir de leur scolarisation dans les

---

<sup>1337</sup> Jean François BERTRAND RIVAL, *Tableau historique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature, qui composent le muséum de J.-Fois Bertrand-Rival, op. cit.*, p. 332.

<sup>1338</sup> Mme P. VEDEAUX, *Traité des corsets, ou Aperçu sur leurs effets physiques, leurs inconvénients, leurs avantages, à l'usage des mères de famille, avec l'exposé de quelques notions d'orthopédie*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838 ; Jacques-André MILLOT, *Médecine perfective, ou Code des bonnes mères*, Paris, Léopold Collin, 1809 ; Alexandre Auguste SOVET, *Lettres à ma fille sur l'éducation physique des enfants, depuis la naissance jusqu'à la puberté, ou Hygiène de l'enfance, mise à la portée de toutes les mères*, Namur, F. -J. Douxfils, 1844, 264 p ; S.N, *Les Âges critiques de la femme (Puberté Ménopause), Guide des mères de famille, des maitresses de pension et des directrices d'établissements religieux*, Paris, Goupy et Jourdan, 1878 ; Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869 ; J. B. FONSSAGRIVES, *Le rôle des mères dans les maladies des enfants, ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin*, Paris, Hachette, 1869, 352 p ; LOUIS-AIME MARTIN, *De l'éducation des mères de famille; ou, De la civilisation du genre humain par les femmes.*, Cans et compe., 1837, 840 p ; Mme GIOST, *Avis aux bonnes mères sur la manière de soigner les enfans depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1825.

<sup>1339</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté, op. cit.* ; S.N, *Le Livre sans Titre dédié aux jeunes gens et aux Pères et Mères de Famille*, Paris, Audin, 1830, 160 p ; Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation, op. cit.* ; S.N, *Le Livre sans Titre dédié aux jeunes gens et aux Pères et Mères de Famille, op. cit.*

<sup>1340</sup> Jacques-Louis (1762-1831) DOUSSIN-DUBREUIL, *Nouveau manuel sur les dangers de l'onanisme, et conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent*, Paris, Roret, 1839.

<sup>1341</sup> P. (jeune) DUSOULIER, *Avis aux jeunes gens des deux sexes*, Angers, impr. des frères Mame, 1810, p. 6.

collèges, qui coïncide régulièrement avec leur puberté. Si les pères apparaissent comme des figures d'autorité, c'est plutôt le rôle des mères qui est mis à l'honneur dans les traités de médecine et plus particulièrement dans ceux sur l'hygiène de la puberté qui leur sont dédiés. Ces derniers se développent dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### c) Repérer les symptômes et les « traces »

La liste des effets de la masturbation est infinie. Suivant les auteurs, il est quasiment impossible d'en dresser une liste exhaustive tant les maux et symptômes sont nombreux<sup>1342</sup>. Les conséquences de l'onanisme sur la santé sont dès lors très variées : la pratique affaiblit le corps et modifie l'appétit, la digestion ou la respiration. À la fin de la maladie, le système nerveux est atteint : apparaissent des troubles de l'ouïe, de la vue ou de l'audition, une profonde angoisse, des problèmes de mémoire et des spasmes. Non prise en charge, elle se conclut par une longue agonie jusqu'à la mort. L'apparence des corps s'en voit profondément altérée : les masturbateurs sont maigres, pâles et souvent atteints d'éruptions cutanées. Les parties génitales, constamment échauffées et manipulées, s'en trouvent souvent modifiées, tant dans la couleur que dans l'apparence. Chez les femmes et les petites filles, les médecins évoquent un « développement contre nature du clitoris »<sup>1343</sup>. Si les critères diagnostiques semblent se concentrer en premier lieu sur le visage et l'apparence générale des corps. La puberté apparaît comme un moment où la surveillance, la vigilance est à son paroxysme. Allant jusqu'à s'introduire dans la plus profonde intimité : sentir, toucher, observer le corps des enfants et pubères devient nécessaire.

Comme l'annonce Guillaume Daignan dans son *Tableau des variétés de la vie humaine* (1786) : « Ce n'est que par la plus exacte vigilance qu'on peut le prévenir [l'onanisme], & on doit l'employer avant même d'avoir des soupçons. Il est très-difficile de s'en assurer dans le commencement, mais avec un peu d'attention, il est possible de le prévoir »<sup>1344</sup>. Les masturbateurs cachent bien leur jeu et simulent leurs symptômes. Tous les médecins mettent en garde contre le secret de la maladie, si compliquée à diagnostiquer à ses débuts lorsque les signes sont modérés ou dissimulés.

Face à la facilité de cacher les premiers symptômes de la masturbation, les médecins et les familles deviennent de véritables inspecteurs : entre soupçons et interrogations, il leur est indispensable de diagnostiquer le plus rapidement possible la masturbation chez les enfants et adolescents. Au début de la maladie, les symptômes seraient discrets, puis exerceraient au fur et à mesure un dépérissement du corps. Il convient donc de repérer ces indices afin d'agir le plus rapidement possible, d'éviter les complications et de mettre en place une thérapie adéquate.

---

<sup>1342</sup> Toutefois certains signes semblent être plus souvent cités comme la pâleur, la fatigue, l'affaiblissement des facultés intellectuelles, l'affaiblissement de la vue, de l'ouïe, les insomnies, les fièvres, les douleurs corporelles et les boutons.

<sup>1343</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 24-25.

<sup>1344</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté, op. cit.*, t.1, p. 303.



Bon nombre de médecins témoignent des conséquences d'un diagnostic tardif. Daignan parle alors d'une jeune demoiselle « dont on vit bientôt des traces, qu'on étoit bien loin de soupçonner, & qu'on ne soupçonna enfin que trop tard »<sup>1345</sup>. Dans les traités, tout un vocabulaire propre à l'enquête y est développé. Il est question de soupçons, de traces, d'interrogatoires ou encore d'observations.

La maigreur est l'un des principaux symptômes de la masturbation. Les masturbateurs sont ainsi comparés à des « squelette[s] mouvant[s] »<sup>1346</sup>. Toutefois, il est parfois difficile de considérer la maigreur comme un symptôme lorsque les individus sont bien en chair. Il s'agit même d'un obstacle pour le diagnostic. De cette manière, certains médecins fournissent des témoignages analogues à celui de Guillaume Daignan : « Il étoit gros, gras & parfaitement bien portant. Il se passa six mois sans qu'on aperçût aucun changement dans sa santé. Il commença alors à maigrir ; quoiqu'il parût avoir le même appétit & faire toutes ses fonctions ordinaires »<sup>1347</sup>. Chez les enfants, principalement lorsqu'ils ne parlent pas, il est ainsi ardu de repérer des signes manifestes de masturbation. Mises à part la maigreur et la pâleur qui semblent systématiques chez les jeunes individus, les médecins réussissent souvent à prouver l'existence de la maladie par une observation des parties génitales ou par la dégradation rapide de leur état de santé.

Certains signes diffèrent selon l'âge de l'individu. Si chez les jeunes enfants, la pâleur, la maigreur et les pupilles dilatées sont les principaux éléments diagnostiques. Pour l'auteur de l'article « masturbation » du *Dictionnaire de santé ou vocabulaire de médecine pratique* (1829), à partir de l'âge de dix ou douze ans, le comportement des individus s'en trouve remarquablement modifié, ce qui augmente les symptômes diagnostiques.

En effet, la modification de l'attitude des pubères semble constituer les premiers signes qui laissent soupçonner des pratiques masturbatoires. Les sujets sont ainsi décrits comme inquiets, préoccupés et recherchant la solitude. Ils apprécient être seuls ou « avec les complices de leurs manœuvres »<sup>1348</sup>. L'adolescent masturbateur à un visage, décrit par le médecin Jean-Baptiste Debourge (1803-1870) :

Si vous pénétrez dans le préau d'un collège, dans la court d'un pensionnat, ou dans un autre lieu de réunion de jeunes gens, [...] vous apercevez dans un coin isolé quelque sujet à figure pâle, hâve, boutinnée, plombée, amaigrie, décharnée, promenant avec paresse sa nonchalante, fiévreuse et mélancolique personne, pendant que ses bruyants camarades courent, s'ébattent d'une manière si entraînant tout près de lui, huit fois sur dix, vous avez sous les yeux un malheureux jeune homme, une infortunée jeune personne, que le vice odieux des pollutions manuelles conduit lentement au tombeau ! Que de brillants avenir se sont abimés dans ce précipice affreux ! Que de familles ont été plongée dans un deuil éternel, en y voyant s'engloutir pour jamais leurs plus chères espérances !<sup>1349</sup>

---

<sup>1345</sup> *Ibid.*, p. 355.

<sup>1346</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>1347</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>1348</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, op. cit., t.1, p. 303.

<sup>1349</sup> Jean Baptiste DEBOURGE, *Le memento du père de famille et de l'éducateur de l'enfance, ou Les conseils intimes sur les dangers de la masturbation*, Mirecourt, Humbert, 1860, p. 25.

Dans les descriptions des jeunes hommes, les médecins mettent surtout en avant un changement manifeste du comportement et des capacités intellectuelles affaiblies<sup>1350</sup>.

La masturbation touche l'intégralité du corps, jusqu'au visage. Les traits des masturbateurs sont durs, leurs yeux sont cernés et moins brillants tandis que leurs dents perdent leur blancheur. Beaucoup d'auteurs attestent d'un vieillissement des malades, comme le docteur Rozier, auteur *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes* (1825), qui livre un effrayant témoignage de la dégradation physique d'une jeune femme :

Dans le moment même où je vous communique ces réflexions, une cloche funèbre annonce à toute une ville que de malheureux parens sont occupés à rendre les derniers devoirs de la sépulture à une déplorable enfant, qui, comptant à peine vingt-quatre ans, me fit douter, dans une visite que je lui rendis, si je ne voyais pas en elle une femme chargée de près d'un siècle. Elle était affaissée, penchée en avant, et, comme on le dit communément, cassée. Sa figure était allongée, si singulièrement rapetissée ; ses yeux étaient grands, et marquaient l'égarément ; elle avait les pommettes (ou os des joues) très-saillantes ; l'extrémité du nez livide, bleuâtre, comme on l'observe chez beaucoup de vieillards. Deux rides très-grandes et très-profondes, partant de chaque aile du nez, allaient circonscrire en descendant jusqu'au menton de chaque côté, le contour de la bouche et les angles des lèvres, qui à leur tour étaient tirés en bas ; ce qui donnait à toute la figure un aspect excessivement caduc, tandis que la bouche toujours entr'ouverte et les regards, ainsi que je les ai décrits, constamment comme étonnés, y ajoutaient le caractère de la stupidité.<sup>1351</sup>

Les narrations relatives au vieillissement sont prépondérantes. Bien que les malades soient jeunes, ils ne disposent plus des attributs de la jeunesse mais arborent ceux de la vieillesse. Les rides et le dos courbés sont des éléments souvent mobilisés pour décrire le dépérissement physique causée par l'onanisme. Il marque en effet l'intégralité de la physionomie apparaît généralement à la fin de la maladie. La santé est hors de contrôle, les symptômes s'accumulent, les maux s'accroissent, pire encore, on ne peut plus contrôler le temps qui passe sur les corps. De telles observations laissent toujours supposer une mort proche.

---

<sup>1350</sup> « Toutes les facultés intellectuelles s'émeussent, la mémoire surtout ; il éprouve de plus en plus de peine à comprendre avec promptitude et clarté ; son esprit s'affaiblit, s'hébète par moments, et finit par s'engourdir dans une sorte d'idiotisme ». Dans : S.N, *Le Livre sans Titre dédié aux jeunes gens et aux Pères et Mères de Famille*, op. cit., p. 3.

<sup>1351</sup> ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit., p. 68.



Figure 2 - Illustration tirée *Des Habitudes secrètes ou des maladies produites par l'onanisme chez les femmes* du docteur Rozier (1830)

Le texte du docteur Rozier est accompagné de quelques illustrations. Dans l'image ci-dessus, la jeune fille s'est altérée. Le dos courbé, la tête penchée vers l'avant, le regard avide et les cernes sombres sont tout autant d'éléments qui contribuent à rendre visible le vieillissement prématuré. Au moment où ils devraient être dans la « fleur de l'âge », au temps de la jeunesse et des passions, ces individus ne le sont plus. Tels des fantômes sans âges, ils arpentent les pages des traités de médecins sous des tableaux plus effrayants les uns que les autres. Difficile d'imaginer, en voyant les traits épuisés de cette jeune fille, une fin heureuse.. On retrouve des portraits similaires pour décrire des jeunes hommes mais ils sont plus rares, probablement pour appuyer l'importance de la beauté dans la destinée de ces jeunes filles. Comment marier une fille faible et déjà vieille ? Chez les jeunes femmes, les signes externes semblent être plus nombreux. L'hygiéniste Maurin de Pompigny en 1819 remarque par exemple un développement du cou<sup>1352</sup>, un changement dans le timbre de la voix et des yeux cernés<sup>1353</sup>. Ces éléments participent à la création d'une image de la jeune femme masturbatrice [ figure 2 ] , pleinement illustrée dans la troisième édition *Des habitudes secrètes ou des maladies produites par l'onanisme chez les femmes* (1830) du docteur Rozier<sup>1354</sup>.

<sup>1352</sup> L'augmentation du coup semble être un signe uniquement féminin. Le docteur Rozier en explique la cause : « L'action de la solitude produit chez quelques femmes un gonflement considérable du cou, par la force et la fréquence des convulsions qui résultent si souvent de la répétition de cette imprudence, ainsi que par la stase ou le séjour du sang qu'elle occasionne dans les principaux vaisseaux du cou, de la même manière que cela s'observe chez les épileptiques ». Dans : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit., p. 16.

<sup>1353</sup> Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, Paris, Plancher, 1819, p. 20-21.

<sup>1354</sup> ROZIER, *Des habitudes secrètes, ou, Des maladies produites par l'onanisme chez les femmes*, Paris, Audin, 1830.

Même si les différents signes précédemment cités sont caractéristiques, ils ne peuvent faire office de diagnostics certains. En l'absence d'autres symptômes manifestes, il n'y a qu'une solution : faire avouer les masturbateurs.

#### d) L'interrogatoire et la confession

Les avis médicaux se confrontent sur la question du dialogue avec les masturbateurs. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, deux « écoles » s'imposent : les médecins qui revendiquent la nécessité de parler avec la jeune personne afin de lui indiquer tous les dangers et les effets, au risque de la sortir de l'innocence d'une part, et ceux qui expriment l'imprudence à évoquer ces sujets si la masturbation n'est pas avérée d'autre part. C'est le cas par exemple du docteur Devay qui déclare alors : « Il importe souvent que les parents et les instituteurs aient la certitude que leurs élèves se livrent à l'onanisme ; on sait combien seraient dangereuses des admonestations sur de simples soupçons »<sup>1355</sup>. Ce médecin propose dès lors un élément de diagnostic surprenant et selon lui infaillible pour prouver la masturbation chez les jeunes gens avant de les livrer à un interrogatoire de rigueur :

Voici un moyen précieux pour découvrir cette fâcheuse habitude : la connaissance peut en être fort utile, non-seulement aux médecins, mais encore aux directeurs de pensionnats ; c'est le transport de la pupille en haut et un peu en dedans. Ce seul signe nous a souvent suffi, ainsi qu'à d'autres médecins, pour arracher des aveux. Son existence peut corroborer les présomptions établies sur d'autres indices.<sup>1356</sup>

Ce signe, bien que présenté comme certain par le médecin, est rarement cité par ses confrères qui s'appuient sur une sémiologie plus classique comme la pâleur, l'amaigrissement ou une asthénie. Ces symptômes ne permettent pas toujours d'assurer un diagnostic fiable. Ainsi, les traités d'hygiène, qu'ils soient dédiés à l'institution de l'école ou de la famille, dictent d'autres manières de « prouver » la masturbation. L'inspection des draps et des vêtements est vue comme essentielle pour repérer le plus tôt possible les premiers « indices » de masturbation. Celle-ci peut être conduite par les mères ou bien dans le cadre scolaire<sup>1357</sup>. Comme en témoigne le médecin Jean Baptiste Debourge (1803-1870), dans son *Mémento du père de famille* publié en 1860 : « l'examen microscopique de l'urine, l'inspection de la chemise, des draps, où le flagrant délit finira par laisser quelques traces »<sup>1358</sup>.

---

<sup>1355</sup> Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, op. cit., t. 1, p. 572.

<sup>1356</sup> Il s'agit d'ailleurs d'un des seuls médecins à évoquer l'observation de l'urine pour prouver l'acte masturbatoire. Dans : *Ibid.*, p. 573.

<sup>1357</sup> « On sent d'abord qu'il est essentiel d'en être instruit le plus tôt possible, et la chose est facile par l'inspection des draps du lit, ou de la chemise et des vêtements de l'élève. Cela ne peut rester ignoré que par négligence, et nous ne voulons pas en supposer ». Dans : Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 166.

<sup>1358</sup> Jean Baptiste DEBOURGE, *Le mémento du père de famille et de l'éducateur de l'enfance, ou Les conseils intimes sur les dangers de la masturbation*, Mirecourt, Humbert, 1860, p. 24.

Le « flagrant délit » semble être toutefois rare. Les jeunes masturbateurs sont décrits comme de véritables acteurs et manipulateurs. Le médecin Jean Baptiste Debouge ne cesse de mettre en garde les adultes, il ne faut se faire prendre à leurs jeux :

Il conviendra de redoubler alors de surveillance, afin de surprendre le masturbateur sur le fait, et si l'on n'y arrive pas pendant le jour, on finira par y arriver pendant le cours de la nuit. Lors de ces recherches, le malheureux masturbationne s'enfoncé ordinairement dans son lit, disparaît sous ses couvertures, feint de dormir profondément, il s'aperçoit qu'on vient le surveiller, mais si vous le découvrez, vous le trouvez tout en sueur, sa face est rouge, animée, sa respiration fréquente, son pouls accéléré, l'extrême embarras dans lequel vous le voyez trahit les dénégations qu'il veut faire, et bientôt les souillures de sa couche, vous permettent de l'écraser sous le poids de votre indignation et de vos reproches.<sup>1359</sup>

Les « traces » laissées par l'acte masturbatoire font toutefois figures de « preuve ultime ». Sans ces preuves, les médecins recommandent de parler, d'interroger afin d'amener les masturbateurs jusqu'à la confession<sup>1360</sup>.

Francis Devay (1813-1863), dans son *Hygiène des familles* (1846), met les techniques de « diversions physiques et morales » au cœur de la prévention et de la thérapie de l'onanisme<sup>1361</sup>. Il répète que les sujets doivent être dans la crainte de la confession. Bien que la religion ne soit pas toujours mise en avant par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>1362</sup>, le docteur Devay indique que la peur du péché peut être déterminante chez les jeunes individus<sup>1363</sup>. Le

---

<sup>1359</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>1360</sup> La notion de confession et de l'aveu dans le contexte médical à notamment été investie par Alain Corbin et Vincent Barras. Voir : Alain CORBIN, *L'harmonie des plaisirs*, Paris, Perrin, 2007, pp. 97-116, « chapitre 3 – Du soupçon à l'aveu » ; Vincent BARRAS, « La réception des innovations sanitaires dans l'espace domestique au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exemple paradoxal de l'onanisme », dans FAURE Olivier et BOURDELAIS Patrice, *Les nouvelles pratiques de santé (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2005, pp. 127-141 ; BARRAS Vincent et RIEDER Philip, « Ecrire sa maladie au siècle des Lumières », dans BARRAS Vincent et LOUIS-COURVOISIER Micheline (dir.), *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg Editeur, 2001, pp. 301-322.

<sup>1361</sup> « L'hygiène entreprend la cure de l'onanisme par la surveillance, et en créant de puissantes diversions physiques et morales ». Dans : Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, *op. cit.*, p. 74.

<sup>1362</sup> L'évocation de la religion est loin d'être systématique dans les traités de médecine de la puberté. La nécessité d'une instruction religieuse est surtout affirmée dans les traités de médecine parlant de masturbation, de nymphomanie ou d'aliénation, pathologies fortement marquées par des valeurs morales. Le docteur Rozier, auteur *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes* (1825) consacre un chapitre à cette question. Dans celui-ci, intitulé *Nécessité des idées religieuses. Axiomes de morale et d'hygiène*<sup>1362</sup>, le médecin décrit « le goût de la religion [...] lorsqu'il est réfléchi et éclairé » comme une passion douce utile aux femmes solitaires et aux personnes mélancoliques. La religion est présentée comme une mesure autant hygiénique, permettant aux jeunes filles de mieux vivre les premiers émois amoureux et la transformation pubertaire, que thérapeutique car il s'agit d'une bonne manière pour guérir l'imagination. Toutefois, les mères sont invitées à la prudence, l'instruction à la religion doit rimer avec « dignité ». Comme toutes lectures, les livres religieux doivent être choisis avec soin, ainsi que les personnes chargées de l'instruction. Dans : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes: lettres médicales, anecdotes et morales, a une jeune malade et a une mère*, Paris, Peytieu, 1825, p. 277-290.

<sup>1363</sup> « Plusieurs fois, à notre connaissance, la crainte de la confession orale a produit chez de jeunes sujets une guérison radicale de ce vice. Lorsque l'on songe à l'âge où ces habitudes commencent à prendre de l'empire, et à celui où la religion catholique prescrit, comme un impérieux devoir, aux pères de famille d'initier leurs enfants à deux de ses sacrements, tout homme de bonne foi ne peut s'empêcher de trouver dans cette coïncidence d'époque une heureuse condition pour extirper ce fléau ruineux de l'adolescence. Qui peut s'empêcher de reconnaître tout ce que peut avoir de bienfaisant les avis du prêtre ». Dans : Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, *op. cit.*, p. 74.

lien entre le religieux et le médical est souvent abordé dans les discours sur la masturbation. Le vocabulaire en témoigne, il est question d'aveu, de confession<sup>1364</sup>. Le prêtre apparaît dorénavant comme un possible confesseur :

Qui peut s'empêcher de reconnaître tout ce que peuvent avoir de bienfaisant les avis du prêtre, auquel l'enfant confie un secret dont il n'a pas osé faire part à ses parents ? Qui pourrait soutenir que cette touchante première communion, pour laquelle est exigée la pureté actuelle des mœurs, ne puisse conjurer à jamais ces déplorables excès ? On a vu des personnes livrées à ce vice honteux, suspendre leurs manœuvres quand elles faisaient leurs pâques, reculant devant les aveux qu'il aurait fallu qu'elles fissent au tribunal de la pénitence. Mais, nous devons malheureusement ajouter aussi, qu'il n'est que trop vrai que des confesseurs impudiques, l'opprobre du sanctuaire, ont, plus d'une fois, en faisant des questions imprudentes ou indiscretes, jeté des semences fatales dans des cœurs innocents. Nous avons déjà parlé du sentiment de terreur qu'il était bon d'inspirer dans quelques cas. Mais, souvent il arrive que les paroles des parents n'ont aucun crédit sur les enfants. Ce sera alors au médecin de la famille d'user des ressources de cette intimidation ; ses conseils auront un plus grand poids.<sup>1365</sup>

Pères, mères et prêtres sont perçus comme des relais des médecins. Par leur proximité avec les enfants ou adolescents, ils peuvent repérer assez tôt les premiers stigmates de la maladie. Toutefois, les médecins sont présentés comme les plus compétents pour parler de masturbation lorsque celle-ci est avérée car ce sont des personnes extérieures à la famille qui sont habituées à travers leur profession « à se mettre au-dessus de cette prudence qui embarrasse la plupart des parents ou des précepteurs »<sup>1366</sup>.

Lorsque les médecins ne peuvent se déplacer, nombreux sont ceux qui fournissent des phrases types à l'usage des parents ou des instituteurs afin de soigner la masturbation par la morale. Le but est, d'une part, de faire peur en évoquant les funestes dérives de cette pratique et, d'autre part, d'introduire le concept de vice et de corruption. Pour le docteur J.-L. Curtis, en 1856, ces discours moralisants sont présentés comme efficaces après la puberté et « chez les personnes d'un esprit cultivé »<sup>1367</sup>. En effet, il s'agit de la principale différence concernant la thérapie de la masturbation entre l'enfance et l'adolescence. La puberté est considérée comme un moment d'éveil de

---

<sup>1364</sup> Au sujet des confessions voir l'article de Sylvie Steinberg où elle analyse les rapports entre des femmes et des confesseurs. Elle étudie notamment la manière dont elles évoquent la sexualité et les répercussions du silence et de l'ignorance des femmes sur la sexualité conjugale. Sylvie Steinberg, « Quand le silence se fait : bribes de paroles de femmes sur la sexualité au XVII<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 mai 2010, no 31, pp. 79-110. Voir également la thèse de Nahema Hanafi qui a étudié la relation entre les femmes et leurs confesseurs, elle se questionne notamment sur les rôles de ces derniers en ce qui concerne la masturbation et la sexualité conjugale. Elle note ainsi « La correspondance de Mme de Polastron avec son directeur spirituel devient un espace d'expression de la sexualité féminine au siècle des Lumières. Dans le secret de la confession, les catholiques peuvent avouer leurs pratiques et se soumettre aux reproches des religieux. Avec les pasteurs, les protestantes ont aussi l'opportunité d'échanger quelques confidences. Bien sûr, point de pardon ni de confession pour ces dernières, ce qui pourrait d'ailleurs impliquer un discours plus dur encore. Par ailleurs, la honte, les questions et le désarroi que semble susciter la masturbation chez Catherine de Polastron renvoient aux révélations faites, non plus au religieux, mais aux médecins ». Dans : Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume : souffrantes et soignantes au siècle des Lumières* (France, Suisse), thèse, Toulouse 2, 2012, p. 442-444.

<sup>1365</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, op. cit., t. 2, p. 75.

<sup>1366</sup> « Quand le mal en est là, il n'y a pas de temps à perdre ; il faut en secret prévenir un médecin, qui, ayant l'air de deviner la source des changements opérés dans l'enfant ou dans le jeune homme, saura le frapper de terreur par des paroles propres à faire impression sur lui et prescrire ». Dans : Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, op. cit., p. 123.

<sup>1367</sup> J. L. (Dr) CURTIS, *De la Virilité, des causes de son déclin prématuré et instructions pour en obtenir le parfait rétablissement*, 33<sup>e</sup> édition, Paris, Charpentier, 1856, p. 85.



la morale, nécessaire aux compréhensions des préceptes utiles à la guérison. Jean-Baptiste Debourge dans son *Memento du père de famille* (1860) indique qu'il est très difficile de parler avec un enfant – impubère – afin qu'il arrête de se masturber, tandis que « quand le sujet est plus avancé en âge ; quand la voix intérieure, qu'on appelle la conscience, est susceptible de se faire entendre, c'est alors à cette voix puissante, à la volonté, au moral de l'individu qu'il faut énergiquement s'adresser »<sup>1368</sup>. Les discussions doivent être réitérées : « parlez-lui souvent, sans cesse, toujours »<sup>1369</sup>.

## 5.2. Soigner par la peur

La masturbation constitue une véritable hantise qui peut être prévenue ou guérie par la peur : l'adulte, par de longs discours peut faire prendre conscience à l'enfant ou à l'adolescent de la dangerosité et des conséquences de son geste. D'ailleurs tous les moyens sont bons pour inoculer la peur, même le mensonge. Le médecin Devay avoue être prêt à grossir les traits d'une maladie ou d'en inventer des suites imaginaires afin de provoquer un émoi propre à faire cesser cette pratique : « On a vu quelquefois de jeunes sujets renoncer à leurs tristes habitudes après qu'on leur avait fait entrevoir que les parties tombaient en gangrène à la suite de ces attouchements. Cette menace qui, au bout du compte, n'est qu'une supercherie, laisse d'ordinaire à l'esprit les plus fortes et les plus salutaires impressions »<sup>1370</sup>. La peur peut également être véhiculée par le biais de « tableaux médicaux » contenus dans les livres.

### 5.2.1. Les « tableaux médicaux » : mise en scène du corps des masturbateurs

Un tableau<sup>1371</sup> médical est un dispositif rhétorique qu'Alexandre Wenger définit comme « un cas, présenté comme étant réel, qui doit illustrer de façon exemplaire et frappante un précepte, une prescription thérapeutique ou une prise de position morale : tableau des malheurs de tel malade, tableau des suites funestes de telle pratique réprimandée, etc. »<sup>1372</sup>. Les exemples didactiques sont nombreux et accompagnent la majorité des traités, surtout ceux dédiés aux maladies « honteuses » comme la masturbation ou la nymphomanie. Samuel-Auguste Tissot (1728-1797), auteur de *De l'Onanisme* (1760), est l'un des premiers à employer le terme de « tableau » pour exposer ses cas

---

<sup>1368</sup> Jean Baptiste DEBOURGE, *Le memento du père de famille et de l'éducateur de l'enfance, ou Les conseils intimes sur les dangers de la masturbation, op. cit.*, p. 31.

<sup>1369</sup> *Ibid.*

<sup>1370</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme, op. cit.*, p. 73.

<sup>1371</sup> Les tableaux ne sont pas essentiellement le fruit du XVIII<sup>e</sup> siècle, les prémices des tableaux médicaux sont perceptibles avant, par exemple dans le *Tableau de l'Amour conjugal* de Nicolas Venette, décrit par l'auteur dès l'édition de 1696 comme « un tableau que toute sorte de personnes ne sont pas capables de connaître ». Bien que perceptible par tous ceux qui le regardent, son contenu ne peut être interprété que si l'on en connaît les codes et que l'on adopte un point de vue adapté. La notion de vision devient dès lors essentielle. Comme pour regarder une peinture dans son ensemble, Nicolas Venette demande de ne pas se placer « trop près, trop loin, trop haut » de son ouvrage. La comparaison entre le livre et le tableau, entre les mots et les images, permet à l'auteur de se justifier contre les personnes le jugeant ou ne le comprenant pas. C'est cependant dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que le « tableau » médical se développe.

<sup>1372</sup> Alexandre WENGER, *La fibre littéraire, op. cit.*, p. 120.

cliniques. La structure de son livre s'en ressent puisqu'il offre des observations médicales sous la forme de descriptions personnelles et de « fragmens de quelques lettres, qui réunis formeront un tableau assez complet des desordres physiques que produit la masturbation »<sup>1373</sup>. Les exemples n'accompagnent pas simplement le texte mais ont une véritable fonction : mettre en images les corps, provoquer un choc et solliciter l'imaginaire des lecteurs.

Les tableaux médicaux relatifs à la masturbation jouissent d'une grande diversité. Ils peuvent être présentés sous la forme d'une observation médicale racontée par le médecin ou le lecteur à travers les yeux d'un personnage omniscient. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ils prennent davantage la forme de lettres écrites par les malades eux-mêmes ou par un proche<sup>1374</sup>.

Le genre du tableau constitue un exemple clinique mis en récit et prend l'apparence d'un texte frappant dans lequel la santé du malade dégénère au fil des lignes. L'exemple le plus célèbre est certainement le tableau de l'horloger présenté dans l'*Onanisme*, qui met en scène la déchéance morale et physique d'un jeune homme qui, à l'âge de dix-sept ans, dépérit suite à la pratique de la masturbation. Il a alors toutes les caractéristiques du monstre, car il s'agit, selon Tissot :

Moins [d']un être vivant qu[e d']un cadavre gisant sur la paille, maigre, pâle, sale, répandant une odeur infecte, presque incapable d'aucun mouvement. Il perdait souvent par le nez un sang pâle et aqueux, une bave lui sortait continuellement de la bouche ; attaqué de la diarrhée, il rendait ses excréments dans son lit, sans s'en apercevoir ; le flux de semence était continuel<sup>1375</sup>.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les tableaux mettant en scène des jeunes sujets sont d'abord rares, mais apparaissent ensuite de façon quasi-systématique dans les ouvrages des maladies qui concernent leur tranche d'âges au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces descriptions cliniques très détaillées trouvent également leur place dans des thèses et des traités de médecine qui visent principalement un public savant. Elles sont également présentes dans des livres d'hygiène destinés aux personnes ayant la charge des pubères, particulièrement aux mères et aux personnels d'institutions éducatives. Plus rares sont les ouvrages réservés à des jeunes lecteurs. Si la nocivité des pratiques masturbatoires n'est plus à prouver, il existe encore un débat entre les médecins qui milite pour « la prévention par l'exemple » et ceux qui stipule que l'innocence du pubère doit être respectée jusqu'à la vie conjugale.

---

<sup>1373</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation, op. cit.*, p. 35.

<sup>1374</sup> On retrouve ces lettres – fictives ou non – dans les ouvrages suivants : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes, op. cit.* ; Jacques-Louis DOUSSIN-DUBREUIL, *Lettres sur les dangers de l'onanisme, et conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent*, Roret, 1825, 210 p ; Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation, op. cit.* ; Alexandre Auguste SOVET, *Lettres à ma fille sur l'éducation physique des enfants, depuis la naissance jusqu'à la puberté, ou Hygiène de l'enfance, mise à la portée de toutes les mères, op. cit.*

<sup>1375</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation, op. cit.*, p. 44.

Le tableau est « effrayant »<sup>1376</sup> car il témoigne de la « vivacité, l'expression énergétique de la douleur & de la repentance »<sup>1377</sup>. Le procédé rhétorique provoque de vives émotions chez les lecteurs mais également chez l'auteur lui-même qui n'hésite pas à évoquer ce qu'il ressent face à ces observations médicales. Tissot déclare : « le tableau qu'offre ma première observation est terrible ; j'en fus effrayé moi-même la première fois que je vis l'infortuné qui en est le sujet. Je sentis alors, plus que je n'avois fait encore, la nécessité de montrer aux jeunes gens toutes les horreurs du précipice, dans lequel ils se jettent volontairement »<sup>1378</sup>.

Ce type de tableau doit, selon Alexandre Wenger, avoir un fort impact sur les lecteurs : « [il] abolit la différence entre l'imagination et le réel ; il se substitue à l'expérience en se faisant passer non pour l'artifice, mais pour la nature elle-même »<sup>1379</sup>. Il n'est d'ailleurs pas uniquement utilisé dans le cadre médical mais également dans le drame bourgeois et le roman libertin<sup>1380</sup>. Ce dernier aspect témoigne de l'ampleur de la représentation de la masturbation et de ses symptômes. Les masturbateurs ne sont pas uniquement des sujets d'études médicaux, ils deviennent des personnages reflétant les peurs de la société et passent donc du domaine médical au domaine culturel.

Si les tableaux sont des éléments ancrés dans les traités médicaux, Alexandre Wenger distingue un autre genre de texte : les fictions médicales qui sont « à la fois la réalisation la plus achevée et la manifestation la plus paradoxale du mélange générique entre fiction littéraire et traité médical au XVIII<sup>e</sup> siècle. [...] Réalisation la plus achevée parce qu'il ne s'agit plus d'insérer dans un ouvrage médical des séquences littéraires, mais parce que la matière médicale est, de bout en bout, présentée sous forme de fiction »<sup>1381</sup>. Le premier exemple de ces fictions médicales est *Abdecker ou l'Art de conserver la beauté* qui, parue anonymement en 1748 puis rééditée plusieurs fois face à son succès, met en scène un jeune médecin envoyé dans un sérail de Constantinople<sup>1382</sup>.

Les tableaux sont avant tout des éléments didactiques. Ils sont généralement écrits avec un vocabulaire simple et marquant, destiné à être accessible aux lecteurs. Leur fonctionnement se base sur la peur. Cet effroi, entraîné par l'atrocité des symptômes et des conséquences des maladies, permet d'évoquer des éléments diagnostiques et des thérapies. Rares sont les tableaux qui ont uniquement pour but de décrire la déchéance. Les médecins et l'entourage des patients sont généralement dépeints. Les parents sont souvent présentés comme désemparés et parfois coupables face à la situation liée à un défaut de vigilance. La dimension morale est alors indéniable. Alexandre Wenger parle d'une « pédagogie de l'effroi en vertu de laquelle le lecteur-patient s'amendera,

---

<sup>1376</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>1377</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *De la Santé des gens de lettres*, par M. Tissot, Lausanne, F. Grasset, 1770, p. 25.

<sup>1378</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>1379</sup> Alexandre WENGER, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminines au XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 5.

<sup>1380</sup> *Ibid.*

<sup>1381</sup> Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, *op. cit.*, p. 247.

<sup>1382</sup> Le livre a été réédité plusieurs fois (1754, 1756, 1790 et 1791). Antoine LE CAMUS, *Abdecker, ou, L'art de conserver la beauté*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1790, 292 p.

reconnaitra que son comportement est à l'origine de tous ses maux présents ou à venir »<sup>1383</sup>. En effet, la peur est présentée comme nécessaire pour marquer les esprits déjà corrompus par la masturbation. La frayeur, transmise par les adultes, est considérée comme un élément préventif et thérapeutique dans le domaine de la masturbation. En revanche, dans les autres domaines, les médecins invitent à utiliser des mots et images adéquates pour parler aux impubères et pubères, de sorte de ne pas heurter leur pudeur et leur naïveté afin de prolonger leur innocence.

Mais comment s'adresser à des jeunes sujets ? N'y a-t-il pas un risque à mettre des ouvrages parlant de masturbation dans les mains des pubères, à une période où tous les sens sont en émoi ?

### a) La force des mots

La lecture à beau être diabolisée par les médecins, elle est également considérée comme une thérapie dans certains cas. Comme le rapporte Doussin-Dubreuil, la lecture d'un ouvrage contenant des tableaux médicaux peut être prescrite à un masturbateur afin qu'il « leur servit de règle de conduite »<sup>1384</sup>. Les lecteurs deviennent alors maîtres de leur guérison<sup>1385</sup>. Doussin-Dubreuil offre au sein de son *Avis aux jeunes mariés* (1830) le témoignage d'un patient de dix-huit ans lisant ce type d'ouvrages :

Voyant que malgré ses soins, le mal était à son compte, mon médecin me donna à lire un ouvrage sur la Masturbation, et les moyens de se rétablir, en me disant qu'il l'avait déjà procuré à d'autres, dans le même cas que moi [...] Mon imagination fut vivement frappée des pronostics que renferme ce livre, et connaissant bien mon état, je n'attendis plus que la mort. Comme, entr'autres conseils, j'y vis celui de se lier les mains, je m'empressai de le suivre, me flattant par-là, sinon de diminuer mon mal, au moins de m'ôter le moyen de l'augmenter.<sup>1386</sup>

Anne Carol parle de « lettre-confession » lorsque les patients se livrent de cette manière. Cette expression illustre le double intérêt de ce type d'écrit : il s'agit de l'exposition d'un cas clinique, mais également d'un élément qui montre et donne l'envie aux lecteurs de se confier et d'entamer une thérapie.

Les livres renfermant tableaux et conseils, semble ainsi être davantage prescrit par les médecins afin de guider les malades dans leur guérison. Toutefois, ces ouvrages semblent s'adresser au premier abord uniquement aux parents pour servir de relais à la parole médicale. Dans son *Guide des pères et des mères pour l'éducation* (1838), C.-

---

<sup>1383</sup> Alexandre WENGER, *La fibre littéraire, op. cit.*, p. 238.

<sup>1384</sup> Jacques-Louis DOUSSIN-DUBREUIL, *Avis aux jeunes mariés, ou De la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches, op. cit.*, p. 119.

<sup>1385</sup> Vincent Barras a mis en avant la manière dont la lecture de l'*Onanisme* de Samuel Auguste Tissot déclenche chez ces lecteurs une prise de conscience des troubles et une véritable introspection. Voir : Vincent BARRAS, « La réception des innovations sanitaires dans l'espace domestique au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple paradoxal de l'Onanisme », dans Patrice BOURDELAIS et Olivier FAURE (dir.), *Les nouvelles pratiques de santé acteurs, objets, logiques sociales (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2004, pp. 127-142.

<sup>1386</sup> Jacques-Louis DOUSSIN-DUBREUIL, *Avis aux jeunes mariés, ou De la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches, op. cit.*, p. 119-120.

B. Chardon, propose ainsi des discours à l'usage des parents. Ceux-ci sont à utiliser uniquement dans le cas où l'enfant n'a pas développé des symptômes trop importants et débute la masturbation :

O malheureux enfant ! tu ignores sans doute les dangers auxquels tu allais t'exposer ? Hé bien ! sache que si tu tombes de nouveau dans cette faute, tu te perdras pour toujours. Ton teint de rose disparaîtra pour être remplacé par une pâleur repoussante ; tes yeux vifs et animés, brillants de fraîcheur, qui cherchent sans cesse les miens pour y deviner ma pensée, deviendront ternes, tristes, mourans ; ils n'oseront plus se montrer, et s'enfonceront dans leurs orbites comme pour se dérober à la honte ; ils auront beau se cacher, on ne découvrira pas moins la cause de leur langueur dans un grand cercle livide dont ils seront cernés à l'extérieur ; tes belles joues s'effaceront, et ton visage paraîtra décharné ; tes chairs fondront, et ce qui t'en restera sera mou et sans énergie ; tes membres agiles et bien formés deviendront grêles et sans force ; ton corps efflanqué et sans soutien t'embarrassera pour ainsi dire : tu seras tourmenté sans cesse par la faim sans pouvoir te rassasier, ou tu seras plongé dans le plus grand dégoût ; ta voix s'affaiblira peu à peu et s'éteindra, elle semblera sortir d'un tombeau ; tu fuiras le jour, les plaisirs, tes camarades, même tes parens pour obéir, dans la solitude, à ton honteux et horrible penchant ; ton dos se courbera, et ta marche chancelante prendra un caractère qui décelera à l'œil le moins observateur la cause de ton dépérissement ; ton esprit, autant affaibli que ton corps, perdra toute aptitude au travail, ta mémoire s'affaiblira et tu retomberas dans la stupidité de la première enfance ; enfin, vieux dans la jeunesse, la faulx de la mort viendra couper en toi une fleur flétrie qui n'excitait plus que l'indifférence et le mépris.<sup>1387</sup>

Ce tableau sous la forme d'un long discours doit, aux dires du médecin, procurer larmes et promesses<sup>1388</sup>.

De manière générale, le discours s'adapte au sexe de l'individu. Cela est perceptible dans le traité du docteur Rozier, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes* (1825). Ce médecin propose un ouvrage constitué de lettres destinées à prévenir et accompagner la guérison de la masturbation chez les jeunes femmes. Le traité a un double emploi : il est dédié aux mères de famille et aux institutrices<sup>1389</sup> mais peut également être directement lu par les jeunes femmes. Lorsque le médecin s'adresse aux jeunes lectrices, il invoque avant tout la perte de la beauté et de la jeunesse. Cet aspect est également présent dans les ouvrages dédiés aux jeunes hommes, mais de manière moins développée<sup>1390</sup>. Le médecin l'annonce clairement : « La jeune fille ou la jeune femme [...] doit s'attendre à voir se détruire en elle tous les attributs de la beauté, lorsqu'une fois elle est tombée sous l'empire de la plus destructive des passions. Développement du corps et de la taille, grâce, fraîcheur, il lui faut tout abandonner, il n'est aucun avantage dont cette erreur ne la dépouille »<sup>1391</sup>. Le propos est dur et les images convoquées sont violentes face au tableau que dresse le médecin sur la décadence physique des masturbatrices.

---

<sup>1387</sup> Claude-Benoît CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, op. cit., p. 204-205.

<sup>1388</sup> Ce tableau serait plus que suffisant pour détourner à jamais de sa mauvaise habitude un enfant tel que Paul, le faire fondre en larmes, le jeter dans les bras de sa mère, et lui faire dire au milieu de ses angoisses : « Ma mère, ô ma tendre mère ! je serai toujours sage, je te promets, je te le jure ; je n'y retournerai jamais ». Dans : *Ibid.*, p. 205.

<sup>1389</sup> Les institutrices sont rarement cités par les médecins, toutefois elles sont mises à l'honneur dans ce traité, au même titre que les mères de famille : « Que la mère de famille (je donne également ce nom à l'institutrice) le lise donc aussi ; qu'elle y apprenne si les mœurs de sa fille, ou de la jeune personne confiée à ses soins, sont toujours pures : si elle s'éloigne de la vertu, elle lui conseillera la lecture de ces lettres, si elle lui est fidèle, cette lecture lui devient inutile ». Dans : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit., p. xi.

<sup>1390</sup> Dans les ouvrages dédiés aux jeunes hommes il est davantage question de perte de force physique et de déshonneur.

<sup>1391</sup> On retrouve de telles illustrations, mais cette fois-ci mettant en scène une jeune femme, dans *Des habitudes secrètes ou des maladies produites par l'onanisme chez les femmes* du docteur Rozier. Dans : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit., p. 56.

## b) La force des images : un « ineffaçable souvenir »

La peur peut être également véhiculée par des supports visuels présents dans quelques traités comme le *Livre sans titre* (1830)<sup>1392</sup> [ figure 3] composé de seize gravures représentant la déchéance d'un jeune homme, des premiers symptômes de la masturbation jusqu'à la mort [figure 4].

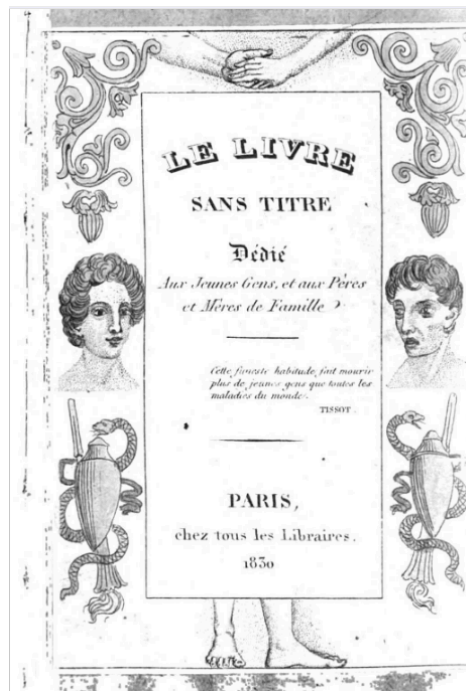


Figure 3- Première de couverture du *Livre sans Titre* (1830)

---

<sup>1392</sup> Pour plus d'information sur ce livre voir : Anne CAROL, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *op. cit.*





Figure 4- Première et dernière illustration du *Livre sans titre* (1830)

L'ouvrage débute avec les « Conseils sur les moyens de corriger les jeunes détenus de l'habitude de l'Onanisme ». L'auteur, « un administrateur des prisons », décrit l'état de dépérissement de nombreux occupants de maisons de détention mais propose, de par son expérience, des techniques radicales pour endiguer la masturbation, notamment dans les regroupements de jeunes hommes<sup>1393</sup>. Il évoque également l'efficacité d'un système de délation afin de toucher un plus grand nombre d'individus et de se débarrasser des initiateurs :

Au moment où j'avais averti un enfant du danger qu'il courait, et qu'ému de l'idée de ce danger, il comprenait l'abîme dans lequel ses camarades pouvaient se plonger, je l'engageais à m'indiquer ceux qu'il savait d'une manière parfaitement sûre de se livrer à ce défaut ; l'enfant m'indiquait alors par un sentiment de charité, ce que peut-être le lendemain il ne m'aurait pas voulu dire ; je taisais son nom à ses camarades que j'avertissais à leur tour.<sup>1394</sup>

Après un temps d'observation et au moindre soupçon, « on fait usage, avec succès du *Livre sans titre* »<sup>1395</sup>. Quoique l'âge des lecteurs<sup>1396</sup> ne soit pas explicité, l'ouvrage peut être regardé par des sujets assez jeunes. L'auteur de la préface souligne que « le texte de cet ouvrage est médiocre ; toute son utilité est dans les gravures »<sup>1397</sup>. Or, la peur véhiculée par les images est présentée comme particulièrement efficace chez les jeunes tandis que la lecture sous la

<sup>1393</sup> S.N, *Le Livre sans Titre dédié aux jeunes gens et aux Pères et Mères de Famille*, op. cit., p. 2-3.

<sup>1394</sup> *Ibid.*, p. 6-7.

<sup>1395</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>1396</sup> Il semble que l'ouvrage soit uniquement à l'usage des jeunes garçons et jeunes hommes. Il n'est jamais question de lectrices. En préface, l'auteur évoque des jeunes hommes de quatorze et quinze ans, mais ne cesse de parler d'enfants. Ainsi, on peut imaginer que la tranche d'âge visée par ce livre est dense.

<sup>1397</sup> S.N, *Le Livre sans Titre dédié aux jeunes gens et aux Pères et Mères de Famille*, op. cit., p. 4.

forme d'une observation médicale semble l'être davantage chez les adultes<sup>1398</sup>. Ainsi, l'image devient un moyen privilégié pour la lutte anti-masturbatoire.

Huit ans plus tard, dans son *Guide des pères et des mères pour l'éducation* (1838), C.-B. Chardon reprend cette idée en proposant que chaque maison d'éducation dispose d'une « peinture très-animée, [d']un jeune et malheureux sujet détérioré et rongé par l'onanisme »<sup>1399</sup>. Pour accentuer son action, « il faudrait faire d'abord le portrait du sujet dans l'état florissant de santé où il était avant que de contracter l'habitude pernicieuse, puis le peindre sur la même toile, ou isolement, dans toute sa laideur, c'est-à-dire pâle, décharné, les yeux affaissés sur eux-mêmes et entourés de lividité, le corps courbé, l'attitude indécise, l'air sombre et triste, etc »<sup>1400</sup>. Que ce soit au travers d'une peinture, d'une gravure, d'une statue anatomique ou bien encore d'un individu vivant, la frayeur de l'onaniste s'imagine toujours dans un dyptique opposant un sujet sain et un sujet pathologique. La comparaison accentue l'effet de frayeur. Selon Chardon l'efficacité est encore plus certaine si la jeune personne est enfermée « seul avec le tableau une heure, sans explication préalable », puis qu'à sa sortie on lui dévoile le sujet de la représentation qu'il vient d'observer.

Si les tableaux sont principalement utilisés dans un but thérapeutique, ils représentent une prévention pour Virey au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce médecin propose dès la puberté, « dans l'âge le plus orageux et le plus passionné au combat perpétuel de la vie humaine »<sup>1401</sup>, d'instruire les jeunes hommes de tous les « maux qu'amène nécessairement la corruption des mœurs »<sup>1402</sup>. Il est l'un des seuls médecins à revendiquer la lecture des ouvrages sur la masturbation à titre uniquement préventif : « Je mettrais dans ses mains l'*Onanisme* de Tissot, et quelques autres livres de médecine qui traiteraient de maladies vénériennes »<sup>1403</sup>. Le célèbre ouvrage de Tissot n'a cependant pas été conçu à cet effet. L'auteur annonce effectivement clairement dans sa préface que le livre s'adresse surtout aux personnes ayant en charge leur éducation :

Quelle est d'ailleurs la jeune personne qui s'avisera de lire un ouvrage sur une matière de Médecine dont elle ignore le nom ? Il est à souhaiter qu'il devienne familier aux personnes appelées à diriger l'éducation ; il leur servira à démêler de bonne heure cette détestable habitude, & les mettra à même de prendre les précautions qu'elles jugeront nécessaires pour en prévenir les suites.<sup>1404</sup>

---

<sup>1398</sup> « Toutefois, la simple vue des gravures resterait probablement sans influence sur les adultes, parmi lesquels l'Onanisme a fait aussi d'effrayants progrès ; il ne peut suffire de leur appliquer le moyen que nous venons d'indiquer. Suivant un des premiers médecins de France, ce défaut est souvent aussi grave pour eux que pour les enfants. Il sera nécessaire de remplacer le *Livre sans titre* par un ouvrage propre à être lu. Celui de Doussin Dubreuil, intitulé : Les dangers de l'Onanisme, pourra très bien remplir ce but ; pourvu qu'en le confiant à ceux à qui on voudra en donner connaissance, on prenne les précautions dont nous avons parlé. Il sera prudent, par exemple, de ne le faire lire aux adultes que l'on voudra corriger, qu'en les isolant tout-à-fait de leurs camarades pendant cette lecture, et en leur reprenant l'ouvrage dès qu'ils sortiront de l'isolement où ils auront été placés ». Dans : *Ibid.*, p. 8-9.

<sup>1399</sup> Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, op. cit., p. 206.

<sup>1400</sup> *Ibid.*

<sup>1401</sup> Julien-Joseph VIREY, *De l'éducation publique et privée des français*, op. cit., p. 215.

<sup>1402</sup> L'auteur se focalise uniquement sur les élèves – je n'ai jamais vu de pareils propos pour les jeunes filles. Dans : *Ibid.*, p. 217.

<sup>1403</sup> *Ibid.*

<sup>1404</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, op. cit., p. x. De la même manière que l'Onanisme de Tissot, la *Nymphomanie* de Bienville ne semble pas

Si Virey propose de faire lire l'*Onanisme* de Tissot à des adolescents, beaucoup d'auteurs conseillent des ouvrages adaptés à la jeunesse. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs publications de ce type sont publiées. *Onan ou le tableau du Mont-Cindre* (1809), poème de 330 alexandrins de Marc-Antoine Petit présente l'intérêt de son ouvrage en l'introduction :

J'aurai à justifier peut-être le choix que j'ai fait du style poétique pour exprimer mes idées ; mais en me lisant, on verra facilement que la seule poésie pouvait anoblir de honteuses images, couvrir d'un voile de décence des expressions que la pureté désavoue, et les offrir à la pensée sans en souiller la chasteté. Quand les leçons doivent être reçues par tous les sexes et par tous les âges, il faut qu'elles puissent être lues sans rougir ; et je le demande aux mères de famille, mettraient-elles l'ouvrage de Tissot entre les mains de leurs filles ? Les pères eux-mêmes sont-ils sans inquiétude en le confiant à leurs fils ? Je ne le pense pas ; les aveux que j'ai reçus m'en ont souvent appris les dangers, et la leçon qu'attendait la jeunesse était encore à donner.<sup>1405</sup>

Dans les mêmes années, P. Dusoulier le jeune<sup>1406</sup>, auteur d'un *Avis aux jeunes des deux sexes* (1810), propose une version adaptée de l'*Onanisme* de Tissot (1760) et de la *Nymphomanie* de Bienville (1771)<sup>1407</sup> afin de répondre aux attentes de ce lectorat. Dès les premières lignes, il annonce :

Les observations que renferme cet avis, dont 32 extraites des ouvrages de MM. Tissot et de Bienville, ont été la plupart abrégées ou analysées pour éviter l'ennui et quelquefois le dégoût que l'on éprouve en les lisant dans ces auteurs même, sont présentées avec l'ordre et la clarté convenables, dégagées de tous les termes scientifiques qui pourraient embarrasser, et mises à la portée de l'intelligence ordinaire au commun des jeunes gens du second âge auxquels elles sont spécialement adressées.<sup>1408</sup>

---

être conçue pour les jeunes filles. L'auteur l'explique dans son avant-propos : le livre n'est pas à leur attention, toutefois si celles-ci venaient à le lire, cela n'est pas dangereux. Au contraire, les jeunes filles peuvent ainsi prendre conscience de leur maladie : « Si cet ouvrage vient à tomber entre les mains des jeunes personnes, soit par l'inattention des pères & mères, soit par la négligence des personnes faites pour veiller à leur éducation, soit enfin par la séduction de quelques ames libertines qui ne manquent jamais d'artifice pour se procurer l'entrée des maisons honnêtes, si en un mot, par tel accident que ce puisse être, une jeune fille se trouve à même de lire ce livre, qu'en arrivera-t-il ? rien. Elle sera dans le cas, tout au plus, de gémir sur l'assemblage prodigieux des imperfections auxquelles son sexe est sujet, & sur les causes infiniment multipliées de son dérangement & de son entière destruction ». Dans : J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine: dans lequel on explique, avec autant de clarté que de méthode, les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie, dont on développe les différentes causes. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation*, Amsterdam, s.n., 1784, p. xi-xii.

<sup>1405</sup> Marc-Antoine PETIT et KINDELEM, *Onan, ou le Tombeau du Mont-Cindre, Fait Historique, Présenté en 1809 à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, avec cette épigraphe : « Je tente d'arracher les moeurs de la jeunesse aux dangers d'un naufrage qui devient plus grand chaque jour. Qu'une seule victime soit sauvée, et j'aurai le prix de mon travail ! Mais si cet heureux triomphe m'était annoncé par vos suffrages, je resterais alors persuadé que pour récompenser ses amis l'humanité s'entend avec la gloire »*, Chez les Principaux Libraires, 1809, p. v-vi.

<sup>1406</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Un numéro des *Affiches, annonces et avis divers de la ville du Mans*, 1816. Nous donne une indication d'une autre édition de cet *Avis aux jeunes gens des deux sexes* au Mans, mais n'indique pas de date. : « Par M. Dousoulier le jeune, Au Mans, chez Pesche, libraire, rue du Grand-Pont-Neuf, et chez tous les libraires du département ». Cet ouvrage figure dans la rubrique « ouvrage nouveaux », il s'agit certainement d'une réédition.

<sup>1407</sup> J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, op. cit.*

<sup>1408</sup> P. (jeune) DUSOULIER, *Avis aux jeunes gens des deux sexes, op. cit.* au verso de la page de titre.

Les « tableaux », bien que souvent présentés comme des lettres ou des expositions de cas cliniques, peuvent également prendre d'autres formes. Le but reste cependant le même : émouvoir et toucher les jeunes masturbateurs. Virey, dans son traité *De l'éducation publique et privée des français* (1802), propose d'emmener des jeunes hommes dans des hôpitaux afin de leur dévoiler « l'horrible et dégoûtante image de la débauche et les tristes fruits de ses sales voluptés »<sup>1409</sup>. Il est question d'inoculer, à la puberté, l'angoisse et la peur. Le médecin ne s'en cache pas, ces images servent à heurter, mais pour le bien commun. Il s'agit d'un « ineffaçable souvenir » permettant de ne jamais tomber dans les vices de la masturbation<sup>1410</sup>. De tels témoignages sont rares parce qu'ils comportent un risque : celui d'éveiller les passions des jeunes gens. Le chirurgien Marc-Antoine Petit (1766-1811), auteur d'un traité intitulé *Onan ou le tableau du Mont-Cindre* (1809), en livre tout de même un :

Un père de famille conduisit son fils dans un hospice consacré au traitement des maladies produites par la débauche : il lui montra cette foule de malheureux rendus trop tard au repentir ; il voulut qu'il observât en détail leurs honteuses blessures ! leurs douleurs et le supplice non moins grand des remèdes. Le cœur du jeune homme se soulevait à cette image, et son front pâlisait. « Malheureux ! lui dit alors son père, tu ne peux soutenir ce spectacle, et tu imites ceux qui te le donnent. Vas, cours, enfant de la débauche, cours te livrer à tes infâmes plaisirs ; ta place est là ; les douleurs t'y attendent ; je t'y verrai ; tu mourras de tes souffrances, et moi du désespoir d'avoir produit un fils aussi coupable que toi ». Cette leçon ne fut jamais oubliée ; le jeune homme qui l'avait reçue revient de ses égarements, et fut l'honneur de sa famille<sup>1411</sup>

La « prévention par la peur » semble également se faire par la visite de cabinets de cires anatomiques. Dans son cours « Les anormaux » (1974-1975), Michel Foucault fait référence à un musée qui joue un rôle important dans la campagne anti-masturbatoire :

On a organisé, semble-t-il, sous l'Empire (en tout cas, dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup>- début du XIX<sup>e</sup> siècle, en France), un musée de cire<sup>1</sup> où l'on invitait les parents à venir accompagnés de leurs enfants, si du moins ceux-ci avaient donné des signes de masturbation<sup>1412</sup>.

Cette collection a été maintenue à Paris jusqu'en 1820 puis à Marseille jusqu'en 1825. Seul un document témoigne de son existence : un catalogue des objets en cire qui composaient ledit musée, intitulé le *Précis historique physiologique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature qui composent le muséum de Jean-François Bertrand-Rival*<sup>1413</sup>. Ce précieux document indique la manière dont sont présentés les sujets de cire. De la même façon que les tableaux médicaux ou les illustrations du *Livre sans titre* (1830), les cires anatomiques des masturbateurs sont toujours accompagnées d'un pendant « sain » afin de comparer les effets physiques de la maladie.

---

<sup>1409</sup> Julien-Joseph VIREY, *De l'éducation publique et privée des français*, op. cit., p. 217.

<sup>1410</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>1342</sup> Dans : Marc-Antoine PETIT, *Onan, ou le Tombeau du Mont-Cindre*, Chez les Principaux Libraires, 1809, p. 60-61.

<sup>1412</sup> Michel FOUCAULT, *Les Anormaux. Cours au collège de France*, Paris, Le Seuil, 1999, 351 p.

<sup>1413</sup> Jean François BERTRAND RIVAL, *Précis historique, physiologique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature qui composent le muséum de J.-Fois Bertrand- Rival*, 1801. Pour une description du cabinet de cire et sur l'utilisation des cires, voir : Jean-Marie LE MINOR, « Le cabinet de cires médicales du céroplasticien J.F. Bertrand à Paris (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> s) », *Histoire des Sciences médicales*, TOME XXXIII, n°3, 1999 pp.

Les statues sont dès lors présentées en diptyque : un « jeune homme réduit à l'agonie et dans le dernier degré de maigreur par la masturbation » fait pendant à un « jeune homme d'une figure intéressante, jouissant d'une parfaite santé »<sup>1414</sup>. Semblablement, « une demoiselle d'une grande beauté » est représentée à côté de « la même, six mois après, devenue très laide, maigre et exténuée »<sup>1415</sup>.

Bertrand Rival, médecin et créateur de ce salon de cires anatomiques, explique qu'il s'agit avant tout de toucher les jeunes n'ayant pas forcément accès aux livres :

Parmi nous, le célèbre Tissot, [...] l'a exposé dans tout son jour d'une manière hideuse, mais triomphante. Quant à nous, nous l'avons représenté d'une telle façon à en inspirer aux jeunes gens toute l'horreur, et avec plus d'efficacité ; car nous avons parlé aux yeux, qui frappent mieux que les autres sens.<sup>1416</sup>

Les effets semblent être efficaces, car le catalogue fait mention de plusieurs jeunes masturbateurs qui, à la vue de ces horreurs, « ont fait l'aveu de leur sincère conversion »<sup>1417</sup>. Tous les témoignages évoquent des jeunes hommes d'ailleurs lorsqu'il est question de soigner par la peur, que ce soit par des images, des expériences ou par la lecture. Seul l'ouvrage de Rozier, *Des habitudes secrètes ou des maladies produites par l'onanisme chez les femmes* (1830) évoque l'importance de l'exemple effrayant dans la prise de conscience de la maladie pour les filles. Les médecins mettent toutefois habituellement en garde contre les impressions causées par de tels chocs chez les jeunes filles. Plus sensibles et impressionnables, ces images peuvent causer de grands traumatismes voire arrêter leurs menstruations.

L'âge de quatorze ans, correspondant au début de la puberté chez les garçons, paraît être un minimum requis pour mettre en place une thérapie et une prévention « par la peur » : « Un homme de sens me disoit, après avoir vu mon Muséum, j'ai un fils âgé de douze ans, dès qu'il en aura quatorze, si je m'aperçois qu'il ait la moindre disposition au vice solitaire, je l'emmènerai ici pour en voir les cruels effets »<sup>1</sup>. E. Girouard préconise aux pères d'y conduire leurs enfants « à peu près à l'époque de la puberté » afin de leur montrer d'une part les effets de la masturbation, d'autre part celles des maladies vénériennes.

---

<sup>1414</sup> Jean François BERTRAND RIVAL, *Précis historique, physiologique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature qui composent le muséum de J.-Fois Bertrand-Rival,...*, op. cit., p. 339.

<sup>1415</sup> *Ibid.*

<sup>1416</sup> *Ibid.*

<sup>1417</sup> *Ibid.*, p. 308. Le cabinet de Jean-François Bertrand-Rival est renommé et souvent cité par les auteurs : « Le docteur Bertand, chirurgien très-estimable, ayant plus d'une fois été frappé et affligé des altérations qu'il avait remarquées sur la figure des personnes épuisées par des habitudes secrètes, avait projeté de faire représenter en cire, de la manière la plus fidèle, les traits d'un grand nombre de ces personnes, afin d'arrêter dans leur erreur celles qui se précipiteraient désormais dans les mêmes dangers. Il l'a exécuté. J'ai ouï dire que l'on ne pouvait rien voir de plus douloureux. Ce projet n'avait pu être conçu que par un ami de l'humanité. Une personne qui avait vu la collection de ces figures en avait été vivement émue ; cependant elle avoue que ce ne fut pas néanmoins aux impressions que cet aspect avait produites en elle, quelques profondes qu'elles ussent été, qu'elle dut son retour à la maison et à la vie, mais à la religion elle seule. Voici ses paroles : « le spectacle affreux qu'offrent les travaux précieux de M. Bertrand m'avait fort ébranlé ; mais ma malheureuse passion avait pris tant d'empire sur moi, que, sans la religion, à laquelle on m'engagea d'avoir recours, et que je n'abandonnerai jamais, je n'y eusse point renoncé ». Dans : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit., p. 279-280.

### c) Quand les médecins s'adressent aux lecteurs

Par le biais de leurs ouvrages, les médecins s'adressent parfois directement aux jeunes lecteurs. C'est le cas de Dusoulhier qui termine son *Avis aux jeunes gens des deux sexes* (1810) en s'adressant à son lectorat afin de le toucher une dernière fois :

O vous, qui avez contracté l'habitude du crime abominable dont nous avons eu la patience d'esquisser le tableau, cessez, cessez cette affreuse manœuvre qui rend horrible et hideux un objet fait pour être aimable, sur-tout dans les premiers tems de l'existence ! Et vous, dont l'innocence et l'ingénuité ne connaissent encore que de nom les funestes excès que nous venons de combattre, conservez cette pureté de cœur et cette chasteté qui font les délices de la vie !<sup>1418</sup>

Si ce livre est clairement écrit pour un public jeune, le dialogue proposé entre le médecin et les lecteurs semble plus difficile à imaginer.

Le traité intitulé *Des maladies des filles* (1785) de Nicolas Chambon de Montaux (1748-1792) illustre parfaitement l'ambiguïté du discours médical sur les relations entre médecins et lecteurs. En effet, le lectorat de l'ouvrage n'est pas clairement défini<sup>1419</sup>. Dans le chapitre sur la masturbation, après avoir indiqué qu'il s'apprête à présenter le terrible tableau des suites de l'onanisme, l'auteur ajoute que « la femme vertueuse & forte les lira sans en être alarmée »<sup>1420</sup>. Cependant, c'est aux « jeunes filles » qu'il délivre un long message moralisateur :

Je n'ai exposé à vos regards, jeunes filles, que le tableau des désastres physiques que la masturbation occasionne ; ce n'est point à moi à vous rappeler les préceptes qui vous font connoître la nécessité de préserver votre ame de toute impureté ; ce ranistère-auguste exige une voix plus sainte. Le devoir du Physicien se réduit à montrer les dangers qui sont la suite nécessaire de cette perverse habitude. Mais en considérant ce plaisir en lui-même, il ne sera pas difficile de vous démontrer que vous n'avez éprouvé qu'une fausse jouissance. En offrant vos premiers sacrifices à l'amour, souvenez-vous que vous détruirez bientôt l'illusion qui en faisoit le charme. Si l'ordre qui régit les corps animés les détermine à se reproduire par une impulsion puissante, qui est la volupté, alors qu'elle ne se fait plus sentir, l'imagination ne s'occupe plus de l'objet de la jouissance. Les sens calmés font à peine distinguer parmi les autres hommes, celui qui méritoit des préférences ; c'est que l'amour n'est qu'une passion qui naît du besoin ; & dès qu'il est satisfait, l'amour n'existe plus.<sup>1421</sup>

<sup>1418</sup> P. (jeune) DUSOULIER, *Avis aux jeunes gens des deux sexes*, op. cit., p. 77-78.

<sup>1419</sup> Le *Traité des maladies des filles* est considéré comme une suite du *Traité des maladies des femmes*, publié un an auparavant. Il est divisé en deux volumes distincts ; le premier étant consacré à l'étude du corps et de la nature féminine, le second est uniquement consacré aux maladies féminines. Il ne s'agit pas uniquement d'un livre de vulgarisation, le médecin utilise en effet un vocabulaire médical poussé et semble s'adresser à un public savant, bien qu'il utilise à certains moments des métaphores visant à la compréhension. Il ne s'agit pas non plus d'un ouvrage dédié à la formation des accoucheurs ou des sages femmes qu'il dénigre à plusieurs reprises dans son introduction. À la fin de l'introduction des *Maladies des Femmes*, il s'adresse directement à ces collègues masculins : « Médecin ! une nouvelle carrière s'ouvre à vos recherches ; j'ai parcouru quelques-uns de ses sentiers tortueux ; j'ai arraché la plupart des épines qui m'en rendoient la marche difficile : vous trouverez encore après moi des routes inconnues ; je vous laisse le soin d'en faire connaître & d'en tracer les détours.[...], je vous appelle à l'exécution des grands travaux dont j'ai tracé le plan ; c'est aux Savans que j'adresse ma priere pour s'acquitter d'un devoir trop longtems négligé ». Dans : Nicolas Chambon de MONTAUX et Hôtel SERPENTE (PARIS), *Des maladies des femmes*, Paris, Rue et Hotel Serpente, 1784, p. xxxiii.

<sup>1420</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t. 2, p. 83.

<sup>1421</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 99-100.



Le médecin interpelle<sup>1422</sup> et menace à plusieurs reprises :

Que vous restera-t-il donc, fille inconsidérée ? une égale ardeur qui portera votre imagination sans choix vers tous les hommes ? Osez maintenant vous avouer vous-même à quel degré de corruption vous vous êtes laissée entraîner. Vos goûts passagers n'auront plus pour base un prétexte qui puisse rassurer sa délicatesse que vous avez perdue ; ce ne sera plus que les accès furieux d'une femme abandonné à ses déreglemens.<sup>1423</sup>

Alexandre Wenger évoque la « place d'interlocutrice privilégiée » de la jeune femme dans le traité de Chambon de Montaux<sup>1424</sup>. En effet, le médecin semble guider son lectorat entre les exposés physiologiques, les tableaux, les explications et l'importance de connaître les méfaits de certaines pratiques. Dans le chapitre III, intitulé « la chasteté & de ses suites »<sup>1425</sup>, il décrit longuement les problèmes physiques liés au célibat des jeunes femmes. À la suite d'un paragraphe dédié à la description clinique d'une malade, Chambon de Montaux parle directement à une jeune lectrice : « Jeune fille ! vous êtes le malade dont je parle ; mais n'oubliez jamais que, comme lui, vous aurez bientôt des goûts qui vous étoient inconnus ; & jugez maintenant, si vous pouvez vous promettre un empire sur des sensations, dont vous ignorez la puissance ! »<sup>1426</sup>. S'adresse-t-il néanmoins à de très jeunes femmes ?

Le médecin parle probablement à des femmes non mariées mais d'un certain âge, car son discours laisse supposer que celles-ci soient autorisées à fréquenter des amants. Une ambiguïté persiste, tout au long de l'ouvrage, vis-à-vis de l'âge de ces possibles lectrices. Dans le deuxième volume du *Traité des Maladies des filles*, le médecin décrit des cas cliniques de « demoiselles de trente-six ans »<sup>1427</sup>. L'auteur utilise plusieurs termes pour désigner son sujet d'étude : « fille », « jeune fille », « femme » ou encore « demoiselle ». Il lui arrive de mentionner la vieillesse et, lorsqu'il évoque les différences de composition du sang selon les âges, il n'hésite pas à utiliser le terme de « vieilles femmes ». De même, une analyse précise du texte ne permet pas d'attribuer une tranche d'âges à l'utilisation du terme « jeune fille ». Il semblerait que le médecin utilise le mot « fille » pour désigner une femme dont le corps est formé ou en cours de formation et qui n'entretient pas de relations sexuelles.

### 5.2.2. Hygiène et thérapies : contraindre et diriger les corps déviants

La masturbation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, semble devoir être traitée dès le berceau. Le docteur Simon dans son *Traité d'hygiène appliqué à l'éducation de la jeunesse* (1827) considère effectivement les premiers

---

<sup>1422</sup> L'interpellation est à considérer, selon Alexandre Wenger, comme procédé rhétorique destiné à impliquer les lecteur-ice-s. Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, op. cit., p. 242.

<sup>1423</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t. 2, p. 98.

<sup>1424</sup> Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, op. cit., p. 242.

<sup>1425</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t. 1, p. 34-52.

<sup>1426</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 36-37.

<sup>1427</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 277.

attouchements sous la forme de jeux enfantins comme une « souillure prématurée »<sup>1428</sup>. Si les enfants ne produisent pas encore de sperme, ces pratiques sont toutefois dangereuses car elles entraînent des symptômes préoccupants, notamment la maigreur, la faiblesse et des convulsions. De plus, la masturbation des très jeunes garçons peut avoir des conséquences sur toute leur vie : les testicules vont entrer en fonction avant la puberté et créer un sperme pauvre, soit une excrétion « débilante »<sup>1429</sup>.

Les traitements de la masturbation chez les adultes reposent majoritairement sur des règles hygiénico-diététiques. Pourtant, pour les enfants et adolescents, d'autres mesures sont mises en place comme des corsets, des ceintures ou des opérations des parties génitales.

### a) Les règles diétético-hygiéniques visant à éliminer les sources d'excitations

L'influence de la tradition médicale des « six choses non naturelles » mise en place par Galien scande les propos des hygiénistes. Galien a élaboré un système de soin et de prévention de la maladie au cours de laquelle l'homme évolue entre les choses « naturelles » – que l'humain ne peut contrôler – et les choses « contre nature » – les maladies. Les « six choses non naturelles » peuvent aider à conserver, ramener ou préserver la santé. Il s'agit de l'air, l'alimentation et la boisson, le mouvement et le repos, le sommeil et la veille, la purgation et l'approvisionnement du corps, et en dernier lieu les passions. Tous ces éléments se retrouvent dans le traitement et la prévention de l'onanisme.

Les conseils sur l'alimentation relèvent à la fois de la qualité et de la quantité des aliments ingérés. Ils sont relativement similaires pour les adultes et les adolescents. Les médecins préconisent généralement de faire plusieurs repas dans la journée, d'éviter les mets riches et les boissons excitantes comme l'alcool, le thé, le café ou le chocolat. Les aliments doivent être choisis avec soin et faciles à digérer. Les fruits ainsi que les mets âcres et acides sont défendus. De la même manière, Tissot exclut les viandes « naturellement dures & indigestes, telles que celle de cochon »<sup>1430</sup>. Le docteur Simon va plus loin en proposant un régime presque exclusivement végétarien et en interdit formellement de servir des viandes le soir car elles sont vues comme des aliments échauffants<sup>1431</sup>. Le lait est présenté par Samuel-Auguste Tissot en 1760, comme un aliment idéal : « il réunit toutes les qualités qu'on désire, il n'a aucun des inconvénients qu'on craint »<sup>1432</sup>. Facile à digérer et à assimiler, il peut être utilisé pour calmer le corps mais aussi

---

<sup>1428</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 154.

<sup>1429</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>1430</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, op. cit., p. 130.

<sup>1431</sup> SIMON, *Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse*, op. cit., p. 162.

<sup>1432</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, op. cit., p. 137.

par mesure de prévention<sup>1433</sup>. Plus de cinquante ans plus tard, en 1825, les pouvoirs nutritifs du lait sont toujours vantés par Rozier et sont présentés comme le « meilleur remède interne » à la masturbation puisque la boisson agit sur l'intégralité du corps<sup>1434</sup>. Si le lait de vache, d'ânesse ou de chèvre est cité par une majorité de médecins, Rozier<sup>1435</sup> et Tissot<sup>1436</sup> recommandent aussi le lait des femmes.

Le changement régulier des vêtements est le principal moyen d'empêcher des démangeaisons ou irritations des parties génitales. Le docteur Sovet en 1850 en fait l'un de ses principes fondamentaux : « Le changement de linge fréquent est un luxe ou plutôt une nécessité que je ne saurais trop louer ; la propreté dans les vêtements ne peut être portée trop loin ni trop recommandée, surtout aux adolescents »<sup>1437</sup>. Les préceptes sur la nécessité de la toilette corporelle et intime occupent essentiellement les ouvrages qui sont consacrés à l'hygiène des femmes ou des jeunes femmes et se démocratisent au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1438</sup>. Dans ces traités de vulgarisation, les mères sont généralement décrites et regardées comme des médiatrices et des relais du médecin. Les rapports privilégiés qu'elles entretiennent avec leurs filles leur permettent de surveiller leur toilette intime. Comme l'annonce le médecin Maurin de Pompigny, en 1819, le temps des bains constitue un moment idéal pour se livrer « naturellement, et par conséquent sans danger pour la pudeur »<sup>1439</sup> à une observation minutieuse des corps<sup>1440</sup>.

Contrairement au sexe masculin, le sexe féminin fait l'objet d'une attention particulière de par sa situation interne. Alexis Delacoux explique la « malpropreté » des parties génitales féminines par la présence de « matières excrémentielles »<sup>1441</sup>. Outre les considérations anatomiques, il retrace l'origine de cet encrassement, offrant aux lecteurs un tableau effrayant des parties génitales des petites filles :

---

<sup>1433</sup> « il nourrit comme le jus de viande, & n'est point susceptible de putridité ; il prévient l'altération ; il tient lieu d'aliment & de boisson ; il entretient toutes les secretions ; il dispose à un sommeil tranquille ; en un mot il est propre à remplir toutes les indications ». Dans : *Ibid.*

<sup>1434</sup> ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit., p. 291.

<sup>1435</sup> « Le lait de femme, pris au sein même de la nourrice, a quelquefois rétabli, contre toute espèce de probabilité, des personnes qui s'étaient réduites par leurs excès au dernier degré d'épuisement. J'en ai vu il y a quelques années un exemple bien remarquable chez une jeune demoiselle ; mais ces succès sont rares ». Dans : ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes*, op. cit., p. 292.

<sup>1436</sup> « L'on croit généralement celui de femme plus fortifiant, c'est l'idée des plus grands Maîtres ; mais l'on apuy cette opinion sur un fondement ruineux, qui est l'usage qu'elle fait de viandes, sans réfléchir, que dans le même tems on donne la préférence à celui d'une robuste païsane, qui n'en mange point, ou du moins très peu, & qui ne vit que de pain & de vegetaux. Je crois cependant qu'on pourroit l'essayer avec succès ; les belles cures opérées par son usage, ne laissent aucun doute sur son efficace ; mais il a un inconvénient qui lui est particulier, c'est qu'il doit être pris immédiatement au mammelon qui le fournit ». Dans : Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, op. cit., p. 141.

<sup>1437</sup> Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, op. cit., p. 29.

<sup>1438</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses ; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, 546 p ; Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829, 264 p ; Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit. ; Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit. ; Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, op. cit.

<sup>1439</sup> Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, op. cit., p. 24.

<sup>1440</sup> Les bains sont davantage considérés comme un moyen préventif et curatif plutôt que comme un outil de propreté à part entière.

<sup>1441</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 11.

La position habituelle des enfans au berceau, l'appareil gênant au maillot, qui tient constamment les cuisses rapprochées, sont autant de circonstances qui ajoutent à l'action pernicieuse des urines et des déjections. Les unes ne pouvant s'échapper librement se répandent en nappe à l'intérieur et à l'extérieur des parties génitales, tandis que les autres s'insinuent dans ces mêmes parties. Naturellement irritantes, ces matières excrémentielles ont bientôt rubéfié, excorié les surfaces sur lesquelles elles séjournent.<sup>1442</sup>

La malpropreté des parties génitales est très souvent liée aux démangeaisons et à la masturbation. Le médecin Chambon de Montaux consacre un chapitre à ce sujet dans son ouvrage *Des maladies des filles* (1787)<sup>1443</sup>. Les femmes ayant le « sang âcre & bilieux » semblent y être plus exposées<sup>1444</sup>. Le médecin dépeint précisément l'avancée des sensations due au prurit des parties génitales :

C'est d'abord un chatouillement léger qui est uni à une démangeaison supportable ; telle est l'invasion ordinaire du prurit, la première fois qu'il se fait sentir : quelquefois même ce chatouillement seroit inconnu aux jeunes filles, si elles ne s'étoient pas trouvées appuyées sur des corps durs, fixés entre les cuisses. Je connois des femmes qui m'ont avoué que dans leur jeunesse la chose s'étoit passé ainsi. L'une d'elles m'a assuré que dès la première fois qu'elle avoit éprouvé cette sensation, elle s'étoit agitée en se frottant au point de s'écorcher, parce que la démangeaison aigmentoit par le frottement ; mais elle étoit souvent renouvelée par l'écorchure, en sorte qu'elle continua cette manœuvre pendant plusieurs mois, sans ressentir le moindre plaisir.<sup>1445</sup>

Le prurit peut toucher les femmes à tous les âges de la vie. Néanmoins, ce n'est qu'à partir de la puberté que les démangeaisons se transforment peu à peu en sensation de volupté « qui devient pour elles une jouissance dont rien ne les déshabitude, sur-tout si leur constitution les porte naturellement au plaisir »<sup>1446</sup>. Comme l'explique Chambon de Montaux, il faut malgré tout instaurer une hygiène rigoureuse de la vulve dès la naissance, car les démangeaisons chez les petites filles, bien qu'elles ne soient pas liées à une forme de volupté, forgent l'habitude de la masturbation :

Des femmes m'ont assuré qu'elles avoient senti à l'âge de cinq, six ou sept ans, des démangeaisons insupportables. Une d'elles pour les dissiper, embrassoit la colonne de son lit, & se frottoit jusqu'à s'écorcher & verser du sang. Il n'est pas rare de voir des enfans qui paroissent tourmentés d'une inquiétude qui se manifeste dans les mouvements de la marche, ou qui s'agitent sur leurs sièges ; c'est au prurit qui les fatigue & qui leur fait chercher les moyens de le dissiper qu'il faut en attribuer la cause. Si cette indisposition dure long-temps, les parties qui en sont attaquées éprouvent enfin, par le frottement, une autre sensation que celle de la douleur. Elle devient une volupté, & l'habitude de la masturbation reste.<sup>1447</sup>

Le sommeil détient une place importante dans la prévention de la masturbation. Il faut que celui-ci soit réparateur sinon il peut encourager une « imagination trop active »<sup>1448</sup>. Boyveau-Laffeteur conseille aux parents de dormir avec

---

<sup>1442</sup> *Ibid.*

<sup>1443</sup> « Du prurit des parties de la génération ». Dans : Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t. 2, p. 67-80.

<sup>1444</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>1445</sup> *Ibid.*, p. 68-69.

<sup>1446</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>1447</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>1448</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 165.

leur enfant mais n'indique toutefois pas de normes d'âge<sup>1449</sup>. Jusqu'à quel moment est-il permis de le faire ? L'auteur suggère que c'est de mise tant qu'il est possible de lier ses mains dans son sommeil. De nombreuses règles hygiéniques sont associées au lit : les adolescents doivent uniquement s'y trouver pour dormir. Par ailleurs, le matelas ne doit pas être trop mou ou trop doux. Certains médecins recommandent une position particulière, à l'instar de Boyveau-Laffeteur qui conseille d'éviter de se coucher sur le dos, ce qui provoque des érections chez les enfants et les adultes « par la compression des fesses ; [...] les couvertures, qui pèsent sur le pubis, la chaleur entretenue le long de la colonne vertébrale »<sup>1450</sup>. Dormir sur le côté est présenté par ce médecin comme plus naturel dans le sens où c'est la position adoptée par la majorité des quadrupèdes. La quantité de sommeil est également mesurée. La puberté devient, du moins chez Boyveau-Laffeteur, synonyme de changement : « l'on devrait admettre de faire lever les pubères au moins une heure avant les enfants »<sup>1451</sup>.

D'autres mesures s'ajoutent en ce qui concerne les dortoirs. Afin de prémunir les élèves contre la masturbation, Boyveau-Laffeteur préconise d'aligner les lits dans une grande pièce afin que l'air y circule et de ne pas y placer de rideaux occultant la surveillance. Les consignes sont strictes et le médecin se permet même d'en dicter le protocole : « pendant la nuit, une lampe restera allumée, afin que la personne chargée de faire des rondes voie ce qui se passe ; cette personne doit sans bruit s'approcher de chaque lit, afin de voir si chaque élève est à sa place ». La pénombre effraye car elle ne permet pas la surveillance.

Le rôle de l'éducation dans le traitement de la masturbation est prégnant. Boyveau Laffeteur aborde des cas de victimes d'« incontinence solitaire » et dénonce souvent une « éducation abandonnée par l'insouciance maternelle » ou encore des activités inadaptées aux enfants<sup>1452</sup>. Le discours sur la masturbation s'entremêle ainsi avec la dénonciation des modes de vie des élites socio-culturelles, et se fonde plus largement dans celui de la dégénérescence de l'espèce humaine.

L'hygiène vise dès lors à éloigner les pubères de tous « mauvais exemples ». Comme l'indique le docteur Devay, « après ces causes locales et directes, viennent les mauvais exemples, les peintures obscènes, les livres immoraux : ils agissent surtout au moment de la puberté »<sup>1453</sup>.

La cure de la masturbation est généralement longue. Chez les enfants et adolescents, elle mêle aussi bien des principes hygiénico-diététiques et thérapeutiques que des moyens mécaniques.

---

<sup>1449</sup> « C'est sur-tout la nuit, que le danger qu'on veut fuir se manifeste davantage : il seroit peut-être à propos qu'une mère tendre, jusqu'à ce qu'une habitude perverse fut rompue, admit sa fille dans son propre lit et surveillât ses mouvements, jusques dans le sein du sommeil ». Dans : *Ibid.*, p. 181.

<sup>1450</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>1451</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>1452</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>1453</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, op. cit., p. 74.

## b) Contraindre les corps déviants : dispositifs techniques

Selon C.-B. Chardon, la masturbation des enfants et des adolescents ne peut que se maîtriser à l'aide « d'une force répressive »<sup>1454</sup>. Les traités de médecine passent en revue tous les moyens de contrôler le corps : il est question d'attacher les mains la nuit pour éviter attouchements, conscients ou inconscients. La mise en place de tels dispositifs techniques est possible par la relation de pouvoir entre l'adulte et le jeune.

En 1819, le docteur Guillaume Jalade-Lafond propose des techniques innovantes pour contraindre la masturbation<sup>1455</sup> : des corsets et des ceintures contre l'onanisme<sup>1456</sup>. Il soutient l'efficacité de ces dispositifs<sup>1457</sup>, aussi bien chez les enfants que chez les adultes. Plus encore, il déclare qu'il s'agit du seul recours pour soigner l'onanisme chez les sujets les plus jeunes car « les prières des parents seraient insuffisantes, les menaces mêmes seraient trop faibles, et la surveillance la plus active ne garantirait pas l'enfant contre lui-même »<sup>1458</sup>. Le médecin présente ainsi des corsages faits sur mesure, en différentes matières, plus ou moins nobles et surtout s'adaptant au sexe de l'individu.



Figure 5 - Représentation d'un corset masturbatoire pour homme. Illustration tirée du traité *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme* de Guillaume Jalade-Lafond, 1819.

<sup>1454</sup> Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, op. cit., p. 203.

<sup>1455</sup> Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, op. cit., p. 53.

<sup>1456</sup> Guillaume JALADE-LAFOND, *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme*, Paris, Mequignon-Marvis, 1819.

<sup>1457</sup> Les appellations sur ces corsets et ceintures varient. On retrouve par exemple dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, publié dans les années 1870, ce type d'éléments sous le nom de ceinture de chasteté, « destinée à combattre l'onanisme chez les garçons et chez les filles ». Dans : ARCHAMBAULT, AXENFELD et BAILLARGER, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, P. Asselin, Sr de Labé, V. Masson et fils, 1874, p. 542.

<sup>1458</sup> Guillaume JALADE-LAFOND, *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme*, op. cit., p. 8-9.



Ces corsets, portés nuit et jour, permettent d'uriner, d'aller à la selle et de s'habiller sans avoir besoin de les retirer [ figure 5]. Le médecin recommande quelques règles d'hygiène sommaires : les enlever tous les huit jours et les laver dans un mélange d'eau froide et d'eau de vie. Les parties en contact avec le pubis sont dotées d'une cavité ou de trous pour évacuer l'urine [figure 6]. Ces corsets sont comparables à des camisoles. Selon les modèles, ils disposent de plusieurs jeux de lacets dans le dos, avec des boucles et de petits cadenas « afin que des domestiques gagnés ou des amis trop complaisans ne défassent pas le bandage »<sup>1459</sup>.

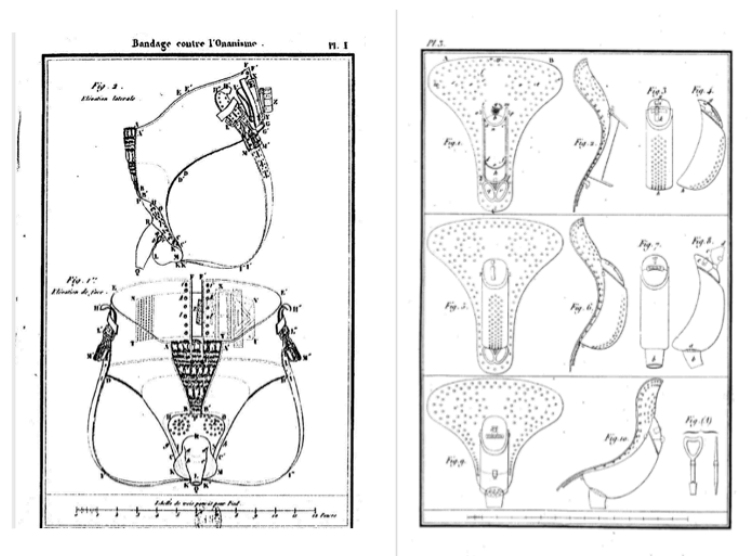


Figure 6 - Représentations d'une ceinture anti-masturbatoire pour homme et pour femme. Illustrations tirées du traité *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme* (1819).

Ces moyens coercitifs ont la réputation d'être efficaces et rapides. Le docteur Jalade-Lafond explique que ces patients sont guéris sous trois mois en moyenne. L'efficacité est permise grâce à l'impossibilité de porter la main sur les parties érogènes d'une part, et au fait que ce dispositif rompt l'habitude de la masturbation d'autre part. Ainsi, comme l'explique Guillaume Jalade-Lafond : « les érections elles-mêmes peuvent avoir lieu ; mais n'étant plus excitées par des attouchemens manuels, elles sont de peu de durée, et deviennent de plus en plus rares ; et c'est ainsi que le jeune sujet finit par perdre l'habitude de l'onanisme »<sup>1460</sup>. On peut se questionner sur l'âge des patients portant

<sup>1459</sup> Guillaume JALADE-LAFOND, *Considérations sur les hernies abdominales: sur les bandages herniaires rénixigrades et sur de nouveaux moyens de s'opposer à l'onanisme*, Paris, Delaunay, 1822, t.1, p. 452.

<sup>1460</sup> Selon Yan Aresu les premiers moyens mécaniques pour contrer la masturbation sont plus anciens : « Le Dr Vogel est l'inventeur des premiers moyens mécaniques pour traiter l'onanisme. En 1786, il propose une culotte entièrement fermée à l'avant, et à l'arrière de laquelle est adaptée une petite serrure. Dans les cas les plus graves, il conseille l'infibulation. Ce procédé, également approuvé par Campe, un pédagogue, consiste à placer un anneau de fer à l'extrémité de la verge, après avoir transpercé le prépuce. Campe regrette que cette méthode radicale ne puisse pas

ces ceintures, corsets ou bandages anti-onanisme. Si Jalade-Lafond cite quelques cas très jeunes, il évoque également un jeune homme de dix-huit ans<sup>1461</sup>.

Malgré le succès de ces corsets et ces ceintures, cités dans de nombreux traités au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs témoignent amplement de l'ingéniosité de certaines jeunes femmes qui, s'armant de patience, arrivent tout de même à se masturber. Comme le montre l'article « Onanisme » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) : « Ces moyens de contrainte sont souvent infructueux chez les filles ; il en est qui se masturbent seulement en croisant et remuant les cuisses, en appuyant les parties externes de la génération sur le coin d'une table ou sur le pied d'une chaise, ou même par de simples contractions des muscles du périnée et des roidissements de tout le corps »<sup>1462</sup>. Par ailleurs, ces corsets semblent être utilisés uniquement dans le cadre familial<sup>1463</sup> où l'utilisation de tels relève de la puissance parentale.

Quelques médecins proposent des opérations chirurgicales pour arrêter la masturbation mais celles-ci sont généralement envisagées en dernier recours, lorsqu'une panoplie de soins inefficaces a d'abord été mise en place ou lorsque des malformations procurent une inflammation et des irritations, vecteurs de pratiques solitaires. Différents types d'opérations existent : les ablations, l'ajout d'objets empêchant l'érection et l'éjaculation ou encore la cautérisation.

En 1835, le médecin Léopold Deslandes fait référence à plusieurs opérations des tissus érectiles ou des petites lèvres, ainsi qu'à des cautérisations du clitoris<sup>1464</sup> chez de jeunes sujets pour traiter des cas de nymphomanie ou de masturbation<sup>1465</sup>. Il défend l'efficacité de ces interventions mais ne les conseille qu'en dernier ressort, lorsque les autres thérapies ou moyens d'empêcher les attouchements ont échoué :

En vrai lui liait-on les mains ; elle savait y suppléer en s'agitant contre quelque partie saillante de sa couche.  
On lia les jambes ; mais il lui suffisait du seul mouvement de ses cuisses, qu'elle pouvait encore frotter  
l'une contre l'autre, ou de l'agitation du bassin et des lombes, pour provoquer d'abondantes pollutions ;

---

s'appliquer aux fillettes ; son point de vue le distingue nettement des autres pédagogues, plus modérés ». Dans : Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, op. cit., p. 53.

<sup>1461</sup> « Dans le simple, la ceinture maintient l'écusson dans sa partie haute, tandis que les sous-cuisses le garantissent de toute vacillation par sa partie basse. Je puis affirmer que sur un grand nombre de ces bandages, que j'ai construits et appliqués, je ne les ai jamais vu se déranger. – Une seule fois, un jeune homme de dix-huit ans, qui était dans une pension, à Versailles, et auquel j'appliquai mon bandage, eut la hardiesse de le briser pendant la nuit qui suivit l'application, tant ce jeune homme était tourmenté par ses désirs effrénés ; mais après une forte réprimande que son père lui fit en notre présence, il garda patiemment son bandage pendant quatre mois consécutifs ». Dans : Guillaume JALADE-LAFOND, *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme*, op. cit., p. 13.

<sup>1462</sup> L'article est signé « Georget ». UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., t. 22, p. 79.

<sup>1463</sup> « Si pour les fils et filles de familles bourgeoises, les camisoles et les fourreaux bardées de pointes sont préconisés, ils sont cependant exclus dans les établissements scolaires, où l'adolescent ainsi harnaché ferait l'objet des quolibets de ses camarades ». Elsa Dorlin CHAMAYOU Grégoire, « La masturbation réprimée », *Pour la science*, 30 novembre 1999, n° 338, 30/11/1999 p. 14.

<sup>1464</sup> Dans *La médecine du sexe et des femmes, Anthologie des perversions féminines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Sylvie Chaperon dévoile le recours à de telles opérations chez les femmes pour soigner plusieurs pathologies. Voir également son article dédié à la « Clitoridectomie » dans le *Dictionnaire des sexualités*. Dans : Sylvie Chaperon. « Clitoridectomie ». Mossuz-Lavau, Janine. *Dictionnaire des sexualités*, Robert Laffont, pp.180-181, 2014

<sup>1465</sup> Léopold DESLANDES, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 420.

C'est alors que ses parents la conduisent à M. Dubois. A l'exemple de Levret, il crut devoir proposer l'amputation du clitoris. Les parents et la malade y consentirent sans répugnance. L'organe fut retranché d'un seul coup de bistouri, et, pour arrêter l'hémorragie, on cautérisa le moignon au moyen d'un bouton de feu. Le succès de l'opération fut complet. La malade, guérie de sa funeste habitude, retrouvera bientôt sa santé et ses forces.<sup>1466</sup>

Yan Aresu répertorie quant à lui plusieurs types d'opérations masculines : les infibulations, opérations consistant à trouser l'extrémité du prépuce<sup>1467</sup>, l'application de pointes de fer sur le scrotum<sup>1468</sup>, la vasectomie ou encore les injections « irritantes intra-urétales »<sup>1469</sup>. Ces techniques semblent cependant se développer plutôt au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les techniques de contraintes sont nombreuses mais les discours sur la libération et la mise en mouvement sont aussi présents. Puisque « les jeunes masturbateurs n'ont pas de plus grand ennemi que l'oisiveté »<sup>1470</sup>, la guérison doit passer par l'animation. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles idées sur la prévention et la thérapie de l'onanisme germent. Les médecins glorifient la gymnastique et présentent la discipline comme un moyen efficace pour étouffer les pulsions par un exercice physique régulier. L'un des initiateurs du développement de la gymnastique dans les collèges et pensionnats, François Lallemand (1836) vante les mérites de la fatigue physique :

Pourquoi l'enfant du pauvre, malpropre, mal nourri, mal vêtu, mal abrité, n'est-il pas écrasé par l'excès du travail ? C'est que cette fatigue elle-même le préserve de mauvaises habitudes, quoiqu'il ne soit pas surveillé, quoiqu'il voie et qu'il entende autour de lui bien des choses qu'il devrait ignorer. Pourquoi l'enfant du riche, bien soigné sous tous les rapports, préservé de tous les côtés, s'arrête-il bien souvent dans son développement physique, intellectuel et moral ? C'est qu'un ver destructeur s'est introduit furtivement dans ce fruit encore tendre ; c'est que la surveillance la mieux entendue ne vaut pas une fatigue journalière, surtout lorsque l'économie, abondamment réparée, n'a pas à lutter fortement contre des causes extérieures de destruction.<sup>1471</sup>

La gymnastique est d'ailleurs perçue comme le seul moyen de contrôler l'individu la nuit, lorsque la surveillance est moins ferme et que l'imagination est en éveil<sup>1472</sup> : « Il n'existe qu'un moyen assez puissant pour la maîtriser, ou lui faire diversion ; l'exercice musculaire poussé jusqu'à la fatigue, lui seul peut amortir la susceptibilité des nouveaux

---

<sup>1466</sup> *Ibid.*, p. 421-422.

<sup>1467</sup> Cette technique est citée par le docteur Vogel. Yan ARESU, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, *op. cit.*, p. 98.

<sup>1468</sup> « En 1881, Christian mentionne l'utilisation de pointes de fer sur le scrotum et d'onctions d'huile de croton sur le gland ». Dans : *Ibid.*

<sup>1469</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>1470</sup> Francis DEVAY, *Hygiène des familles, ou Du perfectionnement physique et moral de l'homme*, *op. cit.*, p. 76.

<sup>1471</sup> François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires*, *op. cit.*, t.3, p. 481.

<sup>1472</sup> Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la gymnastique s'impose comme étant une activité bénéfique, la seule permettant véritablement de contrer la masturbation. D'ailleurs, de plus en plus de médecins milite pour la mise en place systématique de gymnastique dans les écoles et démontre les effets de l'activité sur le cerveau : « Le meilleur moyen de préserver les écoles et les collèges de l'onanisme, c'est d'y établir des jeux gymnastiques. De fait, quand le corps est lassé par un exercice actif, qui sort la vie des nerfs pour la porter dans les muscles, dans le matériel de l'organisme, il ne sent que le besoin du repos, du sommeil, et ne peut être éveillé par l'irritabilité des organes sensitifs sur lesquels l'oisiveté concentre l'action vitale. De sorte que si vous voulez maîtriser l'imagination, il faut forcer la vie du cerveau à se répandre, au moyen de l'exercice, dans les membres. Ainsi donc beaucoup d'exercice du corps et jamais d'oisiveté, c'est ce qui est le plus propre à maintenir la force, la santé, et la vertu des écoliers ». Dans : Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, *op. cit.*, p. 205.

organes qui agitent l'économie ; employer au développement du corps les matériaux qu'ils appellent, et procurer un sommeil prompt, profond, réparateur »<sup>1473</sup>. L'épuisement corporel annule ainsi toute pulsion nocturne.

En matière de masturbation, l'ouvrage de Tissot est indéniablement fondateur puisqu'il est perpétuellement cité, repris, réédité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il constitue, selon Anne Carol, « une sorte de matrice des ouvrages consacrés ultérieurement à la masturbation, et dont la renommée est, à ce titre, tout à fait justifiée »<sup>1474</sup>. Tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la mise en scène des masturbateurs et masturbatrices change peu car les traités réutilisent souvent les mêmes illustrations ou modes d'exposition des cas cliniques<sup>1475</sup>. Comme le relève Sylvie Chaperon, le discours médical sur la masturbation évolue seulement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence des théories psychiatriques de la monomanie et de la dégénérescence<sup>1476</sup>. Le cerveau<sup>1477</sup> et son fonctionnement sont dès lors au cœur du discours et la masturbation s'explique davantage comme une affection compulsive, symptomatique d'un problème nerveux<sup>1478</sup>.

Toutefois, l'âge des masturbateurs évolue. En effet, les cas contenus dans l'ouvrage de Tissot ont beau principalement concerner des hommes adultes, la littérature médicale voit au fur et à mesure apparaître une multitude de cas : des petites filles aux vieilles dames, des garçons bourgeois aux artisans. Le concept de puberté, quasiment absent du discours de Tissot, devient central au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une période associée au développement de la masturbation et des maladies qui lui sont associées comme la nymphomanie. En effet, chez Tissot, les cas et les observations médicales présentés touchent surtout des adultes<sup>1479</sup>. Ce n'est qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que l'exposition de jeunes masturbateurs se développe. De ces discours naît une hygiène et des traitements adaptés à leur âge. La question de l'innocence est dès lors incontournable. Or, la majorité des médecins opte pour une prévention et une

---

<sup>1473</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>1474</sup> Anne CAROL, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *op. cit.*, p. 157.

<sup>1475</sup> Anne Carole met en lumière la réutilisation des tableaux et des illustrations pour la mise en scène des alcooliques ou des maladies vénériennes. Dans : *Ibid.*, p. 172.

<sup>1476</sup> Sur la théorie de la dégénérescence voir : Benedict-Auguste MOREL, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine*, Paris, J. B. Baillière, 1857 ; Sylvie CHAPERON, « Les fondements du savoir psychiatrique sur la sexualité déviante au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches en psychanalyse*, 2010, n° 10, n° 2, pp. 276-285.

<sup>1477</sup> Les traitements et dispositifs pour contrer la masturbation des enfants et adolescents évoluent également en ce sens au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. On observe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'impact de la phrénologie dans le traitement de la masturbation. Les traitements et prescriptions hygiéniques se concentrent dès lors sur la tête. À ce sujet, Jean Baptiste Debourge déclare : « les jeunes gens devraient porter les cheveux très-courts, principalement à l'occiput, et surtout bien entendu, quand on leur connaîtra, ou qu'ils se connaîtront eux-mêmes du penchant pour la masturbation, ou bien qu'ils auront contracté l'habitude de ce vice... cette pratique, que la mode pourrait consacrer, serait fréquemment utile ». Il préconise également l'application de sangsues ou de glaces « sur la partie postérieure et inférieure de la tête ». Dans : Jean Baptiste DEBOURGE, *Le memento du père de famille et de l'éducateur de l'enfance, ou Les conseils intimes sur les dangers de la masturbation*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>1478</sup> Sylvie CHAPERON, *La médecine du sexe et les femmes*, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>1479</sup> Tissot cite brièvement le cas d'un garçon de sept ans et quatorze ans. Et celui d'une fille de douze, treize ans.

thérapie « par la peur ». L'objectif est clair : il est question de choquer et d'émouvoir quitte à traumatiser. Les effets de la masturbation sont bien trop sérieux et trop graves.

Les textes à l'intention des jeunes ne font pas leur apparition au début de la littérature anti-masturbation, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais plutôt dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1480</sup>. De ce fait, ils marquent un changement notable dans la manière d'appréhender la lutte contre la masturbation. L'âge du lectorat visé baisse. Bien qu'elle ne soit pas toujours clairement mis en avant, la question de l'innocence n'est plus aussi prégnante à partir de la puberté et la notion de prévention par la peur devient essentielle. Une difficulté s'impose alors à l'historien : ces mesures sont-elles les mêmes pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes ? Les sources décrivant les effets de la masturbation sur les pubères ainsi que les mesures de surveillance, de prévention et de thérapie mises en place sont essentiellement centrées sur l'écolier, et donc sur les jeunes hommes. Toutefois, certains traités sont uniquement consacrés à la masturbation des jeunes femmes. C'est le cas de l'ouvrage du docteur Rozier qui fournit des lettres à l'intention des demoiselles. Celles-ci sont teintées de la même horreur et des mêmes images marquantes que celles véhiculées à l'intention des jeunes hommes. Les lettres sont ainsi des outils de prévention et de thérapie, quel que soit l'âge ou le sexe. En revanche, les rares descriptions de visites de musée de cires anatomiques ou d'hôpitaux dans le but de heurter et d'émouvoir mettent en scène uniquement des garçons. Les jeunes filles, plus sensibles et impressionnables n'ont, pour les médecins, certainement pas le pouvoir de se contrôler face à de telles images choquantes. La prise de conscience et la thérapie de la masturbation passent donc par la lecture ou encore mieux, par des discours véhiculés par leur mère.

Bien qu'elle puisse être « accidentelle » ou dictée par une tierce personne, la masturbation, comme la nymphomanie, l'érotomanie et certaines formes d'hystérie, est souvent considérée comme provenant d'une mauvaise gestion des passions au moment de la puberté. Le médecin Aubenas parle de vices qui « prennent leur naissance dans les passions qui éclosent alors et prennent un essor violent et extrême »<sup>1481</sup>.

---

<sup>1480</sup> P. (jeune) DUSOULIER, *Avis aux jeunes gens des deux sexes*, *op. cit.* ; Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, *op. cit.* ; J.-B.-D. DEMAUX, *Hygiène publique. Mémoire sur l'onanisme et sur les moyens d'en prévenir ou d'en réprimer les abus dans les établissements consacrés à l'instruction publique*, *op. cit.*

<sup>1481</sup> Louis-Hyppolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'École spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hyppolite Aubenas, Pour obtenir le grade de docteur en médecine*, Thèse, Montpellier, Jean-Germain Tournel, 1807, p. 35.





## Chapitre 6 - Naissance de l'amour : entre excès et continence

Pour le médecin et encyclopédiste Louis de Jaucourt (1704-1780), la puberté est la « saison des plaisirs, des graces & des amours »<sup>1482</sup>. Un moment d'éveil des sens et du désir qui correspond à la naissance d'une multitude de passions. Tous les médecins présentent d'ailleurs les pubères comme des êtres passionnés. Ces embrasements et emportements sont jugés comme bénéfiques et naturels car ils permettent de grandir et de s'ouvrir aux douces joies de la société et de l'amour. Toutefois, ces passions peuvent occasionner des changements physiques et psychiques, donnant parfois lieu à des pathologies. Surtout du côté des femmes qui, par une sensibilité accrue et une crise pubertaire présentée comme plus violente, semblent être confrontées à une série de troubles pathologiques. Comment les auteurs évoquent-ils les passions des jeunes filles ? Qu'engendrent ces passions sur leurs corps et leur santé ? De quelle manière protéger et contrôler la santé de ces jeunes filles qui, non mariées, ne peuvent avoir de relations sexuelles et amoureuses ?

### 6.1.1. De vives passions qui troublent le corps

Les définitions de l'adolescence et de la puberté sont constamment liées à la notion de passions. L'article « Adolescence » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) parle d'une naissance de « passions fougueses » causées par l'exubérance de vie apportée par la puberté<sup>1483</sup>. Plus d'une cinquantaine d'année plus tard, Le *Dictionnaire de Physiologie* (1861) évoque une « fougue des passions, dont la puberté devient le signal »<sup>1484</sup>. Les passions sont toujours décrites comme mouvantes : elles peuvent être douces et mesurées comme impétueuses et violentes<sup>1485</sup>. Pour une majorité de médecins, elles deviennent incontrôlables à la puberté. Vouloir les dompter est un exercice vain, car elles investissent l'intégralité du corps<sup>1486</sup>. Guillaume Daignan dans son *Tableau des variétés de la vie humaine* (1785) met ainsi en garde :

Au moment de la puberté, il y a une action étonnante dans la nature, tant du côté du physique que du moral. Le plus foible, comme le plus fort de vos enfans se trouve dans un degré d'énergie supérieur à tout ce qu'il

---

<sup>1482</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 12, p. 549.

<sup>1483</sup> UNE SOCIETE DE MEDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, v. 1, p. 159.

<sup>1484</sup> A. L. BOYER, *Dictionnaire de physiologie*, Paris, Migne, 1861, p. 1472.

<sup>1485</sup> L'article « puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) évoque un « grand empire » des passions. Dans : UNE SOCIETE DE MEDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, p. 63.

<sup>1486</sup> « Rien au monde ne saurait empêcher les organes génitaux qui s'éveillent, de réagir sur toute l'économie, de provoquer des sensations et des idées nouvelles : il est impossible d'empêcher l'attention de se concentrer sur le sens nouveau qui est devenir la cause de cette révolution, le foyer central de cette vie nouvelle ; impossible d'enchaîner l'imagination si active à cet âge, de lui interdire la préoccupation constante de ces impressions, de ces pensées mystérieuses ». Dans : François LALLEMAND, *Des pertes séminales involontaires*, Béchet jeune, 1836, p. 431.

a éprouvé jusqu'alors, & à des passions difficiles à modérer : c'est un torrent plus ou moins fort, auquel il seroit dangeureux d'opposer une digue. Il faut le détourner, le diviser & lui donner un autre cours, c'est le seul moyen de le modérer sans risque. Jeter de l'eau sur un feu violent, c'est le concentrer, & le rendre plus violent encore.<sup>1487</sup>

Médecins et familles doivent donc maîtriser l'effet des passions sur les jeunes gens sans pour autant les contraindre totalement. Une activité physique et intellectuelle régulière, associée à une hygiène quotidienne, est la plus à même de les endiguer<sup>1488</sup>. Il s'agit donc avant tout de mettre en place des activités qui occupent le corps et l'esprit. Ces principes hygiéniques, bien que présentés comme efficaces, ne peuvent néanmoins restreindre les passions sur le long terme. En outre, les effets de ce détournement n'agissent pas sur la physiologie « naturelle » des individus, chez lesquels « l'instinct de reproduction » est vu comme nécessaire à leur construction.

### a) L'amour et le désir : des passions qui secouent les adolescents

Louis de Jaucourt, en 1751, décrit les passions comme des penchants, des désirs ou des aversions vives et accompagnées de sensations de douleur ou de plaisir<sup>1489</sup>. Celles-ci se déclinent à l'infini. Elles sont « débilantes » ou « excitantes »<sup>1490</sup> ; « impérieuses » ou « effervescentes »<sup>1491</sup> ; parfois « morbifiques »<sup>1492</sup>. Quel est leur point commun ? Le médecin Mathieu Alexandre Augé<sup>1493</sup>, en 1823, définit les passions comme « tout ce qui affecte l'âme assez fortement » et associe à ce terme le synonyme d'« affections morales »<sup>1494</sup>. Leurs effets sur le corps sont importants et les mots utilisés pour les évoquer témoignent généralement de la force et de la violence. Augé parle ainsi de « torrens dévastateurs qui renversent avec fracas les obstacles opposés à leur impétuosité, [...] rapides dans leur explosion, [...] dont les suites sont presque toujours funestes »<sup>1495</sup>. Les passions sont parfois classées en plusieurs catégories. Augé distingue par exemple les passions gaies, tristes, expansives, concentrées, chaudes, froides, aiguës, chroniques et

---

<sup>1487</sup> Dans : Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786, t. 2, p.76. Cette idée est reprise tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Augustin Pierre Isidore Polinière (1790-1856) : « Ce serait donc une philosophie bien insensée que celle qui, faisant aux pubères un crime de leurs passions, chercherait à les comprimer. Laissez un libre cours au torrent qu'une digue irriterait sans l'arrêter ; mais divisez par de nombreux ruisseaux sa masse effrayante, et la fertilité naîtra du sein de la destruction ». Dans : UNE SOCIETE DE MEDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 46, p. 63.

<sup>1488</sup> Nous reviendrons plus en détail sur l'hygiène des adolescents et son application dans la vie quotidienne dans les chapitre 7 et 8.

<sup>1489</sup> *Ibid.*, t.12, p. 142.

<sup>1490</sup> G. (Gabriel) ANDRAL, L. J. (Louis Jacques) BEGIN et Ph Fr (Philippe Frédéric) BLANDIN, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, Gabon, Mequignon-Marvis, J.B. Baillière, 1829, vol.11, p. 422.

<sup>1491</sup> B. A. MOREL, *Traité des maladies mentales*, Paris, Victor Masson, 1860, p. 183.

<sup>1492</sup> Félix VOISIN, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis ; par F. Voisin*, Paris, J. B. Baillière, 1826, p. 246.

<sup>1493</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1494</sup> Mathieu Alexandre AUGE, *Quelques considérations sur les passions. Thèses présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 15 juillet 1823, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot jeune, 1823, p. 6.

<sup>1495</sup> *Ibid.*

sthéniques<sup>1496</sup>. L'amour est, en l'occurrence, une passion sthénique dans le sens où elle provoque une multitude d'autres passions et sentiments comme le désir, la joie, l'espérance, la colère, le courage, l'enthousiasme et la haine<sup>1497</sup>.

L'amour, objet de bonheur et élément de découverte des sens, secoue les adolescents des deux sexes. Il est souvent violent, rarement mesuré, et a parfois un impact pathologique surtout chez les jeunes filles. Les auteurs du *Médecin des Dames* (1771) estiment qu'il s'agit de la plus forte des passions<sup>1498</sup> : l'amour est puissant car les hommes et les femmes qui s'y livrent deviennent souvent irraisonnables<sup>1499</sup>. Selon Louis Joseph Ramon (1791-1871), l'amour donne « en quelque sorte à l'esprit aussi bien qu'au corps une autre vie, & fait disparaître entièrement les habitudes de l'enfance ». Il s'agit donc d'une notion active dans la transformation pubertaire<sup>1500</sup>. En ce sens, l'amour est certainement la passion qui cause le plus de maladies à cette période de la vie<sup>1501</sup>.

La notion d'amour se mêle souvent à celle de désir, cependant les médecins évoquent surtout cette passion pour parler de ce que ressentent les jeunes filles. L'amour se conjugue ainsi d'ordinaire au féminin<sup>1502</sup>. L'éducation à l'amour est dès lors présentée comme un principe hygiénique à part entière<sup>1503</sup>. Si des thérapies et une surveillance peuvent être mises en place pour soulager les passions adolescentes, les médecins se trouvent souvent désarmés face à la puissance des maux. Comme l'affirme Pierre Boyveau-Laffeteur (1743-1812) dans son *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes* (1789), le mariage devient ainsi souvent le dernier recours : « Tous les secours de la

---

<sup>1496</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

<sup>1497</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>1498</sup> « De toutes les passions qui nous affectent le plus, l'amour peut tenir le premier rang. L'avare, comme le riche, s'y abandonner : tout ce qui a vie dans la nature semble soumis à son empire ». Dans : Jean GOULIN et Anselme JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771, p. 124.

<sup>1499</sup> Virey offre une observation médicale du premier amour à l'adolescence : « On aime avec tant de désintéressement, qu'on donneroit son sang pour l'objet de son amour ; on voudroit n'exister que pour lui ; son seul nom aît tressaillir le cœur, sa présence trouble la raison, fait perdre la voix ; le seul toucher de son vêtement fait bouillir le sang dans les veines, et l'on a vu des jeunes gens surpris de soudaines hémorragies. La seule idée de la jouissance semble souiller un sentiment si pur et si généreux il s'avillit en exigeant sa récompense. D'ailleurs, après la jouissance, tout charme est détruit, toute illusion évanouie ; l'amour ne paroît plus qu'un commerce intéressé ; aussi, les adolescents haïssent et méprise d'ordinaire la première femme qui les a désenchantés. Le prestige dissipé ne revient plus le même ; jamais les secondes amours n'égalent les premières, ne rendent cet état d'exaltation qui paroît une folie romanesque à ceux qui ne le peuvent plus ressaisir ». Dans : Julien Joseph VIREY, *L'art de perfectionner l'homme*, Paris, Chez Deterville, 1809, t.2, p. 398.

<sup>1500</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: médecine*, Paris, Panckoucke, 1787, t. 12, p. 360.

<sup>1501</sup> L'amour est par exemple souvent associé à la mélancolie. Dans : Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, t.2, p. 288.

<sup>1502</sup> L'écrivain Louis Aimé Martin (1782-1847), en 1833, déclare d'ailleurs au sujet des jeunes femmes : « Ne sont-elles pas faites pour aimer ? ce bonheur ne doit-il pas se répandre sur leur vie entière ? N'est-ce pas à la fois leurs règnes, leur force et leur destin ? ». Cet auteur critique fermement l'éducation trop stricte et le couvent « qui abomine l'amour ». Il milite pour une éducation aux sentiments et demande d'« ouvrir l'âme des jeunes filles au véritable amour » afin « de les armer contre les passions corruptrices qui en usurpent le nom ». Dans : LOUIS-AIME MARTIN, *De l'éducation des mères de famille; ou, De la civilisation du genre humain par les femmes*, Cans et compe., 1837, p. 68.

<sup>1503</sup> Louis-Aimé Martin milite également pour laisser aux jeunes filles le choix du mari, élément indispensable, selon lui, au bonheur conjugal : « Le système actuel n'est donc qu'une déception ; il éloigne le péril de la maison paternelle pour le transporter dans la maison du mari. Singulière éducation, dont le seul but est de rejeter sur un autre le lourd fardeau de nos imprévoyances ! Ainsi, dans l'état des choses, les jeunes filles ne sauraient faire un choix faute d'expérience, et le choix des parents est presque toujours mauvais, faute de mémoire ». Dans : *Ibid.*, p. 70.

médecine n'offrent que de vains palliatifs, quand le poison ne se guérit pas par son antidote, quand on ne va pas au-devant des désastres du célibat, par le spécifique du mariage »<sup>1504</sup>. L'amitié et l'amour d'un conjoint sont alors valorisés.

La découverte du sentiment amoureux à la puberté est liée au désir. Bon nombre d'auteurs évoquent par ailleurs le monde animal pour montrer l'expression de telles passions sur le corps. Jacques Louis Moreau de la Sarthe dans son *Histoire naturelle de la femme* (1803) utilise ce genre de comparaisons pour appuyer la différence de ces sentiments selon le sexe de l'individu<sup>1505</sup>. Le médecin en conclut : « les éclats de la puberté, dont on a journellement des exemples sous les yeux, prouvent la réalité de l'effet impérieux et tyrannique de cet organisme, de même que la fureur du rut bien observée dans les animaux »<sup>1506</sup>. Pour Moreau de la Sarthe, les « mâles » expriment ainsi plus intensément ce besoin reproductif, à en observer les convulsions et les cris que le rut produit sur eux. Cependant, chez les femmes, ces secousses agissent plus fortement sur leurs corps :

Les irradiations, la réaction puissante des organes de la reproduction ont encore plus d'empire sur la constitution des femmes. Du moment où cet appareil est entré en fonction, et qu'il jouit de la vitalité qui lui est propre, il envahit en quelque sorte toute l'organisation, la gouverne, la modifie, et quelquefois la dérange et la bouleverse, soit parce que non convenablement exercé, il végète et languit, soit parce qu'irrité, exalté, il communique à toutes les parties, et notamment au système nerveux, le trouble et les fureurs dont il est tourmenté.<sup>1507</sup>

Le besoin de reproduction et l'attrance envers le sexe opposé sont perçus comme naturels. Jeunes hommes et jeunes femmes sont ainsi décrits par les médecins comme des êtres animés par des désirs qu'ils ne peuvent pas contrôler seuls. Toutefois le discours se concentre davantage sur les femmes, toujours considérées comme plus sensibles et impressionnables face aux passions.

---

<sup>1504</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1789, p. 175-176.

<sup>1505</sup> « Cette action des organes reproducteurs sur le système nerveux, cette sensation intérieure qui constitue l'amour physique, les effets généraux de son intensité dans les cas de célibat forcé, et de virginité par la contrainte des préjugés, n'est pas exactement semblable dans les deux sexes, et présente des phénomènes qui méritent d'être comparés. Dans plusieurs animaux, le besoin de se reproduire, le rut et les actions qui en dépendent ont généralement un caractère remarquable de violence et d'énergie : dans plusieurs espèces, les mâles n'expriment même le nouveau besoin qui les tourmente que par des courses impétueuses, des fureurs, et même souvent par des convulsions ; les oiseaux, sur-tout, présentent des exemples d'un amour aussi violent : *C'est Vénus toute entière à sa proie attachée*. Les perroquets, les bouvreuils, les sereins vont jusqu'à éprouver les accès d'une véritable épilepsie, lorsqu'ils sont séparés de leur femelle, que le même besoin ne paraît pas affecter d'une manière aussi violente. On a pu remarquer ces effets dans les sereins : si privés de leurs femelles, ils la voient sans pouvoir l'approcher, ils chantent continuellement, et ne cessent qu'au moment où cette scène d'amour et de désespoir se termine par un accès d'épilepsie ». Dans : Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme, op. cit.*, t. 1, p. 199-200.

<sup>1506</sup> *Ibid.*, p. 202.

<sup>1507</sup> *Ibid.*, p. 204-205.

## b) Les méfaits de la continence

Pour les médecins, amour et désir charnel vont de pair. Ce désir est décrit comme naturel et nécessaire à la construction de la masculinité et de la féminité, dans une dynamique hétéro-centrée<sup>1508</sup>. Les auteurs abordent donc non seulement les effets de la plus puissante des passions sur les corps, mais aussi ceux de la continence apportée par le célibat des pubères<sup>1509</sup>. Les médecins évoquent le défaut de relation sexuelle à après la puberté sous plusieurs termes : continence, chasteté, célibat. Toutefois le terme de « continence » est le mot le plus employé par les médecins pour évoquer ses effets sur la santé. La continence est définie dans le *Dictionnaire de médecine ou répertoire des sciences médicales* (1834), comme une « privation des plaisirs de l'amour »<sup>1510</sup>. Cette notion est toujours liée au désir, aux « penchans vénériens » et à la puberté, considérée comme l'époque donnant naissance aux passions<sup>1511</sup>.

Pour l'ensemble des médecins : une chasteté trop longue est néfaste. Les discours médicaux sur les méfaits de la chasteté naissent et s'épanouissent dans le contexte particulier des débats autour de la dégénérescence de l'espèce humaine au sein desquels les Lumières militent pour un renforcement de la nation. Ainsi ces discours permettent de véhiculer d'une part, l'image de jeunes filles souffrant d'une chasteté liée à leur statut, d'autre part, de magnifier le mariage<sup>1512</sup> et les effets du coït sur la santé féminine.

L'intégralité du corps est touché par la continence. Selon les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les femmes vierges ou qui n'entretiennent pas de relations sexuelles régulières sont généralement présentées comme des malades en puissance. Les maladies et les troubles attribuées aux jeunes filles sont d'ailleurs souvent les mêmes que celles qui touchent les veuves et les religieuses<sup>1513</sup>. Les cancers féminins<sup>1514</sup> sont fréquemment associés au célibat, à la

---

<sup>1508</sup> Nous avons développé cette idée dans la sous partie 3.2 « Natures et prédestinations des fonctions et des devoirs ».

<sup>1509</sup> Les historiens et philosophes témoignent de la difficulté à décrire ce qui se cache derrière le terme « célibat ». Geneviève Guilpain a cherché à préciser le sens du mot « célibataire » qui « ne définit un état juridique que tardivement et pendant longtemps [qui] reste exclusivement réservé aux hommes avant d'être épïcène, le terme est donc masculin. Les femmes, quant à elles, vivent ' dans le célibat ' : il s'agit d'un état qui ne définit pas leur personne ». Le célibat profane des jeunes femmes n'est que temporaire. Ainsi, celles-ci sont rarement présentées comme célibataires, mais plutôt comme « nubiles » et donc prêtes au mariage, ce qui fait dire à Geneviève Guilpain : « le célibat féminin est en quelque sorte une catégorie sursitaire »<sup>1509</sup>. Le célibat semble avant tout concerner une catégorie d'âges. On parlera davantage de continence ou de virginité dans cette partie pour souligner le fait que les jeunes personnes citées par les médecins sous l'appellation « célibataires » n'ont pas de relations sexuelles. Sur l'histoire du célibat voir : Geneviève GUILPAIN, *Les célibataires, des femmes singulières: Le célibat féminin en France*, Editions L'Harmattan, 2013, 246 p ; Jean Claude BOLOGNE, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Hachette Littératures, 2007 ; Louis HENRY et Jacques HOUDAILLE, « Célibat et âge au mariage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France. II. Age au premier mariage », *Population*, 1979, vol. 34, n° 2, pp. 403-442.

<sup>1510</sup> Nicolas Philibert ADELON, *Dictionnaire de médecine: ou, Répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique*, Paris, Béchét, 1834, vol.8, p. 518.

<sup>1511</sup> *Ibid.*

<sup>1512</sup> Aux yeux des médecins et de la société, le célibat, donc la continence totale, est uniquement vu comme légitime dans les cas où la reproduction ne peut s'effectuer, que ce soit lors d'une malformation des parties génitales qui ont parfois trait à l'hermaphrodisme ou encore d'une malformation du bassin qui ne permet pas l'accouchement par voies basses. Les personnes atteintes d'anévrisme(s) « ou qui n'auraient qu'une simple prédisposition à cette maladie » semblent quant à elles très sensibles au coït.

<sup>1513</sup> Au fil des traités, les religieuses deviennent des malades en puissance, victimes d'un enfermement et d'un mode de vie funeste. Tous les éléments relatifs à leur vie sont présentés comme pathogènes. Les médecins dénoncent notamment l'alimentation, les horaires mais surtout la vie communautaires et les dortoirs qui offrent un air « qu'elles corrompent à chaque instant par leur expiration ». Le médecin Philibert Patissier estime ce mode de vie comme « loin d'être favorable

continence et à la stérilité<sup>1515</sup>. P. Bauduit remarque que les cancers du sein sont plus fréquents chez « les vieilles filles » que chez les femmes mariées, « comme si la nature vengeait la transgression de ses lois dès l'instant que la femme devient inutile à la reproduction de l'espèce »<sup>1516</sup>. Les observations médicales sur cette pathologie mettent d'ailleurs souvent en scène des religieuses souffrant de leur continence<sup>1517</sup>.

Comme le déclare Boyveau-Laffeteur en 1798, « le célibat religieux est un attentat contre la religion même dont il semble émaner »<sup>1518</sup>. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins traitant de la continence dénoncent les familles qui choisissent de placer leurs filles dans des institutions religieuses pour canaliser leurs désirs. Pour Boyveau Laffeteur, de tels établissements ne peuvent en aucun cas « comprimer les sens »<sup>1519</sup> et, pire encore, ils jouent un rôle néfaste dans le développement de maladies mentales<sup>1520</sup>. En 1798, le médecin Boyveau-Laffeteur se réjouit ainsi de

---

à la santé ». En effet, il est considéré comme propice à l'irrégularité des menstruations, à la chlorose et aux cancers du sein et de l'utérus. Dans : Philibert PATISSIER, *Traité des maladies des artisans, et de celles qui résultent des diverses professions, d'après Ramazzini: ouvrage dans lequel on indique les précautions que doivent prendre, sous le rapport de la salubrité publique et particulière, les fabricans, les manufacturiers, les chefs d'ateliers, les artistes, et toutes les personnes qui exercent des professions insalubres*, Paris, J.-B. Ballière, 1822, p. 317. Selon Jacques Rouesse, auteur d'une *Histoire du cancer du sein en Occident*, la cancer est liée à la vie monacale dès le XVII<sup>e</sup> siècle. C'est un médecin italien, Bernadino Ramazzini (1633-1714), qui confirme pour la première fois la fréquence élevée des cancers chez les religieuses. Ces idées vont ensuite se propager jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, rapprochant ainsi cancer et continence. Dans : Jacques ROUESSE, *Une histoire du cancer du sein en Occident*, Paris, Springer, 2011, p. 49.

<sup>1514</sup> Selon l'*Encyclopédie* (1751), il s'agit d'« une tumeur dure, inégale, raboteuse [...] ainsi appelée, à ce que quelques-uns prétendent, parce qu'elle est à peu près de la figure d'une écrevisse, ou, à ce que disent d'autres, parce que semblable à l'écrevisse elle ne quitte pas prise quand une fois elle s'est jetée sur une partie ». Dans : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.2, p. 587-589.

Le cancer est une maladie mal déterminée. Claude-Joseph Soyeux (Dates de vie et de mort inconnues. Ancien élève externe de l'hôtel-Dieu de Paris), auteur d'une dissertation sur le cancer, déclare qu'il est « impossible de bien définir le cancer parce qu'on n'en connaît pas parfaitement la nature, et parce que d'ailleurs cette maladie présente tant de variétés dans sa marche, ses symptômes et les accidents dont elle est accompagnée, qu'une définition du cancer ne saurait être exacte, ne pouvant s'appliquer d'une manière précise à quelque époque que ce soit de la maladie » Dans : CLAUDE-JOSEPH, *Dissertation sur le cancer considéré en général, etc*, Paris, Didot jeune, 1815, p. 5.

<sup>1515</sup> Sur l'histoire des cancers féminins à l'époque moderne, voir : Daniel DROIXHE, *Fer ou ciguë ? Récits sur le cancer du sein au 18e siècle*, Académie royale de Belgique, 2015, 54 p ; Jacques ROUESSE, *Une histoire du cancer du sein en Occident, op. cit.* ; Elsa NICOL, « Face aux cancers féminins : dévoiler et porter le fer (XIX<sup>e</sup> siècle) », *Histoire, médecine et santé*, 2012, n<sup>o</sup> 1, pp. 35-46.

<sup>1516</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 21.

<sup>1517</sup> Esprit MATHIEU, *Etudes cliniques sur les maladies des femmes: appliquées aux affections nerveuses et utérines, et précédées d'essais philosophiques et anthropologiques sur la physiologie et la pathologie*, Paris, Baillière, 1848, p. 699.

<sup>1518</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFETEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes, op. cit.*, p. 177.

<sup>1519</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>1520</sup> Pour Lignac, en 1772, les couvents devraient similairement être interdits à certains tempéraments. Lignac milite pour un examen consciencieux de la santé et des caractères avant l'entrée dans les monastères. Pour d'autres auteurs, il faudrait complètement interdire ces lieux. Une telle vie de célibat forcé met selon lui en péril la santé des individus : « Si j'étois puissant, je ferois une loi, non contre le célibat, mais j'opposerois des barrières au zèle indiscret & destructeur qui pousse les pères & les mères à y destiner leurs enfans, sans avoir au préalable étudié & fait en quelque sorte constater la force ou la foiblesse de leur tempérament ». « Dans la plus grande partie des Couvent, on étudie plus le moral que le physique, & c'est presque toujours l'opposé de ce qu'il faudroit faire. Les méditations, les longues lectures, les jeûnes rigoureux, enfin tous les moyens qu'on emploie pour s'assurer de la vocation, doivent nécessairement la donner, du moins pour quelque-temps ; mais si on altère la sévérité de la règle, la Nature reprend bientôt ses droits ; le ressort des organes affoiblis, reprend son élasticité, & de-là aux troubles des passions il n'y a plus qu'un pas à faire ». Dans : De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, Lille, J.B Henry, 1772, t.1, p. 45-46.



la disparition des cloîtres, responsables d'après lui de nombreux maux<sup>1521</sup>. Bien que la France soit libérée de ces institutions au moment où il s'exprime, le médecin dédie sa critique des couvents aux « martyrs des cloîtres » du Portugal, d'Espagne ou d'Allemagne qu'il décrit comme de « tendres victimes de la religion qui, renfermées dans l'âge des désirs, dans les couvents innombrables gémissent [...] passent leur vie infortunée à se combattre, et n'anéantissent un tempérament de feu »<sup>1522</sup>.

Pour qu'elle soit saine et inoffensive, la continence doit résulter d'un choix personnel. Le médecin et anatomiste Louis-Jacques Moreau dénonce ainsi ce qu'ils appellent le « célibat forcé » ou la « virginité par la contrainte des préjugés »<sup>1523</sup>. Là encore, les femmes paraissent davantage souffrir de la continence. Les effets sont décrits comme plus violents et les maladies qui en découlent bien plus nombreuses<sup>1524</sup>. Les jeunes filles sont ainsi vues par la majorité des médecins comme des « victimes » de continence, à l'instar de Virey : « L'état de fille est [...] une époque de souffrance et de malheur, si la nature s'exprime avec trop d'ardeur »<sup>1525</sup>. En effet, elles deviennent maladroites, mélancoliques, tristes et « souvent même folle[s] »<sup>1526</sup>. Ce mal-être n'est pas uniquement pathogène car il est dépeint par la majorité des médecins comme normal et naturel chez les jeunes filles à partir de la puberté. La chasteté est en effet systématiquement présentée comme une étape nécessaire à la puberté, avant le mariage et la reproduction. Il s'agit toutefois d'une période asservissante et violente<sup>1527</sup>. Les corps pubères tels que décrits par les médecins sont ambivalents : ils s'ouvrent aux doux plaisirs et sentiments amoureux, mais souffrent très souvent de vives passions qui se traduisent généralement par des effets convulsifs et des « symptômes spasmodiques et nerveux »<sup>1528</sup>. Les jeunes filles vierges sont principalement touchées par les maladies comme la chlorose, la nymphomanie, l'érotomanie et l'hystérie.

---

<sup>1521</sup> « Nous n'avons plus de cloîtres et, c'est un des plus grands bienfaits de la révolution ; dont la raison s'honorera à jamais ; mais il s'en faut bien que l'Europe ait suivi ce grand exemple ; il s'écoulera peut-être encore cent ans, avant qu'on fasse disparaître de dessus la surface du globe ; ces espèces de tombeaux animé ou, sous prétexte de soutenir un culte, on ensevelit les grâces timides, l'espérance de la population, le bonheur et la nature. Dans : Pierre BOYVEAU-LAFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1798, p. 189.

<sup>1522</sup> *Ibid.* Notons que ces critiques naissent deux ans après la *Religieuse* de Diderot, publié à titre posthume en 1796.

<sup>1523</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803, t. 1, p. 198.

<sup>1524</sup> Toutefois les hommes sont également exposés. P. Bauduit évoque des cas d'atrophie du testicule. Dans : P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 24.

<sup>1525</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire, op. cit.*, p. 85.

<sup>1526</sup> *Ibid.*

<sup>1527</sup> Durant la puberté, le désir passe pour être violent et absolu. Jean-Louis Brachet (1789-1858), en 1847 parle de l'empire des fonctions génératrices qui agissent « despotiquement » sur les corps<sup>1527</sup>. Il le clame haut et fort : sans une surveillance extrême et une « sage défiance de la perversion de la société », les jeunes femmes tombent très facilement dans la nymphomanie ou dans des formes d'hystérie. Une fois qu'elles sont plus âgées, il faut les préparer au mariage : « Ne cherchez ni à l'en détourner ni à l'y porter. Ne lui en parlez qu'avec calme, et faites-lui en voir sans affectation et sans exagération les avantages et les inconvénients ». Dans : *Ibid.*, p. 502.

<sup>1528</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803, t. 1, p. 207.

### 6.1.2. Des pubères monomaniaques

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle les médecins précisent les maladies liées à la sexualité et rattachées à la puberté : la masturbation, la nymphomanie ou certaines formes d'hystéries<sup>1529</sup> deviennent dès lors des pathologies à surveiller chez les adolescents.<sup>1530</sup>

Les recherches de Sylvie Chaperon sur les fondements du savoir psychiatrique vis-à-vis de la sexualité déviante permettent de mettre en lumière trois modèles scientifiques émergeant à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1531</sup> : le premier modèle, celui de la monomanie, où les aliénistes se penchent essentiellement sur des cas de nymphomanes, d'érotomanes et de satyriasis ; le deuxième modèle qui émerge à la fin des années 1850 se base sur la théorie de la dégénérescence ; et enfin le troisième modèle qui s'ébauche à la fin du siècle comme une « psychologie de la vie sexuelle dont Freud donnera une formulation théorique synthétique » et sonne les débuts d'une psychologie sexuelle<sup>1532</sup>.

P. Bauduit est clair : « la folie est [...] une des affections résultant de la continence absolue »<sup>1533</sup>. La puberté est aussi considérée comme le point de départ de nombreuses maladies mentales dont la folie. Ici, seront principalement étudiés des cas de monomanie définie par le *Dictionnaire des Sciences médicales* (1812-1822) comme un « délire sur un seul objet, délire partiel »<sup>1534</sup>. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les médecins et aliénistes s'interrogent sur la définition à donner à la folie. Qu'est-ce qu'un fou ? Une nymphomane est-elle obligatoirement folle ? Y a-t-il différents degrés de folie ? Pour Jean-Étienne Esquirol, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la folie est présentée comme un état mouvant. Contrairement aux définitions traditionnelles, il n'y a pas forcément de perte de la raison ou de la conscience<sup>1535</sup>. La monomanie est donc à ses yeux une folie partielle. Il explique que le terme de monomanie

---

<sup>1529</sup> Jean-François Vaidy (1776-1830), auteur de l'article « hystérie » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) classe cette pathologie parmi les vésanies, donc du côté des aliénations mentales. Il la rapproche ainsi de l'hypocondrie, de la nymphomanie et de l'érotomanie et la présente comme le point de départ de ces autres maladies.

<sup>1530</sup> Beaucoup d'auteurs, comme Virey lie d'ailleurs ces pathologies : « La nymphomanie, ou la fureur utérine est, la plupart du temps, la suite de l'hystérie érotique, lorsqu'elle n'est point satisfaite chez les filles ». Dans : Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 122.

<sup>1531</sup> Sylvie CHAPERON, « Les fondements du savoir psychiatrique sur la sexualité déviante au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches en psychanalyse*, 2010, n° 10, n° 2, pp. 276-285 ; Sylvie CHAPERON, *La médecine du sexe et les femmes*, Paris, la Musardine, 2008 ; Sylvie CHAPERON, *Les origines de la sexologie, 1850-1900*, Paris, Éd. Payot & Rivages, 2012 ; Sylvie CHAPERON, « Le genre et l'histoire contemporaine des sexualités », *Hypothèses*, 2005, vol. 8, n° 1, pp. 333-341.

<sup>1532</sup> Sylvie CHAPERON, « Les fondements du savoir psychiatrique sur la sexualité déviante au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 276.

<sup>1533</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 22.

<sup>1534</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, v. 34, p. 144.

<sup>1535</sup> « Parler d'un fou, c'est pour le vulgaire parler d'un malade dont les facultés intellectuelles et morales sont toutes dénaturées, perverties ou abolies ; c'est parler d'un homme qui juge mal de ses rapports extérieurs, de sa position et de son état ; qui se livre aux actes les plus désordonnés, les plus bizarres, les plus violents, sans motifs, sans combinaisons, sans prévoyance, etc. Le public, et même des hommes très-instruits, ignorent qu'un grand nombre de fous conservent la conscience de leur état, celle de leurs rapports avec les objets extérieurs ; celle de leur délire. [...] Veulent-ils atteindre

« exprimant le signe le plus remarquable de ce genre de folie, convient à tous les délires partiels, gais ou tristes, calmes ou furieux, et est devenu un terme générique »<sup>1536</sup>. Les variantes se déclinent à l'infini suivant « l'objet du délire » :

Nous disons, monomanie hypocondriaque, lorsque le délire a pour objet la santé du malade ; monomanie religieuse, lorsque le délire roule sur des sujets religieux ; monomanie érotique, lorsque les passions amoureuses sont l'objet du délire ; monomanie-suicide, lorsque le désir de se tuer domine l'intelligence ; monomanie-homicide, lorsque le monomane est porté au meurtre.<sup>1537</sup>

Comme le décrit Guy Grenier, Esquirol élargit en somme la notion de folie et fait de la monomanie « une folie partielle qui ne touchait pas toutes les facultés mentales et intellectuelles mais était concentrée sur un seul objet »<sup>1538</sup>. Si Esquirol met en avant la prédisposition des pubères aux monomanies homicides<sup>1539</sup> ou suicidaires<sup>1540</sup>, les médecins de la puberté évoquent le plus souvent deux autres formes de monomanie liées au désir et à la continence : la nymphomanie et l'érotomanie.

#### a) Quand le désir des jeunes filles devient pathologique : la fureur utérine

En 1771, J.D.T. Bienville<sup>1541</sup> publie *La Nymphomanie ou traité de la fureur utérine*<sup>1542</sup> qui constitue un véritable succès éditorial, de nombreuses fois republié au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le docteur s'étonne de

---

un but ? ils combinent leurs moyens, saisissent les occasions, écartent les obstacles ; ils ont recours à la menace à la force, à la ruse, à la dissimulation, aux prières, aux promesses, aux larmes ; ils trompent les plus expérimentés, leur persévérance est invincible ». Dans : ESQUIROL, *La Monomanie homicide*, Paris, Baillière, 1827, p. 3-4.

<sup>1536</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>1537</sup> *Ibid.*

<sup>1538</sup> GUY GRENIER, *Les monstres, les fous et les autres: la folie criminelle au Québec*, Éditions Trait d'union, 1999, p. 92.

<sup>1539</sup> « Des causes physiques ou morales assignables ont presque toujours déterminé cette affection. Dans deux cas cette affection était l'effet des efforts de la puberté ; dans quatre le désir de tuer s'est manifesté après avoir entendu l'histoire d'une femme qui avait égorgé un enfant et séparé la tête du tronc. Cette puissance de l'imitation est une cause fréquente de folie ». Dans : ESQUIROL, *La Monomanie homicide, op. cit.*, p. 45.

<sup>1540</sup> Les jeunes personnes sont souvent amenés à faire des tentatives de suicides : « Presque tous ont fait des tentatives de suicide, tous on invoqué la mort, quelques-uns ont réclamé le supplice des criminels ». Dans : *Ibid.*, p. 46.

<sup>1541</sup> La vie de Bienville est peu connue. Jean-Marie Goulemot, préfacier de l'édition critique de la *Nymphomanie ou de la fureur utérine* (1980) nous donne quelques faibles informations biographiques : « On possède très peu d'informations sur la vie de Bienville. On ne connaît ni sa date de naissance, ni celle de son décès. Il était semble-il Français (fils de protestants exilés en Hollande ou né en France, on ne saurait dire) et écrit toute son œuvre en français. Selon la Biographie de Michaud, il aurait étudié en Hollande et se serait ensuite établi à Rotterdam et à La Haye où il aurait connu un grand succès. À en croire son œuvre (et plus particulièrement les cas cliniques qu'il présente) il aurait voyagé en Europe du Nord et peut être même exercé en France ». Dans : J. D. T. de BIENVILLE et Jean GOULEMOT, *De la Nymphomanie ou Fureur utérine*, Paris, France, le Sycomore, 1980, p. 22. Ses dates de naissance et de mort ainsi que son identité sont mystérieuses. Alexandre Wenger indique qu'il est décédé en 1785. Dans : Alexandre WENGER, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminines au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 novembre 2005, n° 22, p. 3. En revanche, la base de données IDREF (identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche) lui donne les dates suivantes : (1726-1813). Voir la Notice disponible à l'adresse suivante : <https://www.idref.fr/>. Site consulté le 20 juillet 2020.

l'omission faite autour de cette pathologie et propose dès lors le premier traité qui lui est entièrement consacré. Il affirme à cette occasion que cette maladie n'a pas été étudiée par les auteurs antiques comme Hippocrate, Galien, Celse ou Paul d'Égine. Bienville parle en ce sens d'un « profond silence » qu'il ne peut toutefois expliquer. Le médecin n'est pas à l'origine de l'invention de la maladie et il dit traduire et s'inspirer du médecin grec Soranus, le seul à avoir selon lui évoqué la fureur utérine<sup>1543</sup>. Il indique cependant que l'ouvrage de Soranus a disparu, ce qui fait de sa publication la première source écrite consacrée à cette pathologie<sup>1544</sup>.

L'ouvrage *La Nymphomanie ou traité de la fureur utérine* est souvent présenté comme le pendant de l'*Onanisme* de Samuel Auguste Tissot<sup>1545</sup>, publié une dizaine d'années auparavant. Bienville évoque d'ailleurs à plusieurs reprises le livre de Tissot dans sa préface. Comme ce dernier, il veut fournir un traité qui permette à l'esprit humain, « borné par lui-même, séduit & aveuglé par les passions », d'ouvrir les yeux sur une « vilaine maladie »<sup>1546</sup>. L'auteur vante ainsi les effets bénéfiques du traité de son confrère qui, en exposant aux yeux de tous les dangers de l'onanisme, a permis d'éviter à un grand nombre de succomber à l'acte masturbatoire<sup>1547</sup>.

Bienville présente la nymphomanie comme une maladie peu connue des médecins et du grand public et qui pourtant touche une multitude de femmes<sup>1548</sup>. Le médecin se focalise surtout sur les jeunes filles. En effet son ouvrage se construit autour de trois « cas » : Julie, âgée de douze ans, Lucille, âgée de seize ans, Éléonore âgée de vingt-deux ans. Cela se justifie essentiellement par la cause de la maladie. Le médecin explique ainsi que la maladie peut être causée par un amour prématuré des « jeunes filles nubiles »<sup>1549</sup> ou peut également survenir lorsque leur vie sexuelle

---

<sup>1542</sup> For est à constater que l'appellation « Fureur utérine » tend à disparaître au fur et à mesure des décennies. Si l'expression est toujours utilisée dans les textes et traités médicaux, il n'apparaît plus ou très peu dans les titres des traités et thèse de médecine du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>1543</sup> « Soranus, médecin Grec [...] un peu plus ancien que Galien, qui s'est acquis beaucoup de réputation sous l'empire de Trajan, est le seul de l'antiquité qui ait écrit sur cette matière ». Dans : J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine: dans lequel on explique, avec autant de clarté que de méthode, les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie, dont on développe les différentes causes. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation*, Amsterdam, s.n., 1784, p. 44.

<sup>1544</sup> « Nous n'avons plus cet ouvrage : mais Aëtius, Livre XVI, Chap. LXXIV, d'un Traité qui a pour titre : de la Médecine tirée des anciens, avoie que ce qu'il dit de la Nymphomanie dans ce chapitre est extrait de Soranus ; mais comme l'inscription est de Janus Cornarius, qui a traduit en latin les ouvrages d'Aëtius, M. Astruc, voulant puiser dans les sources grecques le véritable nom de cette maladie, a parcouru les seize livres en manuscrit d'Aëtius, qu'il a trouvés dans la bibliothèque du Roi de France, & il y a vu que le titre du chapitre en question est *Perites metromanias*. [...] Outre le terme de Nymphomanie que nous adoptons pour exprimer cette maladie, on lui donne encore différentes dénominations. Moschio, Médecin Grec, l'appelle Satyriasis, d'autres Métromanie, d'autres Erotomanie, qui signifie manie d'amour. Mais tous ces noms étant arbitraires, nous nous en tiendrons à celui de Nymphomanie, toutes les fois qu'il sera question de la Fureur Utérine ». Dans : *Ibid.*

<sup>1545</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, impr. de A. Chapuis, 1760.

<sup>1546</sup> J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, op. cit.*, p. 131.

<sup>1547</sup> « Quelles obligations le public n'a-t-il pas à l'énergique traité de l'Onanisme ? Quelle vertu n'ont pas ces images vraies & effrayantes que le célèbre Tissot y peint avec force ? Combien de milliers de jeunes-gens ont-ils évité par cet avis l'abîme ils alloient se plonger ? Que de milliers encore s'en font retirés par son secours, au moment de périr au milieu de ce décor, peint avec tant de vivacité & de vérité dans son ouvrage ? ». Dans : *Ibid.*, p. VI-VII.

<sup>1548</sup> À ce sujet, il déclare : « la maladie que je traite n'est point une chimère, elle n'est que trop réellement existante dans le Sexe, elle n'y fait tous les jours que des progrès trop rapides. Quand tout le monde ne nierait la vérité de ce que j'avance, je serois obligé de m'en rapporter à l'évidence de mes connoissances & de mes découvertes » Dans : *Ibid.*, p. xiii.

<sup>1549</sup> *Ibid.*, p. 33.

s'arrête promptement. Elle touche donc en priorité les célibataires et les veuves, à partir de la puberté<sup>1550</sup>. Les cas de nymphomanie infantile sur des jeunes filles impubères sont quant à eux considérés comme bien moins courants, Bienville n'en mentionne aucun cas en 1771.

Afin de présenter cette maladie, le médecin commence une minutieuse description des parties génitales féminines qu'il considère comme le « siège principal des fâcheux accidens, dont j'entreprends de faire l'effrayant tableau »<sup>1551</sup>. Il soutient que la nymphomanie émane d'une part d'un dérèglement des fibres des parties génitales, et d'autre part d'un dérangement du cerveau. Bienville explique que l'insatiable désir féminin des nymphomanes est prédisposé par la physiologie féminine : tout d'abord par le clitoris, « siège de la volupté la plus exquise »<sup>1552</sup>, puis par la profondeur du vagin, et enfin par la face interne de la matrice qui est sensible à la volupté et « sollicite les autres organes ». Par l'alliance de ces trois éléments, les parties génitales féminines deviennent les « organes de la volupté » par excellence. Elles sont liées à un système de glandes singulièrement important et actif : la prostate, les glandes de Cowper<sup>1553</sup> et celles situées de part et d'autre du vagin qui ont pour but de sécréter des liquides, d'arroser et de ce fait d'augmenter la sensation de plaisir. Cette justification physiologique permet de mettre en avant la fragilité des femmes qui reçoivent de par l'organisation de leurs parties génitales plus de sensations que les hommes<sup>1554</sup>. Les secousses sont omniprésentes dans la description de la nymphomanie que fait Bienville et peuvent être causées par un frottement agréable, des picotements ou encore des pincements. Toutes ces causes sont des principes qui animent et agitent les parties génitales. Un tempérament bilieux ou sanguin, un climat chaud et un mode de vie oisif peuvent également influencer sur la maladie. Cependant, la cause disposante la plus régulièrement citée reste certainement la chasteté, et ce tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Pour les médecins la nymphomanie est une maladie secrète, pernicieuse<sup>1555</sup> et discrète. Selon Bienville, l'obstacle principal du diagnostic est que : « la malade gardera le silence le plus opiniâtre, jusqu'à ce qu'elle soit tombée dans les accidens maniaques qui la décèlent, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à cet état fâcheux

---

<sup>1550</sup> Plus rarement, les femmes mariées en sont victimes lorsqu'elles se « trouvent unies à des époux d'un tempérament foible, qui exige de la sobriété dans les plaisirs ». Dans : *Ibid.*

<sup>1551</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>1552</sup> J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine*, op. cit., p. 53.

<sup>1553</sup> « Les glandes de Cowper, qui sont situées dans le périnée entre la vulve & l'anus, & qui par un conduit vont aboutir à la naissance du vagin proche les racines des caroncules myrtiformes ». Dans : *Ibid.*, p. 59. Les glandes de Cowper ou glande bulbo-urétrale est une dénomination utilisée de nos jours pour évoquer les glandes situées de chaque côté de l'urètre chez l'homme. L'équivalent de ces glandes chez les femmes sont les glandes de Bartholin, leur nom provient de l'anatomiste qui les analysées : Caspar Bartholin le Jeune (1655-1738). Les auteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles semblent utiliser le plus souvent la première dénomination.

<sup>1554</sup> « On en pourra certainement conclure que les organes chez les femmes reçoivent des impressions bien plus vives, & que par conséquent elles doivent s'enflammer avec beaucoup plus de facilité que les hommes ». Dans : *Ibid.*

<sup>1555</sup> La nymphomanie est une maladie pernicieuse puisqu'elle est souvent liée à d'autres pathologies. À en croire les propos de M. Chambon de Montaux, dans son *Des maladies des filles* (1785) elle est avant tout dangereuse « par ses suites, puisqu'elle est une cause d'inflammation de l'utérus ». Dans sa forme la plus grave, elle est très régulièrement liée à la masturbation, à l'épilepsie et à la démence. La maladie touche d'abord les organes génitaux qui s'en trouvent changés, peut provoquer des cancers et, lorsqu'elle est intense ou dure longtemps, elle peut atteindre les facultés intellectuelles à vie. Dans : Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., p. 237.

dans lequel elle n'est plus susceptible de guérison »<sup>1556</sup>. Les auteurs présentent systématiquement la maladie comme difficile à observer, quelle que soit la période. Pierre Lafage en 1800 montre que « son principe marche très-lentement, d'une manière presque insensible »<sup>1557</sup>, particulièrement à ses débuts. Ce n'est que lorsque la maladie est développée que les principaux symptômes deviennent perceptibles. En conséquence, la nymphomanie se diagnostique difficilement et uniquement par croisement de plusieurs signes<sup>1558</sup>. Chez les jeunes malades, les médecins se basent notamment sur l'observation du comportement et des parties génitales. Arrivées à un stade avancé de la maladie, ces dernières changent en effet considérablement. Des démangeaisons et des contractions, un dessèchement des parties, un clitoris « enflé & plus grand que dans une femme sage », un gonflement d'un ou des ovaires et, en dernier lieu, un écoulement vaginal épais & visqueux, provenant d'une irritation produite par la masturbation<sup>1559</sup> peuvent alors être notés. En revanche, les signes précurseurs de la nymphomanie sont loin d'être évidents. M. Chambon de Montaux invite néanmoins à surveiller quelques éléments chez les jeunes filles et avance que c'est dans l'expression du visage que la maladie se fait le plus pressentir. Il remarque que leurs yeux deviennent étincelants lorsqu'elles sont en compagnie des hommes, qu'elles rougissent ou encore que leur pouls et leur respiration sont plus forts. Celles-ci perdent la pudeur et la modestie qui sont présentés par tous les médecins comme des attributs des jeunes filles, naissant au moment de la puberté. Toutefois, face à ces signes, il est parfois ardu de faire la différence entre un amour naissant et les débuts d'une maladie considérée comme une véritable aliénation mentale puisque ce sont généralement les mêmes éléments – rougeur, gêne ou changement dans le regard – qui sont mobilisés par les médecins pour décrire la naissance de l'amour chez les jeunes filles.

## b) De l'innocente vierge à la nymphomane effrontée

La nymphomanie est une maladie dégénérative. Au début, les symptômes sont quasiment imperceptibles et demeurent secrets puis, au fur et à mesure, les femmes qui en sont atteintes deviennent incontrôlables et sont inéluctablement en proie à une mélancolie ou à une folie entraînant une mort certaine. L'épisode maniaque, quoique souvent présent dans le dernier stade de la maladie, n'est toutefois pas universel. Bienville invite alors à distinguer plusieurs sortes de nymphomanie : la fureur utérine sans délire, la fureur utérine avec délire mélancolique, et en

---

<sup>1556</sup> J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine*, op. cit., p. 83.

<sup>1557</sup> Pierre LAFAGE, *Essai sur la nymphomanie ou fureur utérine, thèse de médecine de Montpellier, numéro 12*, Montpellier, Veuve Jean Martel aîné, 1800, p. 5.

<sup>1558</sup> « Il n'est pas aussi facile que l'on se l'imagine de connoître à la première inspection l'état de cette maladie, ni même de prononcer sur son existence. Si tous les symptômes que nous avons détaillés se trouvoient toujours réunis dans le même sujet, il seroit possible au Médecin de décider à la première vue, non seulement que la maladie est existante, mais encore qu'elle est à tel ou tel période ; & pour lord, on ne seroit plus dans le cas de balancer sur le choix des moyens de guérir. Mais une malheureuse expérience nous a appris qu'il n'y a point d'état où une malade puisse dissimuler avec autant d'art, & qu'il n'est point de maladie qui présente d'elle-même autant d'équivoques à l'examen du Médecin ». Dans : J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine*, op. cit., p. 82.

<sup>1559</sup> *Ibid.*, p. 74.



dernier lieu, la fureur maniaque<sup>1560</sup>. Ces diverses appellations correspondent également à différents stades. Dans le premier cas, les malades sont d'humeur changeante et sont réceptives à la moindre stimulation comme la lecture d'un roman, la vue d'une sculpture, d'un tableau ou d'un homme séduisant. Dans le second cas, l'imagination prend le dessus à travers « le délire & la tristesse » puis ne tarde pas à rendre les malades mélancoliques jusqu'à ce que « l'effronterie [prenne] la place de la pudeur »<sup>1561</sup>. Les nymphomanes cherchent à tout prix à assouvir leurs désirs et deviennent en cela des séductrices prêtes à user de leurs charmes, quitte à devenir violentes<sup>1562</sup>. Bienville ne cesse d'illustrer la violence de cette maladie qui, selon lui, a pour but de « dissimuler les feux horribles qui les consomment »<sup>1563</sup>. Ces accès violents s'avèrent rapidement hors de contrôle. Les malades deviennent ainsi « furieuses & effrénées » ou « crient & s'emportent continuellement comme des insensées »<sup>1564</sup>. À un stade avancé, la nymphomanie présente des points communs avec les symptômes de l'hystérie tels que les cris ou la violence des gestes et des mots. L'animalité des malades est mise en avant, dans les représentations iconographiques [figure 7] et textuelles, ce ne sont moins des femmes que des animaux, voire des monstres.

---

<sup>1560</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>1561</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>1562</sup> L'érotisme émanant de ces descriptions sexualise le corps des femmes qui, à partir de la puberté, devient potentiellement incontrôlable et chargé d'une force sensuelle incommensurable. L'imaginaire de la nymphomane, instituée par Bienville puis repris par tous les médecins, va pénétrer non seulement le discours médical mais également la littérature pornographique. Les travaux de Catherine de Vulpillières attestent de la mise en scène littéraire du plaisir féminin qui présente souvent les symptômes de la nymphomanie ou de la fureur utérine. La chercheuse remarque une « érotisation de la maladie » dans les années 1770 et 1780, dates auxquelles « un nouvel imaginaire se développe, qui permet de donner un second souffle au genre pornographique ». Elle affirme que la maladie « nymphomanie ou fureur utérine » n'est d'ailleurs nommée qu'à partir de cette période. Les auteurs d'ouvrages pornographiques évoquent dès lors une terminologie dérivée du monde médical : « fureur érotique », « fureur hystérique » ou « vapeur clitorale ». Ces expressions, bien qu'inexactes ou impropres du point de vue médical, ont pour Catherine de Vulpillière un but bien précis : « [elles] ont une valeur exclusivement érotique : hors du contexte médical, la formulation scientifique du désir et du plaisir renforce l'obscénité du propos et fonctionne comme hyperbole ». Dans: Catherine DE VULPILLIERES, « La nymphomanie des Lumières : regards des médecins et des pornographes sur le désir féminin », *Le corps des Lumières, de la médecine au roman, études réunies et présentées par Michel Delon et Jean-Christophe Abramovici*, 1997, n° 20, « Littérales », p. 155.

<sup>1563</sup> « Dans ce déplorable état, l'homme le plus ignoble devient un personnage intéressant. La malade l'attire à elle par mille moyens qu'il seroit trop long de décrire ; elle le caresse, elle le prit, elle le sollicite, & quand ses flatteries n'ont pu réussir, elle ne craint point d'employer les menaces pour qu'on satisfasse sa brutalité ». Dans : *Ibid.*

<sup>1564</sup> *Ibid.*, p. 41.



Figure 7- Illustration tirée des études cliniques sur la grande hystérie de Paul Richer (1885)

Comme le souligne Sylvie Chaperon, les nymphomanes sont souvent représentées comme possédées, atteintes d'une forme de pouvoir magique les distinguant peu d'une forme humaine : « le monomane des aliénistes est encore pris dans une cosmogonie de forces qui le dépassent et qui ne sont pas sans faire penser aux forces du bien et du mal. [...] Les nymphomanes ressemblent à des possédées, leurs crises devenant de plus en plus obscènes, diaboliques »<sup>1565</sup>. En effet, les références religieuses ou magiques se mêlent très souvent aux discours médicaux<sup>1566</sup>. On retrouve le même genre de témoignages chez les hystériques<sup>1567</sup>.

La mise en scène des nymphomanes légitime également la relation de pouvoir entre le médecin et la patiente, mais également entre le père et la fille, entre l'homme et la femme. Bienville décrit longuement le cas d'une jeune fille nommée Éléonore qui traverse l'une des dernières phases de la maladie : le délire maniaque. Ne pouvant plus la

<sup>1565</sup> Sylvie CHAPERON, « Les fondements du savoir psychiatrique sur la sexualité déviante au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 278.

<sup>1566</sup> Sylvie Chaperon rapporte par exemple le cas d'une demoiselle qui semble être possédée décrit par Jean-Baptiste Loyer-Villermay (1776-1838) : « Le lendemain matin, il lui survint tout à coup un désir effréné et furieux des plaisirs vénériens, en même temps, elle quitte son lit, jette sa chemise, descend les escaliers et se précipitant dans les bras d'un charpentier, elle l'appelle aux assauts amoureux, l'assurant que jamais il ne trouvera une aussi belle femme. On la lia de vive force et on l'a fit garder à vue par quatre servantes très vigoureuses. Le prêtre de nouveau s'efforça de chasser les démons par ses prières et les cantiques ; mais pendant près de sept heures, elle ne cessa de proférer les propos les plus indécentes, on remarqua que l'œsophage était fermé par une strangulation spasmodique. Devant le pasteur, ses parents et ses médecins, elle récita les deux premières strophes de l'Ode à Priape. Ce paroxysme dura neuf heures. Une prostration absolue lui succéda bientôt, le poulx devint misérable, il s'y joignit de fréquents hoquets et le rire sardonique. Au milieu d'une sueur froide générale, cette infortunée expirera ». Ref : Jean-Baptiste Loyer-Villermay (1819), « Nymphomanie », *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Pancoucke, volume 36 ; p. 570-571. Reproduit dans Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe et les femmes*, p. 66-67

<sup>1567</sup> En 1850, Pierre Hypolite Crosilhes déclare à propos des patientes hystériques : « Le plus souvent tristes, moroses, elles sont parfois d'une gaieté folle sans savoir pour quel motif. À la gaieté succède quelquefois de violentes colères, même contre les personnes qu'elles chérissent le plus, ce qui semblerait appuyer l'opinion que déjà la malade n'est plus libre, qu'elle obéit à un pouvoir occulte qui enchaîne sa volonté ». Dans : Pierre Hippolyte CROSILHES, *Hygiène et maladies des femmes, etc*, Paris, Moquet, 1850, p. 62-63. Sur les représentations de l'hystériques voir : Nicole EDELMAN, *Les métamorphoses de l'hystérique: Du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2013 ; Monique SICARD, « La femme hystérique : émergence d'une représentation », *Communication et langages*, 2001, vol. 127, n° 1, pp. 35-49.

contrôler, son père décide de la placer dans une maison de force gérée par une communauté religieuse<sup>1568</sup>. Cette institution est présentée comme le dernier recours « pour se débarrasser d'un fardeau au-dessus de leur tendresse & de leurs soins »<sup>1569</sup>. Ce cas sera ensuite repris de nombreuses fois par les médecins pour témoigner de la violence de la maladie et des soins accordés à ces jeunes malades, puis devenir un véritable tableau médical. Éléonore est une jeune femme de vingt-deux ans suivie depuis quelques années par le médecin Bienville qui raconte son expérience de la nymphomanie :

Plusieurs Gentilshommes du voisinage avoient échappés avec peine à ses accès de fureur : les deux domestiques de la maison n'avoient toujours été assez forts, ou peut-être assez vigilans pour la contenir : quelquefois même elle s'étoit échappé assez loin, pour faire craindre pendant quelques jours qu'on l'avoit cherchée, qu'elle ne fût précipitée dans un des étangs ; car il y en a grand nombre dans cette campagne. En vain avoit-on conseillé au pere de la mettre en sûreté. Cette fille qui avoit fait les délices du voisinage par sa beauté, en étoit devenue l'horreur.

Le médecin dénonce l'avidité des religieux en charge des soins mais aussi les conditions de vie et l'inefficacité des traitements mis en place<sup>1570</sup>. Afin de sauver Éléonore, Bienville décide d'aller sur place pour constater par lui-même

---

<sup>1568</sup> L'établissement mentionné par Bienville, près de Tours, est difficile à situer et à nommer. Il est possible de se demander si cette institution a bel et bien existé. À travers la répétition des termes « maison » et « maison de force », il est intéressant de s'interroger sur la véritable fonction de ce lieu géré par une communauté religieuse. Le répertoire d'administration des cultes du Conseil général d'Indre-et-Loire témoigne de plusieurs communautés de femmes situées à Tours et vouées à l'accueil de pauvres ou de malades. Or, les archives recensent principalement ce genre de communautés après le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il peut s'agir, mais cela n'est qu'une hypothèse, du « Refuge de Tours ». Ce dernier, installé depuis 1711, est tenu par des religieuses de la « Congrégation de Notre-Dame de Charité du Refuge » fondée à Caen en 1641. Cette institution est spécialisée depuis ses débuts dans l'accueil et le relèvement moral des jeunes femmes. Elle accueille notamment la future Mère Marie-Euphrasie Pelletier (1796-1868), fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, en 1814. Il faut mettre plus de bibliographie. Voir : Stéphanie Guillaume-Chapelet, Régime Malveau, Luc Forlivesi, *Répertoire numérique de la série V. Administration des cultes, 1800-1940*, Archives départementales, Tours, 2008. Disponible à l'adresse suivante : <http://archives.cg37.fr/UploadFile/GED/Archives1800-1940/1234533657.pdf>

<sup>1569</sup> L'étude sur le Refuge de Nancy aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles menée par Hélène Say indique que les jeunes gens peuvent entrer dans ce genre d'établissements religieux pour plusieurs raisons : suite à la mort de parents, au décès d'un mari ou dans les cas de « mauvaise vie » tels que la prostitution, l'adultère ou la débauche. L'aspect médical paraît y être absent puisqu'Hélène Say déclare : « Le Refuge est un établissement de redressement moral, mais non pas de soins, ni physiques ni psychologiques. Lorsque la vie au Refuge ne permet pas le traitement d'infirmités ou de maladies qui se sont déclarées après l'entrée au couvent, les filles sont donc placées en pension à l'extérieur le temps de la guérison, ou renvoyées sine die ». L'archiviste mentionne toutefois quelques cas d'aliénation. Voir : Hélène SAY, « Filles abandonnées, perdues ou repenties: le Refuge de Nancy aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *VST - Vie sociale et traitements*, 18 juin 2010, n° 106, pp. 29-37.

<sup>1570</sup> Ces « dénonciations » des conditions de vie, telles que celles de Bienville, s'inscrivent dans le courant philanthropique que Claude Quételet décrit comme « déjà très implanté en Angleterre, [qui] commence à se développer en France à la fin du règne de Louis XV, à l'heure des encyclopédistes ». Il ajoute que « cette pitié à autrui, cette aspiration à la bienfaisance se distinguent du courant traditionnel de charité »<sup>1570</sup>. Les philanthropes, auteurs ou médecins, déplorent particulièrement la malnutrition et les mauvaises conditions d'enfermement. Dénonciations qui conduiront le médecin aliéniste Philippe Pinel (1745-1826) à lutter pour l'abolition de l'entrave des aliénés par des chaînes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leurs critiques permettent l'élaboration d'un contrôle des maisons de force à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des systèmes d'inspection sont alors mis en place, notamment grâce à l'apparition de certificats médicaux qui, selon Claude Quételet, tendent à se multiplier « mais toujours sans être obligatoires, même s'ils accompagnent de plus en plus souvent les placets demandant un internement ou un transfert ». Voir : Claude QUÉTELET, *Histoire de la folie*, Tallandier, 2012, p. 177-192 - Chapitre « Un esprit de réforme ».

l'état de santé de la jeune fille et « entreprendre la guérison de la malade »<sup>1571</sup>. La description de la malade est un véritable tableau médical dans lequel le médecin met en garde et interpelle son lectorat<sup>1572</sup> :

Je ne dirai point toute l'horreur dont je fus saisi à l'entrée de cette maison, séjour de *la* fureur, du crime & du désespoir. [...] Approchez, filles infortunées, & maudissez le moment où vous avez ouvert votre foible cœur à l'entrée des passions déshonnêtes : écoutez & ne frémissiez pas, si vous pouvez, la vue du spectacle dont je vais vous faire le récit. O spectacle trop hideux & trop effrayant ! vous êtes & serez toujours présent à mes yeux & à ma mémoire, qui en est sans cesse épouvantée... Est ce vous ; m'écriai-je en moi-même, trop infortunée Eléonore ? [...] Est-ce vous que j'ai vu autrefois si aimable & si digne d'être aimée ? Est-ce bien vous dont l'esprit, les graces, la beauté & l'élégance de la taille étonnoient & charmoient tout le monde ? O fort déplorable, qui doit faire trembler toutes les personnes de votre sexe & l'humanité entiere ! Destin cruel ! Quelle incroyable métamorphose as tu opérée ?<sup>1573</sup>

Bienville trouve une jeune fille laide et défigurée par des yeux « hagards & enfoncés », des lèvres « pendantes & violettes »<sup>1574</sup>. Toutes les parties de son corps sont touchées : sa bouche est « puante », ses dents « noires & décharnées »<sup>1575</sup>. Le mauvais traitement est évident au vu de ses cheveux et de ses membres recouverts d'ordures, de poussière et d'excrément<sup>1576</sup>. Ces matières ont remplacé celles qui ornaient autrefois la jeune fille comme la « poudre parfumé », la « pommade » ou les « parfums ». Éléonore semble avoir subi des violences physiques car elle apparaît terrorisée, fragile et abattue<sup>1577</sup>.

Le médecin récupère la jeune femme et décide de la soigner chez lui en appliquant une surveillance drastique avec l'aide de domestiques. Les thérapies sont plutôt simples et reposent essentiellement sur l'usage de bains et de saignées. L'objectif primordial est de créer un environnement sain et sécurisé. Cependant, les règles sont strictes. Éléonore est emmaillotée la nuit « de façon à ne pouvoir porter la main sur les parties »<sup>1578</sup>. Si elle réussit à s'attoucher dans la journée, « on ne la punissoit autrement qu'en lui inondant le visage, & tout au plus en faisant semblant de vouloir la mettre dans son maillot »<sup>1579</sup>. Les dites thérapies sont intrusives et violentes. Bienville évoque des injections vaginales<sup>1580</sup> ou encore une « plaque de plomb assez mince » placée sur les reins et une flanelle « fort

---

<sup>1571</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>1572</sup> Bien qu'il s'adresse aux « filles infortunées », on peut se questionner sur le lectorat de la *Nymphomanie ou de la fureur utérine*. Un tel ouvrage ne semble pas être écrit à l'usage des jeunes filles. Nous nous questionnerons plus en détails sur le lectorat dans une partie consacrée à la question : « Quand les médecins s'adressent aux lecteur·ice·s ».

<sup>1573</sup> J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, op. cit.*, p. 135-136.

<sup>1574</sup> *Ibid.*

<sup>1575</sup> *Ibid.*

<sup>1576</sup> Sur les conditions d'enfermement voir le chapitre « Horribles cachots, horribles asiles ». Dans : Claude QUETEL et Pierre MOREL, *Les Fous et leurs médecines de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1979, pp.143-171.

<sup>1577</sup> « J'avois remarqué, lorsqu'on étant entrée dans le cachot de cette malheureuse, qu'elle s'étoit sauvé dans un coin, où elle s'étoit tenue accroupie tout le temps que la Religieuse y étoit restée, & je n'avois pas oublié qu'elle avoit poussé un cri affreux lorsqu'on avoit voulu l'en tirer pour l'avancer vers nous ; ce à quoi elle s'étoit refusée constamment ». Dans : J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, op. cit.*, p. 138.

<sup>1578</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>1579</sup> *Ibid.*

<sup>1580</sup> P. 193-194 : Il fournit la recette : « Une chopine de Petit-Lait clarifié, dans laquelle vous ferez bouillir pendant un demi-quart-d'heure Feuilles de Plantin, --- (caractères utilisé pour ne pas répéter Feuilles) de Mauve, Racines de Guimauve, --- (Racines) de Nénuphar, demi poignée, Une tête de Pavot blanc. Passez la colature sans expression, faites-y infuser pendant 12 heures une draehme de Safran oriental, & après l'avoir passé une seconde fois, mettez-la dans un

épaisse » placée sur les parties génitales « continuellement imbibées d'eaux émolientes ». L'idée est d'agir directement sur le clitoris qui est décrit comme particulièrement long et doté de dartres. L'intérieur de la matrice est, lui, couvert d'ulcères.

Cette histoire, présentée comme un « tableau médical », illustre l'horreur des symptômes et la difficulté à traiter la maladie. Elle permet d'avertir les parents sur la dangerosité du « charlatanisme »<sup>1581</sup>, et plus précisément sur de néfastes « institutions ». Ce tableau permet également de montrer le caractère intrusif et intime sur laquelle repose les traitements. Ce dernier fait est justifié par la dureté des maux. En guise de conclusion, Bienville recommande de se tourner vers « un médecin expérimenté », de ne pas envoyer les enfants dans des « maisons de force »<sup>1582</sup> et enfin de bien choisir les domestiques qui sont en contact avec les jeunes femmes<sup>1583</sup>.

Ce tableau permet à Bienville d'introduire la manière dont il met en place une thérapie chez les jeunes filles. Pour s'assurer de la mise en œuvre d'une thérapie adaptée, une relation de confiance entre le médecin et les jeunes patientes doit s'instaurer<sup>1584</sup>. Ce n'est qu'après avoir institué cette confiance et montré, par l'exposé de tableaux

---

vase propre pour l'usage. N. B. Que ces injections doivent se renouveler tous les jours, parce qu'elles s'aggravent facilement, & qu'alors elles pourroient faire plus de mal que de bien ».

<sup>1581</sup> Sur l'histoire du charlatanisme médical, voir : Nicole EDELMAN, « Médecins et charlatans au XIX<sup>e</sup> siècle en France », *Les Tribunes de la sante*, 5 juillet 2017, n° 55, n° 2, pp. 21-27 ; Jacques POIRIER, *Petit dictionnaire du charlatanisme médical*, Paris, Hermann, 2011, 196 p ; Roy PORTER, *Quacks: Fakers & Charlatans in Medicine*, Tempus, 2003, 383 p.

<sup>1582</sup> À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les institutions de « correction » et maisons de force semblent être essentiellement vouées à enfermer les femmes. Guillaume Buchant, auteur de l'ouvrage *Médecine domestique*, y décrit des cas de masturbation féminine : « Les grandes Villes, les Couvents, les Communautés, les Pensions, les Maisons d'institution, &c. en fournissent tous les jours des exemples ; & les accidents qui en résultent sont d'autant plus graves, d'autant plus difficiles à guérir, que la constitution des femmes est plus foible, plus délicate, & sujette à plus de Maladies »<sup>1582</sup>. Il ne mentionne pas de tels lieux lorsqu'il aborde la masturbation masculine. L'enfermement semble justement être justifié par la fragilité féminine et la pathologisation des maladies relevant de la masturbation ou se rapprochant de déviations sexuelles comme la nymphomanie et l'hystérie. Dans : William BUCHAN, *Médecine domestique ou traité complet des moyens de se conserver en santé*, Paris, chez Froullé, 1788, t. 4, p. 506. Les maisons de force relèvent du secteur privé contrairement aux hôpitaux publics qui, tout au long de l'Ancien Régime, ne comptent que cinq pour cent d'insensés. Comme dans le cas relevé par Bienville, c'est généralement la famille qui est à l'origine de la demande d'internement par lettre de cachet (lettre qui sous l'Ancien Régime sert à la transmission d'un ordre du roi). Parfois, celle-ci est accompagnée d'une liste de symptômes ainsi que d'un certificat du curé de la paroisse qui sert de garant et qui appuie le témoignage. Face aux hôpitaux bondés qui accueillent une majorité de démunis et au manque de prisons d'État, les communautés religieuses vont peu à peu se transformer en maisons de force. Comme le montre Bienville, les tarifs sont très élevés. Le père d'Éléonore a dû faire face à des « dépenses considérables » pour faire entrer sa fille dans la communauté. Claude Quétel indique également des sommes considérables : « Ces maisons, de tailles et de standings très différents font varier un prix de pension qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, va de 200 à 1 500 livres par an, (une journée de travail de manouvrier est alors payée une livre, voire moins) ». Dans : Claude QUÉTEL, *Histoire de la folie*, Paris, Tallandier, 2009, p. 131- 146.

<sup>1583</sup> On retrouve de telles instructions dans les ouvrages sur la masturbation. La gouvernante ne doit pas être trop âgée afin d'être la plus vigilante possible et doit surtout faire preuve « d'une pureté dans les mœurs irréprochable » J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, op. cit.*, p. 154.

<sup>1584</sup> Nombreux auteurs témoignent de la difficulté à évoquer certains sujets avec les nymphomanes et à découvrir les secrets qu'elles ont bien cachés. Dans son *Essai sur la nymphomanie* (1800) Pierre Lafage donne des conseils sur la manière d'instaurer les premiers contacts avec ces femmes : « Le Médecin appelé auprès d'une personne, chez laquelle il soupçonnera l'existence de la nymphomanie, doit d'abord employer la persuasion, tâcher d'inspirer une vraie confiance, flatter pour y parvenir les goûts de la malade, gémir avec elle, l'encourager, affecter de prendre à sa situation l'intérêt le plus vif, et lorsqu'il sera parvenu à son but, il reviendra par les mêmes gradations sur ce qu'il aura dit, lui fera voir le danger qu'elle court, et lui en inspirera toute l'horreur possible, en l'effrayant s'il le faut, par le tableau des tristes suites de cette cruelle affection. Tout cela doit être soutenu par des remèdes appropriés et long-temps continués ».

médicaux, la gravité de la maladie que le médecin pourra s'informer de ses causes en interrogeant les patientes sur des sujets plus intimes et utiles au diagnostic : pertes vaginales, masturbations, fréquences et quantités des menstruations, etc.

Trois grandes étapes se distinguent au cours du traitement de la fureur utérine défendu par Bienville. En premier lieu, et uniquement lorsque la maladie est bien avancée et accompagnée de pratiques masturbatoires, il faut contraindre le corps et faire relâcher la tension accumulée dans le vagin. En deuxième lieu, des lavements et des saignées servant à calmer la vive chaleur du corps peuvent être pratiqués. En dernier lieu, le médecin propose une diversion par des activités plaisantes ainsi qu'une communication soutenue avec les patientes. Yvonne Kniebihler et Catherine Fouquet remarquent que Bienville n'aborde jamais le recours aux mutilations sexuelles, notamment clitoridiennes, dans la thérapie de la maladie. Ces pratiques sont pourtant fréquemment mentionnées chez les Anciens :

Galien et Léon l'Africain rapportent qu'en Égypte les nymphes de toutes les filles sont coupées « afin d'éteindre leur lubricité ». Les médecins du XVI<sup>e</sup> siècle en parlent à leur tour, notamment Ambroise Paré, qui fut d'ailleurs attaqué pour sa liberté de propos sur un tel sujet ; mais aussi Brantôme dans *Les Dames galantes* et Bodin dans le *Colloquium*. Les auteurs semblent confondre deux opérations différentes lorsqu'ils évoquent les coutumes africaines : la résection des nymphes et l'excision du clitoris. Plusieurs d'entre eux affirment que « l'ablation des nymphes » est alors couramment pratiquée en France : Paré voit dans leur longueur excessive une maladie de l'utérus. La cruauté de l'opération n'intimide d'ailleurs personne<sup>1585</sup>.

Or, la clitoridectomie n'est pas totalement absente du traitement de la nymphomanie et de la masturbation féminine. Elle semble néanmoins être utilisée plus tardivement. Michel Caire évoque notamment les travaux du chirurgien anglais I. Baker Brown, « principal promoteur dans le traitement des maladies mentales rapportées à l'excitation périphérique du nerf honteux »<sup>1586</sup>. Cependant, ces opérations sont rapidement jugées inefficaces<sup>1587</sup>.

### c) Erotomanie et satyriasis : des maladies masculines ?

La naissance des passions est présentée comme un fait commun aux deux sexes pendant la puberté. Toutefois, les passions et le désir des jeunes filles semblent davantage violents et susceptibles de développer des pathologies. Les jeunes hommes souffrent-ils d'effets similaires ? À la puberté, les passions non contrôlées exposent

---

Dans : Pierre LAFAGE, *Essai sur la nymphomanie ou fureur utérine, thèse de médecine de Montpellier, numéro 12, op. cit.*, p. 15.

<sup>1585</sup> Yvonne KNIEBIHLER, *La Femme et les médecins : Analyse historique*, Paris, Hachette, 1983, p. 147.

<sup>1586</sup> Michel CAIRE, *Soigner les fous : Histoire des traitements médicaux psychiatrie*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2019, 349 p.

<sup>1587</sup> « Dans la nymphomanie, la clitoridectomie associée ou non à la nymphotomie n'a pourtant généralement guère de succès, comme l'illustre le cas évoqué dans le Bulletin général de thérapeutique en 1854 : après l'ablation, « la malade n'a ressenti aucune diminution dans ses penchants effrénés pour l'acte vénérien ». Dans : *Ibid.*



les jeunes hommes et les jeunes femmes à un grand nombre de maladies en leur faisant d'abord éprouver la mélancolie. Comme l'explique Augustin-Pierre-Isidore Polinière dans son *Essai sur la puberté* (1815) « cette dernière devient souvent une passion non satisfaite, et dégénère chez la femme en nymphomanie, chez l'homme en satyriasis »<sup>1588</sup>.

Le satyriasis<sup>1589</sup>, parfois appelé satyriase<sup>1590</sup>, est une maladie masculine « dont l'attribut principal est une lubricité extraordinaire » ainsi qu'une « érection continuelle du pénis avec penchant irrésistible et presque insatiable à exercer l'acte vénérien »<sup>1591</sup>. Pour le médecin Duprest-Rony<sup>1592</sup>, les érections « faciles, fréquentes, tantôt occasionnées par la vue des femmes » sont les premiers symptômes de la maladie. Lorsque celle-ci évolue, comme dans le cas de la nymphomanie, l'imagination est « obsédée par des images lascives ». Le malade est troublé et commence à délirer<sup>1593</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Duprest-Rony est certainement l'un des médecins qui esquissent le mieux et le plus précisément la pathologie. Contrairement aux définitions habituelles qu'offrent les traités de médecine, les dictionnaires et les encyclopédies, il décrit consciencieusement la dégénérescence physique entraînée par le satyriasis : le visage devient rouge, les yeux saillants et la bouche écumante. Comme pour l'hystérie ou la nymphomanie, le satyriasis évolue par crises et, dans l'intervalle de celles-ci, les individus sont tristes et mélancoliques<sup>1594</sup>. Dans la dernière phase de la maladie, les parties génitales s'échauffent et des gangrènes apparaissent. Que ce soit dans l'aspect du visage, des organes génitaux ou dans le caractère triste et mélancolique, le satyriasis et la nymphomanie ont plusieurs similitudes<sup>1595</sup>. Ces maladies entraînent, dans les cas les plus extrêmes, une exagération des sens<sup>1596</sup>.

La maladie masculine peut être en premier lieu causée par la continence, surtout chez « un individu jeune, pléthorique, qui n'a jamais connu les plaisirs de l'union sexuelle, et qui s'en retrace incessamment l'idée dans son imagination ardente »<sup>1597</sup>. D'ordinaire, le siège de la maladie est double : elle se loge à la fois dans les organes

---

<sup>1588</sup> Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, p. 26.

<sup>1589</sup> Les médecins invitent généralement à distinguer cette maladie du priapisme qui se définit par une érection perpétuelle et constante, mais où l'individu ne ressent pas de désir et ne cherche pas à avoir une relation sexuelle. Les deux mots sont cependant utilisés comme synonymes dans de nombreux traités médicaux.

<sup>1590</sup> Le terme « satyriasis » aurait été également attribué dans l'Antiquité pour désigner des formes de vulvodynie, douleur vulvaire chronique. Voir : Janice MCELHINEY, Sarah KELLY, Raymond ROSEN et Gloria BACHMANN, « Sexual Medicine Hystory : Satyriasis: The Antiquity Term for Vulvodynia? », *The Journal of Sexual Medicine*, 2006, vol. 3, n° 1, pp. 161-163.

<sup>1591</sup> *Encyclographie des sciences médicales. Répertoire général de ces sciences, au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, vol. 27, p. 182.

<sup>1592</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1593</sup> A. P. DUPREST-RONY, *Dissertation sur le Satyriasis*, Paris, Migneret, 1804, p. 24.

<sup>1594</sup> *Ibid.*

<sup>1595</sup> Les remèdes prescrits sont d'ailleurs souvent identiques. D'une manière générale les médecins préconisent saignées, ventouses et cataplasmes ainsi que les boissons calmantes et un régime alimentaire adapté.

<sup>1596</sup> A.-P. Duprest évoque le cas d'un jeune érotomane extrêmement sensible à la lumière, au goût et à l'odorat. Néanmoins, c'est l'ouïe qui semble être la plus exaltée : « Le son le plus léger, les moindres vibrations de l'air, causaient, dans l'oreille, une douleur intolérable ; ou bien cet organe, mieux disposé, lui procurait les sensations les plus délicieuses ; il lui semblait que l'univers était un orchestre immense, dont les sons harmonieux jetaient son ame dans l'extase la plus complète ».

<sup>1597</sup> *Encyclographie des sciences médicales. Répertoire général de ces sciences, au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, vol. 27, p. 182.

génitaux mais aussi dans le cerveau à partir des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, contrairement aux pathologies « sexuelles » féminines, le satyriasis s'avère peu commun. C'est le constat que fait A.-P. Duprest-Rony au début de sa *Dissertation sur le satyriasis* publiée en 1804 :

Les auteurs les plus anciens traitent sous les divers noms d'érotomanie, de nymphomanie, de passion hystérique, d'hystéromanie, de fureur utérine, de fureur érotique, etc. ce dérangement de la sensibilité des organes génitaux, qui, suivant ses divers degrés, conduit la femme, des idées lascives aux emportements les plus effrénés, aux plus honteux excès, ainsi qu'aux plus condamnables violences. Si l'on veut au contraire étudier l'affection analogue dont l'homme est susceptible, on trouvera que sous les dénominations encore mal définies de Satyriasis et de Priapisme, quelques auteurs traitent d'une maladie, dont ils rapportent peu d'exemples, et dont l'exposition ne peut être considérée que comme un simple aperçu dans les ouvrages du plus grand nombre.<sup>1598</sup>

Comme pour la nymphomanie, l'exposition des cas de satyriasis est très précise et ressemble avant tout à une histoire. A.-P. Duprest-Rony fait part du destin d'un jeune homme destiné au commerce et placé en formation chez des négociants. Rapidement, celui-ci « s'abus[e] sur le genre d'attachement que la femme [a] pour lui, et s'imagin[e] en être tendrement aimé »<sup>1599</sup>. Il développe alors une érotomanie : « Quand par hasard elle jet[te] un coup d'œil sur lui, il entr[e] en érection, et ne tard[e] pas à éjaculer : la nuit, il [a] des pollutions fréquentes ». L'ardeur est telle que le jeune homme ne pouvant plus retenir ses nombreuses érections doit arrêter son apprentissage. Loin de sa bien-aimée, les symptômes continuent<sup>1600</sup>. Il souffre de maux intestinaux et d'un mal-être toutefois guéri grâce à une thérapie essentiellement constituée d'antispasmodiques et de toniques.

Toutefois, contrairement aux exemples de nymphomanie ou d'hystérie, la thérapie est relativement rapide et consiste à surveiller ou éloigner le sujet de l'objet de ses convoitises. L'exposé des cas cliniques féminins est généralement beaucoup plus long et douloureux. Il se termine souvent par l'aliénation, le mariage ou des prises en charge contraignantes. Les femmes sont décrites comme plus inconstantes dans leurs émotions et immaîtrisables que les hommes érotomanes ou atteints de satyriasis. Duprest aborde des cas où ces derniers tombent dans la folie et deviennent incontrôlables mais la cause en est accidentelle et résulte des conséquences d'un traitement<sup>1601</sup>. Bien que ces maladies soient souvent comparées, la nymphomanie apparaît comme une maladie plus grave, plus répandue et

---

<sup>1598</sup> Elle peut également avoir pour origine un arrêt des rapports sexuels chez les hommes mariés ou, plus rare encore, « un coup violent à la tête. A. P. DUPREST-RONY, *Dissertation sur le Satyriasis*, op. cit., p. 2.

<sup>1599</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>1600</sup> « Cet éloignement dissipa le délire ; mais les érections, suivies d'émission de semence, continuèrent ; l'estomac et le tube intestinal étaient frappés d'atonie », *Ibid.*, p. 5.

<sup>1601</sup> « Un homme de quarante ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution forte et robuste, qui dès la puberté avait été très-enclin au plaisir de l'amour, fut atteint d'un rhumatisme à la partie inférieure et postérieure du tronc. On appliqua un large vésicatoire sur la partie affectée [...] le malade éprouva de l'ardeur dans la vessie ; un prurit très-désagréable au bout de la verge, et de fréquentes envies d'uriner ; ensuite il entra en érection, et eut deux pollutions, sans exercer d'attouchement sur le pénis. Les érections continuèrent, et devinrent si fortes, qu'il tenta de violer sa garde, laquelle était pourtant vieille et laide. Celle-ci, effrayée, appela à son secours les gens de la maison : ils accoururent, et furent obligés de le contenir dans son lit ». Dans : *Ibid.*, p. 14-15.

enfin plus monstrueuse chez les femmes<sup>1602</sup>. De cette manière, le satyriasis est toujours présenté comme une pathologie rare en France, tandis que « la nymphomanie s'observe assez fréquemment »<sup>1603</sup>. D'ailleurs très peu d'auteurs de thèses ou de traités de médecine mettent en garde contre le satyriasis au moment de la puberté, et si cas cliniques il y a, ceux-ci sont davantage présentés comme anecdotiques. Au contraire, la nymphomanie est continuellement citée et perçue comme une véritable menace pour toutes les jeunes filles.

#### d) D'incontrôlables hystériques

Le médecin Louis Gabriel Meynard<sup>1604</sup> dans sa thèse intitulée *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté* (1812) soutient que la pathologie la plus fréquente des jeunes filles, après la chlorose, est l'hystérie<sup>1605</sup>. Pourtant, l'hystérie semble beaucoup moins présente que la nymphomanie dans les traités et thèses de médecine des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Est-ce que l'on peut considérer l'hystérie comme pouvant être entraînée par la transformation pubertaire ?

L'hystérie est une maladie ambivalente face aux désirs et plaisirs charnels<sup>1606</sup>. La continence est perçue comme la principale cause des cas d'hystérie chez les jeunes femmes, tandis que le coït est vu comme bénéfique<sup>1607</sup>. Que ce soit dans le cas d'une abstinence ou d'un désir immodéré, l'esprit et le corps dépérissent. De la même manière que les jeunes nymphomanes, les hystériques non-mariées à cause d'un « défaut de fortune » ou par « le despotisme

---

<sup>1602</sup> Comme l'explique l'*Encyclographie des sciences médicales* : « parce qu'ils forment avec l'état normal de ce sexe, qui est en quelque sorte un état passif, un contraste plus choquant ». Dans : *Ibid.*, vol. 27-28, p. 184.

<sup>1603</sup> *Encyclographie des sciences médicales. Répertoire général de ces sciences, au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Etablissement encyclographique, 1833, vol. 27, p. 182.

<sup>1604</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Ce médecin semble avoir publié que cette thèse.

<sup>1605</sup> Louis Gabriel MEYNARD, *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté, etc.*, Didot Jeune, Paris, 1812, p. 11.

<sup>1606</sup> L'hystérie a été investie par de nombreux historiens et historiennes, notamment par les travaux de Sabine Arnaud pour l'époque moderne : Sabine ARNAUD, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014 ; Sabine ARNAUD, « De la dénomination d'une maladie à son assignation : l'hystérie et la différence sexuelle, entre 1750 et 1820 », in *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2012 ; Sabine ARNAUD, « Une maladie indéfinissable? L'hystérie, de la métaphore au récit, au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, vol. 65, n° 1, pp. 63-85 ; Sabine ARNAUD, *Mise en récit et enjeux politiques d'un diagnostic: l'hystérie entre 1730 et 1820 : construction et circulation d'une catégorie médicale*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, France, Etats-Unis d'Amérique, 2007, 564 p. Pour l'époque contemporaine voir : Nicole EDELMAN, *Les métamorphoses de l'hystérique: Du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2013 ; Nicole EDELMAN, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux maladies nerveuses, l'hystérie comme exemple », *Romantisme*, 2000, vol. 30, n° 110, pp. 73-87 ; Gérard WAJEMAN, « Psyché de la femme : note sur l'hystérique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, 1976, vol. 6, n° 13, pp. 57-66.

<sup>1607</sup> « L'union du sexe pourrait également être tentée pour parvenir au même but. Je connais une femme qui fut délivrée d'un accès considérable d'hystérie par les caresses de son époux : celui-ci a depuis encore tenté ce moyen avec succès, de sorte que dorénavant il est le médecin exclusif de son épouse, qui est très-sujette à cette maladie ». Dans : VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, Gand, impr. de J. N. Houdin, 1815, p. 90.

d'un père », tombent dans un marasme qui conduit à la démence ou à l'épilepsie<sup>1608</sup>. L'union conjugale devient l'unique thérapie<sup>1609</sup>.

L'hystérie est souvent teintée de mystère et auréolée de mouvements inexplicables<sup>1610</sup>. Malgré la multitude des symptômes, deux notions sont systématiquement mobilisées pour décrire les malades : le « clou hystérique » et « l'accès hystérique ». Le clou hystérique est une douleur brusque et douloureuse qui se concentre dans le crâne. Selon Thomas Sydenham (1624-1689), la douleur est « térébrante, comme si on enfonçait un clou dans la tête, et produit un vomissement abondant de matière verdâtre »<sup>1611</sup>. Toutefois, cet état n'est pas propre à cette maladie car il se trouve aussi dans des cas de chlorose<sup>1612</sup>. L'accès hystérique est quant à lui plus indéterminé. Il se rapproche d'une crise précédée par une sensation de froid dans les extrémités, des bâillements, des oppressions et un sentiment d'anxiété généralisé<sup>1613</sup>. Pendant l'accès hystérique, les femmes sont prises de palpitations, de suffocations, de secousses et de vertiges. Cette crise occasionne fréquemment une perte de la vue ou de l'ouïe<sup>1614</sup>. Les symptômes sont brutaux et les femmes deviennent incontrôlables. Les hystériques décrits par Pierre Pomme passent ainsi du rire aux larmes, hurlent, rotent ou crachent de manière convulsive<sup>1615</sup>.

#### e) L'hystérie : « un caméléon qui varie sans fin ses couleurs »

L'hystérie est une maladie difficile à définir. Le terme « hystérique » est dérivé du latin *hystera* qui signifie « matrice ». Comme l'indique l'article « Hystérique » de l'*Encyclopédie* (1751-1772), il s'agit d'une épithète « qui s'applique en général à tout ce qui a un rapport à la matrice : ainsi on appelle hystérique la plupart des maladies de

---

<sup>1608</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 175.

<sup>1609</sup> « Tous les secours de la médecin(e) n'offrent que de vains palliatifs, quand le poison ne se guérit pas par son antidote, quand on ne va pas au-devant des désastres du célibat, par le spécifique du mariage ». *Ibid.*, p. 176. Cependant, pour certains médecins l'hystérie peut également être causée par une vie sexuelle démesurée comme en témoigne François Louis Isidore Valleix: « On a également attribué à l'acte de copulation sans aucun abus la production de l'hystérie ; mais les faits sur lesquels on s'est étayé sont beaucoup moins convaincants que ceux qu'on a invoqués en faveur des causes précédentes. Il peut arriver que le coït soit une cause déterminante de quelques attaques d'hystérie ; mais il n'en résulte pas pour cela qu'on doive le ranger parmi les causes prédisposantes lorsqu'il n'y a aucun abus ». Dans : François Louis Isidore VALLEIX, *Guide du médecin praticien ou Résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquées*, op. cit., p. 930.

<sup>1610</sup> L'état magique revient souvent dans les descriptions des femmes hystériques. Louis Florentin Calmeil (1798-1895), auteur de l'article « continence » du Dictionnaire de médecine ou répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique, compare les affections vaporeuses et hystériques des filles vivant dans les cloîtres à « certains états magnétiques » et ajoute que « le diable, les succubes cherchaient fréquemment à s'introduire dans les couvens de femmes ». Dans : Nicolas Philibert ADELON, *Dictionnaire de médecine*, op. cit., vol. 8, p. 519.

<sup>1611</sup> Thomas SYDENHAM, *Médecine pratique de Thomas Sydenham ; traduite par A.-F. Jault*, op. cit., p. 241.

<sup>1612</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>1613</sup> William BUCHAN, *Médecine domestique: ou traité complet des moyens de se conserver en santé, de guérir & de prévenir les maladies, par le régime & les remèdes simples: Ouvrage utile aux personnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde*, Paris, Froullé, 1783, vol. 3, p. 364.

<sup>1614</sup> *Ibid.*, p. 365.

<sup>1615</sup> Pierre POMME, *Traité des affections vaporeuses des deux sexes, ou maladies nerveuses, vulgairement appelées maux de nerfs*, op. cit., p. 2.

cette partie ; on dit colique hystérique, flux hystérique, fureur hystérique, &c »<sup>1616</sup>. L'hystérie est constamment associée à d'autres mots et maladies. Les médecins parlent alors de passions, de fureurs, de symptômes ou de mouvements hystériques. Van Peen explique que certains auteurs lui ont donné le nom de « vapeurs »<sup>1617</sup> ou de « suffocation de la matrice » alors que d'autres la décrivent comme des spasmes ou comme la variante d'une « affection hypocondriaque »<sup>1618</sup>. En somme, les synonymes et qualificatifs de la maladie sont fluctuants<sup>1619</sup>. Tout comme la nymphomanie, l'hystérie est par conséquent mal délimitée et en constante évolution entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle. Van Peen déclare par ailleurs que « l'hystérie, sous le rapport de ses causes, a été de tout temps le sujet de discussions sévères »<sup>1620</sup>.

Étymologiquement, l'hystérie dérive du latin *hystera*, signifiant utérus. Les médecins présentent ainsi généralement l'hystérie comme une maladie résultant de cet organe<sup>1621</sup>. À la puberté, l'utérus est décrit comme un organe remarquable et gorgé d'une nouvelle énergie. Pour Antoine-Séverin Belmer il s'agit d'un « foyer d'action vitale » qui peut être plus ou moins concentré en énergie selon le tempérament ou le climat dans lequel vit le sujet<sup>1622</sup>. Effectivement, pour la majorité des auteurs, l'utérus, tel une entité, contrôle le corps des femmes. Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles font d'ailleurs encore référence à un célèbre extrait du *Timée* de Platon, dans lequel le philosophe déclare : « Chez les femmes [...] ce qu'on appelle la matrice ou l'utérus est un animal qui vit en elles avec le désir de faire des enfants »<sup>1623</sup>. Dans la tradition médicale, l'utérus est donc assimilé à un animal. Pour l'historien Jean-Baptiste Bonnard, cette idée de bête avide « amène à penser le corps féminin comme structurellement hystérique »<sup>1624</sup>. Cette conception d'un utérus vivant, bien que surtout rattaché à une vision antique du corps, n'a pas

---

<sup>1616</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.8, p. 420.

<sup>1617</sup> Pierre Pomme parle d'ailleurs toujours d'affections vaporeuses : « J'appelle affection vaporeuse, cette affection générale ou particulière du genre nerveux qui en produit l'irritabilité et le raccornissement ; elle est appelée hystérique chez les femmes, parce que les anciens regardaient les différens dérangemens de la matrice, comme l'unique cause de ces maladies ». Dans : Pierre POMME, *Traité des affections vaporeuses des deux sexes, ou maladies nerveuses, vulgairement appelées maux de nerfs*, Paris, Chez Cussac, Imprimeur-Libraire, 1799, p. 1.

<sup>1618</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, op. cit.

<sup>1619</sup> « Synonymie : hystérie, hystéricie, hystéricisme, hystéralgie, passion et affection hystérique, affection utérine, suffocation de matrice, étranglement de l'utérus, mal de mère : on a encore appelé cette maladie vapeurs hystériques, ascension de la matrice, névrose utérine. Le mot hystérie nous paraît préférable, parce qu'il exprime assez bien l'idée qu'on y attache, et parce que l'usage l'a consacré ; celui d'hystéralgie convient mieux à ces douleurs plus ou moins fréquentes qu'éprouvent un grand nombre de femmes ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 23, p. 227.

<sup>1620</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, op. cit., p. 82.

<sup>1621</sup> Avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'hystérie est exclusivement perçue comme une maladie féminine, Evelyne Berriot-Salvadore souligne d'ailleurs que les médecins utilisent généralement les expressions « suffocation de la matrice » ou « fureur utérine » pour affirmer l'origine de la pathologie. Voir : Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin*, Genève, Slatkine, 1993, p. 45.

<sup>1622</sup> Ibid.

<sup>1623</sup> Platon, *Timée*, 91c.

<sup>1624</sup> Jean-Baptiste BONNARD, « Corps masculin et corps féminin chez les médecins grecs », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, p. 33.

entièrement disparu et permet d'expliquer l'influence considérable de cet organe sur la santé et la puberté<sup>1625</sup>. Elsa Dorlin, au regard des textes médicaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, explique la persistance de « l'image d'un animal enragé, errant, se ruant contre les parois du ventre »<sup>1626</sup>. Si les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle ne développent pas toujours l'idée d'un « animal dans un animal », ils évoquent toutefois un organe « à part » qui est présenté dans l'article « Femmes » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), comme la source de tous les maux et de la santé féminine :

Ces maladies prennent toutes leurs sources dans un seul appareil d'organes ; sa puissance, son activité, sa force de réaction sont supérieures à celles dont jouissent les autres organes qui constituent l'économie. En effet, l'utérus exerce sur elle un pouvoir qu'il est difficile d'exprimer, malgré l'évidence de ses effets. Il est bien entendu que ce pouvoir commence avec la puberté, et qu'il cesse ou diminue considérablement après la cessation des menstrues.

Du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle, les théories sur le siège de la maladie se multiplient. Pour certains médecins, l'hystérie provient d'un dérangement de l'utérus ; pour d'autres, d'une affection nerveuse<sup>1627</sup> ; et pour la majorité des médecins de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, du cerveau qui en est le siège pathologique. *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)* revient sur les prémices de la théorisation autour de la maladie jusqu'au classement nosologique<sup>1628</sup>. Le travail de Sabine Arnaud insiste sur la diversité des « troubles hystériques », qu'ils s'agissent de vapeurs, de troubles utérins, de suffocations de la matrice et, en définitive, toutes les manifestations de l'hystérie bien avant l'imaginaire du XIX<sup>e</sup> siècle associé à Charcot et plus généralement à l'aliénisme. Comme l'a démontré Sabine Arnaud dans un article consacré à la dénomination de l'hystérie, l'assignation de cette pathologie a beaucoup évolué des années 1750 à 1820. En effet, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de catégories sont mobilisées pour parler de troubles convulsifs ou d'évanouissements. Les médecins utilisent dès lors une multitude de termes : « passion, affections, vapeurs hystériques, vapeurs hypocondriaques, ou vapeurs convulsives »<sup>1629</sup>. En 1820, « ces expressions sont rassemblées au profit de deux catégories médicales : l'hystérie et

---

<sup>1625</sup> Sur les mouvements hystériques de la matrice voir : Paul MENGAL et Roberto POMA, « Utérus expulsif ou utérus convulsif. Deux visages de la médecine des femmes », *Dix-Huitième Siècle*, 2004, vol. 36, n° 1, pp. 15-28 ; Sabine ARNAUD, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014 ; Sabine ARNAUD, « Une maladie indéfinissable? L'hystérie, de la métaphore au récit, au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, vol. 65, n° 1, pp. 63-85 ; Sabine ARNAUD, *Mise en récit et enjeux politiques d'un diagnostic : l'hystérie entre 1730 et 1820 : construction et circulation d'une catégorie médicale*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, France, États-Unis d'Amérique, 2007.

<sup>1626</sup> Elsa DORLIN, *La matrice de la race*, op. cit.

<sup>1627</sup> Nicolas Chambon de Montaux, dans *Des maladies des filles* (1785), estime que la grande finesse des nerfs féminins génère des sensations que le système nerveux des hommes ne parviendrait pas à percevoir. Cette sensibilité décuplée placerait plus facilement les femmes « sous l'empire des passions ». Sous l'emprise des passions celles-ci deviennent de potentielles malades en puissance.

<sup>1628</sup> Cette publication est issue de la thèse de Sabine Arnaud, « mise en récit et enjeux politiques d'un diagnostic : l'hystérie entre 1730 et 1820 : construction et circulation d'une catégorie médicale », sous la direction de Arlette Farge et de Vincent Crapanzano, soutenue à Paris EHESS en cotutelle avec Nex Yok, Cuny, 2007.

<sup>1629</sup> Sabine ARNAUD, « De la dénomination d'une maladie à son assignation : l'hystérie et la différence sexuelle, entre 1750 et 1820 », in *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 140.



l'hypocondrie, la première étant réservée aux femmes »<sup>1630</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'hystérie devient ainsi clairement distincte des affections vaporeuses. L'hystérie est uniquement attribuée aux femmes tandis que les vapeurs le sont aux aristocrates des deux sexes. Cette nouvelle assignation de la maladie, ajoutée à la démocratisation du terme hystérie – apparentée étymologiquement à l'utérus – permet, selon Sabine Arnaud « d'écarteler la différence sexuelle et de radicaliser l'affirmation d'une inégalité »<sup>1631</sup>.

L'hystérie est une maladie protéiforme<sup>1632</sup>. Elle est généralement décrite comme une affection nerveuse caractérisée par une succession de phénomènes plus ou moins démonstratifs<sup>1633</sup>. Cette définition est toutefois réductrice, tant l'hystérie est riche et ses symptômes ou classifications nosologiques sont mouvants. Le médecin anglais Thomas Sydenham (1624-1689) la compare en ce sens à « un caméléon qui varie sans fin ses couleurs » et ajoute que « ses symptômes ne sont pas seulement en très-grand nombre et très-vairées ; ils sont encore cela de particulier entre toutes les maladies, qu'ils ne suivent aucune règle ni aucun type uniforme, et ne sont qu'un assemblage confus et irrégulier »<sup>1634</sup>. Cette métaphore du caméléon est ensuite reprise par de nombreux auteurs aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>1635</sup>.

Bon nombre d'auteurs de traités sur l'hystérie du XIX<sup>e</sup> siècle reviennent sur l'histoire de cette maladie et tentent, tant bien que mal face à la diversité des discours, de lister toutes les formes de la maladie. En 1847, Jean-Louis Brachet déclare :

Les opinions les plus contradictoires sont encore adoptées sur le siège et la nature de la maladie. Les uns la placent dans l'utérus, d'autres dans le cerveau, un grand nombre dans le système nerveux, quelques autres

---

<sup>1630</sup> *Ibid.*

<sup>1631</sup> *Ibid.*

<sup>1632</sup> Sur l'histoire de l'hystérie, voir : Sabine ARNAUD, « Une maladie indéfinissable? L'hystérie, de la métaphore au récit, au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, vol. 65, n° 1, pp. 63-85 ; Sabine ARNAUD, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014 ; Sabine ARNAUD, « De la dénomination d'une maladie à son assignation : l'hystérie et la différence sexuelle, entre 1750 et 1820 », *op. cit.* ; Sabine ARNAUD, *Mise en récit et enjeux politiques d'un diagnostic: l'hystérie entre 1730 et 1820 : construction et circulation d'une catégorie médicale*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, France, États-Unis d'Amérique, 2007, 564 p ; Georges DIDI-HUBERMAN, *Invention de l'hystérie: Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*, Macula, 1982, 322 p ; Étienne TRILLAT et Jacques POSTEL, *Histoire de l'hystérie*, Paris, Ed. Frison-Roche, 2006 ; Pierre-Henri CASTEL, *La querelle de l'hystérie : la formation du discours psychopathologique en France (1881-1913)*, Thèse de doctorat, Paris 13, 1995.

<sup>1633</sup> Contrairement à la nymphomanie, l'hystérie débute brusquement et presque toujours sans symptômes annonciateurs. Par la suite, la maladie se développe par stade, en allant d'un léger mal-être à des convulsions d'une violence exceptionnelle. Certains médecins comme Van Peen divisent la maladie en trois degrés. Dans le premier cas, les malades ressentent une gêne dans la gorge et l'abdomen. Dans le deuxième, ils sont frappés de syncopes et de convulsions. Dans le troisième, les femmes sont plus calmes, pâles et immobiles. Leur respiration est faible tandis que « l'insensibilité et l'immobilité sont absolues, de sorte que la durée plus ou moins prolongée du paroxysme pourrait faire croire à une mort réelle, qui cependant n'est qu'apparente ». Toute période confondue, l'hystérie évolue par stade et l'état de santé dégénère. L'âge de la malade ne semble pas influencer sur le degré de la maladie. Dans : VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, *op. cit.*, p. 85.

<sup>1634</sup> Thomas SYDENHAM, *Médecine pratique de Thomas Sydenham ; traduite par A.-F. Jault*, Paris, M. Gautret, 1838, p. 238.

<sup>1635</sup> Elle est par exemple reprise par Pierre Pomme pour qualifier les « affections vaporeuses », autre terme données aux affections hystériques. Voir : Pierre POMME, *Traité des affections vaporeuses des deux sexes, ou maladies nerveuses, vulgairement appelées maux de nerfs*, *op. cit.*, p. 1.

dans l'intestin, etc. Quelques-uns en font une inflammation, d'autres une affection nerveuse, plusieurs une lésion vitale, etc. L'un n'y voit qu'une maladie déguisée sous des formes vairées ; un autre y trouve autant de maladies qu'elles présentent d'accidents différents.<sup>1636</sup>

Face à ces changements nosologiques, Jean-Louis Brachet propose une nouvelle étymologie en accord avec les nouvelles nosologies qui s'affirment au XIX<sup>e</sup> siècle : « On voit combien est fausse la dénomination sous laquelle on désigne la maladie. [...] Ainsi le mot hystérie, signifiant maladie de l'utérus, devrait être rayé de la nomenclature médicale, parce qu'il présente une idée fausse »<sup>1637</sup>.

Pour l'auteur, le terme de « cérébropathie » ne convient pas, car il indique une affection du cerveau mais n'évoque pas les affections nerveuses induites par la maladie. Le mot « névropathie », qui semble être adopté par plusieurs auteurs<sup>1638</sup> n'est pas non plus exact puisque les nerfs ne forment pas la cause de la maladie. De plus, « cette expression est trop vague ; elle peut s'appliquer à toute espèce d'affection nerveuse »<sup>1639</sup>. Face à ces diverses propositions, l'auteur conclut :

On pourrait y joindre une épithète qui caractérisât la maladie, et dire névropathie spasmodique, puisque le caractère dominant de l'hystérie constitue des spasmes ou mouvements convulsifs. Cette dénomination indiquerait en effet le siège et la nature de l'affection. Mais pourquoi deux mots, dira-t-on, si l'on peut les réunir en un seul qui exprimerait à la fois ces deux objets ? [...] il faudrait dire cérébro ou mieux encéphalospasme, dénomination qui peut convenir dans bien des cas[...] Nous pensons donc que, dans l'état actuel des choses, il est peut-être plus convenable de conserver l'ancienne dénomination, quelque vicieuse qu'elle soit. Consacrée par vingt siècles, elle exprime une maladie, comme tout autre mot exprime une autre idée. Personne ne se trompe sur sa valeur, et quand on dit hystérie, on se représente la maladie entière sans songer à l'utérus.<sup>1640</sup>

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'hystérie n'est plus perçue comme une maladie exclusivement féminine<sup>1641</sup>. Des troubles hystériques sont également perceptibles chez des hommes et des enfants<sup>1642</sup>. Ce changement nosologique est rendu possible par l'idée que ce sont le cerveau et le système nerveux qui déclenchent les crises hystériques<sup>1643</sup>, comme le démontre le neurologue Jean-Martin Charcot (1825-1893) dans les années 1880 en décrivant plus de soixante cas d'hommes hystériques, puis la psychanalyse de Sigmund Freud (1856-1939)<sup>1644</sup>. La maladie n'est donc plus dictée par l'utérus, bien qu'elle conserve son étymologie.

---

<sup>1636</sup> Jean-Louis BRACHET, *Traité de l'hystérie*, op. cit., p. 8-9.

<sup>1637</sup> *Ibid.*, p. 349.

<sup>1638</sup> Jean-Louis Brachet cite notamment les noms de Flemmyng et Barthez.

<sup>1639</sup> Jean-Louis BRACHET, *Traité de l'hystérie*, op. cit., p. 349.

<sup>1640</sup> *Ibid.*, p. 350.

<sup>1641</sup> Les travaux de Jean-Martin Charcot (1825-1893) dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle vont renouveler l'étude de l'hystérie, notamment au travers de la création d'un musée anatomique et un atelier photographique et d'institutions psychiatriques. Voir : Claude QUETEL, *Histoire de la folie*, op. cit.

<sup>1642</sup> Sur les cas d'hystérie chez les enfants voir : Stéphane BARBAS, « Gloire et déclin de l'hystérie infantile au XIX<sup>e</sup> siècle. Chronique illustrée », *L'information psychiatrique*, 18 février 2014, vol. 90, n° 1, pp. 65-77.

<sup>1643</sup> Mark S. MICALE, « Charcot and the idea of hysteria in the male: Gender, mental science, and medical diagnosis in late nineteenth-century France », *Medical History*, 1990, vol. 34, n° 4, p. 365.

<sup>1644</sup> Georges DIDI-HUBERMAN, *Invention de l'hystérie. Charcot et l'Iconographie photographique de la Salpêtrière*, 5e édition., Paris, Macula, 2012, 456 p. Roger TEYSSOU, *Charcot, Freud et l'hystérie*, Paris, l'Harmattan, 2012.

Malgré ces variations terminologiques et nosologiques, pour la majorité des médecins, l'hystérie touche majoritairement des femmes de la puberté à la ménopause<sup>1645</sup>. L'âge s'impose donc comme un élément déterminant à leurs yeux et ils fournissent de nombreuses études et tableaux statistiques [ figure 8] montrant son influence sur les cas hystériques. La puberté est présentée comme une période charnière. L'hygiéniste Jean-Baptiste Fonssagrives dans son *Éducation physique des filles* (1869) démontre ainsi la prévalence des cas d'hystérie pendant la puberté : « On a calculé que près du quart des cas d'hystérie se manifestent chez les petites filles ayant moins de 12 ans. La période de 12 à 18 en revendique la moitié ; c'est dire la fréquence avec laquelle l'époque de transformation pubère voit apparaître ces accidents »<sup>1646</sup>.

INFLUENCE DE L'ÂGE.				
	Chiffres de M. Landouzy.	Chiffres de Georget.	Chiffres de M. Beau.	Chiffres de M. Briquet.
De 0 à 10 ans....	4	1	»	66
De 10 à 15 ans....	48	5	6	98
De 15 à 20 ans....	105	7	7	140
De 20 à 25 ans....	80	4	3	71
De 25 à 30 ans....	40	3	»	24
De 30 à 35 ans....	38	»	»	9
De 35 à 40 ans....	15	»	»	9
De 40 à 45 ans....	7	1	»	1
De 45 à 50 ans....	8	»	1	3
De 50 à 55 ans....	4	»	»	3
De 55 à 60 ans....	4	»	1	2
De 60 à 80 ans....	2	»	»	»
	<u>351</u>	<u>20</u>	<u>19</u>	<u>431</u>

Figure 8- Tableau statistique tiré du *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie* (1859) de Pierre Briquet, p. 71.

Néanmoins, l'âge n'est pas l'unique variable qui détermine la maladie car les causes de l'hystérie sont nombreuses et recouvrent, à la puberté, « l'imagination brûlante », « un amour contrarié » ou « un sentiment de jalousie très-violent »<sup>1647</sup>. Ces prédispositions touchent en priorité les jeunes filles menstruées<sup>1648</sup> et vierges dont les

<sup>1645</sup> Pierre Briquet (1796-1881), auteur d'un *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, annonce que la maladie peut s'épanouir pendant un « laps de trente-trois ans environ ». Dans : Pierre BRIQUET, *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, Paris, J. B. Baillière et Fils, 1859, p. 53.

<sup>1646</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869, p. 134.

<sup>1647</sup> UNE SOCIETE DE MEDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 23, p. 227.

<sup>1648</sup> L'arrivée des menstruations est parfois considérée comme l'origine de la première crise d'hystérie. Certains médecins expliquent que les symptômes des femmes aliénées ou hystériques sont à leur paroxysme pendant leur cycle menstruel. Ces dernières font preuve d'un désir plus vif, sont agitées et ont un penchant au suicide. Adam Raciborski en 1868 confirme le lien avec les règles en expliquant que plusieurs névroses sont conditionnées par un trouble des menstruations, que ce soit l'absence ou l'abondance de celles-ci : « l'hystérie, l'épilepsie, la catalepsie, l'aliénation mentale, etc. ». Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation, l'hygiène de la puberté et de l'âge critique, son rôle dans les différentes maladies, ses troubles et leur traitement*, Paris, Baillière, 1868, p. 267.

cas illustrent souvent les observations médicales<sup>1649</sup>. En effet, l'hystérie, comme la nymphomanie, semble tirer ses fondements de la continence, qu'elle soit subie ou choisie<sup>1650</sup>. L'âge et l'absence de relations sexuelles influencent donc le développement de l'hystérie, en plus du mode de vie qui a une influence considérable. Les médecins dénoncent principalement « l'éducation trop molle ou voluptueuse », la vie publique, les spectacles, la lecture de romans et, en somme, l'oisiveté des élites socioculturelles<sup>1651</sup>. Pour tous les médecins, même s'il existe des cas d'hystérie chez les enfants, c'est à partir de la puberté que celle-ci se manifeste davantage<sup>1652</sup>. Selon Jean-François Vaidy (1776-1830), « l'hystérisme » ou « l'hystérie épileptiforme » constituent des formes particulièrement liées à la période pubère.

Si la puberté constitue une période particulièrement propice au développement de l'hystérie, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins évoquent de plus en plus le caractère héréditaire de cette pathologie et s'interrogent plus largement sur le rôle de l'hérédité dans les maladies mentales<sup>1653</sup>. Jules Baillarger (1809-1890)<sup>1654</sup> est l'un des premiers auteurs à expliquer que l'hérédité constitue l'une des causes primaires de la folie. Bénédicte-Augustin Morel (1809-1873)<sup>1655</sup> nourrit le débat en introduisant les idées de Darwin dans ses publications<sup>1656</sup>. Morel

---

<sup>1649</sup> Au contraire, pour les causes physiques comme un dérangement de la matrice ou un tempérament nerveux, les observations médicales mettent en scène des femmes plus âgées et souvent mariées.

<sup>1650</sup> « Si la puberté et le terme de la vie sexuelle disposent à la production de l'hystérie, l'état de continence volontaire ou forcée y contribue plus puissamment encore ; mais on doit distinguer la continence relative et celle qui est absolue. Pour telle femme, la privation totale des plaisirs vénériens est plus facile, que pour telle autre l'usage modéré des mêmes habitudes. En outre, la continence première, celle des jeunes vierges, et la continence secondaire, qui suite la jouissance, telle est celle des jeunes veuves, des femmes séparées de leur mari ou qui, quoique mariées, vivent dans une sorte de célibat volontaire, le plus souvent forcé ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 13, p. 233.

<sup>1651</sup> *Ibid.*, p. 234-235.

<sup>1652</sup> Comme le déclare François Louis Isidore Valleix « L'hystérie est plus fréquente vers l'époque de la puberté qu'à toute autre époque de la vie. Nul doute que les changements qui s'opèrent alors dans l'appareil génital, et l'état moral qui en résulte, n'aient une grande part dans la production de la maladie ». Dans : François Louis Isidore VALLEIX, *Guide du médecin praticien ou Résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquées*, Paris, Baillière, 1860, p. 930.

<sup>1653</sup> Sur l'histoire de l'hérédité voir : Carlos LOPEZ-BELTRAN, « Les maladies héréditaires » : 18th century disputes in France », *Revue d'histoire des sciences*, 1995, vol. 48, n° 3, pp. 307-350 ; Jean-Christophe COFFIN, « L'hérédité et la médecine mentale française au XIX<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, 1994, vol. 24, n° 1, pp. 70-80 ; Dominique AUBERT-MARSON, *Histoire de l'eugénisme*, Paris, Ellipses Marketing, 2010, 353 p ; Anne CAROL, *Histoire de l'eugénisme en France*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.

<sup>1654</sup> Jules BAILLARGER, *Recherches sur les maladies mentales*, Paris, Masson, 1890.

<sup>1655</sup> Bénédicte-Auguste MOREL, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine*, Paris, J. B. Baillière, 1857 ; B. A. MOREL, *Traité des maladies mentales, op. cit.*

<sup>1656</sup> Bénédicte-Auguste Morel reprend le concept d'une dégénérescence de l'espèce humaine mis en avant par Buffon. Boris Cyrulnik et Patrick Lemoine expliquent sa démarche dans *Histoire de la folie avant la psychiatrie* : « Il déclarait « merveilleuse » la disposition naturelle qui fait que la dégénérescence aboutit souvent à la stérilité de celui qui en porte les stigmates. Mais il voulut aller plus loin et jugea qu'une œuvre de santé publique devait être engagée pour limiter l'expansion de malades syphilitiques et épileptiques. Le naturaliste Georges-Louis Buffon avait écrit que le climat, la nourriture et la domesticité étaient susceptibles de provoquer la dégradation d'une race animale. [...] Morel ajouta : « le dégénéré, c'est l'homme tombé dans le vice ». Dire cela, c'était faire entendre deux choses. Premièrement, que l'homme déclaré « dégénéré » est responsable de la dégénérescence dans laquelle il se trouve. Deuxièmement, que, dans ces circonstances, le soin et le châtement peuvent être confondus. Il n'y avait plus qu'à définir des critères physiques de dégénérescence : la taille, la couleur de la peau, la hauteur du front, l'enfoncement orbitaire, l'élargissement nasal... Les combinaisons étaient infinies ». Voir chapitre : « La désignation des éléments à exclure ». Dans : Boris CYRULNIK et Patrick LEMOINE, *Histoire de la folie avant la psychiatrie*, Paris, Odile Jacob, 2018, 248 p.

imagine par ailleurs deux principes qui caractérisent l'hérédité : la loi de double fécondation et la loi d'aggravation<sup>1657</sup>. Un consensus sur la légitimité du caractère héréditaire se dessine, comme en témoigne le médecin de l'hospice de la Salpêtrière M. Baillarger le 2 avril 1844, « tout le monde est d'accord sur l'influence de l'hérédité dans la production de la folie »<sup>1658</sup>.

Pierre Briquet (1796-1881), auteur d'un *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, souligne une prédisposition à l'hystérie chez des individus ayant des membres de leur famille atteints de maladies nerveuses<sup>1659</sup>. Près d'un quart d'entre eux seraient à même de développer une forme d'hystérie. De plus, « la moitié des mères hystériques donne naissance à des hystériques »<sup>1660</sup>. Une hygiène préventive se met donc en place pour contrer les phénomènes héréditaires<sup>1661</sup>. Des règles hygiéniques sont préconisées à l'égard des filles<sup>1662</sup> dès la petite enfance et sont renforcées lors de leur puberté, âge où se développe dans la plupart des cas la maladie<sup>1663</sup>.

---

<sup>1657</sup> La première se fonde sur l'idée que l'environnement de l'individu, soit le climat et l'éducation, forme un ensemble de causes prédisposantes. La fécondation, en elle-même, ne constitue pas la cause exclusive de l'hérédité : « sa loi de double fécondation assure que lorsqu'il y a conjonction d'antécédents héréditaires et de facteurs liés au moral des personnes, la dégénérescence sera quasi certaine. Il faut donc la réunion de ces deux éléments pour que l'étincelle ait eu lieu. Cette loi renvoie aux doctrines sur les rapports entre le physique et le moral qui depuis Cabanis alimentent bien des discussions dans ce milieu médical ». Dans : Jean-Christophe COFFIN, « L'hérédité et la médecine mentale française au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 72.

<sup>1658</sup> « Il n'est pas de médecin, parmi ceux qui dirigent les établissements consacrés aux aliénés, qui n'ait observé un nombre de faits suffisant pour établir sa conviction à cet égard. C'est d'ailleurs une opinion populaire et très ancienne que celle de l'hérédité de l'aliénation mentale, et les relevés statistiques publiés depuis vingt ans n'ont fait que la confirmer. Mais si le fait même de l'hérédité de la folie n'a plus besoin d'être prouvé, il reste encore à l'étudier dans ses détails, à rechercher dans quelle proportion et suivant quelles lois il se reproduit ; il reste à comparer les folies héréditaires aux folies non héréditaires sous le rapport de l'âge auquel elles débent, de leur durée, de leur terminaison, etc. ». Dans : *Annales médico-psychologiques. Journal de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie du système nerveux destiné particulièrement à recueillir tous les documents relatifs à la science des rapports du physique et du moral, à la pathologie mentale, à la médecine légale des aliénés, et à la clinique des névroses*, Masson et cie, 1844, t.3, p. 328.

<sup>1659</sup> « Les sujets qui sont devenus hystériques avant l'âge de la puberté avaient eu chez leurs parents 28 et ½ pour 100 de maladies nerveuses. Le chiffre de 2 et ½ pour 100 exprime la valeur de la prédisposition à l'hystérie chez les sujets nés de parents non hystériques ; ceux de 19 de 25, et de 28 pour 100 indiquent la prédisposition chez les sujets nés de parents hystériques. Ainsi les sujets nés de parents hystériques que les sujets nés de parents non hystériques. Il est clair que plus l'hystérie aura eu d'intensité chez les parents, plus les enfants auront de chances de devenir eux-mêmes hystériques ». Dans : Pierre BRIQUET, *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, *op. cit.*, p. 70.

<sup>1660</sup> *Ibid.*

<sup>1661</sup> Dans cette optique, Pierre Briquet impose des règles strictes pour les mères hystériques, et ce, dès la grossesse. Celles-ci doivent se retirer à la campagne, loin de l'agitation des grandes villes, s'occuper l'esprit « de choses sérieuses et éviter les préoccupations, les passions et les émotions vives ». De même, il leur interdit fermement l'allaitement parce que le lait peut contenir « des matériaux nutritifs de mauvaise qualité, et parce que, s'il n'est pas prouvé que son lait contienne des éléments propres à augmenter la susceptibilité nerveuse de l'enfant, il est au moins certain qu'il ne peut pas contenir ceux qui sont nécessaires à l'établissement d'une bonne hématoze ». Dans : *Ibid.*, p. 605. L'hématoze est la transformation du sang veineux en sang artériel par oxygénation du sang dans les poumons. Ce mot est attesté depuis 1628 dans le sens de « action de convertir le sang ». Voir définition du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cnrtl.fr/definition/h%C3%A9matose>

<sup>1662</sup> Sur l'hystérie infantile voir : Stéphane BARBAS, « Gloire et déclin de l'hystérie infantile au XIX<sup>e</sup> siècle. Chronique illustrée », *L'information psychiatrique*, 2014, Volume 90, n° 1, pp. 65-77.

<sup>1663</sup> L'éducation « devra être grave et un peu sévère », les journées bien délimitées par des horaires stricts, de six heures à huit heures. Contrairement aux médecins contemporains qui valorisent des rapports de tendresse et de complicité entre la mère et sa progéniture, Pierre Briquet exige que la figure maternelle soit « l'institutrice et non l'amie et encore moins la confidente de sa fille ». D'une manière générale, l'éducation doit être régie avec autorité auprès des jeunes femmes fortement susceptibles de devenir hystériques. Il conclut ainsi : « l'éducation sévère et roide d'autrefois était, sous ce rapport, préférable à l'éducation molle et trop affectueuse de ce temps-ci ». Dans : *Ibid.*, p. 107.



Les discours médicaux sur la nymphomanie et l'hystérie véhiculent surtout de la peur car ces pathologies n'entraînent pas seulement une détérioration de la santé des pubères. Sous le joug de la nymphomanie, les jeunes vierges, pures et chastes, bien qu'elles soient éduquées dans un respect de l'innocence, deviennent des malades incontrôlables, au comportement animal voire diabolique. Non prises en charge, celles-ci ne peuvent se marier, ne peuvent exister aux yeux de la société. Les jeunes filles hystériques, bientôt mères, peuvent, par hérédité, diffuser cette « terrible » maladie. Le discours sur ces maladies est ainsi chargé de valeurs morales et politiques. Comme le relèvent Elsa Dorlin et Grégoire Chamayou : « Dans la nymphomanie, tout devient objet de désir et détourne dangereusement les patientes du coït et de la maternité »<sup>1664</sup>. Le mariage est d'ailleurs présenté comme une thérapie à part entière et la sexualité conjugale comme garant de la santé des femmes. Les médecins sont toutefois confrontés à un paradoxe : le mariage est propice aux nymphomanes lorsque celles-ci souffrent de continence, mais il est toutefois inconcevable de les marier lorsque la maladie est trop présente. Le mariage apparaît davantage comme un élément de réussite, signe de la guérison totale. En témoigne le cas de Éléonore, cité par Bienville, qui une fois guérie est mariée à « un jeune homme aimable dont elle fait les délices »<sup>1665</sup>.

La sexualité féminine juvénile fascine et panique : à lire les médecins, qui dressent de terribles tableaux, toutes les jeunes filles semblent pouvoir être menacées par l'hystérie, par la nymphomanie. Comment imaginer une jeune fille pure, chaste et innocente devenir une hystérique incontrôlable ou une nymphomane dépravée ? Les maladies comme la masturbation, la nymphomanie ou le satyriasis – et dans une moindre mesure l'hystérie – sont présentées par les médecins comme résultant d'une mauvaise gestion des passions et du désir. La tâche s'avère difficile et d'ailleurs considérée comme délicate. L'éveil du « sens génital » est donc décrit comme un processus naturel et sain, qui accompagne la puberté. Impossible à contrarier sur un temps long, toutes les mesures mises en place s'appuient sur des techniques de « diversion » et de surveillance : il faut occuper le corps et l'esprit tout en laissant faire la nature. L'idée générale est de créer un environnement « mesuré » et « surveillé » propice à la découverte des sens, des émotions, des sentiments<sup>1666</sup>.

Les mystères de l'explication du phénomène pubertaire laissent place, au fur et à mesure de l'analyse des différents paradigmes médicaux, à une abondance de théories créatrices d'images et de représentations. Le corps pubère devient le lieu d'un incroyable foisonnement : animé par des spasmes, des secousses, des tensions et des mouvements, il croît et se transforme rapidement. Les discours médicaux sur l'explication pubertaire sont

---

<sup>1664</sup> *Ibid.*

<sup>1665</sup> J. D. T. de BIENVILLE, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine, op. cit.*, p. 153.

<sup>1666</sup> On retrouve cette notion d'exaltation aussi bien chez les garçons que chez les filles, toutefois, chez ces dernières, l'excitation de l'imagination semble plus fréquente : elle est décrite par Claude LACHAISE comme « naturellement vive et mobile ». Dans : Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 76.



hétérogènes et les théories explicatives ne font pas consensus entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les multiples façons de percevoir le phénomène pubertaire renforcent la notion de mystère qui l'entoure, mais invitent également à la prudence. Le « feu adolescent » qui se propage dans la chair et les viscères n'est en effet pas dénué de dangers. Il occasionne, sous la forte impulsion donnée aux organes, de multiples troubles et maux. Phtisie, maladies pulmonaires et hémorragies apparaissent dès lors comme des maladies caractéristiques de l'âge pubère.

Dans cette seconde partie, nous nous sommes concentrés sur les sens, les sensations et les passions, des thématiques largement mobilisées dans les traités sur la puberté puisqu'elles permettent de faire le lien entre corps et âme. Dans les discours médicaux, les sens et sensations deviennent des éléments probants d'un passage du stade de l'enfant à celui de l'adulte et s'inscrivent ainsi dans une vision hétéronormée où la question du désir est prédominante. En effet, l'action des sens et de l'imagination sur le corps participe activement à la construction des identités sexuelles, au même titre que les signes de la puberté ou que la notion de « nature ». La mobilisation des discours sur les sens et les sensations permet d'affirmer les différences entre les hommes et les femmes, notamment à travers la pathologisation des sensations des jeunes filles. Celles-ci apparaissent comme particulièrement impressionnables faces aux sensations et sont souvent dans l'absence de maîtrise des sens.

Le corps pubère est avant tout décrit comme un corps sensible, animé par une multitude d'émotions et de sensations, si violentes soient-elles. Elles se matérialisent sous des formes diverses allant du bonheur de l'acquisition d'un nouveau sens, à l'angoisse d'un corps animé par des secousses, des agitations ou des soubresauts. Les discours sur le sujet s'épanouissent dans le domaine médical et révèlent des dynamiques sociales : la sensibilité devient un élément de dimorphisme sexuel, car elle a beau être naturelle chez les femmes, elle devient « contre-nature » chez les hommes lorsqu'elle est trop prononcée.



## Troisième partie : Des jeunes filles en fleurs et en douleurs

Dans le contexte de la dégénérescence de la race, alors que la santé des femmes devient un enjeu crucial pour les médecins, leur santé est particulièrement scrutée. Oscillant entre immaturité et fertilité, le corps des jeunes filles devient l'objet de multiples soins, de surveillances et de pratiques. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée par l'élaboration et la diffusion d'une hygiène de la puberté féminine ayant pour objectifs de veiller à la formation du corps en évitant tout ce qui pourrait entraîner malformations et faiblesses, mais aussi de prendre garde à tout ce qui pourrait contribuer à un arrêt du cycle menstruel, témoin de la santé féminine.

La puberté féminine est toujours présentée comme plus violente que celle des garçons. La crise est plus forte, les secousses plus intenses et les impressions plus grandes : il s'agit pour les médecins « d'un temps d'orage et de trouble »<sup>1667</sup>. Face à la violence de ces troubles qui assiègent les femmes au moment de la puberté, une surveillance du corps et des activités devient essentielle afin de préserver les corps fragilisés par l'arrivée des premières menstruations. Ces troubles sont toutefois souvent présentés comme naturels, voire nécessaires au passage d'un état de « petite fille » à « femme ». Qu'ils soient bénins ou pathologiques, ils participent à la construction de la féminité, et à en croire Charles Pierre Louis de Gardanne « ce n'est qu'à travers mille tourmens d'esprit et de corps qu'une jeune fille parvient à la puberté »<sup>1668</sup>. Le développement de la puberté féminine, contrairement à la puberté masculine, semble être marqué par plusieurs étapes. Cette dernière partie propose un cheminement dans la vie des femmes afin d'interroger les étapes, éléments physiologiques et comportementaux, matérialisant le passage de la « petite fille » à « l'épouse ». Elle entreprend ainsi d'analyser et d'interroger la « fabrique » des jeunes filles, notamment à travers les traités d'hygiène et les nombreux traités des maladies des femmes révélant les pathologies auxquelles les filles sont confrontées à partir de la puberté. De ces sources mobilisées émerge la figure de la « jeune fille » que nous tenterons de définir.

---

<sup>1667</sup> François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne, Tome 1*, Paris, Labé, 1846, p. 114.

<sup>1668</sup> Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816, p. i-ii.



## Chapitre 7 – Former le corps des jeunes filles entre contraintes et libertés

Les discours médicaux sur le corps des jeunes filles se construisent autour d'un paradoxe : comment renforcer des corps naturellement mous et fragiles sans les déformer ? Comment guider la puberté sans la corrompre ? L'éducation et l'hygiène, telles qu'elles sont édictées dans les traités de médecine des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, se modèlent autour de notions antinomiques : le mou et le dur, la rigueur et la liberté, l'activité et le repos. Les médecins partent tous du même constat : la formation et le mode de vie des filles issues des élites socioculturelles sont incompatibles avec le développement de la puberté. Les traités de médecine fournissent dès lors des tableaux effrayants de demoiselles chétives qui baignent dans une atmosphère où leurs sens sont constamment aiguisés, qui sont épuisées par la vie urbaine et dépérissent peu à peu. La santé des femmes est donc mise à mal par le rythme effréné de leur quotidien. La ville et ses mondanités apparaissent comme des facteurs dangereux à l'origine de pubertés précoces, de menstruations irrégulières et de maladies diverses. Dans l'imaginaire médical, la riche citadine revêt l'image d'une femme malade et oisive. L'immobilité transparaît dans son lieu de vie, ses activités mais aussi ses vêtements. Si les critiques des médecins sont vives vis-à-vis du maillot et du corset qui enserrant les corps féminins dès la naissance, doivent-ils être uniquement perçus comme des éléments qui assujettissent l'accroissement et l'établissement sain de la puberté ?

### 7.1. Corps sociaux et dégénérescence

Les médecins, naturalistes et pédagogues tiennent tous des discours sur les corps mais ceux des pubères y sont généralement moins décrits car peu distinguables de ceux des enfants ou des adultes. Toutefois, au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, avec l'émergence de traités et de thèses dédiés à la puberté et à l'hygiène des jeunes filles, certaines thématiques semblent désormais avancer l'idée d'une santé et d'une physionomie typiquement liée à la transformation pubertaire. Au travers des sources, la voix des médecins s'élève pour une « libération » des corps des filles, notamment ceux des jeunes citadines présentées comme brimées par un mode de vie oisif, par des vêtements contraignants et par une éducation peu adaptée à leur condition. Des solutions sont alors proposées pour sauver ces corps décrits comme fondamentalement malades ou en passe de le devenir. Ces procédés hygiéniques et thérapeutiques s'inscrivent dans un contexte de débats autour d'une dégénérescence de l'espèce humaine et d'une dénonciation de l'oisiveté et des vices des milieux urbains.

#### 7.1.1. Lutter contre l'oisiveté et les vices des milieux urbains

Comme l'annonce Pierre-Jean-Georges Cabanis (1757-1808) dans *ses Rapports du physique et du moral de l'homme* : « L'homme est celui de tous les êtres vivants connus dont la puberté peut être le plus accélérée par des excitations vicieuses, et son cours ordinaire le plus interverti par toutes les circonstances extérieures qui font prendre

de fausses routes à l'imagination »<sup>1669</sup>. Le lieu de vie, les activités et les mœurs dans lesquels évoluent jeunes hommes et jeunes femmes deviennent des éléments primordiaux et ne cessent d'occuper médecins, pédagogues et hygiénistes.

La puberté précoce étant perçue comme plus dangereuse, le corps médical tente de trouver comment l'éviter en analysant le mode de vie des Français. Tout leur quotidien est scruté, de la qualité de leurs aliments à leurs vêtements, en passant par leurs activités. Il s'agit de trouver les meilleurs moyens de préparer le corps à la crise pubertaire, quitte à dénoncer les pratiques des classes aisées. Une véritable critique de la société s'esquisse et fait écho aux discours sur la dégénérescence de l'espèce humaine<sup>1670</sup>. En succombant aux excès du luxe, la civilisation se serait précipitée dans un dépérissement physique et moral induisant de nouvelles pathologies et une crise démographique<sup>1671</sup>. Ces propos s'inscrivent dans un contexte plus général de réflexion sur la santé des Français mis en place dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les médecins et l'État organisent alors des études démographiques ou « topographies médicales » ayant pour but d'étudier au plus près ce phénomène<sup>1672</sup>.

Le lieu d'habitation est un critère déterminant de la puberté. Dans chaque définition – qu'elle soit issue de dictionnaires, d'encyclopédies ou de traités médicaux – le climat ainsi que le milieu urbain ou rural sont présentés comme des éléments exerçant une influence sur l'âge de puberté au même titre que la race ou le sexe. Entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la définition de puberté commence habituellement par un exposé de l'âge de puberté et des critères extérieurs qui le déterminent, comme dans l'article « Puberté » de l'*Encyclopédie* (1751) :

Dans toute l'espece humaine, les femmes arrivent à la puberté plutôt que les mâles ; mais chez les différens peuples l'âge de puberté est différent, & semble dépendre en partie de la température du climat, & de la qualité des alimens. Dans les villes, & chez les gens aisés, les enfans accoutumés à des nourritures succulentes & abondantes, arrivent plutôt à cet état ; à la campagne, & dans le pauvre peuple, les enfans sont plus tardifs, parce qu'ils sont mal & trop peu nourris ; il leur faut deux ou trois années de plus. Dans toutes les parties méridionales de l'Europe, & dans les villes, la plupart des filles sont puberes à 12 ans, & les garçons à 14 ; mais dans les provinces du nord & dans les campagnes, à peine les filles le sont-elles à 14, & les garçons à 16.<sup>1673</sup>

---

<sup>1669</sup> Pierre Jean Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme et lettre sur les causes premières*, Paris, J.B. Baillière, 1844, p. 116.

<sup>1670</sup> Ce concept est introduit par Buffon en 1766, dans un paragraphe du tome XIV de *l'Histoire Naturelle*. Buffon déclare que les variations dans l'espèce humaine – telle que la couleur de peau, le tempérament, ou l'intelligence – s'expliquent par une dégradation de l'espèce originelle. L'idée de dégénérescence se développe tout au long du siècle des Lumières et va induire des réflexions sur la santé des Français-e-s de la part des médecins. En effet, ils cherchent à comprendre les causes de la dépopulation, de la faiblesse des être humains ou la venue de certaines maladies. Voir : Bénédicte PERCHERON, « Le corps dégénéré : des textes scientifiques à la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle », Arts et Savoirs, 10 décembre 2016, n° 7.

<sup>1671</sup> Voir : Bénédicte PERCHERON, « Le corps dégénéré : des textes scientifiques à la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle », Arts et Savoirs, 10 décembre 2016, n° 7.

<sup>1672</sup> Des études démographiques sont entreprises par la Société royale de médecine, créée en 1776. Dans les années 1730 un réseau de vingt-quatre médecins est mis en place afin de fournir un bilan sanitaire de la société française. Suivront des projets de législations sanitaires. Voir : Patrice Bourdelais, *Les Hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2001.

<sup>1673</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t.13, p. 549-550.



Deux principaux éléments sont avancés par les auteurs pour expliquer cette variation de l'âge pubère selon le lieu de vie : en premier lieu, l'influence de la température et notamment la chaleur<sup>1674</sup> sur la précocité et, en second lieu, le mode de vie et particulièrement l'agitation de la ville. Les médecins ne cessent de comparer la vie des « jeunes filles mondaines des capitales » à celle des jeunes filles qui vivent sous les « cieux des brûlants tropiques »<sup>1675</sup>. Ainsi, qu'elles soient européennes, blanches, issues des hautes sphères de la société ou noires, pauvres et vivant dans un climat chaud, ces femmes sont-elles vouées à un dépérissement rapide de leur santé et leur beauté au cours de leur jeunesse. Si la comparaison raciale est parfois évoquée, les médecins de la puberté – généralement les auteurs de traités d'hygiène destinés aux jeunes filles – se concentrent majoritairement sur les villes européennes, lieux de tous les dangers.

### a) L'atmosphère délétère des villes

Les villes apparaissent comme des lieux propices au développement de nombreuses maladies et déformations des corps. Les médecins, comme Venel en 1776, évoquent les « qualités nuisibles de l'atmosphère des villes », toujours opposées à l'air pur de la campagne<sup>1676</sup>. Cette idée de « pollution » est constante tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les auteurs parlent alors de la mauvaise qualité de l'air et de la nuisance du bruit ou des odeurs<sup>1677</sup>.

C'est surtout à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle que les éléments pathogènes liés aux zones urbaines sont énumérés. En 1826, Charles L. J. Fiévet dénonce l'incidence du « tumulte des villes »<sup>1678</sup> qui fatigue le corps et l'esprit dans sa *Dissertation sur la puberté chez la femme*. Cinquante ans plus tard, Jean-Baptiste Fonssagrives regroupe sous le mot de malaria<sup>1679</sup> « l'ensemble des influences que l'encombrement peut produire dans les grandes

---

<sup>1674</sup> La chaleur – du corps, du sang ou du liquide spermatique - est un élément qui permet d'expliquer la transformation pubertaire. Cf : chapitre 4.1 : « Le mystère de la puberté, donner corps à l'invisible ».

<sup>1675</sup> François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, t.1, 1846, p. 120.

<sup>1676</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, p. 137.

<sup>1677</sup> Sur l'histoire des villes et l'émergence de l'idée de pollution voir : Sabine BARLES, *La ville délétère: médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Editions Champ Vallon, 1999, 388 p ; Thomas Le ROUX, *Le Laboratoire des pollutions industrielles: Paris, 1770-1830*, Albin Michel, 2011, 364 p ; Geneviève MASSARD-GUILBAUD, *Histoire de la pollution industrielle: France, 1789-1914*, EHESS. Ecole des hautes études en sciences sociales, 2010, 422 p.

<sup>1678</sup> Charles L. J. FIEVET, *Dissertation sur la puberté chez la femme*, Paris, Didot le jeune, 1826, p. 11.

<sup>1679</sup> Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales propose plusieurs définitions du terme « malaria ». Il peut s'agir d'émanations provenant des marécages ou bien d'affections que l'on croyait provoquée par des milieux marécageux et qui se caractérise par des accès fébriles intermittents. Le mot malaria peut également être utilisée comme métaphore pour soutenir l'idée d'une affection commune comme dans cet exemple tiré des *Réflexions sur la violence* de Georges Sorel, 1903 : « J'espérais que l'affaire nous aurait guéris définitivement de la malaria morale dont nous souffrons ». Définitions disponibles à l'adresse suivantes : <https://www.cnrtl.fr/definition/malaria> Dans ces définitions il n'est jamais questions de milieux urbains. Pourquoi Fonssagrives utilise-t-il ce terme ? Il s'inspire certainement de l'étymologie italienne du mot : Malaria signifiant « mauvais air, air vicié ». Le docteur Raoul le Roy, contemporain de Fonssagrives utilise également ce terme pour caractériser une sorte d'anémie commune dans les milieux urbains :

cités »<sup>1680</sup> au cœur de *L'éducation physique des jeunes filles* (1869). Il attribue les maux urbains à deux causes principales : l'air et le bruit. Si beaucoup de médecins évoquent l'impact de ce premier élément sur la puberté, seul cet auteur explicite les méfaits du bruit sur « les jeunes filles d'une certaine classe »<sup>1681</sup> qui est susceptible de perturber le système nerveux, de provoquer des insomnies et d'engendrer un « état d'éréthisme »<sup>1682</sup>.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la notion de « villes industrielles »<sup>1683</sup> apparaît<sup>1684</sup>. Ce n'est pas uniquement l'air ambiant et extérieur qui est désormais pointé du doigt mais aussi l'air interne des habitations. Langlois de Longueville, en 1819, donne précisément les raisons de la pollution atmosphérique des grandes villes : les appartements habités par des assemblées nombreuses sont peu aérés, les personnes se retrouvent dans une atmosphère polluée par la fumée des bougies et des lampes qui « par leur seule combustion, enlèvent à l'air une partie de ses principes essentiels pour lui en communiquer de nuisibles »<sup>1685</sup>. De ces appartements et salons luxueux se dégage un « mélange incohérent » d'odeurs : les essences, les parfums, les arômes de fleurs se mêlent à la fumée des bougies<sup>1686</sup>. Le cadre de vie des nobles et bourgeois du début du XIX<sup>e</sup> siècle s'avère donc primordial et a des conséquences sur leur santé à long terme<sup>1687</sup>. De cette manière, Langlois de Longueville compare les jeunes filles des élites socioculturelles à des fleurs emprisonnées dans un lieu clos :

Au milieu de cet air corrompu, la jeune fille n'a pour ainsi dire qu'une vie factice : trop semblables à ces plantes qu'un jardinier tient renfermées dans une serre chaude, elles vivent bien pendant quelque temps, mais n'arrivent jamais à cette vigueur qu'ont celles qui ont crû en plein air ; et si on les y transporte, elles ne peuvent s'y soutenir.<sup>1688</sup>

---

« L'anémie est le mal moderne ; c'est la maladie des civilisations extrêmes dans les climats tempérés. On peut à juste titre la nommer l'endémie des grandes villes, car toutes les conditions sociales dont l'activité se développe dans leur enceinte y sont exposées. [...] *Malaria urbana*, par similitude d'appellation avec la malaria de la campagne de Rome, que connaissent bien tous ceux qui ont vu le tableau d'Hébert au Luxembourg, tel est le nom que donne à cet ensemble nosologique le Dr Bourguignon dans la lecture qu'il fit devant l'Académie dans la séance du 30 avril 1861 ». Dans : Raoul le Roy, *Anémie des grandes villes et des gens du monde (cachexie urbaine)*, Paris, Victor Masson et Fils, 1869.

<sup>1680</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869, p. 155.

<sup>1681</sup> *Ibid.*

<sup>1682</sup> *Ibid.*

<sup>1683</sup> Gottlieb Heinrich Georg JAHR, *Du traitement homœopathique des maladies des femmes*, Paris, J.-B. Baillière, 1856, p. 91.

<sup>1684</sup> Comparées aux villes et aux campagnes, elles sont présentées comme plus funestes et causent beaucoup plus de cas de puberté précoce.

<sup>1685</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819, p. 9.

<sup>1686</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>1687</sup> Sur l'histoire des noblesses de France et la montée de la bourgeoisie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle voir : Guy LEMARCHAND, « La France au XVIII<sup>e</sup> siècle : élites ou noblesse et bourgeoisie ? », *Annales de Normandie*, 2000, vol. 30, n° 1, pp. 107-123 ; Sarah MAZA, « Construire et déconstruire la bourgeoisie : discours politique et imaginaire social au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1 juin 2007, n° 34, pp. 21-37 ; Philippe PERROT, « La vérité des apparences ou le drame du corps bourgeois (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1984, vol. 76, pp. 185-199.

<sup>1688</sup> *Ibid.*

Les analogies et les métaphores liées au monde végétal sont souvent mobilisées par les médecins pour montrer l'incidence de l'air ou du climat sur le développement pubertaire et la fertilité des hommes et des femmes. M. A. Raciborski convoque par exemple ces images en 1844 :

On peut se faire une idée assez exacte de la disproportion qui existe entre la puberté des femmes de la campagne et de celle des grandes villes, en l'assimilant à la différence entre la végétation des plantes abandonnées à elles-mêmes dans le sol où elles avaient pris naissance, et celle des plantes que nous cultivons soigneusement dans nos serres dans l'intention de les faire murir plus tôt. Tandis que celles-là ne sont même pas encore en boutons de feuilles, celles-ci déploient leurs pétales délicieusement parfumés et appréhendent déjà leurs pistiles à recevoir le pollen de leurs anthères.<sup>1689</sup>

Telles des roses fragiles, le moindre coup de vent ou la moindre brise fait plier les jeunes citadines victimes de phtisie pulmonaire. Au contraire, les paysannes sont habituées aux « vicissitudes atmosphériques » et ne sont pas sujettes aux maladies dues au froid<sup>1690</sup>. Les discours sur l'influence de la ville et de la campagne sur la santé ont été notamment étudiés par Marie-France Morel. Son article axé sur la petite enfance et l'allaitement maternel au siècle des Lumières met en lumière la critique des nourrices et de l'embaillotement. Dans ces textes médicaux, l'opposition entre les milieux urbains et ruraux est prégnante et participe à l'argumentation. Toutefois, comme l'explique l'auteur, les propos sont souvent équivoques : « Les médecins qui écrivent, soit pour leurs pairs, soit pour les familles aisées des villes, assignent un rôle ambivalent à la campagne, tantôt modèle à imiter, tantôt symbole de tout ce que les médecins condamnent ; l'opposition ville/campagne fonctionne donc dans deux sens opposés, souvent chez le même auteur, à quelques pages d'intervalle : suivant les nécessités de sa démonstration, il peut invoquer l'exemple de l'éducation saine et naturelle donnée aux enfants de la campagne ou, au contraire, stigmatiser la « routine » et les « préjugés » qui l'imprègnent »<sup>1691</sup>. Dans son étude, Marie-France Morel remarque que villes et campagnes sont des « lieux abstraits et idéaux, définis toujours de façon très vague, comme allant de soi. Leur contenu n'est certainement pas géographique : ces espaces indéfinis vont bien au-delà des murailles urbaines »<sup>1692</sup>. En effet, les médecins ne donnent jamais les noms précis des villes ou des régions qu'ils s'appliquent à comparer, mises à part quelques mentions discrètes de Paris ou de « la capitale »<sup>1693</sup>. Cet aspect appuie la fonction symbolique de telles analyses médicales : en critiquant un lieu, elles examinent davantage ses habitants ou bien ce qu'ils représentent. La ville devient ainsi le lieu de vie symbolique des gens riches, oisifs et cultivés tandis que la campagne apparaît plutôt comme celui des travailleurs pauvres.

---

<sup>1689</sup> Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844.

<sup>1690</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 10.

<sup>1691</sup> Marie-France MOREL, « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1977, vol. 32, n° 5, p. 1007.

<sup>1692</sup> *Ibid.*, p. 1007-1008.

<sup>1693</sup> En revanche, les études statistiques sur la taille ou l'âge des premières règles sont très poussées et regorgent de précisions – allant parfois jusqu'à définir des variations géographiques très précises comme dans un bourg ou dans un quartier.

## b) Une oisiveté dangereuse

L'oisiveté est affiliée à un mode de vie urbain, aristocratique et intellectuel. En tombant dans les excès du luxe, la civilisation aurait connu un déclin aussi bien physique que moral entraînant de nouvelles maladies. À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la santé des élites devient un enjeu médical. Le médecin Samuel-Auguste Tissot, en 1768 publie *De la santé des gens de Lettres*, visant à conserver la santé des intellectuels. Dans ce traité, le médecin suisse met en exergue les conséquences physiques d'une vie studieuse et oisive. Cet ouvrage inaugure une série de traités dénonçant les excès et les faiblesses des élites socioculturelles<sup>1694</sup>. Les médecins dénoncent avant tout l'oisiveté des classes aisées de la société, mises en opposition avec les valeurs des classes bourgeoises et populaires<sup>1695</sup>. Les médecins utilisent constamment le terme d'«oisiveté» mais peu d'entre eux lui donne une définition concrète. L'*Encyclopédie* (1751-1772) de Diderot et d'Alembert la définit comme « desœuvrement, fainéantise, ou manque d'occupation utile & honnête ; car le mot oisiveté renferme ces deux idées »<sup>1696</sup>. Le terme est ainsi négativement connoté et sert la dénonciation d'une élite à la dérive. En conséquence, l'oisiveté est systématiquement présentée comme une tendance contre-nature et une « source de désordre » dont les adeptes sont des êtres inutiles à la société et à la citoyenneté<sup>1697</sup>.

Pour Joseph Raulin (1708-1784), cette oisiveté est l'un des facteurs primordiaux de la dégénérescence de l'espèce humaine<sup>1698</sup>, intimement liée à l'enrichissement des peuples<sup>1699</sup>. Le médecin-accoucheur débute d'ailleurs son *Traité des fleurs blanches* publié en 1766 par un constat alarmant sur la santé des Français et l'apparition de nouvelles pathologies :

L'Espece humaine dégénere, c'est aujourd'hui le cri général de la Nature. C'est de la foiblesse des organes qu'est provenue la plus grande partie des maladies. L'oisiveté en est une des principales causes : le mélange de différens peuples les a multipliées ; les richesses, surtout celles des grandes Indes, en ont rendu plusieurs héréditaires, plus fréquentes & plus dangereuses par les drogues incendiaires qu'on en retire, & dont on

<sup>1694</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *De la santé des gens de lettres*, Paris, Didot le jeune, 1768.

<sup>1695</sup> Dans les discours médicaux l'oisiveté est souvent affiliée à un mode de vie aristocratique, urbain et intellectuel. Voir par exemple : Joseph RAULIN, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir*, Paris, Hérisant fils, 1766, t.1, p. 206.

<sup>1696</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.11, p. 445-446.

<sup>1697</sup> « Les hommes qui ne prennent d'autre soin que de manger, sans aucun travail, les biens que la fortune leur a procurés, satisfaits d'eux-mêmes, quand ils ont l'art de régler leur dépense suivant leurs revenus ; de tels hommes, dis-je, sont inutiles à la société, en ne faisant rien pour elle. La nonchalance dans laquelle ils vivent, étroit leur esprit, les rend méprisables aux autres, & souvent leur devient funeste au premier revers ». Dans : *Ibid.*

<sup>1698</sup> Son sens change à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et devient systématiquement dévalorisant et rattaché aux modes de vie des élites socioculturelles urbaines. « C'est [...] dans la France post-révolutionnaire et en particulier dans le cadre du discours moral sur l'éducation, que l'oisiveté est systématiquement dévalorisée. Elle y devient un antonyme négatif du travail, qui est promu, pour sa part, au nouveau *honestum* de la société. Voir : Anna Karina SENNEFELDER, Georg FEITSCHER et Clara SCHWARZE 674104, *Oisiveté*, Librairie Droz, 2016, p. 612.

<sup>1699</sup> « L'oisiveté en est une des principales causes : le mélange de différens peuples les a multipliées ; les richesses, surtout celles des grandes Indes, en ont rendu plusieurs héréditaires, plus fréquentes & plus dangereuses par les drogues incendiaires qu'on en retire, & dont on abuse ». Dans : Joseph RAULIN, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir*, op. cit., t. 1, p. v.

abuse. C'est par une suite de ces désordres, que les Fleurs blanches, que les filles ne connoissent presque pas dans le quatorzième siècle, sont devenues communes & aux filles & aux femmes, & presque générales dans tous les âges, même dans le plus tendre ; & dans tous les états, surtout dans le sein des richesses, & dans les grandes Villes. C'est principalement cette maladie qui fait dégénérer l'espèce humaine, & qui allarme la Nature.<sup>1700</sup>

Tandis que Joseph Raulin associe la situation alarmante des « Fleurs blanches »<sup>1701</sup> à l'oisiveté, une multitude de pathologies sont également attribuées aux jeunes filles du XVIII<sup>e</sup> siècle. Louis de Jaucourt (1704-1779), auteur de l'article « Oisiveté » de l'*Encyclopédie* (1751-1772), dresse la liste de tous les maux découlant de l'oisiveté et de « l'éducation molle [...] de la jeunesse » : « la goutte, la pierre, le scorbut, la mélancholie, la manie & enfin le désespoir du temps perdu »<sup>1702</sup>. En effet, la tristesse est souvent affiliée à l'oisiveté. Pareil discours s'adresse surtout aux privilégiés : « Une vie oisive doit être nécessairement une vie triste. Je demande aux gens riches & désœuvrés si leur état est heureux. L'ennui qui les consume me prouve bien le contraire »<sup>1703</sup>.

L'oisiveté a des effets d'autant plus perceptibles sur la santé des femmes. Pierre Roussel, dans son *Système physique et moral de la femme* (1775), évoque ses conséquences physiologiques sur les corps féminins. Celle-ci empêche les organes d'acquérir une fermeté synonyme de bonne constitution. Les humeurs, n'étant pas mises en mouvement, sont « forcées de croupir ». L'altération est alors rapide et produit des « combinaison[s] malfaisante[s] »<sup>1704</sup>. L'exercice est donc nécessaire à la santé mais Pierre Roussel met toutefois en garde : la nature féminine ne permet qu'une activité modérée. En effet, les mouvements brusques et constants peuvent déformer les organes et le corps. De plus, un effort continu altère, à terme, leur beauté<sup>1705</sup>. Les actions des « femmes de conditions moyennes » sont présentées comme idéales parce que, « joint[es] aux effets naturels du travail, la satisfaction intérieure que donne l'accomplissement d'un devoir : il est par là plus propre à remplir l'âme, & à l'empêcher de trop peser sur elle-même, comme elle fait dans les personnes dominées par la paresse »<sup>1706</sup>.

À la fois agent pathogène<sup>1707</sup> et élément caractéristique des hautes classes de la société, l'oisiveté produit des corps mous et efféminés. Une esthétique corporelle particulière y est dès lors attribuée. Le discours sur la

---

<sup>1700</sup> *Ibid.*

<sup>1701</sup> Les fleurs blanches est une maladie également appelée leucorrhée ou catarrhe utérin. Son principal symptôme est un écoulement vaginal de couleur blanche (non sanglant).

<sup>1702</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.11, p. 445-446.

<sup>1703</sup> *Ibid.*

<sup>1704</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, Paris, Chez Vincent, 1775, p. 94.

<sup>1705</sup> L'exercice est donc nécessaire ; mais la consitution des femes ne comporte qu'un exercice modéré. Leurs foibles bras ne sçauroient supporter des travaux trop rudes & trop long-temps continués, & les graces s'accommodent peu de la sueur & du hâle. Un travail excessif maigrit & déforme les organes, en détruisant, par des compressions réitérées, cette substance cellulaire qui contribue à la beauté de leurs contours & de leur coloris ». Dans : *Ibid.*

<sup>1706</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>1707</sup> Comme le constate Michèle Bokobza-Kahan, au regard des discours philosophiques et médicaux l'oisiveté entretient un rapport étroit avec l'aliénation. Les auteurs s'accordent ainsi pour « définir l'oisiveté à la fois comme un facteur nuisible au bon fonctionnement de la société, et comme agent pathogène d'où découlent la manie, la mélancolie et beaucoup d'autres maladies ». Voir : Michèle Bokobza KAHAN, *Libertinage et folie dans le roman du 18e siècle*, Peeters Publishers, 2000, p. 86.

dégénérescence des élites socioculturelles s'appuie sur les différentes manières de percevoir le corps au siècle des Lumières, essentiellement à travers le paradigme fibrillaire selon lequel celui-ci est pensé autour des fibres, des nerfs et de la sensibilité. En ce sens, la tension ou le relâchement de ces fibres explique les maladies et autres troubles<sup>1708</sup>. La sensibilité est surtout utilisée pour qualifier les femmes et les élites blanches : il s'agit ainsi d'un attribut féminin et identitaire. La dénonciation est tout autant sociale que politique puisque les auteurs critiquent autant leur enrichissement que leurs multiples privilèges. Le champ lexical du luxe est d'ailleurs souvent employé par les médecins. Ce sont les citadines qui sont visées, et notamment les plus riches d'entre elles<sup>1709</sup>. Les termes de « richesse », « luxe » et « faste » imprègnent d'ailleurs les traités de médecine et scandent les propos des médecins.

### c) De jeunes paysannes actives et débordantes de santé

Le discours traditionnel sur l'oisiveté repose sur un jeu d'analogies. Dans son *Traité des affections vaporeuses des deux sexes* (1782), Pierre Pomme compare les corps des « femmes de la campagne » à ceux des « femmes délicates des villes »<sup>1710</sup>. Un regard comparatif se développe en effet dans les traités et les thèses de médecine, entre les « robuste[s] habitante[s] des campagnes »<sup>1711</sup> et les « citadines délicates »<sup>1712</sup>. L'image d'une jeune fille mondaine en mauvaise santé s'impose progressivement entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle. En 1821, Frédéric-Auguste Davesne dresse un tel portrait stéréotypé, en l'opposant à celui d'une paysanne :

Triste sans cause, folâtre sans sujet, morose avec injustice, versatile dans ses idées, inconstante dans ses projets, elle accuse par les moindres actions le dérangement des facultés de l'âme. Il n'est pas besoin de dire que la teinte du tableau sera plus pâle chez la robuste campagnarde bravant les passions au milieu du champ qu'elle arrose de sa sueur que chez la citadine délicate, mollement étendue sur un sofa<sup>1713</sup>, et lancée dans le tourbillon des plaisirs qui en favorise l'explosion.<sup>1714</sup>

---

<sup>1708</sup> Sur les relations entre maladies et relâchements des fibres, voir : Alexandre WENGER, *La fibre littéraire*, Genève, Droz, 2007.

<sup>1709</sup> Claude Lachaise évoque par exemple les « rangs élevés de la société ». Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 89.

<sup>1710</sup> Pierre POMME, *Traité des affections vaporeuses des deux sexes, ou Maladies nerveuses vulgairement appelées maux de nerfs*, de l'Imprimerie Royale, 1782, p. 11-12.

<sup>1711</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 7.

<sup>1712</sup> Frédéric-Auguste DAVESNE, *Essai sur la puberté. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 mars 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot jeune, Paris, 1821, p. 10.

<sup>1713</sup> Le sofa (variante orthographique de sofa) est certainement le meuble le plus cité dans les traités de médecins mettant en scène la faiblesse des riches citadines avec le lit. La présence du sofa est très souvent liée à la lecture : « la vaporeuse citadine, méditant chaque jour sur un sofa voluptueux quelques passages d'un ouvrage romantique ». Dans : Charles L. J. FIEVET, *Dissertation sur la puberté chez la femme, op. cit.*, p. 11. De la même manière, Le lit est ainsi toujours associé à la paresse : « L'oisiveté, le repos prolongé, le long séjour au lit, engendrent la mélancolie, les idées romantiques et extravagantes, et sont l'écueil de l'innocence et de la pureté des mœurs ». Dans : Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, Paris, J. Rouvier, 1835, p. 289-290.

<sup>1714</sup> Frédéric-Auguste DAVESNE, *Essai sur la puberté. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 mars 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 10.



Les auteurs ne tarissent pas d'éloges envers les femmes des zones rurales. L'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), rédigé par Polinière, loue l'effet des « mœurs simples » et de la vie frugale sur le développement pubertaire des habitants de la campagne :

Le cultivateur, l'artisan, l'athlète exercent fortement l'appareil locomoteur. Chez eux, les muscles sont développés aux dépens du système nerveux. Des alimens abondans, réparateurs, mais stimulans, soutiennent leurs forces sans les exalter ; un travail presque tient leur esprit dans un état de calme rarement troublé par les passions ; un sommeil court, paisible suffit pour dissiper leurs fatigues. Dans cette classe nombreuse de la société, les femmes partagent les travaux des hommes ; elles connaissent le repos, mais ignorent l'oisiveté ; la puberté s'annonce chez elles à treize ou quatorze ans, et à quinze ou seize chez les hommes.<sup>1715</sup>

Si les descriptions sont principalement physiques, les bienfaits de la campagne et du travail de la terre ont également une influence certaine sur le moral. Les paysannes semblent avoir un système nerveux moins irritable que celui des citadines et ne souffrent donc pas de maux de nerfs, de crises hystériques ou de vapeurs<sup>1716</sup>.

Cependant, la figure de la femme de la campagne est un modèle de santé contesté au XVIII<sup>e</sup> siècle. Selon Elsa Dorlin, « les paysannes sont considérées soit comme des femmes vigoureuses et saines et elles sont alors prises en exemple pour critiquer les femmes de la bourgeoisie et de la noblesse, soit elles sont stigmatisées comme des vecteurs de maladies, comme des femmes sales, immorales et prêtes à tout pour obtenir quelques sous »<sup>1717</sup>. Or, dans nos sources, elles sont perçues comme des « sujets sains » qui permettent de dénoncer les pratiques et le mode de vie des riches citadines dans les discours médicaux sur la puberté. Les médecins dépeignent alors le corps de jeunes filles travailleuses pour souligner les bienfaits de l'effort et du mouvement sur la santé, le bonheur et l'épanouissement. La comparaison est au cœur de leur rhétorique car elle permet de frapper immédiatement les esprits afin de prouver l'influence de l'environnement et du mode de vie sur la constitution physique. Dans son *Essai sur la puberté chez la femme* (1831), Monlaud y a recours après avoir énoncé les diverses causes du développement précoce de la puberté :

Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à mettre en parallèle avec ces jeunes personnes, frêles et délicates, les filles robustes, sans cesse occupées aux durs et pénibles travaux de la campagne : malgré l'entier développement et l'apparence de force que présente le corps de ces jeunes villageoises, dès l'âge de onze à douze ans, leurs menstrues n'apparaissent le plus communément que de leur seizième à leur dix-septième année. Quels motifs trouverions-nous pour expliquer ces étranges phénomènes, si nous n'admettions comme seuls capables de produire ces changemens leur frugalité et leurs nombreux travaux, dont l'effet est d'éloigner les causes capables d'allumer le feu de leur imagination.<sup>1718</sup>

---

<sup>1715</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, vol. 46, p. 51.

<sup>1716</sup> Auguste DEBAY, *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine: théorie nouvelle des aliments et boissons*, Masson, 1853, p. 75.

<sup>1717</sup> Voir : Elsa DORLIN, « Genre, santé, nation à l'Âge classique », in *Féminin, masculin : anthropologie des catégories et des pratiques médicales*, Les cahiers du Portique, coll. « Le Portique », 2007, p. 39.

<sup>1718</sup> Ph.-H.-Ch. MONLAUD, *Essai sur la puberté chez la femme, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 août 1831*, Didot le jeune, Paris, 1831, p. 8-9.

Les jeunes femmes issues des élites socioculturelles sont par conséquent perçues comme les victimes des exigences de leur vie mondaine, contrairement aux jeunes paysannes « affranchies ».

### 7.1.2. Les jeunes citadines, des malades en puissance

Dans son *Hygiène des Familles* (1846), François Marie Antoine Devay dresse le tableau de la santé de jeunes citadines issues des milieux aristocratiques. Celles-ci souffriraient majoritairement d'une « constitution délicate » qui engendrerait bon nombre de maux et pathologies au moment de la puberté : précocité, retard, irrégularité menstruelle ou encore chlorose<sup>1719</sup>. De par leur rythme de vie, elles seraient livrées à l'oisiveté et « à toutes les futilités que les modes ont consacrées »<sup>1720</sup>. L'oisiveté et les activités mondaines, vues comme les objets d'un éveil précoce des sens et d'une stimulation effrénée de l'imagination, deviennent les principales causes attribuées à leurs silhouettes chétives et aux maladies qui les touchent.

Pierre Boyveau-Laffeteur, dans son *Traité des maladies physiques et morales des femmes* (1812), annonce : « Il y a deux pubertés, une factice et une naturelle »<sup>1721</sup>. La première est précoce, accélérée par « les lectures obscènes, par le tableau des mœurs dépravées des mères, par les efforts du libertinage des jeunes gens des capitales »<sup>1722</sup> tandis que la seconde, également nommée « vraie puberté », se développe dans un temps plus long, selon le climat et le mode de vie. Ces dénonciations visent essentiellement les jeunes citadines qui sont élevées à domicile ou dans des « maisons d'éducation »<sup>1723</sup>. Celles-ci sont présentées comme égoïstes, coquettes et superficielles. Les vices qui leur sont associés témoignent de la négligence accordée à leur éducation d'une part, et de leur classe sociale d'autre part<sup>1724</sup>. Leurs activités sont critiquées : « celles qui cultivent la peinture et les arts d'agrément, et se trouvent par ce genre de travail continuellement occupées d'objets plus ou moins propres à exciter leurs passions »<sup>1725</sup>.

Louis-Gabriel Meynard<sup>1726</sup>, dans sa thèse *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté* (1812), dresse un portrait type de la jeune fille bourgeoise. Celle-ci, émoustillée par la lecture, la musique, les bals et, plus largement, la vie mondaine, « se voit avec étonnement pourvue de tous les

---

<sup>1719</sup> François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, op. cit., p. 112.

<sup>1720</sup> *Ibid.*

<sup>1721</sup> Pierre BOYVEAU-LAFFETEUR, *Traité des maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1812, p. 124.

<sup>1722</sup> Ce sont surtout les capitales et les grandes villes qui sont montrés du doigt. Pour Auguste Lalourcey (1816) ce sont de véritables « foyers de corruptions » mettant les corps juvéniles à l'affront des « vicissitudes périlleuses des passions ». Dans : Auguste LALOURCEY, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 avril 1816*, Didot le jeune, Paris, 1816, p. 18.

<sup>1723</sup> Ph.-H.-Ch. MONLAUD, *Essai sur la puberté chez la femme, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 août 1831*, op. cit., p. 8.

<sup>1724</sup> « elles sont sans cesse occupées d'elles-mêmes et du désir de plaire ; celles qui vivent dans l'oisiveté et la mollesse » *Ibid.*

<sup>1725</sup> *Ibid.*

<sup>1726</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Il n'existe pas de fiche à ce nom sur l'IDREF. La seule information que l'on a sur l'identité de ce médecin est que au moment de la publication de sa thèse en 1812 il est élève interne à la Charité.

attributs de la femme. Que d'inconvénients n'entraîne pas à sa suite une telle précocité ! Le tempérament n'est en quelque sorte qu'ébauché ; et il ne peut acheter de se former : car chez cette jeune fille la nature est prodigue avant d'avoir de superflu ; elle perd, pour l'entretien d'une fonction arrivée trop tôt, des sucs qui étaient nécessaires au développement de ses organes »<sup>1727</sup>. En effet, cette jeune fille vit dans une atmosphère où tous les sens sont en éveil. Louis-Gabriel Maynard note qu'elle est justement épuisée par tant de sollicitations : « Là, au milieu d'une atmosphère odorante, parfois elle médite quelques passages d'un roman bien sentimental, ou bien elle agite mollement les touches d'un piano, ou les cordes d'une lyre ; elle ne chante pas en même temps, parce qu'elle n'en a pas la force »<sup>1728</sup>. L'auteur s'offusque de la gravité des conséquences d'un tel quotidien : « Après un genre de vie semblable, qui pourrait être étonné de toutes les maladies qui assiègent les femmes ? comment une femme pareille supportera-t-elle les douleurs de l'enfantement ? ou, si elle n'y succombe pas, quel enfant donnera-t-elle à la patrie ! »<sup>1729</sup>.

Plus qu'une dénonciation de l'oisiveté, une véritable dénonciation de « la civilisation actuelle » s'esquisse. Sous la plume du médecin Francis Devay, les activités mondaines des jeunes gens des villes sont qualifiées de funestes. Les livres, les bals et les spectacles, en sollicitant « l'éréthisme des sens, devançant l'heure de la puberté, et par conséquent dévorent plus rapidement les instants de la vie »<sup>1730</sup>. Les médecins déplorent l'accès facile aux romans et aux représentations<sup>1731</sup>, notamment celles « où l'amour est présenté sous ces formes attrayantes qui excitent la curiosité et les désirs ; veilles prolongées dans les cercles, les bals »<sup>1732</sup>. Le bal est sans doute le divertissement le plus critiqué, non pour les danses mais avant tout pour « la promiscuité continuelle des sexes »<sup>1733</sup>. Cette idée est persistante, aussi bien présente à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle chez les premiers médecins de la puberté, qu'au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1869, alors professeur d'hygiène à l'université de Montpellier, Jean-Baptiste Fonssagrives soutient donc qu'il faut sortir les jeunes filles de « cette atmosphère agitante et étouffée des soirées et

---

<sup>1727</sup> Louis Gabriel MEYNARD, *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté, etc*, Didot Jeune, Paris, 1812, p. 9.

<sup>1728</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>1729</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>1730</sup> Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne, op. cit.*, t.1, p. 119.

<sup>1731</sup> Pour Jean-Baptiste Fonssagrives une seule pratique de lecture est sans danger pour les jeunes garçons et les jeunes filles : la lecture en famille. Il s'agit d'ailleurs un des seuls auteurs à évoquer une lecture collective dans le cadre du foyer : « La lecture en commun est surtout fructueuse quand le père ou la mère, ou l'un et l'autre à tour de rôle, se partagent cette tâche et remplissent ainsi, d'une manière aussi douce pour l'intimité qu'elle est utile pour l'éducation, des longues heures des soirées d'hiver. C'est le moyen d'élargir, et d'une façon inoffensive, le cercle des lectures ». Cette pratique permet une forme de contrôle. Le médecin conseille toutefois de lire au préalable les ouvrages avant de les proposer aux enfants pour pouvoir censurer les parties inadéquates : « on devine ce qui est bon et ce qui est superflu, ce qui est utile et ce qui est dangereux ; on évite les écueils, on franchit les précipices, on improvise d'ingénieuses expurgations ». Dans : Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement, op. cit.*, p. 306.

<sup>1732</sup> Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, p. 24.

<sup>1733</sup> Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne, op. cit.*, p. 119.

des bals, qui n'est rien moins que favorable à leur santé »<sup>1734</sup>. Ce conseil devient même une adjuration au moment des premières règles :

À plus forte raison, cette abstention est-elle de rigueur, surtout pour les premières époques, pendant que celles-ci existent. C'est brutaliser une fonction qui s'essaye à peine que de la placer dans des conditions pareilles de trouble et d'excitation. Et, cependant, combien de mères lui font courir journellement, par une condescendance indulgente, des aventures de cette sorte !<sup>1735</sup>

Si la pratique de la danse est souvent recommandée par les médecins, tous pointent du doigt les méfaits du bal sur les jeunes filles<sup>1736</sup>. Théophile Basset, en 1867, s'oppose formellement à la pratique de la danse en intérieur car, selon lui, « la danse serait aussi très-utile, si on voulait, comme les anciens, qu'elle fût réellement hygiénique. Mais aujourd'hui qu'elle n'est plus qu'une promenade dans un salon, où l'air est vicié, on ne peut que la proscrire »<sup>1737</sup>. Alors qu'une majorité d'auteurs vante la mise en mouvement des corps dansants, lui en dénonce les effets en expliquant que les gestes rapides et répétés procurent des sensations et des impressions néfastes. Sa critique vise surtout la valse, « ce véritable tourbillon » qui produit vertiges, éblouissements et des contacts étroits avec une personne du sexe opposé<sup>1738</sup>. Le médecin préconise d'interdire les grandes réunions dansantes, d'autant plus au moment de la puberté : « Qu'on éloigne donc la jeune pubère des bals, qui seront remplacés par de vraies soirées de famille, où l'agglomération et la volupté ne viendront pas détruite les bons effets de la danse ! »<sup>1739</sup>. Au contraire, les bals organisés en extérieur dans les milieux ruraux sont quant à eux vivement recommandés :

Ici les bals ont lieu en plein air, et les impressions des valseuses ne sauraient être trop vives. Au lieu d'une jeune fille faible et langoureuse, nous avons une jeune fille robuste, que les travaux des champs préservent de tout état de nervosisme, et le pas cadencé par l'harmonie de l'orchestre pourrait lui rendre un peu de cette sensibilité qu'exige son sexe. Nous recommanderons la danse dans les familles et dans les campagnes.<sup>1740</sup>

La chorégraphie des danses est primordiale. De nombreux auteurs commentent les particularités des enchaînements de pas et des actions sur le corps des danseuses en herbe, à l'instar de C. M. Canard qui affirme en 1812 que la « danse française » est l'une des meilleures au monde. Selon ce dernier, elle est à la fois hygiénique et salvatrice pour les jeunes filles, car elle permet de prévenir tous les maux occasionnés par l'accroissement et la transformation pubertaire :

---

<sup>1734</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 151-152.

<sup>1735</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>1736</sup> Les activités sont toujours présentées comme plus saines à la campagne, car elle est associée à un environnement et un air sain.

<sup>1737</sup> Théophile BASSET, *Étude sur la puberté chez la femme*, Montpellier, Boehm et fils, 1867, p. 121.

<sup>1738</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>1739</sup> *Ibid.*

<sup>1740</sup> *Ibid.*

Ce n'est pas tant non plus dans l'art de faire des pas, de les cadencer, de décrire avec régularité des cercles, des losanges, des diagonales, etc., que consistent les bons effets que l'on peut retirer de la danse, que dans les sauts, les courses, la société, la gaieté, le plaisir, qui accompagnent ce genre d'exercice, et qui portent le médecin philosophe à le conseiller principalement aux jeunes personnes du sexe, comme un préservatif et un remède contre la chlorose et les autres maladies qui surviennent à l'âge de puberté.<sup>1741</sup>

Les mouvements placent alors le corps dans une posture idéale car les épaules sont basses, « ce qui donne plus d'étendue et de jeun à la poitrine »<sup>1742</sup>. C. M. Canard préconise également « l'angloise » et « l'écossoise », deux danses qui paraissent tout aussi bénéfiques pour les jeunes femmes<sup>1743</sup>. Il critique, à l'inverse, la « valse » qui fatigue le corps et la vision à cause des vertiges occasionnés par ses mouvements giratoires. Il considère la danse comme une activité initialement saine mais, comme bon nombre de ses contemporains, il met en garde contre les dérives de la société mondaine : « Cet exercice salutaire, sous tous les rapports, n'est cependant pas pratiqué aussi souvent et avec les mêmes avantages qu'autrefois, parce qu'alors la réunion simple et sans apprêt de quelques jeunes personnes et de quelques instrumens formoit un bal ; mais à mesure que le luxe a étendu son empire, ou plutôt ses ravages, l'on n'a plus dansé que dans les fêtes somptueuses »<sup>1744</sup>.

Au fil du temps, les prescriptions médicales sur les activités des jeunes filles changent peu. Les médecins ne cessent de dénoncer les méfaits des lectures et des rencontres mondaines, toutefois, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les critiques sur la danse évoluent considérablement. Si cette activité est toujours vivement recommandée chez Venel<sup>1745</sup> (1776), Virard<sup>1746</sup> (1776) et Chambon de Montaux (1785)<sup>1747</sup>, à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins deviennent plus méfiant vis à vis de certaines danses comme la valse, mais surtout des bals mêlant adolescents des deux sexes.

### a) Une campagne magnifiée

Pour la majeure partie des médecins, le mode de vie à la campagne est le plus favorable à l'éducation des enfants, et tout particulièrement à celle des jeunes filles qui sont traditionnellement présentées comme naturellement

---

<sup>1741</sup> *Ibid.*, pp. 17-18.

<sup>1742</sup> C. M. CANARD, *De la gymnastique, et de son influence sur le développement des facultés physiques et morales*, Strasbourg, Levraut, 1812, pp. 17-18.

<sup>1743</sup> « Une danse usitée depuis peu parmi nous, l'*angloise*, offre tous les avantages d'un exercice soutenu : la promptitude étonnante des mouvemens, leur changement subit, sont très-propres à mettre le corps dans un état d'excitation capable d'entretenir et de faciliter toutes les fonctions vitales. L'*écossoise*, plus nouvelle encore que cette dernière, partage avec elle les avantages dus aux grands exercices, mais demande une égale modération dans son emploi ». Celui-ci ajoute en note de bas de page : « cette danse se rapproche beaucoup, par la manière dont sont placés les danseurs et les figures qu'ils exécutent, d'une danse à laquelle se livrent les habitans de la campagne dans le département de Saône et Loire, et qu'ils nomme, dans le pays que j'habite, *bourrée* ». Dans : *Ibid.*, p. 18.

<sup>1744</sup> *Ibid.*

<sup>1745</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776.

<sup>1746</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776.

<sup>1747</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, 352 p.

plus faibles et nerveuses. Les médecins, comme Louis-Gabriel Meynard dans ses *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté* (1812), ne cessent de l'exhorter : « Ne désespérez donc pas, tristes victimes de la mollesse des villes, [...] courez à la campagne, sortez de cet état d'indolence qui vous accable »<sup>1748</sup>. Dans ce traité de médecine, la vie rurale est magnifiée et les descriptions emplies de poésie en dressent un tableau idyllique :

Que la belle matinée du printemps ne soit plus perdue pour vous ; la verdure, aux premiers rayons du soleil, s'empresse de payer son tribut à l'atmosphère, et les flots d'oxygène que cette dernière reçoit portent au-dedans de nous une gaieté et une expansion qu'on sent et qu'on ne peut exprimer. Après l'agréable promenade du matin, préparez vous-même un déjeuner frugal ; et après un léger repas, osez braver pour la première fois les rayons du soleil ; venez en été encourager cette foule de moissonneurs qui dépouillent de leurs épis vos champs fertiles ; présidez en automne à la vendange ; ne dédaignez pas enfin, dans un jour de fête, d'ouvrir une danse champêtre, et de remplir de joie toute la jeunesse du village, honorée par votre présence.<sup>1749</sup>

Si l'air de la campagne est vu comme une indéniable panacée, les médecins mettent en garde : le changement d'atmosphère et d'activité physique ne doit pas être trop brusque. Ainsi, Louis-Gabriel Meynard estime-t-il que ce « serait une imprudence de la part de la malade qui veut se fortifier de commencer par un exercice pénible ; on ne franchit pas d'un saut l'intervalle qui sépare la faiblesse et la force »<sup>1750</sup>.

Face aux discours sur la ville, la campagne s'avère être un environnement propice à l'épanouissement des corps pubères. Cette idée est d'autant plus développée à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où les traités sur l'hygiène des jeunes filles se développent. Francis Devay, dans son *Hygiène des familles* (1846), recommande de la sorte aux mères d'élever leurs enfants dans « un air pur, au milieu du silence des campagnes, et à l'abri de tout signe de corruption »<sup>1751</sup>. Suivant ces divers principes, filles et garçons « devraient attendre, en paix, l'évolution naturelle de leur organisme »<sup>1752</sup>. Toutefois, Francis Devay préconise un séjour à la campagne éphémère car il serait incompatible avec une instruction accomplie. À ce sujet, il déclare : « Cette crise [de puberté], une fois opérée, on les rendrait aux villes, aux exigences que réclame leur éducation »<sup>1753</sup>.

En 1869, Fonssagrives recommande similairement un changement de « genre de vie » dès le moment où « les avant-coureurs d'une puberté prochaine se manifestent »<sup>1754</sup>. Évidemment, la campagne apparaît comme un lieu privilégié en raison de la salubrité de l'air et des activités qu'elle implique, surtout au moment des premières

---

<sup>1748</sup> Louis Gabriel MEYNARD, *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté, etc, op. cit.*, p. 21.

<sup>1749</sup> *Ibid.*

<sup>1750</sup> *Ibid.*

<sup>1751</sup> Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne, op. cit.*, p. 120.

<sup>1752</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>1753</sup> *Ibid.*

<sup>1754</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement, op. cit.*, p. 137.



règles<sup>1755</sup> : « Les familles qui ont toutes libertés d'allure devraient, à cette époque, éviter autant que possible, de séjourner dans les villes : la campagne est un terrain favorable pour l'éclosion tranquille de cette fonction importante »<sup>1756</sup>. Le cycle menstruel des jeunes filles est perçu comme particulièrement fragile, un simple changement d'humeur ou d'environnement pouvant retarder ou supprimer les menstruations. Selon Charles Van Leynseele, il est commun de constater « facilement un retard dans la menstruation, par suite d'un changement de vie : ainsi, il n'est pas rare de voir les règles se supprimer pendant plusieurs mois chez une fille qui de la campagne va habiter la ville, ou qui de la ville se rend à la campagne »<sup>1757</sup>, ou encore dans le cadre du passage de la maison familiale au pensionnat<sup>1758</sup>. Ce dernier lieu est d'ailleurs souvent présenté comme pouvant occasionner des règles irrégulières. Ce phénomène demeure difficile à analyser<sup>1759</sup> mais le médecin hygiéniste soulève néanmoins une hypothèse : « Peut-être faut-il invoquer à ce propos l'absence de cette confiance qui porte une jeune fille à signaler à sa mère les moindres dérangements de sa santé, tandis qu'elle les cache à une étrangère ; une contention habituellement plus longue de l'esprit, une part plus exigüe faite aux exercices, etc. Quoi qu'il en soit, le fait est positif »<sup>1760</sup>. Ainsi Fonsagrives et plusieurs de ses homologues relèvent-ils ici un point important : si le lieu est un élément fondamental au développement pubertaire et à la régularité menstruelle, l'entourage joue également un rôle déterminant.

En 1819, Langlois de Longueville s'offusque d'ailleurs de toutes les prescriptions visant à immerger les jeunes filles à la campagne au moment de la puberté. L'auteur tient un discours qui dévie de la tendance générale et estime que c'est un « vice [...] dans les ouvrages des médecins et des philosophes qui se sont occupés de l'éducation [...] d'avoir voulu constamment ramener l'homme à l'état prétendu naturel, en le plaçant au milieu des champs, libres de développer ses dispositions »<sup>1761</sup>. Il qualifie cette idée de « chimérique » et propose plutôt d'étudier et de définir des principes hygiéniques pour les jeunes filles dans leur élément, c'est-à-dire « au milieu de l'état social »<sup>1762</sup>. De même, la vie à la campagne n'est pas toujours possible, notamment dans le cas où les familles « restent enchaînées, par leur position, aux grandes villes »<sup>1763</sup>. L'éducation physique et la gymnastique deviennent dès lors les seules activités destinées à lutter contre cette dégénérescence programmée.

---

<sup>1755</sup> Toutefois si un déménagement n'est pas possible, de courts séjours ont aussi du bénéfice pour la santé : « les voyages, qui ont ici un triple avantage, par le changement d'air en lui-même, la stimulation qu'on reçoit de l'appétit, par les distractions dont ils sont la source et qui combattent une concentration malade de l'esprit ». Dans : *Ibid.*

<sup>1756</sup> *Ibid.*

<sup>1757</sup> Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie: depuis la naissance jusqu'à l'extrême vieillesse*, Gand, H. Hoste, 1860, p. 256.

<sup>1758</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 154.

<sup>1759</sup> « Les dérangements de la fonction mensuelle sont plus communs chez les jeunes filles élevées en pension que chez celles qui restent dans leur famille. C'est un fait d'observation, mais qu'il est difficile d'expliquer ». Dans : *Ibid.*

<sup>1760</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>1761</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 6.

<sup>1762</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>1763</sup> Francis Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, op. cit., p. 121.

## b) Une éducation molle

Georges Vigarello souligne qu'une littérature pédagogique consacrée au corps des enfants émerge à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1764</sup>. L'attention est notamment portée sur l'hygiène, la posture et les exercices physiques. Le titre de ces ouvrages révèle la volonté d'éduquer le corps. De nouvelles terminologies s'instaurent, oscillant entre « éducation médicale », « éducation physique » et « éducation corporelle »<sup>1765</sup>. Certains médecins emploient ces dénominations pour caractériser la santé des pubères, à l'instar du chirurgien et orthopédiste suisse Jean-André Venel qui rédige l'un des premiers traités axés sur les filles nubiles en 1776, intitulé *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*. Que ce soit au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs dénoncent largement l'éducation féminine, présentée comme inadaptée voire débilitante. Les principes éducatifs sont par conséquent ambivalents : d'un côté, il faut préserver la délicatesse féminine mais, de l'autre, il ne faut pas trop ménager le corps des jeunes filles. Or, celles qui sont issues de la noblesse et de la bourgeoisie ont la réputation d'être élevées dans la paresse et de s'adonner uniquement à des activités calmes ou méditatives.

Le corps des jeunes femmes des élites socioculturelles auxquelles s'adresse la majorité des traités entre 1750 et 1850, est en effet perçu comme inerte et stagnant. Les mots sont régulièrement durs et accusateurs. En 1776, Jean-André Venel les décrit comme des « victime[s] de [leur] haute naissance » vivant dans une « prison dorée ». Leur existence est d'ailleurs comparée à celle du « loir » ou du « limaçon »<sup>1766</sup> et, selon l'auteur, elles finissent obligatoirement par devenir elles-mêmes « paresseuse[s] et impotente[s] »<sup>1767</sup>. Nombreux sont les médecins à soutenir de tels propos au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et à accorder une attention particulière à la description du confort et de l'inertie de leur journée. Plus d'un siècle plus tard, en 1860, le médecin Charles Van Leynseele utilise des codes de représentation semblables :

La plupart des jeunes filles, et en général pour toutes les belles dames des hautes classes de la société, les travaux du corps sont presque nuls. Elles passent une partie de la journée au lit, une autre à leur toilette, servies en un clin d'œil par des domestiques empressés de leur complaire ; elles passent le reste du temps, couchées sur des coussins moelleux, ou tout au plus exerçant leurs doigts à des ouvrages délicats. Rarement elles sortent, en hiver, elles craignent le froid, en été le soleil ; si elles font une promenade, c'est presque toujours en voiture où elles sont mollement assises, la marche blesserait leurs pieds mignons et délicats.<sup>1768</sup>

Le moindre aspect du corps des jeunes filles des élites socioculturelles, jusqu'à l'amplitude de leurs mouvements, semble mou en raison de l'environnement dans lequel elles évoluent. Jean-André Venel parle ainsi de la fragilité

---

<sup>1764</sup> Georges VIGARELLO, *Le corps redressé*, Paris, le Félin, 2018, p. 90-91.

<sup>1765</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>1766</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, *op. cit.*, p. 148.

<sup>1767</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>1768</sup> Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, *op. cit.*, p. 287.

« chez les filles élevées mollement » et déplore « la mollesse des lits dans lesquels elles couchent »<sup>1769</sup>. Par ailleurs, les termes de « débilité » et de « relachemens »<sup>1770</sup> sont souvent mobilisés dans les discours dont le vocabulaire est rattaché au paradigme fibrillaire. Les fibres ramollies des corps féminins deviennent en effet centrales. L'éducation traditionnelle des filles est dès lors jugée inadaptée à leur physionomie et leur physiologie, à l'image du chapitre que Jean-André Venel consacre aux « fâcheux effets de la contrainte dans laquelle on élève les demoiselles »<sup>1771</sup> en 1776.

En conséquence, l'éducation des demoiselles n'est pas assez active et nuit en ce sens à la santé. Comme l'explique Venel, « plus le but est passif, plus les moyens doivent être actifs »<sup>1772</sup>. L'auteur décrie vivement les principes éducatifs de son temps et milite pour une liberté des mouvements :

Non seulement on ne se propose pas de favoriser le développement des facultés fortes chez le sexe, mais on s'efforce, au contraire, de l'empêcher. Toute l'enfance des filles est employée à réprimer chez elles les principes d'action, à lutter, pour ainsi dire, contre la nature, à modérer, à borner, à contenir son activité, & souvent même à l'étouffer. Des liens du maillot, elles passent sous une tutelle sévère. Cet âge, où le sentiment nouveau de nos facultés nous porte à les déployer & à les exercer, est celui où l'esclavage des filles est le plus rigoureux. Les règles innombrables de devoir auxquelles il faut se plier & s'assujettir de très-bonne heure, la foule de talns & de perfections nécessaires pour le monde, sont de l'enfance des demoiselles un tissu continuel de contraintes pénibles & fatigantes.<sup>1773</sup>

L'idée de contrainte s'avère omniprésente chez Venel : « Tous les mouvemens des membres & du corps sont modérés, ralentis, raccourcis ; quelques-uns même presque supprimés »<sup>1774</sup>.

La notion d'« éducation molle » est largement développée par les médecins et constitue pour Jean-Marie Pichard la cause principale des pubertés précoces en 1811<sup>1775</sup>. Elle participe à la critique des milieux aristocratiques et urbains. Cette accusation apparaît à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle est alimentée par la condamnation du mode de vie aristocratique et par l'émergence de nouvelles normes bourgeoises positives où la santé réside dans l'activité et non dans l'alanguissement des élites.

Comment se définit-elle et quelles sont les conséquences de cette « éducation molle des villes »<sup>1776</sup> ? Bien que cette appellation soit davantage utilisée par les médecins à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'investissent d'ores et déjà, comme Venel ou Virard en 1776<sup>1777</sup>. Elle est alors employée pour décrire le mode de vie des jeunes filles aisées et permet d'aborder les méfaits des activités de leur quotidien, avant même leur instruction ou leur éducation à proprement parler. Les médecins comme William Buchan (1729-1805) dénoncent

---

<sup>1769</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, op. cit., p. 152-153.

<sup>1770</sup> *Ibid.*

<sup>1771</sup> *Ibid.*, p. 107-110.

<sup>1772</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>1773</sup> *Ibid.*

<sup>1774</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>1775</sup> Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe: présenté à la Faculté de Médecine de Paris le 31 août 1811*, Paris, Didot le jeune, 1811.

<sup>1776</sup> Louis Gabriel MEYNARD, *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté, etc.*, op. cit., p. 9.

<sup>1777</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776 ; Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, op. cit.

fermement les pratiques des élites, notamment leurs exercices corporels : « Nos gens riches s’imaginent avoir fait beaucoup d’exercice, quand ils se sont promenés une couple d’heures dans leurs voitures bien suspendues, & sur de beaux chemins, mais ils se trompent »<sup>1778</sup>. Or, l’exercice passif ne doit être prescrit qu’aux personnes malades et ne pouvant se mouvoir par elles-mêmes. L’inactivité engendre effectivement une faiblesse des organes qui peut par la suite causer diverses maladies telles que les fleurs blanches et les écoulements vaginaux auxquels sont sujettes bon nombre de jeunes filles<sup>1779</sup>. Toutefois, la mise en mouvement ne semble pas être aisée. Louis-Gabriel Meynard, dans ses *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l’époque de la puberté* (1812), déclare : « Mais quoique les avantages de l’exercice soient connus de tout le monde, il est très-difficile d’astreindre les malades à s’y livrer »<sup>1780</sup>. Il regrette le comportement des « citadine[s] vaporeuse[s] » qui, souffrant de nombreux maux, appellent leur médecin mais ne cessent de trouver des prétextes pour éviter de se livrer à un exercice salvateur<sup>1781</sup>.

### c) Des exercices physiques modérés

Les jeunes filles mondaines sont ainsi vouées à l’invalidité, à la maladie et au malheur. Aux dires de François Devay, elles sont souvent faibles, molles et instables. Épuisées par une « puberté prématurée », elles peuvent même devenir impuissantes « au sein du foyer domestique »<sup>1782</sup>. Leur quotidien mondain paraît dès lors incompatible avec leur future vie d’épouses et de mères. Que faire pour casser ce cercle vicieux et garantir un avenir épanoui à ces jeunes femmes ? Les médecins, éducateurs et hygiénistes n’ont qu’une idée en tête : l’éducation physique.

En 1786, dans le *Tableau des variétés de la vie humaine*, Guillaume Daignan déclare : « Il faut donc accoutumer vos filles aux exercices du corps, comme vos garçons, mais les borner à ceux qui sont nécessaires pour entretenir leur santé, & pour les distraire de la vie monotone qu’elles mènent. Dès-lors, ces exercices ne doivent pas s’étendre bien loin »<sup>1783</sup>. L’activité physique des filles serait donc nécessaire, à condition qu’elle ne soit pas trop soutenue, car elle demeure incompatible avec leur destinée :

---

<sup>1778</sup> William BUCHAN, *Médecine domestique ou traité complet des moyens de se conserver en santé*, Paris, chez Froullé, 1788, p. 229.

<sup>1779</sup> Joseph RAULIN, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir*, Paris, Hérisant fils, 1766.

<sup>1780</sup> Louis Gabriel MEYNARD, *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l’époque de la puberté, etc., op. cit.*, p. 17.

<sup>1781</sup> « Sous le prétexte d’une délicatesse et d’une faiblesse que son imagination exagère, elle se gardera bien de confier son corps à des jambes qu’elle croit incapables de le soutenir ; c’est un carrosse à ressorts bien pliants qui la transporte dans la rue voisine ; et cependant, au bout de cette course, elle croit être très-fatiguée, et c’est sur un sofa qu’elle vient se délasser et passer le reste de la journée ». Dans : *Ibid.*

<sup>1782</sup> François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l’homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l’éducation et les besoins de la civilisation moderne, op. cit.*, p. 120.

<sup>1783</sup> Guillaume DAIGNAN, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l’un & l’autre sexe, surtout à l’âge de puberté*, Paris, Chez l’auteur, 1786, t.2, p.85.

La délicatesse, la foiblesse de leurs organes ne s'y prêteront pas, leurs charmes en souffriroient ; & la dissipation, qui suit l'usage de la force, qu'elles n'ont pas, leur rendroit insupportable la retraite à laquelle elles semblent être condamnées. Les femmes étant chargées, par état, de tous les soins du ménage, de la première éducation des enfans, de la surveillance des domestiques, du bon ordre de la maison ; leurs occupations sont naturellement assez variées, & se trouvent parfaitement assorties à leur caractère, à leurs inclinations, à la délicatesse & à la foiblesse de leur constitution, qui exigent & qui comportent plus de prévoyance, plus d'ordre & plus d'adresse, que de force.<sup>1784</sup>

L'éducation physique permet également un façonnement différencié des corps féminins et masculins. Si les médecins de la puberté conseillent unanimement une éducation plus active, les notions d'éducation physique propres aux jeunes filles n'émergent que tardivement et restent avant tout liées à la thérapie de certaines pathologies. Chambon de Montaux, dans *Des maladies des filles* (1785), expose ainsi la nécessité de mettre en mouvement les jeunes filles chlorotiques. La marche et la danse deviennent des éléments thérapeutiques à part entière afin de « faire venir les règles », perçues comme une délivrance, et de soigner la chlorose<sup>1785</sup>. Cependant, il n'est pas question d'exercices pour contrer les déformations physiques ou pour entretenir simplement le corps. L'exercice physique des jeunes filles se développe donc de prime abord par le biais de la gymnastique médicale dans un but thérapeutique.

Selon Louis de Jaucourt, dans l'*Encyclopédie*, la gymnastique est « l'art ou la science des divers exercices du corps »<sup>1786</sup>. Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, celle-ci se précise<sup>1787</sup> en devenant préventive, curative<sup>1788</sup> ou encore spécialisée, pour les enfants sourds par exemple<sup>1789</sup>. La gymnastique médicale s'inscrit dans la continuité des discours et de la mise en place de l'éducation physique des jeunes filles au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Pascal Brier et

---

<sup>1784</sup> *Ibid.*, p. 85-86.

<sup>1785</sup> « La danse est agréable à presque toutes les femmes ; elle devient un objet d'empressement quand elles y trouvent la société qu'elles préfèrent : c'est un amusement salutaire aux filles chlorotiques ». Dans : Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, t.2, p. 223.

<sup>1786</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.7 p. 1016-1019.

<sup>1787</sup> D'une manière générale les médecins ont une vision très globale de la gymnastique. Il s'agit de former, corriger et préserver le corps. Mais aussi l'esprit, car la santé et l'amélioration de l'espèce humaine, chère aux médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ne peuvent se faire sans un travail du corps et des facultés cérébrales. Une vision globale, car les activités sont nombreuses. Sous la dénomination de « gymnastique » les médecins prennent en compte l'équitation, la danse et même dans certains cas la chasse.

<sup>1788</sup> La *Gymnastique des enfans convalescens, infirmes, foibles & délicats* » publié en 1787 est une méthode visant à expliquer les exercices mis en place dans un établissement médical qu'il supervise. Dans ce traité Guillaume Daignan évoque la création d'un établissement pour enfants convalescens : « je me suis décidé à former un petit établissement, pour développer en même tems, par cette méthode, les facultés physiques & morales de l'homme. Cet établissement qui est situé à l'Etoile de Chaillot, la première maison à gauche après la nouvelle barrière, sous le nom de Gymnastique des Enfans convalescens, infirmes, foibles & délicats, a été annoncé au public par un Prospectus, qui a été distribué avec le Journal de Paris & les petites Affiches, le 8 & le 10 du mois d'août dernier ». L'accent est mis sur l'entraînement des facultés physiques et morales des enfans. Le mot d'ordre est d'exercer les corps « sans gêne, sans contrainte, & en plein air ». Les différentes activités prennent place dans différents jardins, toujours en plein-air. La méthode est basée sur la découverte, les jeux, et des prix d'émulations. L'éducation physique des jeunes filles est agrémentée de précautions supplémentaires. Le médecin estime que les « adolescentes » ou « jeunes Demoiselles » doivent être admises « qu'avec des surveillantes ». Voir : Guillaume DAIGNAN, *Gymnastique des enfans convalescens, infirmes, foibles et délicats*, Paris, la Gymnastique, 1787.

<sup>1789</sup> L'apport de la gymnastique chez les enfants sourds a été développé par Pascal Brier et Jacques Defrance. Voir : Pascal BRIER et Jacques DEFANCE, « La production de gymnastiques médicales pour les enfants malades hospitalisés au XIX<sup>e</sup> siècle : spécialisation médicale et différenciation des gymnastiques », *Sciences sociales et sport*, 2012, N° 5, n° 1, p. 24.

Jacques Defrance distinguent plusieurs périodes clefs dans le développement des gymnastiques médicales. Dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle s'enclenche ce qu'ils appellent « un processus de production de gymnastiques » lié à l'éducation corporelle des enfants. Il est alors question « d'orthopédie », « d'éducation médicinale », « d'éducation corporelle » ou « d'éducation physique »<sup>1790</sup>. La pratique de la gymnastique commence initialement à domicile mais s'étend ensuite au cadre institutionnel. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école<sup>1791</sup>, l'armée, l'institut orthopédique<sup>1792</sup> et l'hôpital deviennent de la sorte les nouveaux lieux privilégiés de la gymnastique. Conjointement, de nouvelles catégories et spécialisations médicales voient le jour. Pascal Brier et Jacques Defrance mettent en lumière sept formes de gymnastique médicale entre 1818 et 1890 :

La gymnastique orthopédique, préventive et curative pour les « sourds » ; orthopédique pour les « difformes » ; médico-pédagogique pour « les idiots » ; kinésithérapeutique pour les « choréiques »<sup>1793</sup> ; rationnelle et hygiénique pour « les scrofuleux » ; raisonnée pour « les ataxiques »<sup>1794</sup>, médico-psychologique pour les malades mentaux.<sup>1795</sup>

Au fil du temps, la gymnastique médicale prend donc des formes spécifiques en fonction d'un public ou d'une maladie. Une gymnastique typiquement adressée aux jeunes filles, adaptée à leur âge, à leurs besoins et à leur morphologie apparaît au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Francisco Amorós (1770-1848), marquis de Sotelo, est un colonel espagnol qui fonde le premier gymnase et établissement public d'éducation physique destiné aux enfants scolarisés en

---

<sup>1790</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>1791</sup> Anaïs BOHUON, *Entre santé et pathologie : discours médical et pratique physique et sportive féminine (1880-1922)*, Thèse de doctorat, Paris 11, 2008 ; Anaïs BOHUON et Antoine LUCIANI, « Biomedical Discourse on Women's Physical Education and Sport in France (1880–1922) », *The International Journal of the History of Sport*, 1 avril 2009, vol. 26, n° 5, pp. 573-593 ; Pascal BRIER et Jacques DEFRANCE, « La production de gymnastiques médicales pour les enfants malades hospitalisés au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.* ; Patrick CLASTRES et Paul DIETSCHY, *Sport, Société et culture XIXe à nos jours.*, Paris, Hachette Éducation, 2006, 215 p ; *Sciences Sociales et Sport n° 5*, Editions L'Harmattan, 2012, 263 p ; Thierry ARNAL, « Discipline de la raison et rationalité des actes : genèse et usages d'une gymnastique du cerveau dans la méthode d'éducation physique et morale d'Amoros (1815-1848) », *Staps*, 9 juin 2008, n° 80, n° 2, pp. 85-97.

<sup>1792</sup> Le médecin suisse Jean-André Venel (1740-1791) ouvre en 1780 la première clinique orthopédique à Orbe. Les instituts orthopédiques se développent en masse par la suite : « Ces spécialistes développent également des initiatives privées à l'exemple du chirurgien Jacques Mathieu Delpéch qui fonde, en 1825, un institut orthopédique consacré aux déviations rachidiennes des jeunes filles. Ce centre comprend alors une grande cour, un gymnase couvert, une piscine et de nombreux appareils de gymnastique. C'est également le cas du médecin Henri Bouvier (1799-1877), spécialisé en orthopédie, qui ouvre en 1821, une maison de santé dans laquelle il fait venir des lits mécaniques pour soigner les courbures de la colonne vertébrale. Puis il complète son action par des essais de gymnastique médicale. Durant la même période, d'autres médecins, tels Charles-Gabriel Pravaz, Claude Lachaise, Jules Guérin, Vincent Duval, etc., ouvrent des établissements privés d'orthopédie. Cette pratique physique consiste en la mise en œuvre d'exercices spécifiques en fonction de la nature des difformités ».

.Dans : Pascal BRIER et Jacques DEFRANCE, « La production de gymnastiques médicales pour les enfants malades hospitalisés au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 28.

<sup>1793</sup> Choréique, relatif à la chorée, « une maladie nerveuse qui consiste en des mouvements involontaires et irréguliers ». Définition du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cnrtl.fr/definition/chor%C3%A9ique>

<sup>1794</sup> Ataxique, relatif à l'ataxie, un trouble de l'équilibre et de la coordination des mouvements.

<sup>1795</sup> Pascal BRIER et Jacques DEFRANCE, « La production de gymnastiques médicales pour les enfants malades hospitalisés au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 24.



France, en 1818. Considéré comme « le fondateur de l'éducation physique en France »<sup>1796</sup>, il publie un *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale*<sup>1797</sup> en 1830, puis un *Nouveau manuel complet d'éducation physique, gymnastique et morale*<sup>1798</sup> en 1847. L'auteur milite pour une gymnastique universelle et adaptée en martelant l'intérêt de la gymnastique pour les jeunes filles :

Les femmes, devant être mères, doivent être robustes ; pouvant éprouver les dangers, elles doivent apprendre à les éviter, et quelques-unes sont obligées de gagner leur vie par des travaux très fatigants. Or, tout cela exige une éducation qui les rende fortes sans excès, et adroites ; et la gymnastique, bien conduite, est le seul moyen d'obtenir ces résultats.<sup>1799</sup>

La gymnastique des « jeunes demoiselles » doit cependant être dirigée avec davantage de surveillance. Les coups portés à la poitrine avant l'âge de puberté ne sont pas dangereux et s'avèrent même salutaires : Francisco Amorós explique qu'avant cet âge, ces heurts répétés peuvent contribuer à développer la poitrine<sup>1800</sup>. Ces exercices sont ensuite interdits aux filles pubères et la gymnastique devient clairement ajustée en fonction du sexe.

De nombreux médecins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle déplorent le manque d'ouvrages sur l'éducation physique des femmes et d'autant plus sur celle des jeunes filles, tel est le constat que fait Antoine-Martin Bureau-Riofrey dès l'introduction de son *Éducation physique des jeunes filles* en 1835<sup>1801</sup> :

Parmi tant d'ouvrages écrits sur l'éducation en général, il est étrange que l'on en trouve à peine sur l'éducation physique de la femme. Depuis Rousseau, dans son *Émile*, ce sujet a été traité avec un véritable dédain, et les jeunes filles ont été abandonnées à un aveugle hasard pendant l'accroissement, époque si intéressante et dont l'influence s'étend sur la vie entière.<sup>1802</sup>

L'intérêt apporté à l'exercice physique des femmes est justifié par « le perfectionnement de l'espèce humaine » qui doit, selon Bureau-Riofrey, commencer par l'hygiène et l'entretien de la gente féminine car « ce sont les femmes surtout qui améliorent les races; ce sont elles qui les laissent dégénérer ou périr, non seulement par les premiers soins qu'elles prodiguent à l'enfance, mais encore par les matériaux qu'elles fournissent au développement de l'embryon humain »<sup>1803</sup>.

---

<sup>1796</sup> Jean SAINT-MARTIN, *Educations physiques françaises et exemplarités étrangères entre 1815 et 1914*, Paris, Harmattan, 2003, p. 22.

<sup>1797</sup> Francisco AMOROS, *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale par le colonel Amoros*, Paris, à la librairie encyclopédique de Roret, 1830, 552 p.

<sup>1798</sup> Francisco Amorós y ONDEANO, *Nouveau manuel complet d'éducation physique, gymnastique et morale*, Paris, Librairie Encyclopedique de Roret, 1847, 438 p.

<sup>1799</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>1800</sup> *Ibid.*

<sup>1801</sup> Antoine-Martin BUREAU-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage, op. cit.*, p. xi.

<sup>1802</sup> Son livre, dit-il, est le premier en la matière : « L'ouvrage que j'offre au public est un essai. Aucun médecin, à ma connaissance et à celle de mes amis, ne s'est occupé de l'éducation physique de la femme. De manière à rendre mon travail utile, je me suis efforcé d'en faire un tout complet, m'appesantissant à dessein sur les questions qui me paraissaient les plus importantes, et passant légèrement sur celles que je supposais assez connues ». Dans : *Ibid.*, p. vi.

<sup>1803</sup> *Ibid.*, p. v-vi.

Bureaud-Riofrey veut offrir une méthode caractérisée par une série d'exercices quotidiens adaptés aux transformations physiques. Il s'inspire en cela d'un art antique ancestral qu'il applique à son époque :

La seule réflexion qu'il convient de faire, c'est que la gymnastique antique applicable dans nos collèges, dans les institutions militaires, dans les écoles de marine, à des enfans ou à des jeunes gens d'une organisation normale, n'est pas applicable, d'une manière générale. Ceux dont la constitution est faible ou nouée demandent une gymnastique à part ; comme aussi il faut des exercices particuliers pour les jeunes filles ».<sup>1804</sup>

Il propose ainsi une « gymnastique curative et maternelle », qui consiste à « surveiller les attitudes, les poses forcées des jeunes demoiselles »<sup>1805</sup>. L'ouvrage est destiné aux mères, aux institutrices et aux jeunes filles : « J'ai soigneusement évité de dire un seul mot qui pût blesser la délicatesse et la pudeur d'une femme. J'ai écrit pour une mère et permis la lecture de cet ouvrage à sa fille. Toutes les institutrices peuvent le lire ; c'est même un devoir pour elles que de le méditer, car elles y trouveront d'utiles conseils et des notions qu'elles n'ont pu acquérir dans leurs études ordinaires »<sup>1806</sup>. Toutefois, le terme de gymnastique, utilisé à de nombreuses reprises par Bureaud-Riofrey, n'est jamais défini. Il cache en réalité une multitude d'activités : « La marche, la danse, les exercices gradués des bras et des jambes, les inclinaisons du torse, les différens exercices de la baguette, ceux de l'équilibre, l'ascension ou la descente par différentes échelles en se servant des mains et des pieds, tels sont les exercices que nous appliquerons aux jeunes bien constituées »<sup>1807</sup>. La discipline se conjugue à l'infini : le médecin parle de « gymnastique des sens », de « gymnastique vocale » ou encore de « gymnastique maternelle ». Cependant, il mentionne très peu les exercices ou entraînements de gymnastique propres à une définition moderne. Il dissocie par ailleurs la « gymnastique hygiénique » de la « gymnastique médicale ». La première consiste à « entretenir l'harmonie et l'ensemble des organes et des fonctions », tandis que la seconde est plutôt destinée à « des jeunes filles inégalement constituées, chez lesquelles les exercices doivent être appropriés à l'état des organes »<sup>1808</sup>. Le but de ces exercices physiques est de soigner les maux et les déformations causés par le mode de vie et les vêtements des élites socioculturelles d'une part, et de renforcer les corps féminins en vue de la génération d'autre part. L'injonction à la reproduction est en effet constamment soulignée :

Pour remédier à la faiblesse, à l'étroitesse et à la mauvaise conformation du thorax chez les femmes, surtout parmi celles qui habitent les villes, il serait à désirer que, libres et débarrassées des corsets<sup>1809</sup> dans lesquels

---

<sup>1804</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>1805</sup> *Ibid.*, p. xii.

<sup>1806</sup> *Ibid.*, p. xv.

<sup>1807</sup> *Ibid.*, p. 171-172.

<sup>1808</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>1809</sup> Le corset est de manière générale défendue pour les exercices de gymnastique. En effet, ils ne permettent pas un développement optimal des muscles et des organes. Toutefois, Bureaud-Riofrey le conseille chez des « personnes faibles » sous une forme particulière : « L'on distingue deux corsets, le petit et le grand corset : toutes les jeunes filles ne devraient porter que le petit corset : c'est chez les jeunes filles que l'on peut craindre ces excès de bandages ; car chez elles, leur raison peu développée leur fait croire que la beauté consiste dans l'étroitesse de la taille, et c'est par la partie inférieure du corset qu'elles se serrent davantage, parce que l'estomac et l'abdomen offrent moins de résistance que la

on les emprisonne, les jeunes personnes pussent se livrer aux exercices gymnastiques les plus appropriés et les plus convenables à leur sexe. C'est en fortifiant leur corps qu'on les rend plus aptes à bien remplir le devoir de mère. La gymnastique développerait avec avantage la beauté de leurs formes, et leurs grâces naturelles y gagneraient.<sup>1810</sup>

Les objectifs de l'exercice physique selon le sexe de l'individu divergent nettement. Michèle Hecquet, au regard des traités d'hygiène du XIX<sup>e</sup> siècle, remarque une différence importante entre l'éducation physique des jeunes hommes et des jeunes filles. Les recommandations des médecins se montrent plus vives vis-à-vis de ces dernières. Alors que les activités féminines semblent être nécessaires à l'équilibre de leur santé, les activités masculines semblent être davantage « cérébrales »<sup>1811</sup> : « On ne s'étonnera donc pas, par exemple, de constater que dans *le Livret maternel pour prendre des notes sur la santé des enfants*, élaboré en 1869 par le professeur Fonssagrives en deux fascicules – sexe féminin/ sexe masculin – sur les vingt-deux rubriques envisagées par l'auteur, les deux qui divergent entre les sexes demeurent celles consacrées pour le garçon au « travail s'esprit » (vie scolaire) et aux « exercices physiques et force » (où l'équitation figure parmi les exercices variés cités), remplacés chez les filles par les deux rubriques de la « puberté » et des « tableaux des époques mensuelles », alors même que Fonssagrives se faisait une spécialité de l'éducation physique des jeunes filles, à laquelle il consacra d'ailleurs un ouvrage<sup>1812</sup> ».

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins revendiquent de plus en plus la nécessité d'une éducation physique à l'école<sup>1813</sup>. Auguste Debay, dans son *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine* (1853), s'adresse directement aux personnes en charge de l'éducation des pubères des deux sexes : « Messieurs les directeurs et professeurs de collège, et mesdames les directrices d'institution, devraient se pénétrer de cette vérité, qu'il est dangereux de contrarier la nature, dans son travail matériel par des études intellectuelles difficiles ou trop longtemps soutenues. La jeunesse a besoin de sauter, de jouer, d'agir incessamment pour favoriser les mouvemens de la séve qui circule dans ses organes ; la position assise, le repos ou le travail de tête prolongé lui sont également contraires »<sup>1814</sup>.

---

poitrine. Quand même le petit corset serait trop serré, le danger serait moins grand, car la respiration s'effectuerait par l'abaissement du diaphragme ; mais cela ne peut avoir lieu pour le grand corset, qui, trop serré, comprime tout-à-fait l'estomac et la poitrine ». Dans : *Ibid.*, p. 231-232.

<sup>1810</sup> Marc-Antoine JULLIEN, *Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle, suivi d'un plan d'éducation-pratique pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, ou Recherches sur les principes et les bases de l'éducation*, Paris, L'auteur, 1835, p. 394-395.

<sup>1811</sup> Les exercices de gymnastique sont nécessaires au développement de la puberté les garçons comme chez les filles. Pour ces dernières, les recommandations des médecins se focalisent sur le corps, pour les garçons il y a aussi un apport de l'exercice sur les facultés intellectuelles. En témoignent les recommandations du médecin Auguste Debay (1802-1890) dans son *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine* (1853) : « A cet âge, les heures de récréation doivent être longues, et celles d'étude très-courtes ; les maîtres devraient exciter aux exercices gymnastiques les enfants qui, par une émulation intempestive, étudient au lieu de jouer ; ils devraient savoir qu'en général les enfants trop studieux ont une santé chétive, chancelante, que les enfants joueurs se font remarquer par leur pétulance et leur belle santé. Oh instituteurs ! respectez les lois physiologiques, laissez le corps franchir le passage difficile de la puberté, alors vous pourrez exciter, sans danger, l'émulation de vos jeunes élèves aux travaux de l'intelligence ; alors vos leçons seront mieux comprises, et les fruits de l'étude beaucoup plus abondants ».

Auguste DEBAY, *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine*, op. cit., p. 310-311.

<sup>1812</sup> Michèle HECQUET, *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Artois Presses Université, 2019, p. 64.

<sup>1813</sup> L'éducation physique ou la « gymnastique » est devenue obligatoire à l'école primaire dans par la loi de Jules Ferry en 1880 pour les garçons et 1882 pour les filles.

<sup>1814</sup> Auguste DEBAY, *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine*, op. cit., p. 310.

#### d) L'alliance de l'orthopédie et de la gymnastique pour les scoliotiques

L'orthopédie émerge à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle alors que l'Europe est touchée par de nombreux cas de rachitisme et de tuberculose vertébrale qui déforment les squelettes des petits et des grands. L'urbanisation au siècle des Lumières accélère le développement de la maladie. Le rachitisme<sup>1815</sup> affecte le squelette des enfants pendant leur croissance et provoque ainsi des anomalies osseuses. Il est souvent cité par les médecins qui dénoncent la dégénérescence de l'espèce humaine. En effet, cette pathologie altère le bassin, ce qui peut avoir des conséquences ultérieures sur l'accouchement. Les corps déformés sont dès lors au cœur de la pensée médicale.

En 1741, Nicolas Andry<sup>1816</sup> publie l'ouvrage *L'Orthopédie* dans lequel il mêle pédagogie et médecine, préventif et thérapeutique. Georges Vigarello souligne que ce type de publication et de discipline est tout à fait novateur : « La médecine n'avait pas jusqu'ici analysé la correction de la posture. Les remarques sur le maillot faisaient de la rectitude une notion implicite et admise. Quant aux textes de chirurgie et à leur thérapeutique du redressement, ils s'adressaient à des maux si lourds que l'affinement des normes pouvait à leur niveau paraître superflu. Avec Andry la pédagogie est présente dans une surveillance attentive sur la naissance des mauvaises tenues et leur différenciation »<sup>1817</sup>. Grégory Quin a démontré que la difformité orthopédique n'est pas un sujet nouveau<sup>1818</sup>. Trois médecins s'attellent à développer une nosologie et un langage médical lié à la naissance de l'orthopédie en tant que spécialité médicale : Nicolas Andry (1658-1741), Jacques-Mathieu Delpech (1777-1832) et Sauveur-Henri-Victor Bouvier (1799-1877). Nicolas Andry la définit ainsi :

[L'orthopédie est] formée de deux mots grecs, sçavoir, d'Orthos qui veut dire droit, exempt de difformité, qui est selon la rectitud, & de Paidion, qui signifie Enfant. J'ai composé de ces deux mots, celui d'Orthopédie, pour exprimer en un seul terme, le dessein que je me propose, qui est d'enseigner divers moyens de prévenir & de corriger dans les enfans les difformités du corps.<sup>1819</sup>

---

<sup>1815</sup> « Le rachitisme reçoit son nom dès 1650, de Glisson (de Cambridge) qui traduit le terme écossais rickets par le latin rachitis. La maladie connue alors en France sous le nom de « chartre » prend le nom de rachitisme »

Jean-Noël BIRABEN, « Le médecin et l'enfant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aperçu sur la pédiatrie au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, 1973, vol. 1973, n° 1, p. 221.

<sup>1816</sup> Également connu sous le nom de Nicolas Andry de Boisregard ou Nicolas Andry de Bois-Regard. Il a été professeur de médecine au Collège de France, doyen de la faculté de médecine de Paris (1724-1725) et collaborateur du « Journal des savants » le plus ancien périodique scientifique d'Europe.

<sup>1817</sup> Georges VIGARELLO, « Posture, espace et pédagogie », *Dix-Huitième Siècle*, 1977, vol. 9, n° 1, p. 39.

<sup>1818</sup> Nicolas Andry fait d'ailleurs référence à des ouvrages antérieurs dont il s'inspire dans sa préface : « Tous les Lecteurs n'étant pas à portée d'entendre le titre d'Orthopédie, qui fait l'annonce de ce Livre, je commencerai d'abord par l'expliquer ; pour rendre compte ensuite, du Livre dont il s'agit, mais premièrement de deux Ouvrages qui ont été donnés sur une matière approchante de elle que je traite, quoique fort différente ; le premier en 1584 par Scévole de Sainte-Marthe ; & le second en 1656 par Claude Quillet ». Dans : Nicolas ANDRY DE BOISREGARD, *L'orthopédie, ou L'art de prévenir et de corriger dans les enfans les difformités du corps*, Bruxelles, George Fricx, 1743, p. iii.

<sup>1819</sup> *Ibid.*, p. iv.

Bien que le terme soit attaché à l'enfance, l'orthopédie vise à corriger aussi bien les corps juvéniles que ceux des adultes ou des vieillards<sup>1820</sup>. Toutefois, le corps des enfants, plus modulable, est au centre de la pratique. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la scoliose et le rachistime engendrent des déformations corporelles chez les jeunes filles : le corset orthopédique ainsi que la gymnastique aspirent à les reformer et les corriger. La question du « sexe des difformités », comme le dénomme Gréogory Quin, laisse apparaître une véritable sexualisation des représentations<sup>1821</sup> qui s'explique surtout par le contexte dans lequel naît l'orthopédie. Les médecins sont alors motivés par le perfectionnement l'espèce humaine. La « dégénérescence de la race » marque tous les discours de l'époque. Les femmes, perçues comme les matrices de la descendance, deviennent une priorité. Les déformations de la poitrine, des hanches et du bassin ont une répercussion directe sur la grossesse, l'accouchement et l'allaitement. Gréogory Quin soulève une seconde explication liée cette fois-ci à l'esthétisme et à la beauté : « Les femmes se doivent d'inciter les hommes à l'acte générateur par une beauté faite de formes qui traduisent « les fonctions naturelles de la reproductrice : hanches rondes, seins copieux, tissus bien nourris »; [...] elles sont aussi prises par des schèmes mentaux d'un idéal bourgeois qui favorise la tenue, la rectitude et l'élégance, autant de normes esthétiques et corporelles symbolisées par de longs cous, des dos droits ou des jambes élégantes »<sup>1822</sup>.

Les nombreux propos tenus sur l'orthopédie et les corsets au début du XIX<sup>e</sup> siècle véhiculent des images et des figures qui concernent prioritairement les jeunes filles. La liste des déformations pouvant être corrigée par l'orthopédie s'avère exhaustive. Néanmoins, les médecins se focalisent principalement sur celles de la colonne vertébrale, du dos, des bras, des mains et sur le strabisme. Les maux sont donc avant tout attachés à un sexe. Gréogory Quin remarque que les cas de pieds bots sont majoritairement attribués à des sujets masculins alors que les déformations de la colonne vertébrale sont plutôt féminines. Ce « dimorphisme pathologique sexué » est d'autant plus perceptible dans les deux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1823</sup>. Les jeunes femmes sont les sujets les plus délicats et les plus souvent cités, particulièrement à l'approche de la puberté. Leurs colonnes vertébrales sont au cœur des discours orthopédiques et les médecins évoquent généralement les déformations du corps des jeunes filles, soit d'ordre pathologique et résultant d'un rachitisme, soit à cause du port du corset.

---

<sup>1820</sup> John Kirkup remarque que le mot orthopédie s'est popularité tardivement dans le milieu médical et que son étymologie a été remis en cause: « Après Andry le mot « Orthopédie » est resté dans l'ombre, sauf une mention dans l'*Encyclopédie* de Diderot, jusqu'en 1780 quand Venel en Suisse a appelé son hôpital pour difformités, un institut orthopédique. Le deuxième livre à utiliser le mot fut *Nouvelle orthopédie* par Desbordeaux en 1805 ; cette brève publication répétait en partie le traité d'Andry mais cette fois pour le soumettre à l'attention des médecins. En 1819, Fournier-Bescay et Bégin de Paris ont déclaré l'étymologie de l'orthopédie incorrecte, parce qu'elle a exclu les difformités adultes. En 1824, Bricheteau et d'Ivernois, aussi de Paris, se mirent d'accord, et proposèrent le terme « orthosomatique », c'est-à-dire la correction du « soma » ou corps. D'autres furent pour le mot « orthomorphie » de Delpech (1828). Heather-Bigg (1867), de Londres, suggéra « orthopraxy », pour rendre droit, et il y a d'autres expressions. Mais il y eut d'adhérents pour ces termes parmi les pratiquants d'une spécialité toujours non-chirurgicale ». Dans : John KIRKUP, « Nicolas Andry et l'Orthopédie », *Histoire des sciences médicales*, Tome XXVIII, p. 207.

<sup>1821</sup> Gréogory QUIN, « Le sexe des difformités et la réponse orthopédique (1819-1862) », *Genre & Histoire*, 2009, n° 4.

<sup>1822</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>1823</sup> Notamment, comme l'analyse Gréogory Quin dans l'ouvrage du médecin Guillaume Lafond, sur les trentes cas exposés par le médecin-orthopédiste, vingt-sept sont des cas féminins. Toutefois ce dimorphisme sexuel n'est pas toujours affirmé. Dans : *Ibid.*, p. 4.

La question de l'âge est peu soulevée dans les traités d'orthopédie. Les médecins parlent d'enfants, de filles, de jeunes filles ou de femmes mais précisent rarement leur âge. En revanche, la puberté en elle-même constitue une borne ou une étape dans les troubles orthopédiques. Cette période de la vie est en effet synonyme de nouvelles déformations, et plus précisément du bassin ou de la poitrine. Les malformations deviennent davantage perceptibles à ce moment charnière, comme en témoigne François-Louis-Édouard Mellet dans son *Manuel pratique d'orthopédie* publié en 1835 :

C'est [...] à cette époque que commencent souvent ces déviations ou que du moins on commence à s'en apercevoir pour la première fois. Tous les organes paraissent alors plus imbibés de liquides, plus mous ; les vertèbres ne peuvent-elles pas aussi, comme les autres parties du corps, perdre un peu de leur solidité, et opposer moins de résistance à la pression qu'exercent sur elles la pesanteur et les puissances qui tendent à l'incliner.<sup>1824</sup>

Cet aspect est lié à l'imaginaire du corps et au mécanisme de la puberté puisque « les forces vitales concentrées aussi sur l'utérus, qui reçoit une nouvelle organisation pour remplir les usages auxquels il est destiné, laissent les autres parties du corps dans un état de langueur qui favorise l'influence de la pesanteur et de la mauvaise attitude »<sup>1825</sup>. Cependant, la puberté est parfois présentée comme une crise salvatrice, notamment en ce qui concerne le rachitisme. Dès lors, « l'époque de la puberté, en développant l'accroissement des parties, et l'invasion d'une maladie accidentelle, en retenant l'individu couché, ont quelquefois aussi produit cet heureux résultat »<sup>1826</sup>. En effet, le rachitisme est une maladie de l'ossification qui touche en priorité l'enfant et reste très peu observée après la puberté<sup>1827</sup>.

Grégory Quin remarque un changement à partir des années 1830. À cette date, les médecins cherchent à lier plus intimement les problèmes orthopédiques à la condition féminine<sup>1828</sup>, en cherchant notamment une causalité. Quelques années auparavant, l'incidence du mode de vie bourgeois et urbain a d'ores et déjà été pointée du doigt.

---

<sup>1824</sup> François-Louis-Édouard MELLET, *Manuel pratique d'orthopédie*, Paris, Librairie des sciences médicales de Just Rouvier et E. Lebouvier, 1835, p. 150-151.

<sup>1825</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>1826</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>1827</sup> Edward Shorter explique les causes de la maladie pendant l'Ancien Régime : « La cause première du rachitisme réside dans une carence du squelette en calcium et en phosphore. Le calcium, après combinaison avec le phosphore, se fixe entre les cellules osseuses et les durcit. Si les os ne reçoivent pas assez de calcium, ils auront tendance à fléchir dès que s'exercera sur eux un poids. Le problème ne vient pas à proprement parler d'une insuffisance de calcium dans la nutrition – l'enfant en absorbe presque toujours assez avec son lait-, mais d'une incapacité à l'assimiler. Pour que s'effectue l'absorption du calcium et du phosphore dans l'intestin, la présence de vitamine D est nécessaire. Or cet apport ne dépend pas uniquement du régime alimentaire (seuls le jaune d'œuf et les poissons gras en contiennent de grandes quantités à ; la vitamine D est, pour l'essentiel, synthétisée au niveau de la peau par exposition au soleil. Le rachitisme est donc beaucoup plus le fait d'une carence de soleil que d'une insuffisance nutritionnelle. Toutefois, chez un enfant peu exposé aux rayons du soleil, l'ingestion d'huile de foie de morue peut prévenir la maladie. [...] De toutes les pratiques éducatives qui, autrefois, tenaient l'enfant éloigné du soleil, la plus néfaste sans doute est l'embaumement : le nourrisson est enveloppé comme une momie dans une longue bande d'étoffe, qu'il conserve pendant ses six premiers mois d'existence. C'est le cas, par exemple, à Monterau. Aussi n'est-on pas étonné d'apprendre, dans la Topographie médicale de cette ville, rédigée en 1819 par le Dr Olivert, que le rachitisme y est « presque général ». Dans : Edward SHORTER, *Le corps des femmes*, traduit par Jacques BACALU, Paris, France, Éditions du Seuil, 1984, p. 34-35.

<sup>1828</sup> Grégory QUIN, « Le sexe des difformités et la réponse orthopédique (1819-1862) », *op. cit.*, p. 4.



Toutefois, l'impact de l'âge et de la puberté a été peu développé. Le médecin belge Jules Guérin (1801-1886), fondateur de l'Institut orthopédique de Paris, va « déterminer anatomiquement, physiologiquement et mécaniquement une espèce de déviation produite dans l'âge de la puberté chez la femme, par l'élongation disproportionnée ou trop rapide : fait nouveau qui rend raison de la déviation si fréquente de 13 à 15 ans chez les jeunes filles »<sup>1829</sup>. L'âge devient enfin déterminant pour expliquer la progression de la scoliose<sup>1830</sup>.

Les études historiques sur l'éducation physique des jeunes filles sont nombreuses. Néanmoins, l'impact de la puberté sur la mise en place des activités corporelles est très rarement commenté. Anaïs Bohuon et Grégory Quin, dans un article intitulé *Des scoliotiques aux hystériques : une histoire de l'éducation corporelle des jeunes filles - années 1830-années 1900*), ont pu analyser une mutation des discours sur le corps des jeunes filles au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Au début de ce dernier, « l'une des principales figures de l'anormalité enfantine est constituée par la jeune fille scoliotique, alors que progressivement au cours du siècle, les discours et les pratiques médicales vont déplacer le centre de gravité de l'anormalité vers les troubles nerveux. La figure de l'anormalité devient la « jeune hystérique », avant que l'institutionnalisation scolaire de l'éducation physique ne vienne bouleverser cela et remettre les troubles scoliotiques au premier plan »<sup>1831</sup>.

La difformité devient à la fois musculaire et physiologique vu que les corps féminins sont décrits comme naturellement plus mous, moins musclés voire squelettiques. La scoliose<sup>1832</sup> est, à partir des années 1830, bien plus citée et l'éducation corporelle proposée par les médecins orthopédiques et hygiéniques se concentre dorénavant sur les difformités de la colonne vertébrale<sup>1833</sup>.

La sexualisation des discours sur la scoliose, et plus généralement les difformités, impose l'idée de la nécessité d'une éducation physique des filles. Comme l'annonce Grégory Quin : « Le constat des scoliose féminines

---

<sup>1829</sup> *Gazette médicale de Paris*, Gazette médicale de Paris, 1837, vol.5, p. 354.

<sup>1830</sup> Comme en atteste le *Traité des maladies chirurgicales* d'Alexis Boyer (1757-1833) : « Nous voyons d'abord que, vers l'âge de la puberté, les vertèbres, qui se sont développées dans le principe par trois points d'ossification auxquels viennent s'adjoindre, vers l'âge de quinze à dix-huit ans, cinq autres points, et qui en définitive, ne sont ossifiées complètement que vers l'âge de vingt-cinq ans, nous voyons-dis-je, que les vertèbres sont les os sur lesquels le rachitisme doit avoir le plus de force dans la jeunesse et l'adolescence, puisque les sels calcaires qui y arrivent tardivement peuvent être altérés plus aisément par lui à cause de cette raison même, et que par conséquent leur déformation doit être la plus fréquente. Nous voyons en second lieu que la petite quantité de sels calcaires doit les rendre plus impressionnables à l'action musculaire, puisque, n'étant pas solidifiées, elles peuvent plus aisément céder à cette action. Nous voyons en troisième lieu que c'est en effet sur elles que cette action s'exerce, et qu'elle s'exerce latéralement, parce que les muscles, qui s'insèrent aux vertèbres, ont leurs points d'attaches sur leurs parties latérales. Enfin nous voyons que ces muscles agissent non pas seulement en vertu de leur force contractile, mais surtout en vertu de l'influence nerveuse, influence très-prononcée chez les rachitiques, comme le prouvent les convulsions et les autres affections nerveuses dont ils sont si souvent atteints ». Dans : Alexis baron BOYER, *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, Paris, Labé, 1845, vol.3, p. 1062-1063.

<sup>1831</sup> Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Des scoliotiques aux hystériques : une histoire de l'éducation corporelle des jeunes filles (années 1830-années 1900) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2010, n° 12, p. 1.

<sup>1832</sup> La scoliose est définie de cette manière dans le *Dictionnaire des sciences médicales* : « Scoliose, s.f., scoliosis, [...] oblique : mot employé par Hippocrate et ensuite par Galien pour désigner les diverses courbures ou inflexions de la colonne vertébrale, et particulièrement sa déviation latérale ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit. vol.50.

<sup>1833</sup> Cet aspect a été développé par Anaïs Bohuon et Grégory Quin. Voir : Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Des scoliotiques aux hystériques : une histoire de l'éducation corporelle des jeunes filles (années 1830-années 1900) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2010, n° 12.

est producteur d'une éducation physique féminine »<sup>1834</sup>. L'orthopédie s'est construite au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « à la fois comme un domaine de savoirs, mais aussi comme un espace de développement de techniques »<sup>1835</sup>. Elle ne désigne pas uniquement une nosologie ou une discipline mais convoque aussi un arsenal de techniques et d'objets orthopédiques comme des corsets, des lits ou encore des techniques chirurgicales. Les méthodes sont généralement brusques. Les médecins-orthopédistes n'hésitent pas à attacher les jeunes filles à des lits, les étirer, les redresser et les soumettre à des corsets contraignants. Certains auteurs dénoncent cette brutalité thérapeutique et propose une discipline quotidienne plus douce afin de corriger et d'entretenir les corps déformés : la gymnastique.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'établissements spécialisés dans la gymnastique ou l'orthopédie ne cesse d'augmenter, notamment à Paris<sup>1836</sup>. L'orthopédie va, par la suite, s'introduire dans le milieu hospitalier dès 1847, sous la direction de Napoléon Laisné (1810-1896) qui est militaire et promoteur du développement de la gymnastique en France<sup>1837</sup>. La décennie 1830 est souvent perçue par les historiens de la santé et du sport comme déterminante pour la gymnastique car celle-ci gagne alors de plus en plus de légitimité. Aux yeux de Grégory Quin, cela peut s'expliquer par les nombreuses expérimentations des médecins-orthopédistes et par « l'affirmation sociale de la notion de santé »<sup>1838</sup>.

Si les discours se concentrent majoritairement sur les jeunes filles, il faut attendre les années 1830 pour voir apparaître des réflexions similaires sur les dangers du mode de vie urbain et sur sa pathologisation chez les garçons. De tels propos émergent dans les traités d'éducation physique généralement pensés dans un cadre scolaire<sup>1839</sup>. Jean-Baptiste Fonssagrives, dans *L'éducation physique des garçons* (1870), dénonce les effets du rythme de vie urbain et de l'inaction sur la puberté des jeunes hommes :

Notre système d'instruction hâtive et forcée, les mille sollicitations sensuelles que les yeux et l'imagination rencontreront dans nos villes, l'abandon des exercices et des pratiques salubres de la gymnastique poussent les jeunes générations vers une puberté prématurée et relativement improductive. [...] ces adolescents de nos villes, pubères dès la rhétorique, maigres, nerveux, et livrés à tous les désordres d'une imagination sans frein et d'une excitabilité génésique qui s'est éveillée et s'éteindra avant l'heure. La diversité des éducations et des milieux a créé cette différence.<sup>1840</sup>

---

<sup>1834</sup> Grégory QUIN, « Le sexe des difformités et la réponse orthopédique (1819-1862) », *op. cit.*, p. 6.

<sup>1835</sup> La majorité de ces lieux accueillent des enfants: « Accueillant donc des jeunes filles et jeunes garçons, ces établissements de santé sont aussi des maisons d'éducation où l'on expérimente la complémentarité d'une éducation physique et morale. Et il s'agit là d'une réelle novation pédagogique, car même si depuis Rousseau les pédagogues français possèdent un père fondateur célèbre, il n'en reste pas moins que les mises en mouvement sont encore rare pour un long XIX<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement dans le monde féminin ». Dans : *Ibid.*, p. 7.

<sup>1836</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>1837</sup> Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Des scoliotiques aux hystériques : une histoire de l'éducation corporelle des jeunes filles (années 1830-années 1900) », *op. cit.*

<sup>1838</sup> Grégory QUIN, « Le sexe des difformités et la réponse orthopédique (1819-1862) », *op. cit.*, p. 11.

<sup>1839</sup> Aimé Riant, *Hygiène scolaire: influence de l'école sur la santé des enfants*, Paris, Hachette, 1884, 456 p ; J. DUBRISAY et Paul YVON, *Manuel d'hygiène scolaire: à l'usage des délégués cantonaux, des médecins inspecteurs et des instituteurs*, Paris, Asselin et Houzeau, 1887, 260 p ; Ch Pavet de COURTEILLE, *Hygiène des colléges et des maisons d'éducation des deux sexes*, Bruxelles, Lithogr. Royale et libr. de Jobard, 1827, 254 p.

<sup>1840</sup> Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, C. Delagrave, 1870, p. 323-324.

Oisiveté et immobilité riment avec faiblesse tandis que santé et exercice riment avec force. Tous les éléments hygiéniques mis en place par les médecins de la puberté tendent à rigidifier les fibres et les muscles afin de contrer la délicatesse et la mollesse. La vigueur exercée ne doit cependant jamais contraindre le développement naturel des individus. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité physique présente donc des bienfaits sanitaires indéniables. Le seul moyen de sauvegarder la santé fragile des élites socioculturelles, préservées du travail, est d'endiguer toute oisiveté.

## 7.2. Corriger la difformité et redresser les corps féminins

Le sujet du corset provoque des débats médicaux animés aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Vivement critiqués par les médecins et les pédagogues, les corsages et corps à baleines sont présentés comme des objets qui déforment les corps et provoquent de nombreux maux. Néanmoins, ils sont aussi considérés comme un moyen de lutter contre les déformations et les déviations de la colonne vertébrale qui touchent de nombreuses jeunes filles pubères. L'alliance entre la mode et la médecine interroge justement l'incidence du vêtement sur l'accroissement et la déformation des corps. La puberté, marquée par une importante métamorphose physiologique, est une époque cruciale dans la formation du squelette. Les auteurs, qu'ils soient tailleurs ou médecins, se questionnent donc sur l'âge opportun pour commencer à porter des corsets et surtout sur la forme que ceux-ci doivent prendre afin de soutenir le corps des jeunes filles encore marqué par la mollesse de l'enfance et supposé assurer la descendance à l'avenir.

### 7.2.1. Maillots et corsets

Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le corset devient une véritable obsession médicale. Tous les auteurs s'intéressant à l'hygiène, à la santé et à l'éducation des jeunes filles consacrent au moins un chapitre ou une partie conséquente aux vêtements des demoiselles. Toutefois, la mode évolue considérablement à cette époque et le corset devient, au fil des décennies, plus ou moins rigide car la taille se libère progressivement. Une mode pour les enfants et les adolescents commence à se dessiner dans les milieux bourgeois et aristocratiques. Entre recherche de fluidité et de fermeté, comment évoluent les discours médicaux ? Le corset bride-t-il le développement de la puberté ?

#### a) Le maillot : enserrer le corps dès la naissance

Pour comprendre l'intérêt des auteurs pour le corset féminin, il faut en premier lieu analyser le vêtement des enfants et plus particulièrement le maillot<sup>1841</sup>. Les nourrissons du XVIII<sup>e</sup> siècle sont enveloppés d'une multitude de

---

<sup>1841</sup> Sur le vêtements des bébés et les soins accordés aux nourrissons à travers les siècles voir : Monique CLOSSON et Danièle ALEXANDRE-BIDON, *L'enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 1985, 276 p ; Véronique DASEN, *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité: actes du colloque de Fribourg, 28 novembre-*

couches vestimentaires et enroulés dans une dernière pièce de tissu très serrée – le maillot<sup>1842</sup>. Pour Marie-France Morel, ce dernier<sup>1843</sup> revêt des significations autant pratiques que symboliques. Tout d’abord, il permet de protéger l’enfant du froid et des chocs. La rigidité de cette petite coque permet un transport plus aisé du bébé<sup>1844</sup>. Par ailleurs, il humanise « le corps encore chargé d’animalité du petit enfant »<sup>1845</sup> et le protège des mauvais esprits<sup>1846</sup>. Comme l’explique George Vigarello, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, « le maillot devient le symbole d’une pédagogie. Son absence se résumerait à livrer l’enfant à lui-même, c’est-à-dire l’abandonner à l’animalité. Son rôle dépasse maintenant le seul façonnement des formes. [...] Le maillot est, plus consciemment qu’auparavant, ce qui donne à l’enfant sa marque humaine et sociale. La fermeté des bandes deviendrait un des éléments préservant l’enfant de la marche dégradante de l’animal »<sup>1847</sup>.

À partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les critiques sur le maillot et le corset s’accroissent toutefois<sup>1848</sup>. Charles Vandermonde, dans son *Essai sur la manière de perfectionner l’espèce humaine* (1756), livre un constat alarmant sur la santé des enfants :

Toute la vie des enfans n’est qu’un tourment : chaque pas qu’ils font les conduit à de nouvelles peines. Si leur ame joue & badine, leur corps souffre le martyre. Ils ne sont pas plutôt dégagés des liens du maillot, qu’on les enferme dans des corps à baleine : on les contraint dans une prison continuelle. Heureux s’ils

---

*1er décembre 2001*, Fribourg (Suisse), Suisse, Allemagne, Academic Press, 2004, 417 p ; BIEN NAITRE A ALBI et COLLOQUE NAISSANCE, *L’Aventure de naître*, Verfeil sur Seye, France, France, Le Lézard, 1989, 261 p ; Bernard JOLIBERT, « Les soins aux enfants au XVII<sup>e</sup> siècle : », *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, 8 janvier 2007.

<sup>1842</sup> Marie-France Morel dans un article consacré à l’*Histoire du maillot en Europe occidentale* étudie les procès-verbaux d’admission des enfants abandonnés à l’hôpital de Rouen note de nombreuses couches de vêtements pour protéger les bébés du froid. Chez les plus pauvres, la layette est composée d’une ou de deux couches tandis que les plus riches superposent les pièces afin de constituer un maillot très rigide. Voir : Marie-France MOREL, « Histoire du maillot en Europe occidentale », in *Du soin au rite dans l’enfance*, ERES, 2007, p. 66-68.

<sup>1843</sup> Marie-France Morel donne une description du maillot : « Le maillot d’autrefois n’est donc que la partie visible d’un ensemble de pièces de tissu de formes et de fonctions variées qui se superposent. Au plus près du corps, sur le ventre, la bande ombilicale est indispensable pour maintenir le pansement fait après la section du cordon, mais aussi pour empêcher que le nombril ne ressorte. Portée longtemps après la chute du cordon, elle façonne la taille du bébé et passe pour le préserver de la diarrhée. Sur la poitrine, chemises, camisoles ou brassières sont souvent superposées et sont traditionnellement au nombre de trois : en général une très fine en fil ou en toile sur la peau, une moyenne en coton molletonné ou flanelle, la dernière en piqué de coton ou en laine sur le dessus. Comme toutes les pièces de layette, elles sont fabriquées à la maison : la toile de chanvre, la chemise en lin et le coton molletonné sont retailés à partir de vêtements d’adultes usagés, pour que le tissu usé soit plus doux à la peau fragile du bébé ». Dans : *Ibid.*, p. 66.

<sup>1844</sup> « A une époque où les voitures d’enfant n’existent pas (jusqu’au début du XX<sup>e</sup> siècle), il est comme un étui qui protège le bébé des chocs et permet de le transporter facilement aux champs, sur les bras, dans un panier accroché à un âne, ou dans une petite hotte portée à dos d’homme. Dans les maisons paysannes, on suspend parfois le bébé emmailloté dans un petit sac à un clou du mur : c’est un moyen comme un autre de le garder à l’abri de l’humidité du sol et des groins, griffes et becs des animaux domestiques, tout en lui permettant de suivre le spectacle des activités communes » Dans : *Ibid.*, p. 69.

<sup>1845</sup> Marie-France Morel cite le médecin Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées* (1681, p. 458) : « Il doit être ainsi emmailloté, afin de donner à son petit corps la figure droite qui est la plus décente et la plus convenable à l’homme et pour l’accoutumer à se tenir sur ses deux pieds ; car sans cela, il marcherait peut-être à quatre pattes comme la plupart des autres animaux ». Dans : *Ibid.*

<sup>1846</sup> *Ibid.*

<sup>1847</sup> Georges VIGARELLO, *Le corps redressé*, op. cit., p. 77.

<sup>1848</sup> Marie-France Morel montre que quelques auteurs antiques comme Pline L’Ancien s’insurgent contre la rigidité du maillot. Toutefois, ces témoignages sont rares. Dans : Marie-France MOREL, « Histoire du maillot en Europe occidentale », op. cit., p. 70.

perdoient que leur liberté ! mais ils sont exposés à des maux plus funestes. Tôt ou tard on voit paroître sur leurs corps les tristes marques de la cruauté qu'ils ont éprouvée. Leurs bras se meuvent pour les besoins du corps, leurs jambes pour ses desirs ; lui seul reste immobile pour mieux sentir le poids de sa servitude. La poitrine embarrassée, n'est plus qu'un soufflet sans ressort. Les côtes vivement pressées se cachent à l'intérieur. La table de la poitrine déplacée se déjette, l'estomac opprimé est sans action, & les viscères écrasés perdent toute leur force. La nature plie sous le faix.<sup>1849</sup>

Aux dires du médecin, maillots et corsets donnent naissance à des monstres<sup>1850</sup>. L'auteur invite à regarder les enfants étrangers, « grands & bienfaits », et à les comparer aux enfants européens, « bossus & contrefaits »<sup>1851</sup>. L'idée de la contrainte physique imposée aux enfants dès leur naissance par l'usage du maillot puis du corset est développée tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ces discours prennent racine dans le contexte de la publication de l'*Émile* de Rousseau en 1762. Les médecins reprennent alors les principes de l'éducation rousseauiste, dénonçant les maillots contraignants et prônant la liberté de se mouvoir afin de garantir force, robustesse et santé<sup>1852</sup>.

Les auteurs dénoncent l'entrave aux mouvements, à la respiration et à la digestion. De plus, ils déplorent la malpropreté des linges utilisés. Dans leurs traités, ils livrent des observations inquiétantes de rougeurs, d'excoriations et de plaies qui croupissent dans les urines et les excréments<sup>1853</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le maillot est souvent présenté comme une contrainte inutile. Cependant, comme l'indique Vigarello, « tous les traités de “médecine des enfants” le mentionnent, en nuanciant toutefois son application de précautions élémentaires sur la longueur et la qualité des bandes, de même que sur l'intensité de sa compression. Or c'est une définitive condamnation de son rôle préventif, que propose la littérature médico-pédagogique de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, en rassemblant, dans une argumentation à peu près parallèle, le maillot et le corps à baleines »<sup>1854</sup>.

Le maillot des enfants est constamment rapproché du corset qui en devient le prolongement. Essentiellement féminin, ce dernier moule le corps et lui impose des normes de manière passive. Si les critiques sur l'usage du maillot visent tous les milieux sociaux, celles sur le recours au corset et au corps à baleines s'adressent plutôt aux milieux bourgeois et aristocratiques. Le corset est alors attaché aux valeurs de l'oisiveté, de la ville et de la richesse. Comme l'illustre Edward Shorter, les déformations dues aux corsets pendant l'Ancien Régime ne concernent qu'une faible partie de la population :

---

<sup>1849</sup> Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756, t.2, p. 181-182.

<sup>1850</sup> « Quand les enfans sont échappés à tous ces maux, rarement ils évitent les autres. Les bras & les épaules portent seuls la peine de tout le désordre que font les corps. Les bras, comme je l'ai déjà dit, chassés de leur place, en occupent une autre qui leur est étrangère. La tête de l'humérus dégagée de sa cavité, grossit sans trouver sans trouver d'obstacles qui s'opposent à son accroissement ; l'omoplate également poussée par l'effort de la baleine, se dérange ; la tête paroît s'enfoncer dans les épaules qui forment des deux côtés comme des ailes de chauves souris ». Dans : *Ibid.*, p. 193-194.

<sup>1851</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>1852</sup> Jean-Jacques Rousseau, représentant des idées des Lumières à l'égard de l'éducation des enfants, explique dans l'*Émile* (1762) à quoi devrait ressembler les premiers moments de vie des tout-petits : « Point de têtiers, point de bandes, point de maillot, des langes flottants et larges, qui laissent tous ses membres en liberté et ne soient ni assez pesants pour gêner ses mouvements, ni assez chauds pour empêcher qu'il ne sente les impressions de l'air. Placez-le dans un grand berceau rembourré où il puisse se mouvoir à l'aise et sans danger ». Dans : Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou De l'éducation*, Amsterdam, Jean Néaulme, 1762.

<sup>1853</sup> Marie-France MOREL, « Histoire du maillot en Europe occidentale », *op. cit.*

<sup>1854</sup> Georges VIGARELLO, *Le corps redressé, op. cit.*, p. 99.

Des livres entiers ont été consacrés au corset par les historiens de la mode. Et pourtant, on est passé à côté de deux points essentiels : d'une part, très peu de femmes, en dehors de l'aristocratie et de la bourgeoisie urbaine, n'ont jamais porté un corset ; et, d'autre part, qu'elles en aient porté ou non, cela ne change pas grand-chose à leur santé, car, d'une manière générale, le corset était inoffensif.<sup>1855</sup>

La silhouette est avant tout un élément de différenciation. Elle distingue nettement les hommes des femmes, les citadines des villageoises, les hommes de lettres des travailleurs. Ainsi, les contours des corps sont synonymes d'appartenance à une corporalité. L'esthétisme est de la sorte omniprésent et caractéristique du naturalisme des Lumières selon Gorges Vigarello. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les textes et traités se multiplient afin de fixer les principes du « beau », non plus dans une réflexion théologique mais anthropologique : « Une nouvelle manière de regarder les corps naît de cette quête de causes et de constats, une approche plus explicative, plus technique aussi »<sup>1856</sup>. Le climat, le mode de vie et le rapport à la nature deviennent fondamentaux pour juger ce qui relève de ce « beau ». La beauté des jeunes filles est surtout liée à leur destinée. L'accent porté sur leurs hanches et leurs poitrines martèle leur fonction reproductrice et testatrice. La médecine des Lumières accentue la statique féminine en établissant un rapport entre le squelette et la démarche plus lente des femmes<sup>1857</sup>. Or, le corset représente l'immobilité de la posture qui fait écho à la représentation de la condition sociale et véhicule des valeurs esthétiques. Le corset et son image modifient en conséquence les silhouettes et les apparences. Au XVII<sup>e</sup> siècle, « le comportement est mis en scène sur une attitude qui se fige. Dans l'aristocratie, l'excellence se parle en termes de pose »<sup>1858</sup>. Le corset, à la mode au XVII<sup>e</sup> siècle puis au XVIII<sup>e</sup> siècle, « sera justifié pour exercer étreintes et contraintes à l'égard du corps » et répondra « moins à l'esthétique qu'au devoir et à l'honnêteté »<sup>1859</sup>.

Le vêtement, tel que présenté par les médecins, est un marqueur social. Le corset, attribut de la noblesse, réemployé par la bourgeoisie, devient un symbole fort du maintien de soi. Plus qu'un simple accessoire, le corset permet de modeler le corps, d'aller contre sa « nature ». À ce titre, il devient objet de pouvoir : marquant la capacité à aller « contre la nature », à agir face aux incontrôlables et inévitables courbures ou déformations, qui accompagne les individus tout au long de leur vie. Aller « contre la nature » en tentant de maîtriser les corps est toutefois dangereux : le soutien, trop présent, affaiblit muscles et squelettes, les rendant moins forts. Les discours médicaux sur le corset se nourrissent de ce paradoxe.

---

<sup>1855</sup> Edward SHORTER, *Le corps des femmes*, op. cit., p. 39.

<sup>1856</sup> Georges VIGARELLO, *Histoire de la beauté*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 99.

<sup>1857</sup> « Cette révision de la statique féminine entraîne encore une révision de la dynamique : la manière de marcher serait-elle même infléchie par l'écart des hanches. Les déplacements varieraient selon l'inclinaison des fémurs : « l'éloignement des cuisses est peut-être une des causes qui fait que les femmes se penchent plus d'un côté que de l'autre en marchant que les hommes ». Le bassin élargi provoquerait une démarche « vacillante », dit Camper, ralentie, autant qu'embellie. Rousseau prolonge l'argument en une vaste vision, anthropologique où la démarche contrainte de la femme l'empêcherait aussi de fuir, facilitant sa dépendance et sa soumission : « Les femmes ne sont pas faites pour courir ; quand elles fuient, c'est pour être atteintes ». Dans : *Ibid.*, p. 104.

<sup>1858</sup> Georges VIGARELLO, *Le corps redressé*, op. cit., p. 72.

<sup>1859</sup> *Ibid.*



## b) Eloges et condamnations du corset

Georges Vigarello révèle l'ambition pédagogique du maillot et du corset qui deviennent, au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, de véritables outils pour éduquer le corps. Ces accessoires ne sont plus exclusivement perçus comme des coques ou des armures pour protéger les corps mous des enfants, mais désormais comme des moyens correctifs. Ils sont censés accompagner l'épanouissement des corps sans les contraindre. Le regard porté sur le corset au siècle des Lumières demeure ambivalent. D'un côté, il est vu comme un élément qui déforme les corps et occasionne des silhouettes monstrueuses. De l'autre, il est considéré comme un instrument thérapeutique visant à corriger les déformations, notamment dans le cadre de l'orthopédie.

Pour Jacques Bonnaud<sup>1860</sup>, auteur de la *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps à baleine* (1770), le corset est une « invention [...] pernicieuse »<sup>1861</sup>, une « machine[s] meurtrière[s] »<sup>1862</sup>, une « espece de torture »<sup>1863</sup>. À ses yeux, il s'agit de l'une des principales causes de la dégénérescence de la société<sup>1864</sup>. Son regard sur les travaux d'Andry est en cela sévère et alarmiste :

En 1741 M. Andry publia son Orthopédie ; l'objet de ce livre est de prevenir & de corriger les difformités qui peuvent arriver aux enfans. Imbu du préjugé vulgaire, l'Auteur conseille de leur enfoncer le ventre, de reculer en arriere le moignon des épaules, d'applatir les omoplates & le dos, afin de dégager le devant de la poitrine, & leur donner par-là une belle stature.<sup>1865</sup>

Or, Jacques Bonnaud soutient que le corset va à l'encontre de la « conformation naturelle »<sup>1866</sup>. *L'Émile* de Jean-Jacques Rousseau apparaît comme un premier pas vers la vérité : « La lecture de ce livre ne pouvoit qu'accréditer l'ancien préjugé. La vérité ne commença à paroître que lorsque M. Rousseau publia son *Traité de l'Education* en 1762 : c'est encore un de ces livres que tout le monde a lu ; & quoiqu'il ne dise pas grand chose sur les corps à baleine, ce n'est que depuis ce temps qu'on a commencé à revenir un peu de l'aveuglement où on étoit à l'égard du maillot »<sup>1867</sup>.

---

<sup>1860</sup> Ce médecin, ex-chirurgien de la marine et des colonies ne doit pas être confondu avec l'un de ses contemporains, Jacques-Julien Bonnaud (1710-1792), Abbé et docteur en théologie et en droit. Voir leurs fiches biographiques et bibliographiques sur la base de donnée « Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche » disponible à l'adresse suivante : <https://www.idref.fr/>

<sup>1861</sup> Jacques BONNAUD, *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine: ouvrage dans lequel on demontre que c'est aller contre les loix de la nature, augmenter la dépopulation, & abâtardir, pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre a la torture, des les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former*, Paris, Hérissant, 1770, p. xii.

<sup>1862</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>1863</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>1864</sup> « En considérant attentivement les dimensions de la poitrine, celles du bas-ventre, & les usages des organes qui sont renfermés dans ces deux capacités ; en examinant la structure & la forme qu'on donne aux corps à baleine : on est tenté de croire que ceux qui les ont inventés, ont eu dessein de contredire la nature, de remplir le monde de valétudinaires, ou de dépeupler la terre ». Dans : *Ibid.*, p. 16.

<sup>1865</sup> *Ibid.*, p. xv-xvi.

<sup>1866</sup> *Ibid.*, p. xix.

<sup>1867</sup> *Ibid.*, p. xix-xx.

À la fin des années 1770, au moment où les critiques médicales sur le corset se font plus pressantes, naissent des traités inédits sur l'hygiène des pubères<sup>1868</sup>. Leurs auteurs, à l'instar de Venel, dénoncent massivement l'entrave occasionnée par les corps baleinés. Le vocabulaire qu'ils emploient est d'ailleurs révélateur. En 1776, dans son *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Venel présente les corsets de la manière suivante : « Ces étaux, ces moules étroits, au moyen desquels on prétend donner à la taille une forme arbitraire, qui n'étant pas celle de la nature, ne peut s'obtenir qu'en la troublant dans ses opérations, & même ne s'obtient presque jamais, quelque chose qu'on fasse »<sup>1869</sup>. Le médecin s'attache alors à démentir les préjugés et les croyances erronées sur les corsets<sup>1870</sup>. Il explique que tout est apparence et affirme que ces derniers contraignent, allant jusqu'à déplacer organes et viscères. Une fois de tels instruments enlevés, la nature reprend ses droits et le corps ne peut que souffrir. Venel fait une analogie entre les jeunes filles et le monde végétal pour illustrer concrètement leur action délétère sur le corps :

L'arbre, que le jardinier soutient seulement dans sa rectitude naturelle, devient grand, vigoureux, & produit abondamment d'excellens fruits ; celui que le caprice du riche lui fait ployer en éventail, en vase, ou autrement, reste petit, & n'est jamais aussi fécond. [...] On ne sauroit non plus mettre assez de soins pour empêcher que les corps baleinés & les habits en général ne blessent les jeunes personnes. Les jardiniers prudents connoissent toute l'importance de cette précaution, & ne manquent pas de placer entre l'arbre & son appui un peu de paille, de soin ou d'autre chose de mou ; ils ont de même grand soin de ne pas trop serrer les liens qui les assujettissent ensemble ; ils savent que sans ces précautions, le jeune arbre seroit meurti ou même blessé par le pieu, & que des liens trop serrés, intercepteroient la circulation de la fève & le feroit languir ou périr.<sup>1871</sup>

Contrairement aux campagnardes pleines de santé et de beauté, les citadines usant de corsets depuis leur plus jeune âge sont décrites par Jacques Bonnaud comme épuisées, munies de « faces cadavériques » et d'un « corps efflanqué »<sup>1872</sup> en 1770. Pierre Daugier<sup>1873</sup>, auteur de la thèse *De la naissance à la puberté* (1827), associe les corsets des jeunes filles à un « supplice » qui les emprisonne<sup>1874</sup>. L'idée de contrainte est par conséquent celle qui est la plus développée, avant même celle de la déformation. Que ce soit par l'intermédiaire du vocabulaire utilisé ou des comparaisons entre les paysannes et les urbaines, les médecins attirent l'attention sur les méfaits du corset. Si les traités consacrés à ce dernier se focalisent sur les corps des bourgeoises et des aristocrates blanches, les corps racisés font pour une fois figure de « modèles » afin de prouver l'influence néfaste de ces accessoires sur la croissance des

---

<sup>1868</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, op. cit. ; Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, op. cit. ; Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit.

<sup>1869</sup> Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, op. cit., p. 172.

<sup>1870</sup> « D'abord c'est une erreur de croire qu'un corps baleinés étroit rende réellement la taille plus fine ». Dans : *Ibid.*, p. 170.

<sup>1871</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>1872</sup> Jacques BONNAUD, *Dégradation de de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine*, op. cit., p. 7.

<sup>1873</sup> Dates de vies et de mort inconnues.

<sup>1874</sup> Pierre DAUGIER, *De la naissance à la puberté, ou Première époque de la vie de l'homme, sous le point de vue physiologique et hygiénique. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 19 janvier 1837, pour obtenir le grade de Docteur en Médecine*, Paris, Rignoux, 1837, p. 35.

enfants et dénoncer les caprices de la mode européenne. Les corps racisés, « naturels », contrastent ainsi avec les corps « dévoyés » par la civilisation :

Les corps à baleine paroissent être fixés à l'Europe seule. Aucune des nations que nous conoissons, si l'on en excepte cette partie la plus policée du monde, n'a recours à l'art pour former une belle taille : les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, les Nègres, etc. Sont les hommes les mieux faits : qui d'eux ou de nous mérite plus le nom de barbares ? Les femmes Nègresses & Sauvages sont occupées en entier à soigner leurs enfans, elles les laissent jouir en naissant de tous leurs membres, et ont la douce joie de les voir se développer avec rapidité. Leurs enfans sont à dix ans, ce que ceux d'Europe sont à peine à quinze.<sup>1875</sup>

Les critiques des médecins se font vives car les conséquences de ce vêtement sur la santé des femmes sont nombreuses et souvent irréversibles. L'article « Corset » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) dresse une liste des maux qui lui sont rattachés :

On a vu des femmes emprisonnées dans leurs corsets afin de paraître moins puissantes, éprouver des spasmes, des convulsions et des évanouissemens, auxquels on ne pouvait remédier qu'en se hâtant de les mettre en liberté. Outre ces accidens, l'usage des corps baleinés détermine encore les maladies les plus graves, telles sont les indigestions, les apoplexies, les engorgemens des viscères de l'abdomen, particulièrement du foie ; ils sont des causes communes de hernies, en s'opposant aux ondulations des viscères de l'abdomen, qu'ils compriment toujours inégalement chez les femmes grasses, et chez lesquelles ils tendent à s'échapper par les endroits qui leur offrent le moins de résistance ; ils produisent aux seins, en les meutrisant, des engorgemens glanduleux, d'où résultent ces squirres funestes, douloureux, précurseurs d'une mort presque infaillible<sup>1876</sup>.

Si bon nombre d'organes et parties du corps sont touchés, les médecins mettent principalement en exergue les effets nocifs sur les poitrines féminines, et ce d'autant plus à la puberté.

### c) Déformation des poitrines naissantes

L'hygiéniste Charles Vandermonde (1727-1862), dans son *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine* (1756), livre un constat angoissant : la majorité des femmes souffre de déformations de la poitrine et des clavicules au XVIII<sup>e</sup> siècle. Seules quelques-unes échappent à ces maux : celles qui n'ont jamais mis de corsets ou qui n'en ont mis que des larges. Ces corsets, alors qu'ils sont présentés par les fervents admirateurs de l'orthopédie comme des instruments de formation, causent des malformations de la poitrine selon Vandermonde :

Une des parties les plus parentes des femmes, c'est la poitrine, c'est celle aussi dont on a le plus de soin. On craint de confier l'ouvrage à la nature qui a bien sçu le faire, & qui peut bien le conserver. On a recours à l'art qui gâte tout. Les mains les plus adroites valent-elles celles de la nature ? On veut cependant fabriquer des corps pour dresser d'autres corps, des machines pour prévenir, & pour lui apprendre ce qu'elle sçait

---

<sup>1875</sup> Jacques BONNAUD, *Dégradation de de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine*, *op. cit.*, p. 14-15. Jacques Bonnaud reprend ici des idées notamment dictée par le naturaliste Buffon dans son *Histoire Naturelle*.

<sup>1876</sup> UNE SOCIETE DE MEDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, *op. cit.*, t.7, p. 118-119.

mieux que nous. [...] Avec quelle peine les femmes voyent-elles leurs mamelles faites pour porter le dépôts le plus précieux de la nature, se faner, se flétrir ?<sup>1877</sup>

Ce sont surtout les corsets détenant des baleines qui sont pointés du doigt. L'article « Corset » dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) écrit par Fournier liste les divers désagréments exercés sur la forme et le volume des seins :

Ces corsets baleinés, dont l'usage n'est point tout à fait aboli, exercent, sur la santé, une influence dangereuse, qui dès longtemps aurait dû les faire proscrire. Ils compriment la boîte osseuse de la poitrine, gênent les mouvemens des organes pulmonaires, et rendent la respiration aussi pénible que laborieuse. Tout le monde sait que le torse humain forme un cône dont la base est en bas, tandis que les corsets forment pareillement un cône dont la base est en haut, en sorte que cette forme bizarre, jointe à l'inflexibilité que donnent à ce vêtement les baleines et même les lames de fer qu'on y adapte, tend à diminuer la force et le volume des muscles du tronc, qu'ils compriment incessamment. Dans cet état, leur action est si faible qu'ils ne peuvent plus soutenir le poids du corps. Cette pression affaisse les mamelles, les déforme, augmente leur volume, et force leurs hémisphères à se rapprocher ; au lieu de deux globes élégans, on ne voit plus qu'une masse dont le spectacle offense l'œil le moins difficile. Les mamelons immédiatement froissés, comprimés, ne peuvent atteindre, chez les jeunes personnes, au degré de développement voulu par la nature pour la fin à laquelle elle les destine. Les aisselles gênées par cette cuirasse, font paraître les seins plus volumineux qu'ils ne le sont ; ils grossissent souvent, en effet, d'une manière disproportionnée ; et, dans tous les cas, ils perdent cette élégance de forme, l'un des attraits les plus séduisans de l'autre sexe.<sup>1878</sup>

Le corset est ainsi comparé à un instrument de torture anéantissant la santé des femmes. Leurs poumons ne pouvant se développer, celles-ci souffrent d'hémoptysie et de phtisie pulmonaire. La pression sur l'abdomen cause de multiples affections du foie ou des glandes mammaires. Pire encore, le corset créé un corps difforme aux antipodes des canons de beauté puisque les hanches ne sont que très peu développées et les seins comprimés ont peu de volume ou « les deux globes [de ces derniers] réunis ne forment plus qu'une masse sans grâce et harmonie »<sup>1879</sup>.

Si beaucoup de médecins dénoncent les conséquences néfastes du corset sur la forme des seins, peu d'entre eux évoquent des normes d'âge. De plus, certains auteurs louent l'impact bénéfique de ce vêtement afin de « guider » l'accroissement des formes féminines. Seule P. Veudeaux, autrice du *Traité des corsets* publié en 1838, s'attarde sur les moyens mis en œuvre pour soutenir la poitrine dès son accroissement. Cette tailleuse, adepte de l'orthopédie qui s'est formée à l'habillement, livre donc un avis professionnel sur les corsets et le modelage des corps dans son ouvrage<sup>1880</sup>. Elle insiste particulièrement sur l'idée que le vêtement doit être façonné en fonction des différents mouvements des muscles et du squelette :

---

<sup>1877</sup> Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, op. cit., t.2, p. 191-193.

<sup>1878</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., t.7, p. 117.

<sup>1879</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 13.

<sup>1880</sup> « Depuis que je m'occupe de l'habillement des femmes, j'ai eu très-souvent l'occasion d'observer combien cette profession était difficile, je dirai même délicate. Il ne suffit pas, en effet, de savoir se prêter à ces petites exigences de la mode ou des volontés des dames, et d'avoir acquis, à l'aide d'un peu d'habitude et de goût, le talent de bien faire. [...] J'ai compris qu'il y aurait de l'importance à rechercher des principes qui pussent être appliqués à l'art de la tailleuse, pour le diriger dans les circonstances où il peut réellement être utile, en donnant les moyens d'éviter un grand nombre de déviations de la taille, ou en aidant la médecine dans leur guérison. A force d'observations et d'essais dont l'occasion s'est présentée souvent dans ma clientèle, depuis que je me livre d'une manière exclusive à la confection des

Le corps doit sa forme à un moule intérieur formé par une grande quantité d'os, charpente presque inerte sur laquelle viennent se grouper tous les organes de nos fonctions. Outre cet usage général, les os en ont un autre ; ils servent au mouvement. Alors ils sont des leviers unis entre eux par des ligaments fibreux et mus par une puissance qui est la chair. La chair est répandue sur les os en forme de faisceaux qu'on appelle muscles et qui se fixent à eux par leurs extrémités. Les muscles sont doués d'une force qu'ils acquièrent en se contractant à leur centre. Par elle, ils rapprochent l'un de l'autre leurs points d'insertion, entraînent les os auxquels ils se fixent, et produisent ainsi les mouvements.<sup>1881</sup>

Dans l'imaginaire du corps tel qu'il est exposé ci-dessus, la force musculaire détermine les déviations et malformations. Le corset doit ainsi répartir les différentes pressions du corps en agissant sur l'asymétrie. Comme l'annonce P. Vedeaux, les corsets des enfants ont deux objectifs : « un d'utilité et un autre d'agrément ». Ceux-ci sont perçus comme un « support extérieur, pour remédier à la débilité de[s] forces musculaires qui sont insuffisantes pour maintenir les stations dans un ordre normal »<sup>1882</sup>, mais ils peuvent également être utilisés dans un seul but esthétique « pour donner à la taille cette forme artificielle qui plaît aux yeux »<sup>1883</sup>.

P. Vedeaux s'attarde très longuement sur les poitrines naissantes des demoiselles. Selon elle, à partir de quatorze ou quinze ans, les corsets ne doivent pas contrarier l'augmentation mammaire et toute forme rigide doit donc être bannie dans sa confection. Chez toutes celles qui en portent de trop serrés, le sein ne s'épanouit pas : « c'est un bouton flétri avant de naître »<sup>1884</sup>. Les conséquences ne sont pas uniquement esthétiques puisque le mamelon ne pouvant se développer convenablement, ces jeunes filles ne pourront allaiter leur progéniture. La pression exercée sur les seins déforme non seulement la poitrine mais aussi la hauteur et le volume des épaules ainsi que de la colonne vertébrale. L'autrice ne s'oppose pas au port des corsets vus comme nécessaires, bien au contraire, mais ceux-ci doivent s'adapter à la croissance. Si les prescriptions se focalisent sur les corps pubères, elle insiste sur le fait que ces vêtements doivent être portés avant la puberté, à partir de huit ou dix ans chez les filles. À cet âge, le corps encore mou de l'enfant peut être « façonné comme on l'entend, en profitant de la croissance qui va se faire »<sup>1885</sup>. L'accroissement est ainsi perçu comme le « moteur » du travail orthopédique.

L'âge avancé de huit ans ou dix ans n'est pas anodin. Pour l'autrice, il apparaît comme idéal car la « poitrine est à peu près parvenue au degré de développement qu'elle ne doit pas dépasser pour que la taille ait une tournure convenable »<sup>1886</sup>. Le corps de la jeune fille est avant tout un corps en construction car les hanches, la poitrine et le

---

corsets ou de différents appareils mécaniques propres à remédier aux difformités des femmes et des enfants, j'ai atteint quelques points du but où je tendais : je me suis rendu de quelque utilité à l'orthopédie. [...] Sans vouloir donner à mon travail beaucoup d'importance, j'ai pensé, en le livrant au public, que les mères de famille pourront y puiser des notions d'après lesquelles elles se dirigeront dans les soins à prendre pour former d'une manière naturelle et gracieuse la taille de leurs filles, et pour remédier aux vices de son développement, s'il ne s'effectuait pas avec régularité ». Dans : Mme P. VEDEAUX, *Traité des corsets, ou Aperçu sur leurs effets physiques, leurs inconvénients, leurs avantages, à l'usage des mères de famille, avec l'exposé de quelques notions d'orthopédie*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838, p. 1-5.

<sup>1881</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>1882</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>1883</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>1884</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>1885</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>1886</sup> *Ibid.*, p. 72.

bassin ne vont pas tarder à se former : « c'est donc le moment le plus favorable pour leur imprimer les modifications qu'on veut leur faire subir »<sup>1887</sup>. À cette époque, le corset devient « un moule extérieur sur lequel le buste viendra s'arrondir de lui-même, d'une manière lente et insensible ; tous les soins se borneront à veiller à ce qu'ils soient bien fait, qu'il ne perde pas de ses formes en servant, et qu'il soit mis tous les jours convenablement »<sup>1888</sup>. Le corset ne contraint alors pas l'enveloppe corporelle mais accompagne sa croissance, de la même manière que le tuteur guide l'accroissement de la fleur. En revanche, la tentation de l'apposer vers quatorze ou quinze ans lorsque la transformation pubertaire a débuté s'avère contre-productive. Le corset n'accompagne plus la croissance mais la contraint et la corrige, ce qui occasionne un travail à la fois laborieux et long dans le domaine thérapeutique de l'orthopédie.

Cette nécessité du port du corset chez les pré-pubères est également défendue par quelques médecins. En 1869, Jean-Baptiste Fonssagrives déclare que ce vêtement, dans sa forme la plus légère possible, est utile voire indispensable au développement des corps féminins. Ce médecin se concentre surtout sur les matériaux utilisés selon l'âge des sujets. Chez les petites filles, avant douze ans, de petits corsages en coutil<sup>1889</sup> ont pour but de donner « consistance à la taille »<sup>1890</sup>. Dès la puberté, avec le développement de cette dernière et de la poitrine, des éléments y sont ajoutés pour accentuer légèrement la rigidité, tels que des baleines « très-légères », dénuées d'épaulettes et très peu serrées. Si Fonssagrives estime que la forme des corsets en vigueur au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est pertinente en terme de développement corporel, il propose néanmoins une modification qui consiste à remplacer les lacets par une bande de caoutchouc et de coton : « De cette façon, le buste serait contenu tout en conservant, avec la liberté de ses mouvements pour la respiration, cette flexibilité qui est indispensable à l'élégance de la tournure »<sup>1891</sup>.

Le corset ne semble donc plus imposé à partir du développement de la poitrine mais seulement pendant l'enfance chez les filles comme chez les garçons. À cet âge, ils ont pour fonction principale de prévenir les malformations de la taille. Toutefois, ils sont souvent mal fabriqués et peu adéquats comme en atteste le tailleur Reisser<sup>1892</sup> en 1770 : « Ceux qui se font à Paris, principalement pour les enfants en surtout, sont en général trop courts : en laissant au bas du ventre quatre à cinq doigts à découverts, les côtes sont forcées, lorsque le corps est serré : d'ailleurs le bas de ces corps trop étroits & trop pincés, applatit le ventre ; & comme il se relève latéralement, il

---

<sup>1887</sup> *Ibid.*

<sup>1888</sup> *Ibid.*

<sup>1889</sup> Le coutil est un tissu solide et épais qui prend généralement la forme d'une « toile de chanvre, de lin ou coton, d'un tissage croisé, fortement serré, propre à faire des tentes, des enveloppes de matelas, d'oreillers, ect., ou à confectionner certains vêtements ». Définition disponible à l'adresse suivante : <https://www.cnrtl.fr/definition/coutil>

<sup>1890</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 202.

<sup>1891</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>1892</sup> La vie de M. Reisser l'aîné est peu documentée. La première de couverture de son *Avis important au sexe ou essai sur les corps baleinés* (1770) indique : « Par M. Reisser l'aîné, Allemande, Tailleur pour femme à Lyon ».



se trouve ainsi partagé »<sup>1893</sup>. Malgré les débats sur l'utilisation ou non du corset dès l'enfance, les médecins s'accordent tous sur le fait que, trop serré, il déforme les poitrines qui deviennent alors inesthétiques.

### 7.2.2. Des femmes victimes de coquetterie et « esclaves de la mode »

Julie Alard note une profonde transformation de la mode française à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : les formes s'assouplissent et les tenues gagnent en confort<sup>1894</sup>. De la même manière, les perruques deviennent moins imposantes et le maquillage se fait plus léger. Ce changement est alimenté par une réflexion médicale qui met de plus en plus l'accent sur le rapport entre le costume et la santé. Les années 1770-1780 sont en cela marquées par deux publications fondamentales : les *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants* (1772) du médecin français Alphonse Leroy (1742-1816) et la *Dissertation sur la meilleure forme des souliers* (1781) du médecin et naturaliste hollandais Pierre Camper (1722-1789). Leurs études marquent, selon Julie Alard, les prémices de la réflexion au sujet de l'influence des vêtements sur la santé.

#### a) « L'instrument fatal qu'inventa la coquetterie »<sup>1895</sup>

Dans les années 1780, les corsets à baleines sont plus ou moins abandonnés au profit de corsets en toile moins rigides<sup>1896</sup> pour les femmes, tandis que les tenues masculines se simplifient également<sup>1897</sup>. Le changement de regard sur le vêtement est une fois de plus lié au paradigme fibrillaire. Le corps est ainsi imaginé comme étant composé de fibres sensibles au mouvement. Or, une transformation demeure notable : « A l'image d'un corps faible qu'il convient de former à l'aide de tuteurs se substitue alors celle d'un corps mieux distingué de ses supports et mû par une force interne. Le discours des médecins en ce qui a trait au costume le confirme puisque ceux-ci ne cessent de décrier l'usage de vêtements incommodes, contraignants et étouffants. Leurs recommandations rejoignent alors celles des modistes et font la promotion de la mode simplifiée des dernières décennies de l'Ancien Régime, plus respectueuse des formes naturelles du corps »<sup>1898</sup>.

---

<sup>1893</sup> M. REISSER, *Avis important au sexe, ou essai sur les corps baleinés, pour former [et] conserver la taille aux jeunes personnes*, Lyon, chez V. Reguilliat, 1770, p. 29.

<sup>1894</sup> Julie ALLARD, « Perceptions nouvelles du corps et raisons médicales de la mode dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Représentations du corps sous l'Ancien Régime : discours et pratiques*, Les presses de l'université Laval., 2007, p. 13.

<sup>1895</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>1896</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>1897</sup> Julie Allard l'observe : « le costume de l'homme perd de l'ampleur : en vingt ans, de 1750 à 1770, l'habit à la française perd le tiers de son étoffe. Les plis sont graduellement repoussés vers l'arrière et la silhouette devient de plus en plus effilée ». Dans : *Ibid.*, p. 24.

<sup>1898</sup> *Ibid.*, p. 26.

Le changement le plus prépondérant dans le domaine de la mode advient autour des années 1790. L'habillement des femmes paraît plus propice à la santé et au développement naturel de leur corps. En 1812, Joseph Capuron loue la nouveauté de telles formes : les corsets rigides et contraignants laissent place à des « vêtements suspendus ou fixés au-dessous des aisselles par des bretelles élastiques » qui entravent moins la silhouette<sup>1899</sup>. À la même époque, L. Pradignat tient des propos analogues dans son *Essai sur les phénomènes de puberté chez les femmes* (1810). Les corsets, qu'il compare à des « boîtes » ou à des « prisons inventées par l'art », sont moins imposants au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, l'auteur souligne qu'ils compressent encore excessivement les poitrines et conclut qu'« il faut espérer qu'il y aura encore une réforme dans leur construction »<sup>1900</sup>. La lutte contre le corset reste donc encore de rigueur.

Georges Vigarello avance que « la Révolution aurait “affranchi” l'habit féminin. Les attributs traditionnels s'effacent. L'artifice cède. Un corps nouveau apparaît »<sup>1901</sup>. Tous les éléments de la robe des élites socioculturelles, pré-révolutionnaire, évoluent drastiquement : les corsets sont bannis, les tissages et matériaux voluptueux accentuent la dynamique, la ceinture qui écrasait autrefois la taille est changée par un mince cordon situé plus haut sous les seins. Ce vent de liberté de mouvement est toutefois éphémère puisque, des années 1820 à 1848, les corps sont à nouveau enserrés<sup>1902</sup>.

Si Capuron et Pradignat émettent un avis plutôt positif sur les corsets des tenues de style néo-classique dans les années 1800, la mode demeure inconstante. Autour des années 1820, l'image rigide du corset et de la taille extrêmement marquée réapparaît. Les médecins se livrent encore plus vivement à une critique de cet accessoire, comme en témoigne Langlois de Longueville, dans *l'Éducation physique de la jeune fille* (1819) :

Parlerai-je de la toilette des femmes ? que servira ma faible voix contre l'empire de la mode ? [...] Il ne faut pas s'y tromper, les corsets baleinés, dont la mode reprend malheureusement depuis quelque temps avec une nouvelle fureur, loin de remédier à la déviation de la colonne vertébrale, facilitent ce dérangement en s'opposant à l'action des muscles qui s'insèrent sur son trajet, et qui pourrait, exercée avec méthode, corriger jusqu'à un certain point cette difformité prise à son début.<sup>1903</sup>

---

<sup>1899</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, op. cit., p. 43.

<sup>1900</sup> L. PRADIGNAT, *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 août 1810*, Didot le jeune, Paris, 1810, p. 38.

<sup>1901</sup> Georges VIGARELLO, *La robe*, op. cit., p. 81.

<sup>1902</sup> Vigarello donne une explication : « sans surprise, ces changements des années 1820 correspondent, pour le féminin, à un autre changement : celui d'un retour à la tradition. Leur dispositif épouse un contexte. Les « avantages » obtenus par le droit civil révolutionnaire disparaissent. La femme, pour longtemps, n'est autonome ni civilement femme, pour longtemps, n'est autonome ni civilement ni socialement. Son être est celui de la dépendance ». Dans : Georges VIGARELLO, *La robe*, op. cit.

<sup>1903</sup> Le pantalon est souvent conseillé par les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois Langlois de Longueville recommande une surveillance quant à la matière et la coupe du vêtement pouvant exercer des frottements sur les parties génitales des petites filles : « Depuis quelque temps, on fait porter aux petites filles de pantalons sous la robe ; il peuvent étre très-utiles en permettant des exercices plus variés, sans crainte de blesser les lois de la décence, pourvu toutefois qu'ils soient disposés de manière à ne point exercer de frottement sur les parties génitales, et à n'y point concentrer une trop grande chaleur ; on aura encore le soin d'en supprimer les coulisses, qui gêneraient la circulation des jambes ». Dans :

Les critiques sur le corset s'accompagnent d'accusations sur la coquetterie des femmes. Dans son *Avis important au sexe, ou essai sur les corps baleinés, pour former et conserver la taille aux jeunes personnes* publié en 1770, le tailleur pour femmes M. Reisser l'aîné présente les corsets comme des accessoires superficiels utilisés par « des Demoiselles trop entêtées de se faire gêner dans un corps à baleine pour paroître mieux faites »<sup>1904</sup>. Les remarques sur le désir de plaire foisonnent de la part des tailleurs ou des médecins qui dénoncent unanimement le goût funeste des femmes pour la mode<sup>1905</sup>.

Les discours sur les dangers du corset s'adressent tout particulièrement aux mères. Celles-ci sont vues par le médecin Jacques Bonnaud (1770) comme des « esclave[s] de la mode »<sup>1906</sup> aveuglées par les préjugés et mettant en péril la santé de leurs enfants dans l'unique but de séduire :

Vous aimez donc mieux, meres assujéties à des funestes préjugés, vous aimez donc mieux, avoir des filles qui aient la stature & la forme de Marionettes, que de pouvoir jouir de la douce satisfaction d'avoir donné le jour à des enfans bien constitués ; vous préférez donc un être à peine aimé, débile, pâle, sans force, sans vigueur, presque toujours sans esprit, à un enfant plein de santé, dont les joues seroient colorées de l'éclat des roses, la taille bien formée, sans être fine : dans qui toutes les fonctions s'exécuteroient avec une entière liberté. Ce seroit trop bourgeois d'avoir à vos tables cinq à six bien nourris ; vous aimez mieux n'avoir que des squelettes. Eh bien, vous y réussissez admirablement par les précautions mêmes que vous prenez pour que cela n'arrive pas. Les bossus, les bancroches, les rachitiques, toutes les personnes mal construites & mal bâties, ne sont communes que dans les grandes villes où l'on a la coupable manie d'emmailoter les enfans, & de les mettre ensuite à la presse dans des corps à baleine.<sup>1907</sup>

Un siècle plus tard, en 1869, les critiques restent similaires puisque Fonssagrives, dans son *Éducation physique des jeunes filles*, s'exaspère du recours aux corsets trop serrés et met ainsi en lumière l'évolution des silhouettes féminines au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : « La mode des tailles fines repose, comme je l'ai dit plus haut, sur une perversion du goût. Nous paraissions nous en éloigner au grand profit de l'hygiène ; mais voilà que la mode, tournant dans son cycle invariable, est en train de nous y ramener »<sup>1908</sup>. En effet, de la fin du XVIII<sup>e</sup> à celle du XIX<sup>e</sup> siècle, la mode évolue considérablement mais continue de contraindre les corps féminins.

Les métaphores convoquées pour décrire les corsets et les corps à baleines témoignent de la pléthore de critiques véhiculées par les médecins. De la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les mots et les expressions utilisés restent les mêmes. Néanmoins, les remarques sont plus ou moins

---

Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 11-12.

<sup>1904</sup> *Ibid.*, p. x.

<sup>1905</sup> Reisser déclare : « Je conviens enfin, que les femmes de quarante ans font ridicules lorsqu'elles veulent paroître comme elles étoient à quinze ». Dans : *Ibid.*, p. 11.

<sup>1906</sup> Jacques BONNAUD, *Dégradation de de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine, op. cit.*, p. 4.

<sup>1907</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>1908</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement, op. cit.*

acerbes suivant la mode de l'époque<sup>1909</sup>. En 1869, le discours de l'hygiéniste Fonssagrives s'avère plus mesuré<sup>1910</sup>. Il estime désormais que « le procès du corset » ou son « réquisitoire » était nécessaire à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais paraît exagéré à la période où il s'exprime : « Les corps de baleine ont régné du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle ; ils sont remplacés aujourd'hui par un système de sage liberté. Mieux vaudrait sans doute la liberté sans épithète »<sup>1911</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux brevets voient le jour afin de rendre plus confortables les corsets<sup>1912</sup>.

En plus de l'évolution des divers aspects du corset, l'habillement se métamorphose généralement au cours du siècle des Lumières. Mais qu'en est-il des tenues des enfants et pubères ? À partir de quel âge le vêtement de l'adulte se distingue de celui de l'enfant ? Existe-t-il une mode « adolescente » s'adaptant à la morphologie et illustrative de sa symbolique ?

## b) L'émergence d'une mode adolescente ?

Une mode enfantine et adolescente, conditionnée par l'élan de libération des corps entrepris par les Lumières, émerge au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le corps des enfants continue néanmoins à être marqué, soutenu et compressé dans les milieux aristocratiques et bourgeois. Toutefois, la portée du rôle de compression évolue, il n'est plus question uniquement d'esthétisme mais de figer « la correction avec persévérance »<sup>1913</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est de rigueur de faire porter aux enfants élevés dans les milieux urbains, dès l'âge de deux ans, un « corps de baleine » que Marie-France Morel décrit comme « une sorte de corset composé de brins de baleine très rigides »<sup>1914</sup>. Ce vêtement a pour objectif de « leur imposer, pendant l'apprentissage de la marche, une bonne station debout, jugée plus conforme à leur état (la marche, à quatre pattes étant réprimée comme « animale ». On souhaite également assurer aux jeunes enfants (filles et garçons) un corps élégant et gracieux selon les normes édictées par la

---

<sup>1909</sup> Nombreux sont les médecins qui portent un regard critique sur l'habillement féminin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1812, l'obstétricien Joseph Capuron (1767-1850) déclare ainsi : « C'étoit encore la coutume autrefois parmi les femmes, de serrer fortement le corps au-dessus des hanches, en y attachant les vêtements. Mais, outre que ces ligatures gâtoient beaucoup la taille, loin de la rendre plus svelte et plus élégante, elles tendoient aussi à rapprocher les parois du bassin chez les femmes impubères, et par conséquent à gêner, même à empêcher dans la suite l'accomplissement de la génération ». Dans : Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812, p. 42-43.

<sup>1910</sup> L'auteur annonce très clairement sa position : « On le voit, je ne me range pas dans le camp de ceux qui ont demandé, et sans appel, la proscription du corset ; mais j'y mets mes conditions et je ne veux pas que ce qui doit être un appui devient une prison ». Dans : Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, *op. cit.*, p. 204.

<sup>1911</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>1912</sup> « Soixante-quatre modèles déposés entre 1828 et 1848, pour deux seulement avant 1828. L'argument de la « commodité » se diffuse. Mille dispositifs y prétendent. Les annonces multiplient les « façons » : les unes plus fluides, « sans gousset », ou « sans couture », ou « sans œillets », les autres plus maniables », disposant de lacets « sans bout » ou de dispositifs « à la paresseuse » facilitant le laçage et le délaçage d'une dame « par elle-même en un instant ». Dans : Georges VIGARELLO, *La robe*, Paris, Seuil, 2017, p. 103.

<sup>1913</sup> Georges VIGARELLO, *Le corps redressé*, *op. cit.*, p. 74.

<sup>1914</sup> Marie-France MOREL, « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 1018.

mode de l'époque : la taille fine et le ventre plat sont les signes physiques qu'un enfant est bien né »<sup>1915</sup>. À partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une attention nouvelle est accordée à la respiration et les vêtements des enfants sont donc de moins en moins resserrés sur la poitrine<sup>1916</sup>.

De la naissance au statut d'adulte, la mode préconisée par les médecins vise à accompagner l'accroissement et à s'adapter aux transformations physiologiques. Elle n'est cependant pas exempte d'une forte symbolique qui, au fil des siècles, permet de distinguer plus nettement les différents âges de la vie. Marie-France Morel remarque une triple évolution de la mode des enfants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En premier lieu, le maillot rigide des nourrissons est complètement abandonné au profit de chemises et de robes qui sont parfois agrémentées d'un maillot plus lâche. Par ailleurs, certaines formes vestimentaires spécifiques émergent pour dégager les jambes des bébés<sup>1917</sup>. Enfin, les tenues distinguent très tôt les filles des garçons. Ainsi, les habits des fillettes sont agrémentés d'une « robe de sortie » composée d'un corsage léger et portée sur le maillot qui imite la mode féminine. Comme pour les vêtements des adultes, leurs corsages sont de moins en moins rigides. Une mode infantile voit par conséquent le jour. Les couleurs claires comme le blanc, le bleu et le rose s'imposent progressivement. Les robes sont quant à elles confectionnées à partir de tissus doux et transparents en gaze, mousseline ou coton<sup>1918</sup>, et un large ruban marque désormais leur taille. Chez les petits garçons, ce sont les « costumes à la matelote »<sup>1919</sup> qui sont de mise.

Il faut cependant attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir se préciser une mode « adolescente » qui distingue nettement le bambin de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Les auteurs de *l'Adolescence n'existe pas*

---

<sup>1915</sup> *Ibid.*

<sup>1916</sup> « Une urbanisation croissante, la théorie des climats et les constatations de physique, multipliées en Angleterre, prouvant qu'un animal ne peut vivre longtemps dans le même air, donnent en 1760 à ce thème une très grande importance. Certes avant la découverte de Lavoisier, les poumons jouent encore un rôle quasi mécanique : soit simples soufflets donnant force à la circulation sanguine, soit simples broyeurs permettant que s'affinent certaines parties du sang : « La dilatation et l'abaissement successifs des vésicules (pulmonaires) font sur les vaisseaux sanguins une pression qui brise les globules du sang et leur donne cette densité que l'on a reconnu être la seule cause de la couleur rouge qu'ils ont ensuite ». Le rôle des poumons n'en est pas moins souligné avec insistance dans cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et intolérable devient l'atteinte que risquent de leur porter le maillot ou le corps piqué. L'enfant étouffé par les bandages serait en partie exclu de la vie ». Dans : Georges VIGARELLO, *Le corps redressé, op. cit.*, p. 103.

<sup>1917</sup> « Pour la nuit, le « nid d'ange », petit sac préservant la mobilité des jambes, attaché par des liens à hauteur d'épaule. Pour la journée, le « jackson » : en haut, c'est un corsage croisé dans le dos en cache-cœur et attaché devant par deux rubans noués ; lui est rattachée en bas une jupe ouverte derrière et parfois aussi sur le devant, ce qui permet d'en replier les pans dans le lit pour ne pas la mouiller et changer facilement le bébé. Enfin, les « culottes anglaises », adoptées Marie-France MOREL, « Histoire du maillot en Europe occidentale », *op. cit.*, p. 74.

<sup>1918</sup> Julie ALLARD, « Perceptions nouvelles du corps et raisons médicales de la mode dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 17.

<sup>1919</sup> « Dans les années 1790, l'aristocratie française, à l'imitation de la reine Marie-Antoinette, adopte un habillement d'un genre nouveau pour les jeunes garçons : le costume dit « à la matelote » ou « à la marinière », inspiré par la mode anglaise. L'élément novateur est le pantalon, emprunté au vestiaire paysan et marin d'Ecosse et d'Irlande. Souvent rattaché à une veste boutonnée, il est associé à une chemise à col plissé et à une ceinture drapée à la taille. Le costume du dauphin, proche de l'habit à « la matelote » est un bon témoignage de l'anglomanie des années 1780 ». Voir le site du Palais Galliera, musée de la mode de la ville de Paris, disponible à l'adresse suivante : <https://www.palaisgalliera.paris.fr/fr/oeuvre/habit-et-pantalon-ayant-appartenu-louis-xvii-louis-charles-de-france-duc-de-normandie-1785>.

notent un changement vestimentaire chez les pubères autour de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1920</sup>. Quelques éléments distinctifs entre les petites filles et les pubères sont toutefois perceptibles dans le vêtement féminin bourgeois dès les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. La robe est plus courte et dotée d'un pantalon chez les premières<sup>1921</sup>, tandis que les éléments décoratifs et ornementaux sont plus présents chez les secondes<sup>1922</sup>.

Lors de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les accessoires prennent une importance considérable pour distinguer la gent masculine<sup>1923</sup>. Alors que les petits garçons ont la tête découverte, les hommes d'un certain âge arborent des chapeaux haut-de-forme. Or, aucun élément ne marque réellement la distinction entre l'adolescent et l'adulte, hormis la pilosité<sup>1924</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une tendance adaptée à chaque âge de l'enfance apparaît dans les magazines et les catalogues de mode. Les transformations physiques engendrées par la puberté entérinent une césure nette aussi bien dans l'habillement que dans les accessoires. Les filles pubères abandonnent les robes courtes et les bottines de petites filles. Les garçons pubères délaissent quant à eux les pantalons courts et les bottillons<sup>1925</sup>.

Les différences entre les vêtements féminins et masculins sont également déterminées par leurs dissemblances anatomiques et physiologiques. Pour Jean-Baptiste Fonssagrives, le costume des garçons doit être large et laisser circuler l'air à partir de la puberté<sup>1926</sup>. Contrairement aux corps des jeunes filles, ceux des jeunes hommes doivent être soumis au froid qui, perçu comme néfaste pour les premières, est considéré comme propice au développement de la force des seconds. Fonssagrives déclare, en reprenant les principes rousseauistes :

Cette habitude de laisser le matin, et avant de les habiller, les jeunes garçons à peine défendus contre le froid par leurs vêtements légers de la nuit, est excellente ; c'est une des meilleures pratiques de l'endurcissement au froid. [...] L'endurcissement au froid n'est, par le fait, qu'une gymnastique particulière, qu'une éducation intelligente de cette fonction de la vie qui a pour but la production de chaleur spontanée, fonction parcimonieuse et paresseuse à l'excès.<sup>1927</sup>

C'est avant tout dans les traités destinés à l'hygiène des jeunes filles que les médecins dictent les conseils relatifs à leurs tenues à partir de la puberté. Ils se penchent notamment sur les tissus utilisés dans la confection des robes<sup>1928</sup>, sur

---

<sup>1920</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas*, Paris, O. Jacob, 1997, p. 60.

<sup>1921</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 15.

<sup>1922</sup> Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas, op. cit.*, p. 62.

<sup>1923</sup> Les petites filles étaient généralement vêtues d'un pantalon sous leurs robes arrivant aux genoux.

<sup>1924</sup> « Dès 1860, un signe supplémentaire de la fin de l'enfance sera la moustache, que tout homme possède. Cette moustache est le seul pubis qu'il soit permis socialement d'exhiber ». Dans : Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND et Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas, op. cit.*, p. 63.

<sup>1925</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>1926</sup> Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles & [et] aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement, op. cit.*, p. 56.

<sup>1927</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>1928</sup> À partir de la puberté, la chaleur du corps est plus intense, contrairement aux enfants, les jeunes filles ne doivent accumuler les couches de vêtement et employer qu'à de rares occasions la laine. Toutefois, le changement de température entre les saisons ne doit être trop brusque : « Ainsi on évitera de substituer brusquement les habits d'été à ceux d'hiver ». Dans : Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et*



la couleur des étoffes<sup>1929</sup> mais aussi sur les accessoires tels que les colliers, les bracelets et les jarrettières qui, comme les vêtements, ne doivent pas être trop serrés<sup>1930</sup>.

D'une manière générale, les médecins recommandent de ne pas adopter les us et coutumes des milieux mondains. Selon eux, l'habit des jeunes filles doit avant tout être simple. En effet, toute forme d'artificialité, de « bizarrerie des usages »<sup>1931</sup> et de coquetterie sont à bannir. Dans cette lignée, l'hygiéniste Fonssagrives résume les principes de l'hygiène vestimentaire des jeunes filles en trois mots : « simplicité, propreté, liberté »<sup>1932</sup>. Les dénonciations de l'oisiveté et de la coquetterie constituent un véritable fil d'Ariane. Ils permettent aux médecins de proposer une hygiène des jeunes filles basée sur la simplicité et la mise en mouvement. Bien que salvatrice, cette dernière s'avère néanmoins ambiguë en ce qui concerne les jeunes filles. Les auteurs militent pour l'abolition de tout ce qui entrave l'amplitude des gestes des corps en dénonçant massivement le corset. Cependant, celui-ci est parallèlement vu comme libérateur et salvateur pour les corps déformés. Par ailleurs, l'enfermement et l'inactivité des jeunes gens dans des chambres ou des salons cossus sont largement déplorés. La nécessité d'une surveillance et d'un contrôle qui se font essentiellement à l'intérieur des maisons est de ce fait mise en exergue. Les regards portés sur les jeunes filles se révèlent parfois incohérents mais signent malgré tout la naissance d'une « fabrique » de corps féminins stéréotypés et maîtrisés qui oscillent entre les valeurs de liberté et de servitude chères au siècle des Lumières et du XIX<sup>e</sup> siècle. Les prescriptions hygiéniques et les regards sont fortement animées par les idées rousseauistes et les valeurs bourgeoises. Les médecins vantent les mérites de la frugalité, loin du faste et du mode de vie des élites socio-culturelles et au plus proches de l'idée de nature.

Corps mous, silhouette affinée, organes compressés. Voici comment les médecins évoquent le corps des jeunes filles dans leurs traités de médecine. Ces corps sont perçus comme de véritables entités qui se travaillent, se norment et s'expriment ; il convient avant tout de les dompter et de dominer. Il s'agit d'une nécessité car l'ensemble des discours médicaux rend compte d'une peur de la dégénérescence d'une part, et d'une volonté de contrôler voire de magnifier le corps féminin d'autre part. Ces derniers sont, en ce sens, constamment décrits comme meurtris par le faste et les épreuves de la société. L'aspect esthétique se mêle dès lors à la santé mais toujours dans un seul et même but : la reproduction.

---

*soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit., p. 14.*

<sup>1929</sup> Le médecin Langlois de Longueville en 1819, va au-delà des conseils hygiéniques et conseille d'accorder un soin particulier à la couleur des vêtements : « Si la vue est faible, les yeux très-tendres, on devra préférer le vert ; la couleur blanche d'une robe peut gêner les mouvemens, dans la crainte de la salir. On apportera le même soin à éviter l'usage de certaines couleurs, qui se trouvant décomposées par la transpiration, pourraient communiquer au corps des principes délétères. Relativement à la chaleur, les couleurs plus ou moins foncées produiront encore des effets différens » et « La couleur des vêtements ne doit point non plus être négligée ». Dans : *Ibid.*, p. 15.

<sup>1930</sup> « il faudra éviter, autant que possible, d'employer les liens circulaires et étroits ». Dans : *Ibid.*, p. 14.

<sup>1931</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>1932</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement, op. cit.*, p. 201.



## Chapitre 8 – Corps contraints à l'écoulement. Hémorragies destructrices et salvatrices

L'époque menstruelle, tantôt décrite comme un « état maladif »<sup>1933</sup> ou comme « un véritable état d'excitation générale »<sup>1934</sup>, est au cœur des traités sur la puberté. Les signes de la puberté féminine sont d'ailleurs souvent confondus avec ceux qui annoncent la première menstruation. La distinction des maux est rarement précise, car elle est souvent impossible à faire. Pour tous les médecins, la puberté, phénomène qui permet une transformation nette des corps, a pour but de préparer le corps à la reproduction. Sauf cas pathologiques ou de puberté précoce, les règles sont le signe que la puberté s'effectue convenablement, sainement. Au contraire, l'arrêt, la suppression ou le dévoiement de l'écoulement menstruel sont, eux, signes de maladies ou d'infertilité. Ainsi les discours entourant les premières règles témoignent-ils de la peur de ne pas ou de ne plus observer ce fluide.

### 8.1. De douloureuses et difficiles premières menstruations

Épié, surveillé, attendu, la vue de ce premier sang est signe de soulagement pour les médecins et les familles. Les menstruations sont présentées comme des hémorragies salvatrices qui permettent la guérison de plusieurs maladies typiques de l'adolescence féminine, mais aussi comme des hémorragies destructrices et douloureuses, fatalement représentées par certains médecins comme « un tribut incommode »<sup>1935</sup>. Face à la violence des maux, une hygiène des jeunes femmes, visant notamment à préparer les corps aux premières règles devient, aux dires des médecins, indispensable.

#### 8.1.1. Les menstruations aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : discours, savoirs et imaginaires

Les menstruations sont appelées de différentes manières suivant les auteurs. Certains évoquent un « flux menstruel », d'autres parlent de « menstrues » et, plus rarement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, quelques auteurs utilisent les termes de « mois »<sup>1936</sup> ou de « purgations menstruelles »<sup>1937</sup>. L'appellation « fleurs » est également présente dans

---

<sup>1933</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1819, p. 6.

<sup>1934</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 126.

<sup>1935</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, Paris, Chez Vincent, 1775, p. 197.

<sup>1936</sup> Hermann BOERHAAVE, *Maladies des femmes et des enfans, avec un traité des accouchemens. Tirés des Aphorismes de Boerhaave*, Paris, Chez D'Houry, 1769, p. 5.

<sup>1937</sup> *Ibid.*

les traités médicaux. Selon le médecin et botaniste Herman Boerhave (1688-1738) cette dénomination est utilisée pour son sens : « les fleurs précèdent les fruits dans le règne végétal, de même aussi les règles, sont regardées comme l'annonce d'une fécondité future »<sup>1938</sup>.

Cependant, nommer les règles, « fleurs » peut porter à confusion, car une telle définition se mêle à celle des « fleurs blanches »<sup>1939</sup>, également appelées « flueurs blanches » et qui désignent, selon l'article de l'*Encyclopédie* : « tout flux, qui se font par la voie des menstrues, de matiere différente du sang & du pus »<sup>1940</sup>. Les fleurs blanches sont également appelées « pertes blanches », « catarrhe utérin »<sup>1941</sup> ou « leucorrhée »<sup>1942</sup> et se distinguent nettement, par leur couleur et par leur aspect, du flux menstruel. Les fleurs blanches sont décrites comme « une espece de diarrhée de la matrice & du vagin ; d'autant plus que la matiere de cet écoulement a cela de commun avec celle de la diarrhée proprement dite, qu'elle est d'aussi différentes qualités dans celui-là, que la matiere de celle-ci, quant aux humeurs animales rendues dans le flux de ventre »<sup>1943</sup>. Elles ont des formes et des aspects multiples. Tantôt décrites comme une humeur séreuse, lymphatique ou glaireuse ; transparente ou laiteuse ; généralement blanche et tirant plus ou moins sur le jaune ou le vert. Pour les auteurs de l'*Encyclopédie*, il s'agit d'un écoulement qui peut être sain ou pathologique. Pour d'autres, comme le médecin-accoucheur Joseph Raulin (1708-1784), auteur d'un *Traité des fleurs blanches* (1766), il s'agit d'une maladie à part entière, actrice de la dégénération de l'espèce humaine<sup>1944</sup>. Pour lui, les fleurs blanches sont directement liées aux menstruations :

Les Fleurs blanches surviennent à raison de quelqu'indisposition, avant, après les Regles, même pendant qu'elles ont lieu, & presque toujours sans ordre : tantôt continues ; tantôt en petite quantité, tantôt abondantes : elles augmentent presque toujours à l'approche du tems des Regles & à leurs suites.<sup>1945</sup>

En effet, le lien entre menstruations et fleurs blanches est très fin. Ce qui fait dire aux auteurs<sup>1946</sup> de l'article « Fleurs » de l'*Encyclopédie* : « La connoissance des causes du flux menstruel est absolument nécessaire pour juger de celles

---

<sup>1938</sup> *Ibid.*

<sup>1939</sup> Pour Joseph Raulin, la dénomination de fleurs blanches « nous la devons à Hippocrate ; elle a été adoptée par tous les médecins qui ont écrit jusqu'à nos jours ». Dans : Joseph RAULIN, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir*, Paris, Hérisant fils, 1766, t. 1, p. xi.

<sup>1940</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t.6, p. 852-865.

<sup>1941</sup> Jean-Baptiste BLATIN, *Du Catarrhe utérin, ou des Flueurs blanches*, Paris, impr. de Baudouin, 1801, p. 317.

<sup>1942</sup> *Ibid.*

<sup>1943</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.6, p. 852-865.

<sup>1944</sup> « L'Espèce humaine dégénere, c'est aujourd'hui le cri général de la Nature. C'est de la foiblesse des organes qu'est provenue la plus grande partie des maladies. L'oisiveté en est une des principales causes : le mélange de différens peuples les a multipliées ; les richesses, surtout celles des grandes Indes, en ont rendu plusieurs héréditaires, plus fréquentes & plus dangereuses par les drogues incendiaires qu'on en retire, & dont on abuse. C'est par une suite de ces désordres, que les Fleurs blanches, que les filles ne connoissent presque pas dans le quatorzième siècle, sont devenues communes & aux filles & aux femmes, & presque générales dans tous les âges, même dans le plus tendre ; & dans tous les états, surtout dans le sein des richesses, & dans les grandes Villes. C'est principalement cette maladie qui fait dégénérer l'espèce humaine, & qui allarme la Nature ». Dans : Joseph RAULIN, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir, op. cit.*, t.1, p. v.

<sup>1945</sup> *Ibid.*, p. 3.

des fleurs blanches [...], il suffira d'en donner ici un précis, pour l'intelligence des différens symptômes, des différentes circonstances de cette maladie »<sup>1947</sup>. Les fleurs blanches touchent toutes les femmes, « mariées ou non-mariées, jeunes ou vieilles »<sup>1948</sup>, mais apparaissent généralement vers la puberté, avant ou pendant les menstruations. Elles sont par ailleurs parfois observées comme des menstruations qui « pèchent par leurs qualités »<sup>1949</sup>. La thérapie des « fleurs blanches », lorsqu'elles ne sont considérées comme des écoulements pathologiques, est simple et résulte surtout d'une hygiène des parties intimes<sup>1950</sup>. Ces écoulements sont souvent cités par les médecins, mais celui qui intéresse le plus est le flux menstruel, véritable régulateur de la santé féminine. Mais comment les médecins l'évoquent-ils ? En comprennent-ils son fonctionnement ?

### a) Savoirs et représentations

Le médecin et naturaliste Albrecht von Haller (1708-1777), à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, présente les menstruations comme « une excrétion de sang par la vulve, qui survient naturellement à toute femme bien constituée, presque sans aucune exception, dès qu'elle a atteint l'âge de puberté, jusqu'au commencement de la vieillesse, & qui se fait périodiquement tous les mois »<sup>1951</sup>. Son caractère universel et naturel est constamment mis en avant, les règles sont présentées par ce médecin et naturaliste comme une « loi dans l'espèce humaine »<sup>1952</sup>. Si pour la majorité des médecins des Lumières les menstruations sont le signe de la fertilité et de la capacité à engendrer, pour Pierre Roussel (1742-1802), au contraire, les règles n'ont pas de rapport avec la génération<sup>1953</sup>. Dans son *Systeme physique et moral*

---

<sup>1946</sup> L'article « Fleurs » (Tome 6, p. 852-865) est signé : Daubenton, D'Argenville, Venel, Baron d'Holbach, Bellin, Watelet, Bourgelat, Aumont et Jaucourt. Il est fort probable que la partie médicale soit écrite par le médecin Jean-André Venel (1740-1791), ou bien par le chevalier de Jaucourt (1704-1780), prolifique collaborateur de l'*Encyclopédie* et auteur de l'article « Puberté ».

<sup>1947</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.6, p. 852-865.

<sup>1948</sup> *Ibid.*

<sup>1949</sup> William BUCHAN, *Médecine domestique ou traité complet des moyens de se conserver en santé, de guérir et de prévenir les maladies, par le régime et les remèdes simples: ouvrage utile aux personnes de tout état, et mis à la portée de tout le monde*, Paris, Desoer, 1792, vol.4, p. 136.

<sup>1950</sup> « Il n'est pas besoin, dans les fleurs blanches, de beaucoup de remèdes extérieurs : il est seulement important de tenir propres les parties par où se fait l'écoulement ; d'empêcher que les humeurs épanchées n'y séjournent, n'y croupissent. Lorsqu'on n'a pas prévenu cet effet, & l'acrimonie des humeurs & ce qui s'ensuit, on peut corriger ce vice par des lotions adoucissantes, faites avec le lait tièdes, l'eau d'orge, le miel, &c. [...] Lorsque ces humeurs sortent d'organes fort relâchés, sans irritation, on peut employer pour les lotions, de l'eau tiède aiguisé d'esprit-de-vin, d'eaux spiritueuses parfumées d'eaux thermales comme dessicatives. On peut aussi user de vin blanc avec du miel, comme détersif & tonique, & de tous ces différens médicamens en injection, en fomentation : le vin rouge resserreroit trop ; il ne pourroit convenir que dans le cas d'une chute de matrice, où il seroit même nécessaire de le rendre astringent ». Dans : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t. 6, p. 852-865.

<sup>1951</sup> Albrecht von HALLER, *La Génération, ou Exposition des phénomènes relatifs à cette fonction naturelle ; de leur mécanisme, de leurs causes respectives & des effets immédiats qui en résultent*, Paris, Des ventes de la Doué, 1774, t.1, p. 270.

<sup>1952</sup> *Ibid.*

<sup>1953</sup> Avec cette idée d'opposition entre un état social et un état de nature, les menstruations ne sont plus perçues comme une fonction biologique naturelle, mais comme une punition, marquant l'entrée de la femme dans l'état social. Cette idée est à mettre en relation avec celle des nombreux discours sur la vie oisive des élites socio-culturelles. Bon nombre d'auteurs montrent que certaines maladies sont très récentes et à l'origine du développement d'une alimentation riche et

de la femme (1775), ce médecin développe une thèse dans laquelle les saignements menstruels ne sont pas innés et sont le produit des civilisations modernes<sup>1954</sup> : « la loi qui soumet le sexe à cette évacuation n'est point générale, selon le rapport des voyageurs ; elle est inconnue chez plusieurs nations sauvages »<sup>1955</sup>. Ainsi, Roussel se fonde, d'une part, sur des observations et des récits de voyage pour expliquer que les « brésiliennes » sont dépourvues de menstruations et qu'elles sont mères pour autant<sup>1956</sup>. C'est une idée que l'on retrouve dans l'article « règles » de l'*Encyclopédie* (1751-1772), Louis de Jaucourt y déclare ainsi : « Les Groenlandoises n'ont point de règles. Dans le nord on est rarement réglé, parce que le froid resserre les solides. Les femmes du Brésil, dont j'ai parlé, que leurs meres sacrifient, cessent d'être localement pléthoriques aux premiers efforts que le sang menstruel fait pour couler ; de sorte qu'avant qu'une nouvelle pléthore soit régénérée, les vaisseaux de l'utérus consolidés peuvent lutter contre l'action du sang »<sup>1957</sup>.

Roussel remarque également que certaines femelles mammifères ne sont pas réglées, mais ont, seulement et parfois, « une humeur limpide, & quelquefois rougeâtre, qui distille des parties irritées chez les femelles de ces animaux, pendant le court intervalle de leur effervescence »<sup>1958</sup>. Enfin, le médecin observe une nette différence de la quantité et l'apparition des règles entre les villes et les campagnes. Elles sont plus tardives et moins abondantes dans les campagnes, ce qui permet au médecin de montrer l'influence des « vices des grandes sociétés »<sup>1959</sup>. Face à ces observations, le médecin déclare : « Tous ces faits nous induisent fortement à conjecturer qu'il a dû exister un temps où les femmes n'étoient point assujetties à ce tribut incommode ; & que le flux menstruel, bien loin d'être une institution naturelle, est au contraire un besoin factice contracté dans l'état social »<sup>1960</sup>. Si le *Système physique et moral de la femme* de Roussel est considéré comme un véritable *best seller* dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins dénoncent l'idée d'un fluide qui serait apparu au fil des siècles<sup>1961</sup>. À l'instar de Julien-Joseph Virey qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, critique vivement ses théories :

Il est évident pour tous les esprits suffisamment versés dans les connoissances physiologiques, que cette opinion de Roussel est tout-à-fait opposée à la nature des choses, & aux résultats de l'observation. Chez les femmes de quelques sauvages malheureux & exténués de fatigues ou de jeunes, la menstruation, ainsi que plusieurs autres fonctions, peut manquer sans doute, diminuer, éprouver des altérations, pour se montrer

---

d'une inactivité, d'une oisiveté. C'est le cas des fleurs blanches par exemple qui sont considérées par Joseph Raulin comme une maladie nouvelle ; ou bien encore de la masturbation.

<sup>1954</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, op. cit.*, p. 196-197.

<sup>1955</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>1956</sup> « Au Bresil les femmes ne sont point sujettes à l'évacuation périodique du sexe ». Dans : *Ibid.*, p. 196-197.

<sup>1957</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.14, p. 20-28.

<sup>1958</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, op. cit.*, p. 196.

<sup>1959</sup> *Ibid.*

<sup>1960</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>1961</sup> Jean-Yves le Naour et Catherine Valenti, auteur-ice-s d'un article sur l'histoire médicale des menstruations note cependant que la théorie d'un écoulement menstruel apparue il y a quelques siècles « a encore cours dans l'entre-deux-guerres » dans les milieux populaires. Dans : Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI, « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *op. cit.*



ensuite même dans l'enfance de la civilisation, si le genre de vie est meilleur & la nourriture plus abondante ; ce que l'on voudrait présenter ici comme un état naturel, n'est autre chose qu'un état d'aberration ou de maladie<sup>1962</sup>.

Pour Virey, l'idée transmise par Roussel est un « paradoxe dénué de vraisemblance, et tout à fait insolite »<sup>1963</sup>.

Le texte le plus célèbre sur les règles est tiré de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien (23-79) qui présente le flux menstruel comme malsain et doté de pouvoirs magiques ou ésotériques :

Mais difficilement trouvera-t-on rien qui soit aussi malfaisant que le sang menstruel. Une femme qui a ses règles fait aigrir le vin doux par son approche, en les touchant frappe de stérilité les céréales, de mort les greffes, brûle les plants des jardins ; les fruits de l'arbre contre lequel elle s'est assise tombent ; son regard ternit le poli des miroirs, attaque l'acier et l'éclat de l'ivoire ; les abeilles meurent dans leurs ruches ; la rouille s'empare aussitôt de l'airain et du fer, et une odeur fétide s'en exhale ; les chiens qui goûtent de ce sang deviennent enragés, et leur morsure inocule un poison que rien ne peut guérir. [...] Les fourmis même, animal si petit, en ressentent, dit-on, l'influence, rejetant les grains qu'elles portent, et ne les reprenant pas. Ce flux d'une telle virulence revient chez la femme tous les trente jours.<sup>1964</sup>

On retrouve également cette notion d'impureté développée dans les chapitres quinze et seize du Lévitique :

La femme qui souffre ce qui dans l'ordre de la nature arrive chaque mois sera séparée pendant 7 jours. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir : & toutes les choses sur lesquelles elle aura dormi & où elle sera assise, pendant les jours de séparation, seront souillées. Celui qui aura touché son lit lavera ses vêtements, & après s'être lui-même lavé dans l'eau, il sera impur jusqu'au soir.<sup>1965</sup>

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins tendent à se détacher des textes anciens, qu'ils jugent rétrogrades et semblent apporter un nouveau regard sur l'évacuation menstruelle. L'article « menstrues » de l'*Encyclopédie* témoigne de cette volonté de dénoncer ces représentations :

Quelques-uns [...] prétendent que le sang menstruel est plutôt nuisible par sa qualité, que par sa quantité ; ce qu'ils concluent des douleurs que plusieurs femmes ressentent aux approches des règles. Ils ajoutent, que sa malignité est si grande, qu'il gâte les parties des hommes par un simple contact ; que l'haleine d'une femme qui a ses règles, laisse une tache sur l'ivoire, ou sur un miroir ; qu'un peu de sang menstruel brûle la plante sur laquelle elle tombe & la rend stérile ; que si une femme grosse touche de ce sang elle se blesse ; que si un chien en goûte, il tombe dans l'épilepsie, & devient enragé. Tout cela, ainsi que plusieurs autres fables de même espèce, rapportées par de graves auteurs, est trop ridicule pour avoir besoin d'être réfuté.<sup>1966</sup>

Dès les premières lignes de leurs traités, les auteurs affirment que ce fluide est salvateur. Par exemple, Edme Castaing (1796-1823) en 1821, déclare que « l'écoulement des menstrues [...] n'est point une maladie, mais une fonction

---

<sup>1962</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières: médecine*, Paris, Panckoucke, 1787, vol.9, p. 675.

<sup>1963</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, vol.14, p. 585.

<sup>1964</sup> *Histoire naturelle de Pline avec la traduction en français par M. Littré*, Paris, J. J. Dubochet, 1848, t.1, p. 289.

<sup>1965</sup> *La Sainte Bible: contenant l'Ancien et le Nouveau Testament*, Bruxelles, Meline Cans et Compagnie, 1838, p. 104.

<sup>1966</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.10, p. 337.

favorable à la santé de la femme »<sup>1967</sup>. Les auteurs tendent surtout à montrer qu'il s'agit d'une « fonction naturelle de l'économie animale »<sup>1968</sup>. Aussi Van Peen déclare-t-il que « l'excrétion menstruelle ne peut aucunement être regardée comme une affection pathologique »<sup>1969</sup>.

Les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles véhiculent ainsi une nouvelle image du flux menstruel en dénonçant les anciennes représentations attribuées aux menstruations, puis en distinguant nettement le fluide naturel du fluide pathologique. Dans sa *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes* (1822), Jean Puy-Pagnon<sup>1970</sup> cite Plin l'Ancien Aristote et quelques auteurs modernes qui ont annoncé « que les règles avaient des propriétés délétères, qu'elles exhalaient une odeur qui pouvait aigrir le lait, altérer le vin et toutes les liqueurs en fermentation, faire périr divers insectes, les chenilles surtout, flétrir les fleurs ect »<sup>1971</sup>. Le médecin ne nie pas les principes nuisibles du sang menstruel, mais note que ces auteurs n'ont certainement pas établi de distinction entre les écoulements des femmes saines de ceux fournis par celles qui ne le sont pas<sup>1972</sup>. Il se base surtout sur l'aspect visuel et l'odeur, et explique que chez les femmes saines, le sang s'écoulant des parties génitales « diffère très-peu de celui qu'on retirait de toute autre partie de son corps, et ne peut pas conséquent présenter aucune propriété délétère, ni incommoder sensiblement une personne qui aurait avec elle des rapports intimes »<sup>1973</sup>.

Si le sang menstruel est présenté comme un écoulement naturel dénué de pouvoirs maléfiques ou malsains, les médecins évoquent toutefois des « exhalation[s] morbide[s] »<sup>1974</sup> qui peuvent être de plusieurs natures. Edme Castaing dans son *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation* (1821), cite par exemple des cas de ménorrhagie, ou métrorrhagie, qu'il définit comme : « une exhalation de sang qui a lieu dans l'utérus, soit à une époque non ordinaire, soit en plus grande quantité que de coutume »<sup>1975</sup>. Elle peut toucher les très petites filles (cinq ans) comme les femmes ménopausées. Lorsque la ménorrhagie survient chez les femmes réglées, elles perdent une quantité de sang « double, triple, quadruple » de la normale. L'écoulement est accompagné de malaises<sup>1976</sup>. Pour le médecin Jacques-Hubert Van Peene, dans sa *Dissertation sur l'éménologie* (1815), l'évacuation peut être considérée comme « une affection morbifique » uniquement dans le cas où cet écoulement « ne se manifeste pas aux époques fixées par la nature »<sup>1977</sup>. Ainsi c'est avant tout l'âge qui prime pour qualifier un écoulement sanguin bénin ou pathologique.

---

<sup>1967</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1821, p. 27.

<sup>1968</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'éménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, Gand, impr. de J. N. Houdin, 1815, p. 34.

<sup>1969</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>1970</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1971</sup> Jean PUY-PAGNON, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes*, Paris, Didot le jeune, 1822, p. 12.

<sup>1972</sup> *Ibid.*

<sup>1973</sup> *Ibid.*

<sup>1974</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 27.

<sup>1975</sup> *Ibid.*

<sup>1976</sup> *Ibid.*

<sup>1977</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'éménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation, op. cit.*, p. 34.

Dans quelques cas seulement, lorsque les femmes sont atteintes de certaines maladies, l'écoulement est impur et transmet des pathologies. En 1807, Antoine-Joseph Domont<sup>1978</sup> auteur d'une thèse sur les menstruations déclare :

Les femmes qui ont un virus dartreux, cancéreux, psorique, peuvent avoir un flux menstruel qui possède des qualités malfaisantes déterminées par l'état maladif dans lequel elles se retrouvent. En effet, il est très-naturel de penser que les dartres qui se communiquent par le simple contact, quand leur siège est à la peau, se communiquent de même quand elles ont lieu dans l'intérieur des organes de la génération, qui, à raison de la vive excitation qu'ils éprouvent, se trouvent dans une disposition très-propre à la contagion.<sup>1979</sup>

Aussi, le sang menstruel devient-il nuisible lorsqu'il stagne : l'hygiène intime devient alors essentielle<sup>1980</sup>. Le médecin Antoine Joseph Domont observe d'ailleurs une « dégénération du sang » causée par la malpropreté, surtout en été<sup>1981</sup>.

Bien que ces auteurs semblent se détacher de l'image d'un sang négatif et pathogène il demeure encore des visions ambiguës sur cet écoulement. Virey déclare fermement dans l'article « Femme » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) : « Quoi qu'il en soit, la menstruation, en elle-même, n'est point une maladie ; c'est une évacuation naturelle, favorable, inhérente à l'organisation de la femme »<sup>1982</sup>, mais il évoque dans *De la femme sous ses rapports physiologiques*, (1827) « une infirmité dégoûtante »<sup>1983</sup>. De même, certains passages, bien que rares, témoignent d'une vision fétide du sang, comme l'article « Puberté » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) évoquant une odeur particulièrement forte du sang menstruel chez les femmes du « midi de la France » qui « porte à croire que l'odeur exhalée par certaines femmes pendant l'écoulement des règles fait mourir les vers à soie, aigrit le lait, etc. »<sup>1984</sup>.

## b) La mystérieuse périodicité du sang menstruel

Tous les auteurs, qu'ils soient naturalistes, médecins ou encyclopédistes, s'interrogent sur la cause et la périodicité des menstruations. Si certains médecins affirment un modèle d'explication des menstruations, pour la majorité d'entre eux les règles sont de l'ordre du mystère. L'article « Menstrues » de la première édition de

---

<sup>1978</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1979</sup> Antoine Joseph DOMONT, *Dissertation sur la menstruation*, Paris, Didot Jeune, 1807, p. 17.

<sup>1980</sup> Comme en témoigne l'article « Menstrues » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) : « Si d'ailleurs la matrice se trouvoit obligement dirigée, le sang des règles pourroit séjourner plus ou moins long-temps, se putréfier, & devenir un foyer d'émanations fétides & malsaines. [...] Aucun effet semblable ne peut avoir lieu dans l'état de santé, & dépend toujours de la malpropreté extrême de quelques femmes, d'une affection morbifique ou d'une anomalie & d'une irrégularité de l'organisation ». Dans : Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit.

<sup>1981</sup> Antoine Joseph DOMONT, *Dissertation sur la menstruation*, op. cit., p. 17.

<sup>1982</sup> *Dictionnaire des sciences médicales*, Panckoucke, 1813, vol.14, p. 585.

<sup>1983</sup> « Cependant les femmes sauvages qui vivent le plus complètement dans l'état de nudité prennent soin de se garnir d'un pagne, ou de voler la région sexuelle ; c'est surtout à l'époque de leurs menstrues que la nature leur inspire l'instinct de dérober aux regards cette infirmité dégoûtante. Les animaux eux-mêmes ne sont pas tous sans pudeur ; malgré la lubricité des signes, leurs femelles paraissent honteuses quand on examine curieusement leurs parties naturelles, et souffletent même vivement quiconque y porte la main ». Dans : Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 82.

<sup>1984</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.46, p. 45.

*l'Encyclopédie* évoque bien cet aspect : « Les menstrues des femmes sont un des plus curieux & des plus embarrassans phénomènes du corps humain. Quoiqu'on ait formé différentes hypothèses pour l'expliquer, on n'a encore presque rien de certain sur cette matiere »<sup>1985</sup>. Soixante-dix ans après cette publication, le mystère réside encore et P. Baudui déclare : « L'état actuel de nos connaissances ne permet pas de rendre raison d'une manière bien satisfaisante de la cause à laquelle on doit attribuer la menstruation »<sup>1986</sup>. Si certains auteurs cherchent à donner des explications physiologiques, le médecin Louis Lartigau<sup>1987</sup> dans son *Essai sur les premières menstruations* (1822) préfère les considérer uniquement comme des hypothèses : « Plusieurs auteurs ont cherché à expliquer la cause des règles ; mais toutes leurs explications ne sont que des hypothèses plus ou moins spécieuses, qui ne font que déceler la vanité de l'esprit humain, en laissant voir toute sa faiblesse »<sup>1988</sup>.

Les médecins expliquent l'origine et le mécanisme des règles majoritairement par le phénomène de la pléthore et celui de l'effervescence du sang. La théorie de la pléthore semble être la plus répandue. Diderot et d'Alembert en fournissent une définition dans *l'Encyclopédie* : « Pléthore, s. f. (Médec.) plénitude, en Medecine, signifie surabondance de sang & d'humeurs. La pléthore est une quantité de sang louable, plus grande qu'il ne faut pour pouvoir supporter les changemens qui sont inévitables dans la vie, sans occasionner des maladies »<sup>1989</sup>. La « nature » féminine est particulièrement sujette à développer des pléthores. Nicolas Chambon de Montaux dans son *Des maladies des filles* (1785) explique ainsi qu'il « n'y auroit pas de pléthore plus marquée chez la femme, que chez l'homme »<sup>1990</sup>. Cela s'explique surtout, selon l'auteur, par la différence de matérialité des corps féminins et masculins. Le système artériel et veineux des hommes est plus puissant et moins apte à développer des effets de pléthore. De plus, les femmes sont plus « molles & plus lâches »<sup>1991</sup>, les artères se dilatent plus facilement et les veines sont plus difficilement remplies, car leur diamètre est plus petit. De ce fait, c'est la capacité moindre des artères féminines qui occasionnent la pléthore.

Pour certains auteurs, la pléthore est une surabondance des humeurs, mais ceux de l'article « Pléthore » de *l'Encyclopédie* écrivent : « la pléthore ne consiste point dans l'augmentation de toutes sortes d'humeurs indifféremment, mais seulement dans celles des sucs louables »<sup>1992</sup>, comme le sang. Ainsi les règles sont-elles

---

<sup>1985</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.10, p. 337.

<sup>1986</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822, p. 10.

<sup>1987</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1988</sup> Louis LARTIGAU, *Essai sur la première menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 17 janvier 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1822, p. 10-11.

<sup>1989</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.12, p. 760-762.

<sup>1990</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785, 352 p.

<sup>1991</sup> *Ibid.*

<sup>1992</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*, t.12, p. 760-762.

considérées comme un « trop-plein » qui apparaît à la puberté et qu'il est nécessaire d'évacuer<sup>1993</sup>. Lorsque l'écoulement est absent à partir de la puberté ou que cette dernière est supprimée, il devient primordial pour la santé des femmes d'agir vite et d'évacuer le sang à l'aide de remèdes ou de saignées. Bien que largement citée, la théorie de la pléthore est à l'origine d'une multitude de questionnements. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Herman Boerhave met en doute le fonctionnement pléthorique des menstruations notamment sur l'action des vaisseaux : pourquoi ils s'ouvrent-ils alors à la puberté pour laisser couler le sang ? Pourquoi cet écoulement revient-il périodiquement ?<sup>1994</sup>

L'explication de la pléthore laisse perplexe certains auteurs. Les médecins du début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme Van Peene en 1815 parlent d'ailleurs de la pléthore au passé et la présentent comme une théorie ancienne et rétrograde<sup>1995</sup>. À la même période, Louis Lartigau<sup>1996</sup> démontre l'inefficacité de la théorie pléthorique en déclarant que « la moindre observation suffit » à prouver que les menstruations ne peuvent être causées par une pléthore<sup>1997</sup>. Il explique ainsi que beaucoup de femmes délicates et très faibles ont des menstruations en quantité alors que d'autres ayant « beaucoup d'embonpoint » le sont peu. L'abondance de sang ne peut donc être, selon ce médecin, considérée comme une cause viable. Selon lui, la menstruation doit davantage être classée parmi les « hémorragies actives » et regardée comme « une suite nécessaire de l'irritation générale des parties », plutôt que comme un « trop plein », une abondance<sup>1998</sup>. Pour Charles de Gardanne, la théorie de la pléthore ne peut être invoquée car elle ne peut expliquer entièrement la cause et le fonctionnement des menstruations. Il soutient en effet que les règles ne peuvent résulter uniquement d'un surplus, d'une surabondance de sang :

Si l'on admettait une fois cette première supposition, il s'en suivrait que les enfans et même les foetus devraient aussi avoir des règles : car à cet âge le volume de la matrice, comparé à celui du bassin et à celui du corps en général, est proportionnellement plus grand qu'il ne l'est dans l'adulte ; son tissu a la même mollesse, et la surabondance du sang ne se manifeste pas moins diverses hémorragies.<sup>1999</sup>

Si les menstruations sont induites par les changements physiologiques de la puberté, « c'est donc aux premiers effets de la puberté qu'il faut attribuer ce phénomène, plutôt qu'à toutes les causes mécaniques qui sont indiquées »<sup>2000</sup>.

---

<sup>1993</sup> M. Chambon dans l'*Encyclopédie méthodique* présente le moment des premières menstruations de cette manière : « Nous voilà parvenus au moment où le sang trop abondant chez les filles a besoin d'être évacué par les menstrues ; c'est dans ce moment que commence véritablement leurs maladies » Dans : Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit..

<sup>1994</sup> Hermann BOERHAAVE, *Maladies des femmes et des enfans, avec un traité des accouchemens. Tirés des Aphorismes de Boerhaave*, op. cit., p. 41.

<sup>1995</sup> « Depuis Galien, elle a généralement été regardée comme la cause des règles ». Dans : VAN PEENE, *Dissertation sur l'emmenologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, op. cit., p. 10.

<sup>1996</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>1997</sup> Louis LARTIGAU, *Essai sur la première menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 17 janvier 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 11.

<sup>1998</sup> *Ibid.*

<sup>1999</sup> Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'age critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816, p. 39.

<sup>2000</sup> *Ibid.*, p. 41.

L'aspect du sang menstruel est souvent développé<sup>2001</sup> mais la façon dont il se forme et s'écoule est moins évoqué. Pour Roussel, le sang menstruel provient à la fois des vaisseaux de la matrice et des vaisseaux du vagin. Il le prouve en observant la qualité de ce sang, qui ne peut être fourni que par des veines ou des vaisseaux<sup>2002</sup>. Il considère que le sang s'écoule par l'extrémité des artères ou dans les dernières ramifications des veines et passerait dans les tissus cellulaires : « de manière que la nature puisse, selon ses vues à ses besoins, laisser échapper au travers des cellules de ce tissu, dont elle dirige à son gré tous les mouvements, le sang dont elle se trouve surchargée »<sup>2003</sup>. Roussel propose ainsi un mode de fonctionnement autour de l'évaporation du sang<sup>2004</sup>.

Pour la majorité des autres médecins, les règles sont le produit d'une sorte d'effervescence ou d'un échauffement du sang<sup>2005</sup>. Certains, comme Joseph Marie Joachim Vigarous (1759-1828) au début du XIX<sup>e</sup> siècle, estiment que les menstruations résultent d'une « érection » de la matrice. Celle-ci est produite par une vitalité exceptionnelle du système utérin : « d'une énergie considérable, il exerce une très-grande influence dans toute la machine »<sup>2006</sup>. Cette manière de penser les règles est donc associée à la vision même de la puberté, perçue dans quelques cas comme une sur-vitalité de l'utérus<sup>2007</sup>. D'autres médecins de la même époque tel Cabanis, parlent d'un « orgasme nerveux » qui provoque et revient à chaque menstruation<sup>2008</sup>. Cet orgasme<sup>2009</sup>, à la fois effervescence du sang et de la sensibilité, devient dans ces périodes « plus délicate et plus vive »<sup>2010</sup>. De cette manière, le médecin et anatomiste Jacques Louis Moreau de la Sarthe, dans son *Histoire Naturelle de la femme* (1803) évoque « un nouveau

---

<sup>2001</sup> Aubenas fournit une observation très rigoureuse du flux menstruel, et note des changements notables de couleur ou de texture selon le jour des règles : « Il y a deux temps dans la menstruation, celui qui précède et celui qui constitue sa durée ; de même on peut distinguer trois nuances dans la couleur du sang qui sort. D'abord il est pâle, peu épais et en petit quantité ; il est ensuite plus consistant, plus rouge et plus abondant ; enfin, il a une couleur foncée ou noirâtre, ce qui indique que le premier sang, qui fait éruption, est mêlée de lymphes et de mucus ; que le second sort plus immédiatement des vaisseaux utérins exhalans, et que le dernier a plus ou moins séjourné dans la matrice ». Dans : Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas,...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, Thèse, Montpellier, Jean-Germain Tournel, 1807, 36 p.

<sup>2002</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs, op. cit.*, p. 186.

<sup>2003</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>2004</sup> De la même manière, Antoine Joseph Domont (17..-18..), auteur d'une dissertation sur les menstruations, évoque une « porosité » de la muqueuse qui tapisse l'intérieur de la cavité de l'utérus et qui laisse « suinter ce fluide [...] par l'effet de la pression » Dans : Antoine Joseph DOMONT, *Dissertation sur la menstruation, op. cit.*, p. 17.

<sup>2005</sup> La notion d'échauffement du sang pendant la puberté est abordée dans le chapitre 4.1 « le mystère de la puberté : donner corps à l'invisible ».

<sup>2006</sup> Joseph Marie Joachim VIGAROUS DE MONTAGUT, *Cours élémentaire de maladies de femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*, Paris, Crapelet for Deterville, 1801, p. xiii.

<sup>2007</sup> Cf : partie sur les mécanismes de la puberté.

<sup>2008</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802, p. 370.

<sup>2009</sup> Cette notion d'orgasme est également développée dans l'*Encyclopédie méthodique* : « Ce produit d'une sécrétion augmentée par l'état d'irritation & par l'orgasme des parties génitales pendant le temps de la menstruation, nous paroît répondre à ce que Bordeu nomme l'*aura seminalis* des femmes, principe actif auquel il rapporte l'évacuation périodique. Cette humeur & les émanations qui s'en dégagent, sont d'ailleurs la suite & non la cause de la menstruation, & on pourroit à volonté en augmenter l'activité en irritant les parties qui travaillent à leur sécrétion ». Dans : Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, op. cit.*, vol.9, p. 190.

<sup>2010</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme, op. cit.*, p. 370.



mode de vitalité de l'utérus»<sup>2011</sup>. L'organe se métamorphose, « paisible, végétant et solitaire » dans l'enfance, il s'active dès la puberté<sup>2012</sup>.

A partir des années 1840, certains médecins changent de regard sur les règles, notamment sur leur mécanisme et sur le rôle de l'ovulation. En 1867, Théophile Basset déclare que leur fonctionnement « n'est guère connu que depuis quelques années, et [qui] se trouve n'être qu'un épiphénomène de l'ovulation »<sup>2013</sup>. Plusieurs médecins et naturalistes sont attachés aux nouvelles théorisations de l'ovulation et la « chute de l'œuf » : Victor Coste<sup>2014</sup> (1807- 1873), Charles Négrier<sup>2015</sup> (1792-1862), Adam Raciborski<sup>2016</sup> (1809-1871), Amédée Courty<sup>2017</sup> (1819-1886), Félix-Archimède Pouchet<sup>2018</sup> (1800-1872). Ce dernier est l'un des premiers à affirmer que l'ovulation est un phénomène spontané et cyclique et qu'elle se produit pendant les menstruations<sup>2019</sup>.

Force est de constater que les manières de concevoir et d'expliquer les règles sont nombreuses au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Elles sont avant tout rattachées à des paradigmes, à des manières de percevoir le corps. Tantôt dans une approche humorale – pléthore, fonctionnel – évaporation, ou bien encore par le prisme de l'ovulation. Les médecins replacent l'écoulement menstruel dans un système d'explication plus large, mais qui à lui seul régit la santé féminine.

### c) Régularité

Qu'ils soient adeptes de la théorie de la pléthore ou de l'irritabilité de l'utérus, les médecins s'interrogent également sur la notion de périodicité des règles, qui semblent, elle aussi, bien mystérieuse. Les médecins évoquent la difficulté de trouver des normes fixes, le retour des règles variant de quelques jours. Louis-Hypolite Aubenas, observe ainsi en 1807 :

---

<sup>2011</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803, p. 383. Pour P. Bauduit, (1822) c'est avant tout la sensibilité de la matrice qui évolue. Dès lors, les forces vitales prennent une « autre direction ». Dans : P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 10.

<sup>2012</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme, op. cit.*, p. 383.

<sup>2013</sup> Théophile BASSET, *Étude sur la puberté chez la femme*, Montpellier, Boehm et fils, 1867, p. 13.

<sup>2014</sup> Coste VICTOR, *Recherches sur la génération des mammifères*, Paris, J. Rouvier et E. Le Bouvier, 1834, 234 p.

<sup>2015</sup> Charles NEGRIER, *Recherches anatomiques et physiologiques sur les ovaires dans l'espèce humaine, considérés spécialement sous le rapport de leur influence dans la menstruation*, Paris, Bechet, 1840.

<sup>2016</sup> Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation, l'hygiène de la puberté et de l'âge critique, son rôle dans les différentes maladies, ses troubles et leur traitement*, Paris, Baillière, 1868; Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844.

<sup>2017</sup> Courty AMEEDÉ, *De l'œuf et de son développement dans l'espèce humaine. Thèse, etc.*, Montpellier, J. Martel aîné, 1845.

<sup>2018</sup> Félix-Archimède POUCHET, *Théorie positive de l'ovulation spontanée et de la fécondation des mammifères et de l'espèce humaine*, Paris, J. B. Baillière, 1847.

<sup>2019</sup> Sur l'histoire des théories autour de l'ovulation voir : Jean ROSTAND, « Félix-Archimède Pouchet et les méthodes contraceptives », *Revue d'histoire des sciences*, 1969, vol. 22, n° 3, pp. 257-258 ; Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI, « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *op. cit.*

La menstruation se renouvelle ensuite de mois à mois ; c'est-à-dire, chaque 25, 26 ou 28 jours. Quelquefois il y a un mois révolu et même cinq semaines avant son retour ; comme aussi elle peut survenir en 15 ou 20 jours. Il arrive encore, et cette remarque est extrêmement importante, qu'après trois ou quatre périodes, les règles sont interrompues pendant un temps plus ou moins long, sans que la santé en souffre. Si les mères de famille sont alors trop officieuses, elles jettent le germe des maladies toujours fâcheuses, souvent mortelles<sup>2020</sup>.

De tels calculs statistiques sont nombreux dans les traités médicaux [Voir Annexe 5].

Toutefois, Alexandre-Jacques-François Brierre de Boismont (1797-1881), va plus loin et fournit des études statistiques sur les « époques du jour et de la nuit auxquelles les règles arrivent le plus ordinairement »<sup>2021</sup>. Il divise les femmes en cinq catégories : celles réglées le jour, celles réglées la nuit, celles réglées le matin, celles réglées le soir et, en dernier lieu, celles « qui n'ont pu nous donner aucun renseignement »<sup>2022</sup>. Ces résultats l'amènent à conclure :

Les résultats de ces différents chiffres, sans être concluants, offrent cependant quelques remarques intéressantes ; le retour de l'écoulement, qu'il avance, retard, se montre à jour fixe, ne paraît pas changer d'une manière bien sensible l'instant du jour ou de la nuit auquel viennent les menstrues. Le jour paraît être l'époque la plus favorable à l'apparition des règles, chez les femmes robustes, ou qui font beaucoup d'exercice ; c'est du moins pendant cette période que nous avons constaté le plus grand nombre de menstruations dans cette classe. Ce résultat est évidemment dû à la marche, aux occupations, aux travaux, aux exercices, en un mot à l'activité la plus grande. La conclusion de ces faits est qu'une gymnastique bien ordonnée doit nécessairement faciliter l'arrivée des règles<sup>2023</sup>.

Si pour Brierre de Boismont l'activité physique a une influence sur l'arrivée des menstruations, beaucoup d'ouvrages évoquent l'influence de la lune sur la périodicité des règles<sup>2024</sup>. Toutefois, la majorité des médecins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle s'opposent à accorder trop d'importance à l'astre lunaire. Si Jacques Louis Moreau de la Sarthe, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, compare les retours périodiques des menstruations aux « phases de la lune »<sup>2025</sup>, en 1771 les auteurs du *Médecin des dames*, Anselme Jourdain (1734-1816) et Jean Goulin (1728-1799) dénoncent ces représentations : « Quelques personnes ont prétendu que les influences de la lune contribuoient beaucoup à cette évacuation ; mais l'expérience, qui fait voir que le flux menstruel arrive à certaines femmes, de quinze en quinze jours, & à d'autres plus tard, semble détruire cette opinion »<sup>2026</sup>. Aussi, pour les auteurs de l'article « Menstrues » de l'*Encyclopédie*, l'influence de la lune « étoit autrefois l'opinion dominante ; mais la moindre réflexion en auroit pu faire voir la fausseté. En effet, si les menstrues étoient causées par l'influence de la lune, toutes

---

<sup>2020</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas,...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, op. cit., p. 26.

<sup>2021</sup> Alexandre BRIERRE DE BOISMONT, *De la Menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, Paris, Baillière, 1842, p. 139.

<sup>2022</sup> *Ibid.*

<sup>2023</sup> *Ibid.*

<sup>2024</sup> Antoine Joseph DOMONT, *Dissertation sur la menstruation*, op. cit. ; Alexandre BRIERRE DE BOISMONT, *De la Menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, op. cit.

<sup>2025</sup> Jacques-Louis MOREAU, *Histoire naturelle de la femme*, op. cit., t. 1, p. 384.

<sup>2026</sup> Jean GOULIN et Anselme JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771, p. 107.

les femmes de même âge & de même tempérament, auroient leurs regles aux mêmes périodes & révolutions de la lune, & par conséquent en même tems ; ce qui est contraire à l'expérience »<sup>2027</sup>. Roussel a quant à lui une pensée paradoxale sur la lune. Il est contre l'idée d'attribuer une influence totale à la lune sur la périodicité des règles et évoque dès lors des « superstitions » ou « l'opinion populaire », des croyances<sup>2028</sup>. Il considère toutefois que la lune peut être regardée comme une « cause occasionnelle » : « qui, par les modifications qu'elle produit régulièrement & périodiquement dans l'atmosphère, & qui de-là sont transmises à leurs organes, réveille en elles la nature, lui rappelle une époque où elle a été soulagée, & la détermine à faire de semblables efforts pour satisfaire le même besoin, comme d'autres causes la détermine dans les femmes qui sont réglées différemment ».<sup>2029</sup>

Ce qui intéresse principalement les médecins est la régularité du flux qui, pour Frédéric-Auguste Davesne<sup>2030</sup>, « donne la mesure de la santé chez les femmes »<sup>2031</sup>. Selon Louis Hyppolite Aubenas, cet aspect régule également la fécondité et la « puissance reproductive »<sup>2032</sup>. Les menstruations, pour être considérées comme saines, doivent avant tout être régulières. Ainsi Alexis Delacoux (1792-1860) déclare en 1829 que les règles sont considérées comme « une maladie tant que l'habitude ne l'a point mise au rang des fonctions naturelles »<sup>2033</sup>. Toutefois, l'irrégularité du flux menstruel n'est pas toujours perçue comme une anomalie. Roussel déclare ainsi qu'elle « présente néanmoins des cas, assez rares cependant, qui dérogent à cet ordre général. Il y a des femmes qui sont réglées deux fois par mois, & d'autres en qui cet écoulement suit dans ses retours une période différente de la période menstruelle, sans qu'il en résulte pour elles aucune incommodité »<sup>2034</sup>. L'irrégularité est d'ailleurs l'une des caractéristiques des premières règles. Les médecins évoquent généralement deux années d'irrégularité avant de percevoir un retour périodique mensuel. Toutefois, pour le médecin belge Alexandre-Auguste Sovet (18.-18.), « ce n'est guère que vers dix-neuf à vingt et un ans que cette nouvelle fonction est parfaitement établie »<sup>2035</sup>.

L'écoulement menstruel est un fluide surveillé, épié, parce que les médecins veulent avant tout comprendre son fonctionnement et dresser des normes. La précocité et la périodicité des règles font beaucoup parler. Il s'agit avant tout pour les médecins de montrer que les menstruations ne sont pas liées à des normes fixes : le climat ou le

---

<sup>2027</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.10, p. 337.

<sup>2028</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, op. cit., p. 181.

<sup>2029</sup> *Ibid.*

<sup>2030</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2031</sup> Frédéric-Auguste DAVESNE, *Essai sur la puberté*, Paris, Didot jeune, 1821, p. 11.

<sup>2032</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'École spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas,...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, op. cit., p. 27.

<sup>2033</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829, p. 28.

<sup>2034</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, op. cit., p. 179.

<sup>2035</sup> Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, Bruxelles, A. Jamar, 1850, p. 156.

mode de vie apparaissent comme les principaux éléments de variabilité des règles. C'est un aspect que l'on retrouve au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, traité à la fois chez les médecins et les naturalistes.

L'arrivée précoce des menstruations est souvent liée aux retards de croissance et n'est pas forcément synonyme de douleurs. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le médecin et naturaliste Albrecht von Haller rapporte l'exemple d'une « demoiselle de neuf ans »<sup>2036</sup> réglée depuis quelques années, sans maux apparents, mais qui est toutefois « plus délicate & de plus petite taille »<sup>2037</sup>. Ces exemples, quoiqu'abondants mettent souvent en scène de jeunes femmes étrangères et deviennent ainsi un critère de racialisation : « Il est rare de voir des filles si précoces dans nos climats ; cela est fort ordinaire dans les pays chauds de l'Asie ; les filles y sont nubiles à huit ans ; elles font des enfans peu de tems après, c'est-à-dire à neuf ou dix ans. En Perse, les femmes attendent leurs regles à neuf ans »<sup>2038</sup>. Le climat est ainsi au cœur du discours sur les menstruations. Les listes de pays sont longues, les débats sont également nombreux, comme en témoigne les observations de Haller : « C'est pourquoi j'ai beaucoup de peine à croire un Auteur, fort élégant d'ailleurs, & que je connois point, qui écrit que les Samoïedes font des enfans à 11 & 12 ans, comme si elles habitoient un pays chaud »<sup>2039</sup>.

Le climat influe donc sur l'âge des premières menstruations, mais aussi sur la durée des règles. Louis de Jaucourt, auteur de la partie « médecine » de l'article « Règle » de l'*Encyclopédie*, explique que les menstruations durent deux ou trois jours en Grèce, cinq ou six jours en Occitanie, trois jours en Angleterre et trois ou quatre jours en France<sup>2040</sup>. Face à la diversité des contributions, il est impossible de dresser une norme d'âge moyenne. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour Pierre Roussel les règles apparaissent en France autour de quatorze ou quinze ans<sup>2041</sup> ; pour Jean Goulin, autour de quinze ou seize ans<sup>2042</sup>. Haller, en Suisse, indique que les premières règles sont plus précoces, autour de douze ou treize ans<sup>2043</sup>. L'arrivée des premières règles et la manière dont elles se déroulent dépendent également de l'état de santé et de l'état physiologique des jeunes femmes. Jean Astruc distingue cinq états de la matrice [ figure 9] qui servent de repères diagnostiques<sup>2044</sup> :

---

<sup>2036</sup> Albrecht von HALLER, *La Génération, ou Exposition des phénomènes relatifs à cette fonction naturelle ; de leur mécanisme, de leurs causes respectives & des effets immédiats qui en résultent*, op. cit., t. 1, p. 273.

<sup>2037</sup> *Ibid.*

<sup>2038</sup> *Ibid.*

<sup>2039</sup> *Ibid.*, p. 274.

<sup>2040</sup> D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., t.14, p. 20-28.

<sup>2041</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, op. cit., p. 178.

<sup>2042</sup> Jean GOULIN et Anselme JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, op. cit., p. 107.

<sup>2043</sup> Albrecht von HALLER, *La Génération, ou Exposition des phénomènes relatifs à cette fonction naturelle ; de leur mécanisme, de leurs causes respectives & des effets immédiats qui en résultent*, op. cit., t. 1, p. 273.

<sup>2044</sup> « Le premier objet du diagnostic doit être de distinguer les cinq états de la matrice, qui peuvent se trouver dans les filles dans le tems de l'éruption de leurs règles : le second, de reconnoître, autant qu'on le peut, quelles sont les causes qui ont donné lieu à ces différens états, ou qui servent à les entretenir ». Dans : Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, Avignon, par les libraires associés, 1763, t. 1, p. 86.

Premier état	Les règles s'établissent sans douleur, sans colique.
Second état	La poitrine est déjà formée. Les filles sont sujettes aux pâles couleurs alors qu'elles ne sont pas encore réglées. Elles ne ressentent ni tension, ni poids, ni douleur dans la matrice.
Troisième état	Les filles ne sont pas réglées mais dans l'âge de la puberté. Elles ont les symptômes des pâles couleurs. Elles ressentent, périodiquement, des tensions, des gonflements et des coliques dans la matrice.
Quatrième état	L'écoulement des règles est abondant et long.
Cinquième état	Les filles n'ont pas de menstruations colorées mais des écoulements blancs.

Figure 9 - Tableau récapitulatif des cinq états de la matrice des jeunes femmes. Jean Astruc, *Traité des maladies des femmes*, Avignon, Libraires associés, 1763, t. 1, p. 86.

Lors de l'apparition des règles, l'idéal est donc que la matrice de la jeune fille soit dans le premier état. Les quatre autres états sont imparfaits, car il manque à chacun d'eux des conditions nécessaires au bon fonctionnement des règles. Soit il s'agit d'un problème au niveau des vaisseaux, soit lié à l'apparence gonflée de la matrice ou un écoulement trop abondant. Plusieurs facteurs de variabilité sont exposés : constitution de l'individu, tempérament, éducation physique et morale. Ce sont des circonstances individuelles qui permettent d'expliquer pourquoi les menstruations ne sont pas vécues avec la même force chez tous les individus, mais aussi les différences symptomatiques<sup>2045</sup>.

### 8.1.2. Comprendre et contrôler les ménarches

Quelques médecins évoquent l'aspect des premières règles<sup>2046</sup>. Pour la majorité d'entre eux, le premier écoulement est systématiquement précédé par « une matière fluide, blanchâtre »<sup>2047</sup>, que Frédéric Cavaré<sup>2048</sup> auteur

<sup>2045</sup> : « Voilà sans doute pourquoi parmi les jeunes personnes du sexe [ au sens de l'ensemble des femmes] qui arrivent à la fleur de l'âge, les unes sont attaquées de fièvres plus ou moins aiguës, les autres d'éruptions cutanées ; celle-ci de chlorose ou de pâles couleurs, celles-là d'écoulements séreux par la vulve, quelques-unes de nymphomanie, d'hystérie, etc... ». Dans : Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812, p. 53.

<sup>2046</sup> Jean Astruc (1684-1766) dans son *Traité des maladies des femmes* décrit longuement l'aspect et la composition du sang menstruel. Astruc explique que le sang est composé de quatre substances. La première est gélatineuse et grossière, la seconde rouge, la troisième se durcit à la chaleur et la quatrième est une sérosité urineuse et saline « qui semble être

d'une thèse de médecine sur la menstruation (1837) décrit comme « une humeur lymphatique » incolore qui humecte les parties génitales<sup>2049</sup>. Ce liquide se transforme peu à peu, tant dans la couleur que dans la consistance : le liquide se teinte, devient « sérieux »<sup>2050</sup>, plus ténu, il s'échappe et « franchit la barrière »<sup>2051</sup>. L'homéopathe, Paul Landry (1827-18..) décrit un écoulement muqueux qui se mélange à quelques gouttes de sang. Il devient peu à peu « du sang presque pur »<sup>2052</sup>. Les observations sont surtout basées sur la transformation visuelle du sang menstruel. Un sang qui, selon les auteurs de l'article « menstrues » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830):

ne diffère pas de celui qui circule dans tout le système vasculaire, lorsque la femme est saine & bien conformée : seulement on a observé qu'il n'étoit pas aussi coagulable que celui d'une hémorragie, ce qui s'explique par son origine & la nature des vaisseaux qui le fournissent. Du reste, le liquide que fournit l'écoulement menstruel n'est pas exclusivement formé de sang, & se trouve le plus souvent mêlé avec le produit d'une sécrétion muqueuse de la membrane interne du vagin & de l'utérus, sécrétion muqueuse de la membrane interne du vagin & de l'utérus, sécrétion qui devient nécessairement assez active & assez abondante pour donner à cette évacuation des qualités qui doivent varier dans un grand nombre de circonstances.

### a) Symptômes et âges des premières règles

Les médecins observent une certaine difficulté à distinguer nettement les symptômes de la puberté des symptômes liés aux premières menstruations. Comme l'explique Charles François Menville<sup>2053</sup> dans son *Histoire médicale et philosophique de la femme* (1845) : « L'écoulement menstruel n'est pas un phénomène local et isolé. Plusieurs phénomènes généraux et locaux le précèdent et le préparent »<sup>2054</sup>. Ainsi, signes et symptômes de la puberté se mêlent à ceux des premières règles. Toutefois, les symptômes qui précèdent ou accompagnent les premières règles

---

le véhicule des trois autres substances du sang ». Dans : Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes, op. cit.*, p. 274. Il évoque également les observations du naturaliste hollandais Antoni van Leeuwenhoek (1632-1723), inventeur du microscope : « Il est aisé de comprendre que ce sont ces globules, observés par Leeuwenhoek, qui donnent la couleur rouge au sang ; que la liqueur blanche ou transparente, où ces globules nâgent, comprend les trois autres substances, trouvées dans le sang par l'analyse précédente ; qu'eu égard à la quantité de cette liqueur, celle des globules est assez petite ; mais qu'elle suffit cependant pour donner une couleur rouge uniforme à toute la masse du sang ». Sur l'invention et l'évolution du microscope, voir : Philippe HAMOU, *La Mutation du visible (volume 2): Microscopes et télescopes en Angleterre de Bacon à Hooke*, Presses Universitaire du Septentrion, 1999, 328 p ; S. BRADBURY, *The Evolution of the Microscope*, Oxford, Elsevier, 2014, 369 p ; Edward G. RUESTOW, *The Microscope in the Dutch Republic: The Shaping of Discovery*, Cambridge University Press, 2004, 368 p.

<sup>2047</sup> Joseph-Marie AUDIN-ROUVIERE, *La médecine sans médecin, ou, manuel de santé*, Paris, Chez l'auteur, 1825, p. 292.

<sup>2048</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2049</sup> Frédéric CAVARE, *De la menstruation envisagée aux trois périodes de la vie utérine. Thèse, etc*, Paris, Rignoux, 1837, p. 13.

<sup>2050</sup> *Ibid.*

<sup>2051</sup> *Ibid.*

<sup>2052</sup> Paul LANDRY, *Traité pratique des maladies des femmes et des jeunes filles*, Paris, Chez l'auteur, 1869, p. 36.

<sup>2053</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2054</sup> Charles François MENVILLE, *Histoire médicale et philosophique de la femme : considérée dans toutes les époques principales de sa vie, avec tous les changements qui surviennent dans son physique et son moral, avec l'hygiène applicable à son sexe et toutes les maladies qui peuvent l'atteindre aux différents âges*, Paris, Amyot, 1845, t. 1, p. 154.



sont nombreux et apparaissent généralement subitement<sup>2055</sup>. Dans certains cas, comme chez Joseph Capuron (1767-1850), médecin obstétricien, les signes de puberté et de l'arrivée des règles sont les mêmes, ils sont indissociables<sup>2056</sup>. Dès lors, la liste de maux et de symptômes est très dense [Voir Annexe 6]<sup>2057</sup>. Mais certains signes sont constants. Parmi les plus cités : les engourdissements, les pesanteurs, les vertiges, les éblouissements, les mouvements convulsifs, les palpitations, les faiblesses, la couleur rouge de la peau et la fièvre. Plus rarement, certaines jeunes femmes sont sujettes à des vomissements avant la première éruption des règles<sup>2058</sup>.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les signes diagnostiques précédant les règles se font de plus en plus précis<sup>2059</sup>. Edme-Samuel Castaing (1796-1823) dans l'*Essai sur les accidens relatifs à la menstruation* (1821) évoque également des incontinenances d'urine qui devancent dans certains cas la première apparition des règles<sup>2060</sup>. Les médecins se réfèrent également aux douleurs pelviennes, dans les lombes, aux aines ou au bassin. L'observation de la vulve peut aussi être utile. Le médecin Claude François Menville<sup>2061</sup> en 1845, explique que l'apparition de l'écoulement menstruel peut être examiné par le médecin deux jours avant leur écoulement chez les femmes. La vulve, les grandes lèvres, les petites lèvres, le clitoris et la muqueuse vaginale changent d'aspect. Le médecin observe une « légère tuméfaction, une injection vasculaire prononcée, une chaleur plus vive et de la turgescence, qui s'étendent jusqu'au

---

<sup>2055</sup> Pour J.-B. Gavaudan, ce sont des « crises plus ou moins orageuses ». Dans : J. B. GAVAUDAN, *Considérations générales sur le défaut de menstruation à l'époque de la Puberté; présentées et soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, le 15 avril 1807*, Paris, Didot le jeune, 1807, p. 7.

<sup>2056</sup> « Tels sont les signes qui préludent plus ou moins constamment à la première éruption des règles ». Dans : Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement, op. cit.*, p. 18.

<sup>2057</sup> Frédéric Cavaré propose une catégorisation des changements qui précède l'apparition des règles. Les changements sont divisés en deux « caractères » : généraux et locaux. Les caractères généraux sont les plus nombreux : les jeunes femmes deviennent anxieuses, leurs jambes sont gonflées, les lombes douloureuses, la tête est pesante. Les mouvements sont difficiles et pénibles : « rendent la marche pénible et fatigante ». Ces critères généraux fonctionnent par sympathie, « les mamelles se gonflent et prennent plus de dureté ; elles se tendent quelquefois à un tel point, que les jeunes filles y éprouvent de l'embarras et de la douleur. Souvent les urines coulent involontairement ; elles sont plus colorées, plus sédimenteuses, bien qu'il y ait une infinité de variétés à cet égard ». Les caractères locaux se focalisent uniquement sur « l'ensemble des organes qui constitue le système utérin ». Cavaré note que le vagin et l'utérus sont gonflés et tuméfiés. À l'approche des premières menstruations, l'utérus descend et « placé plus bas qu'à l'ordinaire, offre la sensation pénible que produirait un poids dans le bassin ; tout cela tient à la congestion qui s'est établie ».

Dans : Frédéric CAVARE, *De la menstruation envisagée aux trois périodes de la vie utérine. Thèse, etc, op. cit.*, p. 12.

<sup>2058</sup> Ceux-ci sont comparés, dans le *Bulletin général de thérapeutique* (1848), à ceux qui accompagnent la grossesse. Dans : *Bulletin général de thérapeutique médicale, chirurgicale, obstétricale et pharmaceutique, volume 35*, Paris, G. Doin & cie, 1848, p. 247.

<sup>2059</sup> Si la majorité des médecins fournissent une longue liste de maux, Joseph-Marie Audin-Rouviere (1764-1832), distingue plusieurs étapes dans la « première menstruation », chaque période étant liée à des signes qui lui sont propres. La première époque est celle qui précède la première menstruation, elle est particulièrement douloureuse et s'annonce par toute une série de sensations : agitations, pesanteurs, engourdissement, vertiges, gonflement de la poitrine. Mais également par un changement du moral et du comportement des jeunes femmes, qui sont décrites comme particulièrement anxieuses et recherchant la solitude. La seconde étape, qui correspond au retour périodique des règles « doit être surtout l'objet d'une attention particulière ». Pour ce médecin, il s'agit d'une période où la vigilance doit être extrême car les menstruations peuvent être supprimées et devenir « source intarissable de maladies »<sup>2059</sup>. Les troisième et quatrième époques demandent les mêmes précautions et il devient nécessaire de garder une hygiène de vie irréprochable pour imposer le plus rapidement possible une régularité. Dans : Joseph-Marie AUDIN-ROUVIERE, *La médecine sans médecin, ou, manuel de santé*, Paris, Chez l'auteur, 1825, p. 293.

<sup>2060</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 13.

<sup>2061</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Cet auteur est également connu sous le nom de Charles-François Menville de Ponsa.

col de la matrice »<sup>2062</sup>. Ces changements physiques « appréciables à l'exploration directe » sont toutefois intrusifs et ne peuvent être observés uniquement dans un cadre médical.

La période précédant les menstruations est souvent scrutée par les médecins, surtout à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Si les changements physiologiques et morphologiques ne sont pas encore observables ou très discrets, un changement de comportement commence selon-eux à émerger<sup>2063</sup>. Les auteurs utilisent souvent le terme de « début de la nubilité » et définissent des éléments physiologiques et moraux comme les « premiers témoins de la nubilité ». Ce sont toutefois des expressions floues, rarement explicitées. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins tendent à distinguer plusieurs périodes, plusieurs laps de temps, dans le développement de la puberté féminine. La première de ces « étapes » laisse entrevoir une courte période, souvent douloureuse, précédant l'arrivée des premières menstruations. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, certains médecins, comme Marc Colombat de l'Isère (1797-1851) dans son *Traité des maladies des femmes* (1838), présentent l'époque de la vie située dans « l'intervalle qui sépare l'âge de dix ans de la puberté » comme un moment heureux animé de « joies naïves », de « gaieté » et de « couleurs riantes »<sup>2064</sup>. Passé cette étape, les jeunes filles décrites par le médecin sont marquées par une « secousse profonde, une commotion violente, un ébranlement général » et une profonde tristesse<sup>2065</sup>.

L'âge des premières menstruations varie surtout en fonction de l'environnement et du mode de vie des femmes. Ainsi Pierre Virard dans son *Essai sur la santé des filles nubiles* (1776), explique que les paysannes, toujours dans l'action, dissipent beaucoup d'humeurs par la sueur, « n'usent d'ailleurs que d'aliments grossiers très-peu nourrissants, doivent nécessairement avoir plus tard du superflu »<sup>2066</sup>, ainsi elles sont réglées plus tardivement : entre seize et vingt ans. En revanche, les filles oisives, issues d'un milieu aisé et urbain, qui évoluent dans « une atmosphère échauffante », sont réglées précocement. La chaleur, l'inactivité, l'abondance de nourriture et l'imagination sont des causes des règles précoces<sup>2067</sup>. Ces éléments agissent également sur la quantité et la régularité des menstruations. Les « paysannes » ont un faible flux et peuvent être menstruées tous les deux mois « sans en être incommodées »<sup>2068</sup>, contrairement aux jeunes femmes issues des élites socio-culturelles, pour qui les évacuations sont nécessaires. Celles-ci peuvent perdre « naturellement deux ou trois fois par mois ». Pierre Virard note qu'il s'agit d'une chose plutôt fréquente à Paris, « ainsi que dans toutes les autres Villes empoisonnées par le luxe & la

---

<sup>2062</sup> Charles François MENVILLE, *Histoire médicale et philosophique de la femme*, op. cit., p. 154.

<sup>2063</sup> Comme l'explique Jean André Durand dans *De l'influence de la puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé* (1816) le caractère des hommes et des femmes se développe « un, deux ou trois ans avant la puberté ». Dans : J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot jeune, Paris, 1816, p. 10.

<sup>2064</sup> Cet âge intermédiaire permet, selon le médecin de graduer la puberté. Si il ne donne pas de nom à cet âge, il l'a qualifié toutefois d' « époque de transition », de « passage de l'enfance à l'adolescence ». Dans : Colombat de L'ISÈRE, *Traité des maladies des femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838, t.1, p. 19.

<sup>2065</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>2066</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776, p. 11.

<sup>2067</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>2068</sup> *Ibid.*

mollese »<sup>2069</sup>. La question de l'influence du mode de vie et du lieu sur les menstruations est constante chez les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Plus de quatre-vingts ans après les propos de Virard, Charles François Menville de Baumont remarque que les menstruations sont plus précoces chez les citadines. Les variations sont là encore essentiellement dues à la différence d'activité physique. Les « femmes de la campagne » sont continuellement baignées par l'air, « soumise à des travaux ordinairement pénibles, mais qui font réellement l'office de gymnastique, la fille de campagne prend un accroissement remarquable et, jusqu'à un certain point, sa constitution se rapproche de celle de l'homme »<sup>2070</sup>.

Les auteurs tentent systématiquement de préciser l'âge de menstruations. Généralement, ils citent quelques pays aux climats et mode de vie très différents pour montrer la disparité de l'âge moyen de la ménarche. D'autres, comme Louis-Hypolite Aubenas dans ses *Considérations physiologico-médicales sur la puberté* (1807), se lancent dans une enquête plus poussée, reprenant des études et mémoires démographiques sur les régions de France. Dans l'exposition de ces statistiques, les analyses des premières règles sont toujours comparées à la fécondité :

Dans quelques lieux de la France, on a observé d'assez grandes irrégularités, tant dans la première apparition que dans la cessation du flux menstruel. Par exemple, en Sologne, les femmes qu'on indique comme très-lascives et fécondes, ne sont point réglées avant 18 ou 20 ans, et cependant elles cessent de l'être à 36 et à 40 ans. Dans quelques endroits du Vivarais, où les filles sont réglées à 13 ans et souvent à 11 ans, on trouve beaucoup de femmes qui sont réglées et qui font des enfants jusques à 50. M. Menuret a vu, dans le Dauphiné, que les femmes, dès l'âge de 13 ans et souvent plutôt, commencent à porter des fleurs et à marquer qu'elles sont capables de donner des fruits : les signes de cette faculté finissent vers la 45<sup>e</sup> année, et l'on observe par souvent des orages ni à la première apparition, ni à la cessation de ce flux périodique qui est assez abondant.<sup>2071</sup>

De tels relevés statistiques sont souvent présents dans les traités de médecine. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, alarmés par la peur de la dégénérescence de la société<sup>2072</sup> et d'une crise démographique, les médecins et l'État organisent des études ou « topographies médicales »<sup>2073</sup> ayant pour but d'étudier au plus près les variations d'âge des

---

<sup>2069</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>2070</sup> Charles François MENVILLE, *Histoire médicale et philosophique de la femme : considérée dans toutes les époques principales de sa vie, avec tous les changements qui surviennent dans son physique et son moral, avec l'hygiène applicable à son sexe et toutes les maladies qui peuvent l'atteindre aux différents âges*, Paris, Amyot, 1845, p. 170.

<sup>2071</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, op. cit.*, p. 23-24.

Aubenas se fonde sur plusieurs topographies médicales pour établir ces distinctions : M. l'Abbé Teissier, *Mémoire sur la Sologne*, Mémoire de la société royale de médecine de Paris, 1776 ; M. Madier, *Mémoire sur la topographie médicale de Bourg Saint-Andéol*, Mémoire de la société royale de médecine de Paris, 1780 ; *Histoire médico-topographique de la ville de Montelimart en Dauphiné*, recueil d'observations de médecins des hôpitaux militaires non daté).

<sup>2072</sup> Ce concept est introduit par Buffon en 1766, dans un paragraphe du tome XIV de *l'Histoire naturelle*. Buffon déclare que les variations dans l'espèce humaine – telle que la couleur de peau, le tempérament, ou l'intelligence – s'expliquent par une dégradation de l'espèce originelle. L'idée de dégénérescence se développe tout au long du des Lumières et va induire des réflexions sur la santé des français de la part des médecins. En effet, les médecins vont chercher à comprendre les imperfections de la société ou la venue de certaines maladies.

<sup>2073</sup> Des études démographiques sont entreprises par la Société royale de médecine, créée en 1776. Dans les années 1730 un réseau de vingt-quatre médecins est mis en place afin de fournir un bilan sanitaire de la société française. Suivront des projets de législations sanitaires. Voir : Patrice Bourdelais, *Les Hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2001.

premières règles<sup>2074</sup>. Ces données interrogent surtout l'âge de la première menstruation, l'influence du climat, de l'activité, du lieu de vie, la taille, la race et dans certains cas la religion<sup>2075</sup>. Cette volonté d'étudier et d'expliquer les variations du flux menstruel a été notamment étudiée par Edward Shorter<sup>2076</sup> et Catherine Rollet<sup>2077</sup>. En se basant sur ces rapports médicaux et administratifs des médecins hygiénistes des années 1770-1790, Catherine Rollet a ainsi montré que le point de vue des statistiques changeant sur les premières menstruations. La précocité des règles devient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une dangereuse anomalie, due à l'alimentation et au mode de vie. Les variations de l'âge des premières règles peuvent s'expliquer au regard des études statistiques et anthropologiques menées par Edward Shorter. Dans le *Corps des femmes* il fournit une analyse de l'âge des menstruations au fil des siècles. Ces analyses tendent surtout à montrer l'incidence de l'alimentation sur l'âge des règles et l'évolution de la morphologie féminine<sup>2078</sup>. L'historien note que vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les sources statistiques témoignent d'une chute très nette de l'âge des premières menstruations<sup>2079</sup>. Ces différentes variations de l'âge de la ménarche au cours de la période que nous étudions peuvent ainsi expliquer l'intérêt des médecins pour les premières règles.

### 8.1.3. Le rôle des mères dans l'éducation, l'hygiène et la surveillance des corps

L'arrivée de la ménarche est avant tout considérée comme un heureux événement provoquant du soulagement<sup>2080</sup> notamment chez les jeunes femmes. Pour Chambon de Montaux, la jeune fille, quoique surprise,

---

<sup>2074</sup> Sur les études démographiques et les statistiques régionales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, voir : Yves POULIQUEN, *Félix Vicq d'Azyr, les Lumières et la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2009, 240 p ; Jean-Claude PERROT, « L'âge d'or de la statistique régionale (an IV - 1804) », *Annales historiques de la Révolution française*, 1976, vol. 224, n° 1, pp. 215-276 ; Albert SOBOUL, « Marcel Reinhard. Étude de la population pendant la Révolution et l'Empire : instruction, recueil de textes et notes, 1961 », *Annales historiques de la Révolution française*, 1965, vol. 180, n° 1, pp. 237-238 ; Yves-Marie HILAIRE, « P. Bougard et M. Reinhard, Les sources de l'histoire démographique du département du Pas-de-Calais (1789-1815), 1964 », *Revue du Nord*, 1965, vol. 47, n° 184, pp. 147-148.

<sup>2075</sup> Par exemple, A. Brierre de Boismont, dans *De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques* publié en 1842 dans ses statistiques divise les jeunes parisiennes en trois catégories : les pauvres, les riches et les métisses.

<sup>2076</sup> Edward SHORTER, « L'âge des premières règles en France, 1750-1950 », *op. cit.*

<sup>2077</sup> Catherine ROLLET, « La Révolution française aurait-elle contribué à avancer l'âge à la puberté des filles ? », *op. cit.*

<sup>2078</sup> Les médecins de la puberté développent peu l'incidence de l'alimentation sur les menstruations. Cet aspect a toutefois été largement étudié par Adam Raciborski (1809-1871) qui soulève l'influence de l'alimentation sur la puberté des « filles de la classe aisée de la société ». Il remarque de cette manière que celles élevées dans les pensions sont menstruées plus tard que celles se nourrissant des mets familiaux. Les repas servis dans les pensions sont très souvent critiqués par les médecins qui dénoncent un défaut de quantité et de qualités des aliments, et de faible dose de viandes. Raciborski remarque que l'alimentation agit non seulement sur l'accroissement de manière générale mais aussi et surtout sur l'apparition et la régularité des menstruations. Dans : Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844.

<sup>2079</sup> Edward SHORTER, *Le corps des femmes*, traduit par Jacques BACALU, Paris, France, Éditions du Seuil, 1984, p. 31.

<sup>2080</sup> On retrouve cela par exemple dans une observation de Paul Landry (1827-18...) qui fait référence à l'une de ses patientes : « Le travail de la nature avait peine à s'accomplir ; et ce ne fut qu'après deux années d'espérances constamment déçues que se produisit le premier écoulement cataménial. La jeune fille avait alors près de 18 ans ». Dans : Paul LANDRY, *Traité pratique des maladies des femmes et des jeunes filles*, *op. cit.*, p. 109.

« éprouve un calme dont elle n'avait pas joui depuis long-tems »<sup>2081</sup>. C'est un moment qui « dévoile le secret » de la puberté et implique « une nouvelle manière d'exister »<sup>2082</sup>. Selon Jean Goulin et Anselme Jourdain, l'apparition des premières règles « a de quoi flater les filles » qui « se font gloire de n'être plus comptées au nombre des enfans »<sup>2083</sup>. Les premières menstruations imposent toutefois la mise en place d'une surveillance et une hygiène singulière, où le rôle de la mère, intruite et guidée par le médecin, est fondamental.

### a) La vue d'un sang terrifiant

Les premières menstruations sont parfois présentées comme un choc par les médecins, un événement qui peut s'avérer traumatisant pour les jeunes femmes<sup>2084</sup>. Nicolas Chambon de Montaux (1785) met donc en garde : « Une jeune fille timide peut être effrayée un moment en voyant couler le fluide qui l'animoit »<sup>2085</sup>. Ces « chocs » traumatiques sont avant tout dus à une méconnaissance du corps. L'émotion peut être tellement vive qu'elle peut induire une suppression immédiate des menstruations. Presque un siècle plus tard, en 1869, Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884) déclare : « J'ai vu des jeunes filles, qui, n'ayant pas de mère et n'étant pas averties, ont été tellement effrayées de ce que, dans leur naïve ignorance, elles considéraient comme un accident, qu'elles ont vu, sous l'influence de cette impression, s'arrêter cette fonction naissante »<sup>2086</sup>. Les effets de la surprise et la nécessité d'une connaissance des menstruations sont surtout développés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un aspect essentiel puisque la surprise peut provoquer des pleurs, des attaques de nerfs, qui a terme suppriment l'écoulement et provoquent grand nombre de maladies. Certaines jeunes filles croyant à une blessure « et n'osant rien dire, se lavent avec de l'eau froide. Elles peuvent ainsi troubler l'établissement de la nouvelle fonction, supprimer les règles, empêcher pour longtemps leur retour, ou être cause qu'elles ne reparaissent plus jamais régulièrement »<sup>2087</sup>. Ces « traumatismes » liés à des méconnaissances physiologiques se rencontrent, si l'on en suit les propos du médecin belge Charles Van Leynseele dans *L'Hygiène et la santé des femmes* (1860) : « non-seulement dans les classes inférieures de la société, mais encore dans les classes élevées »<sup>2088</sup>. Une certaine « éducation du corps » devient dès lors indispensable. Cette idée est particulièrement transmise par les médecins dans les traités de vulgarisation d'hygiène destinés aux femmes. De même, une hygiène particulière des jeunes femmes commence à voir le jour dans

---

<sup>2081</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., p. 119.

<sup>2082</sup> J. B. GAVAUDAN, *Considérations générales sur le défaut de menstruation à l'époque de la Puberté; présentées et soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, le 15 avril 1807*, op. cit., p. 7.

<sup>2083</sup> Jean GOULIN et Anselme JOURDAIN, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, op. cit., p. 109.

<sup>2084</sup> On retrouve de tels témoignages exposés dans la littérature de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la *Joie de vivre* de Zola (1884), le personnage de Pauline apeuré par l'apparition de ses premières règles et la vue d'un sang qu'elle n'attendait pas tombe dans une crise de larmes et une intense mélancolie.

<sup>2085</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t.1, p. 119.

<sup>2086</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, L. Hachette, 1869.

<sup>2087</sup> Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie: depuis la naissance jusqu'à l'extrême vieillesse*, Gand, H. Hoste, 1860, p. 241.

<sup>2088</sup> *Ibid.*, p. 252.



ces traités. Tous les médecins recommandent de « préparer » le corps de « la fille » « [...] graduellement jusqu'à l'époque si intéressante de la puberté » étant « le moyen le plus simple d'y conduire sains et saufs les enfans, et de les préparer au travail de la nature, dans la période de cette transition »<sup>2089</sup>.

Nicolas Chambon de Montaux dans son *Des maladies des filles*, publié en 1785, est certainement l'un des premiers médecins à évoquer la nécessité d'une « d'initiation »<sup>2090</sup> aux menstruations, et à décrire ses principes. Celle-ci peut venir d'amies plus âgées et « instruites », mais « il est meilleur à tous les titres, qu'elle leur vienne de leur mère : elle inaugure d'ailleurs entre elles ce chaste échange de confidences qui est si nécessaire à la sécurité de la jeune fille et qui établit de l'une à l'autre un lien qui s'ajoute à tous les autres »<sup>2091</sup>. Ce sentiment de confiance qui mène aux confidences est essentiel. Sans celui-ci la, surveillance – nécessaire à la santé des filles – est impossible. Pour Chambon de Montaux et pour tous les médecins, le rôle de la mère dans l'initiation et la transmission de savoirs intimes est crucial car il se fait naturellement et dans la douceur. Au contraire, la « pudeur malentendue », « les cachoteries pudiques » mettent en danger les jeunes filles et corrompent le travail des médecins et des mères qui peuvent, à terme, prescrire des « médications inopportunes »<sup>2092</sup>. Ce rôle éducatif est double<sup>2093</sup>. Il faut à la fois expliquer quelques notions physiologiques aux jeunes filles mais aussi et surtout, leur donner des notions d'hygiène, de propreté et de toilette intime, indispensables à la santé. Le médecin doit dès lors passer par des « intermédiaires ».

Les médecins ne peuvent, au nom d'une certaine pudeur entre eux et leurs jeunes patientes, poser librement des questions ou observer leurs corps<sup>2094</sup>. Les intermédiaires ou « vectrices » sont dès lors indispensables. Il faut ainsi les former à diagnostiquer ou à introduire le dialogue.

Les maîtresses, institutrices<sup>2095</sup> et directrices de pensionnats sont citées, mais ce sont surtout les mères qui sont au cœur du discours médical. Tous les médecins hygiénistes du début et du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle évoquent cette nécessité et valorisent ainsi le rôle des mères instruites et actrices de l'hygiène et de la santé de leurs filles. Beaucoup s'adressent d'ailleurs directement à elles<sup>2096</sup>. Les titres des traités en témoignent : *Avis aux bonnes mères*<sup>2097</sup>, *De*

---

<sup>2089</sup> Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, op. cit., p. 18-19.

<sup>2090</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t. 1, p. 119.

<sup>2091</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>2092</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>2093</sup> Jean-Baptiste Fonssagrives évoque un double rôle éducatif : une préparation « physique » et une préparation « morale », qui doivent toutes deux précéder nécessairement « l'établissement des mois ». Cette notion de transmission ne peut se faire qu'« entre femmes ». Dans : Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 147.

<sup>2094</sup> Sur la notion de pudeur, voir : Sylvie ARNAUD-LESOT, *Pudeur et pratique médicale : aspects relationnels de l'examen gynécologique et obstétrical au XIX<sup>e</sup> siècle en France*, thèse, Paris, EPHE, 2007 ; Jean Claude BOLOGNE, *Pudeurs féminines*, Paris, Ed. du Seuil, 2010 ; Jean Claude BOLOGNE, *Histoire de la pudeur*, Paris, O. Orban, 1986 ; Nahema HANAFI, « Pudeurs des souffrants et pudeurs médicales », *Histoire, médecine et santé*, 2012, n° 1, pp. 9-18.

<sup>2095</sup> Les institutrices sont rarement citées par les médecins. Elles ont, lorsque les mères ne sont présentes, un rôle de surveillance et de modèle. Lorsqu'elles vivent dans la maison familiale, elles doivent être elles-mêmes vivement examinées, car leur rôle est déterminant. Jean-Louis Brachet déclare : « Surveillez surtout les bonnes et les institutrices : que de maux elles causent et préparent quelquefois ! Sans les tenir dans une ignorance complète, ne leur enseignez que ce qu'il est indispensable qu'elles sachent, et ne leur en donnez l'explication que lorsque déjà elles en ont acquis la connaissance ». Dans : Jean-Louis BRACHET, *Traité de l'hystérie*, Paris, Baillière, 1847, p. 500.

<sup>2096</sup> Cet aspect de transmission a été étudié par : Dena GOODMAN, « Le rôle des mères dans l'éducation des pensionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Isabelle BROUARD-ARENDS et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.),



*l'éducation des mères de famille*<sup>2098</sup>, *Guide des Pères et des Mères pour l'éducation*<sup>2099</sup>, *L'éducation physique des jeunes filles ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé*<sup>2100</sup>. Les médecins s'adressent donc très souvent aux mères dans les préfaces ainsi que dans le corps du texte<sup>2101</sup>. Les préfaces de ces ouvrages livrent dès lors le point de vue des médecins sur la manière de percevoir les mères. Jean-Baptiste Fonssagrives, qui évoque alors « une science maternelle » qui s'adresse aux deux sexes mais est particulièrement essentielle aux jeunes filles :

Leurs frères, détachés de bonne heure des genoux maternels et sortant de l'ombre douce mais molle du gynécée, iront au dehors demander à une éducation virile des horizons intellectuels plus reculés et un caractère mieux trempé pour les agitations et les luttes de la vie publiques ; elles resteront, au contraire, dans l'atmosphère maternelle, la seule qui leur convienne, à la condition qu'elles y trouvent la tendresse, l'intelligence et le savoir, ces trois éléments en dehors desquels il n'y a pas d'éducation domestique qui puisse réussir<sup>2102</sup>

Fonssagrives évoque ici des « femmes intelligentes et munies d'une certaine culture de l'esprit »<sup>2103</sup>. Deux profils types émergent dans ces traités : celui des « bonnes » et des « mauvaises » mères. Charles Van Leynseele dans son *Hygiène de la femme* (1860) oppose ainsi les « mères bien intentionnées » impliquées dans l'instruction des filles et en dialogue avec le médecin, aux mauvaises mères prêtes à faire appel à « des matrones zélées pour qui médicamenter est un suprême plaisir »<sup>2104</sup>. Les débats sont vifs et les mots sont durs ; des médecins comme l'hygiéniste Alexandre-Auguste Sovet (1811-1879) dans *L'Éducation physique de l'enfance* (1850) dénoncent essentiellement des mères « imprudentes et coupables » qui, « sans recourir à des conseils éclairés, administrent au

---

*Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2016, pp. 33-44 ; Yvonne KNIBIEHLER et Catherine MARAND-FOUQUET, *Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, [s.l.], Ed. Montalba, 1977 ; Yvonne KNIBIEHLER et Martine SAGAERT, *Les Mots des mères : Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Groupe Robert Laffont, 2016, 1138 p ; Nadine BERENGUIER, « Mères, gouvernantes et livres de conduite : guerre ou alliance ? », in Isabelle BROUARD-ARENDIS et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2016, pp. 23-32.

<sup>2097</sup> Mme GIOST, *Avis aux bonnes mères sur la manière de soigner les enfans depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1825.

<sup>2098</sup> LOUIS-AIME MARTIN, *De l'éducation des mères de famille ; ou, De la civilisation du genre humain par les femmes.*, Cans et compe., 1837, 840 p.

<sup>2099</sup> Claude-Benoit CHARDON, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, Paris, Genton, 1838.

<sup>2100</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit.

<sup>2101</sup> Pour Charles Van Leynseele, les traités ne sont pas une nécessité, ce qui l'est, est un minimum de connaissances physiologiques : « Certes, il n'est pas nécessaire de faire un traité de menstruation à l'usage des mères de famille ; mais au moins faut-il qu'elles en sachent assez, pour différencier ce qui est physiologique de ce qui ne l'est pas, et pour connaître les causes qui peuvent faciliter ou entraver l'œuvre de la nature ». Dans : Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, op. cit., p. 247.

<sup>2102</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. ix.

<sup>2103</sup> *Ibid.*, p. v. On retrouve de telles expressions chez beaucoup de médecins. ». Pierre Bauduit, par exemple, parle de « mère[s] judicieuse[s] ». Dans : P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822, p. 22.

<sup>2104</sup> Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, op. cit., p. 52.

hasard à leurs filles ou à leurs élèves une foule de remèdes inutiles et trop souvent nuisibles »<sup>2105</sup>. Ces mères vont dès lors apprendre à connaître quelques notions d'hygiène et de santé mais surtout rester en contact avec le médecin, seule personne apte à ordonner des soins.

Face aux chocs qui frappent certaines jeunes filles à la vue du premier sang menstruel, il est nécessaire de les instruire, mais encore faut-il trouver le bon moment. L'évoquer trop tôt pourrait faire peur ou les gêner, trop tard, elles ne seraient pas préparées. Pour trouver le moment propice, Maurin de Pompigny auteur d'une *Hygiène des dames* (1819) prône qu'il est nécessaire aux mères et aux institutrices d'apprendre « les signes extérieurs auxquels on reconnaît cette époque, sans néanmoins négliger les autres moyens usités, tels que l'inspection du linge de corps et de lit »<sup>2106</sup>. Les signes précurseurs à la menstruation sont surtout liés au visage : le médecin recommande d'observer principalement l'apparence des yeux, mais aussi de surveiller des changements moraux et comportementaux : « un air rêveur, d'inquiétude et de préoccupation ; la recherche de la solitude »<sup>2107</sup>. Ce n'est que lorsque ces « signes » sont observés qu'il « est à propos de prévenir les jeunes personnes de l'apparition du flux menstruel et de ses retours périodiques, afin d'empêcher les suites produites trop souvent par la peur occasionnée par cette déperdition inopinée du sang »<sup>2108</sup>. L'idée est avant tout de normaliser ce sang : « Dès que celle-ci est pubère, il faut lui faire considérer cette nouvelle fonction comme une chose absolument normale, lui faire comprendre qu'elle doit s'observer avec soin pendant cette période, et écarter de son esprit ces préjugés en vertu desquels la femme ou la jeune fille, pendant la période menstruelle, s'imagine, pour ainsi dire, être souillée par un sang de nature spéciale, ce qui est une erreur »<sup>2109</sup>. Pour trouver l'âge idéal, le médecin Charles Van Leynseele demande également de prendre en compte le caractère héréditaire : « quand une mère verra sa fille arrivée à l'âge auquel elle-même a été réglée, ou auquel la puberté arrive d'ordinaire dans sa famille, elle devra s'attendre à l'imminence de cette crise »<sup>2110</sup>.

Les hygiénistes auteurs d'ouvrages de vulgarisation appellent avant tout à faire cette instruction avec douceur et délicatesse. Alexis Delacoux recommande aux mères une certaine bienveillance pendant les menstruations des jeunes filles qui sont, de par leur âge et leur sensibilité, très fragiles émotionnellement à ce moment : « Aussi nous ne saurions trop recommander aux parens, et particulièrement aux mères, qui sont presque toujours au courant des choses secrètes, d'user de ménagemens envers les jeunes personnes, au moment de la menstruation »<sup>2111</sup>. Les menstruations entraîneraient effectivement une modification de l'humeur et du comportement des filles. Il s'agit d'un

---

<sup>2105</sup> Alexandre-Auguste SOVET, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, op. cit., p. 155.

<sup>2106</sup> Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, Paris, Plancher, 1819, p. 21.

<sup>2107</sup> *Ibid.*

<sup>2108</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>2109</sup> S.N, *Les Âges critiques de la femme (Puberté Ménopause), Guide des mères de famille, des maitresses de pension et des directrices d'établissements religieux*, Paris, Goupy et Jourdan, 1878, p. 7.

<sup>2110</sup> Charles Van LEYNSEELE, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, op. cit., p. 250.

<sup>2111</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 38.

moment marqué par un grand « changement dans le caractère »<sup>2112</sup>. Auber évoque des caprices, des ennuis, des désirs vagues ou des idées mélancoliques<sup>2113</sup>. Ce médecin recommande de les entourer d'un « tendre respect qui les console et qui les flatte et en leur prodiguant tous les petits soins qu'une bienveillance éclairée et une sollicitude délicate savent si bien inventer ou trouver »<sup>2114</sup>.

Les premières règles sont appréhendées différemment suivant l'éducation des jeunes filles et leur milieu sociale. Face au grand nombre de discours médicaux sur la nécessité de les éduquer sur ces aspects physiologiques, on peut facilement imaginer qu'elles sont relativement peu préparées<sup>2115</sup>. Toutefois, il est impossible de savoir combien d'entre elles reçoivent une « préparation ». Même dans les écrits du for privé et des consultations épistolaires<sup>2116</sup>, Nahema Hanafi note que « l'apparition des règles fait rarement l'objet d'une annonce écrite [...] les journaux intimes des adolescentes ne spécifient par cet événement »<sup>2117</sup>.

## b) Des préceptes hygiéniques adaptés aux premiers cycles menstruels

L'hygiène dictée par les médecins a principalement pour but de contrôler l'apparition et la régularité du flux menstruel, signe de « l'avenir sanitaire de la femme »<sup>2118</sup>. Le médecin Édouard Auber, auteur d'un traité de vulgarisation<sup>2119</sup> pour les femmes, perçoit les règles comme des « jets salutaires »<sup>2120</sup>, qui doivent cependant être

---

<sup>2112</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses ; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, p. 431.

<sup>2113</sup> « Elles sont beaucoup plus impressionnables, plus irritables, et partant plus susceptibles de frayeur et de découragement ». Dans : *Ibid.*

<sup>2114</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>2115</sup> De nombreuses définitions ou passage de traités médicaux témoignent de l'ignorance des jeunes filles sur ce sujet : « L'éruption des règles varie singulièrement par les circonstances qui la précèdent et l'accompagnent ; elle se fait quelquefois d'une manière si soudaine et si facile que l'on voit des jeunes filles se trouver à leur réveil trempée de sang, et se lever avec effroi pour demander à leur mère l'explication de cet événement dont elle ignore la nature et la cause ; d'autre fois le premier écoulement des règles n'a lieu qu'après de longues douleurs qui troublent toutes les fonctions, et causent une sorte de fièvre dont il forme la crise après avoir été précédé d'une excrétion séro-muqueuse ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, t.46, p. 44 article "puberté".

<sup>2116</sup> Sur les écrits du for privé, les consultations épistolaires et le rapport médecins patients, voir : Philip RIEDER, *La figure du patient au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Droz, 2010 ; COLLOQUE « LA MÉDECINE DES LUMIÈRES : TOUT AUTOUR DE TISSOT », *La médecine des Lumières: autour de S.A.A.D. Tissot, colloque, 9-11 octobre 1997*, Lausanne, Suisse, Institut romand d'histoire de la médecine et de la santé, 1997, 39 p ; Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume: expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2017, 339 p ; Isabelle ROBIN, « L'enfant malade dans les écrits privés du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie & société*, 2003, vol. 22, n° 4, pp. 469-486 ; Jean-Pierre BARDET, Elisabeth ARNOUL, François-Joseph RUGGIU et COLLECTIF, *Les écrits du for privé en Europe (du Moyen Âge à l'époque contemporaine): Enquêtes, analyses, publications*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, 657 p ; François-Joseph RUGGIU et Jean-Pierre BARDET, *Les écrits du for privé en France*, Paris, Editions du CTHS, 2014 ; Séverine PILLOUD, « Récit du corps et de la maladie dans les lettres de consultation adressées au médecin suisse Samuel-Auguste Tissot (1728-1797) », *Histoire, médecine et santé*, 1 juin 2012, n° 1, pp. 131-144.

<sup>2117</sup> Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume, op. cit.*, p. 111.

<sup>2118</sup> François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne, op. cit.*, p. 113.

<sup>2119</sup> Dans sa préface, le médecin présente les objectifs de son ouvrage : « Qu'est-ce donc que notre livre ? Au point de vue pratique, c'est un manuel enseignant l'art de vivre et de se conduire dans les circonstances critiques de la santé, d'après les lois de l'expérience et les règles de l'art. Au point de vue scientifique, c'est un livre de facile théorie, écrit

accompagnés de « soins hygiéniques »<sup>2121</sup>, huit à dix mois avant leur première apparition, afin de rendre le début « moins orageux et moins pénible »<sup>2122</sup>. Par la suite, il s'agit avant tout de surveiller les jeunes filles et de leur inculquer des principes hygiéniques afin de prévenir la suppression ou la déviation des règles, causes de grand nombre de maux féminins.

Les conseils hygiéniques entourant les premières menstruations se trouvent généralement dans des ouvrages de vulgarisation. Influencés par l'esprit des Lumières et les prémices de l'hygiénisme, les ouvrages de vulgarisation à usage domestique sont de plus en plus nombreux : la santé acquiert une dimension publique et politique<sup>2123</sup>. De nombreux traités sur ces sujets voient le jour, qu'ils soient à l'usage des médecins et des institutions étatiques<sup>2124</sup> ou directement adressés au peuple. Certains sont composés pour des groupes d'individus bien précis et proposent une hygiène adaptée à leur mode de vie. Le médecin Suisse Samuel-Auguste Tissot (1728-1797) rédige ainsi un *Avis au peuple sur sa santé*<sup>2125</sup> (1761) et un traité intitulé *De la santé des gens de lettres* (1768)<sup>2126</sup>. L'apparition de traités d'hygiène uniquement dédiés à la jeune fille est induite par ce changement de lectorat. *L'essai sur la santé des filles nubiles* de Pierre Virard, publié en 1776, constitue l'un des premiers ouvrages de vulgarisation sur la santé des jeunes filles. Le médecin dédie ce livre aux filles nubiles comme aux « femmes en général qui n'auront pas passé quarante-cinq ans, ou qui seront encore réglées »<sup>2127</sup>. Ce type d'ouvrage se développe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2128</sup> et signe l'apparition d'une classe d'âge sexuée : « les jeunes filles ».

---

pour les femmes et destiné à faire partie de leur bibliothèque ». Dans : Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, Préface.

<sup>2120</sup> *Ibid.*, p. 421.

<sup>2121</sup> *Ibid.*, p. 424.

<sup>2122</sup> *Ibid.*

<sup>2123</sup> Sur la naissance de l'hygiénisme en France, voir : Patrice BOURDELAIS, *Les hygiénistes*, Paris, Belin, 2001 ; Stéphane FRIOUX, Patrick FOURNIER et Sophie CHAUVEAU, *Hygiène et santé en Europe : De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 2011 ; Gérard JORLAND, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des Histoires », 2010 ; Sun-Young Park, *Ideals of the Body : Architecture, Urbanism, and Hygiene in Postrevolutionary Paris*, University of Pittsburgh Press, 2018.

<sup>2124</sup> Les titres de ces ouvrages indiquent une volonté de perfectionner l'espèce humaine par la médecine : Jacques-André MILLOT, *L'Art d'améliorer et perfectionner les générations humaines*, Paris, Chez l'auteur, 1803 ; Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756 ; Julien Joseph VIREY, *L'art de perfectionner l'homme*, Paris, Chez Deterville, 1809.

<sup>2125</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *Avis au peuple sur sa santé*, Lausanne, aux dépens de François Grasset, 1761.

<sup>2126</sup> Samuel Auguste André David TISSOT, *De la santé des gens de lettres*, Paris, Didot le jeune, 1768.

<sup>2127</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, *op. cit.*, p. viii.

<sup>2128</sup> Nous pouvons citer les ouvrages suivants : Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, *op. cit.* ; Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, *op. cit.* ; Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, *op. cit.* ; Maurin de POMPIGNY, *Hygiène des dames*, *op. cit.* ; François Marie Antoine DEVAY, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, *op. cit.* Certains sont uniquement dédiés à l'hygiène des jeunes filles, d'autres plus généralement à l'hygiène des femmes mais des chapitres ou partie d'ouvrages sont consacrés aux femmes réglées ou s'apprêtant à le devenir et aux « vierges ».

Les discours médicaux démontrent la nécessité d'une hygiène propre aux filles, et ce surtout lorsqu'elles s'apprentent à être réglées. Tous les médecins prônent une meilleure connaissance des phénomènes qui accompagnent les premières règles, pour lutter contre le charlatanisme, d'autre part pour agir au plus vite chez les jeunes filles, car certains symptômes sont faussement attribués à la présence de vers ou à une forme de fainéantise. Alexis Delacoux (1792-1860), à travers l'histoire de l'une de ses patientes, témoigne de ces impératifs :

Plus d'une année avant la première éruption des règles, une pauvre enfant sujette à des coliques menstruelles était devenue par cela même en butte aux plus mauvais traitements de la part de sa mère, qui ne voyait là, tantôt qu'une maladie simulée par la paresse, tantôt que le résultat de la gourmandise, d'imprudences ou de quelque action répréhensible, qui attireraient toujours de durs châtimens à cette malheureuse créature<sup>2129</sup>.

Afin de parer aux erreurs maternelles, il est donc nécessaire d'éduquer « les parens, les gouvernantes et les maîtres ignorans »<sup>2130</sup>.

Une fois le premier cycle menstruel établi, il faut surveiller toutes les causes qui peuvent le corrompre car la diminution ou la suppression des menstruations met la santé des femmes en péril. L'aménorrhée est un sujet que l'on retrouve dans tous les traités des maladies des femmes et dans tous les traités sur la santé des pubères. Il s'agit pour Virey d'une maladie fréquente, « nulle femme, quelle que soit sa constitution, quelque favorables que soient son tempérament et son genre de vie, n'est à l'abri de cette maladie »<sup>2131</sup>, et commune depuis « l'établissement de la civilisation »<sup>2132</sup>. Si l'aménorrhée touche toutes les femmes, les jeunes filles y sont particulièrement sensibles car les premiers cycles menstruels ne sont pas réguliers, et donc très fragiles.

Joseph Marie Joachim Vigarous (1759-1828) dans son *Cours élémentaire de maladies de femme* (1801) distingue deux sortes de suppression des menstruations : naturelle ou « morbifique »<sup>2133</sup>. La suppression « naturelle » est appelée ainsi « parce que la nature ayant réservé la matière de cette évacuation pour d'autres usages, elle est ordinairement suspendue pendant la grossesse et pendant l'allaitement, pour servir, dans les femmes enceintes, à la nourriture et au développement de l'embryon, dans les nourrices, à la sécrétion du lait dans les mamelles »<sup>2134</sup>. Au contraire, la suppression « morbifique » est accidentelle et a toujours lieu « au détriment de la femme »<sup>2135</sup>. Il devient nécessaire d'établir des consignes hygiéniques pour éviter toutes suppressions du flux, surtout chez les jeunes filles qui semblent y être particulièrement sujettes.

Les causes de suppressions « accidentelles » des menstruations sont nombreuses. L'aménorrhée peut être causée par l'ingestion de « substances trop chaudes et trop sèches ; tels sont le poivre, le gingembre et tous les

---

<sup>2129</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 31.

<sup>2130</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>2131</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.14, p. 598.

<sup>2132</sup> *Ibid.*

<sup>2133</sup> Joseph Marie Joachim VIGAROUS DE MONTAGUT, *Cours élémentaire de maladies de femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*, op. cit., t.1, p. 91-92.

<sup>2134</sup> *Ibid.*

<sup>2135</sup> *Ibid.*

aromates très-actifs»<sup>2136</sup>. Ces épices par leurs vertus stimulantes, augmentent « le mouvement des humeurs », dessèchent le corps et « dissipent la partie la plus fluide du sang, et lui font contracter une consistance qui l'empêche de transsuder à travers les vaisseaux de la matrice »<sup>2137</sup>. Le froid est cependant la cause de la suppression des règles la plus fréquente. L'aménorrhée peut apparaître après avoir bu un verre d'eau très fraîche pendant les menstruations<sup>2138</sup>. Virard dans son *Éssai sur la santé des filles nubiles* (1776) préconise ainsi aux jeunes filles ayant leurs règles d'éviter tout contact avec l'eau froide, sur « aucune partie du corps, & surtout les extrémités inférieures, c'est-à-dire, les cuisses, les jambes & les pieds »<sup>2139</sup>. De la même manière, il est déconseillé de marcher pieds nus, de se découvrir ou de s'asseoir sur un banc de pierre trop froid<sup>2140</sup>. Le changement de vêtement paraît être dangereux pour des jeunes filles fragiles : « il est même certaines filles très-déliçates, qui s'exposeroient beaucoup en changeant de linge, si on n'avoit eu soin auparavant de la faire chauffer »<sup>2141</sup>. Il s'agit, en somme d'éviter tout changement brusque de température.

Si le froid est très souvent cité comme cause de l'arrêt des règles, l'excès de chaleur l'est également. Beaucoup de médecins dénoncent l'usage des « chaufferettes », décrit dans l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) comme un d'un « petit coffre de bois ou de terre, garni de tôle en dedans, & percé de tous côtés pour que la chaleur puisse sortir »<sup>2142</sup>. L'article précise qu'il s'agit d'un objet surtout utilisé par les femmes qui travaillent éloignées du feu. Jugé dangereux, il provoque des brûlures aux cuisses et aux jambes : « la peau devient rouge, noire, écaillée, sèche & difforme »<sup>2143</sup>. Virard dénonce les méfaits de la chaleur sur les parties génitales : « elles sont si ardentes, qu'il arrive souvent qu'elles se brûlent & se crispent tellement les extrémités inférieures, que j'en ai vu qui avoient de la peine à marcher ; outre que cela les altère si fort qu'elles ne peuvent assouvir leur soif, ce qui les dessèche entièrement, & peut supprimer ou augmenter extraordinairement l'évacuation du flux menstruel, surtout chez celles qui sont d'une constitution enflammée »<sup>2144</sup>. Ces recommandations s'adressent particulièrement aux « filles nubiles »<sup>2145</sup> mais les femmes doivent s'en méfier à tout âge. Joseph Capuron ajoute que ces « sortes de foyers mobiles » sont néfastes, car ils produisent une chaleur humide qui contribue à « relâcher les organes de la génération, et les expose aux plus dégoûtantes maladies »<sup>2146</sup>.

<sup>2136</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>2137</sup> *Ibid.*

<sup>2138</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.15, p. 523.

<sup>2139</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles, op. cit.*, p. 18.

<sup>2140</sup> « Les bancs de pierre sont non seulement nuisibles aux femmes, mais encore à tout le monde. Comme ce n'est que dans l'été qu'on se promène, & que dans cette saison l'on transpire beaucoup, s'il arrive qu'on aille s'asseoir sur un de ces bancs, la transpiration est tout-à-coup supprimée, & cette suppression donne lieu à des douleurs aux fesses & aux cuisses, ce qui est fort désagréable. – Pourquoi met-on de ces bancs dans les promenades ? Est-ce par économie ? C'est la santé, c'est la vie des Citoyens qu'il faut économiser ! ». Dans : *Ibid.*, p. 19.

<sup>2141</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>2142</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, op. cit.*, t.4, p. 674.

<sup>2143</sup> *Ibid.*

<sup>2144</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles, op. cit.*, p. 21.

<sup>2145</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>2146</sup> Joseph CAPURON, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812, p. 29.



La suppression des menstruations peut être également induite par un choc<sup>2147</sup>. Pour Virard, la suppression des règles peut être notamment due à l'annonce d'une bonne ou mauvaise nouvelle « à laquelle on ne s'attendrait pas »<sup>2148</sup>, à la vue d'un cadavre<sup>2149</sup> ou bien à la vue d'une personne désirée<sup>2150</sup>, en somme tout ce qui peut causer l'effroi, la surprise ou la terreur. Et parce que la puberté est une période d'éveil des sens, le traumatisme peut être visuel, olfactif ou auditif. De cette manière, les médecins conseillent d'éviter les mauvaises odeurs ou les odeurs trop fortes<sup>2151</sup>. Pierre Virard va plus loin en défendant la découverte de nouvelles odeurs au moment des règles : « Il seroit encore très-dangereux de flairer un corps odorant pour la première fois, vu qu'on ne sait pas si l'odorat s'en accommodera ou non ; je me suis aperçu que l'odeur des vers à soie étoit singulièrement nuisible à certaines filles »<sup>2152</sup>. Le goût peut causer le même effet, mais seul Virard déconseille le tabagisme et déclare qu'il est « risqué que de choisir le temps critique pour commencer à prendre du tabac, soit par fantaisie ou autrement ; les étternuemens fréquens qu'il cause ordinairement dans les premiers temps qu'on en use, nuieroient infailliblement »<sup>2153</sup>. Le son est également funeste : « le bruit du canon, celui du tonnerre a souvent produit des suppressions chez ces filles qui sont ordinairement très-peureuses ; j'en ai connu une de ce caractère, qui étoit très-sûr de faire une maladie très-longue, toutes les fois que ses règles la surprenoient dans l'Eglise. Le bruit du tonnerre ne lui étoit pas moins funeste »<sup>2154</sup>.

L'aspect moral ou psychologique est très présent chez les médecins car les jeunes filles sont souvent décrites comme prises d'angoisses, de tristesse ou de mélancolie avant et pendant l'éruption des premières règles. Ces « affections » ou « impressions » morales doivent être contrôlées. Dans son *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation* (1821) Edme Castaing déclare qu'il « faut surtout diriger convenablement les impressions morales, dernière indication de la plus haute importance, et sans laquelle bien souvent il ne saurait exister de vraie médication »<sup>2155</sup>. Il s'agit avant tout de ménager les jeunes filles, d'être le plus doux possible et de ne pas les contredire. La « diversion » est considérée comme une thérapie à part entière, surtout chez les jeunes filles tristes à cause d'un « amour défendu »<sup>2156</sup>. Cette diversion – car elle est nommée et présentée comme telle par les médecins – peut prendre la forme d'activités. Les auteurs recommandent essentiellement d'emmener les jeunes filles au bal, aux spectacles, qu'elles dansent, qu'elles se promènent. Edme Castaing explique que cette diversion est particulièrement

---

<sup>2147</sup> Nombreux sont les auteurs comme le psychiatre Félix Voisin (1794-1872) qui témoignent d'arrêt soudain des menstruations causées par une « frayeur vive ». Voir : Félix VOISIN, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis ; par F. Voisin,...*, Paris, J. B. Baillière, 1826, p. 203.

<sup>2148</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, op. cit., p. 18.

<sup>2149</sup> *Ibid.*

<sup>2150</sup> *Ibid.*

<sup>2151</sup> Pour Virey, celles de la rose, du musc ou de l'eau de miel sont particulièrement propices à l'aménorrhée. Voir : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.14, p. 598.

<sup>2152</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, op. cit., p. 19.

<sup>2153</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>2154</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>2155</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 14.

<sup>2156</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.15, p. 523.

efficace aux filles de « constitution molle et grasse » ayant une imagination peu active<sup>2157</sup>. De même, si la cause est due à de grandes fatigues ou à des peines physiques, « on voit que tout ce qui consolera et flattera la nature, comme le repos, la tranquillité de l'ame et du corps, une répartition salutaire des forces ramènera ce flux avec la santé »<sup>2158</sup>. Tous ces préceptes induisent surveillance et contrôle des corps féminins qui sont présentés comme nécessaires à l'épanouissement de leur santé.

### c) Une dangereuse déviation des menstruations

Les médecins le disent : pour que les menstruations s'écoulent convenablement, il est nécessaire de contrer toute forme d'hémorragie. Les jeunes filles encore non réglées peuvent être sujettes à des règles déviées<sup>2159</sup>. La déviation des règles répond à diverses appellations au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les médecins parlent alors de « déviation »<sup>2160</sup>, de dérivation, « d'aberration des menstrues »<sup>2161</sup>, de règles dévoyées ou bien encore de règles déviées<sup>2162</sup>. Edme Castaing fournit une définition :

On donne ce nom à tout écoulement périodique de sang qui survient, aux époques menstruelles, par une autre partie que l'utérus et le vagin, chez les femmes qui sont dans l'âge où les règles ont ordinairement lieu. On voit par cette définition qu'une hémorragie qui surviendrait chez une petite fille ou chez une vieille femme ne devrait point être considérée comme une déviation des menstrues.<sup>2163</sup>

La déviation des règles ne semble pas se résoudre d'elle-même et il est nécessaire de les réprimer et de mettre en place une thérapie<sup>2164</sup>. Vigarius dans un chapitre intitulé « Des mois établis dans des lieux contre nature », explique la cause des règles déviées :

La menstruation est un acte si important de la vie, et d'une nécessité si grande, que la nature veille avec la plus grande attention à réparer ses erreurs en établissant, dans des organes très-variés, l'écoulement du sang

---

<sup>2157</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 15.

<sup>2158</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.15, p. 523.

<sup>2159</sup> Comme en témoigne Edme Castaing : « La déviation des menstrues survient ordinairement après la suppression des règles, quelquefois cependant avant qu'elles n'aient encore paru, chez les jeunes filles de quinze à seize ans ». Dans : Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 23.

<sup>2160</sup> *Ibid.*

<sup>2161</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.14, p. 600, article "femme".

<sup>2162</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 23.

<sup>2163</sup> *Ibid.*

<sup>2164</sup> À ce sujet, le médecin L. Pradignat (17.-18.), auteur d'une thèse consacrée à la puberté, 1810, met en garde : « Sans des soins assidus, une hémoptisie qui survient à la place d'une menstruation régulière peut déterminer la phtisie et devenir mortelle. Quels ménagemens ne doit pas avoir alors médecin ! ». Dans : L. PRADIGNAT, *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 août 1810, Paris, Didot le jeune, 1810, p. 10.*

menstruel, lorsque la matrice a perdu la faculté de le produire ; et elle le fait avec la même régularité, avec la même abondance et avec des résultats égaux.<sup>2165</sup>

Cependant pour Edme Castaing la cause des règles déviées est décrite comme « obscure »<sup>2166</sup>. La déviation des règles est souvent considérée par la majorité des médecins comme une conséquence directe de la suppression des règles. L'excrétion menstruelle ne pouvant s'évacuer par l'utérus, celle-ci va s'évacuer par le biais d'autres organes : « les narines, la peau du visage, les oreilles, l'œil, le canal alvéolaire, d'où le sang sort par une ou plusieurs caries, l'anus, la vessie, le nombril, les mamelles, la suture pariétale, les extrémités des doigts, les aines, le genou, les orteils, les tumeurs variqueuses, un ulcère, etc. »<sup>2167</sup>. F.-A. Tilorier<sup>2168</sup> cite également des cas de règles déviées par la suture sagittale<sup>2169</sup>. L'évacuation peut également se faire par le biais d'un ulcère, par la cicatrice d'une brûlure<sup>2170</sup>, ou bien encore par des crachements ou des vomissements de sang<sup>2171</sup>. L'article « menstrues » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) fournit des observations de menstruation par les voies salivaires<sup>2172</sup>. La liste semble être infinie. Vigarous déclare d'ailleurs qu'« il n'est point de partie dans le corps par où on n'ait vu couler le sang menstruel au défaut des voies accoutumées ; et il se feroit un très-gros volume des seules observations de ce genre qu'on trouve chez les auteurs »<sup>2173</sup>.

Si la déviation des règles semble pouvoir se guérir par des remèdes et la mise en place de préceptes hygiéniques, certains cas s'avèrent être plus graves et peuvent causer la mort. L'article « Menstrues » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) observe, par exemple, un cas de déviations du flux menstruel mortel :

Une femme de quarante-un ans avoit eu régulièrement, pendant huit ans, ses règles par l'anus. Un accouchement laborieux avoit déterminé cette déviation. On parvint à les rappeler par leur route naturelle.

---

<sup>2165</sup> Joseph Marie Joachim VIGAROUS DE MONTAGUT, *Cours élémentaire de maladies de femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*, op. cit., t.1, p. 84.

<sup>2166</sup> « Il est probable qu'elles tiennent à la prédisposition qu'ont certains individus à telle ou telle espèce d'hémorrhagie...ces déviations des règles arrivent en effet particulièrement vers les membranes muqueuses, où les autres hémorrhagies ont aussi lieu le plus souvent, et elles sont d'autant plus disposées à se porter sur telle partie que l'individu est sujet à y éprouver des hémorrhagies habituelles ». Dans : Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 23.

<sup>2167</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.14, p. 600.

<sup>2168</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2169</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose ; précédé de quelques considérations sur la menstruation ; Présenté et soutenu à l'École de Médecine de Paris, le 23 avril 1806*, Paris, Didot jeune, 1806, p. 7. La suture sagittale est la jointure qui relie les deux os pariétaux du crâne. Il s'agit d'une suture osseuse qui traverse le sommet de la tête

<sup>2170</sup> *Ibid.*

<sup>2171</sup> Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, op. cit., p. 246.

<sup>2172</sup> « Une femme de la campagne n'avoit jamais eu de menstrues, mais tous les mois, & le plus souvent à l'époque de la nouvelle lune, elle éprouvoit de la douleur & de la chaleur à la tête, & le lendemain elle rendoit une grande quantité de salive mêlée de sang. Cet écoulement duroit quatre ou cinq jours, & les maux de tête cessoient. Elle vécut ainsi depuis quinze ans jusqu'à quarante huit, époque où tout disparut ». Dans : Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit., vol.9, p. 682.

<sup>2173</sup> Joseph Marie Joachim VIGAROUS DE MONTAGUT, *Cours élémentaire de maladies de femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*, op. cit., p. 84. De la même manière, Astruc indique que quasiment toute les parties du corps permettent au sang menstruel de « s'ouvrir un passage, & par où elles ne se l'ouvrent souvent » Dans : Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, op. cit., p. 246.

Elle devient grosse depuis, & les règles reprirent leur cours par l'anus ; elles étoient d'ailleurs d'une abondance si excessive, que la malade épuisée mourut l'année d'après.<sup>2174</sup>

Des précautions pendant la toilette intime ainsi que quelques prescriptions hygiéniques suffisent parfois à éviter des issues fatales.

#### d) Hygiène et toilette intime

L'hygiène des menstruations passe également par des notions de propreté que l'on retrouve peu citées dans les traités et thèses de médecine dédiés à la puberté mais davantage dans les ouvrages de vulgarisation adressés aux femmes et aux mères au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux dires des médecins, à la puberté et avec l'apparition des menstruations, les jeunes filles doivent être initiées à tous « ces secrets de la toilette »<sup>2175</sup>, car leur vulve devient le siège d'une sécrétion permanente. De plus, la malpropreté des organes génitaux occasionne un prurit susceptible d'entraîner une certaine volupté. La fille sera dès lors tentée de toucher ces parties et, dans le pire des cas, s'adonnera à la masturbation. Pour la toilette intime, des précautions particulières doivent être prises pendant les menstruations car l'usage d'eau trop froide ou trop chaude peut arrêter l'écoulement<sup>2176</sup>. La qualité de l'eau est aussi essentielle. Beaucoup recommandent d'ajouter des substances à l'eau afin de la rendre un peu alcaline, comme du carbonate de soude. Au contraire, les teintures ou vinaigres aromatiques qu'on ajoute parfois à l'eau sont déconseillés, car elles « peuvent devenir irritantes ».

Les soins et la toilette pendant les menstruations semblent avant tout être liés au milieu social. L'article « menstruations » du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* (1876) témoigne de la différence des pratiques :

A la campagne, la croyance est assez généralement répandue que, pendant les règles, on ne doit pas mouiller les organes de la génération, ni changer le linge de corps. Dans les villes, les soins de propreté sont souvent portés à l'excès. Il y a évidemment exagération de l'un et de l'autre côté. Il n'y a aucun inconvénient à observer la propreté du corps pendant la menstruation, mais on doit le faire avant de certaines précautions.<sup>2177</sup>

D'une manière générale, la toilette des parties intimes doit être observée avec le maximum de délicatesse et de surveillance. La température de l'eau, le frottement ou bien encore les substances employées peuvent donc être néfastes et supprimer les règles subitement. La toilette sèche semble être majoritairement prescrite par les médecins –

---

<sup>2174</sup> Félix VICQ-D'AZYR, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, op. cit., vol.9, p. 682.

<sup>2175</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 219.

<sup>2176</sup> L'auteur de l'article « menstruation » du *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgies pratiques* recommande d'ailleurs « plutôt chaude que froide ». Sigismond JACCOUD, *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, J.B. Baillière et Fils, 1876, vol.22, p. 326.

<sup>2177</sup> *Ibid.*

lorsqu'ils abordent ce sujet – ; toutefois, ils ne précisent pas de fréquence dans les traités de médecine et traités d'hygiène. La transmission mère-fille est prégnante dans ces propos. Pourtant, le médecin ne cite ni gestes ni lotions pour l'hygiène des parties génitales. Peut-on considérer qu'il y a transmission orale sur ce sujet si intime ?

Les précautions sont également liées aux protections hygiéniques, toutefois peu de médecins évoquent ce sujet. Les femmes, sauf lors de cas de règles hémorragiques, ne semblent pas utiliser de protections spécifiques, certains jupons pouvaient être aménagés afin de récupérer ou essuyer le sang comme en témoigne Suzanne Jacques Martin : « durant de nombreux siècles, il était d'usage que le jupon ” du dessous ” soit remonté et maintenu ” en boule en haut des cuisses ”. Un dicton populaire prescrivait de le maintenir ainsi tout le temps nécessaire, car le retirer pour en changer aurait pu arrêter la ”bienfaisante évacuation” »<sup>2178</sup>. L'usage des protections menstruelles varient cependant en fonction des milieux sociaux. Suzanne Jacques Martin cite l'usage du « bridecadet » dans les milieux aisés au XIX<sup>e</sup> siècle : de petits linges de tissus tricotés en lin pour l'été et en laine pour l'hiver et qui tiennent à l'aide d'une ceinture. Si aucune de nos sources ne parle de ces « bridecadets », certains médecins évoquent des « chauffoirs ». Selon le *Grand vocabulaire françois* (1768), il s'agit d'un « linge de propreté à l'usage des femmes »<sup>2179</sup>. Il peut être utilisé pour les menstruations, mais également pour les saignements de suite de couches<sup>2180</sup>. Ces chauffoirs peuvent d'ailleurs servir au diagnostic pour observer l'apparence des fluides<sup>2181</sup>. Ces linges sont appelés ainsi, car ils sont réchauffés en hiver pour éviter les influences du froid et de l'humidité. Marc Colombat de L'Isère (1797-1851) explique qu'il est nécessaire qu'ils soient bien secs et chauds avant de les placer sur les parties génitales<sup>2182</sup>. Pourtant, beaucoup de médecins défendent l'usage de ces linges chauffés. Ainsi, l'hygiéniste Alexis Delacoux déclare qu'il s'agit d'une de ces pratiques « qui tiennent à la propreté », mais qui « ne sont pas toujours d'accord avec la santé »<sup>2183</sup>. De plus, l'usage de ces linges peuvent empêcher le flux de s'écouler et les liquides de stagner, ce qui fait dire à Maurice Lachevrie<sup>2184</sup> qu'il s'agit d'une « habitude vicieuse »<sup>2185</sup>.

---

<sup>2178</sup> Suzanne JACQUES-MARIN, *L'esprit des médecines anciennes*, Editions Cheminements, 2005, p. 260-261.

<sup>2179</sup> PAR UNE SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES, *Le grand vocabulaire françois, contenant*, Paris, C. Panckoucke, 1768, t. 5, p. 441.

<sup>2180</sup> « Dès l'instant que la femme sera accouchée & délivrée, il faut la mettre à sec, c'est-à-dire, passer sous ses reins dans un drap pliée en huit, afin qu'elle ne ressente point de fraîcheur. L'on est dans l'usage d'appliquer un chauffoir pour couvrir la vulve ; ce linge est inutile dans cet instant ; il peut même devenir préjudiciable ». Dans : François-ANGE DELEURYE, *Traité des accouchemens*, Paris, Didot le jeune, 1777, p. 407.

<sup>2181</sup> « J'ai vu des femmes dont les chauffoirs étoient à peine teints, d'autres qui n'en perdoient pas plus de deux onces, & cela sans qu'il leur arrivât aucun accident ; cependant cet état doit être regardé comme contre-nature, & il faut avoir beaucoup d'attention sur les suites ». Dans : *Ibid.*, p. 976.

<sup>2182</sup> Colombat de L'ISÈRE, *Traité des maladies des femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838, t. 2, p. 1086.

<sup>2183</sup> « L'appareil que les femmes appellent chauffoir, peut non-seulement ralentir l'écoulement des menstrues, mais aussi l'arrêter tout-à-fait. Il est donc prudent de la part des femmes que l'expérience a mises dans ce dernier cas, d'éviter les circonstances qui pourraient les obliger à cette précaution, ou de ne point se serrer comme la plupart le font. Il conviendrait beaucoup mieux que les femmes se garnissent avec des pièces de linge tout simplement suspendues ou bien lâchement fixées dans le même sens que les chauffoirs » Dans : Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée, op. cit.*, p. 224.

<sup>2184</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2185</sup> Maurice LACHEVRIE, *Considérations sur la menstruation et ses dérangemens*, Paris, Didot Jeune, 1826, p. 23.

La forme et l'apparence de ces linges est difficile à imaginer car les descriptions sont rares. Nicolas Philibert Adelon (1782-1862) est le plus prolifique en la matière, en expliquant qu'il s'agit d'une : « sorte de bandage dont les femmes se garnissent lors de l'écoulement menstruel ou de tout autre flux vaginal abondant, pour ne pas tacher leurs vêtements. Il consiste le plus souvent dans une serviette de linge élimé, pliée en triangle, dont la base est soutenue par un cordon qui ceint les reins, et dont les bouts viennent s'attacher par devant, en passant entre les cuisses »<sup>2186</sup>. Le linge doit également être assez fin pour éviter le frottement et l'excoriation de la peau<sup>2187</sup>. L'évocation de ces linges est rare dans les traités de médecine et manuels d'hygiène. Les premières « serviettes hygiéniques » apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et remplacent chiffons, linges et chauffoirs<sup>2188</sup>.

Les médecins évoquent rarement la fréquence du changement de ces linges. Joseph Morin indique que le linge doit être renouvelé « aussi souvent que le besoin d'exige »<sup>2189</sup>. Seul l'article « chauffoir » de l'*Encyclopédie méthodique* (1787-1830) explique qu'il faut les changer au moins une fois par jour, essentiellement à cause de l'odeur : « elles risquent de répandre autour d'elles une vapeur extrêmement désagréable & malsaine : c'est aussi pourquoi, avant de changer de linge, elles doivent se laver, avec le plus grand soin avec de l'eau d'une température douce »<sup>2190</sup>.

Les prescriptions hygiéniques s'attachent donc à surveiller et contrôler l'environnement, les activités, l'alimentation et la toilette des jeunes filles. Ces précautions préventives ne sont toutefois pas toujours efficaces, les règles peinent à venir et il devient indispensable pour les médecins d'agir par la mise en place d'une thérapie.

#### 8.1.4. Les premières règles : les faire venir à tout prix ?

Certains médecins tel Jean-Baptiste Gavaudan au début du XIX<sup>e</sup> siècle, se questionnent sur le statut à accorder à l'absence de ménarche à la puberté : « L'absence de l'écoulement menstruel à l'époque où il doit paraître pour la première fois doit-il toujours être considérée comme une maladie ? »<sup>2191</sup>. Pour cet auteur, le retard des menstruations doit être considéré comme tel uniquement lorsque l'on ne peut l'expliquer par d'autres causes extérieures comme le climat, le lieu d'habitation, l'éducation ou les activités des jeunes filles. Et quelle que soit sa cause, il faut agir.

---

<sup>2186</sup> Nicolas Philibert ADELON, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, C.L.F. Panckoucke, 1822, t. 58, p. 33.

<sup>2187</sup> *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Paris, Veuve Agasse, 1828, t.8, p. 674.

<sup>2188</sup> Pour l'histoire des protections hygiéniques, voir chapitre « Cachez ce sang que je ne saurais voir ». Dans : Élise THIEBAUT, *Ceci est mon sang*, Paris, la Découverte, 2017.

<sup>2189</sup> Joseph MORIN, *Manuel théorique et pratique d'hygiène, ou l'art de conserver sa santé*, Paris, à la Librairie encyclopédique de Roret, 1835, p. 337.

<sup>2190</sup> *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, op. cit.*, t.8, p. 674.

<sup>2191</sup> J. B. GAVAUDAN, *Considérations générales sur le défaut de menstruation à l'époque de la Puberté ; présentées et soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, le 15 avril 1807, op. cit.*, p. 7.



## a) Déclencher les règles : nécessité ou danger ?

Les textes médicaux entourant la question des premières règles révèlent une forte inquiétude, qui pousse parents et médecins à agir sur les menstruations. Les règles qui tardent à arriver sont signe de mauvais présage pour les médecins et la famille des jeunes filles<sup>2192</sup>. Dans son *Traité des maladies des femmes* (1763), Jean Astruc parle de « malheur pour les filles » résultant d'une « marque presque sûre de la mauvaise constitution de la matrice »<sup>2193</sup>. Par conséquent, les traitements et autres procédés sont essentiels : il faut agir et vite. Plus le flux menstruel peine à s'instaurer, plus ces jeunes filles seront « pour l'ordinaire moins propres à faire des enfans bien sains »<sup>2194</sup>. L'inquiétude émerge lorsque tous les signes de la puberté sont apparents chez les jeunes filles alors que les menstruations ne sont pas présentes. Dans ce cas, les médecins ont recours à des traitements propres à exciter ou précipiter l'écoulement des règles. Les emménagogues peuvent être utilisés sur les jeunes filles pour faire venir les règles pour la première fois dans le cas où celles-ci tardent à venir, ou bien encore si elles s'établissent difficilement, et que le médecin juge que la quantité de sang perdu est trop faible.

Le déclenchement des menstruations est aussi présenté par les médecins comme une nécessité. La suppression, le dévoiement ou l'absence de menstruations sont le signe de pathologies<sup>2195</sup> ; l'absence de menstruation est liée à l'infertilité qui hante les sociétés populationnistes au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La ménarche est aussi cruciale car plusieurs maladies peuvent être guéries à l'apparition des premières menstruations, notamment, les maladies chroniques « pour lesquelles tous les secours de l'art avaient été infructueux »<sup>2196</sup>. Dans sa thèse consacrée à la puberté (1816), le médecin J.-A. Durand<sup>2197</sup> explique en effet que l'augmentation de l'activité cardiaque et sanguine produite par les menstruations permet la guérison des tumeurs, ulcères, oreillons, hémorragies, ophtalmies, catarrhes intestinaux chroniques, fièvre, scorbut et la chlorose. De plus, les règles soulagent également les maladies de peau comme la teigne, les dartres ou certaines formes de gale. En dernier lieu, quelques « aberrations du système nerveux » peuvent disparaître au moment des ménarches, comme le cauchemar, le somnambulisme ou la danse de Saint-Guy<sup>2198</sup>.

---

<sup>2192</sup> Jean Guillaume Auguste LUGOL (1788-1851) explique : « En 1810, une dame me consulta pour sa demoiselle, qui avait alors treize ans, qui était déjà bien formée pour son âge, et qui depuis plus de trente mois était sujette à un écoulement muqueux du vagin. Cette dame désirait beaucoup que sa fille pût être guérie de cette maladie, croyant qu'elle retarderait l'époque de ses règles si on ne le faisait assez tôt ». Dans : Jean Guillaume Auguste LUGOL, *De l'adolescence, considérée comme cause de plusieurs maladies, et comme époque critique de quelques autres, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 27 mars 1812*, Didot le jeune, Paris, 1812, p. 33.

<sup>2193</sup> Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, op. cit., p. 88.

<sup>2194</sup> *Ibid.*

<sup>2195</sup> De même, certains médecins, comme Edme Castaing, observent une plus forte intensité des maladies « aiguës et chroniques » à la cessation des règles. Dans : Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 38.

<sup>2196</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes*, Paris, Didot jeune, 1816, p. 29.

<sup>2197</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2198</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes*, op. cit., p. 30.

Les soins visant à précipiter ou activer le flux menstruel peuvent toutefois être dangereux. Tous les médecins auteurs de traités médicaux de vulgarisation mettent en garde contre « les préjugés, le charlatanisme et les méfaits de l'automédication<sup>2199</sup>. Ainsi, Théophile-Charles-Emmanuel Edouard Auber auteur d'une *Hygiène des femmes nerveuses* (1841) rappelle-t-il que : « le médecin est le seul qui ait le droit de prescrire et de diriger un traitement énergique »<sup>2200</sup>. En effet, de telles actions sur la sensibilité nerveuse peuvent entraîner un certain nombre de maladies aux conséquences graves. Avant de mettre en place des traitements pour déclencher les règles, les médecins doivent s'assurer du trouble qui atteint les jeunes filles. Beaucoup d'entre eux évoquent la difficulté du diagnostic.

Si la majorité des médecins agissent sur les règles sans problèmes, d'autres semblent être beaucoup plus sceptiques sur la manipulation du fluide menstruel<sup>2201</sup>. Quoique les médecins définissent des précautions à prendre, peu d'entre eux les interdisent complètement. L'aliéniste Philippe Pinel (1745-1826) s'en méfie et liste les effets funestes de ceux-ci :

L'expérience apprend que l'usage inconsidéré des emmanagogues, au lieu de provoquer alors les menstrues, ne fait que produire d'autres maux plus graves, perpétuer le retard ou même produire une suppression indéfinie. De-là viennent dans des constitutions irritables, des congestions, avec des resserremens spasmodiques, des anxiétés, des fièvres lentes, des céphalagies, la phtisie ou même des mouvemens convulsifs : et pour des personnes phlegmatiques, la cachexie, la chlorose, des douleurs gravatives, des tumeurs oedémateuses. On peut d'ailleurs citer très-peu d'exemples des personnes exemptes du flux menstruel, qui n'aient été avant la puberté dans un état valétudinaire, ou sujettes à d'autres évacuations sanguines, comme à des hémorragies du nez très-copieuses, ou qui du moins dans l'adolescence ou l'âge adulte ne viennent à éprouver les autres maladies qui tiennent aux anomalies des menstrues<sup>2202</sup>.

Pour l'auteur de l'article « Fille (hygiène des) » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), « les moyens généraux pour exciter ou rappeler la menstruation doivent être appropriés à la cause qui en a produit la suspension »<sup>2203</sup>. Dès lors, toute une série de remèdes et de thérapies se met en place. Si la cause est une faiblesse innée du corps, l'auteur préconise de fortifier le corps avec des nourritures « succulentes et stimulantes »<sup>2204</sup>. Si la cause est l'oisiveté ou « une vie dans l'ombre des cloître »<sup>2205</sup>, c'est avant tout des activités physiques qui sont

---

<sup>2199</sup> Cet aspect est bien développé chez Alexis Delacoux. Voir : Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée, op. cit.*, p. 28.

<sup>2200</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses ; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie, op. cit.*, p. 428.

<sup>2201</sup> Par exemple, Jean Astruc (1684-1766) liste toutes les précautions à prendre avec les emménagogues. Tout d'abord, il est essentiel pour ce médecin d'attendre le moment propice. Si l'état de santé de la jeune fille le permet, il est conseillé de n'agir « ni dans l'automne, ni dans l'hiver, parce qu'alors les solides sont trop resserrés, & les fluides trop épaissis ; mais de préférer toujours, si l'on peut, le printemps ou l'été ». Ensuite, Astruc préconise « de compter plus sur le secours de la nature, dont la marche est sûre, dès qu'elle agit, que sur les remèdes les plus vantés, dont l'effet est plus incertain & plus dangereux », enfin d'employer les traitements plus forts uniquement en seconde attention. Dans : Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes, op. cit.*, p. 97. On retrouve de telles précautions dans les traités de médecine du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>2202</sup> Philippe PINEL, *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, Maradan, 1797, p. 282.

<sup>2203</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 15, p. 522.

<sup>2204</sup> *Ibid.*

<sup>2205</sup> *Ibid.*

prescrites<sup>2206</sup>. Enfin, si la cause est le froid ou des « nourritures mal élaborées », il s'agit de ranimer la chaleur du corps par des bains ou des aliments toniques et épicés. Les médecins prescrivent des « vésicatoires »<sup>2207</sup> à l'intérieur des cuisses. Il s'agit essentiellement de ventouses<sup>2208</sup>.

## b) Les emménagogues

Le *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale* (1837) distingue trois types d'emménagogues : les « vrais », les « indirects » et les « accessoires »<sup>2209</sup>. Les premiers provoquent sur l'utérus une « fluxion marquée, d'où résulte par suite l'exhalation sanguine qui s'en émane en rosée ou en gouttelettes, laquelle forme le liquide menstruel ». Les « indirects » sont des médicaments excitants « doués d'un arôme plutôt désagréable qu'agréable, et presque caractéristique ». Les substances utilisées ont des propriétés « anti-hystériques incontestables ». L'auteur cite le safran, la sabine, l'aristoloche, la matricaire, l'absinthe, la rue et le marrube blanc<sup>2210</sup>. Ces emménagogues « indirects » facilitent l'écoulement des règles, sans provoquer de fluxion utérine « car, dans le cas où leur intervention est nécessaire, c'est toujours parce que cet organe est empêché par une cause quelconque de leur donner issue ». Il s'agit notamment de bains de vapeur dirigés sur la vulve, de boissons rafraîchissantes ou encore de saignées. Enfin, les emménagogues accessoires sont des « précautions hygiéniques »<sup>2211</sup>.

Bien que cet auteur distingue trois thérapies, d'une manière générale, les médecins en évoquent deux : une thérapie par l'usage de remèdes issus de la pharmacopée, l'autre plus physique agissant directement sur l'utérus comme la saignée, l'application de sangsues ou de ventouses. Les saignées sont conseillées par une grande quantité des médecins et apparaissent dans tous les traités dédiés à la santé des jeunes filles ou à la puberté. La pratique de la saignée comme emménagogue est ancienne<sup>2212</sup>. Jean Liébault (1535-1596), médecin du XVI<sup>e</sup> siècle, préconise ainsi

---

<sup>2206</sup> « Le mouvement, le travail au grand air, la fatigue corporelle, avec des aliments succulents, toniques, épicés, et un régime animalisé. Si la cause est une irritation prématurée des nerfs, les soins consistent à calmer les corps à l'aide de bains et des activités calmes loin « des passions vives et de l'intempérance ». Dans : vol. 15, *Ibid*.

<sup>2207</sup> Selon le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, un vésicatoire est un topique – médicament qui agit uniquement à l'endroit où il est appliqué - qui a des propriétés révulsives. Voir : <https://www.cnrtl.fr/definition/v%C3%A9sicatoire> et <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/topique/78447>

<sup>2208</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 15, p. 523.

<sup>2209</sup> François Victor MERAT, *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale: contenant l'indication, la description et l'emploi de tous les médicaments connus dans les diverses parties du globe*, Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1837, vol.2, p. 209.

<sup>2210</sup> François Victor MERAT, *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale, op. cit.*, vol.2, p. 209.

<sup>2211</sup> *Ibid*.

<sup>2212</sup> Sur l'histoire de la saignée, voir : Chantal BEAUCHAMP et Marc FERRO, *Le sang et l'imaginaire médical: histoire de la saignée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Desclée de Brouwer, 2000, 268 p ; Pierre BRISSOT, « La saignée en médecine : entre illusion et vertu thérapeutiques », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, avril 2017, vol. 201, n° 4-6, pp. 919-928 ; Sabine HEIM, *La place de la sangsue dans l'histoire de la médecine*, Saint-Denis, Aparis, 2014.

l'usage de la saignée du pied ou l'application de ventouses sur les cuisses<sup>2213</sup>. Si les vertus emménagogues des saignées sont vantées et reconnues. Toutefois, quelques médecins interdisent son recours. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la saignée des jeunes filles apparaît dès lors comme une pratique dangereuse, qui doit être usée avec parcimonie. Dans sa thèse consacrée à la puberté publiée en 1816, J.-A. Durand l'annonce clairement : « les vésicatoires, les rubéfiants et la saignée ne doivent être employés, chez les jeunes filles qui sont sur le point de devenir pubères, qu'autant qu'on y est contraint par une maladie très-grave »<sup>2214</sup>. En effet, bien que systématiquement citée par les médecins, la saignée pour déclencher les règles n'est pas une pratique inoffensive. Elle peut être très dangereuse lorsqu'elle est prodiguée « sans discernement », car elle diminue les forces et augmente la faiblesse des poumons<sup>2215</sup>. L. Pradignat, contemporain et Durand, recommande ainsi d'attendre le moment « où le crachement de sang doit paraître »<sup>2216</sup>. Dans ce sens, la saignée doit aider le corps à l'expulsion du sang menstruel, mais en aucun cas en forcer la marche.

Rares sont les médecins qui indiquent la manière de pratiquer les saignées. La grande majorité des auteurs évoquent la saignée du pied<sup>2217</sup>, présentée comme la plus douce et donc comme la plus convenable pour les jeunes filles. En revanche, la saignée du bras est sujette à de nombreuses discordes. Elle est considérée par Virey, dans l'article « Femme » du *Dictionnaire des Sciences médicales* (1812-1822), comme une cause d'aménorrhée<sup>2218</sup>, mais elle est pourtant citée comme un des « moyens généraux pour exciter ou rappeler la menstruation » dans l'article « Fille » du même dictionnaire<sup>2219</sup>. Les saignées peuvent aussi être accompagnées de « boissons adoucissantes » pour plus d'efficacité. Aussi, pour Edme Castaing, lier ces breuvages aux saignées permet de faire cesser « l'état de réplétion qui s'oppose à l'apparition des règles »<sup>2220</sup>.

Les saignées sont à la fois utilisées comme emménagogues et comme moyens de soulager les douleurs menstruelles. Leur action peut être donc préventive. Dans sa *Dissertation sur l'emménologie* (1815) Van Peene vante alors les mérites d'une saignée « fait immédiatement avant l'époque menstruelle, [qui] a déterminé une menstruation plus hâtive, plus libre et plus abondante »<sup>2221</sup>. Le médecin la conseille notamment chez les jeunes filles ayant des

---

<sup>2213</sup> Jean Liébaut évoque également le recours aux parfums et fumigation des parties génitales : « on fera parfums aux parties genitales avec poyvre, cloux de girofles, musc, cyuete, cubebes, gingembre, noix muscades : fomentations sur le petit ventre & parties honteuse, mesme demis baings, avec herbe à chat, matricaire, armoyse, thym, origan, agripaulme, & autres telles ». Éléments quasiment absents chez les médecins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> siècle. Seul Durand, dans *De l'influence de la puberté* (1816) évoque des fumigations de genièvre à cet effet. Dans : Jean LIEBAULT, *Trois livres appartenant aux infirmités et maladies des femmes*, Paris, Jacques du Puys, 1582, p. 11.

<sup>2214</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 56.

<sup>2215</sup> L. PRADIGNAT, *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie; thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 août 1810, op. cit.*, p. 29.

<sup>2216</sup> *Ibid.*

<sup>2217</sup> *Ibid.*

<sup>2218</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.14, p. 598.

<sup>2219</sup> *Ibid.*, vol.15, p. 522.

<sup>2220</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 14.

<sup>2221</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation, op. cit.*, p. 12.

menstruations difficiles, longues et douloureuses. Ces saignées « préventives » sont présentées comme particulièrement efficaces. Aux dires du médecin, les menstruations apparaissent dès le lendemain, facilement et sans douleur. La saignée peut également être utilisée lorsque les règles sont présentes, mais coulent très faiblement. Dès lors, les effets sont immédiats : « chose remarquable, pendant l'écoulement du sang par la saignée, la jeune personne sentait couler plus abondamment et plus librement ses règles ; l'époque menstruelle se terminait à son ordinaire, le troisième jour »<sup>2222</sup>.

De la même manière, les applications de sangsues font partie des thérapies mises en place pour avancer la venue des premières règles. L'usage de l'hirudothérapie remonte à l'Antiquité et est principalement utilisée pour soigner les laryngites, néphrites ou les gastrites. Elle passe principalement pour décongestionner l'excès de sang<sup>2223</sup>. Au Moyen Âge, les sangsues sont majoritairement utilisées pour la saignée et le nettoyage des plaies. À la Renaissance, l'usage des sangsues est moindre, contrairement à celui de la lancette, utilisée pour la saignée. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'hirudothérapie revient en force : « la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle demeure le siècle d'or de l'application des sangsues »<sup>2224</sup>. La technique est surtout attachée au nom de Victor Bousais (1778-1838), appelé par ses adversaires « le vampire de la médecine », qui préconise l'application de sangsues pour beaucoup de maux<sup>2225</sup>. Il s'agit alors d'un véritable engouement : « on consomme environ 100 millions de sangsues en France par an (ce qui correspond à 3 sangsues par habitant et par an) ! »<sup>2226</sup>. L'effet de mode est tel que les importations de Pologne, de Hongrie ou de Turquie sont abondantes pour répondre aux besoins des Français<sup>2227</sup>.

Pour faire venir les règles, les sangsues sont généralement apposées sur la vulve<sup>2228</sup> ou sur l'intérieur des cuisses. Quelques médecins évoquent toutefois d'autres parties du corps comme l'anus<sup>2229</sup> ou le périnée<sup>2230</sup>. Comme pour les saignées, elles permettent également de modérer et de soulager les douleurs et sont particulièrement efficaces pour soulager les convulsions induites par les menstruations. Ainsi, les sangsues peuvent-elle soulager les convulsions qui accompagnent les premières règles. Adam Raciborski en 1844 évoque le cas d'une jeune fille, victime de dix à douze syncopes par jours, guérie instantanément après l'application de « six sangsues aux organes génitaux »<sup>2231</sup>. Si l'hirudothérapie est constamment recommandée, les médecins précisent rarement le nombre de sangsues à utiliser suivant les cas et la constitution des jeunes filles. Seuls les auteurs de la *Médecine expectante*

---

<sup>2222</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>2223</sup> Pour une histoire des pratiques d'hirudothérapie, voir : Marc MAGRO, *Sous l'oeil d'Hippocrate*, edi8, 2014, 232 p.

<sup>2224</sup> Emmanuel DESILES, « Des sangsues et des hommes », *L'Astrado : revisto bilengo de prouvenço : revue bilingue de Provence*, 2016, n° 51, « Ome e ativeta », p. 3.

<sup>2225</sup> Marc MAGRO, *Sous l'oeil d'Hippocrate*, *op. cit.*

<sup>2226</sup> Emmanuel DESILES, « Des sangsues et des hommes », *op. cit.*, p. 4.

<sup>2227</sup> *Ibid.*

<sup>2228</sup> UNE SOCIETE DE MEDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, *op. cit.*, vol.15, p. 523.

<sup>2229</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>2230</sup> François Victor MERAT, *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale*, *op. cit.*, vol. 2, p. 209.

<sup>2231</sup> Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, *op. cit.*, p. 107.

(1803) indiquent précisément le protocole. Lorsque le flux est supprimé à cause d'une action du froid sur le corps, les sangsues doivent être appliquées au nombre de huit ou dix sur les cuisses, après un bain. Il est nécessaire que le sang coule jusqu'à la chute des sangsues<sup>2232</sup>. Le protocole thérapeutique entourant les sangsues est long et très codifié. Après cette application, il est recommandé de donner une infusion d'étamines de safran. De plus, les sangsues ne doivent pas être appliquées trop souvent : « si elles ne viennent pas à cette époque ; faites mordre des sangsues aux cuisses seulement une fois chaque mois »<sup>2233</sup>. D'une manière générale, les médecins ne précisent pas la quantité de sang à tirer par la saignée ou l'application de sangsues. Edme Castaing explique qu'il faut avant tout adapter la quantité à l'état de santé des malades : « La quantité de sang que l'on tire par la saignée, le nombre des sangsues, doivent être plus ou moins considérables, selon la force de la constitution de l'individu »<sup>2234</sup>. En conséquence, le nombre et le protocole semblent être davantage livrés à l'expertise des médecins plutôt qu'à des règles strictes. Les sangsues sont vantées par Edme Castaing qui les présente comme un traitement idéal pour les jeunes filles ayant une « disposition pléthorique fort remarquable »<sup>2235</sup>. En effet, les traitements pharmaceutiques sont vivement déconseillés chez ces jeunes filles « moins robustes »<sup>2236</sup>.

Si l'application de sangsues et les saignées sont les moyens les plus couramment cités, il existe d'autres moyens « manuels » pour faire venir les règles, notamment en augmentant la sensibilité de l'utérus. Durand évoque des techniques utilisées par « différens peuples du midi », qui provoquent l'éruption des règles « au moyens d'une certaine quantité de fourmis qu'ils introduisent dans le vagin »<sup>2237</sup>. Virey dans l'article « Femme » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) évoque cette « technique » : « A Porto Réal et Ardée, ce flux est déterminé, chez les petites Nègresses, en introduisant un pessaire de bois tendre, creux et rempli de fourmis, à plusieurs reprises, dans leur vagin, et le prurit, occasionné par ces insectes, détermine l'afflux du sang dans les parties sexuelles »<sup>2238</sup>. Le froid peut également procurer de mêmes effets dynamisant la sensibilité de l'utérus. Durand évoque un remède ancestral, utilisé par les « médecins de Syracuse »<sup>2239</sup> qui consiste à remplir de neige « un sachet de deux pieds de longueur, et de sept à huit pouces de diamètre », de coucher la patiente sur de la paille et d'appliquer le sac sous la région lombaire « jusqu'à ce que l'évacuation reparût »<sup>2240</sup>. La mise en place de « techniques » pour déclencher les règles

<sup>2232</sup> Louis VITET, LEROY et LYON, *Médecine expectante*, Lyon, Chez Amable Leroy, 1803, p. 173.

<sup>2233</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>2234</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 14.

<sup>2235</sup> *Ibid.*

<sup>2236</sup> *Ibid.*

<sup>2237</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 60.

<sup>2238</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.14, p. 528.

<sup>2239</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 60.

<sup>2240</sup> *Ibid.*



révèle plusieurs peurs associées aux menstruations. La peur d'une infertilité, mais surtout la venue de maladies telles que la chlorose, maladies caractéristiques des jeunes filles qui peinent à être réglées.

Les thérapies destinées à provoquer les menstruations sont si nombreuses, qu'il est quasiment impossible d'en dresser une liste complète. Parmi les thérapies moins fréquemment citées : l'électrothérapie, les bains de pieds<sup>2241</sup>, de mains<sup>2242</sup> ou de vapeur<sup>2243</sup>. Les bains sont conseillés pour leurs effets dynamisants, mais ils sont soumis à beaucoup de restrictions et à un protocole strict, comme en témoigne M. C. A. Bouillaud : « Les bains froids ont été quelquefois utiles pour favoriser l'écoulement des règles ; mais il faut qu'ils soient pris en plein air, dans une eau courante, exposée aux rayons du soleil »<sup>2244</sup>. Les médecins évoquent également des ventouses « que l'on applique tous les matins à la partie interne des cuisses, au nombre de trois ou quatre »<sup>2245</sup>. Toutefois, pour les jeunes filles de « constitution très-faible », les saignées, sangsues ou ventouses sont déconseillées, car elles agissent directement sur la matrice et donc sont puissantes. Des traitements de substitutions sont mis en place à base d'armoise, de tanaïsie, de matricaire, d'absinthe en vin et d'eaux ferrugineuses<sup>2246</sup>. Dans les cas les plus graves, lorsque la matrice est mal conformée et que le sang ne peut physiquement s'écouler, les médecins ont recours à des opérations chirurgicales<sup>2247</sup>. Ils ne précisent cependant la manière dont celles-ci se déroulent<sup>2248</sup>.

La venue des premières règles est une thématique largement discutée par les médecins<sup>2249</sup>. Ce sang tant attendu et épié, produit à la fois douleur et laideur, beauté et santé. Tantôt il provoque un « état maladif »<sup>2250</sup> qui

---

<sup>2241</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.15, p. 523.

<sup>2242</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 59.

<sup>2243</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.15, p. 523.

<sup>2244</sup> M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1815, p. 20.

<sup>2245</sup> Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 14.

<sup>2246</sup> *Ibid.*

<sup>2247</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, op. cit., p. 431.

<sup>2248</sup> Edme Castaing liste les « vices d'organisation » qui empêche les règles : « l'union contre nature des grandes ou des petites lèvres, l'imperforation de l'hymen, celle de l'utérus, la réunion des parois du vagin, ou la non-existence de ce conduit, soit en totalité, soit en partie ; le sang exalté dans la cavité de l'utérus ne peut se faire jour au-dehors, s'accumule dans l'intérieur de cet organe ». Certains médecins évoquent aussi un resserrement du col de l'utérus ou une imperforation du vagin. Dans : Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 15.

<sup>2249</sup> De la même manière, la fin des menstruations est objet de précautions hygiéniques et de nombreux discours médicaux. La ménopause fait l'objet de nombreuses études médicales à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout comme la puberté, la ménopause est considérée comme étant une période critique pour les femmes. D'abord appelé « âge critique », « âge climatérique » ou « âge de retour », la terminologie « ménopause » apparaît pour la première fois en 1821 dans un traité du médecin Louis de Gardanne : Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816.

Sur l'histoire de la ménopause, voir : Annick TILLIER, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », op. cit. ; Véronique MOULINIE, « Andropause et ménopause », op. cit. ; Christine THERE, « Âge de retour et retour d'âge », op. cit.

<sup>2250</sup> Langlois de LONGUEVILLE, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 6.

occasionne « presque toutes les maladies de la puberté »<sup>2251</sup>, tantôt il est décrit comme une « fonction caractéristique & nécessaire au sexe, à laquelle toutes les autres fonctions semblent subordonnées [...] Sans lui, la beauté ne naît point ou s'efface, l'ordre des mouvements vitaux s'altère, l'âme tombe dans la langueur, & le corps dans le dépérissement »<sup>2252</sup>. Les menstruations sont avant tout un écoulement pathologisé. Si les douleurs ne sont pas systématiques, Chambon de Montaux dans son *Des maladies des filles* (1785) explique que les jeunes femmes en bonne santé sont toutefois toujours sujettes à une « sorte d'embaras », de gêne, qui les accompagnent « quelquefois longtemps »<sup>2253</sup>. Les maux, les douleurs apparaissent surtout lorsque le sang ne s'écoule pas ou ne s'écoule qu'en partie. Celui-ci s'amasse dans le vagin et crée « un poids incommode, un sentiment d'engourdissement », annonciateur d'une multiplicité d'autres troubles<sup>2254</sup>. L'arrivée des règles soulage généralement ces nombreux maux, comme en témoigne Louis-Hyppolite Aubenas en 1807 : « Le sang sort ; tout cesse »<sup>2255</sup>. L'arrivée des menstruations apporte généralement un bien-être immédiat. Pierre Bauduit (1822) évoque un « calme », « un air de fraîcheur de de gaieté » qui se répand sur le corps et le visage<sup>2256</sup>. L'étude du phénomène des menstruations permet de montrer l'incidence de l'utérus sur la santé et le statut des femmes dans la société. Les règles sont dès lors perçues comme « le germe de la vie [...] du sexe féminin »<sup>2257</sup>. Au contraire, la ménopause, « dernière crise de l'organe utérin » est décrite comme étant le « principe du déclin de la vie d'une femme »<sup>2258</sup>. La vue du premier sang ainsi que l'établissement régulier sont des événements heureux : signe de santé et de fertilité. L'absence de ce sang inquiète, d'autant plus lorsqu'il est considéré comme le symptôme d'une maladie : la chlorose.

## 8.2. La chlorose : maladie des jeunes filles par excellence

La chlorose est intimement liée à la suppression des règles, il s'agit d'un de ses symptômes principaux après la pâleur caractéristique de la peau. Les traitements de cette pathologie se rapprochent d'ailleurs des médicaments de l'aménorrhée. La chlorose est certainement la pathologie la plus citée par les médecins qui abordent la puberté car il s'agit de la maladie des jeunes filles par excellence, et ce, sur toute la période des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Elle est omniprésente, il n'est pas un traité, une thèse, un dictionnaire ou une encyclopédie qui ne la cite. En 1666, Jean De

---

<sup>2251</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 151.

<sup>2252</sup> Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs*, op. cit., p. 178.

<sup>2253</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., t.1, p. 260.

<sup>2254</sup> *Ibid.* tome 1.

<sup>2255</sup> Louis-Hyppolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'École spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hyppolite Aubenas...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, op. cit., p. 25-26.

<sup>2256</sup> P. BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 10.

<sup>2257</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, op. cit., p. 2.

<sup>2258</sup> *Ibid.*

Varande la présente comme un « mal [...] si ordinaire, qu'on peut presque l'appeler Endemyque »<sup>2259</sup>. Deux siècles plus tard, en 1860, elle est encore reconnue comme « une maladie fréquente, et par conséquent elle offre un intérêt réel au praticien, souvent appelé à la traiter »<sup>2260</sup>. C'est une pathologie qui est source de nombreux débats médicaux : sur la manière de l'aborder, de la nommer, de la traiter et surtout sur ses causes<sup>2261</sup>. Cette maladie, aujourd'hui considérée comme étant une anémie ferriprive<sup>2262</sup>, fait l'objet de nombreux discours. Selon les médecins et les époques, elle est causée par une adynamie de l'utérus, un défaut de menstruation, un trouble de la digestion, du système nerveux ou bien encore une dépravation du sang.

La chlorose est une « maladie mortelle par ses suites »<sup>2263</sup>, qui conduit « plus ou moins rapidement à la mort »<sup>2264</sup>. Les notions de dangers et de morbidité sont très présentes dans les discours médicaux, les médecins évoquant presque systématiquement sa « terminaison funeste »<sup>2265</sup>. Les traitements ou la mise en place de pratiques hygiéniques et thérapeutiques sont dès lors indispensables. Les médecins mettent en garde : il est nécessaire de connaître les premiers symptômes de la maladie, ses étapes, et l'avancée de celle-ci pour mettre en place une thérapie efficace, car c'est avant tout la durée de la maladie qui est dangereuse<sup>2266</sup>. Si elle n'entraîne pas la mort, elle peut annoncer une stérilité ou la naissance d'enfants « faibles et languissants »<sup>2267</sup>.

La chlorose est quasiment toujours considérée comme une maladie résultant d'un défaut de la transformation pubertaire, comme en témoigne Adam Raciborski lorsqu'il déclare en 1844 : « Ce qui frappe entre autres, chez les jeunes filles chlorotiques vers l'âge ordinaire de la puberté, c'est qu'elles ont, comme on le dit vulgairement, de la peine à se former, c'est-à-dire, qu'elles sont en retard pour les règles »<sup>2268</sup>. Bien que pouvant être traitée efficacement, il s'agit pour Raciborski, d'une maladie qui « laisse presque toujours des traces pour le reste de la vie »<sup>2269</sup>.

---

<sup>2259</sup> Jean VARANDEE, *Traité des maladies des femmes*, Paris, Robert de Ninville, 1666, p. 2.

<sup>2260</sup> François Louis Isidore VALLEIX, *Guide du médecin praticien ou Résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquées*, Paris, Ballière, 1860, t.1, p. 495.

<sup>2261</sup> K. FIGLIO, « Chlorosis and chronic disease in nineteenth-century Britain: the social constitution of somatic illness in a capitalist society », *Social History*, 1978, vol. 3, pp. 167-197 ; Helen KING, *The Disease of Virgins: Green Sickness, Chlorosis and the Problems of Puberty*, London, Routledge, 2004, 206 p ; Karl Y. GUGGENHEIM, « Chlorosis: The Rise and Disappearance of a Nutritional Disease », *The Journal of Nutrition*, 1995, vol. 125, n° 7, pp. 1822-1825.

<sup>2262</sup> Anémie due à une carence des réserves en fer.

<sup>2263</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., p. 199.

<sup>2264</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, op. cit., p. 48.

<sup>2265</sup> *Ibid.*

<sup>2266</sup> La durée de la maladie est difficile à déterminer, même si elle est souvent perçue comme une maladie longue et se développant par étapes. Frédéric Mimard évoque de rares cas de chlorose aiguë qui durent dix, douze ou quinze jours. Selon ce médecin, le plus souvent la chlorose dure de deux à quatre mois, mais beaucoup d'auteurs évoquent des cas plus longs où la maladie évolue pendant plusieurs années. Dans : Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837*, Paris, Rignoux, 1837, p. 17.

<sup>2267</sup> M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 15.

<sup>2268</sup> Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, op. cit.

<sup>2269</sup> *Ibid.*

### 8.2.1. Une maladie protéiforme

La « chlorose » est le terme le plus fréquemment utilisé par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, cependant cette maladie est connue par une multitude d'autres appellations. Le médecin Edoux (18..-18..) revient sur la manière de nommer la maladie : « une foule de dénomination vient frapper nos regards. Elle prend, en effet, suivant l'idée que chaque auteur s'est formée de cette maladie, des noms plus ou moins différents »<sup>2270</sup>.

Le terme « chlorose » est qualifié de « mot nouveau » en 1763 par Jean Astruc (1684-1766), un terme « absolument inconnu aux anciens Auteurs »<sup>2271</sup>. Pour Astruc, il s'agit d'une maladie récente. Il déclare ainsi que « ce n'est guère depuis deux cens ans que les Médecins ont commencé de la compter entre les maladies des femmes comme une maladie particulière »<sup>2272</sup>. Au contraire, A. Bouillaud<sup>2273</sup> déclare en 1815 qu'elle est « très-anciennement connue »<sup>2274</sup>. Les débats quant à l'antériorité ou la nouveauté de la maladie sont nombreux<sup>2275</sup>. Il semble toutefois que pour la majorité des auteurs, les symptômes sont reconnus par les médecins antiques et médiévaux, mais ne sont pas considérés comme ceux d'une maladie caractéristique et clairement identifiable. De cette manière, Van Peene explique que le mot chlorose est employé par Hippocrate, toutefois « il ne paraît pas que ce soit pour désigner la maladie [...] aussi ne la trouve-t-on pas, ou sous ce nom, ou sous tout autre, chez les Médecins Grecs ou Latins dont les ouvrages nous sont parvenus »<sup>2276</sup>.

Les noms latins de la maladie sont effectivement nombreux, le médecin Edoux auteur d'une *Dissertation sur la chlorose* (1834), dresse la liste des auteurs et de la manière dont il la nomme :

Avicenne, Illiscis ; Mercatus, febris alba et virginum obstructiones ; Plater a désigné la chlorose par le nom de cachexioe ; Roderici à Castro et Sennert par celui de morbus virgineus. Ce sont les foedi colores de Baillou, la febris amatoria de Langius. On trouve encore cette maladie décrite sous les noms d'icterus albus, d'icteritia alba, de foedus virginum color, d'opilatio, de palladus morbus, de cachexia virginum, etc <sup>2277</sup>.

---

<sup>2270</sup> M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1834, p. 5.

<sup>2271</sup> Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, *op. cit.*, p. 271.

<sup>2272</sup> *Ibid.*, p. 269.

<sup>2273</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2274</sup> M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>2275</sup> L'antériorité de la maladie a été étudiée par des historiens. Selon l'historien Jacques Arveiller, la chlorose est décrite pour la première fois par le médecin Jean Varandal (1563- 1617) dans une publication posthume en 1619. Dans :

<sup>2275</sup> Jacques ARVEILLER, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *op. cit.*, p. 113. Pour Karl Y. Guggenheim, elle serait plus ancienne. La première description moderne liant la maladie à une « anémie hypochromique » date de 1554 dans l'ouvrage d'un physicien Allemand J. Lange (1485-1566). « J. Lange, a prominent German physician (1485-1566), described a girl who was weak and her face which in the last years was distinguished by rosiness of cheeks and redness of lips, is somehow as if exsanguinated, sadly paled, the heart trembles with every movement of her body... ans she is seize with dysponoea in dancing and climbing the stairs ». Dans : « Karl Y. GUGGENHEIM, « Chlorosis », *op. cit.*, p. 1822.

<sup>2276</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, *op. cit.*, p. 43-44.

<sup>2277</sup> M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine*, *op. cit.*, p. 6.

Ces différents termes se basent essentiellement sur la couleur, la notion de fièvre ou l'âge des malades. Bien qu'issues d'une tradition populaire, ces terminologies autour de la « fièvre » sont employées par les médecins français du XVIII<sup>e</sup> siècle, et donnent lieu à des « variantes ». En 1723, Moulin de Marguery<sup>2278</sup> parle de « fièvre blanche »<sup>2279</sup>, une cinquantaine d'années plus tard Nicolas Chambon de Montaux (1748-1826) de « fièvre blanche des filles, *Febris Alba Virginium* »<sup>2280</sup>. Toutefois, aux portes du XIX<sup>e</sup> siècle, Boyveau-Laffeteur l'affirme : on devrait utiliser le « nom philosophique de fièvre d'amour » uniquement dans les cas de filles pubères dont le fluide menstruel peine à venir<sup>2281</sup>. Ces nombreuses dénominations posent problème, d'une part parce que la fièvre n'est pas un symptôme systématique de cette maladie, d'autre part parce que la maladie est rarement présentée comme une fièvre. Si la maladie est encore présentée comme une fièvre dans le *Dictionnaire portatif de Santé* en 1777, cette attribution est de plus en plus rare à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2282</sup>.

Quasiment tous les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles font référence à l'étymologie du mot « chlorose » pour justifier son emploi. Il apparaît idéal parce que son étymologie grecque renvoie à son symptôme principal : la pâleur et la coloration de la peau des malades<sup>2283</sup>. Van Peene estime ainsi, en 1815, que ce mot est « précis et déterminé, puisqu'il signifie dans la langue grecque, à laquelle on rapporte son origine, tantôt un jaune pâle, tantôt une pâleur avec une teinte verdâtre. [...] Cette acception rend le choix de cette dénomination plus convenable »<sup>2284</sup>. Si le mot « chlorose » est le plus utilisé par les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les auteurs ne cessent de se justifier l'appellation qu'ils utilisent et renvoient systématiquement à d'autres terminologies, à l'instar de Robert Emmet : « J'entends donc par Chlorose, une maladie à qui l'on donne quelquefois le nom de Fievre amoureuse »<sup>2285</sup>. Les médecins évoquent également cette maladie sous le nom de « palles couleurs »<sup>2286</sup> ou de « pâles couleurs »<sup>2287</sup>. De la même manière ces appellations permettent de définir la maladie par son principal symptôme. Ces dénominations

<sup>2278</sup> Dates de vie et de mort inconnue. Pierre-Thomas-Nicolas HURTAUT et MAGNY, *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, Paris, Moutard, 1779, p. 682.

<sup>2279</sup> Moulin de Marguery, *Traité des eaux minerales nouvellement découvertes au village de Passy, près Paris*, Paris, François Barois, 1723, p. 35.

<sup>2280</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, *op. cit.*, p. 184.

<sup>2281</sup> Pierre BOYVEAU-LAFFETEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, *op. cit.*, p. 165.

<sup>2282</sup> « Chlorosis, s.m. ou pâles couleurs, fièvre blanche, ictère blanc, jaunisse blanche, maladie dont les filles & les veuves sont quelquefois attaquées. C'est une fièvre lente & irrégulière, presque insensible, accompagnée d'une couleur pâle, livide & verdâtre, avec un cercle violet au-dessous des yeux, d'une inquiétude & d'une tristesse sans sujet, d'un pouls petit, inégal & changeant » Dans : *Dictionnaire portatif de Santé. Sixième édition.*, Paris, Joseph Barbou, 1777, p. 156.

<sup>2283</sup> « La chlorose a tiré son nom du mot grec [...], dont la signification variable exprime alternativement la pâleur et la teinte jaune ou verdâtre ». Dans : M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine*, *op. cit.*, p. 5-6.

<sup>2284</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>2285</sup> Robert EMMETT, *Essais de médecine sur le flux menstruel et la curation des maladies de la tête, traduits du latin de M. Robert Emmett*, Paris, J.B. Despilly; Jac Ch. Chardon; S. Severin, 1754, p. 11.

<sup>2286</sup> Ambroise PARE, *Les œuvres d'Ambroise Paré, divisées en 28 livres avec les figures et portraits, tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, reveuës et augmentées par l'auteur*, Paris, Gabriel Buon, 1585.

<sup>2287</sup> Émile-Jean-Raymond MATURIE, *Dissertation sur la chlorose ou pales-couleurs, thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 18 Mars 1842*, Montpellier, Imprimerie de veuve Ricard, 1842.



restent employées jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par les médecins mais dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le terme de « chlorose » devient plus systématique et l'expression de « pâles couleurs » semble être employée pour évoquer des thèses anciennes ou par tradition.

La chlorose est exposée par beaucoup de médecins comme une maladie féminine et touchant davantage les vierges, donc les jeunes filles<sup>2288</sup>. Les terminologies en témoignent. Ainsi, Boyveau-Laffeteur évoque tantôt une « chlorose amoureuse des filles » ou une « chlorose de la puberté »<sup>2289</sup>. Cabanis déclare pourtant que « cette maladie n'étoit pas tout-à-fait étrangère aux jeunes garçons mobiles et délicats »<sup>2290</sup>. Toutefois, les cas de chlorose masculine sont rares et les descriptions de cas cliniques peu nombreuses. L'article « Ephèbe » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), de Virey décrit des cas de chloroses masculines qui apparaissent lorsqu'une « organisation lente et molle retarde l'élan de la puberté ». Les symptômes ne sont pas explicitement décrits mais l'auteur évoque une langueur et « une morne apathie ». Aucun remède n'est évoqué, la maladie semble guérir d'elle-même par l'activité physique propre à la « nature masculine ». Les cas de chloroses masculines semblent donc bénins et leurs symptômes peu développés.

C'est en tout cas ce que relève Frédéric Mimard dans sa thèse de médecine consacrée à la maladie (1837) : « La chlorose bien dessinée s'observe presque exclusivement sur le sexe féminin, le plus souvent chez les jeunes filles, et principalement chez celles qui ne sont point réglées. On rencontre bien quelques hommes et quelques femmes mariées, et même mères, que l'on peut considérer comme chlorotiques ; mais, dans ces cas rares, la chlorose est incomplète, et ne présente par l'ensemble des phénomènes ordinaires »<sup>2291</sup>.

La chlorose est ainsi liée à la puberté<sup>2292</sup>. Si cette « maladie si commune chez les nubiles »<sup>2293</sup> peut toucher toutes les jeunes filles, certaines semblent y être davantage prédisposées. Claude Lachaise (1797-1881) remarque que les jeunes filles atteintes de chlorose ont été généralement malades pendant leur enfance<sup>2294</sup>. Elles sont souvent d'un naturel triste et angoissé. Si le mode de vie oisif et la nourriture abondante semblent être une cause qui déclenche la maladie, les jeunes filles des milieux défavorisés sont pourtant citées comme des victimes idéales de chlorose : leur alimentation est pauvre, leur habitat humide et elles subissent quotidiennement des travaux « au dessus de leurs forces », ce qui favorise la maladie. Il s'agit donc d'une maladie universelle, qui touche les milieux pauvres comme

---

<sup>2288</sup> D'une manière générale, la chlorose est présentée comme touchant les jeunes filles pubères ou au début de la puberté, qui peinent à être réglées ou ne le sont pas encore. « Elle attaque particulièrement les filles qui ne sont pas réglées, & qui éprouvent de la difficulté à l'être ; elle existe aussi quelquefois après la menstruation, mais cela est moins ordinaire ». Dans : Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles*, op. cit., p. 184.

<sup>2289</sup> Pierre BOYVEAU-LAFFETEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 165.

<sup>2290</sup> Pierre-Jean-Georges CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., p. 373.

<sup>2291</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837*, op. cit., p. 10.

<sup>2292</sup> Pour Moulin de Marguery, cette maladie s'établit lorsqu'une « fille est nubile » car la maladie est avant tout liée à l'accroissement : « Cette maladie arrive au filles quand leur corps a pris à peu près sa consistance : le sang qui auparavant s'employoit tout entier à nourrir & à fortifier le corps, n'étant plus nécessaire en si grande quantité pour en augmenter les forces, puisqu'il en a à peu près ce qu'il en doit avoir ». Dans : Moulin de Marguery, *Traité des eaux minérales nouvellement découvertes au village de Passy, près Paris*, op. cit., p. 36.

<sup>2293</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles*, op. cit., p. 23.

<sup>2294</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit.



celui des élites socioculturelles. Le tempérament lymphatique semble être le plus à même de développer la maladie<sup>2295</sup>, ainsi que les jeunes filles ayant « une constitution faible, nées de parents vieux ou débiles »<sup>2296</sup>.

Pour certains auteurs, il s'agit d'une pathologie liée à la congestion de l'utérus. Pour d'autres, il s'agit d'une faiblesse générale de l'utérus, un défaut des organes digestifs ou bien encore une altération du système nerveux. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins sont davantage partisans d'une cause sanguine, mais elle ne fait pas l'unanimité. De ce fait, la chlorose est rangée du côté des maladies hystériques, résultant d'une faiblesse nerveuse ; d'ailleurs elle prend parfois des allures de nymphomanie, d'hystérie, de fièvres, d'anorexie. C'est avant tout une maladie polymorphe, dont la nosologie et les causes font l'objet de vifs débats chez les médecins<sup>2297</sup>. Tous les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles relèvent le problème de la classification de la maladie. En 1806, dans son *Essai sur la chlorose*, F.-A. Tilorier<sup>2298</sup>, face à toutes ses formes déclare que « les causes [...] peuvent donc être très-multipliées ; elles sont prochaines ou éloignées. On s'est beaucoup occupé des premières, et malgré les peines qu'on s'est données, la chose est encore restée très-obscur »<sup>2299</sup>. L'historien Jacques Arveiller précise d'ailleurs que ce n'est que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que la chlorose sera officiellement rangée dans l'hématologie<sup>2300</sup>.

#### a) Trouver l'origine du mal : un difficile essai nosographique

Pour beaucoup de médecins, surtout avant le XIX<sup>e</sup> siècle, le défaut de menstruation est reconnu comme étant l'une des causes principales de la maladie<sup>2301</sup> Virey, dans l'article « Fille » du *Dictionnaire des sciences médicales*

---

<sup>2295</sup> J. A. CHARPENTIER, *Dissertation sur la chlorose*, Paris, Didot le jeune, 1836, p. 6.

<sup>2296</sup> *Ibid.*

<sup>2297</sup> Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des essais de classification de la maladie se multiplient et donnent lieu à une diversification et une multiplication des formes de chlorose. François Boissier de Sauvages classe la maladie en deux catégories distinctes : les chloroses « vraies » et les chloroses « fausses ». Le critère déterminant de la chlorose dite « vraie » est la présence de troubles de l'appétit et « une aversion singulière & hétéroclite pour certains aliments ». Les « chloroses fausses » sont, quant à elles, simplement des pâleurs et ne s'accompagnent pas de trouble du goût. Il s'agit davantage d'un symptôme plutôt que d'une maladie à part entière : « telle est la pâleur passagère que causent le froid, la frayeur qui accompagne la syncope, l'asphixie, & à laquelle sont sujets ceux qui relient de maladie. La pâleur est un symptôme de presque toutes les cachexies ». Dans : François BOISSIER DE SAUVAGES, *Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes, en genres et en espèces suivant l'esprit de Sydenham, & la méthode des botanistes*, op. cit., t. 9, p. 502. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'article « Chlorose » du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (1874) reprend la classification de Boissier de Sauvages basée sur la distinction entre « vraies » et « fausses » chloroses, tout en l'agrémentant des nouvelles thèses. Si ces essais nosologiques témoignent de la richesse de cette maladie, la majorité des médecins établissent rarement de telles distinctions. Lorsqu'ils évoquent la chlorose, c'est dans le sens le plus répandu : une maladie qui touche essentiellement les jeunes filles et qui se caractérise majoritairement par une pâleur et une fatigue extrême. Dans : ARCHAMBAULT, AXENFELD et BAILLARGER, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, op. cit., t. 16, p. 703.

<sup>2298</sup> Dates de vie et de mort inconnues.

<sup>2299</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose; précédé de quelques considérations sur la menstruation; Présenté et soutenu à l'École de Médecine de Paris, le 23 avril 1806*, op. cit., p. 13.

<sup>2300</sup> Jacques ARVEILLER, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », op. cit., p. 114.

<sup>2301</sup> Pour Ambroise Paré, la maladie des « palles couleurs » est directement liée à la rétention des menstruations, il n'en évoque pas d'autres causes. Quelques médecins, comme Ambroise Paré, expliquent les « palles couleurs » par une

(1812-1822), explique que celle-ci apparaît ordinairement à « la première invasion des règles »<sup>2302</sup>. Même si la maladie se manifeste généralement à la puberté, au moment des ménarches<sup>2303</sup>, les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle tendent à prouver que le défaut des menstruations est davantage un symptôme qu'une cause<sup>2304</sup>. Pour Gardien, auteur de l'article « Chlorose » du même *Dictionnaire des sciences médicales*, l'adynamie des règles est, certes, une cause immédiate de cette maladie, pourtant elle ne peut être considérée comme la seule :

Les médecins, ayant observé que les pâles couleurs étaient, pour l'ordinaire, précédées de la suppression en était la cause immédiate. Les exemples de filles qui deviennent chlorotiques, quoiqu'elles soient abondamment réglées, auraient dû leur faire entrevoir que cette maladie n'est pas essentiellement liée aux phénomènes de la menstruation.<sup>2305</sup>

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, si beaucoup de médecins comprennent que la maladie est liée au sang, il réside encore des mystères quant à la cause exacte. F. A. Tilorier dans son *Éssai sur la chlorose* (1806) explique que la pathologie peut résulter de l'épaisseur du sang, de son défaut de coloration ou bien encore de la trop grande résistance des vaisseaux de l'utérus. Il déclare cependant que ces causes : « sont encore insuffisantes pour expliquer d'une manière satisfaisante à quoi tient l'état dont il est ici question. Peut-être que des connaissances plus exactes sur la composition du sang, et sur l'état où il se trouve dans ce cas, pourraient jeter quelque jour sur ce sujet »<sup>2306</sup>.

Les médecins observent que le sang des chlorotiques est peu coloré et leur sang menstruel, lorsqu'il est présent est « remarquable par sa pâleur ». Son défaut de qualité semble facilement observable puisqu'il laisse des tâches roussâtres sur le linge et a l'aspect d'une sérosité « à peine teinte de matière colorante »<sup>2307</sup>. Pour A. Bouillaud, cette pâleur est relative à la qualité du sang, à un défaut d'hématose<sup>2308</sup> ou à un épaississement<sup>2309</sup>. Ce phénomène reste toutefois difficile à cerner : cette pâleur est-elle causée par un composé du sang ou par une cause physiologique ?

---

étroitesse des veines et des artères de l'utérus qui ne permet pas au sang menstruel de s'écouler. Le sang ne pouvant pas s'écouler, il « s'altère & corrompt ». Dans : Ambroise PARE, *Les œuvres d'Ambroise Paré, divisées en 28 livres avec les figures et portraits, tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, reveuës et augmentées par l'auteur, op. cit.*

<sup>2302</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.14, p. 589.

<sup>2303</sup> La ménarche désigne la période des premières menstruations.

<sup>2304</sup> Les médecins critiquent abondamment les définitions données à la chlorose car elle semble poser des problèmes d'interprétations. Claude Lachaise dans son *Hygiène Physiologique de la femme* (1825) explique ainsi que le plus souvent la définition du mot « chlorose » est la suivante : « l'absence des menstrues à l'époque où elles doivent paraître pour la première fois ». Cependant pris en ce sens, la chlorose n'est pas considérée comme une maladie, mais comme un trouble physiologique. L'arrêt de la menstruation est pourtant quasi-systématique chez les chlorotiques, et ainsi constitue l'un des premiers éléments diagnostique de la maladie. Dans : Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. 137.

<sup>2305</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>2306</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose; précédé de quelques considérations sur la menstruation; Présenté et soutenu à l'École de Médecine de Paris, le 23 avril 1806, op. cit.*, p. 13.

<sup>2307</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837, op. cit.*, p. 17.

<sup>2308</sup> Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, l'hématose est la transformation du sang veineux en sang artériel par oxygénation du sang dans les poumons. Voir : <https://www.cnrtl.fr/definition/h%C3%A9matose>

<sup>2309</sup> M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 8.

Les médecins et chimistes Louis Lemery (1677-1743) et Étienne-François Geoffroy (1672-1731) découvrent que le fer est un constituant du sang en 1713<sup>2310</sup>. Il faut cependant attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour que les théories médicales définissent le lien entre la qualité du sang des chlorotiques et le fer. Cette altération du sang mystérieuse en 1837, est qualifiée par Frédéric Mimard de « pas encore parfaitement connue dans sa nature. La chimie n'a jeté que peu de jour sur cette question »<sup>2311</sup>. Il fait toutefois référence à une étude de M. Foedish, publiée dans les journaux allemands, qui a observé une diminution de fibrine et de fer dans le sang des chlorotiques<sup>2312</sup>. Cette manière de concevoir la chlorose a été renouvelée par les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle comme Armand Trousseau (1801-1867)<sup>2313</sup>.

## b) Un diagnostic qui fait appel aux cinq sens

La chlorose est généralement présentée comme une maladie facile à diagnostiquer<sup>2314</sup> mais Frédéric Mimard met en garde : au début de la maladie, lorsque les symptômes ne « sont bien dessinés », la chlorose peut être confondue avec une affection organique du poumon, du cœur, de l'estomac, ou de l'utérus<sup>2315</sup>, ou bien encore avec l'anémie. Le médecin demande d'observer attentivement les évacuations, qui seront toujours plus abondantes dans l'anémie. Les éléments diagnostiques de la maladie sont sensiblement les mêmes du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle. Certains éléments semblent être systématiques, d'autres apparaissent au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, les éléments diagnostiques sont en relation avec les causes de la maladie et varient selon les médecins.

La pâleur du teint des jeunes filles est, comme le précise Chambon de Montaux en 1785, le « symptôme le plus apparent »<sup>2316</sup> de la maladie. Pourtant, au fur et à mesure du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins semblent être de plus en plus sceptique vis-à-vis de ce symptôme. En effet, pour Fonssagrives, en 1869, quelquefois les jeunes malades n'apparaissent pas toujours sous cette forme et la maladie « se cache sous le masque de trompeuse apparence de richesse du sang »<sup>2317</sup>. Il faut alors observer de plus près le corps des jeunes filles pour récolter des indices. Le médecin recommande de regarder la couleur des gencives, la couleur des ongles ou l'apparence des paupières. Bien que quasiment systématique, la pâleur ne peut donc être l'unique élément diagnostique de la chlorose<sup>2318</sup>. Le

---

<sup>2310</sup> Karl Y. GUGGENHEIM, « Chlorosis », *op. cit.*

<sup>2311</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837, op. cit.*, p. 8.

<sup>2312</sup> *Ibid.*

<sup>2313</sup> J. A. CHARPENTIER, *Dissertation sur la chlorose, op. cit.*, p. 14.

<sup>2314</sup> Le médecin Jean Astruc déclare : « le diagnostic de la maladie est facile ». Dans : Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes, op. cit.*, p. 293.

<sup>2315</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837, op. cit.*, p. 17.

<sup>2316</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles, op. cit.*, p. 184.

<sup>2317</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement, op. cit.*, p. 133.

<sup>2318</sup> Claude Lachaise s'oppose d'ailleurs à l'expression de « pâles couleurs » pour désigner la chlorose : « dénomination inexacte, puisque la bouffissure et la décoloration générales propres à cet état se rencontrent dans un grand nombre

vocabulaire pour décrire le teint des jeunes filles chlorotiques est abondant. Les variations sont tellement nombreuses que François Boissier de Sauvages (1706-1767) déclare qu'il « est extrêmement difficile de trouver des termes pour exprimer ces différentes couleurs »<sup>2319</sup>. Boyveau-Laffeteur en 1812 évoque un teint « livide et plombé »<sup>2320</sup>, Fonssagrives en 1869, un teint à « l'aspect de la cire »<sup>2321</sup>. Quant à la couleur de la peau, les médecins évoquent une gamme, allant du blanc au noir. Un teint le plus souvent décrit comme étant « vert ou d'un jaune feuille-morte »<sup>2322</sup>. En plus d'une pâleur extrême, les visages sont généralement décrits comme boursoufflés, les médecins parlent alors de « bouffissure de la face »<sup>2323</sup>. Les cernes marquent le visage des chlorotiques : les paupières sont « entourées d'un cercle brunâtre »<sup>2324</sup>, les yeux « battus »<sup>2325</sup>. Si la majorité des médecins se concentre sur la couleur du visage, Fonssagrives observe une coloration anormale des veines, qui apparaissent « bleuâtres » ou de couleur lilas<sup>2326</sup>. C'est l'apparence de l'intégralité de la peau du corps qui change avec la maladie<sup>2327</sup>. Pour Boisseau de Sauvages, en 1771, la pâleur est expliquée par une prédominance de la lymphe qui « éteint la couleur naturelle du sang »<sup>2328</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, cette pâleur est davantage expliquée par une forme d'anémie ou du moins, d'une altération de la qualité du sang.

Autre symptôme principal et systématique : les troubles de l'appétit et du goût. La coloration du visage ainsi que le pica<sup>2329</sup> sont reconnus comme les symptômes principaux de la maladie<sup>2330</sup>. Beaucoup de médecins évoquent le rapport entre la chlorose et le pica, dans lequel les jeunes filles sont attirées et ingèrent des substances étranges telles que la chaux, le plâtre, la craie, la cire, la boue... D'autres jeunes filles souffrent d'un arrêt de l'appétit ou d'une appétence pour des « aliments épicés, de vinaigre, salade, crudités »<sup>2331</sup>. François Boissier de Sauvages donne une

---

d'autres maladies, chez des enfans au berceau, chez des adultes et chez de jeunes garçons ». Dans : Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit., p. 135.

<sup>2319</sup> François de la Croix Boissier de SAUVAGES, *Nosologie méthodique, dans la quelle les maladies sont rangées par classes, suivant le système de Sydenham & l'ordre des botanistes*, Paris, chez Hérisson, le Fils, 1771.

<sup>2320</sup> Pierre BOYVEAU-LAFFETEUR, *Traité des maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 167.

<sup>2321</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 131.

<sup>2322</sup> Pierre BOYVEAU-LAFFETEUR, *Traité des maladies physiques et morales des femmes*, op. cit., p. 167.

<sup>2323</sup> Pour Frédéric Mimard, « cette bouffissure augmente et se change même en œdème par l'exercice. Il se montre aussi un léger œdème sur les extrémités inférieures ». Dans : Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837*, op. cit., p. 16.

<sup>2324</sup> J. A. CHARPENTIER, *Dissertation sur la chlorose*, op. cit., p. 7.

<sup>2325</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol.5, p. 131.

<sup>2326</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, op. cit., p. 131.

<sup>2327</sup> Jacques Hubert Van Peene décrit une « la peau, en général, est sèche, molle et flasque ». Dans : VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, op. cit., p. 46.

<sup>2328</sup> Dans : François BOISSIER DE SAUVAGES, *Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes, en genres et en espèces suivant l'esprit de Sydenham, & la méthode des botanistes*, op. cit., t. 9, p. 501.

<sup>2329</sup> Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, le pica est une « perversion de l'appétit caractérisée par une tendance à manger des substances impropres à la nutrition ». Voir : <https://www.cnrtl.fr/definition/pica>

<sup>2330</sup> « La chlorose consiste essentiellement dans la pâleur et le pica » ; Dans : ARCHAMBAULT, AXENFELD et BAILLARGER, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, op. cit., p. 703 T. 16.

<sup>2331</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837*, op. cit., p. 13.

explication du changement d'alimentation chez les chlorotiques. Cette appétence pour les aliments étranges est causée par la fatigue qui provoque oisiveté et faiblesse musculaire :

Ce défaut d'exercice, joint à la crase vicieuse du sang & des sucs gastriques, qui est séreuse ou muqueuse, affoiblit la faim, déprave l'appétit, qui a moins pour objet les alimens que les saveurs, parce qu'une salive séreuse ne flatte point le palais, à moins qu'on ne l'aiguise par des assaisonnemens, ou qu'on ne la corrige avec des absorbans, lorsqu'elle est muqueuse. Comme on ne trouve plus de goût aux alimens ordinaires, on en cherche d'autres auxquels l'estomac n'est point fait ; & de là vient qu'à mesure que la maladie fait des progrès, la pléthore ou la cacochymie produite par un sang visqueux, épais, mal préparé, & par une sérosité jaune & surabondante, augmente.<sup>2332</sup>

Le trouble du goût est un élément caractéristique du diagnostic et on retrouve cet aspect aussi bien chez Ambroise Paré que chez les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2333</sup>.

En outre, les jeunes malades ont souvent des frissons et les extrémités froides. La chlorose implique effectivement une sensibilité au froid qui peut être utile au diagnostic. Frédéric Mimard décrit des malades recherchant constamment la chaleur du feu « comme ces tiges mal placées qui se courbent et se redressent pour franchir les obstacles qui leur dérobaient les rayons solaires »<sup>2334</sup>. De la même manière, les troubles liés à la digestion sont nombreux et accompagnent la maladie. Il s'agit essentiellement d'alternance de constipations et de diarrhées<sup>2335</sup>.

Le diagnostic passe également par l'écoute du corps. Les palpitations des chlorotiques sont inconstantes, « quelquefois faibles, mais qui d'autres fois sont très-intenses »<sup>2336</sup>. Elles sont douloureuses et intenses : « Il y a des cas où on ne sent rien à la main ; d'autres, au contraire, où la main sent les violentes contractions du cœur et où l'impulsion de l'organe est tellement forte qu'elle repousse l'oreille de l'observateur, et qu'on pourrait croire à une hypertrophie »<sup>2337</sup>. Les palpitations cardiaques résultent, pour François Boissier de Sauvages, d'une respiration gênée qui entraîne un mauvais passage du sang : « le sang afflue en plus grande quantité dans le poumon & l'engorge, sans qu'il puisse le faire passer dans le ventricule gauche du cœur, à cause que les muscles pectoraux sont trop foibles pour le comprimer »<sup>2338</sup>.

Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques médecins commencent même à distinguer un son particulier caractéristique de la maladie. Frédéric Mimard et Jean-Baptiste Bouillaud évoquent l'existence d'un bruit artériel

---

<sup>2332</sup> Dans : François BOISSIER DE SAUVAGES, *Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes, en genres et en especes suivant l'esprit de Sydenham, & la méthode des botaniste, op. cit.*, t.9, p. 504.

<sup>2333</sup> Pour Paré, c'est un « appetit corrompu & dépravé » qui frappe ces jeunes filles, il est semblable à celles des femmes enceintes. Dans : Ambroise PARE, *Les oeuvres d'Ambroise Paré divisées en vingt huit livres avec les figures et portraits, tant de l'anatomie qui des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, reveues et augmentées par l'auteur*, Paris, Gabriel Buon, 1585, non paginé.

<sup>2334</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837, op. cit.*, p. 16.

<sup>2335</sup> « En général, il y a de la constipation ; souvent cette constipation alterne avec de la diarrhée, diarrhée sérieuse dans colique, qui n'est qu'un simple flux, et qu'on arrête par l'administration des toniques : le fer, l'infusion de colombo, par exemple ». Dans : *Ibid.*, p. 13.

<sup>2336</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>2337</sup> *Ibid.*

<sup>2338</sup> Dans : François BOISSIER DE SAUVAGES, *Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes, en genres et en especes suivant l'esprit de Sydenham, & la méthode des botaniste, op. cit.*, t.9, p. 503.

particulier « propre à la chlorose » que Bouillaud nomme le « bruit de diable »<sup>2339</sup>. Également appelé « bruit chlorotique », c'est un son intermittent, saccadé perceptible pendant la contraction du ventricule gauche<sup>2340</sup>. Ce son peut être plus léger et s'apparenter dans ce cas à un bruit de mouche. Pour ces médecins, « le bruit chlorotique est très-important pour le diagnostic de l'affection qui nous occupe. Il a une immense valeur, car il existe toujours ou presque toujours. On peut le prédire chez les personnes chlorotiques »<sup>2341</sup>. Selon Jean-Baptiste Bouillaud, ce bruit de diable peut être également être observé dans les états d'anémie et d'hystérie. Ces observations des bruits artériels permettent d'établir un lien entre la diminution de la densité du sang et le développement de la chlorose. Dans ce sens, les « bruits de diables » confirment une cause sanguine. En 1859, dans une communication à l'Académie impériale, Bouillaud déclare :

Je suis heureux, messieurs, et vraiment je m'enorgueillis de pouvoir rattacher ces études à la grande découverte de Laënnec, ce demi-dieu de la médecine moderne, comme je puis y rattacher aussi mes recherches sur l'endocardite et la péricardite rhumatismales. En effet, c'est en me livrant à l'auscultation des bruits du cœur et des artères, à l'état normal et anormal, que j'ai découvert les premières données sur lesquelles reposent les doctrines que j'ai publiées plus tard sur les maladies que je viens de nommer, ainsi que sur les états chlorotique et anémique.<sup>2342</sup>

Dresser une liste de tous les symptômes est impossible face à la quantité de ceux-ci. Comme le déclare Virey dans l'article « Fille » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) : « Aucune maladie n'est en effet accompagnée d'un nombre si prodigieux de symptômes, souvent hystériques et plus étranges les uns que les autres »<sup>2343</sup>. Quelques médecins lient ainsi la chlorose à l'hystérie, notamment dans la dernière phase de la maladie. Joseph-Marie Vigarous (1759-1828) indique que certaines jeunes filles chlorotiques sont attaquées d'une « espèce de syncope hystérique, si forte et si profonde, qu'elle sembloit morte ; une pâleur et un froid cadavéreux étoient répandus sur toute sa personne, l'œil terne, point de pouls, point de respiration, rien qui annonçât la vie »<sup>2344</sup>. Les symptômes, souvent violents, prennent généralement la forme de tableaux médicaux et participent ainsi à la mise en scène du corps chlorotique.

### c) La mise en scène du corps chlorotique

La chlorose provoque un « état de langueur apparente de l'ensemble des différents systèmes organiques »<sup>2345</sup>. L'exposé des cas cliniques et les descriptions des jeunes filles chlorotiques permettent de faire émerger un « portrait

---

<sup>2339</sup> M. C. A. BOULLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 21. Le diable fait référence à un instrument de musique qui sert de jouet aux enfants

<sup>2340</sup> *Ibid.*

<sup>2341</sup> *Ibid.*

<sup>2342</sup> Jean-Baptiste BOULLAUD, *De la chlorose et de l'anémie, op. cit.*, p. 20.

<sup>2343</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 15, p. 526.

<sup>2344</sup> Joseph Marie Joachim VIGAROUS DE MONTAGUT, *Cours élémentaire de maladies de femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe, op. cit.*, p. 471.

<sup>2345</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. 135.



type » des malades, sous la forme de « tableaux » plus ou moins morbides, mais qui tous témoignent de la faiblesse et de la pâleur de celles-ci. La majorité des discours médicaux mettent en scène des tableaux effrayants où, à terme, les jeunes filles succombent à leur maladie. Virey fournit une description inquiétante dans l'article « Fille » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822).

En premier lieu, le médecin se concentre sur le teint et l'apparence physique des malades : « Voyez cette jeune vierge non réglée, languissante, maigre, et se traînant à peine ; l'éclat de ses joues et de son teint s'est terni, la vivacité de ses regards s'éteint, et ses yeux ne jettent plus qu'un feu sombre ; sa respiration est aussi pénible que le moindre mouvement du corps, qui semble harassé de lassitude ; elle est froide au toucher, son pouls petit et fréquent »<sup>2346</sup>. Les jeunes filles malades, tourmentées sont présentées comme animées d'une « ardeur interne ». La douleur est omniprésente, elles souffrent « d'affreuses migraines », sont prises de « torpeur »<sup>2347</sup>.

Blanches, le corps froid, les yeux livides, les jeunes filles ont des apparences fantomatiques. Elles semblent d'ailleurs elles-mêmes habitées par « mille chimères »<sup>2348</sup>. Le soir, elles sont « agitée[s] de vaines terreurs dans l'obscurité, des spectres effrayans [es] poursuivent pendant les songes et les rêvasseries ». Elles ont un comportement étrange, « bizarre, capricieux, rempli d'anxiétés », proche de la folie<sup>2349</sup>. À ce stade, l'état des jeunes filles peut s'améliorer avec l'arrivée ou la reprise des menstruations, naturellement ou à l'aide de remèdes. Cependant, si les thérapies mises en place ne fonctionnent pas, l'état se dégrade. À tous les maux déjà cités s'ajoute une profonde tristesse<sup>2350</sup>, « des horripilations, des secousses convulsives, des scènes tumultueuses qui sont autant de tentatives de la nature pour forcer tous les obstacles et s'ouvrir des voies salutaires par des crises impétueuses, mais fatigantes »<sup>2351</sup>. Puis tous les organes internes sont touchés, la rate se tuméfie, le foie s'engorge, l'estomac se déprave. En d'autres termes « le corps s'atrophie et se consume »<sup>2352</sup>. L'apparence fantomatique des jeunes filles prend de plus en plus celle de cadavres. La peau devient livide, « noirâtre » et se recouvre de pustules et d'ulcères scorbutiques. Les dents se déchaussent, l'haleine devient fétide. Ce sont des signes qui mènent « à une mort désormais inévitable »<sup>2353</sup>. Les douleurs physiques ou morales sont tellement grandes qu'elles peuvent pousser au suicide : « Combien de filles,

---

<sup>2346</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.15, p. 525.

<sup>2347</sup> *Ibid.*

<sup>2348</sup> *Ibid.*

<sup>2349</sup> « Elle est folle, elle est sage d'un moment à l'autre, et rit ou pleure sans sujet ». Dans : *Ibid.*, p. 524.

<sup>2350</sup> La tristesse et la mélancolie sont très souvent décrites par les médecins. Elles s'expliquent généralement par un relâchement des fibres. Jean Astruc remarque que chez les jeunes filles atteintes de chlorose ou de pâles couleurs « les fibres du cerveau sont toujours plus lâches & plus molles qu'à l'ordinaire, même lorsqu'elles sont le mieux éveillées, elles ne peuvent être jamais que foiblement ébranlées par les impressions des objets. De-là vient que rien n'affecte ces malades, qu'elles ont du dégoût pour tout, qu'elles cherchent à être seules, qu'elles sont tristes, rêveuses, mélancoliques, & même, si l'on veut stupides ». Dans : Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes, op. cit.*, t.1, p. 290.

<sup>2351</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol.15, p. 525.

<sup>2352</sup> *Ibid.*

<sup>2353</sup> *Ibid.*

détestant l'existence, y ont mis un terme en se précipitant dans les eaux, en s'étranglant, ou se délivrant par le poison de ces odieuses souffrances ! »<sup>2354</sup>.

De telles esquisses sont fréquentes et représentatives de l'imaginaire des jeunes filles malades de la chlorose au XIX<sup>e</sup> siècle. Elles témoignent de la nécessité de traiter rapidement la maladie afin de contrer son évolution funeste mais elles sont surtout porteuses d'une esthétique particulière qui « colle » aux jeunes filles. Ce symbole de la fragilité, cette théâtralisation des corps provoque ainsi pitié et émoi. Les malades apparaissent comme animées aussi bien par une fragilité physique que psychologique, qui traverse le champ médical et se retrouve mobilisée dans les arts ou la littérature : la chlorose va devenir au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, plus qu'un cas médical, un véritable symbole.

En effet, l'image des jeunes filles chlorotiques, pâles et faibles, est très présente dans la littérature de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2355</sup>. Jean Starobinski retrouve des caractéristiques physiques de cette maladie dans un grand nombre de romans du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment chez Zola où les jeunes filles sont présentées avec des caractéristiques typiques des chlorotiques<sup>2356</sup>. De la même manière, Jean-Louis Cabanès évoque un recours à « une mythologie médicale du sang et des nerfs » chez Zola et les frères Goncourt où les jeunes filles sont souvent touchées par la chlorose, maladie permettant ainsi de lier « contiguïté du physique et du moral »<sup>2357</sup>.

La pâleur naturelle, impression de fragilité, devient peu à peu synonyme de beauté au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'univers romantique. Philippe Perrot évoque un « culte immodéré du teint blafard, spectral, à reflets jaunâtres, bleuâtres, verdâtres, douloureuse, mais prestigieuse expression du feu intérieur, de la destinée vaincue, de la maladie et de la mort proche »<sup>2358</sup>. C'est avant tout un teint bourgeois qui est à la mode, « une blancheur de constitution »<sup>2359</sup> qui s'oppose à la blancheur aristocratique artificielle et poudrée. On retrouve également l'image des chlorotiques dans la poésie. Charles Baudelaire (1821-1867) fait référence à la pâleur des jeunes filles dans un poème des *Fleurs du mal* intitulé « Lola de Valence » [voir Annexe 7] :

Je le laisse à Gavarni, poète des chloroses,  
Son troupeau gazouillant de beautés d'hôpital  
Car je ne puis trouver parmi ces pâles roses  
Une fleur qui ressemble à mon rouge idéal.<sup>2360</sup>

---

<sup>2354</sup> *Ibid.*, p. 526.

<sup>2355</sup> Selon les études de Gugeheim, les cas de chlorose augmentent fortement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe et aux États-Unis. Si la chlorose, au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est davantage liée au milieu urbain et aisé, les médecins de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle incriminent surtout les mauvaises conditions de vie et de travail des milieux ouvriers. Cette maladie tend à disparaître dans les années 1930 et ne touche plus ensuite que quelques rares cas. Voir : Karl Y. GUGGENHEIM, « Chlorosis », *op. cit.*, p. 1822.

<sup>2356</sup> Jean STAROBINSKI, « Sur la chlorose », *Romantisme*, 1981, vol. 11, n° 31, pp. 113-130.

<sup>2357</sup> Jean-Louis CABANES, *Le corps et la maladie dans les récits réalistes (1856-1893)*, FeniXX, 1990, 861 p.

<sup>2358</sup> Philippe PERROT, *Le Travail des apparences*, Paris, Seuil, 1991.

<sup>2359</sup> *Ibid.*

<sup>2360</sup> Judd David HUBERT, *L'esthétique des « Fleurs du mal » : essai sur l'ambiguïté poétique*, Genève, Slatkine, 1993, p. 74-75.

L'image des chlorotiques se transpose également dans l'iconographie, notamment par le biais du personnage d'Ophélie<sup>2361</sup> issue de la tragédie *Hamlet*<sup>2362</sup>. Les représentations de cette pièce sont nombreuses au XIX<sup>e</sup> siècle et ce personnage devient de plus en plus populaire. Après les spectacles donnés à l'Odéon en 1827, l'historienne Catherine Authier remarque une nette augmentation des représentations d'Ophélie : « elle intéresse à la fois artistes d'avant-garde, de la Société des artistes français de 1834 à 1908, mais aussi S.N.B.A (ou Salon des indépendants) en sculpture, dessin et peinture »<sup>2363</sup>. Le plus souvent, ces images ont un caractère inquiétant. Ophélie est pâle, fragile, instable, elle a les yeux cernés et reprend dès lors quelques codes symptomatiques des jeunes filles chlorotiques [voir Annexe 8]. Pour Catherine Authier, ces codes iconographiques témoignent d'un « culte de l'invalidité »<sup>2364</sup> qui contribue « à enraciner les préjugés culturels sur les femmes au XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>2365</sup>. Ophélie incarne donc « un type de souffrance auquel s'identifieront alors un très grand nombre de jeunes filles en mal de vivre. Du point de vue médical, il s'agit d'une maladie aux symptômes vagues, un mal étrange qui s'apparente à la chlorose et ne frappe que les femmes »<sup>2366</sup>.

Cette représentation se prolonge dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le teint des chlorotiques est également source d'inspiration humoristique pour le journaliste, écrivain et humoriste Alphonse Allais (1854-1905) qui présente en 1883 à l'exposition officielle des Arts incohérents un monochrome intitulé : *Première communion de jeunes filles chlorotiques par un temps de neige* [voir Annexe 9].

### 8.2.2. Le traitement de la chlorose

La chlorose est présentée comme une maladie dégénérative. Le médecin F.-A. Tilorier, auteur d'un *Essai sur la Chlorose* (1806), distingue trois phases dans la maladie. Dans la première phase, les malades ont le teint pâle tirant sur le vert ou le jaune, leur respiration est difficile, leur pouls est faible, leur peau sèche et elles souffrent de troubles de la digestion. Dans la seconde phase, des symptômes supplémentaires font leur apparition : pica, amaigrissement, vomissement, diarrhée, constipation et fièvre. Enfin, dans la troisième période, les malades tombent dans une

---

<sup>2361</sup> Ophélie est une jeune fille sombre dans la folie à la suite d'une déception amoureuse et à l'assassinat de son père par son amant.

<sup>2362</sup> *Hamlet* est la plus longue et l'une des plus célèbres pièces de William Shakespeare (1564-1616). La date de sa composition n'est pas précisément déterminée. Le texte fut publié en 1603.

<sup>2363</sup> Catherine AUTHIER, « La représentation d'Ophélie », *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 24 avril 2020. URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/representation-ophelie>

<sup>2364</sup> Le « culte de l'invalidité » a été définie par l'historien de l'art Bram Dijkstra. Bram DIJKSTRA, *Les idoles de la perversité: figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle*, Paris, Seuil, 1992, 475 p.

<sup>2365</sup> *Ibid.*

<sup>2366</sup> *Ibid.*

profonde mélancolie, elles sont sujettes aux syncopes, aux palpitations et à des faiblesses permanentes<sup>2367</sup>. La force des traitements dépend avant tout de la phase dans laquelle sont les malades.

### a) De nombreux remèdes et palliatifs

La majorité des médecins proposent deux types de traitements. Le premier est basé sur la pharmacopée, le second sur des règles d'hygiène et des moyens « physiques » permettant d'agir directement sur le corps. Dans la majorité des cas, ces deux sortes de traitements sont considérées comme complémentaires. Toutefois Boyveau-Laffeteur distingue nettement une méthode palliative qui vise à empêcher les symptômes de s'aggraver, d'une méthode curative « faite pour guérir radicalement »<sup>2368</sup>, considérée comme étant « la seule qui anéantisse jusqu'au germe de la Chlorose »<sup>2369</sup>.

D'une manière générale, la thérapie débute par des traitements doux qui s'intensifient selon l'état des malades<sup>2370</sup>. Au début de la maladie, les thérapeutiques employées sont généralement composées d'infusions légères de « de camomille, de centaurée, d'armoise, de safran<sup>2371</sup>, de sauge, de mélisse, d'hysope<sup>2372</sup>, des écorces d'oranges ou de citron »<sup>2373</sup>. Lorsque les sujets sont trop affaiblis, les conseils thérapeutiques sont avant tous liés aux activités et à l'alimentation et visent à redynamiser le corps et l'esprit. Les mets choisis ainsi que la prise des repas permettent de faciliter la digestion souvent décrite comme difficile chez les jeunes filles chlorotiques. Virard, en 1776, prescrit trois repas par jour, constitués « d'un léger potage, fait avec le ris, l'orge ou l'avoine gruée », et de quelques poires cuites en très petite quantité. Viandes, laitages et fruits « mal murs » sont bannis de leur régime, car ils sont plus durs à digérer. Quarante ans plus tard, Tilorier propose un régime équivalent, quoiqu'il contienne des variantes, afin de s'adapter au tempérament et aux circonstances des malades : « Si la malade est d'un tempérament nerveux, il faudra qu'elle évite les ragoûts aromatisés et épicés, les assaisonnements trop multipliés, les viandes dures et de difficile

---

<sup>2367</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose ; précédé de quelques considérations sur la menstruation ; Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 23 avril 1806, op. cit.*, p. 15.

<sup>2368</sup> Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes, op. cit.*, p. 168.

<sup>2369</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>2370</sup> Virey dans l'article « Fille » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) déconseille, au début de la maladie, l'usage des « boissons délayantes, désobstruantes, incisives, desquelles certains médecins accablent ces filles déjà si faibles, si pâles ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, vol. 15, p. 526.

<sup>2371</sup> Le safran est un ingrédient très souvent cité par les médecins pour le traitement de la chlorose. Il est administré sous plusieurs formes. Gardien évoque des infusions de safran. Voir : *Ibid.*, vol. 15, p. 136.

<sup>2372</sup> L'Hysope est un arbrisseau vivace de la famille des Lamiacées. Une plante médicinale utilisée pour ces vertus antiseptiques, stimulantes, stomachiques et expectorantes.

<sup>2373</sup> Puis, les traitements utilisés sont de plus en plus forts : « quiquina, la gentiane, le cassia amara, le tan de l'écorce de chêne et de marronnier d'Inde, les vins de quiquina, de petite centaurée et d'absinthe, sont alors mis en usage ». Dans : M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 18.

digestion. Il en sera de même des graines qui, comme les légumineuses, sont sujettes à occasionner des vents »<sup>2374</sup>. Des « évacuans » sont prescrits pour parer aux problèmes digestifs. Il s'agit surtout de vomitifs et laxatifs. Bouillaud en 1815, explique qu'ils permettent de dégager les « voies digestives des mucosités qui les surchargent, et les préparent ainsi à recevoir plus facilement l'effet des médicamens que l'on veut administrer »<sup>2375</sup>.

Quand la chlorose est liée à une faiblesse du corps et de l'âme, à un « défaut d'énergie cérébrale », Claude Lachaise prescrit avant tout des activités diverses qui ont pour but d'exciter « le développement des phénomènes de la puberté »<sup>2376</sup>. En premier lieu, il conseille des activités liées à l'imagination : musique, peinture et poésie. Il est également question de distraire les jeunes filles le plus possible et d'éloigner d'elles « toute cause de morosité ou de mécontentement, et lui procurer tous les moyens d'une joyeuse et bruyante distraction »<sup>2377</sup>. Alors que la majorité des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles lutte contre les activités qui stimulent l'imagination des jeunes filles par peur d'un éveil prématuré des sens, Claude Lachaise recommande aux chlorotiques « la fréquentation des assemblées nombreuses, des bals, et des spectacles où les passions tendres sont exprimées avec cet art qu'approuvent à la fois la fraîche gaîté, la décence et le bon goût »<sup>2378</sup>. De la même manière, le lieu des promenades doit être choisi avec soin et être assez distrayant pour être capable d'éloigner les idées sombres. Émulation, excitation et sensation<sup>2379</sup> sont les maîtres-mots de l'hygiène des jeunes filles chlorotique prescrite par Claude Lachaise.

Les médecins ont tendance à présenter les vertus de la danse et de la musique, des activités essentielles aux chlorotiques « parce qu'en agitant tout le corps d'un mouvement d'ensemble, elle développe la respiration, rend la circulation plus active, augmente les sécrétions et opère un bien être sensible dans toute l'économie »<sup>2380</sup>. La danse est une activité présente dans tous les traités sur la puberté ou la chlorose. Il s'agit d'un « amusement salubre »<sup>2381</sup>, d'une activité agréable, surtout prescrite comme diversion mentale, pour éviter que les jeunes filles sombrent dans la tristesse et une inactivité totale du corps et de l'esprit.

Face à l'extrême fragilité et fatigue des chlorotiques, les exercices « passifs » sont les plus conseillés : à cheval, en voiture ou en âne<sup>2382</sup>. L'équitation est ainsi très souvent considérée comme une activité adaptée<sup>2383</sup>. Le

---

<sup>2374</sup> Il préconise notamment l'usage du « bon vin », « qui convient le mieux au tempérament lymphatique, qui se rencontre le plus fréquemment avec l'état de chlorose ». Dans : F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose; précédé de quelques considérations sur la menstruation; Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 23 avril 1806, op. cit.*, p. 22.

<sup>2375</sup> M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 17.

<sup>2376</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. 142.

<sup>2377</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>2378</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>2379</sup> Le corps peut être stimulé par des frictions sèches afin d'exciter « l'action de la peau et de favoriser la circulation capillaire et la transpiration insensible ». Dans : *Ibid.*

<sup>2380</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose ; précédé de quelques considérations sur la menstruation ; Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 23 avril 1806, op. cit.*, p. 22.

<sup>2381</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles, op. cit.*, p. 223.

<sup>2382</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837, op. cit.*, p. 22.

<sup>2383</sup> L'équitation comme thérapie est par exemple cité dans ces ouvrages : Jean Baptiste Gabriel MITAINE, *Considérations générales sur l'âge de l'adolescence ; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le*

médecin Chambon de Montaux dans son *Des maladies des filles* (1785) explique que les promenades à cheval sont les plus utiles, la secousse permettant d'agir sur l'intégralité du corps et aux malades de ne pas trop se fatiguer. Contrairement à la marche à pied, qui apparaît comme « très-difficile » pour les malades, car « les nerfs des extrémités inférieures éprouvent une certaine compression qui les engourdit ; d'ailleurs les jambes se refusent en quelque sorte au mouvement »<sup>2384</sup>. La pratique de l'équitation doit cependant répondre à quelques règles : les jeunes filles doivent monter « à la manière des hommes » pour ne pas causer d'engourdissement et de déformation du dos<sup>2385</sup>. Cette position permet de causer un frottement entre la selle et les parties génitales : « il en résulte un ébranlement léger des nerfs, qui se distribuent à la vulve, au périnée & à l'anus, & cette sorte de commotion donne plus de ressort aux parties que j'ai nommées, ainsi qu'à celles qui leur sont adhérentes »<sup>2386</sup>. Un siècle plus tard, en 1870, la pratique de l'équitation est d'ailleurs considérée comme un moyen préventif de la chlorose car elle agit sur le dynamisme du corps et de l'utérus<sup>2387</sup>. Un traitement à base de fer ne sera que meilleur lorsqu'il est accompagné de la pratique équestre, car le premier fortifie la fibre utérine, le second la tonifie<sup>2388</sup>.

Pour les sujets trop faibles pour supporter l'équitation, les médecins conseillent des balades en charrette, qui permettent de ressentir les secousses du voyage sans pour autant demander d'effort. Ces promenades permettent de prendre l'air et de vivifier le corps. Virey dans l'article « Fille » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) loue l'efficacité de ces voyages sur la chlorose :

Une demoiselle chlorotique de Paris monte sur une charrette de paysan pour prendre l'air à la campagne ; à peine le char rustique l'a-t-il cahotée rudement un quart-d'heure, qu'elle est surprise d'un vomissement atroce, et rend, avec une vile porracée, une grande abondance de mucosités. Elle poursuit cependant sa route et arrive bien secouée à la chaumière villageoise. Le lendemain on la fait promener dans les champs ; après quatre à cinq jours de travaux champêtres, l'air vif lui ramène l'appétit, éclaircit son teint ; l'époque

---

8 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, Paris, Didot le jeune, 1819, p. 29 ; Lodois CELERIER, *Essai sur la chlorose. Thèse présentée et publiquement soutenue devant la faculté de médecine de Montpellier le 1<sup>er</sup> Février 1845*, Montpellier, Tipographie de Pierre Grollier, 1845, p. 33 ; M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine, op. cit.*, p. 27.

<sup>2384</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles, op. cit.*, p. 219.

<sup>2385</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>2386</sup> *Ibid.*

<sup>2387</sup> L'équitation semble être de plus en plus citée par les médecins au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une activité en vogue dans les milieux bourgeois. Michèle Hecquet présente cette activité comme une « école désirable de la civilité, où les demoiselles trouvent l'occasion d'affiner leur maîtrise de soi et leur capacité à se mouvoir avec élégance ». Il s'agit certainement, avec la danse, de l'activité la plus appréciée par les médecins pour redynamiser et former les corps féminins. Pour Michèle Hecquet l'heure de gloire de l'équitation est perceptible à partir du Second Empire où elle se diffuse plus largement dans la société. Son usage permet aux aristocrates de « tenir leur rang » et pour les bourgeois issus de la révolution industrielle « de gagner le leur ». Il s'agit d'une activité onéreuse et permet d'afficher un certain revenu. Voir : Michèle HECQUET, *L'Éducation des filles au temps de George Sand, op. cit.*, p. 62. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle une littérature médicale sur l'équitation comme pratique physique et sportive se met en place : Voir Alfred ROGER, *Livre de l'équitation des dames et de la gymnastique*, Paris, Ploche, 1851 ; Rigault de ROCHEFORT, *L'équitation des gens du monde, promenades à cheval*, Paris, Canel, 1830.

<sup>2388</sup> « L'équitation ne se contente pas de prévenir les désordres de la chlorose, elle les guérit encore, car, si elle parvient à supprimer la cause qui les a produits, ceux-ci n'ont plus leur raison d'être, et ne savons-nous pas d'ailleurs comment elle agit sur les phénomènes de nutrition, et par quels moyens elle opère la reconstitution du sang ». Dans : R. CHASSAIGNE, *De l'équitation considérée au point de vue physiologique, hygiénique et thérapeutique*, Paris, J. B. Baillière et Fils, 1870, p. 96.



menstruelle arrive, les règles fluent d'elles-mêmes avec abondance, et la malade guérie retourne gaiement à la ville.<sup>2389</sup>

Il s'agit pour Virey du principal moyen de guérison, car elle lie mouvement du corps, exercice à l'air libre et rayon du soleil.

Les bains sont également prescrits pour redynamiser le corps. Ils sont davantage considérés comme moyen préventif et curatif plutôt que comme outil de propreté<sup>2390</sup>. Toutefois, le bain doit être limité et surveillé, car s'il procure calme et délassément, il peut amener une certaine mollesse du corps<sup>2391</sup>. Les enfants et les jeunes filles sont particulièrement sensibles aux bains chauds qui, au dire d'Alexis Delacoux, impriment chez ces sujets « le cachet de la débilité »<sup>2392</sup>. Pour Jacques Hubert Van Peene, les bains chauds font partie de la thérapie de la chlorose, car ils agissent directement sur la sensibilité. La température des bains est « un stimulant très-convenable pour éveiller l'action des capillaires de la surface : ils tendront alors à admettre plus facilement le sang, qui, dans cette maladie, paraît y aborder à peine. Son action d'ailleurs s'étend au reste de l'économie, dont les organes sont réveillés par son influence bienfaisante »<sup>2393</sup>. Les bains doivent cependant être de courte durée car, « quelle qu'en soit la température, un bain prolongé ne manque pas d'affaiblir »<sup>2394</sup>. Les bains ne font toutefois pas l'unanimité, froids ils sont le plus souvent interdits, car ils arrêtent les menstruations, agissent avec violence sur les corps et provoquent des convulsions<sup>2395</sup>.

Bien que les thérapies soient nombreuses et diverses, l'un des traitements les plus cités est certainement le fer. Cette substance est d'ailleurs considérée comme formant la « base du traitement de la chlorose »<sup>2396</sup>, selon le docteur Edoux. Il agit à la fois sur la qualité du sang et permet d'agir sur les menstruations. Cependant, c'est un

---

<sup>2389</sup> « Il faut surtout envisager le régime de vie, comme le principal moyen de guérison, et le mouvement du corps, dans cette maladie, comme l'ancre sacrée de la santé. Rien ne rend davantage le ton aux fibres que l'exercice des membres, à l'air libre, et même aux rayons du soleil, pourvu qu'on évite les excès qui peuvent nuire. Rien ne rétablit mieux la fonction principale, la digestive, de la dépravation de laquelle toutes les autres sont la suite ». Dans : UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 15, p. 527.

<sup>2390</sup> De la même manière, les pédiluves chauds et accompagnés de « substances stimulantes » sont préconisés. Dans : M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine*, op. cit., p. 19.

<sup>2391</sup> Selon l'historien Georges Vigarello le bain s'installe dans les pratiques de l'élite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'eau chaude n'a plus la même valeur qu'au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles où elle est considérée comme fragilisant les organes et ouvrant le corps aux miasmes. Pour mieux comprendre l'évolution du rapport à l'eau pendant la toilette, voir : Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, éditions du Seuil, 2014.

<sup>2392</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 227.

<sup>2393</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, op. cit., p. 61.

<sup>2394</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>2395</sup> Frédéric Mimard conseille leur emploi, mais dans certains cas et sous certaines conditions : le bain froid doit être pris au tout début de la maladie, dans la mer ou dans une rivière et ne doit durer que quelques minutes sous la forme d'une « espèce d'immersion ». De plus, la malade doit être portée dans un lit chaud juste après pour limiter les effets violents du froid sur le corps. Mimard vante également les mérites des frictions sèches « faites avec de la flanelle sur les membres et le long de la colonne vertébrales » pour réchauffer le corps. Dans : Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837*, op. cit., p. 21.

<sup>2396</sup> M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine*, op. cit., p. 28.

traitement fort qui doit être utilisé avec parcimonie lorsque la chlorose est accompagnée d'inflammation de l'estomac et des intestins. Pour ce médecin, « on le donne sous toutes les formes, en poudre, en pilules ; dans un électuaire, soit seul, soit associé à d'autres toniques, comme l'extrait d'absinthe »<sup>2397</sup>. Les formes du fer sont en effet nombreuses : la limaille de fer<sup>2398</sup>, le sous-carbonate de fer, fer porphyrisé, l'oxyde noir de fer, le safran de mars astringent (aussi appelé oxyde rouge de fer), le trioxyde de fer, le sulfate de fer, les tartares de potasse et de fer, l'iodure du fer et les eaux minérales ferrugineuses<sup>2399</sup>. Si le fer est majoritairement prescrit sous ces formes au XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2400</sup>, certains médecins recommandent davantage l'usage d'eaux minérales<sup>2401</sup> en envoyant les malades directement dans les sources afin de « prendre les eaux sur les lieux »<sup>2402</sup>. Fonssagrive, en 1869, prescrit d'ailleurs l'usage d'eaux minérales chez les jeunes filles à titre préventif dès la puberté « Les eaux naturelles ferrugineuses particulièrement adaptées aux nécessités de la santé de la jeune fille, quand elle se forme »<sup>2403</sup>.

Pour Boissier de Sauvages la thérapie de la chlorose des jeunes filles se base presque exclusivement sur la provocation du flux menstruel : « Cette maladie dépend si fort de la suppression du flux menstruel, qu'elle cesse dès que son cours est rétabli »<sup>2404</sup>. Les remèdes visent avant tout à décongestionner le sang et ainsi permettre son écoulement. Enfin, pour calmer la douleur des écoulements menstruels, les médecins peuvent avoir recours à des opiacés<sup>2405</sup>. Les traitements sont comparables à ceux utilisés pour faire venir les règles. Ils doivent agir directement sur la matrice ou le plus proche de cette zone pour être efficaces. Toutefois, les moyens thérapeutiques s'adaptent aux

---

<sup>2397</sup> *Ibid.*

<sup>2398</sup> Boisseau de Sauvages recommande de prendre le fer sous la forme de limaille « dans la première cuillerée de soupe que l'on mange » ou en buvant de l'eau ferrée. Cette manière est selon lui la plus appropriée, car moins dangereuse. Dans : François BOISSIER DE SAUVAGES, *Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes, en genres et en espèces suivant l'esprit de Sydenham, & la méthode des botanistes*, Lyon, Jean-Marie Bruyset, 1772, t.9, p. 507.

<sup>2399</sup> Ces différentes substances à bases de fer sont citées dans : J. A. CHARPENTIER, *Dissertation sur la chlorose*, *op. cit.* ; M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, *op. cit.* ; M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine*, *op. cit.*

<sup>2400</sup> Karl Y. Guggenheim remarque un changement notable dans la manière de concevoir la maladie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la chlorose est perçue comme une maladie nerveuse et comme une sorte d'anémie. Le fer est peu à peu considéré comme ayant un rôle majeur dans la chlorose et des traitements contenant du sulfate de fer ou du potassium de carbonate vont devenir le traitement privilégié de cette maladie. Voir : Karl Y. GUGGENHEIM, « Chlorosis », *op. cit.*, p. 1824.

<sup>2401</sup> Moulin de Marguery prescrit des eaux riches en fer : « Ce métal est connu pour avoir la propriété d'exciter la salivation, de procurer la transpiration, de pousser par les urines, de dessécher, de faciliter les Règles, d'exceller dans l'Ascite, dans la Leucophegmacie, dans la jaunisse ». Dans : Moulin de Marguery, *Traité des eaux minérales nouvellement découvertes au village de Passy, près Paris*, *op. cit.*, p. 221.

<sup>2402</sup> M. C. A. BOUILLAUD, *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>2403</sup> Toutefois, dans le cadre d'une thérapie de la chlorose il met en garde : les eaux minérales ferrugineuses « ne conviennent pas à toutes les chlorotiques et à tous les moments de la chlorose ». « Il est des jeunes filles, principalement celles qui accusent une disposition strumeuse ou un lymphatisme exagéré, qui s'accommoderont mieux d'autres eaux, de celles, par exemple, qui contiennent du sel marin (Salins, Uriage, Balaruc), ou qui verront, sous l'influence de la plus usuelle et de la plus abondante de ces eaux minérales, de l'eau de mer, leur santé se remettre et s'établir chez elles une fonction dont les préludes avaient été laborieux et sans résultats : affaire d'opportunité, affaire de médecine ». Dans : Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>2404</sup> Dans : François BOISSIER DE SAUVAGES, *Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes, en genres et en espèces suivant l'esprit de Sydenham, & la méthode des botanistes*, *op. cit.*, t.9, p. 505.

<sup>2405</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, *op. cit.*, vol.5, p. 136.

jeunes filles et doivent en tous points préserver leur pudeur et leur virginité. Ainsi, les injections vaginales intrusives sont interdites<sup>2406</sup>. Le médecin Tilorier propose de les substituer par des « flanelles ou des éponges imbibées de décoctions émoullientes »<sup>2407</sup> appliquées en externe sur l'hypogastre ou sur les aines.

Face à l'extrême fragilité des chlorotiques, certaines thérapies sont déconseillées, voire proscrites. Si Virard dans son *Essai sur la santé des filles nubiles* (1776) recommande l'usage de la saignée pour faire venir les règles, il interdit celle-ci lorsque les pâles couleurs sont déjà trop installées et que le sujet est faible<sup>2408</sup>. Au contraire, le traitement électrique est vivement conseillé en 1785 par le médecin Chambon de Montaux pour qui cette pratique « offre un grand avantage [...] sans occasionner de trouble dans l'économie animale »<sup>2409</sup>. L'intérêt est de concentrer le traitement uniquement sur la partie malade : ici l'utérus. Si le médecin ne manque pas d'éloges sur les effets bénéfiques de l'électricité « dirigée par un médecin habile »<sup>2410</sup>, il ne cesse de dénoncer la dangerosité de cette pratique lorsqu'elle est conduite par « quelques ignorans qui ont abusé de la confiance du public »<sup>2411</sup>. Les traitements à base d'électricité, bien qu'en vogue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne semblent plus être à la mode au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour soigner les cas de chlorose<sup>2412</sup>. Certains médecins comme Frédéric Mimard en 1837, restent dubitatifs sur son effet : « On a conseillé l'électricité contre la chlorose ; l'expérience n'a pas encore confirmé l'efficacité de ce moyen »<sup>2413</sup>. D'autres, comme Claude Lachaise dénoncent « l'inutilité, dans le plus grand nombre de cas, de l'emploi de l'électricité »<sup>2414</sup>. Le médecin signale également l'inefficacité des traitements à base d'aimants, beaucoup plus rares dans la littérature médicale<sup>2415</sup>. Cette thérapie consiste à l'application de plaques aimantées à l'extérieur des cuisses afin de provoquer une excitation de la matrice et un passage de particules de fer dans le sang<sup>2416</sup>, une efficacité dérisoire aux yeux de Claude Lachaise.

---

<sup>2406</sup> « Quant aux injections, comme on ne peut guère se permettre de les conseiller, sur-tout chez les jeunes filles, et chez celles qui ne sont pas mariées ». Dans : F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose; précédé de quelques considérations sur la menstruation; Présenté et soutenu à l'École de Médecine de Paris, le 23 avril 1806, op. cit.*, p. 29.

<sup>2407</sup> *Ibid.*

<sup>2408</sup> Pierre VIRARD, *Essai sur la santé des filles nubiles, op. cit.*, p. 26.

<sup>2409</sup> Nicolas Chambon de MONTAUX, *Des maladies des filles, op. cit.*, p. 249.

<sup>2410</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>2411</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>2412</sup> Sur l'utilisation de l'électricité en médecine au siècle des Lumières, voir : François ZANETTI, « Quand l'électricité soignait les maladies des femmes : corps et médecine au xviii<sup>e</sup> siècle », in Anna BELLAVITIS et Nicole EDELMAN (dir.), *Genre, femmes, histoire en Europe : France, Italie, Espagne, Autriche*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, coll. « Sciences humaines et sociales », 2014, pp. 177-196. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée par la publication de plusieurs traités médicaux à ce sujet. Voir par exemple : Pierre BERTHOLON, *De l'électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie ; ouvrage dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère, de son influence & de ses effets sur l'économie animale. &c. &c.*, Paris, P.-F. Didot, 1780 ; Pierre-Jean-Claude MAUDUYT DE LA VARENNE, *Avis sur l'électricité médicale*, Paris, impr. de P.-D. Pierres, 1781 ; A. PAETS VAN TROOSTWYK et Cornelis Rudolphus Theodorus baron KRAYENHOFF, *De l'Application de l'électricité à la physique et à la médecine, par A. Paets Van Troostwyk, ... et C. R. T. Krayenhoff, ...*, Amsterdam, D. J. Changuion, 1788.

<sup>2413</sup> Frédéric MIMARD, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837, op. cit.*, p. 22.

<sup>2414</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. 147.

<sup>2415</sup> Jean-José BOUTARIC, « Les applications médicales de l'aimant de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire des Sciences médicales*, 1994, XXVIII, n<sup>o</sup> 3, pp. 255-263.

<sup>2416</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. 147.

Bien qu'ils soient abondamment cités, les traitements électriques peuvent provoquer des avortements « si l'on soupçonnait la malade d'être grosse, il faudrait s'abstenir d'administrer l'électricité »<sup>2417</sup>. La méfiance est de mise car le médecin Tilorier soutient que certaines femmes feignent les symptômes d'une chlorose pour se faire administrer des soins électriques dans le but d'avorter<sup>2418</sup>. Il préconise alors un subterfuge en cas de doutes quitte à tromper les femmes sur les soins administrés<sup>2419</sup> :

Cependant il nous reste encore à parler de ce qu'il faut faire dans le cas où, comme nous l'avons dit précédemment, on a à donner des soins à une personne qui, étant grosse, mais voulant déguiser son état, cherche à se prévaloir de quelques apparences de chlorose pour exiger les secours que demande cette dernière affection. On juge aisément que le parti le plus prudent, dans cette circonstance, serait de temporiser ; mais, comme on ne le peut pas toujours, parce que les personnes désirent et sont vivement intéressées à user de quelques moyens, on est quelquefois obligé d'agir. C'est alors qu'il sonne de cette résolution, et qu'on doit même ne pas craindre de la tromper en lui donnant des médicaments peu énergiques et absolument incapables de nuire à son état. Par ce stratagème, louable par ses motifs, le médecin se met à l'abri des reproches qu'il mériterait à juste raison s'il agissait autrement.<sup>2420</sup>

Le médecin conseille alors un traitement à base d'infusions légères - inoffensif pour le « présumé » fœtus, permettant « de laisser le temps au médecin de fixer son irrésolution, en supposant que l'état de la personne fût réellement douteux pendant les premiers mois »<sup>2421</sup>.

La chlorose est une maladie riche et complexe. Ses causes, appellations, signes diagnostiques et thérapies sont nombreux et évoluent tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Fruit de nombreuses théories, réflexions et expériences, la chlorose est avant tout « la » maladie des jeunes filles par excellence. Plus qu'une pathologie, c'est un symbole. La pâleur, la douleur et la tristesse des malades symbolisent à elles seules l'image stéréotypée des jeunes filles de ces époques. En témoigne, l'utilisation du nom de la maladie et de ses représentations dans l'univers

---

<sup>2417</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose ; précédé de quelques considérations sur la menstruation; Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 23 avril 1806, op. cit.*, p. 30.

<sup>2418</sup> *Ibid.* p. 30. Cette méfiance est ancienne. Astruc n'évoque pas l'électricité mais des femmes qui « se font passer » pour chlorotiques dans le but de se faire prescrire des médicaments qui peuvent être nocifs pour la grossesse et entamer un avortement : « Malheureusement, les femmes ont quelquefois un si grand intérêt de mentir, qu'on a raison de se défier de leur témoignage. Combien de filles & de veuves qui se sentant grosses, loin de l'avouer, ne négligent rien pour faire accroître que l'abattement & la pâleur qu'on remarque sur leur visage, viennent de ce que leurs règles ont peine à venir, ou de ce qu'elles sont supprimées par la maladie. Il ne faut pas même se fier toujours à ce que les femmes disent, lors mêmes qu'elles semblent n'avoir aucun intérêt de mentir. Ne voit-on pas quelquefois des femmes mariées qui ignorent de bonne foi d'être enceintes, & qui fâchées de se voir pâles & languissantes demandent des remèdes pour recouvrer sa santé ? Dans tous ces cas, il faut qu'un Médecin sage & attentif à son honneur & à celui de sa profession, se rappelle ce qu'on a fit sur cette matiere dans le Chap. IV. Art V & qu'il se conforme aux règles qu'on y a proposées, & qu'il est inutile de répéter ». Dans : Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes, op. cit.*, p. 294.

<sup>2419</sup> Le serment d'Hippocrate interdit aux médecins d'utiliser des pratiques ou d'administrer des abortifs : « Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, selon mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice. Je ne remettrai à personne du poison, si on me demande, ni ne prendrai l'initiative d'une telle suggestion ; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif ». Dans : Christian HERVE, « Serment d'Hippocrate (traduction de Littré) », *Medecine et societe*, 2000, pp. 121-122.

<sup>2420</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose; précédé de quelques considérations sur la menstruation; Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 23 avril 1806, op. cit.*, p. 31.

<sup>2421</sup> *Ibid.*

romantique, à travers le roman, les œuvres d'art, le poème ou bien même les critères de beauté. Face à une maladie entraînant autant de maux et touchant, aux dires des médecins, une grande part des jeunes filles à la puberté, les médecins proposent, comme nous avons pu le constater, une large gamme de thérapies et de prescriptions hygiéniques. Si celles-ci ne semblent pas fonctionner, le mariage apparaît comme une thérapie idéale, un dernier recours car l'activité sexuelle occasionne un dynamisme pouvant faire venir des menstruations tant espérées.

### b) Le mariage, un « emménagogue par excellence et le plus fidèle de tous »<sup>2422</sup>

Le mariage est un sujet central des traités de médecine des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles consacrés à la puberté. Les médecins s'interrogent sur l'influence de la sexualité – permise par le mariage – sur la santé des jeunes filles, notamment lorsqu'elles peinent à être réglées ou lorsqu'elles sont atteintes de certaines pathologies comme la chlorose. Les discours médicaux au sujet du mariage sont toutefois ambigus. En effet, le mariage est présenté comme une institution sociale naturelle, favorable à la santé féminine<sup>2423</sup> et beaucoup de médecins considèrent qu'il s'agit d'un moyen thérapeutique, notamment dans les cas où l'absence de menstruations donne lieu au développement de pathologies. Toutefois, les désirs précoces peuvent entraîner maladies<sup>2424</sup>, fausses couches et malformations du fœtus<sup>2425</sup>. Ainsi, le mariage est-il un sujet qui fait éclore de vifs débats médicaux. Les médecins sont confrontés à un paradoxe : les menstruations sont majoritairement perçues comme la « preuve » de la bonne santé et à la fertilité des jeunes filles, mais convient-il de les marier lorsqu'elles en sont dénuées ? Faut-il concevoir le mariage comme un moyen de guérir certaines maladies ? N'y a-t-il pas un risque de dégénérescence de l'espèce humaine à marier des jeunes filles malades ou trop jeunes ?

Le mariage est perçu comme un moyen de faire venir ou de réguler les menstruations et l'union conjugale est donc considérée comme une thérapie à part entière pour un grand nombre de maladies féminines, mais surtout dans le traitement de la chlorose. À ce titre, le médecin Edoux déclare dans sa *Dissertation sur la chlorose* (1834) que si les

---

<sup>2422</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, op. cit., p. 429.

<sup>2423</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 51.

<sup>2424</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, op. cit., p. 46.

<sup>2425</sup> L'effet des mariages précoces est considéré comme une des premières causes de la dégénération de la race humaine. Les jeunes mariés sont décrits comme accablés « d'infirmités qui les conduisent à la mort ». De ces unions naissent « des enfants faibles et délicats et les mères qui ont la chance de survivre aux accouchements prématurés, sont décrites comme vouées à des vies languissantes. Charles Vandermonde fournit une explication physiologique à la détérioration de la santé de ces individus se livrant trop tôt au coït. Pour les jeunes hommes, le risque réside dans la perte du sperme, censé donner vigueur aux corps et force à l'esprit. Quant aux jeunes filles, elles n'ont pas assez d'humeurs pour alimenter leur corps et celui de leur fœtus, « ce qui le rend maigre & n'en fait qu'un avorton ». Dans : Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, op. cit., t. 1, p. 80.



remèdes sont inefficaces « l'hymen est alors le souverain remède »<sup>2426</sup>. Le mariage apparaît comme un traitement propice, car le coït agit directement sur les causes de la maladie. Qu'ils soient liés à l'état du sang, aux artères ou à une adynamie de l'utérus, les rapports sexuels seraient redynamisant. Certains médecins comme J. A. Durand en 1816 insistent toutefois sur les bienfaits des « plaisirs qu'il procure »<sup>2427</sup>. Selon ce médecin le coït implique « une sorte d'orgasme de l'utérus et même une inflammation du canal vaginal »<sup>2428</sup> qui permet, à terme, d'attirer le sang menstruel vers l'extérieur. Pour Fournier, auteur de l'article « Femme » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), le coït permet le retour des menstruations « par la puissance de l'imagination ; car qui de nous n'a pas tous les jours la preuve de l'influence que l'imagination exerce sur le système utérin ? »<sup>2429</sup>. Selon les médecins, c'est l'imagination, le plaisir ou l'activité sexuelle en tant que tels qui agissent sur les règles. Cette action du coït est d'ailleurs considérable et ne se limite pas uniquement à agir sur l'utérus, mais sur l'intégralité du corps<sup>2430</sup>.

Charles de Gardanne dans son *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique* (1816) fournit une autre hypothèse : « l'apparition et la régulation des menstruations ne sont pas liées à l'action du coït mais au « moteur séminal »<sup>2431</sup>, donc à la production de semence féminine et masculine. Ce serait la cause même de l'afflux de sang vers l'utérus à l'âge de la puberté. Il soutient donc qu'un principe inflammatoire se développe lentement dans le corps et donne naissance à des « amas de pus »<sup>2432</sup>. Cette « humeur prolifique »<sup>2433</sup> produite par les parties génitales agit longuement et peu à peu sur l'utérus : elle l'échauffe, le chatouille « jusqu'à ce que les vaisseaux capillaires artériels, se trouvant beaucoup trop engorgés, laissent échapper dans sa capacité ce dernier fluide »<sup>2434</sup>. Dès lors, le lien entre les liquides séminaux et les règles doit être pris en compte pour agir sur la santé, et le mariage peut être vu comme un moyen d'augmenter l'apport de sang menstruel : « Sans doute, cette même raison est celle pour laquelle on voit la vie célibataire déranger le flux menstruel, et le mariage en favoriser le cours »<sup>2435</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs paradigmes coexistent pour expliquer les bienfaits du coït sur les menstruations et sur la guérison de la chlorose. Cependant, selon Edouard Auber, c'est avant tout la grossesse qui semble « guérir » la chlorose sur le long terme. En effet, si l'efficacité du mariage est rapidement perceptible et que les menstruations réapparaissent ou se régularisent sous quelques mois, les femmes se sentent encore mieux « après

<sup>2426</sup> M. J. EDOUX, *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine, op. cit.*, p. 22.

<sup>2427</sup> J. A. DURAND, *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 60.

<sup>2428</sup> *Ibid.*

<sup>2429</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812, vol. 14, p. 587.

<sup>2430</sup> Ainsi pour Armand-Pierre Jacquin, les rapports sexuels dégagent le cerveau et fortifient l'estomac « quand on s'y livre avec prudence & avec modération ». Dans : Armand-Pierre JACQUIN, *De la Santé, ouvrage utile à tout le monde*, Paris, Durand, 1762, p. 278.

<sup>2431</sup> Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval ; Chez Gabon, 1816, p. 41.

<sup>2432</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>2433</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>2434</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>2435</sup> *Ibid.*, p. 43.



leurs couches, comme si la conception et la grossesse avaient le secret d'arracher à leur torpeur accidentelle des organes dont le sommeil ou la paresse sont si dangereux »<sup>2436</sup>. Aussi pour Alexis Delacoux, la guérison complète ne sera effective qu'après la première grossesse, car l'utérus reprend son activité naturelle et « imprime à tout l'individu une impulsion salutaire qui rappelle toutes les fonctions à leur état normal »<sup>2437</sup>. Les médecins insistent sur ce fait : le mariage des chlorotiques doit donner lieu à une naissance. Le mariage est nécessaire surtout chez les jeunes filles faibles, car « en mettant hors d'état de jouir du privilège d'être mère, on [les] prive par conséquent de la guérison »<sup>2438</sup>.

Dans les cas de chlorose, le recours au mariage permet à la fois de traiter les problèmes physiologiques et aussi les troubles moraux liés à la maladie. Ainsi, si les jeunes filles sont atteintes de pleurs involontaires, de soupirs fréquents et d'une profonde tristesse, le médecin F.-A. Tilorier recommande de ne pas agir avec une thérapeutique classique : « Il faut un remède proportionné au mal, et ce remède c'est le mariage »<sup>2439</sup>. L'union doit être consommée rapidement parce que « trop de délais ne sont souvent qu'un obstacle de plus, car l'état de faiblesse dans lequel se trouve la malade, en la mettant hors d'état de jouir du privilège d'être mère, la prive par conséquent de la guérison, qu'elle avait droit d'espérer en replissant les fonctions »<sup>2440</sup>. Une sexualité conjugale modérée<sup>2441</sup> menant rapidement à une grossesse<sup>2442</sup> apparaissent donc comme nécessaires à la santé féminine. Ces nombreux discours inscrivent la dépendance des femmes à l'exercice de l'hétéronormativité et à la reproduction.

Le mariage, ainsi présenté comme une thérapie renommée de la chlorose, relève d'une tradition médicale. En effet, au XVI<sup>e</sup> siècle, Ambroise Paré (1510-1590) présente le mariage comme un moyen efficace pour la guérison des « palles couleurs »<sup>2443</sup>. Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le mariage est constamment cité par les médecins.

---

<sup>2436</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses ; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, op. cit., p. 429.

<sup>2437</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, op. cit., p. 40.

<sup>2438</sup> F.-A. TILORIER, *Essai sur la chlorose ; précédé de quelques considérations sur la menstruation ; Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 23 avril 1806*, op. cit., p. 32.

<sup>2439</sup> *Ibid.*

<sup>2440</sup> *Ibid.*

<sup>2441</sup> La nécessité et les bénéfices d'une sexualité conjugale modérée et d'une maternité sur la santé des femmes à été notamment analysée par Nahema Hanafi. Voir : Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume : souffrantes et soignantes au siècle des Lumières (France, Suisse)*, thèse, Toulouse 2, 2012, chapitre VII « Maternités. Le corps enceint au centre de la parenté », pp 459-523 et Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume : expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 339 p.

<sup>2442</sup> Emmanuelle Bethiaud souligne par ailleurs une évolution au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la manière de percevoir la maternité qui est présentée comme nécessaire à la santé des femmes et est de moins en moins rapprochée d'un état pathologique. Voir : Emmanuelle BERTHIAUD, « *Attendre un enfant* » : vécu et représentations de la grossesse aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle siècle (France), Thèse, Université de Picardie Jules Verne, 2011, chapitre VIII « l'évolution des représentations : un nouveau regard sur les femmes enceintes », pp. 857-1029.

<sup>2443</sup> « Dont pour obveier à tels accidents, je conseille aux parens & amis de la fille, estant en aage & maturité, qu'ils la marient à un homme qui ait de quoy payer, à fin qu'il n'abuse pas les marchans : & estant ainsi mariee reprendra sa couleur vive & naturelle, & le teint clair, poly, & delicat, & son corps retrouvera entierment en sa bonne habitude ». Dans : Ambroise PARE, *Les oeuvres d'Ambroise Paré divisées en vingt huit livres avec les figures et portraits, tant de l'anatomie qui des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, reveues et augmentées par l'auteur*, Paris, Gabriel Buon, 1585.

Philippe Hecquet en 1749 déclare qu'il s'agit d'« un remède moral qui est dans la bouche de tout le monde »<sup>2444</sup>. Les partisans du mariage comme thérapie sont nombreux. Jean Astruc (1684-1766) en 1763 explique qu'il s'agit d'« une ressource presque sûre pour les filles en qui les règles viennent difficilement »<sup>2445</sup>. Presqu'un siècle plus tard, Édouard Auber affirme toujours qu'il « n'y a pas de meilleur agent que le mariage, c'est un emménagogue par excellence et le plus fidèle de tous »<sup>2446</sup>. L'union conjugale est ainsi présentée comme un remède efficace et universel :

À quelques exceptions près, et qui sont encore excessivement rares, le mariage n'est pas moins utile à la santé qu'aux bonnes mœurs ; il y a une infinité d'incommodités, d'indispositions, et mêmes d'affections qui ne cèdent qu'à son influence, et les meilleurs observateurs ont reconnu que les excès mêmes dans les plaisirs auxquels il convie, étaient beaucoup moins dangereux pour la santé que la privation absolue de ces plaisirs<sup>2447</sup>.

Il s'agit toutefois d'une thérapie risquée face à la faiblesse et l'immaturation des corps des jeunes filles. D'une manière générale, le mariage est prescrit en cas de maladie « déjà invétérée »<sup>2448</sup>. Ce n'est que lorsque toutes les autres thérapies n'ont pu aboutir que « le mariage ou le coït paraît sans doute le plus sûr remède »<sup>2449</sup>. Le mariage, bien qu'efficace, n'est donc pas dénué de dangers.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins semblent de plus en plus perplexes sur les vertus thérapeutiques du mariage. Ce sujet entre au cœur de vifs débats. L'hygiéniste Claude Lachaise dans son *Hygiène physiologique de la femme* (1825) annonce que le mariage ne doit pas être considéré comme un moyen thérapeutique des chloroses. Il défend cette idée avec véhémence : « Peut-être trouvera-t-on extraordinaire que je n'ai pas placé le mariage au nombre des moyens à opposer à la constitution chlorotique. Loin d'être une inadvertance, cette omission de ma part est tout à fait volontaire et calculée »<sup>2450</sup>. Il ne refuse pas entièrement le recours au mariage, mais indique toutefois qu'il s'agit d'un risque « imprudent »<sup>2451</sup>. Fournier, à la même période, affirme qu'il s'agit d'un « préjugé universellement adopté parmi les gens du monde »<sup>2452</sup>, une « opinion erronée » qui consiste à marier des filles amaigries, faibles, « qui n'ont plus enfin qu'un souffle de vie »<sup>2453</sup>. D'autres médecins sont plus mesurés et indiquent qu'il ne faut considérer le mariage comme une thérapie universelle, mais convenable aux filles de certains tempéraments ou de certaines constitutions<sup>2454</sup>.

---

<sup>2444</sup> Philippe HECQUET, *La Médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres*, Paris, Vve Alix, 1740, t. 2, p. 214.

<sup>2445</sup> Jean ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*, op. cit., p. 99.

<sup>2446</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses ; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, op. cit., p. 428.

<sup>2447</sup> *Ibid.*, p. 438.

<sup>2448</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 15, p. 526.

<sup>2449</sup> *Ibid.*

<sup>2450</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme*, op. cit., p. 149.

<sup>2451</sup> *Ibid.*

<sup>2452</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 14, p. 590.

<sup>2453</sup> *Ibid.*

<sup>2454</sup> Edme Castaing, conseille les mariages pour un type de constitution seulement, chez les jeunes filles d'une constitution « molle et grasse ». Chez les autres constitutions et tempéraments les traitements emménagogues semblent être suffisants et efficaces. Dans : Edme CASTAING, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et*

D'une manière générale, les médecins de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'insurgent du recours aux mariages précoces comme moyen d'améliorer la santé. Cette pratique est présentée comme désuète et inefficace. L'hygiéniste Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884), dans son *Éducation physique des jeunes filles* (1869), évoque des pensées anciennes, rétrogrades, mais encore d'actualités dans les milieux aisés : « Les mères suivent encore cet aphorisme, dont l'observation moderne a singulièrement infirmé la valeur. Il est bon qu'elles sachent que le remède n'est rien moins que certain, et qu'il a même ses inconvénients, si ce n'est ses dangers »<sup>2455</sup>. Les mariages précoces sont synonymes de développement de maladies nerveuses, de fausses couches et de dégradation de la santé : « Le mariage est une épreuve et n'est pas un remède : que les mères se le disent »<sup>2456</sup>. À la même période, les propos d'Adam Raciborski dans son *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation, l'hygiène de la puberté et de l'âge critique* publié en 1868, tendent à montrer que le mariage précoce des chlorotiques est ancré dans la culture populaire. Le médecin livre ses observations sur le mariage des filles chlorotiques, qui apparaît dès lors, comme une pratique médicale surtout liée à des traditions et un folklore :

Ces idées avaient si bien pris racine en dehors du monde médical, qu'on en trouve même des traces dans les vieux proverbes français, celui : la fille pâle demande le mâle en est du nombre. [...] On ne sait vraiment ce qui a pu donner lieu à cette singulière appréciation des filles chlorotiques. Nos propres observations nous ont conduit, au contraire, à des conclusions complètement opposées. Presque toutes les jeunes femmes chlorotiques dont nous avons pu obtenir des confidences à cet égard, loin d'éprouver de vifs désirs, ressentaient plutôt généralement du dégoût pour les rapports sexuels, et ne s'y livraient que par devoir. Comment supposer que dans de pareilles conditions, qui indiquent plutôt une sorte de torpeur du côté des organes génitaux, on puisse raisonnablement penser au mariage et le considérer comme un remède nécessaire !<sup>2457</sup>

Si le sujet du mariage fait débat pour la guérison des chlorotiques, il est considéré comme le dernier recours pour les jeunes filles hystériques et nymphomanes. Julien-Joseph Virey (1775-1846), dans l'article « Femme » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822), explique ainsi qu'il « est certain que si le mariage ne vient pas mettre un terme à cet état, il en peut résulter les plus fâcheux accidens pour la vie »<sup>2458</sup>. Le mariage, plus qu'une thérapie en soit, doit accompagner la cure de l'hystérie dans le sens où la grossesse semble salvatrice : « La cure de l'hystérie est beaucoup plus difficile et moins certaine, sans le mariage et surtout sans l'imprégnation ; car on voit les spasmes nerveux continuer quelquefois malgré les embrassemens d'un époux, et ne céder qu'à la nouvelle direction des forces utérines, imprimée par la formation du fœtus »<sup>2459</sup>. Le mariage apparaît également comme moyen thérapeutique pour soigner la nymphomanie. Pour Van Peene, il s'agit d'ailleurs de « l'unique moyen de guérison, si

---

soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, *op. cit.*, p. 15.

<sup>2455</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>2456</sup> *Ibid.*

<sup>2457</sup> Adam RACIBORSKI, *Traité de la menstruation*, *op. cit.*, p. 332.

<sup>2458</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, *op. cit.*, vol. 14, p. 532.

<sup>2459</sup> *Ibid.*, p. 534-535.

des obstacles invincibles ne s'y opposent »<sup>2460</sup>. Il permet de guérir certaines formes d'épilepsie, mais dans ce cas, le médecin se doit d'observer longuement les corps et la nature de la maladie avant d'approuver une union<sup>2461</sup>. Bien que les débats s'enchaînent sur la fonction thérapeutique du mariage, ce sacrement est toutefois reconnu comme la suite logique de la puberté.

### 8.3. De la « fille pâle et languissante » à l'épouse

Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788) dans l'article « Puberté » de l'*Histoire Naturelle* (1749) précise que : « l'état naturel des hommes après la puberté est celui du mariage »<sup>2462</sup>. Médecins, philosophes ou naturalistes s'accordent toujours pour concevoir la fin de la puberté féminine comme le temps venu du mariage. Louis-Hypolite Aubenas (1807) déclare : « c'est la fin de l'adolescence qui est l'âge de l'union conjugale pour la femme »<sup>2463</sup>. Toutefois entre la puberté et le mariage, les femmes passent par un état transitoire et deviennent aux yeux des médecins et de la société un « groupe d'âge » : elles deviennent des « jeunes filles ».

Le concept médical et culturel de « jeunes filles » se construit au cours du XIX<sup>e</sup> siècle autour de plusieurs éléments. En premier lieu, il est relatif à une période, un âge relativement flou, mais entourant les bornes de la puberté jusqu'au mariage. En second lieu, il se caractérise par une série de comportements mis en lumière par les nombreuses observations des médecins de la puberté : instabilité de l'humeur, tristesse, mal-être, mélancolie, mais aussi découverte de l'amour. En dernier lieu, le concept et la définition de « jeune fille » se bâtissent autour et avec la notion de virginité. Partant de ce principe, la défloration constitue-t-elle le passage de « fille » à « femme » ?

---

<sup>2460</sup> VAN PEENE, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation, op. cit.*, p. 79.

<sup>2461</sup> Selon Paul-Augustin-Olivier, quoique le mariage fournisse beaucoup d'exemples de guérison, il s'agit d'un sujet sensible et discuté : « Il conviendrait donc qu'avant de permettre ou de défendre le mariage à un épileptique, des médecins prononçassent sur son état, d'après l'époque, les causes, et toutes les circonstances de la maladie. Ces causes ne se trouvent-elles pas souvent être, ou des vers, ou des humeurs âcres fixées dans quelques parties du corps, ou des excroissances de différente nature, ou la suppression d'une évacuation à laquelle le corps étoit accoutumé, etc. Il est clair que ces causes sont susceptibles d'être domptées par les moyens que l'art emploie, et qu'ainsi on ne doit point les confondre indistinctement avec celles qui sont héréditaires, et qu'on ne guérit jamais, ni avec celles qui sont idiopathiques et qu'on ne guérit que rarement ». Dans : Paul Augustin Olivier Mahon, *Médecine légale*, Paris, Gabon, 1801, t. 3, p. 95.

<sup>2462</sup> Georges-Louis Leclerc BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t. 2, p. 502.

<sup>2463</sup> Louis-Hypolite AUBENAS, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'Ecole spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas,...* Pour obtenir le grade de docteur en médecine, Thèse, Montpellier, Jean-Germain Tournel, 1807, p. 28.

## a) L'état de fille, « une époque de souffrance et de malheur, si la nature s'exprime avec trop d'ardeur »

Beaucoup d'historiens l'affirment : « l'apparition de la jeune fille a été l'un des traits originaux de la civilisation occidentale »<sup>2464</sup>. En effet, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la plume des médecins, le portrait des jeunes filles prend vie : tantôt sous la forme d'une vierge pâle et malade, tantôt sous les traits d'une demoiselle en larmes, mais aussi sous le portrait d'une fille aux formes attrayantes, à la beauté pure, mais inaccessible. L'objectif de ce chapitre est de définir et d'interroger les éléments qui participent à la construction de la « jeune fille », figure peu présente dans la littérature médicale au XVIII<sup>e</sup> siècle mais qui devient incontournable au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme nous l'avons mis en lumière dans le chapitre 1, l'expression de « jeunes filles » devient la plus utilisée pour qualifier les femmes pubères tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, au profit des expressions « filles », « demoiselles » ou « filles nubiles »<sup>2465</sup>. Le portrait des jeunes filles s'impose au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : peu présentes dans les traités médicaux avant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles apparaissent au travers du développement des traités d'hygiène des pubères et des traités de médecine s'intéressant à la « nature » des hommes et des femmes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, comme un objet d'étude médical, les « jeunes filles » sont partout.

Comment expliquer l'attention apportée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour ce groupe d'âge ? Les historiens et démographes apportent quelques éléments de réponses. Pour Yvonne Kniebhieler la fascination pour les jeunes filles à cette période peut s'expliquer par une révolution démographique caractérisée notamment par une augmentation de l'âge des mariées : « à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles attendaient souvent jusqu'à 25 ans et plus »<sup>2466</sup>. La puberté féminine s'imagine dès lors dans un temps long. Si l'on se base sur l'âge de douze ans comme étant le début de la puberté, ces jeunes filles peuvent être ainsi considérées comme pubères – ou nubiles – pendant plus de dix ans de leur vie. Cette période, marquée par un éveil des sens et de l'amour, invite donc au contrôle et à la surveillance. Les traités de médecine ne cessent de mettre en garde sur ce moment marqué par une santé fragile et instable, lourde à porter<sup>2467</sup>.

---

<sup>2464</sup> Michel BERNOS, Yvonne KNIBIEHLER, Elisabeth RAVOUX-RALLO et Eliane RICHARD, *De la pucelle à la minette : les jeunes filles, de l'âge classique à nos jours* / Yvonne Kniebhieler, Marcel Bernos, Élisabeth Ravoux-Rallo, Éliane Richard, Paris, Temps actuels, 1983, p. 9.

<sup>2465</sup> Les notions de nubilité et de puberté sont souvent liées. Voir Chapitre 1.1.1, « un ou des âges de vie ? : puberté, adolescence et nubilité ».

<sup>2466</sup> Yvonne Kniebhieler explique ce retard notamment par un aspect matériel : « Pour marier leurs enfants, les familles tiennent compte des intérêt matériels : il faut que le jeune couple ait de quoi vivre et élever des enfants. Or, dans les sociétés rurales et artisanes, avant l'expansion industrielles, les ressources augmentent souvent moins vite que le nombre des habitants ». *Ibid.*, p. 119-120.

<sup>2467</sup> Cet aspect est souvent développé par les médecins. Boyveau Laffeteur décrit en ces termes l'époque de la puberté chez les filles : « Une fille, à l'époque primordiale de sa puberté, peut bien promettre de réprimer des sens dont elle ne connaît pas l'effervescence, de maîtriser un cœur qui n'a pas encore parlé ; mais, à mesure que le corps se développe, que le sein s'élève, que les regards se prononcent, elle sent l'impossibilité morale de tenir ses engagements : alors si une philosophie sage ne vient point à son aide, si elle ne contracte point, à l'autel, des nœuds légitimes, sa virginité lui pèse, et elle est tentée de maudire ses parents, le ciel et la nature ». Dans : Pierre BOYVEAU L'AFFECTEUR, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1789, 346 p.

À partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'image d'une jeune fille triste, languissante et mélancolique se fige. Le terme de mélancolie détient plusieurs sens et peut désigner à la fois un sentiment et une maladie<sup>2468</sup>. Toutefois, dans les discours relatifs à la puberté, la mélancolie désigne un état non-pathologique et peut être définie comme une « tristesse sans cause » si l'on reprend Pierre Jean Hector Bayssallance dans sa *Dissertation sur les phénomènes de la puberté* (1832)<sup>2469</sup>. Rares sont les médecins qui, comme Auguste Davesne dans son *Essai sur la puberté* (1821), n'évoquent pas des larmoiements et la tristesse qui animent les jeunes filles : « Les yeux roulent des larmes involontaires. Parle-t-on d'amour, le visage s'anime, le pouls s'agite et tressaillit. Triste sans cause, folâtre sans sujet, morose avec injustice, versatile dans ses idées, inconstante dans ses projets, elle accuse par les moindres actions le dérangement des facultés de l'âme »<sup>2470</sup>. Les jeunes filles sont avant tout décrites comme des êtres constamment effrayés, perdus et instables<sup>2471</sup>. Mais quelles sont les causes de cette angoisse et de cette tristesse qui assaillent les jeunes filles ? Les médecins livrent plusieurs réponses, sans jamais faire consensus

Pour la majorité des médecins, c'est l'arrivée des menstruations qui sont à l'origine de ces troubles<sup>2472</sup>. Toutefois, ce n'est qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que ces deux éléments sont présentés non plus comme de simples causes à effets, mais comme de véritables signes diagnostiques. Pour Edouard Auber(1841), la mélancolie et la tristesse peuvent ainsi être considérées comme des symptômes annonciateurs des premières règles, au même titre que les douleurs dans les reins, des tiraillements dans les seins ou par un trouble des facultés mentales<sup>2473</sup>. M. Bureau-Riofrey dans son *Éducation physique des jeunes filles* (1835) souligne que ces troubles sont d'autant plus présent « lorsque les fonctions cataméniales s'établissent avec quelque embarras »<sup>2474</sup>. Pour ce médecin, ce sont « toutes les

---

<sup>2468</sup> Pour Louis de Jaucourt et Jean-François de Saint-Lambert, auteur de l'article « Mélancolie » de l'*Encyclopédie* (1751), la mélancolie est « le sentiment habituel de notre imperfection. Elle est opposée à la gaieté qui naît du contentement de nous-mêmes : elle est le plus souvent l'effet de la foiblesse de l'ame & des organes : elle l'est aussi des idées d'une certaine perfection, qu'on ne trouve ni en soi, ni dans les autres, ni dans les objets de ses plaisirs, ni dans la nature : elle se plaît dans la méditation qui exerce assez les facultés de l'ame pour lui donner le sentiment doux de son existence, & qui en même tems la dérobe au trouble des passions, aux sensations vives qui la plongeroient dans l'épuisement ». Il s'agit également d'une maladie se caractérisant pour ces deux auteurs par un délire liée à une « tristesse insurmontable, à une humeur sombre, à la misanthropie, à un penchant décidé pour la solitude ». Voir : D'ALEMBERT et alii, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, t. 10, p. 307-311.

<sup>2469</sup> Pierre-Jean-Hector BAYSSALLANCE, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, Didot le jeune, Paris, 1832.

<sup>2470</sup> Frédéric-Auguste DAVESNE, *Essai sur la puberté. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 mars 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine, op. cit.*, p. 9.

<sup>2471</sup> Aux dires du médecin Clément Ollivier dans son *Histoire physique et moral de la femme* (1857) où il déclare : « Tout effraie la jeune fille ; la moindre parole lui fait craindre une inconséquence, comme si elle avait peur de laisser percer au-dehors le trouble et l'anxiété qu'elle ressent intérieurement ». Dans : Clément OLLIVIER, *Histoire physique et morale de la Femme*, A. Angers, chez J. Lecerc, 1857, p. 115.

<sup>2472</sup> Pour Augustin Polinière dans son *Essai sur la puberté* (1815), la mélancolie et la tristesse des jeunes filles apparaissent au moment des premières menstruations : « Elle sent dans son cœur un vide qu'elle cherche vainement à remplir. Inquiète des désirs vagues et obscurs dont elle est tourmentée, elle languit dans une mélancolie profonde ; les pleurs coulent et la soulagent ». Dans : Augustin Pierre Isidore POLINIÈRE, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815, p. 19.

<sup>2473</sup> Théophile Charles Emmanuel Édouard AUBER, *Hygiène des femmes nerveuses; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841, p. 421.

<sup>2474</sup> Antoine-Martin BUREAUD-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, Paris, J. Rouvier, 1835, p. 309.



sensations physiques et douloureuses qui assègent la sensibilité », produites par les menstruations, qui sont à l'origine d'une anxiété et d'une tristesse. En effet, les discours médicaux mettent toujours en exergue un sentiment de mal-être profond :

Tout est douleur ou dégoût pour elle ; quelquefois une crainte excessive la domine ; elle tremble au moindre bruit ; elle redoute quelque malheur ; des pleurs coulent souvent de ses yeux, seule ou près de sa mère, sans qu'elle puisse s'en rendre compte ; rien ne peut la rendre heureuse ; la tristesse s'empare d'elle, et bientôt elle désire la mort.<sup>2475</sup>

Comme les jeunes filles, les femmes ménopausées sont également troublées par la cessation du flux menstruel<sup>2476</sup>. On trouve en effet des descriptions similaires pour décrire les femmes ménopausées. Charles de Gardanne, auteur de *l'Avis aux femmes qui entre dans l'age critique* (1816), fournit une description semblable à celles que font les médecins des jeunes filles aux moments de leurs premières règles : « les approches de la ménopause font une telle impression sur la femme, que son imagination ne tarde pas à créer de vaines chimères qui apportent le plus grand trouble dans toute l'économie animale ; elle devient morose, inquiète, taciturne »<sup>2477</sup>. Si pour beaucoup de médecins, ce sont les premières règles qui sont à l'origine de ces maux, pour d'autres la tristesse et la mélancolie sont relatives à la naissance de l'amour et à la continence.

## b) Une découverte du sentiment amoureux : entre larmes et tristesses

À en croire les médecins, l'amour chez les pubères provoquerait des sentiments et des sensations ambivalentes. Les jeunes filles sont décrites par les médecins comme gaies, insouciantes et heureuses puis elles tombent fatalement dans une forme de mélancolie, de tristesse et d'inquiétude. Cette « phase » peut durer jusqu'au mariage. Elle est présentée comme essentielle et naturelle chez les médecins. L'amour et les sentiments amoureux se retrouvent ainsi au cœur de la « crise » de l'adolescence.

Bien que marquée par de nombreux maux, la naissance de l'amour se matérialise tout d'abord par un sentiment vague, teinté d'angoisses. Claude Lachaise dans son *Hygiène physiologique de la femme* (1825) explique

---

<sup>2475</sup> *Ibid.*

<sup>2476</sup> Vigarous, dans son *Cours élémentaire de maladies femmes* (1801) présente la « mélancolie des vierges et des veuves » comme « une forme assez ordinaire de l'affection hystérique » qui se présente également chez les femmes stériles. Il décrit cette forme de mélancolie comme une forme d'instabilité émotionnelle : « Celle-là ne présente avec elle aucun symptôme autre que la crainte, la tristesse et ceux qui sont propres à la mélancolie ; celle-ci, au contraire, indépendamment des ris immodérés et des pleurs qui se succèdent mutuellement, présente encore des anxiétés, le désespoir, différentes douleurs dans une partie déterminée, et principalement à la partie latérale gauche de la région du cœur ; souvent la douleur occupe toute la mamelle... ». Dans : Joseph Marie Joachim VIGAROUS DE MONTAGUT, *Cours élémentaire de maladies de femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*, Paris, Crapelet for Deterville, 1801, p. 487.

<sup>2477</sup> Charles Pierre Louis de GARDANNE, *Avis aux femmes qui entrent dans l'age critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval; Chez Gabon, 1816, p. 64.

que les jeunes filles « ressentent d'abord dans le cœur un vide qu'elles cherchent en vain à remplir. Inquiètes d'une foule de désirs vagues et obscurs dont elles se sentent tourmentées, elles se plaisent dans le silence, évitent les regards, et recherchent discrètement la solitude, espérant y retrouver le calme qu'elles ont perdu »<sup>2478</sup>. La naissance de l'amour chez les jeunes filles est perçue comme gage de santé et de beauté<sup>2479</sup>. L'amour transforme les jeunes filles, celles-ci sont décrites par les médecins comme soucieuses, animées par des émotions qu'elles ne peuvent rarement contrôler. Les descriptions du sentiment amoureux à la puberté sont teintées de violence. Le sentiment est certes pur, il n'en reste pas moins souvent douloureux. Le champ lexical n'est pas laissé au hasard : les auteurs parlent d'ailleurs souvent d'explosions, d'enivrements, de mélancolies et de peines. Les jeunes filles sont ainsi, aux yeux des médecins, confrontées soit à de violents désirs, soit à une tristesse insurmontable que seul l'amour conjugal semble pouvoir effacer.

On retrouve, mais de manière partielle, des descriptions similaires chez les jeunes hommes. Pour le phrénologue Félix Voisin (1826), le jeune homme ressent « une agitation intérieure » inconnue, « un mélange de douleur et de plaisir s'empare de son cœur ; sa tête se remplit d'illusions ». Toutefois, presque instantanément les incertitudes et les craintes « sont remplacées par des rêves de bonheur »<sup>2480</sup>. L'adolescent est rêveur, songeur et les descriptions de Félix Voisin témoignent d'un stéréotype romantique où le jeune homme « se plaît à errer à l'ombre des bois, ou à s'abandonner sur le bord d'un ruisseau ou sur le sommet d'une roche escarpée à tous les mouvements de son cœur et de son inspiration. Parfois, sous l'égide des passions, les jeunes hommes sont marqués par des changements de caractère vifs. Jean Renou, dans une thèse consacrée à l'étude des passions publiée en 1813, évoque ainsi des jeunes hommes fougueux, impétueux qui ne pensent « qu'à varier [leurs] plaisirs, qu'à augmenter [leurs] jouissances »<sup>2481</sup>. Ceux-ci peuvent se laisser facilement emporter par des « chagrins vifs » ou des colères<sup>2482</sup>. Ces effets sont liés au sexe de l'individu mais sont également influencés par le climat. Les climats chauds produisent une variété de sensations promptes, vives et excessives, les habitants des climats froids au contraire sont décrits comme « insensibles »<sup>2483</sup>. Ce n'est que dans l'âge adulte que ces jeunes hommes, passés la puberté, retrouvent un certain calme, sous l'effet d'une nouvelle emprise du cerveau<sup>2484</sup>.

---

<sup>2478</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 75-76.

<sup>2479</sup> Comme l'annonce Antoine-Martin Bureau-Riofrey dans son *Éducation physique des jeunes filles* (1835) : « l'amour est l'apanage de la santé [...] L'âge de l'amour est l'âge de la force ». Dans : Antoine-Martin BUREAU-RIOFREY, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, op. cit., p. 22.

<sup>2480</sup> Félix VOISIN, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis*, Paris, Chez J.-B. Baillière, Libraire, 1826, p. 104.

<sup>2481</sup> Jean RENOU, *Des passions, considérées sous le rapport de l'âge, du tempérament, du sexe, du climat, et de l'éducation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 juin 1813*, Paris, Didot jeune, 1813, p. 11.

<sup>2482</sup> *Ibid.*

<sup>2483</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>2484</sup> « Dans l'âge mûr, le feu de l'âge qui précède, se modère, la sensibilité devient moins vive, la volonté moins impétueuse ; le cerveau prend, établit son empire sur toute l'économie animale ; l'imagination moins exaltée écoute la raison, l'expérience dirige, la circonspection arrête les désirs, et la sagesse fait réfléchir sur les suites qu'ils peuvent avoir ». Dans : *Ibid.*, p. 12.

Si les jeunes hommes semblent eux aussi être traversés par des sentiments inconnus, les jeunes filles semblent mal à l'aise face à ces nouvelles sensations. Claude Lachaise les décrit comme marquées par un « embarra » et une « incertitude ». En d'autres termes : « elles languissent dans une mélancolie profonde »<sup>2485</sup>. Les émotions et sentiments ressentis par les adolescents et décrits par les médecins témoignent de l'évolution de l'imaginaire associée au mécanisme pubertaire. Si, au siècle des Lumières, ces effets sont expliqués par une chaleur nouvelle transmise par le sang ou le sperme, les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle l'expliquent davantage par une action sur le cerveau.

Les discours sur les comportements instables et la tristesse des jeunes filles accentuent la différenciation sexuelle. La construction du groupe d'âge de « jeunes filles » se focalise également sur le concept de virginité. Un concept pourtant rarement abordé par les médecins pour les pubères de sexe masculin<sup>2486</sup>.

### c) De fragiles et délicieuses vierges

Tous les traités et les thèses de médecine consacrés à l'étude de la puberté évoquent le sujet de la virginité ; les deux notions sont très souvent concomitantes<sup>2487</sup>. Puberté, virginité et chasteté sont autant d'éléments qui participent à la définition et la création de l'image des « jeunes filles ». Pour les médecins, celles-ci sont nécessairement chastes, vierges et menstruées. Les mots utilisés pour les décrire en témoignent. Avant l'apparition des premières règles, les médecins ont tendance à utiliser au cours du XIX<sup>e</sup> siècle le terme de « fille » ou de « petite fille ». Après l'établissement complet de la puberté, au moment où celles-ci arborent tous les « attributs » de la féminité, les médecins insistent davantage sur les appellations « vierges » ou « jeunes vierges », afin d'appuyer l'ultime différence entre les « filles » et les « femmes », ces dernières étant déflorées. Cette distinction lexicale est manifeste dans les traités consacrés à l'étude de la puberté. Elle l'est également dans le domaine des traités d'hygiène conjugale. Pauline Mortas, en analysant les traités de vulgarisation du XIX<sup>e</sup> siècle, le remarque également : « le terme de femme désigne ainsi la femme déflorée, tandis que celui de fille désigne la vierge ». Une distinction qui s'affirme et devient de plus en plus explicite en avançant dans le siècle<sup>2488</sup>.

Que représente la virginité pour ces médecins ? Yvonne Knieblher dans *La Virginité féminine : mythes, fantasmes, émancipation* (2012) insiste sur l'image apposée sur la virginité et appelle à considérer un champ plus vaste que nous le laisse penser nos définitions. Elle déclare ainsi que « selon les dictionnaires actuels, la virginité

---

<sup>2485</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme, op. cit.*, p. 76.

<sup>2486</sup> Comme nous l'avons constaté dans le chapitre 6, les pathologies associées à l'éveil du désir et à la continence sont avant tout féminines. Si les cas de nymphomanie et d'hystérie apparaissent dans de nombreux traités médicaux consacrés à la puberté, au contraire les cas de satyriasis – maladie masculine caractérisée par une lubricité et une érection continuelle – sont présentés comme rares, voire anecdotiques.

<sup>2487</sup> Par exemple, Louis François Luc De Lignac intitule ainsi le chapitre IV de *De l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état du mariage* (1772) : « de la puberté & de la virginité ». Dans : De LIGNAC, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, Lille, J.B Henry, 1772.

<sup>2488</sup> Pauline MORTAS, *Une rose épineuse: la défloration au XIXe siècle en France*, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 143.

c'est l'état d'une personne vierge. Et la vierge, toujours au féminin, c'est une fille qui n'a jamais connu de relations sexuelles complètes. Mais que faut-il entendre par relations sexuelles complètes ? À mesure qu'on médite sur cette définition, elle s'élargit : la virginité, c'est l'état de fille, qu'il faut quitter pour devenir femme. Comment s'opère le passage du premier état au second ? Par un simple coït ? En vérité, le passage ne concerne pas seulement le corps, il affecte aussi le psychisme, les relations sociales, le « genre »<sup>2489</sup>. Effectivement, les médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, englobent souvent plusieurs notions lorsqu'ils évoquent la virginité : la virginité physique – déterminée par des signes physiologiques, la virginité morale – se matérialisant par un sentiment de pureté et d'innocence, et la continence, caractérisé par une abstinence de tout plaisir charnel.

La virginité est présentée comme une période douloureuse pour les jeunes filles. Virey déclare, dans *De la femme sous ses rapports physiologique, moral et littéraire* (1827) que « la condition de vierge, dans nos institutions civiles, est [...] un état de violence contre les impulsions de la nature, fort différent de l'état libre des jeunes femelles d'animaux qui subissent, à l'époque de leurs amours, le joug de la volupté »<sup>2490</sup>. Le naturaliste et anthropologue liste par la suite les « lois plus ou moins sévères » permettant d'imposer aux jeunes filles le devoir de chasteté avant le mariage légal. Il présente ces règles comme nécessaires « pour prévenir les désordres qu'entraîneraient la promiscuité des sexes et les abus des unions trop prématurées. Mais quand même la législation civile et les lois religieuses n'auraient pas opposé leurs barrières, il n'en résulterait pas moins un frein naturel, d'abord dans la pudeur du sexe »<sup>2491</sup>.

En effet, la pudeur est pour les médecins un sentiment naissant à la puberté<sup>2492</sup>, que Virey définit comme un « sentiment de honte qu'on éprouve lorsque l'on entend, ou voit, ou fait en public des actions répréhensibles, telles que celles relatives à l'union de sexes, ou toute autre qui attire le blâme et le mépris des autres personnes »<sup>2493</sup>. Cette notion, bien qu'elle puisse toucher « les jeunes gens de l'un et l'autre sexe », est présentée comme naturelle chez les jeunes filles car, écrit-il, elles sont « plus timides [...] avant d'avoir goûté les plaisirs ». Les définitions issues de dictionnaires médicaux ou de traités, ne cessent de décrire de timides jeunes filles, rougissant, fuyant du regard. La timidité tout autant que la pudeur sont, plus que des sentiments ou des comportements, ce sont des attributs qui, au même titre que la virginité ou la beauté juvénile, participe à leur érotisation.

Sous le regard des hommes, des médecins, naît l'image de jeunes filles idéalisées : pures, chastes, timides et modestes mais aussi attrayantes par leur physionomie, inaccessible par leurs statuts. L'image des jeunes filles se

---

<sup>2489</sup> Yvonne KNIBIEHLER, *La Virginité féminine, op. cit.*, p. 8.

<sup>2490</sup> Julien-Joseph VIREY, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827, p. 81.

<sup>2491</sup> Ibid.

<sup>2492</sup> La pudeur est une notion centrale dans les discours médicaux sur la puberté féminine, elle est également liée à d'autres notions. Le médecin et écrivain Paul Belouino (1812-1876) déclare ainsi : « La modestie chez elle est sœur de la pudeur, de la réserve, de toutes ces qualités de l'être faible et timide qui sont le plus grand charme de son sexe ; elle est l'apanage de la jeunesse et souvent le fruit d'une bonne éducation », toutefois, contrairement à la pudeur, la modestie « est instinctive chez la femme ». Dans : P. BELOUINO, *La femme: physiologie, histoire, morale*, Paris, Perisse, 1853, p. 341-342.

<sup>2493</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales, op. cit.*, t. 46, p. 80.

nourrit de ce paradoxe. La modestie et la pudeur des demoiselles sont présentées par Virey dans l'article « filles » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) comme un puissant attrait de séduction hétérosexuel :

La fille est timide, parce qu'elle sent la molle délicatesse de ses muscles ; étant faible, elle se défend par le respect et la fierté ; elle se cache pour être regardée ; la nature qui a retiré au-dedans d'elle ses organes les plus secrets, semble l'engager à dissimuler et à renfermer également ses désirs. C'est un bouton de fleur non éclos qui craint de s'ouvrir au souffle ardent du vent du midi. En recouvrant avec soin ses charmes, notre imagination ne s'enflamme que davantage par sa modestie.<sup>2494</sup>

La faiblesse « naturelle » des jeunes filles invite à la séduction provoquant des effets de domination masculine. Virey explique dans ce sens qu'il : « [...] faut presque user d'une douce violence, de sorte que sa vertu paraisse céder plutôt qu'à la force de ses penchans »<sup>2495</sup>.

Se déploie, au gré des observations médicales, l'image d'une jeune vierge, éclatante de beauté<sup>2496</sup> et détenant un irrésistible charme. Ce corps, érotique et inaccessible, ne cesse d'être valorisé par les médecins. Il semble être davantage mis en avant au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le médecin Jean-Edmond Dufieux<sup>2497</sup> dans *Nature et virginité* publié en 1854 loue la beauté et la pureté des vierges :

Il y a dans l'aspect de la jeune vierge quelque chose de doux, de mystérieux et de saint qu'on ne saurait définir. C'est comme un parfum qui s'exhale suave et délicieux, et qui produit en notre âme un sentiment indicible de fraîcheur, de pureté, d'attendrissement, auquel nous nous laissons entraîner avec un affectueux abandon. La virginité est comme une fleur fraîche et pure qu'on craint de flétrir ; elle recommande l'admiration et le respect. Aussi, quand nous voyons conduire la jeune fiancée à la couche nuptiale, nous sentons se manifester en nous une certaine émotion qui ressemble presque à un regret ; parce que, quand elle va se réveiller femme, elle ne sera plus intacte, elle ne sera plus pure, elle ne sera plus vierge.<sup>2498</sup>

#### d) De la jeune fille à la femme déflorée : le pouvoir du sperme

La défloration est présentée comme l'ultime étape de transformation, fixant à tout jamais la « nature féminine » et distinguant fatalement l'état de « fille » de celui de « femme ». Julien-Joseph Virey, auteur de l'article « fille » du *Dictionnaire des sciences médicales*, évoque longuement la transformation de la « vierge puriponde », « ange de douceur » qui après le mariage et la première relation sexuelle se métamorphose parfois en « une femme acariâtre, impérieuse, en audacieuse mégère »<sup>2499</sup>. Le médecin le stipule : le changement « de la fille en femme » ne

---

<sup>2494</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., t. 15, p. 503.

<sup>2495</sup> *Ibid.*

<sup>2496</sup> La virginité des jeunes filles est très souvent liée à la beauté. Comme en témoigne une phrase souvent reprise de Julien Joseph Virey, tirée de l'article « fille » du *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1822) : « Tant que la fille se conserve intacte et vierge, il est rare que sa beauté se flétrisse » Dans : *Ibid.*, vol. 15, p. 504.

<sup>2497</sup> Dates de vie et de mort inconnues. Docteur formé à la faculté de Paris.

<sup>2498</sup> Jean-Ennemond DUFIEUX, *Nature et virginité: considérations physiologiques sur le célibat religieux*, Paris, Julien, Lanier et Cie, 1854, p. 244.

<sup>2499</sup> UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, op. cit., vol. 15, p. 505.

consiste pas uniquement à une rupture de l'hymen. La transformation est globale, entière, et se manifeste dans tout le corps et dans le comportement. La « fille pâle et languissante » se nourrit de ce qu'on pourrait appeler « le pouvoir du sperme masculin ». Elle absorbe à travers les fibres qui constituent l'intégralité de son être une portion de masculinité. La timidité laisse place à « une mâle assurance »<sup>2500</sup>. Pour reprendre les mots de Virey : « la transformation est manifeste », tant dans l'apparence que dans la physionomie. Au contact de ce fluide, la voix des jeunes filles se transforme : « Cette jolie voix argentine et flûtée prendra un ton plus plein et même rauque »<sup>2501</sup>. L'odeur de sa peau change. Avant « douce ou inodore »<sup>2502</sup>, sa transpiration acquiert une odeur différente qui toutefois « ne peut être aperçue par un sens très délicat »<sup>2503</sup>. La semence masculine « imprègne » les femmes, avive leurs fonctions, les réchauffe. Il s'agit d'une humeur prolifique et salvatrice qui donne « plus d'expansion et d'activité à son économie »<sup>2504</sup>.

Il s'agit d'une idée qui persiste tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. De la même manière, Alexis Delacoux (1829) reconnaît que le sperme transmet à la femme un « principe de virilité » bénéfique qui « neutralise ou atténue du moins sa sensibilité naturelle, mais qui donne encore à son physique et à sa raison plus de solidité »<sup>2505</sup>. Les timides jeunes filles laissent place à des femmes exigeantes et importantes<sup>2506</sup>. Françoise Héritier fait remarquer que ce pouvoir échauffant et transformant du sperme se place dans le « prolongement de la pensée d'Aristote, qui elle-même élaborait rationnellement des archétypes bien antérieurs, et il préfigure le discours des médecins aliénistes et hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment sur l'hystérie féminine, et celui de Freud sur l'envie du pénis : la femme manque de sperme et de la capacité naturelle d'en produire »<sup>2507</sup>.

Une fois la puberté établie, une fois que le corps acquiert tous les attributs de la féminité, la sexualité est perçue comme ce qui achève la transformation. Une fille ne peut être reconnue comme femme si elle ne s'est pas pliée à la relation conjugale hétérosexuelle. Le rapport sexuel participe ainsi à la construction de l'identité féminine. Pauline Mortas analyse le rôle des hommes dans la défloration et met ainsi en exergue la passivité des femmes : « C'est l'homme qui, en la déflorant, le fait advenir à elle-même, la crée »<sup>2508</sup>. La création de l'identité sexuelle féminine est ainsi passive et ne peut se concevoir sans une activité et une figure masculine. En effet, sans le « pouvoir échauffant » du sperme masculin, la femme reste fille, reste subordonnée à une santé fragile, à une pâleur significative, à une timidité maladive, à un mal-être profond.

---

<sup>2500</sup> *Ibid.*

<sup>2501</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>2502</sup> *Ibid.* Je ne sais pas si l'absence de page est volontaire sur ces notes

<sup>2503</sup> *Ibid.*

<sup>2504</sup> *Ibid.*

<sup>2505</sup> Alexis DELACOUX, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829, p. 63.

<sup>2506</sup> *Ibid.*

<sup>2507</sup> Françoise HERITIER, « Le sang du guerrier et le sang des femmes », *Les cahiers du GRIF*, 1984, vol. 29, n° 1, p. 14.

<sup>2508</sup> Pauline MORTAS, *Une rose épineuse*, *op. cit.*, p. 142.



Au cours du siècle des Lumières, les discours sur la puberté évoluent considérablement, les caractéristiques de la puberté féminine se cristallisent car les médecins élaborent une grille d'analyse de plus en plus fine. Les descriptions de ces différents états et phénomènes invitent à percevoir la puberté féminine comme ponctuée d'étapes et d'états. Cela peut s'expliquer par l'essor des traités d'hygiène consacrés à la santé des pubères, mais également par une rupture dans les conceptions des âges de la vie émergeant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Jacques Arveiller a démontré que les médecins de l'École de Paris, notamment le médecin naturaliste Jean-Noël Hallé (1754-1722), proposent non plus une distinction des âges basée sur des nombres<sup>2509</sup>, mais sur des critères uniquement physiologiques<sup>2510</sup>. Cette nouvelle manière d'appréhender les âges de la vie est perceptible chez les médecins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais elle l'est d'autant plus au cours du XIX<sup>e</sup> siècle qui définit plusieurs étapes « intermédiaires » au développement de la puberté. Ces « étapes » marquent avant tout la puberté féminine, la puberté masculine étant présentée comme plus linéaire. Nous distinguons trois étapes : les premières menstruations, la naissance de l'amour – temps de la continence et de la virginité, et la défloration. Toutes modifient les femmes, impliquant des troubles ou une métamorphose spectaculaire tant physique que physiologique ou psychologique.

Ces « étapes » sont définitives et imposent la succession d'« états ». Par les premières menstruations, les femmes passent de l'« état » de petites filles à l'état de jeunes filles. Les conséquences sont multiples. Ce passage, marque le corps qui se métamorphose, laissant apparaître les attributs de la féminité qui sont aussi reconnus comme étant les signes de la puberté : accroissement de la poitrine, des hanches, pilosité. L'étape pubertaire, matérialisée par les médecins par le premier flux menstruel marque également la faculté de procréer. Le moral, le comportement et les sentiments s'en voient modifiés : la gaieté de l'enfance laisse place à la tristesse, l'insouciance laisse place à l'angoisse.

Pour Marc Colombat de l'Isère, les changements de comportement sont à percevoir comme des étapes de la transformation pubertaire. Ainsi, de dix ans jusqu'à la puberté, les jeunes filles sont gaies et pleines de vie. Leur comportement change drastiquement à l'arrivée des modifications physiologiques et physiologiques<sup>2511</sup> de la puberté : « un trouble insolite, une certaine inquiétude, une agitation qu'elle ignorait jusqu'alors, annoncent en elle une puissance qu'elle n'y soupçonnait pas »<sup>2512</sup>. Puis, une fois que les organes sexuels font naître des désirs, le

---

<sup>2509</sup> Voir le chapitre 1.1.2 « La notion d'âge dans les discours médicaux ».

<sup>2510</sup> Jacques ARVEILLER, « Adolescence, médecine et psychiatrie au XIX<sup>e</sup> siècle », *L'Évolution Psychiatrique*, 2006, vol. 71, n° 2, p. 197.

<sup>2511</sup> Jean-Marie Pichard dans son *Essai sur les phénomènes de la puberté* (1811) invite à porter un regard sur « les dernières années de la seconde enfance », soit de « dix ans jusqu'à celui de la nubilité » afin de mieux observer les changements apportés par la puberté. Il met en avant la physiologie des jeunes filles. Il s'agit selon lui d'une période peu flatteuse, un « âge ingrat » se caractérisant par « une taille effilée, des membres amaigris, des articulations disproportionnées par leur volume, des mouvements anguleux et sans grâce », le tout manquant « d'ensemble et d'harmonie ». Dans : Jean-Marie PICHARD, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe: présenté à la Faculté de Médecine de Paris le 31 août 1811*, Didot le jeune, Paris, 1811, p. 35.

<sup>2512</sup> Colombat de L'ISERE, *Traite des maladies des femmes et de l'hygiene speciale de leur sexe*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838, t. 1, p. 24.

médecin distingue de nouveaux comportements. D'ailleurs, à partir de ce moment, le médecin ne parle plus de « fille » ou de « jeune fille », mais de « jeune vierge », qui implique un nouveau statut. Celles-ci deviennent timides, réservées, rêveuses, distraites : « ce nouveau besoin qui trouble son cœur, et l'occupe tout entier, devient pour elle, s'il n'est pas satisfait, une source de désordres et de dérangements de toute espèce »<sup>2513</sup>.

Aux dires et aux yeux des médecins, l'« état de fille » implique un autre état, celui de « vierge ». À partir du moment où les menstruations deviennent régulières, passée l'étape des souffrances et des maux physiques, la mélancolie des jeunes filles ne semble pas disparaître, elle se transforme. Les jeunes filles apparaissent comme souffrant de l'éveil du désir et du sentiment amoureux. Les principes éducatifs rigides qui leur sont imposés n'ont qu'un seul but : préserver leur innocence. Le mariage apparaît donc comme essentiel car ce n'est que par le biais de la défloration, permettant l'imprégnation du sperme, que le corps se transforme et passe à tout jamais à celui de « fille » à « femmes ».

Si la défloration est considérée comme une étape de développement, une étape de transformation de « la jeune fille » à la « jeune femme », l'accouchement est considéré comme une étape similaire de « femme » à « mère ». Les médecins témoignent de cette transformation. Victorin Raymond dans ses *Études hygiéniques sur la santé, la beauté et bonheur des femmes* (1841) déclare qu'après : « l'accouchement, tout change ; le caractère devient sérieux pour se prêter aux soins importants de la maternité ; la femme perd cette délicate fraîcheur, cette suavité de formes, et cette agaçante timidité qui faisait le charme de la jeune fille »<sup>2514</sup>. La maternité devient ainsi l'incarnation de la féminité et de la santé. Avec une sexualité conjugale mesurée qui donne lieu à une naissance, les jeunes filles semblent retrouver la santé : plus de morne chlorose, plus de mélancolie, mais un bonheur conjugal semble se dessiner. La grossesse signe donc l'accomplissement des femmes :

La femme est dans la mère, et pas ailleurs ; la maternité est son alpha et son oméga ; c'est le pivot de ses sentiments et de sa santé, la clef de cette énigme vivante [...] L'enfant achève la femme : sans lui, elle est incomplète ; elle n'aime, ne sent, ni ne comprend, comme elle doit aimer, sentir et comprendre ; sans lui elle n'a ni tout son cœur, ni toute son intelligence<sup>2515</sup>

Une étape qui comme le souligne Jean-Baptiste Fonssagrives « achève » la femme et constituerait donc une étape supplémentaire, présentée comme la plus heureuse. Toutes les prescriptions médicales émergeant à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont un but commun : guider la femme à travers les étapes de sa vie, lui créer un environnement sain et entraver toutes les pathologies et déformations corporelles qui pourront l'empêcher à terme de se marier ou d'enfanter. Les injonctions à la grossesse sont persistantes, les médecins ne cessent de le rappeler : il ne s'agit pas uniquement de filles, ce sont avant tout des futures mères.

---

<sup>2513</sup> *Ibid.*

<sup>2514</sup> Victorin RAYMOND, *Études hygiéniques sur la santé, la beauté et le bonheur des femmes*, op. cit., p. 44.

<sup>2515</sup> Jean Baptiste FONSSAGRIVES, *L'Éducation physique des jeunes filles*, etc, Paris, 1869.

Ces « étapes », telles qu'elles sont présentées dans les traités de médecine, reflètent un processus de construction de la féminité. Il s'agit d'une construction « autonome » puisqu'elle est guidée par la « nature » féminine, impliquant des phénomènes physiologiques et moraux, mais également d'une construction « collective ». En effet les passages n'est pas uniquement lié aux femmes. Les étapes et les « états » qui en découlent ont une influence sur les rapports entre hommes et femmes puisqu'ils s'imbriquent dans une construction hétéronormée. Les différents codes et éléments mobilisés pour expliquer cette succession d'étapes participent ainsi à la construction des identités de genre féminine et masculine.



## Conclusion

Au regard des discours médicaux des XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, la puberté est à la fois « évolution » et « révolution », « métamorphose » et « renaissance », « état » et « âge ». Elle est une période de tension continue, la « plus belle époque » de la vie étant aussi la plus « orageuse ». Baignée de rires et de pleurs, de joies et de peurs, faite de force vitale et de pâleurs, la puberté renvoie un grand nombre d'éléments ambivalents et parfois contradictoires mis en lumière par cette étude : santé et maladie, enfance et fertilité, innocence et sexualité. Cet incessant jeu de dichotomies s'avère toutefois essentiel pour comprendre la richesse de ce moment de la vie humaine et la manière dont les médecins, les naturalistes ou encore les philosophes ont œuvré à la fabrique d'un corps pubère.

L'étude des discours sur la transformation pubertaire dévoile l'hétérogénéité des opinions et la vigueur des débats des années 1750 aux années 1850. Les médecins énumèrent des causes ou des foyers multiples à l'origine de la métamorphose des corps pubères. À l'argumentaire et aux affirmations médicales se mêlent d'innombrables incertitudes, énigmes et hypothèses. Le savoir autour de la puberté s'avère en perpétuelle construction et se nourrit des paradigmes et des nouvelles spécialités médicales qui fleurissent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Notre étude reflète à plusieurs reprises une absence de consensus. Les paradigmes médicaux se confrontent, mais dans une forme de syncrétisme, ils se juxtaposent aussi pour expliquer le mécanisme pubertaire : les liquides qui composent le corps échangent avec les fibres et les nerfs, eux-mêmes souvent imaginés comme alimentés par une énergie vitale, chère aux vitalistes. En ce sens, la puberté se nourrit d'un large panel d'imaginaires du corps qui participent à la mise en image et à la théâtralisation de la métamorphose pubertaire, tantôt animée par une incroyable chaleur, tantôt par de d'irrépressibles secousses ou une vive activité cérébrale.

Si les limites de la puberté sont muables et les manières de concevoir la transformation pubertaire nombreuses, certains éléments, imaginaires, lieux et protagonistes se cristallisent cependant autour du corps pubère au cours de cette période.

### **D'un corps d'enfant à un corps d'adulte : La puberté au prisme du genre**

Les pubères, garçons et filles, si discrets dans les traités médicaux antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle deviennent de plus en plus présents à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils prennent corps et vie à travers les nombreux tableaux médicaux, les observations, les statistiques et les thèses consacrées à l'étude de la puberté. Les discours médicaux composent des « portraits » sains ou pathologiques, chargés de nombreux symboles qui participent à la fabrique du corps pubère. De ces « portraits » naissent des personnages repris de plume en plume, des cas cliniques jugés représentatifs qui témoignent des peurs scientifiques, mais aussi socioculturelles, associées à la transformation pubertaire. Au fil des pages des traités de médecine, la figure de l'élève masturbateur émerge, comme celle de la jeune nymphomane effrontée, de la chlorotique fantomatique ou bien encore celle de la vierge timide et mélancolique. Les ouvrages médicaux véhiculent également des images teintées de beauté et de poésie, des jeunes hommes rêveurs et

romantiques, des jeunes filles à la beauté sublime. Les descriptions mobilisées illustrent tout aussi bien la « naissance de la nature », la « saison des plaisirs », que la violence des maladies qui peuvent survenir dès l'entrée dans la puberté. Ces « portraits », aussi fantasmés soient-ils, traversent le champ médical et se retrouvent mobilisés dans les arts ou la littérature, surtout à partir des années 1850.

La description des pubères mène, *in fine*, à définir les contours des hommes et des femmes, des maris et des épouses, des pères et des mères en devenir. Qu'ils soient médecins, naturalistes ou hygiénistes, les auteurs élaborent, à travers l'idée de « nature », un système d'explication globale des différences anatomiques, physiologiques et comportementales entre les sexes. Ils offrent et diffusent ainsi une vision fonctionnaliste du corps dans laquelle chacune de ses parties – textures, muscles et os – est perçue comme un élément naturalisant le sexe. La puberté, période charnière de sexualisation des corps, se développe par contrastes corporels et moraux qui ancrent les hommes et les femmes dans une complémentarité des sexes. Les médecins soutiennent effectivement que la « nature », en offrant une physionomie et un caractère différents aux hommes et aux femmes, a pour but de les rapprocher dans le cadre de la reproduction. La distinction entre les sexes, fondée sur une dynamique patriarcale articulant les notions de domination et de soumission, participe ainsi à la naturalisation du désir hétérosexuel. La description des signes de la puberté participe de la même manière à une naturalisation du sexe et à l'hétéronormativité. L'odeur dégagée à la puberté ou les différents tons de la voix sont tout autant décrits comme des éléments caractéristiques de la puberté que comme des outils de séduction à destination du sexe opposé.

Avant même l'établissement complet de la maturité sexuelle ou de pouvoir affirmer que les individus sont en capacité de se reproduire, le corps pubère est scruté et analysé afin d'établir les premiers éléments caractéristiques de l'épanouissement de la virilité ou de la féminité. Les médecins se penchent notamment sur le bassin des jeunes filles qui commence à s'élargir, sur les poitrines naissantes, attributs fantasmés d'une maternité future. Ces éléments, saisis par des logiques déterministes centrées sur les fonctions reproductives, préfigurent les futurs devoirs sociaux : sur le corps des jeunes filles sont projetés les accouchements et allaitements à venir. Les pratiques hygiéniques participent également à la formation précoce d'un corps reproducteur. Avant même que le corps soit complètement formé, les médecins recommandent de mettre en place une médicalisation de la puberté par des pratiques visant à soutenir et à guider le corps. Ceci est d'autant perceptible pour les jeunes filles. Des exercices de gymnastique peuvent contribuer à développer la poitrine, des corsets maintiennent les seins et les hanches. Le médecin Lachaise affirme ainsi que l'hygiène des jeunes filles doit développer leur complexion « pour les rendre saines, fortes et capables de soutenir les secousses de la puberté, les travaux de la grossesse, les peines et les soins de la maternité, sans sortir des conventions sociales généralement adoptées parmi les nations policées »<sup>2516</sup>. Leur corps devient ainsi un sujet de préoccupation et de contrôle ; en toute chose, il s'agit de le former à sa destination finale, mais aussi d'inculquer des normes de genre.

---

<sup>2516</sup> Claude LACHAISE, *Hygiène physiologique de la femme ou De la femme, considérée dans son système physique et moral*, Paris, M. Marvis, 1825, p. 69.



Les travaux sur la « nature » des hommes et des femmes définissent et imposent des canons de virilité et de féminité qui induisent un imaginaire singulier des corps. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les représentations des pubères se construisent à travers les dichotomies traditionnelles de la force et de la faiblesse, de l'infériorité et de la supériorité, de l'actif et du passif. Certaines notions semblent cependant propres à une « nature pubère ». Les descriptions des physionomies adolescentes témoignent d'un corps en construction, caractérisé par une « nature » transitoire et nécessaire à l'élaboration d'un corps mature. Le corps pubère est dès lors marqué par une physionomie singulière, souvent décrite comme ingrate avant de passer pour gracieuse. La définition d'une « nature » spécifique témoigne de l'intérêt des médecins pour cet âge de la vie, devenant un objet d'étude à part entière. Les corps pubères ne sont plus présentés dans l'altérité ou l'hybridité, mais présentent des caractéristiques à la fois propres à leur sexe et à la singularité de la métamorphose pubertaire.

Au moment de la puberté, la différence entre hommes et femmes se joue aussi dans le degré de maîtrise ou de soumission des sens. Cette distinction genrée participe à l'essentialisation de la différence des sexes, au même titre que le concept de « natures » féminines et masculines. Les filles pubères sont ainsi dépeintes comme asservies par leurs sens et sensations, tandis que les garçons commencent à maîtriser et à prendre le contrôle de leurs appareils sensoriels. L'appréhension des sens et des sensations permet donc, au même titre que les différences anatomiques ou morphologiques, d'affirmer l'incommensurabilité de la différence sexuelle. Ce « défaut » de canalisation des émotions chez les femmes est un ancien motif médical qui mène à discréditer leurs capacités intellectuelles et induit une moindre aptitude des filles aux études pesant ainsi sur les rôles sociaux de sexe.

Les traités médicaux sur la puberté sont riches de sens et d'images qui renvoient là encore à l'ordre du genre. Les expressions utilisées par les médecins sont chargées de valeurs morales qui préfigurent la vie adulte des garçons et des filles. De manière assez classique, les auteurs prêtent aux garçons la force et le devoir de protection, tandis que les filles doivent s'accommoder de la faiblesse et se distinguent par leur « instinct » maternel. Au cours du développement pubertaire, le corps masculin devient ainsi un instrument de production, là où le corps féminin prend la forme d'un instrument de reproduction. Les discours médicaux sur la puberté servent donc à penser le phénomène de biologisation des identités de genre : virilité et féminité sont caractérisées à la fois comme une faculté qui se fonde sur des critères physiques et anatomiques, mais aussi sur des critères moraux, des « instincts ».

Au cours des années 1750-1850, les définitions médicales de la puberté n'échappent pas à une pensée binaire et se construisent par conséquent sur un modèle comparatif soulignant et réaffirmant la bicatégorisation des sexes. D'autres types de comparaisons sont aussi mobilisés dans les démonstrations médicales : elles renvoient aux distinctions de classe et de race. Afin de souligner la dangerosité de la vie oisive et luxueuse des élites sur la formation des corps, les médecins confrontent les citadines délicates aux paysannes robustes, participant à l'élaboration d'une vision très stéréotypée des corporalités sociales. Pour prouver l'implication des testicules dans la construction de la virilité, les médecins comparent les eunuques orientaux et les « Indiens » imberbes aux vigoureux barbus occidentaux, symbole d'une masculinité hégémonique. La mobilisation de modèles et de contre-modèles met

en lumière les facteurs qui entravent ou accélèrent la transformation pubertaire et donc l'acquisition des attributs de la féminité ou de la virilité, telle qu'ils sont énoncés par les scientifiques français.

### **Médicalisation des corps pubères**

Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les scientifiques font de la puberté un moment déterminant dans l'existence biologique des individus, à la fois crise salvatrice et pathogène permettant la construction des identités de genre. Les discours médicaux, qu'ils soient normatifs ou prescriptifs, écrits pour le grand public ou d'autres scientifiques, insistent alors sur la nécessité de mettre en place une éducation et une hygiène genrée dès la puberté. Cette tendance s'intensifie au début du XIX<sup>e</sup> siècle et mène à une véritable médicalisation.

Face à la violence de la crise, à la fragilité des corps juvéniles malmenés par les passions naissantes et les sensations déconcertantes, contrôle et surveillance deviennent les maîtres mots des hygiénistes. Les discours médicaux véhiculent en effet beaucoup de méfiance face à l'imagination ardente des pubères et à l'éveil de l'amour et du désir. La médicalisation de la sexualité, qui s'opère dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle autour de la figure du masturbateur ou de la nymphomane, touche prioritairement les garçons et les filles : les médecins ne cessent de mettre en garde sur les personnes qui les entourent dans les familles bourgeoises et nobles. Les domestiques passent effectivement pour être de véritables agents de la corruption, des initiateurs de plaisirs illicites et d'un éveil à la sexualité. L'impétuosité du désir juvénile et les passions ne pouvant véritablement être contraintes, seule une surveillance diurne et nocturne associée à des activités physiques et intellectuelles régulières peuvent permettre de les endiguer jusqu'au mariage. Les traités d'hygiène présentent dès lors une multitude de manière de détourner l'attention des pubères afin de canaliser leur imagination. Les jeunes filles, décrites comme particulièrement impressionnables, font l'objet d'une attention particulière : les spectacles, les bals et la lecture de romans sont perçus comme des activités peu recommandables. Les médecins prônent avant tout une surveillance accrue et une existence menée dans un environnement calme, loin du tumulte de la ville et des activités mondaines. La campagne apparaît ainsi comme le lieu idéal pour préserver la santé des demoiselles pendant la puberté. Ces précautions et prescriptions semblent essentielles car les médecins véhiculent, à travers l'exposition de cas cliniques, l'image de jeunes filles victimes d'une sensibilité pathologique. Le moindre choc peut provoquer un arrêt des menstruations, des maux de nerfs, la moindre parole ou lecture fait apparaître un échauffement de l'imagination, le moindre geste ou frottement des vêtements mène à la découverte de sensations sensuelles, la moindre odeur trop forte provoque un malaise... La dangerosité de ces phénomènes pour les filles pubères justifie donc une médicalisation de cette période physiologique.

Le contrôle et les prescriptions hygiéniques mis en place à la puberté sont régis par différents protagonistes et prennent place dans des lieux qui diffèrent selon le sexe de l'individu, et participent à l'élaboration d'une hygiène et d'une éducation genrée. Les traités d'hygiène de la puberté qui se démocratisent à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle témoignent de la mise en place d'une pédagogie interventionniste et de pratiques hygiéniques garanties par plusieurs

acteurs et médiateurs auxiliaires. Ceux qui s'affirment comme étant les premiers protagonistes, les médecins, ne cessent d'affirmer leurs savoirs et compétences en dénonçant les pratiques populaires et féminines mettant à mal la santé des jeunes. Ils prônent l'établissement d'une relation de confiance, notamment dans le traitement et le diagnostic de la masturbation ou de la nymphomanie.

Si le savoir et l'autorité médicale ne peuvent être égalés, des auxiliaires de santé sont désignés par les médecins pour garantir la santé des pubères en mettant en oeuvre les prescriptions hygiéniques au quotidien. Dans ce rôle, les mères sont particulièrement mises à l'honneur. Instruites par les médecins, via les traités de vulgarisation, elles sont décrites comme des collaboratrices importantes permettant, une fois leurs anciens usages abandonnés, de faire le relais entre le soignant et le ou la pubère. La médiation maternelle est surtout mise en avant dans les rapports mères-filles, car les pères – rarement cités par les médecins –, apparaissent surtout comme des figures d'autorité. Les pères sont toutefois de plus en plus cités par les hygiénistes, à l'instar de Jean-Baptiste Fonssagrives qui déclare que l'hygiène des familles luttant contre la dégénérescence de l'espèce humaine ne peut être efficace que sous « l'action de la mère, sous la direction du père et sous l'inspiration du médecin »<sup>2517</sup>. L'éducation et l'hygiène des pubères s'organisent ainsi de manière hiérarchisée, s'appuyant sur l'expertise médicale masculine dans un premier temps, avant d'être exécutée par les mères agissant sous le contrôle et l'autorité des pères.

L'éducation des jeunes filles ne saurait ainsi se limiter à une médiation maternelle, puis qu'elle est avant tout pensée sous l'autorité des hommes, et consiste, selon le député Bernard – débat à la *Chambre sur l'éducation des femmes* (1836) – à passer « de la maison paternelle à la maison conjugale »<sup>2518</sup>. C'est d'ailleurs dans l'individualité de la maison paternelle que s'inscrit l'hygiène des filles, tandis que celle des garçons prend corps dans la collectivité puisqu'ils sont pensés dans le cadre de l'école. Les éducateurs et pédagogues sont dès lors des médiateurs de choix, qui ne sauraient cependant se substituer pleinement aux devoirs des parents. Au gré des traités d'hygiène et de conseils se dessinent ainsi les contours d'une médicalisation croissante de la puberté qui devient, au cours des décennies étudiées, un champ de compétence de diverses professions de santé.

### **Puberté, adolescence, âge physiologique et âge social**

La puberté, telle qu'elle est décrite dans les années 1750-1850, dépasse le strict cadre médical, car il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène biologique observé par les scientifiques, qu'ils soient médecins, anatomistes, physiologistes ou aliénistes. Les éléments caractéristiques de la puberté témoignent et construisent à terme, un âge spécifique, qui participe à l'élaboration de l'âge social de l'adolescence. La manière dont les médecins décrivent la puberté en témoigne : si l'observation du corps, les réflexions nosologiques, les pratiques hygiéniques et

---

<sup>2517</sup> Jean-Baptiste FONSSAGRIVES, *De la régénération physique de l'espèce humaine par l'hygiène de la famille: et en particulier du rôle de la mère dans l'éducation physique des enfants*, Montpellier, France, C. Coulet, 1867, p. 34.

<sup>2518</sup> Cité par : Gabrielle HOUBRE, *La discipline de l'amour*, Paris, Plon, 1997, p. 144.

thérapeutiques sont au cœur de leurs traités, ceux-ci laissent une grande place à la préconisation d'une éducation, à la transmission de valeurs, de droits et de devoirs. Les organes, fluides et autres éléments composant le corps ont, dans ces discours, autant d'importance que les sentiments, les sensations et les comportements des jeunes individus dans la définition de la puberté.

La puberté n'en demeure pas moins un phénomène très complexe et variable dont les auteurs peinent à définir les contours de manière univoque ou consensuelle. Certains critères se retrouvent cependant dans la plupart des tentatives descriptives ou définitionnelles : la race, le sexe, le milieu de vie et le climat sont toujours présentés comme des éléments caractéristiques et des facteurs de variabilité. Néanmoins, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les discours médicaux remettent en question la manière d'étudier ces différents éléments et de les mettre en lien avec la puberté. Adam Raciborski appelle ainsi à ne plus se fier aux écrits de voyageurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour analyser les écarts d'âge de la puberté et invite à mettre en place des séries statistiques afin d'énoncer des critères plus fiables<sup>2519</sup>. Un effort méthodologique est donc à souligner, nécessaire à la crédibilité des thèses médicales et au plein déploiement de la médicalisation du phénomène pubertaire. À cette période, l'hérédité vient aussi s'ajouter aux théorisations médicales, modifiant alors les facteurs de variabilité de l'âge de puberté.

Les définitions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tirées des dictionnaires médicaux que nous avons analysés sont en beaucoup de points semblables à celles des dictionnaires et encyclopédie des XVIII<sup>e</sup> et début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2520</sup>. Les bornes d'âge, douze ans pour les filles et quatorze ans pour les garçons sont toujours autant mises en avant et la tradition médicale des âges de la vie ne cesse d'être affirmée. Toutefois, les définitions laissent apparaître de nouveaux critères : la production des spermatozoïdes et la chute de l'ovule sont présentées comme les signes primordiaux de l'apparition de la faculté créatrice. Les autres signes comme la pilosité, l'accroissement des parties génitales ou bien encore la mue de la voix, bien que n'étant pas considérés comme secondaires, prennent toutefois moins de place descriptive au sein des articles « puberté »<sup>2521</sup>.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les écrits médicaux témoignent encore de la difficulté à définir le concept de puberté. Dans *La puberté chez l'homme et chez la femme* (1896) du Docteur Léon Biérent, une sous-partie est d'ailleurs intitulée « Essai de définition de la Puberté »<sup>2522</sup>. Cet aspect provient notamment de l'imbrication des notions de

---

<sup>2519</sup> Adam RACIBORSKI, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844, 550 p.

<sup>2520</sup> Pour cette analyse nous avons essentiellement mobilisés les dictionnaires suivants : ARCHAMBAULT, AXENFELD et BAILLARGER, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, P. Asselin, Sr de Labé, V. Masson et fils, 1874 ; Sigismond JACCOUD -, *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, J.B. Baillièrre et Fils, 1876 ; Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1870-1876 ; Émile LITRE, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873-1874.

<sup>2521</sup> Comme en témoigne l'article « Puberté » de la Grande encyclopédie (1885-1905) Puberté. I. Physiologie. La puberté est caractérisée par l'apparition de la faculté procréatrice : par la première menstruation chez la jeune fille, par l'apparition des premières spermatozoïdes chez le garçon ». Dans : PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, *La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Société anonyme de la grande encyclopédie, 1885, t.27, p. 908.

<sup>2522</sup> Léon BIERENT, *La puberté chez l'homme et chez la femme*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1896, p. 35-36.

nubilité, puberté et adolescence, que nous avons mises en lumière au début de ce travail. Au seuil du XX<sup>e</sup> siècle, nubilité et la puberté, concepts souvent confondus par les médecins des Lumières semblent se distinguer davantage : la nubilité implique l'idée d'une aptitude à la reproduction, tandis que la puberté est une condition particulière menant à l'acquisitions de cette aptitude<sup>2523</sup>. On remarque également une volonté de diviser la puberté en plusieurs stades, afin d'ancrer les différentes transformations anatomiques et physiologiques dans l'âge plus long de l'adolescence<sup>2524</sup>. Le médecin Léon Biérent distingue ainsi un stade prémonitoire, qu'il appelle « Pubescence » essentiellement marqué par la pousse des premiers poils pubiens et de la barbe ; puis un stade « d'état », caractérisé par la première éjaculation chez l'homme, et la première menstruation chez la femme. Et enfin, un « stade consécutif » qui vient parfaire la transformation.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par des changements notables dans la définition de la puberté qui, à terme, participe à l'élaboration de la catégorie moderne d'adolescence. Une psychiatrie de l'adolescence se met en place dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et plusieurs pathologies deviennent caractéristiques de cet âge comme l'anorexie mentale ou l'hébéphrénie – une forme de schizophrénie touchant des sujets jeunes<sup>2525</sup>. L'émergence de la psychiatrie de l'adolescence opère plusieurs changements significatifs dans la manière d'appréhender et de représenter la puberté qui devient une période particulièrement propice au développement de la folie suicidaire et, plus généralement, d'un mal être pouvant pousser au suicide<sup>2526</sup>. La notion de crise d'adolescence change également. Auparavant utilisée par les médecins dans son double sens – salvatrice ou pathogène –, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la crise devient de plus en plus négative, renvoyant à la fougue adolescence, au tempérament excessif voire à la délinquance, une autre notion nouvellement associée aux pubères.

---

<sup>2523</sup> Léon BIERENT, *La puberte chez l'homme et chez la femme*, op. cit, p. 29. . On retrouve également l'affirmation de cette distinction chez Paul Landry et Marcellin Camboulives. Voir : Paul LANDRY, *Traité pratique des maladies des femmes et des jeunes filles*, Paris, Chez l'auteur, 1869 ; Marcellin CAMBOULIVES, *L'homme et la femme à tous les âges de la vie : étude hygiénique, médicale, physiologique, sociale et morale*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1890. Bien que cette distinction se précise, les deux notions continuent d'être rapprochées, en témoigne l'article puberté du *Dictionnaire de médecine* de Littré (1873) : « Puberté. [...] L'état des garçons ou filles qui ont passé l'âge de l'enfance et qui sont nubiles. Mais les progrès de la physiologie ne permettent plus de conserver cette définition, ni surtout de confondre la puberté avec la nubilité » Dans : Émile LITTRÉ et Charles ROBIN, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent. 13e édition*, Paris, J.-B. Baillière, 1873.

<sup>2524</sup> C'est un aspect que l'on perçoit dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle mais uniquement dans la puberté féminine. Voir le chapitre 8.3 « De la fille pâle et languissante à l'épouse ».

<sup>2525</sup> Hervé GUILLEMAIN, *Schizophrènes au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Alma Editeur, 2018.

<sup>2526</sup> Ernest Émile ROUSSEAU, *De la folie à l'époque de la puberté*, Paris, Rignoux, 1857 ; Alexandre BRIERRE DE BOISMONT, *Du suicide et de la folie suicide : considérés dans leurs rapports avec la statistique, la médecine et la philosophie*, Paris, Germer Baillière, 1856.

# Annexes

Annexe 1 : Schéma simplifié de la division de la vie humaine par Jean-Noël-Hallé (1754-1822)





**Annexe 2** : Illustration des quatre saisons de l'année par des allégories féminines. Dans : Cesar Ripa, *Iconologie*, Paris, 1677, t. 2, p. 12.





Annexe 4 : Anonyme, *L'Adolescence*, XVII<sup>e</sup> siècle, s.l., s.n, s.d, estampe, gravure au burin, Bibliothèque nationale de France. [en ligne]. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8403324f.r=adolescence?rk=42918;4>



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



**Annexe 5 :** Alexandre-Jacques-François Brierre de Boismont, *De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, Paris, Baillière, 1842, p. 124.

**1<sup>er</sup> FAIT. ANNÉE 1837.**

	Epoque de l'arrivée.	Phases de la lune.	Différence de jour.
1.	9 mars,	6 N. L. (1)	0
2.	9 avril,	5 N. L.	0
3.	12 mai,	12 P. Q.	4 retard (2)
4.	20 juin,	18 P. Q.	9 »
5.	26 juillet,	24 D. Q.	7 »
6.	8 août,	9 P. Q.	15 avance
7.	3 septembre,	7 P. Q.	4 »
8.	28 »	29 N. L.	4 »
9.	27 octobre,	29 N. L.	1 »
10.	21 novembre,	20 D. Q.	5 »
11.	18 décembre,	20 D. Q.	6 »
12.	14 janvier (1838),	10 P. L.	3 avance

**2<sup>e</sup> FAIT. MÊME ANNÉE.**

	29 août,	23 D. Q.	•
	20 septembre,	21 D. Q.	5 avance
	17 octobre,	21 D. Q.	6 »
	11 novembre,	12 P. Q.	»
	2 décembre,	4 P. Q.	9 »
	31 »	27 N. L.	1 »

**3<sup>e</sup> FAIT. MÊME ANNÉE.**

	12 septembre,	14 P. L.	0
	12 octobre,	13 P. L.	0
	11 novembre,	12 P. L.	1 avance
	12 décembre,	12 P. L.	0

(1) Le mois lunaire n'est point tout-à-fait de 28 jours, mais en réalité de 27 jours 17 heures et 43 minutes. Les différents signes abrégés veulent dire : Nouvelle-Lune, Premier-Quartier, Pleine-Lune, Dernier-Quartier. La rotation du soleil est de 25 jours et demie.

**Annexe 6** : Description des signes qui indiquent l'approche des règles chez la jeune fille, tirée du *Traité des maladies des femmes* (1812) de Joseph Capuron, pp. 17-18.

Il faudroit être bien aveugle, ou n'avoir aucune teinture de physiologique, pour méconnoître la révolution qui s'opère dans le physique et le moral de la femme aux approches de la puberté. Tout annonce alors que l'économie animale s'ébranle et acquiert une nouvelle énergie. La matrice et le sein deviennent deux centres d'action ou de vitalité, qui vont maîtriser désormais toutes les autres parties de l'organisme. Voyez comme le tissu cellulaire s'amasse autour de la poitrine et du bassin, pour aller se distribuer ensuite aux membres thoraciques et abdominaux. Alors les parties externes de la génération s'accroissent et se resserrent ; le duvet qui couvre le mont de Vénus et le pourtour de la vulve prend de la consistance ; les mamelles se gonflent et acquièrent de la fermeté ; quelquefois elles deviennent très-dououreuses ; leurs aréoles se rembrunissent, et leurs papilles se redressent ; le vagin s'humecte de sérosité, tout indique une modification particulière dans les propriétés vitales du système utérine ; la femme y ressent un chatouillement, un prurit, une sensation, ou une excitation plus agréable qu'incommode, mais inconnue jusqu'alors.

A ces changements, qui ne sont, pour ainsi dire, que locaux, se joignent une foule d'autres phénomènes qui attestent l'influence générale de la matrice. La fille qui devient pubère éprouve des frissons, de la pesanteur et de la tension dans l'hypogastre et les lombes, des douleurs de reins, une sorte de lassitude, de paresse ou de nonchalance qui rend le corps lourd et lent à se mouvoir ; les membres abdominaux semblent s'engourdir ; un sentiment d'ardeur se propage le long de la colonne vertébrale ; quelquefois les muscles du cou sont dans une sorte de rigidité. Il y a des maux de tête, des tintemens d'oreilles, des vertiges, des éblouissements. Toutes les fonctions se ressentent aussi de cette secousse générale ; l'appétit se perd ou se déprave ; certaines filles sont tourmentées de caprices ou de goûts bizarres ; la circulation s'accélère ; le pouls rebondit, devient dur, inégal et intermittent ; il n'est pas même rare que la fièvre s'allume, surtout lorsque l'individu est pléthorique ; le sang coule des narines, ; le cœur palpite à la moindre émotion ; es sécrétions et les excréctions se dérangent, comme le prouvent le ptyalisme, l'incontinence d'urine, la diarrhée pu la constipation, et les sueurs plus ou moins abondantes ; la chaleur monte par bouffées ; la peau se couvre de rougeurs et d'efflorescences ; le visage surtout bourgeonne ; souvent il est abattu et décoloré ; les yeux s'enfoncent et se cernent d'un cercle livide ou plombé ; la respiration est moins libre qu'à l'ordinaire ; il y a plus ou moins d'oppression ; il survient des bâillemens, des quintes de toux spasmodique ; la voix est plus rauque ; le sommeil se trouble et s'interrompt ; la jeune personne se réveille en sursaut, épouvanté par des rêves. Tantôt l'imagination s'exalte et se repaît des idées les plus lascives, tantôt l'esprit semble s'émousser ou tomber dans une sorte de stupidité ; quelquefois le caractère s'aigrit ; la susceptibilité devient extrême ; la tristesse, les pleurs, le chagrin, l'inquiétude et l'agitation sont involontaires. Là, c'est un état de langueur qui semble miner tout l'individu ; ici, ce sont des désirs vagues, des frayeurs sans causes connues ; ailleurs, un embarras dont la femme ne peut se rendre raison. En un mot, la suite de la société et l'amour de la solitude, l'hypocondrie, la mélancolie et même l'érotomanie, tels sont les signes qui préludent plus ou moins constamment à la première éruption des règles.

**Annexe 7** : Charles Baudelaire (1821- 1867), Poème « Lola de Valence », Les Fleurs du mal (1840-1868). Dans : Judd David Hubert, *L'esthétique des « Fleurs du mal » : essai sur l'ambiguïté poétique*, Genève, Slatkine, 1993, p. 74-75.

Ce ne seront jamais ces beautés de vignettes,  
Produits avariés, n'est d'un siècle vaurien,  
Ces pieds à brodequins, ces doigts à castagnettes,  
Qui sauront satisfaire un cœur comme le mien.

Je le laisse à Gavarni, poète des chloroses,  
Son troupeau gazouillant de beautés d'hôpital  
Car je ne puis trouver parmi ces pâles roses  
Une fleur qui ressemble à mon rouge idéal.

Ce qu'il faut à ce cœur profond comme un abîme,  
C'est vous, Lady Macbeth, âme puissante au crime,  
Rêve d'Eschyle éclos au climat des autans ;

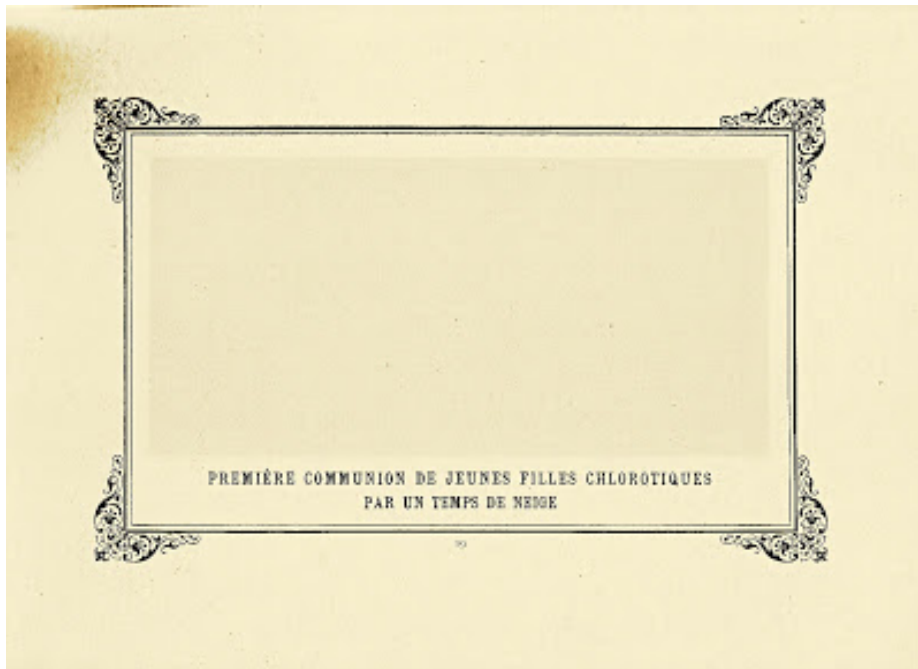
Ou bien toi, grande Nuit, fille de Michel-Ange,  
Qui lors paisiblement dans une pose étrange  
Tes appas façonnés aux bouches des Titans !



**Annexe 8** : Ernest Hebert, (1817-1908), *Ophélie*, 1876, huile sur bois, 43,7 x 22,6 cm. Source : Musée Ernest Hébert.  
© Photo RMN-Grand Palais - H. Lewandowski



**Annexe 9** : Alphonse Allais (1854-1905), *Première communion de jeunes filles chlorotiques par un temps de neige*, 1883.



# Sources

## Encyclopédies et Dictionnaires

### Encyclopédies et Dictionnaires généraux

DIDEROT Denis et D'ALEMBERT Jean le Rond, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765.

*Dictionnaire de l'académie françoise*, Paris, Coignard, 1694.

*Dictionnaire de l'académie française*, Paris, Firmin Didot, 1878.

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts*, La Hay, Rotterdam, chez Arnoud et Reinier Leers, 1701.

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences & des arts*, La Haye, Husson, 1727.

GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, F. Vieweg, 1881.

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1870-1876.

LITRE Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873-1874.

MAZURE Adolphe, *Dictionnaire étymologique de la langue française, usuelle et littéraire*, Paris, E. Belin, 1863.

PLANCY Jacques Albin Simon Collin de, *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personnages des livres qui tiennent aux esprits, aux démons, aux sorciers*, Paris, Henri Plon, 1863.

### Encyclopédies et dictionnaires de Médecine et d'Histoire Naturelle

ADELON Nicolas Philibert, *Dictionnaire de médecine : ou, Répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique*, Paris, Béchot, 1834.

ANDRAL Gabriel, BEGIN Louis Jacques et BLANDIN Philippe Frédéric, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, Gabon, Mequignon-Marvis, J.B. Baillièrre, 1829.

ARCHAMBAULT, AXENFELD et BAILLARGER, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, P. Asselin, Sr de Labé, V. Masson et fils, 1874.

BOYER A. L., *Dictionnaire de physiologie*, Paris, Migne, 1861.

CAPURON Joseph, *Nouveau dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Chimie*, Paris, chez J.-A. Brosson, 1810.

CAPURON Joseph, *Nouveau dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Chimie et des autres sciences accessoires a la médecine : avec l'étymologie de chaque terme...*, Paris, chez J.-A. Brosson, 1810.

COSTER Jacques, *Dictionnaire de santé, ou Vocabulaire de médecine pratique*, Paris, Gabon, 1829.

DETERVILLE, *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique, par une Société de naturalistes et d'agriculteurs*, Paris, chez Déterville, 1803.

DUFIEU Jean-Ferapie, *Dictionnaire raisonné d'anatomie et de physiologie, dans lequel on trouve, 1°. la description exacte de toutes les parties du corps humain ; 2°. l'étymologie de beaucoup de termes difficiles ; 3°. des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les parties que l'on décrit ; 4°. la manière de faire toutes sortes de préparations anatomiques, & l'art de les conserver ; 5°. l'explication physique & mécanique de toutes les fonctions de l'homme ; avec des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les dérangements qui peuvent y survenir. Le tout orné de beaucoup d'observations utiles & curieuses.*, Paris, Didot jeune, 1766.

HELIAN, *Dictionnaire du diagnostic, ou l'art de connoître les maladies, et de les distinguer exactement les unes des autres*, Paris, chez Vincent, 1771.

GUYOT Jean, *Dictionnaire médecinale portatif : contenant une méthode sûre pour connoître & guérir les maladies critiques & chroniques et plusieurs remèdes particuliers. On y a joint un dictionnaire abrégé des plantes usuelles*, Paris, Chez D'Houry, 1763.

JACCOUD Sigismond, *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, J.B. Baillière et Fils, 1876.

JAMES Robert, *Dictionnaire universel de médecine, de chirurgie, d'anatomie*, Paris, Briasson, 1747.

LATREILLE Pierre André, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières : histoire naturelle*, Paris, Panckoucke, 1782.

LAVOISIEN Jean-François, *Dictionnaire portatif de médecine, d'anatomie, de chirurgie, de pharmacie, de chymie, d'histoire naturelle, de botanique et de physique*, Paris, Chez Théophile Barrois le jeune, 1793.

LITRE Émile et ROBIN Charles, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent. 13e édition*, Paris, J.-B. Baillière, 1873.

MASSON G. et ASSELIN P., *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, G. Masson, 1864.

MERAT François Victor, *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale : contenant l'indication, la description et l'emploi de tous les médicaments connus dans les diverses parties du globe*, Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1837.

MORELOT Simon et LEMERY Nicolas, *Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées*, Paris, Rémont, 1807.

*Dictionnaire de chirurgie contenant la description anatomique des parties du corps humain, le Mécanisme des fonctions, le Manuel des Opérations Chirurgicales, avec le détail & les usages des différens Instrumens & Médicamens employés dans les traitements des maladies du ressort de la Chirurgie*, Paris, Lacombe, 1767.

UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES, *Le grand vocabulaire françois*, Paris, Panckoucke, 1770.

UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES ET D'AGRICULTEURS, *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique : avec des figures tirées des trois règnes de la nature*, Paris, Deterville, 1803.

UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812-1822.

VANDERMONDE Charles-Augustin, *Dictionnaire portatif de santé*, Paris, Vincent, 1760.

VICQ-D'AZYR Félix, *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières : médecine*, Paris, Panckoucke, 1787-1830.

*La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, H. Lamirault, 1885.

*Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire universel des sciences, des lettres et des arts avec la biographie de tous les hommes célèbres*, Paris, Beaulé, 1842.

*Encyclographie des sciences médicales. Répertoire général de ces sciences, au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Etablissement encyclographique, 1833, 1028 p.

*Encyclopédie méthodique. Médecine*, Paris, Veuve Agasse, 1828.

## Catalogues et bulletins des Sciences Médicales

FABRE Docteur, *Bibliothèque du Médecin Praticien ou Résumé Général de tous ouvrages de Clinique médicale et chirurgicale*, Paris, J. B. Baillière, 1851.

*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, tome six*, Paris, Masson et Cie, 1865.

*Catalogue des sciences médicales. Bibliothèque municipale de Versailles*, Versailles, E. Aubert, 1865.

*Catalogue des sciences médicales*, Paris, Didot, 1857.

*Bulletin général de thérapeutique médicale, chirurgicale, obstétricale et pharmaceutique, volume 35*, Paris, G. Doin & cie, 1848.

## Traité d'Histoire Naturelle et anthropologie

BROCA Paul, *Les Races humaines, sous les rapports anatomiques et philosophiques*, Rouvier, 1836.

BUFFON Georges-Louis Leclerc, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749.

VIREY Julien-Joseph, *Histoire naturelle du genre humain*, Paris, Crochard, 1824.

*Œuvres complètes de Buffon, avec des extraits de Daubenton et la classification de Cuvier*, Paris, Bureau de la société des publications illustrées, 1839.

## Littérature

BALZAC Honoré de, *La vieille fille*, Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1837.

BAYARD Jean-François-Alfred et BOUIN Jules Chabot de, *La Vieille fille, comédie-vaudeville en un acte*, Paris, Marchant, 1834.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE Henri, *Paul et Virginie*, Paris, Imprimerie de Monsieur, 1789.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, Amsterdam, Jean Néaulme, 1762.

STAËL Anne-Louise-Germaine, *Œuvres complètes de Madame la baronne de Staël-Holstein*, F. Didot, 1836.

WEILL Alexandre, *Mon Fils, ou Le Nouvel Émile*, Paris, Amyot, 1862.

## Traité et thèses de médecine

### Traité des maladies des femmes

ANONYME, *Un mot sur les maladies de la matrice, du vagin et des parties sexuelles externes de la femme : conseils aux dames*, Paris, Cabinet de consultations médicales, 1846.

ASTRUC Jean, *Traité des maladies des femmes*, Avignon, par les libraires associés, 1763.

AUBER Théophile Charles Emmanuel Édouard, *Hygiène des femmes nerveuses ; ou, Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie*, Paris, Baillière, 1841.

BELOUINO P., *La femme : physiologie, histoire, morale*, Paris, Perisse, 1853.

BLATIN Jean-Baptiste, *Du Catarrhe utérin, ou des Flueurs blanches*, Paris, impr. de Baudouin, 1801.

BOERHAAVE Hermann, *Maladies des femmes et des enfans, avec un traité des accouchemens, Tirés des Aphorismes de Boerhaave*, Paris, Chez D'Houry, 1769.

BOMPARD Alexis, *Cours théorique et pratique sur les maladies des femmes : discours d'ouverture prononcé le 9 octobre 1834 à l'amphithéâtre de l'École pratique de la Faculté de médecine*, Paris, Chez l'auteur, 1834.

BOYVEAU-LAFFECTEUR Pierre, *Essai sur les maladies physiques et morales des femmes*, Paris, Chez l'auteur, 1798.

CAPURON Joseph, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, Paris, Chez l'auteur, De l'imprimerie de Crapelet, 1812.

CHEREAU Achille, *Mémoires pour servir à l'étude des maladies des ovaires*, Paris, Fortin, Masson et Cie, 1844.

COLOMBAT Marc, *Traité complet des maladies des femmes et de l'hygiène de leur sexe*, Paris, Labé, 1843.

CROSILHES Pierre Hippolyte, *Hygiène et maladies des femmes, etc*, Paris, Moquet, 1850.

DELACOUX Alexis, *Hygiène des femmes, ou préceptes de santé à leur usage dans la vie privée*, Paris, Audin & Crevot, 1829.



GARDANNE Charles Pierre Louis de, *Avis aux femmes qui entrent dans l'age critique*, Paris, Imprimerie de J. Moronval, Chez Gabon, 1816.

GARDIEN M. (Claude Martin), *Traité d'accouchemens, de maladies des femmes, de l'éducation médicale des enfans, et des maladies propres à cet âge*, Paris, Crochard, 1807.

GOULIN Jean et JOURDAIN Anselme, *Le Médecin des Dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771.

HOULES Joseph-Hortense, *De la ménopause considérée au point de vue de l'hygiène*, Montpellier, Isidore Tournel, 1843.

LEYNSEELE Charles Van, *L'hygiène de la femme, ou L'art de conserver la santé et de prolonger la vie : depuis la naissance jusqu'à l'extrême vieillesse*, Gand, H. Hoste, 1860.

MATHIEU E., *Études cliniques sur les maladies des femmes : appliquées aux affections nerveuses et utérines, et précédées d'essais philosophiques et anthropologiques sur la physiologie et la pathologie*, Paris, J.B. Baillière, 1850.

MENVILLE Charles François, *Histoire médicale et philosophique de la femme : considérée dans toutes les époques principales de sa vie, avec tous les changements qui surviennent dans son physique et son moral, avec l'hygiène applicable à son sexe et toutes les maladies qui peuvent l'atteindre aux différents âges*, Paris, Amyot, 1845.

MONTAUX Nicolas Chambon de, *Des maladies des femmes*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1784.

MOREAU Jacques-Louis, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Chez Letellier, 1803.

NAUCHE Jacques-Louis, *Des maladies propres aux femmes*, Paris, Gabon, 1829.

PETIT Antoine, *Traité des maladies des femmes enceintes, des femmes en couche, et des enfans nouveaux nés, précédé du mécanisme des accouchemens*, Paris, Baudouin, imprimeur du Corps législatif et de l'Institut national, 1798.

POMPIGNY Maurin de, *Hygiène des dames*, Paris, Plancher, 1819.

RAULIN Joseph, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir*, Paris, Hérisant fils, 1766.

SPINASSE A. L., *Dissertation sur l'influence de l'uterus, soit dans son état sain, soit dans l'état pathologique, sur le système physique et moral de la femme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 9 mars 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot jeune, Paris, 1822.

VIGAROUS DE MONTAGUT Joseph Marie Joachim, *Cours élémentaire de maladies de femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*, Paris, Crapelet for Deterville, 1801.

VIREY Julien-Joseph, *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahlen, 1827.

*Conseils aux femmes ou sont indiqués les moyens de conserver leur santé, leur force, leur fraîcheur, de se préserver des maladies funestes aux jeunes filles, et aux femmes de 40 à 55 ans, de se guérir des pâles couleurs, des fleurs blanches, des scropules, des difformités de la taille, des maladies de la Matrice, de celle des nerfs, de la poitrine du ventre*, 1848.

## Traité des maladies des filles et traité d'hygiène des filles

BIERENT Léon, *La puberté chez l'homme et chez la femme*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1896.

BUREAUD-RIOFREY Antoine-Martin, *Éducation physique des jeunes filles, ou Hygiène de la femme avant le mariage*, Paris, J. Rouvier, 1835.

DAIGNAN Guillaume, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786.

FONSSAGRIVES Jean Baptiste, *L'Éducation physique des jeunes filles, etc*, Paris, 1869.

JULLIEN Marc-Antoine, *Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle, suivi d'un plan d'éducation-pratique pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, ou Recherches sur les principes et les bases de l'éducation*, Paris, L'auteur, 1835.

MONTAUX Nicolas Chambon de, *Des maladies des filles*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1785.

RACIBORSKI Adam, *Traité de la menstruation, ses rapports avec l'ovulation, la fécondation, l'hygiène de la puberté et de l'âge critique, son rôle dans les différentes maladies, ses troubles et leur traitement*, Paris, Baillière, 1868.

RACIBORSKI Adam, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme, au point de vue physiologique, hygiénique et médical, et de la ponte périodique chez la femme et les mammifères*, Paris, Chez J.-B. Baillie, 1844.

ROUSSEAU Ernest Émile, *De la folie à l'époque de la puberté*, Paris, Rignoux, 1857.

VENEL Jean-André, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776.

VIRARD Pierre, *Essai sur la santé des filles nubiles*, Londres, Monory, 1776.

## Thèses de médecine consacrées à l'étude de la puberté

AMIET F. U., *Essai sur les différences constantes et accidentelles, résultantes de l'organisation et de l'éducation, considérées sous le rapport de santé et de maladie, depuis la naissance jusqu'à la puberté. Présenté et soutenu à l'école de médecine de Paris, le 28 frimaire l'an 7 de la République, par F. U. Amiet*, Brosson, Paris, 1798.

AUBENAS Louis-Hypolite, *Considérations physiologico-médicales sur la puberté principalement considérée dans le sexe ; présentées à l'École spéciale de médecine de Montpellier, et soutenues le mai 1807, par Louis-Hypolite Aubenas, Pour obtenir le grade de docteur en médecine*, Thèse, Montpellier, Jean-Germain Tournel, 1807.

BAYSSALLANCE Pierre-Jean-Hector, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté*, Didot le jeune, Paris, 1832.

BENOIST Auguste, *Considérations sur la puberté chez la femme, l'aménorrhée et la ménorrhagie. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 mai 1825, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot jeune, Paris, 1825.

BOISSEUL Jean, *De la puberté chez la femme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 14 août 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1828.

DAVESNE Frédéric-Auguste, *Essai sur la puberté. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 mars 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot jeune, Paris, 1821.

DELIENS Annet-François-Roger, *Dissertation sur l'histoire et l'hygiène de la puberté chez les filles. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 10 avril 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1821.

DURAND J. A., *De l'influence de la Puberté, de la menstruation et du mariage sur la santé et sur les maladies des femmes. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 18 juillet 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot jeune, Paris, 1816.

FAGET P. C. Frédéric, *Essai physiologico-médical sur la puberté, présenté et soutenu à la faculté de médecine de Montpellier, le juillet 1810*, A Montpellier, chez Jean Martel aîné, France, 1810.

FERRIER P. M., *De la puberté considérée comme crise des maladies de l'enfance*, s. n., Montpellier, 1799.

FIEVET Charles L. J., *Dissertation physiologique et hygiénique sur la puberté chez la femme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 février 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1826.

FOURNET Jean, *Essai sur l'âge de l'adolescence, considéré chez les deux sexes*, A. Parent, an XII, Paris, 1804.

GAVAUDAN J. B., *Considérations générales sur le défaut de menstruation à l'époque de la Puberté ; présentées et soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, le 15 avril 1807*, Didot le jeune, Paris, 1807.

GUIRAL C. Martial, *Dissertation sur l'influence de la puberté chez le sexe*, J. Martel aîné, Montpellier, France, 1812.

HERPIN Jean-Charles, *Considérations physiologiques et pathologiques sur l'enfance et l'adolescence, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine le 15 décembre 1826, pour obtenir le grade de docteur en médecine*, Didot jeune, Paris, 1826.

JALLOT Amant-Auguste, *Considérations générales sur la puberté dans les deux sexes. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 Juillet 1814*, Didot jeune, Paris, 1814.

LALOURCEY Auguste, *Dissertation sur les phénomènes de la puberté chez la femme, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 avril 1816*, Didot le jeune, Paris, 1816.

LAVALLEY Jen C. E., *Considérations générales sur les phénomènes de la puberté, et sur le retard de l'apparition des règles*, Paris, de l'imprimerie de Valade, An 11, 1803.

LEGRIS P., *Considérations générales sur l'époque de la puberté chez les femmes, sous le rapport de la physiologie, de la thérapeutique, et de l'hygiène. Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris le 30 août 1810*, Didot jeune, Paris, 1810.

LESPINE V. T., *Essai sur la puberté : considérée dans les deux sexes sous les rapports physiologiques et pathologiques*, Barbou, Paris, 1799.

LONGUEVILLE Langlois de, *Éducation physique et morale de la jeune fille, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1819.

LUGOL Jean Guillaume Auguste, *De l'adolescence, considérée comme cause de plusieurs maladies, et comme époque critique de quelques autres, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 27 mars 1812*, Didot le jeune, Paris, 1812.

MARTIN J. B., *Essai sur la puberté chez la femme*, Montpellier, 1821.

MEYNARD Louis Gabriel, *Considérations sur les maladies nerveuses les plus communes aux filles à l'époque de la puberté, etc*, Didot Jeune, Paris, 1812.

MITAINE Jules Jean Baptiste Gabriel, *Considérations générales sur l'âge de l'adolescence ; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 8 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1819.

MONLAUD Ph.-H.-Ch., *Essai sur la puberté chez la femme, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 août 1831*, Didot le jeune, Paris, 1831.

PICAUD Charles, *Considérations générales sur l'influence de la puberté, de la première menstruation et du mariage, sur la santé de la jeune fille. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 11 août 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1826.

PICHARD Jean-Marie, *Essai sur les phénomènes de la puberté, considérés dans l'un et l'autre sexe : présenté à la Faculté de Médecine de Paris le 31 août 1811*, Didot le jeune, Paris, 1811.

PICHON Jean-Baptiste, *De la puberté chez l'homme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815.

PILLON Joseph-Nicolas, *Quelques considérations sur la révolution que produit la puberté chez la femme*, Chez Coucourdan, Montpellier, 1803.

POLINIÈRE Augustin Pierre Isidore, *Essai sur la puberté, thèse présentée et soutenue à Faculté de Médecine de Paris, le 22 mai 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1815.

PONCHET J.-B., *Dissertation sur les phénomènes principaux de la puberté, considérée dans la femme, et sur la prophylactique des maladies particulières à cette époque de la vie*, Didot le Jeune, Paris, 1805.

PRADIGNAT L., *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie ; Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 août 1810*, Didot le jeune, Paris, 1810.

PUY-PAGNON Jean, *Dissertation sur les principaux phénomènes de la puberté considérée dans les deux sexes. Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 mars 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822.

RAICHLÉN Léonard, *Considérations physiologiques et pathologiques sur la puberté chez la femme. Thèse présentée et publiquement soutenue à la faculté de médecine de Montpellier le 14 août 1843*, Boehm, Montpellier, 1843.

REYTIER L. A. E., *Essai sur les phénomènes de la puberté chez les femmes, et les maladies que diverses dispositions acquises peuvent déterminer à cette époque de la vie*, Didot le jeune, Paris, 1806.

ROUGES Louis-Urbain, *De la non apparition des menstrues chez les filles parvenues à l'âge de la puberté. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 22 août 1831, pour obtenir le grade de Docteur de médecine*, Didot jeune, Paris, 1831.

SOULERAT Félix-Gustave, *Études physiologiques et hygiéniques sur l'adolescence. Thèse, etc*, Imprimerie de Ricard Frères, Montpellier, 1845.

VEDERE Félix et MARTEL Jean, *Quelques idées sur les principaux phénomènes de la puberté et de la génération*, de l'imprimerie de Jean Martel aîné, Montpellier, 1800.

### Traité et thèses sur la chlorose

BOUILLAUD Jean-Baptiste, *De la chlorose et de l'anémie : communication à l'Académie Impériale de Médecine dans la séance du 15 février 1859*, J.-B. Baillière et Fils, 1859.

BOUILLAUD M. C. A., *Dissertation sur la chlorose, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1815.

BUREAUD-RIOFREY Antoine-Martin, *Maladies des jeunes filles pendant l'époque de l'accroissement. Premier mémoire. De la chlorose*, Londres, Gilbert and Piper, 1837.

CELERIER Lodois, *Essai sur la chlorose. Thèse présentée et publiquement soutenue devant la faculté de médecine de montpellier le 1er Février 1845*, Montpellier, Tipographie de Pierre Grollier, 1845.

CHARPENTIER J. A., *Dissertation sur la chlorose*, Paris, Didot le jeune, 1836.

EDOUX M. J., *Dissertation sur la chlorose. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 29 août 1834, pour obtenir le grade en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1834.

GENEUIL J. J., *Essai sur la chlorose ou pales-couleurs, présenté et soutenu à l'École de Médecine de Paris, le 29 mai 1806*, 1806.

GUIRETTE Joseph-Séverin, *De la Chlorose, vulgairement appelée pâles couleurs, siège et traitement de cette affection, avec plusieurs observations suivies de succès*, Pau, Imprimerie de Veronese, 1847.

HIVER Jean-Antoine, *Dissertation sur la chlorose (ou pâles couleurs), thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 29 janvier 1830, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Paris, Didot le jeune, 1830.

MACE A. J. P., *Dissertation sur la chlorose, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 21 août 1823, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot Jeune, Paris, 1823.

MATURIE Émile-Jean-Raymond, *Dissertation sur la chlorose ou pales-couleurs, thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 18 Mars 1842*, Montpellier, Imprimerie de veuve Ricard, 1842.

MIMARD Frédéric, *De la chlorose, vulgairement pâles couleurs, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 août 1837*, Paris, Rignoux, 1837.

NOELAS Pierre Charles, *Dissertation sur la chlorose, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 18 août 1829, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1829.

TILORIER F.-A., *Essai sur la chlorose ; précédé de quelques considérations sur la menstruation ; Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 23 avril 1806*, Paris, Didot jeune, 1806.

UZAC J., *De la Chlorose chez l'homme*, Paris, Rignoux, 1853.

### Traité sur la dégénérescence de l'espèce humaine et sur la dépopulation

BEAUSOBRE Louis de, *Nouvelles considérations sur les années climatériques, la longueur de la vie de l'homme, la propagation du genre humain, & la vraie puissance des États, considérée dans la plus grande population*, 1757.

CERFVOL de, *Mémoire sur la population*, s. l., London, 1768.

DAIGNAN Guillaume, *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages & les désavantages de chaque constitution ; & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans de l'un & l'autre sexe, surtout à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1786.

LAFONT-GOUZI Gabriel-Grégoire, *Coup d'œil sur la dégénération qui s'est opérée dans le tempérament des hommes*, Paris, Gabon, 1811.

MILLOT Jacques-André, *La gérocomie, ou Code physiologique et philosophique, pour conduire les individus des deux sexes à une longue vie, en les dérochant à la douleur et aux infirmités*, Paris, Chez F. Buisson, 1807.

MILLOT Jacques-André, *L'Art d'améliorer et perfectionner les générations humaines*, Paris, Chez l'auteur, 1803.

MOHEAU Jean Baptiste, *Recherches et considérations sur la population de France*, Paris, Chez Moutard, imprimeur-libraire de la Reine, 1778.

VANDERMONDE Charles-Augustin, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756.

VANDEVEN P.-J.-A., *Considérations sur les causes de la dégénérescence de l'espèce humaine et sur les moyens d'y remédier*, Louvain, Vanlinthout, 1850.

VIREY Julien Joseph, *L'art de perfectionner l'homme*, Paris, Chez Deterville, 1809.

### Traité et thèses de médecine relatives aux menstruations

BRIERRE DE BOISMONT Alexandre, *De la Menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, Paris, Baillière, 1842.

CASTAING Edme, *Essai sur les accidens relatifs à la menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1821.

CAVARE Frédéric, *De la menstruation envisagée aux trois périodes de la vie utérine*, Paris, Rignoux, 1837.



DOMONT Antoine Joseph, *Dissertation sur la menstruation*, Paris, Didot Jeune, 1807.

EMETT Robert, *Essais de médecine sur le flux menstruel et la curation des maladies de la tête, traduits du latin de M. Robert Emmet*, Paris, J.B. Despilly; Jac Ch. Chardon; S. Severin, 1754.

LARTIGAU Louis, *Essai sur la première menstruation. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 17 janvier 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822.

ROUGES Louis-Urbain, *De la non apparition des menstrues chez les filles parvenues à l'âge de la puberté. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 22 août 1831, pour obtenir le grade de Docteur de médecine*, Didot jeune, Paris, 1831.

VAN PEENE Jacques Hubert, *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères, qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*, Gand, impr. de J. N. Houdin, 1815.

### Traité sur l'onanisme

BERTRAND RIVAL Jean François, *Tableau historique et moral des principaux objets en cire préparée et colorée d'après nature, qui composent le muséum de J.-Fois Bertrand-Rival*, Paris, impr. de Richard, 1800.

DESLANDES Léopold, *De l'onanisme et des autres abus vénériens : considérés dans leurs rapports avec la santé*, Paris, A. Lelarge, 1835.

DUSOULIER P. (jeune), *Avis aux jeunes gens des deux sexes*, Angers, impr. des frères Mame, 1810.

DUTOIT-MAMBRINI Jean-Philippe, *De l'onanisme : ou Discours philosophique et moral sur la luxure artificielle, & sur tous les crimes relatifs*, Lausanne, impr. de A. Chapuis, 1760.

JALADE-LAFOND Guillaume, *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme*, Paris, Mequignon-Marvis, 1819.

LALLEMAND François, *Des pertes séminales involontaires*, Béchét jeune, 1836.

ROZIER, *Des habitudes secrètes ou de l'onanisme chez les femmes : lettres médicales, anecdotiques et morales, à une jeune malade et à une mère*, Paris, Peytieux, 1825.

S.N, *Le Livre sans Titre dédié aux jeunes gens et aux Pères et Mères de Famille*, Paris, Audin, 1830.

TISSOT Samuel Auguste André David, *L'Onanisme ou Dissertation physique, sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, impr. de A. Chapuis, 1760.

### Traité et thèses sur la monomanie, la nymphomanie et le satyriasis

A. P. DUPREST-RONY, *Dissertation sur le Satyriasis*, Paris, Migneret, 1804.

BELMER Antoine Séverin, *Dissertation sur la nymphomanie ou fureur utérine, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 août 1818, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1818.

BIENVILLE J. D. T. de, *La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine : dans lequel on explique, avec autant de clarté que de méthode, les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie, dont on développe les différentes causes. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation*, Amsterdam, s.n., 1784.

BRACHET Jean-Louis, *Traité de l'hystérie*, Paris, Baillière, 1847.

BRIQUET Pierre, *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, Paris, J. B. Baillière et Fils, 1859.

BROUSSAIS François Joseph Victor, *De l'irritation et de la folie : ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique*, Bruxelles, Librairie polymathique, 1828.

DEBOURGE Jean-Baptiste, *Le memento du père de famille et de l'éducateur de l'enfance, ou Les conseils intimes sur les dangers de la masturbation*, Mimecourt, Humbert, 1860.

ESQUIROL, *La Monomanie homicide*, Paris, Baillière, 1827.

ESQUIROL Etienne, *Des maladies mentales : considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, J. B. Baillière, 1838.

JANNET Léopold, *De l'hystérie chez l'homme*, Paris, A. Parent, 1880.

LAFAGE Pierre, *Essai sur la nymphomanie ou fureur utérine, présentée à l'école de médecine de Montpellier et soutenu le 2 Floréal an VIII*, Veuve Jean Martel aîné, Montpellier, 1800.

LEPECQ DE LA CLOTURE Auguste, *Dissertation sur l'hystérie, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 14 mars 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1831.

MOREL B. A., *Traité des maladies mentales*, Paris, Victor Masson, 1860.

PROST Pierre Antoine, *Coup-d'œil physiologique sur la folie, ou, Réflexions et recherches analytiques sur les causes qui disposent à cette maladie, et sur celles qui lui donnent lieu et qui l'entretiennent : suivies des diverses méthodes qu'il faut employer dans son traitement en raison de ces causes*, Paris, Chez Demonville, imprimeur-libraire, et chez l'auteur, 1806.

VIREY Julien Joseph, *Dissertation sur le libertinage et ses dangers, relativement aux facultés intellectuelles et physiques*, Paris, Crochard, 1825.

VOISIN Félix, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis*, Paris, J. B. Baillière, 1826.

### Traité d'éducation physique et gymnastique

AMOROS Francisco, *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale par le colonel Amoros*, Paris, à la librairie encyclopédique de Roret, 1830.

ANDRY DE BOISREGARD Nicolas, *L'orthopédie, ou L'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps*, Bruxelles, George Fricx, 1743.

CANARD C. M., *De la gymnastique, et de son influence sur le développement des facultés physiques et morales*, Strasbourg, Levraut, 1812.

CLAVEL Adolphe et MULLER Emile, *Traité d'éducation physique et morale*, Paris, Librairie de Victor Masson, 1855.

FRIEDLÄNDER Michael, *De l'éducation physique de l'homme*, Paris, Treuttel et Würtz, 1815.

JALADE-LAFOND Guillaume, *Recherches pratiques sur les principales difformités du corps humain et sur les moyens d'y remédier*, Paris, J.B. Baillière, 1829.

MELLET François-Louis-Edouard, *Manuel pratique d'orthopédie*, Paris, Librairie des sciences médicales de Just Rouvier et E. Lebouvier, 1835.

### Traité d'hygiène

BECQUEREL Alfred, *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, Labé, 1851.

BROUSSAIS Casimir, *Hygiène morale, ou Application de la physiologie à la morale et à l'éducation*, Paris, Baillière, 1837.

FONSSAGRIVES J. B., *Entretiens familiers sur l'hygiène*, Paris, Hachette et Cie, 1869.

FONSSAGRIVES Jean-Baptiste, *Hygiène et assainissement des villes*, Paris, Baillière, 1874.

JACQUIN Armand-Pierre, *De la Santé, ouvrage utile à tout le monde*, Paris, Durand, 1762.

LEVY Michel, *Traité d'hygiène publique et privée*, Paris, J.-B. Baillière, 1850.

MORIN Joseph, *Manuel théorique et pratique d'hygiène, ou l'art de conserver sa santé*, Paris, à la Librairie encyclopédique de Roret, 1835.

PRESSAVIN Jean-Baptiste, *L'Art de prolonger la vie et de conserver la santé, ou Traité d'hygiène*, Paris, Cuchet, 1786.

TISSOT Samuel Auguste André David, *De la santé des gens de lettres*, Paris, Didot le jeune, 1768.

TISSOT Samuel Auguste André David, *Avis au peuple sur sa santé*, Lausanne, aux dépens de François Grasset, 1761.

### Traité d'hygiène des enfants et hygiène des familles

CHARDON Claude-Benoit, *Guide des pères et des mères pour l'éducation*, Paris, Genton, 1838.

DEVAY François Marie Antoine, *Hygiène des familles, ou du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*, Paris, Labé, 1846.

FONSSAGRIVES Jean-Baptiste, *Le rôle des mères dans les maladies des enfants, ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin*, Paris, Hachette, 1869.

FONSSAGRIVES Jean-Baptiste, *La maison : étude d'hygiène et de bien-être domestiques*, Paris, Delagrave et Cie., Libraires-Éditeurs, 1871.

FONSSAGRIVES Jean-Baptiste, *De la régénération physique de l'espèce humaine par l'hygiène de la famille : et en particulier du rôle de la mère dans l'éducation physique des enfants*, Montpellier, France, C. Coulet, 1867.

FONSSAGRIVES Jean-Baptiste, *L'Éducation physique des garçons*, Ch. Delagrave et Cie., 1870.

GIOST Mme, *Avis aux bonnes mères sur la manière de soigner les enfans depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Chez l'auteur, 1825.

HARTLAUB Carl Georg Christian, *Le médecin homoeopathe des enfans ou Conseils aux pères et mères, aux maîtres et maîtresses de pension, sur la manière d'élever les enfans et de les traiter dans leurs indispositions, etc*, Paris, Baillière, 1838.

LOUIS-AIME MARTIN, *De l'éducation des mères de famille ; ou, De la civilisation du genre humain par les femmes.*, Cans et comp., 1837.

MARTIN Louis Aimé, *Education des mères de famille ou de la civilisation du genre humain par les femmes*, Paris, Charpentier, 1841.

MILLOT Jacques-André, *Médecine perfective, ou Code des bonnes mères*, Paris, Léopold Collin, 1809.

SOVET Alexandre Auguste, *Lettres à ma fille sur l'éducation physique des enfans, depuis la naissance jusqu'à la puberté, ou Hygiène de l'enfance, mise à la portée de toutes les mères*, Namur, F. -J. Douxfils, 1844.

### Traité d'hygiène scolaire

BECQUEREL Alfred, *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, Labé, 1851.

COURTEILLE Ch Pavet de, *Hygiène des collégiens et des maisons d'éducation des deux sexes*, Bruxelles, Lithogr. Royale et libr. de Jobard, 1827.

DUBRISAY J. et YVON Paul, *Manuel d'hygiène scolaire : à l'usage des délégués cantonaux, des médecins inspecteurs et des instituteurs*, Paris, Asselin et Houzeau, 1887.

GUILLAUME Louis, *Hygiène scolaire : considérations sur l'état hygiénique des écoles publiques présentées aux autorités scolaires, aux instituteurs et aux parents*, Genève, J. Cherbuliez, 1865.

ORFILA Matthieu Joseph Bonaventure, *Préceptes d'hygiène à l'usage des enfans qui fréquentent les écoles primaires*, Paris, E. Ducrocq, 1836.

PAVET DE COURTEILLE Charles, *Hygiène des collèges et des maisons d'éducation*, Paris, Gabon et compagnie, 1827.

### Traité des maladies des enfans

BALLEXSERD Jacques, *Dissertation sur l'éducation physique des enfans : depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Vallat-la-Chapelle, 1762.

BERTON Emile Adolphe Joseph, *Traité pratique des maladies des enfants, depuis la naissance jusqu'à la puberté : fondé sur de nombreuses observations cliniques et sur l'examen et l'analyse des travaux des auteurs qui se sont occupés de cette partie de la médecine*, Paris, J.-B. Baillière, 1842.

BROUZET Pierre, *Essai sur l'éducation médicale, des enfans, et sur leurs maladies*, Paris, Chez la Veuve Cavelier & fils, 1754.

CAPURON Joseph, *Traité des maladies des enfans, jusqu'à la puberté*, Paris, A. Belin, 1820.

CHAMBON DE MONTAUX Nicolas, *Des maladies des enfans*, Paris, A.J. Dugour et Durand, 1799.

CORNE Hyacinthe, *De l'éducation publique dans ses rapports avec la famille et avec l'état*, Paris, Hachette, 1844.

DAIGNAN Guillaume, *Gymnastique des enfans convalescens, infirmes, foibles et délicats*, Paris, la Gymnastique, 1787.

DAUGIER Pierre, *De la naissance à la puberté, ou Première époque de la vie de l'homme, sous le point de vue physiologique et hygiénique. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 19 janvier 1837, pour obtenir le grade de Docteur en Médecine*, Paris, Rignoux, 1837.

DELACOUX Alexis, *Éducation sanitaire des enfans*, Crevot, Libraire, 1827.

DESESSARTZ Jean Charles, *Traite de l'education corporelle des enfans en bas age ou Reflexions-pratique sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens. Par M. Des Essartz, docteur en medecine*, Paris, chez Jean-Thomas Herissant, 1760.

JULLIEN Marc-Antoine, *Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle, suivi d'un plan d'éducation-pratique pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, ou Recherches sur les principes et les bases de l'éducation*, Paris, L'auteur, 1835.

LEROY Alphonse Vincent Louis Antoine, *Médecine maternelle, ou l'art d'élever et de conserver les enfans*, Paris, J.B. Baillière, 1830.

LEROY Alphonse-Vincent-Louis, *Médecine maternelle ou l'art d'élever et de conserver les enfans*, Paris, Maquignon, 1803.

LOCKE John, *De l'éducation des enfans*, Lausanne, Marc-Mich Bousquet, 1759.

POLINIERE Augustin-Pierre-Isidore de, *De l'Éducation et de ses rapports avec la médecine, discours de réception prononcé dans la séance publique de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, du 3 septembre 1833*.

RAULIN Joseph, *De la conservation des enfans, ou les moyens de les fortifier depuis l'instant de leur existence, jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Merlin, 1768.

SOVET Alexandre-Auguste, *Éducation physique de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à la puberté*, Bruxelles, A. Jamar, 1850.

## Ouvrages juridiques et traités de médecine légale

BOUCHER D'ARGIS, ANTOINE GASPARD, *Principes sur la nullité du mariage, pour cause d'impuissance*, Londres, s.n., 1756.

FERRIERE Claude-Joseph de, *Dictionnaire de droit et de pratique, contenant l'explication des termes de droit, d'ordonnance, de coutume et de pratique*, Paris, Au Palais, 1758.

FODERE François Emmanuel, *Traité de médecine légale et d'hygiène publique, ou de police de santé, adapté aux codes de l'Empire Français, et aux connaissances actuelles. À l'usage des gens de l'art, de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine*, Paris, Mame, 1813.

GIBERT Jean-Pierre, *Tradition, ou Histoire de l'Église sur le sacrement de mariage tirée des monumens les plus authentiques de chaque siècle, tant de l'Orient que de l'Occident*, Paris, Jean Mariette, 1725.

GUYOT Nicolas, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale : ouvrage de plusieurs jurisconsultes: mis en ordre & publié, volume 9*, Paris, Visse, 1784.

LAURANCIN Jacques-Pierre-Étienne, *Positions de droit françois sur le mariage*, Orléans, impr. de L.-F. Couret de Villeneuve, 1745.

NICOLAS Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale: ouvrage de plusieurs jurisconsultes: mis en ordre & publié, volume 12*, Paris, Visse, 1784.

PARDESSUS Jean Marie, *Mémoire sur les différents rapports sous lesquels l'âge était considéré dans la législation romaine*, Paris, Imprimerie Royale, 1837.

*Arrest [sic] notable du parlement de Dijon du 19 juillet 1726, sur la question si un fils de famille en Bourgogne peut disposer de ses biens par testament ou donation à cause de mort, sans le consentement ou autorité de son père*, 1728.

## Traité sur les âges de la vie humaine et sur les maladies des âges

DAUGIER Pierre, *De la naissance à la puberté, ou Première époque de la vie de l'homme, sous le point de vue physiologique et hygiénique. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 19 janvier 1837, pour obtenir le grade de Docteur en Médecine*, Paris, Rignoux, 1837.

Dupont de L'Ain, *Études médicales sur les quatre âges de la vie, ou Guide sanitaire pour l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse, mis à la portée de toutes les classes de la société*, Paris, Gabon, 1830.

GENDRIN Auguste-Nicolas, *De l'influence des âges sur les maladies*, Paris, Baillière, 1840.

GOULIN Jean et JOURDAIN Ansèlme Louis Bernard Bréchillet, *Le médecin des hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, chez Vincent, 1772.

LESEBLE N. M., *De l'influence des âges sur les maladies en général*, Paris, Didot jeune, 1827.

MOYSEN Marie Bernard, *Des âges, et de leur influence sur les maladies*, 1824.



## Traité sur la génération et le mariage

AMEDEE Courty, *De l'œuf et de son développement dans l'espèce humaine. Thèse, etc*, Montpellier, J. Martel aîné, 1845.

BAUDUIT P., *Considérations médicales sur le mariage, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 12 août 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1822.

BOUCHER D'ARGIS, ANTOINE GASPARD, *Principes sur la nullité du mariage, pour cause d'impuissance*, Londres, [s.n.], 1756.

DOUSSIN-DUBREUIL Jacques-Louis, *Avis aux jeunes mariés, ou De la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches*, Paris, Roret [etc.], 1830.

FLOURENS Pierre, *Cours sur la génération, l'ovologie et l'embryologie : fait au Muséum d'histoire naturelle en 1836*, Trinquart, 1836.

HALLER Albrecht von, *La Génération, ou Exposition des phénomènes relatifs à cette fonction naturelle ; de leur mécanisme, de leurs causes respectives & des effets immédiats qui en résultent*, Paris, Des ventes de la Doué, 1774.

LIGNAC De, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, Lille, J.B Henry, 1772.

POUCHET Félix-Archimède, *Théorie positive de la fécondation des mammifères, basée sur l'observation de toute la série animale*, Paris, Roret, 1842.

PROCOPE-COUTEAUX Michel, *L'Art de faire des garçons, ou Nouveau tableau de l'amour conjugal*, Montpellier, François Maugiron, 1755.

ROUSSEL Pierre, *Système physique et moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs*, Paris, Chez Vincent, 1775.

SERRURIER Jean Baptiste Toussaint, *Du Mariage considéré dans ses rapports physiques et moraux*, Paris, J.-B. Baillière, 1845.

VENETTE Nicolas, *La Génération de l'homme, ou Tableau de l'amour conjugal considéré dans l'état du mariage*, Hambourg, aux dépens de la Compagnie, 1758.

VENETTE Nicolas, *Tableau de l'amour conjugal considéré dans l'état du mariage*, Franc d'Amour, Parme, 1687.

VICTOR Coste, *Recherches sur la génération des mammifères*, Paris, J. Rouvier et E. Le Bouvier, 1834.

## Ouvrages sur l'impact des corsets sur la santé

BONNAUD Jacques, *Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleine : ouvrage dans lequel on démontre que c'est aller contre les lois de la nature, augmenter la dépopulation, & abâtardir, pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre à la torture, dès les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former*, Paris, Hérissant, 1770.

CELNART Elisabeth, *Manuel des dames, ou, L'Art de l'élégance : Sous le rapport de la toilette, des honneurs de la maison, des plaisirs, des occupations agréables*, Paris, Roret, 1833.

FIEVET Charles L. J., *Dissertation physiologique et hygiénique sur la puberté chez la femme. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 février 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine*, Didot le jeune, Paris, 1826.

LEROY Alphonse Louis Vincent, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, Paris, Le Boucher, 1772.

MARIE DE SAINT-URSIN P.-J., *L'ami des femmes, ou lettres d'un médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé. Et la nécessité de l'usage habituel des bains en gardant leur costume actuel*, Paris, Barba, 1805.

REISSER M., *Avis important au sexe, ou essai sur les corps baleinés, pour former [et] conserver la taille aux jeunes personnes*, Lyon, chez V. Reguilliat, 1770.

VEDEAUX Mme P., *Traité des corsets, ou Aperçu sur leurs effets physiques, leurs inconvéniens, leurs avantages, à l'usage des mères de famille, avec l'exposé de quelques notions d'orthopédie*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838.

### Traités sur les sens, les sensations et les passions

ANDRY Charles-Louis-François, *Recherches sur la mélancolie*, Paris, Impr. de Monsieur, 1785.

CHARPENTIER C. A. T., *De l'influence des passions sur la production des maladies*, A Liège, De l'Imprimerie de J. Desoer, 1808.

CLOQUET Hyppolyte, *Dissertation sur les odeurs, sur les sens et les organes de l'olfaction, etc*, Paris, Feugueray, 1815.

DEBAY Auguste, *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine : théorie nouvelle des aliments et boissons*, Masson, 1853.

DEBAY Auguste, *Physiologie des perfections et beautés de la femme*, Paris, Garnier Frères, 1852.

DEBAY Auguste, *Les parfums et les fleurs : leur histoire et leurs diverses influences sur l'économie humaine*, Moquet, 1846.

DESCURET Jean Baptiste Félix, *La médecine des passions, ou Les passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion*, Paris, Labé, 1844.

DOPPET Amédée, *Traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ou Aphrodisiaque externe. Ouvrage médico-philosophique, suivi d'une dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour*, s.l., s.n., 1788.

GERDY Pierre-Nicolas, *Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence fondée sur des recherches nouvelles et applications à la morale, à l'éducation, à la politique*, Paris, Labé, 1846.

LE CAT Claude-Nicolas, *Traité des sens*, A Amsterdam, Chez J. Wetstein, 1744.

LONGET François-Achille, *Traité de physiologie : Des sens. Propriétés et fonctions du système nerveux en général. De la génération.* 1850, Masson, 1850.

LORDAT Jacques, *Preuve de l'insénescence du sens intime de l'homme et application de cette vérité à la détermination du dynamisme*, Paris, De Boehm, 1844.

M. J. F., *De la passion de l'amour, de ses causes & des remèdes qu'il y faut apporter, en la considérant comme maladie*, Paris, Pichard, 1782.

NEUFVILLE Étienne de, *Physiologie des amoureux*, Bruxelles, Géruzet, 1841.

SENCOUR Étienne de, *De l'Amour, considéré dans les lois réelles, et dans les formes sociales de l'union des sexes*, Paris, Cérioux, 1806.

TISSOT Clément-Joseph, *De l'influence des passions de l'âme dans les maladies, et des moyens d'en corriger les mauvais effets*, Paris-Strasbourg, A. Koenig, 1798.

## Généralités médecine

ALIBERT Jean-Louis, *Nosologie naturelle ou les maladies du corps humain*, Paris, Caille et Ravier, 1817.

ALIBERT Jean-Louis, *Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement*, Paris, Caille et Ravier, 1806.

BARTHEZ Paul-Joseph, *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, Montpellier, Martel aîné, 1778.

BERTHOLON Pierre, *De l'électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie ; ouvrage dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère, de son influence & de ses effets sur l'économie animale*, Paris, P.-F. Didot, 1780.

BESSIERES Georges Louis, *Introduction à l'étude philosophique de la phrénologie et nouvelle classification des facultés cérébrales*, Paris, Baillièrre, 1836.

BICHAT Xavier, *Traité d'anatomie descriptive*, Paris, Gabon, 1812.

BODARD Pierre Henri Hippolyte, *Des engorgemens des glandes, vulgairement connus sous le nom de scrofules, écrouelles ou humeurs froides ; de l'utilité des diverses préparations des feuilles et des racines de tussilage dans ces maladies*, Lelong, 1816.

BORDEU Théophile de, *Recherches anatomiques sur la position des glandes et sur leur action*, Paris, G.-F. Quillau père, 1751.

CABANIS Pierre-Jean-Georges, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapa, Caille et Ravier, 1802.

CAMUS Antoine Le, *Médecine De L'Esprit*, Ganeau, 1769.

CAUCANAS Paul, *Traité analytique et pratique sur les eaux minérales chaudes ou thermales de Sylvanès et sur les eaux minérales froides de Camarès, précédé de quelques réflexions philosophico-médicales, sur les préjugés populaires et les abus relatifs à la médecine en général et à l'usage des eaux-minérales en particulier*, Paris, impr. de Belin, 1801.

CLAUDE-JOSEPH Soyeux, *Dissertation sur le cancer considéré en général, etc*, Paris, Didot jeune, 1815.

COUAILHAC Louis, *Physiologie du célibataire et de la vieille fille*, Paris, J. Laisné, 1841.

DEBOUT Émile, *Esquisse de la phrénologie et de ses applications: exposées aux gens du monde*, Paris, H. Lebrun, 1845.

DIBNER Bern et COUDRET Jean Florimond, *Recherches médico-physiologiques sur l'électricité animale*, Paris, A la Librairie des sciences médicales de Just Rouvier et E. Le Bouvier, 1837.

DUCHESNE-DUPARC Louis Victor, *Nouveau Manuel des Dermatoses ou Maladies de la Peau, avec la synonymie de Willan et la concordance des différentes méthodes employées par nos meilleurs auteurs*, Paris, A. Gardembas, 1840.

DUFIEUX Jean-Ennemond, *Nature et virginité : considérations physiologiques sur le célibat religieux*, Paris, Julien, Lanier et Cie, 1854.

DULAURE Jacques-Antoine, *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe*, Paris, Le Jay, 1786.

DUTROCHET Henri, *Nouvelle théorie de l'habitude et des sympathies*, Paris, Allut, 1810.

EUGENE, *Physiologie et hygiène de la barbe et des moustaches*, Paris, Lachapelle, 1842.

FAUCHIER Jean François, *Des indications de la saignée*, Dragignan, Fabre, 1810.

FOISSAC Pierre, *De l'influence des climats sur l'homme*, Paris, Baillière, 1837.

FREJACQUE Pierre-Guillaume, *Du Pica : dissertation présentée et soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris le 25 Messidor, an XI*, Paris, Panckoucke, 1803.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE Isidore, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, Paris, J.-B. Baillière, 1832.

GROSSIN-DUHAUME Étienne, *Tableau de l'économie animale, ou Nouvel abrégé de physiologie , concernant le mécanisme et l'organisation du corps humain*, Paris, L. Cellot, 1778.

GUINDANT Toussaint, *Exposition des variations de la nature, dans l'espece humaine, ou l'on demande si, posées les loix naturelles les plus générales sur lesquelles portent l'ordre & l'harmonie du corps humain, la nature peut quelquefois s'écarter*, Paris, Debure père, 1771.

HUNAUD Pierre, *Dissertation sur les vapeurs et les pertes de sang*, Paris, J.-N. Leloup, 1756.

LA METHERIE Jean-Claude de, *Vues physiologiques sur l'organisation animale et végétale*, Paris, Didot le jeune, 1780.

LANDRE-BEAUVAIS Augustin Jacob, *Séméiotique, ou Traité des signes des maladies*, Brosson, 1813.

LAVATER Johann Caspar, *Essai sur la physiognomonie, destine a faire connoitre l'homme et a le faire aimer*, La Haye, van Karnebeck, 1803.

LE CAMUS Antoine, *Abdeker, ou, L'art de conserver la beauté*, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1790.

LOUSIER E. E., *Dissertation anatomique et physiologique sur la sécrétion du lait*, J. A. Brosson., Paris, 1802.

MARCARD Heinrich Matthias, *De la Nature et de l'usage des bains*, Paris, Croullebois, 1801.

MAUDUYT DE LA VARENNE Pierre-Jean-Claude, *Avis sur l'électricité médicale*, Paris, impr. de P.-D. Pierres, 1781.

MEIBOM Johann Heinrich et BARTHOLIN Thomas, *De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage, et des fonctions des lombes et des reins*, Paris, C. Mercier, 1795.

MOREAU Jacque-Louis et SARTHE, *Description des principales Momnstruosites dans l'Homme et dans les animaux*, Paris, Fournier, 1808.

MÜLLER Johannes Peter, *Manuel de physiologie*, Paris, Baillière, 1851.

NICOLAS Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale : ouvrage de plusieurs jurisconsultes: mis en ordre & publié, volume 12*, Paris, Visse, 1784.

PETIT-RADEL Philippe, *Essai sur le lait, considéré médicalement sous ses différens aspects, ou, Histoire de ce qui a rapport à ce fluide chez les femmes, les enfans & les adultes, soit qu'on le regarde comme cause de maladie, comme aliment, ou comme médicament*, Paris, E. Boudet, 1786.

PINEL, *Traite medico-philosophique sur l'alienation mentale*, Paris, J.A. Brosson, 1809.

POMME Pierre, *Traité des affections vaporeuses des deux sexes, ou maladies nerveuses, vulgairement appelées maux de nerfs*, Paris, Chez Cussac, Imprimeur-Libraire, 1799.

POMME Pierre, *Nouveau recueil de pièces relatives au traitement des vapeurs : ou, Supplément au Traité des affections vaporeuses des deux sexes ; dans lequel on trouve la réponse à toutes les objections que l'on a faites contre la méthode humectante, & des nouvelles observations pratiques qui en démontrent la sûreté*, A Paris : De l'Imprimerie de J. Th. Herissant, 1771.

POUCHET Félix-Archimède, *Théorie positive de l'ovulation spontanée et de la fécondation des mammifères et de l'espèce humaine*, Paris, J. B. Baillière, 1847.

PORTAL Antoine, *Cours d'anatomie médicale, ou, Élémens de l'anatomie de l'homme : avec des remarques physiologiques et pathologiques, et les résultats de l'observation sur le siège et la nature des maladies, d'après l'ouverture des corps*, Paris, Baudouin, 1803.

RAMPONT Mansuès François, *De la voix et de la parole*, Paris, impr. de Feugueray, 1803.

RAULIN Joseph, *Traité de la phtisie pulmonaire, avec la méthode préservative et curative de cette maladie, fondée sur des observations*, Paris, Chez l'auteur, 1782.

SAINT HILAIRE, *L'Anatomie du corps humain avec ses maladies*, Paris, L. d'Houry fils, 1739.

SAUVAGE François de la Croix Boissier de, *Nosologie metodique, dans la quelle les maladies sont rangées par classes, suivant le système de Sydenham & l'ordre des botanistes*, Paris, chez Hérisant, le Fils, 1771.

TOURTELLE Étienne, *Elémens d'hygiène, ou, De l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et des moyens de conserver la santé*, Strasbourg, F.G. Levrault, 1797.

VALLEIX François Louis Isidore, *Guide du médecin praticien ou Résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquées*. Paris, Baillière, 1860.

VIREY Julien-Joseph, *De la physiologie dans ses rapports avec la philosophie*, Paris, Baillière, 1844.

## Bibliographie

- ABEL Theodora M. et JOFEE Natalie F., « Cultural Backgrounds of Female Puberty », *American Journal of Psychotherapy*, 1950, vol. 4, n° 1, pp. 90-113.
- ADAMS Christine, « A Choice Not to Wed? Unmarried Women in Eighteenth-Century France », *Journal of Social History*, 1996, vol. 29, n° 4, pp. 883-894.
- AIRIAU Paul, AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BERTAUD Jean-Paul, *Histoire de la virilité*, Paris, France, Points, 2015.
- ALAIN Roger, « Naissance de l'adolescence. De l'âge ingrat à l'état de grâce », in Danièle CHAUVIN (dir.), *L'imaginaire des âges de la vie*, Grenoble, Ellug, 1996, pp. 171-183.
- ALEKSANDROVA Angelina, *Des noms d'âge aux noms de phase : Essai de sémantique nominale et aspectuelle*, Presses Univ. Septentrion, 2016.
- ALES Catherine et BARRAUD Cécile, *Sexe relatif ou sexe absolu ? De la distinction de sexe dans les sociétés*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2001.
- ANDREANI Roland, MICHEL Henri et PELAQUIER Élie, *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, Université Paul-Valéry Montpellier III, 1999.
- ANDROUTSOS Georges, « De l'onanisme à la masturbation. Une note historique », *Andrologie*, 1 mars 2005, vol. 15, n° 1, pp. 71-79.
- ARESU Yan, *Evolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, Université Henri Poincaré, Nancy, 2004.
- ARIES Philippe, DUBY Georges et CHARTIER Roger, *Histoire de la vie privée*, Paris, Éd. du Seuil, 1999.
- ARMENGAUD André, « L'attitude de la société à l'égard de l'enfant au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de Démographie Historique*, 1973, vol. 1973, n° 1, pp. 303-312.
- ARNAL Thierry, « Discipline de la raison et rationalité des actes : genèse et usages d'une gymnastique du cerveau dans la méthode d'éducation physique et morale d'Amoros (1815-1848) », *Staps*, 9 juin 2008, n° 80, vol. 2, pp. 85-97.
- ARNAUD Sabine, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014.
- ARNAUD Sabine, « De la dénomination d'une maladie à son assignation : l'hystérie et la différence sexuelle, entre 1750 et 1820 », in *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2012.
- ARNAUD Sabine, « Une maladie indéfinissable ? L'hystérie, de la métaphore au récit, au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, vol. 65, n° 1, pp. 63-85.
- ARNAUD Sabine, « L'art de vaporiser à propos », *Dix-huitième siècle*, 2007, n° 39, pp. 505-519.



- ARNAUD Sabine, *Mise en récit et enjeux politiques d'un diagnostic : l'hystérie entre 1730 et 1820 : construction et circulation d'une catégorie médicale*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, France, Etats-Unis d'Amérique, 2007.
- ARNAUD-LESOT Sylvie, *Pudeur et pratique médicale : aspects relationnels de l'examen gynécologique et obstétrical au XIX<sup>e</sup> siècle en France*, thèse, Paris, EPHE, 2007.
- ARNAUD-LESOT Sylvie, « La pudeur en médecine aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : une entrave à la parole du médecin et de sa patiente », *Medicina nei Secoli*, 2004, n° 16, pp. 95-107.
- ARVEILLER Jacques, « Les idées médicales et la construction de la catégorie moderne d'adolescence (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Le Télémaque*, 2010, vol. 38, n° 2, pp. 111-128.
- ARVEILLER Jacques, « Adolescence, médecine et psychiatrie au XIX<sup>e</sup> siècle », *L'Évolution Psychiatrique*, 2006, vol. 71, n° 2, pp. 195-221.
- ARVEILLER Jacques, « De l'Hygiène publique à l'éducation sanitaire », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2006, vol. 39, n° 1, pp. 115-134.
- AUZEPY Marie-France et CORNETTE Joël, *Histoire du poil*, Humensis, 2017.
- BADINTER Elisabeth, *Emilie, Emilie : l'ambition féminine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, N°5952, Flammarion, Paris, 1983, Paris, Le Livre de Poche, 1997.
- BALDIN Damien, *Histoire du sein*, Paris, Distribution L'Harmattan, 2005.
- BARBAS Stéphane, « Gloire et déclin de l'hystérie infantile au XIX<sup>e</sup> siècle. Chronique illustrée », *L'information psychiatrique*, 2014, vol. 90, n° 1, pp. 65-77.
- BARRAS Vincent, « La réception des innovations sanitaires dans l'espace domestique au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exemple paradoxal de l'onanisme », dans FAURE Olivier et BOURDELAIS Patrice, *Les nouvelles pratiques de santé (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2005, pp. 127-141.
- BARRAS Vincent et RIEDER Philip, « Ecrire sa maladie au siècle des Lumières », dans BARRAS Vincent et LOUIS-COURVOISIER Micheline (dir.), *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg Editeur, 2001, pp. 301-322.
- BARRAS Vincent et RIEDER Philip, « Corps et subjectivité à l'époque des Lumières » *Dix-huitième siècle*, n°37, 2005, pp. 211-224.
- BARKER Hannah et CHALUS Elaine, *Gender in Eighteenth-century England: Roles, Representations and Responsibilities*, Routledge, 2016.
- BARLES Sabine, « Les villes transformées par la santé, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Les Tribunes de la santé*, 2011, vol. 33, n° 4, pp. 31-37.
- BARLES Sabine, *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Editions Champ Vallon, 1999.
- BARROUX Gilles, *La médecine de l'Encyclopédie*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

- BAUD Jean-Pierre, « Les hygiénistes face aux nuisances industrielles dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue juridique de l'Environnement*, 1981, vol. 6, n° 3, pp. 205-220.
- BEAUCHAMP Chantal et FERRO Marc, *Le sang et l'imaginaire médical : histoire de la saignée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Desclée de Brouwer, 2000.
- BEAUPRE FANNY, *Le confident des dames : le bidet du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : histoire d'une intimité*, Roger-Henri Guerrand, Paris, Éd. La Découverte, 1997.
- BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La sexualité en France à l'époque moderne*, Paris, A. Colin, 2010.
- BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008.
- BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2003.
- BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La démographie de l'époque moderne*, Paris, Belin, 1999.
- BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett et BERTHIAUD Emmanuelle, *Le rose et le bleu*, Paris, Belin, 2016.
- BEHAR Cem Lazare, « Des tables de mortalité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Histoire - Signification », *Annales de Démographie Historique*, 1976, vol. 1976, n° 1, pp. 173-200.
- BEN-AMOS Ilana Krausman, *Adolescence and Youth in Early Modern England*, Yale University Press, 1994.
- BENBASSA Esther, ATTIAS Jean-Christophe, LAITHIER Stéphanie et VILMAIN Vincent, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Paris, Larousse, 2010.
- BENREKASSA Georges, *Le langage des Lumières : Concepts et savoir de la langue*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- BENSAUDE-VINCENT Bernadette, « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », *Questions de communication*, 30 juin 2010, n° 17, pp. 19-32.
- BENTON John, « Les entrées dans la vie. Étapes d'une croissance ou rites d'initiation », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1981, vol. 12, n° 1, pp. 9-14.
- BENZAQUÉN Adriana S., « Childhood, Identity and Human Science in the Enlightenment », *History Workshop Journal*, 2004, n° 57, pp. 34-57.
- BERNARD Bruno, « Loisir, paresse, oisiveté : débats idéologiques autour de ces notions (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 2001, vol. 79, n° 2, pp. 523-532.
- BERNARD Claudie et KNIBIEHLER Yvonne, *Penser la famille au dix-neuvième siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007.
- BERNARD-GRIFFITHS Simone, *Lire Histoire de ma vie de George Sand : études*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2006.
- BERNAU Anke, *Virgins: a cultural history*, London, Granta, 2007, 232 p.
- BERNOS Marcel, « La jeune fille en France à l'époque classique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.
- BERNOS Michel, KNIBIEHLER Yvonne, RAVOUX-RALLO Elisabeth et RICHARD Eliane, *De la pucelle à la minette : les jeunes filles, de l'âge classique à nos jours*, Paris, Temps actuels, 1983.

- BERRIOT-SALVADORE Evelyne, « La question du séminisme à la Renaissance », *Histoire des Sciences médicales*, 2017, LI, n° 2, pp. 265-271.
- BERRIOT-SALVADORE Evelyne, *Un corps, un destin*, Genève, Slatkine, 1993.
- BERRIOT-SALVADORE Evelyne, *Images de la femme dans la médecine du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle : Relations avec la pensée juridique, morale et théologique*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1979, xxxii p.
- BERTHIAUD Emmanuelle, « Le vécu de la grossesse aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France », *Histoire, médecine et santé*, 2012, n° 2, pp. 93-108.
- BERTHIAUD Emmanuelle, « Attendre un enfant » : vécu et représentations de la grossesse aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle siècle (France), Thèse, Université de Picardie Jules Verne, 2011.
- BERTRAND Régis et CAROL Anne, *Le monstre humain*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005.
- BESSE Laurent, *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945*, Presses Universitaires du Septentrion, 2017.
- BIET Christian, BOQUET Damien et CANTAGREL Gilles, *Histoire des émotions*, Paris, France, Seuil, 2016.
- BILLAUD Isabelle et LAPERRIERE Marie-Catherine, *Représentations du corps sous l'Ancien Régime : discours et pratiques*, Presses Université Laval, 2007, 316 p.
- BINHAMMER Katherine, « The Sex Panic of the 1790s », *Journal of the History of Sexuality*, 1996, vol. 6, n° 3, pp. 409-434.
- BIRABEN Jean-Noël, « Le médecin et l'enfant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aperçu sur la pédiatrie au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, 1973, vol. 1973, n° 1, pp. 215-223.
- BLANCKAERT Claude, *La Vénus hottentote : Entre Barnum et Muséum*, Publications scientifiques du Muséum, 2019.
- BLUM Carol, *Croître Ou Périr : Population, Reproduction Et Pouvoir en France Au XVIII<sup>e</sup> Siècle*, INED, 2013.
- BODIOU Lydie, « Être une femme en Grèce classique : une histoire de corps contraint et contraignant », in Frédéric CHAUVAUD, Ludovic GAUSSOT, Marie-José GRIHOM et Myriam SORIA (dir.), *Le corps en lambeaux : Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 163-175.
- BODIOU Lydie, « De l'utilité du ventre des femmes : Lectures médicales du corps féminin », in Francis PROST et Jérôme WILGAUX (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 153-166.
- BOHUON Anaïs et LUCIANI Antoine, « Biomedical Discourse on Women's Physical Education and Sport in France (1880–1922) », *The International Journal of the History of Sport*, 1 avril 2009, vol. 26, n° 5, pp. 573-593.
- BOHUON Anaïs et QUIN Grégory, « Des scoliotiques aux hystériques : une histoire de l'éducation corporelle des jeunes filles (années 1830-années 1900) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2010, n° 12.
- BOJLEN K. et BENTZON M. W., « The influence of climate and nutrition on age at menarche: a historical review and a modern hypothesis », *Human Biology*, 1968, vol. 40, n° 1, pp. 69-85.
- BOLOGNE Jean Claude, *Pudeurs féminines*, Paris, Ed. du Seuil, 2010.
- BOLOGNE Jean Claude, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Hachette Littératures, 2007.

- BOLOGNE Jean Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris, O. Orban, 1986.
- BONNARD Jean-Baptiste, « Corps masculin et corps féminin chez les médecins grecs », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, pp. 21-39.
- BOUCHER François et DESLANDES Yvonne, *Histoire du costume en Occident*, Flammarion, 1996.
- BOUDON-MILLOT Véronique, « La vieillesse est-elle une maladie ? Le point de vue de la médecine antique », *Cahiers des études anciennes*, 2018, LV, pp. 97-124.
- BOULLE Pierre H., « La construction du concept de race dans la France d'Ancien Régime », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2002, vol. 89, n° 336, pp. 155-175.
- BOUNEAU Christine, *Jeunesse(s) et élites: Des rapports paradoxaux en Europe de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, 2019.
- BOURDELAIS Patrice (dir.), *Les hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques*, Paris, Belin, 2001.
- BOURILLON Florence, *Les villes en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Editions OPHRYS, 1992.
- BOYER Anne et RIVES Caroline, *Des sources pour l'histoire de la médecine*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2008.
- BRACK O. M. et KAMINSKI Thomas, « Johnson, James, and the « Medicinal Dictionary » », *Modern Philology*, 1984, vol. 81, n° 4, pp. 378-400.
- BRAHIMI Denise, « La sexualité dans l'anthropologie humaniste de Buffon », *Dix-Huitième Siècle*, 1980, vol. 12, n° 12, pp. 113-126.
- BRETON David Le, *Une brève histoire de l'adolescence*, Paris, J.-C. Béhar, 2013.
- BRIER Pascal et DEFRANCE Jacques, « La production de gymnastiques médicales pour les enfants malades hospitalisés au XIX<sup>e</sup> siècle : spécialisation médicale et différenciation des gymnastiques », *Sciences sociales et sport*, 2012, vol. 5, n° 1, pp. 13-51.
- BROUARD-ARENDS Isabelle, *Vie et images maternelles dans la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation in association with Liverpool University Press, 1991.
- BRUIT-ZAIDMAN Louise, « Le temps des jeunes filles dans la cité grecque : Nausicaa, Phrasikleia, Timareta et les autres », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.
- BRULEY Yves, « Mariage et famille sous Napoléon : le droit entre religion et laïcité », *Napoleonica. LaRevue*, 2012, vol. 14, n° 2, pp. 111-126.
- BULLOUGH Vern et VOGHT Martha, « Women, menstruation, and nineteenth-century medicine », *Bulletin of the History of Medicine*, 1973, vol. 47, n° 1, pp. 66-82.
- CACOUAULT-BITAUD Marlaine et ROGERS Rebecca, *La mixité dans l'éducation : Enjeux passés et présents*, ENS Éditions, 2014.
- CADDEN Joan, *The Meanings of Sex Difference in the Middle Ages: Medicine, Science, and Culture*, Cambridge University Press, 1995.

- CAIRE Michel, *Soigner les fous : Histoire des traitements médicaux psychiatrie*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2019.
- CAM Jean-Baptiste Le, « Éduquer des corps nobiliaires à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple de Mme de Genlis », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 1 janvier 2013, n° 120, pp. 19-32.
- CANNARD Christine, *Le développement de l'adolescent : l'adolescent à la recherche de son identité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2017.
- CAPDEVILA Luc, COCAUD Martine, GODINEAU Dominique, CASSAGNES Sophie, ROUQUET François et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Le genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- CAROL Anne, *Histoire de l'eugénisme en France - Les médecins et la procréation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Média Diffusion, 2019.
- CAROL Anne, « Le genre face aux mutations du savoir médical : sexes et nature féminine dans la fécondation (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », in Luc CAPDEVILA, Martine COCAUD, Dominique GODINEAU, Sophie CASSAGNES, François ROUQUET et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 83-92.
- CAROL Anne, « La nudité au XIX<sup>e</sup> siècle », *Rives méditerranéennes*, 15 juin 2008, n° 30, pp. 25-37.
- CAROL Anne, « Esquisse d'une topographie des organes génitaux féminins : grandeur et décadence des trompes (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2003, n° 17, pp. 203-230.
- CAROL Anne, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2002, vol. 49-1, pp. 156-172.
- CAROL Anne, « Médecine et eugénisme en France, ou le rêve d'une prophylaxie parfaite (XIX<sup>e</sup> - première moitié du XX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1996, vol. 43, n° 4, pp. 618-631.
- CARTER K C, « Infantile hysteria and infantile sexuality in late nineteenth-century German-language medical literature. », *Medical History*, 1983, vol. 27, n° 2, pp. 186-196.
- CASTEL Pierre-Henri, *La querelle de l'hystérie : la formation du discours psychopathologique en France (1881-1913)*, Thèse de doctorat, Paris 13, 1995.
- CHAMAYOU Elsa Dorlin Grégoire, « La masturbation réprimée », *Pour la science*, 30 novembre 1999.
- CHANTAL GRELL et ARNAUD RAMIERE DE FORTANIER (DIR), *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.
- CHAPERON Danielle, « Des fibres et des lettres », in *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, pp. 283-294.
- CHAPERON Sylvie, *La médecine du sexe et les femmes*, Groupe CB, 2013.
- CHAPERON Sylvie, « Le trône des plaisirs et des voluptés » : anatomie politique du clitoris, de l'Antiquité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 1 janvier 2012, n° 118, pp. 41-60.
- CHAPERON Sylvie, *Les origines de la sexologie, 1850-1900*, Paris, Éd. Payot & Rivages, 2012.

- CHAPERON Sylvie, « Les fondements du savoir psychiatrique sur la sexualité déviante au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches en psychanalyse*, 2010, vol. 10, n° 2, pp. 276-285.
- CHAPERON Sylvie, *La médecine du sexe et les femmes*, Paris, la Musardine, 2008.
- CHAPERON Sylvie, « Le genre et l'histoire contemporaine des sexualités », *Hypothèses*, 2005, vol. 8, n° 1, pp. 333-341.
- CHAPERON Sylvie et HANAFI Nahema, « Médecine et sexualité, aperçus sur une rencontre historiographique (Recherches francophones, époques moderne et contemporaine) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, pp. 123-142.
- CHAPLIN Tamara, « Émile pervers ? ou « Comment se font les enfants ? » : deux siècles d'éducation sexuelle (du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours) », in *Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Autrement, 2010.
- CHAPOULIE Jean-Michel et BRIAND Jean-Pierre, *Les collèges du peuple : L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Presses universitaires de Rennes, 2019.
- CHARLAP Cécile, *La fabrique de la ménopause*, CNRS, 2019.
- CHARVET Marie, *Les fortifications de Paris : De l'hygiénisme à l'urbanisme, 1880-1919*, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- CHAUVIN Danièle et BACKES Jean Louis, *L'imaginaire des âges de la vie*, Grenoble, ELLUG, 1996.
- CHOJNACKI Stanley, « Measuring Adulthood: Adolescence and Gender in Renaissance Venice », *Journal of Family History*, 1 octobre 1992, vol. 17, n° 4, pp. 371-395.
- CLAPAREDE Edouard, « J.-J. Rousseau et la conception fonctionnelle de l'enfance », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1912, vol. 20, n° 3, pp. 391-416.
- CLASTRES Patrick et DIETSCHY Paul, *Sport, Société et culture XIX<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Hachette Éducation, 2006.
- CLOSSON Monique et ALEXANDRE-BIDON Danièle, *L'enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 1985.
- COLLOQUE « LA MEDECINE DES LUMIERES : TOUT AUTOUR DE TISSOT », *La médecine des Lumières : autour de S.A.A.D. Tissot, colloque, 9-11 octobre 1997*, Lausanne, Institut romand d'histoire de la médecine et de la santé, 1997.
- CONSTANT Paule, *L'éducation des jeunes filles de l'aristocratie (du seizième au dix-neuvième siècle)*, Thèse, Université Paris-Sorbonne, 1970-2017, France, 1987.
- CORBIN Alain, « L'élite culturelle du XIX<sup>e</sup> siècle », *La Cause Du Desir*, 2016, vol. 92, n° 1, pp. 33-34.
- CORBIN Alain, *L'harmonie des plaisirs*, Paris, Perrin, 2007.
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques et VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2011.
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques et VIGARELLO Georges, *Histoire du corps*, Paris, Seuil, 2011.
- CORSINI Carlo A. et VIAZZO Pier Paolo, *The Decline of Infant and Child Mortality: The European Experience, 1750-1990*, Martinus Nijhoff Publishers, 1997.



- CRAGG Olga B. et DAVISON Rosena, *Sexualité, mariage et famille au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Université Laval, 1998.
- CROSSLEY Alice, « The Rising Generation: Male Adolescence in Victorian Literature and Culture », *Peer English: The Journal of New Critical Thinking*, 7, pp. 9-23.
- CRUBELLIER Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française*, Paris, A. Colin, 1979.
- CURRAN Andrew, « Buffon et l'histoire naturelle des Africains », *Dix-huitième siècle*, 2012, vol. 44, n° 1, pp. 183-199.
- CYRULNIK Boris et LEMOINE Patrick, *Histoire de la folie avant la psychiatrie*, Paris, Odile Jacob, 2018.
- DACHEZ Hélène, *Le sang dans le roman anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2017.
- DARMON Pierre, *Femme, repaire de tous les vices : misogynes et féministes en France, XVI-XIX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, A. Versaille, impr. 2012, 2012.
- DARMON Pierre, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1981.
- DARMON Pierre, *Le Tribunal de l'impuissance : Virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, Paris, Seuil, 1979.
- DAUMARD Adeline, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, A. Michel, 1996.
- DAUMAS Maurice, « La sexualité dans les traités sur le mariage en France, XVI-XVII<sup>e</sup> siècles », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2004, vol 51-1, n° 1, pp. 7-35.
- DAUTRESME Olivier, « La promenade, un loisir urbain universel ? L'exemple du Palais-Royal à Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire urbaine*, 2001, n° 3, n° 1, pp. 83-102.
- DAVIES Mel, « Corsets and Conception: Fashion and Demographic Trends in the Nineteenth Century », *Comparative Studies in Society and History*, 1982, vol. 24, n° 4, pp. 611-641.
- DAVIS Natalie Zemon, DUBY Georges, FARGE Arlette et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin, 2002.
- DAW S. F., « Age of boys' puberty in Leipzig, 1727-49, as indicated by voice breaking in J.S. Bach's choir members », *Human Biology*, février 1970, vol. 42, n° 1, pp. 87-89.
- DE GIORGIO Michela, « Grandir entre deux siècles : mythes et réalité de la jeunesse féminine italienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'entre-deux-guerres », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.
- DELAMONT Sara et DUFFIN Lorna, *The Nineteenth-century Woman: Her Cultural and Physical World*, Routledge, 2012.
- DELANOË Daniel et HERITIER Françoise, *Sexe, croyances et ménopause*, Paris, Hachette Littératures, 2006.
- DELMAS Marie-Laure, « Le fait est certain, & cela suffit » : regard des lumières sur l'eunuque », *Dix-huitième siècle*, 1 septembre 2009, n° 41, n° 1, pp. 431-447.
- DELPIERRE Madeleine et TETART-VITTU Françoise, *Se vêtir au XVIII<sup>e</sup> siècle*, FeniXX, 1996.
- DELUMUEAU Jean, *Le Péché et la Peur. La culpabilisation en Occident, XIII-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1983.

- DEMOS John et DEMOS Virginia, « Adolescence in Historical Perspective », *Journal of Marriage and Family*, 1969, vol. 31, n° 4, pp. 632-638.
- DESILES Emmanuel, « Des sangsues et des hommes », *L'Astrado : revisto bilengo de prouvenço : revue bilingue de provençe*, 2016, n° 51, « Ome e ativeta », p. 54-76.
- DESLANDRES Yvonne, *Le costume, image de l'homme*, Paris, Institut Français de la Mode - Editions du Regard, 2002.
- DEVRIENDT Emilie, MONTE Michèle et SANDRE Marion, « Analyse du discours et catégories « raciales » : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots. Les langages du politique*, 9 mars 2018, vol. 116, n° 1, pp. 9-37.
- DIDI-HUBERMAN Georges, *Invention de l'hystérie. Charcot et l'Iconographie photographique de la Salpêtrière*, 5<sup>e</sup> édition., Paris, Macula, 2012.
- DONABEDIAN Diran Auguste, *L'adolescent et son corps*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- DORLIN Elsa, *La matrice de la race*, Paris, La Découverte, 2009.
- DORON Claude-Olivier, *L'homme altéré : Races et dégénérescence*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016.
- DORON Claude-Olivier, *Races et dégénérescence. L'émergence des savoirs sur l'homme anormal*, Paris, Université Paris Diderot- Paris VII, 2011.
- DRISCOLL Catherine, *Girls: feminine adolescence in popular culture & cultural theory*, New York, Columbia University Press, 2002.
- DUBOIS Henri (dir.), *Les âges de la vie au Moyen Âge : actes du colloque, Provins, 16-17 mars 1990*, Paris, France, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1992.
- DUBY Georges, FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin, 2002.
- DUCHE Didier-Jacques, *Histoire de l'onanisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- DUCHET Michèle et BLANCKAERT Claude, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995.
- DURRY Marcel, « Le mariage des filles impubères à Rome », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1955, vol. 99, n° 1, pp. 84-91.
- EDELMAN Nicole, « Médecins et charlatans au XIX<sup>e</sup> siècle en France », *Les Tribunes de la sante*, 5 juillet 2017, n° 55, n° 2, pp. 21-27.
- EDELMAN Nicole, « Arnaud Sabine, L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820) », *Histoire, médecine et santé*, 2015, n° 6, pp. 116-118.
- EDELMAN Nicole, *Les métamorphoses de l'hystérique : Du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2013.
- EDELMAN Nicole, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux maladies nerveuses, l'hystérie comme exemple », *Romantisme*, 2000, vol. 30, n° 110, pp. 73-87.
- ESTIENNE Jeanne Mesmin D', « La folie selon Esquirol. Observations médicales et conceptions de l'aliénisme à Charenton entre 1825 et 1840 », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, 15 juillet 2010, n° 40, pp. 95-112.

- FARCY Jean-Claude, « Jeunes rurales dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle - 1848*, 1992, vol. 8, n° 1, pp. 19-38.
- FAUCHE Serge, « Des exercices du corps à la guérison de l'esprit aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles -Physical exercises and the curing of the mind during the 18th and 19th centuries », *Revue d'histoire des sciences*, 1999, vol. 52, n° 2, pp. 285-306.
- FAUQUE Claude, *Quand les vêtements racontent l'enfance*, Arles, Éditions du Rouergue, 2017.
- FAURE Olivier, *Histoire sociale de la médecine*, Paris, diff. Economica, 1994.
- FAURE Olivier, *Les Français et leur médecine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1993.
- FAURE Olivier et BOURDELAIS Patrice, *Les nouvelles pratiques de santé*, Paris, Belin, 2005.
- FAUVEL Aude, « Cerveaux fous et sexes faibles (Grande-Bretagne, 1860-1900) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, n° 37, pp. 41-64.
- FAUVEL Aude, *Pinel et les aliénistes*, Editions Sciences Humaines, 2012.
- FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, *L'invention du Hottentot : histoire du regard occidental sur les Khoisan, XV-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
- FAYOLLE Caroline et RIOT-SARCEY Michèle, *La femme nouvelle*, Paris, Éditions du CTHS, 2017.
- FIGLIO K., « Chlorosis and chronic disease in nineteenth-century Britain: the social constitution of somatic illness in a capitalist society », *Social History*, 1978, vol. 3, pp. 167-197.
- FIGLIO Karl, « La chlorose et les maladies chroniques au Royaume-Uni au XIX<sup>e</sup> siècle : constitution sociale des maladies somatiques dans une société capitaliste », *International Journal of Health Services*, 1978, vol. 8, n° 4, pp. 589-617.
- FLAHAULT François, « Paul et Virginie » lu comme un mythe », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 1968, vol. 158, pp. 361-379.
- FLANDRIN Jean-Louis, *Le Sexe et l'Occident. Evolution des attitudes et des comportements*, Le Seuil, 2014.
- FLANDRIN Jean-Louis, *Les Amours paysannes*, Editions Gallimard, 2014.
- FLANDRIN Jean-Louis, *Un temps pour embrasser*, Éd. du Seuil, 1983.
- FLANDRIN Jean-Louis, « Amour et mariage », *Dix-Huitième Siècle*, 1980, vol. 12, n° 1, pp. 163-176.
- FLANDRIN Jean-Louis, *L'Église et le contrôle des naissances*, Paris, Flammarion, 1970.
- FLOURENS Pierre et NICOLAS Serge, *Examen de la phrénologie*, Torino, L'harmattan, 2004.
- FORTIN Damien et DESCARNE Pauline, *Les âges de la vie. De l'aube de la Renaissance au crépuscule des Lumières, Actes de colloque*, CELLF Paris-Sorbonne, disponible en ligne.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Editions Gallimard, 2014.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1984.
- FOUCAULT Michel, EWALD François, FONTANA Alessandro et SENELLART Michel, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Seuil, 2004.
- FOUCAULT Michel et GROS Frédéric, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2018.

- FOURNIER Michel, « La « révolution » de la lecture romanesque au XVIII<sup>e</sup> siècle en France : institutionnalisation de la lecture et émergence d'une nouvelle sensibilité », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 1 juin 2007, vol. 54-2, pp. 55-73.
- FRAISSE Geneviève, *A côté du genre : sexe et philosophie de l'égalité*, Paris, Bord de l'eau, 2010.
- FRANÇAISE Association internationale des démographes de langue, *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, INED, 1996.
- FRANÇOISE Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1977.
- FRIoux Stéphane, FOURNIER Patrick et CHAUVEAU Sophie, *Hygiène et santé en Europe : de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1920*, Paris, Editions Sedes, 2011.
- FUMAT Yveline, « La socialisation des filles au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue française de pédagogie*, 1980, vol. 52, n° 1, pp. 36-46.
- GARGAM, ADELINe, « Les âges de l'intelligence féminine dans les textes scientifiques et littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle français : éléments d'une théorie androcentrique », *Romanica Silesiana*, n° 8/1, pp. 209-201.
- GAUDILLAT CAUTELA Stéphanie, « Le corps des femmes dans la qualification du « viol » au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Femmes en fleurs, femmes en corps. Sang, santé, sexualités, du Moyen Âge aux Lumières*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne, 2010.
- GAUVARD Claude, « Les jeunes à la fin du Moyen Âge : une classe d'âge ? », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1981, vol. 12, n° 1, pp. 225-244.
- GAY Peter, *Une culture bourgeoise*, Paris, Autrement, 2005.
- GAZALE Olivia, *Le mythe de la virilité*, Paris, Robert Laffont, 2017.
- GELIS Jacques, *Chapitre 5. Le poil monstrueux : femmes à barbe et hommes-chiens*, Paris, Belin, 2017.
- GEORGES-LOUIS LECLERC Comte de Buffon et DUCHET Michèle, *De l'homme*, Paris, F. Maspéro, 1971.
- GERARDIN Priscille, BOUDAILLIEZ Bernard et DUVERGER Philippe, *Médecine et Santé de l'Adolescent : Pour une approche globale et interdisciplinaire*, Elsevier Health Sciences, 2019.
- GIAFFERRI Paul-Louis de, *L'histoire du costume féminin français de l'an 1037 à l'an 1870*, Bibliothèque des introuvables, 2010.
- GILMAN Sander L., KING Helen, PORTER Roy, ROUSSEAU G. S. et SHOWALTER Elaine, *Hysteria Beyond Freud*, Berkeley, University of California Press, 1993.
- GOODMAN Dena, « Le rôle des mères dans l'éducation des pensionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Isabelle BROUARD-ARENDs et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, pp. 33-44.
- GOUBERT Jean-Pierre, « Réseau médical et médicalisation en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1979, vol. 86, n° 2, pp. 221-229.

- GOULEMOT Jean-Marie, « Prêtons la main à la nature... » II. Fureurs utérines », *Dix-Huitième Siècle*, 1980, vol. 12, n° 1, pp. 97-111.
- GRAMAIN Pascale, « Au temps de la Société Royale de Médecine », *médecine/sciences*, 1 juin 2013, vol. 29, n° 6-7, pp. 656-663.
- GRANGE Juliette, « Genre et sexe : nouvelles catégories épistémologiques des sciences humaines », *Cites*, 2010, n° 44, n° 4, pp. 107-121.
- GREEN Monica H., *Making Women's Medicine Masculine: The Rise of Male Authority in Pre-Modern Gynaecology*, Oxford, University Press, 2008.
- GROS Frédéric, *Michel Foucault*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.
- GUAY Carolane, *La représentation des maladies féminines en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, 2014.
- GUDIN Claude, *Une histoire naturelle du poil*, Paris, Éd. du Panama, 2007.
- GUEDJ François et SIROT Stéphane, *Histoire sociale de l'Europe : industrialisation et société en Europe occidentale, 1880-1970*, Seli Arslan, 1997.
- GUEREÑA Jean-Louis, *Sexualités occidentales*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2014.
- GUILLAUME Pierre, *Le rôle social du médecin depuis deux siècles : 1800-1945*, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1996.
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2016.
- GUILLAUMIN Colette, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, La Haye, Mouton, 1972.
- GUILLEMAIN Hervé, *Schizophrènes au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Alma Editeur, 2018.
- GUILLEMAIN Hervé, « Vitalisme », in *Dictionnaire de la fatigue*, Librairie Droz, 2016, pp. 832-834.
- GUILLEMIN Alain, « Nobles oisifs, bourgeois laborieux et rentiers honorables : loisirs et classes sociales dans Le genre de Monsieur Poirier », *Publications de l'École Française de Rome*, 1988, vol. 107, n° 1, pp. 59-79.
- GUILPAIN Geneviève, *Les célibataires, des femmes singulières : Le célibat féminin en France*, Éditions L'Harmattan, 2013.
- GUILYARDI Houchang, *Folies à la Salpêtrière*, Paris, APM, 2015.
- GUTERMANN Deborah, « La part sombre de l'initiation sexuelle : une histoire d'amour maudite dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle », in *Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Autrement, 2010, pp. 37-47.
- H. GREEN Monica, « Bodily Essences: Bodies as Categories of Difference », in *A Cultural History of the Human Body in the Middle Ages*, Oxford, 2010, pp. 149-172.
- HAECHLER Jean, *L'Encyclopédie de Diderot et de Jaucourt : Essai biographique sur le chevalier Louis de Jaucourt*, Paris : Genève, Honore Champion, 1995.
- HAMELIN David et JAHAN Sébastien, « La fabrique européenne de la race (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles) : Introduction », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 1 septembre 2020, n° 146, pp. 13-26.
- HANAFI Nahema, *Le frisson et le baume : expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

- HANAFI Nahema, « Je décharge quelquefois sans bander parfaitement... » : évocations masculines de la sexualité avec le médecin Samuel-Auguste Tissot », *Dix-huitième siècle*, 2015, n° 47, pp. 103-118.
- HANAFI Nahema, *Le frisson et le baume : souffrantes et soignantes au siècle des Lumières (France, Suisse)*, thèse, Toulouse 2, 2012.
- HANAFI Nahema, « Pudeurs des souffrants et pudeurs médicales », *Histoire, médecine et santé*, 2012, n° 1, pp. 9-18.
- HANAFI Nahema, « Les mères et les médecins, l'autorité médicale des mères au siècle des Lumières », in MACHET Laure, RAVEZ Stéphanie et PASCALE SARDIN (dir.), *Les mères et l'autorité, l'autorité des mères*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013, pp. 63-90.
- HANAWALT Barbara A., « Historical descriptions and prescriptions for adolescence », *Journal of Family History*, 1992, vol. 17, n° 4, pp. 341-351.
- HANAWALT Barbara A., « The Evolution of Adolescence in Europe », *Journal of Family History*, vol. 17, n° 4.
- HARVEY Karen, « Le Siècle du sexe ? Genre, corps et sexualité au dix-huitième siècle (vers 1650-vers 1850) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2010, n° 31, pp. 207-238.
- HARVEY Karen, « The Century of Sex? Gender, Bodies, and Sexuality in the Long Eighteenth Century », *The Historical Journal*, 2002, vol. 45, n° 4, pp. 899-916.
- HECHT Jacqueline, « Le Siècle des Lumières et la conservation des petits enfants », *Population (French Edition)*, 1992, vol. 47, n° 6, pp. 1589-1620.
- HECHT Jacqueline, « Célibat, stratégies familiales et essor du capitalisme au XVIII<sup>e</sup> siècle : réalités et représentations » dans *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Actes du colloque de Aranjuez, 1994.
- HECQUET Michèle, *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Artois Presses Université, 2019, 194 p.
- HEITZ-MULLER Anne-Marie, « Chapitre IV. Le corps des femmes et la maternité », *Études d'histoire et de philosophie religieuses*, 2009, pp. 181-240.
- HENNEAU Marie-Elisabeth, « Corps sous le voile à l'époque moderne », in *Femmes en fleurs, femmes en corps. Sang, santé, sexualités, du Moyen Âge aux Lumières*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010.
- HENRY Louis et HOUDAILLE Jacques, « Célibat et âge au mariage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France. II. Age au premier mariage », *Population*, 1979, vol. 34, n° 2, pp. 403-442.
- HERAULT Laurence, « La première communion contemporaine : un rite de passage de l'enfance? », p. 18.
- HERITIER Françoise, *Masculin-féminin., La pensée de la différence*, Paris, O. Jacob, 2012, 332 p.
- HERITIER Françoise, « Le sang du guerrier et le sang des femmes », *Les cahiers du GRIF*, 1984, vol. 29, n° 1, pp. 7-21.
- HERITIER Françoise et MOLINIER Pascale, « La valence différentielle des sexes, création de l'esprit humain archaïque », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 22 avril 2014, n° 17, n° 1, pp. 167-176.
- HILAIRE Yves-Marie, « P. Bougard et M. Reinhard, Les sources de l'histoire démographique du département du Pas-de-Calais (1789-1815), 1964 », *Revue du Nord*, 1965, vol. 47, n° 184, pp. 147-148.



- HOFFMANN Paul, « L'âme et les passions dans la philosophie médicale de Georg-Ernst Stahl », *Dix-Huitième Siècle*, 1991, vol. 23, n° 1, pp. 31-43.
- HOFFMANN Paul, « L'héritage des Lumières : mythes et modèles de la féminité au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, 1976, vol. 6, n° 13, pp. 5-22.
- HOQUET Thierry, *1. Biologisation de la race et racialisation de l'humain : Bernier, Buffon, Linné*, La Découverte, 2014.
- HOUBRE Gabrielle, « Un individu d'un genre mal défini ». L'hermaphrodisme dans les procès en nullité de mariage (France, XIX<sup>e</sup> siècle) », *Rue Descartes*, 2019, vol. 95, n° 1, pp. 80-107.
- HOUBRE Gabrielle, « Jeunes libertines, jeunes romantiques. Les mirages d'une sexualité confisquée », in Anne RICHARDOT (dir.), *Femmes et libertinage au XVIII<sup>e</sup> siècle : Ou les Caprices de Cythère*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, pp. 133-150.
- HOUBRE Gabrielle, *Le temps des jeunes filles*, Presses Univ. du Mirail, 1996.
- HOUBRE Gabrielle, « Les jeunes filles au fil du temps », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.
- HOUBRE Gabrielle, « Alliances 'monstrueuses' en pays cévenol ou l'hermaphrodisme au tribunal (XIX<sup>e</sup> s.) », Le Banquet de Pauline Schmitt-Pantel, dir. Vincent Azoulay, Florence Gherchanoc et Sophie Lalanne, Presses universitaires de la Sorbonne, 2012, p. 171-181.
- HOUBRE Gabrielle, « Dans l'ombre de l'hermaphrodite : hommes et femmes en famille dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Clio*, n° 34, pp. 85-104.
- HOUBRE Gabrielle, « Les incertitudes du sexe », *L'Histoire*, n° 354, juin 2010, p. 10-17.
- HOUBRE Gabrielle, « Un « sexe indéterminé » ? : l'identité civile des hermaphrodites entre droit et médecine au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 48, pp. 63-75.
- HOUDAILE Jacques, « Croissance des adolescents au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Population*, 1975, vol. 30, n° 1, pp. 245-247.
- HOUSSIER Florian, « S. G. Hall (1844-1924) : un pionnier dans la découverte de l'adolescence. ses liens avec les premiers psychanalystes de l'adolescent », *La psychiatrie de l'enfant*, 2003, vol. 46, n° 2, pp. 655-668.
- HUERRE Patrice, « L'adolescence : à qui ça sert ? », *Le Telemaque*, 2010, vol. 38, n° 2, pp. 7-10.
- HUERRE Patrice, PAGAN-REYMOND Martine et REYMOND Jean-Michel, *L'adolescence n'existe pas*, Paris, O. Jacob, 1997.
- HUFTON Olwen, *The Prospect Before Her: A History of Women in Western Europe, 1500 - 1800*, Reprint édition., New York, Vintage, 1998.
- IACUB Marcela, *Par le trou de la serrure*, Paris, Fayard, 2008.
- JACQUES Léonard, *Archives du corps La santé au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Ouest-France, 1986.
- JAULIN Annick, « La fabrique du sexe, Thomas Laqueur et Aristote », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 novembre 2001, n° 14, pp. 195-205.
- JEAN-LUC Primon, « Ethnicisation, racisation, racialisation Une introduction », *Faire savoirs*, 2007, n° 6, pp. 3-14.

- JIMENEZ-SALCEDO Juan, « L'hygiénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'éducation des jeunes filles », in Bernard BODINIER, Martine GEST, Paul PASTEUR et Marie-Françoise LEMMONIER-DELPY (dir.), *Genre & Éducation : Former, se former, être formée au féminin*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, coll. « Éducation », 2018, pp. 141-152.
- JOLIBERT Bernard, « Les soins aux enfants au XVII<sup>e</sup> siècle : », *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, 8 janvier 2007.
- JORDANOVA L. J., *Nature Displayed: Gender, Science and Medicine 1760-1820*, Routledge, 2017.
- JORLAND Gérard, *Une société à soigner*, Paris, Gallimard, 2010.
- JOUANNA Jacques, « La théorie des quatre humeurs et des quatre tempéraments dans la tradition latine (Vindicien, Pseudo-Soranos) et une source grecque retrouvée », *Revue des Études Grecques*, 2005, vol. 118, n° 1, pp. 138-167.
- KENNAWAY James, « From sensibility to pathology: the origins of the idea of nervous music around 1800 », *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, juillet 2010, vol. 65, n° 3, pp. 396-426.
- KETT Joseph F., « Adolescence and Youth in Nineteenth-Century America », *The Journal of Interdisciplinary History*, 1971, vol. 2, n° 2, pp. 283-298.
- KING Helen, *The One-Sex Body on Trial: The classical and early modern evidence*, Franham, Ashgate, 2013.
- KING Helen, *The Disease of Virgins: Green Sickness, Chlorosis and the Problems of Puberty*, London, Routledge, 2004.
- KING Helen, *Hippocrates' Woman: Reading the Female Body in Ancient Greece*, New York, Taylor & Francis, 1998.
- KING Helen et DASEN Véronique, *La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Lausanne, Ed. B H M S, 2008.
- KIRKUP John, « Nicolas Andry et l'Orthopédie », *Histoire des sciences médicales*, TOME XXVIII, n°3, 1994, pp. 205-209.
- KLEIJWEGT Marc, *Ancient Youth: The Ambiguity of Youth and the Absence of Adolescence in Greco-Roman Society*, 1991.
- KNIBIEHLER Yvonne, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, Presses universitaires de France, Humensis, 2017.
- KNIBIEHLER Yvonne, *La virginité féminine*, Paris, O. Jacob, 2012.
- KNIBIEHLER Yvonne, « L'éducation sexuelle des filles au XX<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 novembre 1996, n° 4.
- KNIBIEHLER Yvonne, *La Femme et les médecins : Analyse historique*, Paris, Hachette, 1983.
- KNIBIEHLER Yvonne, « Le célibat. Approche historique », dans François de Singly (dir.), *La famille ; l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1991.
- KNIBIEHLER Yvonne et FOUQUET Catherine, *La beauté, pour quoi faire ? Essai sur l'histoire de la beauté féminine*, Paris, Temps actuels, 1982.
- KOMLOS John, « De l'importance de l'histoire anthropométrique », *Annales de Démographie Historique*, 1995, vol. 1995, n° 1, pp. 211-223.

- KULESSA Rotraud von, « Le code de la sensibilité et l'éducation morale chez les femmes éducatrices au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Isabelle BROUARD-ARENDS et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, , pp. 135-145.
- LAFONT Anne, « La représentation des Noirs : quel chantier pour l'histoire de l'art ? », *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, 30 juin 2013, n° 1, pp. 67-73.
- LAMOINE Georges, « La loi et les âges de la vie », in Serge SOUPEL (dir.), *Les Âges de la vie en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Monde anglophone », 2018, pp. 67-76.
- LANEYRIE-DAGEN Nadeije, VIGARELLO Georges, CAROLIS Patrick de et MUSEE MARMOTTAN MONET, *La toilette: naissance de l'intime = the invention of privacy*, Paris, Hazan : Musée Marmottan Monet, 2015.
- LANTERI-LAURA Georges, *Histoire de la phrénologie: L'homme et son cerveau selon F.J. Gall*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- LAQUEUR Thomas, *Le sexe en solitaire*, Paris, Gallimard, 2005.
- LAQUEUR Thomas, *Making Sex – Body & Gender from the Greeks to Freud.*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.
- LAQUEUR Thomas Walter et GAUTIER Michel, *La fabrique du sexe*, Paris, Gallimard, 1992.
- LASLETT Peter, « Age at Menarche in Europe since the Eighteenth Century », *The Journal of Interdisciplinary History*, 1971, vol. 2, n° 2, pp. 221-236.
- LATY Dominique, *Histoire de la gymnastique en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.
- LAUFER Laurie, « La fabrique du corps sexué », *Recherches en psychanalyse*, 2010, vol. 10, n° 2, pp. 231-241.
- LE NAOUR Jean-Yves et VALENTI Catherine, « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2001, n° 14, pp. 207-229.
- LEBRUN François, LEONARD Jacques et CONGRES (dir.), *La médicalisation en France du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. au début du XX<sup>e</sup> s : réalités sociales et mentalités*, Rennes, Annales de Bretagne et des pays de l'ouest, 1979.
- LECUIR Jean, « La médicalisation de la société française dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en France : aux origines des premiers traités de médecine légale », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1979, vol. 86, n° 2, pp. 231-250.
- LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, *La controverse entre Stahl et Leibniz sur la vie, l'organisme et le mixte: doutes concernant la vraie théorie médicale du célèbre Stahl, avec les répliques de Leibniz aux observations stahliennes*, Vrin, 2004.
- LEJEUNE-RESNICK Evelyne, « L'éducation domestique (1830-1856) », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle - 1848*, 1992, vol. 8, n° 1, pp. 49-58.
- LEMARCHAND Guy, « La France au XVIII<sup>e</sup> siècle : élites ou noblesse et bourgeoisie ? », *Annales de Normandie*, 2000, vol. 30, n° 1, pp. 107-123.
- LENOIR Rémi, « Famille et sexualité chez Michel Foucault », *Sociétés & Représentations*, 2006, n° 22, pp. 189-214.

- LENTZ Caroline, « Le passage à l'âge adulte. L'émancipation en Roussillon au XVIII<sup>e</sup> s. : Typologie des actes d'émancipation en Roussillon au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Gilbert LARGUIER (dir.), *Mineurs, minorité. Jeunes, jeunesse en Roussillon et en Languedoc, XVI-XVIII<sup>e</sup> siècle : Cinquièmes Journées d'histoire et histoire du droit et des institutions de l'Université de Perpignan Via Domitia*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, pp. 75-96.
- LEONARD Jacques, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs : histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Aubier-Montaigne, 1981.
- LEONARD Jacques, *La Vie quotidienne du médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Littératures, 1977.
- LETT Didier, « Le corps de la jeune fille. Regards de clercs sur l'adolescente aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.
- LEVY Marie-Françoise, *De mères en filles : l'éducation des françaises 1850/1880*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.
- LEVY Marie-Françoise, *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, O. Orban, 1989.
- LIRIS Élisabeth, « Les femmes dans la société française 16-18<sup>e</sup> siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 2005, n° 340, pp. 181-183.
- LISSARRAGUE François, SISSA Giulia et LORAUX Nicole, *Le corps virginal : La virginité féminine en Grèce ancienne*, Paris, Librairie Philosophique Vrin, 2000.
- LIVI Jocelyne, *Vapeurs de femmes : Essai historique sur quelques fantasmes médicaux et philosophiques*, Navarin, 1984.
- LOPEZ-BELTRAN Carlos, « Les maladies héréditaires »: 18th century disputes in France », *Revue d'histoire des sciences*, 1995, vol. 48, n° 3, pp. 307-350.
- LOUX Françoise, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*, Paris, Flammarion, 1978.
- LÖWY Ilana et GARDEY Delphine, *L'invention du naturel*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 2000.
- LUC Jean-Noël, *L'invention du jeune enfant au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1997.
- LUC Jean-Noël, « A trois ans, l'enfant devient intéressant... » : La découverte médicale de la seconde enfance (1750-1900) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1989, vol. 36, n° 1, pp. 83-112.
- LUPPE Albert de, *Les jeunes filles dans l'aristocratie et la bourgeoisie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Université de Paris (1896-1968). Faculté des lettres, France, 1924.
- MACCLIVE Cathy, « L'âge des fleurs : le passage de l'enfance à l'adolescence dans l'imaginaire du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Regards sur l'enfance au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque du Centre des recherches sur le XVII<sup>e</sup> siècle européen (1600-1700)*, Tubingen, Gunter Narr, 2007.
- MALAREWICZ Jacques-Antoine et MORIN Edgar, *La femme possédée*, Paris, R. Laffont, 2005.
- MANDRESSI Rafael, *Le Regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident : Dissections et invention du corps en Occident*, Paris, Le Seuil, 2009.
- MARLIAVE Olivier de, *Le monde des eunuques*, Paris, Imago, 2011.
- MARQUER Bertrand, *Les romans de la Salpêtrière : réception d'une scénographie clinique : Jean-Martin Charcot dans l'imaginaire fin-de-siècle*, Librairie Droz, 2008.

- MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Histoire de la pollution industrielle : France, 1789-1914*, Paris, EHESS. Ecole des hautes études en sciences sociales, 2010.
- MAYEUR Françoise, « L'éducation des filles en France au XIX<sup>e</sup> siècle: historiographie et problématiques », *Publications de l'École Française de Rome*, 1988, vol. 104, n° 1, pp. 79-90.
- MAZA Sarah, « Construire et déconstruire la bourgeoisie : discours politique et imaginaire social au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1 juin 2007, n° 34, pp. 21-37.
- MCALPIN Mary, *Female Sexuality and Cultural Degradation in Enlightenment France: Medicine and Literature*, Routledge, 2016.
- MCALPIN Mary K., « Innocence of Experience: Rousseau on Puberty in the State of Civilization », *Journal of the History of Ideas*, 2010, vol. 71, n° 2, pp. 241-261.
- MCCLIVE Cathy, « Quand les fleurs s'arrêtent : vieillesse, ménopause et imaginaire médical à l'époque moderne », in *Femmes en fleurs, femmes en corps : Sang, santé, sexualités, du Moyen Age aux Lumières*, Saint-Étienne, Presses Universitaires Saint-Etienne, 2010, pp. 277-300.
- MCCLIVE Cathy et PELLEGRIN Nicole, *Femmes en fleurs, femmes en corps*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010.
- MENGAL Paul et POMA Roberto, « Utérus expulsif ou utérus convulsif. Deux visages de la médecine des femmes », *Dix-Huitième Siècle*, 2004, vol. 36, n° 1, pp. 15-28.
- MESSINA Luisa, « L'amour au Siècle des lumières. Essor et fin des libertins », *Revue des sciences sociales*, 31 décembre 2017, n° 58, pp. 40-45.
- MEYER Jean, *La Noblesse française à l'époque moderne : XVI-XVIII siècles*, FeniXX, 1991.
- MEYZIE Philippe, *L'alimentation en Europe à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010.
- MICALÉ Mark S., « Charcot and the idea of hysteria in the male: Gender, mental science, and medical diagnosis in late nineteenth-century France », *Medical History*, 1990, vol. 34, n° 4, pp. 363-411.
- MIHELAKIS Eftihia, *La virginité en question : ou les jeunes filles sans âge*, Montréal, Canada, Presses de l'Université de Montréal, 2017.
- MINVIELLE Stéphane, « Bibliographie sommaire », *U*, 2010, pp. 287-296.
- MINVIELLE Stéphane, *La famille en France à l'époque moderne*, Armand Colin, 2010.
- MINVIELLE Stéphane, « Le mariage précoce des femmes à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, 2006, vol. 111, n° 1, pp. 159-176.
- MISSFELDER Jan-Friedrich, « Quand l'histoire passe par le corps. Sens, signification et sensorialité au service d'une anthropologie historique », *Trivium. Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften*, 2017, n° 27.
- MONESTIER Martin, *Les seins. Encyclopédie historique et bizarre des gorges, mamelles, poitrines, pis et autres tétons, des origines à nos jours*, Paris, le Cherche midi éd, 2001.

- MONJARET Anne, « De l'épingle à l'aiguille : L'éducation des jeunes filles au fil des contes », *L'Homme*, 2005, n° 173, pp. 119-147.
- MOREL Marie-France, « Histoire du maillot en Europe occidentale », in *Du soin au rite dans l'enfance*, ERES, 2007, pp. 61-84.
- MOREL Marie-France, « Les soins prodigués aux enfants : influence des innovations médicales et des institutions médicalisées (1750-1914). Médecine et déclin de la mortalité infantile », *Annales de Démographie Historique*, 1989, vol. 1989, n° 1, pp. 157-181.
- MOREL Marie-France, « Madame Roland, sa fille et les médecins : prime éducation et médicalisation à l'époque des lumières », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1979, vol. 86, n° 2, pp. 211-219.
- MOREL Marie-France, « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Démographie Historique*, 1976, vol. 1976, n° 1, pp. 393-427.
- MORERE Pierre, « L'idée d'éducation chez Locke et ses fondements empiriques », *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 2005, vol. 61, n° 1, pp. 71-92.
- MORTAS Pauline, *Une rose épineuse : la défloration au XIX<sup>e</sup> siècle en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- MOSCONI Nicole, « Aux sources du sexisme contemporain : Cabanis et la faiblesse des femmes », *Le Télémaque*, 2011, n° 39, n° 1, pp. 115-130.
- MOULINIE Véronique, *La chirurgie des âges : Corps, sexualité et représentations du sang*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016.
- MOULINIE Véronique, « Andropause et ménopause : la sexualité sur ordonnance », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 30 septembre 2013, n° 37, n° 1, pp. 105-121.
- MOULINIER Laurence, « Le corps des jeunes filles d'après les traités médicaux dans l'Occident médiéval », in P. Schmitt Pantel, dir. L. Bruit Zaidman, G. Houbre, Chr. Klapisch-Zuber (dir.), *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001, pp. 80-109.
- MOULINIER Pierre, *Genèse d'une jeunesse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- MURARD Lion et ZYLBERMAN Patrick, *L'hygiène dans la République*, Paris, Fayard, 1996.
- NEUMAN R. P., « Masturbation, Madness, and the Modern Concepts of Childhood and Adolescence », *Journal of Social History*, 1975, vol. 8, n° 3, pp. 1-27.
- NIZARD Lucie, « D'être marié à se marier : représentations du mariage de la Révolution à la Grande Guerre », *Acta Fabula*, 2019, vol. 20, n° 4.
- NOURRISSON Didier (dir.), *Éducation à la santé : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, éd. de l'École nationale de la santé publique, 2002.
- PALOUZIE Hélène et DUCOURAU Caroline, « De la collection Fontana à la collection Spitzner, l'aventure des cires anatomiques de Paris à Montpellier », *In Situ. Revue des patrimoines*, 2017, n° 31.



- PARAYRE Séverine, « L'hygiène à l'école aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : vers la création d'une éducation à la santé », *Recherches & éducatives*, 6 octobre 2008, n° 1, pp. 177-193.
- PARAYRE Séverine, *Médecine, hygiène et pratiques scolaires de la fin de l'Ancien Régime au début de la Troisième République*, Thèse de doctorat, Paris 5, 2007.
- PARK Katharine, « Destiny is Anatomy; essay review of Thomas Laqueur, Making Sex: Body and Gender from the Greeks to Freud (1990) », *The New Republic*, 18 February 1991, pp. 53-57.
- PARK Sun-Young, *Ideals of the Body: Architecture, Urbanism, and Hygiene in Postrevolutionary Paris*, Pittsburg, University of Pittsburgh Press, 2018.
- PATEMAN Carole, NORDMANN Charlotte, FRAISSE Geneviève et FASSIN Éric, *Le contrat sexuel*, Paris, Institut Emile du Châtelet, 2010.
- PAUMERELLE Claude, ARNAUD Sabine et HUNAULD Pierre, *La philosophie des vapeurs*, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 2009.
- PEJU Pierre, « La jeune fille merveilleuse », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 2010, vol. 82, n° 4, pp. 13-24.
- PENNUTO Concetta, « Il n'est pas sûr de laisser les eunuques surveiller les femmes » : réflexions sur les eunuques à la Renaissance », *Seizième Siècle*, 2011, vol. 7, n° 1, pp. 111-123.
- PERCHERON Bénédicte, « Le corps dégénéré : des textes scientifiques à la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle », *Arts et Savoirs*, 2016, n° 7.
- PEIRETTI-COURTIS Delphine, « Quand le sexe incarne la race : le corps noir dans l'imaginaire médical français (1800-1950) », *Les Cahiers de Framespa. Nouveaux champs de l'histoire sociale*, 1 septembre 2016, n° 22.
- PERROT Jean-Claude, « L'âge d'or de la statistique régionale (an IV - 1804) », *Annales historiques de la Révolution française*, 1976, vol. 224, n° 1, pp. 215-276.
- PERROT Michelle, *L'indifférence des sexes dans l'Histoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.
- PERROT Michelle et MARTIN-FUGIER Anne, *La vie de famille au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2015.
- PERROT Philippe, *Le Travail des apparences*, Paris, Seuil, 1991.
- PERROT Philippe, *Les Dessus et les dessous de la bourgeoisie*, Paris, Complexe, 1981.
- PERROT Philippe, « La vérité des apparences ou le drame du corps bourgeois (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1984, vol. 76, pp. 185-199.
- PETER Jean-Pierre, « Réflexions sur l'histoire de la médecine », in Michel LAGREE et François LEBRUN (dir.), *Pour l'histoire de la médecine : Autour de l'œuvre de Jacques Léonard*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 85-88.
- PETER Jean-Pierre, « Marc Renneville, Le langage des crânes. Une histoire de la phrénologie », *Annales*, 2001, vol. 56, n° 1, pp. 218-220.
- PETER Jean-Pierre, « Entre femmes et médecins : Violence et singularités dans les discours du corps et sur le corps d'après les manuscrits médicaux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, 1976, vol. 6, n° 3/4, pp. 341-348.

- PETER Jean-Pierre, « Une enquête de la Société royale de médecine : malades et maladies à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales*, 1967, vol. 22, n° 4, pp. 711-751.
- PEYRE Évelyne, « Chapitre 3. Du sexe et des os », in *Féminin/Masculin. Mythes et idéologies*, Belin, 2015, pp. 39-55.
- PEYRE Evelyne et WIELS Joëlle, « De la 'nature des femmes' et de son incompatibilité avec l'exercice du pouvoir : le poids des discours scientifiques depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle », *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, 1 janvier 1996, Hors série 2, pp. 127-157.
- PICCAND Laura, « Puberté », dans : Rennes, Juliette (Ed.). *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualités, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, 2016.
- PICQ Pascal, « Chapitre 8. L'éternel féminin en paléanthropologie et en préhistoire », in *Féminin/Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, Belin, 2015, pp. 111-130.
- PILLOUD Séverine et FAURE Olivier, *Les mots du corps : expérience de la maladie dans les lettres de patients à un médecin du 18<sup>e</sup> siècle, Samuel Auguste Tissot*, Lausanne, Editions BHMS, 2013.
- PLUMAUZILLE Clyde, « Élaborer un savoir sur la sexualité : le Dictionnaire des sciences médicales (1812-1822) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2010, n° 31, pp. 111-132.
- POIRIER Jacques et DEROUESNE Christian, *L'éducation médicale en France, de la Révolution à nos jours*, Paris, Hermann, 2017.
- PORRET Michel, « La médecine légale entre doctrines et pratiques », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2010, n° 22, pp. 3-15.
- PORTER Roy (dir.), *Medicine in the Enlightenment*, Amsterdam, 1995.
- POST J. B., « Ages at menarche and menopause: Some mediaeval authorities », *Population Studies*, mars 1971, vol. 25, n° 1, pp. 83-87.
- POULIQUEN Yves, *Félix Vicq d'Azyr, les Lumières et la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2009, 240 p.
- QUENTEL Jean-Claude, « Une approche anthropologique de l'adolescence », *Dialogue*, 31 décembre 2012, vol. 198, n° 4, pp. 9-18.
- QUETEL Claude, *Histoire de la folie, de l'antiquité à nos jours*, Tallandier, 2014.
- QUETEL Claude, « Un archétype de l'horreur carcérale : La Tour Chatimoine », *Annales de Normandie*, 1982, vol. 1, n° 2, pp. 509-532.
- QUETEL Claude, « En maison de force au siècle des Lumières », *Annales de Normandie*, 1981, vol. 13, n° 1, pp. 43-79.
- QUIN Grégory, « Le mouvement peut-il guérir ? Histoire de l'engagement des médecins français dans l'élaboration de l'éducation physique (1741-1888), thèse de doctorat en cotutelle entre la Suisse et la France, inscrite en Sciences du Sport à l'Université de Lausanne (sous la direction de Nicolas Bancel) et en Sciences de l'éducation à l'Université Paris Descartes (sous la direction de Rebecca Rogers). », *Genre & Histoire*, 28 octobre 2011, n° 8.
- QUIN Grégory, « Le sexe des difformités et la réponse orthopédique (1819-1862) », *Genre & Histoire*, 2009, n° 4.

- QUINLAN Sean M., *The Great Nation in Decline: Sex, Modernity and Health Crises in Revolutionary France c.1750–1850*, Routledge, 2016.
- RABIER Christelle, « Une révolution médicale ? Dynamiques des professions de santé entre révolution et empire », *Annales historiques de la Révolution française*, 2010, n° 359, pp. 141-159.
- RABIER Christiane, « Vulgarisation et diffusion de la médecine pendant la Révolution : l'exemple de la chirurgie », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004, vol. 338, n° 1, pp. 75-94.
- RAOULT Patrick Ange, « Figures de la dangerosité : de la monomanie au tueur en série », *Bulletin de psychologie*, 2006, Numéro 481, n° 1, pp. 31-39.
- RENNES Juliette, *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016.
- RENNÉVILLE Marc, *Le Langage des crânes : Une histoire de la phrénologie*, Paris, Empêcheurs de penser rond, 2000.
- REY Roselyne, « Hygiène et souci de soi », *Communications*, 1993, vol. 56, n° 1, pp. 25-39.
- RIEDER Philip, « La médecine pratique : une activité heuristique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? », *Dix-huitième siècle*, 26 juin 2015, vol.n° 47, n° 1, pp. 135-148.
- RIEDER Philip, *La figure du patient au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Droz, 2010.
- RIOT-SARCEY Michèle, *De la différence des sexes - Le genre en histoire*, Larousse, 2010.
- RIPA Yannick, *La ronde des folles : femme, folie et enfermement au XIX<sup>e</sup> siècle : 1838-1870 / Yannick Ripa*, 1985.
- ROBIN Isabelle, « L'enfant malade dans les écrits privés du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie & société*, 2003, vol. 22, n° 4, pp. 469-486.
- ROCHE Daniel, « L'invention du linge au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, 1986, vol. 16, n° 3, pp. 227-238.
- ROCHEFORT Florence et THEBAUD Françoise, « Entretien avec Michelle Perrot. Itinéraire d'une pionnière », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 31 décembre 2010, n° 32, pp. 217-231.
- ROGERS Rebecca, « L'internat pour filles au XIX<sup>e</sup> siècle : une question de mœurs ? », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 2014, n° 189, pp. 43-53.
- ROGERS Rebecca, « L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'éducation*, 1 septembre 2007, n° 115-116, pp. 37-79.
- ROGERS Rebecca, *Les bourgeois au pensionnat : L'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- ROGERS Rebecca, « Construction de la féminité bourgeoise en France au XIX<sup>ème</sup> siècle : éducation, normes, pratiques », in BARDET Jean-Pierre, LUC Jean-Noël, ROBIN Isabelle, ROLLET Catherine, *Lorsque l'enfant grandit*, Paris, Presses universitaires de Paris IV Sorbonne, 2001, pp.-673-685.
- ROLLET Catherine, « Du livret maternel au carnet de santé des enfants. Réflexions sur une histoire des relations entre familles et santé », in *Quand les professionnels de la santé et des sciences sociales se rencontrent*, Archives contemporaines, 2016.
- ROLLET Catherine, « La Révolution française aurait-elle contribué à avancer l'âge à la puberté des filles ? », *Ethnologie française*, 2015, vol. 154, n° 4, pp. 607-620.

- ROLLET Catherine, « Pour une histoire du carnet de santé de l'enfant : une affaire publique ou privée ? », *Revue française des affaires sociales*, 2005, n° 3, pp. 129-156.
- ROLLET- ECHALIER Catherine, « La politique à l'égard de la petite enfance sous la III<sup>e</sup> République. Présentation d'un Cahier de l'INED », *Population*, 1991, vol. 46, n° 2, pp. 349-358.
- RONGIERES Michel, *Leçons d'histoire et d'épistémologie médicales*, Paris, Ellipses, 2013.
- ROUCH Hélène, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, DORLIN Elsa, *Le corps, entre sexe et genre*, Paris, Cahiers du Cedref, 2006.
- ROUSSEAU George S., « Nerves and Nymphomania: Bienville and Female Sensibility (1982) », in George S. ROUSSEAU (dir.), *Nervous Acts: Essays on Literature, Culture and Sensibility*, London, Palgrave Macmillan UK, 2004, pp. 185-210.
- ROUSSEAU George Sebastian et PORTER Roy (dir.), *Sexual underworlds of the Enlightenment*, Manchester, Manchester university Press.
- ROUX Thomas Le, « Le siècle des hygiénistes », *La Vie des idées*, 2010.
- ROZENBAUM Henri et PEUMERY Jean-Jacques, *Histoire illustrée de la ménopause : de l'antiquité à nos jours*, Paris, Dacosta, 1990.
- RUCHAT Martine, « Enfants vicieux et enfants indisciplinés. Aux sources de la problématisation de l'adolescence dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in *L'adolescence dans l'histoire de la psychanalyse*, In Press, 2003.
- SAGAERT Claudine, BRETON David Le et VIGARELLO Georges, *Histoire de la laideur féminine*, Paris, Imago, 2015.
- SANDREL Carole et BREDIN Jean-Denis, *Vénus & Hottentote*, Paris, Perrin, 2010.
- SAVOIE Philippe, *La construction de l'enseignement secondaire (1802-1914) : Aux origines d'un service public*, ENS Éditions, 2017.
- SAY Hélène, « Filles abandonnées, perdues ou repenties : le Refuge de Nancy aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *VST - Vie sociale et traitements*, 2010, n° 106, pp. 29-37.
- SCHERPEREEL Philippe, *Le sang : imaginaire et réalités : Des excès de la saignée à la transfusion sanguine*, Editions L'Harmattan, 2020.
- SCHIEBINGER Londa, « Why Mammals are Called Mammals: Gender Politics in Eighteenth-Century Natural History », *The American Historical Review*, 1993, vol. 98, n° 2, pp. 382-411.
- SCHIEBINGER Londa, « Skeletons in the Closet: The First Illustrations of the Female Skeleton in Eighteenth-Century Anatomy », *Representations*, 1986, n° 14, pp. 42-82.
- SCHULTZ James A., « Medieval Adolescence: The Claims of History and the Silence of German Narrative », *Speculum*, 1991, vol. 66, n° 3, pp. 519-539.
- SCOTT Joan W., « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, décembre 1986, vol. 91, n° 5, p. 1053.
- SEIGNAN Gérard, « L'hygiène sociale au XIX<sup>e</sup> siècle : une physiologie morale », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, 15 juillet 2010, n° 40, pp. 113-130.

- SENNEFELDER Anna Karina, FEITSCHER Georg et SCHWARZE Clara, *Oisiveté*, Paris, Librairie Droz, 2016.
- SHORTER Edward, « L'âge des premières règles en France, 1750-1950 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1981, vol. 36, n° 3, pp. 495-511.
- SHORTER Edward et QUADRUPPANI Serge, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.
- SHOWALTER Elaine, *The Female Malady: Women, Madness, and English Culture, 1830-1980*, Penguin Books, 1987.
- SICARD Monique, « La femme hystérique : émergence d'une représentation », *Communication et langages*, 2001, vol. 127, n° 1, pp. 35-49.
- SLAMA Raja Ben, « Le pénis inversé de la femme : histoire d'une fantaisie théorique », in *Désirs et sexualités. D'une culture à l'autre, d'une langue à l'autre*, ERES, 2012, pp. 103-113.
- SMITH Lisa Wynne, « The Body Embarrassed? Rethinking the Leaky Male Body in Eighteenth-Century England and France », *Gender & History*, 2011, vol. 23, n° 1, pp. 26-46.
- SMITH-ROSENBERG Carroll, « Puberty to Menopause: The Cycle of Femininity in Nineteenth-Century America », *Feminist Studies*, 1973, vol. 1, n° 3/4, pp. 58-72.
- SNYDERS Georges, *La pédagogie en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1965.
- SOBOUL Albert, « Marcel Reinhard. Étude de la population pendant la Révolution et l'Empire : instruction, recueil de textes et notes, 1961 », *Annales historiques de la Révolution française*, 1965, vol. 180, n° 1, pp. 237-238.
- SOHN Anne-Marie, *Chrysalides, femmes dans la vie privée, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.
- SOHN Anne-Marie et THELAMON Françoise, *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, FeniXX, 1998.
- SONNET Martine, « Quelques échos des pratiques musicales dans l'éducation des filles au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Catherine DEUTSCH et Caroline GIRON-PANEL (dir.), *Pratiques musicales féminines : discours, normes, représentations*, Symétrie, 2016.
- SONNET Martine, « L'éducation des filles à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : finalités et enjeux », *Publications de l'École Française de Rome*, 1988, vol. 104, n° 1, pp. 53-78.
- SOUPEL Serge (dir.), *Les Âges de la vie en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2018.
- SPENSKY Martine, *Le contrôle du corps des femmes dans les Empires coloniaux*, Paris, Karthala, 2015.
- STEELE Valerie, *The Corset: A Cultural History*, New Haven, Yale University Press, 2001.
- STEINBERG Sylvie, *Une histoire des sexualités*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.
- STEINBERG Sylvie, « Quand le silence se fait : bribes de paroles de femmes sur la sexualité au XVII<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 mai 2010, n° 31, pp. 79-110.
- STEINBERG Sylvie, « Sexe et genre au XVIII<sup>e</sup> siècle, Quelques remarques sur l'hypothèses d'une « Fabrique du sexe » », *Ce que le genre fait aux personnes*, Paris, EHESS, 2008.
- STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes*, Paris, Fayard, 2001.
- STEINBERG Sylvie, BARD Christine, BOERHINGER Sandra, HOUBRE Gabrielle et LETT Didier, *Une histoire des sexualités*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.

- STEINBRÜGGE Lieselotte, *The Moral Sex: Woman's Nature in the French Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 1995.
- STEINBRÜGGE Lieselotte, « Qui peut définir les femmes ? ». L'idée de la « nature féminine » au siècle des Lumières », *Dix-Huitième Siècle*, 1994, vol. 26, n° 1, pp. 333-348.
- STOCZKOWSKI Wiktor, *Anthropologie naïve, anthropologie savante : De l'origine de l'Homme, de l'imagination et des idées reçues*, Paris, CNRS Éditions, , 2001.
- STOLBERG Michael, « A Woman Down to Her Bones: The Anatomy of Sexual Difference in the Sixteenth and Early Seventeenth Centuries », *Isis*, 2003, vol. 94, n° 2, pp. 274-299.
- STOLBERG Michael, « A Woman's Hell? Medical Perceptions of Menopause in Preindustrial Europe », *Bulletin of the History of Medicine*, 1999, vol. 73, n° 3, pp. 404-428.
- SWAIN Gladys, « L'âme, la femme, le sexe et le corps », *Le Debat*, 1983, vol. 24, n° 2, pp. 107-127.
- TABORDA-SIMÕES Maria da Conceição, « L'adolescence : une transition, une crise ou un changement ? », *Bulletin de psychologie*, 2005, vol. 479, n° 5, pp. 521-534.
- TAVOILLOT Pierre-Henri, « Le retour des âges de la vie », *Le Telemaque*, 2010, vol. 37, n° 1, pp. 7-10.
- TERRISSE Arnaud, « La psychiatrie en France dans le miroir de la thèse, (L'évolution des thèses de médecine psychiatrique françaises du début du XVII<sup>e</sup> siècle à 1934 d'après le fichier des thèses de médecine de la Bibliothèque Nationale) », *Histoire, Économie et Société*, 1984, vol. 3, n° 2, pp. 247-292.
- TEYSSOU Roger, *Charcot, Freud et l'hystérie*, Paris, l'Harmattan, 2012.
- THERE Christine, « Âge de retour et retour d'âge : l'asymétrie entre les sexes dans les discours médicaux en France (1770-1836) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2015, n° 42, pp. 53-77.
- THIERCE Agnès, *Histoire de l'adolescence*, Paris, Belin, 1999.
- THIERCE Agnès, *Histoire de l'adolescence et des adolescents : France 1850-1914 : d'un âge de classe à une classe d'âge*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7, , 1997, 880 p.
- THIERCE Agnès, « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III<sup>e</sup> République) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.
- THUMIGER Chiara, « "A Most Acute, Disgusting and Indecent Disease": Satyriasis and Sexual Disorders in Ancient Medicine\* », *Mental Illness in Ancient Medicine*, 29 janvier 2018, pp. 269-284.
- TILLIER Annick, « Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2005, n° 21, pp. 269-280.
- TISON Stéphane, *Expériences de la folie : Criminels, soldats, patients en psychiatrie. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
- TOSATO-RIGO Danièle, « In the Shadow of Emile: Pedagogues, Pediatricians, Physical Education, 1686–1762 », *Studies in Philosophy and Education*, 1 septembre 2012, vol. 31.
- TRILLAT Étienne, « Promenade à travers l'histoire de l'hystérie », *Histoire, Économie et Société*, 1984, vol. 3, n° 4, pp. 525-534.



- TURCOT Laurent, *Le promeneur à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Promeneur, 2007.
- UNGER Gérard, *Histoire du Second Empire*, Paris, Perrin, 2018.
- VALADE Bernard, « Les cinq sens : diversité et divergences de savoirs désunis », *Hermès, La Revue*, 12 mai 2016, n° 74, n° 1, pp. 31-42.
- VERBRUGGE Martha H., « Women and Medicine in Nineteenth-Century America », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 1976, vol. 1, n° 4, pp. 957-972.
- VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, France, Gallimard, 1980.
- VIDONI Nicolas, « Protéger la santé des Parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle : savoirs urbains et action policière », *Histoire, médecine et santé*, 15 février 2015, n° 6, pp. 97-110.
- VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé : Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Média Diffusion, 2020.
- VIGARELLO Georges, *Le corps redressé*, Paris, le Félin, 2018.
- VIGARELLO Georges, *La robe*, Paris, Seuil, 2017.
- VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé : le sain et le malsain depuis le Moyen Age*, Paris, Editions Points, 2016.
- VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions Points, 2014.
- VIGARELLO Georges, *Le Sentiment de soi - Histoire de la perception du corps (XVI-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil, 2014, 357 p.
- VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- VIGARELLO Georges, « Les paradigmes d'une histoire de l'enfance », *Le Débat*, 2002, n° 121, n° 4, pp. 154-157.
- VIGARELLO Georges, *Histoire du viol : XVI-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, , Éd. du Seuil, 2000.
- VIGARELLO Georges, *Le sain et le malsain*, Paris, Éd. du Seuil, 1993.
- VIGARELLO Georges, *L'Eau : un imaginaire pédagogique dans la médecine des enfants aux XVI-XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Florence, Leo S. Olschki ed., 1982.
- VIGARELLO Georges, « Posture, espace et pédagogie », *Dix-Huitième Siècle*, 1977, vol. 9, n° 1, pp. 39-48.
- VIGARELLO Georges, COURTINE Jean-Jacques et GELIS Jacques (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Points, 2011.
- VIGARELLO Georges et YVOREL Jean-Jacques, « A propos des violences sexuelles à enfants », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*. *Le Temps de l'histoire*, 15 novembre 1999, Numéro 2, pp. 161-163.
- VILLARET Sylvain, *Naturisme et éducation corporelle : des projets réformistes aux prises en compte politiques et éducatives (XIX<sup>e</sup>-milieu XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- VINCENT-BUFFAULT Anne, *L'exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Ed. du Seuil, 1995.
- VINEL Virginie, « Ménopause et andropause à la lumière du « dispositif de sexualité » », *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, 1 septembre 2004, n° 13-14.

- VRIGNAUD Gilberte, *Vêtue et parure en France au dix-huitième siècle / Gilberte Vrignaud*, Paris, Mercure et J. de Constance, 1995.
- WAJEMAN Gérard, « Psyché de la femme : note sur l'hystérique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, 1976, vol. 6, n° 13, pp. 57-66.
- WALIN Marie, « Mortas Pauline, Une rose épineuse. La défloration au XIX<sup>e</sup> siècle en France. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017 », *Histoire, médecine et santé*, 30 novembre 2018, n° 13, pp. 123-127.
- WENGER Alexandre, *La fibre littéraire*, Genève, Droz, 2007.
- WENGER Alexandre, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminines au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 novembre 2005, n° 22, pp. 227-243.
- WENGER Alexandre, « Lire le désir. Le médecin et le libertin à l'époque des Lumières », *Dix-Huitième Siècle*, 2005, vol. 37, n° 1, pp. 537-548.
- WIEVIORKA Michel, « Racisme, racialisation et ethnicisation en France », *Hommes & Migrations*, 1996, vol. 1195, n° 1, pp. 27-33.
- WILSON Lindsay Blake, *Les Malades Des Femmes : Women, Charlatanry, and Professional Medicine in Eighteenth-century France*, Stanford University, 1982.
- WINSTON Michael, « Medicine, Marriage, and Human Degeneration in the French Enlightenment », *Eighteenth-Century Studies*, n° 38-2, 2005, p. 263-281.
- YALOM Marilyn, LETELLIER Dominique et BADINTER Élisabeth, *Le sein, une histoire*, Paris, Galaade éd., 2010.
- ZANETTI François, « Quand l'électricité soignait les maladies des femmes : corps et médecine au xviii<sup>e</sup> siècle », in Anna BELLAVITIS et Nicole EDELMAN (dir.), *Genre, femmes, histoire en Europe : France, Italie, Espagne, Autriche*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2014, pp. 177-196.

# Index des noms

## A

Adelon  
Nicolas Philibert, 36, 39, 67, 81, 95, 99, 104, 113, 125, 137, 201, 206, 278, 296, 390, 391

Alibert  
Jean-Louis, 119, 167, 187, 188

Allais  
Alphonse, 413

Amorós  
Francisco, 328, 329

Andry  
Nicolas, 114, 332, 333, 342

Andry de Boisregard  
Nicolas, 114, 332

Aristote, 50, 90, 121, 125, 128, 165, 199, 209, 361, 435

Astruc  
Jean, 184, 283, 370, 371, 372, 388, 392, 393, 401, 407, 411, 412, 420, 424

Aubenas  
Louis-Hypolite, 65, 67, 89, 104, 105, 119, 272, 365, 367, 369, 375, 399, 400, 427

Auber  
Édouard, 61, 107, 108, 142, 210, 264, 381, 382, 383, 393, 399, 421, 423, 424, 429

Augé  
Alexandre, 275, 276

## B

Baglivi  
Giorgi, 165, 171

Baillarger  
Jules, 267, 302, 303, 405, 408

Bailly  
M., 150

Barthez  
Paul Joseph, 22, 167, 168, 202, 300

Basset  
Théophile, 201, 202, 208, 213, 225, 319, 320, 366

Baudelaire  
Charles, 413

Bauduit  
P., 78, 83, 89, 101, 151, 157, 203, 279, 280, 281, 363, 366, 380, 399, 400

Bayssallance  
Pierre Jean Hector, 36, 40, 80, 81, 87, 89, 111, 112, 138, 146, 158, 175, 190, 196, 428

Becquerel  
Alfred, 53, 233

Béguin  
L. -J., 191

Belmer  
Antoine-Severin, 188, 189, 225, 297

Benoist  
Auguste, 81, 89, 96, 156, 157, 158

Bernardin de Saint-Pierre  
Jacques-Henri, 44

Bernier  
François, 86

Bertrand Rival  
Jean-François, 221, 227, 234, 240, 259

Bichat  
Xavier, 168, 187, 188, 192

Bienville  
J. D. T. de, 225, 238, 257, 258, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 304

Boerhave  
Herman, 357, 364

Boissier de Sauvages  
François, 405, 408, 409, 410, 419

Bonnaud  
Jacques, 341, 342, 343, 350

Bouillaud  
A., 398, 401, 402, 406, 410, 414, 415, 418, 419  
M. C. A., 398

Boyer  
A. L., 52, 147, 160, 274, 335

Boyveau-Laffeteur  
Pierre, 112, 182, 205, 234, 265, 266, 277, 280, 317, 402, 404, 408, 414

Brachet  
 Jean-Louis, 238, 280, 299, 300, 379

Brierre de Boismont  
 Alexandre-Jacques-François, 367, 368, 376

Briquet  
 Pierre, 300, 301, 303

Broca  
 Paul, 100

Broussais  
 Casimir, 134, 190, 192, 200

Brouzet  
 Pierre, 77, 78, 91, 111, 138, 143

Buchan  
 William, 290, 296, 325, 358

Buffon  
 Georges-Louis Leclerc de, 13, 15, 37, 63, 64, 76, 85, 86, 87, 106,  
 107, 108, 109, 110, 116, 132, 167, 170, 176, 197, 198, 200, 302,  
 309, 376, 427

Bureaud-Riofrey  
 Antoine-Martin, 40, 47, 48, 62, 69, 133, 138, 152, 155, 159, 214,  
 316, 329, 330, 429, 430

Nicolas, 19, 47, 49, 147, 176, 225, 235, 236, 237, 260, 261, 264, 265,  
 276, 285, 298, 321, 327, 342, 363, 377, 378, 399, 400, 402, 403,  
 407, 416, 419

Charcot  
 Jean-Martin, 298, 299, 300

Chardon  
 Claude-Benoît, 113, 178, 222, 234, 240, 253, 256, 266, 270, 379,  
 403

Chassaigne  
 R., 417

Clavel  
 Adolphe, 135, 153

Colombat de l'Isère  
 Marc, 67, 374, 390, 436

Coste  
 Victor, 366

Courty  
 Amédée, 366, 367

Curtis  
 J.-L., 249

## C

Cabanis  
 Pierre Jean Georges, 82, 83, 84, 96, 110, 111, 123, 126, 127, 133,  
 169, 170, 172, 173, 185, 187, 192, 198, 199, 201, 202, 302, 308,  
 309, 366, 404

Camboulives  
 Marcellin, 136, 139

Campan  
 Henriette, 48, 156, 157

Camper  
 Pierre, 340, 348

Canard  
 C. M., 320

Capuron  
 Joseph, 51, 80, 89, 96, 128, 130, 143, 150, 157, 159, 167, 208, 209,  
 348, 349, 350, 371, 373, 385

Castaing  
 Edme, 102, 160, 361, 373, 386, 387, 388, 392, 396, 397, 398, 399,  
 425

Cavaré  
 Frédéric, 371, 372, 373

Chambon de Montaux

## D

d'Alembert  
 Jean Le Rond, 82, 313, 363

Daignan  
 Guillaume, 5, 11, 16, 69, 70, 71, 79, 195, 197, 200, 217, 221, 222,  
 227, 234, 235, 240, 242, 243, 274, 275, 326, 327

Daugier  
 Pierre, 343

Davesne  
 Frédéric-Auguste, 91, 198, 315, 316, 369, 428, 429

de Bordeu  
 Théophile, 22, 168

de Condorcet  
 Nicolas, 116, 117

de Gardanne  
 Louis, 61, 118, 119, 147, 196, 214, 307, 364, 365, 399, 423, 429, 430

de Graaf  
 Reinier, 211

de Jaucourt  
 Louis, 77, 82, 105, 125, 129, 274, 275, 314, 327, 358, 359, 370, 428

De la Métherie  
 Jean-Claude, 114, 184

de Lignac, 74, 87, 93, 97, 115, 118, 280, 432

Louis, 73, 74, 115

de Longueville  
Langlois, 68, 142, 225, 242, 264, 311, 312, 315, 323, 345, 349, 352, 353, 356, 399

de Pauw  
Cornélius, 115, 116, 117

de Plancy  
Jacques Albin Collin, 51

De Varande  
Jean, 400

Debay  
Auguste, 316, 331, 332

Debourge  
Jean-Baptiste, 243, 246, 247, 249, 271

Delacoux  
Alexis, 40, 102, 103, 142, 264, 369, 381, 383, 389, 390, 393, 417, 422, 423, 435

Deliens  
Annet-François-Roger, 95, 112, 158

Delpech  
Jacques-Mathieu, 328, 332, 333

Demeaux  
J.-B.-D., 228, 233, 235, 272

Deslandes  
Léopold, 222, 235, 237, 239, 269

Devay  
Francis, 62, 142, 148, 224, 230, 235, 237, 238, 239, 246, 247, 248, 249, 266, 270, 307, 310, 317, 318, 319, 322, 323, 326, 382, 383

Diderot  
Denis, 10, 34, 86, 117, 165, 313, 333, 363

Domont  
Antoine-Joseph, 362, 365, 368

Doppet  
Amédée, 230, 231, 236

Doussin-Dubreuil  
Jacques-Louis, 71, 238, 240, 250, 252

Dufieu  
Jean-Ferapie, 91

Dufieux  
Jean-Edmond, 434

Dulac  
Eugène, 113, 117

Dulaure  
Jacques-Antoine, 76, 113, 150

Dupont de L'Ain, 93

Duprest-Rony  
A. P., 292, 293

Durand  
J. A., 37, 47, 51, 66, 75, 109, 125, 134, 139, 146, 147, 169, 209, 225, 274, 309, 357, 374, 393, 395, 397, 398, 422, 423, 428

Dusoulier  
P., 154, 240, 257, 258, 260, 272

Dutrochet  
Henri, 82, 105, 106

Duverney  
Joseph-Guchard, 183, 184

## E

Edoux, 401, 402, 403, 416, 417, 418, 422

Emett  
Robert, 403

Esquirol  
Jean-Étienne, 281, 282

## F

Fiévet  
Charles L. J., 310

Flaubert  
Gustave, 41

Fleury  
Louis, 174, 205, 232, 233, 237, 239

Fodéré  
François-Emmanuel, 38, 54, 56, 57, 68, 182, 183

Fonssagrives  
Jean-Baptiste, 28, 48, 142, 144, 145, 148, 210, 233, 235, 240, 272, 300, 301, 310, 311, 319, 322, 323, 331, 337, 346, 347, 350, 353, 354, 377, 378, 379, 380, 383, 407, 408, 419, 425

Fournet  
Jean, 59, 154, 158

Fournier  
François, 74, 224, 333, 344, 382, 422, 425

Frejacques  
Pierre-Guillaume, 207

Freud  
Sigmund, 120, 121, 232, 281, 300, 435

Furetière  
Antoine, 37, 38

## G

Galien, 49, 50, 120, 121, 221, 262, 283, 291, 335, 364

Gall

Franz Joseph, 189, 190, 191

Gendry

Augustin Nicolas, 38

Geoffroy

Étienne-François, 75, 76, 78, 406

Goulin

Jean, 37, 69, 70, 80, 276, 368, 370, 377

Grossin-Duhaume

Étienne, 37, 38

Guérin

Jules, 328, 335

Guiral

C. Martial, 197, 206, 209

Guyot

Nicolas, 54, 55

## H

Hallé

Jean-Noël, 52, 53, 147, 436

Hecquet

Philippe, 331, 416, 424

Hippocrate, 41, 49, 50, 60, 160, 221, 283, 335, 357, 396, 402, 420

Houler

Joseph-Hortense, 214

## J

Jalade-Lafond

Guillaume, 266, 267, 268, 269

Jallot

Auguste, 110, 111, 154, 211, 212, 213, 214

Jouard

Gabriel, 144, 164, 165

Jourdain

Anselme, 37, 69, 70, 80, 276, 368, 370, 377

## L

l'Africain

Léon, 139, 291

Lachaise

Claude, 59, 80, 101, 102, 105, 127, 132, 142, 158, 173, 174, 191,

225, 264, 304, 315, 328, 356, 404, 406, 407, 408, 411, 415, 420,

425, 430, 431

Lachevrie

Maurice, 390

Laisné

Napoléon, 336

Lallemand

François, 230, 234, 235, 236, 237, 238, 270, 274

Lalourcey

Auguste, 78, 89, 103, 318

Landé-Beauvais

A. J., 79

Landry

Paul, 47, 48, 372, 377

Lartigau

Louis, 363, 364

Latreille

Pierre André, 88

Lavater

Gaspard, 115, 133, 135, 189

Lavoisier

Jean-François, 35, 351

Le Camus

Antoine, 158, 251

Legris

P., 46, 83, 102

Lélut

Louis-Francique, 190, 191

Lemery

Louis, 406

Leméry

Louis, 98

Leroy

Alphonse, 179, 180, 348, 397

Longet

François-Achille, 199

Lousier

E.-E., 76, 102, 103

Lugol

Jean-Guillaume Auguste, 119, 135, 181, 182, 392

Lullier

Alex L. M., 59



## M

Marie de Saint-Ursin

P.-J., 107

Mathieu

E., 64, 182, 275, 279, 328

Maygrier

J.-P., 95

Menville

Charles François, 147, 173, 372, 374, 375

Meynard

Louis Gabriel, 295, 318, 321, 322, 325, 326

Millot

Jacques André, 39, 178, 240, 383

Mimard

Frédéric, 401, 404, 406, 407, 408, 409, 410, 416, 418, 420

Mitaine

Jules Jean-Baptiste, 60, 147, 179, 203, 416

Monlaud

Ph.-H.-Ch., 158, 185, 197, 317, 318

Moreau

Louis-Jacques, 63, 67, 74, 78, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 105, 107, 108,  
109, 112, 119, 126, 127, 137, 143, 147, 148, 150, 277, 280, 281,  
366, 368

Moreau de la Sarthe

Jacques-Louis, 63, 67, 74, 84, 85, 87, 89, 92, 94, 105, 109, 112, 119,  
126, 127, 147, 277, 366, 368

Morel

Bénédict-Augustin, 172, 271, 275, 289, 302, 312, 338, 339, 340,  
351, 352

Morin

Joseph, 391

## N

Négrier

Charles, 366

Neufville

Étienne, 141

## P

Palfijn

Jan, 98

Paré

Ambroise, 50, 175, 206, 291, 403, 405, 409, 424

Paumerelle

Claude, 204

Petit

Marc-Antoine, 76, 101, 102, 178, 180, 257, 258, 290

Petit Radel

Philippe, 101, 178

Petit-Radel

Antoine, 76, 101, 102, 178, 180

Picaud

Charles, 63

Pichard

Jean-Marie, 113, 114, 137, 154, 167, 181, 183, 186, 193, 194, 325,  
436

Pichon

Jean-Baptiste, 88, 109, 110, 113, 160, 205

Pillon

Joseph-Nicolas, 53, 208

Pinel

Philippe, 126, 182, 288, 393, 394

Platon, 41, 152, 231, 297

Pline l'Ancien, 360, 361

Poilroux

Jacques, 59

Polinière

Augustin Pierre, 28, 55, 80, 81, 158, 159, 160, 189, 194, 275, 292,  
316, 319, 429

Polybe, 50

Pomme

Pierre, 204, 296, 299, 315

Pompigny

Maurin de, 142, 245, 264, 378, 380, 383

Pouchet

Félix-Archimède, 367

Pradignat

L., 60, 136, 209, 348, 349, 387, 395

Puy-Pagnon

Jean, 55, 108, 110, 154, 361

## R

Rabelais

François, 82

Raciborski

Adam, 55, 94, 170, 182, 185, 210, 211, 301, 312, 366, 376, 397, 401, 425, 426

Ramon  
L. J., 190, 276  
Louis-Joseph, 91

Rampont  
Mansuès François, 76, 104, 105, 106, 107

Raulin  
Joseph, 71, 313, 314, 326, 357, 359

Raymond  
Victorin, 292, 403, 437

Reisser l'ainé  
M., 347, 349

Renauldin  
Léopold Joseph, 39

Ripa  
Cesare, 65

Rousseau  
Jean-Jacques, 13, 14, 41, 44, 61, 62, 158, 177, 178, 213, 329, 336, 339, 340, 342

Roussel  
Pierre, 84, 92, 108, 124, 126, 127, 137, 148, 151, 152, 153, 154, 155, 314, 356, 358, 359, 360, 365, 368, 369, 370, 399

Rozier, 225, 238, 244, 245, 246, 250, 253, 254, 259, 263, 272

## S

Saint Hillaire  
Geoffroy, 75

Saint-Hilaire  
Isidore Geoffroy, 75, 76, 78

Saint-Hillaire  
Isidore Geoffroy, 75, 94

Sersiron  
Giilbert-Jean, 209

Simon, 51, 66, 76, 92, 105, 112, 114, 148, 149, 158, 159, 222, 223, 226, 233, 235, 236, 262, 263

Soulerat, 77, 93, 134, 138, 157, 177

Sovet  
Alexandre-Auguste, 230, 232, 233, 237, 238, 240, 248, 250, 263, 369, 380

Sydenham  
Thomas, 296, 299, 405, 408, 409, 410, 419

## T

Téraube  
Jean-Baptiste, 223

Tilorier  
F.-A., 388, 405, 406, 414, 415, 416, 419, 420, 421, 423, 424

Tissot  
Clément Joseph, 172  
Samuel Auguste André David, 17, 217, 219, 220, 221, 223, 225, 227, 228, 229, 238, 250, 251, 252, 256, 257, 258, 259, 263, 271, 283, 313, 383

Tourtelle  
Étienne, 97, 98, 134, 147, 149, 192

Trousseau  
Armand, 407

## V

Vaidy  
Jean-François, 281, 302

Van Leynesseele  
Charles, 90

Van Leynseele  
Charles, 90, 209, 322, 324, 378, 379, 380, 381

Van Peene  
Jacques Hubert, 39, 40, 295, 297, 299, 361, 362, 364, 396, 400, 401, 402, 403, 408, 417, 418, 426

Vandermonde  
Charles, 91, 146, 175, 339, 344, 383, 422

Venel  
Jean-André, 19, 41, 44, 47, 60, 90, 150, 153, 154, 156, 169, 176, 202, 235, 310, 321, 323, 324, 325, 328, 333, 342, 358

Venette  
Nicolas, 65, 140, 249, 250

Veudeaux  
P., 345, 346

Vigarous  
Joseph Marie Joachim, 365, 366, 384, 387, 388, 410, 411, 429, 430

Virard  
Pierre, 19, 41, 44, 47, 176, 235, 321, 325, 342, 374, 375, 383, 384, 385, 386, 404, 415, 419

Virey  
Julien-Joseph, 27, 43, 69, 76, 81, 84, 96, 97, 99, 106, 112, 116, 120, 125, 126, 127, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 152, 155, 156, 168, 169, 170, 175, 177, 189, 201, 207, 233, 256, 257, 258, 276,

280, 281, 359, 360, 362, 383, 384, 386, 395, 398, 404, 405, 410,  
411, 414, 417, 426, 433, 434, 435

Johann Joachim, 150

## Z

Voisin

Félix, 176, 192, 225, 232, 275, 385, 431

Zola

von Haller

Albrecht, 180, 181, 358, 369, 370

Émile, 377, 412

von Linné

Carl, 86

## W

Winckelmann

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
 <b>PREMIERE PARTIE – DONNER CORPS A LA PUBERTE : DEFINITIONS MEDICALES ET EMERGENCE</b>	
<b>D'UN CONCEPT.....</b>	<b>31</b>
 <b>Chapitre 1. La puberté comme seuil : définitions médicales de l'âge pubère.....</b>	
<b>33</b>	
1.1. Émergence du concept de puberté.....	33
1.1.1. Adolescent, nubile ou pubère ? Ambiguïtés terminologiques et sémantiques.....	34
a) Étymologies.....	34
b) Un ou des âges de vie ? : puberté, adolescence et nubilité.....	35
c) La difficulté de nommer les pubères.....	40
d) La « petite fille », « la jeune fille » ou la « jeune vierge ».....	43
1.1.2. La notion d'âge dans les discours médicaux.....	48
a) Les âges de la vie humaine.....	49
b) Pubères, impubères et âge du mariage : points de vue médicaux et juridiques.....	52
1.2. Une crise, un orage, une révolution : mots et imaginaires de la puberté.....	57
1.2.1. Les crises de puberté.....	57
1.2.2. Le printemps de la nature, la fleuraison de la vie.....	62
1.2.3. La fleur de l'âge.....	65
 <b>Chapitre 2 – La puberté en signes.....</b>	
<b>71</b>	
2.1. Signes de la puberté : quand se mêlent les notions de « sexe » et de « race ».....	71
a) Temporalité des signes : la puberté précoce.....	72
b) Sémiologie de la puberté : signes, symptômes ou phénomènes ?.....	74
c) Caractéristiques des signes de la puberté.....	78
d) Les signes de la puberté : outils de différenciation sexuelle et raciale.....	81
2.2. Sémiologie et symboliques.....	86
a) L'accroissement : grandir et mûrir.....	89
b) L'apparence des parties génitales.....	92
c) Des poitrines naissantes riches en symboles.....	98
d) La voix : outil de séduction et de virilisation.....	102
e) Les eunuques.....	105
f) Barbe, duvet et toison pubienne.....	108

<b>Chapitre 3 - Sexes et « nature » : invention, modèles et théories.....</b>	<b>117</b>
3.1.1. Natures et modèles : normer la différence des sexes .....	117
a) L'émergence d'un « nouveau » concept de nature à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle ? .....	119
b) Caractéristiques des définitions de la « nature » aux XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles.....	122
c) Jeu de dichotomies : ossatures et matérialités des corps .....	125
3.2. Natures et prédestinations des fonctions et devoirs .....	128
a) « Natures » féminines et masculines : faiblesse et domination.....	129
b) Une nature pubère ? .....	133
c) Appréhender la « nature » des jeunes filles .....	136
d) Une « nature féminine » déjà présente chez les petites filles .....	139
3.3. Apparence des corps : nature, physionomie et beauté .....	142
a) À la recherche d'une « silhouette » adolescente .....	143
b) La fonction des physionomies masculines et féminines : rapprocher les corps, le désir.....	147
c) Âge ingrat ou âge de grâce ? Santé et beauté adolescentes .....	150
d) Puberté et aspect du visage .....	153

## **DEUXIEME PARTIE – SENS, SENSIBILITES ET SENSUALITES ..... 159**

<b>Chapitre 4 – La naissance de corps sensibles.....</b>	<b>161</b>
4.1. Le mystère de la puberté : donner corps à l'invisible .....	161
4.1.1. L'imaginaire de la puberté : circulation, sensibilité et secousses .....	163
a) Une vitalité impulsée par un regain d'énergie .....	164
b) De vives secousses qui irritent les nerfs.....	167
4.1.2. Le « feu adolescent » : cause de la transformation des corps ? .....	171
a) Une chaleur nécessaire .....	171
b) Le sang et le sperme, liquides nourriciers par excellence.....	175
4.1.3. Les organes « épacentres » de la puberté et les mouvements des corps adolescents .....	181
a) De puissantes glandes .....	182
b) L'émergence de nouveaux foyers pathologiques .....	185
c) Expliquer le développement pubertaire en étudiant ses pathologies .....	188
4.2. Les cinq sens en éveil : naissance d'êtres sensibles .....	190
4.2.1. La puberté : éveil ou réveil des sens ? .....	191
a) Un réveil brutal : instabilité, tristesses et angoisses ?.....	192
b) Du nourrisson à l'adulte : une découverte des sens. ....	193
4.2.2. Des pubères « victimes » de leurs sensations .....	196
a) Sens, sensibilité et irritabilité .....	196
b) Une sensibilité adolescente ? .....	197
c) Une pathologisation des cinq sens chez les jeunes filles : exacerbation, détérioration et perte.....	201
d) Régir et contrôler la sensibilité des demoiselles.....	206

<b>Chapitre 5 - Préserver l'innocence et soigner par le choc .....</b>	<b>211</b>
5.1. Le fléau masturbatoire et les adolescents .....	211
5.1.1. Naissance d'une grande campagne anti-masturbatoire .....	212
a) Masturbation, onanisme, plaisir solitaire : une véritable « plaie sociale » .....	216
b) Une maladie « universelle » ? .....	219
c) Les causes et les effets de la masturbation .....	222
5.1.2. Diagnostiquer les masturbateurs et masturbatrices : entre soupçons et stigmates .....	226
a) Écoles et pensionnats : des lieux de débauche et de perversion .....	227
b) Une surveillance continue et nécessaire .....	232
c) Repérer les symptômes et les « traces » .....	234
d) L'interrogatoire et la confession .....	238
5.2. Soigner par la peur .....	241
5.2.1. Les « tableaux médicaux » : mise en scène du corps des masturbateurs .....	241
a) La force des mots .....	244
b) La force des images : un « ineffaçable souvenir » .....	246
c) Quand les médecins s'adressent aux lecteurs .....	252
5.2.2. Hygiène et thérapies : contraindre et diriger les corps déviants .....	253
a) Les règles diétético-hygiéniques visant à éliminer les sources d'excitations .....	254
b) Contraindre les corps déviants : dispositifs techniques .....	258
<b>Chapitre 6 - Naissance de l'amour : entre excès et continence .....</b>	<b>265</b>
5.2.3. De vives passions qui troublent le corps .....	265
a) L'amour et le désir : des passions qui secouent les adolescents .....	266
b) Les méfaits de la continence .....	269
5.2.4. Des pubères monomaniaques .....	272
a) Quand le désir des jeunes filles devient pathologique : la fureur utérine .....	273
b) De l'innocente vierge à la nymphomane effrontée .....	276
c) Erotomanie et satyriasis : des maladies masculines ? .....	282
d) D'incontrôlables hystériques .....	285
e) L'hystérie : « un caméléon qui varie sans fin ses couleurs » .....	286
<b>TROISIEME PARTIE : DES JEUNES FILLES EN FLEURS ET EN DOULEURS .....</b>	<b>297</b>
<b>Chapitre 7 – Former le corps des jeunes filles entre contraintes et libertés .....</b>	<b>299</b>
6.1. Corps sociaux et dégénérescence .....	299
6.1.1. Lutter contre l'oisiveté et les vices des milieux urbains .....	299
a) L'atmosphère délétère des villes .....	301
b) Une oisiveté dangereuse .....	304
c) De jeunes paysannes actives et débordantes de santé .....	306
6.1.2. Les jeunes citadines, des malades en puissance .....	308



a)	Une campagne magnifiée.....	311
b)	Une éducation molle.....	314
c)	Des exercices physiques modérés.....	316
d)	L'alliance de l'orthopédie et de la gymnastique pour les scoliotiques.....	322
6.2.	Corriger la difformité et redresser les corps féminins.....	327
6.2.1.	Maillots et corsets.....	327
a)	Le maillot : enserrer le corps dès la naissance.....	327
b)	Eloges et condamnations du corset.....	331
c)	Déformation des poitrines naissantes.....	333
6.2.2.	Des femmes victimes de coquetterie et « esclaves de la mode ».....	337
a)	« L'instrument fatal qu'inventa la coquetterie ».....	337
b)	L'émergence d'une mode adolescente ?.....	340
 <b>Chapitre 8 – Corps contraints à l'écoulement. Hémorragies destructrices et salvatrices.....</b>		<b>345</b>
7.1.	De douloureuses et difficiles premières menstruations.....	345
7.1.1.	Les menstruations aux XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles : discours, savoirs et imaginaires.....	345
a)	Savoirs et représentations.....	347
b)	La mystérieuse périodicité du sang menstruel.....	351
c)	Régularité.....	355
7.1.2.	Comprendre et contrôler les ménarches.....	359
a)	Symptômes et âges des premières règles.....	360
7.1.3.	Le rôle des mères dans l'éducation, l'hygiène et la surveillance des corps.....	364
a)	La vue d'un sang terrifiant.....	365
b)	Des préceptes hygiéniques adaptés aux premiers cycles menstruels.....	369
c)	Une dangereuse déviation des menstruations.....	374
d)	Hygiène et toilette intime.....	376
7.1.4.	Les premières règles : les faire venir à tout prix ?.....	378
a)	Déclencher les règles : nécessité ou danger ?.....	379
b)	Les emménagogues.....	381
7.2.	La chlorose : maladie des jeunes filles par excellence.....	386
7.2.1.	Une maladie protéiforme.....	388
a)	Trouver l'origine du mal : un difficile essai nosographique.....	391
b)	Un diagnostic qui fait appel aux cinq sens.....	393
c)	La mise en scène du corps chlorotique.....	396
7.2.2.	Le traitement de la chlorose.....	399
a)	De nombreux remèdes et palliatifs.....	400
b)	Le mariage, un « emménagogue par excellence et le plus fidèle de tous ».....	407
7.3.	De la « fille pâle et languissante » à l'épouse.....	412
a)	L'état de fille, « une époque de souffrance et de malheur, si la nature s'exprime avec trop d'ardeur ».....	413
b)	Une découverte du sentiment amoureux : entre larmes et tristesses.....	415

c) De fragiles et délicieuses vierges.....	417
d) De la jeune fille à la femme déflorée : le pouvoir du sperme .....	419
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>425</b>
D'un corps d'enfant à un corps d'adulte : La puberté au prisme du genre .....	425
Médicalisation des corps pubères .....	428
Puberté, adolescence, âge physiologique et âge social.....	429
<b>ANNEXES.....</b>	<b>432</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>441</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>462</b>
<b>INDEX DES NOMS .....</b>	<b>489</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>496</b>

---

**Titre :** L'éveil des sens. Histoire médicale de la puberté (1750-1850)

**Mots clés :** puberté, adolescence, histoire du corps, histoire de la médecine, histoire du genre.

**Résumé :** Au cours de la période contenue entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la puberté en tant que concept médical est en cours de construction et en constante évolution. La puberté est attachée à des imaginaires qui participent à l'élaboration de sa définition médicale et culturelle. La métamorphose pubertaire est ainsi liée à des notions brutales comme la crise, l'orage ou la tempête : des mots matérialisant à eux seuls la puissance de la transformation pubertaire, mais aussi la dangerosité de cette période de la vie humaine qui signe la survenue de nouvelles pathologies, inconnues aux enfants.

À partir des années 1780, en France, les traités et thèses de médecine consacrées à l'étude de la puberté et à l'hygiène des pubères se démocratisent. Émergent des pathologies significatives qui font de cette période de la vie, un âge critique. Cette thèse a pour objet de questionner les imaginaires médicaux et culturels associés à la puberté. Apportant une analyse critique des thèses, des traités de médecine et d'histoire naturelle, ainsi que des dictionnaires, elle en questionne les enjeux au regard, notamment, de la construction des identités sexuelles.

---

**Title :** Awakening of the senses. History of puberty (1750-1850)

**Keywords :** puberty, adolescence, history of body, history of medicine, gender studies.

**Abstract :** During the period contained between the second half of the 18th century and the first half of the 19th century, puberty as a medical concept is under construction and in constant evolution. Puberty is attached to notions and imaginaries that participate in the development of its medical and cultural definition. Pubertal metamorphosis is linked to brutal notions such as crisis, thunderstorm or storm: words which, alone materialize the power of pubertal metamorphosis, but also the dangerousness of this period of human life which signals the onset of new pathologies, unknown to children.

From the 1780s onwards, in France, medical treatises and theses devoted to the study of puberty and puberty hygiene have become more and more popular. Puberty-related significant pathologies emerge, making this period of life a critical age. This PhD dissertation analyses medical and cultural imaginaries associated with puberty. Providing a critical analysis of theses, treatises on medicine and natural histories, as well as dictionaries, it questions the issues related to the construction of sexual identities in particular.

